Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1893unse_1

Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CXVII. — 1er MAI 1893.

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CENT DIX-SEPTIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1893

THE GETTY CENTER
LIBRARY

L'ESSOR EXTÉRIEUR

DE

LA FRANCE

Les hommes de ma génération ressemblent à des voyageurs parvenus au sommet d'une colline dont ils vont descendre la pente opposée. En se retournant, ils embrassent l'horizon d'un siècle qui fuit. Devant eux, s'étendent les brumes de l'avenir. Je ne suis pas le seul, je pense, qui éprouve, à ce moment décisif, le besoin de me former une opinion sur les destinées de mon pays.

La crise de 1870 nous a laissés dans un état singulier. Qu'elle ait renouvelé les cœurs, c'est incontestable. Ceux qui atteignaient alors l'âge viril n'ont qu'à se souvenir. Quel ébranlement de tout leur être ! Quel élan d'affection douloureuse les rejetait vers cette France meurtrie ! Quoi qu'on en dise, l'impression n'a pas été fugitive. Les étrangers, plus équitables envers nous que nous-mêmes, sont étonnés de voir les haines tomber, les partis désarmer, la concorde renaître toutes les fois que, chez nous, on fait vibrer cette corde. Ils ne comprennent pas comment une nation, qu'ils croyaient décapitée, vote sans murmurer ces dépenses militaires qu'on obtient difficilement des peuples façonnés par la discipline monarchique.

Mais, si les cœurs sont d'accord, le désarroi des esprits subsiste. La catastrophe de 1870 l'a même aggravé en rompant les fils de notre politique extérieure. Nous sommes demeurés sans tradition,

au milieu de l'Europe transformée. La politique étrangère n'est pas seulement l'art de se tirer d'affaires jour par jour, au petit bonheur. Elle demande de la suite, des desseins conduits de longue main, et, par conséquent, une idée dirigeante qui lui serve à se reconnaître parmi les accidens quotidiens.

Tout peuple énergique porte avec lui sa boussole, orientée vers un but lointain, souvent difficile à atteindre, mais qui lui permet de distinguer sa route et de marquer les étapes : pour la Russie, ce sera la mer libre ou Constantinople; pour la Grande-Bretagne, la possession des points stratégiques d'où dépend l'empire des mers; pour les États-Unis, « l'Amérique aux Américains; » pour l'Italie, une grande position dans la Méditerranée; pour l'Autriche-Hongrie, la marche vers l'Est; pour l'Allemagne, l'association plus ou moins étroite de tous les groupes germaniques sous l'hégémonie de la Prusse. De même des petits États : la Grèce rêve la reconstitution de l'hellénisme; la Roumanie ou la Bulgarie veulent la réunion de tous les Roumains ou de tous les Bulgares sous un même sceptre. Ce sont là des vœux parfois contradictoires, parfois chimériques. On ne les confesse pas toujours. Néanmoins, sans ces puissans mobiles, les nations, comme les individus, ne tarderaient pas à s'engourdir. Il arrive quelquefois qu'on désire une chose et qu'on en obtient une autre : l'essentiel est d'agir. La Providence tire des conséquences imprévues de nos actes. En histoire, pas plus que dans la nature, il n'y a de force perdue.

Ces formules brèves et ambitieuses dont une nation se sert pour définir sa destinée ne sont pas des inventions d'hommes d'État : ceux-ci, dans la pratique, cherchent plutôt à les atténuer, à leur ôter leur pointe. Mais elles résument toute la philosophie d'un peuple et l'idée qu'il se forme de lui-même et du monde. Ce qui attire la masse du peuple russe vers Constantinople, c'est la coupole de Sainte-Sophie. En Amérique, la fameuse doctrine Monroë est conforme au génie d'une race accoutumée à tracer d'avance dans le vide le cercle de sa colossale activité, à marquer dans un désert la place d'une future capitale et à disposer de l'avenir avec autant d'exactitude géométrique que de juvénile présomption.

Ce n'est pas qu'en France nous manquions d'idées sur notre rôle dans le monde, mais nous en avons trop qui souvent ne s'accordent pas entre elles, parce qu'elles se rapportent à différentes faces de notre génie et à différentes époques de notre histoire. Depuis la guerre, le sentiment populaire a vécu de l'espoir d'une revanche. Mais un sentiment n'est point une politique; et quand même il s'agirait de reconquérir nos provinces perdues, on commence à comprendre que cette question de frontière, si poignante qu'elle

soit, offre une carrière insuffisante à l'activité d'un grand peuple, ne fût-ce que par l'immobilité qu'elle impose.

A plus de vingt ans d'intervalle, et dans la sécurité relative dont nous jouissons, il est permis de juger les idées directrices qui ont successivement inspiré notre politique extérieure, le degré de confiance que nous pouvons avoir en nous-mêmes et l'avenir qui nous est réservé.

I.

Tout d'abord, il faut faire justice d'une certaine tendance doctrinale qui nous a été bien funeste.

Je ne crois pas qu'à aucune époque on ait fait autant de systèmes et de théories sur la politique que pendant la première moitié de ce siècle et jusqu'en 1870. Dire que l'esprit de la révolution n'a cessé d'agiter l'Europe, c'est exprimer une vérité banale. Mais ce qu'on aperçoit moins, c'est que le ton dogmatique, qu'elle avait mis à la mode, n'est point resté le privilège des révolutionnaires : il a gagné même leurs ennemis, comme, au XVIe siècle, la fureur de la controverse animait également les protestans et les catholiques. Jusqu'aux environs de 1850, tout le monde, en politique, est croyant, ou veut le paraître, le royaliste et le républicain, le réactionnaire et le libéral. La confiance en soi se devine dans le langage, dans les attitudes, dans la manière de porter sa cravate. Les orateurs s'injurient avec le sérieux et la conviction des héros d'Homère. L'idéal gouverne despotiquement la France et l'Europe, car les doctrinaires ne sont que des idéalistes retournés.

Les affaires extérieures n'ont point échappé à cette contagion. Pendant deux siècles, elles avaient été dominées par le calcul et l'intérêt. Quand on se trompait, c'est que le calcul était faux et l'intérêt mal compris. La révolution nous a ramenés violemment à la politique de principes, comme on la pratiquait au temps de Philippe II et des guerres de religion. Sans doute, entre les mains des habiles, les principes ne servent qu'à voiler les intérêts. On a montré comment les révolutionnaires avaient eux-mêmes donné l'exemple, en mêlant naïvement la propagande et l'ambition (1). Il n'en est pas moins vrai qu'on déploie sur le front des troupes le drapeau des idées : c'est assez pour égarer l'opinion. Qui parlait de « sainte-alliance et de « droit divin » avant la déclaration des « droits de l'homme? » Toute l'Europe, ou peu s'en faut, semble saisie,

(1) C'est ce qui ressort du beau livre de M. A. Sorel sur l'Europe et la Révolution.

après 1815, d'une crise aiguë de doctrine. En Espagne, à Naples, dans les Romagnes, en Hongrie, partout on se canonne au nom d'un système. C'est comme une rage d'intervenir et d'édifier péniblement des combinaisons que le premier vent renverse. Les profonds politiques de la Restauration disaient : « Il faut combattre la révolution à Madrid; » — et les troupes françaises, en franchissant la Bidassoa, tiraient d'abord sur une poignée de libéraux français. Plus tard, les libéraux ne laissèrent point de répit aux infortunés gouvernemens qui tâchaient de voir un peu clair dans les intérêts de la France. La Grèce se révolte? vite une flotte à Navarin, une armée en Morée. Le sultan, ce vieil allié de la France, deviendra ce qu'il pourra. — Comment! la Pologne secoue ses fers, et vous n'êtes pas encore en route pour ces plaines qui ont englouti les armées de Napoléon? A quoi pensez-vous donc, triste souverain, fâcheux défenseur de la paix à tout prix? — La révolution de 1848 retentit dans toutes les capitales. L'Italie s'agite; Berlin fait des barricades; Vienne secoue sa léthargie; un parlement se rassemble à Francfort. Et vous, république née d'hier, destinée à périr demain, vous n'avez point une, deux, trois armées toutes prêtes à soutenir la cause des peuples? Vous êtes les prisonniers des odieux traités de 1815!

Et dans cet étrange dialogue, les gouvernemens, au lieu de répondre simplement : « Nous avons autre chose à faire, » — entraînés par l'ardeur de la dispute, disaient, au contraire : « Vous êtes les boute-feux de l'Europe. Nous allons intervenir en sens inverse. Moi, empereur de Russie, je vais châtier les Hongrois et semer des haines irréconciliables. Moi, président de la république française, j'empêcherai les Italiens d'entrer à Rome, et je fournirai ainsi un prétexte aux longues défiances de l'Italie. » Tel était le drame qui occupait le devant de la scène et qui passionnait les spectateurs. Quant aux résolutions sages, aux conquêtes productives, on y faisait à peine attention. Pendant plus de vingt ans, l'Algérie fut discutée. A distance, il nous semble qu'il aurait fallu renvoyer dos à dos les défenseurs du droit divin et les apôtres du droit populaire, chaque fois qu'ils voulaient transporter leur querelle au-delà des frontières. Les uns et les autres se trompaient. Un gouvernement a charge d'âmes; il n'a que faire de redresser les torts et de rompre des lances pour la bonne cause. Sa tâche est strictement limitée par l'intérêt national. Les peuples sont trop différens les uns des autres pour qu'on leur applique les mêmes remèdes. Chacun est juge de ses besoins. C'est en politique qu'on peut dire : « Vérité en-deçà des Pyrénées, erreur au-delà. » Le fédéralisme serait un crime chez nous : c'est la loi fondamentale de la Suisse et c'est la sauve-

garde de la monarchie autrichienne. Mais vers 1830, on était si entêté d'abstraction que les ministres mêmes du roi Louis-Philippe, malgré leur prudence, invoquaient, pour sauvegarder la Belgique, je ne sais quel principe général de « non-intervention, » comme si l'intérêt de la France ne suffisait pas! Et voilà des ministres bien embarrassés avec leur trouvaille qui les aurait forcés d'intervenir dans tous les pays, pour empêcher l'intervention des autres. Mais il fallait une idée générale à tout prix : et les chancelleries de verser des flots d'encre pour ou contre cet axiome rare, « la non-intervention. »

Il y avait bien, chez nous, une tradition de bureaux qui luttait timidement contre l'esprit doctrinaire. Mais que peuvent les bureaux quand ils ne sont pas soutenus par l'opinion? Encore, sous Louis-Philippe, ils avaient pour eux le vieux roi, ce qu'on nommait la politique « du château. » Mais bientôt le château lui-même se retourna contre eux. La doctrine sembla monter sur le trône avec Napoléon III. On vit ce spectacle étonnant d'un empereur improvisé, sacrifiant à ses rêveries les destinées de son empire, et travaillant, de la meilleure foi du monde, à reconstruire l'Europe aux dépens de la France. Partout, excepté chez lui, le droit des peuples lui paraissait sacré. Le culte des nationalités, qui avait défrayé tant de harangues, fut la religion de ce silencieux. C'est le seul fil conducteur qu'on puisse découvrir dans cette politique incohérente qui nous a conduits où l'on sait. Il fut le représentant authentique de toute notre sensiblerie internationale, l'héritier direct de cette opposition qui, depuis plus de trente ans, plaidait chez nous la cause des nations veuves et des peuples orphelins. Seulement il s'avisa de transformer en faits les idées qui flottaient dans l'air. On doit reconnaître, d'ailleurs, qu'il comprenait mieux l'Europe que la plupart de ses détracteurs. Son tort n'est pas d'avoir prévu les métamorphoses inévitables, l'unité de l'Italie, celle de l'Allemagne. C'est d'avoir agi par système, c'est-à-dire en aveugle, prenant, neuf fois sur dix, l'exact contre-pied des intérêts de la France. A la future Allemagne, il fallait des contrepoids : il s'est brouillé deux fois avec la Russie, d'abord en Crimée, puis dans les affaires de Pologne, et il a ruiné l'Autriche par la guerre d'Italie. Par respect pour la théorie des races, il consentait à la spoliation du Danemark et se dédommageait en fondant ce fameux empire latin du Mexique. Encore plus mal inspiré dans ses brusques retours à la politique de tradition, il n'avait pas plus tôt fait l'Italie qu'il la blessait au cœur en lui refusant Rome. Car il n'est rien de pire que ces hésitations tardives quand on est entré dans la voie périlleuse des guerres de principe, des interventions et

des redressemens. Gustave-Adolphe, au moins, ne regardait pas en arrière, lorsqu'il s'engageait à corps perdu contre le vieil empire germanique. Notre triste héros ne sut ni oser, ni se contenir à temps. Il comprit tout et ne profita de rien. De tous les porte-couronnes, il fut le plus chimérique, le plus adonné aux abstractions, le plus égaré par la poursuite d'un vague idéal, le plus étranger aux intérêts positifs qui sont les digues du pouvoir souverain; et sa chute retentissante devrait au moins condamner sans appel l'esprit de système.

Sommes-nous totalement guéris depuis 1870? La manie raisonnante s'est calmée dans le domaine extérieur, et pour cause. On ne nous demande plus de partir en guerre pour propager tel ou tel principe; et si l'on proclame encore, dans des harangues généreuses, que la France est le « soldat du droit, » je suppose que c'est une métaphore. Personne n'exige que nous versions notre sang pour un autre droit que le nôtre. Si la France doit rester un foyer d'idées libérales, que ce soit vraiment à la façon d'un foyer qui échauffe et rayonne de loin. L'Angleterre a inventé le système parlementaire; cependant imagine-t-on M. Gladstone déclarant la guerre à l'empereur Alexandre pour le forcer à convoquer des chambres?

Si quelques débris de doctrines internationales palpitent encore, c'est dans ces paisibles congrès de la paix où les apôtres des États-Unis d'Europe présentent aux nations armées leur inoffensif rameau d'olivier. Cette distraction me paraîtrait sans conséquence si elle ne pouvait encourager à la longue de fâcheuses illusions et porter atteinte à notre virilité. Dignes philanthropes, abbés de saint Pierre égarés dans ce siècle de fer, n'essayez pas de lutter contre la force des choses, ni, comme on disait jadis, de réconcilier le Turc avec la république de Venise: car, une fois pris dans cet engrenage implacable, vous serez broyés bel et bien, vous, votre logique, et votre « clause compromissoire. » Vous vous réveillerez un beau matin, tout pareils à ce personnage de Tolstoï, bon, myope et souriant, qui erre, sans y rien comprendre, sur le champ de bataille de Borodino et promène son rêve humanitaire à travers la mêlée furieuse.

II.

Toutefois, c'est là notre moindre mal. Nous ne péchons guère, aujourd'hui, par excès d'optimisme, mais plutôt par découragement et défiance de nous-mêmes.

Écoutez, non pas les déclarations de tribune, mais ce qu'on dit portes closes, dans l'abandon des entretiens intimes. Une douzaine de fonctionnaires, de soldats, de professeurs et d'avocats, échangent leurs impressions sur la France d'hier et celle d'aujourd'hui. Ils savent assez bien l'histoire et ne sont pas tendres pour leurs devanciers : le faux Spartiate de la révolution, fanatique à froid, le soudard du premier empire, le libéral à tous crins de 1830, le doctrinaire empesé, leur paraissent des fantoches ridicules ; puis, avec un soupir, ils regrettent l'élan de 1792, l'épopée de 1806, l'ardeur généreuse des uns, la gravité imperturbable des autres. « Au moins, disent-ils, ces gens-là croyaient à quelque chose ! » Le militaire s'est tu ; celui-là, sans doute, croit à son drapeau ? Il parle enfin : il est le plus amer de tous. Tirez-le de son métier, où il excelle : il n'aperçoit que le vide. « On doit, dit-il, se jeter tête baissée dans son devoir, sans regarder ni devant ni derrière... » Les optimistes sont rares. Ils inspirent une douce pitié. On les félicite de conserver si tard leurs illusions.

D'où vient cette impression de lassitude ? Est-ce le souvenir de nos défaites ou le mécontentement du train des choses ? Pour en découvrir l'origine, il faut remonter plus haut, jusqu'à cette révolution des idées qui a suivi le coup d'État et dont les derniers effets se font sentir maintenant.

Dans l'histoire de la pensée, sinon dans les faits, on vit rarement une métamorphose aussi soudaine. Notre ancien idéal était à terre. Tant d'ébauches, de conceptions politiques, de rêves, de tentatives avortées, nous accablaient. Il fallut expliquer cette grande faillite. On vit paraître de vigoureux ouvriers qui déblayèrent le terrain et renversèrent pêle-mêle les idoles et les dieux : en première ligne, ces deux maîtres que nous venons de perdre, Renan, Taine, l'un promenant à travers tous les dogmes sa fuyante fantaisie, l'autre ardent, sincère, piochant droit devant lui avec une patience infatigable. Un moment, tout sembla crouler à la fois, le vieux temple et le nouveau, la religion du passé et celle des « droits de l'homme. »

Il est trop tôt pour juger cette œuvre. Parmi tant de ruines, la postérité fera son choix. Elle dira sans doute que cette espèce de révolution intellectuelle était nécessaire au génie français, qu'elle a brisé ce « moule classique » dans lequel il était emprisonné, crevé les abstractions creuses, remplacé la rhétorique impuissante par le sens ondoyant de la vie. Il n'en est pas moins vrai que nos premiers maîtres ont été des démolisseurs, et que nous n'avons pas encore reconstruit. Nous avons couru au plus pressé : nous avons refait la France matérielle ; mais le support moral reste à trouver.

Que nous disaient, en effet, nos oracles? Fallait-il organiser, comme en Allemagne après Iéna, un *Tugendbund*, une ligue de la vertu civique? On nous répondait que le « vice et la vertu sont des produits comme le vitriol et le sucre (1). » Pouvions-nous fonder notre espoir sur les forces incalculables de la volonté humaine? On nous disait que « l'homme est un bourgeon à l'extrémité de l'arbre de la nature, » que tous les événemens sont soumis « à des causes universelles et permanentes... indestructibles et infailliblement dominantes. » Alors, ce n'est vraiment pas la peine de nous déranger: bourgeonneons tranquillement, et le plus agréablement possible, à l'extrémité de notre arbre. Et le dialogue peut se poursuivre ainsi sans trêve. — J'ai foi, dit l'homme d'action, dans l'élasticité de la nation française. — Cela dépend, dit l'homme d'étude, de la race, du milieu, du moment; vous n'y pouvez rien, ni moi non plus. « Le caractère d'un peuple est le résumé de toutes ses actions et de toutes ses sensations précédentes... C'est un poids presque impossible à soulever, puisque chaque minute d'un passé presque infini a contribué à l'alourdir. Pour emporter la balance, il faudrait accumuler dans l'autre plateau un nombre d'actions et de sensations encore plus grand. » — Mais, reprend le politique, la France est un être doué d'intelligence et de réflexion; elle peut s'amender, se corriger... — Illusion! réplique le savant. La France est, comme tout autre pays, l'œuvre « de ces persistantes et gigantesques pressions exercées sur un amas d'hommes, ployés et façonnés par leur effort... Il n'y a ici, comme partout, qu'un problème de mécanique. » Cependant le politique ne se rend pas encore. Il proteste contre ce concours accablant de faits, de preuves, de causes dont on enchaîne sa liberté. Du moins il lui reste la révolution française. Il en désavoue les crimes et les erreurs, mais il a foi dans ce grand souffle qui a vivifié le monde et rajeuni la France. C'est là que le guette l'implacable critique, pour le poursuivre, le traquer dans le dernier refuge de son idéal. D'abord il s'imagine que ce grand mouvement profite à la nation française? Mais elle en mourra peut-être. O gens naïfs qui associez la patrie à vos sublimes espérances! « La vie nationale est quelque chose de limité, de médiocre, de borné. Pour faire de l'extraordinaire, de l'universel, il faut déchirer ce réseau étroit; du même coup, on déchire sa patrie... Il est probable que le XIXe siècle sera considéré dans l'histoire comme l'expiation de la révolution. Les nations, pas plus que les individus, ne sortent impunément de la

(1) Taine, Introduction à l'*Histoire de la littérature anglaise, Origines de la France contemporaine, passim.*

ligne moyenne (1). » Du reste, ne vous y trompez pas! Ce laborieux enfantement, qui a failli nous coûter la vie, n'est, au fond, qu'un avortement. Et, depuis vingt ans, c'est à qui, dans l'école historique, instruira le procès de la révolution, dénombrera les châteaux brûlés, les têtes coupées, les espérances trompées, et nous démontrera finalement que nous devons tomber de l'idéalisme dans le jacobinisme, du jacobinisme dans le despotisme, du despotisme dans l'anarchie, de l'anarchie dans la privation de la vie, où nous aura conduits notre folie. Rien d'étonnant si le pauvre Argan tremble et se tâte, et se croit atteint de toutes les maladies qu'on lui décrit avec complaisance et s'affaisse sur lui-même et demande grâce. D'où viendra la voix mâle qui lui dira enfin : « Eh ! mon frère, je ne vois point d'homme qui soit moins malade que vous. Est-ce un oracle qui a parlé? Personne ne tient entre ses mains le filet de vos jours ; personne ne peut l'allonger ou le raccourcir d'autorité. Songez que les principes de votre vie sont en vous-même... »

On pensera peut-être que ces opinions ne dépassent point un petit cénacle d'esprits contemplatifs et qu'elles n'atteignent pas les hommes d'action. C'est une erreur. Elles pénètrent partout, à travers le roman, le journal, le théâtre même. Les idées ont une force subtile et envahissante qui gagne de proche en proche et se répand à la fin dans les cerveaux les moins lettrés. Elles engendrent ainsi une disposition générale des âmes. A la fin du XVIIIe siècle, tout le monde n'avait pas lu Voltaire et Rousseau ; mais tout le monde était imprégné de leur esprit. C'était alors une confiance superbe dans l'avenir, une ardeur de réforme, une intrépidité de raisonnement qui méprisaient tous les obstacles. Nous sommes précisément au pôle opposé. Tandis que les rois de l'opinion étaient alors les philosophes, les inspirateurs de la nôtre sont des historiens et des critiques. Il y a cent ans, on se jetait vers l'avenir avec une impétuosité téméraire. Aujourd'hui, on semble plier sous le faix du passé, comme ces fils de famille dont les épaules ne peuvent soutenir le poids d'un grand nom. Nos ancêtres touchaient à tout d'une main juvénile et imprudente. Nous hésitons devant la plus simple réforme, tant il nous semble impossible de gouverner ce mécanisme fatal dans lequel l'homme est engrené. Ainsi, les grands esprits traînent à leurs talons tout un peuple d'âmes faibles, trop heureuses d'abriter sous un nom retentissant leur paresse ou leur timidité : bourgeois paisibles et

(1) Voir, dans la *Revue* du 1er juillet 1869, *de la Philosophie de l'histoire contemporaine*, par Ernest Renan.

peu soucieux de nouveautés, dilettantes nonchalans que trouble le bruit de la place publique, viveurs sceptiques, railleurs impitoyables des sentimens généreux, — il se forme je ne sais quelle triste conspiration de toutes les défaillances. Elle a pour mot d'ordre : à quoi bon? La France est trop vieille! Il y a des courans qu'on ne remonte pas! — Certes, vous n'aviez pas prévu ces conséquences de nos doctrines, vaillans serviteurs de la vérité, lorsque, sourds aux bruits du dehors, vous poursuiviez votre labeur acharné dans l'ombre des bibliothèques ou dans la lumière des musées d'Italie. Vous pensiez instruire la France sur ses erreurs et non couper le ressort de son énergie. Vous n'êtes pas directement responsables de ce pessimisme fade que l'effort de votre vie dément; et si la mort ne vous avait pas prématurément fermé les yeux, vous diriez à votre tour : Nous n'avons fait que préparer la tâche; c'est à la nouvelle génération de reconstruire. Elle se croit trop vieille? étrange illusion des générations fatiguées, lorsqu'elles voient sombrer leur idéal! — Le monde est trop vieux, il se meurt! — Qui parle ainsi? Un pape Grégoire, un évêque du IXe siècle, devant les querelles des petits-fils de Charlemagne. — La fin du monde approche! allait-on répétant vers l'an 1000, lorsque les derniers lambeaux de la pourpre romaine se déchiraient dans le chaos féodal. — Seigneur, sauvez-nous, nous périssons! s'écriait Dante devant le déclin du Saint-Empire; et ce qu'il prenait pour la lueur de l'enfer, c'était l'aube de la monarchie française. Ainsi le même cri monotone se répercute de siècle en siècle. Vers l'an 1500, la féodalité se sent vieille. Cent ans plus tard, la société religieuse semble décrépite. Cent ans plus tard, le règne de Louis XIV est une décadence aux yeux de Saint-Simon; et quand l'idée de progrès se glisse enfin dans les esprits, quand la colonne de feu se dresse tout à coup devant cette foule qui jusqu'alors n'apercevait sa route qu'à la lumière du passé, la société appelle de ses vœux un renouvellement complet. Non, rien ne meurt, mais tout se transforme. Ce qui vieillit, c'est votre rêve ou votre chimère de la veille. Ne vous croyez pas perdus parce que nous les avons détruits. Connaissez mieux votre nation, c'est-à-dire vous-mêmes : vous y retrouverez le secret de la vie.

Quand il s'agit d'apprécier la vitalité de la nation française, l'école historique se trompe sur deux points. D'abord, elle attache trop d'importance aux causes fatales. Quoi qu'on en dise, rien ne rendait notre unité absolument nécessaire : ni la race, une des plus mêlées qui soient au monde, ni des souvenirs parfaitement étrangers aux premiers artisans de la nationalité française, ni le climat qui offre des contrastes extrêmes. Nous nous sommes faits nous-

mêmes, par la volonté de nos rois, par le coup d'œil de nos hommes d'État ; et c'est un orgueil qui en vaut un autre. Si je considère quels durs travaux, quelles souffrances, quels sacrifices ont lentement façonné le peuple français, quels sombres défilés il a parfois traversés, — au point que, pendant le XIVe siècle, on a pu se demander s'il ne serait pas rayé du livre de vie ; — si je pense à ces abîmes de misère d'où il a rebondi jusqu'au plus haut degré de prospérité, cette œuvre si humaine et si volontaire me touche plus, je l'avoue, que quelques hasards heureux que la nature aurait semés sur son chemin. Le cours de notre histoire me paraît peut-être moins majestueux, nos origines moins perdues dans la nuit des temps : mais il saute aux yeux qu'ayant été plus d'une fois capables de nous redresser nous-mêmes, nous n'avons aucune raison pour nous endormir dans une résignation léthargique ; et qu'on ne doit ni désespérer d'un peuple que chaque épreuve a rendu plus grand, ni fixer des bornes immuables à sa destinée.

L'autre point, c'est que nous sommes en réalité fort jeunes, puisque, s'il a existé une très vieille monarchie française, l'existence vraiment nationale ne remonte qu'à trois ou quatre siècles au plus. Tout le prouve, jusqu'aux anciens monumens qui couvrent notre sol. A l'époque où des mains patientes élevaient nos immenses cathédrales, existait-il une nation française? On ne connaissait alors que la grande patrie chrétienne, dont ces colosses de pierre semblent les assises inachevées. Et ces remparts auxquels nous suspendons nos charmilles, ces châteaux envahis par le lierre, qui dressent leurs tours sur des douves desséchées, ce sont les débris des petites patries locales qui n'avaient cure du sort de la France. La patrie s'appelait alors Normandie, Bretagne, Guyenne, Provence ; et ces filles du sol et de la race différaient autant les unes des autres que la Bohême de la Hongrie. Tantôt, derrière la longue ligne des falaises de la Manche, une race aventureuse et tenace, aux pommettes saillantes, aux yeux hardis, semblait flairer le vent et guetter la fortune. Tantôt, dans la péninsule bretonne, devant l'immensité morne de l'Océan, à l'abri de ces roches inclinées qui semblent usées par les embruns, une race religieuse et mélancolique élevait, comme une prière, ses clochers de granit devant l'infini des flots. Plus loin, la Vendée, terrible dans ses réveils, sommeillait à demi dans son berceau de haies vives. Puis c'étaient, le long du grand arc décrit par les rivages, des peuples vigoureux, au front durci par le hâle, déjà plus près du soleil, Bretons cuits et recuits par des étés accablans, portant dans le sang les ardeurs et non la gaîté du midi, huguenots de tempérament même avant Calvin ; — puis une fois la

Gironde franchie, je ne sais quel air plus vif et plus léger, une douceur de vivre répandue partout, un peuple spirituel, à la fois calme et remuant, plein d'entraînement dans ses allures, plein de bon sens dans ses actes, le seul peut-être en France qui eût la tête politique, patrie d'Henri IV et de Montesquieu ; — puis la Provence élégante et nerveuse, morceau de Grèce ou de Sicile jeté au pied des Alpes , fragment du monde antique à peine effleuré par la tristesse du Nord, si réfractaire à l'union, qu'il a fallu la plus sanglante croisade pour dompter son génie rebelle ; — tous enfin avec leur caractère propre, leurs annales séparées : l'Auvergne à la tête carrée, le Dauphiné subtil et libéral, la Touraine aimable et sceptique, la Bourgogne sagement équilibrée, la lourde et puissante Flandre, la Champagne à double face, l'une riche et l'autre pauvre, mais toujours narquoise, — tous ces peuples ont formé comme autant de petites nations indépendantes. Leurs anciennes capitales sont encore debout, et l'on distingue, sous leur vêtement moderne, les vestiges de leur manteau royal. Qui confondrait Rouen et Bordeaux, la ville enfumée, processive, dominée par des clochers gothiques, et la cité riante, active, sans fièvre, étalée largement le long de ses vignobles? Ou bien Marseille, la ville grecque, bruyante, étincelante, audacieuse, un peu hâbleuse, secouée par de grands coups de mistral, — et Reims, cette étrange La Mecque de la monarchie française, où la prose présente fait un si parfait contraste avec la poésie du passé, où des files de maisons champenoises, correctement alignées, semblent ramper autour du monument épique sous lequel se courbait le front des rois? — Voilà les matériaux dont la France est faite. Mais leur antiquité doit-elle nous donner le change sur l'âge de notre patrie actuelle? Sans doute, ils font partie de notre âme; mais de la même manière que l'âme des ancêtres revit dans celle de leurs arrière-neveux, qui leur ressemblent et cependant sont autres. Étrange aberration de l'esprit historique, si les vivans, à force de méditer sur des tombeaux, se croyaient morts, et sentaient peser sur leur tête le poids des siècles éteints!

Notre France, à nous, commence à peine au temps de Jeanne d'Arc, lorsque cette fille sublime, faisant descendre le ciel en terre, intéressa les milices célestes à l'expulsion des Anglais. Cette France rassemble ses tronçons épars sous Louis XI. Dans la fermentation de son adolescence, elle déborde sur l'Italie, mais pour rentrer bientôt dans ses frontières qu'elle achève peu à peu de remplir, comme on voit la Loire, un instant débordée, reprendre son cours majestueux et inégal dans le lit royal que la nature lui a tracé, découvrir et submerger tour à tour les îlots dont elle est semée.

A travers ses crises de croissance, à peine ralenties par les discordes religieuses, nous la voyons se fortifier, puis, reprenant sa marche, rompre le cercle dans lequel la maison d'Autriche essaie de l'enfermer. Inquiétante par sa grandeur même, sans cesse refoulée dans ses frontières par la jalousie de ses voisins, tantôt victorieuse et tantôt vaincue, elle poursuit un travail d'assimilation grandiose qui rappelle les évolutions de la nature, et qui transforme, en un seul et même être, des êtres dispersés. Elle enseigne la discipline à ses membres ; elle instruit à l'abnégation l'égoïsme de clocher. L'orgueil des petites patries locales se subordonne à l'intérêt de tous et accepte, au lieu d'une indépendance sans horizon, une place modeste, mais utile, dans le grand corps national. La Rochelle n'est plus la citadelle des protestans : mais elle est la main de la France tendue vers les Antilles, jusqu'au jour où Nantes, mieux située, la supplante. Bordeaux n'est plus le quartier-général des Anglais en France, ni même la cité tumultueuse qui refuse l'impôt à François Ier : mais elle devient le grand entrepôt du midi, et, trafiquant avec ses anciens maîtres, emplit d'or anglais les coffres de la France. La Normandie n'est plus une menace ou une proie ; c'est un rempart et un grenier qui tour à tour protège ou alimente les bouches de la Seine. La Bretagne, ce môle de granit jeté sur l'Océan, remplit à peu près le même office en faveur de la Loire. Les vaillantes cités du Nord, d'humeur si belliqueuse, cessent de batailler pour leur compte et défendent de leur triple cuirasse l'intégrité du territoire. D'autres villes, bien placées sur les artères nationales et sur les nœuds des grandes routes, centres nerveux du pays, croissent et prospèrent aux dépens de leurs anciennes rivales ; et la métamorphose se poursuit sans relâche, à mesure que le flot de vie, circulant dans ce grand corps, élimine les parties caduques et suscite de nouveaux organes.

Que cette œuvre gigantesque ait eu ses excès et ses crimes ; qu'elle ait effacé mal à propos l'originalité provinciale, étouffé des plaintes légitimes, qu'on ait abusé de la vieille devise : « Une foi, une loi, un roi, » c'est possible. Cependant la nation tout entière, réparant ses erreurs et ses pertes, n'a cessé de pousser des rameaux et de reverdir à chaque tournant de siècle. On la vit enfin se dresser comme un nouvel être dont l'image obsède notre mémoire, depuis le jour où des cartes encore grossières fixèrent les profils familiers de nos côtes et les imprimèrent si avant dans les cœurs, que ce portrait de la France, suspendu jusque dans les chaumières, remplace, aux yeux des humbles, tous les portraits d'ancêtres. Les regards, s'élevant au-dessus de l'horizon domestique, s'accoutumèrent à em-

brasser ce magnifique ensemble de plaines, de montagnes et de fleuves, qui, d'une mer à l'autre, et des Alpes aux Pyrénées, représente pour nous l'apparence terrestre de la patrie. La Providence elle-même semblait dérouler pour notre usage le cours de ces douces rivières qui circulent sur notre sol comme un sang égal dans un corps bien portant. Nous ne fûmes pas éloignés de croire que les monts couronnés de neige étaient les poumons de la France et distillaient pour elle l'eau pure des sources et la rosée des pluies bienfaisantes. C'est que, nulle part au monde, les âmes et le sol n'ont contracté d'alliance plus intime et plus forte. Nul autre fragment d'astre habité par des hommes n'a pris au même degré les proportions d'un grand être dont toutes les parties se tiennent par des liens indestructibles, au point qu'à certaines heures, la France tout entière paraît secouée par le frisson d'une même idée, comme par un vent d'ouragan qui soufflerait de Dunkerque à Marseille. Cette unité puissante a fait sa force sous les gouvernemens les plus détestables. Frédéric II, qui méprisait Louis XV, respectait malgré lui le pays dont il apercevait les contours énergiques derrière un fantôme de roi. Elle nous a sauvés dans la catastrophe de l'ancien régime et sous les gouvernemens éphémères qui se sont succédé depuis. Et l'on voudrait nous faire croire qu'elle n'est plus que le squelette d'un vieillard, que l'apogée de notre vigueur est en arrière, et non pas en avant? Quoi! lorsque tant de signes nous montrent que notre croissance n'est même pas achevée! Nos membres sont robustes, mais, en fait de conscience nationale, nous sommes presque des enfans. C'est au début du siècle, c'est-à-dire hier, que des Français conspiraient avec l'étranger. Qui oserait le faire aujourd'hui? Et pour l'intelligence, la France est-elle un être terminé ou une magnifique ébauche qui s'achève? Nous avons émancipé le serf de la glèbe, mais son cerveau n'est point encore dégrossi. Tous les jours la lumière descend peu à peu, et les aveugles voient, les sourds entendent, entraînés à leur tour dans le cercle de la conscience nationale. Et nous serions un peuple vieux, fini, quand l'œuvre la plus importante, celle de l'éducation, est à peine commencée? Notre course serait épuisée par le grossier travail de la croissance matérielle? Mais que les sceptiques considèrent ce pays lui-même, et qu'ils disent s'il ressemble au corps d'un homme mûr qui, ayant dépassé le point de sa perfection, n'a plus qu'à dépérir. Il y a cinquante ans tout au plus que la France est sillonnée de routes; dix ou vingt ans que les chemins de fer la percent de part en part; et les conséquences de cette dernière mue de l'âge, nous les découvrons à peine. C'est seulement maintenant que ce grand corps va posséder la souplesse, l'élasticité, la détente qui lui

manquaient. Toutes les prédictions des sages se trouvent renversées par ce seul changement. Ils gémissaient sur les dangers de la centralisation : ils nous montraient des provinces inertes, des extrémités refroidies, une tête congestionnée, d'autant plus dangereuse que les membres la suivaient de loin sans la comprendre. Les communications rapides rétablissent les niveaux. Désormais, il n'y a plus deux Frances, l'une active et dirigeante, l'autre passive et dirigée, mais une seule, à travers laquelle les idées se répandent plus vite que le train-éclair ; et ceux qui se lamentent encore sur la perte des originalités provinciales commettent un singulier anachronisme, car ils n'aperçoivent pas que la suppression des distances achève l'œuvre de nos pères et lui rend son équilibre : ce qui faisait l'anémie des membres était moins, comme on l'a dit, la grosseur de la tête qu'une circulation lente et inégale. Ces changemens crèvent les yeux ; mais il nous manque un certain recul pour en saisir la portée. Combien voyagent par le chemin de fer, dont les opinions vont encore en patache !

De quelque côté que je jette les yeux, je vois un pays en pleine sève, en plein travail, et par conséquent une nation jeune, si je fais dater sa virilité du jour où elle a pris conscience d'elle-même. Jusque dans ses fautes, qui dénotent plus d'inexpérience fougueuse que de découragement, il m'est impossible d'apercevoir ces symptômes de décrépitude que des esprits chagrins se plaisent à signaler. C'est la première querelle qu'il fallait vider à tout prix. Les pessimistes font bien de rester chez eux et de se délecter au spectacle de leur propre sagesse. Les simples, qui ont moins de lecture et plus de foi, leur passeront toujours sur le corps.

III.

Soit, nous dit-on, le vieux tronc de la France peut reverdir sur place : mais il n'étendra pas plus loin ses racines et ses branches. Notre essor extérieur est arrêté. Les occasions favorables ont fui. Nos rivaux ont formé autour de nous un cercle infranchissable. Il nous reste la vie, mais notre prestige est mort. Consolons-nous en lisant nos annales. « Il n'y a point, dit Prévost-Paradol, de milieu pour une nation qui a connu la grandeur et la gloire entre le maintien de son ancien prestige et la complète impuissance. Il faut se tenir ferme ou rouler jusqu'en bas de la pente... Jamais, dit-il encore, depuis que le monde existe, l'ascendant, ou, si l'on veut, la principale influence sur les affaires humaines n'a passé d'un État à l'autre sans une lutte suprême qui établit, pour un temps

plus ou moins long, le droit du vainqueur au respect de tous. » Et ce demi-prophète, écrivant à la veille de la guerre, conclut ainsi : « Que l'union de l'Allemagne en un seul État s'achève en face de la France inactive ou devant la France vaincue, c'est, d'une façon ou d'une autre, l'irrévocable déchéance de la grandeur française (1). »

Langage de grand seigneur, qui ne sait point s'arrêter à mi-chemin de la ruine, et plutôt que de se contenter d'une fortune ordinaire, joue son va-tout sur la rouge ou la noire; — fierté d'une race toujours prête, pour emprunter le noble style de Paradol, à « jeter l'épée de Brennus dans la balance des affaires humaines ! » J'y trouve les restes d'une politique fastueuse. J'y trouve aussi une conception particulière de la civilisation qui, depuis l'enfance, fait sonner à notre oreille les mots de « grandeur, prestige, ascendant, prépondérance. » Tous les anciens précis d'histoire universelle se contentent de cette vue sommaire : « l'empire du monde, » comme on disait jadis, passe des Égyptiens aux Babyloniens, des Babyloniens aux Perses, des Perses aux Grecs, des Grecs aux Romains. C'est le raisonnement de Petit-Jean : il dure encore. Seul, le peuple dominateur existe : les autres ne sont rien. Par conséquent, le but de toute politique est d'obtenir « l'empire. » Quand on le perd, on n'est plus qu'un acteur déchu. On va rejoindre le chœur des peuples modestes qui se tiennent au fond de la scène, dans une attitude respectueuse.

J'admire en vérité cette philosophie superficielle qui se résume ainsi : « J'avais des frères plus jeunes et plus faibles que moi. J'ai fait tout mon possible pour entraver leur croissance. J'étais alors heureux, car j'étais le plus fort. Ils ont grandi : quelques-uns m'atteignent ou me dépassent. Donc je n'ai plus qu'à me jeter à l'eau. » Cependant, depuis Machiavel, toute la diplomatie vit sur cette belle idée. Le fameux équilibre européen n'est que la ligue des faibles contre l'appétit des plus forts. Cette lutte sans merci est-elle le dernier mot de la sagesse? Sommes-nous éternellement condamnés à nous battre en champ clos pour une question de prépondérance? Ou bien est-ce un dernier vestige des préjugés gothiques?

Ici, les diplomates nous arrêtent; j'entends ceux de la vieille école : « Juger l'Europe! critiquer l'antique et subtil jeu de bascule! Mais, monsieur, vous qui parlez, connaissez-vous seulement les élémens du métier? Savez-vous ce qu'on appelle la constellation des puissances? Possédez-vous le langage des proto-

(1) Prévost-Paradol, *France nouvelle,* liv. III, ch. III.

coles? Savez-vous parler tout haut d'équilibre et de justice, et vous réserver secrètement tous les avantages? Avez-vous étudié, dans le dernier siècle, les guerres de succession d'Espagne, de Pologne, d'Autriche? Et cette illustre guerre de sept ans où nous nous dédommageâmes de Rosbach en signant ce fameux pacte de famille, qui n'a servi à rien qu'à entraîner l'Espagne dans quelques aventures coûteuses? Connaissez-vous par le menu les transferts, les partages et les clauses de reversion? Dans notre siècle, êtes-vous pénétrés de cette grande politique du congrès de Vienne, dont il ne reste que des miettes, de ces congrès de Laybach, de Troppau, de Vérone, où se décidait le sort de Naples et de l'Espagne qui ne s'en doutent guère aujourd'hui? Avez-vous médité sur le grave incident des mariages espagnols, d'où devaient sortir de si solides alliances pour la monarchie française, laquelle, par malheur, est détruite? Enfin, avez-vous approfondi cet abîme de la question d'Orient? Comprenez-vous pourquoi les puissances, qui ont tant de tendresse pour le sultan, l'ont affectueusement battu et lui ont enlevé paternellement tant de provinces, afin de mieux assurer l'intégrité de son territoire? Si vous ne tenez pas le fil de cette admirable politique, vous ne connaissez pas le fin du fin, la profondeur insondable de nos combinaisons. En un mot, vous n'êtes que de méprisables écoliers. » — « Soit! pourrait-on répondre. Nous ne savons pas vos finesses, mais nous sommes des gens de bon sens; nous jugeons le système par ses résultats. » Deux siècles sont peu de chose dans l'histoire de l'Europe. Ne disputons pas sur des misères, mais considérons le point de départ et le point d'arrivée de tout ce grand travail.

La voici, cette Europe, telle qu'elle est sortie des mains de la nature : petite, en comparaison des immenses continens qui l'entourent, ne formant même pas un monde distinct et capable de se suffire à lui-même, mais greffée, en quelque sorte, sur l'Asie, et puisant à l'origine dans ce vaste réservoir d'hommes, comme la greffe se nourrit de la sève de l'arbre. La voici toute en presqu'îles, et en promontoires, baignée, articulée, découpée par la mer qui semble avoir détaché ce morceau du bloc massif de l'Asie pour le ciseler avec amour. Là, dans cette atmosphère marine, sous un ciel souvent voilé de brume, les vents glacés, les chaleurs énervantes du vieux continent se tempèrent et se fondent, l'homme se redresse, la cité naît...

Certes, sur ce terrain si bien préparé, il semblait que l'ordre politique n'avait qu'à couronner l'ordre naturel, profiter de la découpure des côtes et du voisinage des mers, créer les grands centres dans les endroits les plus favorables au commerce ou à la

domination, enfin utiliser pour le mieux ce mélange de terre et d'eau salée qui paraît le vrai domaine de l'homme civilisé. Ainsi firent les anciens dans leurs premières ébauches. Les confédérations de villes semblaient se former d'elles-mêmes dans les sites les plus avantageux. La civilisation naissante se mariait aux accidens du sol. Les embouchures des fleuves, les baies profondes et bien abritées, les caps, nids d'oiseaux de proie qui dominent la mer, florissaient en forme de cités, de ports et de citadelles. Peu à peu, les côtes se couvrirent d'une végétation de temples et de palais, de remparts cyclopéens ou de blanches colonnades. Les petites patries grandirent autour des statues de leurs dieux, laissant, il est vrai, derrière elles d'immenses espaces vides dans l'intérieur des terres mal explorées, de sorte que le monde antique ressemble à la façade magnifique d'un édifice inachevé.

Notre Europe moderne s'est bâtie sur un tout autre plan. Ses premiers constructeurs étaient profondément imbus de l'esprit continental, et pendant des siècles ils ont tourné le dos à la mer. Pour peupler ces vastes contrées que les anciens n'avaient fait qu'effleurer, il a fallu sans doute jeter dans le moule européen un métal plus solide et plus résistant. Il a fallu que des peuplades sauvages vinssent tour à tour s'asseoir sur ces terres longtemps incultes, et que leurs yeux, accoutumés aux horizons monotones de la plaine, n'eussent pas besoin, pour vivre, du spectacle changeant de la mer. Il a fallu former ainsi lentement des générations d'agriculteurs satisfaits de la glèbe et des générations de guerriers qui mettaient le bonheur suprême dans le gouvernement absolu de quelques lieues carrées. A travers ces luttes obscures, les États modernes ont été construits pièce à pièce. Il n'en est pas un, de la Baltique à Gibraltar, et de la Tamise à la Néva, qui ne sorte d'un donjon féodal, comme le chêne sort du gland; et l'on peut dire que jamais artisans d'une grande œuvre n'ont eu moins conscience de ce qu'ils faisaient. Leur horizon, c'est la plaine et le fleuve que surplombent leurs créneaux. Ils sont épris de la terre comme un paysan de nos jours; ils s'arrondissent par les armes ou par la chicane; ils ajoutent la colline à la colline, se poussent, s'étendent, mais à la manière des taupes, en aveugles, qui creusent leur galerie d'un monticule à l'autre. Enfin, ils atteignent la mer! Vont-ils pousser le cri de délivrance des dix mille Grecs retrouvant l'Hellespont? La mer! c'est-à-dire le mouvement, l'aisance et la liberté! Nullement : ils en ont peur. Sauf quelques hardis pirates qui l'écument depuis des siècles, tous ces barons la regardent, sans la voir, de leurs gros yeux pleins de rêve. Il leur faudra d'autres siècles encore pour apprendre à s'en servir. Les électeurs

de Brandebourg, les chevaliers Teutoniques, ne pensent qu'aux Slaves; ils abandonnent la Baltique aux marchands de la Hanse. Les rois de Hongrie ne font que parader sur le littoral de l'Adriatique: la moindre ligue des cités de la côte les fait trébucher. La maison d'Autriche convoite les plaines de la Lombardie, mais elle abandonne aux sables les ports dalmates qu'elle a sous la main. L'Angleterre elle-même, jetée en avant de l'Europe comme un navire toujours prêt à lever ses ancres, l'Angleterre garde l'esprit continental jusqu'au règne d'Élisabeth. Non-seulement elle s'allonge péniblement dans son île, mais elle médite un établissement en terre ferme. Qui penserait aujourd'hui que ce peuple, dont le pavillon flotte sur les deux hémisphères, attachait autrefois plus d'importance à la possession de Calais ou de Dunkerque qu'à son développement maritime? Qu'il a subi, plutôt que préparé sa fortune, et que la Providence, en lui fermant le chemin du continent, a dû le pousser presque malgré lui sur la voie de ses plus grands triomphes?

Sans doute, cette longue enfance a permis aux nations modernes d'atteindre une solidité que les anciens n'avaient jamais connue. Mais il est impossible que l'édifice européen ne se ressente pas d'une construction entreprise sans vue d'ensemble, et souvent contre les lois naturelles, au hasard des conquêtes et des mariages princiers. Il est impossible qu'il ne s'y rencontre pas des lacunes, des porte-à-faux, et que les premiers architectes ne soient pas en partie responsables des méprises de leurs descendans.

L'exemple le plus frappant, c'est le sort de la Méditerranée. La nature a-t-elle jamais parlé plus clairement? Quel berceau pour une grande civilisation! Il n'en est pas de pareil au monde. Ailleurs, la mer immense, glaciale ou torride, repousse l'homme. Ici, plus qu'à demi prisonnière, elle paraît solliciter ses efforts. On dirait que cette fille de l'Océan, après avoir franchi les colonnes d'Hercule, a été prise au piège, enfermée dans un lit de rivages escarpés ou brûlans, et que son inquiétude éternelle est venue expirer devant le calme des cimes. Alors a commencé son ménage orageux, mais fécond, avec les trois continens. Le désert d'Afrique souffle sur elle son haleine enflammée. L'Europe lui envoie des brises rafraîchissantes. Le vent sec d'Asie déchire ses brouillards. C'est dans l'air pur et serein de cette région bénie, au pied des promontoires sculptés par la tempête, devant le rideau alterné des montagnes, que le monde, encore jeune, a salué Amphitrite: la déesse au regard profond traversé de reflets glauques, au geste alangui, remplaçant le grand balancement de l'Océan par la molle caresse des rivages, étalant ses formes divines et fuyantes

dans les anses et dans les golfes, et portant sur son sein la riche broderie des îles, avec des réveils de colère, puis des apaisemens délicieux, tandis que le souffle confondu des trois continens semble bercer son sommeil.

Aussi les races s'ennoblissent à mesure qu'elles peuplent les bords de ce lac enchanté. Les hordes informes s'éclairent d'un rayon d'en haut, lorsque, au sortir des plaines immenses, elles viennent baigner leurs pieds dans le flot bleu. La tribu, cette vague de la plaine terrestre, dépose une partie de ses fureurs au seuil de ce paradis. L'homme se dégage de l'animal. Contemplant, du haut des montagnes, les ondulations des rivages, les langues de terre blonde dont les nervures solides s'étendent comme des mains sur la moire des flots, les îles marbrées de forêts aux feuilles luisantes et tenaces, les baies arrondies, intimes, où des raies de verdure plus claire trahissent des sources cachées, l'homme a senti que ce domaine était taillé pour lui de toute éternité, et qu'il n'y manquait que son âme pour réfléchir, comme en un miroir ardent, les clartés du ciel, les tons chauds de la terre et les frémissemens de la mer.

Voilà ce que la nature a fait pour l'Europe. Mais l'histoire? Les peuples de l'antiquité, tout en se disputant ce domaine, n'en ont jamais rompu l'harmonie. Pour eux, les termes d'Europe, d'Afrique et d'Asie désignaient moins des continens distincts que les rivages correspondans du grand lac central. Un jour même, la domination romaine fit, de cet ordre naturel, la base d'un système politique, et souda ensemble toutes les parties d'un vaste cercle dont tous les rayons convergeaient vers la Méditerranée. Pour un Romain du siècle d'Auguste, la rive africaine était aussi familière que la banlieue de Rome. Pour un contemporain de Constantin, l'Asie-Mineure, réserve de l'empire, n'était que l'Europe prolongée.

Nos lourds ancêtres ont changé tout cela. Au moyen âge, tandis qu'ils étalent dans leurs petites cours leur faste de parvenus, la Méditerranée est aux Arabes, et l'Europe finit à quelques pas de Roncevaux. Les croisés s'élancent à la conquête du saint-sépulcre; mais la mer est pour eux moins un véhicule qu'un obstacle. Il faut voir l'inquiétude de ces braves chevaliers quand ils s'embarquent avec leurs pesans destriers. On dirait que cette nourrice du monde antique les frappe d'impuissance. Rois en quête d'aventures, aventuriers en quête de royaumes, profonds politiques ou croyans inspirés, tous après quelques années d'efforts, échouent misérablement sur la rive opposée. A la fin des croisades, le divorce est consommé. Les rivages d'Asie et d'Afrique appartiennent pour toujours au Croissant, et les princes chrétiens, absorbés par leurs rivalités, s'aperçoivent à peine qu'ils délaissent la plus belle

partie de l'héritage européen. C'est à l'heure où les nations s'éveillent que se consomme le lâche abandon de Constantinople. Par une ironie suprême, au moment même où Colomb découvre l'Amérique, où Vasco fait le tour de l'Afrique, un marchand chrétien ne peut trafiquer en sûreté sur les bords de la Méditerranée. Ces hommes si hardis se familiarisent avec l'Océan et rêvent dans l'autre hémisphère des royaumes de Golconde : mais ils laissent Venise et Gênes aux prises avec le Turc. Faire la police du lac central est une œuvre au-dessus de leurs forces.

Du moins la diplomatie, dans son beau temps, a-t-elle essayé de combler une si étrange lacune? A-t-elle redressé l'édifice du côté où il penchait? C'est bien le dernier de ses soucis. Quand elle oppose puissance à puissance, quand elle pratique, dans le sol de l'Europe, ses mines et ses contre-mines, son horizon ne s'étend pas jusqu'à la Méditerranée, pas même jusqu'à la Hongrie, qui est entre les mains de l'Infidèle. Passe encore au temps de la lutte pour l'existence, quand il s'agit, pour un peuple, d'être ou de ne pas être, de repousser l'Espagne ou de contenir l'Empereur. On conçoit qu'au moment de signer le traité de Munster ou la paix des Pyrénées, les diplomates remettent à des temps plus calmes le châtiment des Barbaresques. Mais que dire de ces savantes négociations qui remplissent le XVIIIe siècle, de ces partages, de ces transports de souverains nomades d'un bout à l'autre de l'Europe, de ces guerres sempiternelles à la fin desquelles personne ne sait plus ni pour qui ni pourquoi on se bat, lorsque tous les artifices des chancelleries ne vont pas jusqu'à empêcher des chrétiens de recevoir le fouet sur la côte d'Afrique? Je louerai tant qu'on voudra la profondeur de nos hommes d'État, l'éclat d'un grand règne, l'habileté d'un Lionne, la souplesse d'un Torcy, la sage temporisation d'un cardinal Fleury, l'imagination d'un Belle-Isle, la dextérité tardive d'un Choiseul ; mais je pense malgré moi à ces pauvres diables qui traînaient le boulet « en Alger ; » ils me gâtent la politique à secrets et à révérences de tous ces grands seigneurs. Je ne puis oublier que, pendant trois siècles, le pirate était si bien entré dans nos mœurs, qu'il a défrayé toute une littérature, depuis Cervantes jusqu'à Lesage. Personne ne semblait sentir la honte qu'il y avait pour l'Europe à trembler devant quelques corsaires embusqués dans les ruines du monde antique.

Contemplant enfin cette Europe telle que la diplomatie nous l'a léguée, j'y vois un enchevêtrement de frontières, un paradoxe d'équilibre, des contrastes et des contradictions, qui semblent l'œuvre du hasard plutôt que de la réflexion. Je vois les peuples semblables à des armées qui auraient pris racine sur le champ de

bataille dans l'ardeur du combat, les unes ébauchant quelque mouvement tournant, les autres enfoncées comme un coin dans les flancs de leur adversaire. Nulle part, l'homme n'a repétri son domaine d'une main plus énergique; mais, nulle part, il ne s'est montré plus dédaigneux de l'ordre naturel. Son ferme vouloir, il l'a écrit en caractères frappans sur les montagnes de la Suisse, sur les digues de Hollande ou dans la sablière du Brandebourg. Son dédain et sa négligence, on en trouve les traces dans toute l'Europe orientale, sur ce bas Danube qui coule misérable et pauvre entre trois ou quatre peuples rivaux, dans ces Balkans où la mosaïque des frontières semble un défi perpétuel contre le sens commun, sur ces rivages intérieurs, berceau du monde antique, si violemment séparés, qu'entre Ceuta et Gibraltar, à une portée de canon, il y a plus de distance morale qu'entre Londres et Calcutta. Tel est le chef-d'œuvre de l'esprit continental. Sans doute, il faut s'incliner devant les faits. Mais je sens fléchir mon respect pour ce fameux équilibre qui nous a légué des difficultés presque inextricables. Bien loin de voir dans le passé le point culminant de la grandeur européenne, l'œuvre de nos pères, considérée dans son ensemble, me paraît essentiellement provisoire et sujette à revision.

IV.

En France, il est permis de dire que nos princes, admirables dans la construction de notre unité, quand ils eurent une fois formé ce grand corps, ne surent point s'en servir.

La France a trois faces et trois destinées : l'une tournée vers le continent, les deux autres qui regardent la mer intérieure et l'Océan. La plupart de nos rois ne virent que la face continentale. Ils mirent trop longtemps leur confiance dans ces chicanes féodales, qui, pour les esprits supérieurs, pour un Frédéric par exemple, ne sont que le masque de la raison d'État. Comme les autres princes de la chrétienté, ils avaient toujours deux procès ouverts : un procès de famille et un procès de mur mitoyen. Par l'un, ils faisaient valoir les droits de leur maison; par l'autre, ils arrondissaient leur domaine. L'un s'étendait très loin, car le noble sang de France avait été semé un peu partout; l'autre était plus lucratif et permettait de s'adjuger ce qui vous tombait sous la main. Mais il fallait juger ces querelles pour ce qu'elles valaient : ce vieux moule de procédure devait se briser de lui-même, dès que la nation aurait achevé ses formes complètes; elle devait le rejeter, comme le papillon se

débarrasse de sa chrysalide. Il n'en fut rien. Nos rois ne cessèrent de soutenir les intérêts de leur maison au-delà des Alpes, au-delà des Pyrénées. Ils crurent faire les affaires de la France en installant des Bourbons à Madrid, à Naples, à Parme ; et c'est pour ce grand objet qu'ils imposèrent à la France le fardeau des guerres les plus sanglantes, les plus longues et les plus inutiles. Rarement on vit un plus bel exemple d'infatuation monarchique. « L'État, c'est moi. Donc la chose publique est intéressée à ce qu'un de mes arrière-neveux donne des lois à la Sicile. Du reste, est-ce que les affaires d'Europe ne se traitent pas en famille? Nous sommes, bien comptés, cinq ou six têtes couronnées qui nous plaidons les uns les autres et disposons des peuples. Si j'installe mon petit-fils à Madrid, il n'y a plus de Pyrénées. » Or, après ce grand effort, qui nous coûta treize ans de la plus effroyable lutte, huit autres années ne s'étaient point écoulées que nous étions en guerre avec l'Espagne!

Cependant le commerce gémit, nos ports languissent, nos colonies tombent aux mains des Anglais. — « Que nous importent ces intérêts de marchands! disent les princes. Que ces gens-là se tiennent à leur place! Nous consentons à ce qu'ils figurent parmi les accessoires de nos apothéoses, à côté des nègres et des sauvages que les peintres de cour prosternent au pied du trône. Il ne nous déplaît pas qu'on nous représente fondant des manufactures en costume d'empereur romain, et recevant les hommages du commerce et de l'industrie, sous la forme de créatures opulentes qui versent à nos pieds des cornes d'abondance. C'est le décor pompeux d'un beau règne. Mais nous faire marchands nous-mêmes? disputer pour quelques arpens de neige au Canada, pour les épices des Indes? Fi donc! » En revanche, s'il est question des secrets des cours, des trames de Vienne ou de Madrid, d'un infant à placer, le souverain se réveille : il fait son métier de roi. C'est ainsi qu'on a pu dire de Louis XV lui-même qu'il connaissait l'Europe. Plût au ciel qu'il l'eût moins connue, et qu'il se fût soucié davantage de Dupleix et de La Bourdonnaye!

Le résultat, le voici : deux nations devancent les autres, et prennent en même temps leur élan, la France et l'Angleterre. Vers le milieu du XVIIe siècle, la France est sans contredit la plus forte et la mieux douée. Bien ramassée dans la main de ses princes, elle s'étend à l'aise sur un magnifique territoire. Elle touche, par ses deux mers, le monde ancien et le monde nouveau, l'Orient et l'Occident. Ses aventuriers jalonnent l'Amérique, son influence domine à Constantinople. Dans une position si avantageuse, elle semble taillée tout exprès pour devenir le régulateur et l'entrepôt de l'Europe. L'Angleterre

est faible, divisée, déchirée par les factions, resserrée et comme reléguée dans son île. A peine est-elle encore maîtresse de cet étroit domaine. L'Écosse ne la suit qu'en murmurant. L'Irlande est en pleine révolte...

Retournez le tableau. Mesurez, cent ans plus tard, la courbe décrite par les deux nations. Cherchez où se trouve le balancier de l'Europe, l'entrepôt du monde, l'empire de l'Océan et bientôt celui de la Méditerranée. Est-ce en France? Qui profite des discordes du continent, les déchaîne et les contient tour à tour, sans cesser de croître et de s'enrichir? Est-ce la France ? Lorsque les Anglais eurent renoncé pour eux-mêmes à tout établissement continental, comme ils retournèrent à leur profit le fameux équilibre européen! Avec quelle aisance on vit leur vaisseau léger se mouvoir à travers ces lourds États encore empêtrés dans leur cuirasse féodale!

Méditons à notre tour les leçons de l'histoire. On croit avoir tout dit lorsqu'on a parlé de la nonchalance d'un Louis XV, de son égoïsme et de ses maîtresses. Cependant, Charles II d'Angleterre, qui n'était ni moins égoïste, ni plus appliqué, n'a pas fait tant de mal à son pays. Les vices des princes sont moins graves que leurs erreurs, surtout quand ces erreurs sont celles de tout un peuple. La nôtre, au XVIIIe siècle, c'est le préjugé continental. C'est une diplomatie qui tourne le dos à la mer et qui refait sans cesse sa toile de Pénélope, les yeux fixés sur la maison d'Autriche. Sommes-nous guéris de la politique à idée fixe? Mettez l'Allemagne au lieu de l'Autriche, et vous verrez que nous ressemblons terriblement à nos pères. Comme eux, nous fondons des colonies, mais à regret et en maugréant, toujours prêts à jeter à la mer cette inutile cargaison. Cela nous paraît une tâche sans gloire, le contraire de la grande politique. Nous ne marions plus les infants, mais le moindre pouce de terrain gagné ou perdu sur le continent nous paraît plus précieux que tout l'empire des Indes. Qui croirait qu'un baron féodal sommeille dans le cœur du moindre bourgeois de la rue Saint-Denis? Ne lui parlez pas, à cet homme, de 15 millions de cliens au Tonkin, de la Chine entr'ouverte, d'un avenir immense : il ne vous écouterait pas. Ne cherchez point à lui démontrer, chiffres en main, qu'un grand port, bien outillé, pourvu de relations étendues, rapporte davantage aujourd'hui que deux ou trois départemens. Il ouvrirait de grands yeux et vous croirait fou. Comme Panurge, il veut avoir un pied en terre et l'autre qui n'en est pas loin. Il ne comprend que ce qu'il peut voir et toucher ; par exemple, une bonne bataille à sa porte, qui fera trembler sa maison. L'honnête moyenne dont se compose l'opinion ne voit rien au-delà.

Or, pendant que nous nous attardons dans la contemplation du

passé, tout se transforme autour de nous. Les grands États, victimes de leur croissance imparfaite, se poussent péniblement vers la mer. La Prusse féodale adapte tant bien que mal, au corps germanique, les vieux organes maritimes de la Hanse ; l'Autriche ressuscite Venise dans Trieste ; l'immense Russie tâtonne encore pour trouver la mer libre et se plaint des détroits qui l'étranglent.

Et nous, les enfans gâtés du ciel, ferons-nous comme le lièvre avec la tortue ? Perdrons-nous une fois de plus l'avance que nous avons sur les autres? Notre admirable marine militaire sera-t-elle une arme de parade, ou l'instrument d'une résurrection? Verra-t-on encore un grand citoyen vilipendé, traîné dans la boue, pour nous avoir donné, au-delà des mers, presque l'équivalent de nos provinces perdues ? Entendra-t-on des cris d'alarme, chaque fois qu'un soldat français mettra le pied sur un nouveau point du globe ? Et ces amers contempteurs de la royauté, qui a perdu les Indes, combien laisseront-ils échapper d'Égyptes? En un mot, la France est-elle destinée tantôt à se consumer, tantôt à végéter sur place, ou prendra-t-elle enfin son essor à travers le monde?

V.

On nous dit : « C'est impossible. Tout parallèle entre la France et l'Angleterre est souverainement injuste. La Grande-Bretagne est une île, nous sommes un morceau de continent. La Grande-Bretagne, enfermée dans des frontières précises, a pu saisir au juste la limite de sa croissance, et se retourner ensuite vers la mer. La France, fortement unie, mais mal bornée, a perdu un sang précieux par une frontière ouverte. On dirait qu'elle tend les bras vers l'Océan, mais que, prise à dos par l'Europe, elle ne peut se détacher des rivages. N'accusez donc pas la politique, mais plutôt la nature : après nous avoir d'abord parlé clairement, elle nous a subitement abandonnés dans des plaines sans relief. »

Il est certain que notre destinée a quelque chose de tragique. Quelques corps de peuples ont été moulés par la nature : telles l'Angleterre et l'Espagne. D'autres sont des œuvres purement artificielles, comme la Suisse, la Prusse, l'Autriche. Ces dernières nations savent qu'elles ne doivent compter que sur elles-mêmes ou sur le respect qu'elles inspirent. Mais que dire d'un territoire exactement moulé sur trois côtés, à peine ébauché sur le quatrième, d'un peuple comblé des dons les plus heureux, mais privé d'une bonne frontière au Nord et à l'Est? Ces faveurs boiteuses de la fortune rappellent les vieux contes populaires. Sur le berceau de

l'enfant royal, les bonnes fées étendent leur baguette : il sera riche, il sera puissant! Mais une méchante fée, qui n'est pas invitée, glisse un don fatal au fond de la corbeille. Ce mauvais sort, pour nous, c'est la frontière béante, qui a été tour à tour une menace et une tentation. Nous n'avons pu admettre cette trahison de notre étoile, et pendant des siècles, nous avons poursuivi le mirage des « frontières naturelles. »

Que de sang répandu sur ces champs de la Gaule belgique ou dans ces plaines allemandes! Que de souffrances, que de gloire et que de revers! Quelle obstination de notre brillante noblesse à dépenser toute sa valeur sur ce théâtre où la guerre recommençait à chaque printemps! Quelle patience dans le peuple, qui comprend cette guerre-là mieux que les autres! Dès le XVIe siècle, lorsque Henri II, abandonnant définitivement l'Italie, combat l'Espagne sur la frontière du Nord, la nation tout entière s'émeut, et Rabelais n'est que son fidèle écho, quand il s'écrie : « Désormais sera France superbement bornée! » C'est en effet le rêve de Jacques Bonhomme. Mais où s'arrêter? quel sera le rempart définitif? Sera-ce cette chaîne de collines boisées? cette rivière aux bords attrayans? ou bien ce fleuve, père des villes? Un grand fleuve pour frontière! Comme si ces routes qui marchent ne mêlaient pas les peuples, au lieu de les limiter; comme si les fleuves n'étaient pas faits pour être franchis par des troupes empanachées, tandis que les poètes de cour embouchent leurs trompettes!

Je ne crois pas cependant que tant d'efforts aient été dépensés en pure perte. Ce combat sans cesse renaissant nous a valu un degré de consistance et de cohésion que l'Espagne ou les Iles Britanniques n'ont jamais connu. C'est le métal, cent fois reforgé, qui durcit et se tasse sous le marteau. On s'est bien aperçu de la force de la soudure, chaque fois qu'on a essayé de briser cette unité lentement conquise. A considérer le fond des choses, cette mauvaise frontière, ce don fatal, pourrait bien être un bienfait déguisé, un aiguillon dont la Providence se sert pour éveiller notre mollesse. Il y a, sous notre beau ciel, des souffles dissolvans : douceur de vivre, bien-être, insouciance légère, esprit casanier. Mieux défendus par la nature, logés dans quelque Atlantide, aurions-nous accompli tant de grandes choses et gardé notre élasticité dans les revers? Sans les marches de Lorraine, aurions-nous Jeanne d'Arc?

Mais l'âge de l'instinct est passé pour nous. Désormais, nous devons savoir ce que nous voulons et ne rien prétendre au-delà. Nous devons surtout nous défaire du préjugé de la « frontière-obstacle. » Est-il au monde une meilleure barrière que les

Alpes? et cependant, voyez l'Italie. De l'Adriatique au golfe de Gênes, de Rivoli au col de Tende, il n'est pas un défilé qui ne garde l'empreinte du pied d'un conquérant. Nous-mêmes, ces Alpes ne nous ont pas sauvés de Charles-Quint : ce qui le fit reculer, ce fut l'héroïsme de la Provence, se ruinant pour affamer l'ennemi. Quand la barrière serait vingt fois plus haute ou mille fois plus large, on trouve toujours des armes contre les peuples qui s'abandonnent. La masse effrayante de l'Himalaya n'a point défendu l'Inde contre les Musulmans, pas plus qu'elle n'a été préservée des Anglais par une étendue de mer égale à la moitié du globe. Chez nous, pendant le triste abaissement des guerres religieuses, sous des princes corrompus et faux, Philippe II n'avait pas besoin de lancer ses vieilles bandes à l'assaut des Pyrénées : son or s'insinuait partout et ses moines faisaient le reste. Au contraire, que l'ennemi se montre à quelques heures de Paris : la nation ranimée retrouve l'élan, l'inspiration, l'esprit de sacrifice. Laissons au Bas-Empire et à la Chine leur confiance sénile dans les murailles, les montagnes ou les bras de mer, qui n'ont jamais sauvé personne.

Oserai-je dire à mes compatriotes qu'ils donnent parfois plus d'attention au corps de la patrie qu'à son âme? Ayons la religion de notre sol, mais non la superstition de la borne, ni même celle des gros bataillons. La valeur d'un territoire ne se mesure pas toujours au nombre des kilomètres, ni celle des hommes au nombre des têtes. Nous n'admirons que les grands États compacts : l'avenir sera peut-être aux États capables d'évolutions rapides, comme on dit qu'à la longue les cuirassés seront supplantés par les bâtimens légers. Ce qui fait la grandeur des nations, ce sont avant tout des forces invisibles : lentement le territoire s'est formé autour d'elles, comme les faces d'un cristal s'ordonnent suivant une invisible attraction. La décadence commencerait pour nous le jour où, trop attentifs aux bornes matérielles de la patrie, nous perdrions de vue cee forces morales qui la font rayonner à travers le monde et qui s'appellent suite, prévoyance, esprit d'entreprise, abnégation.

C'est une vue bien étroite, par exemple, que de considérer la Belgique comme un vol fait à la nationalité française. Quelle meilleure frontière que le voisinage de ce petit peuple? Son indépendance est le fruit de nos victoires encore plus que de nos défaites; car si nous n'avons pas été assez forts, jadis, pour le conserver malgré l'Europe, nous sommes encore assez redoutables pour en écarter nos rivaux. C'est la meilleure issue des conflits insolubles. Il est bon que de petites nations évoluent librement autour de nous, une Belgique, une Suisse, exemptes des maux de la guerre

et du poids des impôts, mêlant, avec leur génie propre, les traditions de notre race, cultivant nos arts ou notre langue, faisant des expériences à leurs risques et périls, mais prouvant au monde que l'âme de la France déborde au-delà des frontières et plane au-dessus de la fortune des batailles. Ces petits États sont une protestation vivante contre la conquête brutale. Souhaitons qu'i y en ait davantage!

Mais quand le repos nous fuirait éternellement, quand le manque d'une bonne frontière, ou naturelle, ou politique, nous commanderait de rester sous les armes devant l'Europe menaçante, il n'en résulte pas que notre essor en dût être arrêté. Cette conception tient trop de la mécanique : elle méconnaît la loi des corps vivans et principalement des nations, dont le privilège est de déployer leur activité dans tous les sens, et de se montrer d'autant plus audacieuses dans leurs entreprises qu'elles sont plus vigilantes sur la défensive. Quel peuple jouit aujourd'hui d'une sécurité plus profonde que l'Espagne? Cependant, l'heure de son expansion maritime est passée. C'est au XVIe siècle, lorsque ses princes avaient toute l'Europe sur les bras, faisaient face de tous les côtés, contre les protestans, contre le roi de France, contre le Grand-Turc, qu'elle trouvait encore le temps d'achever cet empire sur lequel le soleil ne se couchait jamais. — Justement, direz-vous : cette dispersion de ces forces l'a épuisée. — Prenons donc un autre exemple, celui de l'Angleterre, auquel il faut toujours revenir. C'est une erreur de croire qu'elle ait profité de son isolement pour oublier l'Europe et diriger tous ses efforts vers la mer. Il n'est pas de puissance qui ait tenu plus constamment la main dans les affaires du continent, ni veillé avec un soin plus jaloux sur l'équilibre des États, ni montré plus de vigilance à former des ligues ou à les défaire; et l'on se demande ce qu'elle aurait fait de plus, si elle avait eu sa frontière à défendre. — Sagesse facile, dit-on, que de brouiller le jeu de ses rivaux, quand on est retranché derrière un rempart inexpugnable! — Mais s'est-elle endormie derrière ce rempart? N'a-t-elle pas versé son sang sur nos champs de bataille? Bien plus : le moment décisif dans l'histoire de sa grandeur maritime, un instant ébranlée par la perte de l'Amérique, ce sont ces vingt années de lutte pendant lesquelles elle s'oppose de toutes ses forces au progrès de la révolution française, puis, seule au milieu de l'Europe abattue, tient tête à la fortune de Napoléon. Ces insulaires se sont montrés plus fermes que la Prusse ou que l'Autriche elle-même dans la défense des libertés du continent. Qu'ils fussent soutenus, si l'on veut, par la jalousie, qu'ils aient profité de nos revers pour remanier le monde

à nos dépens, il n'en est pas moins vrai qu'ils ont tout engagé, dans ce long duel, jusqu'à leur existence nationale. Jamais les âmes ne furent si constamment tendues vers le même but, et jamais nation n'eut davantage le droit de négliger le reste du monde pour se concentrer dans ce combat mortel. Cependant, tel est l'effet de l'héroïsme qu'il élève les peuples au-dessus d'eux-mêmes. Il leur inspire les grandes vues politiques, et ces heureux revirements qui ouvrent aux hommes d'État de nouvelles perspectives. C'est au plus fort de la crise, lorsque le blocus continental détruisait son commerce, que l'Angleterre se souvint qu'elle était la reine des mers. Péniblement victorieuse à Waterloo, son trésor était vide : mais elle avait Malte, elle avait le Cap, elle se fortifiait dans les Indes et retrouvait en Australie une autre Amérique.

Tant il est vrai que les œuvres enfantent les œuvres, que les peuples énergiques ne se laissent point enfermer dans un cercle de Popilius et que c'est en pleine action, sous l'aiguillon du danger, qu'un être vivace répare ses pertes, rejette l'écorce des vieilles routines, acquiert de nouveaux organes et reparaît transformé devant l'adversaire stupéfait, qui croyait le tenir immobile sous sa main de fer!

Arrêtons-nous sur cette vue générale. Il resterait à tracer exactement notre tâche dans l'état présent du monde, à montrer que cette tâche n'excède pas nos forces. Mais un grand pas serait fait si, tout d'abord, nous reprenions confiance en nous-mêmes. C'est pourquoi il fallait commencer par un acte de foi raisonné dans la vitalité du pays. Ce *credo*, je le résume ainsi :

Notre nation est jeune et perfectible, en dépit du préjugé historique qui l'écrase sous le poids des grands souvenirs et sous de prétendues fatalités de sol, de race ou d'origine.

Elle n'a pas même fourni la moitié de sa course, malgré le préjugé diplomatique, qui place la grandeur d'un peuple dans la prépondérance continentale.

L'Europe elle-même n'est pas ce monde vieilli que l'esprit superficiel des Américains aperçoit à moitié route de l'immobilité chinoise. Elle n'est pas nécessairement vouée aux querelles stériles. Mais elle souffre d'un vice de construction; elle étouffe dans ses frontières et incline visiblement vers la mer.

Dans cette voie, que l'Angleterre seule a parcourue tout entière, la France possède sur la plupart de ses rivaux une avance considérable, mais elle n'en a pas profité. Pour reprendre le cours de sa carrière, elle a deux obstacles à vaincre, l'un qui lui vient

de la nature, l'autre qui réside en elle-même : elle est mal bornée à l'Est, et elle manque d'esprit politique. Sa mauvaise frontière lui a coûté trois siècles d'une bataille qui dure encore. Son goût pour les idées générales lui a valu cinq ou six révolutions, et, finalement, les faux calculs d'un visionnaire couronné lui ont coûté deux provinces.

Mais l'extrémité du péril a réveillé son énergie. Aujourd'hui, prête à tout événement, surveillant sa frontière, ne repoussant personne, accueillant les alliances profitables, elle est assez forte pour attendre, à la condition de faire fructifier les germes encore endormis dans son sein. On a dit : c'est sur le Rhin que se résoudra la question coloniale. On peut dire avec plus de raison : c'est des entreprises coloniales que nous tirerons la force, l'initiative et la souplesse qui nous feront respecter sur le Rhin. Le mot d'ordre des Français devrait être actuellement : réparer deux cents ans d'erreurs en refaisant les destinées maritimes de la France.

Si nous l'aimions vraiment, ce pays, non pas seulement de bouche, mais de cœur, non passagèrement, mais toujours, quel spectacle vaudrait pour nous ce tableau imposant d'une existence se déroulant à travers les siècles, soutenant et embrassant nos petites vies médiocres, ordonnant cette poussière d'homme suivant un rythme supérieur, multipliant les âmes par la grande âme nationale, et grâce à la durée du nom français, mettant une noble empreinte sur ces humbles fronts que la mort fauche tous les jours ! Nous parlerions moins alors du « suffrage universel, » entité scolastique, et davantage des Français en chair et en os. Nous n'agiterions pas de stériles disputes sur « le capital, le travail, la bourgeoisie, les masses profondes, » personnages abstraits, aussi insipides que les allégories du moyen âge. Mais nous verrions, dans ces prétendus ennemis, les coopérateurs d'une œuvre commune que leurs discordes ne font qu'entraver. Nous comprendrions enfin qu'au lieu de recommencer la vieille querelle des membres et de l'estomac, il vaut mieux travailler tous ensemble à la grandeur de la patrie.

René Millet.

PROSPER MÉRIMÉE

D'APRÈS

DES SOUVENIRS PERSONNELS ET DES DOCUMENS INÉDITS

II[1].

MÉRIMÉE ACADÉMICIEN. — LA RÉVOLUTION DE 1848.

I.

L'accès de dandysme que j'ai signalé chez Mérimée dure, dans son acuité, de 1829 à 1833. La mondanité qui gâte certaines pages de la *Double méprise* et une bonne moitié du *Vase étrusque* disparaît peu à peu; l'originalité vraie se remontre et le talent se relève, dès 1834, dans *les Ames du Purgatoire*. C'est, sous une forme à demi moderne, tantôt railleuse et tantôt sombre, l'histoire de D. Juan de Maraña, l'une des deux légendes qui sont comme les affluens d'où ce puissant courant s'est formé. La couleur espagnole a, cette fois encore, bien servi Mérimée, et son scepticisme s'est gardé d'intervenir dans la scène de la conversion où don Juan assiste à ses propres funérailles, non plus qu'en ce soudain et dernier jet de passion qui lui fait commettre encore un homicide sous le saint habit du pénitent. Il a respecté, rendu sans sourire le dénoû-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

ment, si étrangement mêlé de terreur et de pitié, né de tendres et pieuses imaginations auxquelles le pardon semblait facile, la rechute plus facile encore : dénoûment auprès duquel, pour le dire en passant, la fin de don Juan Tenorio, en dépit de Molière et de Mozart, ne semble qu'un effet de mélodrame.

Depuis qu'il avait été nommé inspecteur-général des monumens, Mérimée faisait plusieurs tournées par an. C'est avec ennui qu'il partait pour ces expéditions. Tout le long de la route, il maudissait la saleté des auberges et l'ineptie des conseils municipaux, la bêtise des provinciaux et la laideur des provinciales. Les Bretons l'ennuyaient, les Gascons le fatiguaient. La vulgarité des Provençaux l'exaspérait, et il ne commençait à leur trouver de l'esprit que quand il était au milieu des Flamands et des Picards. Les dames de Caen, d'Aurillac et de Chaumont ne pouvaient être qu'affreuses, puisqu'elles ne savaient pas s'habiller. « La femme à l'état sauvage est toujours laide : » ses élégantes amies, les Parisiennes, lui avaient appris ce dogme et il y croyait, car il faut toujours être croyant et naïf par quelque bout, surtout quand on se pense un roué. Passé l'octroi de Paris, comme il n'espérait plus voir de femmes et ne tenait pas à voir les arbres, il fermait les yeux pour ne les rouvrir qu'à Madrid ou à Londres.

Malgré tout, malgré lui, il observait. C'étaient des scènes d'élections, moitié ignobles, moitié gaies, qui devaient prendre place dans *les Deux héritages;* c'était une veillée avec des paysans, où il improvisait, pour les épouvanter, un de ses contes les plus noirs; c'était, enfin, quelque original étudié sur place et chez lui, un de ces types qui ne fleurissent bien et ne se développent en liberté que dans les « trous. » Quelquefois une aventure ennuyeuse fournit une nouvelle amusante. Ainsi dut venir au monde *la Vénus d'Ille* (1837), qui est, avec *Matteo Falcone* et *l'Enlèvement de la redoute*, une de ses œuvres les plus parfaites.

D'abord, il y a une méchante femme, car, bien que statue, elle vit et agit. Sans une méchante femme, point de talent chez Mérimée. Dans *la Vénus d'Ille*, il a sous la main un autre élément de succès dont il avait déjà essayé l'effet dans *la Vision de Charles XI* (1829) : la peur. Mais, dans *la Vision de Charles XI*, il suivait une tradition historique, il traduisait un document; dans *la Vénus d'Ille*, il ne devait rien qu'à son invention.

Cet art de faire peur est-il vraiment un art? Ceux qui le possèdent s'en cachent de leur mieux. Mais le caractère de Mérimée lui fait une joie de détruire l'illusion qu'il a créée, et, après avoir effrayé son lecteur, de se moquer de lui en lui montrant la simplicité des moyens employés. Dans un article sur les premières œuvres de Nicolas Gogol, il réduit la terreur artificielle à une recette qui rap-

pelle les formules de *la Cuisine bourgeoise*. « Commencez par des portraits bien arrêtés de personnages bizarres, mais possibles, et donnez à leurs traits la réalité la plus minutieuse. Du bizarre au merveilleux la transition sera insensible, et le lecteur se trouvera en plein fantastique, bien avant qu'il se soit aperçu que le monde réel est loin derrière lui. » En effet, qui a jamais eu peur, après dix ans, en lisant un conte de fées? Pour que le surnaturel ou, si l'on veut, le mystérieux, l'étrange, l'inexpliqué nous émeuve, il faut que nous le rencontrions au détour de quelque bruyant carrefour de la vie, à deux minutes de l'Opéra et de la Bourse. De plus, la terreur ne peut être chez nous qu'une impression nerveuse, une courte défaillance de l'esprit, le frisson que donne un courant d'air froid venant, par une fenêtre soudainement ouverte, des pays de la mort et du rêve. Notre positivisme habituel, notre amour-propre d'animal rationnel et critique se remet vite et il faut prévoir ce retour offensif en donnant deux issues au récit, l'une vers l'impossible, l'autre vers le monde réel. Cette loi, Mérimée a oublié de la poser, mais il a fait mieux; il en a donné une application sans défauts dans *la Vénus d'Ille*, dont le dénoûment nous laisse dans le doute, entre un événement fantastique et une explication très simple, sans que l'auteur fasse comprendre de quel côté il penche. *La Vénus d'Ille* fait-elle encore peur? C'est une question que le public seul peut résoudre.

C'était l'inspecteur-général des beaux-arts qui avait en quelque sorte raconté *la Vénus d'Ille* au romancier; il rapporta d'une tournée en Corse le roman qui le mit au premier rang parmi les favoris du public et lui ouvrit l'Académie française. Point de terreur, mais la plus attrayante, la plus candide, la plus fermement dessinée, la plus finement nuancée des jolies méchantes de Mérimée. Et puis, des brigands excellens; trop spirituels peut-être, trop lettrés, trop proches parens de Fra Diavolo, mais Mérimée les voyait ainsi et les peignait de verve, sans affectation ni parti-pris. Tout enfant, il s'était enivré des aventures de Morgan, de l'Olonnais et de Montbard l'exterminateur. — « Je goûte fort les bandits, écrivait-il longtemps après, non que j'aime à les rencontrer sur mon chemin, mais l'énergie de ces hommes en lutte avec la société tout entière m'arrache, malgré moi, une admiration dont j'ai honte. » — Au fond, il n'en avait pas honte du tout, et, au lieu de s'en défendre, d'être entraîné « malgré lui, » il nourrissait, lorsqu'il en trouvait l'occasion, ce goût naturel pour les déclassés et les réfractaires. C'est ce goût qui le poussait, jeune homme, à chercher les aventures de nuit, aux environs de l'Alhambra, où un baiser pouvait être suivi d'un coup de couteau; c'est ce même goût qui le portait à étudier la langue des Tsiganes comme on étudie le sanscrit ou le grec, à

demander, dans un coin solitaire de l'Asie-Mineure, l'hospitalité, plus que douteuse, d'un campement de Tartares, à accepter, enfin, avec empressement une invitation à un *tea-party* de gipsies, à Barcelone, dont on lira plus loin le récit dans une page inédite.

Ors' Anton, le héros de *Colomba* et son amoureuse anglaise, nous intéressent peu. La poétique de 1840 voulait que les amoureux n'eussent pas de caractère. En revanche, nos pères et nos grands-pères étaient très exigeans en ce qui touche certaines qualités dont nous sommes en train de faire des défauts : ordonnance du récit, proportion des parties, logique des situations, identité des caractères, choix des détails, politesse et fini du style. Ils appréciaient la netteté quasi-chirurgicale avec laquelle une action était découpée dans la vie réelle, de façon à former, du début au dénoûment, un tout isolé, compact, complet : non pas un morceau de vie, mais une vie à part, un organisme indépendant. A ce point de vue, la vieille critique n'avait rien à reprocher à Colomba.

Pendant que Mérimée fait ses tournées officielles, c'est le moment de nous demander s'il a été un bon inspecteur de monumens, un bon juge des artistes et des questions d'art. D'abord, il possédait la qualité sans laquelle toutes les autres eussent été vaines : la conscience. Il apportait aux choses de son métier le même soin méticuleux qu'aux choses de son goût, particulièrement attentif lorsque des intérêts personnels étaient en jeu et toujours désireux d'être impartial et juste : je dis seulement désireux.

Ce qui le servait grandement, c'étaient ses dispositions naturelles et son éducation première. Il dessinait partout et toujours : c'était un passe-temps et une attitude, presque un besoin. Il semait ses lettres de croquis et d'hiéroglyphes : à l'inconnue, il envoyait la silhouette et le chapeau d'une Allemande rencontrée sur le Rhin en bateau à vapeur. Dans une lettre à Mme de Montijo, il parlait de « la position élevée à laquelle ne pouvait manquer d'arriver M. le duc de la Victoire, » et il accompagnait cette prophétie d'un dessin expressif, représentant Espartero, qui se balançait à une très haute potence. La correspondance avec Requien, déposée au Musée d'Avignon, est couverte, également, d'illustrations curieuses. J.-B. Rathery, l'aimable et savant bibliothécaire, siégeant un jour à une commission à côté de Mérimée, ramassa avec la permission de son voisin une grande composition dans le goût des prix de Rome d'il y a soixante ou quatre-vingts ans : *Dumollard, l'assassin des bonnes, poursuivi par les ombres de ses victimes.* Il a illustré, assez agréablement, l'exemplaire manuscrit de *la Chambre bleue* qu'il offrit à l'impératrice. Il recommença à plusieurs reprises le portrait de Mlle Dacquin sans jamais se satisfaire. Un chat, dessiné par lui, fait le gros dos sur la couverture du petit livre de M. Tour-

neux que j'ai déjà cité. Enfin, j'ai sous les yeux une copie à l'aquarelle d'un prétendu Velasquez dont il ne put faire accepter l'authenticité par les amateurs de Madrid et auquel il crut jusqu'au bout, comme il crut à l'innocence de Libri. Cette copie, faite pour être soumise aux amis de la comtesse de Montijo, donne l'idée de ce qu'il pouvait faire en s'appliquant. Le travail est très serré; c'est vigoureux, fin et sec : du vrai Mérimée.

Fils d'artistes, grandi dans le milieu où se forment les sculpteurs et les peintres, il assistait de près à une révolution du goût et à la naissance d'une esthétique nouvelle ; il prenait sa part des discussions parmi lesquelles elle vint au monde. Il était lié avec David d'Angers, Devéria et Delacroix. Mais je ne vois aucune trace de leur influence sur ses idées, et j'en vois encore moins de son influence sur leurs œuvres. On lit dans les notes d'Eugène Delacroix : — « M... me disait : — Je définis l'art, l'exagération à propos. » — Et pourquoi? Parce que les anciens employaient, dans leurs théâtres, des masques, des porte-voix et des cothurnes. M. Tourneux veut que ce M... soit Mérimée. C'est possible, mais ce n'est pas sûr. La définition est subtile; elle peut être juste, en beaucoup de rencontres. Si je ne me trompe, elle s'applique mal à Mérimée. On le trouve plus souvent en-deçà qu'au-delà. Il appartient à l'art qui suggère, non à l'art qui exagère.

Mérimée ne voulait pas qu'on oubliât de subordonner la peinture et la sculpture à l'architecture qui, par deux fois, leur a donné naissance. C'est dire qu'il abordait les questions de ce genre en historien plutôt qu'en philosophe. Ce point de vue ne convenait pas mal à un inspecteur des monumens, qui doit être surtout sensible au rôle décoratif de la peinture et de la sculpture. Ses rapports sont des essais de critique architecturale suivant le précepte de Beyle : « Juger d'un art d'après les règles techniques et non d'après une impression dramatique, une émotion littéraire. » La crainte de n'être pas compris ou d'ennuyer retient d'ordinaire les critiques qui s'adressent au public. Mais on ne craint jamais d'ennuyer un ministre. Pour pratiquer cette méthode, il fallait des connaissances spéciales : Mérimée se les donna. Il avait appris à mouler ; il parlait savamment de stylobate et d'archivolte, de voussure, de frette, de meneau et de modillon, mais l'âme de l'architecture gothique lui resta inconnue. Il démêlait fort bien ce que cette architecture devait au roman et au byzantin, mais il ignora toujours ce qu'elle devait à la religion.

Il explique, par des raisons scientifiques, que l'ogive n'est pas, comme le veut l'opinion vulgaire, ce qui caractérise le gothique. L'ogive ne fut, pense-t-il, au début, qu'un pis-aller, un expédient de constructeurs ignorans pour masquer les irrégularités de leur bâtisse. Le plein cintre demeurait pour eux le style noble, le type

parfait. Il fallut bien du temps pour que l'ogive cessât d'être honteuse d'elle-même et prît conscience de sa beauté. Le caractère du gothique est, selon lui, plus général. C'est la légèreté, par opposition à la solidité qui avait été le caractère de l'âge précédent, du romano-byzantin. Cette légèreté, Mérimée consentirait à l'admirer, s'il ne devait l'acheter par la vue des contreforts « hideux » qui, à l'extérieur, étaient ces murs si frêles. Si on lui dit que ces contreforts sont une beauté, il se fâche tout à fait. Il se moque de son ami Du Sommerard qui parle de la « fabrique aérienne » des cathédrales. Il a raison, si cette légèreté n'a été qu'un jeu, une gageure, si elle n'a un sens caché, si elle ne répond à un état psychologique. Qui croira, pour faire plaisir à Beyle et à Mérimée, que les architectes du XIIIe siècle n'aient eu d'autre but que de « forcer l'étonnement du spectateur? » Ils eussent été eux-mêmes bien étonnés d'apprendre que leurs flèches et leurs tours « menaçaient le ciel. » C'est le mot le plus malheureux qui soit venu sous la plume de Mérimée dans toute sa carrière d'écrivain; c'est un mot presque sot pour un homme de tant d'esprit. Il n'a pas vu que la substitution des lignes verticales qui s'élancent là-haut en jets, en fusées, aux lignes horizontales qui sont parallèles à la terre et y tiennent l'esprit attaché, annonce l'avènement d'une civilisation, l'entrée en scène d'une nouvelle race d'hommes. La ligne horizontale est positiviste et la verticale est idéaliste; l'une raisonne et l'autre prie. L'allongement du plein cintre en ogive, celui de la colonne en pilier ne sont que des épisodes de cette grande victoire de la verticale, qui ne « menace » pas le ciel, mais qui y aspire, qui s'y envole.

Ainsi cette poésie si riche, écrite sur les murailles comme sur des pages immenses, pour être lues d'ici-bas et de là-haut, ce symbolisme sans frein, cette idéalisation à outrance qui fait une prière, un rêve, quelque chose d'immatériel avec ce qu'il y a de plus matériel au monde, la pierre de taille et le moellon, trahissent par là l'étrange et admirable disposition de ces siècles qui vécurent par l'esprit, en plein miracle, et tentèrent avec une sorte de succès d'anéantir le corps. Voilà ce qui resta à jamais incompréhensible pour Mérimée. Il y a quelque chose de singulier et de triste à le voir errer, pendant une grande partie de sa vie, sous les voûtes de nos vieilles cathédrales, les étudiant, les restaurant, les protégeant de tout son pouvoir contre la vétusté, le mauvais goût et la bande noire, mais ne les comprenant pas (1)!

(1) Un exemple, entre autres. C'est à l'initiative de Mérimée que l'église de Vézelay, admirablement restaurée par Viollet-le-Duc, doit sa conservation. Voir, à ce sujet, l'intéressant récit de M. R. Vallery-Radot, dans son livre récemment paru : *un Coin de Bourgogne* (*le Pays d'Avallon*).

Mais il faut se méfier des gens qui comprennent tout. Mérimée n'était point de ceux-là. Il connaissait parfaitement les frontières de son propre esprit et ne les eût jamais dépassées, si son métier ne l'y eût en quelque sorte obligé.

S'il goûtait mal l'art chrétien du moyen âge, il n'en était que plus apte à sentir l'art païen de l'antiquité. On en trouvera des témoignages certains dans l'étude sur le « tombeau découvert à Tarragone » et dans quelques autres morceaux du même genre qui sont d'assez bons modèles de la critique technique et directe. Mérimée était surtout sensible à la difficulté vaincue. Il aimait le bas-relief, parce qu'avec une profondeur presque nulle il doit donner l'illusion des plus lointaines perspectives ; il aimait la médaille parce que c'est le bas-relief réduit à des proportions microscopiques. Il s'intéressait singulièrement au talent enfermé dans cette étroite prison et tenu de faire grand dans l'espace de quelques millimètres. L'élimination des details secondaires et la mise en valeur des choses les plus importantes, qui ne sont qu'une convenance dans les autres branches de l'art, étaient, dans celle-là, une nécessité, une question de vie ou de mort. C'est ce qu'il exprime, avec sa finesse et sa brièveté substantielle, dans plusieurs lettres à M. Stapfer, à propos d'un sculpteur auquel tous deux s'intéressaient.

Il lui tardait d'aller retremper ces sentimens à leur source, dans les lieux où ils ont fécondé l'intelligence et avec lesquels ils offrent une affinité naturelle. En 1839, il faisait un séjour de quelques semaines en Italie : « Je ne comptais pas aller à Rome, écrivait-il au docteur Requien, mais je me suis laissé entraîner par M. Beyle. J'en suis on ne peut plus content (je dis de Rome), mais il y a tant de choses à voir qu'on s'y extermine. La fatigue des jambes n'est rien auprès de celle qu'on éprouve à voir quarante mille belles choses dans une matinée. » Deux ans après, il revenait à Rome avec Ampère, au retour d'un voyage en Grèce et en Orient, qui fut le plus mémorable de sa vie.

Ce qui le frappa en Grèce, ce fut le contraste entre la petitesse du théâtre et la grandeur des hommes, des actions et des pensées. La Grèce lui apparut comme la médaille par excellence, un abrégé clair et complet, un raccourci merveilleux de l'histoire humaine. Pour l'étudier, il avait un guide inappréciable, Charles Lenormant (1), dont il a dit que c'était Pausanias ressuscité. Tous trois, — avec un quatrième compagnon, M. Jean de Witt, — visitèrent les Thermopyles. Ils suivirent le sentier par où la trahison a permis aux Perses de tourner le défilé, et sentirent craquer sous leurs pieds les feuilles tombées des chênes verts. C'est ce même bruit

(1) Article nécrologique sur Charles Lenormant, *Portraits historiques et littéraires*.

qui, plus de deux mille ans auparavant, avait averti les Spartiates de l'approche des Immortels. Ils tressaillirent à ce souvenir qui leur rendait si présente la scène d'Hérodote. Une génération qui grandit dans l'ignorance des langues anciennes ne comprendra pas ces émotions presque religieuses, que tant d'hommes, après Chateaubriand et Byron, sont allés demander à cette terre de Grèce. Pour être vrai, il y a plus de quarante ans que le livre railleur d'Edmond About a rompu le charme. Déjà cet esprit nouveau s'accuse chez Mérimée, qui ne veut pas être dupe des enthousiasmes tout faits. Témoin cette page où le classicisme et le réalisme se balancent avec agrément et justesse :

« J'ai eu le bonheur de passer trois jours aux Thermopyles, et j'ai grimpé non sans émotion, tout prosaïque que je sois, le petit tertre où expirèrent les derniers des trois cents. Là, au lieu du lion de pierre, élevé jadis à leur mémoire par les Spartiates, on voit aujourd'hui un corps de garde de *chorophylaques* ou gendarmes, portant des casques en cuir bouilli. Bien que le défilé soit devenu une plaine très large par suite des atterrissemens du Sperchius, bien que cette plaine soit plantée de betteraves dont un de nos compatriotes fait du sucre, il ne faut pas un grand effort d'imagination pour se représenter les Thermopyles telles qu'elles étaient cinq siècles avant notre ère. » En quelques mots très sobres, mais très concluans, il explique la force de la position, la supériorité de l'armement en faveur des Grecs. On lui a montré, à Athènes, des pointes de flèches ramassées sur les champs de bataille de la guerre médique : elles sont en silex. « Pauvres sauvages, n'ayez jamais rien à démêler avec les Européens ! » Et il ajoute : « S'il y a lieu de s'étonner de quelque chose, c'est que ce passage extraordinaire ait été forcé. Léonidas eut le tort d'occuper de sa personne un défilé imprenable et de s'amuser à tuer des Persans, tandis qu'il abandonnait à un lâche la garde d'un autre défilé, moins difficile, qui vient déboucher à deux lieues en arrière des Thermopyles. Il mourut en héros ; mais qu'on se représente, si l'on peut, son retour à Sparte, annonçant qu'il laissait aux mains du barbare les clés de la Grèce (1) ! »

Sans être aussi fatales à M. Lenormant qu'à Léonidas, les Thermopyles furent, pour lui, l'occasion et le théâtre d'un sérieux accident. Il tomba de cheval et se démit l'épaule. Ampère et Mérimée continuèrent leur route vers l'Asie-Mineure. Bientôt ils quittaient Smyrne, munis de tous les papiers nécessaires, parmi lesquels un passeport qui reconnaissait à Mérimée « des yeux de lion » et « des cheveux de tourterelle. » Le gendarme turc qui

(1) Mérimée, *Mélanges historiques et littéraires*, p. 166.

libellait ce poétique passeport et constatait les premiers ravages du temps dans la chevelure blonde de l'auteur en vogue était loin de se douter qu'il préparait des matériaux à l'histoire littéraire.

Voici donc Ampère et Mérimée sur cette vieille route de Smyrne à Éphèse. Ils ont avec eux un *factotum* et un guide, l'un Français, l'autre musulman. Seulement le Français ne sait plus sa langue, le musulman ne sait plus sa religion, et Mérimée, qui taquine impartialement toutes les églises, tourmente Ahmed au sujet du chagrin que ses libations de rhum doivent causer au Prophète. Pour mettre le comble à la confusion des races, l'escorte est complétée par Calogeros, un Grec né à Peshawur.

Ils vont ainsi, l'un dessinant, l'autre rêvant. Ils arrivent à Éphèse, et Mérimée fait remarquer à son ami cette architecture à la fois coquette et barbare, qu'il explique d'un mot : « C'est un artiste grec qui a travaillé pour des Romains. » Il ouvre de bonne foi les yeux et les oreilles, mais il est resté le même que sur le trottoir de la rue Jacob, avec son sang-froid et ses habitudes critiques. Ampère, passionné, mobile, tout entier aux sensations qui lui rendaient les voyages si délicieux, prend, comme l'eau, la teinte du ciel : « Le théâtre, dit-il, était rempli par un troupeau de chèvres noires. Un petit chevrier turc sifflait, assis sur un débris. Une immense volée de corneilles décrivait de longs circuits dans les airs. Vers la montagne, le ciel était pluvieux et grisâtre et d'un éclatant azur du côté de la mer. Sur des nuages cuivrés passaient des nuages blancs comme des spectres. Par momens, une lueur claire et pâle illuminait les ruines immenses, les cimes sévères, la plaine déserte. Je n'ai rien vu de plus sublime (1). »

La chose la plus « sublime » qu'eût vue Ampère, c'était toujours celle qu'il voyait. Son compagnon sentait moins vivement et classait mieux ses impressions. D'ailleurs il ne regardait pas la couleur du ciel; il ne voyageait que pour voir les mœurs et les villes, *mores et urbes*. C'est dans une de ces étapes qu'ils essayèrent de s'introduire dans un campement de Tartares pour y passer la nuit. Ils n'inspirèrent pas une confiance égale à celle qu'ils montraient. Il est vrai que Mérimée avait laissé pousser deux grandes et terribles moustaches qui lui barraient la figure d'une oreille à l'autre. Il était le forban qu'il avait tant désiré d'être ; il l'était trop. Les Tartares eurent peur de lui.

D'Éphèse, les voyageurs se rendirent à Magnésie, et de Magnésie à Sardes, en traversant le Tmolus. Ils arrivèrent à dix heures du soir dans l'Acropole de Sardes où ils eurent à livrer bataille, non aux soldats du grand roi, mais à une bande de chiens féroces. Un

(1) Lettre de J.-J. Ampère à Sainte-Beuve.

meunier vint à leur secours et leur donna l'hospitalité. Un bain dans le Pactole compléta ce pèlerinage classique, et ce bain, même sans paillettes d'or, devait sembler agréable, après « quinze jours de courses à cheval, pendant lesquels l'usage d'un lit, d'une table, d'une chaise, était demeuré entièrement suspendu (1). »

A Rome, où ils se reposèrent, une lettre de Chateaubriand vint trouver Ampère, pour lequel il affectait une paternelle amitié. L'auteur de *René* ne manquait pas l'occasion de caresser les jeunes gens. Il avait glissé dans la lettre un compliment assez mal tourné à l'adresse de « monsieur Mérimée, qui aura retrouvé Colomba, avec le souvenir d'un personnage romain qu'il a si bien rappelé. » Ce personnage, que Chateaubriand associe d'une façon imprévue à la petite héroïne corse, c'est Catilina, dont Mérimée venait d'écrire l'histoire.

II.

Une lettre, adressée à M. de Saulcy, explique très bien dans quelle disposition d'esprit Mérimée avait abordé ses études sur l'histoire romaine. Il s'occupe, dit-il, d'un mémoire sur la guerre sociale, « guerre assez obscure où j'ai porté le flambeau de la critique et de la sagacité, sans compter la blague. *Quid dicis?* Faut-il l'imprimer à cent cinquante exemplaires et le donner à mes collègues? Faut-il le vendre à un libraire s'il s'en trouve un assez hardi? Faut-il l'insérer dans une revue? Cela me tracasse, et je voudrais avoir votre avis avant de terminer; car, pour chacune de ces hypothèses, il y a une manière d'écrire différente. Je vous dirai tout net que je voudrais me faire des titres à l'Académie; mais, cependant, je tâche de faire mon livre excessivement compréhensible. Peut-être entre l'Académie et le public, resterai-je le c... à terre. O heureux temps où j'écrivais des contes à dormir debout! »

J'ignore ce que répondit M. de Saulcy, mais j'ai trop bien connu cet homme d'esprit pour croire qu'il ait risqué un conseil dans une matière aussi délicate. Mérimée voulait se faire dire qu'un livre qui satisferait l'Académie des inscriptions et qui amuserait le public comme la *Chronique de Charles IX* serait un chef-d'œuvre et qu'il était fort capable de le faire. En réalité, le chef-d'œuvre n'est pas faisable, ou, s'il l'est, Mérimée n'a pas pris le bon chemin. Peut-être, sans se l'avouer, était-il dupe de certains préjugés sur la respectabilité littéraire et sur une prétendue subordination des

(1) Lettre de J.-J. Ampère à Chateaubriand.

genres, que les ennuyeux ont inventée et dont ils sont seuls à profiter. Presque honteux de ses succès dans le roman, il ne paraissait pas se douter que le réalisme, entrevu, sinon pratiqué par lui dans le domaine de l'imagination, pût être applicable à un récit historique. Parmi ces hommes à collet exorbitant et à toupet solennel, il était convenu, une fois pour toutes, qu'on ne chiffonnerait pas la « muse sévère de l'histoire. » Depuis, on l'a chiffonnée avec succès et même déshabillée avec impunité. Mais, en 1840, ces audaces n'étaient même pas pressenties.

Au problème insoluble d'un compromis à chercher entre l'amusant et l'illisible se joignaient d'autres difficultés qui naissaient du choix des sujets : la guerre sociale et la conjuration de Catilina. Dans le premier cas, c'était l'absence de documens, dans le second la rivalité de Salluste. La conjuration de Catilina a été racontée par un grand peintre : il restait à l'expliquer. Mérimée remarque avec vérité que le fatalisme des anciens leur interdisait non-seulement de découvrir, mais même de chercher les causes des événemens. Le drame mis à part, la conjuration de Catilina est un problème de droit public romain. En mettant à mort Lentulus et ses complices, Cicéron a-t-il commis une illégalité et, s'il en a commis une, pouvait-il et devait-il l'éviter? Telle est la question que Mérimée s'est posée, et il s'est donné mille peines pour la résoudre en bon juriste. Il me semble que cette discussion doit rester, même si on n'y approuve pas tous les argumens, ainsi qu'un curieux parallèle entre la société romaine et la société moderne. Dans la *Guerre sociale*, si Mérimée n'a pas été jusqu'à l'audace créatrice des Niebuhr et des Champollion, il a montré beaucoup de bon sens, de patience et d'habileté. Malgré les lacunes inévitables, malgré l'incertitude forcée qui brouille les traits des principaux acteurs, le récit entraîne, et on finit, sans trop savoir pourquoi, par partager la sympathie de l'auteur pour la cause italiote. Mais l'impression qui domine est celle-ci. On croit lire, sinon la traduction, du moins le pastiche d'un ancien, rajeuni çà et là par des intentions et des jugemens modernes. Ces récits, paraissant à l'époque où écrivaient les Mabillon, les Beaufort, les Crevier et les Lebeau, eussent été les bienvenus pour leur sincérité critique et leur simplicité narrative. Publiés quinze ans après les premiers travaux d'Augustin Thierry, dans l'âge des Carlyle et des Michelet, ils semblaient arriérés et leurs qualités mêmes étaient des anachronismes. D'où vient cette timidité chez un écrivain si brave, qui, à certains égards, a été un écrivain d'avant-garde ? C'est qu'il était candidat à l'Institut. Le dôme du palais Mazarin porte une ombre froide sur cette partie de son œuvre. Quant à l'homme d'esprit, il s'est réfugié dans les notes où il guerroie contre les âneries des

savans germains (1), et d'où il émerge de temps à autre, comme Dandin passant la tête par le soupirail de la cave.

Les *Études d'histoire romaine*, dans la pensée de l'auteur, formaient une trilogie, et la troisième partie, qui manque, devait être une vie de César. Il avait pour ce personnage une prédilection singulière. C'est avec une partialité visible que, dans la *Conjuration de Catilina*, il commente jusqu'à le rendre probable et probant, le discours baroque et contradictoire que lui a prêté Salluste. Il écrivait à Requien, le 25 octobre 1838 : « Avez-vous entendu parler d'un certain Jules César, lequel *fut fait mourir* en l'an de grâce 44? J'écris la vie de ce drôle-là, qui, comme feu M. Robespierre, n'est pas encore jugé. » Après l'avoir comparé à Robespierre, il le comparait à Barbès. Il disait à un de ses amis dans une lettre datée du 18 juillet 1841, et citée par M. de Loménie : « Le César des premières années ressemble fort au conspirateur que je vis l'autre jour au Mont-Saint-Michel. César évita le Mont-Saint-Michel parce qu'il avait beaucoup d'entregent, mais c'était une franche canaille à cette époque. Ce diable d'homme alla toujours en se perfectionnant. Il fût devenu honnête homme si on l'eût laissé vivre. »

César n'est-il, pour Mérimée, qu'un Barbès qui a réussi et qui s'est amendé? Non. Ce qui l'attirait d'abord vers César, c'est le côté artistique et donjuanesque de ce caractère. Mérimée savait un gré infini à l'arrière-petit-fils de Vénus d'emporter toujours, en voyage, une ravissante petite image de sa grand'mère pour les dévotions de la route. César paraît avoir aimé, comme lui, les camées, les bijoux, les diamans, les chefs-d'œuvre microscopiques où l'art se ramasse et se concentre. Il aima aussi les femmes, et de la bonne manière, au jugement de Mérimée. Il faut voir comme il se fâche contre l'historien anglais Merivale qui, croyant relever César, avait voulu mêler quelque dessein politique à l'intrigue du conquérant des Gaules avec la reine d'Égypte. Mérimée n'entend pas qu'on lui gâte cette jolie et friande scène du tapis d'où la reine sortit, comme une danseuse de féerie, le soir où elle vint surprendre César chez lui et le prit d'assaut. Shakspeare aurait pu, au besoin, mettre son compatriote en garde contre cette idée de *clergyman*, lui qui, à ses heures, sait l'histoire mieux que les historiens. Non, il n'y a point de politique là dedans. C'est une « bêtise, » un coup de folie, et Mérimée adore César parce

(1) En voici un échantillon. Cicéron s'écrie en plein sénat : « Je vois ma femme, ma fille, mon gendre, saisis d'inquiétude, etc. » Et le commentateur teuton de s'écrier : « Comment Térentia et Tullia auraient-elles été présentes dans la Curie? Évidemment ce passage n'est pas authentique. » Mérimée se demandait si de telles gens sont capables d'entendre Cicéron.

qu'il est le seul des Romains qui ait été amoureux jusqu'à la démence. Les autres ne connaissaient rien entre l'orgie et la vertu.

La place reste assez large pour la politique dans la vie du grand féministe. Mérimée avait entendu dire un jour à M. Royer-Collard : « César était un homme comme il faut. » Évidemment M. Royer-Collard ne prenait pas le « comme il faut » dans le sens que lui donnent les couturières et les concierges. Il voulait dire que César était l'homme nécessaire, l'homme complet qui a toutes les qualités d'un gouvernant, l'*able man* que Carlyle rêvait, à ce moment-là, dans sa petite maison de Chelsea, et dont il offrait au monde deux échantillons dans la personne d'Olivier Cromwell et dans celle du grand Frédéric. Quand on a la chance de rencontrer cet homme-là, de quelque nom qu'il s'appelle, il faut se donner à lui et voiler la statue des lois. Telle est l'idée qui s'ébauchait dans l'esprit de Mérimée, au spectacle des corruptions du suffrage restreint et des aberrations du suffrage universel. L'anarchie de 1848 précisa l'idée, et la constitution de 1852 la réalisa. En 1845, Mérimée n'en était pas encore là, mais il voulait faire de la vie de César son « maître livre. » Cela était si bien entendu que M. Étienne pouvait lui dire en le recevant à l'Académie : « Que ne devons-nous pas attendre de cette histoire du conquérant des Gaules, que vous nous avez promise, et à laquelle vous venez de préluder avec tant de succès? » On verra comment Mérimée ajourna l'exécution de cette promesse et, finalement, céda la place à un autre écrivain dont il aima mieux être le collaborateur que le rival. Ne le plaignons pas et ne nous plaignons pas. Sa vie de César n'eût pas été ce qu'il voulait, ni ce que nous voudrions. Sa manière historique n'a ni assez de liberté, ni assez d'ampleur pour le sujet. En attendant, ses études sur l'histoire romaine avaient fait coup double : elles lui avaient ouvert deux académies.

Le 18 novembre 1843, malgré l'opposition de Raoul Rochette et du parti de l'École des chartes, Mérimée était élu membre libre de l'Académie des inscriptions. Mérimée raconta à Mme de Montijo comment il était venu prendre séance parmi ses doctes collègues : « J'ai fait hier mon entrée triomphale à l'Académie. Le secrétaire perpétuel, ayant mis des gants dont il n'use, je crois, qu'à cette occasion, m'a conduit par la main comme sa danseuse au milieu de l'auguste assemblée qui s'est levée en pied comme un seul homme. J'ai fait quarante saluts, un pour chaque membre. Je me suis assis et tout a été dit. Heureusement qu'à cet établissement on ne fait point de discours comme à l'Académie française (1). »

(1) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, 25 novembre 1843.

Ce discours de réception fut bientôt sa grande affaire. Son élection à l'Académie française est du 14 mars 1844. Elle fut précédée et suivie de petits incidens assez comiques qui se déroulent dans les lettres à l'inconnue et surtout dans la correspondance inédite avec la comtesse de Montijo. Il termine plusieurs lettres par cette phrase : « Je vous quitte pour aller faire mes bassesses. » Ses espérances montent sur un faux bruit que le choléra revient, le choléra béni des candidats académiques comme la guerre l'est des lieutenans qui veulent passer capitaines. Seulement, il faut que ce soit le vrai choléra asiatique : plus il est asiatique, meilleur il est. Le choléra ne revient pas, et cependant, par la seule vertu de la bonne nature, « les académiciens crèvent comme des mouches. » On lui conseille « de recommencer ses bassesses. » Le voilà qui monte et descend des escaliers, où il se cogne contre ses concurrens. Chose très singulière, qui surprendra fort le public et l'Académie d'aujourd'hui : il y avait alors une certaine espèce de vieilles dames qui se mêlaient de ces élections. Elles donnaient à manger aux immortels qui, à cette époque, si éloignée de la nôtre, dînaient volontiers dehors et en gardaient un souvenir attendri. Mérimée crut faire merveille en lisant une nouvelle manuscrite, — c'était *Arsène Guillot*, — chez la spirituelle Mme de Boigne, où trônait le chancelier Pasquier. Une autre amie de Mérimée, Mme de X.., fut invitée à la petite fête littéraire ; mais, piquée que la cérémonie n'eût pas lieu chez elle, elle n'y parut pas. Elle dit partout qu'elle trouvait étrange « que M. Mérimée fît des femmes du monde juges de la gravelure de ses ouvrages. » Il voulait entrer à l'Académie et, certes, il en était digne ; mais il avait tort de vouloir « la réformer et la bouleverser. » Rien ne pouvait faire plus de tort au candidat, d'autant que cette dame, pour les raisons indiquées plus haut, « avait trois académiciens dans sa manche. » Mérimée éprouve, ou affecte, une fureur plaisante. Comment tire-t-on une vengeance éclatante d'une femme qui vous a fait un tour épouvantable ? Là-dessus, il consulte son amie (1). Elle lui répond, comme on pense, en se moquant de lui et en lui conseillant la patience. Sa réponse le trouve déjà calmé. Il s'est rappelé un proverbe qu'il a appris en Turquie : « Jette du pain aux chiens qui veulent te mordre. » Peut-être le proverbe s'applique-t-il mal à Mme de X... qui n'a plus de dents. N'importe. On ne se venge pas des femmes. Et puis, c'étaient des propos de salon, grossis par la méchanceté ; Mérimée et sa vieille protectrice redeviennent les meilleurs amis du monde. L'élection met fin à ces intrigues, à ces colères, à ces nervosités. Il est nommé « triompha-

(1) Lettre à la comtesse de Montijo, du 3 février 1844.

lement, » par vingt-cinq voix, contre onze données à M. Ternaux. Le lendemain, vingt-sept académiciens déclarent lui avoir donné leur voix. Sur quoi, il remarque : Notre-Seigneur Jésus-Christ trouva un traître parmi les douze apôtres ; je suis bien mieux partagé que lui, puisque je n'en trouve que deux sur vingt-sept (1). »

Ce même lendemain, 15 mars, *Arsène Guillot* paraissait dans la *Revue des Deux Mondes*, et de bruyans repentirs éclataient dans les rangs des vingt-cinq, devenus miraculeusement vingt-sept, et qui eussent été vingt-trois au plus, si *Arsène Guillot* avait vu le jour quelques heures plus tôt. En effet, M. Molé et M. de Salvandy exprimèrent très hautement leur regret. Je ne reproduirai pas les termes peu flatteurs dans lesquels Mérimée caractérise ce changement de front de l'auteur d'*Alonzo :* il écrivait pendant les vingt-quatre heures où l'on a le droit de maudire ses juges.

N'en déplaise à Mérimée, M. Molé et M. de Salvandy n'avaient pas tout à fait tort de trouver *Arsène Guillot* immorale. Elle l'est, en effet, bien que « l'aréopage de vieilles femmes » réunies chez Mme de Boigne en eût décidé autrement. Elle est immorale parce qu'elle montre la vertu ennuyeuse, pédante, hypocrite, presque haïssable. Mais il y a aussi une moralité à faire voir l'agonie d'une pauvre fille, vulgaire d'éducation et de métier, ennoblie par un sentiment très vrai, très fort et purifié par sa violence même. C'est sans doute ainsi qu'en jugèrent les « vieilles femmes, » et, à ce point de vue, elles ont raison contre M. Molé. Pour nous, sans faire fi de la morale, jugeons en artistes les questions d'art. Mme de Piennes est en bois, son amoureux aussi. Mais Arsène est admirable. Avant et depuis, de *Manon Lescaut* à la *Fille Élisa*, que de courtisanes amoureuses ! Parmi les auteurs que ce sujet a tentés, les uns sont allés au-delà, les autres sont restés en deçà. Arsène est sans défauts. Elle a des traits de sincérité, d'humilité et de passion qui lui appartiennent et qu'on ne dépassera pas. Avec quelques morceaux de Clara Gazul, c'est la plus humaine des œuvres de Mérimée, et je défie les librettistes, race sans pitié, d'en faire un opéra-comique. Mais l'Académie française qui avait cru nommer un froid et élégant historien, adroit à empailler les grands hommes de l'antiquité, s'apercevait, avec stupeur, qu'elle avait appelé dans son sein un romancier réaliste. Mérimée était, de son côté, fort ému et fort irrité. Il se consola vite en songeant « qu'il faisait peur. » D'ailleurs, l'incident s'oublia vite, comme tout s'oublie à Paris.

Restait le plus dur, le discours de réception. Il écrivait à Mme de Montijo : « Je suis fort empêché présentement à écrire l'éloge de mon

(1) Lettre à la comtesse de Montijo, du 15 mars 1844.

prédécesseur, Charles Nodier. Il me faut d'abord lire ses ouvrages, ce qui n'est pas toujours trop facile, ni trop amusant; puis les louer, ce qui coûtera parfois à ma franchise (1). » Il ne connaissait pas, même de vue, l'homme qu'il allait enterrer suivant les rites académiques. Il alla trouver sa fille, Mme Ménessier. C'est cette Marie Nodier qui aidait son père à faire les honneurs de l'Arsenal aux jeunes poètes de la pléiade et à laquelle les vers de Hugo et de Musset ont fait une sorte d'auréole. Mérimée ne la vit pas sous un jour aussi favorable, mais il la trouva obligeante et spirituelle. Elle lui conta sur son père diverses anecdotes, entre autres celle-ci, qui ne pouvait guère trouver place dans son éloge funèbre et dont il amusa Mme de Montijo : « Charles Nodier, à neuf ans, tomba amoureux d'une femme de Besançon et lui donna rendez-vous dans un lieu écarté. Elle y vint et lui donna le fouet, dont il pensa crever de rage et de honte (2). » Mérimée, pendant l'été, se rendit à Besançon où « on lui dit pis que pendre de son héros. » Il se consola en découvrant au musée de la ville un admirable portrait de Simon Renard, le célèbre diplomate flamand-espagnol, agent de Philippe II. Il se mit à copier ce précieux portrait, mais l'éloge de Charles Nodier n'avançait pas. Il s'exaspérait contre son sujet, le prenait en haine. Parfois, il lui poussait une envie irrésistible de changer le panégyrique en satire et de fouetter Nodier au lieu de le caresser, comme avait fait la cruelle dame de Besançon.

La mauvaise humeur naturelle à un homme qui a été forcé de lire *Jean Sbogar* ne suffirait pas à expliquer cet étrange état d'esprit. La vérité est que Nodier avait été le contraire de ce que Mérimée voulait être. En amour, en politique, en histoire, il avait été le jouet de son imagination, il avait vécu dans une perpétuelle imposture, à demi volontaire. Voilà ce qu'avait à louer un autre homme de lettres, remarquable surtout par la continuité de son vouloir, la fixité de ses idées, la franchise cassante et la sèche précision de sa parole. Sa colère se déchargeait donc en mots excessifs et injustes dans sa correspondance intime. « C'était, écrivait-il, un gaillard qui faisait le bonhomme et avait toujours la larme à l'œil. Je suis obligé de dire, dès mon exorde, que c'était un fieffé menteur... Enfin, vous entendrez ce morceau si je ne meurs pas de peur en le lisant (3). » Il écrivait à Mme de Montijo, en parlant de sa réception : « J'y pense comme à la mort. C'est un vilain moment qu'on ne peut éviter, mais auquel on ne songe guère parce qu'il n'est pas fixé d'avance. Malheureusement je saurai bientôt le jour néfaste où je devrai pérorer (4). »

(1) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, avril 1844.
(2) *Ibid.*, 11 mai 1844.
(3) Correspondance inédite avec M. Albert Stapfer, 16 octobre 1884.
(4) Correspondance avec la comtesse de Montijo, avril 1844.

« Connaissez-vous, écrivait-il encore, une sainte dans votre martyrologe qui serve dans ces occasions-là? Brûlez-lui un cierge en ma faveur (1)? »

La cérémonie, retardée par la maladie de M. Étienne, eut lieu le 6 février 1845. Voici comment il raconte lui-même son « supplice « dans une lettre datée du surlendemain : « J'avais la plus belle peur du monde, et l'on m'a dit que j'étais la vraie peinture d'un pendu qu'on mène à la potence. Mon visage était de la même couleur que les broderies vertes de mon habit. Mais je ne m'étais appliqué qu'à un point, c'était à conserver ma voix. J'ai lu mon discours assez bien. Au bout de cinq minutes j'étais presque à mon aise et j'ai prononcé ma péroraison comme si je l'avais fait devant trois personnes. On a paru content. J'ai été satisfait du public : j'espère qu'il l'est de moi (2). » Sous cette modestie un peu étudiée, son plaisir est visible. Il était toujours ainsi lorsqu'il avait à paraître et à parler en public : la joie d'en être quitte lui persuadait qu'il avait parfaitement réussi. Les épigrammes du *Journal des Débats* troublèrent un peu cette satisfaction ; mais il les attribua à son refus de donner des articles à ce journal sur les questions d'art (3).

Il faut bien le dire, le partisan le plus déterminé de Mérimée aurait grand'peine à trouver quelque chose à admirer dans ce discours. Il s'était donné une peine infinie pour faire entendre qu'il n'était pas dupe des mensonges de Nodier ; il ne s'en était donné aucune pour découvrir et rendre les grâces réelles de l'écrivain. D'ailleurs, le morceau était composé avec les ingrédiens ordinaires de ces harangues, suivant le goût à la fois réactionnaire et libéral du petit public académique.

Il y « flétrissait » les excès de la révolution avec une éloquence un peu apprêtée. « Triste temps, s'écriait-il, où l'honnêteté a besoin de se guinder jusqu'à l'héroïsme et où la faiblesse se précipite au crime ! » A cette phrase-là il dut y avoir, parmi les hommes, de pathétiques hochemens de tête ; un « Ah ! » d'admiration pâmée dut sortir de dessous les capotes de cabriolet dont se coiffaient les Bélises de ce temps-là lorsque Mérimée laissa tomber cette autre phrase : « Nodier croyait fuir les gendarmes et poursuivait les papillons. » On rencontrait aussi, placées de distance en distance, comme des factionnaires, les formules qui servaient de mot de passe : « La religion des règles... le culte de nos grands modèles... la langue de Pascal et de Bossuet, cette arche sainte à laquelle il est défendu de toucher. » Goethe attrapait un compli-

(1) Correspondance avec la comtesse de Montijo, avril 1844.

(2) *Ibid.*, 8 février 1845.

(3) *Ibid.*, 13 février 1845. C'est pour faire plaisir à M. Thiers que Mérimée avait réservé sa collaboration au *Constitutionnel*.

ment équivoque et Shaskpeare était « le génie sans frein. » L'orateur avait glissé, comme rançon de ces banalités, un éloge de Rabelais, personnage alors mal famé pour s'être permis de naître plus d'un siècle avant Boileau, et cette timide assertion qu'il serait peut-être temps de « donner à la France un peu de la liberté des littératures étrangères. » Mérimée s'était promis d'être « modéré et plat : » il s'était tenu parole. Il avait racheté *Arsène Guillot*.

III.

Aussitôt qu'il fut de l'Académie, il abandonna les études romaines qui l'y avaient conduit et ajourna indéfiniment la *Vie de César*. Il se reprit de goût pour les choses espagnoles qui, pendant quelques années, suffirent à employer l'activité de l'historien et du romancier. C'est le moment où l'influence de la comtesse de Montijo est le plus sensible sur sa vie d'écrivain. On a déjà vu qu'elle lui avait inspiré *Carmen*, qui ferma, en 1845, la première phase de son œuvre comme conteur. Elle le poussa, dans le même temps, à écrire l'histoire de dom Pèdre. Sur ce terrain, il n'aurait à lutter ni avec un Salluste, ni avec un Froissart. Il redresserait une vieille erreur en montrant un roi réformateur et organisateur dans un personnage que la fausse histoire, déclamatoire et menteuse, avait stéréotypé sous les traits d'un tyran cruel. Comme César son favori, le Justicier avait aimé, et la figure de Maria Padilla illuminait cette sombre histoire d'une œuvre de raison poursuivie par des moyens atroces.

Mérimée se mit à l'œuvre. Il ne se laissa rebuter ni par les aridités d'Ayala, ni par les extravagances de Conde « qui était devenu musulman, à force d'étudier les choses arabes (1). » Par momens, le courage lui manque et la conviction l'abandonne : « Je m'efforce de justifier dom Pèdre pour vous faire plaisir, mais j'aurai de la peine à en faire un aimable homme. » Tantôt c'est « un pauvre diable de roi qui a eu le tort de naître un siècle trop tôt; » tantôt c'est « son ennemi dom Pèdre, » et il l'invective comme il invectivait tout à l'heure Charles Nodier. La comtesse, qui ne connaît pas la défaillance, le soutient dans ces crises, dans ces momens de sécheresse ou de dégoût, bien connus de tous ceux qui ont écrit un long ouvrage. Il s'adresse à elle dans toutes ses difficultés : « Vous m'avez habitué, dit-il, à vous considérer comme ma Providence (2). » Il cherche, en s'aidant de ses lumières, à deviner le charme de Maria Padilla. « Ce charme résidait, dit-il, dans la grâce particulière aux femmes de votre pays et que nous n'avons aucun mot

(1) Lettre à la comtesse de Montijo, 28 mars 1846.
(2) *Id., ibid.*

pour exprimer, tandis que vous en avez quatre. Je cite *garbo*, *donayre*, *salero* et *zandunga*, et je définis *garbo* la grâce noble, *donayre* la grâce jeune de tournure, d'esprit et la grâce coquette, *salero* la grâce un peu provocante et *zandunga* la grâce excessivement provocante (1). » Voilà de jolis cas de linguistique à soumettre à une femme, et on n'est pas surpris qu'une femme puisse les résoudre. Mais ce qui est plus curieux, c'est que la comtesse de Montijo est également prête à fournir des détails sur l'origine et la nature du rite mozarabe, sur l'étendue de certains droits féodaux relatifs au logement et à l'équipement des troupes, et sur le sens de certains vieux mots techniques, disparus de la langue depuis le XIVe siècle. « Je suis, écrivait-il, tout confondu de votre érudition. Comment se fait-il que vous sachiez si bien ce que tous mes dictionnaires, y compris celui de l'Académie royale, n'ont pas su m'expliquer (2)? »

De son côté, il ne s'épargnait pas. Il allait au fond du Worcestershire pour y examiner un prétendu manuscrit de la chronique perdue de Juan de Castro, évêque de Jaën. Dans l'automne de la même année (1846), nous le voyons établi aux archives de Barcelone se débattant au milieu de trois cents in-folio, qu'une écriture ancienne, une langue vieillie et souvent les idiotismes de dialecte semblaient rendre inaccessibles à un étranger : « J'espère, dit-il en souriant, que mon biographe me tiendra compte de mon honnêteté (3). » C'est fait. Quand le livre fut fini, pris de scrupules, assiégé de vues nouvelles, il le recommença tout entier. Le début de l'ouvrage parut enfin dans la livraison de la *Revue* du 1er décembre 1847, avec une dédicace à la comtesse de Montijo, « camarera mayor de S. M. C. » C'est la seule fois, je pense, que la *Revue* ait consenti à insérer une formule de ce genre. Mais je crois avoir prouvé combien cette dédicace était méritée. La révolution de 1848 tua l'*Histoire de don Pèdre Ier*, qui ne s'en est pas relevée. M. de Loménie, dans son discours de réception, incline à croire que c'était le chef-d'œuvre historique de Mérimée. Je n'ai pas la compétence nécessaire pour en décider. C'est, de tous ses ouvrages, celui qui a coûté le plus de travail, et, à certains égards, c'est un tour de force. Mais le public ne veut rien savoir de la difficulté vaincue, pas plus qu'il ne juge un homme d'après le nombre d'heures que sa mère a souffert pour le jeter dans le monde. Elle seule le sait et l'aime d'autant.

Pendant cette période de sa vie, Mérimée passa plusieurs fois

(1) Lettre à la comtesse de Montijo, du 4 septembre 1846.
(2) *Ibid.*, 9 mai 1846.
(3) *Ibid.*, 4 juillet 1846.

les Pyrénées, soit pour aller voir ses amis, soit pour chercher des documens, se retremper dans l'étude de cette langue et de cette civilisation qu'il comprenait et goûtait si bien. Je le dirai ici en passant : il savait l'espagnol, par principes et à fond, comme il savait tout ce qu'il se mêlait d'apprendre, comme il savait le latin, le grec ancien et le grec moderne, comme il savait l'anglais, où il improvisait des discours, comme il sut plus tard le russe. J'ai demandé un jour à l'impératrice si Mérimée parlait bien l'espagnol. Il le parlait, m'a-t-elle répondu, correctement, purement, noblement, dans la langue vieillie, mais charmante, de Cervantes et de Lope de Véga qui avait fait l'objet de ses premières études; il le parlait de façon à faire sourire quelquefois, jamais à faire rire. On eût dit quelque diplomate du temps d'Henri IV, familiarisé par un long séjour à la cour d'Espagne et soudainement ressuscité.

En 1840, Mérimée revit l'Espagne après dix ans. Cette seconde expérience fut très intéressante. Il assista à une révolution : c'est un spectacle que l'Espagne, en ce temps-là, ne refusait guère aux étrangers. Le palais de Liria, sur la place *del Angel*, où résidait la comtesse de Montijo, était une position stratégique très forte; en cas de troubles, c'était la première à laquelle songeassent les émeutiers et le gouvernement. Mérimée ajoutait, — et cette plaisanterie le charmait, — que sa chambre était la clé de la position. D'où il suivait que l'ordre ou la révolution avait cause gagnée dès que l'un ou l'autre tenait la chambre de Mérimée.

Lorsque l'émeute rendait Madrid inhabitable, la comtesse de Montijo se réfugiait à Carabanchel. On y dansait, on y « soupirait, » on y jouait la comédie. Mérimée, machiniste, peintre de décors, souffleur et metteur en scène, plaçait tous ses talens à la disposition de son hôtesse. Il se trouvait parfaitement heureux au milieu des charmantes personnes qui formaient « l'Olympe » de Mme de Montijo. Il écrivait à Mlle Dacquin : « J'étais seul avec six femmes, dont la plus âgée avait trente-six ans, et je n'étais amoureux d'aucune. » Ce mot était-il une précaution pour donner le change à la jalousie de son amie? Non ; il l'eût plutôt attisée qu'éteinte. Mais il savait qu'il y a dix mille manières de jouir de la présence, et même de la beauté des femmes, et que l'amour-désir n'est qu'une de ces dix mille manières-là. En quoi il était fort supérieur à son ancien professeur de satanisme.

En 1846, il ne dépassa pas la capitale de la Catalogne. M. de Lesseps, cousin-germain de la comtesse de Montijo, était alors notre consul-général à Barcelone. Mérimée se lia rapidement avec lui et l'apprécia à sa valeur : « C'est un fort galant homme, écrivait-il, et qui nous fait fort honneur à Barcelone. Je crois qu'on va l'en retirer pour le nommer consul-général à Alexandrie. Ce sera

une perte pour les Français de cette ville et son successeur aura de la peine à le remplacer (1). »

Pendant le mois de novembre 1846, Mérimée passait ses journées aux archives de Barcelone et ses soirées au consulat de France. Il réservait un peu de son temps à « ses amis » les gitanos : « Hier, dit-il, on est venu m'inviter à une *tertullia*, à l'occasion de l'accouchement d'une gitana. L'événement avait eu lieu depuis deux heures seulement. Nous nous trouvâmes environ trente personnes dans une chambre comme celle que j'occupais à Madrid. Il y avait trois guitares et l'on chantait à tue-tête en romani et en catalan. La société se composait de cinq gitanas, dont une assez jolie, et d'autant d'hommes de même race; le reste, catalans, voleurs, je suppose, ou maquignons, ce qui revient au même. Personne ne parlait l'espagnol et l'on n'entendait guère le mien. Nous n'échangions nos idées qu'au moyen de quelques mots de bohémien qui plaisaient grandement à l'honorable compagnie. *Es de nostres*, disait-on. J'ai glissé un duco dans la main d'une femme en lui disant d'aller chercher du vin. Cela m'avait réussi quelquefois en Andalousie dans de pareilles circonstances. Mais le chef des bohémiens lui a aussitôt arraché l'argent et me l'a rendu en me disant que j'honorais trop sa pauvre maison. On m'a donné du vin et j'ai bu sans payer. J'ai retrouvé ma montre et mon mouchoir dans ma poche en rentrant chez moi... Les chansons, qui m'étaient toutes inintelligibles, avaient le mérite de me rappeler l'Andalousie. On m'en a dicté une en romani, que j'ai comprise. C'est un homme qui parle de sa misère et qui raconte combien il a été de temps sans manger. Pauvres gens! n'auraient-ils pas été parfaitement justifiables s'ils m'avaient pris mon argent et mes habits et mis à la porte à coups de bâton (2)! »

Es de nostres! Lorsque M. Étienne lui en avait dit autant au nom de l'Académie française, il ne lui avait pas fait moitié autant de plaisir que le chef des gitanos.

Mérimée suivait avec intérêt la politique espagnole, mais il eut de bonne heure la sagesse de renoncer à la comprendre. Il lui suffisait de savoir que Mme de Montijo était du parti de Narvaëz. A l'un des retours du duc de Valence au pouvoir, en octobre 1847, la comtesse fut faite *camarera mayor*. Les complimens qu'adressa Mérimée à son amie au sujet de sa nouvelle dignité sont mêlés de beaucoup de réserves et d'inquiétudes. « Vous êtes donc vraiment camarera mayor et vous en êtes contente? Cela suffit pour que j'en sois content aussi... Vous pourrez faire du bien : c'est assez. Quoi

(1) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, décembre 1846.
(2) *Ibid.* Barcelone, 15 novembre 1846.

que vous en disiez, vous êtes faite pour le combat, et il serait ridicule de souhaiter à César la vie tranquille du second citoyen de Rome. Je vous dirai qu'on m'a déjà fait la cour à votre occasion et je m'attends qu'au premier jour on me donnera des placets. D'humeur comme je suis, vous devinez l'usage que j'en saurai faire (1). » Ce qui alarmait son amitié, c'était de savoir qu'elle sortait seule en phaéton avec une souveraine que menaçaient bien des complots.

Moins de trois mois après sa nomination, la comtesse de Montijo quittait spontanément la charge qu'elle avait acceptée avec joie, mais dont elle connut bientôt les difficultés et les périls. Une intrigue se noua pour lui faire perdre la confiance de la reine. Un peu naïf en ces matières, Mérimée s'étonna que le gouvernement n'eût pas mieux su défendre une auxiliaire aussi utile. Il le comprit un peu plus tard, c'était précisément l'intelligence, l'énergie, l'influence grandissante de la camarera mayor qui portaient ombrage aux maîtres de l'Espagne. Mme de Montijo prit son parti à l'instant. Son ambition était de la bonne sorte et ne s'arrangeait point d'une autorité précaire, contestée, achetée par des compromis ou des complaisances. Elle aima mieux se démettre que se soumettre.

Mérimée lui écrivait toutes les semaines, excepté lorsqu'il était absent de chez lui. « Si un samedi se passe sans lettre, c'est que je suis mort ou en voyage. » Ces lettres passaient, en général, par le ministère des affaires étrangères où Mérimée avait d'intimes amis, et voyageaient avec les dépêches de l'ambassade. Il faut admirer combien ce mot de dépêches est élastique. Les « lettres » de Mérimée contenaient tantôt des graines de pawlownias et de dahlias qu'il était allé chercher au Jardin des Plantes pour le jardinier de Carabanchel, tantôt des lanternes chinoises pour éclairer les fêtes en plein air, mode nouvelle inaugurée par la comtesse Duchâtel, tantôt des robes de Palmyre ou des souliers pour la jeune duchesse d'Albe. Il essaya d'y introduire une calèche, mais le ministre se fâcha. Lorsque Mme de Montijo était camarera mayor, il dessina, d'après une estampe de la Bibliothèque royale, un costume d'Isabelle la Catholique que la reine devait porter à un bal déguisé, et l'envoya par la même voie.

De son côté, la comtesse de Montijo l'approvisionnait de *fosforos*, Mérimée ne pouvant trouver, « dans une ville aussi chimique que Paris, » d'allumettes qui lui convinssent. Plus tard, elle lui expédia d'un pain qu'elle jugeait meilleur que le nôtre, et rien n'est plus comique que les aventures de ces pains courant de ville

(1) Lettre à la comtesse de Montijo, 22 octobre 1847.

en ville après celui qui devait les manger et qui les trouvait toujours très bons. Les dames Delessert et leurs amies demandaient des mantilles à la comtesse de Montijo, et ces mantilles passaient par les mains de l'académicien qui était convoqué à l'essayage. Il est question d'une certaine mantille qui seyait très bien à la marquise Pasquier. Pour apprendre à la porter, elle s'était inspirée d'un croquis que Mérimée, dans son dernier voyage d'Espagne, avait fait d'après la seconde fille de Mme de Montijo.

La comtesse adressait à Mérimée ses amis d'Espagne qui allaient à Paris. Il lui recommandait les siens qui se rendaient à Madrid. C'est ainsi qu'il lui demandait de faire bon accueil à M. Charles de Mazade, qui partait avec une mission de M. de Salvandy, et, au retour, il l'engageait à lire les intéressantes études que le jeune écrivain, déjà remarqué et estimé, avait rapportées de ce voyage. Il réclamait aussi sa bienveillance pour le prince Albert de Broglie, lorsqu'il fut attaché à l'ambassade de Madrid. Il dit qu'il lui sera reconnaissant de s'occuper du prince, « parce qu'il a de sérieuses obligations au duc de Broglie. » Mais il y eut un complet malentendu entre l'Espagne et le prince Albert de Broglie. Il la jugea très frivole, elle le trouva un peu trop grave.

Mérimée tenait Mme de Montijo au courant des allées et venues de la diplomatie. Quelquefois, il lui crayonnait d'un mot les nouvelles figures. Ainsi lorsque Bulwer, frère du premier lord Lytton, est nommé ministre d'Angleterre à Madrid : « Vous allez voir un homme très fou, très coquin et très spirituel, lorsqu'il n'est pas mourant, ce qui lui arrive environ quatre jours par semaine. »

Ces jolies lettres, tantôt gaies, tantôt tristes, qui prennent la couleur du temps et qui se teintent, aussi, des émotions particulières de l'auteur, font songer à des « échos » de journal, mais à des échos qui, par hasard, seraient écrits de main de maître. Et si la comparaison est encore désobligeante pour Mérimée, on peut rapprocher ces lettres de celles que nos meilleurs écrivains, au siècle dernier, adressaient à des princesses curieuses de connaître, au jour le jour, l'histoire de l'esprit français et de la vie parisienne, avec les dessous, les pourquoi et les comment, ce qu'on ne dit pas, ce qu'on ne sait guère et ce qu'on n'imprime que longtemps après. La correspondance de Mérimée avec la comtesse de Montijo est tout cela, et elle a, de plus, ce charme de sincérité et d'abandon qui en fait le journal intime d'un homme d'esprit.

Gens de théâtre, gens de lettres, gens du monde, poètes et assassins, danseuses et diplomates, passent rapidement et se brouillent un peu, de façon à bien donner l'idée de ce brouhaha, de ce

pêle-mêle qui s'appelle la société. On dit que Chateaubriand va épouser Mme Récamier. On dit que Rachel veut se battre en duel avec Augustine Brohan en l'honneur du comte Walewski. On dit que le tsar songe à une alliance franco-russe qui inquiète beaucoup lord Palmerston. Le ministère va tomber... Non, le ministère vivra encore, par tolérance et faute de mieux : « On ne l'aime pas, dit M. Molé, mais on le préfère. » Quant à M. de Rémusat, il se contente de dire : « Qui vivra rira ! » et il joue la comédie de salon. *Les Burgraves* ont fait un *fiasco*, *ma solenne*. Victor Hugo remue ciel et terre pour être pair de France ; il a persuadé à la duchesse d'Orléans que la dernière pensée de son mari mourant a été pour lui. Les chiens de la princesse Belgiojoso ont mordu le bras de Cousin qui gesticulait dans le salon de leur maîtresse et qu'ils ont pris pour le bâton avec lequel on les faisait jouer. La même princesse Belgiojoso va en fiacre à Mabille bras dessus bras dessous avec le prophète arabe Bou-Maza, en ce moment notre prisonnier, et le marquis de La Valette promène dans son département un prince égyptien que le roi lui a donné à garder et dont il a fait une réclame électorale. La Grisi, en sortant du bal, se fait attacher ses socques par Mario et le traite de *porco* quand l'opération ne marche pas assez vite. Dans le monde, on s'occupe de sciences occultes. Mérimée a entendu dans un salon une somnambule « presque aussi bête que si elle eût été éveillée. » La religion est aussi à la mode ; il y a du néo-catholicisme dans l'air. Une dame lui a demandé « quel était son prédicateur favori. » Une autre dame, au cours de Mickiewicz, a crié tout haut qu'elle était prête à mourir pour Jésus-Christ. Au dernier concert des Tuileries, un chat, sortant on ne sait d'où, a couru, griffes dehors, sur les épaules nues et a disparu comme il était venu. Serait-ce, sous une nouvelle forme, le petit homme rouge qui annonce les grandes catastrophes politiques ? M. de Rambuteau fait des fautes d'orthographe et M. Dupin fait des mots. Un jour que la salle des séances était vide, par une chaleur accablante, il a ordonné aux huissiers d'aller chercher les députés à l'école de natation. « Il y en a là une centaine qui apprennent à nager entre deux eaux. » Et, à travers les traits d'esprit ou de bêtise, les petits cancans et les grosses nouvelles, revient périodiquement la formule sur laquelle une longue habitude avait blasé les hommes de ce temps-là : « On a tiré sur le roi. »

M. Thiers est une des figures qui reparaissent le plus souvent dans cette correspondance. Mérimée le voyait beaucoup, le goûtait comme un admirable comédien, bien qu'il ne le trouvât pas également bon dans tous les rôles. En ce moment, M. Thiers en avait fini

avec les gamineries du bel âge ; il jouait au philosophe, ne voulait plus entendre parler de politique et se réservait pour un nouveau règne. Il était tout à l'histoire et au dilettantisme artistique, achetait des tableaux de Madrazo beaucoup plus cher qu'ils ne valaient, à ce que prétend Mérimée, et obligeait despotiquement tous ses amis à les admirer. Les trois premiers volumes de l'*Histoire du consulat* paraissaient, et le libraire se vantait partout de deux cent mille exemplaires vendus en quelques semaines ; mais M. Thiers, dans un jour de franchise et de mauvaise humeur, avouait à Mérimée qu'il n'était pas content. Cependant il continuait avec ardeur et se plongeait dans les affaires d'Espagne : « Il n'y entend pas un mot, écrivait Mérimée à son amie ; si vous étiez là, vous lui épargneriez bien des brioches (1). » L'historien de Napoléon avait, par l'intermédiaire de Mérimée, demandé à la comtesse des renseignemens sur D. Eugenio de Montijo et sur l'échauffourée d'Aranjuez. Mme de Montijo ne se pressait pas de donner ces documens et M. Thiers les réclamait, avec l'obstination que l'on connaît, toutes les fois qu'il rencontrait l'auteur de *Colomba*. Cela devint une obsession. « Pour Dieu! délivrez-moi de M. Thiers. » Les documens vinrent enfin ; lorsque l'historien les utilisa, la nièce et filleule de D. Eugenio était sur le trône.

Il y avait des jours où l'historien, le philosophe, l'homme amoureux de tableaux, disparaissaient, laissant la place au politicien déçu qui s'irritait d'être si longtemps exilé du pouvoir. « M. Thiers enrage de la Toison d'or donnée à M. Guizot (2). » Un jour, Mérimée, voyant qu'il s'évertuait à déconsidérer et à entraver le gouvernement, se risqua à lui faire observer qu'il est mieux de ne pas mettre ses bottes crottées sur la banquette où l'on doit s'asseoir. Le petit homme répondit lestement : « Bah! on la brossera (3). »

Vers la fin, une sorte d'amertume se mêla à la bonne humeur avec laquelle Mérimée chroniquait pour son amie les folies mondaines et les jeux de la politique. Il parlait souvent de ses cheveux gris : « Je blanchis et ne peux m'empêcher de regretter l'heureux temps où je faisais des sottises. » Il vieillissait et il lui semblait que tout vieillissait avec lui. Il avait vu de trop près comment les législateurs font les lois et comment on fait les législateurs. L'amour de l'égalité n'était qu'un faux nom de l'envie ; le parlementarisme ramenait les hommes à la grossièreté ; on s'injuriait à la chambre comme à la halle, et les vieillards du Luxembourg, qui avaient paru tenir aux traditions de politesse, commençaient à suivre l'exemple. Il s'étonnait de voir un ministère qui se mourait

(1) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, 1847.
(2) *Id., ibid.*
(3) *Id., ibid.*

sans maladie apparente et sans autre faute réelle que d'avoir duré quatre ans. Il sentait régner autour de lui cette étrange impatience des fins de règne, qui grossit les plus chétifs incidens et transforme en critiques les dévoués d'autrefois. 1847 vint et l'impatience devint de l'irritation, la lassitude se tourna en malaise. A ce moment, les lettres de Mérimée se font graves. Dès le mois de janvier, il signale une misère épouvantable dans toutes les provinces, et surtout en Bretagne : « Pas de pain, pas de pommes de terre! Les sardines ont disparu à Saint-Pol-de-Léon. Les pauvres se battent pour avoir le sang des boucheries ; ils ne vivent que d'algues marines bouillies (1). » Cependant Paris donnait des fêtes. Le feu prenait, pendant un bal, à l'hôtel de Galliera, et on pouvait redouter une catastrophe analogue à celle de l'hôtel Schwarzenberg. Mais la duchesse montra un beau sang-froid et M. le duc de Montpensier se mit à la tête des travailleurs. « Plusieurs invités s'installèrent au buffet pour éviter à l'incendie la peine de fondre les sorbets, de dévorer les truffes et les ananas; quelques jeunes filles parlaient de recommencer un quadrille dans un salon que le feu n'avait pas atteint (2). »

Ce violent contraste entre la richesse qui dansait et la misère qui râlait, entre les mangeurs d'algues et les mangeurs de truffes, était exploité par les ennemis de la société. « Hier, je passais sur le boulevard des Italiens lorsqu'un gros pétard est parti à quelques pas de moi et de femmes qui étaient assises, presque sous leurs jupes. Cela a lancé un certain nombre de petits papiers communistes, où il y avait écrit, m'a-t-on dit, car je n'ai pu en attraper : « Brûlons jusqu'à ce qu'on abolisse l'odieuse loi de propriété (3). » Vers ce moment éclataient deux scandales, le procès Teste et le procès Cubières. Age d'or de l'anarchie, innocens pétards qui ne lançaient que du papier imprimé, temps heureux où un seul ministre soupçonné de tripotage, un seul général, un seul pair de France accusé de faiblesses financières, suffisaient à bouleverser l'opinion!

Pourtant, même en jugeant cette époque avec la modestie qui convient à la nôtre, on reconnaîtra que les symptômes de décomposition morale, notamment parmi les hautes classes, se multipliaient d'une manière effrayante. Ils eurent pour comble l'affaire de Praslin, qui intéressa d'autant plus vivement la comtesse de Montijo et Mérimée que l'un et l'autre avaient dîné plus d'une fois chez les Delessert avec l'assassin et avec la victime : « Il n'y a jamais eu, écrivait Mérimée, en parlant de la duchesse, de per-

(1) Lettre à la comtesse de Montijo, du 23 janvier 1847.
(2) *Ibid.*
(3) Lettre à la comtesse de Montijo, du 16 août 1847.

sonne plus douce ni plus aimable. » Quelques jours après, le vieux chancelier, dont il était le convive une fois la semaine, lui montrait une espèce de journal de Mme de Praslin, daté du 17 juin, précisément deux mois avant sa mort. « Elle parle de scènes terribles avec son mari pour le renvoi de cette gouvernante et à chaque page perce un pressentiment fatal. Il est impossible de rien lire de plus navrant. Elle s'abandonne tristement à l'avenir et ne pense qu'à ses enfans et à son devoir... » Mérimée ajoute : « Le chancelier se plaint amèrement de la bêtise des procureurs du roi qui, tout étourdis d'avoir à instrumenter contre un duc et pair, l'ont laissé à peu près libre pendant six heures après le meurtre... Voyez la courtisanerie de nos gens qui ont culbuté un trône il y a dix-sept ans. Lorsque les gens de justice se sont présentés pour dresser le procès-verbal de décès du duc de Praslin, ils avaient mis qu'il était mort rue de Vaugirard, tel numéro. C'est le chancelier qui a été très ferme dans toute cette affaire, qui a exigé qu'on mît qu'il était mort dans la prison du Luxembourg où il était détenu. Cependant le roi, c'est une justice à lui rendre, pressait l'instruction et avait recommandé de poursuivre avec la dernière rigueur. Mais ces imbéciles de robins, quand ils n'ont pas affaire à un échappé de galères, sont à plat ventre devant un grand nom (1). »

Cette année, Mérimée avait quitté la rue des Beaux-Arts pour venir habiter 18, rue Jacob, dans un appartement qui « donnait sur des jardins. » Donner sur des jardins! N'est-ce pas le rêve du Parisien, homme d'étude? Mais le nouveau logis contiendrait-il tout ce qu'avait tenu l'ancien? En passant la revue de ses livres, Mérimée se découvrit possesseur de mille choses qu'il ignorait et en chercha vainement d'autres qu'il croyait avoir. Enfin le voici, dans son appartement, « lui, sa mère, ses chats et ses livres. » Comme tout est encore dans le chaos, il va dîner « chez le traiteur, » où sa côtelette fait scandale, car c'est justement le vendredi saint.

On devait l'envoyer, dans l'automne de 1847, faire une inspection en Algérie, où « nos officiers, dit-il, détruisent les monumens romains ou arabes avec une grande impartialité (2). » Le tableau qu'il se faisait à l'avance de notre colonie ne l'exposait, on en conviendra, à aucune désillusion. « Elle est peuplée, dit-il, des gens qu'on a négligé de pendre dans leur pays. Quant aux Bédouins, ils ne valent guère mieux que les chrétiens et ont plus de poux (3). » Mais son ami, M. de Laborde, devait l'accompagner dans ce voyage et Mérimée se proposait, « s'il avait assez d'argent, » de revenir par l'Andalousie. A Alger, une gracieuse hos-

(1) Correspondance inédite, août 1847.
(2) *Ibid.*, 3 juillet 1847.
(3) *Ibid.*

pitalité l'attendait chez l'aimable et noble prince qui gouvernait alors l'Algérie et pour lequel il n'était pas un inconnu. Mais les bureaux de la guerre et ceux de l'instruction publique ne purent se mettre d'accord au sujet de ce voyage, et on l'ajourna à l'année suivante. L'année suivante, ce fut 1848.

IV.

Tout le monde admet que la révolution de 1848 fut une surprise, même pour ceux qui la firent ou qui en profitèrent; la correspondance de Mérimée avec la comtesse de Montijo ne peut que confirmer cette opinion. Cependant le sagace et impartial observateur avait relevé, à l'horizon, des signes de tempête. Le 15 janvier, il constate le malaise profond du commerce parisien qui se plaint de ne rien vendre. « La ville est triste; cependant le duc de Nemours va donner des concerts au mois de février. » Le 22, il écrit : « Il y a à Paris et, je crois, dans toute la France une terreur instinctive d'une révolution : chacun en parle avec effroi. » Et il ajoute : « Vous devinez de quel côté viendra l'orage. » Le 5 février, il annonce que M. Guizot et M. Thiers sont malades. C'était un bruit que l'on faisait courir pour aggraver l'inquiétude générale. On prédit « quelque petite émeute après l'adresse... Ce sera peu de chose, mais c'est un mauvais symptôme. » Un vent de révolte souffle partout. Les trônes s'ébranlent; les rois, affolés, jettent en hâte des constitutions à leurs peuples qui grondent. Avant-hier, c'était le roi de Naples; hier, le roi de Danemark; à qui le tour, aujourd'hui?

Enfin, le 19 : « Nous dansons à Paris, mais pas de trop bon cœur... On s'attend à quelque événement. » Il raconte l'histoire du banquet autorisé, puis interdit, mais toléré; la mise en scène presque enfantine, arrêtée entre le ministère et l'opposition. Tout se passera entre bourgeois; on n'admettra pas les ouvriers à la fête. Il y aura un discours très bref d'Odilon Barrot, qui se gardera de soulever les passions. A ce moment entrera un commissaire qui priera très poliment l'assemblée de se retirer. Elle refusera : il dressera procès-verbal comme l'Intimé dans *les Plaideurs*. Quand il n'y aura plus rien dans les assiettes, ni au fond des verres, ces braves gens crieront : « Vive la réforme! » et iront retrouver leurs femmes ou leurs maîtresses.

Ces pitoyables arrangemens ne rassurent pas Mérimée. « Nous vivons, dit-il, dans une bonne ville où il suffit que trois personnes s'arrêtent sur un pont à voir couler l'eau pour qu'il s'en attroupe des milliers alentour. Pour moi, je ne doute pas que les communistes, les républicains, les émeutiers de profession ne profitent

de la circonstance pour faire quelque tentative... Dans ce mois de février, il y a déjà eu quatre révolutions : qui peut prévoir ce qui arrivera ? » Tout le monde meurt de peur, y compris les chefs de l'opposition. On dit les soldats excellens, mais, en ce temps-ci, on ne peut compter sur rien. « Il suffirait d'un capitaine qui trahît ou qui perdît la tête. » Une circonstance, cependant, peut tout sauver : une pluie battante. Et Mérimée termine cette lettre étrangement mêlée de moquerie et d'inquiétude par ces mots : « Il faudra que celui qui fera l'histoire du XIXe siècle sache écrire sur tous les tons, la tragédie et le vaudeville à la fois. »

La catastrophe arrive. Le 24, il était au château, probablement en costume de garde national, et donnait le bras à Mme Delessert pour sortir des Tuileries prises d'assaut. Dès le lendemain il envoyait quelques lignes à son amie : « Les journaux vous auront probablement tout appris. Jusqu'à présent beaucoup d'ordre. Il y a dans ce peuple si terrible une singulière disposition à la grandeur dans de tels momens. Des ouvriers ont rapporté au musée des camées pris aux Tuileries et valant plus de 100,000 francs... Adieu, chère comtesse ; au milieu d'une si grande catastrophe, on ne pense guère à ses affaires particulières. Cependant, je commence à être en peine de savoir comment je vivrai et ferai vivre ma pauvre vieille mère. » Huit jours après, il n'était pas encore revenu de sa première stupeur : « Avez-vous entendu parler d'une chose semblable ? Il n'y a pas quatre-vingts morts. En vérité, la dynastie de juillet est tombée plutôt sous les sifflets que sous les coups de fusil. Nous voilà en république, sans enthousiasme, mais décidés à nous y cramponner, car c'est la seule chance de salut qui nous reste... Quant à ma propre position, je n'en sais rien encore, mais je n'augure rien de bon pour moi. Il faut vivre au jour le jour et se féliciter quand la journée est passée et que l'on a dîné (1). » Il revient encore sur le désintéressement du peuple parisien : « Au milieu de toutes les scènes terribles de cet inconcevable drame auquel nous venons d'assister, il y a une chose qui fait honneur à la nation, c'est le peu de désordre après une crise semblable. Les gens qui ont pris les Tuileries et qui n'avaient pas un sou dans leur poche n'ont rien volé. J'ai vu des ouvriers en guenilles rapporter des objets d'un prix inestimable et monter la garde au milieu de chambres remplies de vaisselle et de bijoux (2). » Puis vient un mot de sympathie pour la duchesse d'Orléans, un mot amer pour le roi et les princes : « A quoi diable sert l'histoire, puisque personne n'en profite (3) ! »

(1) Lettre à la comtesse de Montijo, du 3 mars 1848.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

Peu de jours après, il recevait une lettre de Mme de Montijo, dont il est aisé de deviner le contenu par la façon dont il y répond : « Je suis bien touché, écrit-il, des offres que vous me faites. J'en profiterai peut-être un jour, mais nous n'en sommes pas là encore, Dieu merci! Croyez qu'il n'y a personne au monde à qui je demandasse un service avec plus de confiance qu'à vous, ni aucun lieu où je me trouvasse moins exilé qu'à Madrid (1). »

Mme de Montijo lui demandait des détails, Mérimée fit de son mieux pour la satisfaire. Un précis de la révolution de février par un témoin oculaire, qui s'appelle Mérimée, me semble mériter d'être recueilli, même quand il ne révèle pas de faits nouveaux. C'est pourquoi je le donnerai ici en entier.

« Tout le monde à Paris savait, excepté le ministre de l'intérieur et le commandant de la garde nationale Jacqueminot, que cette garde était fort mal disposée. Tout au dernier moment, c'est-à-dire lundi 21 février, au soir, le ministre sut que le banquet avait été contremandé. Il décommanda alors le grand déploiement de troupes qu'il avait résolu de faire ce jour-là. Le mardi 22, on ne voyait de soldats presque nulle part. Ils étaient consignés dans les casernes. Il n'y avait que quelques compagnies de garde municipale, aux abords de la Madeleine, qui dispersaient la foule des curieux autour de la maison d'Odilon Barrot dans les Champs-Élysées, et sur la place de la Concorde. Vers le soir, les gamins commencèrent à jeter des pierres, à culbuter les voitures pour faire des barricades et à ôter quelques pavés. Rien n'indiquait que cela fût sérieux : l'émeute n'avait pas d'armes. Les soldats y allaient assez mollement, et pendant toute la nuit, il n'y eut pas d'engagement sérieux.

« Le lendemain mercredi, les troupes parurent en plus grand nombre; la foule des curieux et les insurgés augmentèrent. La garde nationale, rassemblée très lentement, criait : « Vive la réforme! » aux oreilles des soldats, les faisait boire et les engageait à ne pas tirer. Du moment que la garde nationale avait le même cri que les révoltés, il ne fallait plus compter sur les soldats. Vous savez ce qui se passa alors dans la chambre. Le roi renvoya son ministère et chargea M. Molé d'en composer un. Ainsi, au beau milieu de l'émeute, il n'y avait plus de ministres. M. Molé ne pouvait se charger d'une tâche si difficile. M. Guizot n'osait plus donner d'ordres. Partout, les troupes laissaient faire les barricades et ne faisaient nulle démonstration d'attaque.

« Cependant le bruit de la retraite du ministère s'était répandu partout. On croyait que le lendemain tout se calmerait avec quel-

(1) Lettre à la comtesse de Montijo, 18 mars 1848.

ques concessions. Jusqu'alors les sociétés secrètes ne s'étaient pas mêlées aux rares combattans; mais elles étaient réunies et délibéraient. Les rues étaient pleines de monde, et bien des gens pensaient que l'affaire était finie. Vers neuf heures du soir, une foule assez considérable se porta devant l'hôtel des affaires étrangères, que M. Guizot avait quitté. Son secrétaire s'était amusé à faire boire les officiers et les soldats du poste qui gardait le ministère. La foule pressant un peu les soldats, on commanda de la faire reculer en croisant la baïonnette. En ce moment, le fusil d'un conscrit partit par hasard. Les autres, prenant ce coup de feu pour un ordre, firent feu et tuèrent ou blessèrent une centaine de personnes, la plupart inoffensives. Grande stupeur de part et d'autre. Il y eut une heure ou deux d'un calme étrange. Tout à coup, on répand dans les faubourgs la nouvelle; on promène les cadavres sur des charrettes. Les sociétés secrètes se mettent en mouvement. Les ouvriers sortent en foule et on leur donne, par les fenêtres, les armes des gardes nationales. On élève de nouvelles barricades.

« Cependant le roi n'avait pu s'entendre avec M. Molé; il avait appelé MM. Thiers et Odilon Barrot. Nul ordre n'était donné. On demanda au maréchal Bugeaud s'il croyait possible de repousser l'émeute. Il répondit qu'il n'en savait rien et qu'il craignait d'avoir à tuer dix mille hommes. Après l'avoir nommé commandant général des troupes, on le remplaça presque aussitôt par Lamoricière, avec l'ordre de faire évacuer la ville par les troupes et de la laisser à la garde nationale. Vous devinez l'effet que produisaient tous ces ordres et contre-ordres successifs. Les officiers ne savaient à qui obéir. Ils empêchaient les soldats de tirer. Le roi abdique enfin, le jeudi matin, sans avoir pris aucune mesure. Il quitte les Tuileries au moment où une assez grande masse de peuple s'y portait. Les troupes se retiraient vers leurs casernes, déchargeant leurs armes en l'air et les donnant au peuple. Personne n'eut l'idée de réunir cinq ou six cents hommes autour de la chambre. La duchesse d'Orléans qui, seule, a montré beaucoup de courage dans toutes ces scènes, vint à pied avec ses deux enfans dans la chambre. Le président Sauzet, qui mourait de peur, ne savait que dire ni que faire. Une centaine d'hommes armés, pas davantage, pénètre dans la chambre, en criant et menaçant. Avec la garde nationale et les soldats du poste, il eût été facile de les chasser, mais tout le monde perdait la tête : les députés se croyaient entourés par vingt mille hommes. Vous avez vu le reste dans les journaux. La révolution a été faite par moins de six cents hommes qui, la

plupart, ne savaient ni ce qu'ils faisaient ni ce qu'ils voulaient. Maintenant tout est accompli (1). »

Toute la révolution tient dans ces quelques pages, émouvantes à force de brièveté comme les récits de certains écrivains antiques ; Mérimée y est aussi tout entier, avec sa netteté et sa sécheresse, qui juge et peint à la fois, avec son système de romancier et d'historien qui fait intervenir, au moment psychologique, le petit fait décisif, le verre de vin versé par un subalterne imprudent, le fusil du conscrit qui part tout seul et qui tue une dynastie. Et Mérimée est enfin dans le dernier mot, laconique et fataliste : « Tout est accompli. »

Une nouvelle lettre lui apporta de nouvelles offres. Mme de Montijo l'engageait à se réfugier à Madrid. Il répondit : « J'ai des devoirs ici et je saurai les remplir (2). » Il ajoutait : « Vous ne sauriez croire combien je souffre au milieu du désordre où ce pauvre pays est livré. J'aimerais, je crois, à me cacher pour quelques années dans un cloître, ne fût-ce que pour échapper à cette continuelle tension d'esprit sur le même sujet. Qu'arrivera-t il demain? Voilà ce que chacun se demande toute la journée, bien sûr de n'avoir pas de réponse ; car, pour en faire une, il faudrait être prophète. « Tout est possible, même le bien, » disait l'autre jour un de mes amis. Voilà notre situation... D'un côté, il y a des gens étonnés de leur victoire et ne sachant trop qu'en faire ; de l'autre, une masse immense de poltrons, tantôt se rassurant, tantôt s'abandonnant au plus abject découragement, prêts à tout céder, peut-être jusqu'à leurs têtes qu'on ne leur demande pas (3). » Quant au gouvernement provisoire, il semble à Mérimée se composer de deux élémens. Quelques-uns essaient de fonder un état politique qui ressemble à celui des États-Unis ; d'autres, — et ce sont les plus énergiques, — ne pensent pas que la république puisse exister en France sans réveiller les souvenirs et restaurer les mœurs de 93. « On cherche partout quelque nom à mettre en avant. Vous savez que les Français s'attachent plus volontiers à un homme qu'à une idée. Mais cet homme, où est-il ? » Comment interpréter les signes du temps, lorsqu'ils se contredisent, lorsque l'opinion, au lieu de souffler comme un vent régulier, se déchaîne dans tous les sens en tourbillon ? « Hier, c'étaient vingt mille gardes nationaux qui venaient, en procession, se plaindre qu'on cherchât à les désorganiser. Aujourd'hui, vingt mille blouses venaient protester contre la démonstration d'hier. » Huit jours plus tard, la situation est encore plus trouble. A travers toute l'Europe,

(1) Correspondance inédite avec Mme de Montijo, 8 mars 1848.
(2) *Ibid.*, 18 mars 1848.
(3) *Ibid*, 25 mars 1848.

continue à sévir la tempête qui « balaie les rois comme de la paille » et « chaque jour apporte la nouvelle d'un trône renversé. » « Ici, on est tranquille, mais il y a une réaction en province. Les rois sont devenus impossibles. Aussi n'est-ce pas à la forme républicaine qu'on en veut, mais à la centralisation qui a mis le sort de toute la France entre les mains du peuple de Paris. Il y a des tendances au fédéralisme qui, si elles se prononçaient, nous mettraient encore plus mal que nous ne sommes (1). » Le 1er avril, il écrit : « Lamartine disait à un de mes amis : « Tout ira bien et j'en réponds, pourvu qu'on me donne encore vingt jours de tranquillité. » Le gouvernement provisoire sait que l'on conspire contre lui ; les chefs du complot sont Blanqui et Cabet. « Mais, ajoutait Lamartine, nous avons le peuple pour nous, le véritable peuple, et il nous défendra. » Tout cela est fort beau, et je l'espère ; mais, quand on a vu ce véritable peuple, au 24 février, laisser faire non-seulement ce à quoi il ne pensait pas, mais encore ce qu'il ne voulait pas, il est difficile d'avoir grande confiance en son bon sens et en son courage (2). » Les symptômes anarchiques se multiplient partout. On ne paie plus les impôts, on coupe les bois des particuliers, on incendie les maisons de campagne et les fabriques, et personne n'ose se plaindre. Il viendra pourtant un moment où l'excès du mal amènera une réaction. Mais qui sait si cette réaction ne mettra pas en danger notre unité nationale ? « Quoi qu'il en soit, la liberté est perdue dans ce pays-ci. Elle ne résistera pas à l'anarchie ou bien à la fureur de l'ordre qui lui succèdera peut-être un jour. »

Un matin de ce mois d'avril, il reçut une visite inattendue. C'était M. de Lesseps qui venait lui annoncer sa nomination comme ministre de France en Espagne et lui dire adieu. « Cette nomination m'a fait grand plaisir, d'abord parce que je l'aime beaucoup, ensuite parce qu'il aime l'Espagne et la connaît bien. Il emporte de bonnes instructions, et son nom suffira, je pense, pour rassurer votre gouvernement... Je crois qu'il réussira à Madrid comme à Barcelone où il s'est fait aimer et estimer de tout le monde (3). »

Le jour même où commençaient les élections pour la constituante, il traçait un lugubre tableau de la situation : « Chaque jour nous rend un peu plus pauvres et un peu plus malheureux. La vie se passe ou bien à méditer tristement ou à écouter les lamentations de ses amis... Ce qu'il y a de pire, c'est d'entendre répéter ce qu'on aurait dû faire et ce qu'on n'a pas fait (4). » De bonnes intentions, mais pas d'idées et, avec cela, la rage de faire. Chaque

(1) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, 1er avril 1848.
(2) *Id., ibid.*
(3) *Ibid.*, 12 avril 1848.
(4) *Ibid.*, 23 avril 1848.

jour paraît un décret qui désorganise quelque chose. Nos finances sont à tous les diables ; on détruit des impôts productifs et on en imagine d'autres qui sont insensés... D'abord on a tout passé au gouvernement provisoire, et maintenant, à l'approche des élections on se rassure et on le laisse faire encore comme un vieillard qui radote et dont les dernières paroles n'ont plus d'importance. Ce qui est accablant, c'est le sentiment de honte que chacun éprouve. Personne, sauf peut-être une centaine de tapageurs, n'a fait ce qu'il voulait faire, mais tout le monde a la responsabilité de ce qu'ont fait les cent tapageurs, les uns, — et c'est le plus grand nombre, — pour avoir été indifférens, les autres pour avoir été aveugles, ceux-ci pour avoir été imprudens, tous pour avoir été parfaitement lâches. Tout considéré, c'est bien la lâcheté qui fait le fond du caractère français. Personne n'ose. La vanité se combinant avec la lâcheté, on décore sa peur du nom d'entraînement et d'enthousiasme. Ajoutez encore un grand vice de notre temps et de notre pays : c'est l'envie et la haine des supériorités. Elle est poussée si loin que le spectacle des maux du voisin suffit pour consoler des siens propres. Le peuple, qui perd tout à Paris où toute fabrication de luxe est anéantie pour longtemps, oublie sa misère en voyant la déconfiture des riches. Le jour où Rothschild fera faillite sera un beau jour pour tous les petits commerçans qui seront ruinés le lendemain. Lorsqu'un cordonnier fait banqueroute, tous les savetiers sont dans l'enchantement. Que voulez-vous faire d'une nation aussi gangrenée que celle-ci ? » Puis, faisant un retour sur lui-même, il ajoute : « Je voudrais être jeune et recommencer ma vie, de façon à être libre partout. Je me demande sans cesse à quoi je suis bon et comment je peux me tirer d'affaire, et je ne trouve pas une seule réponse en moi. Je suis comme ce négociant qui avait imaginé de porter dans les Indes une cargaison de patins. Moi, je ne me suis pas mis à voyager pour porter mes patins, mais le climat a changé, ce qui revient au même. »

En effet, le libraire, — c'était Charpentier, — n'osait lancer l'*Histoire de dom Pèdre*. « Il n'y a, écrivait Mérimée, que le commerce des affiches et des proclamations qui aille en ce moment. Ce sera pour bien longtemps, je le crains, notre seule littérature (1). »

Il n'y avait, alors, d'autres étrangers à Paris que ceux qui venaient spéculer sur notre sottise ou étudier, en *dilettanti*, notre désordre intellectuel et nos maladies sociales. Parmi eux, Monckton Milnes, plus tard lord Houghton et père du vice-roi actuel de l'Irlande. Mérimée le définit « un homme d'esprit, plus vif et plus fou

(1) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, 26 avril 1848.

qu'il n'appartient à un Anglais. » Monckton Milnes invita Mérimée à un dîner « en *petite* comité. » Trois femmes et une demi-douzaine de fouriéristes, dont Considérant; plus, Mignet et Tocqueville, « qui se trouvaient, je pense, pour la première fois, à pareille fête. C'était Considérant qui tenait le dé de la conversation, parlant très haut et frappant sur la table, avec des manières toutes républicaines... Une des femmes avait de fort beaux yeux qu'elle baissait sur son assiette. Elle était en face de moi et je trouvais que ses traits ne m'étaient pas inconnus. Enfin, je demandai son nom à mon voisin. C'était Mme Sand. Elle m'a paru infiniment mieux qu'autrefois. Nous ne nous sommes rien dit, comme vous pouvez penser, mais nous nous sommes fort entre-lorgnés... N'est-ce pas un dîner bien assorti, et il n'y a qu'un Anglais pour inventer cela (1)? »

La nouvelle chambre s'était réunie le 4 mai, mais Mérimée n'augurait pas grand'chose de ce vaste troupeau d'hommes honnêtes et timides, nouveaux aux affaires et inconnus les uns aux autres : « La situation, écrivait-il, est absolument la même qu'au 17 brumaire, avec cette légère différence que, bien que nous ayons des prétendans en quantité, nous n'avons pas un Napoléon (2). »

Au lieu d'un Napoléon, on eut un Ledru-Rollin et, au lieu d'un 18 brumaire, il vint cette parodie des « journées » de la Convention qui s'appelle le 15 mai et que domine le casque d'un pompier fantastique et inexpliqué. « J'ai assisté, écrit Mérimée, en qualité de garde national à la dissolution et à la réintégration de la chambre, le 15... Tout le monde avait perdu la tête et les figures des députés étaient si décomposées par la peur... ou l'indignation, pour parler noblement et officiellement, qu'on avait peine à reconnaître les gens qu'on rencontre tous les jours. Mon bataillon est entré le premier dans la chambre, mais nous n'avons pas eu grand mérite, car nous n'avons vu que les talons des factieux qui m'ont paru n'être, en général, que des gamins. Mais ces gamins ont failli tout bouleverser. Notre chose publique est si fragile qu'elle peut se casser au moindre choc. »

Le décor et le costume changeaient vite. Trois jours après, le garde national qui sauvait la chambre se trouve assis au bureau de l'Académie, dans son habit « brodé d'estragon, » où il reçoit gravement son vieux camarade Ampère, son compagnon dans le voyage d'Asie-Mineure et aussi dans le voyage de la vie. Mais, au lieu de laisser couler les souvenirs charmans dont leurs esprits

(1) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, 6 mai 1848.
(2) *Ibid.*, 28 mai 1848.

étaient pleins, Mérimée l'appelait « monsieur, » et lui parlait de ses ouvrages comme s'ils ne les avaient lus ni l'un ni l'autre. Si le discours de réception m'a semblé pâle, que dire de celui-ci? Un seul mot : on n'y voit ni Mérimée ni Ampère. En terminant, là où les académiciens d'autrefois plaçaient l'éloge du souverain, Mérimée glissa quelques allusions à cette terrible politique qui pesait sur toutes les pensées, une phrase sur la république qui était un conseil sous la forme d'un éloge : « Pour conquérir les sympathies de l'Europe, elle n'a qu'à déployer sa bannière et à y montrer ces deux mots écrits : « Ordre et Liberté. »

Cette banalité était une hardiesse, comme on le vit quelques semaines plus tard. Échangeant de nouveau la défroque académique contre la tunique bleue à liséré rouge, Mérimée eut à soutenir sa péroraison les armes à la main. « Chère comtesse, écrivait-il le 28 juin, voilà cinq jours que je vis et couche sur le pavé des rues, avec tout ce qu'il y a d'honnêtes gens à Paris. Je rentre enfin chez moi et ne perds pas un moment pour vous écrire. Nous l'avons échappé belle. Toute cette armée révolutionnaire, organisée par Lamartine et Ledru-Rollin et prêchée par Louis Blanc, s'est enfin mise en mouvement, et peu s'en est fallu qu'elle ne triomphât. Heureusement telle était leur folie qu'ils ont mis sur leur drapeau la devise du communisme, qui devait soulever contre eux toute la saine population. Au milieu de cette bataille acharnée de quatre jours, pas un cri ne s'est fait entendre en faveur d'un prétendant quelconque et, à vrai dire, on ne s'est battu que pour prendre et pour conserver. Pour les insurgés, il s'agissait de piller Paris et d'y établir un gouvernement de guillotine; pour nous, de défendre notre peau. »

« Les insurgés étaient nombreux, parfaitement organisés et bien pourvus d'armes et de munitions. En quelques heures, ils ont été maîtres du tiers de la ville et s'y sont fortifiés par des barricades admirablement construites, quelques-unes s'élevant à la hauteur des premiers étages. La garde nationale a donné d'abord; elle a perdu beaucoup de monde, mais elle a entraîné les soldats et la garde mobile, sur la fidélité de laquelle on avait de sérieuses inquiétudes. Ce corps, composé de gamins de Paris, exercé depuis quatre mois et devenu très militaire par la facilité qu'a le Parisien à se transformer en soldat, comprenait de 15 à 18,000 hommes. Il s'est admirablement comporté et a fait merveille. Nous avons eu, dans ces cruelles journées, tous les traits d'héroïsme et de férocité que l'imagination puisse concevoir. Les insurgés massacraient leurs prisonniers, leur coupaient les pieds et les mains. Parmi un convoi de prisonniers que notre compagnie a conduits à l'Abbaye, il

y avait une femme qui avait coupé la gorge à un officier avec un couteau de cuisine (1), et un homme qui avait les bras rougis jusqu'au coude, pour s'être lavé les mains dans le ventre ouvert d'un mobile blessé. Sur leurs barricades, à côté du drapeau rouge, on voyait des têtes et des bras coupés. »

« A côté de toutes ces horreurs, j'ai vu des choses bien étranges. Dimanche, n'ayant rien à faire au poste, je suis allé, avec quelques-uns de mes camarades, voir l'affaire de plus près. Nous sommes entrés dans des maisons de la rue Saint-Antoine d'où les insurgés venaient d'être délogés. Les habitans nous ont dit qu'on ne leur avait rien pris. Sur les boutiques on voyait écrit à la craie par les insurgés : « Mort aux voleurs! » Pendant trente-six heures ils ont été les maîtres du quartier où se trouve la prison de la Force, qui n'était occupée que par un faible poste de gardes nationaux. Ils leur ont dit de ne se mêler de rien que de garder les prisonniers, promettant de ne pas les attaquer. Cependant, il y avait là sept à huit cents voleurs qui auraient été des auxiliaires utiles. Explique qui pourra ces anomalies, ces alternatives de générosité et de barbarie! Le peuple s'est fait ici des sentimens avec la littérature de mélodrame et les infâmes journaux qui le corrompent à l'envi. Sera-t-il jamais possible de faire quelque chose d'un peuple pour qui un jour d'émeute est un jour de fête, toujours prêt à tuer et à se faire tuer, pour un mot vide de sens? La dernière bataille a été une leçon sévère, mais on ne peut espérer que le danger soit définitivement conjuré. Le gouvernement n'a ni énergie ni intelligence ; il se sent abhorré de la France, et, pour ne pas avouer ses fautes, ou plutôt ses crimes, il en fait, et en fera, chaque jour, de nouveaux... Adieu, chère comtesse. Je ne puis en écrire davantage : je tombe de fatigue et de sommeil (2). »

V.

Maintenant l'orage s'éloignait; bientôt on cessa d'en entendre les derniers grondemens. Une stupeur de tristesse et d'épuisement lui succéda. Le Napoléon, appelé par Mérimée, entrait dans Paris à ce moment même et descendait de voiture pour aider, de ses mains, à replacer les pavés de la rue Saint-Antoine. Mais le petit groupe orléaniste au milieu duquel vivait Mérimée n'avait que des railleries pour le conspirateur de Strasbourg et de Boulogne. Au cours d'une tournée, il écrivait à son ami Stapfer: « On est très tranquille en Alsace et on ne nommera pas président

(1) Voir les *Lettres à l'Inconnue.*

(2) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, 28 juin 1848.

Louis-Napoléon (1). » Bientôt il eut à modifier sa première impression. Quelques jours après le scrutin du 10 décembre, il écrivait : « L'illusion de Cavaignac a passé l'aveuglement de tous ses prédécesseurs. Jusqu'au dernier moment, il a cru avoir la majorité. On se perd en conjectures sur le nouveau président. Il étonne tous ceux qui l'approchent par cet air de *self-conscience* particulier aux légitimes. Il est le seul que son élection n'ait pas surpris. D'ailleurs on le dit entêté et résolu. A l'enthousiasme des premiers jours de sa nomination a succédé une curiosité silencieuse. On se demande comment il s'en tirera, mais nul ne se hasarde à faire des prédictions. La chambre flotte entre sa mauvaise humeur et sa platitude. Elle voudrait rester et se cramponne à ses banquettes malgré le mépris général qu'elle a soulevé. Je ne crois pas qu'il faille en venir à un coup d'État pour en délivrer le pays (2). »

Quant à lui, il essayait de reprendre ses travaux littéraires, si longtemps troublés. « J'apprends le russe, disait-il. Peut-être cela me servirait-il un jour à parler aux Cosaques dans les Tuileries. » Il prenait tristement congé de cette cruelle année où les épreuves intimes s'étaient jointes, pour lui, aux malheurs publics et aux dangers de la rue. « Je suis découragé, sans espoir pour l'avenir... Je voudrais être auprès de vous, mon amie, et vous conter toutes mes douleurs. Il n'y a que vous au monde à qui je puisse dire tout cela ; il n'y a que vous qui puissiez me donner quelques consolations, car vous avez du cœur et de la tête, et, de ce côté des Pyrénées, je ne sache personne qui ait l'un ou l'autre. »

L'année suivante, il avait repris toutes ses occupations. Il s'excusait de son retard à répondre à M. Stapfer sur « la paresse bien naturelle à un homme qui fait partie de huit commissions (3). » En 1851, il passa le détroit pour aller voir l'exposition universelle et refaire connaissance avec ses amis les Anglais. Beaucoup de choses le charmèrent, d'autres lui déplurent : ses lettres à la comtesse de Montijo et à Mlle Dacquin trahissent ces impressions opposées, mais également justes. Il appréciait l'esprit d'ordre, la commodité parfaite, la perfection des arrangemens matériels ; le jargon religieux et la fausse bonté le dégoûtaient et l'ennuyaient, comme ils ont, depuis, ennuyé ou dégoûté d'autres Français, jetés par leur libre fantaisie ou leur mauvais destin sur les blanches falaises d'Albion. Le *clergyman* lui faisait aimer le capucin, son vieil ennemi. D'autre part, il reconnaissait que « tout ce qui peut

(1) Correspondance inédite avec Albert Stapfer, 16 octobre 1848.
(2) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, 25 décembre 1848.
(3) Correspondance inédite avec Albert Stapfer, 12 novembre 1849.

se faire avec de l'argent, du bon sens et de la patience, les Anglais le font (1). »

Il suivait les événemens politiques, mais d'un peu loin et sans bien connaître les hommes. Dans le conflit entre l'assemblée et le président, il n'eût voulu parier pour personne et se figurait volontiers que le pays partageait son indifférence. C'est tout au plus s'il consent à reconnaître que le peuple « semble » préférer le président. Il n'en est même pas sûr et recueille sans trop de déplaisir les petits cancans avec lesquels les vaincus de la veille et du lendemain entretenaient leurs illusions et pansaient leurs blessures. « Il paraît que notre pauvre président a été indignement reçu à Dijon ; je crains qu'il ne le soit plus mal encore à Strasbourg, sans parler de la chance possible d'un coup de pistolet. Avant de partir, il a donné un banquet aux troupes, qui ont crié : Vive Changarnier (2). » Le sabre de Changarnier, voilà la dernière ressource de la France contre les rouges. Quand Louis-Napoléon congédie le général, Mérimée pense qu'il « a coupé sa main droite avec sa main gauche. » Et il répète que la France « s'en va à tous les diables » jusqu'à certain matin de décembre qui l'étonne fort. « Nous venons, dit-il, de tourner un récif et nous voguons vers l'inconnu (3). »

Il croit que cela ne durera pas, mais cela dure. « Nous nous habituons petit à petit à la tranquillité, dont la monotonie n'est troublée que par des revues ou des séances à l'Académie. Ceux qui ont vu Paris il y a quatre ans se demandent s'ils sont dans la même ville ou si ce sont les mêmes gens qui le voient... Cela ressemble de tous points à un opéra pour la soudaineté des transitions (4). » Avec les premiers beaux jours du printemps de 1852, il se répandit partout comme une mollesse heureuse ; la gaîté et l'élégance étaient de nouveau dans l'air ; tout ce qui était jeune aspirait avec délices ces souffles tièdes, chargés de parfums. Mérimée se sentait isolé et comme étranger au milieu de cette joie renaissante. A ce moment un grand chagrin et un gros ennui fondirent sur lui dans le même temps.

Mme Mérimée mourut après une maladie de quelques jours. « Vous la connaissiez, écrivait Mérimée. Vous savez ce que j'ai perdu... Mes amis ont été excellens pour moi (5). » Au premier rang de ces amis, empressés à le consoler ou à s'affliger avec lui, étaient Mme de Montijo et ses filles : elles avaient connu personnellement Mme Mérimée, et l'impératrice conserve encore aujourd'hui

(1) *Lettres à l'Inconnue.*

(2) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, 16 août 1850.

(3) *Lettres à l'Inconnue*, 3 décembre 1851.

(4) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, 18 avril 1851.

(5) Correspondance inédite avec Albert Stapfer, 9 mai 1852.

un souvenir très net et très vif de cette curieuse vieille dame, aussi originale dans ses manières et dans son costume que dans ses opinions.

Ce qui soutint Mérimée dans cette épreuve, ce fut surtout, chose singulière! l'appréhension d'un procès qu'il allait avoir à soutenir devant la justice, pour s'être mêlé de l'affaire Libri. Cette affaire est close depuis longtemps et ne donne plus, je crois, de doutes à personne. Alors elle partageait les esprits. M. Libri était admirablement doué. Avec une énergie et une volonté indomptables, il possédait une mémoire digne d'un Pic de la Mirandole, une acutesse d'esprit qui le rendait propre aux problèmes des mathématiques comme à ceux de l'érudition; en outre, un savoir-faire inquiétant, une dextérité d'escamoteur qui lui rendait peut-être la vertu trop ardue et la tricherie trop facile. Il ne semble pas que ce fût un hypocrite : c'est par la supériorité de son esprit qu'il avait gagné la bienveillance de M. Guizot, la sympathie de M. Buloz, l'amitié d'hommes comme Jubinal et Mérimée. A cette époque, la France se montrait aussi largement, aussi naïvement hospitalière qu'elle est aujourd'hui soupçonneuse et refrognée envers les étrangers. M. Libri avait été accablé d'honneurs et de places. Cependant quelques personnes, moins bien disposées, avaient éprouvé auprès de lui un certain malaise; elles avaient senti que quelque chose n'était pas droit dans cette nature, qu'un homme dangereux se cachait sous cet homme si brillant. Des volumes précieux avaient disparu des bibliothèques de province inspectées par lui. Des rumeurs coururent, qui prirent de la consistance. Une instruction fut ouverte, conduite dans le plus grand secret. Le rapport de M. Boucly, procureur du roi, au garde des sceaux, rapport qui concluait à la nécessité d'une poursuite, était, le 24 février, sur la table de M. Guizot. La révolution l'y trouva et le publia dans le *Moniteur*. Mais M. Libri, qui avait des amis partout, avait été averti à temps. Il avait évacué sur Londres, avec une merveilleuse prestesse, toute sa bibliothèque, et lui-même mettait bientôt le Pas-de-Calais entre sa personne et la justice française qui le condamna par contumace à dix ans de réclusion et à la perte de ses titres et dignités, sur le rapport des experts, MM. Bordier, Lalanne et Bourquelot. Mais ses amis et ses patrons lui restaient fidèles. M. Libri avait eu l'art de se donner pour victime d'une révolution qui n'était pas du goût des honnêtes gens, et cette persécution lui faisait une sorte d'auréole. M. Guizot ne voulait pas admettre que l'État eût pu être volé par un homme qui se proposait, disait il, de faire de l'État son héritier. Les magistrats, répétait-on, s'étaient perdus dans le labyrinthe des details techniques et avaient commis de grossières erreurs; les experts,

ennemis jurés de l'accusé, et de vieille date, avaient mis leur compétence au service de leurs passions. Le parti prêtre avait voulu frapper en Libri l'Italien révolutionnaire et libre-penseur; les rouges, flétrir un favori de M. Guizot. Tels sont les sentimens dont Mérimée se fit l'interprète dans une lettre adressée au directeur de la *Revue des Deux Mondes* et publiée dans le numéro du 15 avril 1852.

Obéissait-il seulement à une impulsion chevaleresque comme il l'écrivait à Mlle Dacquin et à Mme de Montijo? « J'ai manqué au précepte si juste de feu M. de Montrond, qui recommandait de se méfier des premiers mouvemens parce qu'ils sont presque toujours honnêtes (1). » M. Tourneux donne à entendre et diverses personnes m'ont confirmé qu'il y avait là-dessous une histoire de jupon. Ce qui est évident, c'est que les ennemis de Libri étaient aussi ceux de Mérimée, quoique pour des raisons fort différentes. Lui aussi, il avait été accusé, au début de sa carrière d'inspecteur-général, d'avoir détourné un manuscrit précieux qu'il n'avait jamais vu et qui, semble-t-il, n'existait pas. Cette accusation, si niaise que je n'ai pas cru devoir la mentionner comme un incident sérieux de sa vie, lui avait laissé un souvenir amer; à tort ou à raison, il imputait cette avanie ridicule aux élèves de l'École des chartes et s'imaginait que M. Libri était victime d'une calomnie analogue.

M. de Loménie trouve que l'article sur Libri rappelle la fameuse lettre de Beaumarchais à Goezman, classée comme une « étincelante satire » (c'est le cliché d'usage) dans la mémoire de ceux qui ne l'ont pas lue. Oserai-je avouer que ni la lettre à Goezman, ni la lettre sur Libri ne me paraissent des merveilles? L'exorde de ce dernier morceau était spirituel et méchant, quoique un peu embarrassé par toutes les malices qui avaient voulu y trouver place à la fois. Mérimée rappelait le mot de Molière : « En France, on commence par pendre un homme, ensuite on lui fait son procès. » Il était trop facile de répondre que M. Libri avait été jugé et n'avait pas été pendu. Mérimée rappelait aussi un mot de Benvenuto Cellini qui passait toujours le coin des rues *al' largo*. C'est pourquoi, disait-il, M. Libri se défend de loin. » L'argument se retournait contre son client. Rien ne ressemblait mieux à un bravo italien, embusqué dans un angle obscur, que ce pamphlétaire infatigable qui, du fond de sa retraite, inondait la France de brochures accusatrices. Enfin, au bout de quelques pages, le lecteur le plus bienveillant doit renoncer à suivre la discussion, s'il n'est initié à tous les mystères de l'art des Bauzonnet.

(1) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, 27 mai 1852.

M. Buloz, fort loyalement, ouvrit la *Revue* (n° du 1er mai) à la réponse des experts, qui était peu spirituelle, mais assez probante. A son tour, Mérimée leur répliqua, en protestant qu'il n'avait nullement songé à mettre en suspicion leur honorabilité et leur bonne foi. Mais la justice s'était considérée comme offensée et elle cita devant elle le gérant de la *Revue* et l'écrivain. La colère de Mérimée contre la magistrature était extrême. On peut voir dans les lettres à l'Inconnue comment il maudissait à l'avance ses juges. Donnant un tour espagnol à sa mauvaise humeur, il écrivait à Mme de Montijo que l'arrêt ne les guérirait pas de la banderilla qu'il leur avait plantée derrière l'oreille. Le grand jour venu, il se vit traité avec beaucoup de politesse et se montra, en somme, assez content de lui-même, de la cour et de l'arrêt qui le condamnait à 1,000 francs d'amende et à quinze jours de prison, tandis que M. de Mars s'entendait infliger 200 francs d'amende. Ce n'est pas ici la place pour louer M. Buloz : il me sera permis cependant de dire qu'en publiant l'arrêt, il le fit suivre d'une note très digne, où il s'inclinait devant la chose jugée sans désavouer ses collaborateurs.

Il restait maintenant à Mérimée à s'exécuter. Il le fit de bonne grâce. Pour un homme de sa sorte, c'était nouveau et presque amusant d'aller en prison. Sans accepter les offres de vendetta que lui adressait un Corse, lecteur enthousiaste de *Colomba*, il se constitua prisonnier dans les premiers jours de juillet et subit sa peine à la Conciergerie. Dans cette captivité qui ne rappelait en rien celle des prisonniers classiques, il n'eut le temps ni de faire pousser une fleur ni d'élever une araignée ; mais il travailla à l'histoire des faux Dimitri, sans être, comme il le disait plaisamment, « incommodé du soleil, » ni dérangé des visiteurs. Il avait pour voisin M. Bocher, le beau-frère de son ami M. de Laborde : nommer un tel compagnon, c'est dire que cette prison valait mieux que la liberté de beaucoup de gens. « La justice, écrivait-il à un de ses amis, me doit de la soupe et du pain de *politique*, mais je n'en profite pas. C'est le traiteur, le buvetier de Messieurs, qui me nourrit, et c'est un artiste pour le veau et les côtelettes. Outre cela, des dames charitables apportent des ananas, des pâtés, des marrons glacés, etc. Nous faisons du thé excellent quand notre esclave, notre co-criminel, ne boit pas l'esprit-de-vin de nos lampes. Alors, c'est un jour de deuil... J'ai vue sur le préau des prisonniers, où je vois leurs ébats et j'entends quelques conversations édifiantes comme celle-ci : « *Demande :* Pourquoi que tu as tué ton onque ? — *Réponse :* C'te bêtise ! Pour avoir son argent. — *D.* Combien qu'y avait ? — *R.* Deux cent cinquante francs. — *D.* C'est pas gros. — *R.* Dame ! Je croyais qu'y avait davantage... »

Dès le 27 mai, il avait écrit au ministre pour lui offrir sa démission. « Car, disait-il, ma position de repris de justice pourrait lui être embarrassante (1). » Quelques jours après, il donnait à Mme de Montijo la suite de l'affaire : « Ainsi que vous l'aviez prévu, on m'a répondu par une lettre polie et même aimable pour me dire qu'il n'est nullement question de se séparer de moi. Ma démarche n'était qu'un devoir : peut-être la réponse n'est-elle qu'une politesse. Quoi qu'il en soit, je reste et je fais mon métier jusqu'à nouvel ordre (2). »

Il partit pour sa tournée d'inspection peu après être sorti de la Conciergerie. En route il tomba malade à Moulins, en septembre, et pensa mourir tout seul à l'auberge. Les idées noires qu'il avait déjà exprimées à son amie le reprenaient. « Il y a quelque chose de bien triste dans l'idée qu'on ne tient à rien et qu'on est absolument libre. Tant que ma pauvre mère a vécu, j'avais des devoirs et des empêchemens. Aujourd'hui le monde est à moi comme au Juif-errant et je n'ai plus ni enthousiasme ni activité. » Il sentait venir une autre séparation : celle à laquelle il avait donné sa plus sérieuse affection se refroidissait et s'éloignait de lui chaque jour.

Il rêvait un coin au soleil, quelque doux et riant exil où il vivrait avec peu de chose. Pourquoi ne serait-ce point en Espagne, puisqu'aussi bien il n'y était pas tout à fait un inconnu et qu'en 1848 sa prévoyante amie l'avait fait nommer académicien de l'Histoire. A Paris, « on s'amusait comme aux jours heureux de la monarchie. » Une ère nouvelle, littéraire et mondaine, se préparait, dominée par cet art réaliste dont il avait été le précurseur. Y aurait-il seulement sa place ? Il y avait longtemps qu'il n'écrivait plus de romans pour les belles dames. Confiné dans les travaux érudits, oublié au coin de son feu solitaire, allait-il partager les restes de son cœur et de son esprit entre ses trois chats et ses huit commissions ? La cinquantième année approchait, et il commençait à découvrir les pâles horizons du chemin qui descend, ces perspectives mornes et grises du second versant de la vie dont parlait Jouffroy dans un discours mémorable. Il en était là de ses mélancoliques réflexions lorsqu'éclata le coup de théâtre d'où devait dater pour lui une existence nouvelle.

AUGUSTIN FILON.

(1) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, 27 mai 1852.
(2) *Ibid.*, 10 juin 1852.

VIEILLE HISTOIRE

PREMIÈRE PARTIE.

Les chiens et les hommes dormaient encore. Six heures venaient de sonner à toutes les horloges de ***, quand M. de Bionne traversa la grand'place pour aller inspecter les sculptures du porche de la paroisse Notre-Dame. Il se demandait ensuite par où il pourrait gagner une des entrées de la ville pour faire le tour des murs, quand il aperçut une jeune fille qui se dirigeait vers l'église, suivie de sa femme de chambre.

Il s'approcha dans le temps qu'elles arrivaient et demanda son renseignement. Ce fut la jeune fille qui le lui donna de toute l'obligeance du monde. Il la remercia et s'éloignait en saluant, lorsque, tout occupé de l'indication reçue, il ne s'aperçut pas qu'il mettait le pied dans une flaque de boue causée par la pluie de la nuit, et s'éclaboussa outrageusement des pieds à la tête.

La jeune fille fit un grand éclat de rire, et, comme M. de Bionne se retournait, lui dit d'une voix entrecoupée :

— Oh! pardon... monsieur.., pardon.., et se remit à rire de plus belle.

Il est désagréable de se sentir le visage et les vêtemens pleins de boue : il est mortifiant de voir que cet état ridicule excite le rire de quelqu'un, surtout le rire d'une jeune fille. M. de Bionne eut un mouvement d'impatience, qu'un esprit peu charitable qua-

lifierait même peut-être de mouvement de colère, et il est certain qu'il n'eût pu laisser d'exprimer son mécontentement si, à ce moment, il ne se fût avisé d'examiner la petite personne à qui il avait affaire, et cet examen l'intéressa assez pour lui faire oublier toute idée de rancune.

C'était une jeune fille de vingt à vingt-deux ans, de taille moyenne, gracieuse de tournure, avec le visage de l'ovale le plus parfait, d'un modelé presque antique, et pâle d'une pâleur de marbre grec, sans rien cependant de maladif; elle avait les plus beaux yeux noirs et des sourcils également noirs; pour faire contraste, les cheveux étaient du plus agréable blond cendré du monde.

Elle était elle-même gênée de ce rire qu'elle ne pouvait maîtriser et qui n'avait rien d'ailleurs d'impoli ou de moqueur : c'était simplement un beau rire d'enfant, frais, joyeux, sonore, je ne sais quoi de musical, et les grands yeux limpides étaient au même moment tout brillans de candeur, d'une candeur un peu confuse même.

Ce fut elle qui salua à son tour, et disparut par la petite porte de l'église, pendant que M. de Bionne s'épongeait de son mouchoir et se consolait par la philosophie.

Dans la journée, rentré à l'hôtel, il écrivit au colonel de Mersan la lettre suivante :

« Mon vieil ami,

« Je compte partir d'ici après-demain et arriver chez toi vers trois heures.

« Dis-moi si tu m'attends toujours et si tu es sûr que je ne te dérangerai pas.

« Ici, il n'y a rien à voir; la ville est petite et laide. En fait d'art, deux ou trois beaux vitraux à l'église Notre-Dame, et un mausolée du XVIe siècle, bien conservé.

« A propos d'église, ce matin j'ai failli à me mettre dans la plus grande colère contre une jeune fille qui riait de me voir éclaboussé.

« La drôle de petite personne! Jolie, toute mignonne, et figure-toi un chapeau mis de travers, des gants d'une parenté douteuse et un trou à sa robe : avec tout cela, le plus grand air, et quelque chose de si candide, de si jeune fille où l'on n'est plus habitué aujourd'hui, et riant de si bon cœur de ma mésaventure, que j'ai fini par faire comme elle... »

Deux jours après, M. de Bionne reçut, par le courrier du matin, la réponse suivante :

« Mon vieux,

« Accours : — loin de me déranger, tu me mettras en belle humeur. J'ai la goutte et je ne dérage pas; il pleut des tire-bottes.

« La petite personne pourrait bien être Mlle ma fille qui est en villégiature depuis dix jours chez ma sœur de Lussac. Des gants dépareillés et une robe trouée, c'est bien cela. Si, par-dessus le marché, elle est noire comme une taupe, plus de doute, car il paraît qu'elle a oublié son ombrelle... »

— On lui aura prêté une ombrelle, pensa M. de Bionne, car certainement, elle n'est pas noire comme une taupe.

Et, ayant fermé sa malle, il paya sa note et s'en fut à la gare.

Le train partait à dix heures un quart. Il était en avance et, ayant marqué un coin dans un wagon, flâna sur le quai.

Enfin, on crie le départ; il monte, s'installe; au dernier moment, la portière se rouvre, et il y a un bruit de voix de femmes; sans tourner la tête, il se rend compte que deux dames prennent place, et au bout de cinq minutes, bercé par le mouvement de la voiture, s'endort ou plutôt s'assoupit. Bientôt, dans un demi-sommeil, il entend vaguement une conversation.

La plus jeune des deux dames, une jeune fille, d'après le timbre de la voix, appelait l'autre « ma tante. » Elle lui demandait de s'arrêter à la gare où elle devait la déposer en passant, au lieu de continuer sa route; son père serait si charmé de l'avoir, ne fût-ce qu'un jour. On allait recevoir; son père attendait un ami qu'il n'avait pas vu depuis bien des années.

— Est-il jeune? demanda la tante.

— Oh! non, c'est un vieux garçon; cependant plus jeune que papa de six à sept ans, je crois.

— De bonne famille?

— Très ancienne noblesse.

— Riche?

— Non, de quoi vivre.

— Tant pis!

— Pourquoi, ma tante? qu'est-ce que la fortune a à voir là dedans? Papa l'aime beaucoup; il ne s'occupe pas de sa fortune, et je trouve qu'il a raison.

— C'est possible.

Tout assoupi qu'était M. de Bionne, un sourire lui passa sur les lèvres; puis, comme il y eut un instant de silence, il s'endormit complètement.

Il rêva cette fois qu'il était déjà chez le colonel ; celui-ci lui récitait sa goutte ; plus de doute, il entendait distinctement la fameuse phrase : « Il pleut des tire-bottes ! » — et lui répondait en riant : « Ah ! oui, il pleut des tire-bottes ! » A ce moment, M. de Bionne ouvrit les yeux, sa propre voix l'avait éveillé ; il tourna la tête et vit deux femmes qui le regardaient d'un air stupéfait ; — l'une des deux était la jeune fille de l'église Notre-Dame.

Onze heures, — midi : — à midi et demi buffet. Tout le monde descend. Le train va repartir. M. de Bionne est à sa place, voici ses deux voisines qui arrivent. La plus âgée reste en arrière pour un journal qu'elle tient à choisir. Mal lui en prend. Les portières sont fermées, le signal est donné, et malgré tous les cris, le train part laissant sa jeune compagne seule dans le wagon avec M. de Bionne, qui ne peut s'empêcher de rire, tandis que la jeune fille, toute rouge et décontenancée, a presque envie de pleurer.

Un employé vient contrôler les billets, et lui déclare que, le train étant un train rapide, on ne s'arrêtera plus avant trois heures de l'après-midi. Consternation : c'est sa tante qui a gardé les billets ! — L'employé dit que tout pourra peut-être s'arranger et passe.

Pourra peut-être ! — Mais ce n'est pas sûr, et s'il n'y a personne pour l'attendre à la gare !

Au bout de quelques minutes, M. de Bionne lui dit :

— Mademoiselle, je suis un peu un sorcier, un voyant ; je puis vous affirmer qu'on vient au-devant de vous à la gare, je vois la personne : — c'est un vieux monsieur !

— Oh ! — non, — ce n'est pas possible.

— Si, — seulement il ne quitte pas sa voiture ; on dirait qu'il ne peut pas marcher : — attendez donc, — il a, — il a la goutte, pardieu.

La jeune fille regarde avec stupeur M. de Bionne qui continue :

— Oui, il a la goutte, c'est la raison pourquoi, — pourquoi il pleut des...

— Des ?

— Des tire-bottes !

— Comment pouvez-vous deviner tout cela ?

Et elle commence à avoir l'air fort peu rassuré.

M. de Bionne continue :

— Je le vois, il est de telle et telle façon, — il est en uniforme, — un uniforme de... colonel.

— C'est vrai.

Cette fois, elle a l'air tout à fait effrayé.

— Mais il ne vous attend pas seule, mademoiselle, il attend sa sœur.

— C'est ma tante qui est descendue et qui devait me déposer en passant.

— Voulez-vous maintenant que je vous dise son nom ?

— A qui, monsieur, à ma tante ?

— Oui, — que je me recueille un peu, — c'est Mme de.., Mme de... Lussac.

— Ah! çà mais, c'est effrayant ! — Et elle se recule dans son coin.

— Maintenant, je vais vous dire le nom de votre père.

— Oh ! non, monsieur, non, j'aime mieux que vous ne me disiez rien.

— Si, il le faut.

— Mais vous me faites peur !

— C'est le colonel de Mersan ; mais ce n'est pas tout. Votre père attendait encore quelqu'un d'autre, — un de ses amis, vieil ami sans fortune, mais qu'il aime fort.

— Peut-être, je ne sais pas...

— Votre père, mademoiselle, n'a-t-il pas un ami qui s'appelle M.., M... de Bionne ?

— Oui, il en parle toujours ; c'est un ancien camarade, et son plus vieil ami.

Et ici elle semble plus rassurée, et le regarde d'un air inquisiteur.

— Eh ! bien, mais cet ami arrive, je vous l'assure, je vous le certifie.

— Oui, monsieur, cette fois je vous crois bien. — Elle pousse un gros soupir, puis :

— Mais cet ami, monsieur, est un bien méchant homme, et bien taquin !

— Pourquoi donc ?

La figure de la jeune fille a changé ; elle respire librement, le sourire revient, et après un instant d'hésitation :

— Ainsi, monsieur, vous êtes ce M. de Bionne qu'on disait si bon ?

— Oui, quand il n'a pas été éclaboussé et moqué !

Et voilà comment M. de Bionne et Mlle Anne de Mersan firent connaissance.

. . . . . .

Quand M. de Bionne fut présenté à Mme de Mersan, elle et lui se toisèrent comme se toisent des adversaires, et échangèrent un regard de tendresse qui pouvait à peu près s'interpréter ainsi :

Chez elle :

— Voilà donc ce célibataire endurci, cet impertinent qui court le monde et, quoique d'ailleurs assez peu accommodé, entend partout

n'en faire qu'à sa tête : en vérité, nous avions bien besoin de sa présence !

Chez lui :

— Où diable Mersan a-t-il été prendre cela ! Il faut vraiment avoir la rage de se remarier. Ma bonne dame, vous sentez le procureur ou le marchand. Il est possible que Mersan ait redoré son blason avec vous, mais il a dû lui en cuire plus d'une fois...

Ce qui n'empêcha pas Mme de Mersan d'adoucir ses petits yeux durs, et de lui dire de sa voix de salon, et en traînant un peu, avec cette sincérité qui fait le charme des relations du monde, « qu'elle avait tant entendu parler de lui, qu'elle était charmée, » etc.

M. de Bionne, de son côté, fit appel à son courage et se déclara « non moins charmé. »

Ce fut ensuite la présentation de Mlle Lucile de Mersan, fille du second mariage. Celle-ci, visage insignifiant, grande, mince, pâle, très élégante, déjà impertinente, dix-sept ans environ, inspecta M. de Bionne, après un salut aisé, en personne qui se dit : « Je le croyais plus vieux. Il a dû être bien : quelques années de moins et, s'il avait de la fortune, ce pourrait être un mari. »

Il ne faut pas s'étonner de cette dernière pensée. Pour toute femme non mariée, de dix-huit à quarante ans, et même au-delà, un homme ne représente jamais qu'une quantité épousable.

Mme de Mersan, fille d'un petit avoué, petite-fille d'un marchand de soie, *Au métier d'or*, était grande, sèche, froide, toute composée et concertée; et, s'il est permis de plaisanter, s'agissant d'une personne aussi considérable, brune de peau, et noire d'âme. Elle était née à Paris, et avait ces yeux jaunes qu'on trouve parfois dans les races qui vivent au centre d'une grande ville, où l'air de la campagne n'arrive que peu et difficilement, et où, par suite, la créature humaine se transforme et s'étiole. Elle était plus que religieuse, dévote; très stricte sur les points de foi, et détestant l'hérésie, ses fauteurs, et ses sectateurs.

La présentation faite, Mme de Mersan eut à peine appris que Mme de Lussac avait manqué le train et que Anne avait dû voyager seule, qu'elle se tourna devers celle-ci, et lui fit des reproches aigres de l'accident de Mme de Lussac.

Anne ne parut pas trop étonnée et elle essayait de se défendre fort inutilement, à ce qu'il semblait, quand M. de Bionne intervint et s'inclinant, avec le plus aimable sourire du monde :

— Madame, je vous prie de ne pas m'oublier. J'étais près de ces dames, et je n'ai pas pris plus de part à l'accident que mademoiselle elle-même ; mais s'il suffit, pour être coupable, d'avoir été présent, je mérite les mêmes reproches : ne m'épargnez donc pas.

Mme de Marsan eut un regard vexé, le colonel un regard de bonne humeur, et il entraîna son ami en disant :

— Viens un peu te délasser chez moi.

Au moment où la porte se fermait, Mlle Lucile disait de sa voix aimable :

— Mais regardez donc, maman, comme Anne est fagotée! Quelle jolie idée cela donne de...

Le reste fut perdu.

L'hôtel qu'habitait la famille de Mersan, situé entre cour et jardin, se composait d'un principal corps de logis, et de deux ailes en retour sur la rue.

La chambre du colonel, à l'extrémité de l'aile droite, haute de plafond comme dans toutes les anciennes constructions, était en plein midi, très gaie, avec une large fenêtre sur la rue, et deux autres plus petites sur la cour.

L'hiver, les jours de goutte, le colonel, assis sur une chaise longue près de la fenêtre, pouvait lire et avoir en même temps un peu de vue.

Lui et M. de Bionne allumèrent des cigares, et la conversation commença.

Qui ne sait tout le charme qu'à la seconde moitié de la vie on trouve à ces entretiens avec un vieil ami où le passé revit presque à chaque mot, avec son cortège d'émotions plus jeunes et plus fraîches, de pensées encore naïves, d'impressions vivement ressenties, d'espérances déçues et oubliées? Tous les incidens, même les plus vulgaires, prennent, du souvenir, une sorte de poésie intime et touchante. Le temps, qui met leur patine aux métaux, forme autour des faits du passé comme une sorte de brume très légère, que la mémoire aime à percer, et où de loin tout se fond, et les contours trop heurtés et les tons discordans et criards.

Dante a dit : *nessun maggior dolore*... Il est vrai. Mais comme compensation, le passé, par je ne sais quelle puissante magie, change les plus dures épreuves, les peines souffertes, en souvenances dont la mélancolie a de chères douceurs, d'étranges séductions!

— Ainsi, mon brave Bionne, te voilà en France pour quelque temps?

— Oh! pas bien longtemps.

— Et ensuite, courir encore le monde?

— Je n'ai rien d'autre à faire : nul intérêt dans la vie, personne à aimer : voilà ma situation. Dans ces conditions, autant vaut promener mon ennui. — J'ai même tort de dire « promener mon ennui, » car je ne m'ennuie pas. Depuis que j'ai quitté le service et que je voyage, je me suis fait une règle de ne jamais passer un

jour sans apprendre quelque chose, en sorte que chaque soir je puis me dire : je sais ceci de plus qu'hier. A la longue, cela s'accumule : on finit par avoir un bagage intellectuel respectable, on prend l'habitude de s'en servir, on l'augmente ; d'abord on y trouve du plaisir, puis cela devient indispensable. On dit que le travail est une nécessité, une des conséquences du péché originel, une punition enfin. En ce cas, rien ne prouverait mieux la bonté des dieux qui, sous couleur de nous punir, nous ont imposé le plus grand, le plus réel, — surtout le plus sain de tous les plaisirs. Le travail est un plaisir et, seul, permet à l'homme de donner la mesure de sa valeur et de mettre en activité ses facultés. L'oisiveté a été définie la mère de tous les vices : n'allons pas à tant de solennité, disons plus simplement et plus pratiquement : « l'oisiveté est une sottise, une maladresse; elle constitue un état d'infériorité. » Personne n'échappe à cette loi générale, non pas même les animaux. Vois nos chevaux et nos chiens quand ils ne travaillent pas ?

— Je pense comme toi, tu as dit le mot : l'oisiveté est une sottise.

— J'ajouterai, si tu veux, un mauvais calcul.

— Mais tu peux t'occuper sans te déplacer. Pourquoi passer ta vie à courir le monde? Est-ce que, à la longue, cette vie errante ne te fatigue pas?

— Veux-tu dire qu'elle me fatigue ou que j'en suis las?

— Que tu en es las.

— Non. J'y suis fait, et j'y trouve tous les avantages. D'abord, en voyage, je ne me sens plus en solitude. L'isolement, en voyage, est une condition obligatoire, la même pour tous. Pas de contraste entre mon état et celui des autres, par suite, pas de ces réflexions amères qu'on fait à se considérer soi-même. Puis, le déplacement par la variété m'instruit. Enfin, l'homme étant un vilain animal, je n'ai pas tous les jours le même exemplaire sous les yeux. A chaque changement de scène, j'ai une sorte de prétexte à me tromper d'illusions; je me dupe à plaisir; je me dis que les nouveaux-venus que je rencontre ne sont peut-être pas comme les autres, qu'ils valent mieux ; et je m'éloigne avant d'avoir constaté mon erreur ; c'est précisément ce que je veux. En voyage, je pense sans réfléchir, sans faire de retour sur rien, surtout j'évite de sentir le plus triste de tous les maux : celui qui est la source des plus lentes, mais des plus sûres, des plus cruelles douleurs, l'isolement de cœur !

— Eh! mon pauvre Louis, te voilà sentimental maintenant !

— Nullement, mon vieil ami. Je parle ainsi, parce que je viens de te revoir : cela a remué, au fond de moi, mille sentimens qui n'étaient qu'endormis, et je le savais bien. Pour l'ordinaire, — et

tu le verras, — je suis l'homme le plus insouciant, le plus indifférent, le plus gai même parfois qui existe. Mais il y a trente ans que nous nous connaissons; nous avons eu part mutuellement à la vie l'un de l'autre. Cela a réveillé mon cœur; il n'était qu'assoupi : je ne puis pas le tuer. Ah! Mersan! avoir un être à aimer! — Sentir que dans l'univers on est quelque chose à quelqu'un, qu'il y a une créature qui se passionne et s'intéresse pour vous, s'émeut de nos émotions, et se réjouit de nos joies, comme cela doit être beau et confortant, et quelles forces cela doit donner! Tiens,.. plus d'une fois, dans mes excursions à l'étranger, je me suis arrêté devant une de ces petites maisons proprettes aux volets verts, au toit en auvent, qu'on voit au bord de la route, dans les pays de montagnes, entourées d'un jardinet frais et de haies touffues. Par la fenêtre ouverte, je regardais la chambrette modeste, les meubles de noyer bien poli, le lit blanc rustique. Souvent une cage pleine d'oiseaux était suspendue au mur, et sur le bord de la fenêtre, encadrée de plantes grimpantes, le chat tout engourdi, les yeux fermés, était couché sur les graines qui séchaient au soleil. Au loin, dans la montagne, les clochettes des troupeaux tintaient lentement.

Un soir, — c'était au moment du coucher du soleil, — je m'étais arrêté devant un de ces chalets. Perdu dans mes pensées, je regardais cette scène, ce séjour d'une vie calme, ignorée, simple: une vie telle, peut-être, que la Providence, au commencement, en avait destiné une à chacun de nous. Pas un son autour de moi, que le tic-tac régulier de la vieille horloge dont un rayon de soleil éclairait le cadran argenté dans un coin de la chambre.

En vérité, j'enviais les habitans de cette maison. Tout à coup, je sentis la présence de quelqu'un: je me retournai. Près de la haie se tenait une jeune femme de vingt-cinq ans peut-être, svelte et robuste, portant sur un bras son enfant endormi.

Ses épais cheveux blonds étaient relevés en tresse sur sa tête; son visage bruni avait une expression de calme, de douceur; dans son regard il y avait une âme.

Elle portait l'enfant avec aisance et avec grâce; le petit avait caché son visage au cou de sa mère qu'il tenait embrassée d'une main; l'autre main pendait, commençant à s'entr'ouvrir, mais serrant encore une poignée de fleurettes qui s'échappaient des petits doigts potelés...

Confus de ma curiosité, je lui dis: « Comme vous devez être heureux ici! » et j'allais m'éloigner. Mais elle, fixant sur moi ses beaux yeux bleus si limpides, si purs, cueillit à la haie d'aubépine une petite branche en fleurs et me la tendit en disant d'une voix grave, presque pieuse, avec un noble regard plein d'une sorte de pitié attendrie:

— Dieu vous protège, monsieur!

Et moi, me découvrant, je m'inclinai lentement, — avec une émotion dont je n'étais pas maître, — et lui rendis le salut montagnard : — Bénédiction de Dieu!

La chère jeune femme! J'ai toujours la petite branche dans mon album de voyage.

— Te voilà en plein sentiment. Avec tes idées, ce qui te manque, c'est un intérieur. Pourquoi ne te maries-tu pas?

— Sans doute ; afin d'avoir près de moi une de ces agréables créatures qui font l'admiration ou l'envie des étrangers et le malheur de ceux qui les entourent, et me ramènent toujours à cette pensée de Montaigne: « Certes, ma chaussure est fort belle, mais vous ne voyez pas où elle me blesse. » Je te demande pardon, Henri, il y a partout des exceptions ; tu es marié et probablement heureux, mais j'ai tant vu autour de moi de ces mariages malheureux, de ces ménages où tout ce que l'on peut faire est de sauver les apparences, tandis qu'au vrai, à l'intérieur réel, habitent la discorde, l'ennui, le mécontentement des désillusions; au lieu de l'affection, pour l'ordinaire, l'impatience, parfois l'antipathie; la conviction qu'on ne peut s'entendre, le regret de s'être liés à jamais et la tendance, à la moindre occasion, à se jeter à la face tous les reproches imaginables. On tâche à le cacher le mieux possible, je le répète, on sauve les apparences. Les femmes surtout, y ayant l'intérêt le plus direct, se montrent intraitables sur ce point. Malheur au mari qui laisse seulement deviner qu'il n'est pas le plus heureux des hommes! Ce sont pour des jours, des semaines, des mois, des discussions sans cesse renaissantes; c'est une plaie qui ne se cicatrise jamais. De là vient que la vérité se sait aussi peu que possible. Les maris la disent volontiers, mais quand ils sont sûrs de la discrétion de ceux à qui ils se confient. Sans cela, encore un coup, c'est un sujet de querelle nouveau, et le plus irritant de tous, celui sur quoi il n'y a pas d'apaisement possible, les femmes n'ayant qu'un but en ce monde parce qu'il n'y a pour elles qu'une situation, celle de femme mariée. Quiconque ose donner à entendre, ou prouve que la femme n'est pas précisément « l'ange du foyer, » et qu'il s'en faut que l'état de mariage soit un état de félicité, devient l'ennemi général: haro sur lui! il a tout le monde des femmes contre lui; à tout prix il faut le réduire au silence, l'empêcher de divulguer la vérité. Si jamais elle arrivait à être bien connue et reconnue, c'est l'industrie tout entière du ménage qui serait en péril.

A propos « d'anges de foyer, » je me rappelle un petit incident dont j'ai été témoin à un bain de mer de Bretagne, il y a quelques années. Nous revenions de la plage une après-midi, un de mes

amis, sa femme, le curé de l'endroit et moi. On vint à causer mariage; le curé prit la parole, et déjà, après quelques phrases, il devenait éloquent, quand il eut le malheur de placer la fameuse phrase : « la femme est l'ange du foyer. » Il n'alla pas plus loin. Mon ami, qui était nerveux ce jour-là, fit à ces mots un tel éclat de rire, si sonore, je dirai même si strident, que le pauvre curé ahuri, décontenancé, s'arrêta court et n'eut pas le courage de reprendre. J'eus, moi, le courage de regarder la femme de mon ami, et je me rappelle sa figure pâle de colère, ses yeux furibonds et ses lèvres pincées. Pendant la semaine qui suivit, mon ami, qui avait un caractère remarquablement ferme, me proposa des excursions à pied pour visiter tous les environs, ne passa pas une seule soirée chez lui, et fuma des quantités invraisemblables de cigares. Du reste, je dois lui rendre cette justice, il n'eut pas un moment de défaillance, et comme, au bout de huit jours, les excursions cessèrent, et la consommation des cigares se régularisa sans que rien fût changé dans son attitude, j'en conclus que sa fermeté avait été récompensée, et qu'il était arrivé ce qui arriverait toujours si l'homme ne faisait pas une abdication ridicule de son autorité de mari, abdication désastreuse, car elle ne lui attire que de nouveaux démêlés où l'on prend avantage des concessions faites pour en exiger d'autres et amoindrir de plus en plus son importance légitime, sans qu'il en résulte jamais un état de paix véritable et surtout durable, ou un peu de bonheur, compensation qui, du moins, excuserait sa faiblesse sans toutefois la justifier.

Le colonel s'était renversé dans son fauteuil avec un visage épanoui. — Quel malheur! dit-il, qu'il n'y ait personne là pour t'entendre. Il y a tant de femmes à qui cela serait utile.

— Utile? — En aucune façon. As-tu souvent rencontré une femme qui reconnaisse un tort ou suive un conseil raisonnable?

— Non, c'est vrai : elles n'en font presque jamais qu'à leur tête.

— Et dis-moi, n'as-tu pas été surpris de me voir arriver avec ta fille? Tu sais que c'est bien elle qui avait tant ri de ma mésaventure sur la place.

— Cela ne m'étonne pas. Sois sûr, en tout cas, qu'il n'y avait aucune malice de sa part. C'est une nature naïve, primesautière, mais au fond très bonne. Au lieu d'être toi, c'eût été moi, son père, qu'elle aurait ri tout de même.

— J'en suis sûr. Au surplus, je te l'avais écrit moi-même.

— Oui, je me rappelle ta lettre.

— D'ailleurs, j'ai pris ma revanche et je lui ai fait une belle peur dans le wagon quand ta sœur a resté en route.

— Tu as bien fait.

— J'ai joué le sorcier. Je lui ai annoncé ta présence à la gare et donné des détails qui l'ont épouvantée, parce qu'elle ne savait pas qui j'étais. Cependant, elle a deviné assez vite.

— Oh! elle n'est pas sotte. L'esprit très vif même. Quand une chose l'intéresse, personne ne comprend mieux qu'elle ; mais il faut que cela l'intéresse, sans quoi elle est dans ses idées, n'en sort pas, n'écoute rien et comprend encore moins. Ici, elle a presque une vie à part, avec ses occupations, ses plaisirs à elle : pas gênante à coup sûr, ne se mêlant des affaires de personne, facile à contenter et pourvu qu'on la laisse tranquille, qu'on la laisse faire à sa tête, le plus charmant caractère.

— Mais, mon brave ami, ceci, c'est l'histoire générale. Chacun en ce monde est charmant pourvu qu'on ne le contrarie pas.

— Non, ce n'est pas cela : je me suis mal expliqué. Anne n'est vraiment pas entêtée. Elle veut toujours bien faire, et quand on lui prouve qu'elle a tort, cède tout de suite.

— Ceci est très rare.

— Oui, c'est dans ses goûts qu'elle veut qu'on la laisse tranquille. On ne peut pas être moins exigeante. Il ne lui faut ni toilettes, ni spectacles, ni soirées. Pourvu qu'elle puisse être avec ses bêtes, ou un livre dans un coin, elle ne demande rien de plus. Mais là, tous les raisonnemens possibles ne peuvent rien. C'est comme ses sympathies. Quand elle aime les gens, ou qu'elle ne les aime pas, il est inutile de discuter : elle ne cède pas un pouce de terrain. Elle prétend qu'elle lit au travers des personnes. Avec sa belle-mère, il y a souvent des orages. Ma femme a des goûts et des idées tout autres, et, sous bien des rapports, elle a raison. Ma femme dit qu'Anne devrait se mêler davantage à la société que nous recevons, et que, si cela continue ainsi, quoique riche, elle ne trouvera jamais à se marier. C'est vrai. Mais Anne dit de son côté qu'il en serait ainsi de toutes les façons (tout au plus admettrait-elle qu'elle épousera un vieux mari), qu'elle est destinée à rester vieille fille, et, en conséquence, se compose à l'avance une société, — celle des bêtes, — qu'elle regarde comme ses seuls amis. Aussi, tous les animaux l'adorent; il n'y a pas un chien crotté du quartier et même de la ville qui ne la connaisse et n'accoure se faire caresser quand elle passe. Elle ne dit même pas « un chien, » mais seulement « ah! un ami! » — et elle en fait ce qu'elle veut. Même les chevaux, — et les chevaux rétifs. J'ai eu tel cheval que l'ordonnance osait à peine panser; Anne entrait dans sa stalle, jouait avec lui, le faisait tourner et virer. Jamais il ne se défendait; en vérité, on dirait que les bêtes la comprennent.

— Parce que probablement elle comprend les bêtes!

— Probablement, comme tu dis.

— Et ton autre fille?

— Oh! le plus parfait contraste dans les goûts et les caractères. Elles vivent ensemble comme chien et chat : c'est un chamaillis perpétuel. Ma fille cadette est posée, composée même. Chez elle, tout est calme, sang froid, sentiment des convenances, amour du monde. Généralement, Anne cède assez facilement pour avoir la paix. Ceci pour les choses peu importantes. Mais pour les choses importantes à ses yeux, la scène change : elle devient un vrai diable. Le sang, la race se font sentir; ma première femme était de notre monde ; Anne est comme un *bull* qui a fait la prise : Lucile a beau recourir aux airs majestueux ou impertinens, Anne la secoue d'une telle énergie que l'autre finit toujours par abandonner le terrain, et je crois qu'elle fait bien.

Étant plus jeunes, un jour Lucile avait donné un soufflet à Anne. Celle-ci lui en a d'abord rendu deux, — et elle lui en aurait donné bien d'autres si Lucile ne s'était sauvée en criant. Anne était en furie et la poursuivait partout. L'autre a dû se réfugier près de sa mère. Je t'assure qu'aujourd'hui encore elle n'a pas oublié l'incident.

En parlant ainsi, le colonel de Mersan avait des regards triomphans. M. de Bionne ne put s'empêcher de lui dire :

— Tu as beau faire, tu es pour le battant, contre le battu!

— Ma foi non, car chacune a ses qualités.

Et, malgré tout, il se mit à rire, d'un rire de bonne humeur qui démentait ses paroles ; il ajouta :

— Tu dois avoir besoin de passer à ta chambre; je connais tes habitudes, eau froide et grands coups de brosse! — Je vais te montrer ton chemin, mais je ne te suivrai pas.

— Je l'espère bien! — Tu en as déjà trop fait!

— Oui, pour un premier jour. C'est ton arrivée qui m'a mis de bonne humeur. Cela m'a donné une secousse, et la goutte est partie du coup.

La chambre de M. de Bionne était au second, au nord, donnant sur le jardin qui ressemblait à ceux qu'on trouve encore facilement dans de vieux hôtels en province, avec des fleurs et surtout du gazon et d'assez beaux arbres. La chambre était gaie et avait une belle vue sur d'autres jardins appartenant à diverses propriétés qui se suivaient.

En redescendant, M. de Bionne prit le colonel et tous deux allèrent au salon où se trouvaient Mme de Mersan et sa fille cadette. On causa un peu, puis le colonel proposa une visite toute naturelle aux écuries et un tour de jardin. Les chevaux vus ainsi que les chiens, ils allaient fermer la porte quand M. de Bionne, s'arrêtant sur le seuil, dit :

— Tu as donc des chats ici, que j'entends remuer par là, derrière la paille.

— Oh! il y a ici toutes les bêtes possibles : bien entendu, des chats.

— C'est bien gros, pour un chat, un chat ne fait pas ce bruit-là.

Le colonel s'approcha du mur, écarta la paille, regarda un instant et se mettant à rire, cria :

— Sors, va, tu peux sortir, on t'a vue.

Et là-dessus, le bruit redoubla, il y eut des froissemens, un frôlement contre le mur, et la jolie tête blonde, toute couverte de poussière et de paille, d'Anne de Mersan sortit du rempart formé par les bottes de paille avec la plus joyeuse mine du monde, puis toute la personne elle-même, et le colonel s'écria :

— Sacrebleu! — qu'est-ce que tu es allée faire par là? — Tu es couverte de plâtre, et tu as un accroc à l'épaule! Si ta mère voit cela!..

Toute la joie d'Anne disparut et elle eut un air consterné.

— Est-ce qu'il est réellement bien grand, papa?

— Attends, voyons, pas si grand que je le croyais; en te dépêchant ..

— Je vais monter tout de suite à ma chambre : vous n'en parlerez pas, n'est-ce pas, mon père?

— Bien entendu.

— Ni... ni vous, non plus, n'est-ce pas, monsieur?

Et elle fixa sur M. de Bionne un regard tout à fait implorant.

M. de Bionne mit la main sur sa poitrine, s'inclina, et avec gravité :

— Les plus violentes tortures ne m'en arracheraient pas l'aveu!

Anne se mit à rire, et montrant le petit chat qu'elle tenait dans son bras, et qui, avec son ruban rose autour du cou, avait la plus aimable figure de chat qu'on puisse voir :

— Je ne pouvais cependant pas abandonner cet innocent! et il est si sot, si maladroit, pour un chat. Une fois déjà il s'était perdu et il a failli mourir de faim.

Puis, serrant la tête du petit animal sur sa joue, avec un joli mouvement et en fermant à demi les yeux :

— Monstre, va! voilà ce que tu me vaux.

Elle entr'ouvrit alors la porte de l'écurie, passa la tête pour reconnaître le pays, et ne voyant rien de dangereux, se sauva en courant.

Le colonel la suivit des yeux avec une tendresse visible et hochant la tête :

— Diable de fille! Toujours la même, toujours dans l'embarras pour les autres!

M. de Bionne lui frappa affectueusement sur l'épaule.

— Et dire que tu ne l'aimerais pas tant si elle n'était pas ainsi, car c'est ta préférée !

— Oh !.. ma préférée...

— Ne t'en cache pas : est-ce que tu crois, mon vieil ami, que je ne te comprends pas ?

Et les deux hommes échangèrent un de ces regards qu'on n'échange qu'entre vieux amis, un de ces regards qui en disent tant, et où les yeux prennent pour un instant je ne sais quel éclat humide.

Le colonel se sentait tout gai, tout rajeuni. Il dit :

— Viens au jardin, nous tiendrons un peu compagnie à ma femme, puis tu seras libre, car elle va monter s'habiller. Nous avons quelques personnes à dîner.

— Oh ! oh ! un dîner de cérémonie !

— Du tout, trois ou quatre officiers du régiment qui étaient de ton temps, entre autres Du Plessis, qui est maintenant chef d'escadrons, et deux familles de la ville, des amis de ma femme et de mes filles.

M. de Bionne s'assit près de Mme de Mersan, engagea avec elle la conversation et, sans se départir de la sincérité dont il fait profession, trouva moyen d'y placer à son adresse de ces choses insignifiantes, mais agréables cependant à entendre, qui, dites d'un ton aimable, ne manquent jamais d'adoucir même la plus hérissée des femmes.

Il réussit et en fut aise : dans quelle proportion les mérites particuliers de Mme de Mersan d'une part, et, d'autre part, la volonté d'éviter toute tension de relations avec la femme de son ami, par égard pour cet ami même, avaient-ils influencé respectivement M. de Bionne, et l'avaient-ils décidé à sa savante manœuvre, c'est ce qu'il est superflu de chercher. Mme de Mersan eut-elle l'idée de faire cette recherche? C'est peu probable et peut-être, en vérité, fut-elle bien inspirée.

Le dîner fut très brillant : M. de Bionne était placé à droite de la maîtresse de la maison et avait de l'autre côté pour voisine la femme du commandant Du Plessis. C'était une aimable femme au visage distingué, doux, sérieux. Grande, mince, un peu pâle, elle avait une de ces physionomies qui séduisent par le charme d'une expression très pure et restent jeunes fort longtemps. Le commandant avait été autrefois le camarade de M. de Bionne, et celui-ci se sentit tout de suite en connaissance. Ils causèrent voyages, littérature, théâtre. Ils parlèrent des jeunes filles en général, et M. de Bionne, sans trop faire de critiques, ne put s'empêcher de dire combien il mettait leur société au-dessous de celle des femmes d'un certain âge.

— Oui, dit Mme Du Plessis, qui est la femme la plus simple, et élève fort bien ses filles, je crois comprendre ce que vous voulez dire : somme toute, leur conversation vous ennuie.

— Vous l'avez dit, madame, cette conversation m'ennuie ; très aisément, même, elle m'impatiente, parce qu'on n'y trouve rien ; c'est le vide absolu et parfois avec une assurance exaspérante.

— Il est vrai, et je conviens avec vous que c'est insupportable. Au fond, cette assurance cache souvent une grande timidité.

— Madame, permettez-moi d'en douter ; la plupart de ces petites personnes tranchent avec un aplomb inoui. Du reste, je ne m'inquiète que de l'effet, et néglige la cause, cela m'entraînerait trop loin.

— Cependant, monsieur, c'est l'intention qui est tout.

— Oui, madame, au point de vue moral, surtout au point de vue des responsabilités. Mais quand on me joue sur un mauvais piano un morceau ennuyeux, je n'en veux pas absolument à celui qui joue ; je pourrais faire tomber sa tête, que je ne le ferais probablement pas ; mais je prends la fuite.

Mme Du Plessis se mit à rire.

— Vous êtes un juge terrible, et, je le crains, peu indulgent.

— Madame, je vous assure que non ; d'ailleurs, je tâche de pratiquer moi-même ce que je demande des autres.

— Ne vous semble-t-il pas cependant que, chez une vraie jeune fille, sa gaucherie, son innocence, la naïveté de ses sentimens, ont une fraîcheur incomparable qui repose l'esprit?

— Madame, oui, cela est le meilleur du monde, quand le repos ne va pas...

— Jusqu'à l'assoupissement !

Et Mme Du Plessis rit encore, puis après un instant :

— Avouez du moins, monsieur, que rien n'est plus charmant qu'un de ces jolis visages de dix-huit à vingt ans, comme on en rencontre parfois, et qui, avec leur expression encore naïve, vous font presque rêver à des temps disparus.

— Oui, madame, cela est fort bon ; mais ce que je vous avouerai, c'est que derrière le visage de séraphin ou le front d'ange, je devine ou sens beaucoup trop souvent l'âme de petite dinde !

Et comme ceci était dit du plus grand sérieux du monde, Mme Du Plessis rit de nouveau et s'écria :

— Quelle chute ! c'est vraiment abominable.

M. de Bionne leva les yeux avec candeur, en homme qui se sent la conscience très à l'aise. Anne de Mersan, qui était à un bout de table, se trouva dans l'axe de son regard. Par hasard, elle-même, à ce moment, avait les yeux fixés sur lui ; elle rougit un peu, et

M. de Bionne remarqua qu'elle n'avait pas sa physionomie satisfaite du commencement du dîner. Il n'y fit pas autrement attention.

Au salon, ce furent tout naturellement les deux jeunes filles, Anne et sa sœur, qui offrirent les tasses de café et les liqueurs.

Dans un moment où elles étaient l'une près de l'autre, M. de Bionne surprit entre elles ce bout de dialogue; c'était Anne qui parlait :

— Comme tu as été désagréable à table avec ce pauvre M. Dubois, un si brave jeune homme, si bien élevé et toujours si obligeant, si empressé.

— La belle affaire, on le reçoit assez ici, il peut bien être aimable, répondit sa sœur.

— Tu oublies qu'autrefois sa famille a été très bonne pour papa.

— C'est de l'histoire ancienne, cela; moi, il m'impatiente.

— Avoue que son grand tort, c'est de s'appeler Dubois et d'être sans fortune.

— Ah! tu m'ennuies avec tes observations !

Et Lucile de Mersan haussa les épaules d'un air impatienté et s'éloigna.

M. de Bionne se rappela alors un grand jeune sous-lieutenant qui était près d'elle à table, et qu'elle avait paru, en effet, traiter assez légèrement. Sa physionomie sérieuse, honnête, distinguée, son air un peu timide l'avaient frappé.

Au bout de quelques minutes, il vit Anne aller offrir des liqueurs à ce jeune homme : elle insistait beaucoup. Elle finit par s'asseoir près de lui, et engagea la conversation d'un air on ne peut plus aimable. M. de Bionne les regarda avec plaisir, et cela à plusieurs reprises; Anne de Mersan surprit un de ces regards.

Elle continua de causer et ne se leva que quand sa belle-mère l'eut appelée. Dans la soirée, elle s'approcha de M. de Bionne et lui dit :

— Monsieur, mon père nous avait prévenues que vous êtes un juge inexorable pour les jeunes filles, mais je trouve que vous êtes bien sévère parfois. Vous avez eu ce soir un très méchant sourire et un aussi méchant regard parce que j'étais allée m'asseoir et causer avec ce jeune officier qui est là-bas et dont personne ne s'occupait alors et ne s'est occupé depuis.

— Première erreur, car tout à l'heure je suis allé moi-même à lui, et nous avons eu un bon bout de conversation ensemble. Il est fort instruit et paraît très modeste. Vous étiez si occupée que vous ne vous êtes aperçue de rien.

— Oh! tant mieux, je suis bien contente que vous ayez fait cela. Mais pour en revenir à moi, pourquoi ce regard moqueur quand j'étais assise près de lui? Quel mal faisais-je?

— Deuxième erreur. L'éloignement ou le jeu des lumières avaient certainement dénaturé l'expression de mon regard.

Et ici M. de Bionne fixa sur Anne un regard sérieux, à l'expression de sincérité, — même, il faut bien le dire, à l'expression de bonté duquel il n'était pas possible de se méprendre. Anne le comprit, et tint elle-même son regard fixé sur lui avec une honnête assurance, une confiance candide qui donna à ses yeux la plus jolie expression du monde.

M. de Bionne poursuivit :

— Bien loin de vous blâmer, je vous approuvais complètement; mon regard ni mon sourire, puisque sourire il y a eu, ne pouvaient donc être méchans. J'avais, sans le vouloir, et vous m'en croyez, surpris une courte conversation entre vous et votre sœur à propos de ce M. Dubois. Je vous donnais raison, et quand vous êtes allée vous asseoir près de lui, j'ai trouvé que vous agissiez comme devait le faire la fille de mon brave ami de Mersan, et cela m'a fait plaisir à voir. Je ne vous ai pas regardée une fois, je vous ai regardée plusieurs fois, avec la liberté que peut s'attribuer un homme de mon âge. Voilà la vérité. Vous avez bien agi.

— On ne sentait pas trop, on ne devinait pas trop l'âme de petite dinde?

— Pas du tout même.

Et à ces mots, M. de Bionne, souriant et oubliant complètement où il était et à qui il parlait, leva le bras par un geste affectueux qui lui est familier et donna deux ou trois tapes sur l'épaule à Anne qui ne broncha pas et, au contraire, parut enchantée.

M. de Bionne ne se serait certainement pas aperçu de sa distraction si un gros rire de bonne humeur, à quelques pas de lui, ne lui avait fait tourner la tête.

— Bravo ! Louis, disait le colonel, bats bien ma fille, va, elle ne le mérite que trop !

Seulement alors M. de Bionne eut conscience de son geste; il reculait d'un pas et allait s'excuser quand Anne l'arrêta en disant:

— J'y suis habituée avec papa ; par conséquent, à l'occasion, recommencez ; vous ne pouvez pas me faire de plus grand plaisir.

A la fin de la soirée, quand tout le monde fut parti, M. de Bionne dit à son ami :

— Tu sais que je suis très matineux. Je compte demain matin aller faire ma promenade de tous les jours. Cela te gênerait-il de me prêter les chiens? C'est une société que j'ai trop rarement pour ne pas en profiter quand je peux.

— Tant que tu voudras, répondit M. de Mersan; et Anne, qui était près de son père et avait écouté d'un air d'intérêt, fit à ce

moment un gros soupir en regardant vaguement du côté de la fenêtre.

— Mais, j'y pense, reprit le colonel, tu ne voudrais pas, mon vieux, par la même occasion et par-dessus le marché...

M. de Bionne l'arrêta en riant et dit :

— C'est entendu : très volontiers.

— Quoi ? tu ne sais pas ce que je veux te demander.

— Si vraiment, d'emmener tes filles avec moi.

— Non pas mes filles, mais ma fille, une seule ; mais comment as-tu pu deviner ?

— Mon pauvre ami, c'est ma spécialité aujourd'hui. Cela va me faire une fille de plus, voilà tout. L'univers est à l'heure qu'il est rempli de mes filles ; j'en compte dans tous les pays : en France, en Allemagne, en Angleterre, même en Amérique, bien que les femmes y soient mauvaises marcheuses. Toutes m'aiment comme mes filles ; je suis un véritable père pour elles ; je les emmène promener ; je défends ces tendres agneaux de la ronce et des loups. Les parens nous regardent partir avec attendrissement, et me bénissant d'une voix tremblante quand je les ramène au bercail. Dans le commencement, j'étais humilié. Maintenant, j'y suis fait : je ne résiste plus, je suis résigné à mon sort. Donc, demain matin, Mlle Lucile n'a qu'à se tenir prête de bonne heure.

Et ici avec une perfidie toute machiavélique, M. de Bionne regarda de l'air le plus naturel Anne, qui fit un soubresaut et saisit son père par le bras. Mais celui-ci la tranquillisa du geste :

— N'y fais pas attention. C'est une méchanceté. Je vous ai toutes prévenues que c'était le plus grand taquin.

Mme de Mersan, en arrivant à sa chambre quelques minutes après, dit à son mari au moment qu'il la quittait :

— Vous savez que, s'il vous plaît de confier votre fille à M. de Bionne pour courir les champs, vous êtes libre. Quant à Lucile, je n'entends pas...

— Ma chère, interrompit le colonel en faisant un éclat de rire dont le son n'avait peut-être rien de particulièrement aimable, vous pouvez être bien tranquille. Bionne n'aurait pas plus envie d'emmener Lucile que je ne songerais, moi, à lui imposer une pareille corvée.

— Merci, mon ami, il y a toujours quelque chose de gracieux dans vos propos.

— Oh ! bien à votre service, ma chère. Pour en revenir à Bionne, il a quarante-deux ans à peu près, et, je vous l'ai toujours dit, je ne sache pas au monde d'homme plus honorable à qui je pusse confier mes enfans. Si, — ce qu'à Dieu ne plaise, — j'étais, par

suite d'un éloignement forcé, privé pour quelque temps de votre présence, je serais trop heureux qu'il voulût bien prendre soin de vous ou vous ramener près de moi. Ceci, pour n'y plus revenir. Là-dessus, bonsoir !

. . . . . .

Il pouvait être six heures et demie. Black et Tom étaient couchés près de la table, dans la salle à manger.

Anne, en petite robe du matin, en chapeau de paille garni d'un voile bleu, versait du café dans deux tasses quand M. de Bionne entra, en veston anglais, un livre dans une main, un bâton de montagne dans l'autre.

— Eh ! mon enfant, y a-t-il longtemps que vous m'attendez ? Je craignais, au contraire, d'être en avance.

— J'arrive à l'instant, monsieur ; vous le voyez, je n'ai même pas fini de remplir les tasses.

— J'ai oublié de vous dire, vous devriez prendre un livre comme moi. Généralement, je marche une heure ; je m'arrête pour lire et je fais pour revenir une nouvelle marche d'une heure. Cela vous convient-il ?

— On ne peut plus. Je vais monter chercher un livre pendant que le café refroidit : il est bouillant.

Le déjeuner fini, ils partirent pour leur promenade, les chiens bondissant de joie autour d'eux. En franchissant la porte, M. de Bionne regarda tout naturellement à droite et à gauche et aperçut à une assez grande distance un cavalier qui venait, au pas, dans la direction de la maison.

Il le montra à Anne qui, ayant jeté un coup d'œil, répondit :

— C'est certainement M. Dubois. Je reconnais son cheval. Il n'y a que lui qui ait un cheval gris pommelé.

— Si nous l'attendions ?

— Volontiers, monsieur, mais il est bien loin.

M. de Bionne se mit au milieu de la rue, et avec sa cape fit des signes au cavalier qui les comprit et mit son cheval au grand trot. En les rejoignant, le jeune officier était un peu confus, mais rouge de plaisir.

— Vous sortez de bonne heure à cause de la chaleur ?

— Oui, monsieur, les journées sont déjà chaudes.

— De quel côté allez-vous ? Voulez-vous nous accompagner ?

— Oh ! je serais bien enchanté. Mais dans la direction que vous prenez, il y a beaucoup à monter, et vous allez probablement couper par les ruelles ?

— Justement, dit Anne. Maintenant, si M. de Bionne le permet, nous ferons un petit détour qui n'allongera pas beaucoup notre

chemin et nous permettra cependant de faire un peu route avec vous.

M. de Bionne, qui les regardait tous les deux d'un air de bonne humeur, y consentit. L'officier avait descendu de cheval, et la bride au bras, marchait à côté d'eux.

Enfin, il fallut se séparer. M. Dubois fit à Anne le plus profond de tous les saluts, un de ces saluts qu'on ne fait qu'à vingt-cinq ans, mais sans aucune gaucherie, avec grâce même, et serra en s'inclinant la main de M. de Bionne; puis il se remit en selle et partit au petit trot.

— Voilà, dit M. de Bionne, un aimable garçon : je partage votre sympathie pour lui.

— Et encore, vous ne l'avez vu que deux fois. Si vous saviez, monsieur, tout ce qu'il y a de belles qualités sérieuses sous cette timidité! Je sais que papa en fait le plus grand cas; et c'est une nature si loyale, si profondément honnête!

La montée commençait. Le petit chemin qu'ils suivaient était resserré entre deux rangs d'échalas, formant palissade, et au bas desquels courait une épaisse bordure d'herbes vertes et de gazon. Le soleil faisait étinceler les toits des maisons de la ville; et plus loin, sous les mille flèches d'or de la riche lumière, la rivière, semblable à une bande de satin gris foncé sur laquelle scintillent des paillettes, paraissait et disparaissait tour à tour derrière les vieux peupliers et les saules rabougris. A droite et à gauche du petit chemin, on voyait, par-dessus les clôtures d'échalas, de grands jardins avec de larges plates-bandes de fleurs et des planches vertes de légumes. Un vieux jardinier courbé en deux, en chapeau de paille, ses manches retroussées découvrant ses bras maigres et tannés, portait lentement deux arrosoirs de cuivre rouge; son petit chien blanc fauve, couché à l'ombre, dormait la tête sur ses pattes. Il y avait de tous les côtés des chants d'oiseaux; un merle sifflait dans un arbre, et de gros bourdons voltigeaient sur une haie en fleurs. Tom, formant l'avant-garde, s'arrêtait de temps en temps, se retournant, et la gueule entr'ouverte, la langue pendante, les yeux se plissant, éblouis par le soleil, regardait si on le suivait. Black, patient et tenace, explorait et flairait chaque touffe d'herbe. Au loin, une cloche de village envoyait sa lente volée, affaiblie ou sonore suivant le caprice des bouffées d'air, et fêtant quelque saint de pays.

Anne, qui marchait devant, s'arrêta et se tournant, la main en abat-jour sur ses yeux demi-ouverts entre leurs cils soyeux :

— N'est-ce pas que cela est bien joli?

— Oui, dit M. de Bionne en parcourant tout le paysage du

regard, puis trouvant que ce « oui » seul sonnait mal, il ajouta :

— Oui, Queen Anne! voilà une jolie vue.

— Et un joli nom trouvé pour moi; il me semble que vous deviez le chercher; moi je l'attendais. Il fallait bien que vous trouviez un nom à la fille de votre ami.

— Peut-être, dit M. de Bionne en riant; du moment que vous voilà élevée au rang d'une de mes filles, il fallait bien que je trouve un... un mode de vivre, entre vous et moi...

— Ce que vous appelez un *modus vivendi*, c'est le mot que vous alliez dire.

— Bravo, Queen Anne, du latin maintenant!

— Mais c'est du latin de journal, cela se trouve tous les jours dans la partie politique.

— Vous lisez donc le journal?

— Nous recevons les *Débats*, et mon père me permet de lire la partie politique, afin de n'être pas trop ignorante en histoire contemporaine. Est-ce que vous n'approuvez pas?

— Au contraire, je trouve l'idée excellente.

— Vous n'êtes pas de ceux qui veulent maintenir les femmes dans un état de servage et d'ignorance?

— J'estime avant tout, que l'homme qui cherche à imposer l'ignorance à une femme fait par cela même le plus triste aveu de sa propre infériorité.

— Ah! à la bonne heure! et quant au servage?

— J'en repousse l'idée comme servage. Il y a un juste milieu qu'il faut savoir trouver. L'homme doit le chercher et vouloir s'y en tenir, sans rien exagérer. La femme doit l'admettre, je dirai même plus, presque s'y soumettre.

— Oh! monsieur de Bionne, s'y soumettre.

— Mon enfant, et ici la voix de M. de Bionne devint très sérieuse, il n'y a jamais de honte à se soumettre à ce qui est juste. La soumission honorable, volontaire, élève au lieu d'abaisser : elle est, comme le devoir accompli, la source des plus grands bonheurs de la vie. Maintenant, ce sujet n'étant pas de ceux qui divertissent, laissons-le de côté, nous ne sommes pas venus ici pour faire de la morale.

— Mais, monsieur, si le sujet n'est pas de ceux qui divertissent dans un certain sens du mot, il est de ceux qui élèvent, ce qui est bien préférable.

— Chaque chose en son temps.

— C'est-à-dire que vous ne me croyez pas capable de me plaire à ce genre de conversation?

— Ce n'est pas cela, je vous assure; mais pour une fois que nous sommes ensemble, je trouverais odieux de faire le prêcheur.

— Mais si c'est moi qui le demande?

— Eh bien! — plus tard, une autre fois; pour aujourd'hui, amusons-nous. — Ceci fut dit avec une fermeté de ton qui n'admettait pas de réplique.

Anne fit un soupir, même, il le faut dire, une moue, mais très légère, et n'insista plus; d'ailleurs justement à ce moment, le ciel équitable mit sur son chemin, comme compensation, un assez gros galet, parfaitement rond, et qu'elle commença de pousser du pied devant elle, au grand profit de sa chaussure : c'était une diversion heureuse, et Mme de Mersan n'était pas là.

Au bout du petit chemin se trouvait un jeune bois déjà suffisamment garni, et après lequel commençait la vraie forêt.

M. de Bionne et Anne marchèrent assez longtemps, puis après une nouvelle montée, débouchèrent sur un plateau entouré par la forêt de trois côtés : le quatrième se terminait à pic au-dessus d'une sorte de ravin. De là, la vue s'étendait sur la ville et toute la campagne environnante, et d'un coup d'œil, on embrassait un panorama considérable.

— J'aurais dû prendre ma lorgnette, dit M. de Bionne, — la vue d'ici est admirable.

— Mon père prend souvent la sienne quand nous venons. Rien qu'à regarder, il y en a pour des heures. On découvre sans cesse quelque chose de nouveau.

— Il me semble que voici le meilleur endroit pour nous reposer et lire?

— Certainement : c'est toujours ici que nous nous arrêtons, à cause de la vue, et aussi à cause de ce chêne; son feuillage est si épais qu'on a de l'ombre par n'importe quel soleil. Voyez, la belle mousse! — C'est un siège tout fait.

Ils s'assirent. Anne avait tenu à porter les livres, et M. de Bionne l'avait laissée faire en disant: « C'est votre droit, mais en vérité, ce n'est pas le meilleur de mon rôle! »

Ils commencèrent à lire; elle, de suite; lui, en feuilletant.

Au bout d'un instant, se sentant peu en train, il leva la tête et regarda le paysage. Puis, machinalement, ses regards tombèrent sur Anne placée de trois quarts par rapport à lui. Ses yeux revinrent ensuite au paysage, puis de nouveau à Anne. Il se mit à l'examiner; elle était en pleine lecture et ne pouvait s'en apercevoir.

Son chapeau de paille marron lui faisait une ombre très légère sur le front. Elle avait la tête penchée et, de ses yeux, on ne voyait que les cils noirs, touffus et légèrement recourbés; son visage avait une expression de douceur, de naïveté et d'insouciance satisfaite; elle était toute à son livre.

M. de Bionne la regarda longtemps, avec une attention extrême; elle était si occupée qu'elle ne s'en apercevait toujours pas.

Puis, il détourna la tête et laissa ses regards errer au loin sur la ville.

Et alors, mille souvenirs, mille pensées repoussées avec persistance, repoussées, mais non chassées, ni vaincues, toujours alertes au contraire, toujours prêtes à un nouvel assaut, revinrent, et cette fois s'emparèrent victorieusement de lui.

Cette petite créature, si gracieuse, si douce, si bonne, si pleine d'attentions, qui était là, près de lui, c'était probablement un de ces trésors qui parent une maison, sont la richesse d'un foyer, l'intérêt d'une vie, — surtout l'intérêt d'une vie. Et il eût pu en avoir une semblable, peut-être plusieurs autour de lui, avec leurs doux visages et leurs gestes caressans, et qui lui eussent appartenu par les liens du sang; il eût pu les avoir s'il avait réglé sa vie autrement, s'il ne les avait pas, de parti-pris, écartées des contingences de sa destinée en se faisant, quand même, un cœur trop bien défendu et trop en défiance. Pourquoi avoir regardé, depuis vingt ans, d'un tel dédain, la route communément suivie? Pourquoi s'être tant raillé de la faiblesse humaine? N'eût-il pas mieux fait de méditer cette parole d'un des plus grands cœurs, d'un des plus charmans esprits : « Le bon sens n'est pas à penser sur les choses avec trop de sagacité. » Lui, si hostile par son éducation, par la hauteur de ses instincts, à la vie superficielle et d'ostentation des temps actuels, lui qui eût volontiers pris pour devise ces deux mots : « simplicité et vérité, » désespérant de trouver « simplicité et vérité, » s'était, sinon détourné de tous les autres avec mépris, du moins tenu à quartier, hors de portée, comme il avait souvent dit, leur demandant peu, pour ne perdre pas ses illusions, n'en attendant rien, et s'habituant à se passer d'eux.

Et maintenant, il découvrait une loi naturelle, qu'il avait parfois pressentie, et qu'il s'était bien gardé de jamais chercher à reconnaître, à vérifier; c'est que la nature a mis dans le cœur de chaque être les rudimens de tous les sentimens. Ils éclosent, se développent ou s'atrophient suivant qu'on les cultive ou qu'on les néglige ; mais, malgré tout, ils ont une telle vitalité que, même négligés, ils subsistent encore.

Que de fois, lui, l'homme hautement cultivé, aux instincts affinés, aux facultés développées par l'étude, il s'était arrêté sur une promenade publique pour regarder de loin... quelque chose de bien simple, de bien vulgaire, une pauvre femme, mal nourrie, misérable, mal vêtue, serrant dans ses bras son petit enfant qui

pleurait, et trouvant, pour l'apaiser, toute une éloquence! Ou bien, mais toujours à distance, c'était encore un enfant, un petit enfant pauvre, endormi sur l'épaule ou le bras de sa mère, et si misérable que fût cette femme, il arrivait toujours un moment où, à regarder son enfant, un rayon de bonheur lui venait au visage, y mettait une lueur et l'embellissait pour un instant!

Un jour, quelle honte, c'était à l'étranger, dans une voiture publique; une pauvre femme qui ne pouvait tenir son enfant parce qu'elle avait les bras en écharpe (elle s'était brûlé les mains), cherchait autour d'elle où l'asseoir, et il n'y avait pas de place. Il avait, lui, « le gracieux seigneur, » comme l'appelait l'étiquette du pays, pris sur ses genoux le petit qui, sans s'effrayer, lui avait fait d'abord des sourires. Il l'avait gardé ainsi tout le temps du trajet (par exemple, il n'en avait jamais parlé à personne).

Il était inutile de se le dissimuler: une fois de plus, il lui fallait se dire: « On ne peut tuer son cœur! »

A mesure que toutes ces pensées se succédaient dans son esprit, sa figure se contractait; un sentiment de chagrin, de chagrin qui ne se peut réprimer, l'envahissait tout entier.

Il était si complètement subjugué par tous les sentimens éveillés et mis en jeu par ses souvenirs, qu'il ne s'était pas aperçu que depuis quelques instans, Anne qui, en levant les yeux par hasard, avait remarqué sa physionomie préoccupée, ne le perdait pas de vue.

Il continua son travail d'esprit.

Certes, bien des gens l'enviaient. Une existence indépendante, de la santé, assez de relations, et cela dans tous les pays, pour être sûr de trouver accueil partout; en plus, des habitudes d'étude lui permettant parfaitement, au besoin, de se suffire à soi-même; pour tout le monde, il était heureux: lui-même, de très bonne foi, reconnaissait qu'il l'était. Mais quand ces infernales idées le prenaient...

Pourquoi, après tout? C'était de la faiblesse, un peu de fatigue; rien d'autre. Pourquoi toutes ces belles imaginations lui étaient-elles venues à l'esprit! Parce qu'il avait regardé lire, par une matinée de printemps, une petite personne en chapeau marron et en robe de toile bleue à pois blancs! C'était simplement absurde. Des enfans, même une fille comme celle-ci, l'eussent probablement fort embarrassé, auraient entravé sa liberté...

Et ici, il eut comme le sentiment qu'elle le regardait, et tourna la tête. Il se trompait: Anne était toute à sa lecture; seulement elle était un peu rouge, probablement par suite de l'extrême intérêt qu'elle y prenait. Il voulut revenir à ses pensées, mais le moment

était passé ; cette interruption, si courte qu'elle eût été, avait rompu l'enchaînement des idées. Il se remit à feuilleter son livre sans se décider pour aucun passage, et il allait, en fin de compte, le fermer définitivement, quand Anne, levant la tête, lui dit :

— Vous avez déjà fini de lire, monsieur?

— Je n'ai pas fini, par cette raison bien simple que je n'ai même pas commencé : ce livre m'ennuie,.. ou plutôt, pour n'être pas injuste, je ne suis pas en train de lire.

— Le mien me fait le même effet; voulez-vous que nous causions?

Son regard, en parlant ainsi, avait une expression très malaisée à définir, et cependant fort jolie.

M. de Bionne, qui se pique de déchiffrer les physionomies, la regarda avec un étonnement plein de curiosité.

Il y avait, dans le regard d'Anne, de la timidité, presque de la gêne ; en même temps une expression de bonté bien caractérisée, touchant presque à la sollicitude. Le tout était pour lui parfaitement inexplicable ; mais sa mauvaise humeur ne pouvait tenir en face de cette aimable petite figure ; et, de fait, elle tomba tout de suite, et il se mit à rire sans trop savoir pourquoi.

— Ah! à la bonne heure! voilà que vous riez maintenant.

Ceci était accompagné d'un regard joyeux.

— Je ne riais donc pas tout à l'heure?

Et il la regarda avec défiance.

Anne répondit :

— Je n'en sais rien,.. mais, à l'instant même, vous ne riiez pas.

En disant cela, elle rougit de nouveau et baissa les yeux.

— Il n'y a rien à objecter, la distinction est juste. Soit! causons.

— Vous m'avez promis que nous aurions une conversation sur la situation des femmes dans la vie.

— Vous ai-je promis que ce serait aujourd'hui?

— Non, c'est vrai. Vous m'avez dit simplement plus tard.

— Voilà une sincérité qui rachète honorablement...

— Quoi?..

— La distinction irréprochable de tout à l'heure.

Là-dessus, nouvelle rougeur, la troisième.

— Cette distinction n'était donc pas... honorable?

— Regardez-moi en face.

Anne essaya, mais ne put soutenir le regard de M. de Bionne, et détourna les yeux. Sur quoi il lui dit d'un ton de bonne humeur :

— Je vous tourmente, et c'est injuste, car vous n'avez péché que par bonté. Pour ma pénitence, choisissez le sujet qui vous plaira : — la situation des femmes dans la vie, si vous voulez.

— Oh! oui, monsieur, — c'est cela! Pourvu, — ce sujet ne vous est pas désagréable?

Et elle eut le même charmant regard qu'elle avait eu peu d'instans auparavant.

M. de Bionne demeura un instant silencieux, l'examinant avec étonnement, puis il dit, comme se parlant à soi-même :

— En vérité, c'est surprenant! — Maintenant, causons : ou, plutôt, pour être complètement sincère, je ne suis bon à rien ce matin. Je vous promets que nous traiterons ce sujet-là un autre jour; quant à aujourd'hui, je vous demande de me laisser agir en égoïste; si vous n'êtes pas fatiguée, reprenons notre promenade.

— Certainement, — avec plaisir.

Évidemment elle était un peu désappointée, mais elle n'en laissait rien voir. Il semblait qu'il lui était si naturel de ne jamais penser à elle-même, que, sans le moindre effort, elle renonçait à ce qui lui plaisait, pour ne songer qu'au plaisir d'autrui. Cela allait comme de soi.

Tout porte à croire que M. de Bionne fit, à part soi, cette remarque, et qu'elle contribua, à juste titre, à augmenter en lui cette satisfaction intime qu'on prétend la plus grande de toutes, et qui vient du sentiment que l'on a d'avoir bien agi. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au bout d'assez peu de temps, il lui proposa de revenir à la ville en changeant de chemin, de manière à être obligés de la traverser et, par suite, de voir un peu les rues.

Dans les rues, il se trouva que tous les magasins étaient subitement devenus pour lui du plus grand intérêt et, chose étonnante, que c'étaient précisément les boutiques d'objets de toilette ou de futilités élégantes qui attiraient le plus son attention.

Anne ayant admiré un assez joli petit sac en cuir de Russie, il parut surpris, et, dans son étonnement, lui demanda si réellement elle trouvait ce sac joli.

La question, malgré tout, était faite d'un air d'indifférence bien marquée. Mais ici, chose curieuse et qui peint bien la nature capricieuse des femmes, Anne, qui venait d'admirer ce sac, changea tout à coup d'avis et le proclama plus qu'insignifiant, fort laid même.

M. de Bionne eut là-dessus un mouvement d'impatience et tourna le coin de la rue avec mauvaise humeur en disant :

— Continuons.

Mais à ce même moment, Anne ayant fait le plus bel éclat de rire, il se retourna brusquement, lui trouva je ne sais quel air malicieux et se mit à rire lui-même en disant :

— Décidément, je ne comprends plus du tout!

— Je l'espère bien!

— Ce qui veut dire?

— Rien, je ne sais pas plus que vous.

— Alors pourquoi espérez-vous?

— Parce que si vous compreniez, cela me montrerait que je suis en faute de ne pas comprendre.

— Diable! quelle logicienne !

Ils marchèrent un instant sans parler, puis il dit :

— La poste est-elle loin? Je dois avoir des lettres ou des journaux qui m'attendent.

— C'est tout près.

M. de Bionne trouva trois lettres et un journal illustré venant de l'étranger.

Tout en marchant, il fit sauter la bande du journal et regarda une gravure.

— Ah! monsieur de Bionne, — des gravures! Vous me les montrerez!

— Certainement.

Il abaissa le journal à sa portée et coupa les pages avec le coin d'une lettre : ils feuilletèrent ainsi jusqu'au bout. Là se trouvait un dernier dessin représentant une dame âgée, tricotant le soir, seule à une table éclairée par une lampe. Au-dessous du dessin il y avait des vers, naturellement dans une langue étrangère.

Anne avait à peine eu le temps de donner un coup d'œil quand M. de Bionne ferma le journal et le mit sous son bras en disant :

— Nous verrons cela beaucoup mieux à la maison!

Le mouvement avait été si brusque que, tout étonnée, Anne leva les yeux et le regarda.

Il lui sembla qu'il avait légèrement pâli : sa voix même avait changé; du reste, elle ne put saisir l'expression de son regard, car il le tenait obstinément fixé devant soi.

Ils échangèrent à peine quelques mots pendant le reste du chemin. En arrivant, ils trouvèrent le colonel dans la cour, assistant au pansage d'un cheval.

Il les regarda d'un air de satisfaction et dit :

— Eh! bien, avez-vous fait une bonne promenade? — Elle ne t'a pas donné trop de mal? — A-t-elle été sage?

— Plus que sage, mon père, raisonnable : je n'ai demandé ni à boire ni à manger!

— C'est vrai! — Et M. de Bionne, désignant d'un geste Anne et les deux chiens, ajouta en souriant :

— Je ne sais lequel des trois, en vérité, mérite le plus de complimens!

— A la bonne heure !

Un instant après, M. de Mersan, resté seul avec sa fille, l'interrogea :

— Tu n'as rien fait ni rien dit qui ait contrarié Bionne ? Je lui trouve un air singulier.

— Oh ! rien, j'en suis sûre : c'est depuis que nous sommes allés à la poste. Il a vu dans un journal un dessin qui lui a déplu ; il n'y a rien eu d'autre, mais probablement c'était suffisant : peut-être des souvenirs...

Dans la journée, le colonel, rentrant de la caserne, dit à Anne d'aller lui chercher un livre dans sa chambre.

Elle revint en disant qu'elle avait cherché partout sans pouvoir le trouver.

— Attends donc, je crois me rappeler, je l'ai mis dans la chambre de Bionne ; monte donc le lui demander ; François n'est pas là.

— Et si M. de Bionne n'y est pas ? — car je crois qu'il n'y est pas.

— S'il n'y est pas, sa porte sera certainement ouverte, c'est son habitude : tu regarderas sur la petite crédence à droite ; c'est là que j'ai mis le livre ; tu le prendras. Du reste, la chambre de Bionne, c'est toujours la cellule d'un ascète ou plutôt d'un bénédictin.

Anne, voyant la porte de M. de Bionne ouverte, s'avança jusque sur le seuil et s'arrêta toute confuse.

Il était dans sa chambre, assis à la table-bureau, entre les deux fenêtres. Du reste, il n'avait pas entendu Anne monter. Un coude sur la table, le front et les yeux dans la main, il était tout à fait absorbé dans ses pensées. Il tenait une plume de l'autre main qui pendait. Devant lui était une feuille de papier, à moitié écrite, et un peu plus loin le fameux dessin qui, le matin, avait produit sur lui un si singulier effet.

Anne resta un instant immobile, n'osant pour ainsi dire respirer. Puis elle recula sur la pointe du pied, jusqu'au tapis du corridor, et redescendit trouver son père qui était dans sa chambre.

— Eh bien ?

— Ma foi, mon père, je n'en sais rien. M. de Bionne était là, mais je n'ai rien osé lui demander. Vous devriez monter le voir. Je ne sais pourquoi, il me semble qu'il a du chagrin. Il avait devant lui le journal de ce matin...

— Quelle folie !

— Je vous assure que non, mon père, vous savez que sur ce genre de sujet, je me trompe rarement.

— C'est vrai. Allons, je vais y monter, juste le temps d'ôter ma tunique et de passer un veston, car je suis sanglé comme un cheval.

Mais quand le colonel de Mersan arriva à la chambre de M. de Bionne, cette chambre était vide. Il eut beau appeler dans l'escalier qui descend au jardin : certainement M. de Bionne était déjà loin.

En revanche, le journal en question était là ainsi que la page presque remplie.

M. de Mersan n'eut pas un moment d'hésitation. Il regarda le journal, puis essaya de lire ce qui était écrit sur cette page et ne pouvant y parvenir, faute de son pince-nez, emporta le tout en disant :

— Je vais voir cela dans ma chambre.

En arrivant, il trouva plus simple de charger Anne de lire à haute voix.

On sait que le dessin représentait une vieille dame aux cheveux blancs, tricotant seule près d'une table à la clarté de sa lampe.

Voici ce qu'Anne de Mersan lut à son père :

LES VRAIS ANGES (*traduction*).

« Oh ne peignez pas les anges avec des boucles d'or,
« Ni avec des visages enfantins,
« Ce ne sont pas les vrais anges,
« Qui nous accompagnent fidèlement dans notre vie terrestre,
« Qui souffrent tendrement et patiemment avec nous,
« Qui se contentent de sourire silencieusement quand nous sommes heureux,
« Qui montrent le danger et nous en éloignent,
« Quand nous courons à l'abîme, quand nous sommes aveugles.
« Oh ! ne les peignez pas avec de riches boucles d'or,
« Mais avec une simple chevelure argentée,
« Encadrant le doux visage ; voilà comme il faut les représenter.
« Voilà comment nous apparaissent les anges, les seuls vrais,
« Que Dieu nous a donnés, afin que nous puissions savoir,
« Combien, plein d'amour, il pense toujours à nous.
« Qui sont ces anges ? On le devine facilement,
« Qui ne connaît leurs miracles,
« De ceux qui ont eu le bonheur de connaître l'amour de leur mère ? »

Le colonel avait écouté le commencement, tout en feuilletant différentes liasses de papier de régiment.

Il s'arrêta ensuite, et prêta la plus grande attention. Après les derniers mots :

— Tu avais raison, Anne, il a certainement eu du chagrin. Il a retrouvé là le souvenir de sa mère... Pauvre garçon !

Et le colonel, après un instant de réflexion, eut un regard extrêmement brillant et se leva en poussant un soupir. Il fit alors un ou deux tours dans sa chambre et ajouta :

— Dépêche-toi de reporter tout cela dans sa chambre pendant qu'il n'y est pas. Certainement il ne lui serait pas agréable qu'une bambine comme toi ait lu cette traduction, et vu l'émotion où cela l'a mis.

— Pourquoi donc?

— Va toujours : dépêche-toi.

Et maintenant, comme il est bien certain que le hasard arrange toujours les choses à sa convenance et non à celle des autres, il est à peine besoin de dire qu'au moment où Anne de Mersan, tout essoufflée, entrait en courant dans la chambre de M. de Bionne, elle se trouva face à face avec celui-ci qui, lui voyant aux mains son journal et sa traduction, eut une physionomie ébahie, et même un air assez peu satisfait.

Anne devint aussi rouge qu'on peut l'être.

— Pardon, monsieur, c'est mon père qui a pris cela tout à l'heure dans votre chambre et m'envoyait le remettre...

Et comme, malgré tout, Anne avait en sa qualité de jeune fille sa petite part, je ne dirai pas d'idées romanesques, mais tout au moins de « sensitivité » nerveuse, elle ne put pas s'empêcher, en parlant ainsi, d'avoir un regard quelque peu mélancolique et attendri. Au travers de sa confusion, elle en eut conscience; c'était naturellement très sincère, et il lui sembla, en son particulier, que M. de Bionne devait être touché et lui en savoir gré.

Elle fut donc assez désillusionnée et désagréablement surprise quand celui-ci, reprenant son rire habituel, jeta journal et page dans un coin avec fort peu de respect, et, mettant les mains dans ses poches, fit une pirouette en disant :

— *Stuff and nonsense*, Queen Anne! Sentiment et prose, tout en est démodé et bon à jeter au panier. Retournez-vous près de votre père?

— Oui.

— Je vais donc vous accompagner. — Et tout en descendant, il se mit à causer de choses indifférentes. Jamais il n'avait paru aussi gai.

. . . . . .

Mme de Mersan et Lucile de Mersan menaient une vie un peu à part du reste de la famille, c'est-à-dire du colonel et de sa fille aînée.

Tous les jours, vers deux heures, Mme de Mersan sortait avec Lucile pour faire une promenade, inspecter les magasins, s'occuper

de quelques emplettes et enfin terminer par une ou deux visites, toutes choses qu'Anne avait en antipathie. Elle ne faisait de visites que lorsqu'elle y était absolument forcée par un ordre de sa belle-mère. Généralement celle-ci et sa fille s'accommodaient assez de l'absence d'Anne qui, de son côté, ne semblait pas trop souffrir de ne les point accompagner, d'autant que, lorsque par hasard elle le faisait, elle s'en tirait rarement sans quelque observation sur la manière dont son chapeau était mis et ses brides nouées, ou sur ses gants défraîchis et sa jaquette pleine de plis. Ces observations étaient d'habitude fondées. Anne les recevait avec une indifférence respectueuse, ne répondait jamais, mais ne promettait jamais non plus de s'amender, ce qui mettait Mme de Mersan mille fois plus en colère que toutes les répliques du monde.

Il ne faudrait pas en conclure qu'Anne fût une fille désordonnée, ou mal tenue, ou enfin, le mot est dur à dire d'une femme, fût une fille peu soignée. Il était impossible d'être mieux et plus correctement chaussée, d'avoir des mains plus nettes (elles étaient, par parenthèse, fort jolies), d'avoir le teint plus clair, des cols plus frais, ou des cheveux mieux arrangés,.. surtout le matin. Mais toujours pressée, partageant la plupart de son temps entre les amitiés les plus diverses et les plus extraordinaires, il n'y avait pas un instant où le souci de sa robe ou de ses gants pût l'empêcher de courir après les chiens, ou de rattraper un chat par une patte, ou d'entrer dans la stalle d'un cheval. Elle usait ses robes aux bas-flancs de l'écurie, faisait craquer ses gants à arranger la paille au râtelier, ou déchirait ses poches à y entasser pour ses favoris les croûtes de pain de son dîner, — et de celui des autres, quand elle pouvait les attraper, donnant à manger à un cheval dans le creux de sa main, quand elle avait des gants clairs, et s'occupant fort peu que la bave ou l'écume de la bête y laissât des marques. Enfin, n'accordant aucune importance à l'impression que son extérieur pouvait produire sur autrui, trouvant qu'elle était toujours assez bien, elle ne quittait jamais son livre ou ses compagnons que tout à fait au dernier moment, lorsqu'il s'agissait de sortir, comptant que cinq minutes étaient bien suffisantes pour mettre un chapeau et une confection, mais en réalité au lieu des cinq minutes, n'en ayant jamais que deux ou trois, nouant ses brides dans l'escalier, et mettant ses gants à la porte.

Parfois, au moment de franchir cette porte, un des chiens qu'on laissait à la maison venait lui dire adieu, et dans les tendresses de l'adieu, lui mettait ses pattes à la taille ou au milieu de sa jupe, et immanquablement ces pattes étaient sales. Que faire? — Le pauvre chien avait de si bons yeux, et tout tristes de ce qu'on ne

l'emmenait pas : comment ne pas être touchée, et ne pas perdre encore un instant à lui dire soi-même adieu, et à lui expliquer « qu'on ne serait pas longtemps, » « qu'il était malgré tout très beau, » et qu'on l'emmènerait tantôt, « bien sûr. »

Mme de Mersan se mettait derechef en fureur ; le colonel avait bonne envie de gronder. Puis, quand il avait regardé cette charmante petite figure, avec son chapeau de travers, la jolie expression de ce regard plein de bonté, il ne pouvait s'empêcher de rire, lui donnait un petit coup du bout de sa cravache, et finissait par marcher avec elle.

Pour en revenir à Mme de Mersan, rien ne prouvait que la présence de M. de Bionne lui fût particulièrement agréable : d'ailleurs elle était polie, et même se piquait de belles manières avec lui; mais cela sentait le parti-pris, ou plutôt la leçon bien sue : il n'y avait au fond ni sympathie ni bon vouloir.

Cependant, le jour même de l'incident du dessin dans le journal, Mme de Mersan, rentrant de faire des visites avec sa fille, et rencontrant M. de Bionne dans l'escalier, lui fit le plus aimable sourire et l'accueil le plus gracieux. Elle eut, au dîner, la même attitude, et M. de Bionne remarqua que Lucile de Mersan semblait l'examiner avec une certaine attention.

Le dîner était excellent : Mme de Mersan, ayant veillé avec un soin incessant à ce que l'assiette de son hôte fût toujours remplie, et son verre jamais vide, lui dit au dessert, avec le plus engageant sourire :

— Monsieur de Bionne, la vie que vous menez doit finir par vous ennuyer. Pourquoi ne vous mariez-vous pas?

— Madame, répondit M. de Bionne, en posant sur son assiette la fourchette qu'il portait à sa bouche, que vous ai-je fait pour que vous me parliez ainsi?

— Rien du tout : je n'ai à votre égard que les meilleures intentions. Tout homme doit avoir un intérieur : pourquoi ne pas vous en faire un?

— Parce que je n'en ai jamais senti le besoin.

— Vous êtes donc une exception : les trois quarts des hommes se marient.

— Et les trois quarts des hommes s'en repentent.

— Comment pouvez-vous dire de pareilles choses?

— Ce n'est pas moi qui les dis, madame, c'est La Fontaine.

— La Fontaine, La Fontaine...

Ici le colonel intervint:

— Ah! ma chère, si vous croyez le prendre sans vert!... Il sait ses auteurs.

— Je n'en doute pas. Mais pour en revenir à la vie réelle, soyez sûr, monsieur de Bionne, que plus tard vous regretterez le parti que vous prenez.

— Ou plutôt que je ne prends pas. Madame, je suis un vieux pécheur, un pécheur endurci : comme disent les Anglais, je suis un vieil oiseau, et qui ne se laisse pas prendre facilement.

— Qui parle de vous mettre en cage? Seriez-vous très à plaindre si vous aviez un joli intérieur, une maison élégante, bien tenue, une femme aimable et en sachant faire les honneurs...

— Et m'en faisant encore mieux payer les dépenses, sans compter les toilettes. Du reste, madame, vous avez dit « une femme aimable. »

— Mais vous êtes affreux. Comme c'est flatteur pour nous autres femmes! Est-ce que vous croyez qu'il n'y a pas de femmes aimables?

Ici le colonel se frotta les mains de plaisir et dit en riant :

— Bon, nous y voilà. — Et il se versa à boire.

— Madame, on trouve toujours des exceptions, mais c'est une grosse chance à courir. J'ai passé l'âge des imprudences.

— Ne dirait-on pas que vous êtes un ancêtre?

— Ma foi, à me bien apprécier...

— Non, vous n'êtes plus un tout jeune homme, mais cela vaut mieux. A votre âge un homme a plus d'influence ; il peut faire d'une femme tout ce qu'il veut et changer complètement son caractère.

— Changer son caractère! — Madame, vous me faites penser à cet homme qui avait écrit sur sa porte : « Meubles de toute sorte, tout neufs, à très bon marché, » et disait aux acheteurs : « Voici des billes de bois, vous en pourrez faire tels meubles qu'il vous plaira. Voici les plus belles chaises et les plus belles tables. »

Vous devinez la réponse des acheteurs. « J'aime mieux les meubles tout faits et m'épargner la façon. Au moins, je sais ce que j'achète. »

— Je n'admets pas du tout la comparaison, elle est inexacte.

— Il est certain, madame, qu'elle n'est pas aussi exacte qu'il serait désirable. Une souche de bois est de bonne nature et se prête aisément à ce qu'on en veut faire. Tandis qu'une femme...

— Vous êtes abominable. Vous avez tort, monsieur de Bionne, grand tort. Je suis bien sûre, moi, que si vous me laissiez chercher pour vous, je vous trouverais une femme charmante, et que vous me remercieriez un jour.

M. de Bionne se mit à rire et il allait faire une réponse décisive et qui aurait tranché la question, quand, en regardant par hasard dans la glace placée en face de lui, au-dessus du dressoir, il vit sur la figure d'Anne de Mersan une expression si singulière que, sans affectation, il se tourna vers elle et l'examina d'un coup d'œil

rapide avant de répondre. Anne ne regardait personne. Ses yeux étaient perdus dans le vague. On voyait qu'elle était toute à la conservation et fort intéressée. A ce moment, il semblait qu'elle attendît avec une sorte d'anxiété la réponse de M. de Bionne.

Celui-ci, très étonné, même très intrigué, et fort curieux de savoir ce qui la pouvait tant intéresser, répondit, comme en hésitant :

— Ah ! vous me trouveriez une femme charmante. Madame, on promet toujours ces sortes de choses.

Ceci dit, il regarda dans la glace et vit la figure d'Anne s'éclaircir.

— Si je vous promettais cela, monsieur de Bionne, répliqua Mme de Mersan, je saurais à quoi je m'engage, sans parler de la fortune, question qui n'est à dédaigner pour personne.

M. de Bionne réfléchit un instant et, voulant être bien sûr, prit un ton décidé :

— Malgré tout, madame, j'aime mieux vous dire franchement qu'il vaut mieux n'y pas songer ; mon cas est déploré. Pas d'espoir de guérison.

Et il jeta un coup d'œil dans la glace. Le front d'Anne de Mersan se rembrunit visiblement. Pourquoi ? Voilà, en vérité, ce qu'il eût été intéressant de deviner. Sa figure mobile, tout à l'heure illuminée d'un rayon de plaisir, avait pris une expression de fatigue, d'ennui. Sentant que les yeux de M. de Bionne étaient fixés sur elle, à son tour, elle dirigea son regard sur lui, et ce regard était si découragé, si triste même...

Il y a des instans dans la vie où l'on prend, subitement, sans raison, c'est-à-dire sans raison bien définie, les résolutions les plus importantes et les plus imprévues. Il semble qu'on ne réfléchisse pas, et cependant on réfléchit ; mais la pensée, activée par une force surnaturelle, acquiert une incroyable puissance et fait en quelques secondes un travail prodigieux. En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, M. de Bionne chercha dix explications différentes au regard d'Anne de Mersan sans en trouver une où s'arrêter : il récapitula la vie de son ami telle qu'il la connaissait, devina du même coup la vie de cette enfant que son ami lui avait définie, que lui-même devinait si bonne et surtout si désintéressée ; il se dit que lui ne servait de rien ; qu'un mois de son temps était peu de chose ; que dans ce court espace il pouvait peut-être faire beaucoup de bien à une petite créature qui ne devait pas s'amuser tous les jours, ni être trop heureuse. Qu'après tout, il ne s'exposait qu'à quelques présentations sans conséquence ; qu'enfin il était toujours sûr de trouver un moyen quelconque de

ne pas s'engager trop, et plus tard de s'acquitter amplement envers Mme de Mersan. Au milieu de tout cela, je ne sais quelles imaginations d'un grand jeune officier de cuirassiers conduisant à l'autel Anne de Mersan vêtue de blanc lui vinrent à l'esprit; bref, tout en pelant une poire avec un soin extrême et en scandant sa phrase sur le mouvement du couteau, il ajouta :

— Pourtant, j'estime que ce serait mal reconnaître la bonté dont vous vous occupez de moi que de ne pas du moins faire une tentative. Si vous trouvez ici, madame, un parti qui me puisse convenir, j'y resterai à passer quelque temps. Mersan m'aidera à chercher une maison ou un appartement où je puisse un peu m'installer, et si rien ne réussit, du moins, je ne regretterai pas mon séjour, puisque je ne serai pas loin de vous tous.

La fin du dîner fut on ne peut plus animée. Au sortir de table, on passa au jardin pour prendre du café : le colonel alluma un cigare et se dirigea vers l'allée de tilleuls pour faire ses cent pas de promenade habituelle. M. de Bionne demanda à Mme de Mersan la permission de le rejoindre, et il s'était déjà éloigné quand il entendit courir derrière lui, et une voix appela :

— M. de Bionne! M. de Bionne !

Il se retourna et vit Anne de Mersan qui, animée, transportée, frappant ses mains l'une dans l'autre, s'écria :

— Oh! que c'est gentil à vous! — Que c'est bien! — Et comme papa sera heureux!

— Et de quoi, grand Dieu ! Queen Anne?

— Comment, de quoi !

Et Anne, avec des airs de nonne effarouchée, moitié bas, moitié haut, et malgré tout, avec une sorte de mystère joyeux, répondit:

— Songez donc, vous allez rester à ***, papa vous verra tous les jours; je suis sûre qu'il sera tous les jours de bonne humeur : il sera si content! Et moi aussi, — car je suis sûre que vous serez mon ami? Papa me l'a toujours dit, que vous le seriez, — je n'en ai jamais eu ; et cela doit faire bien plaisir; — je n'ai que les bêtes.

— Merci du voisinage!

— Oh! il ne faut pas en rire, — si vous saviez comme un pauvre animal peut aimer! Mais enfin, vous, ce sera mieux. — Et puis vous ne vous marierez pas tout de suite, tout de suite ; — il y aura des réunions, vous m'emmènerez de temps en temps comme ce matin; et quand vous serez marié, vous resterez peut-être ici, et vous viendrez dîner et nous irons dîner chez vous. — Et puis enfin, — et puis enfin, — oh! — ce sera si amusant! — Maintenant, allez, — papa vous appelle.

Et Anne partit en dansant, s'il le faut dire, et M. de Bionne s'en alla rejoindre le colonel qu'il aborda en disant :

— Qu'est-ce que c'est que ce jeune sous-lieutenant Dubois que j'ai vu ici? Il a l'air d'un digne garçon...

Le colonel lui donna quelques explications où l'on sentait un fond de bienveillance, mais sans y prendre grand intérêt; puis changeant de conversation :

— Tu sais que tu n'as pas à t'occuper de ce que ma femme t'a dit? Les femmes ont la rage de marier les gens, et elle est comme toutes les autres : cela n'a aucune importance. Je parierais que je connais la personne qu'elle a en vue, car certainement elle a quelqu'un en vue, je sais quelles visites elle a faites aujourd'hui. C'est ton nom qu'on veut, et ma femme est enchantée de s'intriguer et de jouer un rôle. Cela ne tirera pas à conséquence, mais il faut que tu ne te laisses pas entraîner par politesse, et que tu ne te mettes pas trop en avant, sans quoi cela pourrait devenir ennuyeux pour toi. La personne dont, je crois, il s'agit, est riche, et comme tu n'as pas une grosse fortune...

Il y eut un instant de silence, puis M. de Bionne répondit avec un sourire :

— Peu importe : la fortune chez une femme ne me tenterait pas.

— Je le comprends. On la dit assez aimable, très élégante ; du reste, je la connais peu, parce qu'elle ne m'intéressait pas, naturellement.

— Je te remercie, je ne me laisserai pas brûler vif sans crier. Tout ce qui en peut résulter, c'est probablement quelques réunions sans importance, et si cela me fournit l'occasion de rester plus de temps non loin de toi, je ne plaindrai pas les délais.

— Je m'en doute bien, mon bon ami, et puisque nous sommes sur ce sujet, tu supposes bien que, pour rien dans le monde, je ne te pousserais à faire un mariage qui pourrait t'immobiliser dans un trou de province. Ceci bien posé, j'avoue que j'aimerais pour toi-même à te voir te créer un intérieur. Je t'en ai déjà parlé. Tu as beau faire, tu souffres de vivre isolé, sans intérêt à la vie. Avec un cœur comme le tien, qui a gardé le culte des affections de son enfance, ce ne pouvait être autrement. Tiens, aujourd'hui même, tu as eu du chagrin.

— C'est vrai; comment le sais-tu?

— Oh! les enfans n'ont pas les yeux dans leur poche. J'avais envoyé Anne chercher, dans ta chambre, l'*Annuaire militaire* que j'étais sûr d'y avoir mis. Elle est redescendue en me disant qu'elle n'avait pas osé te parler; que tu paraissais si absorbé. Je suis

monté moi-même pour causer avec toi, et j'ai trouvé et le journal et la traduction qui m'ont tout expliqué.

Ici, le colonel passa affectueusement son bras sous celui de M. de Bionne.

— Nous sommes de vieux amis, Louis. J'ai bien connu ta vie. Je sais bien quel souvenir, — quel souvenir sacré, — t'avait attristé tantôt. Tu es encore jeune ; pourquoi ne pas essayer de remplir ta vie, de la...

— De la meubler ?

— Oui, de la meubler, sans attendre qu'il soit trop tard ? Tu comprends qu'avec toi je parle à cœur ouvert. Le mariage... le mariage n'est pas précisément le paradis sur la terre. C'est à peu près la règle générale. Cependant, les inconvéniens en sont plus ou moins sensibles. Toi, libre, aucune profession qui t'attache, tu peux choisir en pleine indépendance, et sans chercher la fortune, trouver au moins l'équivalent de ce que tu as. Tu es dans des conditions qui te permettent de faire un bon choix. Et vois-tu, le mariage a un avantage qui rachète bien des inconvéniens ; il faut à la créature humaine un foyer, un intérieur, un endroit habité, où elle se sente chez elle et pas seule, mais entourée de soins, et, ce qui est plus précieux pour toi, de soins affectueux. Quand on est jeune, c'est la maison paternelle ; à nos âges... il arrive souvent qu'on n'a plus ses parens...

— Rien ne les remplace jamais, Henri ! Quelle affection assez forte, assez désintéressée pour remplacer celle-là ? Celle-là réside pour ainsi dire aux entrailles mêmes de ceux qui nous aiment !

— Tu as raison, et je pense comme toi ; mais, si cette affection ne peut se remplacer, on peut trouver une compensation.

— Dans l'affection de sa femme ? Je n'y crois pas.

— Il reste l'avantage d'avoir un intérieur.

— On peut en avoir un sans se marier, c'est-à-dire pas avec une affection, un être intime près de soi, mais avec une maison bien tenue, confortable, pourvue de tout ce que la... de tout ce qu'une fortune, si modeste qu'elle soit, peut fournir, bien employée. C'est toujours possible et, là du moins, on n'a pas le terrible aléa d'une union mal assortie, avec l'esclavage et les mille ennuis sans cesse renaissans dont elle est l'occasion, sinon la cause.

— Maintenant, nous oublions un facteur très important, les enfans !

— Je suis trop vieux ; je n'aurais plus la patience nécessaire. Il me les faudrait tout élevés.

Et comme en ce moment ils se trouvaient revenus près de l'en-

droit où Mme de Mersan était assise avec ses filles, tout naturellement ils interrompirent leur conservation.

Le soir, rentré dans sa chambre, M. de Bionne ouvrit une fenêtre, s'assit dans un fauteuil, et, la tête renversée en arrière, se mit à rêver aux étoiles.

Il y avait certainement beaucoup de vrai dans ce que son ami lui avait dit; il y en avait tout autant dans ce que lui-même avait répondu. Ce qui était certain, en tout cas, c'est que Mme de Mersan allait le mettre en relations avec quelques personnes et faire une ou plusieurs tentatives pour ou contre lui, suivant qu'on le voudra prendre. C'était un prétexte à passer peut-être un mois près d'un vieil ami, à goûter, pendant ce temps, le plaisir de ne pas se sentir isolé, à avoir un être à qui parler en toute confiance. Un? Non, peut-être deux, car si Anne de Mersan était trop jeune pour qu'il pût causer avec elle intimement ou sérieusement, vive, enjouée, naturelle, comme elle l'était, sa conversation avait pour lui un charme tout nouveau et où il pouvait du moins s'abandonner sans la plus légère inquiétude, sans la moindre arrière-pensée ; tout cela était si jeune, si frais, si naïf, que, parfois, en l'écoutant, il se mettait à rire de bon cœur sans aucune raison, surtout sans que ce rire eût rien de moqueur. C'était un rire de bonne humeur, un rire qui lui procurait je ne sais quelle sensation de paix intérieure, et, il le faut répéter, de fraîcheur.

La façon toute franche, tout ingénue dont elle lui avait exprimé sa joie de le voir rester quelque temps de plus à ***, lui avait beaucoup plu. C'était l'explication des expressions successives d'intérêt et de désappointement qu'il avait lues tour à tour sur son visage. Cette jeune fille était heureuse, un peu pour elle-même, mais surtout pour son père, de voir le meilleur ami de celui-ci passer quelque temps auprès d'eux ; et M. de Bionne se sentait et très flatté, et un peu touché de ce sentiment, parce que ce sentiment était absolument désintéressé. Il n'avait pas été fort gâté dans la vie sous le rapport du désintéressement qu'il avait pu rencontrer chez les autres. Il en était devenu passablement ombrageux et sceptique. Ici, il n'y avait aucun sujet de douter, et il éprouva une sensation de plaisir, non, de bonheur, qu'il n'avait pas ressentie depuis longtemps. L'homme est une pauvre créature : ondoyant et divers, peu de chose suffit à le rendre heureux et à lui faire oublier de longues heures d'ennui.

M. de Bionne s'endormit en fredonnant je ne sais quel air auquel il n'avait certainement pas songé depuis bien des mois, peut-être depuis bien des années.

En s'éveillant le lendemain matin, le même air se présenta tout

naturellement à son esprit; il alluma un cigare, ouvrit ses fenêtres, inspecta le paysage et l'horizon avec satisfaction ; puis, du ciel ayant abaissé les yeux sur la terre, aperçut Tom, qui, les oreilles dressées, le regardait en remuant la queue, lui fit un signe de reconnaissance et procéda à sa toilette en murmurant cette invocation extraite d'un poème à coup sûr inédit : « O chiens ! anges à quatre pattes, créatures plus divines qu'animales !.. »

Au déjeuner de midi, Mme de Mersan, pour employer l'expression du colonel, démasqua ses batteries.

Une jeune veuve de trente-trois ans environ, de la fortune, bonne famille de province, et ici le chapitre des qualités.

— La plus ci, la plus ça qui oncques fut,.. dit gravement M. de Bionne.

Mme de Mersan le regarda sans comprendre et revint à son sujet.

M. de Bionne écouta d'un air de grand intérêt et demanda seulement que la présentation fût faite dans des conditions qui, non-seulement, laissassent à la dame et à lui toute leur liberté, mais même leur permissent à chacun de conserver une entière franchise d'allures. Il fut entendu que la première entrevue aurait lieu dans huit jours sur un terrain complètement neutre, à un bal de la préfecture.

Dans l'après-midi, M. de Bionne arrêta un joli appartement meublé et tout installé dans une propriété particulière, à dix minutes de chemin de la ville; les maîtres de la maison partaient en voyage et reçurent comme un envoyé du ciel M. de Bionne, que le colonel leur présenta. Ils lui avouèrent franchement que l'idée de savoir habitée une partie de leur maison leur donnait une sécurité qui les remplissait de joie, lui accordèrent la pleine jouissance du jardin et d'un grand parc, et se séparèrent de lui en le comblant de bénédictions à quoi la seule crainte de manquer le train put mettre un terme.

Il s'installa le lendemain; le colonel lui choisit deux ordonnances, dont une cuisinant passablement, et lui fit louer un assez bon cheval et une charrette anglaise par un maître de manège. Tout étant ainsi arrangé, M. de Bionne, victime parée pour l'autel, attendait, en pleine tranquillité d'esprit, le bal de la préfecture, quand il lui arriva, un matin, une aventure assez singulière.

CHARLES DE BERKELEY.

(*La deuxième partie au prochain n°.*)

LES

FERMENS DE LA TERRE

I.

LA FIXATION DE L'AZOTE DANS LE SOL.

Il y a quarante ans, les notions acquises sur la fermentation tenaient dans un court chapitre des traités de chimie; aujourd'hui que M. Pasteur a démontré que la génération spontanée est une chimère, que les liquides les plus altérables persistent à leur état primitif tant qu'ils sont préservés des germes des bactéries ou des végétaux crytogamiques, qu'il a fait voir que la matière organisée n'est ramenée aux formes simples qui permettent à ses élémens de rentrer dans la circulation générale que sous l'influence des micro-organismes, on comprend quel rôle immense remplissent dans ce monde les infiniment petits dont le microscope seul nous révèle la présence.

On sait quelle a été l'admirable évolution de la médecine et de la chirurgie depuis qu'elles ont été éclairées par le génie de notre illustre compatriote; on sait que les pansemens antiseptiques, la découverte des vaccins, ont préservé de la mort

des millions d'êtres vivans; on sait encore que nombre d'industries, la fabrication de la bière, celle du vinaigre, ont acquis des méthodes sûres de travail; on espère que bientôt il en sera de même de l'art de faire le vin. Enfin, comme pour montrer qu'aucune des branches de l'activité humaine, tenant à l'exploitation des êtres vivans, ne peut se dérober à la puissance des fermens, la culture elle-même doit compter avec eux. Comment interviennent-ils pour fixer dans le sol un des plus puissans élémens de fertilité : l'azote? Comment agissent-ils pour modifier, transformer les résidus qui proviennent des végétations antérieures ou ceux qu'ils élaborent eux-mêmes et les rendre assimilables par les végétaux? C'est là ce que je veux étudier dans ces articles.

I.

La terre renferme les germes d'une multitude de micro-organismes (1), parfois ils appartiennent aux espèces pathogènes. Les personnes qui ont habité la campagne et particulièrement les départemens comme celui d'Eure-et-Loir, de l'Oise ou de Seine-et-Marne, où sévissait la maladie connue sous le nom de *charbon* ou de *sang de rate*, ont entendu parler de *champs maudits*, sur lesquels les vieux bergers se refusaient à conduire les animaux; on a cru longtemps à des préjugés,.. il a fallu se rendre; les champs maudits existent. Ce sont les endroits où ont été enterrés les animaux morts du charbon. Les germes de la maladie infectieuse persistent dans le sol pendant de nombreuses années, ils sont ramenés à la surface par les vers de terre, et quand les fosses où ont été enfouis des animaux charbonneux sont cultivées en céréales, elles restent, après la moisson, couvertes de chaumes, et sont à ce moment particulièrement dangereuses. Les pointes aiguës des pailles coupées blessent fréquemment les moutons qui ont l'habitude de flairer le sol; le virus s'introduit par les légères piqûres que se font les animaux, et les troupeaux paient un large tribut à la maladie.

Les végétaux eux-mêmes, développés sur ces terres contaminées, sont dangereux. Un mouton charbonneux est enfoui dans un champ ensemencé en trèfle, la plante devient luxuriante au-dessus de la fosse. Une femme dérobe ce trèfle et le donne à manger à une chèvre et à une vache, restées l'une et l'autre à l'étable; les deux animaux meurent.

Cette persistance des germes virulens dans le sol est assez

(1) M. Duclaux, de l'Académie des Sciences, a consacré plusieurs articles à leur étude dans les *Annales de l'Institut Pasteur*, t. I, III, IV.

longue ; on parque sept moutons sur une terre où, douze ans auparavant, ont été enfouis des animaux charbonneux; deux périssent, bien que la terre fût nue et que les moutons ne reçussent aucune nourriture sur le sol infesté. Les bactéries sous leur forme active ne vivent pas dans le sol, mais les germes, les spores brillantes que connaissent toutes les personnes qui ont suivi les cultures des microbes et qui sont la semence de ces redoutables organismes, ont, au contraire, une vitalité prolongée.

Au reste, les dangers que faisait courir aux troupeaux la persistance dans le sol de ces virus disparaissent peu à peu, depuis qu'ont été découverts les vaccins qui rendent les animaux inoculés insensibles à l'action des virus les plus violens.

C'est ce qui a été démontré avec une admirable netteté dans la célèbre expérience du 2 juin 1881, connue sous le nom d'expérience de Pouilly-le-Fort, organisée par MM. Pasteur, Chambreland et Roux pour démontrer l'efficacité du vaccin charbonneux. Cinquante moutons furent partagés en deux bandes, vingt-cinq moutons vaccinés résistèrent à l'inoculation d'un virus charbonneux qui fit périr en deux jours les vingt-cinq autres moutons non vaccinés. En détruisant par l'acide sulfurique les cadavres des animaux charbonneux, en procédant largement aux vaccinations préventives, on a vu déjà cette maladie qui décimait les troupeaux devenir plus rare et on peut prédire que, dans peu d'années, elle aura complètement disparu.

Bien d'autres maladies infectieuses paraissent être dues aux germes qui conservent leur vitalité dans le sol. Sans parler des fièvres intermittentes, du paludisme (1), peut-être de la fièvre jaune, le tétanos est également une maladie microbienne et atteint surtout les personnes dont les blessures sont en contact direct avec le sol, particulièrement lorsqu'il a été contaminé par les déjections solides des chevaux.

De très bons esprits ont été effrayés des irrigations aux eaux d'égout établies aux portes de Paris, dans la presqu'île de Gennevilliers, ils ont craint que le sol ne retînt les germes des maladies infectieuses et ne devînt une source constante d'insalubrité. Il ne semble pas que ces craintes soient fondées ; si, en effet, les germes pathogènes persistent souvent dans le sol pendant plusieurs années, surtout lorsqu'ils sont enfouis dans les profondeurs, ils s'atténuent quand, les terres étant cultivées, remuées par les instrumens, ces

(1) M. le docteur Laveran a résumé récemment ses remarquables recherches sur le paludisme, dans un des petits volumes des *Aide-Mémoire*, publiés sous la direction de M. Léauté, membre de l'Institut.

spores amenées au jour sont soumises à l'action de l'air et de la lumière.

Nous n'insistons pas au reste sur ces fermens pathogènes du sol, car, si intéressante que soit leur étude, elle n'exerce aucune influence sur la production végétale, que nous avons seule en vue.

II.

Quand on soumet des graines, des grains de blé, par exemple, à l'analyse, de façon à connaître leur composition, on y distingue facilement trois matières principales : de l'amidon, la poudre blanche bien connue, qui, gonflée dans l'eau chaude, fournit l'empois, employé pour donner au linge la rigidité nécessaire à quelques parties de notre ajustement; de la cellulose, qui reste dans le son, séparé de la farine par le blutage; et enfin du gluten, matière grisâtre, molle, élastique, se prenant facilement en une pâte liante.

Si on cherche quelle est la composition élémentaire de ces trois matières, si, en d'autres termes, on détermine le poids des divers corps simples qui constituent ces trois principes : amidon, cellulose, gluten, on trouve que, tandis que les deux premiers sont exclusivement formés de carbone, d'hydrogène et d'oxygène (ces deux élémens dans les rapports de poids qu'ils présentent dans l'eau), le gluten renferme, outre le carbone, l'oxygène et l'hydrogène, un quatrième corps simple : l'azote. Quand on brûle l'amidon ou la cellulose, on ne perçoit aucune odeur forte. Il n'en est plus de même du gluten. La calcination dégage ces produits à odeur nauséabonde que connaissent tous ceux qui, par mégarde, ont brûlé de la laine, des poils ou des plumes. La combustion des grains de blé entiers laisse en outre des cendres particulièrement formées de phosphates de potasse et de magnésie, et la présence de ces phosphates, reconnue dans toutes les graines depuis Th. de Saussure, fait comprendre l'utilité agricole des phosphates et l'immense commerce qui se fait aujourd'hui de ces précieux engrais (1).

Pour savoir comment le blé acquiert les élémens nécessaires à sa croissance, comment un grain confié au sol s'y développe et donne une plante qui, au moment de la moisson, renfermera vingt ou trente grains semblables à celui qui a germé, on sème ce grain de blé dans un sol formé exclusivement de sable calciné, on y ajoute des substances minérales : phosphate de potasse, sulfate de magnésie, chlorure de potassium, carbonate de chaux et, en outre, de l'azotate de chaux. On arrose régulièrement et on réussit à ob-

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 août 1892 un article de M. A. Müntz, professeur à l'Institut agronomique.

tenir une récolte analogue à celle que fournit une bonne terre ordinaire; comme le carbone, qui forme les quatre dixièmes environ du poids total de la récolte, ne figure dans les matières ajoutées au sable que sous forme d'acide carbonique, on est convaincu que cet acide est l'origine du carbone contenu dans les végétaux. La petite quantité d'acide carbonique contenue dans notre atmosphère suffit, en effet, à l'alimentation carbonée des plantes, qui décomposent l'acide carbonique, s'en assimilent le carbone et rejettent l'oxygène, aussitôt que leurs parties vertes, que les cellules à chlorophylle sont soumises aux radiations lumineuses.

La culture du blé en sable calciné ne réussit pas, si le sol ne renferme que des matières minérales, si on n'y ajoute pas un azotate, de l'azotate de chaux, par exemple; quand ce sel fait défaut, la plante reste petite, chétive, elle meurt généralement avant d'avoir pu former des graines nouvelles; cet azotate exerce une influence tellement décisive sur le développement de la plante que, lorsqu'il est distribué parcimonieusement, mais en doses croissantes, le poids de la récolte augmente régulièrement avec la quantité de nitrate employée (1).

Ces faits, notés par tous les observateurs, méritent une sérieuse attention. Il est curieux de constater que les végétaux utilisent les très minimes quantités d'acide carbonique que renferme notre atmosphère et que, malgré son abondance, l'azote, qui forme les quatre cinquièmes de l'air atmosphérique, paraisse ne pouvoir exercer aucune influence sur la croissance du blé. La plante dépérit, bien que sa tige s'élance dans cette atmosphère riche en azote, tant que sa racine ne trouve pas dans le sol l'azote combiné à l'oxygène et à une base et constituant un azotate.

Si cette expérience, répétée à bien des reprises différentes, démontre clairement que l'azote atmosphérique n'est pas directement utilisé, par le blé ou les plantes semblables, à la formation de leurs matières azotées, il n'est pas douteux cependant que l'azote atmosphérique ne contribue parfois, au moins d'une façon indirecte, à l'alimentation végétale. Cela ressort de toute évidence de la luxuriance des forêts tropicales, de la persistance pendant des siècles de la végétation herbacée des steppes, des grandes plaines herbues du continent américain : dans cette immense étendue qui commence seulement à être mise en culture, la terre, bien qu'elle n'ait jamais reçu aucun engrais azoté, présente une richesse en azote combiné, bien supérieure à celle que décèle l'analyse de nos terres cultivées, régulièrement fumées.

(1) Les expressions : nitrate ou azotate, désignent la même classe de sels, le nitrate ou azotate de potasse est souvent encore nommé nitre ou salpêtre.

En France, les terres de prairies ont été étudiées comparativement aux terres arables qui sont travaillées chaque année et reçoivent des engrais, et contrairement à ce qu'on aurait pu penser, ce sont les terres maintenues en prairies permanentes qui présentent la plus haute teneur en azote combiné. Tandis que nos terres arables ne renferment guère que 1 à 2 millièmes d'azote appartenant à des matières organiques, on dose 4, 5, 6, jusqu'à 10 millièmes d'azote dans le sol des prairies permanentes, même des prairies hautes de montagne sur lesquelles il est absolument impossible de faire arriver des engrais.

Or, quand on calcule le poids d'azote combiné que renferme la terre d'un hectare, d'après les données fournies par l'analyse, on trouve qu'en moyenne la terre d'un hectare prise jusqu'à une profondeur de $0^m,35$ pèse environ 4,000 tonnes de 1,000 kilos; on voit, par suite, qu'un millième correspond à 4,000 kilos, et 10 millièmes constatés, ainsi qu'il vient d'être dit, dans le sol de quelques prairies, à 40,000 kilos : visiblement ce stock énorme de matière organique azotée ne peut avoir pris son élément le plus précieux, son azote, qu'à l'immense réservoir de l'atmosphère.

Cette fixation de l'azote atmosphérique dans les sols des prairies permanentes est au reste assez rapide pour qu'il soit possible de le constater par l'expérience.

Sir J.-B. Lawes, correspondant de notre Académie des Sciences, a consacré, depuis cinquante ans, le domaine qu'il possède à Rothamsted, en Angleterre, à une faible distance de Londres, à une série d'expériences que connaissent et qu'admirent tous les agronomes. Secondé par M. le docteur Gilbert, il a largement contribué à éclairer nombre de questions relatives à la croissance des végétaux cultivés, à l'entretien des animaux domestiques (1). Parmi les nombreuses expériences exécutées à Rothamsted, l'une d'elles nous intéresse particulièrement. En 1856, MM. Lawes et Gilbert transformaient en prairie une portion du domaine de Rothamsted qui, depuis de longues années, n'avait servi qu'à la culture des céréales. Le sol renfermait alors 1 gr. 52 d'azote par kilo de terre; on l'a fumé régulièrement et à doses telles que toujours l'azote des engrais dépassât celui des récoltes fauchées, de 15 kilos environ chaque année.

Ce maigre excédent est à peine suffisant pour couvrir les pertes d'azote qu'occasionnent les eaux de drainage qui s'infiltrent dans le sous-sol, et si l'azote de l'air n'intervenait pas, on devait trouver

(1) Un comité, dont le prince de Galles a bien voulu accepter la présidence, réunit en ce moment même les fonds nécessaires pour offrir à sir J.-B. Lawes un témoignage de l'estime où le tient le monde agricole, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la création du champ d'expériences de Rothamsted.

après quelques années que la terre avait conservé à peu près sa richesse initiale ; l'azote introduit par les engrais étant, d'une part, consommé par les végétaux, de l'autre, entraîné par les eaux qui s'infiltrent dans le sous-sol. Il fut loin d'en être ainsi. A la fin de l'année 1888, 1 kilo de terre accusait 2 gr. 35 d'azote. Si on calcule les changemens survenus dans un hectare de 4,000 tonnes, on trouve que la terre, qui renfermait à l'origine 6,080 kilos, en accusait, en 1888, 9,400 kilos. Le gain de 0 gr. 83 par kilo devient 3,320 kilos pour un espace de trente-deux ans ou de 103 kilos par an.

Le phénomène est d'ailleurs progressif, et rien dans son allure ne peut faire supposer qu'il approche de sa limite.

J'ai moi-même, dans une expérience de moindre durée, observé des faits analogues au champ d'expériences de Grignon. En 1879, une terre appauvrie par la culture, ne dosant plus que 1 gr. 50 d'azote par kilo, fut ensemencée en sainfoin, dont la culture persista jusqu'en 1883. A cette prairie artificielle de légumineuses succéda une prairie de graminées, qui resta toujours sans engrais ; on préleva des échantillons de terre en 1881, en 1885 et en 1888 ; les teneurs furent respectivement 1 gr. 65, 1 gr. 77, 1 gr. 98. A ce moment, le sol d'un hectare avait gagné 1,848 kilos d'azote, les plantes récoltées, enlevées chaque année, renfermaient 1,210 kilos d'azote ; par conséquent, cette terre avait gagné en dix ans 3,058 kilos d'azote dont la plus faible fraction avait servi à l'alimentation des récoltes, la plus forte avait persisté, constituant cet énorme stock de matières organiques azotées que tous les observateurs ont constaté dans le sol des prairies.

Il est donc incontestable que, si dans une terre calcinée, et pendant la courte durée d'une saison, les gains d'azote sont habituellement trop faibles pour être visibles et pour que les plantes puissent en profiter, ces gains sont considérables pour les terres couvertes de végétaux et soumises au régime de la prairie permanente. Quel est le mécanisme de cette fixation? Sont-ce les plantes qui s'emparent de l'azote atmosphérique par leurs feuilles, puis, laissant dans la terre des débris de toutes sortes, finissent par l'enrichir? Est-ce, au contraire, la terre elle-même qui fixe cet azote atmosphérique? S'y forme-t-il des combinaisons servant ensuite à l'alimentation des plantes? Telles sont les questions qui se dressent devant nous et auxquelles il faut répondre.

III.

L'origine de l'azote des végétaux a été l'objet d'une discussion, restée justement célèbre, entre Boussingault et M. George Ville.

Boussingault était né à Paris, au commencement du siècle. Après avoir passé (1) par l'école des mines de Saint-Étienne, il partit pour l'Amérique avec un médecin, M. le docteur Roulin, qui, plus tard, dirigea longtemps la bibliothèque de l'Institut, et a laissé, parmi ceux qui l'ont connu, la réputation d'un des plus charmans causeurs qu'on pût rencontrer.

Ces messieurs, partis avec l'espoir de fonder un établissement d'enseignement supérieur à Santa-Fé-de-Bogota, trouvèrent le pays en pleine révolution. Il leur fallut brusquement changer leurs projets! Boussingault entra dans l'état-major de Bolivar, pour lequel il conserva toujours un profond respect; il ne l'appelait jamais que le *libérateur*. Tout en servant l'insurrection comme militaire et comme ingénieur, il recueillit une ample moisson d'observations, envoya à l'Académie des Sciences de Paris des communications qui lui acquirent bientôt une grande notoriété, de telle sorte que, lorsqu'il rentra en Europe, on le casa dans l'enseignement, d'abord à Lyon, puis à Paris, au Conservatoire des arts et métiers, où il a laissé un souvenir impérissable.

Boussingault a créé la science agricole. Bien que Th. de Saussure, au commencement du siècle, eût énoncé nombre de faits du plus haut intérêt, il ne les avait pas réunis en un corps de doctrine. Cette gloire fut réservée à Boussingault; c'est de la publication de son *Économie rurale*, en 1837, que date la chimie agricole.

Parmi les questions qui l'occupèrent davantage se trouve celle que nous discutons en ce moment; l'intervention de l'azote atmosphérique dans les phénomènes de la végétation. Le principe de la méthode employée est facile à saisir: un lot de graines est analysé, on sème dans du sable calciné, privé par conséquent de toute matière organique azotée, une graine semblable à celle dont la teneur en azote a été déterminée par un dosage rigoureux; on ajoute à ce sable stérile les matières minérales indispensables au développement de la plante, on arrose avec de l'eau exempte d'ammoniaque; pour se mettre enfin à l'abri de l'ammoniaque atmosphérique, on recouvre les pots d'expériences d'une grande cloche de verre immergée dans de l'eau aiguisée d'acide sulfurique, de façon à isoler absolument l'atmosphère intérieure, dans laquelle on entretient une quantité d'acide carbonique suffisante pour assurer l'alimentation aérienne de la plante.

A force de soins, en préservant la plante chétive, qui se déve-

(1) Il a laissé des mémoires extrêmement intéressans, qui sont en voie de publication; sa famille a fait paraître l'an dernier le premier volume, dans lequel l'auteur retrace les souvenirs de sa jeunesse.

loppe dans ces conditions, de l'ardeur du soleil, on réussit à obtenir une maigre récolte qu'on pèse, qu'on analyse; on soumet de même à l'analyse la plus grande partie du sable employé, et on compare l'azote introduit dans la graine à celui de la récolte; l'expérience décide toujours dans le même sens: la plante n'a fixé aucune trace d'azote atmosphérique.

Ces cultures en sable calciné furent répétées de 1851 à 1854, elles portèrent sur des plantes variées et ne donnèrent jamais que des résultats négatifs. Elles étaient exécutées avec beaucoup de soins et semblaient devoir entraîner la conviction. Elles furent cependant hardiment contredites par M. George Ville. En répétant les expériences de M. Boussingault, le célèbre professeur du Muséum fut frappé de la gracilité des plantes qui croissent dans les sols absolument privés d'engrais azoté; aussi se décida-t-il à opérer autrement. Au sable calciné, il ajouta non-seulement des engrais minéraux, comme le faisait M. Boussingault, mais, en outre, une quantité bien pesée et faible de nitrate; il obtint ainsi des sujets vigoureux, bien constitués, qui, à la récolte, accusaient infiniment plus d'azote que n'en renfermaient la graine et le nitrate ajouté comme engrais.

Ces expériences délicates ne réussissaient pas toujours. Boussingault en France, MM. Lawes, Gilbert et Pugh en Angleterre, avaient en vain essayé de les répéter, et l'opinion flottait indécise entre ces affirmations contradictoires. L'Académie des Sciences, saisie du différend, décida qu'une commission serait chargée de le trancher en faisant répéter les expériences devant elle. M. Chevreul fut le rapporteur, et, bien que pendant la longue durée des essais on eût constaté des irrégularités qui laissaient subsister quelques doutes, Chevreul n'hésita pas à se prononcer en faveur de M. George Ville.

Boussingault, loin de se soumettre, continua d'affirmer que l'azote atmosphérique n'exerce aucune action sur la végétation et, bien qu'il n'apportât à l'appui de son opinion aucune nouvelle preuve décisive, il avait une telle autorité, qu'il entraîna la plupart des agronomes; ils cherchèrent à expliquer la végétation persistante des prairies et des forêts en supposant que les herbes ou les arbres utilisaient à leur profit les faibles quantités d'ammoniaque que renferme l'air ou qu'apportent la pluie et la rosée.

Quand on étudie avec soin la circulation de l'azote *combiné* à la surface du globe, on reste convaincu cependant que, loin de s'enrichir, la terre s'appauvrit constamment au contraire au profit de l'océan. Tous nos sols cultivés produisent des nitrates qu'on retrouve parfois en quantités notables dans les eaux de drainage;

elles s'infiltrent dans le sous-sol, gagnent les ruisseaux, les rivières, les fleuves, qui sous cette forme entraînent à la mer des quantités formidables d'azote combiné! Boussingault a calculé que la Seine seule emporte en vingt-quatre heures 238 tonnes de nitrate de potasse; et, comme le débit de la Seine est infime par rapport à celui des autres fleuves du monde, on peut concevoir que l'océan reçoit constamment de prodigieuses quantités de nitrates provenant de l'oxydation des matières azotées à la surface des terres cultivées.

Si cependant on cherche à déceler les nitrates dans l'eau de la mer, on n'en trouve pas; mais, en revanche, on y caractérise sans peine de l'ammoniaque; elle en contient 0 milligr. 4 par litre. Le mécanisme de cette métamorphose de l'azote abandonnant l'oxygène avec lequel il est uni dans l'acide azotique pour s'unir à l'hydrogène et constituer l'ammoniaque des eaux marines n'est pas encore complètement établi; on peut cependant supposer que les nitrates servent d'alimens aux végétaux marins, qui les réduisent et en forment des matières albuminoïdes comme le font les plantes terrestres, puis, qu'à la mort de ces plantes aquatiques les matières azotées se décomposent: l'ammoniaque serait le résidu de cette décomposition.

Quoi qu'il en soit, cette ammoniaque marine, malgré sa solubilité dans l'eau, s'exhale dans l'atmosphère, où des analyses minutieuses permettent de la retrouver. M. George Ville, puis M. Schlœsing, ont reconnu qu'en moyenne 100 mètres cubes d'air renferment un peu plus de 0 gr. 002 d'ammoniaque, unie soit à de l'acide azotique, soit surtout à de l'acide carbonique.

Peut-on trouver, dans cette faible quantité d'ammoniaque aérienne, l'origine du gain d'azote constaté dans les cultures de M. George Ville, dans les prairies, dans les forêts? Les eaux de la pluie en amènent-elles des proportions un peu plus fortes? L'étincelle électrique qui, nous le savons depuis Cavendish, détermine l'union des deux élémens de l'air, est-elle une autre source d'azote combiné présentant quelque importance? Ces causes réunies vont-elles enfin nous expliquer les gains d'azote dont nous cherchons l'origine?

On l'a cru; mais il a fallu abandonner cette idée, quand de nombreuses analyses d'eau de pluie, quand des expériences de culture entreprises pour savoir quelle part pouvait être faite à l'ammoniaque atmosphérique dans le développement des végétaux eurent fait voir que ces apports par les eaux météoriques étaient très faibles et tout à fait insuffisans pour compenser les pertes qui résultent de l'infiltration des eaux de drainage dans les profondeurs du sol.

On était donc dans une grande indécision. Les uns, tenant pour exactes les expériences de M. George Ville, admettaient que les plantes saisissent par leurs feuilles aussi bien l'azote que l'acide carbonique et que les gains constatés viennent d'une assimilation directe ; les autres, au contraire, très frappés des nombreux essais négatifs de Boussingault et des agronomes de Rothamsted, niaient cette fixation directe et attendaient de l'avenir l'explication des faits que les interprétations proposées laissaient indécises, quand, en 1885, M. Berthelot fit paraître son premier mémoire sur la fixation de l'azote par la terre arable (1).

IV.

M. Berthelot avait remarqué que les sables jaunes qui se trouvent au-dessous des meulières et pierres siliceuses des plateaux de Meudon et de Sèvres, exposés à l'air pendant quelque temps, ne tardent pas à se couvrir de végétation ; il y détermina rigoureusement l'azote combiné, puis les exposa à l'action de l'air dans une chambre à l'abri de toute émanation. Il procéda à l'analyse à diverses reprises et vit lentement, mais constamment, s'accroître l'azote combiné ; le 29 mai 1884, on avait trouvé par kilo 0 gr. 0705 ; le 30 avril 1885, un kilo renfermait 0 gr. 0833 ; le 10 juillet 0 gr. 1035 et le 24 octobre 0 gr. 1105. Un autre sable jaune, une argile blanche, donnèrent des résultats analogues. Les mêmes expériences furent répétées avec les terres précédentes, en plein air : les pots étaient placés sur des tréteaux, dans une prairie, sous un toit qui les préservait de la pluie verticale ; une autre série d'expériences fut disposée au sommet de la tour de 23 mètres, dont on aperçoit la silhouette au-dessus des arbres de Meudon ; enfin, ces mêmes terres furent placées dans de grands flacons bien fermés.

En étudiant les terres, maintenues ainsi en observation pendant plus d'une année, M. Berthelot reconnut que l'augmentation de l'azote n'était due ni à de l'ammoniaque, ni à de l'acide azotique, mais à la formation de matières organiques. Pour connaître leur origine, pour savoir comment elles avaient été produites, M. Berthelot soumit des échantillons de ces divers sols à l'action d'une température de 100 degrés durant plusieurs heures, puis à celle d'un courant de vapeur d'eau prolongé cinq minutes. Pendant le refroidisse-

(1) Comptes-rendus, t. 101, p. 775. — Cette séance fut particulièrement mémorable ; c'est ce jour-là que M. Pasteur lut son mémoire sur la méthode à employer pour prévenir la rage après morsure (26 octobre 1885).

ment, on ne laissa entrer dans l'appareil que de l'air filtré sur des tampons de coton enduits de glycérine, de façon à retenir tous les germes que l'air pouvait entraîner; les terres furent enfin abandonnées à elles-mêmes, pendant un temps prolongé; on ne put y déceler la moindre fixation d'azote.

Visiblement, quand on porte une terre à 100 degrés, on ne change rien à sa composition, à sa nature physique, mais on tue les micro-organismes qu'elle renferme, et, puisque les terres normales fixent l'azote, mais qu'elles perdent cette propriété aussitôt qu'elles ont été portées à 100 degrés, il faut en conclure que ce sont ces micro-organismes qui sont l'agent de cette fixation.

Les terres mises d'abord en expériences étaient très pauvres en carbone et en azote, elles ne représentaient pas des sols cultivables avantageusement, et il était intéressant de chercher si la fixation de l'azote par action microbienne pouvait se produire encore dans des sols déjà enrichis de matières organiques par des végétations antérieures. C'est ce que fit avec succès M. Berthelot, pendant l'année 1886, pour des sols nus ou couverts de végétaux, notamment d'amarante. Est-ce à dire que toutes les terres soient capables de fixer l'azote atmosphérique, et qu'une terre, dans laquelle cette fixation se produit dans certaines conditions, s'enrichira d'azote si ces conditions sont changées? Non; M. Berthelot s'est efforcé de préciser ces conditions l'année même où sa découverte était vivement attaquée par M. Schlœsing.

On sait que l'éminent directeur de l'École d'application de l'administration des tabacs est un des expérimentateurs les plus habiles de ce temps; il a doté la science agricole de méthodes analytiques excellentes, d'instrumens qui conduisent à exécuter les recherches avec plus de précision et de facilité qu'on ne le faisait naguère. Or, M. Schlœsing reprit les expériences de M. Berthelot en opérant par une autre méthode. Au lieu de chercher la quantité d'azote engagée en combinaison dans la terre arable au commencement et à la fin des observations, il met ces terres en expériences dans un volume d'air soigneusement mesuré et cherche si, après que cet air est resté pendant six mois par exemple avec la terre, une fraction plus ou moins forte d'azote quitte l'état aériforme pour s'engager dans une combinaison solide; or, dans aucune des expériences qu'il a exécutées en 1887, cette disparition d'azote gazeux n'a pu être constatée.

Toutes les incertitudes reparaissaient. La querelle qui avait séparé pendant de longues années MM. Boussingault et George Ville se ranimait entre MM. Berthelot et Schlœsing.

MM. A. Gautier et Drouin exécutaient bien, en 1888, une série

d'expériences à l'aide de sols artificiels laissés nus ou couverts de végétaux, et constataient que ces sols s'enrichissaient d'azote, mais ils n'en tiraient pas cette conclusion que cet enrichissement provînt de l'azote libre de l'atmosphère.

Cette réserve se conçoit aisément. Les chimistes sont habitués à considérer l'azote comme un gaz inerte ; il résiste à l'oxygène, ne s'unissant avec lui qu'en proportions minimes sous l'influence de l'étincelle électrique. On forme encore de petites quantités d'ammoniaque en unissant l'hydrogène et l'azote, quand on soumet un mélange de ces gaz non plus aux manifestations bruyantes de l'activité électrique, mais aux decharges silencieuses désignées sous le nom d'effluves et qui n'apparaissent que dans l'obscurité ; mais la résistance que présente habituellement l'azote à pénétrer en combinaison est telle, qu'on était fort étonné de voir ce gaz inerte, indifférent aux forces puissantes que nous mettons en jeu dans le laboratoire, céder à l'activité vitale des microbes du sol. Aussi, quelque illustre que fût le nom de M. Berthelot, quel que soit l'éclat dont rayonne l'œuvre immense qu'il a accomplie, les chimistes, flottant entre les affirmations contradictoires de deux savans de haut mérite, hésitaient à conclure, quand le problème fut abordé en Allemagne par d'autres observateurs, qui démontrèrent la fixation de l'azote atmosphérique, par action microbienne, à l'aide d'expériences décisives.

Les opinions des cultivateurs, leurs modes de travail, reposent presque toujours sur une très longue série d'observations dont on doit tenir compte ; or depuis longtemps ils avaient distingué parmi les plantes de grande culture quelques espèces qu'ils appelaient *améliorantes*. Ils avaient reconnu, par exemple, que lorsqu'on sème du blé ou de l'avoine sur un défrichement de trèfle et de luzerne, il n'est pas nécessaire de distribuer d'engrais et que, sans aucun apport, la récolte est en général excellente ; la terre semble avoir été enrichie, améliorée par la culture du trèfle ou de la luzerne ; en général, par la culture des espèces appartenant à la famille des légumineuses. On avait reconnu en outre, par l'analyse comme par l'emploi de ces fourrages dans l'alimentation des animaux, que ces légumineuses sont très riches en azote et que cependant les engrais azotés n'augmentent pas leur rendement.

On avait donc été conduit à supposer que les légumineuses sont capables de fixer l'azote de l'air, et c'est ce que M. George Ville affirmait avoir observé à bien des reprises différentes, mais il s'était heurté contre les expériences de M. Boussingault, qui, en opérant avec sa rigueur accoutumée, n'avait pu constater la fixation d'azote libre.

Les expériences de l'éminent professeur du Conservatoire étaient

cependant en opposition avec quelques observations de grande culture exécutées avec beaucoup de soins par divers observateurs. En 1873, MM. Lawes et Gilbert divisent en deux parties un champ bien homogène du domaine de Rothamsted; sur l'une des moitiés on sème de l'orge, sur l'autre moitié du trèfle. La récolte de l'orge, soumise à l'analyse, accuse 41 kil. 7 d'azote, celle du trèfle 169 kil. 5; on prélève des échantillons de terre sur les deux champs. Il semble *a priori* que le sol qui a porté le trèfle doit être appauvri par les exigences de la récolte très azotée qu'il a fournie; il n'en est rien. On dose, dans 1 kilo de la terre qui a porté l'orge, 1 gr. 450 d'azote combiné, tandis que 1 kilo du sol emblavé en trèfle en renferme 1 gr. 578. L'année suivante, les deux parties du champ sont l'une et l'autre ensemencées en orge; la récolte obtenue sur la parcelle qui avait déjà porté de l'orge en 1873 renferme 43 kil. 8 d'azote, celle qui s'est développée sur la partie du champ qui l'année précédente avait porté du trèfle est infiniment plus abondante, elle contient 77 kil. 7 d'azote. Ainsi, bien que le trèfle renferme beaucoup plus d'azote que l'orge, il laisse le sol plus riche que la céréale, et cet enrichissement est non-seulement démontré par les dosages, mais aussi par la vigueur de la céréale qui succède à la légumineuse.

Au reste, toutes les expériences de laboratoire n'étaient pas négatives comme celles de Boussingault; M. George Ville montrait aux auditeurs de ses cours, des cultures de pois, de haricots vigoureuses, bien qu'elles fussent venues sans engrais azoté. En Amérique, M. Atwater cultive des pois dans du sable calciné, mais soutient leur végétation avec des engrais minéraux et de petites quantités d'azotate de potasse. A la récolte, il trouve plus d'azote que n'en contenaient les graines et l'engrais ajouté, les plantes renfermaient un tiers ou même une moitié d'azote en plus de celle que renfermait l'engrais distribué. Même en cultivant du sarrasin, M. Joulie avait constaté également, dès 1885, des gains d'azote sensibles; toutefois rien de décisif n'avait été publié quand M. Hellriegel communiqua au congrès des naturalistes de Berlin, en septembre 1886 (1), les résultats de ses recherches. Le mémoire définitif dans lequel elles sont exposées ne parut cependant qu'en 1888.

Les expériences ont porté sur la végétation de diverses espèces, cultivées dans des vases de verre renfermant 4 kilos de

(1) M. Kayser, chef du laboratoire des fermentations, dirigé par M. Duclaux à l'Institut agronomique, a donné un résumé de cette mémorable communication dans le tome XII des *Annales agronomiques*. Le mémoire, in extenso, traduit par M. J. Vesque, maître de conférences à la Faculté des sciences, a paru dans le tome XV du même recueil, sous les noms de MM. Hellriegel et Wilfarth.

sable stérile additionné d'un mélange de phosphate de potasse, de chlorure de potassium et de sulfate de magnésie, auquel on ajoutait des doses croissantes de nitrate de chaux. Quand les engrais sont distribués à l'orge, on voit les jeunes plantes, d'abord à peu près semblables pendant les premières semaines de la végétation, tant qu'elles vivent sur les réserves contenues dans la graine, se distinguer un peu plus tard les unes des autres; celles qui n'ont pas reçu d'engrais azoté présentent alors un état particulier, désigné sous le nom caractéristique de *faim d'azote.* Lorsque les matériaux de la graine sont épuisés, c'est-à-dire habituellement pendant la formation de la troisième feuille, la plante commence à souffrir, elle continue cependant à végéter à peu près aussi longtemps que les plantes normalement nourries; elle développe tous ses organes jusqu'aux fruits, mais sous une forme naine; en réalité, elle n'élabore pas de matière nouvelle, puisque chaque nouvel organe s'accroît aux dépens de la feuille la plus âgée, qui se vide et se dessèche.

Il semble donc que l'orge aussi bien que l'avoine ne puise son azote que dans les nitrates ajoutés au sol stérile; il en est tout autrement des légumineuses comme les pois; ces plantes acquièrent souvent un développement normal et parfois exubérant dans un sol entièrement privé d'azote combiné, et contrairement à ce qui arrive pour les graminées, l'augmentation ou la diminution de la proportion de nitrates n'entraîne ni un accroissement, ni un amoindrissement régulier de la récolte.

Jusqu'ici les observations de MM. Hellriegel et Wilfarth ne font que confirmer sous une forme plus précise les anciennes observations de M. George Ville, mais nous touchons au point décisif de la belle découverte des agronomes allemands.

On prépare quarante-deux vases contenant 4,000 grammes de sable, additionné de carbonate de chaux; on y ajoute une dissolution nutritive renfermant : phosphate de potasse, chlorure de potassium, sulfate de magnésie, on introduit dans chaque vase 2 graines de pois germées. Trente pots sont abandonnés à eux-mêmes, dix autres reçoivent 25 centigrammes de *délayure de terre;* dans deux enfin, le sable est, avant l'ensemencement, stérilisé au feu.

La délayure de terre est obtenue en mélangeant une bonne terre arable, de préférence une terre ayant porté l'année précédente une culture de légumineuses, avec de l'eau, laissant reposer quelques instans, de façon à voir surnager au-dessus de la terre le liquide trouble; c'est ce liquide, cette délayure de terre, qui est versée sur dix vases. L'expérience est commencée le 23 mai. Dans les deux premières semaines de juin, aucune différence entre les

plantes, elles vivent toutes sur les réserves de la graine ; mais dès le 13 juin, toutes les plantes qui ont reçu la délayure de terre deviennent d'un beau vert. Dans les vases qui n'ont rien reçu, quelques pieds sont excellens, tandis que d'autres jaunissent comme ceux des pots stérilisés. Vers le milieu du mois, ces derniers périssent. Enfin, au moment de la récolte, aucun des vases qui a reçu la délayure de terre ne donne au-dessous de 16 grammes de récolte sèche, le maximum étant de 20 grammes, tandis que les vases sans délayure fournissent les récoltes les plus disparates, une très bonne, deux bonnes, deux passables, le reste médiocre ou même nul.

Les expériences répétées les années suivantes donnent des résultats semblables. Toujours la délayure de terre exalte la végétation du sainfoin, des lupins, des pois, tandis qu'elle n'exerce aucune action sur l'orge, l'avoine, le sarrasin, le colza, etc. Quelle est donc l'action qu'exerce cette délayure de terre? Que renferme-t-elle qui lui donne une si merveilleuse activité? Un être vivant, car si on la porte à l'ébullition pendant quelques minutes avant de la verser sur la terre, elle perd toute vertu et n'agit pas plus sur les légumineuses que sur les autres espèces.

Cet être vivant, enfin, ne manifeste-t-il pas sa présence par quelques signes extérieurs? Si vraiment. Les botanistes, notamment M. Prilleux, inspecteur-général de l'enseignement agricole, avaient observé depuis longtemps que, lorsqu'on déterre avec précaution les légumineuses, on voit les racines irrégulièrement couvertes de petites nodosités, de petits tubercules, de la grosseur d'une tête d'épingle. Écrase-t-on ces nodosités sur une lame de verre, de façon à examiner au microscope leur contenu, on le voit rempli de corpuscules allongés, souvent bifurqués, peu mobiles. Ce sont des bactéries.

Ce qui appartient en propre à MM. Hellriegel et Wilfarth, c'est la liaison entre l'emploi de la délayure de terre et l'apparition des nodosités; ces éminens observateurs ont parfaitement établi que si dans un sol ensemencé en pois, ou en lupins, on ajoute de la délayure de terre, les plantes prospèrent et leurs racines se couvrent de nodosités; que si on ajoute cette délayure après l'avoir chauffée, les plantes pâtissent et meurent, mais qu'aucune nodosité n'apparaît sur les racines. C'est donc à la présence de ces nodosités, à l'existence, dans ces petites protubérances, des microbes qui les peuplent, qu'il faut faire remonter la prospérité des légumineuses semées dans un sol dépourvu d'azote combiné. C'est à la présence, dans l'eau de lavage de la terre, des germes des bactéries productrices des nodosités, qu'il faut attribuer la fixation de l'azote libre.

Nous voici donc revenus à l'intervention des micro-organismes dans la fixation de l'azote par les végétaux; cette intervention a été encore démontrée par une expérience très élégante réalisée par M. E. Bréal, au laboratoire de physiologie végétale du Muséum d'histoire naturelle. Au lieu de déterminer l'apparition des nodosités sur les racines des légumineuses par l'apport de l'eau, enlevant au sol les germes qu'il renferme, M. Bréal choisit sur une racine une nodosité bien remplie, la pique avec une aiguille, puis, aussitôt, introduit cette aiguille dans le tissu d'une jeune racine de pois ou de lupin en germination depuis quelques jours. Il plante alors la graine adhérente à la racine piquée dans un sol stérile et à côté il sème une autre graine semblable dont la racine n'a pas reçu de piqûre. L'expérience est très curieuse : tandis que le lupin piqué s'accroît, fleurit, mûrit ses graines, et que ses racines se couvrent de nodosités peuplées de bactéries, le lupin non piqué végète misérablement et finit par périr. Dans le lupin piqué, l'azote surpasse de beaucoup celui que renfermait la graine dont il provient; dans l'autre plante, on ne retrouve que l'azote contenu dans la graine.

La plante a été *vaccinée*, et l'introduction, dans les tissus de la racine, des bactéries productrices de nodosités détermine, en effet, leur apparition et la prospérité de la plante devenue capable d'utiliser l'azote atmosphérique.

Les germes de ces bactéries fixatrices d'azote paraissent très répandus dans le sol, et très habituellement, quand, avec une bêche, on enlève doucement un pied de trèfle ou de luzerne, puis qu'on lave avec précaution les racines, on y distingue sans peine les nodosités distribuées irrégulièrement. M. Bréal les voit encore mieux en cultivant les pois dans l'eau de fontaine, simplement additionnée de petites quantités de chlorure de potassium et de phosphate de chaux, mais dans laquelle il écrase un tubercule recueilli sur la racine d'une luzerne; les pois qui fleurirent malgré les conditions anormales de la végétation portaient sur leurs racines des chapelets de tubercules, renfermant des bactéries analogues à celles qui avaient été ensemencées.

Ces connaissances nouvelles ont eu la sanction de la pratique; une terre tourbeuse de la rive gauche de l'Ems ne donnait que de très médiocres récoltes de légumineuses. On la saupoudre de quelques mètres cubes d'une terre fertile où ces plantes prospéraient, on sème. Partout où la terre fertile a été ajoutée, les pois sont luxurians; partout où elle a fait défaut, ils restent chétifs. La terre fertile avait apporté les germes des bactéries productrices de nodosités.

Les faits acquis sont donc les suivans : les légumineuses prospèrent et s'enrichissent en azote quand elles portent sur leurs

racines des nodosités peuplées de bactéries; ce sont ces bactéries qui sont l'intermédiaire nécessaire entre l'azote et la plante. La démonstration étant éclatante, on ne pouvait nier plus longtemps que ces micro-organismes jouissent de la puissance singulière de triompher de l'inertie de l'azote, et non-seulement MM. Hellriegel et Wilfarth expliquaient les propriétés améliorantes des légumineuses, mais en outre ils apportaient aux idées de M. Berthelot un solide appui.

Il faut maintenant pénétrer un peu plus avant et chercher comment les bactéries s'introduisent dans les racines, comment surtout la légumineuse bénéficie de leur présence. — Bien que ce sujet soit loin d'être complètement élucidé, on peut croire cependant que les tubercules des racines sont des productions déterminées par l'action des bactéries, comme les galles, si communes sur les feuilles, naissent des piqûres des insectes; ces nodosités seraient utiles à la fois aux bactéries qui y pullulent et aux plantes sur lesquelles elles apparaissent. Les bactéries, trouvant dans le suc de la racine une nourriture appropriée à leurs besoins, peuvent s'y multiplier durant une infinité de générations et se répandre de nouveau dans le sol pendant la vie de la plante hospitalière, aussi bien qu'après sa mort. Quant à la plante elle-même, la bactérie lui fournit le moyen de se pourvoir d'un aliment extrêmement important, l'azote, qui est rarement dans le sol en quantité suffisante. La légumineuse profite mieux cependant que la bactérie, de cette sorte d'association, de symbiose, suivant l'expression consacrée. La légumineuse tire parti de la présence de la bactérie de la façon suivante. Dans la partie de la nodosité la plus voisine de la racine, apparaissent des cloisons qui retiennent les bactéries prisonnières. Après quelque temps, ces prisonnières périssent, leurs tissus se dissolvent et sont utilisés par la plante. A la partie la plus jeune de la nodosité apparaissent constamment, au contraire, des cellules nouvelles, renfermant de l'amidon qui se solubilise et fournit aux jeunes bactéries les matériaux carbonés nécessaires à leur développement. La plante se prépare ainsi de nouveaux alimens : quand la bactérie aura utilisé l'azote atmosphérique et formé dans ses propres tissus des matériaux azotés, ceux-ci seront résorbés par la légumineuse, et portés jusque dans ses organes aériens par des séries de vaisseaux fibro-vasculaires. La structure anatomique du tubercule est ainsi admirablement adaptée aux conditions de cette vie commune.

Suffit-il, pour être convaincu que c'est bien l'azote atmosphérique qui intervient dans le développement des pois, des haricots, des lupins semés dans du sable additionné de délayure de terre ou vaccinés avec le liquide des nodosités, de constater que l'azote com-

biné contenu dans les récoltes surpasse de beaucoup l'azote de la graine? MM. Schlœsing fils et Laurent ne l'ont pas pensé.

Ces très habiles physiologistes ont résolu de mettre hors de doute cette intervention de l'azote atmosphérique, en faisant vivre des plantes dans une atmosphère limitée, mesurée avec une exactitude absolue, pour reconnaître si l'azote de cette atmosphère diminuerait du fait même de la végétation. Si cette diminution avait lieu, on devait retrouver l'azote libre disparu, engagé en combinaison dans le tissu même de la plante. Les deux déterminations se contrôlaient ainsi l'une par l'autre.

L'expérience exigeait une rare dextérité. En effet, il ne suffisait pas de mesurer intégralement les gaz au début et à la fin de l'expérience, il fallait en outre alimenter les jeunes plantes d'acide carbonique aérien, en l'introduisant à mesure des besoins, dans les vases de végétation, il fallait encore extraire l'excès d'oxygène produit par la décomposition de cet acide carbonique; il fallait enfin savoir exactement quelle était la teneur en azote des graines semées, priver absolument le sable dans lequel elles devaient se développer de tout l'azote combiné qu'il pouvait renfermer, de façon à retrouver dans la récolte un poids d'azote combiné égal ou très voisin de celui de l'azote disparu de l'atmosphère. Malgré toutes ces difficultés, l'expérience réussit d'une façon complète; dans une des cultures l'azote gazeux disparu représentait 29 cent. cub. 1, pesant 0 gr. 0365, on trouva comme augmentation dans la récolte 0 gr. 0406; dans une autre l'azote gazeux disparu représentait 25 cent. cub. 9, pesant 0 gr. 0325, le gain de la récolte fut de 0 gr. 0341.

Enfin comme dernier contrôle, on fit une troisième expérience dans laquelle les pois furent encore semés, mais sans qu'on ajoutât au sol qui les portait les germes provenant de quelques nodosités écrasées. Cette fois les bactéries fixatrices d'azote faisaient défaut, aucun gain ne se produisit. La fixation d'azote fut nulle, ou exactement elle fut de 0 gr. 0006; c'est-à-dire bien inférieure à la limite des erreurs que l'on peut commettre dans de semblables recherches.

Quand l'Académie eut entendu la lecture de ce remarquable mémoire, elle s'associa complètement aux paroles de M. Berthelot, déclarant que ce travail met fin à la longue discussion dans laquelle on était engagé depuis des années, en établissant d'une façon définitive la fixation de l'azote atmosphérique par action microbienne.

V.

Les légumineuses fixent l'azote de l'air dans leurs tissus quand leurs racines portent des nodosités à bactéries. Le fait est acquis.

Les céréales, au contraire, ne paraissent utiliser que l'azote combiné des nitrates ou des sels ammoniacaux, cela découle de nombreuses expériences concordantes; mais si nous plaçons ces deux familles aux extrémités d'une longue liste comprenant toutes les autres espèces végétales, ne trouverons-nous pas à quelques-unes d'entre elles des propriétés qui les rapprochent des légumineuses? En d'autres termes, les légumineuses sont-elles les seules plantes susceptibles d'utiliser l'azote atmosphérique, ou bien cette faculté existe-t-elle encore dans d'autres familles? Les anciennes expériences de M. George Ville semblaient montrer que d'autres plantes que les légumineuses fixent l'azote de l'air, et tout récemment cette probabilité est devenue une certitude.

MM. Schlœsing fils et Laurent ont appliqué la remarquable méthode de recherche décrite plus haut, non-seulement aux légumineuses, mais aussi à d'autres espèces; dans une première séri d'essais on fit croître dans les vases renfermant une atmosphère limitée, rigoureusement mesurée, des topinambours, de l'avoine, du tabac et des pois. Plusieurs vases semblables à ceux qui avaient été ensemencés ne portaient aucune végétation. Dans une seconde série d'essais, à l'avoine et aux pois s'ajoutèrent de la moutarde, du cresson, de la spergule. Dans la première série d'essais, une fixation d'azote libre se produisit dans presque tous les cas. Elle fut sensiblement plus forte quand la culture porta sur les pois que lorsqu'on mit en observation d'autres espèces; mais dans six expériences sur sept, le volume de l'azote gazeux diminua, et l'analyse décela dans les produits obtenus plus d'azote combiné qu'il n'en avait été introduit par les semences.

L'une des expériences était particulièrement intéressante, le sol n'avait pas été ensemencé, et cependant la fixation de l'azote avait été sensible. Or il s'était développé à la surface de la terre une quantité notable de petites plantes vertes, tandis qu'il n'y en avait guère sur deux autres sols non ensemencés, et qui n'avaient accusé qu'une fixation d'azote, insignifiante dans un cas, nulle dans l'autre.

En soumettant à l'analyse la terre adhérente à la croûte verte, on reconnut qu'elle renfermait en combinaison tout l'azote disparu; il n'y en avait pas dans les couches plus profondes. En rapprochant ce résultat des essais dans lesquels on n'avait observé ni fixation d'azote, ni apparition d'algues vertes, on reconnaissait de plus que si une fixation d'azote avait eu lieu dans la culture de l'avoine et du tabac, le sol avait été dans ces deux cas couvert d'algues comme la terre nue. On était, dès lors, conduit à supposer que ces algues étaient l'agent de la fixation.

C'est pour vérifier cette hypothèse qu'on disposa une seconde série d'essais, dans laquelle on se débarrassa des algues, en cou-

vrant le sol d'une couche de sable calciné, qui ne pouvait renfermer aucun germe; grâce à cet artifice, aucune algue, aucune mousse n'apparut, et l'expérience devint d'une parfaite netteté. La fixation de l'azote ne fut sensible que pour les pois, elle resta dans la limite des erreurs d'expérience pour les autres espèces.

Ces nouvelles recherches de MM. Schlœsing fils et Laurent étendent donc à une nouvelle classe d'êtres vivans, aux mousses, aux algues vertes, la propriété de fixer l'azote atmosphérique; ces travaux donnent, en outre, quelque lumière sur d'autres points restés jusqu'à présent fort obscurs.

Dans les nombreuses expériences qu'il a exécutées sur d'autres espèces que les légumineuses, M. George Ville avait observé des fixations d'azote notables. Souvent les essais de vérification ont échoué, sans qu'on pût pénétrer la raison des échecs ou des succès; il est possible aujourd'hui de risquer une hypothèse qui expliquerait ces anomalies. Quand, dans les laboratoires, on conserve pendant quelque temps les dissolutions complexes renfermant des nitrates, des phosphates, des sels de potasse, employées pour soutenir la végétation dans les sols stériles, on y voit très souvent apparaître des algues. Or, les expériences dans lesquelles M. George Ville a constaté des gains d'azote ont porté sur des plantes qui ont reçu au début de la végétation de petites quantités de nitrate, et rien n'empêche de supposer que les sols ainsi enrichis ont été envahis par ces cryptogames fixateurs d'azote, qui abandonnant au sol leur dépouille, ont permis à la plante en expériences d'acquérir une dose d'azote supérieure à celle qu'on avait ostensiblement fournie.

L'azote atmosphérique ne serait ainsi entraîné dans les plantes à organisation complexe qu'après avoir été soustrait à l'air par les végétaux cryptogames. C'est peut être ainsi qu'il faut expliquer encore les quantités d'azote considérables que l'analyse décèle dans les prairies de graminées. Les diverses espèces de cette nombreuse famille paraissent incapables d'utiliser à leur profit l'azote de l'air, et on ne comprenait pas comment les terres maintenues en prairie s'enrichissent constamment d'azote, avant d'avoir remarqué que ces sols sont envahis par des mousses, des algues variées, auxquelles il faut sans doute rapporter les gains constatés.

Jusqu'à présent aucune expérience précise ne permet d'affirmer que quelques familles de plantes phanérogames autres que les légumineuses utilisent l'azote atmosphérique, mais la discussion des expériences exige une attention particulière, car les résultats semblent, au premier abord, conduire à une conclusion opposée à celle que nous venons de formuler.

A la fin de l'année 1891, M. Bréal sema, dans de grands pots

à fleurs pouvant contenir 3 kilos de sable, des graines de cresson alenois déjà germées ; le sable n'avait pas été calciné, mais seulement lavé à plusieurs reprises et il ne renfermait que des traces de matières organiques. On ajouta des engrais minéraux, sans aucun engrais azoté; pendant l'hiver, bien que les vases fussent placés dans une serre, la végétation fut languissante, elle ne prit son essor qu'au printemps. Quand on mit fin à l'expérience, le cresson était luxuriant. Quelques pieds avaient $0^{m},95$ de hauteur, ils avaient mûri leurs graines; en ne tenant compte que de la partie aérienne, on trouvait déjà que l'azote de la récolte dépassait beaucoup celui des graines et de l'eau d'arrosage. Quand on examina les racines, on trouva qu'elles avaient pris un prodigieux développement, elles enlaçaient le sable, formaient un véritable feutre; on trouva que le sol s'était aussi singulièrement enrichi d'azote.

Cette expérience fut recommencée, mais le semis eut lieu dans des vases de moindre dimension, renfermant du sable normal ou stérilisé; dans l'un et l'autre cas, on échoua complètement. Les plantes furent chétives, comme celles qu'obtenait M. Boussingault, dans les expériences où il ne constatait aucun gain d'azote. En recommençant encore, mais cette fois, en ensemençant le cresson dans des vases d'une grande capacité, on constata, comme dans le premier essai, un gain d'azote sensible ; en Allemagne, le professeur Frank obtint des résultats analogues. Doit-on en conclure que le cresson de M. Bréal ou les plantes variées de M. Frank ont fixé directement l'azote atmosphérique? Il serait imprudent de l'affirmer. Il semble plus vraisemblable que ces expériences ne sont qu'une vérification de la découverte de M. Berthelot ; ce sont sans doute les organismes contenus dans le sable qui ont fixé l'azote dont les plantes se sont ensuite emparées ; mais de nouvelles cultures doivent être disposées pour arriver à des conclusions précises.

Faut-il s'excuser d'avoir si longuement, si minutieusement analysé les travaux récens qui établissent avec certitude l'intervention de l'azote atmosphérique dans les phénomènes de la végétation? Pour le penser, il ne faudrait pas voir que cette fixation, dans le sol du gaz dont l'atmosphère nous offre un réservoir inépuisable est la condition même de la persistance de la vie à la surface du globe.

La matière ne se détruit pas; elle ne se crée pas, elle revêt seulement des formes variées qui n'affectent ni la nature intime, ni le poids des élémens dont elle est formée. L'azote circule d'un être à l'autre. Engagé aujourd'hui dans une combinaison complexe, constituant les muscles d'un animal, demain détritus soumis à

l'action des micro-organismes, il devient ammoniaque, puis acide azotique, il pénètre alors dans le végétal, et le voilà gluten du blé, prêt à reprendre ses éternelles migrations. S'il ne s'altère, ni se détruit dans ces longs voyages, il peut cependant disparaître pour de nombreuses années de la circulation. Les nitrates solubles dans l'eau sont entraînés à la mer, y deviennent ammoniaque, et si on se rappelle que chaque litre d'eau de mer renferme 0 gr. 0004 d'ammoniaque, on voit quelle est l'immense quantité d'azote combiné que renferme l'Océan ; or de faibles fractions de cet azote reviennent seules au sol qui les a fournies. L'Océan nous fournit un peu de poisson ; aux riverains, des fucus, des varechs qui servent à la fumure des terres du littoral et y déterminent une végétation luxuriante depuis longtemps célèbre : la ceinture dorée de la Bretagne n'a pas d'autre origine ; mais la disproportion entre l'azote combiné porté à l'Océan et la quantité rendue est excessive, et la terre serait dépourvue depuis longtemps d'azote combiné, si l'atmosphère ne compensait partiellement les pertes que supporte constamment le sol cultivé.

Ces pertes croissent à mesure que les exigences de l'hygiène sont plus étroites ; jamais l'ensemble de nos populations ne supportera les gênes que s'imposent les habitans de nos départemens du Nord, de l'Alsace ou de la Provence, et n'emploieront sans transformation les résidus de la vie que rejettent les grandes villes, comme le font les Chinois. Grâce à cette habitude, singulièrement désagréable, il faut le reconnaître, ils ont pu continuer à croître, à prospérer depuis des milliers d'années, tandis que les grands empires asiatiques, peuplés de cultivateurs imprévoyans, se sont abîmés peu à peu par l'impossibilité de vivre dans des pays épuisés par une culture malhabile.

Notre habitude de ne pas utiliser les résidus de la vie, mais de les rejeter à la mer, comme on le fait à Londres, ou à la Seine, comme on le fait à Paris, nous force à vivre sur de maigres réserves qui auront disparu dans un nombre d'années restreint. Aujourd'hui, notre culture épuise le nitrate de soude que péniblement une flotte entière va chercher dans le désert d'Atacama, sur la côte américaine du Pacifique, dont les îlots, pendant une cinquantaine d'années, nous ont fourni du guano, aujourd'hui presque disparu. Nous employons encore le sulfate d'ammoniaque obtenu par la purification du gaz d'éclairage de la houille ; nous faisons rentrer ainsi dans la circulation active l'azote qui a été fixé aux époques reculées, où la végétation puissante et monotone de la terre accumulait ces réservoirs de chaleur et de force que nous utilisons aujourd'hui. Mais l'azote du nitrate de soude du Pérou, du sulfate

d'ammoniaque de la houille ou des matières excrémentitielles, est bien loin de compenser celui qui est constamment perdu, et si on pouvait calculer d'une part l'azote combiné enfoui chaque année dans les profondeurs de l'Océan et celui que nous exhumons des gisemens exploités, on trouverait une terrible différence.

Malgré ces déperditions formidables, à chaque printemps, nos prairies donnent de l'herbe, nos forêts verdissent sans que nous ayons à intervenir, leur vie est alimentée par l'azote atmosphérique dont nous commençons à comprendre le mode d'action.

Quand, il y a trente ans, M. Pasteur nous a fait comprendre le rôle des micro-organismes, il nous les a présentés comme les agens nécessaires de la réduction de la matière organique aux formes simples sous lesquelles ses élémens rentrent dans la circulation générale : — « Si les êtres microscopiques, disait-il, disparaissaient de notre globe, la surface de la terre serait encombrée de matière organique morte et de cadavres de tout genre (animaux et végétaux). Ce sont eux principalement qui donnent à l'oxygène ses propriétés comburantes ; sans eux, la vie deviendrait impossible parce que l'œuvre de la mort serait incomplète. »

Depuis 1862, la justesse des idées de M. Pasteur a été démontrée par d'innombrables recherches, mais la science ne s'arrête pas, et aujourd'hui apparaît une fonction nouvelle de ces micro-organismes. Non-seulement ils travaillent à rendre assimilable par les végétaux supérieurs la matière organique en la réduisant aux formes simples : eau, acide carbonique, ammoniaque, acide azotique, sous lesquelles ils peuvent en utiliser les élémens, mais, en outre, associés à certaines espèces végétales privilégiées, ils leur préparent, ils leur façonnent l'aliment le plus précieux, la matière azotée, qu'ils élaborent à l'aide de l'azote de l'air, ou encore, isolés dans les profondeurs ou à la surface des sols vierges, ils élaborent la matière organique la plus complexe, la matière azotée, en faisant pénétrer dans le cycle de la vie l'élément le plus difficile à entraîner : l'azote. Les êtres élémentaires, suivant l'excellente expression de M. Berthelot, provoquent ainsi des synthèses véritables.

Sans doute, leur histoire est encore fort obscure. Comment l'azote est il engagé en combinaison ? Quelles sont les réactions qui déterminent la fixation de ce gaz inerte ? Nous l'ignorons. Le point acquis est que la fixation de l'azote atmosphérique dans la terre végétale assure la perpétuité de la vie à la surface du globe, et encore que cette fixation a lieu sous l'influence des fermens de la terre.

P.-P. Dehérain.

L'EXPLOITATION

DES

CHEMINS DE FER DE LA PRUSSE

DEPUIS LEUR RACHAT PAR L'ÉTAT

On a souvent discuté les avantages respectifs que présente l'exploitation des chemins de fer soit par l'industrie privée, comme en France ou en Angleterre, soit par l'État, comme en Belgique ou en Prusse. C'est surtout dans ce dernier pays que les partisans de l'exploitation d'État ont été chercher des argumens en faveur de la cause qu'ils défendent. On ne saurait, à vrai dire, trouver un meilleur sujet d'étude et de comparaison que ce vaste réseau d'État prussien, qui s'étend sur près de 25,000 kilomètres et qui embrasse plus des neuf dixièmes de la totalité des voies ferrées du pays. Les adversaires du régime des concessions se sont donc attachés à vanter les bienfaits du rachat des chemins de fer en Prusse et l'heureuse influence qu'en a ressentie la situation économique et financière de ce pays. À les en croire, l'État, rompant avec les erremens des compagnies privées auxquelles il succédait, aurait amélioré considérablement l'exploitation, procédé à la réduction générale des tarifs, et, tout en donnant ainsi satisfaction dans une large mesure aux intérêts du public, aurait encore réalisé de beaux bénéfices, permettant d'amortir rapidement la dette des chemins de fer et, plus tard, de procurer des recettes importantes au budget.

C'est bien ainsi, en effet, que les choses auraient dû se passer à en juger par les promesses que fit, en 1879, le gouvernement prussien, lorsque, présentant à la chambre des députés ses premières propositions de rachat, il eut à s'expliquer sur la ligne de conduite qu'il entendait suivre à l'égard des chemins de fer. En réalité, ces propositions avaient pour point de départ des considérations d'ordre tout différent, car elles constituaient, dans l'esprit de M. de Bismarck, le complément indispensable d'une série de mesures propres à fortifier la puissance militaire du royaume et à assurer sa suprématie politique sur les autres parties de l'empire allemand. Mais ce véritable motif fut, en partie, laissé dans l'ombre, et si les considérations militaires permirent de triompher de la résistance de quelques députés, c'est en parlant de réformes, d'améliorations et surtout d'abaissement des tarifs, que le gouvernement rallia à ses projets la majorité des suffrages.

Il avait d'ailleurs beau jeu, à certains égards, pour critiquer l'état de choses existant et pour dépeindre sous des couleurs attrayantes les avantages à attendre du régime futur. La multiplicité des administrations de chemins de fer présentait de nombreux et sérieux inconvéniens ; elle empêchait ou rendait très difficile l'établissement de tarifs communs, de trains directs et de correspondances ; les tarifs, jusque-là compliqués et arbitraires, étaient, il est vrai, en voie d'uniformisation et de simplification ; mais leur réforme commençait à peine à voir le jour, et les plaintes que l'ancien régime avait soulevées n'avaient pas encore cessé de se faire entendre. Ajoutons à cela que l'enchevêtrement des réseaux avait conduit certaines compagnies à une concurrence ruineuse, aussi bien par les trop bas tarifs concédés que par les dépenses inutiles ou exagérées faites par chaque administration pour retenir le trafic sur ses rails et le détourner du réseau concurrent.

Aussi, dans l'exposé des motifs des projets de loi de 1879, le gouvernement prussien n'eut-il pas de peine à faire ressortir les inconvéniens de cette situation et la nécessité d'y porter remède ; il saisit cette occasion pour formuler, sur le régime général des chemins de fer, des appréciations qui constituaient tout ensemble une profession de foi et un programme. A l'entendre, les compagnies privées étaient pénétrées de l'esprit de lucre et du souci du dividende, et se montraient réfractaires à toute amélioration de service, à toute réduction de tarifs. L'État seul était à même d'exploiter les chemins de fer d'une manière conforme à l'intérêt public ; non-seulement son action devait se manifester par un emploi plus judicieux et plus équitable des capitaux consacrés aux chemins de fer, par une exploitation plus rationnelle et plus éco-

nomique; mais, en outre, débarrassé de toute considération d'intérêt particulier, il n'envisagerait les voies ferrées que comme un instrument de prospérité générale; au lieu de chercher à en faire une source de bénéfices, il s'appliquerait constamment, tout en restant dans les limites d'une sage administration financière, à développer le réseau, à améliorer le service et à réduire les tarifs.

Certes, voilà un brillant programme, qui est bien celui que les socialistes d'État se plaisent encore aujourd'hui à faire miroiter à nos yeux. Reste à savoir si cet idéal est devenu en Prusse une réalité et si la ligne de conduite, tracée par le gouvernement à la veille du rachat, a été suivie de point en point. Les grandes réformes annoncées ont-elles été faites? L'exploitation des chemins de fer prussiens a-t-elle été dirigée, comme on l'avait promis, en vue des seuls intérêts économiques du pays et en dehors de toute considération de fiscalité? On serait tenté de le croire, en France, si l'on ajoutait foi aux affirmations qui y ont été produites à diverses reprises. Mais les débats retentissans qui ont eu lieu dans ces dernières années au parlement prussien ont dissipé cette légende et permis d'apprécier exactement la situation. L'occasion semble donc propice pour se rendre compte de ce qui a été réellement fait, depuis l'époque du rachat, au double point de vue économique et financier. Tel est l'objet de cette étude, dans laquelle seront envisagées successivement la question des tarifs et celle de l'administration financière du réseau.

I. — LES TARIFS.

Le programme de 1879, que nous venons d'esquisser à grands traits, montre suffisamment quel était, en matière de tarifs, le but que les promoteurs de l'exploitation par l'État se proposaient d'atteindre. En passant brièvement en revue les réformes qui ont été effectuées depuis cette époque, nous allons voir dans quelle mesure elles ont répondu aux déclarations du gouvernement et à l'attente du public.

La première, et de beaucoup la plus importante, de ces réformes est celle qui a été apportée dans la tarification des marchandises en 1878, c'est-à-dire au moment même où commençait le rachat des réseaux privés. Elle a souvent été appréciée d'une manière inexacte, notamment lorsqu'on lui a prêté le caractère d'une réduction générale des tarifs, due à l'initiative de l'État. Pour mettre en évidence sa véritable portée, il est nécessaire de remonter à ses origines.

En 1875, il y avait, en Allemagne, trois systèmes principaux de tarification, auxquels se rattachaient avec plus ou moins de variantes les tarifs des diverses administrations de chemins de fer. Le plus ancien était celui de la tarification à la valeur, tel qu'il est pratiqué en France : il était appliqué dans toutes les régions du nord et de l'est. Un second système avait pris naissance en Alsace-Lorraine après la guerre de 1870 et s'était étendu dans presque tout le sud-ouest : il reposait exclusivement sur le poids des expéditions et sur la nature des wagons employés (couverts ou découverts), sans considération de la valeur des marchandises. Enfin, un régime intermédiaire entre les deux précédens avait été adopté en 1874 sur les chemins de fer bavarois de la rive droite du Rhin et sur ceux du Wurtemberg. Cette diversité présentait, comme nous l'avons dit, de sérieux inconvéniens, et, pour y mettre fin, le gouvernement impérial avait cherché, de 1873 à 1875, à établir une tarification uniforme conciliant à peu près les différens systèmes en vigueur. Une enquête avait eu lieu à cet effet, et un rapport avait été soumis au Bundesrath. Mais celui-ci ne poursuivit pas davantage la solution de cette question, et la tentative du gouvernement ne reçut pas de suite. Cependant la complication des tarifs était aussi défavorable aux administrations de chemins de fer qu'au public; aussi la question fut-elle remise à l'étude par les compagnies privées du nord de l'Allemagne et bientôt prise en main par le comité de l'Union des tarifs. Dans une conférence tenue à Leipzig les 6 et 7 avril 1876, ce comité prit la décision unanime, à l'exception des représentans des chemins d'État prussiens, qui s'abstinrent, de provoquer une entente générale de toutes les administrations pour l'étude et l'adoption d'une tarification uniforme applicable à tout le trafic allemand. Les chemins de fer impériaux (Alsace-Lorraine) et ceux de l'État prussien ne répondirent pas à cette invitation, et ce fut en dehors d'eux qu'un projet fut élaboré et adopté dans une conférence générale tenue à Dresde les 29 et 30 juillet 1876. Le 14 décembre suivant, le Bundesrath décida que ce projet ne soulevait pas d'objection au point de vue des intérêts de l'empire, et ce fut alors seulement que le ministre du commerce prussien se rallia au nouveau tarif, qui reçut l'adhésion unanime de tous les chemins de fer allemands dans la conférence tenue à Berlin le 12 février 1877 (1).

(1) Dans un discours prononcé au Reichstag le 10 février 1892, un député, M. Schrader, ancien directeur du chemin de fer de Berlin-Anhalt, a même déclaré que les compagnies privées ont créé le système de tarification actuel contre la volonté du ministre des travaux publics de Prusse, M. de Maybach, et il a développé son affirmation dans les termes suivans : « Depuis longtemps la réforme des tarifs

L'initiative de la réforme des tarifs de 1878 appartient donc incontestablement aux compagnies privées, et les chemins de fer de l'État prussien, qui s'en étaient désintéressés au début, se sont bornés ensuite à accepter un projet qui avait reçu l'approbation unanime des autres administrations.

La connaissance des circonstances qui ont motivé et amené cette réforme permet d'envisager celle-ci sous son véritable jour. Ce que les administrations de chemins de fer ont cherché à réaliser, pour donner satisfaction tant à leurs propres intérêts qu'aux réclamations du public, c'est l'uniformité de tarification, la suppression des inégalités qui existaient d'une région à l'autre, l'ordre, la simplicité et la clarté des tarifs. Cette œuvre, par cela même qu'elle émanait de la libre initiative des administrations de chemins de fer, ne pouvait s'accomplir que sous forme d'un compromis entre les diverses tarifications existantes, surtout entre les deux régimes diamétralement opposés qu'on rencontrait alors en Allemagne, l'un qui ne considérait que le poids des chargemens; l'autre, qui tenait compte surtout de leur valeur. C'est là l'explication du système mixte qui est en vigueur aujourd'hui et qui repose à la fois sur le tonnage et sur la classification.

On connaît ses traits essentiels : les marchandises de toute espèce remises en petite vitesse par chargemens inférieurs à 5,000 kilos sont taxées au prix unique de 11 pfennings (1) par tonne et par kilomètre. Les chargemens de 5,000 kilos paient soit le prix du tarif général A^1, qui est le même pour toutes les marchandises, soit, s'ils sont composés de marchandises nommément désignées dans le tarif spécial A^2, le prix unique de ce tarif. Les remises de 10,000 kilos sont taxées soit au prix unique du tarif général B, soit, si elles sont dénommées dans l'un des tarifs spéciaux 1, 2 ou 3, au prix unique que comporte chacun de ces tarifs. Enfin, il existe un certain nombre de tarifs exceptionnels, sur lesquels nous reviendrons plus loin.

était sur le tapis; elle avait été proposée d'abord dans le sens du système naturel dit d'Alsace-Lorraine, mais elle ne pouvait réussir de cette façon, car ni les compagnies privées, ni les chemins de fer de l'État prussien n'en voulaient. Elle fut ensuite cherchée dans un autre ordre d'idées par l'office des chemins de fer de l'empire, sous l'administration de M. Scheele; celui-ci n'a pas réussi. Pourquoi? je n'en sais rien, n'ayant jamais pu avoir connaissance du rapport qui avait été rédigé à ce sujet. Son successeur, M. de Maybach, fut d'avis qu'il n'était possible de rien faire sur ce terrain. Mais alors les compagnies privées vinrent ensemble déclarer : Il est absolument nécessaire de faire quelque chose. Et les chemins de fer de l'État prussien n'ont pu qu'emboîter le pas; depuis lors, le système de tarifs adopté par la confédération a subsisté tel quel jusqu'à ce jour. »

(1) Le pfenning vaut 0 fr. 0 125 de notre monnaie.

Comme on vient de le voir, le but poursuivi dans cette réforme a été exclusivement la simplification et l'uniformisation des tarifs. Quant à la réduction des prix, elle n'a pas été en question : les compagnies n'y avaient aucun intérêt et le gouvernement ne songeait pas à leur imposer un sacrifice de ce genre (1). Mais on peut se demander si en fait les nouveaux tarifs se sont traduits dans leur application par un relèvement ou une diminution de l'ensemble des prix de transport. A vrai dire, il est assez difficile de s'en rendre compte, étant données la diversité des anciens tarifs et la différence existant au point de vue de la forme entre l'ancien et le nouveau système. D'après la façon même dont s'est accomplie la transformation, d'accord entre toutes les administrations intéressées, il est à peu près certain qu'elle a constitué une sorte de cote mal taillée entre les différens prix existant auparavant.

Les expéditions de détail ont été très défavorablement traitées : les anciens tarifs pour cette catégorie de marchandises étaient le plus généralement de 13 pf. 3, 10 pf. 67 et 8 pfennings suivant la classification : la substitution à ces taxes d'un prix unique de 11 pfennings a donc eu pour effet un relèvement sensible dans la plupart des cas, d'autant plus qu'en même temps les frais de manutention ont été plus que doublés. En ce qui concerne les taxes des wagons complets, il ne paraît pas que dans leur ensemble elles aient été diminuées; c'est, du moins, ce qui semble résulter de la comparaison suivante tirée de la statistique des chemins de fer de l'État prussien.

RECETTE MOYENNE PAR TONNE KILOMÉTRIQUE EN

	1875	1876	1878	1880	1882
Expéditions de 5 tonnes.	4 pf. 59	4 pf. 71	5 pf. 47	6 pf. 40	6 pf. 41
— de 10 tonnes.	3 pf. 17	3 pf. 07	3 pf. 36	3 pf. 60	3 pf. 25

Mais le nouveau mode de tarification, en accentuant considérablement la différence de traitement entre les expéditions de détail et les chargemens complets, et en n'accordant de prix modérés qu'à ces derniers, a obligé en quelque sorte le public à ne remettre au chemin de fer que des charges complètes, soit en arrangeant ses expéditions en conséquence, soit en s'adressant à l'intermédiaire des groupeurs de profession. C'est là le véritable effet de la réforme, et il apparaît nettement dans le tableau suivant, qui

(1) Au contraire, par deux décisions en date des 11 juin 1874 et 13 février 1875, le Bundesrath avait autorisé un relèvement des tarifs de 20 pour 100, en y mettant comme condition que les administrations de chemins de fer adopteraient un système de tarification uniforme sur les bases générales qui leur avaient été indiquées.

indique la proportion respective des expéditions de détail, de 5 tonnes et de 10 tonnes de 1875 à 1882.

	1875	1876	1878	1880	1882
Expéditions de détail . .	11.5	11.2	8.1	6.3	5.6
Chargemens de 5,000 kil.	42.3	37.9	13.5	6 1	5.1
Chargemens de 10,000 kil.	46.2	50.9	78.4	87.6	89.3
	100.»	100.»	100.»	100.»	100.»

Il est probable que cette transformation s'est traduite en définitive par une perte de recette pour le chemin de fer, en raison de la prépondérance considérable prise par les expéditions taxées aux plus bas prix; mais c'est là une modification des conditions du transport et non un abaissement de tarif, d'autant plus que cette mesure a eu pour contre-partie, soit une gêne pour les commerçans qui ont condensé eux-mêmes leurs expéditions, soit une dépense pour ceux qui ont eu recours aux groupeurs.

Tel qu'il a été défini plus haut, le système de 1878 paraît consister en quelques tarifs très simples, applicables sans distinction de provenance ou de destination. Ceux qui estiment, sous prétexte d'équité, que la tarification d'un réseau doit reposer sur des formules rigides dispensant uniformément les prix de transport dans toutes les directions, ont vanté le mérite de ce système, et lui ont reconnu, outre l'avantage de la simplicité, celui d'être fondé sur l'égalité la plus absolue et de ne favoriser aucune région par rapport à une autre, aucun courant de transport au détriment d'un concurrent. Cela peut être vrai en théorie, mais c'est inexact en fait, à cause des tarifs exceptionnels.

L'origine de ces tarifs est la suivante. Avant la réforme de 1878, certaines régions industrielles, certains districts manufacturiers comme ceux du Rhin ou de la Westphalie avaient obtenu des tarifs extrêmement réduits qui leur permettaient d'écouler leurs produits dans des conditions très favorables. Il était impossible de songer à substituer à ces tarifs l'application pure et simple des bases normales nouvelles, qui étaient beaucoup plus élevées; les situations acquises eussent été troublées profondément, et l'État, qui était en train de racheter ces lignes, eût vu se former contre lui un vif courant d'opposition. On corrigea donc l'effet de la réforme en laissant subsister ou même en créant des prix spéciaux pour certaines marchandises ou pour certains parcours. Tel est l'objet des tarifs dits exceptionnels; on se fera une idée de leur importance en considérant qu'ils régissaient, en 1879-1880, 64 pour 100 du tonnage kilométrique et 50 pour 100 de la recette des marchandises sur les chemins de fer de l'État prussien.

Quelques-uns de ces tarifs sont, il est vrai, applicables sur toute l'étendue du réseau, et doivent par suite être plutôt considérés comme des tarifs généraux; mais le plus grand nombre ne rentrent pas dans ce cas : ils sont constitués par des barêmes kilométriques limités à une région déterminée, ou même par des prix fermes, et font ainsi échec au principe d'égalité, que M. Ulrich, dans son ouvrage bien connu sur les tarifs de chemins de fer, a appelé le principe d'économie publique; les uns et les autres font disparaître les avantages de simplicité du système. Aussi, ces tarifs ont-ils été vivement attaqués dès le début par les théoriciens, qui ont considéré comme le premier devoir de l'État de les faire disparaître.

C'était là un gros embarras pour l'Administration. Dans une brochure intitulée : *Die Reform der Eisenbahngütertarife,* M. Braesike en a fort bien indiqué le motif : « Actuellement, dit-il, presque la moitié des marchandises sont transportées suivant des tarifs exceptionnels; cependant, dans toutes les sphères du commerce et de l'industrie, on se plaint de l'élévation des tarifs normaux, surtout aux grandes distances, et on demande des abaissemens sous forme de nouveaux tarifs d'exception. L'administration, qui ne peut se dissimuler le bien fondé de ces plaintes, se trouve dans l'alternative pénible pour elle et désavantageuse pour le public, soit de repousser les demandes de ce genre parce qu'elles sont contraires au système de tarification actuel, soit de consentir chaque année de nouveaux tarifs exceptionnels et par cela même de mettre en évidence l'insuffisance des tarifs normaux et de tout le système qui est échafaudé sur eux. »

On ne saurait mieux faire ressortir l'inanité des tarifications à formules et la nécessité d'une tarification commerciale. L'industriel allemand tient aux tarifs exceptionnels parce qu'il sent très bien que c'est pour lui le seul moyen pratique d'obtenir les réductions de prix dont il a besoin. De son côté, l'administration de chemin de fer voit dans ces tarifs le moyen de donner satisfaction aux demandes qui présentent un réel intérêt, sans porter préjudice à ses recettes. Ici, c'est une industrie qui s'installe ou qui se développe : un tarif approprié lui permettrait de se créer des débouchés, de placer avantageusement ses produits, de doubler sa production; c'est en même temps un bénéfice assuré pour le chemin de fer, qui peut calculer par avance à un centime près le profit que lui laisse l'augmentation du trafic comparé à l'abaissement de la taxe. Là, c'est une industrie ou un commerce en décadence passagère sous l'influence d'une crise, d'une concurrence ou de tout autre événement : une réduction des tarifs de transport, ne serait-elle que momentanée, lui permettrait de continuer la lutte et de se

soutenir en attendant des circonstances plus favorables; pour le chemin de fer, c'est un sacrifice sans compensation immédiate, mais qui trouvera peut être son dédommagement dans l'avenir, et qui en tout cas évite la perte totale du trafic menacé.

Dans les deux cas, l'intérêt de l'industrie comme celui du chemin de fer justifie la création d'un tarif exceptionnel. Mais si la tarification doit suivre les règles étroites tracées par les partisans du principe de « l'économie publique, » ce principe s'oppose à ce que l'on fasse pour telle région un tarif dont ne profiteront pas les autres centres industriels. Ceux-ci seront quelquefois distans de plusieurs centaines de kilomètres du premier, et placés dans des conditions de production et de débouchés tout différentes. N'importe; il faut l'égalité absolue, et si l'on crée un nouveau tarif, il doit s'appliquer à tout le monde. Dès lors la question change de face : au lieu d'un profit modique, mais sûr, au lieu même d'un sacrifice inévitable, mais limité, l'administration du chemin de fer se voit en face de l'inconnu, de pertes probablement considérables, dont l'effet sera incertain et la récupération douteuse. Conclusion : le maintien pur et simple du *statu quo*.

Mais, dira-t-on, c'est précisément là que devrait se révéler la supériorité de l'exploitation d'État. Cette expérience aléatoire peut effrayer une compagnie privée, dont le devoir est d'administrer avec prudence l'important capital qui lui est confié. Mais l'État ne doit pas se laisser guider par les mêmes considérations, il ne doit avoir en vue que l'intérêt public, et par suite ne doit pas hésiter à faire une réduction de tarifs même aléatoire, même franchement onéreuse, si elle doit avoir d'heureux effets sur le développement de l'activité industrielle et commerciale ; son sacrifice, il en retrouvera la compensation dans l'augmentation de la fortune publique.

Nous ne voulons pas discuter ici cette doctrine, qui confine au socialisme d'État; mais ce que nous désirons montrer, c'est que, quoi qu'on en ait dit, elle n'a pas été mise en pratique jusqu'ici sur les chemins de fer de l'État prussien, et qu'au contraire les tendances de l'administration, loin d'être favorables aux abaissemens généraux et systématiques de tarifs, ont été et sont plus que jamais à l'heure actuelle opposées à toute réforme d'ensemble.

En veut-on des exemples ? Prenons celui des tarifs différentiels. On sait que les tarifs normaux des chemins de fer prussiens, ne sont pas conçus d'après le principe de la différenciation : il n'y a qu'une seule exception, c'est celle du tarif spécial 3, dont la base, fixée primitivement à 0 fr. 0325 par tonne et par kilomètre à toute distance, a été abaissée en 1880 à 0 fr. 0275 pour les parcours dépassant 100 kilomètres, en vue de satisfaire au *desideratum* formulé dans

l'article 45 de la constitution de l'empire. Cette non-différenciation des tarifs constitue une infériorité marquée du système allemand, d'autant plus que dans ce pays, par l'effet des situations géographiques, les marchandises ont souvent de très longues distances à parcourir pour arriver sur les lieux de consommation; c'est ainsi que les produits de la culture dans l'est de la Prusse, ceux de l'industrie dans l'ouest et le sud, ont à effectuer des parcours de 1,000 kilomètres et plus pour arriver sur certains marchés. Or, les prix des tarifs normaux, supportables à de courtes distances, deviennent extrêmement lourds et même prohibitifs aux grandes; les grains, la farine, le pétrole, les machines, etc., ne peuvent supporter des prix variant de 580 francs à 760 francs pour le transport d'un wagon de 10 tonnes à 1,000 kilomètres, et doivent par conséquent avoir recours à la voie d'eau si la région en possède, ou, dans le cas contraire, être expédiés exclusivement à de courtes distances. D'après l'ouvrage déjà cité de M. Braesike, le transport de marchandises qui ne bénéficient pas de tarifs spéciaux très réduits ne se fait guère, en Prusse, plus loin que 300 kilomètres; et au delà de 400 kilomètres, il cesse complètement. Ce n'est que grâce à des tarifs exceptionnels particulièrement bas, établis au départ des principaux districts de production, que le charbon peut utiliser la voie de fer jusqu'à 900 kilomètres. Il est, d'ailleurs, remarquable de constater que sur un réseau comme celui de l'État prussien, qui embrasse près de 25,000 kilomètres sans solution de continuité, le parcours moyen des marchandises n'est que de 120 kilomètres, tandis que sur les chemins de fer français, partagés en réseaux dont l'étendue varie entre 3,000 et 7,000 kilomètres et dont la statistique individuelle n'accuse souvent qu'une fraction du parcours total des marchandises, la distance moyenne des transports est de 140 kilomètres.

Cette situation défavorable a provoqué de tout temps les réclamations du public allemand; l'administration elle-même en a si bien reconnu les désavantages qu'elle a introduit le principe de la différenciation dans la plupart des tarifs exceptionnels créés depuis 1880; mais elle a toujours résisté aux demandes tendant à son application générale dans la tarification. Récemment encore, dans la séance du Landtag prussien du 20 février 1892, M. le député Tiedemann, rapporteur du budget des chemins de fer de l'État, s'exprimait ainsi : « Si nous appliquions d'une manière générale le mode différentiel, et si nous entreprenions ainsi des réductions d'ensemble dans nos tarifs, cette mesure viserait non-seulement les relations pour lesquelles elle peut être féconde, mais aussi celles pour lesquelles elle ne présente aucun avantage. Or, nous devons, par raison d'économie, n'entreprendre de réductions que

lorsqu'elles doivent avoir effectivement pour conséquence un accroissement de trafic. Ici, ce ne serait pas le cas; pour nombre de relations, la mesure proposée n'aurait d'autre effet que de causer une diminution de recettes au chemin de fer. Si l'on veut venir en aide aux contrées qui en ont besoin, il faut le faire, c'est du moins le sentiment de la commission du budget, par la création de tarifs exceptionnels là où c'est nécessaire. »

Cette déclaration n'a pas dû agréer beaucoup aux partisans de la tarification uniforme. Cependant, le même courant d'idées paraît se retrouver dans le conseil supérieur des chemins de fer de Prusse. On sait que cette assemblée, dont les membres sont nommés par les ministres de l'agriculture, du commerce, des finances et des travaux publics est chargée d'assister l'administration dans l'étude des questions de chemins de fer, principalement en ce qui concerne les tarifs; elle peut être considérée dans une certaine mesure comme le porte-parole des commerçans, des industriels et des agriculteurs, dont les représentans entrent pour un tiers dans la composition du conseil. Or, on reproche à ce comité non-seulement d'observer une trop prudente réserve à l'égard des abaissemens de tarifs, mais même d'avoir des préférences pour le système de la classification des marchandises suivant leur valeur (1).

Ainsi inspirée, il n'est pas étonnant que l'administration des chemins de fer de l'État prussien se soit beaucoup écartée du programme de 1879. Nous ne voulons pas dire pour cela qu'elle n'ait rien fait depuis cette époque dans le domaine des tarifs, mais elle n'a procédé à aucune réduction générale, et elle a appliqué constamment les principes que nous venons d'entendre formuler par le rapporteur de la commission du budget et qui sont ceux d'une tarification purement commerciale. Peut-être même a-t-elle procédé plus timidement dans cette voie que ne l'eût fait une compagnie privée, gênée qu'elle était par les engagemens antérieurs, par les principes d'égalité absolue dont on avait fait montre en 1878 et dont on ne pouvait pas faire trop bon marché depuis, et enfin, comme nous le verrons plus loin, par la politique fiscale du gouvernement.

En fait, après les quelques dispositions complémentaires qui ont été introduites, en 1880, dans le système de tarification créé

(1) Dans une brochure récente (1890) intitulée: *Erörterungen über die Gütertarife in Preussen*, M. Schœller, député, s'exprime ainsi, non sans une certaine amertume : « On devait s'attendre à ce que le développement de la tarification fût poursuivi d'après le principe de la rémunération des dépenses et en conservant comme base fondamentale la capacité des wagons. Au lieu de cela, c'est l'ordre d'idées opposé qui a prévalu de plus en plus dans le sein du conseil des chemins de fer, et cette assemblée gouverne maintenant tout à fait dans la voie de la classification à la valeur. »

en 1878 et qui ont consisté essentiellement en la création du tarif A^2 pour les charges de 5,000 kilogrammes et en la différenciation de la base du tarif spécial 3, le système en question est resté immuable. Tous les abaissemens de tarifs qui ont été concédés depuis ont été introduits exclusivement sous les deux formes suivantes :

1° Par déclassement de certaines marchandises; citons, par exemple, le déclassement du chanvre et du jute du tarif spécial 1 au tarif spécial 2; des betteraves du tarif spécial 1 au tarif spécial 3 ; du ciment du tarif spécial 2 au tarif special 3 ; des machines, des pierres taillées, de la soude, du tarif général B dans le tarif spécial 1 ;

2° Par la création de nouveaux tarifs exceptionnels. Tels sont, parmi les plus importans : le tarif pour les expéditions de détail de certaines marchandises dénommées, notamment des produits métallurgiques, ou des marchandises destinées à l'exportation maritime ; le tarif à base décroissante pour les minerais de fer ; le tarif du même genre pour les engrais communs, les terres, les sables, les pommes de terre et les betteraves ; celui pour les matériaux des routes et les chaux destinées à l'agriculture ; enfin, tout récemment, le tarif à échelons pour les grains et les céréales des régions de l'est.

C'est au moyen de ces tarifs exceptionnels qu'ont eu lieu, en définitive, les principales réductions de prix. On jugera de l'importance actuelle de ces tarifs par les chiffres suivans, relatifs à l'exercice 1891-1892 :

	Régis par les tarifs exceptionnels	Par rapport à l'ensemble des transports
Nombre de tonnes.	60,000,000 tonnes	49 pour 100
Nombre de tonnes-kilomètres.	700,000,000 t. kil.	47 pour 100
Recette.	250,000,000 francs	37 pour 100

Ces tarifs spéciaux, ces déclassemens isolés ont été incontestablement d'un grand secours pour les branches de commerce ou d'industrie auxquels ils s'adressent, et nous n'avons aucunement l'intention d'en méconnaître l'heureuse influence. Mais, nous insistons sur ce point, ils sont à la fois la condamnation du système de tarification absolu et uniforme qu'on a prétendu imposer à l'Allemagne et l'antithèse du programme de réformes énoncé par le gouvernement au moment du rachat. Aussi la pratique de l'administration a-t-elle soulevé de nombreuses et vives critiques (1).

(1) Le fait que presque la moitié des transports sont régis en Prusse par des tarifs exceptionnels, dit M. le député Schœller, dans l'ouvrage déjà cité, ne constitue qu'une

Si de la question du transport des marchandises, que nous avons seule examinée jusqu'ici, nous passons à celle des tarifs de voyageurs, nous constatons exactement la même situation. Les bases des tarifs normaux n'ont pas été modifiées sur les chemins de fer de l'État prussien depuis plus de trente ans, et c'est uniquement par voie de tarifs spéciaux (billets d'aller et retour, de voyages circulaires, cartes d'abonnement, d'ouvriers, d'écoliers, etc.), que des réductions de prix ont été concédées. Cette forme commerciale donnée à la tarification n'a pas satisfait les théoriciens, et M. Ulrich lui-même, qui a cependant une tendance nettement marquée à approuver tout ce qui a été fait en Prusse par l'État, déclare dans son traite des chemins de fer que « le trafic des voyageurs a le plus pressant besoin d'une tarification conforme aux principes de l'économie publique. » Les tarifs de voyageurs intéressant beaucoup plus que les autres la masse du public, on conçoit que l'État ait été assailli, à leur sujet, de plaintes et de réclamations beaucoup plus vives et plus générales que celles dont nous avons donné précédemment quelques échantillons. Mais c'est surtout lorsqu'on vit des pays voisins, tels que la Hongrie, l'Autriche, la France, entreprendre la réduction générale de leurs tarifs, que l'opinion publique s'émut en Allemagne et réclama l'accomplissement d'une révolution analogue. La question fut portée, en 1890, devant le parlement, et le ministre des travaux publics ne put se soustraire à la promesse de faire étudier à bref délai par son administration le projet d'une réforme générale des tarifs de voyageurs (1).

maigre consolation pour ceux qui ne jouissent pas de ce régime de faveur. Rien ne saurait précisément, mieux que cette importance des tarifs d'exception, démontrer la nécessité de substituer à la création de nouveaux tarifs de ce genre la diminution des prix normaux de transport. Lorsque l'on songe aux grands avantages qui auraient dû résulter pour le trafic du passage des chemins de fer privés entre les mains de l'État, notamment en ce qui concerne la diminution et l'unification des tarifs, et quand on considère que le prix de revient des transports n'est peut-être en aucun pays, que les chemins de fer y soient à l'État ou aux compagnies, aussi modique qu'en Prusse, où presque toutes les voies ferrées sont établies en pays plat, on doit convenir de la nécessité et de la possibilité d'une diminution des tarifs normaux. »

Et plus loin : « L'état de choses actuel a aussi l'inconvénient de compliquer les tarifs de marchandises et par suite de les rendre de moins en moins accessibles à la compréhension de tous ; il justifie l'opinion généralement admise qu'une compétence spéciale est nécessaire pour pouvoir s'aventurer dans le domaine des tarifs, et que les questions qui s'y rapportent ne sont accessibles qu'au petit nombre de personnes douées de cette érudition. Dans le public, on éprouve une certaine timidité à s'occuper ici de ces questions. »

(1) Dans un discours prononcé au Reichstag le 10 février 1892, M. le député Schrader a résumé comme suit l'état dans lequel se trouvait la question au commencement de 1891 : « Lorsque nous nous occupâmes, l'année précédente, du budget des

Ainsi, de ce côté, une solution paraissait imminente, et le public l'escomptait d'avance. Le même espoir s'attachait à la question des tarifs de marchandises, car dans les sessions précédentes, sur la demande réitérée d'un certain nombre de députés tels que MM. Schrader, Broëmel, Simon, Hammacher, etc., le ministre avait affirmé que son administration ne perdait pas cette question de vue, que d'importantes réformes étaient à l'étude et qu'elles seraient bientôt soumises à l'agrément de la chambre. Après quatorze ans d'attente, les promesses de 1879 allaient-elles être enfin réalisées? L'année 1892 ouvrirait-elle définitivement l'ère de ces vastes réformes à l'état de projet depuis si longtemps? Il ne devait pas en être ainsi, et au moment même où l'on croyait toucher au but, l'attitude de l'administration changeait complètement et de manière à dissiper toute illusion.

En effet, dans la séance du 21 janvier 1892, le ministre des travaux publics, M. de Thielen, rendant compte à la tribune des résultats obtenus sur le réseau des chemins de fer de l'État pendant l'année 1890-91, après avoir constaté la légère diminution des recettes et l'augmentation sensible des dépenses survenues dans cet exercice, s'exprima ainsi :

« La situation actuelle met l'administration dans l'obligation d'observer une prudente réserve dans l'étude et la solution des questions de transports, tout autant qu'elles sont liées à une diminution de recettes ou à une augmentation de dépenses, voire même aux deux à la fois. Dans cet ordre d'idées rentrent, à mon grand regret, les importantes réformes des tarifs de voyageurs et de marchandises qui étaient en préparation.

« La réforme du tarif des voyageurs a été prônée dans ces derniers temps avec une telle ardeur dans la presse comme dans les assemblées publiques, que l'on aurait pu croire que la première manifestation de la sagesse de l'État dût consister à faire immédiatement cette réforme. Je ne suis pas convaincu qu'elle soit tellement urgente, qu'elle doive être appliquée sans délai

chemins de fer de l'État, nous étions unanimes, ou du moins la commission que vous aviez instituée et qui ne put faire son rapport en raison de la situation des affaires, était unanime à estimer qu'une réforme des tarifs de voyageurs était nécessaire, et qu'elle devait être faite sur les bases qui avaient été acceptées par l'administration des chemins de fer de Prusse. Ces bases consistaient essentiellement en la suppression de la 4e classe, et en l'adoption pour chacune des autres du tarif existant actuellement pour la classe immédiatement inférieure, avec suppression des billets d'aller et retour. La commission fut unanime à accepter l'ensemble de ce système sous les deux réserves qu'aucun relèvement de tarif ne serait admis et que pour le trafic à grande distance on adopterait un tarif à échelons. Nous étions tous alors convaincus qu'il serait possible de mettre cette réforme en application à bref délai. »

au moment même où la situation générale des finances de l'État est moins favorable. Mon sentiment s'appuie d'abord sur ce fait que, même sous le régime des tarifs actuels, le trafic s'est accru d'une manière très notable et est encore en croissance continue; en second lieu, j'ai pu constater par expérience que la question de savoir dans quel sens et dans quelles conditions principales la réforme doit intervenir n'est pas encore suffisamment élucidée.

« D'ailleurs, l'administration des chemins de fer de l'État a fait, comme vous le savez, un essai à l'égard du trafic de banlieue : je veux parler du tarif appliqué à la banlieue de Berlin. Certes, nous n'avons pas satisfait de la sorte à tous les *desiderata*, ce qui, d'ailleurs, dans les questions de chemins de fer, n'est pas possible; mais je crois pouvoir dire, sans présomption, qu'en somme ce tarif simple et clair a été reconnu comme un grand bienfait.

« Plus encore que pour le trafic des voyageurs, je regrette que la situation financière ne nous permette pas, du moins pour le moment, de faire de grandes réformes pour le trafic des marchandises. On vient d'ailleurs de mettre en vigueur le tarif différentiel pour les grains, ce qui constitue en quelque sorte un premier essai de remaniement des tarifs.

« Quoiqu'il résulte, tant des explications du ministre des finances que des indications concordantes que je viens de donner, qu'une période de *statu quo* s'ouvre pour l'administration des chemins de fer de l'État, cependant ne croyez pas que, pour ne pouvoir se lancer dans de vastes réformes, cette administration va rester inactive. Au contraire, nous considérons ce délai comme bienvenu pour pouvoir soumettre les différens projets qui sont en question à un examen et à une étude plus approfondis, et marcher ensuite franchement de l'avant dans des temps plus favorables, qu'il faut espérer voir arriver bientôt. »

Cette déclaration, qui ne renferme même plus de promesses fermes, mais seulement quelques espérances lointaines comme fiche de consolation, renvoie purement et simplement la fameuse réforme aux calendes grecques. On pense si ce discours a été bien accueilli; le débat qu'il a soulevé a été des plus vifs et s'est prolongé pendant plusieurs séances; nous croyons intéressant de citer quelques fragmens des principales répliques auxquelles il a donné lieu.

Dans la séance du 21 janvier, M. le député Rickert disait :

« On ne doit pas, messieurs, promettre quelque chose si on ne peut pas le tenir; ce que je blâme, c'est que lors du rachat on a fait miroiter au premier plan le bien public, qu'on a dit : l'État est seul à pouvoir entreprendre de grandes réformes de tarifs, à

pouvoir construire sur une grande échelle des chemins de fer secondaires. Après une couple d'années, toutes ces belles espérances se sont évanouies...

« A vrai dire, c'est une triste satisfaction pour nous, qui avons jadis voté contre la reprise des chemins de fer par l'État, de voir que les débats actuels nous donnent raison. Il faut le reconnaître en toute franchise et liberté : on nous avait promis des réformes de tarifs, et tout reste dans un état de stagnation. Comme l'a dit notre collègue Hammacher au Reichstag, où la question a donné lieu ces jours-ci à des débats animés, nous sommes à un point mort. On nous dit, il est vrai, en réponse à nos plaintes, que la réforme des tarifs ne fait que sommeiller. On va, par exemple, pour le trafic des voyageurs, faire des essais dans la banlieue de Berlin, et on verra ensuite, d'après les résultats obtenus, s'il y a lieu d'étendre la réforme à d'autres grandes villes.

« Ce n'est pas ainsi que nous nous étions imaginé la réforme et nous attendions tout autre chose. Le pays a subi un désavantage marqué par la suppression du système mixte en matière de chemins de fer (État et compagnies privées). Autrefois, nous avions la concurrence, et qui connaît l'organisation des compagnies privées et les juge sans parti pris doit reconnaître qu'en fait ces compagnies ont su se conformer dans la mesure du possible aux nécessités momentanées du trafic, bien plus que l'administration actuelle; si nous avions encore aujourd'hui le système mixte, soyez convaincus que nous serions depuis longtemps plus avancés dans la voie des réformes. »

Dans la séance du 18 février, M. le député Hammacher s'exprimait ainsi à son tour :

« L'honorable ministre des chemins de fer, tout en reconnaissant que la réforme des tarifs de voyageurs et de marchandises est une nécessité, vient maintenant dire au pays : « pour des considérations d'ordre financier, je ne suis pas en état de la faire. — La caisse est vide. » Le gouvernement tenait un autre langage il y a treize ans, lorsque nous discutions la grave question de la reprise des chemins de fer par l'État. « Les chemins de fer de l'État sont nécessaires, disait-il, pour développer la puissance économique et politique du pays; ils sont nécessaires, parce que la mission publique que les voies ferrées ont à accomplir est incompatible avec les bénéfices que recherchent les sociétés privées. On verra que dès que le système des chemins de fer de l'État sera mis en vigueur, la considération du gain sera laissée de côté, tous les légitimes desiderata économiques seront satisfaits, en un mot, les chemins de fer ne seront plus, comme c'est le cas avec les compagnies privées, exploités exclusivement en vue de réaliser un bé-

néfice. L'État mettra les voies ferrées au service des intérêts publics et notamment des intérêts économiques, et les résultats qu'il obtiendra feront de son administration un lumineux exemple de progrès et de conduite pour toute l'Europe. »

« Et maintenant, messieurs? Le gouvernement doit déclarer que, faute d'argent, il n'est pas en état d'accomplir ce qu'il a reconnu nécessaire pour les intérêts du pays. — Cependant, c'est une belle somme que les 145 millions de marcs (1) que nous avons en recettes nettes dans notre budget de chemins de fer, en dehors des intérêts et de l'amortissement du capital d'établissement. Personne ne se douterait, d'après ce chiffre, que nos chemins de fer font de mauvaises affaires. Si nous avions à la place de l'État une compagnie privée qui réalise un tel bénéfice, je suis convaincu que le représentant du gouvernement et des intérêts publics, le ministre des chemins de fer, saurait contraindre cette compagnie à faire ces mêmes réductions de tarifs que l'État estime ne pouvoir accorder aujourd'hui. »

Nous ne partageons pas, pour notre part, l'opinion de ces orateurs sur l'opportunité de réformes radicales en matière de tarifs, et, par suite, les critiques que nous venons de reproduire ne nous paraissent pas justifiées. Certes il y a une opposition absolue entre le programme de 1879, qui tendait au socialisme d'État, et la ligne de conduite observée par l'administration, qui est plutôt celle d'une compagnie privée; mais il n'y a pas lieu, selon nous, de blâmer le gouvernement de ce changement de front, car sa conduite nous paraît infiniment plus sage que ses promesses. Il n'en est pas moins intéressant de constater que les réclamations et les critiques n'ont pas désarmé depuis que les chemins de fer sont exploités par l'Etat, et en second lieu, que si celui-ci a donné certaines satisfactions au public, c'est exclusivement en suivant les principes d'une tarification commerciale, autrement dit, en imitant l'exemple des compagnies privées.

II. — L'ADMINISTRATION FINANCIÈRE DU RÉSEAU.

Une question non moins importante et aussi controversée que celle des tarifs est celle de la gestion financière du réseau depuis son rachat. L'État a-t-il exploité plus économiquement que les compagnies qui l'avaient précédé, et que celles qui ont continué à administrer les chemins de fer dans les autres pays? Quels résul-

(1) Environ 180 millions de francs.

tats financiers a-t-il obtenus? Enfin quel a été l'emploi de ses bénéfices? Tous ces points sont également intéressans à élucider.

Il est incontestable que le coefficient d'exploitation, c'est-à-dire le rapport des dépenses aux recettes, a diminué sur les chemins de fer de l'État depuis 1878 jusque dans ces dernières années. Ce coefficient, qui n'était guère descendu au-dessous de 62 pour 100 dans la période de 1872 à 1878, s'est maintenu ensuite dans une moyenne de 55 pour 100 jusqu'à l'année 1889. Mais cette comparaison n'est pas concluante. Il nous serait facile de montrer que d'une manière générale le coefficient d'exploitation des anciens réseaux privés était plus faible que celui du réseau d'État (1); qu'en particulier les mêmes groupes de lignes, exploités successivement par les compagnies et par l'État, ont vu leur coefficient s'augmenter sous cette dernière administration (2); qu'enfin, depuis 1880, le coefficient d'exploitation du réseau d'État prussien a été constamment plus élevé de 3 à 4 pour 100 que celui de l'ensemble des compagnies françaises, bien que le trafic de ces dernières se soit beaucoup appauvri relativement à celui des lignes allemandes. Mais les données de la statistique sont trop incertaines pour qu'on puisse en tirer des conclusions formelles. Bornons-nous à faire remarquer qu'un certain nombre de causes particulières ont permis à l'État de réduire son coefficient d'exploitation. Le rachat a mis entre ses mains un certain nombre de lignes d'une exploitation plus fructueuse que celles du réseau qu'il possédait antérieurement, et de ce chef seul le rapport de la dépense à la recette s'est amélioré. La fusion des réseaux a eu encore une influence favorable en permettant sur bien des points la simplification du service, la réduction des écritures et du personnel, la suppression de certaines dépenses, telles que celles résultant du loyer des gares communes, des comptes d'échange du matériel roulant, etc.

Une autre cause d'économie importante réside dans la diminution continue des prix du charbon de 1876 à 1885. La tonne de houille qui, en 1876, coûtait 20 francs à l'administration des chemins de fer de l'État, n'en coûtait plus que 10 en 1885, et

(1) Jusqu'en 1880, le coefficient d'exploitation du réseau de l'État a été constamment plus élevé de 3 à 4 pour 100 que celui de l'ensemble des lignes prussiennes.

(2) D'après un article publié en 1888 par M. A. Raffalovich dans l'*Économiste français*, en 1878, le coefficient d'exploitation du réseau de Cologne-Minden (1,092 kilomètres), géré par l'industrie privée, était de 44.2 pour 100; en 1884-1885, ce même réseau, exploité par l'État, avait un coefficient de 50.45 pour 100; de même pour les lignes du Rhin (1,059 kilomètres), le coefficient d'exploitation passait de 44.9 pour 100 en 1878, sous la gestion privée, à 55.6 pour 100 en 1884 sous l'administration de l'État.

la dépense de combustible des locomotives, qui représentait 8 pour 100 des dépenses totales d'exploitation en 1876, se trouvait ainsi réduite de moitié dix ans après (1).

Maintenant, y a-t-il eu dans l'exploitation du réseau d'État d'autres économies que celles résultant des causes naturelles que nous venons d'indiquer? A en juger par les attaques de l'opposition parlementaire, et par les critiques de certains journaux spéciaux, tels que l'*Économiste allemand*, pendant presque toute la durée du passage de M. de Maybach au ministère des travaux publics, c'est-à-dire de 1879 jusque vers 1889, l'exploitation aurait été conduite dans un esprit de parcimonie excessif et avec le seul souci de grossir le produit net, de manière à pouvoir faire parade de gros excédens de recettes. Le personnel aurait été réduit dans une mesure exagérée, l'amélioration et même l'entretien de la voie et du matériel roulant négligés, un certain nombre de dépenses courantes d'exploitation reportées abusivement soit au compte des dépenses extraordinaires, soit à d'autres chapitres du budget général.

Il est certain que l'État n'a pas observé pour lui-même les règles de comptabilité qu'il avait imposées précédemment aux compagnies privées. Les dépenses de gros entretien et de renouvellement ont été imputées au compte dit « extraordinaire » qui est alimenté par l'emprunt. De plus, alors que l'État obligeait les compagnies à mettre chaque année en réserve une certaine somme (qui de 1875 à 1879 a atteint 4.35 pour 100 de la recette brute), en vue de faire face dans l'avenir aux grosses dépenses de renouvellement, il s'est borné lui-même à solder chaque année au moyen de l'emprunt le montant des travaux entrepris dans l'exercice (2). D'autre part, les frais d'administration centrale et de surveillance administrative ont été imputés à un chapitre spécial indépendant du compte d'exploitation; enfin, les dépenses résultant des pensions à servir aux anciens agens ont été inscrites au budget du ministère des finances.

Ces procédés ont évidemment eu pour effet de réduire artificiellement la dépense d'exploitation proprement dite, au détriment du compte d'emprunts.

En ce qui concerne les autres griefs articulés contre M. de Maybach, notamment la réduction exagérée des dépenses de

(1) Notons, en passant, qu'en France le prix de la tonne de houille a toujours été beaucoup plus élevé qu'en Allemagne. En 1885, il était encore de 24 fr. 60 sur le réseau d'Orléans et de 25 fr. 90 sur le réseau de Lyon.

(2) D'après l'article déjà cité de M. A. Raffalovich dans l'*Economiste*, on n'a consacré ainsi de 1880 à 1888 au renouvellement du matériel roulant que 108 millions de marcs, alors que les règles imposées précédemment aux compagnies privées auraient conduit à dépenser ou à mettre en réserve 147 millions, soit 26 pour 100 de plus.

personnel et de l'entretien, nous ne nous en faisons l'écho qu'avec la plus grande réserve, car ils reposent sur des allégations difficiles à contrôler. Toutefois le ministre des travaux publics qui a succédé à M. de Maybach a donné à cet égard des indications qui paraissent démontrer que les critiques dirigées de certains côtés contre l'administration de son prédécesseur n'étaient pas dénuées de fondement.

Ces révélations sont survenues à propos de l'augmentation considérable qui s'est produite tout à coup dans les dépenses d'exploitation. Le rapport des dépenses aux recettes s'est accru subitement de 55 pour 100 en 1889 1890, à 62 pour 100 en 1890-1891 et à 64 pour 100 en 1891-1892 (1). Invité à justifier l'écart considérable qui se produisait entre les résultats de l'exercice en cours et les prévisions budgétaires, le nouveau ministre, M. de Thielen, a donné au parlement, dans la séance du 21 janvier 1892, les explications suivantes :

« On s'est trouvé dans la nécessité d'augmenter le personnel

(1) Cette situation a été l'objet de l'appréciation suivante du rapporteur de la commission du budget, M. Tiedemann, dans la séance du parlement du 18 février 1892 : « En 1890, les dépenses ont augmenté de 74 millions de marcs par rapport à l'année précédente. Un des plus importans facteurs de cet accroissement est la dépense de personnel, qui a augmenté de 27,580,000 marcs, soit 13 pour 100 : elle résulte en partie (pour 7,782,000 marcs) de l'augmentation des salaires inférieurs des employés et des indemnités de résidence, et pour 500,000 marcs de conséquences de la loi sur les caisses de vieillesse et d'invalidité. Ces motifs, dont il a été tenu compte dans les prévisions du budget de 1890, mis à part, il reste encore un supplément de dépenses de personnel de 9 pour 100 attribuable à d'autres causes. — Les autres dépenses se sont accrues de 48,300,000 marcs. L'accroissement le plus important provient des dépenses de traction, qui ont augmenté de 15,700,000 marcs. C'est en partie la conséquence de l'augmentation du nombre des trains et du parcours des wagons, mais principalement celle du renchérissement du prix des matières consommées et surtout du charbon. Le prix de la tonne de houille a augmenté de 11 m. 16 à 14 m. 33 ou de 28 pour 100, ce qui a provoqué un accroissement de dépenses de 14 millions de marcs. — En ce qui concerne les dépenses supplémentaires d'entretien de la voie et du matériel, il faut l'attribuer principalement à l'influence du rigoureux hiver de 1890-1891, et aussi pour une bonne part au renchérissement général des matériaux : le prix des rails d'acier a augmenté de 128 marcs à 152 marcs par tonne, celui des matériaux de fer de 175 marcs à 211 marcs. — Après un examen scrupuleux de la situation, la commission a été d'avis qu'il n'y avait rien à redire aux chiffres ci-dessus. Elle s'est demandé seulement ce que deviendraient ces dépenses dans les exercices suivans, et elle a dû reconnaître que si le prix des matériaux tendait à redescendre, en revanche, on ne pouvait espérer obtenir facilement une réduction des frais de personnel et qu'il fallait même compter que les dépenses de cette nature s'accroîtraient encore pendant quelque temps : or, elles représentent 40 pour 100 de la dépense totale. Aussi, comme les dépenses de 1890, estimées à 539 millions, ont en réalité atteint le montant prévu pour l'exercice suivant, soit 552 millions, nous avons dû prévoir pour 1892-1893 une dépense de 595 millions et demi. »

pour faire face aux exigences du trafic, réduire les heures de service et étendre le repos du dimanche. Les trains étaient absolument surchargés et devaient, pour un grand nombre, être remorqués régulièrement par deux machines, ce qui constituait une pratique défectueuse au point de vue de la sécurité et de la régularité du service. On a donc dû en augmenter le nombre.

« L'élévation du prix du charbon est due aux grèves, qui ont mis les chemins de fer de l'État dans la nécessité de s'approvisionner momentanément de charbons anglais, moins bons et plus chers que les combustibles nationaux.

« En ce qui concerne l'entretien du matériel roulant, on est arrivé, à l'entrée de l'année comptable 1891-1892, avec un matériel absolument fatigué par la tension extraordinaire qu'on lui avait imposée pendant la période précédente. En raison des nécessités du trafic, on n'avait pas pu entreprendre la restauration des locomotives et des wagons dans la mesure qui eût été nécessaire eu égard aux seules considérations d'économie ; on avait dû laisser rouler le matériel jusqu'à son dernier souffle ; il en est résulté naturellement des frais considérables de réparation à la charge de l'année en cours. En outre, des dépenses importantes ont été faites pour augmenter la capacité des wagons, afin de réduire les créations nécessaires. Les frais d'entretien de la voie ont subi les mêmes influences que ceux de l'entretien du matériel. »

Il est difficile de ne pas voir percer dans les explications de M. de Thielen la critique de la gestion de son prédécesseur. Ce personnel qu'il faut augmenter alors que le trafic est dans une période de décroissance, ces trains surchargés et remorqués dans des conditions défavorables à la sécurité et à la bonne marche du service, qu'il faut dédoubler ; ce matériel arrivé à une telle décrépitude qu'un retard de quelques mois suffit pour en rendre la restauration extraordinairement coûteuse, et en nombre tellement réduit qu'on est obligé de le faire rouler dans n'importe quel état pendant la période d'activité du trafic, tout cela semble indiquer que les chemins de l'État prussien ont à payer aujourd'hui les frais d'amélioration qu'il était indispensable de faire depuis longtemps et subissent le contre-coup d'économies antérieures mal entendues. Cela paraît d'autant plus certain que les causes générales d'augmentation de dépenses alléguées par l'administration prussienne, telles que renchérissement du charbon, réduction des heures de travail, augmentation des salaires, se retrouvent actuellement dans tous les pays voisins. Voit-on pour cela leurs dépenses augmenter dans la proportion colossale que l'on observe en Prusse? Nullement : en France, le coefficient

d'exploitation moyen des six grandes Compagnies passe de 49.99 pour 100 en 1888, à 49 pour 100 en 1889, à 49.99 pour 100 en 1890, à 51.3 pour 100 en 1891 ; en Angleterre de 52 pour 100 en 1888, à 54 pour 100 en 1889 et 1890, et à 55 pour 100 en 1891.

Ce renchérissement subit et désordonné de l'exploitation a d'ailleurs provoqué, au parlement prussien, d'aussi vives critiques que la question des tarifs ; M. Hammacher a été jusqu'à dire qu'on se trouverait bientôt dans la nécessité de revendre le réseau d'État ou de l'affermer. Inutile d'ajouter que le gouvernement n'a pas paru disposé à entrer dans cette voie.

Un autre point à envisager dans la question financière est l'emploi du produit net, qui atteint actuellement chaque année environ 400 millions de francs. Que fait-on de cette somme?

Dès la discussion des premières propositions de rachat, en 1879, on s'est préoccupé de la place considérable que les chemins de fer allaient tenir dans le budget général de l'État et de l'influence que les résultats de leur exploitation allaient avoir sur les finances publiques. On craignait que les variations brusques du trafic n'eussent une répercution dangereuse sur l'équilibre budgétaire, et surtout que l'État ne fût amené à ne voir dans l'exploitation des chemins de fer qu'une nouvelle source de recettes. On demanda donc au gouvernement de préparer une loi qui permît de contrôler la gestion financière du réseau, de garantir le budget général contre l'effet des oscillations du trafic et enfin d'amortir régulièrement la dette spéciale des chemins de fer. Le moyen proposé consistait à créer un fonds spécial de réserve et d'amortissement ; c'était d'ailleurs la pratique qui avait été imposée aux compagnies privées, lesquelles avaient consacré, de 1875 à 1879, environ 2 1/4 pour 100 de leurs recettes à l'amortissement, et avaient en réserve, au moment de leur reprise par l'État, une somme de plus de 200 millions. Le gouvernement promit d'étudier un projet de loi dans l'ordre d'idées qui vient d'être indiqué.

La loi en question fut promulguée le 27 mars 1882, mais dans une teneur très différente du projet primitif. Le fonds fixe était supprimé, et le produit net recevait, d'après l'article premier, l'affectation suivante : 1° payer les intérêts de la dette des chemins de fer ; 2° combler, jusqu'à concurrence de 2,200,000 marcs les déficits éventuels du budget général de l'État ; 3° amortir la dette des chemins de fer.

Mais l'article 4 venait modifier complètement l'effet de cette dernière stipulation, en spécifiant que l'amortissement, fixé en principe au taux de 0.75 pour 100, n'était de droit qu'autant que

les disponibilités étaient suffisantes : (*a*) pour amortir la dette admise en compte par l'État pour les chemins de fer avant 1879 ; (*b*) pour couvrir les déficits du budget général de l'État ; (*c*) pour racheter des consolidés.

Un texte aussi obscur devait nécessairement donner lieu à toutes sortes d'interprétations ; et de fait, il résulte des dernières discussions parlementaires qu'on n'est pas encore d'accord sur son sens.

Le gouvernement, lui, a considéré que l'amortissement défini par le paragraphe (*a*) de l'article 4 était seul obligatoire, et il n'y a ainsi affecté qu'une portion restreinte du produit net, tandis qu'il a déversé dans le budget général des sommes variant de 30 à 150 millions par an et représentant au total, depuis 1882, près de 800 millions.

De sorte qu'en définitive la plus grande partie des excédens de recettes a servi à alimenter le budget général, ce que précisément les législateurs de 1879 avaient voulu éviter.

Les conséquences de cet état de choses sont faciles à comprendre. Grâce aux brillantes recettes réalisées depuis 1885 sur les chemins de fer de l'État, le budget s'est vu enrichir d'un élément de plus en plus important. Pour 1886, les prévisions budgétaires laissaient entrevoir un deficit probable de près de 15 millions ; grâce aux recettes du réseau, l'exercice s'est traduit par une plus-value de 25 millions. Dans les années suivantes, la situation s'est encore montrée plus favorable. Dès lors on a fait état de ces excédens, et les dépenses générales ont été réglées en conséquence ; les chemins de fer ont été considérés comme une source d'impôts indirects ; leurs recettes, qui figuraient en 1890 pour 852 millions sur un budget total de 1,593 millions, soit plus de la moitié, ont formé la clé de voûte de ce budget, et le ministre des travaux publics est devenu le véritable ministre des finances, d'autant plus puissant que ses moyens d'action échappent à peu près entièrement, par leur caractère technique, au contrôle du parlement. L'équilibre du budget dépendant des recettes du chemin de fer, on comprend qu'on ait cherché par-dessus tout à maintenir ces recettes et à réduire les dépenses, en restreignant toute mesure, telle qu'amélioration de service ou abaissement de tarifs, capable d'exercer une action défavorable sur le produit net.

D'autre part, l'amortissement limité au cas du paragraphe (*a*), article 4, de la loi du 27 mars 1882, est insuffisant ; il ne représente qu'une somme annuelle d'environ 20 millions, tandis que, si l'amortissement au taux de 0.75 pour 100 était appliqué à l'ensemble de la dette, c'est 60 millions qu'on devrait mettre de côté. Qu'est-ce qu'une déduction annuelle de 20 millions sur une dette de

plus de 8 milliards, quand en France, par exemple, les compagnies prélèvent actuellement sur leurs recettes près de 90 millions pour amortir un capital qui n'est que de 20 pour 100 plus élevé que celui de la Prusse? Dans quel état d'infériorité ne se trouvera pas ce dernier pays vis-à-vis de l'autre, lorsque la concession des réseaux français étant arrivée à son terme, et les charges de péage ayant disparu, les tarifs de ces réseaux n'auront plus à rémunérer que les seuls frais de transport?

Ces considérations, bien que développées avec talent à différentes reprises par quelques membres du parlement prussien, notamment par M. Hammacher, n'ont pas été très écoutées tant que les chemins de fer, en prospérité continuelle, ont procuré des plus-values croissantes au budget général. Mais à partir de l'année 1890, la situation a changé; tandis qu'en 1889-1890 les recettes du chemin de fer avaient dépassé les prévisions de 58 millions, et que le budget s'était soldé en excédent de 127 millions; en 1890-1891, le réseau a donné une moins-value de 40 millions, et l'excédent du budget n'est plus que de 14 millions; en 1891-1892, la moins-value est de 56 millions pour les chemins de fer et le budget général est en déficit de 30 millions : en trois ans celui-ci s'est ainsi affaissé de 150 millions!

Cet état de choses a ému le parlement, qui a compris la faute qu'il avait commise en tolérant cette application défectueuse de la loi de 1882; le rapporteur de la commission du budget, M. Tiedemann, a exposé dans les termes suivans les dangers de la situation et le moyen d'y porter remède :

« Au 1er avril 1893, nous aurons consacré en totalité 560 millions à l'amortissement de notre dette des chemins de fer, et nous aurons employé, sur les produits nets de l'exploitation, 750 millions à couvrir les dépenses courantes de l'État. Cette situation donne lieu à de graves réflexions : dans la commission, on l'a comparée à celle d'un commerçant qui aurait eu quelques bonnes années, pendant lesquelles il aurait tiré un gros intérêt de son capital, et qui aurait alors organisé sur cette base son état de maison et tout son genre d'existence. La conséquence forcée de cette façon d'agir est la misère quand arrivent les mauvaises années, et elles sont déjà à notre porte.

« On s'est alors demandé quel avait été essentiellement le but de la loi de garantie de 1882, et si son effet a bien été celui qu'on avait espéré et voulu. L'objet de cette loi devait être de mettre à part, dans les années prospères, le trop-plein des recettes, et de l'employer à amortir la dette, non pas à couvrir des dépenses fixes. Ce but n'a pas été atteint; pourquoi? La loi n'est-elle pas bonne

ou n'est-elle pas bien appliquée? Les avis ont été partagés à ce sujet.

« La loi stipule qu'en première ligne on doit amortir 3/4 pour 100 de la dette des chemins de fer, ce qui représente actuellement 60 millions; elle dit, d'autre part, que tous les élémens de recettes et de dépenses doivent figurer au budget. L'administration avait donc le devoir d'y porter le montant de cet amortissement. Elle ne l'a pas fait; nous avons dépensé les excédens de recettes et nous sommes aujourd'hui dans la gêne. Nous ne sommes pas en état de satisfaire aux besoins du réseau, bien que nous lui devions ces plus-values; alors que des réformes de tarifs, notamment pour les matières pondéreuses brutes, sont représentées de tous côtés comme urgentes pour les intérêts économiques du pays, nous ne pouvons les faire faute d'argent. Faute d'argent, nous ne pouvons construire de nouveaux chemins de fer secondaires.

« Il est nécessaire de remédier à cette situation. Pour le faire, divers projets ont été proposés. L'un, entre autres, consiste à modifier la loi de 1882 de manière à établir une séparation absolue entre les chemins de fer et les finances générales, et de déterminer, à l'avenir, combien sur le produit net doit être affecté au budget général, combien à l'administration des chemins de fer de l'État et combien à l'amortissement de ces chemins de fer. Une résolution dans ce sens a été adoptée, mais le ministre des finances nous a informé qu'il allait, avec son collègue des travaux publics, soumettre cette question à un examen et à une discussion préalables. Dans ces conditions, la motion a été retirée, et nous pensons qu'il convient d'attendre les explications du gouvernement. »

Jusqu'ici, aucune solution n'est intervenue. Il y a fort à penser d'ailleurs que le gouvernement est peu favorable à une proposition qui aurait pour effet de diminuer les ressources du budget dans une proportion sensible. Mais cette mesure est trop nécessaire au point de vue des intérêts nationaux pour pouvoir être abandonnée: ce serait l'arrêt de toute amélioration en matière de transport tant que la situation financière générale resterait mauvaise, c'est-à-dire précisément pendant la période où les améliorations de ce genre sont le plus urgentes ; à un autre point de vue, ce serait, en raison de l'insuffisance de l'amortissement, le recul lointain et peut-être indéfini de l'époque où les charges de péage venant à être éteintes, les tarifs pourront être abaissés dans la mesure correspondante. Le parlement exigera certainement que l'administration renonce aux erremens financiers actuels, et on peut s'étonner seulement qu'il n'y ait pas songé plus tôt.

Il nous reste à résumer les points principaux de cette étude et à en rappeler brièvement les résultats.

Bien que le rachat des chemins de fer ait été réellement motivé par des considérations d'ordre politique et militaire, c'est principalement le point de vue économique et financier que le gouvernement a fait envisager au public. On a vanté les bienfaits que procurerait la substitution de l'État aux compagnies privées en assurant la réduction des tarifs, l'amélioration de toutes les branches du service, la conduite de l'exploitation en conformité des intérêts généraux du pays.

En fait, comme on pouvait s'y attendre, ces perspectives n'ont pas été réalisées. Par une interprétation abusive de la loi de 1882, l'État a employé chaque année la plus grande partie du produit net disponible à alimenter le budget général; il s'est accoutumé à considérer les chemins de fer comme une source de revenus indirects pour le trésor et a cherché surtout à assurer à ce revenu le maximum de rendement; le point de vue fiscal a été substitué au point de vue économique.

Dans ces conditions, l'administration des chemins de fer de l'État est devenue une entreprise commerciale, ayant surtout en vue la réalisation d'un bénéfice. Les réformes radicales annoncées à l'époque du rachat n'ont pas eu lieu; le développement de la tarification a été effectué d'après des principes exclusivement commerciaux; les dépenses ont été étroitement limitées, au détriment même de certaines mesures d'amélioration ou d'entretien indispensables, qui ont été reculées jusqu'à la dernière limite.

En ce qui concerne spécialement les tarifs, il n'y a eu à aucune époque de réduction générale. La réforme de 1878, qui est due d'ailleurs à l'initiative des compagnies privées, a été faite uniquement en vue de la simplification et de l'uniformisation des tarifs; elle a eu pour effet principal, non de réduire individuellement le prix des transports, mais d'inciter le public à remettre au chemin de fer des chargemens complets, soit en condensant ses expéditions, soit en s'adressant à des intermédiaires. Il est résulté de ce fait, à vrai dire, une certaine diminution de recettes pour le chemin de fer, mais elle n'a profité qu'en partie au public, et elle a d'ailleurs été compensée, pour celui-ci, par des charges additionnelles, notamment en ce qui concerne la manutention et les frais accessoires.

Depuis la réforme de 1878 et les mesures complémentaires prises en 1880, il n'a pas été fait de modification générale des tarifs. Il y a eu des améliorations apportées, des réductions de prix réalisées, mais elles sont résultées de mesures partielles, telles

que le déclassement de certaines marchandises ou la concession de tarifs exceptionnels pour la petite vitesse, telles que la création de billets d'aller et retour, d'excursion et d'abonnement pour les voyageurs.

L'administration s'est toujours montrée opposée à l'abaissement général des tarifs. Aux demandes de ce genre qui se sont produites à plusieurs reprises dans le sein des assemblées parlementaires, le ministre des travaux publics a répondu d'abord par des atermoiemens; en dernier lieu, saisissant l'occasion que lui offrait la diminution passagère des recettes, il a catégoriquement ajourné toute solution à une époque indéterminée.

Au point de vue financier, les chemins de fer ont donné à l'État des excédens de recettes considérables; au lieu d'employer ces excédens, conformément au programme de 1879, partie à un amortissement sérieux de la dette des chemins de fer, partie à des améliorations de tarifs et de service, partie enfin à la constitution d'une réserve en prévision des mauvaises années, on les a déversées largement dans le budget général.

Peu à peu, les recettes du chemin de fer sont devenues l'élément primordial, essentiel des ressources du trésor, élément qui, par son caractère variable et aléatoire, a apporté le trouble et l'instabilité dans le budget. Pendant un certain nombre d'années, le produit net des voies ferrées a été en croissant; on a fait état de ces plus-values comme si elles étaient définitivement acquises, et elles ont servi de prétexte à l'augmentation continuelle des dépenses de l'État. Puis, les mauvaises années sont venues; la diminution des recettes du chemin de fer a entraîné le déficit du budget, et la nécessité d'atténuer autant que possible ce déficit a imposé l'obligation d'apporter la plus grande parcimonie dans l'exploitation du réseau et de se montrer plus réservé que jamais en matière de réformes.

Telles sont les principales conclusions qui se dégagent de l'étude qui précède; elles paraissent présenter quelque intérêt en ce qu'elles reposent sur des faits et non sur des considérations théoriques, et elles seront peut-être de nature à faire apprécier avec plus de réserve les prétendus avantages de l'exploitation des chemins de fer par l'État.

ALFRED MANGE.

LA

SÉDITION DU 1ER DÉCEMBRE 1789

A TOULON

DERNIÈRE PARTIE (1).

I. Archives municipales de Toulon. — II. *Moniteur* du 7 décembre 1789 au 16 janvier 1790. — III. *Mémoire de la ville de Toulon sur l'affaire du 1er décembre 1789.* — IV. *Mémoire que M. le comte d'Albert de Rions a fait dans la prison où il est détenu.* — V. Lauvergne, *Histoire de la Révolution, dans le département du Var, de 1789 à 1794.* — VI. Henry, *Histoire de Toulon depuis 1789 jusqu'au consulat.*

V.

Le premier soin de la municipalité avait été de dresser un procès-verbal des graves événemens qui venaient de s'accomplir. Ce document, quoique assez modéré dans la forme, est empreint d'une évidente partialité contre M. de Rions et les autres officiers, dénoncés naturellement comme devant porter l'entière responsabilité des scènes tumultueuses qui avaient troublé la ville. L'orgueil et l'opiniâtreté du commandant, son hostilité contre la révolution, attestée par la proscription dont il a frappé un emblème cher au peuple, l'ordre donné à la troupe de charger ses armes, ont causé tout le mal. S'il n'est rien dit des insultes prodiguées

(1) Voir le numéro du 15 mars.

aux officiers, de l'attroupement séditieux formé sur le « Champ de bataille, » des pierres lancées contre l'hôtel de la Marine, des sévices exercés sur M. de Broves, des coups de sabre donnés à M. de Bonneval, on a soin en revanche de stigmatiser sévèrement la conduite de M. de Saint-Julien, qui a « présenté un fer meurtrier à un peuple désarmé. » La garde nationale a pris les armes, mais c'est « autant pour se défendre contre les ordres qu'elle entend et sur la place et sur le balcon du commandant, que pour contenir le juste ressentiment auquel le peuple menacé pouvait se livrer. » Le rôle des officiers a été celui de provocateurs ; leur arrestation s'est faite, non par guet-apens, mais « à la clameur publique ; » enfin, s'ils ont été d'abord enfermés dans des cachots, c'est « pour satisfaire le peuple justement irrité des dangers qu'il venait de courir (1). »

Ce procès-verbal fut porté, le jour même, par courrier extraordinaire, à MM. de Caraman, gouverneur de la Provence, et d'André, membre de l'assemblée nationale, délégué en qualité de commissaire du roi à Marseille. Ce dernier se rendit aussitôt à l'invitation qui lui était adressée de venir à Toulon, et il présida, le 7 décembre, une réunion générale des représentans de la commune où furent prises d'importantes résolutions. On décida, dans cette séance, d'expédier toutes les pièces réunies sur « l'affaire de la marine » à l'assemblée nationale, en particulier les résultats d'une enquête à laquelle avait procédé un comité de recherches, institué par délibération du 3 décembre. Est-il besoin de dire que cette enquête, faite en trois jours et dirigée par la municipalité elle-même, ne pouvait présenter de garanties ni d'exactitude ni d'impartialité?.. « Parfaitement soumise, disait la lettre d'envoi, aux sages décrets de l'auguste assemblée que cette communauté se glorifie d'exécuter, elle attend, avec la plus vive impatience, que vous daigniez lui tracer la route qu'elle doit suivre dans les circonstances où elle se trouve. Nous sommes, nosseigneurs, vos très humbles, très obéissans et très fidèles serviteurs (2). »

En attendant que l'assemblée eût statué sur leur sort, les officiers détenus devaient rester prisonniers. On a peine à comprendre que le commissaire du roi n'ait pas cru devoir protester contre la prolongation de cette détention, aussi manifestement illégale que l'avait été l'arrestation elle-même. Le commandant de la marine et ses compagnons demeurèrent donc au Palais de Justice sous l'étroite surveillance de la garde nationale, qui s'acquittait, avec un empres-

(1) Le texte *in-extenso* de ce document est donné par Henry, t. Ier, p. 91 et suiv.

(2) Archives de Toulon. — Lettre du 7 décembre 1789, des représentans de la communauté de Toulon, à nosseigneurs de l'assemblée nationale.

sement tracassier et haineux, des peu honorables fonctions qui lui avaient été confiées. « Combien le traitement qu'éprouve mon fils, — écrit M. d'Albert de Rions père, au maire-consul et aux membres du conseil municipal et permanent, — ne diffère-t-il pas des règlemens émanés de l'assemblée nationale elle-même pour réprimer toute rigueur qui ne serait pas nécessaire (1)! » Le consul avait autorisé le transfert à l'hôpital de M. de Rions et de M. de Castelet, malades. Cette mesure de simple humanité excita la colère et les soupçons du peuple; le bruit courut que le transport des deux prisonniers à l'hôpital n'avait pour but que de favoriser leur évasion; et, malgré les supplications de l'honnête et faible Roubaud, malgré l'intervention même de M. d'André qui s'honora, cette fois, en résistant de son mieux aux exigences cruelles de la foule, il fallut les ramener aux prisons du palais (2). « J'ai quatre-vingt-huit ans, — disait encore M. de Rions père dans une sorte de mémoire qu'il composa et fit imprimer à cette époque (3). — J'ai un fils qui fait la gloire et l'ornement de ma vie. Il est mon ami, j'ai toujours lu dans son cœur... et la tendresse paternelle ne m'aveugle point lorsque je me permets d'attester qu'il n'est pas un meilleur citoyen que lui, et que son cœur se sent encore plus navré de douleur lorsqu'il fixe son attention sur la haine peu méritée qu'on lui témoigne, que lorsqu'il s'occupe de tous les maux qu'il vient d'éprouver... » Ce plaidoyer du vieux don Diègue en faveur de son Rodrigue ne manquait assurément ni d'éloquence ni de grandeur. Le document relate, en termes touchans, plusieurs actes qui faisaient honneur au commandant, des traits de bonté, de pauvres matelots protégés, secourus d'une main généreuse et délicate. « Comment donc a-t-il pu mériter que la plus grande partie de ses subordonnés se déchaîne aujourd'hui contre lui d'une manière aussi cruelle? » Ces faits étaient notoires, nul ne les ignorait dans la ville. Mais quoi! le commandant n'était-il pas inflexible

(1) Archives de Toulon. — Lettre de M. de Rions père au sujet de la détention de son fils, du 11 décembre 1789. Il s'y plaint encore de ce qu'on inflige au prisonnier le tourment de la présence permanente d'une sentinelle, non-seulement à la porte de sa chambre, mais dans la chambre même. On refuse au gendre du commandant, le marquis de Colbert, à son beau-frère, le marquis de la Devèze, à son neveu, la permission de le visiter.

(2) Archives de Toulon. — Procès-verbal du 8 décembre, signé : *Roubaud et Barthélemy*. — Lettre de M. d'André du 14 décembre. Il refuse de revenir à Toulon, où on l'appelle de nouveau, parce que « l'acte d'inhumanité exercé sous mes yeux à l'hôpital malgré mes prières et celles de M. Roubaud, *malgré la réclamation que j'ai faite des décrets de l'assemblée nationale*, ne me permet pas d'exposer encore l'autorité du roi. »

(3) Détails apologétiques rendus publics par M. de Rions, père de M. le comte d'Albert, commandant de la marine à Toulon, 10 décembre 1789.

sur l'article de la discipline, n'appartenait-il pas à une caste odieuse, et de plus à cette confrérie d'officiers d'ancien régime secrètement conjurés contre la révolution? Le peuple le tenait, le peuple ne voulait pas le lâcher; et déjà même, s'il faut en croire un mot terrible rapporté par le vicomte de Mirabeau, l'idée que les ennemis du peuple ne sont pas faits pour être gardés, mais pour être supprimés, l'idée meurtrière dont nous allons bientôt voir le plein développement, commençait à prendre consistance dans certains esprits. Un jour que le vieux de Rions se présentait au palais pour voir son fils, les gardiens lui auraient adressé cette parole menaçante : « Vieillard, vous êtes bien âgé, mais *votre fils est plus vieux que vous* (1)! »

Cependant, la nouvelle de la sédition qui venait d'éclater à Toulon était arrivée à Paris le 7 décembre. Avant même que communication des dépêches reçues eût été faite à l'assemblée, M. de Saint-Priest, sur l'ordre du roi, prescrivit la mise en liberté immédiate des officiers détenus. « Je ne puis assés vous exprimer mon étonnement, messieurs, de ce que vous ne m'avez pas mis à portée de rendre compte au roi de ce qui a trait à l'arrestation et détention de M. le comte d'Albert de Rions et de quatre autres officiers principaux de la marine de Sa Majesté. Quels que puissent en être les motifs, le roi vous ordonne de les mettre en liberté, rien n'étant plus contraire aux lois et aux décrets de l'assemblée nationale qu'une arrestation sans forme judiciaire. L'ordre public de l'administration est encore plus blessé de cette violence faite à un commandant en fonction au nom du roi. Sa Majesté fera examiner par les juges compétens tout ce qui a trait à cette affaire, afin que les vrais coupables soient punis. Mais le préalable indispensable est que M. le comte d'Albert et les quatre autres officiers détenus soient remis sans délai en liberté et rétablis dans leurs fonctions si importantes pour la marine de Sa Majesté. C'est de sa part que je vous le prescris, messieurs, à peine de la responsabilité la plus sérieuse. J'ai l'honneur d'être très parfaitement votre très humble et très obéissant serviteur (2). »

Cette lettre fut transmise à la municipalité de Toulon par M. de Caraman, le 10 décembre. « Je ne doute pas, écrivait le gouverneur de la Provence, que vous ne m'informiés sur-le-champ de l'exécution de l'ordre de Sa Majesté. Je suis sûr de l'obéissance des habitans de Toulon et de leur fidélité à leur serment; ainsi vous ne serés pas dans le cas d'employer les troupes que M. de Carpilhet

(1) Brochure du temps, intitulée : *Opinion du vicomte de Mirabeau, membre de l'assemblée nationale, dans l'affaire de Toulon.*

(2) *Mémoire de la ville de Toulon*, p. 61.

ferait marcher à votre réquisition, si vous le jugiés nécessaire (1)... » Le lendemain, M. de Caraman, en dépit de cette confiance qu'il prétendait avoir dans la docilité du corps municipal et des habitans de Toulon, semble éprouver certaines inquiétudes au sujet de la bonne et prompte exécution de l'ordre royal. Il écrit de nouveau, il fait observer que cet ordre est « conforme aux décrets de l'assemblée nationale, qui établissent les droits et la sûreté de tous les hommes sur les formes juridiques par lesquelles ils sont décrétés et jugés. » Il note « qu'aucune de ces formes n'a été observée relativement à M. le comte d'Albert et aux officiers, qu'ils n'ont point été arrêtés conformément aux loix,.. qu'il y a dans cet ensemble d'irrégularités *un acte sans exemple depuis la création de la monarchie...* » Enfin il ajoute, non sans une certaine mélancolie, du ton désabusé d'un homme qui ne se fait au fond aucune illusion sur le « respect » et « l'obéissance » de ses administrés, que « si, par un malheur dont il craint de supposer la possibilité, l'oubli des devoirs et le renversement de tout ordre portait les citoyens de Toulon à hésiter à obéir, » il faudrait lui faire part de leur résolution afin qu'il la notifiât par courrier extraordinaire au roi (2). Une lettre de M. d'André, jointe à celle du gouverneur et destinée sans doute à la corroborer, recommandait au consul de recourir à la proclamation de la loi martiale « si l'exécution des ordres du roi excitait des attroupemens (3). »

M. de Caraman et M. d'André n'avaient pas tort de prévoir des résistances. Non contente d'avoir dédaigneusement omis d'aviser le ministre des faits relatifs à une sédition, dont il semble bien que le pouvoir exécutif aurait dû être instruit le premier, la municipalité refusa, à l'unanimité, par délibération du 12 décembre, de se soumettre aux injonctions de M. de Saint-Priest. Afin de pallier l'audacieuse rébellion qui venait s'ajouter à tant d'actes accomplis au mépris de la loi, cette municipalité factieuse osa prétendre que la lettre de M. de Saint-Priest ne portait point « l'empreinte légale de la volonté certaine » du souverain ; que « la tranquillité de la ville, autant que la sûreté individuelle et personnelle de M. le comte d'Albert et des autres officiers arrêtés à la clameur publique, nécessitaient leur détention ; » enfin, que l'assemblée nationale ayant été saisie de cette affaire, « le conseil ne croyait pas qu'il fût au pouvoir de la ville de prévenir la décision de cette auguste assemblée, par un élargissement qu'il serait évidemment dangereux d'exécuter dans l'état d'effervescence où la ville se trouve (4). »

(1) Archives de Toulon. — Lettre de M. de Caraman, de Marseille, le 10 déc. 1789.
(2) Archives de Toulon. — Lettre du même, du 11 décembre.
(3) Archives de Toulon. — Lettre de M. d'André, de Marseille, du 11 décembre.
(4) *Mémoire de la ville de Toulon*, p. 62. — Délibération prise par MM. les repré-

Qu'on pèse attentivement les termes de cette étrange délibération dont une copie fut adressée, par courrier extraordinaire, à l'assemblée nationale: ce qui éclate à chaque mot, c'est l'affirmation de la suprématie du pouvoir législatif sur l'exécutif, c'est l'impatience de toute tutelle autre que celle de l'assemblée. Qui se douterait, à lire ce document, qu'il y a encore un roi, et que ce roi est investi de prérogatives, définies, il est vrai, — au lieu d'être illimitées comme autrefois, — mais encore fort étendues; que ce roi a des ministres auxquels les corps municipaux doivent des égards, de l'obéissance; que la souveraineté du monarque, contenue dans de justes bornes par l'avènement du nouveau pouvoir, la représentation nationale, n'est pourtant pas un vain mot, mais une réalité acceptée, reconnue légale par les représentans mêmes de la nation? La constitution qui sera celle de 1791 n'est pas encore promulguée: et les idées d'émancipation ont marché d'un tel train, que cette constitution, qui n'est pas encore, retarde sur le mouvement général des esprits, sur l'irrésistible tendance à la proclamation pure et simple du principe de la souveraineté populaire. On affirme déjà par des actes, sinon par des paroles expresses, — qui, d'ailleurs, ne tarderont pas à se faire entendre, et avec quel retentissement! — on affirme, cinq mois à peine après que la Bastille est prise, la prééminence de l'assemblée sur le roi. C'est là une première étape de la révolution. La seconde sera de supprimer cette inutile royauté. Resteront alors deux puissances: l'assemblée, la nation. La première, n'étant que l'émanation de l'autre, devra nécessairement lui être subordonnée. Cette troisième et dernière étape étant aussi rapidement franchie que les deux autres, la révolution aura achevé son cycle, elle sera parvenue en quelques bonds au point extrême de son période; et, sur les ruines de la monarchie absolue, de la royauté constitutionnelle, du régime même des assemblées, la logique et le peuple triompheront. Toutes ces parties du drame s'enchaînent, en effet, comme les déductions d'un énorme syllogisme dont les prémisses ont été posées le 14 juillet 1789. L'une appelle et traîne l'autre à sa suite. Voilà pourquoi il est permis de dire sans outrance que, pour qui

sentans de la commune de Toulon, le 12 décembre 1789. « ... Le conseil déclare que, fidèle aux décrets de l'assemblée nationale, il mettra toujours dans ses devoirs les plus chers celui de s'y conformer et de veiller à leur exécution. Que la ville de Toulon, respectueusement soumise aux ordres du roi, s'empressera toujours d'y obtempérer *lorsqu'ils porteront l'empreinte légale de sa volonté certaine*... Mais, considérant que la lettre de M. de Saint-Priest n'a point ce caractère,.. que M. le comte d'Albert et les autres officiers *furent arrêtés à la clameur publique*, il a été unanimement délibéré de persister à la délibération du 7 courant... » — Ainsi l'obéissance au roi est devenue conditionnelle; et, chose plus grave encore, la « clameur publique » est invoquée comme suffisant à conférer un caractère de légalité à l'arrestation.

ne s'arrête pas à la superficie des faits, mais cherche à discerner leur sens intime et à déterminer leurs lointaines conséquences, la constitution démagogique de 1793 est contenue en germe dans cette délibération du conseil municipal de Toulon.

M. de Rions et ses compagnons restèrent donc prisonniers, en dépit de l'ordre formel de relaxation adressé par le roi à la municipalité. Dans les journées qui suivent, l'attitude de celle-ci ne se modifie pas. Le 14, elle délibère d'exprimer, par voie d'affiche, sa reconnaissance aux troupes de la marine « pour le refus généreux et citoyen qu'elles firent d'obéir à des ordres dont l'exécution eût fait verser le sang des Français (1). » Aux félicitations publiquement décernées à un acte d'indiscipline, elle ajoute l'invitation « aux troupes de terre et de mer de persévérer dans les sentimens patriotiques qu'elles ont manifestés. » Mais, sur ces entrefaites, M. d'André transmit, de Marseille, une nouvelle lettre de M. de Saint-Priest, datée du 9 décembre, qui portait un coup mortel à l'espoir que la municipalité avait probablement conçu de voir sa conduite approuvée par l'assemblée nationale. Celle-ci, en effet, instruite des événemens du 1er décembre, avait aussitôt invité son président, M. Fréteau, « à se retirer par devers le roi, pour demander à sa majesté qu'elle veuille bien donner les ordres nécessaires pour que les officiers détenus soient mis en liberté sous la sauvegarde de la loi. » Le texte de ce décret, rendu dans la séance du 7 décembre, accompagnait la lettre du ministre. Une éclatante sanction était donc accordée à la mesure par laquelle le pouvoir exécutif avait cru devoir prévenir, vu l'urgence, les intentions de l'assemblée. La municipalité de Toulon n'avait plus qu'à se soumettre et à tâcher, s'il se pouvait, de racheter, par la promptitude et la bonne grâce de cette soumission, l'inqualifiable conduite qu'elle avait tenue dans cette affaire.

Le détail de l'élargissement des officiers nous a été conservé dans le procès-verbal même de leur relaxation. « ... Le conseil, ayant à sa tête M. Roubaud, maire-consul, en chaperon, précédé des trompettes de la communauté et des sergens de ville, s'est rendu dans tous les lieux où les compagnies de la garde nationale étaient séparément assemblées, chacune sous les ordres de son capitaine... Le décret de l'assemblée nationale et l'ordre du roi ont été lus et publiés à son de trompe à la tête de chaque compagnie, et à tous les habitans... avec commandement de n'apporter aucun obstacle ni empêchement... » Deux membres du conseil et deux officiers de la garde nationale furent chargés d'annoncer aux détenus qu'ils étaient

(1) *Mémoire de la ville de Toulon.* — Extrait du registre des délibérations des représentans de la commune, p. 64.

libres. Un détachement de la milice citoyenne était chargé de protéger leur sortie du palais et de veiller à leur sûreté, « quoiqu'ils n'eussent rien à craindre pour leurs personnes. » Ce déploiement de troupes, ces précautions n'étaient, quoi qu'en dise le procès-verbal, nullement superflus. Il ne manquait pas, dans la ville, de gens qui jugeaient M. de Rions et ses compagnons de bonne prise, et qui n'admettaient pas que le peuple, après avoir mis la main sur ces aristocrates, fût assez sot pour les lâcher. Un témoignage important nous est fourni, sur ce point, par une lettre que le commandant intérimaire de la Marine, M. de La Roque-Dourdan, écrivit ce jour même (15 décembre 1789) au maire-consul (1). Il supplie M. Roubaud de ne laisser entrer au palais que des hommes absolument sûrs. Les ouvriers de l'arsenal ont tenu « des propos affreux et menaçans. » On ne peut douter que le projet de massacrer les officiers, au moment où ils seraient mis en liberté, n'ait été formé par des forcenés dont la doctrine simple et expéditive n'avait en somme que le défaut d'être de quelques mois en avance sur l'époque. Il semble que, plus on étudie la révolution, et plus on se convainc que les procédés terroristes ont été, non-seulement antérieurs à la date qu'on signale d'ordinaire comme étant celle de leur apparition, mais encore tout à fait indépendans, au début, des causes qu'on présente comme explication, sinon comme excuse de leur emploi. La Terreur est née avec une promptitude et une spontanéité effrayantes, non de l'émigration, non de la guerre étrangère et de l'invasion, mais de la révolution même; elle a existé en actes, longtemps avant d'être réduite en théorie, codifiée, si l'on peut dire, par ses organisateurs définitifs; elle a jailli comme un irrésistible instinct de représailles, de l'âme obscure, tourmentée, de ce peuple convié brusquement à la liberté, sans initiation préalable; de ce peuple opprimé, pressuré pendant des siècles et dont la première impulsion a naturellement été celle d'une haine féroce contre ses durs maîtres de la veille : quelque chose comme la saturnale sanguinaire d'une chiourme tout à coup déchaînée qui fait main-basse sur ses geôliers.

Cependant la municipalité, après avoir avisé les détenus de leur prochain élargissement, s'était rendue en corps au palais de justice afin de le leur notifier officiellement. Le maire ayant cru devoir s'étendre, en considérations banales, — et d'une sincérité passablement suspecte, — sur « le plaisir que le conseil éprouvait à executer le décret de l'assemblee, » M. de Rions, paraît-il, « reçut fièrement » cette communication. On le mit au courant des pré-

(1) Archives de Toulon. — Lettre de M. de La Roque-Dourdan au maire-consul, du 15 décembre 1789.

cautions prises pour protéger sa sortie. « Comment, dit-il dédaigneusement, n'êtes-vous pas en état de contenir deux ou trois cents coquins qu'il y a dans la ville? Si la garde nationale n'est pas suffisante, il faut appeler des troupes réglées et, s'il ne doit pas y avoir de sûreté pour moi, autant vaut-il me laisser ici! » Cette « fierté, » sur laquelle le procès-verbal insiste à plusieurs reprises, paraît avoir scandalisé un peu les membres du corps municipal. Elle nous charme, au contraire, comme la marque d'une âme forte, toujours semblable à elle-même dans les circonstances les plus diverses; et il nous semble que la raideur de cet accueil ajoute un trait intéressant d'inflexibilité à cette curieuse et hautaine physionomie de soldat-gentilhomme. Après cet échange de propos, on sortit du palais. Les officiers de marine, leur chef en tête, marchaient au milieu du conseil, « précédés, entourés et suivis du détachement de la garde nationale. » On se rendit, en cet appareil, au domicile du commandant occupé militairement par un fort piquet de troupes, que M. de La Roque-Dourdan, très inquiet, avait mis sous les armes, avec la permission de M. Roubaud, et consigné dans l'intérieur de l'hôtel. Quand le cortège fut arrivé à la porte, les officiers et les représentans de la commune se séparèrent. M. de Rions remercia courtoisement le maire « des peines et soins qu'il avait pris à son occasion (1). » Tandis qu'il rentrait dans cette maison, où l'on avait failli l'égorger, avec le même calme et la même assurance que si les événemens accomplis depuis quinze jours, — son arrestation au milieu des injures, des menaces et des coups, son emprisonnement dans un cachot, son inique détention, — eussent glissé sans laisser de traces sur la rigidité de son âme de fer, des attroupemens se formaient autour de l'hôtel, et la colère du peuple, mécontent de voir sa proie lui échapper, commençait à gronder. Une nouvelle émeute se préparait sans doute: celle du 1er décembre n'avait pas été sensiblement plus menaçante au début. Mais cette fois la municipalité, au lieu de rester dans une honteuse inaction, prit, dès les premiers symptômes du péril, le parti d'intervenir avec d'assez d'énergie pour le conjurer immédiatement. Une proclamation faite à son de trompe prohiba les rassemblemens; le concours du commandant de la garnison fut même invoqué; des patrouilles combinées de garde nationale et de troupes réglées rétablirent bientôt l'ordre dans la ville. La prompte efficacité de ces mesures prouve qu'elles au-

(1) Cette citation, comme celles qui précèdent sans indication de provenance, est extraite du procès-verbal d'élargissement adressé, par la commune de Toulon, à l'assemblée nationale et publié parmi les pièces qui font suite au *Mémoire de la ville de Toulon*, p. 68.

raient pu être employées avec le même succès deux semaines auparavant. Si l'on admet que la municipalité eut raison de les prendre le 15, il faut en conclure qu'elle commit une faute impardonnable en les négligeant le 1er, et que, par conséquent, une lourde responsabilité lui incombe dans les événemens qui signalèrent cette journée.

M. de Rions se proposait de passer quelque temps à Toulon avant de partir pour Paris, où il voulait aller demander, à l'assemblée et au roi, réparation des traitemens qui lui avaient été infligés. On lui fit comprendre que ce séjour pouvait présenter des inconvéniens et même des dangers; il résolut donc de partir immédiatement. « Hier, monsieur, écrivit-il à M. Roubaud dès le lendemain de son élargissement, vous me parûtes si peiné de voir que mes affaires m'obligeraient à rester quelques jours à Toulon, que je m'empresse d'avoir l'honneur de vous prévenir que mon séjour y sera plus court que je ne l'avais d'abord imaginé. Je partirai demain à quatre heures du matin, si vous avez la bonté de me donner les portes pour cette heure-là (1). » Il demandait en même temps au maire-consul de prendre les précautions nécessaires pour que sa femme et sa fille, la marquise de Colbert, qui se proposaient également de quitter Toulon, « ne fussent pas insultées. » M. Roubaud n'ayant pas cru devoir répondre à cette lettre, le commandant de la marine lui fit tenir, le soir même, à minuit, le billet suivant : « M. d'Albert en partant ne peut se dispenser de témoigner à M. Roubaud combien il trouve dur qu'il n'aye pas daigné lui donner les éclaircissemens qu'il a eu l'honneur de lui demander, relativement au départ projetté de mesdames d'Albert et de Colbert; c'est une inquiétude de plus qu'il emporte avec lui et que M. Roubaud aurait pu lui épargner. Voudra-t-il bien du moins prendre la peine de faire dire à ces dames sur quoi elles peuvent compter (2)? »

Malgré le passeport délivré par la municipalité, qui faisait mention du décret de l'assemblée nationale (3), ce ne fut ni sans difficultés ni même sans périls que M. de Rions accomplit ce simple voyage. Des murmures, des menaces l'accueillaient partout au passage. A Aix, la populace ne se contenta pas de l'invectiver grossièrement : elle se rua sur lui, voulut le saisir, et le vaillant compagnon d'armes de d'Estaing et de Suffren, le héros de la guerre d'Amérique, où il avait versé généreusement son sang pour la liberté d'un peuple, allait être assommé comme un bœuf ou hissé à quelque lanterne, si

(1) Archives de Toulon. — Lettre de M. d'Albert de Rions à M. Roubaud, du 16 décembre.

(2) Archives de Toulon. — Lettre de M. de Rions à M. Roubaud, du 16 décembre, à minuit.

(3) *Moniteur*. — Séance du 21 décembre 1789. Procès-verbal.

l'escorte de trente dragons, qu'on avait heureusement eu la précaution de lui donner, n'avait mis le sabre à la main pour le dégager. Il allait ainsi, sous un grand vent de haine qui soufflait contre lui de toutes parts, précédé, accompagné, suivi par sa réputation d'ennemi du peuple, qui l'isolait, le marquait d'un signe, comme les animaux destinés à être abattus. La nation était déjà si profondément divisée, que la présence du commandant de la marine de Toulon donnait lieu à des manifestations contradictoires. Dans cette même ville d'Aix, où la foule avait voulu le massacrer, les officiers du régiment de Lyonnais, M. de Miran et « plusieurs seigneurs » de l'endroit s'empressèrent de lui rendre visite à l'hôtel où il était descendu ; le colonel et le major de la milice citoyenne, au contraire, refusèrent d'aller le saluer (1). Sa querelle avec la population de Toulon avait rapidement pris une sorte de caractère symbolique ; aux yeux des partisans comme des adversaires de la révolution, elle était devenue quelque chose de plus que le simple débat d'un seul homme et d'une ville : elle était le conflit même de l'ancien régime et du nouveau, — conflit aigu, profond, sans conciliation possible ; — elle était l'une des premières passes du duel à mort de la noblesse et du peuple. Et c'est là précisément ce qui donne à cette « affaire de la marine » une valeur propre et une haute signification ; c'est là ce qui explique et justifie le soin que l'on a pris de la raconter avec tant de détail. Car elle n'est pas un simple « fait divers, » un épisode local sans portée : elle appartient vraiment à l'histoire générale de la révolution et méritait de trouver place dans son cadre.

VI.

L'étonnant retentissement qu'elle eut d'un bout à l'autre de la France ; l'importance des polémiques qu'elle suscita dans la presse ; la gravité des débats qu'elle provoqua dans l'assemblée nationale, montrent bien que les contemporains ne s'y trompèrent pas et lui attribuèrent, dès le premier jour, le caractère qu'on vient d'indiquer. Tandis que les officiers du corps de la marine de Brest et de Rochefort écrivaient collectivement à l'assemblée nationale pour demander justice du traitement infligé à leurs camarades (2), les municipalités se déclaraient en foule solidaires de celle de Toulon et lui adressaient, qui des félicitations, qui des offres de service. Les archives municipales de cette ville possèdent plusieurs lettres écrites à cette

(1) Ces détails sur le voyage de M. de Rions sont tous empruntés à une lettre écrite d'Aix, à la date du 26 décembre 1789. (Archives de Toulon.)

(2) Henry, p. 103. — La municipalité de Toulon se plaignit vivement au ministre de ce mémoire où, disait-elle : « La conduite des habitans de Toulon et de la milice était peinte des couleurs les plus odieuses. » (Voir Henry, p. 376.)

occasion. Elles révèlent cet état d'inquiétude, de malaise, d'anxiété vague et multiforme, cette fièvre chronique de soupçon qu'on a déjà eu, qu'on aura tant de fois encore l'occasion de signaler, et qui paraît bien avoir été la caractéristique de cette époque troublée. La municipalité de Lorgues décide, dans sa séance du 8 décembre que « si le besoin ou le malheur des circonstances l'exige, les habitans de Lorgues à l'envi voleront au secours des Toulonnais, au premier signal (1). » Celle du Puget : « Considérant le danger que la cité de Toulon vient d'encourir par le fait de la conspiration tramée par les ennemis de l'État dans leur rage et désespoir forcené, a délibéré d'offrir à MM. les administrateurs de la commune de Toulon, argent, vivres, vigilance, services, forces, et par-dessus tout le patriotisme des habitans de ce lieu, qui n'aura d'autre terme que celui de leur vie (2)... » La garde nationale de Besse, le corps municipal de Draguignan offrent leurs services ; la petite ville de Pignans, « instruite des cabales et intrigues que les ennemis de la patrie font essuyer dans plusieurs villes du royaume où les aristocrates se croyent encore assez nombreux ou assez en authorité pour parvenir à leur but, » propose « une alliance défensive (3). » Le *Mémoire de la ville de Toulon*, tiré à 2,400 exemplaires, a été distribué à toutes les communes importantes de France (4). On le lit, on le commente avec passion, on y trouve de nouvelles preuves d'une vaste conspiration des aristocrates contre la liberté.

A la nouvelle des dangers que Toulon a courus par le fait de l'horrible complot que les officiers de marine ont tramé, Brest s'émeut, tremble, s'agite et prévoit pour lui-même des dangers analogues. « Nous avons appris que vous avés essuyé un choc avec MM. les officiers de la marine... Notre cause est d'autant plus commune que notre position pourrait être la même. Jusqu'ici, tous les projets de nos aristocrates ont été détruits, mais la correspondance des vôtres avec ceux-ci fomente encore quelque sujet de discorde... Nous partageons vivement vos inquiétudes et, s'il était possible que nous puissions voler à votre secours, nous vous prouverions que, de tous vos concitoyens, vous n'en avez pas de plus zélés que nous (5). » Toulon abonde aussitôt dans le sens de cette idée absurde d'une entente secrètement formée entre les officiers des deux villes et s'excuse de n'avoir pas, dans son Mémoire, suffisamment mis ce

(1) Archives de Toulon.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) Ce détail est emprunté à une lettre adressée, le 16 janvier 1790, par la municipalité de Toulon, au député Meiffrun. (Archives de Toulon.)

(5) Archives de Toulon. — Lettre de la municipalité de Brest à celle de Toulon, du 18 décembre 1789.

point essentiel en lumière : « Si nous avions été instruits des projets de vos aristocrates, comme nous sommes parvenus à découvrir ceux des nôtres, nous aurions pu, peut-être, présenter dans notre Memoire le concert qui a régné entre eux par la conformité de leurs principes... Daignez nous tenir exactement informés de tout ce qui se passera chez vous, comme nous aurons soin de vous aviser de ce qui se passera ici (1). » Brest riposte par un éloge de ce Mémoire, que la modestie de Toulon regrette de n'avoir pas su rendre plus probant. « Tous les faits réunis et supérieurement détaillés démontrent bien évidemment que Toulon a couru les plus grands risques et qu'il ne fallait rien moins que votre fermeté, votre attachement à la cause de la patrie pour anéantir des projets aussi criminels que cachés... » Les « préparatifs » formés à Toulon par les ennemis de la liberté ont, « avec ceux que nous avons apperçus icy, une analogie frappante. » Enfin, la pensée se précisant de plus en plus, la formule définitive, terrible dans sa niaiserie, apparaît tout à coup, claire et tranchante comme un fer de hache : « Nous sommes tentés de croire qu'il y avait *entre tous les commandans des ports une confédération destructive.* » Aussi Brest se promet de faire bonne garde, car « la Révolution est avancée, mais elle a encore des ennemis qu'il faut combattre et éloigner (2). » Toutes les dénégations, toutes les preuves accumulées de l'inanité du prétendu complot formé par la marine à Toulon n'y feront rien. Les officiers du corps des canonniers matelots, officiers non-nobles, ont beau protester contre l'imputation ridicule d'avoir voulu « détruire la ville de fond en comble » et s'écrier, avec un accent d'évidente sincérité : « Nous, complices et instrumens de la rage des aristocrates, pourriez-vous, messieurs, nous en soupçonner, nous jusqu'ici victimes et jouets de cette aristocratie!.. Non, messieurs, nos commandans n'y comptaient pas, ils n'avaient pas même cherché à s'en assurer, nous avons à déclarer comme fausses toutes les déclarations contraires à notre assertion (3). » Vainement encore, l'enquête ordonnée par la municipalité de Toulon, après les événemens du 1er décembre, cette enquête qui devait démontrer l'existence de ces fameux « préparatifs » de mort et de massacre, a piteusement

(1) Archives de Toulon. — Lettre de la municipalité de Toulon à celle de Brest, du 14 janvier 1790.

(2) Archives de Toulon. — Lettre de la municipalité de Brest à celle de Toulon, du 1er février 1790.

(3) Archives de Toulon. — Déclaration, du 4 décembre 1789, des officiers du corps royal des canonniers-matelots, à MM. les maire, consuls et membres du comité permanent de la ville de Toulon.

échoué (1) : la France entière n'en est pas moins convaincue que Toulon a été mis, par une conspiration d'aristocrates, « à deux doigts de sa perte (2). »

Il y a, dans le phénomène d'une aussi tenace crédulité, des profondeurs de sottise devant lesquelles on s'arrête, comme devant un abîme entrevu tout à coup. Mais qu'on ne s'y trompe pas : cette sottise est moins ridicule qu'effrayante. A des esprits qui se sont opiniâtrément buttés, comme ceux-là, sur une idée fixe, que ne fera-t-on pas accepter et que ne fera-t-on pas vouloir, puisqu'ils ont perdu tout sens critique, tout discernement du chimérique et du réel, du vrai et du faux, du juste et de l'inique, — puisqu'ils ont abdiqué la faculté de raisonnement au point que l'évidence même ne parvient plus à les convaincre, dès qu'elle entre en conflit avec leur manie! On leur a dit qu'une redoutable et mystérieuse conspiration était formée contre la liberté : et ils l'ont cru, ils le croient, on vient de le voir, avec une désespérante sincérité. Un peu plus tard, on leur dira que l'unique moyen de sauver cette chère liberté est de procéder à l'extermination en masse de ceux qui la menacent : et ils le croiront encore; que dis-je? ils applaudiront frénétiquement à l'expédient proposé. C'est pourquoi il n'est pas permis de sourire, à la lecture des insanités auxquelles le prétendu complot de la marine a donné cours : car derrière la boursouflure des mots et l'extravagance de l'idée maîtresse qui anime toute cette correspondance, le profil sinistre de la guillotine déjà commence à se dresser.

Tandis que les municipalités déclaraient à l'envi leur résolution de faire cause commune avec la ville de Toulon, d'importans débats s'engageaient à l'assemblée sur « l'affaire de la marine. » On a vu qu'aussitôt instruite de l'arrestation des officiers, l'assemblée avait chargé son président de demander au roi, en leur faveur, un ordre d'élargissement immédiat. Dans cette même séance du 7 décembre, Malouet, intendant de la marine à Toulon et député de Riom, « insiste fortement sur la nécessité de faire rentrer la ville de Toulon dans l'ordre. Il demande qu'il soit fait une réparation écla-

(1) « Les soussignés rapportent qu'en suite d'un ordre de M. Roubaud, ils se sont transportés au vaisseau-amiral, accompagnés de plusieurs volontaires de la garde nationale, où ils ont vérifié les canons au nombre de neuf, chargés à poudre seulement. » Dans la soute du navire, ils ont trouvé « deux caisses presque pleines de poudre pour la provision. » Ayant aperçu une porte fermée à clé, « faute de la clé, on l'a enfoncée, toutes les recherches ont été inutiles, n'y ayant rien de plus... » — (*Mémoire de la ville de Toulon.*) Procès-verbal d'enquête du 3 décembre, p. 54. Tels étaient, de l'aveu même de la municipalité qui a rédigé le Mémoire, les « préparatifs » à bord du vaisseau-amiral chargé, disait-on, de « mitrailler » la ville.

(2) C'est l'expression même qu'emploie le *Mémoire de la ville,* p. 56.

tante à M. de Rions. M. de Bonneval, frère d'un des officiers emprisonnés et blessés, cherche à intéresser la sensibilité de l'assemblée (1). » Les paroles énergiques de Malouet soulevèrent un tel tumulte que, n'ayant pu prononcer ou du moins faire entendre la plus grande partie de son discours, il dut le livrer à l'impression (2). Dès les premiers mots, ce vigoureux esprit met en relief, avec une clairvoyance et une force singulières, les enseignemens que comportaient les faits survenus à Toulon dans la journée du 1er décembre. Pour lui, cette sédition n'est pas un accident isolé, négligeable par cela même : il se rattache à d'autres de même ordre, qui l'éclairent. Malouet y voit le symptôme effrayant d'une tendance anarchique qui met la liberté en péril et qui, si l'on n'y prend pas garde, mène à la pire des tyrannies. Écoutons ces admirables et prophétiques paroles : « Je veux recueillir moins ce que j'ai dit hier que ce que je voulais dire, si des cris affreux ne m'eussent vingt fois interrompu. Que signifient donc ces cris? *Si ce sont des loix, ce n'est pas ainsi qu'on les fait ; si ce sont des menaces, elles s'adressent à celui qui les brave...* Après le détail que vous venez d'entendre (3), nous sommes tous fondés à nous demander ce qu'est devenu le gouvernement, l'autorité des loix, sur quel fondement repose la liberté publique, qui commande, enfin, dans cet empire... Les ennemis, *les coupables ennemis de la nation persuadent aux ouvriers que c'est à eux de faire la loi ; que tout acte d'autorité est désormais une injustice ; que toute discipline est une insulte aux droits du peuple ;* que tout homme constitué en dignité ne peut avoir ni autorité ni dignité ; que *la liberté enfin est le droit de tout oser :* et voilà le peuple, si facile à séduire, à tromper, qui ignore que tous les désordres, tous les maux de l'anarchie finissent par retomber sur sa tête, qu'il ne peut être un instant tyran sans devenir bientôt esclave, voila le peuple en fureur et le commandant traîné au cachot. Eh! messieurs, *j'y serais dans cet instant avec lui si j'étais à Toulon, ou les coupables seraient déjà punis...* Je suppose qu'une injustice atroce, une violence criminelle eût été commise à Toulon envers des citoyens : eh bien, messieurs, ce serait encore un attentat inoui, un outrage aux loix, à la paix, à la liberté publique, que d'avoir douté de votre justice, d'avoir puni sans mission, sans tribunal, la violence par la violence, d'avoir ému le peuple et de l'avoir constitué juge de ses chefs... *Quel sort*

(1) *Moniteur du 7 décembre* 1789. — Séance du soir.

(2) On en trouvera le texte dans une brochure intitulée : *Compte-rendu au ministre de l'affaire de Toulon,* suivi de l'opinion de M. Malouet, à Paris, chez Baudouin, imprimeur de l'assemblée nationale, 1789.

(3) Malouet fait ici allusion au rapport adressé par M. de La Roque-Dourdan au ministre sur la sédition du 1er décembre, dont lecture avait été donnée à l'assemblée.

vous attend, si les attentats des factieux sont partout impunis; si les injures particulières acquièrent toute l'énergie, toute la puissance des intérêts publics; si la liberté des actions, des écrits, des paroles, ne consiste que dans la fureur?.. Si cette coupable cohorte des ennemis publics n'est bientôt réprimée, craignez, messieurs, que les violences faites à l'administration *ne se répètent sur la législation*, craignez que tant d'atteintes portées à l'ordre public n'en détruisent les élémens... Que l'ordre et la paix se rétablissent dans cet empire par la toute-puissance des loix! Qu'elles frappent enfin sur les têtes coupables!.. Que toute audace se taise ou soit punie! *Que les mouvemens populaires se calment ou qu'ils soient réprimés!* Que le pouvoir exécutif reprenne son action et sa vigueur, qu'il existe par vos soins une autorité protectrice de la liberté et de la sûreté de tous... Il n'y a ni administration ni officier public qui puisse remplir ses devoirs et se mêler de gouvernement,.. tant que chaque partie du peuple se croira la nation et autorisée comme telle à exercer la souveraineté, qu'elle ne peut exercer elle-même que par ses représentans. *Cette liberté qui nous est si chère n'existera que lorsqu'il y aura un gouvernement; car la liberté des outrages et des violences de toute espèce est une affreuse servitude qui avilit, qui corrompt tout ce que nous voulons régénérer...* »

Le comité des rapports, chargé d'ouvrir une instruction sur la sédition du 1er décembre, venait de commencer l'enquête destinée à éclairer le jugement de l'assemblée sur cette affaire, lorsque des lettres officielles, venues de Toulon, apprirent que, le bruit de la prochaine arrivée d'une flotte anglo-hollandaise s'étant répandu dans la ville, « le peuple a voulu se mettre en défense, il a resserré plus étroitement les officiers détenus et il en a pris occasion de rester en armes (1). » La nouvelle était fausse: les dernières dépêches reçues d'Angleterre par le ministre de la marine ne signalaient dans la Méditerranée que la présence d'un seul vaisseau anglais de cinquante canons (2). Malouet proposa que le président fût autorisé à écrire à la municipalité « que l'assemblée voyait avec inquiétude l'insurrection du peuple et qu'il n'y avait ni complot, ni escadre (3). » Cette simple motion fut aigrement combattue par Robespierre, sous prétexte qu'elle contenait « un blâme contre le peuple, » et ne tendait « qu'à surprendre un décret qui préjugerait la décision de l'assemblée sur une affaire des plus importantes. » Incidemment, il reprocha au commandant de la marine d'avoir « soutenu ses soldats avec audace, d'avoir voulu

(1) *Moniteur du 15 décembre.* — Séance du 14.

(2) Archives de Toulon. — Lettre de Malouet à la municipalité, de Paris, le 14 décembre.

(3) *Moniteur* du 15. — Séance du 14.

même les armer contre les défenseurs de la patrie (1). » C'était la thèse même du Mémoire de la ville, communiqué sans doute par les députés de Toulon, que l'avocat d'Arras produisait à la tribune, et qu'il appuyait de l'autorité naissante de sa froide et incisive éloquence. MM. Ricard et Meiffrun, l'un député de la sénéchaussée, l'autre ex-consul de Toulon, avaient été en effet chargés par la municipalité de cette ville de plaider sa cause auprès de l'assemblée. Ils s'acquittaient de ce soin avec zèle et habileté. On peut voir, dans les lettres écrites de Paris, à cette époque, par Meiffrun à ses anciens collègues du corps municipal de Toulon (2), l'activité de leurs démarches auprès des membres les plus influens de l'assemblée, tous les ressorts cachés qu'ils mettaient adroitement en jeu pour combattre la « faction albertine. » Ils s'étaient affiliés au club de la révolution et fréquentaient assidûment chez « l'adorable La Fayette (3). » Les amis du commandant de la marine ne s'endormaient pas non plus et cherchaient, avec non moins d'ardeur, à se concilier des sympathies. L'assemblée se trouvait ainsi divisée en deux partis très animés l'un et l'autre (4), car le jugement à rendre sur cette affaire était au fond une question de doctrine. Il ne s'agissait pas seulement de savoir si M. d'Albert de Rions et ses compagnons outragés, incarcérés, détenus au mépris de la loi, obtiendraient satisfaction, mais de montrer au pays, — très attentif à ce débat, — ce que ses représentans entendaient faire du principe d'autorité : l'abandonner, comme un legs importun de l'ancien régime, ou le défendre énergiquement comme étant la sauvegarde même de la liberté.

Dans la séance du 15 décembre, Ricard prononça contre M. de Rions un réquisitoire d'une extrême violence. « Je certifie, dit-il, qu'on a préparé le combat.., qu'on a commandé aux soldats de tirer sur le peuple avant qu'on pût prévoir un soulèvement... » Malouet n'eut pas de peine à faire justice de ces affirmations téméraires : « Tous les jours, on fait de l'artifice dans le parc d'artil-

(1) *Moniteur* du 15 décembre.

(2) Lettres publiées par Henry, I, p. 379 et suiv.

(3) Archives de Toulon. Lettre de Ricard à la municipalité, du 14 janvier 1790 : « ... Vos députés vous parleront de l'*adorable La Fayette;* sa maison est le foyer du patriotisme et de la vertu; il y préside avec une aisance, une dignité incomparables; nous le chérissons tous, il est notre ami commun... »

(4) « ... On a parlé de part et d'autre avec une extrême chaleur ; le bruit était tel qu'on avait peine à s'entendre... » (Lettre de Meiffrun du 7 décembre.) — « Une foule d'orateurs veulent soutenir la cause de la ville... La discussion sera vive et tumultueuse, on se passionne trop... » (Lettre du 19.) — « ... On commencera la discussion aujourd'hui à deux heures. Je prévois que la scène sera vive... » (Lettre du 31.) — « ... Il survint un tel bruit dans l'assemblée de la part des deux partis opposés, que... » (Lettre du 4 janvier 1790.)

lerie et dans l'arsenal... Je demande si on a pu ordonner de faire feu avec des armes qui n'étaient pas chargées?.. » Non content de défendre le commandant de la marine à la tribune, il plaidait chaleureusement sa cause à Toulon même, auprès de la municipalité. « J'ai dû repousser les suspicions qu'on cherchait à répandre sur la conduite et les projets de M. d'Albert. On lit aujourd'hui dans plusieurs feuilles publiques qu'il a donné l'ordre de faire feu sur le peuple. C'est ainsi qu'on irrite, qu'on trompe ce pauvre peuple... Ma femme et mon fils, messieurs, sont dans votre ville : je les recommande à votre protection. Que les ouvriers et les gens de mer n'oublient pas que, si je blâme aujourd'hui leur effervescence, je ne les ai jamais vexés et souvent soulagés, *dans le temps où l'autorité était quelque chose* (1)... » Le lendemain, il écrivait encore : « M. Ricard, l'un de vos députés.., a annoncé ce matin qu'il y avait dès le commencement de novembre des projets d'attaque et de combat contre la ville... La vérité percera tôt ou tard... On reconnaîtra que les cartouches, les artifices faits dans l'arsenal s'y exécutent journellement, qu'il est impossible qu'il y ait un projet d'attaque contre les citoyens, qu'il est naturel que le commandant craignant une insurrection se soit disposé à la prévenir... Il est impossible qu'aucun tribunal blâme jamais un commandant qui aura pris des précautions pour en imposer en cas d'émeute (2)... » Quelques jours plus tard, il se plaint de nouveau « de voir poursuivre avec aussi peu de motif et de mesure les accusations intentées contre M. d'Albert et les officiers de la marine. Si telle est la mission de vos députés, je pense qu'ils pourraient encore la remplir avec plus de circonspection... » Les passions populaires étaient à ce point déchaînées contre les officiers de marine, à Toulon, que des lettres anonymes remplies d'injures et de menaces parvenaient chaque jour à l'honnête homme qui avait eu le courage de se constituer leur défenseur. « J'ay lieu de croire aux lettres anonymes que je reçois de Toulon, qu'on a fort échauffé le peuple contre moi, *mais les misérables qui prennent la peine de m'écrire et de me menacer devraient savoir que je ne suis pas très susceptible d'effroi...* » Et bien loin de se laisser détourner par ces basses menaces de l'œuvre de justice qu'il a entreprise, Malouet annonce aux membres du corps municipal de Toulon la prochaine publication d'un mémoire dans lequel il se propose de réfuter et de confondre « les feuilles incendiaires qui vont répandre dans tout le royaume les prétendues preuves de la conspiration de M. d'Albert (3). » On jugera sans doute, après

(1) Archives de Toulon. — Lettre de Malouet à la municipalité, du 14 décembre.
(2) Archives de Toulon. — Lettre de Malouet, du 15 décembre.
(3) Archives de Toulon. — Lettre de Malouet, du 30 décembre.

avoir lu ces extraits des discours et de la correspondance du député de Riom, que son caractère s'y montre sous un jour aussi favorable que son talent.

Le 21 décembre, l'assemblée reçut communication du procès-verbal d'élargissement des officiers détenus. Une lettre de la municipalité accompagnait cette pièce. Il était dit dans cette lettre que « le salut de la ville et celui des officiers du port avaient obligé la commune de Toulon de violer la liberté de ces derniers, mais qu'ils avaient eux-mêmes *violé la majesté de la nation en ordonnant de faire feu sur un peuple sans armes* (1). » Ricard proposa aussitôt d'adresser des félicitations aux officiers municipaux de Toulon, « sur la manière dont ils se sont conduits au sujet du décret sanctionné par le roi. » Cette motion fut adoptée, non sans avoir été « tumultueusement contredite (2). » On félicitait la commune de Toulon d'avoir obéi aux ordres de l'assemblée, mais nul ne songeait à lui reprocher d'avoir, dans la même circonstance, audacieusement refusé de se soumettre aux injonctions du roi. Une pareille omission montre clairement combien, aux yeux de l'assemblée elle-même, un acte de rébellion contre le pouvoir exécutif semblait déjà de peu de conséquence. Symptôme non moins grave : ce pouvoir qu'on abandonne s'abandonne lui-même. M. de Saint-Priest n'a pas protesté contre la délibération du 12 décembre, au cours de laquelle le corps municipal de Toulon a déclaré qu'il ne reconnaissait point, dans les instructions transmises par le ministre, « la marque de la volonté certaine » de Louis XVI. On brave ouvertement la royauté, et celle-ci ne sait plus opposer aux entreprises des factieux que cette attitude de résignation mélancolique et passive, où l'on reconnaît les gouvernemens qui n'ont plus confiance en eux-mêmes, et que paralyse le pressentiment confus de leur prochaine déchéance.

VII.

Cependant M. de Rions était arrivé à Paris et son premier soin avait été de solliciter l'autorisation de venir plaider lui-même sa cause à la barre de l'assemblée. Les députés de Toulon auraient souhaité qu'on l'y laissât paraître. « *Il n'entend rien à la révolution*, écrit Meiffrun, il aurait gâté encore davantage son affaire (3). » Et de fait, il est probable que l'altier gentilhomme, tout vibrant encore du souvenir des violences dont il venait d'être

(1) *Moniteur*. — Séance du 21 décembre.
(2) *Ibid.*
(3) Lettre du 29 décembre, citée par Henry (I, p. 382).

victime, des injures et des menaces au milieu desquelles il avait accompli son voyage, eût exposé ses doléances en termes assez vifs. Mais on ne lui permit pas de se compromettre, comme l'espéraient ses adversaires, par quelque intempérance de langage. L'assemblée refusa de l'entendre, sur l'observation judicieusement présentée par M. Charles de Lameth, qu'il faudrait aussi admettre à la barre les délégués de la garde nationale et de la commune de Toulon (1) : « ce qui serait convertir le lieu de l'assemblée en une arène où des champions viendraient vider leurs querelles particulières (2). »

La séance du 2 janvier fut marquée par un important discours de l'abbé Maury. L'orateur insista avec force sur l'illégalité commise envers le commandant et les officiers de la marine. « Si un corps militaire quelconque avait traité de même les officiers municipaux, quelle indignation cet événement n'exciterait-il pas en nous?.. Il faut que chaque autorité soit respectée et que l'autorité civile soit, comme les autres, maintenue dans ses bornes. » Maury ne réclamait d'ailleurs pas de châtiment contre les auteurs de l'arrestation dont il dénonçait l'illégalité, car « tous les intérêts doivent être balancés par des anges de paix. » Il demandait seulement que l'assemblée « improuvât les violences et les insurrections de Toulon » et qu'elle engageât les officiers municipaux de cette ville, « comme tuteurs de la cité, à aller prier les officiers des ports de la marine à vivre en paix avec eux (3). »

Tout conciliant qu'il fût, ce discours souleva de vives protestations dans l'assemblée et dans la presse. La proposition, surtout, d'imposer au corps municipal de Toulon une sorte d'amende honorable indigna. « Vouloir soumettre des chefs du peuple à des réparations au nom du peuple, ce serait soumettre le peuple à une supériorité de rang qu'il ne doit pas reconnaître, ce serait même renverser l'ordre naturel des choses, car le peuple collectivement pris est le commettant des officiers, auxquels on voudrait qu'il fît des réparations, lorsqu'ils sont ses salariés. » Le journal du temps (4), auquel on emprunte ce passage, ajoute : « On a beau vouloir masquer cette affaire, on voit qu'un fond d'aristrocatie s'est attaché à réprimer dans le port les idées de liberté. » Et, logiquement, il conclut, comme l'avait déjà fait Ricard dans son discours du 15 décembre (5), en conseillant à M. de Rions « de

(1) *Moniteur*. — Séance du 28 décembre.

(2) Lettre de Meiffrun, du 29 décembre, citée par Henry (1, p. 383).

(3) *Moniteur* du 4 janvier 1790. — Séance du 2.

(4) *Journal historique et politique de constitution et de législation.*

(5) *Moniteur* (séance du 15 décembre 1789). — Ricard propose « de prier le roi de retirer les officiers de Toulon... *Leur propre salut existe uniquement dans leur*

faire agréer au roi sa retraite du port de Toulon, *plutôt que de s'y trouver en contradiction avec le peuple.* » Une autre feuille formule, avec autant de franchise et de netteté, le dogme nouveau : « Le peuple est essentiellement bon ; il ne se soulève jamais sans provocation ; il ne faut qu'un médiocre degré de prudence, avec de l'humanité et de la justice, pour le maintenir dans la soumission qu'il doit à la loi (1). »

On était arrivé au milieu de janvier 1790 et, depuis cinq semaines qu'elle était saisie de l'affaire, l'assemblée, flottante et indécise, n'avait encore su se résoudre ni à condamner ni à absoudre les auteurs de la sédition du 1er décembre. La surprise et l'indignation, causées d'abord par la nouvelle des violences exercées sur les officiers de la marine, s'étaient insensiblement atténuées ; les sophismes de Ricard, de Meiffrun et de leurs amis, l'adroite et perfide campagne qu'ils avaient menée, dans l'assemblée même, dans le public et dans la presse contre ces officiers, avaient fini par altérer complètement le caractère des événemens accomplis à Toulon : si bien qu'on ne savait plus au juste si c'était une violation de la loi commise par la garde nationale et la municipalité de cette ville, ou un attentat prémédité par M. de Rions et ses compagnons contre la « majesté du peuple, » qu'il s'agissait de punir. Les passions politiques étant entrées en jeu, on avait à ce point perdu la vue claire et nette d'un incident pourtant fort simple et la faculté de le juger équitablement, qu'un certain nombre de membres de l'assemblée osaient mettre en avant l'étrange proposition que le commandant de la marine fût traduit devant le tribunal du Châtelet. Il ne semblait plus suffisant de contester à M. de Rions la qualité de victime et d'accusateur : on le dénonçait, on prétendait le poursuivre comme un criminel.

Dans la séance du 16 janvier, M. de Champagny, après avoir démontré l'inanité des charges relevées contre M. de Rions dans « une information faite par la municipalité qui était partie dans cette affaire, » et qualifié d'autre part la sédition du 1er décembre « d'erreur très excusable d'un peuple honnête et bon, agité par un motif qu'on ne peut blâmer puisqu'il fera notre gloire et notre bonheur, » conclut en demandant à l'assemblée « de déclarer M. d'Albert exempt d'inculpation et d'ajourner le reste de cette affaire (2). » Ce discours incolore et mou, cette solution équivoque qui, au lieu de condamner ou tout au moins de flétrir les coupables, proposait

retraite. L'insurrection subsistera tant qu'ils resteront dans leur place. Le second moyen est de nommer des officiers *qui ne soient pas suspects au peuple.* Le troisième moyen est de témoigner *un peu plus de confiance à un peuple généreux...* »

(1) *Courrier de la Provence.*

(2) *Moniteur* — Séance du 15 janvier 1790.

seulement d'absoudre un innocent, étaient particulièrement propres à flatter la pusillanimité de l'assemblée. Elle vota d'enthousiasme l'impression des paroles prononcées par l'orateur (1). Le lendemain, Ricard protesta avec âpreté contre la motion faite, par Champagny, de mettre hors de cause le commandant de la marine. L'assemblée dut entendre de nouveau un long et violent réquisitoire, gonflé de toutes les absurdes accusations que le Mémoire de la ville avait rassemblées contre M. de Rions. Cet officier, affirmait le fougueux député de Toulon, « a médité pendant huit jours tous les moyens qui étaient en sa puissance pour *détruire* les habitans qui vivaient sous sa sauvegarde... Celui qui a enfreint la terrible loi qui défend de répandre le sang des peuples, cet homme ne sera point coupable!.. » On aurait pu objecter que l'humanité même trouve parfois son compte à l'emploi opportun de certaines mesures de rigueur, et que la meilleure manière d'épargner « le sang des peuples » est de se montrer prêt et résolu à le répandre lorsque l'ordre public et la loi menacés ne peuvent plus être sauvés qu'à ce prix. Proclamée à Marseille quelques jours auparavant, la loi martiale avait suffi à dissiper des attroupemens qui se formaient et prévenu quelque émeute (2). Il en eût été de même à Toulon le 1er décembre, si la municipalité l'eût voulu. La proposition faite par Ricard de décerner, en forme de décret, un témoignage de la satisfaction de l'assemblée au conseil municipal, au comité permanent et à la garde nationale de cette ville, n'était donc au fond qu'un nouvel outrage adressé aux victimes de la sédition. L'audace des factieux n'allait-elle pas trouver une sorte d'encouragement dans cette absolution donnée à la coupable inertie des défenseurs de la loi? Le projet de décret du député de Toulon mentionnait, à la vérité, en paroles élogieuses, les services militaires de M. de Rions et de ses compagnons (3). Mais quelle réparation illusoire accordée à des hommes menacés dans leur vie et atteints dans leur liberté par le caprice d'une populace effrénée, que de rappeler seulement les titres qu'ils ont conquis sur les champs de bataille à la reconnaissance du pays! Ces services

(1) « L'affaire de Toulon a occupé hier l'assemblée depuis deux heures et demie jusqu'à quatre heures passées. M. de Champagny... a prononcé de mémoire un discours très soigné et modéré où tantôt il excuse, tantôt il justifie M. d'Albert... On a demandé avec enthousiasme l'impression de son discours. » (Lettre de Meiffrun à la municipalité de Toulon, du 16 janvier 1790, citée par Henry, I, p. 384.)

(2) « Les députés de Marseille racontent que, le peuple s'étant attroupé et ameuté, la loi martiale a été publiée, le drapeau rouge déployé : on ordonne au peuple de se dissiper en menaçant de faire feu. On s'est dissipé, et cela a fini là. » — (*Moniteur*, séance du 21 décembre 1789.)

(3) *Moniteur*. — Séance du samedi 16 janvier, au matin.

mêmes qu'on ne pouvait, quoi qu'on en eût, se dispenser de reconnaître, ne rendaient-ils pas plus odieuse encore l'offense qui leur avait été faite et, par conséquent, plus inique le déni de justice qu'on opposait à leurs plaintes?

Cependant, l'assemblée avait résolu d'en finir, dans cette séance même du 16 janvier, avec « l'affaire de la marine. » Le duc de Liancourt prit la parole après Ricard. Son discours est singulièrement intéressant, parce qu'il montre la ténacité de la tendresse que quelques-uns des membres de la plus haute aristocratie de France ont professée pour la révolution. En dépit du déchaînement des passions populaires contre la caste à laquelle il appartient, des violences, des excès, des crimes même déjà commis au nom de la liberté, ce noble esprit ne veut pas désespérer d'elle. Il garde obstinément ses généreuses illusions de la première heure, l'optimisme chimérique et souriant d'un homme qui conserve intacte sa croyance à la grande régénération promise et qui, fermant les yeux à tant de symptômes alarmans, se refuse à douter encore du bienfait de la révolution. Des troubles ont éclaté à Toulon ; il en convient, mais voyez comme il s'empresse de les excuser : « on ne peut trop répéter qu'une aussi grande révolution que celle qui change les lois, les usages, les habitudes de tant de siècles, *ne peut s'opérer sans de grandes secousses.* » Le comte d'Albert de Rions a été victime de mauvais traitemens. L'orateur, sans doute, les déplore ; mais « l'habitude d'un commandement sans opposition, d'une autorité sans bornes, tel que le service de la mer rend nécessaire, *a paru quelquefois faire oublier à M. de Rions que la révolution désirée par toute la nation... exigeait d'autres formes.* » Est-ce donc un député du tiers qui parle, un des membres de cette bourgeoisie que l'impertinence et la morgue des nobles ont si souvent et si justement froissée? Non, c'est un des plus grands seigneurs du royaume, qui reproche à un de ses pairs, à un gentilhomme presque aussi titré que lui-même, d'avoir apporté, dans ses rapports avec des fils de manans, un ton de hauteur qui ne convient plus désormais! — Si le peuple de Toulon s'est livré à des excès regrettables, c'est que « des hommes perfides l'ont égaré, » car « le peuple ne pourrait jamais être entraîné par des intentions coupables et si, *dans l'égarement auquel le livrent d'odieuses impulsions, ses actions ne sont pas toujours bonnes, ses intentions sont toujours pures; jamais, rassemblé, il n'a conçu le projet de faire un crime* (1)... » Jean-Jacques lui-même a-t-il jamais formulé plus nettement la théorie

(1) *Moniteur du* 18 *janvier* 1790. — Séance du 16 janvier, au matin.

fameuse de la bonté, de la sagesse, de la générosité natives du peuple? Quelques mois après, les amis, les parens de ce duc et pair qui vient de faire, — l'imprudent! — acte de foi public à l'un des articles fondamentaux du *Credo* révolutionnaire, seront proscrits, traqués, égorgés par ce même peuple dont *les intentions sont toujours pures.* Et voici précisément que se lève, pour lui répondre, l'homme énigmatique et terrible qui dira de ses propres intentions, — comme il vient d'être dit de celles du peuple, — qu'elles sont pures et qui, fort de cette pureté, demandera, obtiendra et organisera l'extermination en masse des aristocrates.

Nette et claire, d'une logique impitoyable et tranchante : telle fut la réplique de Robespierre au duc de Liancourt. Ce dernier avait proposé un décret rédigé en termes également flatteurs pour les officiers de marine, — et en particulier M. de Rions, — pour la municipalité et la garde nationale de Toulon. Le futur auteur de la loi de prairial n'entend pas que les officiers sortent indemnes de ce débat; il se fait, avec une singulière âpreté, le porte-paroles de la vindicte populaire, qui réclame leur châtiment : « Lorsque nous sommes convaincus que M. d'Albert de Rions a manifesté des principes contraires à ceux de la révolution actuelle,.. et lorsque la conduite des habitans de Toulon nous offre le caractère d'une *résistance légitime contre l'oppression*, rien n'est aussi injuste et aussi impolitique à la fois que de donner ou des éloges ou une sentence d'absolution précise à M. d'Albert et aux autres officiers, ou le moindre signe d'improbation à la conduite des habitans de Toulon. » Ces officiers ont commis un crime : ils ont « manqué à la liberté et au respect qui est dû au peuple. » Vers la même époque, des faits analogues se produisaient à Brest, « où la liberté gémissait entourée de soldats, » et à Marseille, « où les meilleurs amis de la liberté, jetés dans les cachots, étaient prêts à périr sous le fer coupable dont les anciens abus et l'antique absurdité de nos vieilles institutions avaient armé la justice. » La forme est emphatique et sonne la rhétorique creuse. Mais regardez au fond et vous serez effrayé de rencontrer là une première manifestation, parfaitement caractérisée, de la manie de suspicion qu'on verra bientôt reparaître érigée, non-seulement en règle, mais en principe de gouvernement. L'orateur ne peut s'empêcher de conjecturer que les incidens survenus dans ces différentes villes « étaient peut-être liés par des fils qu'il ne serait pas impossible de découvrir. » L'idée d'une *confédération destructive* tramée entre les chefs de la marine dans les différens ports, — idée que les députés de Toulon lui avaient sans doute suggérée en lui communiquant la correspondance échangée entre la municipalité de leur ville et celle de Brest, — cette

absurde invention d'un instinct de méfiance exaspéré jusqu'à l'extravagance, ne pouvait manquer de séduire le soupçonneux génie de Robespierre. On voit avec quel empressement il l'accueille, en quels termes obscurs et menaçans il l'exprime. Poursuivant avec une rigueur inflexible le développement de sa thèse, le redoutable logicien ajoute qu'approuver M. de Rions, « c'est refuser au peuple le droit que la Déclaration des droits de l'homme a consacré : celui de la résistance à l'oppression ; » et que renoncer à le poursuivre, « c'est déclarer qu'on n'est pas coupable pour avoir insulté le peuple. » La prudence et la justice se réunissent pour commander à l'assemblée de témoigner à la garde nationale et au conseil municipal de Toulon la satisfaction qu'elle éprouve de leur conduite (1).

Après cette harangue, déjà tout imprégnée de jacobinisme, l'assemblée entendit encore un plaidoyer assez pâle de M. de Clermont-Tonnerre en faveur des officiers de marine. On discuta ensuite diverses propositions relatives à cette affaire et l'on finit par adopter un projet de décret ainsi conçu : « L'assemblée nationale, présumant favorablement des motifs qui ont animé M. d'Albert, les autres officiers de marine impliqués dans cette affaire, la garde nationale et les officiers municipaux de la ville de Toulon, déclare qu'il n'y a lieu à aucune inculpation (2). »

Ainsi de vaillans officiers avaient été insultés, frappés, traînés en prison par une bande de forcenés ; la garde nationale et la municipalité, non-seulement n'avaient pris aucune mesure pour prévenir ou réprimer l'émeute, mais même l'avaient encouragée ; la loi avait été impudemment violée sous les yeux et par les mains mêmes de ceux qui avaient mandat de la défendre : et, dans un incident aussi triste, aussi grave, l'assemblée ne trouvait ni victimes, ni coupables, la violence était absoute, la justice et l'humanité, également outragées l'une et l'autre, restaient sans vengeance ; le pays, déjà livré à l'anarchie, voyait une scandaleuse impunité accordée à une sédition déclarée ! Telle était la force du courant de lâcheté qui entraînait ses collègues, que Malouet ne put pas même obtenir d'eux l'insertion dans le décret d'une phrase, d'un simple mot impliquant réprobation des excès commis envers le commandant de la marine (3). Les avertissemens n'avaient pourtant pas fait défaut à l'assemblée : « La France est menacée d'une anarchie tyrannique, — écrivait mélancoliquement le *Mercure de France* dès le 19 décembre, —

(1) *Moniteur du* 18 *janvier* 1790. — Séance du 16 janvier, au matin.
(2) *Moniteur du* 19 *janvier* 1790. — Suite de la séance du 16.
(3) *Moniteur* du 19 janvier 1790. — Suite de la séance du 16.

si le droit du glaive est arraché des mains où l'autorité suprême l'a fixé pour passer impunément entre les mains du premier qui voudra s'en saisir. Quiconque, avec les loix sous les yeux, apprendra les derniers événemens de Toulon, trouvera au fond de son cœur l'opinion qu'il doit en concevoir... » Le vicomte de Mirabeau avait de même tenté d'ouvrir les yeux de ses collègues : « Si vous ne venez au secours de la chose publique en redonnant du ton et de l'énergie au pouvoir du monarque ; si vous ne rendez à la discipline militaire son activité ; si les agens du pouvoir exécutif ne sont pas réintégrés dans leur autorité : le printemps prochain trouvera le royaume de France sans armes, sans vaisseaux et sans défense (1). » L'assemblée n'avait rien voulu entendre : c'est à peine si, dans la séance du 18, sur la proposition de M. Goupil de Préfeln, appuyée par La Fayette, elle autorisa son président à témoigner à M. de Rions, en lui communiquant le décret du 16, « qu'elle n'avait jamais cessé d'avoir pour lui l'estime due à un guerrier dont les services ont dignement soutenu la gloire de la nation (2). » Aussi Meiffrun s'empresse-t-il d'écrire à ses collègues du corps municipal de Toulon sur un ton d'allégresse et de triomphe : « Voilà enfin notre grande affaire jugée : vous verrez dans le journal le décret que l'assemblée nationale a rendu avant-hier, il me semble qu'il est bon. La faction albertine aurait bien voulu y faire des amendemens, mais elle n'a pas eu le dessus (3). »

Le conflit du commandant de la marine avec la ville de Toulon était donc terminé, et c'est la ville qui décidément l'emportait. Mais M. de Rions n'était pas seul atteint : l'esprit de discipline, le respect de l'ordre et de la loi sortaient comme lui, de cette affaire, amoindris et vaincus. Le fier gentilhomme supporta sa disgrâce avec une dignité triste dont il est difficile de ne pas être touché. « Je reçois avec la reconnaissance la plus respectueuse, écrivit-il en réponse à la communication de M. Target, les assurances que l'assemblée nationale daigne me donner de son estime... Puissions-nous être les dernières victimes du désordre ; puisse bientôt arriver le jour où, le citoyen honnête vivant heureux sous la sauvegarde des lois, le peuple saura que, pour être véritablement libre, il doit leur obéir!.. (4) » La lettre qu'il adressa en même temps au

(1) Brochure intitulée : *Opinion du vicomte de Mirabeau dans l'affaire de Toulon.* Le vicomte de Mirabeau concluait en demandant que la municipalité de Toulon fût suspendue de ses fonctions.

(2) Archives de Toulon. — Lettre de Ricard à la municipalité, du 18 janvier.

(3) Lettre de Meiffrun du 18 janvier, citée par Henry, I, p. 385.

(4) Lettre de M. de Rions au président de l'assemblée. (*Moniteur du* 27 *janvier* 1790, séance du 23.)

roi est, dans son énergique concision, plus belle et plus poignante encore : « *Sire, un décret qui présume qu'il n'y a point de coupable, lorsqu'il y a un délit constaté, ne saurait être un jugement.* Nous ne pouvons nous empêcher de craindre que celui rendu sur l'affaire de Toulon ne nuise par ses funestes effets à l'ordre public, à la discipline militaire et à la subordination, si nécessaires pour la sûreté des arsenaux et pour l'emploi des forces navales. *Daignez, sire, nous permettre de déposer aux pieds de Votre Majesté ces craintes, notre soumission et notre profonde douleur* (1). »

Le déplacement de M. de Rions, que le ministre de la marine n'osa pas renvoyer à son poste, fut un nouveau succès pour la municipalité de Toulon. Nommé commandant de la marine à Brest, le comte de Rions se trouva, dans ces nouvelles fonctions, en butte aux mêmes préventions, à la même défiance, à la même hostilité qu'il avait déjà si cruellement éprouvées. Suspect à la bourgeoisie, à la municipalité, à la garde nationale, dénoncé par le club comme ennemi et massacreur du peuple, le malheureux officier vit bientôt son autorité absolument méconnue. Les équipages mêmes la bravaient ; à bord d'un vaisseau, le *Léopard*, où il s'était rendu pour faire rentrer dans l'ordre quelques mutins, on l'insulta grossièrement (2). Une sédition éclata ; le peuple dressa une potence devant l'hôtel de M. de Marigny, major-général de la marine, et voulut pendre cet officier. M. de Rions demanda des mesures de répression. L'assemblée n'ayant pas eu le courage de les prendre, le commandant comprit qu'il ne lui était plus possible de servir un gouvernement dans lequel il n'existait plus, pour les agens du pouvoir, de recours contre l'indiscipline, l'insolence et les fureurs de la populace. Il offrit sa démission, et, à partir de ce moment, l'histoire perd à peu près sa trace.

Les archives de la marine (3) fournissent pourtant quelques indications sur les dernières années de sa vie. Nous apprenons ainsi qu'il avait émigré et commandé en second le corps de la marine dans l'armée des princes (4). Le malheur des temps avait donc contraint, comme tant d'autres, ce bon serviteur du pays à tourner contre le pays sa loyale épée. Que ceux-là condamnent sans appel M. de Rions qui ne veulent pas comprendre combien en ces jours tragiques le devoir était peu clair aux yeux d'un gentilhomme aimant son pays

(1) Lettre citée par Lauvergne, p. 49.

(2) Chevalier, *Histoire de la marine française*, p. 12 à 17.

(3) Ministère de la marine. — Dossier personnel du contre-amiral d'Albert de Rions

(4) Rapport du ministre au roi, du 26 novembre 1814, sur une demande de pension faite par la veuve de M. de Rions.

et fidèle à son roi! Apparemment, la présomption, la légèreté, les fanfaronnades de ses compagnons dégoûtèrent assez vite le sévère vieillard. On peut supposer aussi, — et à défaut de renseignemens précis, cette supposition a du moins le mérite de la vraisemblance psychologique, — qu'un doute s'éleva dans sa conscience, qu'il se demanda si ces fous ne faisaient pas la guerre à la patrie en même temps qu'à la révolution. Continuerait-il donc à la faire, cette guerre impie, avec eux? Et le soldat, sans doute, le bon Français, parlèrent en lui plus haut que le gentilhomme... Je n'en sais rien; pas un mot ne confirme ou n'infirme cette hypothèse, dans les rares et secs documens qui nous restent sur cette période de sa vie. Mais je veux croire, je jurerais que c'est bien pour cela qu'il a quitté l'armée des princes. Quoi qu'il en soit, il renonça de bonne heure à combattre, dans les rangs des vieux ennemis de la France, ces armées républicaines où s'était réfugiée l'âme de la patrie, — l'âme généreuse, indignée de l'horrible hécatombe faite ailleurs, au nom de cette révolution qui avait mis la fraternité parmi ses vertus théologales.

M. de Rions se retira en pays neutre et y vécut pendant plusieurs années d'une vie plus qu'étroite. A la misère s'était ajoutée une cruelle infirmité : il avait perdu la vue. On aime à se représenter, en ces années glorieuses qui succèdent aux années tragiques, — en 1797, en 1799, en 1800, — ce grand vieillard aveugle écoutant, pensif, les nouvelles de quelque gazette, dont Mme de Rions lui donne lecture. Quel cataclysme en dix ans! Plus de roi. Plus de clergé. Plus de noblesse. Rien que des ruines, les ruines de tout ce qu'il a aimé. Quelque chose subsiste, pourtant, parmi ces décombres d'un monde écroulé, et non-seulement subsiste, mais grandit. Quoi donc? La France. Et des Pays-Bas, d'Allemagne, de Suisse, d'Italie, d'Égypte, des noms de victoires, des noms sonores comme des fanfares, arrivent à ses oreilles et font bondir son vieux cœur. Comme il avait raison de leur dire, à ceux de Coblentz, que ces sans-culottes, ces va-nu-pieds, c'était encore l'armée de France! Mais quelle est donc cette force qui les a suscités, ces généraux, ces armées?... Et parmi tous ces noms, il en est un qui revient sans cesse, un nom étrange, plein de mystère. C'est celui d'un jeune capitaine plus glorieux à trente ans que ses plus illustres compagnons de gloire, un fils, lui aussi, de la révolution... M. de Rions médite; et dans son souvenir s'éveille un vers de M. de Voltaire :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.

Ah! pense-t-il, si le roi Louis XVI avait su parler à son peuple

comme il parle à la France par-dessus la tête de ses soldats, ce jeune Corse à profil de César ! Et les yeux de sa mémoire revoient, dans un lointain plein d'horreur, le front et le menton fuyans, le gros nez débonnaire, la tête ovine de ce roi de France dégénéré, marqué pour l'abattoir...

En 1802, le premier consul accorda au contre-amiral de Rions le maximum de la solde de retraite des officiers de son grade, en considération « des services aussi distingués que nombreux qu'il a précédemment rendus, de sa conduite politique pendant la révolution, de son âge, de ses infirmités, de sa misère (1). » Il ne déplaisait pas au futur empereur de payer ainsi les dettes du roi de France envers un vieux serviteur de la monarchie. Le comte d'Albert de Rions mourut, le 3 octobre de cette même année, à Saint-Auban, dans le département de la Drôme, où il s'était fixé après sa rentrée en France.

Au nom des traditions de discipline et d'ordre chères à l'ancien régime, cet homme qui *n'entendait rien à la révolution* avait essayé de résister aux entreprises de l'esprit nouveau. On a vu qu'à Brest comme à Toulon, la pusillanimité de l'assemblée et la honteuse faiblesse du roi paralysèrent cet effort. Il reste à M. de Rions l'honneur de l'avoir tenté. C'est un beau spectacle que celui de la lutte soutenue par ce vaillant homme contre la brutalité de cette populace, contre la lâcheté de cette municipalité, de cette assemblée, de ce monarque. Il a été vaincu, sans doute, mais il n'a pas plié. Qui n'envierait un pareil sort? Quelqu'un qui, mieux que l'auteur de cette étude, aurait eu qualité pour rendre à un caractère de cette trempe l'hommage qu'il méritait, l'a dit excellemment : « La foule peut se donner d'autres jouissances et les partager avec ses serviteurs, elle ne connaîtra jamais cette volupté de sentir qu'on est un contre dix et qu'on ne se rend pas, qu'on a contre soi la force imbécile et brutale, et qu'elle vous écrase, mais sans vous dompter (2). »

GEORGE DURUY.

(1) Rapport du ministre au premier consul du 9 messidor an x. — (Archives du ministère de la marine.)

(2) Albert Duruy, *l'Instruction publique et la Démocratie*, p. 332.

LA

PRINCESSE ATZIMBA

ET LE

CAPITAINE VILLADIÉGO

13 août 1522.

Il y a un an que Hernand Cortès, après le terrible siège durant lequel lui et sa petite armée ont failli périr, est devenu maître absolu de la ville de Mexico, de « Ténoch l'orgueilleuse, » comme la nommaient les Aztèques, ces conquérans à leur tour conquis. Le vaillant Espagnol règne par la terreur ; mais, loin de songer au repos, il regarde, avide, au-delà des frontières du séculaire empire dont il s'est emparé, qui frémit, mal dompté, sous sa main sanglante. Aigle rassasié, non repu, il cherche autour de lui de nouvelles proies, se tourne volontiers vers le seul royaume qui a pu ou su résister aux Aztèques, vers ce royaume de Michuacan dont ses nouveaux sujets lui racontent des merveilles. A leur dire, en effet, c'est de là qu'ils tiraient en abondance, à l'heure de leur prospérité, l'or, l'argent, les perles, les saphirs, le corail trouvés chez eux. Ces récits enflamment l'imagination du héros, excitent l'avarice qui sera le trait dominant de la seconde moitié de sa vie, et la conquête du Michuacan est résolue dans son esprit.

Aujourd'hui simple province de la république mexicaine, le Michuacan s'étendait alors sur la pente occidentale de la grande

Cordillère. Au nord, il avait pour limite la rivière de Lerma qui, vers l'est, prend le nom de *Rio Grande*. A l'ouest, comme au nord-est, une simple ligne le séparait de la province de Mexico. Plus à l'ouest encore il touchait à celle de Guadalaxara, et au nord-nord-est il était baigné par les eaux bleues de la Mer du Sud, de l'Océan-Pacifique.

Au résumé, le Michuacan, — ce nom signifie « terre poissonneuse, — se trouve sous la zone torride. C'est une contrée fertile composée de prairies arrosées par de nombreux ruisseaux, alternant avec des bois aux essences variées. Sur toute son étendue, sauf sur les bords de la mer, le climat de ce beau pays est sain. A l'époque où Cortès se mit à le convoiter, le royaume de Michuacan, véritable terre promise, était occupé par trois races d'hommes qui, successivement, l'avaient envahi et s'y étaient superposées, sans s'amalgamer.

Le dernier venu de ces peuples, les Tarasques étaient les véritables maîtres du pays. Leur origine péruvienne est attestée par leur langue, leurs coutumes et leur religion, car ils adoraient le soleil. Le roi alors régnant, Tzimtzicha, était fils d'un souverain qui, ayant vaincu une des armées de Moteuczoma I, avait, par ce fait d'armes, acquis une grande renommée.

La civilisation des Tarasques, par certains côtés, dépassait en raffinement celle des Aztèques. Bien qu'ils sacrifiassent, comme ces derniers, des victimes humaines à leurs dieux, ils étaient cependant moins cruels. Les classes supérieures de cette nation croyaient à l'existence d'un Être suprême infiniment sage, base des choses créées ou à créer, et dont l'intermédiaire, pour communiquer avec les hommes, était une divinité qui ne se reposait jamais et qu'ils nommaient: Nanacuérappéri, « Mère-nature. » C'était là une force parfaite qui existait dans l'éternelle immensité du temps, qui avait pour mandataires le soleil et la lune, et que les Tarasques matérialisaient dans la constellation de la Croix du sud.

Mais ce n'est pas l'histoire du Michuacan que je veux raconter, c'est une légende d'amour datant de l'époque de sa conquête par les Espagnols. Elles sont rares, ces tendres aventures, car le vaillant chroniqueur-acteur de cette poignée d'héroïques soldats, Bernal Diaz del Castillo, s'est plus occupé de mettre en évidence les grands coups d'épée de ses compagnons d'armes que les faiblesses de leurs cœurs. Ils en ont eu pourtant, et, ici même (1), j'ai montré l'importance historique des rapports de l'Indienne Marina avec Hernand Cortès. Aujourd'hui, je veux tirer de l'ombre, ramener

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1887.

au grand jour la discrète légende du capitaine Villadiégo et de la princesse tarasque Atzimba, curieux prélude de la conquête du Michuacan. J'ai, cette fois, été devancé dans cette tâche par un des modernes fils de cette belle contrée, l'érudit américaniste don Eduardo Ruiz. Mais, reprenant les documens nouveaux qu'il a recueillis pour les tisser avec ceux déjà connus et qu'ils éclairent, je veux tenter, à mon tour, de rendre à l'histoire une de ses pages demeurée mystérieuse, pour l'intelligence de laquelle les préliminaires qui précèdent étaient non-seulement nécessaires, mais indispensables.

I.

En 1521, c'est-à-dire à l'heure où Hernand Cortès débarquait à Vera-Cruz, régnait sur le royaume de Michuacan le roi Tzimtzicha, autrement dit « celui qui édifie des forteresses. » Fils de Siguangua le Vaillant, Tzimtzicha, déjà âgé de plus de quarante ans, était, rapporte l'histoire, silencieux, hypocrite, fanatique. Assez indifférent aux principes moraux de sa religion nationale, il se montrait, en revanche, très soucieux de ses pompes extérieures. Un des premiers actes de sa puissance fut de mettre à mort quatre de ses frères dont il redoutait l'influence, dont il déplora ensuite le supplice avec une feinte douleur, en l'imputant à l'un de ses ministres.

Tzimtzicha apprit l'arrivée des Espagnols au Mexique, puis leur audacieuse marche sur Mexico, par des ambassadeurs qui, au nom de Moteuczoma II d'abord, puis de Cuanhtémotzin ensuite, vinrent lui proposer une alliance contre ces étrangers, dans lesquels il fallait voir des ennemis communs. Si Cuanhtémotzin eût réussi à grouper dans une ligue défensive toutes les nations qui entouraient son empire, la conquête du continent américain, au moins sur ce point, eût certainement été retardée. Mais la haine qu'inspiraient les Aztèques à leurs voisins était si violente qu'elle l'emporta partout sur la raison. Après avoir un moment vacillé, céde aux conseils des chefs de ses guerriers, qui souhaitaient se mesurer avec les envahisseurs, Tzimtzicha licencia brusquement l'armée de secours qu'il avait réunie et se tint neutre.

Les événemens, vers l'Atlantique, se succédèrent aussi rapides qu'inattendus, et l'établissement des Espagnols à Mexico, s'il parut laisser leur souverain indifférent, inquiéta beaucoup les Tarasques. Il les eût inquiétés bien davantage s'ils eussent su que Cortès, tout en s'occupant de la réorganisation de sa conquête, ne les perdait pas de vue. L'habile politique recevait des renseignemens de plus en plus précis sur les richesses agricoles et minières

du sol de ses voisins, et, de plus en plus, convoitait cette proie. Or, un de ses capitaines, nommé Villadiégo, avait appris la langue aztèque au point de la parler couramment. Cortès, avant d'avoir recours aux armes, résolut d'envoyer cet officier reconnaître, étudier le fort et le faible du pays dont il voulait s'emparer. Il pourvut Villadiégo d'une escorte de douze nobles Aztèques, le munit de nombreux présens, surtout de ces miroirs et de ces grelots auxquels les Indiens ne savaient pas résister, en échange desquels ils livraient de l'or à pleines mains. Bien équipé, bien instruit des intentions secrètes de son chef, protégé en outre par le titre très respecté d'ambassadeur, Villadiégo se mit en route et arriva sans incident jusqu'à Taximaloyan, ville frontière du Michuacan. Seulement, le but de son expédition à demi atteint, l'Espagnol et son escorte disparurent brusquement, mystérieusement, sans qu'aucune enquête ait jamais pu révéler leur sort.

Interrogés, les habitans de la frontière gardèrent toujours sur ce sujet, surtout en face des Espagnols, un silence probablement ordonné, ou dicté par la prudence. Cette disparition inexpliquée fit alors grand bruit, et préoccupa assez longtemps les esprits pour donner naissance à une locution familière de la langue castillane : *Tomar las de Villadiégo*, c'est-à-dire prendre le chemin du brave capitaine, signifie encore aujourd'hui disparaître sans motif, sans raison, sans laisser de traces.

On ne sut donc jamais, au moins à Mexico, ce qu'étaient devenus non-seulement Villadiégo, mais aucun de ses douze nobles compagnons. Toutefois, à Taximaloyan, on se racontait entre indigènes que, vers le mois de février 1522, à l'époque de la grande fête qui ordonnait le renouvellement de tous les ustensiles de ménage, un Espagnol était apparu sur la grande place du palais, monté sur un cheval blanc, détail exact. On disait que le gouverneur, en vertu d'ordres reçus de la cour, lui avait refusé l'autorisation de pénétrer dans le royaume. L'étranger avait séjourné pendant trois jours dans la ville, longuement parlementé ; puis, de guerre lasse, il avait repris, avec les ambassadeurs de Moteuczoma II, dont il se disait le chef, la route de Mexico. Que lui était-il arrivé une fois rentré sur le territoire mexicain ? On l'ignorait ou l'on feignait de l'ignorer. Le fait certain, c'est que Cortès attendit en vain le retour de son mandataire, et mourut sans savoir ce qu'il était devenu. A Taximaloyan, on disait aussi, mais cette fois tout bas, que le commandant de la ville, ne sachant comment agir pour ne pas déplaire au roi, s'était secrètement emparé des ambassadeurs et que, les faisant voyager de nuit par des chemins détournés, il les lui avait envoyés. De cette façon, Tzimtzicha restait maître de les accueillir ou de les faire disparaître, sans que les Espagnols pussent

réclamer. Or, tandis que Villadiégo et ses compagnons cheminaient prisonniers vers Tzintzuntzan, capitale des Tarasques, on faisait habilement courir le bruit, sur la frontière, qu'ils regagnaient Mexico.

Dans l'intérieur du Michuacan, à Zinépécuaro, par exemple, on parlait, non sans réticences, d'un homme blanc apparu à l'époque où la princesse Atzimba avait été tenue pour morte. A Tzintzuntzan, on avait vu l'exécution de douze Aztèques considérés et châtiés comme imposteurs, puisqu'ils avaient usurpé le titre d'ambassadeurs en se présentant au nom de l'empereur Moteuczoma, alors que l'on savait que ce souverain avait été tué lors du siège de sa capitale. En même temps on parlait aussi beaucoup, à Tzintzuntzan, de la jeune et belle princesse Atzimba, prêtresse du soleil, qui, miraculeusement morte et ressuscitée, était brusquement retournée au ciel. Or, la disparition de l'aimable princesse coïncidait si bien avec celle de Villadiégo, que le rapprochement du nom des deux jeunes gens s'imposait en quelque sorte aux esprits. On pressentait une aventure que nul ne pouvait ou n'osait raconter, ni approfondir.

Enfin, de tous les témoignages recueillis, rassemblés, unifiés, et cela après plus de trois siècles, se dégage la légende ou, mieux dit sans doute, la page d'histoire que nous allons mettre en lumière, sans rien ajouter ni retrancher aux faits conservés par les traditions, mais en les coordonnant.

II.

Le roi Tzimtzicha, dit l'histoire, possédait une sœur âgée de vingt ans et d'une grande beauté. Dernier enfant du roi Siguangua, la jeune princesse, nommée Atzimba, avait été les délices de la précédente cour. Chérie par son père, aimée par les nobles que captivaient sa grâce et sa modestie, Atzimba avait également conquis le peuple par sa générosité. Tzimtzicha lui-même, bien qu'égoïste, avait concentré en elle toute l'affection dont il était capable, ou, mieux dit encore, la seule véritable affection qu'on lui ait connue, en dehors de celle qu'il portait à l'une de ses filles.

Vive, intelligente, délicate, surtout très impressionnable, les événemens de la conquête du Mexique, par des hommes à tous les points de vue extraordinaires, avaient profondément remué et troublé la jeune princesse. Était-ce l'amour de la patrie qui parlait en elle ? demandent naïvement les légendes, ou les désirs inconsciens de son âme vierge qui agitaient son cœur ? Et les susdites légendes répondent : c'était la crainte instinctive de l'inconnu.

Quelle qu'en fût la véritable cause, les premières nouvelles de

l'apparition des redoutables étrangers sur la vieille terre d'Anahuac plongèrent Atzimba dans une mélancolie si profonde, que l'on eut des craintes pour sa vie. Tzimtzicha, alarmé, convoqua les plus habiles médecins de son royaume, et leur opinion commune fut que la princesse, victime de conjurations ennemies, était ensorcelée. Il convenait donc, pour la délivrer des maléfices qui la tourmentaient, de l'envoyer aux thermes de Zinépécuaro, thermes consacrés à la déesse Cuérappéri, et dont les eaux auraient seules le pouvoir de dissiper la tristesse à laquelle elle était en proie, en purifiant son âme. En outre, et pour assurer sa guérison, il importait de la vouer au culte des dieux, de faire d'elle une des épouses immatérielles du soleil.

Ces conseils furent suivis. Atzimba, accompagnée de toute la cour, partit pour les plaines fleuries de Quérendaro, et fut ensuite emmenée dans les pittoresques régions de Voraméo et de Taïménos. Près de cette dernière ville existait, et même existe encore, une grotte ayant deux entrées d'où s'échappent deux ruisseaux pareils. Seulement l'eau de l'un est glacée, tandis que celle de l'autre est bouillante. A une courte distance du lieu de leur apparition, ces ruisseaux s'unissent, et, la frigidité de l'un affaiblissant la chaleur de l'autre, il en résulte une température salutaire en même temps qu'agréable.

La princesse résida pendant quelques semaines dans ce beau lieu entouré de jardins magnifiques, et se sentit soulagée. Elle fut alors conduite à Zinépécuaro, et, après les cérémonies voulues, revêtue du voile de la *Huchaarnandé*, c'est-à-dire de l'insigne de la supérieure ou mère des épouses du soleil. Désormais, c'était dans cette pittoresque, mais solitaire région, au fond d'un parc entouré de murs, que devait s'écouler loin du monde, loin de la cour dont elle avait été l'âme et le charme, la vie de la jeune et belle princesse.

Dans ce lieu d'exil on la vit bientôt errer sans cesse, seule et pensive, à travers les jardins et dans le bois qui s'étendaient entre la demeure luxueuse des épouses du soleil et le palais alors délaissé et inhabité des anciens rois du Michuacan. Ignorant ce qui se passait en dehors de cette enceinte sacrée, mais avide de le savoir, la princesse fut reprise par sa mélancolie. Elle tombait souvent dans de profonds abattemens, le corps en proie à des contractions musculaires, crises à la suite desquelles elle demeurait durant de longues heures immobile, inerte. Elle était plus que jamais la victime d'un mal étrange qui attristait et préoccupait ceux dont elle vivait entourée, d'un mal connu de l'antiquité, connu de nos pères, que la science moderne a tout récemment expliqué, nommé.

III.

Un matin, alors que le soleil commençait à dorer le ciel de ses feux et que tout dormait encore, Atzimba, qui déjà levée errait selon sa coutume dans le jardin du palais, vit soudain pénétrer dans l'enceinte sacrée un jeune homme monté sur un animal aux formes singulières, blanc comme la cime des monts. L'inconnu tenait à la main une épée brillante, qu'il agitait. Sa vue, celle de l'animal extraordinaire qui le portait et lui obéissait, le glaive flamboyant dont il était armé, frappèrent la princesse d'admiration et de stupeur. L'étranger fut bientôt cerné par des guerriers qui, l'arc bandé, le menaçaient de leurs flèches. Il ne semblait ni s'en inquiéter ni songer à se defendre, encore moins à fuir. Ses yeux contemplaient la princesse qu'il venait d'apercevoir, qui de son côté oubliait de se voiler, de se retirer, et paraissait fascinée. Le regard qu'échangèrent les deux jeunes gens fut interminable, ardent, troublant, et un même sourire de ravissement se dessina sur leurs lèvres. L'Espagnol abaissa son épée, comme soumis, puis se laissa guider, entraîner, sans que la princesse fît un seul geste. Elle demeura comme pétrifiée à la place qu'elle occupait, et nul de ceux qui étaient survenus, qui l'entouraient, n'osait ni la toucher ni lui parler, la croyant plongée dans une de ses extases accoutumées. Soudain elle s'affaissa ; une de ses compagnes venue du palais s'approcha, lui prit la main, la sentit glacée et cria :

— Notre mère est morte !

A ce cri, vingt fois répété, toutes les épouses du soleil, tous les prêtres qui habitaient dans l'enceinte sacrée accoururent, entourèrent Atzimba. On voulut la relever, et l'on s'aperçut que son corps était rigide. On la porta dans une des salles du palais, et l'on essaya en vain de la ranimer. Après de longs soins inutiles, ne pouvant plus douter que son âme avait pris son vol vers la Croix du sud, des courriers furent expédiés dans toutes les directions pour répandre la nouvelle de cet événement imprévu. Le lendemain, aucun doute n'étant plus permis sur le sort fatal de la jeune fille, son corps, selon l'usage, fut baigné par ses compagnes dans une eau parfumée, puis revêtu de ses parures les plus somptueuses. On étendit l'insensible dépouille sur une fine natte, on la couvrit de pétales de fleurs. Ce qui frappa chacun des assistans, c'est que le beau corps, bien qu'inerte, conservait toutes les apparences de la vie. Les mains croisées, la tête un peu inclinée, la bouche entr'ouverte, les yeux seulement à demi clos, Atzimba semblait dormir, et souriait.

Quand le soleil disparut derrière les monts, ses vierges-épouses

placèrent le corps de leur jeune mère sur leurs épaules, et l'emportèrent en chantant des hymnes qu'interrompaient leurs sanglots. Du temple venaient des sons lugubres produits par les prêtres, soufflant dans des conques marines. Entre les haies fleuries du parc existait une grotte artificielle dont un rideau de plantes grimpantes voilait l'entrée, dont l'intérieur était tapissé de mousse, et au centre de laquelle on avait dressé un lit d'apparat, formé de plantes aromatiques recouvertes d'un riche tapis. Le corps d'Atzimba fut déposé sur cette couche et, autour de lui, on incendia des *braseros* chargés d'encens. Au pied du lit funèbre on plaça, comme l'exigeaient les rites funéraires, des boissons, des alimens choisis, une corbeille pleine de fruits. Et la princesse Atzimba, si belle, si aimée, au visage si expressif alors qu'elle était vivante, visage que la mort n'avait pas défiguré, demeura seule au fond de la grotte où les siens devaient venir la saluer une fois encore avant que son corps fût brûlé, ses cendres rendues à la terre.

IV.

Deux fois vingt-quatre heures se sont écoulées, les oiseaux au riche plumage qui peuplent la demeure des épouses du soleil ont cessé leurs chants harmonieux, un silence imposant plane sur l'enceinte sacrée où règnerait une obscurité profonde, sans les lueurs scintillantes des étoiles de la Croix du sud. Atzimba repose sur sa couche funèbre et un peu plus loin Villadiégo, enfermé dans une des chambres du palais en ruines des rois, rêve et songe. Il rêve à son pays, à sa vie d'aventures, à sa situation présente. Il se demande pourquoi son voyage a été interrompu, pourquoi il est prisonnier depuis trois jours. C'est pour le protéger contre la curiosité du peuple, et même contre sa colère excitée par la présence de ses compagnons aztèques, profondément haïs, que le commandant de Taximaloyan a pris la résolution de le faire voyager de nuit jusqu'à la capitale, où, lui disait-on, l'attendait le roi. Villadiégo n'a été ni menacé ni maltraité, c'est vrai; toutefois, ce n'est pas en ambassadeur qu'il a cheminé, mais en captif. Que signifie ce brusque arrêt dans son voyage? Pourquoi a-t-il été séparé de ses compagnons, puis renfermé entre quatre murs? Le jeune Espagnol interroge en vain ceux qui lui apportent des vivres, ils ne paraissent pas comprendre ce qu'il leur dit, lui répondent dans une langue que, de son côté, il ne comprend pas.

L'âme de Villadiégo est vaillante, il est accoutumé aux aventures extraordinaires, à regarder la mort en face et sous tous ses

aspects. Il est prisonnier, il ne peut se le dissimuler. Redoutant quelque traîtrise, il songe à recouvrer sa liberté. Durant les longues marches nocturnes qu'on lui a fait exécuter, il a pu remarquer la haine dont sont animés les soldats tarasques contre les Aztèques, toujours hautains, impassibles, dédaigneux. Il est maintenant séparé de ces compromettans auxiliaires; toutefois, pourquoi ne lui parle-t-on plus du roi? Il ne peut séduire ses gardiens, on lui a enlevé ceux de ses bagages qui contiennent les miroirs, les grelots, les verroteries à l'aide desquels il pourrait les bien disposer pour lui. Il prodigue les promesses et elles restent sans puissance, ses gardes étant choisis parmi les soldats qui ignorent la langue aztèque.

Villadiégo projette de s'évader, de retrouver son cheval, ses armes, ses bagages, puis de regagner Mexico. Il est dans un pays inconnu, serait fort en peine pour suivre la route qu'il a nuitamment parcourue; toutefois, qu'importe. Accoutumé aux luttes d'un contre mille, rien ne l'effraie, ne peut abattre son courage, sa confiance aveugle. Au milieu de ses incessantes et graves préoccupations, il s'étonne de voir une silhouette de femme traverser son esprit, le distraire. Il ne s'agit pas de l'image lointaine, pâlie, d'une amie laissée en Espagne ou à Mexico, mais de la délicieuse silhouette de la jeune fille qui lui est apparue au moment où on l'a introduit dans les jardins du palais, de la jeune fille avec laquelle il a échangé un si long regard, à laquelle il ne peut penser sans que son cœur batte. A-t-il jamais vu un plus ravissant visage, une grâce plus séduisante, un regard plus candide, plus profond, plus troublant, un corps plus parfait? Non.

Villadiégo a remarqué de larges fissures dans un des murs de sa prison, fissures produites par le tremblement de terre encore récent qui a rendu le palais inhabitable. Déjà la veille, pendant la nuit, il a travaillé à élargir une de ces ouvertures, et il reprend cette tâche. Disjointes, les pierres cèdent sans qu'il soit besoin d'efforts. Bientôt le captif aperçoit une pâle lueur. Il se glisse, fait tomber un dernier obstacle, se voit libre! Il est libre et, il le reconnaît vite, précisément à l'endroit où il a vu celle qu'il voudrait revoir encore.

Il avance indécis, assourdissant ses pas, se dissimulant dans l'ombre des massifs. Soudain un vaste espace s'étend devant lui et, là-bas, il aperçoit la blanche façade de la demeure des épouses du soleil. La belle jeune femme est là, endormie. Son regard était si doux, si caressant, lorsqu'il s'est arrêté sur lui, que Villadiégo pense qu'elle lui prêterait son aide si...

Il s'éloigne, s'enfonce dans l'ombre des arbres, cherche à s'orienter. Il se sait dans un parc clos de murs, obstacles qu'il croit

pouvoir escalader. Une lueur le fait s'arrêter, hésiter, il approche de la grotte où gît Atzimba, où brûle encore un flambeau à la cire parfumée. Il soulève doucement, prudemment, le rideau de verdure, demeure immobile. La belle jeune femme à laquelle il vient de penser, dont il a si présente l'image radieuse, est devant lui, parée, endormie, souriante.

Endormie? Non. Villadiégo sent son cœur se serrer, presse sa poitrine de sa main, ne respire plus. Elle est morte, morte la douce apparition, et la couche sur laquelle elle est si gracieusement étendue est une couche funèbre! Morte! elle qu'il a vue si charmante! Il fait un pas, deux, s'avance, s'arrête, avance encore. La flamme vacillante du flambeau donne une apparence de vie au beau visage qu'il admire, qui l'émeut, qui n'a rien de la lugubre pâleur des trépassés. L'Espagnol s'agenouille, se signe, prie. Qu'elle est belle encore sur son lit funèbre semé de fleurs, dans sa toilette luxueuse, celle dont il se sent épris! Comme son corps lui paraît harmonieux sous les légers voiles dont il est enveloppé, dans sa pose abandonnée! Il lui semble que la jeune femme le regarde, que ses yeux à demi clos l'implorent, que ses lèvres, qui ont le pourpre de la vie, vont lui parler.

Villadiégo a fait un nouveau pas pour se rapprocher de la funèbre couche, a doucement posé sa main sur celle de la jeune fille, et tressailli en sentant cette main moite, tiède. Il recule. Cette couche n'est-elle pas un lit mortuaire, serait-elle un lit d'apparat, et la douce apparition n'est-elle qu'endormie? Perplexe, l'Espagnol se rapproche et, un peu tremblant, saisit la mignonne main qu'il a touchée, la soulève; flexible, le bras suit. Le jeune homme pose, appuie sur ses lèvres les doigts menus et... Rêve-t-il?

Les paupières entr'ouvertes se sont un peu relevées, la main qu'il tient a légèrement pressé la sienne, une longue aspiration a soulevé, gonflé le beau sein qu'il croit voir palpiter, qui palpite. Il songe à fuir, indécis, un peu effrayé. Mais la pression de la mignonne main s'accentue, les paupières se sont encore soulevées. Un regard surpris, un regard dont il connaît la séductrice puissance cherche le sien, et un sourire, un sourire d'admiration, arque de plus en plus les lèvres purpurines. Attiré, Villadiégo se penche, se penche. Il a laissé retomber la main qui essayait de retenir la sienne, saisit la charmante tête qui continue à lui sourire, noyé ses doigts dans son épaisse et noire chevelure, rapproché, en l'exhaussant, le beau visage du sien. Il se sent effleuré par la caresse d'une suave haleine, frissonne. La dormeuse, enfin réveillée, entoure, rougissante, languissante, le cou du jeune homme de ses bras. Les lèvres des deux jeunes gens s'attirent, s'effleurent, se joignent, se pressent; ils échangent un long, un interminable bai-

ser qui l'un comme l'autre les transporte dans le ciel, dans le lieu de délices promis par leurs croyances.

Après cette extase, Atzimba s'est redressée avec lenteur, secondée par les bras amoureux qui maintenant l'enveloppent et la soutiennent, attirée par un nouveau baiser offert. Elle s'appuie fortement sur celui qui vient de la rendre à la vie, lui parle comme à un être céleste. Villadiégo lui a dit quelques mots en aztèque, et elle lui répond dans cette douce langue, qu'elle aussi sait parler. Enlacés, très émus, se trouvant beaux et se l'avouant, ils se sont assis sur la funèbre couche qui peu à peu, aux lueurs du flambeau mourant, devient pour eux un lit nuptial. C'est que l'innocente vierge s'abandonne tout entière aux volontés de celui qu'elle tient pour un dieu, vers lequel la poussent ses désirs, ses vingt ans à peine révolus, et qui, pour sa virginale ignorance, lui révèle des choses du ciel.

Elle sembla courte aux deux amans imprévus, cette nuit de surprises, de volupté, durant laquelle Villadiégo a raconté son histoire, ses marches nocturnes à la recherche du roi Tzimtzicha, auquel il vient proposer une alliance. Ramenée à la réalité, Atzimba tremble pour celui qui a pris possession de son cœur, qu'elle nomme déjà son époux. Le jour va paraître, il faut le cacher, et elle le conduit au fond d'un sanctuaire où elle l'établit, d'où elle viendra le tirer aussitôt que reparaîtra la chère ombre de la nuit. Vingt fois les deux amoureux, les deux amans se disent au revoir, et vingt fois ils reviennent l'un vers l'autre pour échanger de nouveaux baisers, pour se dire, pour se faire dire ces mots qu'ils ne se lassent, ni de répéter, ni d'entendre : Je t'aime! Enfin le soleil dore les collines, jaillit, et son infidèle, mais inconsciente épouse se dirige lente, pensive, ravie, trouvant un nouveau sens à tout ce qui l'entoure, vers la demeure où elle n'est plus attendue.

V.

Du fond de la retraite où son amante l'a caché, Villadiégo entend soudain éclater des clameurs, retentir des cris de joie. On se presse devant la grotte où Atzimba a reposé durant trois jours, d'où, conduite inanimée, elle vient de sortir vivante. Les épouses du soleil, leurs servantes, les prêtres chargés de l'entretien du feu sacré qui brûle éternellement en l'honneur de l'astre, poussent des cris d'allégresse, chantent de joyeux hymnes. On promène Atzimba en triomphe, on la couvre de fleurs, on admire le brillant de son regard, on l'interroge. C'est une ressuscitée, le soleil a fait un miracle en sa faveur, et la jeune fille apparaît doublement sacrée. Les habitans de Zinépécuaro sont vite instruits de ce qui s'est

passé... Ils se racontent la mort d'Atzimba, sa résurrection. Le prodige est patent et n'aura d'explication naturelle que trois cent cinquante ans plus tard par un mot aujourd'hui connu de tous : la catalepsie.

Le commandant de la ville expédie courrier sur courrier à Tzintzuntzan, pour aviser le roi du miracle survenu et lui en raconter les détails. Atzimba veut parler à tous ces envoyés avant leur départ, leur dire de se hâter, les charger de répéter au roi d'accourir, qu'elle a d'importantes révélations à lui faire, révélations qui l'intéressent et intéressent son royaume. En dépit de ces avis, le roi tarde et les jours s'écoulent.

Le roi tarde ; or, chaque soir, aussitôt la nuit venue, Atzimba, chargée de vivres, va secrètement rejoindre Villadiégo. A ces heures favorables, toujours attendues avec impatience, les deux amans errent sous les bosquets les plus ombreux, se reposent sous les arbrisseaux fleuris, vivent la main dans la main, les yeux sur les yeux, les lèvres sur les lèvres. Comme elles s'écoulent rapides, ces nuits enivrantes, que les deux amans voudraient sans fin ! Atzimba n'appelle plus son frère, ne s'inquiète plus de sa lenteur. Le jour, elle déplore la longueur des heures, et, la nuit, elle voudrait arrêter le temps. De son côté, Villadiégo, tout à sa belle et jeune maîtresse à laquelle, en bon Espagnol, il a appris le nom du vrai Dieu, qu'il a ondoyée et qui s'est laissé faire pour être plus à lui, Villadiego ne songe plus à sa mission, à la gloire, ni même à son pays : « Un seul être pour lui peuple maintenant le monde, » et cet être qui le possède, qu'il aime, est une fille et une sœur de roi ! Il n'a plus qu'un désir : vivre pour Atzimba, dont ni la beauté ni le charme n'ont d'égal, qui n'aime, qui n'a jamais aimé que lui. Tzimtzicha arrive enfin, des soldats se sont montrés, et les roulemens désordonnés, à la fois lugubres et martiaux du *téponastlé,* ce long tambour des Aztèques et des Tarasques, annoncent son approche. Le grand-prêtre de la déesse Cuérappéri, revêtu de ses insignes, est parti à la rencontre du souverain, l'aborde, lui parle en secret. Le roi, nonchalamment étendu dans son palanquin, l'écoute; puis, peu à peu, se soulève. Ses sourcils se froncent, son front se plisse, ses regards deviennent sombres, menaçans. Il ordonne de reprendre la marche et, suivi de toute sa cour, pénètre dans le palais où bientôt il fait appeler Atzimba, qui, radieuse, paraît devant lui. Le roi a changé l'expression de son visage, il sourit à la jeune princesse, se déclare, avec bienveillance, prêt à l'entendre.

— Roi et seigneur, dit Atzimba, lorsque la mort m'a saisie, lorsque mon âme a quitté mon corps, elle est allée là-haut, entre

les quatre étoiles. En ce lieu divin, la voix inconnue d'un être invisible m'a parlé, m'a ordonné de retourner sur la terre pour te dire de faire alliance avec les hommes blancs, envoyés par lui pour conquérir les royaumes de notre sol. Les lois qu'apportent ces hommes-dieux sont les vraies, et elles doivent prévaloir sur les nôtres qui demandent du sang. Comme preuve de ma véracité, roi, je dois t'apprendre qu'un jeune homme, beau comme un rayon, une flamme brillante à la main, m'est apparu un matin vers l'Orient, à l'heure où le soleil se levait. Il m'a longuement regardée, puis a disparu en emportant mon âme. Il me l'a ensuite rapportée, rendue, en venant me réveiller sur mon lit de mort. C'est lui qui m'a révélé la douceur des lois nouvelles, ramenée sur la terre. Il est le céleste messager qui doit te les apprendre à ton tour, écoute-le.

Les paroles d'Atzimba étaient sincères, elle croyait ce qu'elle disait. Elle croyait avoir été victime de la mort, puis rendue, rappelée à la vie et à des félicités divines par celui qu'elle aimait. La miraculeuse apparition de Villadiégo, juste à l'heure où elle revenait à la vie, lui avait réellement paru celle d'un envoyé céleste, et elle était heureuse d'être sienne, fière qu'il fût sien. Délivrée par la mort de ses vœux de fidélité au soleil, elle ne voulait plus vivre que pour aimer son envoyé, que pour être aimée par ce céleste messager.

Tzimtzicha écouta le récit de sa sœur sans l'interrompre, en proie à des émotions dont il n'était pas toujours maître, émotions si fortes qu'à plusieurs reprises des larmes coulèrent sur ses joues. Ces troubles furent attribués à la crainte par ceux qui l'entouraient, et l'on crut qu'il pleurait son empire perdu.

Il mit fin à l'audience et se retira avec ses ministres, c'est-à-dire avec le chef suprême de ses armées et le grand-prêtre de Tzintzuntzan. Il leur révéla aussitôt que le grand-prêtre du temple de Zinépécuaro avait épié Atzimba aux heures où elle se promenait dans les bosquets sacrés du parc avec l'étranger dont elle venait de parler comme d'un être céleste, lequel n'était que l'un des soldats de ce Cortès, de ce capitaine qui, après maints combats où, parfois vaincu, il avait laissé voir qu'il n'était qu'un homme, venait enfin de renverser l'empire d'Anahuac. Il expliqua que Villadiégo, chef d'une ambassade soi-disant aztèque, lui était secrètement envoyé, à titre de prisonnier, par l'habile commandant de la ville frontière de Taximaloyan. Trompée, victime de son imagination, de sa virginale ignorance, Atzimba avait violé ses vœux religieux. Cependant, on ne pouvait nier que la princesse fût morte à l'heure où son corps avait été déposé dans la grotte, et que l'étranger, par des maléfices, n'eût réussi à rappeler son âme et souillé, sinon l'épouse du soleil, au moins une vierge fille de roi.

Tzimtzicha, fanatique, superstitieux, ne savait quel supplice infliger à sa sœur, proie des méchans esprits. Sacrilège, parjure, elle devait être enterrée vive; mais sa mort, puis sa résurrection, la mettait en quelque sorte à l'abri de l'humaine justice. Que faire d'elle? Les conseillers, indécis, n'osaient se prononcer. En ce qui touchait Villadiégo et les nobles Mexicains qui l'accompagnaient, ils devaient être sacrifiés dans le temple de la déesse Xaratanga. Quel fut le résultat du conseil tenu par le roi? Nul ne le sut.

Dans l'après-midi de ce même jour, Tzimtzicha reprit, avec sa cour, le chemin de sa capitale. Il avait refusé de voir l'étranger et il emmenait avec lui Atzimba, éplorée. Le peuple, qui adorait la belle jeune fille, se pressa pour la voir passer, et fut ému par la vue de ses larmes, dont il ignorait la véritable cause. Il répétait qu'elle regrettait le ciel qu'elle avait entrevu, puis perdu, qu'elle aspirait à franchir de nouveau la porte sacrée des quatre étoiles.

Trois jours plus tard, les habitans de Tzintzuntzan se pressaient dans les rues de leur ville, pour voir passer, disait-on, des ambassadeurs venus de Mexico. Mais des agens du roi, mêlés à la foule, lui répétaient que c'étaient là de faux ambassadeurs, puisqu'il était notoire que le dernier des empereurs aztèques, au nom duquel ils se présentaient, était mort. Villadiégo ne figurait pas dans ce cortège; le roi avait ordonné qu'on ne l'amenât dans la ville qu'au milieu de la nuit.

Vingt-quatre heures s'écoulent et, dans le temple de Tzintzuntzan, le son des trompes marines appelle le peuple, bien que ce ne soit la date d'aucune fête. La foule accourt, se range dans le vaste cirque auquel le temple fait face, et douze prisonniers aztèques paraissent entourés de prêtres. Un signal! douze cadavres gisent autour de la pierre des sacrifices et douze cœurs fumans, ceux des compagnons de Villadiégo, sont déposés devant l'image qui symbolise le doux astre de la nuit.

Il y a deux heures que le soleil a disparu derrière les collines qui, vers le couchant, bornent la vallée de Tzintzuntzan, deux heures que la nuit a fait taire les oiseaux et les hommes, lorsqu'une barque conduite par dix rameurs glisse rapide sur le bleu miroir du grand lac dont les eaux vermeilles baignent la capitale du Michuacan. Les rameurs ne sont rien moins que de grands personnages de la cour, et, assis côte à côte sur la plate forme du long esquif, la main dans la main, se tiennent Atzimba et Villadiégo.

Après un assez long voyage, les amans sont débarqués sur la rive du port de Carichéro, près de la residence d'été des rois, en ce moment inhabitée. Là, les entourant avec respect, avec un soin méticuleux, les rameurs les conduisent dans la plus somptueuse des chambres du palais. Bientôt les deux amans reposent, et,

lorsque le soleil reparaît, ils errent dans le parc dont les allées sont familières à la princesse, heureuse de guider celui qu'elle aime parmi les bosquets. Las à la fin, ils s'établissent sur une terrasse d'où ils contemplent le beau lac que sillonnent de légères pirogues, sur lequel des oiseaux aquatiques au riche plumage naviguent par bandes, plongent à l'improviste ou, en volant, trempent leurs ailes roses ou azurées dans l'eau vermeille. Le ciel, d'une incomparable pureté, surprend Villadiégo qui pourtant connaît celui de la vallée de Mexico, et se croit dans un pays enchanté. Mais son soin le plus constant est de regarder Atzimba, de voir refléter son image dans les yeux noyés, enivrés, attendris de la jeune princesse.

Qu'elle est belle, l'ardente amoureuse avec ses traits si fins, sa bouche souriante insatiable de baisers, ses dents éblouissantes, sa peau dorée, sa taille svelte, ses pieds et ses mains dignes de sa race, ses cheveux luisans dont elle s'enveloppe comme d'un manteau lorsqu'elle en dénoue les tresses pour obeir à son amant ravi! Quelle ineffable douceur prend sur ses lèvres l'idiome dans lequel elle improvise de doux mots d'amour! Comme elle a passé rapide pour les deux amans, cette belle journée, presque tout entière employée à se répéter qu'ils s'aiment! Atzimba ne songe plus à la cour; Villadiégo ne se souvient ni de Mexico, ni de l'Espagne. Tous deux vivent dans un rêve, dans un délicieux rêve qui doit durer toujours, car Tzimtzicha l'a promis à sa sœur, ils vivront loin de la cour, mais il ne les séparera jamais, puisque le soleil, qui dispose de la foudre, est resté impassible et a prouvé, par sa mansuétude, sa volonté que les deux amans soient heureux.

La nuit est venue, transparente. Atzimba et Villadiégo ont soupé et songent à se reposer, quand le chef de leur escorte vient les inviter à prendre place dans un vaste palanquin. Ils doivent être conduits dans les fertiles campagnes de Curincuaro, lieu d'enchantement où la brise est tiède, où les plantes et les arbres sont toujours en fleurs, où les champs et les bois sont sillonnés de ruisseaux aux ondes cristallines, où les étoiles du ciel sont si brillantes qu'elles laissent à peine regretter les splendeurs du jour. Atzimba est pressée d'atteindre ce lieu d'exil plein d'oiseaux chanteurs, lieu choisi par la bonté de son frère qui n'a demandé aux deux amans qu'une seule chose qu'ils désirent eux-mêmes : de cacher leur bonheur et de se laisser oublier.

On atteint un palais ruiné, les amans y passent la journée, et leur escorte, vigilante, veille plus strictement que jamais à ce que nul n'approche, bien que la contrée soit déserte et qu'un voyageur égaré puisse seul se présenter. Un bruit sourd résonne sans cesse, c'est la rumeur lointaine, majestueuse, de la cataracte de Surumu-

capio. Déjà les arbres de la Terre-chaude mêlent leurs branches à ceux de la Terre-tempérée; mais Villadiégo, qui a remarqué les soins méticuleux avec lesquels lui et sa compagne sont gardés, est moins tranquille que son amante. Quand vient la nuit, Atzimba, nerveuse, impérieuse, impatiente, mise en éveil par son ami, demande elle-même que la dernière étape soit rapidement franchie : on part.

La nuit est noire, on chemine sous de grands arbres dont la cime ne laisse rien voir du ciel. Une halte; on se trouve sur le bord du ravin de Curincuaro, étroite coupure aux murs perpendiculaires de granit, gouffre dans la profonde obscurité duquel gronde un torrent. Atzimba se soulève, s'étonne, interpelle ses nobles porteurs divisés en deux groupes. Avant qu'ils aient pu rien prévoir, les deux amans sont saisis, garrottés, et la pâle face de la lune, comme attendue, se montre au-dessus du ravin qu'elle éclaire en même temps que les visages sinistres des ministres de Tzimtzicha.

Atzimba va parler, elle est soulevée, plane au-dessus de l'abîme, et Villadiégo, suspendu lui aussi, sent la terre manquer sous ses pieds. Ils descendent, s'enfoncent dans l'ombre où on les laisse glisser. Une voix leur crie de prendre pied sur une plate-forme qu'ils vont rencontrer, de se dégager de leurs liens, ce qu'Atzimba peut exécuter, car on ne lui a pas entravé les bras. La même voix leur crie de pénétrer dans la grotte qui s'ouvre sur la plate-forme, asile qu'ils doivent à la bonté du roi.

Les câbles, remontés, descendent des corbeilles pleines de vivres, puis deux énormes jarres pleines d'eau. Les sinistres mandataires adressent à la princesse un suprême adieu, s'éloignent, et le grondement de la cataracte, le sourd murmure du torrent, l'aigre cri des aigles et des vautours, planant au-dessus de l'abîme quand le jour paraît, sont les seuls bruits qui troublent la morne solitude.

Trois siècles et demi se sont écoulés, et le voyageur qui côtoie le bord du ravin de Curincuaro, aujourd'hui *Jicalan-le-Vieux*, voit en se penchant, à l'entrée d'une grotte inaccessible, deux antiques jarres dont il ne peut s'expliquer la présence en ce lieu. S'il pouvait descendre le long du mur de granit, il s'étonnerait plus encore en découvrant, presque à l'entrée de la grotte, deux squelettes aux os blanchis, l'un d'homme et l'autre de femme, dont les têtes se touchent, dont les bras sont enlacés. Ce sont les restes du vaillant Villadiégo et de la belle princesse Atzimba, victimes de « la clémence » du roi Tzimtzicha, vengeur du soleil outragé.

LUCIEN BIART.

LA

LIGUE DÉMOCRATIQUE DES ÉCOLES

La *Ligue démocratique des Écoles* a tenu ses premières assises. J'ai rencontré un jeune ligueur qui en sortait. C'est un étudiant en pharmacie, simple et appliqué. Je tairai son nom. Il est arrière-petit-fils de Candide et de Cunégonde ; il dissimule son extraction, il a le tort de rougir des malheurs de son aïeule ; mais on le reconnaît vite à sa ressemblance morale avec l'honnête Westphalien. Son optimisme, qui n'a d'égal que sa bonne foi, butte à chaque pas sur la cruelle expérience ; il se relève tout souffreteux, se déconcerte aux contradictions de l'univers, s'épouvante du peu de rapport qu'il y a entre le fond des choses et leurs promesses apparentes. Quand mon jeune ami vient d'entendre un docteur Pangloss, il sue sang et eau pour concilier les enseignemens du maître avec la réalité ; et, comme à son cousin, l'homme aux quarante écus, les nouveaux systèmes lui occasionnent toujours de nouvelles douleurs. L'autre soir, je vis qu'il avait l'âme en peine et l'esprit troublé. Il me conta sa mésaventure.

I.

Vous savez qui je suis, monsieur : un ferme libre penseur, grâce à Dieu. Je hais sur toute chose les impostures des prêtres ; j'abomine deux sortes de gens, les théologiens et les réactionnaires. Quand j'ai vu le programme de la *Ligue*, mon cœur a bondi de joie ; enfin, me disais-je, nous allons être laïcisés, et cette fois pour de bon. Je me fais inscrire, on inaugure, je cours, je vole : toute la jeunesse était là, avec quelques hommes politiques considérables.

— Vraiment? Toute la jeunesse?

— Oui, monsieur : la jeunesse est toujours là quand on a besoin d'elle. Elle a le don d'ubiquité; on l'a vue à la même heure dans plusieurs endroits différens, où l'on disait des choses contradictoires. C'est même ce qu'elle a d'admirable, comme l'amour d'une mère, suivant le poète :

Chacun en a sa part et tous l'ont tout entier.

Je sais bien qu'il y a des difficultés à le croire; il en est ainsi de tout. Voyez le public et l'art dramatique : je lis le matin dans divers feuilletons que le public ne veut plus de la tragédie, ou de la comédie bourgeoise, ou du mélodrame, ou du vaudeville; je me présente le soir aux Français, au Gymnase, à l'Ambigu, à Cluny; je ne trouve de place nulle part. Le public ne veut de rien, le public ne veut que ceci, et le public est partout. — Mais je reviens à notre pièce, à nous. Jugez de ma deconvenue! Je n'écoutais pas depuis cinq minutes que je me croyais à l'église. La paroisse Saint-Just au lieu de la paroisse Sainte-Geneviève. Je cherchais involontairement la mitre au front de l'officiant, et, sur ses épaules, une chasuble à l'envers. Il m'apportait un dogme, à moi qui n'en veux plus d'aucune sorte. Il nous demandait de nous placer sous les auspices de la Révolution, dont il est chargé d'enseigner l'histoire. Ainsi débute un théologien, quand il se met sous les auspices de l'Église pour raconter l'histoire de l'Église. Je m'étais laissé dire que l'esprit scientifique procède autrement; je me figurais l'historien étudiant sans parti-pris une époque, Révolution, renaissance, moyen âge, comme un sujet sur la table d'amphithéâtre. Y aurait-il donc des époques sacrées, même pour la science libre, et d'autres profanes? Car il risquerait des huées formidables, le professeur qui viendrait nous dire : plaçons-nous sous les auspices de Louis XIV pour étudier la révocation de l'édit de Nantes; ou : plaçons-nous sous les auspices de la Ligue, — l'ancienne, — pour examiner les guerres de religion.

Une circonstance particulière augmentait mon angoisse. Vous savez avec quelles précautions la chaire d'histoire de la Révolution fut dédiée; le conseil municipal ordonna le ministre du culte; le crédit et l'investiture sont renouvelables chaque année, crainte de surprises. On n'en peut pas redouter avec le titulaire actuel, sa foi est inébranlable. Mais supposons un savant moins ferme, dont les opinions se modifieraient par l'étude des documens; cela s'est vu, c'est même le propre de la recherche scientifique. Cette apostasie entraînerait la déchéance du desservant qui ne desservirait plus. Supposons une simple hérésie, le savant débauché par une

représentation de *Thermidor* et prenant ouvertement parti pour les Girondins contre les Montagnards; ce ne serait peut-être pas l'excommunication majeure, ce serait déjà l'index et ses dangers. J'ai rencontré dans une ville du Midi un jeune pasteur protestant, nommé par un consistoire de la stricte orthodoxie; il avait de grandes connaissances théologiques et trois enfans. Le malheur voulut qu'il fût très fortement frappé par une objection de Reuss contre je ne sais quel évangile. Il devint hardi, le consistoire s'émut; tempête sous ce pauvre crâne, lutte tragique entre Reuss et les trois enfans; l'honnête homme résigna son ministère. Il place aujourd'hui des vins, et le pays est phylloxéré. Voilà ce qui menace le libre examen d'un savant, quand la ville de Paris l'a commis à la garde des saines doctrines sur la Révolution. Les investigations érudites ne doivent pas être commodes, sous ce couperet, quelque habitude que l'on ait de la guillotine.

J'étais venu chercher la bonne parole laïque : j'entendais une prédication sacerdotale. On me fit l'éloge des grands principes de 1789; j'étais tout prêt à le goûter; mais ces principes me parurent moins savoureux, quand on me les imposa comme un *credo*, comme « la base des libres recherches, » avec défense à tout hérétique d'y toucher. Moi qui adhérais si volontiers à leurs conséquences, je regimbai devant la nouvelle révélation, substituée à l'ancienne. Je ne veux pas tomber de Moïse en Sieyès. Faut-il donc se heurter partout à une révélation? A une réaction aussi; et c'est le plus épouvantable. J'ai la prétention d'être de mon temps, monsieur, et même un peu en avant, comme il sied. Dernièrement, dans une maison réactionnaire, un vieil abbé m'endoctrina sur l'ancien régime et sur la monarchie du droit divin; vous pensez comme il fut reçu. Aujourd'hui, je vais à la ligue démocratique de la jeunesse : on m'y propose de revenir aux Cordeliers. Celui-là voulait me ramener de cent vingt ans en arrière; celui-ci de cent ans. C'est la seule différence entre eux. Suis-je donc destiné à ne rencontrer que des rétrogrades? Mon siècle a marché, morbleu! Je marche avec lui. Foin des réactionnaires de tout poil!

J'ai applaudi ensuite d'excellentes paroles, mais bien terrifiantes : on nous a montré combien nous devions nous méfier des bourgeois, des mystiques, des Chinois. Je suppose du moins que l'on visait ce peuple, quand on nous a conseillé de constituer les États-Unis d'Europe contre un grand péril commun, contre la menace suspendue sur tout l'Occident civilisé. L'invasion des Célestes! le danger jaune! Il a souvent hanté mes veilles, mais je ne le savais pas si proche : vous m'en voyez tout saisi. Quant aux mystiques, aux néo-chrétiens, à toute cette engeance, ah! je vous réponds qu'il n'en reste pas grand'chose, on leur a dit leur fait. Je croyais que ces illu-

minés étaient simplement ridicules ; on m'a ouvert les yeux ; ils sont effroyablement dangereux. J'applaudissais de tout cœur le carnage qu'on en faisait, quand un scrupule me vint : n'étais-je pas une fois de plus la dupe d'une médaille retournée? Y aurait-il rivalité de chapelles entre le mysticisme révolutionnaire et le mysticisme évangélique? Ne me parlait-on pas depuis une heure de la Révolution, des grands principes, de la raison, de la science, sur un ton qui sentait son mystique d'une lieue? La vie n'est plus possible, monsieur; je n'échappe à une catégorie de mystiques et de réactionnaires que pour donner étourdiment dans une autre. Mon voisin, un étudiant en droit, un grand barbu, mit le comble à mon désarroi. Comme je battais des mains, il se pencha vers moi : « Tu es donc un néo-jacobin? » La menace de ce préfixe me fit trembler ; il n'en faut pas plus pour perdre un homme ; et voyez comme on risque innocemment de devenir un néo-quelque chose!

La péroraison du discours m'avait un peu réconforté ; ce même voisin me porta le dernier coup. Nous causions en sortant : « Allons, me dit-il, tu seras toujours un grand simple, et tu n'entends rien à la politique. Le canapé mystique n'est ici qu'un paravent, une fausse cible. Cherche la vraie ligne de tir. Ce qui se joue devant nous, c'est le petit jeu de la concentration, imité du parlement. Tu connais les règles de la partie. Quelques radicaux peu nombreux, mais résolus, vont trouver un gros d'opportunistes : Amis, le cléricalisme nous menace; concentrons-nous, la main dans la main; nous vous suivrons à la bataille. — Que votre volonté soit faite, répondent ces gens accommodans. Bientôt, ils s'aperçoivent qu'ils suivent, au lieu de conduire ; on les fait passer par des chemins où leurs pieds saignent, leur esclavage devient l'amusement public. Ils gémissent. — Mais ce n'est pas de jeu! C'est nous qui suivons, et où nous menez-vous? — Vous hésiteriez? leur dit-on. Voudriez-vous trahir la concentration? Marchez, ou nous vous dénonçons comme suspects. — Les modérés tremblent, suivent et gémissent toujours. On s'est avisé que ce jeu, qui réussissait partout, n'avait pas encore été essayé au quartier. Oubli impardonnable! Chez nous, les bérets représentatifs étaient portés par quelques camarades, gens raisonnables, point du tout subversifs, très bien en cour, un peu trop bien à mon goût; car enfin, si l'on ne casse pas quelques vitres, à quoi sert d'être jeunes? Une jeunesse qui ne fait pas la nique au gouvernement, c'est la mort des traditions. Les radicaux vont mettre fin à cet état intolérable; ils sommeront « la jeunesse » de se prononcer et de les suivre, sous peine d'être décrétée de modérantisme. La Sorbonne se concentrera, ou elle dira pourquoi. Et la partie sera très amusante à regarder.

Le grand barbu m'éclairait. J'étais navré. — Heureusement, lui dis-je, nous ne sommes pas ici à la chambre. Les sages ne se laisseront pas entraîner à politiquer. Nos camarades et les maîtres qui leur montrent la bonne voie sauront marquer leurs positions; ils n'obéiront pas aux injonctions des violens, ils diront nettement jusqu'où ils veulent aller. Chacun chez soi, chacun pour soi, et pas de Dieu pour tous.

— Sans doute, sans doute... nous verrons,.. fit l'étudiant en droit; et il eut un mauvais sourire, ce sceptique. — D'ailleurs, ajouta-t-il, que les deux tronçons du boa constrictor se rejoignent ou non, que l'on mette la tête devant la queue ou la queue devant la tête, tu sais si je m'en moque, de toutes ces vieilles guitares de la politique. Leurs manigances archéologiques, ça me fait l'effet de la lutte entre Frédégonde et Brunehaut. Je m'en soucie autant que Martine de l'accord entre le substantif et l'adjectif :

Qu'ils s'accordent entre eux ou se gourment, qu'importe?

Et maintenant que nous avons étudié pour être citoyens, si tu m'en crois, nous irons à Robinson. J'y connais une tonnelle où les lilas fleurissent encore. Il y a d'aimables princesses, et tout ce qu'il faut pour dissiper les fumées d'une conférence. De meilleurs jours vont luire pour nous, je te le dis, ô pâle Greslou, fils d'Adolphe, qui était fils de René, lequel fut fils de Werther; j'en passe, et des meilleurs. On nous promet la paix de l'âme et le retour de la gaîté française, pourvu que nous votions bien. Viens-nous-en, et *gaudeamus igitur*.

Je refusai de le suivre, monsieur; d'abord parce que les infortunes de mon véritable aïeul, qui n'est pas Werther, mais Candide, m'ont rendu très réservé sur le chapitre des plaisirs; ensuite parce que je me méfie de ce garçon. Il travaille bien, il s'amuse de même, sa politique se réduit à parler gaîment du jour où l'on se fera casser les os pour la France; n'importe, un libre penseur qui raille la politique, qui se moque indifféremment des cléricaux, des opportunistes, des radicaux, cela cache de sombres trames; ce doit être un boulangiste. Je me méfie. D'ailleurs, de qui ne me méfiè-je pas? On m'a répété pendant une heure ce verbe fondamental du dictionnaire civique, à propos de tout et de tous. Je suis averti. Je me méfie des prêtres, des laïques, des bourgeois, des chauvins, du mysticisme juif et du mysticisme russe, des beaux esprits, des Chinois, du pape, de mes maîtres et de mes camarades; après la désillusion que je viens d'avoir, je me méfie du contre-clergé, des contre-apôtres, des réacteurs antiréactionnaires, de ceux-là mêmes qui m'enseignent la méfiance; enfin je me méfie de moi-même,

depuis qu'il me vient des tentations. Tenez, l'autre soir, j'ai vu *les Effrontés ;* tandis que ce vieux radoteur de marquis d'Auberive et cette canaille de Giboyer tombaient d'accord pour nier les bons effets des grands principes, tandis qu'ils constataient le triomphe exclusif de la *ploutocratie*, comme ils disent, j'étais assailli de doutes. Je sens qu'il faut se méfier d'Augier, ce bourgeois ; pourtant, je ne le croyais pas suspect. J'en viens à douter des plus beaux mots. Dernièrement, en province, je passais devant un édifice public ; on y lisait notre glorieuse devise : *Liberté*, *égalité*, *fraternité*. J'en vis sortir un journaliste condamné que l'on menait à la prison, un richard influent qui bousculait le pauvre monde, et un vieux serviteur que l'on jetait à la porte, parce qu'il avait envoyé ses enfans à la mauvaise école. Cet homme me dit qu'il allait crever la faim, il me demanda un secours. Je me rappelai la détresse de mon arrière-grand-père en Hollande, quand il vint demander l'aumône à une assemblée de charité. — « Mon ami, lui dit l'orateur, croyez-vous que le pape soit l'antéchrist ? — Je ne l'avais pas encore entendu dire, répondit Candide ; mais qu'il le soit ou qu'il ne le soit pas, je manque de pain. — Tu ne mérites pas d'en manger, dit l'autre : va, coquin, va, misérable, ne m'approche de ta vie. » — Et vous savez ce que la femme de l'orateur, dame zélée, répandit sur le chef de mon aïeul. En souvenir de lui, je donnai à ce pauvre diable. J'ai eu tort ; il ne faut rien passer à la superstition. Et si Voltaire lui-même a eu des défaillances, je me méfierai désormais de Voltaire. Oh ! monsieur, qu'il y a peu de vrais libres penseurs ! Et que la vie leur est difficile ! Partout des pièges, des équivoques ; il faut une surveillance de tous les instans. Et moi qui bavarde avec vous ! Je me méfie de vous. Adieu.

II.

Je renonçai à tirer d'autres explications de ce pauvre jeune homme. Visiblement, il avait le cerveau bouleversé. Un recueil périodique publia le discours-programme prononcé à l'inauguration de la *Ligue démocratique des écoles ;* je le lus, je fus mieux renseigné.

C'est une conférence de M. F.-A. Aulard, professeur de l'histoire de la Révolution. J'y ai trouvé des choses très discutables, à mon sens, d'autres que je n'ai pas comprises, et quelques passages auxquels j'applaudirais volontiers, s'ils ne m'étaient gâtés par une âcre flamme de fanatisme ; je la crois nuisible aux recherches scientifiques. Les obscurités proviennent d'une méthode fâcheuse ; l'orateur procède par allusions générales vis-à vis de ceux qu'il combat. Il se ferait mieux entendre, et j'imagine qu'il satisferait mieux les

instincts généreux de ses jeunes auditeurs, par l'attaque franche, directe, qui nomme l'adversaire et l'étreint corps à corps. L'équivoque naît aussi d'une confusion constante entre des écrivains très différens, fort étonnés de se rencontrer sous le même anathème. Je ne puis parler que pour l'un d'eux, le signataire de ces pages. M. Aulard le met en cause par de fréquentes citations; mais, évidemment, il l'a fort peu lu, il le juge sur des légendes de journal. S'il se fût enquis, il n'assoirait pas arbitrairement, sur je ne sais quel canapé philosophique, en je ne sais quelle compagnie, un écrivain jaloux de son indépendance, volontairement retranché dans son isolement, étranger à toute ligue, à toute coterie, et toujours prêt à répondre pour lui-même, mais pour lui seul. Ces inadvertances s'expliquent. L'orateur confesse de bonne grâce que déjà, tout jeune professeur, la politique le tenait si fort qu'il faisait mal sa classe et laissait ses élèves accentuer les thèmes grecs à leur fantaisie. Comme cette classe, nous avons été victimes de la politique; l'honorable professeur a corrigé nos pauvres devoirs sans les lire. Ceci clôt des discussions personnelles qui auraient peu d'intérêt pour le lecteur.

Il est préférable de rétablir les positions respectives dans le débat des idées. Je ne prétends pas examiner le vaste programme que M. Aulard a développé sous ce titre: *Science, patrie, religion.* Détachons-en deux ou trois points, traités plus d'une fois à cette place; au risque de me répéter, je rappellerai les conclusions où nous nous sommes arrêtés; ce sera suffisant pour détruire les fausses interprétations que l'on en donne.

La Révolution tient une large place dans la harangue aux ligueurs. M. Aulard y ramène toutes les idées, comme un théologien les rapporte à la divinité. Et l'on peut croire qu'il n'est pas tendre pour ceux qui ont parlé d'elle avec irrévérence. Je lui soumettrai une observation préliminaire. J'admets sans peine la théorie du *bloc;* non pas, bien entendu, si l'on me demande une approbation aveugle de tous les faits, de tous les hommes; mais en ce sens que la Révolution est un organisme indivisible, où tout s'enchaîne logiquement. Cette théorie me paraît cent fois plus rationnelle que l'exclamation enfantine des bons libéraux d'autrefois: Ah! si l'on s'était arrêté en 1789! Seulement, je veux le bloc intégral: de 1789 à 1815. Qu'on y prenne garde: quand on le coupe en deux, pour tout admirer avant le 18 brumaire, pour tout maudire après cette date, on frise de bien près la puérilité des bonnes gens qui voulaient mettre un sinet après telle page de la constituante ou de la législative; on fait de l'histoire à la façon de Bouvard et de Pécuchet. Pour tout historien qui regarde attentivement cette période de vingt-cinq ans, ce qu'elle a d'indissoluble dans son unité

saute aux yeux ; la pièce n'est plus compréhensible, si vous l'arrêtez à mi-chemin. La Révolution sans Napoleon, c'est une demi-oscillation du pendule ; l'intelligence en souffre comme d'une dérogation aux lois de la pesanteur. L'étroite relation des parties au tout a été mise en pleine lumière dans les beaux travaux de M. Sorel, au moins pour l'action extérieure de la Révolution, pour l'accomplissement du grand mandat français dans le monde. Si M. Aulard vénère la Révolution, je ne comprends pas qu'il se déchaîne contre l'empire ; c'est de la politique rétrospective au jour le jour; ce n'est plus la liaison des vues historiques. Béranger et les républicains de son temps avaient un sens plus fin de l'union intime entre les deux faces du Janus révolutionnaire.

La critique des principes de 1789 par la science contemporaine indigne M. Aulard. Il repousse énergiquement « les agressions des réactionnaires, des théologiens, des néo-chrétiens » contre ces principes, contre « le prétendu individualisme » de la Révolution, dénoncé par « cinq ou six messieurs. » J'en connais et tout le monde en reconnaîtra deux, qui eussent été fort surpris de ces qualifications : Taine et Renan. Quoi que vous fassiez, quelques feintes que vous tentiez contre de plus humbles adversaires, vous n'échapperez pas à ces deux terribles démolisseurs ; vous êtes pris entre le bélier de l'un et le pic de l'autre. On n'attend pas que je rappelle la forte argumentation de Taine contre l'esprit de la Révolution ; et je ne puis pourtant pas citer une fois de plus la page fameuse des *Questions contemporaines*, où Renan a résumé la pensée qu'il developpe en cent autres endroits. « ... Ceux qui liquidèrent si tristement la banqueroute de la Révolution, dans les dernières années du XVIIIe siècle, préparèrent un monde de pygmées et de révoltés. » Nous tous dont l'esprit a été formé en partie par ces deux hommes, nous ne faisons qu'appliquer leurs leçons. — Avec beaucoup de corrections, on l'accordera, avec une indifference croissante pour la critique métaphysique. Quand on nous présente la *Déclaration des droits* comme un dogme révélé, comme des formules cabalistiques où résiderait une vertu sacramentelle, nous sommes tentés d'en appeler aux dialecticiens qui ont crevé ce ballon mystique ; et si l'on veut tirer de cette déclaration les déductions logiques qui conduisent à l'absurde, nous vérifions l'infirmité de quelques prémisses. C'est un produit de la raison, toujours justiciable de la raison, un système philosophique comme tant d'autres, avec ses parties fortes et ses parties faibles : ni plus, ni moins. Avec un peu de sincérité, nous reconnaîtrions tous que nous cédons à la griserie de la dialectique, lorsque nous nous échauffons pour ou contre ce *baralipton* moderne. Plus on va, plus on se désintéresse de ces inutiles querelles de mots. J'aurais trop

mauvaise grâce à citer ce que j'écrivais ici même de la *Déclaration*, il y a quatre ans. N'ai-je pas rendu justice à ce bel effort vers l'idéal? Il me paraissait insuffisant à faire vivre une société qui n'aurait pas d'autre viatique, voilà tout. Ne disais-je pas que le virus révolutionnaire s'épuise, que son opération s'achève, et qu'il reste de cette opération une substance nouvelle, un produit naturel, la démocratie, qu'il faut apprendre à traiter pour le mieux? Cela seul importe. Gardons la charte où les ancêtres mirent leur rêve, comme on laisse dormir à Westminster les vieilles chartes anglaises, avec leurs principes tutélaires passés dans la pratique, avec leurs parties mortes, leurs articles oubliés et inapplicables à une société de nos jours. Ne bataillons plus autour des mots du passé; on a abusé des plus beaux, on a massacré des hommes avec un texte de la *Déclaration*, on en a brûlé d'autres avec un texte de l'Évangile. Travaillons aux besognes présentes, et tâchons de ne pas infliger des contradictions trop cruelles à la liberté, à l'égalité, à la fraternité. Tout le reste, c'est du mysticisme révolutionnaire.

Le conférencier plaide ensuite pour la science, maîtresse unique de la vie, et il s'emporte contre les mystiques à qui cette lumière ne suffirait pas. Notre amour pour elle n'est pas moins fervent; mais l'évidence nous contraint à un triste aveu : si le développement de la science est indéfini, le secours qu'elle dispense pour la conduite de la vie est limité. On chérit une personne par-dessus tout; il ne s'ensuit pas qu'on la mêle aux besognes où elle n'a rien à faire, qu'on lui demande ce qu'elle ne peut pas donner. Beaucoup de savans, et des plus grands, hésitent encore à se servir de ce mot ambitieux : la Science. Ils ne veulent connaître que des sciences particulières, avec des objets différens. J'admire leur prudence; elle me paraît exagérée. Au point où nous avons poussé les sciences de la nature et de l'histoire, il existe entre leurs méthodes, comme entre leurs résultats, des concordances frappantes, une convergence indéniable; nous avons le droit de voir dans leurs révélations les manifestations diverses des mêmes lois universelles. Mais par cela même que nous apercevons mieux l'unité et l'orientation générale de la science, son inefficacité pour quelques-uns de nos besoins apparaît plus clairement. A la fin du dernier siècle, une conception optimiste de l'univers et de l'homme était sortie d'un savoir métaphysique, fort peu expérimental; à ce moment, on pouvait croire de bonne foi que les indications de la science seraient des règles suffisantes pour les actions humaines. Depuis lors, cent ans ont passé : durant cette période, les travaux des savans sur la nature et sur l'histoire ont dégagé un ensemble de notions, peut-être provisoires, peut-être définitives, mais qui ne laissent plus guère de place à l'optimisme du XVIIIe siècle. Les résultats de l'enquête,

on les connaît; conception mécanique du monde, déterminisme inflexible, hérédité, évolution, lutte universelle, écrasement du faible par le fort. Seraient-ce là des règles pour la conduite? Non. Si le bien et le mal ne sont pas de vains mots, si le cri général de la conscience humaine n'est pas une chimère, l'exemple que donne l'univers est mauvais. On pourrait presque poser en principe que, pour bien vivre, l'homme doit prendre le contre-pied des indications de la science. Une lampe merveilleuse verse des torrens de lumière sur tout le pays où nous voyageons; elle est impuissante à éclairer la route où nous marchons; si nous nous fions à sa clarté, nous trébuchons à chaque pas; il faut porter sur cette route un autre luminaire.

Le divorce s'accuse chaque jour davantage entre la science et la conscience. Dans l'ordre des recherches que l'on appelle de ce nom très sujet à caution, les sciences morales, l'économie politique a continué la dernière à conformer ses enseignemens au jeu des lois naturelles; la voici contrainte de battre en retraite, le sentiment public est unanime à réprouver le « laissez faire, laissez passer. » Tant que nous garderons une illusion de libre arbitre, ou que nous agirons comme si nous l'avions encore, — et le philosophe le plus convaincu n'agit pas autrement, — les mouvemens instinctifs du cœur essaieront de corriger la cruauté du déterminisme scientifique. De savoir où la conscience doit prendre son point d'appui, c'est une autre question, dont nous n'avons que faire pour l'instant. Il me suffisait de fixer les limites de la science; vous ne pouvez pas les étendre, à moins de travestir ses conclusions les mieux acquises. Elle est objet de curiosité, agrandissement de l'esprit, instrument de domination sur le monde et d'amélioration de notre existence matérielle; elle n'a rien à démêler avec la direction de la vie morale, avec des rapports sociaux qui ne sont humains qu'à la condition de contredire les rapports des phénomènes dans l'univers. Quand vous déclamez contre le mysticisme qui voudrait restreindre le culte de la science, vous faites vous même du mysticisme scientifique, en dehors de toute réalité; et vous ne le pouvez pas défendre devant une analyse un peu attentive.

Je ne suivrai pas M. Aulard sur le terrain des controverses théologiques. Ni lui ni moi nous n'avons le savoir nécessaire pour nous y aventurer. Je n'ai en outre ni goût, ni vocation, ni droits acquis à catéchiser. Au prix d'une légère contradiction, le conférencier se donne le double plaisir de me dénoncer comme sermonnaire laïque, sur une citation, et comme clérical, sur une autre, parce que j'ai dit des prédicans en redingote qu'ils feraient bien de laisser le prêche au curé. C'est en effet mon avis. Mais tout écrivain, lorsqu'il

touche aux matières de philosophie ou de politique, rencontre à chaque pas le sentiment religieux et ses diverses manifestations; il est obligé de prendre parti pour ou contre cet élément de son étude et de son action. M. Aulard croit à une élimination progressive de l'idée religieuse. Puisque je m'adresse à un homme de science, je lui dirai simplement ceci : Le corps de l'homme est formé d'un certain nombre d'organes essentiels; quelles que soient les hypothèses sur l'évolution, il n'y a pas d'exemple, dans toute la série des temps historiques, d'un groupe humain chez lequel un de ces organes se serait perdu, atrophié ou transformé; donc le raisonnement scientifique ne nous autorise pas à prévoir, pour une époque quelconque, la disparition d'une des pièces constitutives de notre machine Le même raisonnement s'applique aux idées fondamentales, telles que l'idée religieuse, dont la réunion a toujours formé l'esprit humain. Quelques-unes peuvent être mutilées ou détruites chez des individus d'exception, soumis à une culture particulière; pour la masse des hommes, on peut augurer des modifications superficielles et purement verbales, mais rien ne permet de préjuger une abolition ou un changement de nature dans les ressorts essentiels de l'esprit.

Au lieu de s'escrimer contre des fantômes, il faut obéir à la justice; elle commande de faciliter aux hommes la satisfaction de tous leurs besoins légitimes. C'est le droit. Lors même que l'exercice du droit à la religion menacerait la société d'un danger possible, il faudrait respecter ce droit. La liberté nous expose à des crises furieuses, la science nous gratifie de la dynamite; qui oserait proscrire la liberté et la science, sous prétexte que les hommes en abusèrent hier, qu'ils en abuseront probablement demain? Je serais d'ailleurs fort tenté de défendre ici contre M. Aulard cette raison humaine, ce progrès dont il parle tant et qui semble lui inspirer si peu de confiance, dès que le spectre de l'inquisition apparaît à ses yeux. Il se plaint que Napoléon III l'ait contraint d'aller à la messe, ce qui devait être fort pénible. Aujourd'hui, l'on voit en province des gens tracassés parce qu'ils vont à la messe. Sommes nous donc condamnés à osciller éternellement entre ces deux excès, la messe obligatoire ou la messe interdite? Désespérez-vous de créer des mœurs publiques assez fermes et des gouvernemens assez justes pour protéger le droit religieux, tout en réprimant les entreprises du fanatisme? Si vous avez tant de défiance de l'avenir et d'appréhension du passé, que nous parlez-vous du progrès de la raison et de votre foi dans l'humanite? J'ai hâte d'ajouter que le conférencier a fait un appel fort méritoire à la tolérance; mais ce qui reste d'un discours, c'est l'impression générale; le sien respire une si âpre colère

contre la religion, un si violent désir de l'éliminer, que cette concession de tolérance fait un peu l'effet de l'absolution donnée par le Saint-Office aux victimes qu'il envoyait au bûcher.

« Craignez que le pape ne s'ingère dans la république, » disait l'orateur. Tandis que l'on développait à la *Ligue* cette politique aux horizons municipaux, j'écoutais les bruits qui viennent du dehors. Rome est à cette heure le rendez-vous des représentans d'une autre ligue ; celle-ci intéresse davantage nos destinées. S'il en faut croire des rumeurs qui se précisent, des pressentimens accueillis par les journaux d'Allemagne, d'Angleterre, d'Italie, le champion attitré du droit monarchique est allé trouver le pape sous l'obsession d'une seule pensée. Dans un entretien historique, la Tentation sur la montagne a peut-être eu son pendant : on a montré les royaumes de ce monde au vieillard qui pèse sur le fléau de la balance politique, et qui s'obstine à jeter son immense et insaisissable pouvoir dans le plateau du droit populaire : de notre droit, à nous, gens de France. Si le Pontife a résisté, son courage et sa conviction doivent paraître folie pure aux jugemens humains. Du côté de ceux qu'il délaisse, toutes les avances; toutes les avanies, chez ceux dont il prend la cause en main. Cependant, il aura résisté, qui le connaît bien n'en doute pas; il aura tenu ferme pour la démocratie ; il sait que l'avenir est à elle, et qu'il faut lui confier la barque dont il a charge. La conviction de ce vénérable génie, d'autres la partagent dans leur sphère infime ; eux aussi, ils ont franchi des obstacles difficiles, ils sont allés à la démocratie, sans calculs et sans réserves; parce qu'elle leur apparaît comme la seule force vivante dans leur pays, comme l'instrument du rachat et de la grandeur future de ce pays. Ils n'ont qu'un mysticisme, le mysticisme de la grandeur française, mais ils l'ont bien, celui-là. Tant qu'ils la verront menacée par les hommes dont toute la politique se réduit à semer les discordes médiocres et à repousser aveuglément les grands secours, ils lutteront contre ces hommes. Si l'on se flatte que les brocards ou les violences feront gauchir l'arme qu'ils ont en main, la plume, c'est décidément qu'on ne les a pas lus.

Et maintenant, retournons cultiver notre jardin, comme le voulait l'aïeul de mon jeune ami. S'il n'y avait pas cette inquiétante et chère patrie, on ne sortirait jamais du bienheureux jardin. Il contient tout l'enchantement de la vie, les fleurs des lettres et de la poésie, les fruits de l'histoire ; on n'y trouve pas la ronce maligne qu'il faut écarter du pied sur le grand chemin.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril.

Les vacances de Pâques ont procuré à la France quelques jours de relâche et de douce tranquillité dont elle avait grand besoin après tant d'agitations, d'émotions plus ou moins factices. Le soleil s'est mis de la partie. Le printemps précoce dont nous jouissons nous a aidés à nous distraire de nos idées noires, des sombres mystères du panamisme. La campagne est en avance d'un mois ; tout est rose ou blanc dans les vergers, jamais les cerisiers n'avaient eu tant de fleurs et les vignes tant de grappes naissantes. Nous sommes un peuple qui se laisse gouverner par ses impressions ; elles sont naturellement vives, et nous nous plaisons à les exagérer encore par des artifices de rhétorique ; mais, prompts à la colère, nous sommes prompts à l'oubli. Nous ressemblons à cet homme violent, mais débonnaire, qui se disait quelquefois le matin à son réveil : « J'étais furieux hier soir en me couchant ; j'aimerais bien qu'on me dise pourquoi. »

C'est pendant ces jours de férie que Paris a vaqué à ses élections municipales, et elles se sont ressenties en quelque mesure de la paix des âmes et de l'influence lénifiante du printemps. Sauf quelques accidens fâcheux, tout s'est passé en douceur. Les réunions étaient moins nombreuses et plus calmes que d'habitude. On a remarqué que les candidats étaient moins prodigues qu'autrefois d'invectives et d'injures, moins disposés à traiter leurs compétiteurs de voleurs ou d'assassins. Mais ceux qui aimaient à croire que Paris avait fait de salutaires réflexions, qu'il profiterait de l'occasion pour renouveler sa maison et son service, ont été déçus par l'événement. Paris semble content de ce qu'il a, et le nouveau conseil ressemblera beaucoup à l'ancien. *Beati possi-*

dentes ! a dit un grand homme d'État. Dans nos élections municipales, la possession, semble-t-il, vaut titre, et soixante-quatre conseillers ont été réélus.

Cela peut paraître singulier et cependant cela s'explique. Il est des ambitieux qui ne traversent l'Hôtel de Ville que pour y préparer leur entrée au palais Bourbon ou au Luxembourg. Ce sont là des cas exceptionnels. Depuis que nos conseillers municipaux ont pris la liberté de s'allouer un traitement, il y en a beaucoup qui considèrent leurs fonctions d'édiles comme une profession qu'ils souhaitent d'exercer toute leur vie. A cet effet, ils remplissent avec une exactitude méritoire, avec une infatigable complaisance, tous leurs devoirs envers leurs électeurs. Ils sont à leur dévotion; ils leur disent: « Employez notre crédit; ne vous gênez pas, usez, abusez de nous, nous sommes ici pour vous servir. » On en connaît dont la porte est toujours ouverte ou qui, plusieurs jours par semaine, restent chez eux du matin au soir, prêts à recevoir toutes les plaintes, à écouter toutes les doléances, à accueillir les demandes, les réclamations. Non-seulement ils écoutent, ils agissent. Ils épargnent aux humbles la peine de faire eux-mêmes leurs démarches dans les bureaux; ils s'en acquittent pour eux. Il faudrait avoir le cœur bien dur pour ne pas garder un bon et fidèle souvenir d'un homme obligeant, dont la seule ambition est de se rendre utile et agréable et d'assurer ainsi sa réélection. On dira que les députés en usent de même, qu'ils sont, eux aussi, à la dévotion de leurs commettans, dont ils reçoivent continuellement des placets ou des ordres. Mais leurs commettans sont bien loin, on ne communique que par la poste avec la Corrèze ou le Finistère, et il y a des lettres qui se perdent. Comme des pères entourés de leur famille, les conseillers municipaux de Paris vivent dans un contact perpétuel avec leurs électeurs, et il se forme entre eux des liens étroits, aussi sacrés que les liens du sang. Peut-être dira-t-on aussi qu'un conseiller municipal qui devient l'homme d'affaires de ses électeurs risque de négliger des intérêts plus importans ou de les sacrifier aux intérêts privés. Mais ceci est un autre ordre de considérations, et nous voulions seulement expliquer pourquoi tant de conseillers sortans sont presque assurés de leur réélection, pourquoi il faudrait des circonstances extraordinaires pour que le conseil municipal de Paris changeât d'esprit et de figure. Après tout, n'est-il pas juste que des gens qui se donnent tant de peine pour faire des heureux se trouvent travailler du même coup à leur bonheur particulier?

Nos jours de repos étaient comptés; sénateurs et députés sont revenus des champs et ont repris, dès le 25, le cours de leurs travaux. Ils avaient eu à peine le temps de faire connaissance avec le nouveau ministère, qui, à vrai dire, n'a pour eux rien de très nouveau. C'est

un de ces cabinets hétérogènes et bigarrés que nous avons vus souvent, où, de la gauche avancée jusqu'au centre, tous les groupes qui composent une majorité mobile et capricieuse sont plus ou moins représentés. Le savant chimiste qui prépare ce genre de combinaison est tenu de calculer exactement la quantité d'ingrédiens divers qui doit y entrer, et de ne point se tromper dans ses dosages. Il lui appartient aussi de distribuer les portefeuilles comme le demande la politique du moment, sans tenir aucun compte des aptitudes spéciales, en ne regardant qu'à la couleur des opinions et en partant du principe qu'instruction publique, finances, affaires étrangères ou intérieures, tout homme bien pensant est propre à tout. Ne vaudrait-il pas mieux s'en remettre tout à fait au hasard dans cette répartition? Il y aurait moins de mécontens; le hasard est un dieu dont personne n'a le droit de se plaindre. Pourquoi n'en pas user comme le bonhomme Bridoye, qui jugeait au sort des dés et qui, paraît-il, jugeait aussi bien qu'aucun juge de France, à cela près qu'étant devenu vieux, il n'avait plus la vue aussi bonne que par le passé et prenait quelquefois un quatre pour un cinq? Peut-être, à ce jeu-là, M. Poincaré aurait-il eu la direction des finances et M. Dupuy aurait-il fait à l'Université le plaisir de rester ministre de l'instruction publique.

L'histoire des ministères hétérogènes est toujours la même. Le premier soin du président du conseil est de mettre d'accord les collègues qu'il s'est donnés, et c'est souvent une tâche laborieuse. A la vérité, il a choisi les uns parmi les modérés les plus enclins à ménager les immodérés, les autres parmi ces radicaux que l'exercice du pouvoir ne tarde pas à assagir. Mais si bonnes que soient les intentions, quelque désir qu'on ait de s'entendre, encore n'y réussit-on qu'en se faisant des sacrifices réciproques, qui coûtent à l'amour-propre, et l'homme est ainsi fait qu'il croit toujours donner plus qu'on ne lui donne. Aussi bien chaque ministre a ses amis, qui le surveillent, le contrôlent, le censurent, lui reprochent de trop accorder, lui représentent que certaines concessions sont des infidélités, des trahisons. On tient à ne pas se brouiller avec ses amis, et dès que l'occasion s'en présente, on revient sur ses concessions. De là naissent des zizanies secrètes, que le président du conseil s'efforce d'assoupir ou d'étouffer, des mésintelligences, des dissensions intestines qu'il cherche à cacher. Il déclare, il affirme que l'entente n'a jamais été troublée, que tous les membres du cabinet vivent dans une parfaite harmonie; mais les malveillans n'en croient rien. N'a-t-on pas vu quelquefois des époux à demi brouillés, à qui on prêtait l'intention de se séparer, et qui s'appliquaient à démentir les méchans bruits en affectant de promener dans le monde la grâce de leur sourire et de se dire des douceurs par-devant témoins? A peine étaient-ils rentrés chez eux, ils échangeaient des propos

aigres, se cherchaient de mauvaises querelles, et le secret finissait par transpirer. On n'est jamais sûr de ses gens; ils sont curieux, bavards, ils glosent, ils amplifient et se chargent d'apprendre au public que leurs maîtres ne s'accordent pas, que le ménage va mal, qu'on en viendra tôt ou tard à un éclat. Or il n'est pas besoin d'avoir lu l'Évangile pour savoir que les maisons divisées sont peu solides, qu'elles résistent difficilement aux bourrasques.

Un autre malheur attaché aux ministères hétérogènes est que, destinés à satisfaire tout le monde, il leur arrive souvent de ne contenter personne. Ils font des avances, des promesses à tous les partis, mais leurs coquetteries s'usent bien vite et ils ne peuvent tenir toutes leurs promesses. Ils sont condamnés à ne montrer que rarement du caractère, et il leur est interdit d'avoir un programme déterminé. Ils se retranchent dans les formules vagues. Ils s'engagent « à administrer à tous les degrés de la hiérarchie avec exactitude, avec bienveillance, avec équité, pour le bien commun des citoyens. » Ils dissertent « sur la pénétration réciproque, sur l'identification définitive de la république et de la France, sur la concordance des aspirations démocratiques et des institutions républicaines. » L'autre jour, à Dreux, M. Terrier, ministre du commerce, déclarait « que le ministère était composé d'hommes de bon vouloir, désireux de trouver dans une loyale entente avec la majorité du parlement une solution aux difficultés immédiates et l'autorité nécessaire au gouvernement républicain. » Il ajoutait que « son éminent ami, Charles Dupuy, était un fils du peuple, celui-là, et démocrate dans la plus forte acception du mot. » Un jeune écrivain, qui présentait un article au directeur d'un journal, lui disait : « Si mes idées ne vous conviennent pas, libre à vous de les changer; mais je vous en conjure, ne touchez pas à mes métaphores. » Tel ministre est toujours prêt à sacrifier ses idées, mais, en revanche, il tient beaucoup à ses formules, et en vérité il y attache trop de prix. Comme les coquetteries, les formules sont bientôt hors de service. Le moment vient de passer aux actes, il faut choisir, se décider, et c'est alors que tout se gâte. Il y a des espérances trompées, et pour quelques amis qu'on se gagne, on se fait de mortels ennemis.

Le sort des cabinets composites est de vivre au jour le jour, sans rien prévoir, de regarder chaque matin de quel côté vient le vent et de s'accommoder aux circonstances, aux volontés changeantes d'une majorité toujours prête à se dérober. Selon les cas, ils négocient tantôt avec les sages, tantôt avec les fous, et plus ils négocient, plus ils s'affaiblissent. Le comte de Maistre écrivait au chevalier de Rossi que le premier article de son décalogue était : *Non tripotaberis*. Assurément, on ne conduit pas une assemblée sans y mettre un peu de diplomatie; mais un gouvernement qui saurait éviter jusqu'aux apparences du

tripotage et qui joindrait les fiertés aux complaisances, un gouvernement qui saurait nettement ce qu'il veut et qui s'en expliquerait avec une entière franchise, de l'humeur dont nous sommes, conquerrait peut-être en peu de temps une grande autorité. Si indisciplinés que nous soyons, nous avons du goût pour les hommes qui n'ont peur de rien et que nous croyons capables de nous faire violence.

On a quelquefois d'agréables surprises, et il est encore trop tôt pour tirer l'horoscope du nouveau cabinet. Attendons de l'avoir vu à l'œuvre. Il faut rendre cette justice à MM. Dupuy et Peytral que jusqu'ici ils n'ont point perdu leur temps. Un conflit malencontreux avait éclaté entre les deux chambres, et le budget restait en l'air. Ils ont mis tous leurs soins à régler au plus vite cette très fâcheuse situation. Ils n'ont point écouté ceux qui les exhortaient à traiter le sénat de haut en bas, à le ramener impérieusement à son devoir. Ils ont tenu compte de ses objections, de ses scrupules. Ils ont admis que la réforme du régime des boissons fût disjointe du budget de 1893; ils ont consenti au remaniement du projet de taxe des patentes et des dispositions relatives à l'impôt sur les opérations de Bourse, et cherché les termes d'une transaction qui pût être acceptée par les deux assemblées. Ils ont laissé crier les intransigeans, qui leur reprochaient leur indigne défaillance et juraient de la leur faire payer. Ils savaient que les députés, qui sont allés faire un tour dans leurs départemens et ont causé avec leurs électeurs, sont plus disposés, pendant quelques semaines au moins, à entendre raison. Mais, pour être sortis heureusement de cette première affaire, ils ne sont pas au bout de leurs embarras. Ils sont certains d'avance qu'on s'appliquera à leur rendre la vie difficile, qu'ils auront plus d'un mauvais pas à franchir. Dureront-ils? On ne saurait le dire; le destin est si capricieux! Mais ce qu'on peut affirmer, c'est que, s'ils périssent avant le temps, à la fleur de l'âge, le coup mortel leur aura été porté par leurs meilleurs amis, qui n'en font jamais d'autres.

Il faut dans l'occasion montrer du caractère, mais il faut savoir transiger. C'est une transaction heureuse qui tout récemment a rendu la paix à la Belgique. Ce pays, dont la prospérité politique intéresse toute l'Europe, a offert pendant quelques jours un spectacle fort inquiétant. La grève, des attroupemens tumultueux, l'émeute grondant dans les rues, des collisions sanglantes entre les ouvriers et l'armée, tout semblait présager un funeste dénoûment, une révolution dont les conséquences eussent été redoutables. Déjà des prophéties sinistres se faisaient entendre. Un journal officieux de Vienne annonçait que les gouvernemens ressentaient les plus sérieuses inquiétudes, que les émeutiers de Bruxelles, de Gand et du Hainaut agissaient de concert avec les communards français, qui ne tarderaient pas à entrer ouver-

tement en campagne. « Si en outre, ajoutait ce prophète de malheur, on tient compte de la situation particulièrement délicate de la Belgique au point de vue européen, on comprendra l'anxiété des hommes d'État. » Les hommes d'État peuvent se rassurer, pour le moment du moins. Le président du cabinet belge, M. Beernaert, a compris un peu tardivement peut-être qu'il est des concessions auxquelles il faut se résigner. Parmi les conservateurs qui l'ont mis au pouvoir, il y en a beaucoup qui estiment que le suffrage universel est inconciliable avec la monarchie constitutionnelle, qu'il conduit fatalement à la république. Mais les institutions ne produisent presque jamais ni tout le bien ni tout le mal qu'on en attendait. D'ailleurs, on ne se dérobe pas à certaines fatalités. La Belgique compte parmi ses plus proches voisins de grands pays où tout le monde est électeur, et il est des contagions dont toutes les mesures de police ne vous préservent pas.

En se ralliant à la proposition Nyssens, la chambre belge a voulu prouver que le suffrage universel est compatible avec de certains privilèges, qui ne sont pas des droits iniques. Elle a accordé le vote *plural* aux pères de famille, aux propriétaires de biens-fonds d'une valeur de 2,000 francs, aux titulaires d'un livret de caisse d'épargne montant à tant, et à tous ceux qui ont obtenu des brevets de capacité de l'enseignement moyen. Les égalitaires ont protesté ; il leur est dur de penser que tel Belge n'aura qu'un bulletin de vote, que tel autre en aura deux et tel autre jusqu'à trois.

— « Vous établissez des catégories, des castes électorales, ont-ils dit. Les suffrages du peuple seront noyés dans les suffrages censitaires. Au surplus, n'est-il pas absurde qu'un veuf qui a des enfans ait le vote plural et qu'un veuf sans enfans ne l'ait pas, et où prenez-vous qu'il y ait des citoyens valant, selon les cas, un tiers, deux tiers ou un entier ? — La parfaite logique n'est pas de ce monde, leur a-t-on répondu. Il n'est guère d'institutions si sages qu'il ne s'y mêle un grain de folie, et c'est une question de savoir si les absurdités n'ont pas rendu de grands services au genre humain. » — Ce qui me paraît louable dans le système électoral inventé ces jours-ci par la Belgique, c'est qu'il est propre à stimuler les vertueuses ambitions. Les gens qui n'ont qu'un vote aspireront à en avoir deux, ceux qui en ont deux n'auront pas de repos qu'ils n'en aient trois. Tel célibataire endurci se décidera peut-être à se marier pour devenir un plus gros électeur, et une fois marié, il fera des économies pour accroître ses dépôts à la caisse d'épargne. En tout cas, le gouvernement belge a donné un grand exemple de sagesse. Il a su prendre son parti et mettre fin par un sacrifice opportun à des agitations dangereuses, qui ne réjouissaient que les énergumènes et les pêcheurs en eau trouble ; toute l'Europe lui en a été reconnaissante.

Les projets de transactions ont moins de succès dans la presqu'île scandinave, qu'émeut et passionne depuis longtemps déjà la fameuse question des consulats. La Suède et la Norvège, comme on sait, ont des gouvernemens distincts, mais elles n'ont qu'un ministre des affaires étrangères, lequel est un Suédois et fait partie du ministère suédois. Les radicaux norvégiens, qui possèdent une majorité de quelques voix dans le *storthing*, se plaignent que les intérêts de la Norvège périclitent entre les mains des représentans consulaires des royaumes unis, et ils demandent que leur pays ait ses consulats spéciaux. En apparence, il ne s'agit dans cette affaire que d'intérêts commerciaux. Or on n'a pu citer, paraît-il, aucun exemple d'un consul suédois dont un commerçant norvégien eût à se plaindre. On assure aussi que parmi les armateurs consultés sur le projet de création de consulats indépendans, 181 l'ont condamné, que 65 seulement l'ont approuvé. Au demeurant, sur 30 postes consulaires rémunérés, 15 sont occupés par des Suédois, 15 par des Norvégiens, et s'il est vrai que les consulats communs dépendent du ministère des affaires étrangères de Suède, chargé des relations extérieures des deux royaumes, il est bon d'ajouter que, pour toutes les affaires exclusivement norvégiennes, les consuls reçoivent des instructions et des ordres directs de Christiania.

Cependant tous les partis en Norvège reconnaissent qu'il y a quelque chose à faire pour rétablir l'égalité entre les deux pays. Jusqu'en 1891, conservateurs, modérés et radicaux s'accordaient à réclamer l'institution d'un ministère des affaires extérieures commun, qui ne fût incorporé dans le conseil des ministres d'aucun des deux royaumes, et dont le titulaire pourrait être indifféremment Suédois ou Norvégien. La Suède a déclaré que la question des consulats ne pouvait être réglée que par un accord préalable entre les parties contendantes, mais qu'elle ne demandait pas mieux que de se prêter à un accommodement. Ses propositions ont été bien accueillies de tous ceux qui désirent le maintien de l'union ; mais les radicaux ne se sont pas rendus. Ils ont modifié leur programme ; ils ne seront contens que si l'on institue deux ministres des affaires étrangères, indépendans l'un de l'autre, et ils prétendent introduire ce changement dans la constitution par un acte législatif de la Norvège seule, sans entente préalable avec le voisin.

On en a conclu qu'ils n'avaient jamais vu dans la question consulaire qu'un moyen d'agitation politique, qu'ils aspiraient secrètement à secouer un joug qui leur pèse, que ces autonomistes entendent résilier l'acte du 6 août 1815, séparer à jamais ce que le congrès de Vienne a uni. Le docteur Sigurd Ibsen, fils du célèbre dramaturge, a confessé que dans certains cas la bouche ne révèle pas tous les secrets

du cœur, et le poète Björnson n'a pas craint de dire « qu'il fallait dissoudre l'union dans les consciences. » Quelles que soient les intentions inavouées des radicaux norvégiens, ils paraissent déterminés à repousser tout compromis. Le roi Oscar semble avoir compté sur son ascendant personnel pour mettre à la raison le cabinet que préside M. Steen. Le 17 avril, il arrivait à Christiania. On est entré en négociation et on n'a point abouti. Le 22, le ministère a donné sa démission et la crise est ouverte. Les radicaux se sentent-ils vraiment assez forts pour sortir de la légalité et pousser leur pointe ? Sont-ils certains que la majorité du peuple norvégien les suivrait ? Faut-il croire, comme le prétendent les conservateurs, qu'ils rêvent de convertir la Norvège en république indépendante ? S'il en était ainsi, l'Europe aurait un mot à dire et se croirait autorisée à se mêler de cette question. Le malheur est que, l'Europe étant rarement d'accord avec elle-même, les questions dont elle se mêle ne tardent pas à s'envenimer, que la pneumonie se complique bientôt d'une pleurésie.

Le prince Ferdinand de Bulgarie et le roi Alexandre de Serbie ont fait parler d'eux dans ces dernières semaines. L'un s'est marié ; l'autre n'a pas attendu pour sortir de tutelle que l'heure eût sonné. Son coup d'Etat a causé pendant quelques jours une assez vive émotion. On ne voit pas tous les jours un jeune prince tout occupé en apparence d'achever ses études, de passer avec succès les examens que lui font subir ses professeurs, et qui, pris subitement d'une fièvre de régner, impatient de rompre ses lisières et de se proclamer son propre maître, invite à dîner ses tuteurs devenus incommodes, les fait arrêter en sortant de table, puis se présente dans les casernes, où les soldats l'acclament. Il y avait dans cette entreprise hardie et si bien menée je ne sais quoi de romanesque qui a saisi les imaginations, et on a décidé que ce jeune homme aussi dissimulé que vif était quelqu'un, qu'il faudrait compter avec lui. Bientôt on s'est ravisé, et dans plus d'un endroit on a dit : « Cet adolescent n'est qu'une marionnette. Le coup a été monté par la Russie. »

Il paraît cependant que la mésaventure de M. Ristitch a causé autant d'étonnement à Saint-Pétersbourg que dans les autres capitales de l'Europe. Les journaux russes se sont tus quelque temps, et ils n'ont parlé que pour exprimer une satisfaction mêlée de réserve. On se souvient qu'il y a deux ans, le jeune roi fut accueilli à Péterhof de la façon la plus gracieuse. La Russie lui a toujours témoigné quelque intérêt, et elle n'était pas fâchée de voir les radicaux serbes revenir au pouvoir et remplacer les libéraux qui avaient une tendance marquée à se rapprocher de l'Autriche-Hongrie. Mais on craignait que le roi Alexandre n'eût fait son coup à la suggestion de son père, l'ex-roi Milan, dont on se défie. Jusqu'à plus ample informé, il est permis de croire qu'il s'est

conduit surtout par les inspirations de son ancien gouverneur, dont il a fait son président du conseil, et que M. Dokitch est un habile homme, qui s'entend à ourdir des complots et à monter des drames qui réussissent. M. Ristitch, à qui il faisait ombrage, avait tâché de l'éloigner de son pupille, il avait une revanche à prendre et il l'a prise. Mais ce n'est pas tout de découdre, il faut recoudre, et c'est l'événement qui nous apprendra si cet habile metteur en scène a l'étoffe d'un homme d'État. « En somme, lisait-on dans une feuille russe, puisque nul ne proteste en Serbie, puisque le peuple et l'armée sont contens, il ne reste plus au ministre Dokitch qu'à prouver qu'il est digne de la confiance de son souverain, et nous ne doutons pas qu'il ne sache désarmer par sa modération les partisans des ex-régens et du ministère renversé. » C'est bien là ce qu'il faut souhaiter. Comme l'a dit le sage et vénérable politique qui habite la plus belle prison du monde, le seul moyen de légitimer des actions illégitimes est de rendre de grands services à son pays.

Le mariage du prince Ferdinand avec la princesse Marie-Louise de Parme, célébré le 20 avril à la villa Pianore et béni par l'archevêque de Lucques, a fait dans les villes et les faubourgs moins de bruit que le coup d'État du roi Alexandre. Cette cérémonie avait le caractère d'une fête de famille, mais on n'était pas au complet et certaines absences ont été remarquées. Les journaux nous ont appris que le prince a donné à sa jeune femme une couronne ornée de brillans, de rubis, d'émeraudes et d'un gros saphir. On nous a appris encore que cet heureux événement avait causé une grande joie aux Bulgares, que les rues de Sofia avaient été pavoisées. On ne peut nier que le prince de Bulgarie n'ait réussi, depuis quelque temps, à consolider sa fortune chancelante. On avait dit que ses sujets lui donneraient tant de dégoûts qu'il lâcherait pied; il a tenu ferme. On prétendait aussi que ce prince, qui n'a pas été reconnu par l'Europe, ne trouverait pas à se marier; cette seconde prophétie était aussi fausse que la première. Les Cobourg ne se découragent point; ils ont l'ambition tenace, rien ne les rebute, et leur persévérance est souvent récompensée.

L'omnipotent ministre du prince, M. Stamboulof, assistait au mariage. Il avait eu auparavant l'honneur d'être reçu par l'empereur François-Joseph, et cette audience, facilement accordée, avait tout d'abord échauffé la bile des diplomates russes. Mais, depuis, l'empereur a rendu visite à M. de Giers, de passage à Vienne, et leur entretien, paraît-il, a été fort pacifique et même cordial. Si les hommes d'État viennois ont quelque bienveillance pour les gouvernans bulgares, ils n'auraient garde d'adopter à l'égard de la Russie une politique de provocation. Ils cherchent à gagner du temps, ils se flattent que le tsar finira par se résigner, par accepter le fait accompli. Il n'est

pas de puissance européenne qui ait moins de goût que l'empire austro-hongrois pour les complications internationales. Malheureusement il survient quelquefois des accidens qui déconcertent tous les calculs. Dans le toast que M. Stamboulof a porté au duc de Parme, il lui a promis que sa fille serait respectée et jalousement gardée par les Bulgares; mais il n'a point ajouté que, s'il ne tenait qu'à lui, peu de temps se passerait avant que cette princesse devînt reine. C'est pourtant là sa secrète pensée. Si le prince Ferdinand est un homme tenace, M. Stamboulof est de la famille des audacieux, et, jusqu'à ce jour, l'audace lui a réussi. Il faut se défier des ministres qui savent oser et des princes que rien ne rebute, et la péninsule du Balkan est une boîte à surprises dont personne n'a jamais vu le fond.

Les noces d'argent du roi et de la reine d'Italie ont été célébrées avec beaucoup de pompe et d'éclat. Mais à Rome aussi, on n'était pas au complet, et la joie eût été plus grande encore si la reine d'Angleterre avait quitté Florence pour assister à ces fêtes, et surtout si l'empereur François-Joseph avait pu se décider à profiter d'une si belle occasion pour rendre au roi Humbert la visite qu'il en avait reçue, il y a douze ans. On ne peut tout avoir, et les Romains seraient bien difficiles s'ils n'étaient pas contens. Les contrastes sont la loi de ce monde. Pendant que la Belgique était en proie à de sanglans désordres, la ville de Gand ouvrait son exposition horticole et étalait aux yeux émerveillés des Flamands et d'étrangers accourus de loin la magnificence de ses salons d'orchidées, de ses azalées gigantesques, belles, dit-on, à faire crier. Il y a quelques jours, on ne parlait à Rome que des travaux de la commission des sept, des documens saisis, des cinquante députés qui ont des effets en souffrance, des cabinets qui l'un après l'autre ont puisé largement dans les banques pour les élections politiques, et on déclarait qu'il fallait aller au fond de l'affaire, sans épargner personne. Aujourd'hui on ne parle plus que de fêtes, de défilés de souverains, de cortèges historiques, de festins et de danses. Le parlement avait mis à l'ordre du jour de sa séance du 28 avril la terrible discussion sur les banques. M. Giolitti lui a demandé de la remettre au 3 mai, et le parlement s'est soumis. Ce n'était pas un régal à offrir aux illustres hôtes du Quirinal que d'orageux débats où il n'eût été question que de vilaines choses, qui n'ont rien de commun avec la politique de gala.

On assure, et cela n'a rien d'invraisemblable, qu'en considération de la crise financière et économique que traverse l'Italie, le roi Humbert et la reine Marguerite auraient voulu célébrer modestement le vingt-cinquième anniversaire de leur heureux mariage. Mais comme les particuliers, les rois ne font pas toujours ce qu'ils veulent. Les fêtes du jubilé du saint-père avaient pris le caractère d'une grande manifesta-

tion du monde catholique. On ne pouvait rester sous le coup, il fallait répondre à cette démonstration par une autre, et, à cet effet, adresser des invitations aux puissances étrangères. Pouvait-on se passer de la présence du jeune et puissant souverain qui, en 1888, avait déjà paru au Quirinal et porté un toast « à la Rome intangible ? » Peut-être espérait-on que, pour ménager ses hôtes et ne pas les induire en dépense, il viendrait seul ou presque seul. Vaine espérance ! Il aime à faire grand, il a amené avec lui une suite très nombreuse et, selon toute apparence, bien endentée.

... C'est ce coup qu'il faut, vous m'entendez,
Qu'il faut fouiller à l'escarcelle.

On avait évalué à deux millions les frais de réception ; on craint que cette somme ne soit sensiblement dépassée. Ainsi va le monde, il faut acheter ses bonheurs, il faut payer ses plaisirs.

Les Italiens se sont réjouis et enorgueillis des hommages rendus à leur roi et à leur reine, et la *Gazette officielle* avait raison de dire que la nation avait senti rejaillir sur elle un peu de la gloire de ses souverains. Mais si les Italiens ont comme nous des impressions vives, ils ne se laissent pas gouverner par leurs nerfs, ils conservent la faculté de réfléchir et de calculer. Leur cœur s'échauffe, la tête reste froide. Ce peuple gesticulant et très avisé est rarement dupe de ses enthousiasmes, et, pendant toutes ces fêtes, les réflexions allaient leur train : — « Mériterons-nous l'excommunication, écrivait un publiciste milanais, si nous disons que dix longues journées de réjouissances et un tel luxe de banquets, de revues, de mise en scène, de tournois, de moyen âge, s'accordent mal avec notre situation politique? » — De son côté, un journal romain, très dynastique, après avoir payé à l'empereur d'Allemagne son tribut de profonde vénération, exprimait le désir que, parmi les fondateurs de l'unité italienne, il se trouvât un homme assez franc, assez hardi pour oser dire respectueusement à Guillaume II : — « Sire, vous nous parlez souvent de vos sentimens pacifiques. Quand viendra le jour où, grâce à vous, vos sujets et vos alliés pourront goûter les bienfaits et les douceurs de la paix? Jusqu'ici, nous n'en sentons que le poids. »

***.

Un nouveau deuil vient de frapper la *Revue :* nous venons de perdre notre plus ancien collaborateur et ami, M. Charles de Mazade-Percin, de l'Académie française. A l'heure même où il devait donner ici sa chronique accoutumée, tous ceux qui l'ont connu et aimé lui disaient le dernier adieu, et nous avons la très grande douleur d'annoncer à cette place sa mort à ceux qui avaient su apprécier la hauteur de son esprit, son désintéressement, sa loyauté parfaite dans les relations, son courage dans les temps les plus difficiles, et cette belle et longue vie toute de travail et d'honneur.

Il y a près de cinquante ans (15 septembre 1845) que M. de Mazade fit, pour ainsi dire, ses premières armes en commençant ici une série d'études d'histoire et de critique littéraire. En 1852, il fut chargé d'écrire la chronique politique de la *Revue.* C'était une époque difficile où la moindre critique des actes du gouvernement pouvait entraîner la suppression. M. de Mazade trouva le moyen de tout dire, et même de se faire écouter, sans donner prise aux rigueurs de la censure. C'est qu'il avait, avec le respect de sa mission, l'esprit le plus précis et une intégrité parfaite. Quand on se souvient de ces temps, ce n'est pas un petit éloge à donner à un écrivain, qui, chaque quinzaine, était appelé à prendre la plume pour rendre compte de ce qui s'était passé dans l'intervalle.

En 1858, M. de Mazade désira se reposer de sa lourde tâche pour écrire des études variées sur l'Italie, ses hommes politiques, sur la guerre de 1859 et sur bien d'autres sujets; puis en 1868 il reprit la chronique, pour la continuer sans aucune interruption jusqu'au 15 avril 1893. Entre temps, il ne cessa de composer de nombreux travaux, qui devinrent ensuite des livres, notamment sur *la Guerre de France*, sur *M. Thiers*, sur le *Comte de Cavour*, etc.

Il nous serait difficile, dans cette courte notice, d'apprécier comme il convient ce noble caractère, disons simplement que M. de Mazade fut pour nous l'image la plus parfaite du véritable honnête homme, et que tous nos regrets l'accompagnent dans la tombe.

Un jour prochain nous chargerons quelqu'un de nos collaborateurs de parler plus longuement de M. de Mazade, qui, par sa vie, par l'influence qu'il a exercée, mérite qu'on lui rende un hommage plus complet.

C. B.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les places financières se trouvaient, au milieu du mois, sous l'influence d'incidens politiques assez sérieux, les troubles populaires en Belgique, dont on n'osait affirmer qu'ils ne dégénéreraient pas en révolution, et le coup de tête du jeune roi serbe. Ce second facteur agissait principalement sur les fonds autrichiens, turcs et russes, le premier sur la rente française. Il y a eu à Vienne une journée de véritable panique; à Berlin et à Paris, la tendance a été seulement un peu lourde; à Londres, l'optimisme est resté prédominant. Le mois se termine sur un raffermissement des dispositions, assez marqué à Vienne, peu sensible encore à Paris.

Ces causes de faiblesse ont disparu, celles du moins qui avaient un caractère politique et passager. L'adoption de la proposition Nyssens par les chambres belges a calmé une agitation dont la gravité ne se pouvait plus dissimuler. D'autre part, aucune complication internationale n'est sortie de l'acte d'énergie d'Alexandre Obrénovitch.

D'autres sujets de préoccupation ont surgi en ce qui nous concerne. Les boursiers se sont entretenus du conflit entre les deux chambres, de l'éventualité, improbable, d'ailleurs, d'un cinquième douzième provisoire venant s'ajouter aux quatre déjà votés, du très malencontreux impôt sur les opérations de Bourse, des perspectives fort peu rassurantes ouvertes sur le budget de 1894, d'un déficit annoncé de 150 à 200 millions de francs, de la conversion du 4 1/2, jadis considérée comme devant servir à d'importans dégrèvemens et jugée aujourd'hui nécessaire à l'équilibre du budget.

La rente française, dont les cours reflètent la résultante des impressions tour à tour causées sur la spéculation par tant de mobiles divers, s'est relevée d'abord de 95.80 à 96.50, puis a rétrogradé à 96.05, et se tient maintenant à 96.30. L'amortissable a suivi les oscillations du fonds principal. Le 4 1/2 a monté avec régularité, d'une allure à la fois lente et assurée. De 106.87 il est passé à 107.12. De grands établissemens de crédit s'étaient pourvus de 4 1/2 l'année dernière en prévision de la conversion, et la conviction se répand de plus en plus que l'état du budget ne permettra pas d'ajourner l'opération.

Le voyage de l'empereur et de l'impératrice d'Allemagne à Rome, et la pompe des fêtes célébrées en leur honneur, à l'occasion des noces d'argent du couple royal d'Italie, n'ont valu à la rente de ce pays qu'une hausse de 25 centimes, en partie déjà reperdue. Le 4.34 pour 100 du royaume a été porté de 92.85 à 93.10 et ramené à 92.92.

Depuis longtemps on s'abandonnait, à Vienne, au charme d'une hausse ininterrompue sur les fonds publics, les chemins de fer, les banques. La réforme de la *valuta*, avec les multiples opérations qu'elle exigeait, longuement préparées et habilement exécutées, inspirait à la spéculation viennoise une imperturbable confiance. Un jour vint cependant où, tout le monde ayant acheté et pouvant se dire haussier, il ne fut plus possible de trouver à qui vendre. Il y eut quelques jours d'incertitude. L'affaire serbe survenant, toute la Bourse viennoise prit peur. La panique n'a pas duré, les cours se sont raffermis. Le 4 pour 100 hongrois, dans cette alerte, a conservé une très ferme tenue et se négocie toujours au-dessus de 96. Les Chemins autrichiens et lombards ont gardé également leurs cours du milieu du mois à 2 fr. 50 près pour ces derniers.

La place de Berlin est restée remarquablement calme. Le rouble n'a eu que d'insignifiantes variations; mais les fonds russes se sont raffermis. Le Consolidé a été porté de 97.55 à 98.25, le 3 pour 100 de 77.90 à 78.15, l'emprunt d'Orient de 68.95 à 69.72. L'exercice budgétaire 1892 en Russie a laissé un excédent considérable, au lieu du déficit prévu.

Les fonds turcs ont eu peu de variations. La Banque ottomane et la Banque de Paris et des Pays-Bas ont mis en souscription publique, le 25 courant, 100,000 obligations de 500 francs 3 pour 100 du chemin de fer de jonction Salonique-Constantinople; prix offert : 282.50; intérêt garanti par une subvention annuelle maxima de 15.500 francs par kilomètre gagée sur le produit des dîmes des régions traversées. Les établissemens émetteurs déclarent que l'emprunt a été couvert.

La rente espagnole a reculé de près d'une unité, de 67 à 66 1/4. Cette réaction est assez naturelle après une forte hausse; elle est en outre motivée par une nouvelle tension du change au-dessus de 15 pour 100, par des bilans de la Banque d'Espagne où la circulation fiduciaire apparaît en accroissement, enfin par la lenteur avec laquelle est abordé aux Cortès l'examen du problème financier. La campagne qui avait été entreprise pour l'amélioration des prix des obligations de chemins de fer d'Espagne, et en même temps des actions, a tourné court. Elle était toute fondée sur l'abaissement de l'agio de l'or, et l'agio n'a pas baissé. Le Saragosse, après avoir été porté à 220, a reculé à 195; le Nord de l'Espagne est ramené de 180 à 167.50, les Andalous de 375 à 362.50.

Une reprise assez vive a eu lieu sur la rente portugaise de 22 13/16 à 23 3/4. On attend, à l'ouverture des Cortès, la déclaration des intentions du gouvernement, concernant le règlement de la dette extérieure. Le change s'est détendu et la situation financière du Portugal a déjà fait quelque progrès. Les points faibles sont toujours la circulation fiduciaire excessive, la position de la Banque du Portugal, et le peu de

souci que le gouvernement semble avoir du sort fait aux obligataires de la Compagnie royale des chemins de fer portugais.

Les valeurs argentines se sont réveillées à Londres, sur l'offre faite par le ministre des finances, M. Romero, de payer, à partir du 1er juillet prochain, une somme ronde de 1,500,000 livres sterling annuellement, pendant cinq années, pour le service d'intérêt de toute la dette extérieure nationale de la république, tout amortissement étant suspendu pendant le même temps. L'offre a été transmise par MM. Baring au comité Rothschild et elle sera discutée d'ici peu dans une réunion des porteurs de fonds. On sait que le comité Rothschild, lors de l'arrangement du *moratorium* au début de 1891, avait exigé et obtenu un traitement privilégié pour l'emprunt 1886 et pour le fonds de consolidation 6 pour 100 1891. Si ce privilège est maintenu et étendu à la dette relative aux eaux de Buenos-Ayres, le reste des créanciers ne toucherait pendant cinq ans que le tiers de l'intérêt dû ; s'il ne s'appliquait qu'à l'emprunt de 1886 et au 6 pour 100 de consolidation, les autres créanciers toucheraient 50 pour 100 ; enfin si le privilège est suspendu et que les emprunts soient soumis tous au même traitement, c'est 2/3 de l'intérêt dû que les 1,500,000 livres sterling promis permettraient de payer. On ne désespère d'ailleurs pas à Londres d'obtenir de M. Romero que l'annuité promise soit portée de 1 million 500,000 livres sterling à 1,750,000.

Les sociétés de crédit ont été fort négligées. La Banque de France a été quelque peu offerte de 3,925 à 3,890, le Crédit foncier de 968.75 à 962.50, la Banque de Paris et des Pays-Bas de 673.75 à 666.25, le Comptoir national d'escompte de 505 à 502.50. La Banque d'escompte a repris de 143.75 à 152.50, sur le bruit d'une reconstitution de la Société. La Banque ottomane, après s'être avancée de 601.25 à 607.50, a été ramenée à 600. La Banque des pays autrichiens s'est relevée d'une dizaine de francs à 538.75, le Crédit foncier d'Autriche est resté sans changement à 1,195 environ.

Parmi les actions de nos grandes compagnies, le Lyon a été porté de 1,530 à 1,540, le Nord de 1,857.50 à 1,870, l'Ouest et l'Est ont reculé de quelques francs à 1,091.25 et 960, l'Orléans et le Midi n'ont pas varié. L'action du Gaz a fléchi de 1,397.50 à 1,385, la Compagnie transatlantique de 527.50 à 525, les Omnibus de 1,045 à 1,040, les Voitures de 700 à 680. Cette dernière société ne peut répartir un dividende de 35 francs qu'à l'aide d'un prélèvement important sur la réserve de prévoyance.

Le Suez s'est relevé de 26.25 à 2,671 fr. 25, bien que les recettes réalisées depuis le 1er janvier présentent une moins-value totale de 3,394,000 francs sur celles de la période correspondante en 1892.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

VIEILLE HISTOIRE

DEUXIÈME PARTIE (1)

Il y avait au bout du parc appartenant à la propriété que M. de Bionne habitait, un bois qui en dépendait aussi, mais n'était pas clos de murs comme le reste.

Trois routes assez larges y venaient aboutir à une clairière entourée de grands arbres, et tapissée d'un gazon épais.

L'endroit, qui était agréable, lui plut d'abord, et il prit l'habitude d'y lire le matin : il eut l'idée, au bout de quelque temps, d'y faire parfois son second déjeuner, et pour commencer, apporta un jour dans un carnier quelques provisions, une bouteille de bon vin, et même un petit flacon de cognac.

Ayant étalé le tout sur l'herbe, il ouvrit son livre, qui était par hasard intéressant, et ne s'arrêta de lire qu'au premier coup de midi qu'il entendit sonner au loin.

Il se mit alors à manger un œuf dur, et il en était à la moitié quand un bruit de pas à sa gauche attira son attention, et il vit un grand jeune homme de bonne mine qui côtoyait la lisière du bois et paraissait chercher quelque chose.

Ce jeune homme ne pouvait voir M. de Bionne, auquel il tournait le dos en marchant, et qui au surplus se trouvait caché par un buisson.

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

M. de Bionne put donc l'examiner, et prit bientôt un certain intérêt à ce qu'il lui vit faire.

Il marchait très lentement, portant d'une main une lettre, et de l'autre un objet assez difficile à reconnaître, mais qui semblait être une corde.

Il parut enfin avoir trouvé ce qu'il cherchait, s'arrêta devant un gros arbre, mit son chapeau à terre et la lettre dans son chapeau, leva les yeux en l'air pour chercher le ciel comme il est d'usage, et le prendre à témoin de l'acte mémorable qui allait s'accomplir, et ayant développé ce qui était bien, en effet, une corde, se préparait à l'attacher à une branche, quand il s'entendit interpeller à peu de distance.

Il se retourna en sursaut, et vit derrière lui M. de Bionne qui, sa moitié d'œuf dur dans la main gauche, son chapeau dans la main droite, lui dit en s'inclinant, du ton le plus poli du monde, mais avec la bouche un peu pleine :

— Monsieur, pardonnez-moi d'intervenir dans vos plaisirs, et de déranger la partie que vous aviez faite de vous pendre, mais je me vois forcé de vous engager à chercher quelque autre endroit où exécuter votre dessein.

Le jeune homme, qui était fort pâle, fort troublé, et légèrement exalté, laissa tomber ses bras sans répondre; M. de Bionne continua avec la même politesse :

— Croyez, je vous prie, à tous mes regrets : personnellement, je ne verrais aucun inconvénient à ce que vous vous pendiez ici, comme vous paraissez en avoir le désir, fort légitime probablement. Mais la propriété n'est pas à moi; je n'en suis que le locataire et un peu le gardien; et vous ne sauriez imaginer combien le fait d'un homme pendu dans la clairière rendrait difficile, le cas échéant, la vente de cette propriété. Il s'établirait une légende, et les jours de clair de lune, personne ne voudrait plus passer par ici. Je conviens que ce serait absurde, mais les gens sont si ridicules et ont l'esprit si étroit!

Ici, M. de Bionne mordit dans son œuf d'un air candide, se couvrit, et ayant retiré de ses lèvres un petit morceau de coquille, ajouta :

— Connaissez-vous rien de plus désagréable que de mâcher de la coquille d'œuf? — Et il regarda le jeune homme d'un air interrogateur.

Celui-ci, malgré tout, crut devoir répondre par politesse :

— Certainement, c'est très désagréable.

Puis il ramassa son chapeau, et regarda autour de lui avec découragement.

M. de Bionne poursuivit :

— Vous semblez ne pas connaître ce coin du pays. Comme compensation à mon interruption, c'est bien le moins que je vous donne un renseignement. Il y a, à dix minutes d'ici, au fond d'un ravin, un endroit charmant et merveilleusement propre à la petite besogne qu'il vous reste à mener à bien. L'eau vous en viendrait à la bouche; c'est sombre, désert, tout à fait inspirant, si j'osais employer ce néologisme.

M. de Bionne s'était avancé, tout en parlant; il s'adossa contre l'arbre que le jeune homme avait choisi, et l'œil perdu dans le vague, parut se délecter un instant au souvenir de cet endroit si « inspirant; » puis il continua :

— J'y vois cependant un inconvénient. Je m'assure que ce que vous désirez avant tout doit être que votre personne soit trouvée dans un état présentable. Peut-être même espérez-vous, pour vos restes mortels, une dernière visite, quelques regards de certains yeux que vous connaissez trop. Le ravin n'est pas ce qu'il vous faut, c'est trop écarté : avant qu'on vous retrouvât, vous auriez le temps de fournir un nombre de repas considérable à tous les corbeaux du voisinage. En principe, on peut dire de tout homme ce que don Japhet disait de lui-même : « Je ne vaux rien mort. » Mais puisqu'il faut faire de vous un mort, il y a mort et mort. Il faut tâcher d'en être un qui n'inspire aucun dégoût : vous m'entendez, n'est-ce pas?

Et il regarda, en riant, son interlocuteur qui, de plus en plus décontenancé, véritablement anéanti, baissait les yeux et ne répondait que par monosyllabes.

M. de Bionne poursuivit :

— Le ravin est au bout de ce chemin-ci, à droite. Vous verrez ce que vous devez faire. Je vous souhaite bonne chance.

Il fit une pirouette et allait s'éloigner.

— Ah! à propos, vous me semblez un digne jeune homme et j'ai plus d'expérience que vous. Laissez-moi, avant que vous partiez, vous communiquer une réflexion qui me vient à l'esprit. Voudriez-vous seulement... j'ai interrompu pour vous mon déjeuner, déjeuner froid d'ailleurs... voudriez-vous vous avancer un peu de ce côté? Tout en vous parlant, je pourrais le reprendre.

Puis, arrivés à l'endroit où était mis son couvert improvisé :

— Que vous disais-je donc? Où en étions-nous?

Ici le jeune homme eut un moment d'espoir. Il paraissait avoir de vingt-deux à vingt-trois ans. A cet âge, il lui semblait dur, peut-être, de prendre une résolution aussi grave que celle d'en finir avec la vie sans rencontrer d'autre sentiment qu'une parfaite

indifférence. Il crut que le moment de lui témoigner intérêt arrivait et répondit, non sans quelque satisfaction :

— Vous vouliez me faire part de vos réflexions sur mon projet, mais je dois vous dire que ma résolution est irrévocable et...

— Tranquillisez-vous, c'est bien ainsi que je l'entends; vous vous mépreniez sur mon intention : je voulais seulement...

Il entama un pâté.

— Je voulais seulement vous parler du moyen que vous employez pour quitter la vie. Il me surprend et ne me plairait pas, quoiqu'au demeurant j'admette parfaitement que ce puisse être votre vocation,

Et que, pour un pendu,
Vous « auriez » bonne grâce et beaucoup de prestance.

Il devint rêveur, et reprit :

— Je ne me suis jamais pendu... je n'ai jamais non plus pendu personne.

Malgré tout, le jeune homme eut un sourire et répondit :

— Ceci, j'en suis certain.

M. de Bionne le regarda d'un air très sérieux :

— Ne vous y trompez pas, on peut pendre quelqu'un sans que cela ait rien de professionnel. Un de mes amis voyageant en Amérique et assistant à une exécution n'eut que le temps de saisir la corde que le shériff laissait échapper au moment que l'homme venait d'être hissé. Ce shériff était vieux, et s'évanouit. Fort heureusement, mon ami tint la corde ferme, sans quoi, l'homme se brisait les jambes : il se trouva en somme avoir pendu quelqu'un, et cependant, je le répète, il n'était là que pour son plaisir..., je veux dire en spectateur. Il reçut même un gros morceau de corde ; il m'en a donné.

— J'ai recours à ce moyen, monsieur, parce qu'on m'a toujours dit qu'il était le moins douloureux.

— Ah! sybarite! Il est possible, mais on est bien laid ensuite. Et si l'on se manque? J'ai vu un homme qui avait voulu se pendre. Il en avait réchappé, mais s'était froissé un muscle que je ne saurais vous nommer, au surplus, et en était resté le cou tors. Du temps d'Alexandre de Macédoine, cela lui eût valu de l'avancement à la cour : à notre époque, ce n'était qu'un ridicule. — Il y a trop de jambon dans ce pâté et je vais être altéré. — Pour revenir aux affaires, j'ai connu quelqu'un d'autre, c'était presque un de mes amis, qui s'était tiré un coup de pistolet dans la tête et s'était manqué. La balle avait causé des désordres qui avaient amené une poussée des yeux en dehors. Il avait les yeux d'un homard, et les

gardera toute sa vie. Voilà ce qui peut aussi vous arriver. A votre place, je chercherais un autre moyen.

A fur et à mesure des paroles de M. de Bionne, le visage de son interlocuteur passait par des expressions diverses, mais dont aucune, à coup sûr, n'était celle d'une joie très vive.

M. de Bionne lui exposait ses théories d'une obligeance extrême, mais sans perdre un coup de dent, surtout sans lui demander la moindre explication. Il lui était donc force d'écouter sans rien trouver à répondre.

Il y eut un moment de silence. M. de Bionne réfléchissait. Il déboucha enfin la bouteille de vin, se versa à boire dans un gobelet de vermeil, but un grand coup et fit la grimace en disant :

— Je ne comprends pas les anciens d'avoir bu dans des coupes de métal : le vin n'est bon que dans le cristal. Je comprends encore moins Hercule buvant chez Admète dans une coupe de lierre. Qu'est-ce que ce pouvait être que cette coupe? Je suppose qu'elle était simplement entourée de lierre: cependant Homère parle quelque part d'une coupe en bois de lierre. Quand sultan Sélim II, en mauvais musulman, mais en grand amateur de vin, annonçait à ses peuples, par un coup de canon, chaque rasade qu'il vidait, certainement il devait boire dans du cristal, et jamais dans des coupes d'or ou d'argent, malgré la magnificence. Les Orientaux sont des gens pratiques. J'ai toujours compris que si les bienheureux, dans leur paradis, sont assis sur des sièges d'or, c'est parce que cela tient frais. Tenez, voici du vin dont je suis sûr : je me le suis fait envoyer de chez moi. Ce n'est que du Beaune, mais qui a sept ans de bouteille. Goûté dans ce gobelet, il semble de la piquette. A moins que...

Il regarda le jeune homme d'un air d'hésitation.

— Oserais-je vous demander un léger service?

— Bien volontiers.

— C'est que... je me défie de moi-même.

Il prit une serviette, essuya soigneusement le gobelet, le rempli jusqu'au bord, et le tendit à son interlocuteur en disant :

— Ayez la bonté de boire jusqu'à la dernière goutte, mais très lentement, en vous y reprenant à trois ou quatre fois ; vous me direz ensuite si c'est moi qui ai le palais mal disposé.

Le jeune homme prit le gobelet d'une main un peu nerveuse : à fur et à mesure qu'il buvait, une légère rougeur lui montait aux joues, et lorsqu'il eut fini, ce fut d'une voix plus ferme qu'il répondit :

— Je le trouve délicieux : il me rappelle un vin que je bois chez mon oncle.

— En vérité ! allons, j'ai tort : maintenant, je vous tiens debout pendant que je suis assis tout à mon aise. Faites donc comme moi

pour écouter ce qu'il me reste à vous dire : je vous rendrai ensuite votre liberté.

Le jeune homme s'assit : M. de Bionne put alors l'examiner à loisir.

Il avait une figure distinguée, de grands yeux honnêtes et confians, une expression de physionomie si jeune qu'elle avait gardé quelque chose de celle de l'enfance.

— Pour reprendre, le coup de poignard est beau et de grand effet ; malheureusement, c'est passé de mode, et ne se fait plus que dans Shakspeare et les tragiques. Avant tout, il faut une main ferme, et se défier des côtes. Autrefois, chez les anciens, c'était fort en honneur ; c'est-à-dire pas le coup de poignard, le coup d'épée : mais les patriciens romains qui étaient de grands seigneurs prenaient leurs précautions et se faisaient tendre l'épée par un esclave. Même Néron, se sentant serré de près, et cette fois, il s'agissait d'un poignard, dut être aidé par Épaphrodite, à qui plus tard il en prit mal d'avoir rendu ce bon office. J'ai toujours admiré le pauvre Vatel se servant de la porte et faisant tout par lui-même... Vous me devez trouver bien égoïste : je viens de vous faire boire du vin à jeun et je sais à quel point cela est désagréable ; prenez donc au moins un peu de pain, — ou mieux...

Et M. de Bionne ayant coupé une tranche de pâté, d'un aspect succulent, la lui passa en disant :

— La croûte fera l'assiette.

Que faire? Le jeune homme, on le sait, avait vingt-deux ans, peut-être vingt-trois ; la matinée était admirable, un de ces momens du jour où l'on se sent heureux de vivre. Le soleil faisait un diamant de chaque goutte de rosée aux brins d'herbe de la clairière ; de fraîches senteurs sortaient des bois dont un vent léger agitait la cime ; le ciel était d'un bleu pur... et cette tranche de pâté, œuvre périssable de la main des hommes, offrait un mélange si tentant de bonnes choses!...

Il mangea, et M. de Bionne, lui passant la bouteille, dit :

— Buvez sans scrupule ; moi, j'ai beau faire, aujourd'hui ce vin ne me plaît pas : je préfère quelques gorgées de cognac.

Il y eut un silence.

Muse, chante l'influence apaisante d'un pâté savoureux arrosé de vin vieux ! Dis-nous, vierge de l'Hélicon, comme le jeune inconnu, ayant fait suivre cette première tranche d'une seconde et mangé deux œufs durs, vida le fond de la bouteille et s'écria :

— Il faut avouer, ma foi, qu'il y a de bonnes choses en ce monde!

— Monsieur, répondit M. de Bionne, pour un homme qui compte

ce soir souper chez les morts, vous avez le propos gai! Et dites-moi, celle pour qui vous vous pendez, est-elle donc si jolie?

— Oui; mais ce n'est là que le moindre de ses mérites. Tant d'esprit, une nature si pleine de poésie! une telle élévation d'idées!

— Et combien d'années de plus que vous, ô jeune homme plein de candeur? Six ans au moins à coup sûr.

— Oui, presque sept, mais comment savez-vous tout cela? comment avez-vous deviné que je me tue pour un chagrin d'amour?

— O jeune homme! jeune homme, encore une fois, plein de candeur! — et pour quoi d'autre vous tueriez-vous? Vous êtes de bonne famille, riche, vous n'avez pas la figure d'un joueur, mais celle d'un brave garçon, qui a eu le malheur de tomber dans les griffes d'une de ces scélérates de femmes, qui l'a endoctriné, comme un enfant qu'il est encore... et vous allez sacrifier ce qu'il y a de plus précieux dans le monde pour l'être humain, ce bien unique... et qu'on n'a qu'une fois, la vie! pour qu'une créature, que je vois d'ici, pense à vous dix minutes, sans la moindre compassion, et fasse votre oraison funèbre en deux ou trois mots qu'heureusement vous n'entendrez pas, car vous seriez médiocrement flatté. C'est toujours la même histoire! une seule chose vous excuse, vous êtes orphelin.

— Mais non! J'ai encore ma mère.

— Vous avez encore votre mère!

M. de Bionne eut une expression de physionomie où se lisaient à la fois tant de sentimens différens... Ce fut l'affaire de quelques secondes : son jeune interlocuteur avait baissé les yeux avec embarras.

Lorsqu'il les releva, M. de Bionne avait de nouveau sa mine souriante : ce fut cependant d'un ton un peu bizarre qu'il reprit :

— Les mères sont faites pour cela. La vôtre aura le temps de penser à vous, par les longues soirées d'hiver qu'elle passera dans sa chambre, seule, retirée du monde, à se torturer le cœur de votre souvenir, et peut-être à prier pour vous... car les mères font de ces sortes de choses.

Le jeune homme tressaillit et devint pâle.

— Je n'ai pas... je n'ai pas pensé! dit-il.

— Certainement, vous n'avez pas pensé! Et si votre mère a consacré sa vie à vous élever, si, quand vous étiez petit, elle a passé plus d'une nuit près de votre berceau à vous disputer à la maladie et peut-être à la mort, n'ayant plus ni repos ni sommeil; si plus tard elle a supporté les chagrins et les heurts de l'existence, la mort de votre père et les tribulations et les déboires qui l'ont suivie, malgré tout, mettant son espoir à la Providence, et se conso-

lant de vivre en songeant que vous lui restiez, elle a eu tort de ne pas prévoir qu'un jour, non pas l'enfant qui semblait tant l'aimer, mais le jeune homme ingrat, sans cœur...

— Oh! ingrat! sans cœur!.. — Le pauvre garçon, malgré tout, joignit les mains et eut des larmes dans les yeux.

— Oui! ingrat! sans cœur! qu'êtes-vous d'autre? et cette histoire, quelle est-elle? Voyons, vous ferez aussi bien de me la conter, maintenant.

Tout ceci était dit d'un ton d'autorité, impatient, avec un regard sévère.

L'histoire était bien simple, toujours la même, comme disait M. de Bionne. Une famille d'étrangers, le père, la mère et une fille de trente ans environ, était venue s'établir à ***, depuis quatre mois. La fille, assez jolie, coquette, faisant beaucoup de toilette, avait été tout de suite remarquée. Il avait cherché à faire leur connaissance, et comme ces gens n'avaient aucunes relations, avait été accueilli à bras ouverts. Il était devenu amoureux, avait fait un aveu bien reçu. Jusque-là tout allait pour le mieux, mais depuis quelque temps, elle était devenue froide avec lui; ils avaient eu plusieurs explications et enfin la veille même elle lui avait signifié son congé en bonne forme.

— A quoi attribuez-vous cette rupture?

— Je ne vois aucune raison : je faisais tout ce qu'elle voulait.

— Vous n'avez pas remarqué de visites de nouvelles connaissances?

— Non, aucune.

— Aviez-vous parlé mariage?

— Naturellement, et ma proposition avait été très bien reçue.

— Que de bonté! Des gens sans fortune évidemment et réduits aux expédiens.

— Je ne sais pas. Elle m'a parlé plusieurs fois de grands revers, de malheurs, mais toujours avec l'espoir de rentrer dans les biens.

— De plus en plus vulgaire. C'est pitoyable de banalité. Ces sortes de gens ont bien raison de ne rien inventer : l'ancien moyen réussit toujours. Et depuis quelque temps, vous parlait-elle plus souvent de mariage?

— Oui. Je l'avais remarqué. Et je reculais malgré tout : je n'avais encore osé rien dire à ma mère.

— Voilà l'explication demandée. On a voulu vous mettre au pied du mur pour vous obliger à vous décider.

— Ainsi, vous croyez que tout cela est une manœuvre?

— Vieille comme le monde.

— Alors, peut-être, m'aime-t-elle encore?

M. de Bionne fit un éclat de rire qui dura plusieurs minutes.

— Pourquoi riez-vous, monsieur?

— Sans raison. Je n'ai rien à vous répondre. Bizarrerie d'humeur.

— Non, je sens bien que vous vous moquez de moi, mais pourquoi?

— Parlons de votre mère. Elle ne sait rien?

— Non : la lettre que j'ai sur moi était pour elle.

— Charmante surprise. Il est bien entendu, d'un autre côté, que vous vous êtes empressé d'écrire à la dame de vos pensées. Quand on se tue à votre âge, sous un pareil prétexte, on se tue surtout pour que cela soit connu : c'est presque le seul motif.

— C'est vrai, je lui ai écrit.

— Je vois la lettre : « Quand vous recevrez cette lettre, j'aurai cessé de vivre, » ou quelque chose dans ce goût.

Le jeune homme rougit et ne répondit rien.

— Qui ne dit mot consent! Votre mère ne sait rien, mais d'un instant à l'autre, un mauvais bruit peut parvenir jusqu'à elle. Il faut à l'instant même retourner chez vous.

— Oui, mais je voudrais bien aussi rassurer Mlle de...

— Soyez tranquille, elle est toute rassurée.

— Je ne puis pas croire!

— Vous croirez, quand vous aurez vu de vos yeux. Allez d'abord voir votre mère.

— Oui, monsieur, je vais y aller. C'est de l'autre côté de la ville.

— Justement j'ai affaire par-là : je vais vous emmener dans mon dog-cart. Je m'appelle M. de Bionne. Vous?

— George Hervier. Je ne sais comment vous remercier. Que vous êtes bon!

— Croyez-vous? Aidez-moi à enlever ce couvert. Allons, jeune homme, faites vite, le temps est précieux.

Dix minutes après, M. de Bionne, rentrant chez lui, criait de loin à une de ses ordonnances :

— Attelle le dog-cart. Dépêche-toi.

Il fit ensuite monter son compagnon au premier et lui dit :

— Attendez-moi dans ce petit salon. J'ai à changer de toilette; j'en ai pour deux minutes et comme vous n'avez rien à faire...

Il passa dans sa chambre, revint avec un journal illustré, mit un dessin sous les yeux du jeune Hervier et lui dit :

— Regardez bien ce dessin-là. Puis vous lirez sur cette feuille la traduction des vers que vous voyez au bas.

Quand il revint, George Hervier, assis sur le divan, sanglotait dans son mouchoir.

M. de Bionne le regarda un instant, puis avec bonté, quoique d'une voix encore rude :

— Allons, tout n'est pas perdu. Vous aimez un peu votre mère.

— Ah! monsieur, je l'adore.

— Maintenant essuyez vos yeux et partons. Donnez-moi l'adresse.

Ils partirent grand train. Pendant la route, M. de Bionne se fit donner plusieurs renseignemens par son jeune compagnon et lui dit :

— L'important, c'est de conserver les honneurs de la situation. Il faut ravoir votre lettre; il faut ne pas laisser s'établir la légende de votre suicide; surtout à tout prix il faut qu'on croie à une plaisanterie; de cette façon vous aurez les rieurs pour vous. Quant à votre mère...

— Je vais me jeter à ses pieds!

— Vous n'allez rien faire du tout que rentrer, l'embrasser très tranquillement et dire que vous avez perdu votre chemin ou ce que vous voudrez pour expliquer votre retard.

— Vous ne voulez pas que je lui demande pardon?

— Il ne manquerait plus que cela! Lui faire un chagrin qu'elle n'oublierait jamais! Non, non, jeune homme. Plus tard, dans bien longtemps, vous lui avouerez votre accès de folie, car cela ne mérite pas d'autre nom.

Ils étaient arrivés; M. de Bionne avait arrêté à cinquante pas de la maison qu'habitait le jeune Hervier.

Celui-ci revint au bout d'un instant le prier de monter parler à sa mère; là-dessus, M. de Bionne se mit en colère.

— Je vous demande un peu quel besoin vous aviez de parler de moi? Je vous avais tant recommandé de ne rien dire!

— Mais je n'ai rien dit, si ce n'est que vous m'aviez aidé à retrouver mon chemin et que vous aviez été on ne peut meilleur pour moi.

— Retournez dire à Mme votre mère que je la prie de me vouloir bien excuser, que j'aurai l'honneur de lui faire une visite plus tard, mais qu'aujourd'hui je suis extrêmement pressé. Dépêchez-vous, il faut que nous allions sur-le-champ dans cette affreuse maison rattraper votre lettre.

Ils repartirent; cette fois encore M. de Bionne arrêta à quelque distance de la maison, et laissa la voiture aux soins de l'ordonnance.

Ils sonnèrent; une servante d'assez bonne tenue vint à la porte,

et, à la vue de George Hervier, manifesta la plus vive surprise et ouvrit « un large bec. »

— Ces dames y sont?

— Oui, monsieur, c'est-à-dire non; je ne sais pas, — ces dames sont en haut.

On entendait au-dessus les sons d'un piano et des rires.

M. de Bionne avait fait la leçon à son compagnon. Il le saisit par le bras et l'entraîna dans l'escalier.

La servante les devança et monta rapidement en disant :

— Je vais prévenir ces dames.

— Est-ce que cette fille est toujours aussi bien mise? demanda tout bas M. de Bionne.

— Non. Je ne l'ai jamais vue ainsi.

— Cela ne m'étonne pas. Avez-vous remarqué son étonnement? C'est en votre honneur qu'elle a mis probablement sa plus belle robe noire. On porte déjà votre deuil.

Si grande hâte qu'eût faite la servante, elle avait à peine ouvert la porte d'un petit salon et dit quelques mots qu'ils se présentèrent sur le seuil. A leur aspect, une grande jeune fille dépeignée, échevelée même, qui jouait du piano en robe de chambre mauve passé, fit un cri et disparut par une porte latérale, laissant, pour faire tête, sa mère, grosse femme d'une cinquantaine d'années, et dans une toilette encore plus négligée.

Celle-ci, tout en murmurant quelques excuses, lançait autour d'elle des regards inquiets. Enfin elle saisit une robe qui se trouvait sur le dos d'un fauteuil, la jeta sur un petit guéridon en disant : « Je suis à vous dans l'instant, » et disparut par la même porte.

A peine était-elle sortie, que M. de Bionne, poussant son compagnon, lui dit rapidement :

— Tenez ferme le bouton de cette porte, de façon qu'on ne puisse pas entrer.

Puis, en deux enjambées, il fut près du guéridon, souleva la robe, prit une lettre décachetée à demi dissimulée parmi des objets de salon, et la montra, avec un regard interrogateur, à George Hervier. Celui-ci fit un signe de tête affirmatif; en même temps la pression énergique de ses mains indiquait sa résistance aux efforts qu'on faisait pour ouvrir la porte.

M. de Bionne lui dit, plutôt du mouvement des lèvres que de la voix :

— Dès qu'on cessera de tourner, éloignez-vous le plus possible.

Lui-même, le lorgnon dans l'œil, se mit à regarder une gravure d'un air indifférent. Presque aussitôt, George Hervier s'approcha

de la cheminée et se mit à jouer avec un écran ; il était temps. La porte du milieu du salon s'ouvrit brusquement, et la vieille dame, qui avait eu juste le temps de passer un petit mantelet de maison, reparut, l'air agité. Elle embrassa la pièce d'un coup d'œil. Rien n'était changé sur le guéridon, et les deux visiteurs avaient l'air le plus tranquille du monde.

Elle sembla rassurée, appela sa fille qui vint, souriante et en minaudant, et les deux femmes proposèrent de descendre au grand salon du rez-de-chaussée, celui où l'on se trouvait étant vraiment trop en désordre.

— M. de ***, dit la mère, sera désolé d'avoir manqué votre visite. Que c'est aimable à vous d'avoir songé à amener un de vos amis !

Et elle eut le plus charmant sourire à l'adresse de M. de Bionne qui s'inclina ; elle reprit :

— Mais comment venez-vous d'aussi bonne heure? Car ce n'est pas tout à fait de notre faute si nous vous recevons si mal.

M. de Bionne prit la parole.

— Mon jeune ami, madame, vous avait adressé une lettre qui n'était qu'une plaisanterie, et comme cette lettre eût pu vous inquiéter, surtout mademoiselle, il s'était hâté de venir pour vous rassurer.

— Vraiment! — Et les deux femmes échangèrent un regard de surprise.

— C'est bien heureux, continua la mère, que nous n'ayons rien reçu ! Ma fille est si nerveuse... et vous savez, monsieur... (ici elle regarda George Hervier d'un air de tendre reproche), combien ma pauvre fille prend part à tout ce qui vous touche !

De fait, la fille, à ce coup, fit les yeux blancs et prit une mine larmoyante.

On commença de descendre. Au bout de trois marches, Mlle de *** s'arrêta et remonta chercher quelque chose qu'elle avait oublié.

La mère et les deux hôtes venaient d'arriver au bas de l'escalier, quand ils entendirent une voix âpre appeler au-dessus d'eux. Tous les trois levèrent la tête.

Pâle, les traits contractés, les sourcils froncés, l'œil irrité, presque menaçante, la jeune fille, se penchant sur la rampe, disait à sa mère :

— Tu as dû te tromper, maman ! — Et elle fit en même temps un signe que la mère comprit, et que M. de Bionne crut comprendre aussi.

— Pardon, madame, dit-il d'un ton bref, permettez que nous donnions un ordre au cocher.

Il poussa devant lui son compagnon, et se dirigea vers la porte de la rue. Au moment où ils allaient l'atteindre, cette porte s'ouvrit et un homme, qu'il n'était pas difficile de reconnaître pour le maître de la maison, parut sur le seuil.

A l'aspect des deux étrangers, à l'expression de leur physionomie, à celle du visage de sa femme, il eut comme une intuition. C'était un homme de grande taille, de cinquante-cinq ans environ, avec le nez rouge et une de ces figures comme on en rencontre à Hombourg, Aix et Monte-Carlo : il portait à la boutonnière une rosette de plusieurs couleurs.

Il voulut barrer le passage, mais M. de Bionne marcha à lui d'un air si déterminé qu'il n'osa pas persister et se rangea un peu de côté.

M. de Bionne fit passer devant George Hervier, qui, tout interdit qu'il fût, avait du moins le bon sens de se laisser diriger. Il passa ensuite lui-même, et d'un mouvement tellement violent, qu'il en « plaqua » l'honorable maître de la maison contre le battant de la porte.

Le cocher était en train de promener le cheval, qui s'impatientait.

Sur un signe, la voiture arrive à la porte en deux tours de roue. M. de Bionne monte d'un côté, George Hervier de l'autre, l'ordonnance saute sur le marche-pied de derrière.

Au moment de rendre la main, M. de Bionne tire de sa poche la fameuse lettre et la montre ostensiblement au jeune Hervier en disant tout haut :

— Est-ce bien cela?

— Oui!

M. de Bionne porte la lettre à ses lèvres et envoie un baiser collectif à la jeune fille, qui frémit de colère derrière les carreaux du premier, et à la mère qui, avec un visage de furie, ayant bousculé son mari pour passer, montre presque le poing de rage :

— *Pull up!* — Le cheval part au grand trot et la porte de la maison claque avec fracas.

Le jeune Hervier avait eu tant d'émotions depuis la veille qu'il en était comme hébété : mais il avait vu de ses yeux et compris : le coup, très dur, avait porté. Il promit formellement à M. de Bionne, au cas où Mlle de *** écrirait, de lui montrer la lettre et de ne rien faire sans son conseil : il n'eut pas cette peine. Mlle de *** n'écrivit pas. Elle et sa mère avaient jugé la partie perdue.

. . . . . .

Le lendemain, M. de Bionne reçut deux visites auxquelles il ne

s'attendait pas. La première fut très courte, la seconde raisonnablement longue.

La première fut celle que crut devoir lui faire, *pour l'honneur du nom*, le respectable personnage qu'il avait un peu serré contre la porte la veille. Il entra d'un air aisé, tenant de la main droite son chapeau et un jonc à pomme dédorée, et, de la main gauche, ramenant sur son crâne des mèches rebelles que le vent avait dérangées. Il avait l'œil sévère, et son début fut cavalier, si cavalier même que M. de Bionne, redressant sa grande taille et faisant précipitamment deux pas vers la porte en la lui désignant du doigt, s'écria :

— Monsieur, les fenêtres sont hautes ici! croyez-moi, prenez l'escalier !

Le visiteur prit l'escalier.

La seconde fut celle de Mme Hervier, mère du jeune Hervier, femme d'un certain âge, d'un extérieur distingué, qui vint, accompagnée de son frère, le préfet même de ***, à qui le colonel avait demandé une invitation pour son ami.

Il y eut de grands remercîmens, après quelques explications où M. de Bionne put voir que George Hervier avait tenu sa parole et dit une partie seulement de la vérité.

Il fallut promettre d'aller rendre sa visite à Mme Hervier et, enfin, d'assister à un grand dîner à la préfecture le jour du bal.

Naturellement la première fois que M. de Bionne vit la famille de Mersan après l'aventure du bois, il raconta ce qu'il pouvait raconter de l'histoire du jeune Hervier. Le colonel lui apprit alors que Mme Hervier avait une grande fortune et occupait un rang distingué dans la société. Restée veuve jeune encore, d'un ancien magistrat, elle s'était consacrée à l'éducation de ses enfans et avait, pendant de longues années, mené une vie très retirée. Elle ne s'était mise à revoir le monde et à recevoir que depuis un an, à cause de sa fille à l'établissement de qui il fallait commencer à songer. Cette fille, objet particulier de ses soins, avait été admirablement élevée et passait pour la plus jolie personne de la ville.

Quelques jours s'écoulèrent ensuite sans rien de particulier dans la vie de M. de Bionne ou celle de ses amis ; mais, la veille du bal, il arriva un petit événement qu'il peut être intéressant de raconter.

Ce jour-là, lorsque M. de Bionne vint dans l'après-midi faire à l'hôtel de Mersan sa visite habituelle, tout le monde était au jardin, comme cela avait lieu chaque fois que le temps était beau. On était dans le feu d'une discussion, et par discrétion, il resta à quelque distance.

Anne était debout et lui tournait le dos : elle parlait d'une voix entrecoupée. Il eut l'explication de cette singularité quand il eut pu voir son visage. Rouge, animée, elle était tout en pleurs :

— C'est absurde! disait Mme de Mersan d'un ton sec, — la maison finirait par être une arche de Noé!

Le colonel reprit avec douceur :

— Il faut être raisonnable, ma petite Anne. Rolf ne sera pas malheureux là-bas. On l'emploiera aux travaux de la terre, et, six mois sur douze, il ne fera rien.

— Oui, et on le battra, parce qu'il est vieux, et qu'il n'est pas très fort, et quand il ne sera plus bon à rien, on le vendra pour le tuer.

— Mais non! mais non! dit Mme de Mersan; du reste, c'est la destinée de tous les chevaux.

— Non, et puis celui-là n'était pas un cheval comme les autres. Il était si bon, si doux; c'était notre ami.

— Ton ami, tu veux dire! interrompit Lucile en ricanant.

— Soit, mon ami, et s'il n'a plus que moi, je ne l'abandonnerai pas. Pauvre animal! il m'a portée toute petite, il hennissait chaque fois que j'entrais à l'écurie et il venait chercher le pain dans la poche de mon tablier, et si doucement, comme s'il avait peur de faire mal! Oh! papa, je vous en prie! — je t'en prie, papa! — Et elle joignit les mains d'un air suppliant.

Le colonel était touché, mais Mme de Mersan brusqua tout. (A-t-on remarqué que les femmes, qui se piquent d'être si bonnes, sont parfois les plus impitoyables dans ces sortes de circonstances?)

— Finissons tous ces enfantillages, Anne; maintenant il est trop tard. Damien a emmené le cheval; c'est une affaire terminée.

— Ah! dit le colonel, déjà!

— Oui, j'ai deviné que vous faibliriez.

— Mais a-t-il payé au moins?

Mme de Mersan eut l'air embarrassé, puis répondit :

— Non, mais Damien est un honnête homme; il a dit qu'il apporterait les deux cents francs ce soir; il est bon pour cela.

— Trois cents francs, ma chère, vous voulez dire, c'est de trois cents francs que nous sommes convenus.

— Deux cents ou trois cents, je ne me rappelle plus, il n'y aura pas d'erreur.

Le bon colonel n'était pas content, mais enfin c'était une affaire finie; il se retourna vers sa fille et lui dit :

— Tu vois, il n'y a plus à y revenir?

Anne mit son mouchoir sur ses yeux, et sans répondre, se sauva en courant.

Pendant que cette scène se passait, M. de Bionne s'était éloigné

sur la pointe du pied. Il se trouvait dans le vestibule quand Anne passa près de lui sans le voir et s'élança dans l'escalier.

— Ah ! çà, où donc est Bionne ? demanda M. de Mersan, il était là tout à l'heure ?

— Je ne l'ai pas vu, répondit sa femme.

— Papa a raison, dit Lucile, je l'ai vu aussi.

— N'est-ce pas ? Bionne ! Bionne !

Et le colonel s'avança vers le vestibule.

Mais M. de Bionne n'y était pas.

Il y avait une heure et demie qu'Anne de Mersan était enfermée dans sa chambre et pleurait toutes ses larmes. Sa sœur était déjà venue lui demander, à travers la porte, de la part de sa mère, si elle voulait sortir avec elles et, sur son refus, était partie sans insister.

On frappa de nouveau à la porte. Anne ne répondit pas. Un second coup, puis la voix de la femme de chambre demanda :

— Mademoiselle veut-elle me permettre d'entrer ? J'ai à remettre quelque chose à mademoiselle.

— Qu'est-ce que c'est, Rose ?

— Une dépêche.

— Pour moi ?

— Oui, mademoiselle. C'est le colonel qui m'a dit de la monter à mademoiselle.

— Passez-la sous la porte.

Il y avait réellement une dépêche et une copie de dépêche.

Voici ce que disaient les deux. D'abord la copie :

Louis Dubois, fermier.

Blaisois-sur-la-Dive.

« Venez demain midi chercher gare mon cheval bai nommé Rolf que vous envoie à mettre au vert Prenez soins exceptionnels vous confie mon cheval sous votre responsabilité Emportez couvertures faites haltes autant que sera nécessaire nourrissez bien il faut cheval arrive Blaisois parfait état M'en répondez télégraphiez réponse.

« Louis de Bionne. »

Puis la dépêche :

« *Monsieur* (le reste de l'adresse était déchiré) *à* ***.

« Monsieur peut être tranquille il sait qu'il peut compter sur moi Attendrai cheval demain avec tout nécessaire.

« Dubois. »

Anne lut et relut, puis, éclatant de rire au milieu de ses larmes, elle ouvrit la porte, et dégringola l'escalier en criant :

— Papa! papa!

— Le colonel est au jardin, mademoiselle, dit Rose.

Anne s'y précipita. Le colonel causait avec M. de Bionne. Sa figure était radieuse et tout émue. Anne courut comme à douze ans, et s'arrêta à trois pas du groupe.

M. de Bionne lui désigna le colonel.

— Remerciez votre père, Queen Anne!

— Non, dit celui-ci; remercie ce digne, ce brave ami, car c'est lui qui m'a empêché de commettre une mauvaise action et c'en était une de ne pas donner ses invalides à un vieux serviteur! Embrasse-moi et donne ensuite une bonne poignée de main à Bionne : remercie bien, cela en vaut la peine.

Il fallut alors raconter à Anne comment la chose s'était faite. M. de Bionne avait rejoint le fermier qui emmenait le cheval, et qu'il avait rencontré en venant.

Il l'avait abordé avec un visage à faire trembler, s'était assuré qu'il y avait erreur sur le prix, et enfin moitié de gré, moitié de force (ici M. de Bionne rougit un peu, passa très vite, et le colonel eut l'air assez incrédule) était rentré en possession de la bête qui, à l'heure actuelle, était à l'écurie du chemin de fer.

— Et si vous voulez, Queen Anne, si tu veux, Henri, nous pouvons aller dire adieu à votre ami. Il ne part qu'à sept heures. Vous le trouverez fort gai, dans la litière jusqu'au ventre, « et faisant en tout cas grand'chère. »

Ainsi fut procédé. Anne remonta quatre à quatre, jeta un mantelet sur ses épaules, prit ses gants et planta son chapeau à la diable sur sa tête.

Mais, comme le disait fort bien Henri Heine, le diable est quelquefois brave homme, et, en cette circonstance, le chapeau, grâce à lui, tomba de si heureuse façon, que jamais Anne n'avait été aussi à son avantage.

Ils partirent tous les trois : pendant les premiers pas, Anne, qui avait pris le bras de son père dans une sorte d'anneau formé par ses deux mains croisées, au lieu de marcher comme tout le monde, glissait de côté près de lui, par petits bonds comme dans le galop d'un quadrille.

C'était charmant à voir.

Arrivés à la gare, le sous-chef appela un homme d'équipe, mais on laissa Anne pénétrer seule dans l'écurie, pour ne pas, dit M. de Bionne, « troubler la solennité des adieux. »

Lui et le colonel restèrent près de là à causer. Comme le temps passait et qu'elle ne revenait pas, le colonel dit :

— Va donc voir ce qu'elle fait, c'est ton devoir.

Dans le premier moment, M. de Bionne ne distinguait rien, tant l'écurie semblait sombre à qui venait du dehors; au bout d'un instant, il se rendit compte de la scène.

Le cheval, un beau reste de demi-sang, s'était retourné dans sa stalle et faisait face à la porte. Anne lui avait mis ses deux bras autour du cou, et sa jolie tête, appuyée à la grosse tête brune du brave animal, pleurait silencieusement. Une bande de lumière venant par la porte entr'ouverte éclairait ce joli groupe... le doux visage, pâle comme la neige, et les beaux grands yeux noirs noyés dans les larmes brillantes et levés en l'air avec une expression si touchante !

M. de Bionne regarda un instant sans rien dire. Anne, honteuse d'être surprise à pleurer, pencha le front et baissa les yeux.

M. de Bionne fit un hum ! sonore, puis d'un ton joyeux :

— Vous savez, Queen Anne, que c'est à une heure d'ici, par train rapide ? Et la fermière fait des flans exquis et vous pourrez avec le colonel aller voir votre ami tant que vous voudrez : fin de l'été, elle fait aussi des tartes aux prunes dont vous me direz des nouvelles. Vous n'avez donc pas à pleurer ; c'est au revoir et non adieu !

— Bien vrai ? monsieur de Bionne. Bien vrai ?

— Croyez-vous que je vous tromperais ?

— Non, c'est juste. Ah ! je suis si heureuse, si heureuse !

Et se tournant, elle baisa la tête du cheval, et le beau sourire revint sur le jeune visage comme un rayon de soleil qui perce à travers une ondée de printemps.

— Restez tant que vous voudrez, Queen Anne, je vais retrouver votre père ; mais n'oubliez pas que ce n'est pas un adieu.

Il referma la porte, et en abordant le colonel, que le chef de gare était venu saluer :

— Cette enfant-là est trop bonne, dit-il, beaucoup trop bonne.

— Et toi, tout ému, Louis.

— Oh ! moi, je ne suis qu'une bête sentimentale, c'est connu.

Ils revinrent ensuite tous trois à l'hôtel. Mme de Mersan n'était pas d'abord très satisfaite de la faiblesse du colonel qui sacrifiait ainsi deux cents francs. Mais enfin, elle était débarrassée de la bête : elle se contenta de plaisanter M. de Bionne sur ses sentimens de chevalier errant.

Lucile de Mersan écouta, sans se mêler à la conversation, tout ce qui se disait, mais l'expression de son visage indiquait que,

contre sa coutume, elle y prenait un intérêt assez vif, et cet intérêt n'était peut-être pas exactement celui qu'on eût aimé à lui voir prendre.

M. de Bionne partit ensuite faire une visite à Mme Hervier.

Quand il revint à l'hôtel de Mersan où il avait accepté de dîner, il était enchanté de l'accueil qu'il avait reçu, et fit, tout en causant, grand éloge de la mère et de la fille.

Pendant ses récits, Anne ne dit pas un mot. Elle travaillait, les yeux baissés, et sa figure s'était visiblement assombrie.

Le lendemain était le jour du bal. M. de Bionne vint voir ses amis dans la matinée. On causa beaucoup et l'on rit. Lucile de Mersan n'était pas là, et lorsque M. de Bionne s'informa d'elle, par pure politesse, car ils causaient fort peu ensemble d'habitude, Mme de Mersan répondit :

— Elle s'occupe de ses affaires pour ce soir, elle a raison : je vais en faire autant; au dernier moment on s'aperçoit toujours qu'on a oublié quelque chose.

Le colonel était resté seul avec M. de Bionne et sa fille aînée. Il ne put s'empêcher de dire :

— Et toi, Anne, tu ne t'occupes de rien?

— Oh! mon père, je serai toujours assez bien. Je sais ce que j'ai à mettre, je sais l'effet que cela produira, et de ce côté, il n'y aura pas chez moi de surprise désagréable. — Et elle se mit à rire, d'un rire à travers lequel perçait malgré tout comme une pointe de tristesse.

Le colonel s'en aperçut. Il attira sa fille près de lui, et l'embrassa sur le front avec tendresse, tout en lui tapotant la joue, et dit :

— Je n'aime pas à entendre ma petite Anne parler ainsi : ce n'est pas de son âge.

— Vous savez bien, mon père, que je n'ai pas d'âge!

— Ce sont des folies, mon enfant. N'est-ce pas, Louis?

— Voyons, monsieur de Bionne, soyez sincère : ne trouvez-vous pas que j'ai raison?

— Non, en vérité. Je trouve que votre père a cent fois raison : il devrait vous en gronder plus souvent et ne jamais vous permettre ces idées découragées, très déplacées, et que rien ne justifie. En quoi êtes-vous inférieure aux autres jeunes filles?

— Et moi qui comptais trouver un allié en vous!

— Quand vous aurez raison, je le reconnaîtrai toujours avec plaisir; mais ici, ce n'est pas le cas.

— La vraie vérité, c'est que, comme mon père, par bonté, vous ne conviendrez jamais de rien.

— Tu es folle, Anne, dit son père. Louis, je te la laisse; tâche

de la chapitrer : moi j'ai juste le temps de courir à la caserne avant le déjeuner.

Anne était assise de côté par rapport à la fenêtre. La tête un peu penchée, elle regarda un instant dans le jardin, puis poussant un petit soupir, elle se tourna vers M. de Bionne et dit :

— Ce qu'il y a de certain, c'est que, quand je parle ainsi, je fais de la peine à mon père, et c'est suffisant pour que je ne recommence pas. Il est si bon...

— Et il vous aime tant!

— Oui, monsieur, je le sens bien : c'est vrai, je n'ai pas raison.

— Vous n'avez raison sous aucun rapport, à aucun point de vue.

— Ceci est autre chose, monsieur de Bionne. Au point de vue de mon père, je cède le terrain. Au point de vue de la vérité, c'est bien différent.

— Comme vous voudrez. Je ne puis que vous donner tort. J'estime que vous voyez les choses sous un jour faux : mais, somme toute, cela ne concerne que vous, et à part vos parens, personne n'a rien à y voir.

Ceci était dit sans rudesse, mais du ton sérieux d'un homme qui ne veut ni être indiscret, ni parler contre sa propre manière de voir.

Anne le regarda, un peu surprise, réfléchit un instant et répondit :

— Vous savez très bien, monsieur de Bionne, que vous avez parfaitement le droit de parler de tout ce qui me concerne : il est entendu,.. vous m'avez un peu promis... que vous seriez mon ami, — et hier vous me l'avez si bien prouvé!

Et elle eut ici le plus charmant petit sourire du monde, toujours, cependant avec je ne sais quoi d'un peu triste, et continua :

— Je parlerai bien volontiers avec vous de tout ce qui me concerne,.. c'est-à-dire... si vous n'avez pas encore eu le temps de regretter votre promesse.

— Depuis hier?

— Ou d'en être fatigué.

Ici, elle eut le même charmant sourire.

M. de Bionne garda un instant le silence, puis très lentement :

— Les élégances de Mlle Claire Hervier n'ont pas encore fait assez d'effet sur moi pour cela.

Anne tressaillit et devint rouge. Elle ne répondit pas un mot et détourna les yeux.

Il y eut un silence.

— Eh bien, Queen Anne, vous ne répondez pas? Avais-je bien saisi votre pensée?

Anne de Mersan devint de plus en plus rouge; enfin d'un ton net, ferme, après un moment d'hésitation :

— Tout enfant, mon père m'a toujours reproché d'être jalouse. C'est un sentiment bien ridicule, mais je ne puis m'en déprendre. Si j'avais un ami, je ne supporterais pas l'idée que quelqu'un me l'enlevât!

— Il y a une autre idée que vous ne supporteriez pas davantage, quoi qu'il pût vous en coûter!

— Laquelle, monsieur?

— Celle de faire un mensonge.

— C'est vrai.

— Et c'est bien et beau, parce que c'est brave!

Anne, à ce coup, releva les yeux et vit dans ceux de M. de Bionne un tel éclair, quelque chose en même temps de si sincère et de si bon, qu'elle se sentit comme électrisée :

— Merci, monsieur, pour ce que vous venez de me dire : personne ne m'a jamais parlé ainsi!

— Parce que, à part votre père, personne ne vous a jamais comprise.

— C'est vrai!

— Et maintenant, Queen Anne, puisque, à l'occasion, vous me feriez presque l'honneur, le très grand honneur d'être jalouse de l'amitié d'un homme de mon âge (et par parenthèse, vous ne sauriez croire combien je vous en suis reconnaissant), laissez-moi vous dire qu'un ami comme Henri de Mersan, j'en compte un dans ma vie. L'affection que j'ai pour lui, tout naturellement, je vous y donne part; ceci ne peut m'arriver qu'avec la fille de mon vieil ami, et personne d'autre n'y peut prétendre.

Le visage d'Anne retrouva son expression affectueuse et confiante.

M. de Bionne continua :

— Cela est vrai, Queen Anne. Laissez-moi vous dire encore, et ne doutez pas de mes paroles, qu'il est déraisonnable à vous de prendre la vie comme vous la prenez : quelle est la raison de cette manière de voir, au moins bizarre? Elle m'échappe complètement. Vous êtes jeune. La nature qui vous a donné de bonnes, disons mieux, de belles qualités, vous a traitée en bonne mère de toutes les façons. Vos grâces de jeune fille ne le cèdent en rien à celles d'aucune autre : croyez-moi, je ne saurais m'y tromper, encore moins vous tromper. Vous êtes découragée, vous vous

croyez inférieure : excès de modestie et de défiance de vous-même, que rien ne justifie et qui devient un véritable travers dont l'origine est si malaisée à trouver que, je le répète, elle m'échappe où que je la cherche. Vous avez bien le temps d'être vieille un jour. Pour le moment, soyez de votre âge, soyez jeune, gaie, heureuse. Faites que, ce soir, ce père qui vous aime tant soit fier de vous, de vos succès de femme. Une honnête coquetterie est permise à votre âge; à défaut de somptueuses toilettes ou de toilettes élégantes que vous repoussez, je ne sais pas pourquoi, et dont, au surplus, vous n'avez pas besoin, vous aurez ce qui vaut plus que tout : le charme de vos vingt ans. Il y aura à ce bal bien des jeunes gens. Quelle joie pour votre père si l'un d'eux vous plaisait! — Vous avez, comme toutes les jeunes filles, votre droit à la vie, au bonheur. Allons, Queen Anne, promettez-moi de vous faire belle pour une fois!

Il y avait dans le ton, dans la voix de M. de Bionne une éloquence si chaleureuse qu'Anne de Mersan se sentit transportée.

Elle se leva avec enthousiasme :

— Oui, je vous promets tout cela. Vous m'avez rendu le courage et je ferai de mon mieux. J'y vais de ce pas.

— Bravo!

Et, quand Anne fut partie, M. de Bionne s'en alla à son tour en se disant :

— *Diem meam haud perdidi!*

Il ne pouvait prévoir une scène assez longue, et surtout fort sérieuse, qui eut lieu une heure après entre les deux sœurs, et dont les conséquences furent déplorables.

Le dîner à la préfecture fut beau et assez bon pour un dîner officiel ; les convives n'étaient même pas trop nombreux, vingt-deux personnes.

M. de Bionne, à qui la femme du préfet avait fait l'accueil le plus gracieux, se trouvait à table entre Mme Hervier et sa fille, en sorte que, lorsque la conversation s'arrêtait avec l'une, elle reprenait sur-le-champ avec l'autre.

Mme Hervier était une aimable femme, d'un esprit cultivé, très habituée au monde, avec une simplicité parfaite fort appréciable à une époque où les airs bruyans visent à remplacer, — c'est-à-dire à passer pour, — le bel air.

Sa fille, très jolie personne de vingt ans, aux cheveux et aux yeux noirs, un peu brune de teint, avait un ton excellent, et les manières aisées, naturelles, correctes, d'une jeune fille qui n'a jamais fréquenté que la bonne compagnie.

Elle n'avait pas encore les allures déplaisantes et ridicules des

jeunes filles d'un certain monde d'aujourd'hui. Beaucoup de ces jeunes filles de notre époque, soit qu'elles se tiennent dans un salon, soit qu'elles marchent dans la rue, ont des façons languissantes, avec une expression de visage désagréable et impertinente, qui est bien faite pour surprendre. Il semble que la terre ne soit pas digne de les porter, encore moins d'attirer leurs regards, et qu'elles lui fassent une grâce en consentant de la fouler. Les jeunes filles de la bonne société d'autrefois, qui leur étaient si supérieures en beauté, en grande mine, en élégance, n'avaient pas les affectations méprisantes et dédaigneuses, que rien, absolument rien, ne justifie de ces petites parvenues. On se demande ce que répondraient ces jeunes créatures si on leur posait nettement cette question : « Mais, pour l'amour de Dieu, de quoi êtes-vous fières, pourquoi êtes-vous dédaigneuses, et de quoi? »

Il est certain que c'est un air, peut-être une contenance; mais en peut-on une plus sotte? Passe encore pour les genres de physionomie de diverses sortes que d'autres cherchent à se composer; ce n'est qu'une affaire de faux raisonnement; sachant qu'il n'est pas de jolie figure sans expression, elles s'en font une à tout prix, prennent celle qu'elles trouvent la plus à leur portée ou à leur goût, et s'y en tiennent. Quelques-unes, les plus modestes, cherchent à se donner l'air candide et ne réussissent qu'à avoir l'air étonné; et, alors, rien de plus bouffon que ces figures qui, dans toutes les circonstances de la vie, ont toujours cet air étonné. Cela mène à des contrastes entre leurs actions et cette perpétuité d'expression qui sont ce qu'il y a au monde de plus comique. Se figure-t-on l'effet que fait une jeune fille qui paraît surprise d'ouvrir son ombrelle, ou de monter en voiture, ou de croquer des radis? A tout le moins, il leur faut savoir gré, cela est à redire, de la modestie relative de leurs prétentions dont l'unique résultat, pour employer la définition d'un homme d'esprit de l'ancienne cour, est de les faire ressembler à un mouton qui rêve. Mais les autres, qui visent à l'aspect tragique, fatal ou envolé? Moins détestables cependant, encore un coup, que celles qui font les impertinentes.

Pour en revenir à Mlle Claire Hervier, elle avait été élevée par une mère qui était de bon sens, et ne lui eût pas toléré ces sottes façons d'être. Elle parlait simplement, avec ingénuité, écoutant quand elle écoutait, d'un air attentif et sérieux; et étant naturellement gaie, lorsqu'une idée plaisante lui venait à l'esprit, elle la disait tout naïvement et sans hésitation, de même qu'elle riait sans s'en cacher des plaisanteries qu'on faisait, lorsqu'elles lui semblaient bonnes. Quand elle se trouvait dans un salon, elle ne quittait pas sa voix naturelle pour prendre une petite voix saccadée, aiguë, et

prononcer la dernière syllabe de chaque mot sur une note de fausset.

Aimant beaucoup son frère, et sachant, en partie du moins, quel service il avait reçu de M. de Bionne, elle tenait à se montrer reconnaissante à l'égard de celui-ci; elle mit dans ses manières et sa conversation tout ce qu'il fallait pour cela; elle était loin d'être sotte, et réussit si heureusement que M. de Bionne et elle étaient les meilleurs amis du monde devant la fin du dîner.

Son frère, à son bout de table, était tout aise de voir de loin ces bons rapports établis entre sa sœur et leur nouvelle connaissance, et Mme Hervier laissait volontiers parler sa fille, et souvent s'arrêtait de causer pour lui permettre de reprendre la parole.

On avait resté deux grandes heures à table.

On passa partie dans un des salons, partie dans le fumoir, où George Hervier vint tout naturellement se mettre auprès de M. de Bionne; au bout de quelques instans, le préfet lui-même arriva et se mêla à la conversation de M. de Bionne et de son neveu.

— Je sens bien, je vous assure, disait celui-ci, toute l'obligation que je vous ai, et vous m'avez tiré d'un terrible guêpier; mais, dans le premier moment, j'avoue que j'étais tout bouleversé de votre tranquillité, de votre froideur : cette indifférence me semblait si cruelle!

— Mon jeune ami, j'avais mes raisons pour agir ainsi. J'avais présente à l'esprit cette maxime que dans la vie, en thèse générale, on empêcherait bien des sottises de se faire si on avait l'air de les ignorer, ou de ne leur accorder aucune importance. Par exemple, lorsqu'une femme se dispose à s'évanouir ou que deux hommes vont se prendre au corps, si l'on n'y fait pas attention ou si l'on traite la chose comme ne méritant pas qu'on s'en dérange, tout s'arrête. Si, au contraire, on s'émeut, il y a grand'chance pour que l'évanouissement se produise ou que les adversaires se montrent intraitables, le désir de faire de l'effet ou de se rendre intéressant l'emportant sur toute autre considération.

Le préfet se mit à rire, et le jeune Hervier dit à M. de Bionne, tout bas :

— Il est certain que vous avez admirablement réussi; mais cependant, si vous aviez échoué avec ce moyen pour ce qui me concerne?

— Oh! alors, mon jeune ami, pardonnez-moi, — et M. de Bionne lui frappa sur l'épaule avec un bon sourire, — je n'ai nullement l'intention de vous offenser, mais si la ruse n'avait pas réussi, ma foi, il eût probablement fallu en venir à l'*ultima ratio* (je ne veux pas dire aux coups de canon), et comme vous êtes

plein de courage et que je ne suis pas trop faible, certainement il y eût eu grosse bataille entre nous, car vous m'intéressiez et, à aucun prix, je ne vous eusse abandonné à vous-même.

Et à ces mots, bien loin de se sentir offensé, George Hervier prit la main de M. de Bionne dans les siennes, et répondit avec élan :

— Ceci me fait plus de plaisir que tout ce que vous avez pu me dire jusqu'aujourd'hui. Je me sens tout fier de voir que je vous avais inspiré assez d'intérêt pour que vous vous occupiez de moi. Et maintenant, comment avez-vous si bien deviné à quelle sorte de gens j'avais affaire ?

M. de Bionne se mit à rire.

— Si je n'avais jamais rien fait de plus remarquable dans ma vie, je n'aurais pas grand sujet de me féliciter. J'ai failli, étant jeune, à être pris dans un semblable traquenard, et j'avais reconnu tous les caractères de ces sortes de pièges. En principe, quand une fille de trente ans tient à son hameçon un jeune homme de vingt-trois ans, celui-ci est fort à plaindre. Du reste...

M. de Bionne partit d'un éclat de rire.

— Avant la mère, je doutais ; mais la mère simplement entrevue, il n'y avait plus de doute possible.

Tout ceci avait été dit à demi-voix. M. de Bionne reprit tout haut :

— Messieurs, vous avez peut-être des fils ; dans tous les cas, tous nous avons été jeunes. Je tiens que la première règle à bien imprimer dans l'esprit des jeunes gens est celle-ci : Vous qui voulez vous marier...

— *Lasciate ogni speranza !* interrompit le préfet.

— Bravo ! dit M. de Bionne, — je ne l'eusse certainement pas trouvé !

— Alors la seconde règle ? demanda un conseiller de préfecture.

— La seconde règle, messieurs, presque aussi importante, et dans tous les cas aussi pratique, est celle-ci : Pour un jeune homme qui veut se marier, l'essentiel n'est pas de voir la jeune fille, l'essentiel est de voir la mère. Telle mère, telle fille.

— Ceci, je le crois, dit le préfet.

— L'essentiel, poursuivit M. de Bionne, n'est pas de constater la beauté d'une jeune fille ou son intelligence ; c'est de connaître sa valeur morale. Voilà le vrai terrain, pour ainsi parler, sur lequel il faut édifier cet édifice fragile et dangereux à construire du mariage.

— Tu parles comme un livre ! dit une voix de bonne humeur.

Le colonel de Mersan, qui venait d'entrer, ajouta :

— Êtes-vous content de lui, mon cher préfet?

— Très content, mais vous l'avez interrompu. Continuez, monsieur de Bionne, car vous étiez bien lancé.

— Ah! dit le colonel, en acceptant un cigare, si une fois il est lancé, il va vous en dire de belles.

— Monsieur le préfet, dit M. de Bionne, voulez-vous me permettre de me verser un verre de liqueur afin de prendre courage.

— Versez-vous-en deux, afin d'avoir plus de courage encore.

— Je le ferai donc pour vous obéir. Et maintenant, je continue.

Certes, la nature elle-même, une constitution plus ou moins bonne, une éducation plus ou moins poussée, peuvent avoir une grande influence sur une jeune fille, mais cette influence est dirigée par la mère. C'est la mère qui donne la plus importante des éducations, l'éducation morale; et qui, le cas échéant, si elle est mauvaise créature, dresse sa fille à ses manœuvres, à ses fourberies, à son métier de femme perfide en un mot. Je frémis quand je songe à cette imperturbable hypocrisie, à cette incroyable habileté de comédienne où ces femmes arrivent sans effort. Elles naissent comédiennes. J'ai un certain nombre d'amis qui n'ont pas été très heureux en ménage. Un d'eux me disait un jour: « J'ai été marié plus de vingt ans; si, à l'heure actuelle, vous me demandiez quels ont été les sentimens de ma femme pour moi, et ce qu'elle était au vrai, je déclare que je ne saurais vous le dire. Elle avait une profondeur de dissimulation, une perfection de fourberie qui déroutaient tous les calculs, toutes les prévisions, toutes les observations. Je l'ai étudiée pendant plus de vingt ans avec une patience qui ne s'est jamais lassée, jamais je n'ai pu arriver à toucher le véritable sol, le tuf. »

Aussi, et dans un champ limité, quels diplomates seraient ces femmes si on les employait davantage et si on perfectionnait leurs instincts, si on les élevait à cette profession ! Je dis dans un champ limité, l'expression juste serait plutôt « en sous-ordre, » car elles n'ont pas l'ampleur d'intelligence et la puissance de synthèse qu'il faut pour diriger une combinaison politique ou même une intrigue; elles ne sont bonnes que pour le détail. Mais là, quelles inépuisables ressources, quel flair, quel instinct merveilleux pour dépister, deviner, recommencer cent fois ! quelle souplesse de talent, quel fond de vigueur inépuisable... pour faire le mal, hélas! Car, propres à faire le mal, à détruire, elles sont incapables d'édifier, et peut-être c'est bien heureux.

Je m'étonnais autrefois, en lisant les jolies monographies si intéressantes, si instructives, écrites dans une langue admirable, par quoi un homme de la plus grande distinction d'esprit, jadis chef d'école de philosophie, a charmé les années de sa laborieuse vieillesse; je m'étonnais comment une aussi belle intelligence avait pu commettre cette incroyable erreur d'attribuer à quelques-unes de ses héroïnes de grands talens politiques; en y réfléchissant, il était dans un siècle qui voyait mal de certaines vérités, et le côté artiste de son talent l'emportant, il n'avait vu qu'une seule des faces de la question; peut-être aussi ce fait qu'il avait l'esprit ou plutôt le procédé galant y avait-il été pour beaucoup.

Dans ma vie de jeune homme, dans mon âge d'homme, surtout en quelques années de voyages qui m'ont mené en bien des pays et transporté en bien des milieux, j'ai vu, je crois, toutes les variétés de ce genre, de cette espèce particulière qu'on pourrait appeler « la classe des mères de filles à marier; » en ma qualité de voyageur isolé, sujet parfois à des accès de tristesse très réelle, causés par l'éloignement, j'ai été bien des fois l'objet de leurs savantes manœuvres, le but de leurs habiles machinations, et je déclare que, toutes ces fois, je n'ai pu leur refuser mon admiration. Il n'y a pas de marchand rusé désireux d'écouler une marchandise défectueuse, pas de courtisan ambitieux voulant perdre un rival, pas de candidat politique américain voulant évincer un concurrent, qui puissent, par une longue pratique, arriver à l'habileté de procédés où arrive, sans efforts, une mère qui a « une fille à marier. »

A une époque où l'on a souvent lieu de craindre que l'Europe ne soit ensanglantée par une lutte acharnée entre quatre ou cinq nations rivales, on devrait rassembler, autour du tapis vert d'un congrès, quatre ou cinq des mères dont je parle, représentant chacune une nation; ayant, quant au résultat à obtenir, des instructions très nettes, mais d'ailleurs toute latitude pour le choix des moyens et la nature des argumens, avec la promesse d'une grosse dot pour les filles en cas de succès; et je m'assure qu'il n'y aurait question si embrouillée, problème si ardu, qu'elles n'arrivassent à résoudre. Pour ne parler que de la mise en scène, que ne pourraient faire, en raison de l'importance du but, des créatures que l'on voit souvent, pour une cause secondaire, jouer toute une scène de comédie, pâlir tout naturellement ou se rendre pâles, rouler les yeux, pleurer, s'évanouir, avoir des regards de désespoir muet, des consternations et des accès de joie, et finir, au besoin, par une attaque de nerfs compliquée de sanglots entrecoupés d'exclamations et d'invocations pathétiques à des saints variés? Ici, d'ail-

leurs, il s'agirait de mères, c'est-à-dire de femmes âgées, et comme le dit un proverbe allemand : « Là où le diable ne peut rien, il envoie une vieille femme ! »

Tout le monde riait de bon cœur. Seul, M. de Bionne était rest très sérieux.

— Bravo, mon cher monsieur de Bionne, dit le préfet; vous me semblez en bonne disposition pour ce soir !

Il regarda d'un air significatif le colonel qui haussa les épaules et répondit :

— Bah ! bah ! il y viendra tout comme un autre.

Juste à ce moment, une des filles du préfet ouvrit la porte du fumoir, et ayant donné, à la vue de la fumée, tous les signes d'horreur qui conviennent à une jeune personne qui se respecte, prévint son père, en se cachant la bouche avec la main, qu'on l'attendait et qu'il y avait déjà du monde.

— Messieurs, dit-il, restez encore, mais ne tardez pas trop, cependant ; moi je suis obligé de vous laisser.

— Oh ! répliqua le colonel, si l'on ne reste que pour moi, un cigare de plus ou de moins m'est très indifférent. — Il jeta celui qu'il venait de commencer.

M. de Bionne alla saluer Mme de Mersan et ses filles.

— Ah ! ah ! monsieur de Bionne, dit Mme de Mersan, vous semblez bien en point ce soir, l'œil brillant !

— Et la joue en fleur, ajouta Anne de Mersan. Je parierais, monsieur de Bionne, que vous avez dégusté en gourmet les vins du préfet !

— Ma foi, je leur ai dit deux mots. Est-ce qu'il y paraîtrait par hasard ?

— Ah ! pas du tout. Votre démarche m'a paru irréprochable et votre débit est très convenable.

— Mais alors d'où vous vient cette idée ?

— Monsieur, vous avez le plus beau teint du monde, ce soir, c'est tout ce que je vous puis dire !

— J'ai compris. Cela veut dire que je suis horriblement rouge.

— Quand cela serait ? C'est signe de belle santé. Vous allez tout à l'heure subir une présentation. Il y a un vers, je ne sais où, qui dit :

Sa joue en fleur plaisait à la déesse.

Je suis sûre que vous serez irrésistible.

Là-dessus, Anne de Mersan se leva et s'en alla causer avec plu-

sieurs jeunes filles. Il y avait dans le son de sa voix, dans son ton, quelque chose qui contrastait singulièrement avec sa manière d'être habituelle, et sans y attacher d'importance pour le moment, M. de Bionne s'en rendit parfaitement compte.

— Vous savez, dit la fille du préfet, que votre ami, M. de Bionne, en disait des meilleures quand je suis allée chercher mon père ; j'en ai entendu une grande partie et...

Les jeunes filles se mirent en groupe et le reste fut perdu.

Au moment où M. de Bionne, ayant quitté Mme de Mersan, entrait dans un second salon, il s'entendit appeler avec un accent étranger, et s'étant retourné, vit, à sa grande surprise, une de ses plus aimables et de ses plus anciennes connaissances anglaises, miss Grace Watson. Il n'eut que le temps d'échanger quelques mots de reconnaissance avec elle, parce que deux dames vinrent la chercher, mais ils se promirent de se retrouver un peu plus tard.

Il retomba alors dans les bras du jeune Hervier qui, moitié reconnaissance sincère, moitié plaisir de se trouver en relations avec une personne un peu en vue, guettait toutes les occasions de se rapprocher de lui. Au bout de quelques minutes de conversation, il dit à M. de Bionne, non sans quelque fierté :

— Maintenant, venez, il faut que je vous présente à la plus jolie femme d'ici; tenez, dans le salon d'à côté, c'est elle qui est la reine de la mode depuis longtemps.

— Voyons, allons. Ah ! cette grande idole là-bas !

— Oui.

— Que tout le monde entoure?

— Oui. C'est elle qui m'a chargé de vous présenter.

— Ah !.. est-ce que je manque à la ménagerie ? Grand merci, mais je refuse, elle me déplaît.

— Mais vous ne lui avez pas parlé.

— Non, mais croyez-vous que l'expression de son visage ne me suffise pas ? C'est une bête ; peut-être une sotte et une impertinente. Tenez, restons ici, que je puisse l'examiner sans impolitesse, quoique je l'aie déjà regardée au dîner.

— Vous ne pouvez pas dire qu'elle n'est pas jolie.

— Les traits sont bien, mais l'expression les dépare. L'expression est pour les trois quarts dans la beauté. Décidément non. Je ne suis pas obligé de me laisser présenter : elle ne le saura pas ; vous direz que vous l'avez oublié, et ensuite que j'étais occupé. C'est une corvée que je désire m'épargner; elle m'impatienterait sûrement, et, en plus, m'ennuierait.

— Vous en parlez à votre aise, dit le jeune Hervier tout désappointé; elle croira que j'ai mal fait sa commission.

— Bah ! laissez-la croire ! En revanche, voulez-vous que je vous présente à quelqu'un de laid ?

— Oh !

— D'extrêmement laid ?

— Où donc ?

— Là-bas, tenez, miss Watson qui est seule en ce moment.

— A mon tour de dire non.

— Miss Watson est presque aussi grande que moi. Elle a les pieds d'un homme, est taillée en planche, et sa figure étroite et trop longue rattrape en longueur ce qui lui manque en largeur.

— Continuez, monsieur, cela promet.

— Elle a, avec cela, la mâchoire et les dents traditionnelles, un nez aplati, surchargé d'une paire de lunettes, et de pauvres cheveux jaunes rebelles au peigne et à la pommade, et qui pointent de tous les côtés avec des allures indépendantes.

— Tout cela est très exact.

— Enfin, quant à la robe de miss Watson, je la connais de Florence et de Munich : c'est son uniforme de gala. Mais...

— Mais...

— Derrière les lunettes, les petits yeux bleu faïence ont une expression charmante, et l'âme et l'esprit tiennent ce que les yeux promettent.

— Ah ! ah !

— Personne n'est meilleur, n'a de plus hautes idées, personne surtout n'est plus charitable que miss Watson. La plupart de son revenu, qui est considérable, passe en bonnes œuvres ; elle fait l'école le dimanche aux enfans de sa paroisse, habille, nourrit tout un peuple de pauvres et, ce qui vaut surtout, de vieillards. Elle connaît à fond l'Europe, sait beaucoup et bien. Je vais passer près d'elle quelques momens excellens. J'ai à lui parler d'une mosaïque de San Vitale de Ravenne sur quoi nous sommes en désaccord depuis un an. Je suis sûr que c'est elle qui a raison. Elle va me le prouver et je pourrai la croire, car elle est très vraie ; j'apprendrai donc quelque chose. Je vous quitte, allez faire nombre auprès de votre idole.

— Vous parliez de l'expression, mais voyez maintenant, avec ses yeux un peu voilés, n'a-t-elle pas un air de mélancolie tout à fait poétique ?

— Oui, parce qu'en ce moment elle est semblable au serpent, elle digère, et comme elle est serrée dans sa robe, sa digestion est laborieuse. Elle a mangé trop de poularde truffée au dîner. Je l'observais de ma place, elle est gourmande, la passion chez elle

luttait contre la raison, et comme il était naturel, a fini par l'emporter. Cette femme-là a un mauvais estomac, peut-être un commencement de maladie de foie ; de là ce teint si pâle que vous admirez et auquel la poudre de riz ajoute encore : c'est toute une peinture ; elle a avec cela du crayon noir sous les yeux et du cosmétique aux sourcils. Allez, jeune homme, allez admirer votre œuvre d'art, — ah! avant que je vous montre quelque chose de tout différent. Regardez là-bas Mlle de S..., qui vient d'arriver avec sa mère. Quelle charmante personne, et quel contraste avec cette créature! Voilà la vraie jeune fille française.

— Où donc ? à gauche ?

— Non, à droite, le général salue la mère. C'est la fille du comte de S..., l'ancien ambassadeur auprès du saint-siège. J'ai rencontré ces dames à Berne, chez le consul anglais. Quelle gracieuse physionomie! quelle jolie toilette de jeune fille! tout en mousseline blanche avec des nœuds de velours noir, sans un bijou. Regardez ce frais visage, ce front noble, pur, ces beaux yeux au regard candide! Ah! jeune homme, jeune homme, que n'ai-je votre âge! — Voilà la femme que j'irais contempler, dont je m'estimerais heureux d'obtenir quelque marque d'attention, dont je voudrais devenir l'ami honorable, si je ne pouvais aspirer à être plus. Par égard pour vous, je n'irai pas saluer ces dames afin que mon refus d'être présenté à votre « reine de la mode » ne semble pas une affectation. Comme je vous l'ai dit, j'ai mon affaire autre part.

— Avant de partir, regardez encore ; la voici qui se lève : quelle démarche gracieuse dans sa lenteur! avec je ne sais quelle sorte de majesté.

— Mon Dieu! que vous avez votre âge! voulez-vous que je vous dise ce qu'elle me rappelle? Le passage où Homère parle de Junon. Elle s'avance comme...

— Je connais la citation!

Au même instant, M. de Bionne sentit qu'on lui touchait légèrement le bras, et se tournant, vit le lieutenant Dubois qui lui dit, après le salut le plus poli et le plus empressé :

— Monsieur, le colonel voudrait vous parler tout de suite!

— Diable! Est-ce si pressé, mon cher lieutenant?

— Oui, monsieur. — Et il ajouta à demi-voix :

— C'est pour ce que vous savez, a dit le colonel.

— Aïe, — aïe, — voici le moment redoutable : je n'y échapperai pas ; — puis, ayant présenté les deux jeunes gens l'un à l'autre, il ajouta : — Je vous laisse ensemble : pensez à moi dans vos prières!

— Mais arrivez donc, monsieur de Bionne! dit Mme de Mersan,

il y a une heure que je vous attends ! — Le colonel va vous présenter à Mme Legrand de Plancey.

— Viens, dit le colonel, ce devrait déjà être fait.

— Où donc est-elle ?

— Là-bas, cette belle personne qui traverse le salon.

— *Accidenti !* mon cher Henri, la dame à la poularde truffée !

— Qu'est-ce qui te prend ?

— Celle qui a les yeux et les sourcils peints et toute cette poudre de riz ! et ce troupeau autour d'elle ?

— Que diable ! que diable ! — Le fait est qu'elle en a beaucoup.

— Y pensez-vous, monsieur de Bionne ? — Il y en a bien d'autres qui en ont.

— Des troupeaux autour d'elle ou de la poudre, madame ! Et l'église les reçoit-elle en son giron ?

— Il n'y a pas dire, vous êtes trop avancé pour reculer.

— Madame, il n'est jamais trop tard pour bien faire. Mon cher Henri, je me sens malade, très malade, affreusement malade. J'étouffe : la chaleur du dîner m'a monté à la tête. Je crains un accident ; je sors prendre l'air ; dès que je serai mieux, je reviendrai.

Et sans attendre de réponse, M. de Bionne gagna la porte et disparut.

Juste à ce moment, Mme Legrand de Plancey, ayant aperçu le colonel et sa famille, congédiait son cortège.

Elle vit que M. de Bionne s'éloignait, et remarqua que Mme de Mersan échangeait avec son mari quelques paroles rapides et paraissait de fort mauvaise humeur. Elle s'attarda à donner un ordre à un de ses fidèles.

Pendant ce temps, Mme de Mersan disait :

— Voici un des tours habituels de votre ami. Jamais plus nous ne l'emmènerons nulle part.

Le colonel, un peu penaud, mordait sa moustache, sans rien dire.

— Grâce à lui, continua Mme de Mersan, nous nous faisons une ennemie de Mme Legrand.

— Et une ennemie fort méchante, dit Lucile.

— Ma chère, une ennemie...

Ici Anne intervint :

— Mon Dieu ! mon père, M. de Bionne me semble excusable... regardez-la un peu. — Vraiment, il mérite mieux que cela !

— Anne a raison, commença le colonel

— Anne a toujours raison. Du reste, mon ami, il faut au moins, pour les apparences, suivre M. de Bionne et avoir l'air de vous en occuper.

Le colonel ne demandait pas mieux et sortit. Mme Legrand de Plancey, voyant que les trois femmes étaient restées seules, vint à elles de son pas nonchalant.

Tout en marchant, elle les examinait, et elle remarqua et nota le regard ferme et froid, d'ailleurs nullement impoli, qu'Anne de Mersan arrêtait sur elle.

Après l'échange de toutes les petites faussetés de conversation qui a lieu d'ordinaire entre des femmes qui souvent se voudraient voir l'une l'autre au fond de l'eau, Mme de Mersan s'excusa de ne pouvoir présenter M. de Bionne : il venait de se trouver indisposé.

— Indisposition bien subite, dit la dame. — J'espère qu'il n'y a rien à craindre pour lui ?

Mme de Mersan arrangea la chose au moins mal. On s'assit et on causa de sujets indifférens. Puis Mme Legrand de Plancey se leva, prit congé et partit de son même pas majestueux.

En s'en allant, elle aperçut George Hervier qui causait avec le lieutenant Dubois et l'appela d'un mouvement d'éventail.

— Vous êtes un bien mauvais maître de cérémonies. Pourquoi ne m'avez-vous pas présenté ce monsieur que je vous avais désigné tout à l'heure ?

— Parce que je n'ai pu le joindre immédiatement.

— Pardon, je vous ai vu causer avec lui.

— Ah ! oui, madame, ensuite... Mais à ce moment, il ne pouvait pas. Il avait à aller retrouver une dame anglaise.

— A quoi bon toutes ces défaites ? Dites-moi donc tout simplement qu'il n'a pas voulu se laisser présenter : ses amis viennent de me l'avouer.

Ceci était un gros mensonge ; mais le jeune Hervier n'avait pas lu Schopenhauer et ne savait pas avec quelle facilité la plupart des femmes recourent à ce procédé oratoire. Il n'osa plus insister et commença à se demander si Mme Legrand de Plancey n'était pas par hasard la personne même à qui son oncle lui avait dit très vaguement que M. de Bionne devait être présenté ce soir-là. Quant à Mme Legrand, elle sut désormais à quoi s'en tenir. Elle parut toute la soirée d'assez mauvaise humeur, rudoya sa cour habituelle, et sembla suivre des yeux, avec le plus grand intérêt, Anne de Mersan, qui plusieurs fois en dansant surprit son regard rivé sur elle.

Somme toute, pour bien des personnes, ce fut une soirée manquée, et chacune de ces personnes rentra chez soi dans la plus désagréable disposition du monde : Mme de Mersan outrée, le colonel grondeur, Mme Legrand de Plancey plus pâle que d'habitude et avec des yeux qui ne promettaient rien de bon; miss Grace

Watson elle-même, désespérée de n'avoir pu retrouver le pauvre M. de Bionne, et jurant, dans sa déconvenue, que le thé de la préfecture n'était que de l'eau chaude ; en quoi, il faut le dire, elle avait parfaitement raison.

La seule personne satisfaite, car enfin il y a quelquefois une personne satisfaite, se trouva être Anne de Mersan, qui avait dansé tout le temps, et s'était fort amusée, grâce à diverses circonstances.

D'abord le lieutenant Dubois, qu'elle aimait beaucoup, avait été son danseur assidu, et n'avait eu de rival sur ce point qu'une nouvelle connaissance, George Hervier, que le jeune officier lui avait présenté. Celui-ci lui avait parlé de M. de Bionne; or, bizarrerie ordinaire des femmes, il se trouva que Anne, qui avait ce soir-là été assez singulière avec lui, fut tout enchantée cependant d'en entendre parler.

George Hervier, dans la conversation, lui avait demandé la permission d'amener auprès d'elle sa sœur qui était très désireuse de faire sa connaissance.

Les deux jeunes filles se plurent d'abord mutuellement.

Anne de Marsan n'avait aucune antipathie pour Claire Hervier et lui faisait pleine justice. Celle-ci était une parfaitement aimable nature, n'avait aucune prétention. Par égard pour Anne, qui lui plaisait, elle fut aimable avec Lucile qui ne lui plaisait pas et qui, à l'accoutumée, était entourée ce soir-là de ce qui représentait le bel air au régiment, et qui s'empressait à ne pas la laisser manquer de danseurs. Les trois jeunes filles se mirent à causer assises à côté les unes des autres. A un moment, le nom de Mme Legrand de Plancey fut prononcé.

Claire Hervier, très franche, dit nettement à Anne qu'elle ne l'aimait pas.

— Mon frère, ajouta-t-elle, trouve qu'il n'est rien d'aussi beau au monde et s'en est entiché : moi, je ne peux pas la souffrir, et (elle baissa la voix) maman non plus.

— Ma foi, répondit Anne, je pense tout de même. Je ne lui parle que fort peu, elle ne m'a jamais rien fait, mais elle m'est antipathique.

Ainsi qu'il arrive souvent en pareil cas, les deux jeunes filles à ce moment regardèrent Mme Legrand de Plancey qui trônait au loin sur un divan, et comme justement celle-ci, de son côté, les regardait, elle devina qu'on s'occupait d'elle, et par suite d'une disposition à attribuer aux autres les mouvemens de sa belle âme, conclut que c'était pour en dire du mal. Cette fois, du moins, elle ne se trompait qu'à demi.

Le lendemain matin, M. de Bionne se présenta chez le colonel à l'heure où il savait que tout le monde devait être dans la salle à manger, pour le premier déjeuner. Il affronta, dans une attitude repentante, l'indignation de Mme de Mersan, écouta, avec une componction évidente, sa peu chrétienne et très aigre mercuriale, la fléchit par les marques d'une contrition sincère, et, soutenu du colonel, ne partit qu'après avoir obtenu grâce pleine et entière, et en laissant tout le monde satisfait, sauf peut-être Lucile, qui de bon cœur l'eût vu, il semble, disparaître dans l'orage comme le roi Romulus : malgré tout, il avait témoigné quelque froideur à Anne de Mersan.

En rentrant chez lui, il trouva George Hervier qui l'attendait, et le pria avec des airs mystérieux de venir parler à sa mère : sur l'assurance qu'il pouvait garder sa toilette du matin, il partit immédiatement avec lui.

Mme Hervier lui fit un accueil non-seulement aimable, mais plein de bonté, et lui tendant la main :

— Monsieur de Bionne, je ne vous dirai jamais assez combien je vous suis obligée et reconnaissante. Nous allons passer dans le petit salon ; j'ai un peu à causer avec vous.

Tout en parlant ainsi, Mme Hervier avait un certain air préoccupé, et son fils ayant voulu les accompagner, elle l'arrêta du geste et lui dit :

— Je t'appellerai tout à l'heure.

L'entretien fut long, et M. de Bionne en sortit avec une mine soucieuse. Il rentra chez lui, et, pendant une heure, se promena dans toutes les allées du jardin.

Après son déjeuner, il fit une toilette de ville très soignée et donna l'ordre d'atteler ; et, à deux heures et demie, s'en fut à l'hôtel qu'habitait, dans le plus beau quartier de la ville, Mme Legrand de Plancey.

Cet hôtel était situé au fond d'un jardin jouant l'entrée de château ; on y arrivait par une large allée plantée de beaux arbres.

Mme Legrand était à sa toilette et se coiffait avec énergie pour des visites à faire, quand le bruit d'une voiture faisant craquer le gravier de l'allée attira son attention, et elle reconnut d'abord l'élégant personnage qui conduisait, à sa barbe noire et à son teint bronzé.

Sa surprise fut telle qu'elle en oublia le dessous d'un œil. Quand la femme de chambre lui eut annoncé la visite, elle donna l'ordre de faire entrer dans un petit salon, et, reprenant son sang-froid, mit au reste de sa toilette toute la lenteur désirable ; elle essaya ensuite au miroir une expression d'étonnement mêlé de dignité qui

lui parut bien réussie, et deux ou trois sourires dont elle eut lieu d'être également satisfaite. Elle passa alors dans son grand salon, s'assit le dos au jour, et, ayant rectifié les plis de sa traîne et toussoté deux petites fois pour s'assurer la voix, fit introduire M. de Bionne.

Celui-ci avait quitté son air préoccupé, et avait, ou s'était composé, la plus souriante physionomie du monde. Une seule chose peut-être eût pu étonner un observateur attentif: le son de sa voix, un peu âpre, qui contrastait avec cette mine de fête. Mais c'était un détail si fin qu'il eût échappé à beaucoup.

M. de Bionne salua aussi profondément qu'il était possible; Mme Legrand se souleva légèrement, désigna un fauteuil, et ayant donné à sa physionomie l'expression d'étonnement digne dont il a été parlé, attendit.

Elle n'attendit pas longtemps.

— Madame, dit M. de Bionne en faisant une inclination de corps respectueuse, je ne me serais pas permis de venir vous déranger à une heure presque indue, si je n'avais à vous faire une communication de la nature la plus grave et qui ne pouvait souffrir aucun délai.

L'air de dignité disparut du visage de la dame, et il ne resta que l'expression, nullement jouée cette fois, de l'étonnement et d'une vague inquiétude.

— Que voulez-vous dire, monsieur?

— Qu'en ce moment il se prépare une affaire des plus désagréables, qui peut non-seulement compromettre la situation de M. votre frère, mais même mettre sa vie en danger.

Mme Legrand de Plancey commença de perdre contenance et ne put s'empêcher de jeter des yeux un peu troublés sur M. de Bionne qui, plus souriant que jamais, gardait un front plein de sérénité.

— Expliquez-vous, monsieur... en vérité, je me demande si je ne rêve pas. Que voulez-vous dire?

Et, dans son émotion, elle se passa le mouchoir sur le visage, et s'enleva du coup un bon tiers de sourcil.

— Madame, M. votre frère, homme fort honorable, officier distingué, est sur le point de se voir demander compte d'une infamie où il n'a aucune part, il est trop honnête homme pour cela.

Et M. de Bionne adressa une nouvelle inclination de corps courtoise à Mme Legrand de Plancey qui ne put retenir un coup d'œil rapide, accompagné d'un mouvement de tête qui signifiait, aussi clairement que des paroles: « Ah! ah! voici ce dont il s'agit. » M. de Bionne saisit au passage coup d'œil et mouvement de tête, et sa physionomie prit une telle expression de résolution froide,

il fixa sur Mme Legrand de Plancey un regard si dur, que celle-ci, malgré son audace, baissa la tête et se recula sur la causeuse.

Quand elle releva les yeux, M. de Bionne avait repris son air enjoué et ce fut d'une voix caressante qu'il demanda :

— Madame, dois-je continuer ?

— Certainement, monsieur, car il m'est impossible de deviner.

— Madame, votre regard et votre mouvement de tête viennent de me l'apprendre !

Mme Legrand de Plancey se sentit tout à fait mal à l'aise. Et cependant, l'homme qui était devant elle s'exprimait dans les termes les plus polis, il lui rendait le respect le plus exact, son attitude était non-seulement aussi correcte que possible, elle était même exceptionnellement gracieuse. Il y eut un silence

— Eh bien ! monsieur, dit enfin Mme Legrand.

— Ah ! pardon, madame, j'attendais... Il est de toute nécessité que je vous donne quelques détails sur la personne à qui M. votre frère va avoir affaire. Je regrette d'être obligé de mettre la conversation sur un sujet qu'on ne traite guère d'habitude avec une femme : c'est de mauvais goût ; mais enfin, il m'est force de vous dire que cette personne est un ancien officier assez jeune encore. Comme il a servi dans le régiment qui est ici, il vous sera facile d'avoir des renseignemens et d'apprendre qu'il est toujours malheureux en duel.

— Mais s'il est toujours malheureux en duel !

— Oh ! ce n'est pas cela, madame, je veux dire... il blesse toujours ses adversaires dangereusement.

Mme Legrand fit une mine dédaigneuse qu'elle se rappela avoir vue à plusieurs grandes coquettes et répondit, peut-être pas très spirituellement :

— Oh ! des menaces ! vous oubliez, monsieur, que vous parlez à une femme !

M. de Bionne ébaucha un léger sourire qu'il interrompit aussitôt, et répondit d'un ton agréable :

— Madame, vous me pardonnerez ce sourire, c'est celui dont on salue une vieille connaissance. On a beaucoup abusé à notre époque de ce mot : « vous avez affaire à une femme, » et les choses sont aujourd'hui en ces termes que je crois en vérité qu'une femme prise en flagrant délit d'assassinat, d'empoisonnement ou d'incendie, si l'on se permettait, si l'on osait se permettre, de qualifier sa belle action en termes un peu vifs, ne manquerait pas de s'écrier pour toute réponse : « Vous oubliez que vous parlez à une femme ! » Ce qui revient à dire que, en vertu d'une loi morale que je n'ai pas encore réussi à dé-

couvrir, mais que je découvrirai certainement, car j'y tâche de toutes mes forces, une femme a le privilège de commettre tous les crimes, de déshonorer une famille, de causer peut-être la mort d'un homme, parfois, et cela va jusque-là, de procurer la ruine publique, la ruine de l'État, de sa patrie, et qu'au premier mot qu'on lui adresse, elle n'a qu'à répondre pour toute justification : « vous oubliez que vous avez affaire à une femme ! » Cela explique, c'est-à-dire justifie tout ; il n'y a qu'à s'incliner et surtout à se bien garder de lui en faire mauvaise mine. Nous voici loin de notre sujet, et en vérité, continua M. de Bionne avec candeur, il faut me pardonner, mais vous venez bien de m'adresser le reproche le plus injuste du monde.

Il se leva et poursuivit :

— C'est vous, madame, qui avez voulu des explications, mais je ne saurais continuer. Souffrez que je me retire.

Il fit un pas vers la porte :

— Enfin, monsieur, finissons-en !

— Madame, vous le voyez, je pense tout comme vous.

Et il fit un pas de plus pour sortir.

Mme Legrand se mordit les lèvres et fit de nécessité vertu :

— Veuillez vous rasseoir, monsieur, et me dire tout ce que vous avez à me dire.

— Pardon, madame, mais auparavant...

Il tira sa montre, regarda l'heure, parut réfléchir, et reprit :

— Je m'assieds, puisque vous le désirez, mais je serai obligé de faire un peu vite : j'entre donc en plein dans le sujet. Il y a, madame, dans le monde, des femmes méchantes, et parfaitement... inintelligentes en même temps, pardon du mot. Une de ces... personnes fait courir en ce moment un mauvais bruit sur une jeune fille honorable au premier chef, et appartenant à la famille la plus honorable aussi : elle prétend que cette jeune fille a fait plusieurs fois de longues promenades d'un caractère suspect avec un étranger, ce qui est faux et sera prouvé en temps et lieu. Ces sortes de femmes n'ont qu'une arme, basse et déloyale, la calomnie ; et ne trouvant rien là où il n'y a rien à trouver, inventent. La calomnie actuelle (elles en usent librement) est une vengeance du refus qu'a fait, à deux reprises différentes, l'étranger en question de se laisser présenter à elle. Ce refus, fait indirectement, et avec toutes les précautions polies possibles permettant de ne la pas blesser, n'a été amené par aucune influence : la cause en a été le seul aspect de la dame.

Mme Legrand de Plancey rougit.

— L'étranger dont il s'agit ne savait même pas le nom de cette...

dame, quand un jeune ami à lui a voulu faire la première présentation : il a refusé sans savoir qu'il s'agissait de la personne même à laquelle une famille de vieux amis devait le présenter ce soir là, et, plus tard, son second refus a eu les mêmes raisons que le premier. Il faut le dire, à la vue de cette face plâtrée, fardée, inégalement fardée et peinte même, car elle oublie parfois de se peindre les deux yeux le même jour, et ne se rend pas toujours compte qu'à s'essuyer le visage de son mouchoir, elle peut s'enlever une moitié de sourcil, il s'était senti pris d'un sentiment d'invincible répulsion...

Mme Legrand, très rouge, puis soudainement pâle, se dressa comme une furie :

— Monsieur !...

M. de Bionne, toujours très calme, resta assis, tira sa montre, et demanda :

— Madame, dois-je continuer?

— Soyez sûr, monsieur, que je vous ferai payer cher!..

— Madame, en vérité, vous intervertissez les rôles : si, dans vingt-quatre heures, ces bruits ne sont pas démentis de la façon la plus formelle, dans trente-six heures, M. votre frère recevra la visite de l'officier en question, qui dispose de hautes influences, et les mettra toutes en jeu pour traiter partout M. votre frère et vous en ennemis. M. votre frère, j'ai joie à le répéter, est l'homme le plus honorable du monde, et je dois dire que, en ce rencontre, je le plains de tout mon cœur; mais il est aussi très énergique et passe pour peu tendre aux occasions. On prétend qu'à la suite de deux ou trois affaires désagréables où vous l'aviez mêlé, il vous a tancée de façon à vous ôter toute envie de jamais recommencer; on prétend aussi que vous en avez quelque crainte, d'autant qu'avec lui, qui est votre frère et vous peut traiter comme il faut, la fameuse phrase : « Vous oubliez que vous avez affaire à une femme, » ne sera plus de mise. Comme militaire, il ne pourra pas refuser le cartel qui lui sera adressé. Voyez si vous voulez courir la fortune de vous exposer à en recevoir des marques de sa satisfaction.

Sur ces mots, M. de Bionne se leva et se dirigea vers la porte.

Mme Legrand de Plancey avait à ce moment une ressemblance plus grande et peut-être plus fâcheuse encore, avec une furie. Elle murmura :

— C'est abominable! c'est indigne!

— Madame, dit M. de Bionne en s'inclinant avec le plus aimable sourire, dites : « C'est infâme! »

Il ouvrit la porte, et au moment de sortir :

— J'espère que vous voudrez bien ne conserver aucune mau-

vaise impression de ce petit entretien, et n'en attribuer le caractère un peu insolite qu'à l'extrême nécessité où je me suis trouvé.

Et faisant un dernier salut, plus profond que tous les autres, il disparut.

Quand M. de Bionne fut sorti, Mme Legrand de Plancey fit deux ou trois tours de salon d'un pas saccadé. Tout à coup, elle ouvrit la porte de sa chambre, courut à son cabinet de toilette et saisit sa glace à main.

Elle poussa une exclamation, tordit son mouchoir, se pendit au cordon de la sonnette.

La femme de chambre apparut, l'air effaré :

— Sotte! — stupide créature! — dans quel état me laissez-vous recevoir une visite! vous mériteriez que je vous batte! — Allez, je vous chasse!

La femme de chambre était de Paris.

Elle avait trente-deux ans, une figure d'une pâleur livide, une physionomie à la fois humble et insolente.

Elle réfléchit un instant, les yeux baissés. Quand elle les releva, elle regarda sa maîtresse bien en face et très froidement :

— Je regretterai de quitter le service de madame : ce sera comme madame voudra. Seulement, je demanderai à madame de vouloir bien mettre sur mon certificat qu'elle me renvoie parce qu'elle avait oublié de se peindre un œil.

Mme Legrand fit un pas en avant, les poings serrés :

— Insolente!..

Mais la femme de chambre ne broncha pas et soutint son regard.

— Sortez! dit Mme Legrand, et, poussant un cri, elle se jeta dans un fauteuil et éclata en sanglots.

Mais la femme de chambre ne sortit pas, et se contenta de prendre sur la commode de quoi faire un verre d'eau sucrée, qu'elle présenta en disant :

— Je voyais bien que madame n'était pas dans son état habituel; que madame boive un peu. — Madame sait combien Julie lui est dévouée!

Et, pour la vingtième fois, Julie ne quitta pas le service de Mme Legrand de Plancey.

CHARLES DE BERKELEY.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

EN TURQUIE

SMYRNE (1).

I.

Quand le vent du sud-est, déchaîné sur l'étendue de mer libre qui sépare Nikaria de Chio, fait déferler la houle au pied des falaises du cap Kara-Bournou (le *cap Noir*), les paquebots sont obligés de mouiller au large, et l'embarquement est très malaisé. Pour prendre passage à bord de la *Clio*, de la compagnie du Lloyd, en partance pour Smyrne, je dus subir une assez longue navigation à la rame sur des vagues furieuses qui m'eussent éclaboussé d'écume, si Kharalambos, toujours prévoyant, avait jeté sur mon dos une toile goudronnée, afin de me préserver des embruns.

Quelques heures après, la bise aigre était tombée; l'eau était apaisée et calme sous le ciel lavé. Chio, l'île charmante et tragique, s'évanouissait à l'Occident, et, du côté de l'aurore, l'Asie apparaissait au-dessus des eaux, en une ligne de côtes encore indécises, comme un amoncellement de brumes violettes. A mesure que nous avancions, nous pouvions distinguer, au loin, les salines blanches de Phocée, et la grève où s'éparpillent les maisons grises de Tcheschmeh.

Au moment où la *Clio* double le promontoire de Kara-Bour-

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

nou, on signale, au large, un vaisseau de guerre, tout blanc sur les eaux bleues. C'est, à n'en pas douter, notre chère *Victorieuse*, qui s'en est allée de Syra, et qui court dans l'Archipel. Qu'elle est belle, avec ses formes amples, sa haute mâture, ses deux cheminées, et les couleurs radieuses qui flottent au vent, tout éclatantes de joie dans l'été clair!

La côte d'Asie semble venir vers nous. Le voilà, ce pays fabuleux des hordes sans nombre, des empires sans frontières, des caravanes sans fin, des tribus errantes dont l'inquiétude ne peut se fixer, qui roulent chaque matin leurs tentes pour marcher vers de nouvelles étoiles, et qui parfois, en des accès de brusque folie, ont jeté sur l'Europe des ouragans d'escadrons furieux. La voilà, cette patrie des rêves, des religions, des hérésies et des dogmes, des conciles et des sectes, des grands évêques et des grands ascètes. Maintenant, elle semble dormir, cette terre farouche, après tant d'éblouissemens et de vertiges. Mais son sommeil est troublé. En elle s'agitent tant de problèmes! Qui héritera des hauts plateaux et des riches plaines? A qui les villes mystérieuses qui continuent de vivre, comme assoupies et lasses, dans l'Orient dépeuplé? En Europe, tout est précis, limité, rigoureusement réparti. Les peuples sont parqués dans des « territoires; » chacun a son domaine bien clos et bien gardé. Ici tout est indécis, mystérieux, gros d'inconnu. Et qui sait si l'Asie ne secouera pas un jour sa torpeur, non plus pour jeter sur la civilisation des multitudes effrayantes, mais pour subir, à son tour, la conquête pacifique et bienfaisante de l'Occident?

Lorsqu'on passe du Bosphore dans la mer Noire, entre les deux fanaux qui marquent la séparation de deux mondes, on range une côte aride et pierreuse, semée de ruines byzantines qui racontent un long passé de rapines et de meurtres; à l'est, la côte est basse, et l'étendue plate et morne fuit à perte de vue... Ici l'Asie est avenante et douce. C'est une ondulation de versans aisés et de pentes molles, sous une crête de rochers gris. Dans les creux, à mi-côte, des maisons blanches, clairsemées dans la verdure, parmi les cyprès noirs. Les nuages font courir des ombres sur le flanc des collines. Il y a de la joie dans les vallées, au-dessous de la masse des roches stériles. Cette fécondité fait plaisir à voir, après l'aridité et la sécheresse des Cyclades. On sent déjà, dans la brise embaumée des golfes, l'approche des terres opulentes, des prairies où hennissent les troupeaux de cavales... Un joli brick passe au large, penché sur la vague, qu'il rase de ses vergues, et soulevé comme une plume, par ses grandes voiles pourpre, que le vent gonfle et arrondit.

Au lieu de filer droit vers le port de Smyrne, il faut s'arrêter au

mouillage de Clazomène. Les doctes médecins du pays turc le veulent ainsi, à cause de la peur qu'ils ont du choléra. La plage où vivait la jolie cité ionienne, riche en philosophes et en athlètes, est maintenant envahie par une herbe rousse et courte, où s'éparpillent les tristes maisons du lazaret. Un pavillon turc, dont le rouge, délavé par les pluies, a tourné au violet pâle, flotte au bout d'un mât désolé. Plus loin, des collines descendent, en inclinaisons douces, vers les plaines, et l'on aperçoit, à travers les taillis, la ligne jaune et sinueuse des chemins. Au bord de l'eau, une maison plus grande que les autres ressemble, avec ses contrevens verts et sa mine propre, au logis d'un petit rentier de Nogent ou de Bougival. C'est l'habitation du « préposé sanitaire » et de ses quatre gardes du corps. Un petit vapeur turc, armé en guerre, a l'air de surveiller, dans un coin du golfe, six bateaux en panne, où dorment, énervés par la monotonie des heures, des pèlerins qui reviennent de La Mecque, et qui ont déjà fait plusieurs quarantaines, le long de la côte d'Égypte. Ces six lépreux sont très maussades et semblent s'ennuyer dans cette relégation. Le ciel se couvre; l'air s'alourdit; de gros nuages se traînent pesamment. Les vagues essaient de jaser. Mais, décidément, cette après-midi est triste. Près de cet hôpital, je ne sais quelle torpeur descend du ciel chargé d'ennui. Enfin, le second de la *Clio*, après une longue conférence avec les autorités de Clazomène, rapporte à bord ses papiers en règle et sa patente nette. Nous avons la libre pratique, et le commandeur des croyans nous permet d'entrer dans les Échelles.

Le paquebot longe, « presque à toucher, » comme disent les marins, une côte d'oliviers pâles et de bruyères en fleurs. Des bouquets de platanes frissonnent sur les pentes; et, vers le soir, au moment où le déclin du soleil rougit la mer souriante, nous voyons une grande ville de pierre, au fond d'un golfe d'azur : c'est Smyrne. J'aurais reconnu, entre cent autres, la voluptueuse et claire cité, tant j'avais pensé à elle, tant j'avais écouté les récits de ceux qui l'avaient connue. Son nom, redit si souvent par les poètes, sonne harmonieusement. Moins profanée que Naples par la venue des touristes, environnée par la splendeur des mers orientales, elle est lointaine et merveilleuse; et, derrière elle, quelle immensité de fleuves inconnus et de terres vierges ! La voici, moderne et barbare, très neuve et très vieille, grecque, française, italienne et turque, étrangement composite, cosmopolite et polyglotte, avec ses minarets du temps de Mohamet IV, son cimetière musulman, voilé d'un rideau de cyprès, les campaniles blancs et les dômes verts de ses églises orthodoxes, le petit troupeau gris des maisons otto-

manes, blottics très loin, auprès des hauteurs fauves du Pagus, et, le long de la mer, cette orgueilleuse façade de maisons européennes, au-dessus desquelles flottent les pavillons consulaires des puissances, comme si l'Occident était déjà installé en maître dans la plus convoitée et la plus belle des Échelles du Levant.

« Ismir, dit une vieille chanson arabe, Ismir, l'œil du Levant, la perle de l'Anatolie... » Hélas! on n'a pas le loisir d'écouter l'écho de ces douces paroles, pendant l'opération très longue et tout à fait odieuse du débarquement. Des bateliers à faces de pirates envahissent de leur cohue vociférante le pont de la *Clio*. Bousculé, tiré, poussé, arrimé pêle-mêle avec des malles, dans une barque pointue, le voyageur abasourdi, que les indigènes saluent dans toutes les langues, pour mieux le rendre fou, ne sait que répondre aux *bonzour*, *bonzour... kalimerà... selam... buon giorno*, qui, de tous les côtés, frappent ses oreilles ; il se laisse glisser, dans un demi-sommeil, sur l'eau saumâtre, où flottent des écorces d'oranges, des peaux de pastèques, des reflets dorés et de malsaines odeurs, et il ne sort de son engourdissement que pour engager un difficile dialogue avec un douanier turc, coiffé d'un fez et orné d'aiguillettes vertes. Mêmes inspections, mêmes formalités qu'au débarcadère de Chio. Heureusement, dans la populace grouillante et multicolore qui encombre la douane, je vois venir vers moi une barbe grise qui s'étale en large éventail sur un corps maigre et trop étroit. La bonne et amicale barbe! Je la reconnais : c'est mon vieux serviteur, mon vieil ami Manoli le Cythéréen, Manoli le compagnon prudent sans lequel on ne saurait s'engager sur les routes d'Anatolie, le sage conseiller, semblable à Nestor, roi de Pylos, et à Naymes, duc de Bavière, le chasseur subtil dont le flair va tout droit aux marbres antiques, qui gisent, ensevelis dans la terre, enfouis sous les ronces ou retenus dans quelque cachette par les mains sacrilèges des Turcs.

Manoli a bien des fois « tourné, » comme il dit, dans les plaines et dans les montagnes de l'Anatolie. L'épigraphie et l'archéologie militantes n'ont pas de serviteur plus docile et plus dévoué. Oh! combien d'inscriptions il a lavées avec l'eau claire des torrens et des sources, à l'ombre des lauriers-roses! De combien de statues il a débarbouillé le bout du nez, et gratté l'œil avec son couteau! Il est le patriarche de l'École d'Athènes, l'instituteur des jeunes recrues, le bon écuyer qui, tour à tour, sangle les chevaux, nettoie les armes, fait les lits, harangue les hôtes et prépare les repas. Si j'avais le goût des parallèles à la façon de Plutarque, je pourrais comparer longuement ses qualités avec celles de Kharalambos : l'un est plus impétueux, l'autre plus calme ; celui-ci

excelle dans les conseils ; celui-là est meilleur dans l'action ; le premier a plus de circonspection, le second plus d'audace...

Mais ce n'est plus le temps d'équilibrer des phrases symétriques selon le rythme des rhéteurs de Rhodes. Manoli qui, d'un geste calme, a exempté ma seigneurie de tout souci, Manoli a terminé ses négociations avec le chef des douaniers et glissé discrètement, dans la main de ce dignitaire, quelques piastres bien accueillies. Grâce à cette habile diplomatie, les douaniers furent clémens : ils se contentèrent de me confisquer quelques numéros du *Temps :* la Sublime-Porte, comme nos ministres, a peur de la presse. Puis mes bagages furent installés sur le dos d'un *hammal* (portefaix) nègre, dont les larges pieds, calés comme des bases de colonnes, s'étalaient sur le pavé du quai.

Tandis que nous marchons, en procession, vers le quartier européen, où sont les hôtels *à la Franca*, j'interroge le bon vieillard sur sa santé, sur sa famille, sur l'état de ses affaires.

— *Moussiou*, répond le Cythéréen, votre noblesse est bien bonne de s'occuper ainsi des intérêts d'un pauvre homme. Grâce à Dieu, depuis le grand voyage où j'ai accompagné le seigneur Diehl et le seigneur Cousin, j'ai trouvé l'occasion de gagner du pain. J'ai tapé beaucoup de figues (1). J'ai tué, à la chasse, beaucoup d'oiseaux et quelques lièvres que j'ai vendus. Mes amis de la Punta (2) m'ont prêté leurs barques, et j'ai pêché des poissons. Maintenant, je suis prêt à aller où votre noblesse voudra m'emmener.

— Très bien, Manoli, tu iras demain au bazar, et tu achèteras ce qu'il me faut.

— *Moussiou*, voulez-vous un *kibëh* en tapisserie d'Ouchak ou bien un kibeh à bon marché, simple, *ordinario?*

— Je te le dirai, Manoli, quand j'aurai réfléchi à cette question.

— Ὅ τι ἀγαπᾶτε, μουσιοῦ, νά μου πῆτε, νὰ τὸ κάμω 'γώ. Ce que vous désirez, monsieur, dites-le-moi pour que je le fasse...

En devisant ainsi, dans un sabir où les Grecs, les Francs, les Turcs, ont apporté fraternellement leur contribution, nous allions, précédés du nègre porteur de malles, le long du quai ensoleillé, près des laides bâtisses où sont installées les agences maritimes, et des grandes maisons, de style italien, où les banquiers juifs et chrétiens font parade d'un luxe hâtif. Sur la chaussée, dans le pêle-mêle des vendeurs de pistaches, des porteurs d'eau, des mar-

(1) Un grand nombre de Smyrniotes sont employés, pendant plusieurs mois de l'année, à taper des figues avec la paume de leurs mains, afin de les aplatir et de les ranger dans les boîtes en fer-blanc que l'on expédie aux épiciers d'Europe.

(2) La Pointe, faubourg du quartier maritime.

chands de crevettes, des petits *loustradjis* (décrotteurs), dont la voix grêle répète : *loustro! loustro!* parmi les dandys de la jeune Turquie, coiffés du fez écarlate et vêtus de l'ample stambouline, un petit tramway, τὸ τραβαίο, comme dit Manoli dans son grec ineffable, va et vient du konak du pacha à la station du chemin de fer d'Aïdin. Parfois, cette bizarre machine, inventée par les infidèles, rencontre, au milieu de sa route, une caravane de chameaux, qui vont, patiemment, d'un pas grave, au son cadencé d'une clochette, attachés les uns aux autres, conduits par un chamelier de Karamanie et par un petit âne qui trottine, prudent et allègre, les oreilles ballantes, devant les grandes bêtes du désert. C'est l'Orient et l'Occident, vus l'un près de l'autre, près du golfe où les caïques frôlent les paquebots ; si l'on a quelque loisir, on peut philosopher tout à son aise sur l'allure digne et résignée des chameaux et sur la fièvre trépidante du tramway.

Près de l'*hôtel de la Ville*, où l'Italien Fra Giacomo échange contre beaucoup d'or des chambres étroites et des lits harcelés de moustiques, il y a un café grec, dont le patron, ingénieux psychologue, connaît les choses variées qu'il faut offrir à sa nombreuse clientèle ; il a, pour les effendis, des narghilés à la rose ; pour les Palikares, du raki de Chio ; pour les Francs, de la bière de Vienne ; pour les commis-voyageurs, un jeu de dominos ; pour les flâneurs et les poètes, une terrasse d'où la vue est incomparable. Si l'on veut s'initier par degrés aux délices de Smyrne, il faut, après l'accablement de la sieste, humer en paix l'air marin, au café Loukas, devant une tasse de café et des boissons fraîches, en regardant la foule bariolée qui passe, et la mer divinement belle. Vers la fin de l'après-midi, l'*embat* se lève : c'est un vent très fort et très sain, qui vient du large, et qui répand sur la ville tiède et maladive des souffles salubres. La rade qui, le matin, est un vaste miroir uni où se reflètent les maisons blanches de Cordelio, se hérisse soudain d'une multitude de petites lames qui se choquent, se gonflent, s'amoncellent et viennent s'écrouler, en volutes écumeuses, sur les grandes pierres du quai. Les barques commencent à danser, en tirant sur les anneaux de fer où sont nouées leurs amarres. On dirait que cette flottille de caïques aigus s'éveille d'une longue torpeur et s'anime d'une vie joyeuse. Les bricks, les tartanes et les caraques se balancent lentement, et leurs vergues crient contre les mâts qui oscillent. C'est l'instant où les gens riches, particulièrement les *Franghi* de Smyrne, viennent faire leur promenade quotidienne au bord de la mer. Les voilà tous, expéditionnaires des consulats, négocians français, hôteliers suisses, exportateurs allemands, tailleurs autrichiens, minotiers anglais,

Hollandais marchands de figues, courtiers italiens, bureaucrates hongrois, commissionnaires arméniens, banquiers grecs, sans compter un assez grand nombre d'anciens notaires et d'anciens caissiers, qui ont quitté leur pays pour des raisons inconnues, et qui enseignent, à bon marché, leur langue nationale. Presque tous, sauf peut-être les Anglais, ils ont pris, dans cette molle contrée, les caractères et les habitudes du Levantin, c'est-à-dire des moustaches trop cirées, des faux-cols trop hauts, des « complets » trop élégans, une amabilité trop officieuse, un accent qui rappelle en même temps la Provence et la Calabre, des chaînes de montre trop apparentes, des allures tour à tour tortueuses et arrogantes, une physionomie tantôt féroce et tantôt douceâtre, où il y a, tout à la fois, quelque chose du ruffian et quelque chose du sigisbé. Ils ont d'incroyables prétentions sur le chapitre des femmes. S'il faut croire à toutes leurs gasconnades, ils sont dignes d'envie. Car les femmes de Smyrne sont belles, lorsqu'elles se promènent en toilettes claires, au bord de l'eau, dans la fraîcheur des soirs. Leurs grâces nonchalantes sont un peu lourdes; et il y a, dans tous leurs mouvemens, une pesante langueur. Mais, dans la blancheur des visages, les lèvres sont rouges, l'arc des sourcils est hardiment tracé; et, des yeux bruns, noyés d'indolence, sous le voile des longs cils, partent quelquefois d'ardens rayons qui plongent jusqu'au fond des âmes. Elles ne sortent guère de leur somnolence qu'aux fêtes mondaines données en leur honneur à bord des navires de guerre ou dans les salons du Casino européen : mais alors elles sont enragées, s'amusent comme des enfans, et se donnent du plaisir à cœur joie, comme des cavales qui bondiraient dans un pré... Elles parlent, d'une voix qui traîne, un langage enfantin; on sent déjà, à leur frivolité charmante, à leur nullité délicieuse, que ces Levantines sont à la lisière de l'Islam, et que peut-être elles ne seraient pas trop dépaysées dans l'immense volière musulmane, où les femmes encagées gazouillent, roucoulent, s'amusent et s'ennuient, comme de gentils oiseaux. On saisit au passage des bouts de conversation, des questions et des réponses, en un français bizarre où les néologismes les plus récens s'associent aux expressions surannées des vieux marchands qui firent, de Marseille ou de Toulon, le voyage d'outre-mer. Des inflexions chantantes terminent les phrases; de soudains retours d'accent provençal accélèrent la marche des syllabes; les *r* roulent dans le flux des paroles, comme des cailloux dans un ruisseau; et les gestes qui accompagnent ce babil, la mimique affable du midi, les gracieux mouvemens du cou et de la tête, la cambrure des tailles opulentes et souples, le jeu des yeux qui

étincellent et rient, sont jolis à voir, dans cette mêlée de nations et de langues, où les jaquettes d'Europe coudoient les vestes dorées des zeybecks et des kavas, et où passent, sans rien comprendre, dignes et un peu dédaigneux, les zaptiés du pacha. Le quai de Smyrne est une Canebière adoucie, alanguie, exempte de magasins et de boutiques, et ouverte sur une rade, où le soleil donne tous les jours une fête royale.

Il y a un moment, dans le crépuscule, où la mer est charmante et comme ensorcelée. Elle est en même temps assombrie par la nuit commençante, et embrasée de splendeurs par les merveilles du soleil couchant. On dirait une jonchée de violettes, d'anémones et de mauves effeuillées, sur un lac de feu. L'Occident est tout chaud de pourpre, de carmin et de cuivre vermeil. Les vaisseaux à l'ancre ressemblent à des monstres nageant dans un Océan de lave, et leurs cordages font un treillis noir sur l'horizon ardent, où les clartés, peu à peu, s'effacent et s'évanouissent, laissant une ligne de mer sombre s'allonger comme une barre sur le ciel rose et pâli.

— Manoli, dis-je à mon respectable serviteur, qui tournait le dos à ces prodiges et contemplait mon visage, Manoli, je t'en prie, donne-moi un conseil.

— *Moussiou*, dites-moi ce que vous désirez, afin que je le fasse.

— Manoli, quand j'aurai dîné à la taverne de Fra Giacomo, où pourrais-je bien aller afin que les heures s'écoulent plus légères?

— *Moussiou*, à Dieu ne plaise que je vous donne des conseils. Je n'en ai pas le droit, et votre noblesse a le droit de faire tout ce qu'elle veut. N'allez pas chez les Turcs : ils sont méchans en temps de ramazan. Mais je dois vous dire qu'il y a d'abord le concert du capitaine Paolo.

— Qu'est-ce que le capitaine Paolo!

— Voici. Le capitaine Paolo a possédé, autrefois, un bateau à voiles, qu'il commandait. Maintenant, il tient un café où il y a des chanteuses. L'année dernière, il est allé en Europe, et il en a ramené des femmes que les habitans de Smyrne, surtout les Turcs, ont trouvées trop maigres. Il est retourné en Europe, et il a maintenant des femmes grasses. As-tu compris, *moussiou?*

— Oui, j'ai compris. Il n'y a pas autre chose?

— *Moussiou*, il y a l'Alhambra, où des acteurs arméniens jouent la comédie *à la franca*, avec de la musique.

Fidèle aux indications de Manoli, j'allai, sous la clarté des becs de gaz, qui clignotaient près de la mer chuchotante, vers la maison du capitaine Paolo : à travers les persiennes vertes, avec les rayons des lampes, venaient des bruits vagues de café-chantant, un grincement de violon, un grondement de violoncelle, des coups

sourds de grosse caisse, des éclats de cymbales, des voix éraillées et des intonations canailles. Dans une salle enfumée, parmi les flonflons de l'orchestre, une grosse Allemande, ridicule avec sa face rouge et les rubans bleus noués dans sa tignasse blonde, faisait les yeux blancs, en chantant des choses grivoises, et en laissant apparaître, au-dessus de ses bas noirs, un bout de pantalon, orné de nœuds roses. Un public de portefaix, de bateliers grecs, de bas officiers de l'armée turque, applaudissait, en des transports de joie tout à fait naïfs et sauvages. Cette apparition de l'Europe, ainsi vue dans ce qu'elle a de plus morose et de plus immonde, me dégoûta. Je sortis, et je m'amusai, pendant quelques minutes, à regarder dans un cabaret grec, au bout de la rue, un nègre luisant et dégingandé, qui dansait, au son d'une guitare triste, une danse désossée et mélancolique.

A la *Concordia*, théâtre fréquenté par l'aristocratie chrétienne, on jouait *le Maître de forges*. Je n'entrai pas, et je pris un billet à la porte de l'*Alhambra*, bâtisse mal dorée et mal peinte, où une troupe d'acteurs arméniens jouait *Madame Angot*, traduite en turc. Ce spectacle était bizarre. Les ritournelles de Lecocq faisaient sursauter, sur les banquettes, plusieurs rangées de fez qui n'avaient pas l'air de très bien comprendre les sentimens de Mme Barras, et l'état d'âme des conspirateurs. Après cette opérette dénuée d'exotisme, on représenta une pièce vraiment turque : elle s'appelait *Pembe Kiz* (la *jeune fille rose*), et je vis confusément qu'il s'agissait d'un méchant pirate, d'un vilain juif, d'un gros pacha et d'un bel icoglan. La jeune captive était enlevée par le pirate, vendue au juif, revendue au pacha ; finalement l'icoglan s'enfuyait avec elle vers des pays lointains. La belle captive était représentée par l'étoile de la troupe, que le programme, affiché en turc et en français, désignait par le nom de *Karacach*, ce qui veut dire : « Celle qui a des sourcils noirs. » Mlle Karacach méritait son nom ; elle avait de plus, sous sa veste brodée, sa fine chemisette et son *chalvar* (1) de soie rouge, des poses alanguies, souples et caressantes. Je me rappelai, pendant plusieurs heures, le cliquetis des sequins de cuivre dont le bruissement suivait ses mouvemens câlins.

Tandis que les spectateurs de l'Alhambra rentraient chez eux, et que le quartier franc devenait obscur et désert, les clartés de la ville turque, au loin, continuaient à jeter sur la mer des lueurs tremblantes. Les minarets étaient illuminés de guirlandes de feu. Malgré les conseils de Manoli, je marchai, le long du quai, vers ces lumières et ces confuses clameurs. La nuit était fraîche et

(1) Pantalon large que portent les femmes turques.

bleue. Le long des murs, près des échafaudages et des moellons d'un chantier, je vis des monceaux de pastèques qui luisaient vaguement sous les étoiles.

Dans la cour du konak, autour de trois poteaux où pendaient des lanternes, quelques nizams, accroupis sur le sol, fumaient, et leurs silhouettes dessinaient, sur la façade blanche du corps de garde, des ombres bizarres. Plus loin, quelle étrange rue, vivement éclairée, avec ses boutiques ouvertes, ses cafés débordans, qui jetaient sur les pavés une nappe lumineuse, parmi le grouillement des turbans, des caftans, des faces barbues, dans l'odeur grisante des narghilés! Éveillés et secoués par le coup de canon qui annonçait chaque soir, au coucher du soleil, la levée du jeûne de Ramazan, les Turcs se dédommageaient, par des réjouissances nocturnes, de l'abstinence de la journée. Assis sur leurs talons, autour des salles blanchies à la chaux, ils buvaient, à lentes gorgées, du café crémeux dans des tasses toutes petites. Lentement, sans se regarder les uns les autres, sans jamais rire, avec des gestes dignes, ils prononçaient, d'une voix gutturale, des paroles sonores et graves. De temps en temps, l'un d'eux s'interrompait :

— *Tchoudjouk! Bir Kahvêh!* (Petit, un café!)

Un enfant au teint pâle, en robe rayée et veste rose, courait aux fourneaux où brillaient les ustensiles de cuivre du cafedji, versait, dans une tasse, un peu de café noir et épais qu'il saupoudrait d'une pincée de sucre, mettait la tasse dans un petit étui de filigrane et offrait le tout de la main droite en étendant sa main gauche sur sa poitrine, en signe de dévoûment.

— *Tchoudjouk! Bir atech!* (Petit, du feu!)

Un autre enfant accourait, tenant une espèce de cassolette en fer battu, où brûlait dans la cendre chaude un charbon ardent. Avec une pince, il prenait le charbon et le tendait aux agas, qui, le cou allongé, allumaient leurs cigarettes.

Parfois, dans la foule compacte, des musiciens nomades faisaient chanter et pleurer leurs mandolines. Je vis là quelques exemplaires de la population très diverse qui fourmille en Anatolie : des kavas, brodés d'or sur toutes les coutures depuis le bord extrême de la veste jusqu'aux pointes des guêtres, et chargés d'un tel arsenal de pistolets et de couteaux, que leurs ceintures gonflées semblaient près d'éclater ; des beys citadins, enveloppés dans de longues robes dont les fleurs peintes et les couleurs tendres allaient mal avec leurs grandes barbes noires ; des zeybecks des montagnes d'Aïdin, reconnaissables à leurs turbans très hauts et aux braies de toiles blanches, très courtes, d'où sortaient leurs jambes nues... Parfois, un chanteur s'arrêtait au milieu de la rue et tirait, du fond de sa

gorge, quelques notes aiguës, en fermant les yeux et en faisant claquer ses pouces contre ses doigts. Quelle nuit de visions lointaines, où apparaissait l'histoire d'une race épique, stérile, si souvent victorieuse et maintenant vaincue! Cette veillée du Ramazan, ces buveurs de café et de sorbets, ces fumeurs de narghilé, ces chanteurs, ces visages et ces costumes, rien de tout cela n'avait changé depuis des siècles. Le temps n'existe pas pour la caravane, qui s'arrête sans souci au bord des sources et à l'ombre des arbres. Mais, pendant que les cavaliers du désert se reposent, près des chameaux accroupis et des chevaux attachés aux piquets, d'autres tribus ont marché sans repos et sans trêve. Elles ont acquis de nouvelles forces et pris de nouvelles terres. Elles poussent devant elles, comme un troupeau débandé, les peuples désœuvrés qui traînent sur les routes; elles les réduisent, sans même qu'ils s'en aperçoivent, à une sujétion d'où ils voudront peut-être sortir un jour, dans un accès de rage et de folle panique. Ce jour-là, il y aura de grands coups de sabre, des fusillades terribles, des incendies, du sang, des larmes. En attendant ce réveil et ces carnages, les croyans, comme autrefois dans la steppe natale, fument en écoutant des récits, et méprisent la race des giaours, derrière le quai de pierre qu'ils ont laissé construire, les hautes maisons qui empiètent sur leur domaine, toute l'orgueilleuse façade de civilisation pacifique qui leur masque la vue de l'Occident menaçant.

Ces pensées devenaient plus précises à mesure que je m'enfonçais dans les rues noires et montantes du vieux Smyrne. Des flaques d'eau, entre les pavés, luisaient. Des gens passaient, portant des lanternes, frôlant les murs comme des ombres, et disparaissaient par des portes basses. Bientôt, je n'entendis plus le bruit des hâns, autour du konak. Dans les ruelles désertes, les maisons de bois, avec leurs balcons abandonnés et leurs fenêtres grillées, avaient l'air d'être muettes, aveugles, mortes. Le vent faisait un bruit léger dans des feuillages de clématites en fleur, et des fontaines, par momens, chuchotaient sous les branches immobiles des platanes. Perdu dans l'inextricable dédale de cette kasbah, et nullement soucieux de continuer ma route jusqu'au sommet du mont Pagus, je redescendis vers une mosquée, dont les lampions achevaient de s'éteindre. Le croissant de la lune était clair dans l'azur limpide et argentait la pointe effilée du minaret au-dessus de la galerie ajourée d'où la cantilène du muezzin plusieurs fois par jour appelle, des quatre points de l'horizon, les fidèles à la prière. La natte de paille tressée, qui servait à fermer la porte de la mosquée, était roulée jusqu'aux deux tiers de la hauteur des montans; et, dans un encadrement de lumière, sous des lampes de cuivre suspendues

aux voûtes, je vis une dizaine de Turcs, prosternés à plat ventre, sur des tapis. Parfois, ils se relevaient, les bras croisés sur la poitrine, et marmottaient des paroles que je ne comprenais pas. Un homme en turban blanc était debout dans une espèce de chaire et psalmodiait, sur un ton nasillard et suraigu, des formules monotones. Quand il avait fini sa phrase, brusquement les fidèles retombaient à terre, tous ensemble, avec un bruit sourd de mains qui s'aplatissent. Leurs pieds nus et rugueux s'alignaient parmi les jolis dessins des tapis, et leurs lèvres, en s'ouvrant pour murmurer des oraisons, faisaient remuer leurs longues barbes.

J'errais encore au milieu des maisons endormies, lorsque la pâleur bleue du matin effaça lentement les étoiles. Au moment où l'orient empourprait la crête des collines et dorait les murs ébréchés du château vénitien qui étreint la cime du Pagus, je vis, près des arches d'un petit pont à moitié écroulé, trois chameaux et un chamelier, qui se reposaient les pieds dans l'eau. Sur la berge boueuse, parmi les cailloux et les joncs, un petit âne, dont la longe traînait à terre, attendait, l'œil mi-clos, les oreilles couchées, d'un air tranquille et résigné. Les grands chameaux, couleur de sable, allongeaient le cou, et leurs babines pendaient, en lippes mornes et stupides. De toute cette troupe, c'était certainement le petit âne qui semblait le plus intelligent. J'offris au bon chamelier du tabac et du papier à cigarette. Sa face de bronze, sous le foulard bariolé qui lui cachait les oreilles, s'éclaira d'un sourire, et il refusa mes offres d'un geste reconnaissant, en me montrant le ciel rose, du côté du soleil. J'avais oublié que, pendant toute la durée de la lune de Ramazan, la loi de Mahomet défend aux fidèles de boire, de manger et de fumer à partir de l'instant où l'on peut distinguer un fil blanc d'un fil noir.

Entreprendre une conversation avec ce chamelier eût été trop difficile. Je me contentai de lui adresser quelques barbarismes pour lui demander mon chemin. Je finis par reconnaître à travers les explications de cet homme l'endroit où je me trouvais : ce vieux pont n'était autre que le pont des Caravanes, et cette rivière bourbeuse où piétinaient les chameaux était le fleuve Mélès, dont Chateaubriand but quelques gorgées, parce qu'Homère, dit-on, avait l'habitude de venir chanter sur ses bords. Je rentrai vers la ville, par un chemin défoncé, où fleurissaient des arbres de Judée, tout roses. Je rencontrais des zeybeks flâneurs, dont les moustaches féroces semblaient contemporaines de Bajazet, et je tombai au beau milieu d'un campement de tziganes : des marmites de cuivre bouillaient sur des feux de bois mort; deux ou trois petits chevaux, maigres et hérissés, broutaient l'herbe rare; une demi-douzaine de solides

gaillards étaient couchés à terre et fumaient de longues pipes ; deux ours, muselés de fer, se dandinaient en grognant; des jeunes filles, dont les bras étaient cerclés de cuivre et dont la poitrine était nue, tâchaient de démêler, avec des peignes de bois, le fouillis de leurs cheveux rudes... Décidément, j'étais bien loin de la table d'hôte de Fra Giacomo.

II.

Le centre du quartier chrétien, c'est la rue Franque. C'est dans cet endroit qu'au dire des anciens voyageurs on a toujours vu « les plus beaux et les meilleurs bâtimens de Smyrne (1). » Mais la rue Franque a bien changé depuis le temps où la Compagnie du Levant, protégée par le pavillon du roi très chrétien, déchargeait ses marchandises à « l'échelle de la Douane des Francs. » Maintenant, elle est dallée de pavés à peu près réguliers, bordée, par endroits, d'un mince trottoir, et comparable, par son aspect à la fois levantin et occidental, à certaines rues marchandes de la Joliette. Des magasins de nouveautés et de confections, « à l'instar de Paris, » étalent, derrière le haut vitrage des devantures, une pacotille à laquelle l'Europe tout entière a collaboré : on y vend, outre l'éternelle cotonnade de Manchester, qui infeste l'Orient, des pardessus, des jaquettes, des gilets, des « complets » confectionnés de toutes pièces et expédiés en énormes ballots par un syndicat de tailleurs viennois. L'Autriche et la Saxe accaparent l'exportation de presque toutes les parties basses et grossières de l'accoutrement des hommes : chaussettes, caleçons, chemises de flanelle, tricots de laine. Mais les jolies Smyrniotes, bien qu'elles réfléchissent peu aux difficiles problèmes de l'économie politique, rendent de signalés services au commerce français, car elles estiment que pour vêtir ou parer leur beauté, rien ne vaut les soies de Lyon, les rubans de Saint-Étienne, les mousselines de Saint-Quentin, les lainages de Roubaix et de Reims et tous ces fins tissus que la main délicate des lingères parisiennes allège et transforme pour en faire les accessoires mystérieux et charmans du costume féminin. Les chapeaux de feutre, avec lesquels les élégans du quartier franc tâchent de se rendre irrésistibles, sont expédiés de France et d'Angleterre. Les fez, qui sont considérés comme la coiffure nationale des Turcs et que beaucoup de voyageurs adoptent pour se donner une espèce de couleur locale, sont fabriqués dans les ma-

(1) *Voyage de Dalmatie, de Grèce et du Levant,* par M. George Wheler; La Haye, 1723.

nufactures de Strakonitz en Bohême. Habillés et coiffés par l'industrie européenne, les habitans de Smyrne se chaussent avec des cuirs tannés à Toulon et à Châteaurenault ; ils se parfument avec les élixirs des illustres Lubin, Pinaud et Botot ; guérissent leurs maladies avec une huile de ricin qui vient de Milan et du sulfate de quinine vendu au rabais par les Italiens et les Allemands ; sucrent leur café avec des plâtras autrichiens ; assaisonnent leurs bifteks avec des cannelles, girofles, cachous, gingembres, noix muscades et pimens expédiés de Londres, de Marseille et de Trieste ; vont à la chasse avec des fusils belges et du plomb de Gênes ; écrivent leur correspondance ou leurs comptes sur du papier d'Angoulême, d'Annonay ou de Fiume, avec des plumes françaises, des encres allemandes et des crayons viennois ; meublent leurs maisons avec des acajous d'Anvers et de Paris ; regardent l'heure sur des montres suisses ; s'éclairent avec du pétrole de Bakou ; font leur pain avec du blé d'Odessa et de Sébastopol ; boivent du cognac de Hambourg et composent leurs menus avec des caviars russes, des graisses marseillaises, des morues anglaises, des pommes de terre françaises, des viandes fumées d'Autriche, du thé de Perse, des fromages d'Italie, des oignons d'Égypte. Pour peu qu'on ait lu quelques statistiques, on ne peut manger sa soupe dans un restaurant de la rue Franque, sans apercevoir, au fond de son assiette, tout l'univers en raccourci.

Les librairies du quartier européen regorgent de nouveautés un peu surannées, que les lettrés de Smyrne puisent à pleines mains dans le vaste dépotoir de notre pornographie boulevardière. Tous les déchets de la littérature française, un tas de mauvais romans en jupe courte, aussi défraîchis que les chanteuses du capitaine Paolo, sont là, recueillis par des mains trop soigneuses. Tous les vieux livres, égrillards et ridés que Paris met au rebut avec les almanachs périmés, avec les anciennes « revues de fin d'année » et les vieilles-gardes du Moulin-Rouge, sont conservés dans ces vitrines, comme les *oggetti obsceni* au musée de Naples. Ces articles d'exportation, fabriqués par des spécialistes, doivent donner aux étrangers une singulière idée de nos mœurs. Près de ces malpropretés de l'Occident passent de jolies tournures parisiennes, de fraîches toilettes, des profils busqués de Levantines civilisées, des visages qui sourient sous les reflets mobiles des ombrelles. Et, parmi tout cela, un grain d'Orient, comme une bouffée d'encens et de cinnamome, qui se mêlerait aux émanations banales de la poudre de riz. Voilà un fonctionnaire turc qui passe, grave, avec son fez couleur de coquelicot, sa redingote de clergyman, son parasol blanc, doublé de vert ; puis, c'est un zaptié circassien, tout

fier de sa tunique bleue et de ses boutons de cuivre, un juif en culottes sales, une *khanoum* étroitement masquée de gaze noire, emmaillotée d'un *feredgé* de soie et faisant claquer sur les pavés la semelle de bois de ses patins. On ne voit, des femmes turques, que leurs pieds, qui sont presque toujours très grands, et, à travers les mailles du *yachmak*, l'éclat de leurs yeux qui sont souvent très beaux. Elles ont une allure lente, un peu paresseuse et molle. Quand elles parlent, un doux gazouillement sort de dessous leurs voiles; leur voix est caressante et plaintive; elles semblent résignées à leur vie solitaire et recluse.

Les consulats des puissances européennes sont presque tous rassemblés au bout de la rue Franque. La plupart des maisons consulaires arborent, sur leur façade, des écussons richement armoriés. Le panonceau des Italiens est tout battant neuf et de proportions démesurées. Devant la maison de France, dans un grand jardin de platanes et de sycomores, les trois couleurs flottent au sommet d'un mât. Elles ont vraiment une belle allure, une fierté superbe et tutélaire, ainsi placées très haut, planant dans ce ciel où elles ont été si souvent, pour les opprimés et les faibles, un signe de ralliement, de salut et d'espoir. Il faut souhaiter qu'un écrivain de grand cœur et d'esprit patient entreprenne un jour de raconter, pièces en main, l'histoire détaillée des consulats français dans les Échelles, moins encore pour rappeler à notre amour-propre le temps glorieux où le sultan, recevant le marquis de Nointel, reconnaissait la préséance de notre ambassadeur sur les envoyés des autres rois et princes chrétiens, que pour faire voir le secours efficacement prodigué en Orient par les représentans de la France, sous tous les régimes et en dépit de tous les obstacles, à la cause de la justice, de la tolérance et de la liberté. C'est à notre suite, c'est à l'abri de notre pavillon, que nos rivaux d'aujourd'hui sont entrés dans le Levant. Il faut le redire à tous ceux qui seraient tentés de l'oublier. Comme rien ne peut prévaloir contre de pareils souvenirs, le consul-général de Smyrne est encore, par le prestige dont il est entouré, le premier personnage du corps consulaire (1). Mais sa grandeur n'est point une sinécure, et, si ses kavas sont beaux, si son train est magnifique, en revanche sa tâche est lourde. Il doit protéger, surveiller, et, au

(1) Qu'il me soit permis de remercier ici, pour sa cordiale hospitalité, et pour l'efficacité de son appui, M. le consul-général Champoiseau, aujourd'hui ministre plénipotentiaire et correspondant de l'Institut. L'heureux explorateur, à qui les savans et les artistes doivent la découverte de la *Victoire de Samothrace*, était, pour mes camarades et pour moi, non-seulement un protecteur dévoué et un conseiller précieux, mais encore un glorieux devancier dont l'exemple nous animait à la recherche.

besoin, punir toute une population très confuse et fort peu disciplinée. Il marie ses nationaux en qualité d'officier d'état civil, et se transforme en juge de paix pour régler leurs litiges. Sa maison est un lieu d'asile pour tous les fugitifs. Les capitulations lui permettent de faire arrêter par ses gendarmes, en territoire turc, tous les délinquans que réclame la justice française. Il est parfois obligé, pour éviter les scandales, de ne pas trop scruter le passé de ceux qui viennent solliciter sa protection. Il faut avouer que notre pays n'exporte pas toujours ses citoyens les plus vertueux. Le comte de Pontchartrain, secrétaire d'État, adressait déjà, en 1700, les instructions suivantes à la chambre de commerce de Marseille: « La plupart des François établis au Caire ont une conduite scandaleuse et pleine de toutes sortes de débauches. Le Roy a prescrit au consul de renvoyer en France toutes les personnes qui se conduiront mal, ayant soin de remettre au capitaine du navire qui les ramènera un procès-verbal des faits constatés à leur charge. Les députés du commerce devront s'entendre avec le consul pour faire cesser les désordres dont ils sont en quelque sorte responsables, parce qu'ils ne se montrent pas assez scrupuleux dans le choix des émigrans. » Les agens du roi reçurent même une ordonnance ainsi conçue : « De par le Roy, Sa Majesté ayant esté informée qu'un grand nombre de marchands françois, qui ont commis plusieurs malversations dans le royaume, ou fait des banqueroutes considérables, se retirent dans les pays estrangers et particulièrement dans les Échelles du Levant, où non-seulement ils font des commerces illicites, mais même se rendent méprisables aux Turcs, dans les commerces qu'ils font avec eux, par leur mauvaise foi, ce qui pourroit, dans la suite, causer un préjudice notable aux marchands résidant dans lesdites Échelles, et à ceux qui y vont trafiquer ; — à quoy étant nécessaire de pourvoir, Sa Majesté a fait très expresses inhibitions et défenses aux marchands françois qui voudront passer en Levant pour s'y établir, de ne s'embarquer pour cet effet qu'après avoir été examinés et reçus par la chambre de commerce de Marseille, etc. »

Hélas! toutes les ordonnances n'y feront rien. J'ai connu pour ma part, dans le Levant, un Corse, condamné par contumace, qui enseignait le français à domicile, un officier cassé qui donnait des leçons d'histoire, et un notaire failli qui était professeur de morale dans un lycée de jeunes filles.

Dans la très nombreuse clientèle du consul-général de Smyrne, il y a toute une catégorie de personnes où l'on ne risque pas, heureusement, de trouver de pareils compagnons, mais dont les affaires très compliquées sont, comme on dit dans le langage diploma-

tique, une « source perpétuelle de difficultés. » Ce sont les prêtres catholiques, leurs paroissiens, et l'innombrable population des couvens et des écoles que le saint-siège et la République française soutiennent et subventionnent dans toutes les parties du Levant. Les consuls français sont les protecteurs officiels de tous les catholiques établis dans l'empire ottoman et en Égypte, à quelque nationalité qu'ils appartiennent. La République a bien fait d'accepter cette tâche, qui est un legs glorieux de l'ancien régime; car, si nous renoncions à ce patronage, notre influence en Orient serait ruinée du même coup. Mais combien ne faut-il pas de tact et de prudence à nos agens, pour voiler ce qu'il y a d'un peu ambigu et de légèrement embarrassant dans leur situation! Le gouverneur des Dardanelles disait un jour à notre vice-consul : « Dans votre pays, vous faites aux curés mille misères; et, ici, vous prétendez être leurs défenseurs! » Et puis il arrive que, de temps en temps, un Français de passage, tenu à distance à cause de ses allures équivoques, s'avise de faire une grosse malice à son consul en écrivant une lettre aux journaux qui tiennent boutique de dénonciations anonymes. Combien de fois n'a-t-on pas enregistré les méfaits de l'agent diplomatique du Caire, coupable d'assister à la messe en compagnie de ses administrés, et les crimes du consul de Jérusalem, atteint et convaincu de se rendre au saint-sépulcre, avec le patriarche latin, la nuit de Noël! Pour paralyser l'action d'un bon serviteur du pays et pour compromettre notre prestige aux yeux des sujets chrétiens de la Porte ottomane, il suffira peut-être qu'un député radical porte à la tribune du parlement ces inepties. Les députés qui voyagent au loin et qui ont vu, de leurs yeux, les mille complications des choses humaines sont malheureusement très rares. Parmi les autres, combien en est-il qui puissent comprendre que l'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation? Enfin, la plus grande fermeté doit être une des principales vertus de nos consuls du Levant, parce que des prétentions rivales, nées d'hier, s'élèvent à chaque instant contre notre monopole, pour en contester le principe et en gêner l'exercice. Il est humiliant pour l'ambassadeur d'Italie, pour l'internonce d'Autriche, pour l'ambassadeur d'Allemagne, de voir, depuis Constantinople jusqu'au fond de l'Arabie, leurs sujets catholiques soumis à la tutelle et à la juridiction de la France. Il y a, dans toutes les grandes villes de la Turquie, une lutte sourde et acharnée, où l'arrogance de la triple alliance se brise inévitablement contre la puissance pacifique et invincible d'un passé qui est, à l'heure présente, notre trésor le plus précieux, et contre le préjugé des foules très bonnes et très naïves qui, sur les montagnes de

Rhodes et dans les vallées du Liban, persistent à croire que nous sommes encore la nation la plus redoutable par l'épée et la plus grande par le cœur. Cette haute magistrature, qui n'a jamais été invoquée en vain par les populations chrétiennes de l'Orient, est une consolation et un motif d'espérance pour ceux qui craignent de voir s'éteindre le rayonnement extérieur de notre patrie. La laisserons-nous détruire par les politiciens malfaisans qui ont déjà ruiné, en Égypte, une influence conquise par tant de braves gens, au prix de tant d'efforts?

Dans cet empire moral, que se partagent nos agens de l'Archipel et des Échelles, la circonscription du consul-général de Smyrne comprend spécialement l'archevêché de Smyrne : ce siège s'est perpétué, sans grandes modifications, depuis les premiers temps de l'Église; le titulaire actuel, Mgr Timoni, administre les franciscains récollets de Sainte-Marie, de la paroisse de Bournabat et de Magnésie du Sipyle, les capucins de Saint-Polycarpe (1), dont l'établissement date de l'année 1610, la mission du Sacré-Cœur, instituée depuis plus de cent ans, la mission des Dominicains, venue de Perse en 1750, la mission d'Aïdin, fondée en 1846 par des Arméniens appartenant à l'ordre des pères Mékhitaristes, dont la maison mère est à Vienne. De l'autorité archiépiscopale dépendent plusieurs établissemens d'instruction publique : le collège dit de la Propagande, dirigé depuis 1845 par les Lazaristes ; les cinq écoles des frères de la doctrine chrétienne ; le pensionnat des dames de Sion ; les orphelinats et les écoles primaires des Filles de la Charité ; l'institut italien des sœurs de l'Immaculée-Conception d'Ivrée, fondée à Smyrne, au quartier de la Pointe; l'institution des religieuses franciscaines de Rhodes (2).

(1) Saint Polycarpe, premier archevêque de Smyrne, est très vénéré dans tout le diocèse.

(2) L'ensemble des garçons et filles qui fréquentent les écoles ci-dessus mentionnées atteint le chiffre de 2,385 élèves, qui se répartissent ainsi par nationalités :

Sujets ottomans	818
Italiens	414
Hellènes	403
Français	317
Autrichiens	216
Anglais	121
Hollandais	35
Russes, Allemands et autres	58

Voyez *Smyrne, situation commerciale et économique des pays compris dans la circonscription du consulat-général de France* (*Vilayets d'Aïdin, de Komieh et des îles*), par F. Rougon, consul-général de France. Paris; Berger-Levrault, 1892.

La communauté des Filles de la charité s'est chargée de desservir l'hôpital catholique de Saint-Antoine, où les malades sont reçus sans distinction de religion ni de nationalité, ainsi que l'hôpital militaire que le gouvernement français entretient pour les besoins de notre marine nationale.

L'hôpital militaire est une grande bâtisse propre, aérée et spacieuse. Un zaptié turc, armé d'un fusil Martini, la taille entourée d'une ceinture-cartouchière, monte la garde, près de la porte, dans une guérite vermoulue. Dès qu'on est entré au jardin vert et ensoleillé, où des poules pattues picorent dans le sable, on se sent en pays français, tant l'accueil des bonnes sœurs est aimable, avenant et gai. Je défie bien tout le conseil municipal de Paris, et même le comité de la *Libre Pensée des Batignolles*, de laïciser cette maison, et d'expulser ces excellentes filles qui viennent, loin du pays, consoler et guérir tous ceux qui servent, au péril de leur vie, l'honneur du pavillon français. Combien de matelots dépaysés ont trouvé là les paroles maternelles qui réconfortent, et les remèdes qui sauvent! Combien ont été soutenus, à leur dernière heure, par une affection chaude et dévouée, qui tâchait de remplacer la famille absente, et dont la douceur semblait apporter au moribond le baume de l'air natal!

— Voici, me disait la sœur supérieure, voici la chambre où mourut votre pauvre camarade Veyries, lorsqu'il revint, tout fiévreux, de l'exploration de Myrina. Le malheureux garçon! Mourir si jeune, à vingt-trois ans, et si loin des siens!..

— Ah! continua cette vénérable femme, j'en ai soigné beaucoup d'autres, et quand ils étaient guéris, quand ils repartaient pour leur navire ou pour l'école d'Athènes, ils étaient tout tristes; ils s'étaient accoutumés à notre pauvre logis.

Et tout en marchant dans la cour fleurie, et dans la chapelle blanche qu'illuminaient les feux multicolores des vitraux, la supérieure aimait à évoquer ces souvenirs. Elle parlait d'une voix harmonieuse, bien timbrée, avec un léger accent du Midi, qui donnait à sa parole une allure vive, une grâce vibrante.

— Croiriez-vous, ajouta-t-elle, en nous reconduisant au parloir, croiriez-vous qu'un de ces messieurs, qui n'était point catholique, eut peur d'être converti par nous? Il évitait de causer avec nous, craignant qu'on ne commençât à le prêcher. Il ne nous connaissait pas bien. Saint Vincent de Paul n'a-t-il pas dit : « Il ne faut jamais parler de Dieu au malade. Il faut parler du malade à Dieu. »

Chez les lazaristes du Collège français de la Propagande, j'ai retrouvé le même accueil, le même patriotisme, le même attache-

ment à tout ce qui peut propager au loin notre influence, notre langue, notre esprit. Tandis que le père supérieur me faisait visiter, avec une minutieuse allégresse, toutes les classes du bâtiment neuf, depuis l'école enfantine jusqu'à la rhétorique et à la philosophie, je regardais la diversité de tous ces jeunes visages penchés sur des livres français, les différences profondes qui les marquaient toutes d'un caractère ethnique nettement visible, et j'admirais la puissance de ces éducateurs qui, malgré les hérédités rebelles, les instincts séculaires, les habitudes tenaces, ont plié toutes ces âmes aux mêmes sentimens et aux mêmes idées, et fait, de cette tour de Babel, une maison française. Dussé-je devenir odieux à toute la postérité de M. Homais, je dirai avec quel plaisir nous recevions, mes camarades et moi, les touchans hommages de ces braves gens : les complimens débités par la voix enfantine d'un petit Arménien, « premier en narration ; » les fanfares, attaquées dans la cour du collège, en l'honneur de l'école française d'Athènes, par la musique de l'impétueux père Rimbaud ; et les applaudissemens qui saluaient les courtes harangues patriotiques que l'on nous priait instamment de vouloir bien prononcer. Un banquet, très frugal, mais dont la cordialité nous réchauffait le cœur, terminait d'ordinaire ces amicales inspections. Assis à la place d'honneur, à la « table des maîtres, » dans le réfectoire du collège, nous faisions raconter aux pères lazaristes leurs aventures qui étaient souvent extraordinaires. Il y avait, parmi eux, une longue barbe, surmontée d'une paire de lunettes noires, qui avait connu Gordon-Pacha dans la citadelle de Khartoum et qui me racontait avec de copieux détails des excursions fantastiques, parmi les roseaux géans du Nil-Blanc et du Nil-Bleu. J'ai connu dans ce couvent d'apôtres vagabonds et héroïques un helléniste digne d'être comparé à Weil, Croiset et Desrousseaux. Ce digne homme, tout blanc, un peu cassé, très vénérable dans sa soutane usée et sous sa calotte légèrement poisseuse, me demandait avec insistance s'il était bien vrai que M. Egger fût mort. Il ne voulait pas croire à une pareille calamité. Je n'oublierai pas le supérieur, le révérend père Capy, dont le zèle pour les intérêts de la France m'a paru vraiment exemplaire et digne d'être signalé à tous ceux qui ont quelque souci de la bonne renommée de notre nation. Chez tous ces vaillans hommes, il y avait quelque chose de cet esprit d'entreprise et de cette confiance audacieuse, qui ont animé le grand cœur du cardinal Lavigerie. On chercherait vainement, dans les missions lointaines, le prêtre timide, taciturne et fuyant que l'on rencontre trop souvent dans les sacristies de la métropole. Ces rudes missionnaires, au visage ouvert, à la voix chaude, aux façons dégagées et viriles,

semblent avoir entrepris la tâche de montrer les qualités les plus fières et les plus aimables de notre nation aux races diverses et mêlées qu'ils attirent à nous par la mâle séduction de leur vertu.

III.

Les Grecs sont si nombreux à Smyrne, qu'ils considèrent cette ville comme faisant partie de leur domaine. Les 80,000 raïas hellènes qui peuplent les rues de Rômaïko-Machala et de la Punta agissent en tout comme s'ils étaient chez eux, affectent de considérer le consul du roi George comme leur patron naturel, arborent quand ils le veulent le drapeau bleu à croix d'argent, invoquent bruyamment, en toute occasion, l'autorité du patriarche œcuménique, et se croient à peu près quittes envers le Turc, lorsqu'ils ont payé aux percepteurs du fisc l'*emlak* ou impôt foncier, l'*ac'har*, dîme qui pèse sur les produits agricoles et industriels, l'*aghnam*, taxe sur les moutons, et le *bedel-i-askérié*, imposition applicable aux chrétiens sujets du grand-seigneur pour l'exonération du service militaire.

Éveillés, agiles, un peu fripons, fort amusans, ils sont ici cabaretiers, épiciers, bateliers. Ce sont les trois professions qui plaisent le plus aux Grecs de la basse classe, de même que le métier d'avocat et celui de médecin agréent particulièrement aux Grecs de la classe aisée. Cabaretier, on cause toute la journée; on est au courant des nouvelles; on parle politique, on dit du mal des Turcs, on se remue, on s'agite, on combat à sa façon pour la « grande idée. » Épicier, on vend un peu de tout, on trafique, on échange, bonheur infini pour un Hellène. Batelier, on est toujours en compagnie de la mer, cette vieille amie de la postérité d'Ulysse; on va, de droite et de gauche, dans le va-et-vient du port; on voit des figures nouvelles; on interroge des voyageurs venus de loin; on se querelle avec eux sur le prix du passage, ce qui est encore un rare plaisir. Race divertissante, sympathique en somme, malgré ses défauts, patiente, tenace, sobre, doucement obstinée dans son indomptable espoir.

A force de se remuer et d'avoir de l'esprit, les Grecs ont supplanté les Turcs en beaucoup d'endroits de la Turquie. Ils célèbrent les fêtes du culte orthodoxe sans être gênés le moins du monde par la police ottomane : bien au contraire, les zaptiés musulmans rendent les honneurs au métropolite lorsqu'il officie pontificalement. J'ai vu, le jour de Pâques, une procession moitié religieuse, moitié patriotique, dérouler à travers les rues son cortège de prêtres nasillards et de Palikares tireurs de pistolades,

à la barbe de la gendarmerie turque, qui écartait consciencieusement les badauds à l'approche du cortège. Les fenêtres des maisons de bois débordaient de têtes curieuses et encadraient des groupes charmans de jeunes filles brunes qui avaient piqué, en l'honneur de la Grèce, des fleurs bleues dans leurs cheveux noirs. Le soir, dans la cour pavée de l'église épiscopale de Sainte-Photine, tandis que les pappas étaient prosternés en extase devant les icônes enluminées par les caloyers du mont Athos, les fidèles s'assemblaient en silence, et les cierges étincelaient près des murs pâles, où dormait la clarté de la lune. A minuit, quand l'évêque, suivi des acolytes, le front ceint de la tiare byzantine, sortit par le grand portail, brusquement ouvert à deux battans, et que, semblable à un patriarche du temps de Nicéphore Phocas, il s'écria : *le Christ est ressuscité !* une musique qui était cachée dans le campanile se mit à jouer, avec des cuivres et des grosses caisses singulièrement modernes, l'air national des Grecs :

Je te connais au tranchant
De ton sabre terrible,
Je te connais à ton regard
Qui royalement mesure la terre...
Tu ressembles à une fiancée ;
Salut ! salut ! ô Liberté !

Au reste, ils fraternisent avec les Turcs, les servent même et acceptent des titres pompeux, accompagnés de fonctions domestiques, lorsqu'ils s'y croient obligés par l'intérêt de leur race, ou, plus simplement, par leur intérêt personnel. Je vis passer un jour, dans la rue Franque, un enterrement somptueux. Des soldats turcs marchaient en avant, portant des cierges et précédant la croix. Des cavas dorés, dont les vestes brodées étaient assombries par de longs crêpes en sautoir, venaient ensuite. Puis, derrière les pappas en dalmatique, et le cercueil noir constellé d'argent, une foule interminable suivait le deuil. Je demandai à un marchand de crevettes, qui passait, son panier sous le bras :

— Quel est le grand personnage que l'on ensevelit ?

Le pauvre homme me répondit avec un soupir de commisération respectueuse :

— C'est le bey Epaminondas Baltazzi. Que Dieu sauve son âme !

Et mon interlocuteur fit le signe de croix une dizaine de fois, avec une étonnante rapidité.

Le nom des Baltazzi est très notoire à Smyrne. Il me rappelait, pour ma part, un large fez et une face bouffie, blafarde et intelligente, avec qui j'avais dîné la veille chez un médecin grec. J'avais

été convié chez le docteur Lattry, en compagnie de Démosthène-Bey Baltazzi, venu pour les funérailles de son frère Epaminondas, et d'un fonctionnaire ottoman, son excellence Hamdi-Bey, directeur-général des musées impériaux. Le repas fut cordial et gai. Démosthène-Bey savait une foule d'histoires, qu'il racontait avec une verve tranquille. Ce bey grec au visage huileux et jaune avait une physionomie très orientale. Il me faisait penser tantôt à un satrape persan, tantôt à un suffète carthaginois. En regardant ses mains grasses, sa tête boursouflée, son ventre débordant, je me rappelais Hannon, tel du moins que l'a dépeint Flaubert. Mais je voyais bien, au clignement de ses yeux aigus, au pli de ses lèvres malignes, à ses gestes prudens et adroits, qu'en dépit des apparences aucun mélange n'a jamais altéré la race des Ioniens subtils, souples et patiens, qui, loin des hautes terres de l'Asie, au bord de la mer et des grands fleuves, vivaient et philosophaient mollement dans des villes de marbre, et ont toujours trouvé le moyen de s'accorder avec le maître, que ce fût Alyatte ou Gygès, *sâr* magnifique des Lydiens, Daryavous, le puissant Achéménide que le vulgaire appelle Darius, Alexandre le Macédonien ou bien Abd-ul-Hamid-khan, padischah des Ottomans... Le bey turc Hamdi était fort intelligent et, en apparence, fort dégagé des préjugés de sa race. C'était un homme d'une quarantaine d'années, aux cheveux noirs, déjà clairsemés. Ses traits anguleux, ses joues tirées et maigres, son grand nez crochu, étaient encadrés d'une barbe très noire. Son binocle lui donnait l'air, quand il ôtait son fez, d'un magistrat ou d'un professeur. Il parlait remarquablement le français. Son père, le grand-vizir Ethem-Pacha, ancien élève de notre École des mines, l'avait envoyé tout jeune à Paris pour y apprendre le droit; il y avait appris la peinture. Très « Parisien » et fort lettré, il parlait, en connaissance de cause, de Gérôme dont il était l'élève et de Taine qu'il avait lu. Il avait beaucoup voyagé, notamment en Espagne et en Mésopotamie, et causait volontiers des hommes et des choses de ces deux pays. Revenu à Constantinople, il avait été nommé délégué ottoman des bondholders et directeur-général des musées impériaux.

Le portrait de mes deux commensaux serait fort incomplet, si je n'ajoutais qu'ils sont tous les deux des serviteurs dévoués et glorieux de l'archéologie. La puissante famille des Baltazzi a mis à la disposition de l'École d'Athènes son beau domaine d'Ali-Aga, entre Myrina et Cymé, en Éolide; c'est là que MM. Edmond Pottier et Salomon Reinach ont rendu au jour, dans une mémorable campagne de fouilles, les exquises figurines de terre cuite, que l'on peut admirer, à présent, dans les vitrines du Louvre. Hamdi-Bey

a voulu sauver du pillage toutes les antiquités grecques auxquelles les brocanteurs donnaient la chasse; dans l'ardeur de son zèle de néophyte, il a fait promulguer, le 23 rebi-ul-akhir 1301, un iradé impérial qui, sous prétexte de prévenir les *razzias*, gêne souvent les recherches savantes, et est régulièrement enfreint; explorateur infatigable, il a suivi l'ingénieur Humann au mausolée d'Antiochus, sur la montagne de Nimroud, en Comagène; il a campé sur l'emplacement des temples de Pergame, et couru un peu partout, sur la piste des archéologues européens. Il a réuni, à force de soins, une belle collection de statues et de médailles, et l'a installée au cœur du Vieux sérail, dans le *Kiosque-aux-faïences* (Tchinli-Kiosk). Mais ce n'est pas là son principal titre de gloire : le 19 avril 1887, son excellence Hamdi-Bey quittait Constantinople pour se rendre à Saïda, en Syrie. Il découvrit dans les caveaux d'une nécropole royale plusieurs sarcophages de marbre blanc que l'on a mis, avec raison, au nombre des merveilles les plus authentiques de la statuaire grecque. Tous les dévots de l'art antique sont maintenant obligés de faire le pèlerinage de Constantinople pour admirer dans le *Kiosque-aux-faïences* les cavaliers ressuscités, auxquels le ciseau d'un sculpteur inconnu avait donné le mouvement et la vie, et les pleureuses voilées qui marchent, en processions graves et lentes, autour des sarcophages de Sidon. Les artistes et les archéologues ont tressailli d'un légitime enthousiasme; les Turcs ont été contens sans savoir pourquoi; les Hellènes se sont réjouis comme s'ils avaient repris un morceau des conquêtes d'Alexandre ou une province de l'empire byzantin.

Les trois métropoles de Smyrne, d'Éphèse et de Philadelphie sont peut-être, de tous les diocèses orthodoxes de la Turquie, les plus peuplés d'écoles et d'instituteurs. « La Hellade, écrivait en 1728 le géographe grec Mélétios, la Hellade, nom autrefois grand et glorieux, maintenant humble et misérable, est appelée la Grèce par les Européens, et la Roumélie par les Turcs et par les autres peuples; dans le sens le plus étendu, elle comprend l'Épire, l'Acarnanie, l'Attique, le Péloponnèse, la Thessalie, l'Étolie, la Macédoine, la Thrace, les îles grecques de la mer Ionienne et de la mer Égée, et toute l'Asie-Mineure. » Ne pouvant reconquérir par le sabre tout cet empire un peu chimérique, les Grecs, les héritiers des *Romains* d'Orient, les *Roums* (1), comme les Turcs les appel-

(1) Les gens du peuple, aussi bien dans la Grèce libre que dans la Grèce turque, ont coutume de désigner leur nationalité par le mot ῥωμαῖος. *Hellène* est un titre officiel, ressuscité par la diplomatie et par l'esprit classique. — Les touristes d'Occident qui, par amour de la couleur locale, se désignent eux-mêmes sous le nom de *roumis*, font du pittoresque à faux. Les Turcs appellent les Occidentaux *Firenk* (*franc*). Le mot

lent, tâchent de conserver leur ancien domaine, en mettant partout des instituteurs et des institutrices en faction. Depuis des siècles, leur tactique invariable, et d'ailleurs très efficace, est de maintenir, par l'école, la tradition de l'hellénisme et l'espoir de la résurrection nationale. Au lendemain de la conquête, alors que les enfans ne pouvaient sortir sans risquer d'être enlevés et vendus, on raconte que les petits écoliers se glissaient, la nuit, le long des murs pour aller chez le pappas ou le *didascale*, apprendre à lire ; une chanson populaire a conservé le touchant souvenir de cette légende :

Chère petite lune brillante,
Éclaire mon chemin pour que je marche,
Pour que j'aille à l'école
Et que j'apprenne les lettres,
Les sciences et tout ce que Dieu a fait...

Tandis que les patriarches de Constantinople défendaient de toutes leurs forces la grande « école nationale du Phanar, » pleine de manuscrits et de livres, un réseau de petites écoles disséminées s'étendait sur l'empire, à la barbe des conquérans, qui ne daignaient pas faire attention à cette œuvre de longue patience, et qui ne savaient pas qu'un jour ils seraient vaincus par là. Celui qui écrira l'histoire de l'hellénisme sous la domination turque, et qui montrera, par ce moyen, que nul acte de possession brutale ne peut être prescrit quand le peuple conquis sait agir et attendre, devra nous montrer, par le menu, dans la suite des temps, tous les résultats et toute la portée de cet effort caché et invincible : les classes enfantines, installées d'abord dans les églises ou chez les prêtres ; les gymnases d'enseignement secondaire, fondés par de généreux bienfaiteurs de la « nation, » au mont Athos, où Nicolas Zerzoulis, de Metzovo, traduisit en grec les ouvrages de Wolff et de Moschenbaum ; à Ambelakia, en Thessalie, où Jonas Sparmiotis enseignait l'arithmétique et l'algèbre avec les traités de Clairaut ; à Moschopolis, en Épire, où professa Sébastos Léontiadis, élève de l'université de Padoue ; à Athènes, où Théophile Corydalée, après avoir voyagé à Rome et à Pise, essaya, en 1645, de faire revivre la secte d'Aristote ; à Dimitzana, dans le Péloponnèse, où étudièrent le patriarche Grégoire et l'évêque Germanos qui furent, en 1821, les premiers martyrs de l'indépendance ; à Chio, où Martin Crusius trouvait, vers la fin du XVIe siècle,

Roum est réservé aux Grecs sujets de la Porte. Quant aux Grecs affranchis, les Turcs les désignent par le mot *Iunan*, où quelques linguistes veulent voir un ressouvenir de l'ancienne *Ionie*.

une véritable université, avec des cours de philosophie, de sciences et même de médecine (1); à Pathmos, dont les écoles et la bibliothèque, entretenues aux frais de la corporation des fourreurs de Constantinople, furent longtemps dirigées par Gérasime Byzantios, auteur d'un commentaire sur la grammaire de Théodore Gaza; à Andrinople, où étudia le patriarche Cyrille; à Jérusalem, où la culture grecque fut maintenue pendant quelque temps par la vigilance du patriarche Dosithée et de son successeur Chrysanthos; à Bucharest, où l'hospodar Alexandre Ypsilanti institua des cours d'histoire, de géographie et de langues vivantes; à Janina, dont l'ancienne académie fut comparée, à juste titre, bien qu'un peu pompeusement, par Néophyte Doucas « à un ruisseau capable d'étancher la soif de toute l'Hellade; » enfin à Cydonie, en Asie-Mineure, ville libre et florissante, dont les quinze mille habitans furent, pendant près d'un siècle, affranchis, en fait, de la domination turque, et dont les renommés professeurs eurent pour élève un de nos compatriotes, Ambroise Firmin-Didot (2). Cette organisation peu connue, et si admirable, de l'enseignement patriotique, donnait à Démétrius Cantemir, prince de Moldavie, presque le droit de dire en 1730, dans son *Histoire de l'empire ottoman :* « Ici, je prie le lecteur de ne pas regarder la Grèce moderne, comme font la plupart des chrétiens, avec un air de mépris; bien loin d'être le siège de la barbarie, on peut dire que, dans ce dernier siècle, elle a produit des génies comparables à ses anciens sages, et, pour ne point remonter plus haut, de nos jours on a vu trois patriarches, un de Constantinople et deux de Jérusalem, parvenir à une grande réputation, juste récompense de leur mérite (3). »

Les écoles de la communauté grecque de Smyrne sont administrées par une *éphorie* dont les revenus sont constitués par des souscriptions, des dons et legs et des rétributions scolaires. Les statistiques les plus récentes leur attribuent 8,580 élèves, soit 4,044 garçons et 4,536 filles. Sept églises entretiennent, chacune, une école primaire gratuite de garçons. Ces écoles contiennent de 1,000 à 1,100 élèves. Plus de 600 jeunes filles, reçues, pour la plupart, gratuitement, fréquentent l'école de Sainte-Photine. L'*Ho-*

(1) Martin Crusius, professeur de littérature grecque et latine à Tubingue, donne de curieux renseignemens sur le Levant, dans un traité intitulé : *Turco-Græciæ libri octo.* Bâle, 1584.

(2) Ambroise Firmin-Didot, *Voyage dans le Levant*, p. 381. Paris.

(3) Cantemir, *Histoire de l'empire ottoman*, traduite en français par M. de Joncquières; Paris, 1743, t. II, p. 113. — Voyez le livre très documenté de M. G. Chassiotis : *l'Instruction publique chez les Grecs depuis la prise de Constantinople par les Turcs jusqu'à nos jours.* Paris; Leroux, 1881.

mercion, fondé en 1881, est réservé plus spécialement aux jeunes filles des familles aisées : une directrice, une sous-directrice, cinq institutrices grecques, trois institutrices françaises, constituent le personnel de cette maison, dont les programmes sont très complets et sagement entendus (1).

La plus ancienne et la plus riche des écoles de Smyrne est, sans contredit, l'*école Évangélique* (εὐαγγελικὴ Σχολή). Elle a été fondée, en 1723, par le savant Gérothée Dendrinos, qui eut la gloire de compter au nombre de ses élèves le philologue Adamantios Koraïs. Depuis 1747, elle est placée officiellement sous la protection de la Grande-Bretagne. Cet établissement a trois succursales, et l'enseignement y est donné par plus de trente professeurs. Le brevet délivré aux élèves, à la fin des études, correspond au diplôme de bachelier ès-lettres en France ; il est reconnu par le ministère de l'instruction publique de Grèce et donne droit d'entrée à l'Université d'Athènes.

Grâce à l'école évangélique, il y a, au seuil de l'Asie, « ce vaste monde sans livres » (2), une bibliothèque et un musée. Petite bibliothèque, qu'on ne saurait comparer aux trésors accumulés par Ptolémée Philadelphe dans la bibliothèque d'Alexandrie; modeste musée, qui ne ressemble pas aux palais de marbre où causaient Ératosthène, Zénodote et Callimaque. Mais c'est assez pour faire voir que les Grecs n'ont guère changé depuis l'établissement des Lagides en Égypte, des Séleucides dans la vallée du Tigre, depuis l'aventure des audacieux chercheurs de conquêtes, qui devinrent, dans le crépuscule féerique de l'empire d'Alexandre, rois de Bactriane, de Bithynie, de Cappadoce, de Pergame. Sur tous les points du monde où ils vont trafiquer, batailler ou régner, ils fondent une colonie intellectuelle. Entourés de Persans, d'Égyptiens, de Parthes, d'Hindous ou de Turcs, ils se préservent de la grossièreté environnante, en créant autour d'eux une atmosphère subtile et précieuse, en interposant entre eux et les Barbares, comme un rempart invisible et infranchissable, des siècles de littérature et d'art (3). J'avais la vision nette de toute une série de générations entêtées dans le même instinct et le même effort, lorsque je visitais cette petite

(1) Il faut ajouter à ces indications la mention des établissemens privés. Les principaux sont, pour les garçons, le lycée Aroni (150 élèves, 18 professeurs); le lycée Réniéri (60 élèves, 10 professeurs); le lycée Karacopou (150 élèevs, 14 professeurs); le lycée Hermès (65 élèves, 11 professeurs). Parmi les écoles de filles, citons les pensionnats Anastasiadis, Chrysanthe Papadaki, Baldaki, Pascali, Kokinaki. — Voyez Rougon, ouvrage cité.

(2) Élisée Reclus, *Géographie universelle*, t. VI, p. 53.

(3) Voir Droysen, *Histoire de l'Hellénisme*.

salle où, près des rayons chargés de livres, gisaient à terre des marbres épars, des torses blessés, des têtes coupées, des inscriptions incomplètes, venues d'Éphèse, de Tralles, d'Aphrodisias, de Priène, apportées quelquefois, par les caravanes de chameaux, du fond de la Pisidie et de la Lycaonie ; témoins mutilés de l'hellénisme, arrachés, par tous les moyens, à l'ignorance des paysans et à la rapacité de la police turque, et très doux, très réconfortans pour tous ceux qui espèrent le réveil de la civilisation dans ces pays de forte et d'ingénieuse mémoire, où elle dort depuis si longtemps (1). Le sentiment de piété patriotique qui a donné aux éphores de l'École évangélique l'idée de réunir ces débris les a engagés à publier un recueil périodique où sont notées scrupuleusement toutes les découvertes faites par les archéologues et les épigraphistes dans l'Orient grec. Les victoires archéologiques et épigraphiques sont les seules, depuis longtemps, qui puissent flatter l'amour-propre des Grecs. Mais comme ils en sont fiers! Et comme ces études, dont l'intérêt, pour nous, est purement théorique et scientifique, font battre leur cœur d'orgueil et d'émotion! Un fragment de statue, même s'il rappelle de très loin la manière de Phidias et de Polyclète, une dédicace aux dieux indigètes, une invocation aux muses, l'identification de quelque vocable barbare avec le beau nom d'une cité antique, toutes ces menues trouvailles, que l'explorateur consigne sur son carnet avec une satisfaction purement intellectuelle, sont considérées par les Grecs enthousiastes comme des certificats authentiques, qui attestent l'ancienneté de leur race et la légitimité de leur installation (2).

(1) M. Alexandre Contoléon a publié, dans le Ἡμερολόγιον καὶ ὁδηγὸς τῆς Σμύρνης (1890), une notice sur la collection de l'École évangélique de Smyrne.

(2) Quelle joie ce fut, dans la bibliothèque de l'École évangélique, lorsqu'on apprit que l'Anglais Wood, envoyé par le Musée britannique, venait de retrouver, dans les marais du Caystre, avec cette foi créatrice qui donne aux yeux des hellénistes une acuité que ne connaissent pas les profanes, l'emplacement des ports d'Éphèse ! Un peu plus tard, en 1884, un des plus savans et des plus dévoués administrateurs de l'École évangélique, M. Aristote Fontrier, homme excellent, et que nous pouvons revendiquer comme un des nôtres, puisqu'il descend d'une famille française établie en Orient au temps des croisades, entreprit d'explorer, sur les traces de Tavernier, de Texier, de Sayce, de Ramsay, la vallée du *Ghédiz-Tchaï*, que les anciens appelaient « le Fleuve blond, l'Hermus aux flots tournoyans. » Le bon voyageur tourna longtemps autour du lac de Gygès, que les Turcs nomment *Mermereh-Gheûl*, le « lac des marbres. » Il s'arrêta dans des hameaux, et quand il demandait aux paysans comment s'appelaient ces lieux défigurés, on lui répondait par des syllabes dénuées d'eurythmie. Mais il y avait des inscriptions dans la terre ; il les rendit à la lumière, les interrogea, les fit parler. Et alors on apprit que ces pauvres villages de huttes grises avaient porté autrefois des noms sonores : *Palamout* redevint Apollonidée ; *Tchoban-issa* reprit le nom de Mosthène ; les dunes de sable de *Sas-ova* avaient enseveli pendant des siècles la gloire de Hiérocésarée ; parmi les marbres de *Mermereh*, près des *Bin-tépé*, les

Les Grecs ont la prétention d'être, de tous les habitans de Smyrne, à la fois les plus anciens et les plus modernes. Ils vantent, avec la même loquacité, les temples de marbre de leurs ancêtres, et le *Cercle hellénique*, éclairé au gaz, où de riches négocians lisent, entre deux parties de baccara, autour d'une table recouverte d'un tapis vert, les journaux smyrniotes : l'*Amalthée*, la Νέα Σμύρνη ; et les journaux d'Occident arrivés par les paquebots : le *Journal des Débats*, le *Figaro*, le *Times*. Les autres races, avec lesquelles ils vivent côte à côte, n'ont pas réussi autant qu'eux à copier les mœurs européennes. On les connaît moins. Les Arméniens grégoriens, venus en grand nombre, vers l'année 1688, pour fuir les persécutions et les taquineries des shahs de Perse, pratiquent les rites de leur religion dans la métropole de Saint-Étienne ; mais leur chef spirituel, le katholicos, est un peu loin de ses ouailles : il habite, à Etchmiadzin, dans la province d'Érivan en Russie, le couvent illustré, au temps de la primitive Église, par les miracles de Grégoire l'Illuminateur. La communauté arménienne de Smyrne entretient deux écoles, une pour les garçons, l'autre pour les filles. Ce n'est point par cette petite colonie d'émigrés et de fugitifs qu'il faut juger cette race discrète et obstinée, qui se maintient, en groupes compacts, malgré les fonctionnaires turcs et les brigands kurdes, dans les montagnes de Van, et qui, dit-on, n'a pas perdu l'espoir de relier à la civilisation, malgré les désastres et les longs espaces qui l'en ont séparée, la fière citadelle d'Erzeroum.

IV.

On peut observer à loisir les juifs smyrniotes, parce que, s'il est malaisé de pénétrer chez eux, il est du moins très facile de les voir à son aise, eux, leurs femmes et leur marmaille : ils se glissent et s'insinuent partout, serviles, obséquieux, bavards, ayant toujours quelque chose à vendre, à échanger, à brocanter. Leurs voisins ne les aiment guère. Le Grec en est jaloux, et invente sur leur compte toutes sortes d'histoires.

« mille collines, » où s'alignaient les sépultures des rois lydiens, on retrouva Hiéracomé, la ville sainte, chère à la déesse Artémis. Quelque temps après, le 13 mai 1886, un voyageur français, M. George Radet, fixait, près de l'acropole byzantine de *Gourdouk-Kaleh*, l'emplacement d'Attaléia. Les géographes et les hellénistes furent joyeux. Mais il sembla aux Grecs que leur nation venait de conquérir la Lydie par la science et par l'adresse, comme au temps où des marchands et des poètes de l'Ionie peuplaient le palais du philhellène Gygès, devenu, comme on sait, roi de Sardes pour avoir vu sans voiles la femme de son maître Candaule, fils de Myrsos.

— Moussiou, me disait mon excellent et fidèle Manoli, les Hébreux se réunissent la nuit, pour boire le sang des petits enfans. *Moussiou, mazevoundai ti nichta, kai pinoun to aima tôn paidakiôn.*

Le même Manoli m'affirmait par la Panaghia que, lorsqu'un juif s'avise de jeter du grain dans un sillon, la terre, à cet endroit, sèche et défleurit. Mon vieux serviteur ajoutait même que, si un juif monte sur une barque et veut chasser l'eau avec les rames, la mer refuse d'obéir au mécréant et la barque reste en panne.

Les Arméniens sont dans les mêmes sentimens et les mêmes idées. Les Turcs méprisent les juifs et ne leur pardonnent pas d'avoir mis en croix le prophète Jésus, précurseur de Mahomet. Quand un juif se hasarde dans les rues du quartier turc, il s'expose à recevoir une bordée d'injures. Des voix féminines glapissent derrière les grilles des moucharabiehs; des enfans sortent des maisons et courent après le maudit. Dans ce concert de malédictions et d'anathèmes, un mot domine, incessamment répété : *Tchifout! Tchifout! Tchifout!* Le juif s'en va la tête basse, en rasant les murs, et murmure entre ses dents, pour se venger, une série de formules que ses ennemis n'entendent pas, mais qui, — du moins il l'espère, — doivent tout de même leur porter malheur.

Chassés de partout, exilés de la terre et de la mer, exclus du labour et de la batellerie, les vingt mille juifs de Smyrne traînent dans les taudis de leur ghetto, autour de leurs neuf synagogues, une vie misérable. Les longues rues sordides où ils demeurent sont une fourmilière pullulante. Cette race malheureuse se multiplie avec un entrain mélancolique et indompté. Sur le pavé, parmi les flaques de boue et d'eau noire, des bambins ébouriffés, jambes nues, jouent et parfois se chamaillent. Les femmes sont assises au seuil des portes. Elles portent sur le front, immédiatement au-dessus de leurs sourcils très longs et très noirs, une toque de velours sombre, qui leur sied assez bien lorsqu'elles sont jolies; ce qui leur arrive souvent. Malheureusement, dès qu'elles ont dépassé l'âge de quinze ans, elles deviennent épaisses et lourdes; dans l'espace de quelques années, les jeunes filles au teint mat et aux yeux sauvages, les maigres adolescentes aux formes grêles et fines, s'enflent en rondeurs démesurées, et deviennent de pesantes et flasques matrones, allaitant de leurs mamelles énormes quelque nourrisson bouffi. Puis, elles remaigrissent, si j'ose m'exprimer ainsi, et l'on voit apparaître la vieille sorcière au nez crochu, aux dents branlantes, au visage flétri, au corps desséché, au caquet de pie borgne, tout à fait horrible. Les hommes ont des barbes longues, incultes et sales. Ils portent des fez

sombres, des vestes brunes, des culottes à la zouave, en lustrine noire. Ils n'ont point d'armes à la ceinture. On les reconnaît à leur physionomie humble et soumise. Ils prennent un air respectable en vieillissant. On entrevoit, dans le fond des échoppes, le nez recourbé et la barbe blanche de certains patriarches à lunettes, que le malheur des temps condamne à ressemeler des bottes et qui ne seraient pas trop déplacés sur le Sinaï. Très polyglottes, ils savent parler turc à un Turc et grec à un Grec. Mais, entre eux, ils se servent d'une espèce de dialecte espagnol, souvenir d'une des anciennes étapes de leurs tribus errantes. L'alliance israélite universelle, qui travaille avec le zèle le plus louable à relever de leur abaissement ces colonies lointaines et isolées, aura de la peine, malgré les écoles et les ateliers d'apprentissage qu'elle organise, à décrasser et à civiliser les Juifs de Smyrne.

Ces pauvres gens se consolent de leur abjection et se vengent du mépris universel où ils sont enfoncés en vendant tout ce qui est vendable et même ce qui ne l'est pas. Ils encombrent toutes les rues où peuvent passer des étrangers porteurs de banknotes. Ils flairent une proie dans l'homme dépaysé et gauche qui traverse la rue Franque ou la rue des Roses, un guide Joanne sous le bras. Dès lors, ils ne le quittent plus, et se présentent à lui sous toutes les formes : décrotteurs et commissionnaires sur le port, courtiers louches et intermédiaires interlopes dans le bazar, négocians assez présentables dans quelques magasins de tapis du quartier européen. Mais sous ces différens aspects, sous la robe et le fez du pauvre diable comme sous le veston anglais du commerçant qui se croit notable, c'est toujours le même type empressé et trop complaisant, l'éternel courtier passif et rapace, l'usurier ardent au gain, patient à la vente, parlementant des heures entières pour brocanter un lot de pastèques, une selle turque, un poignard de Perse, une soirée d'amour, ou quelques aunes d'étoffe ancienne. Ils se sont emparés peu à peu de deux marchés, dont l'un est ouvert surtout pendant la nuit, et dont l'autre rapporte beaucoup d'argent pendant le jour. Il est difficile de parler du premier en termes congrus. Il est situé à l'extrémité de la ville franque, près du pont des Caravanes ; mais les Turcs, malgré l'éloignement, ne font point de difficultés pour y venir, dès qu'ils ont suffisamment de maravédis dans leur ceinture. C'est tout un quartier de maisons blanches, si peuplé de femmes échevelées, que les hellénistes égarés dans ce faubourg songent involontairement à ce chapitre célèbre où Hérodote décrit avec tant de précision les devoirs d'hospitalité que la loi religieuse imposait aux prêtresses babyloniennes et les rites sacrés du temple de Mylitta. Sous les rares

réverbères qui clignotent, et donnent aux ruelles de cette singulière cité un aspect de coupe-gorge, les vieilles juives viennent chuchoter à l'oreille de l'étranger des paroles si engageantes et si inquiétantes qu'on ne peut se défendre d'une tentation et d'un frisson. Les appels se pressent, obsédans et barbares, dans la bouche édentée de ces affreuses mégères : *Zolie, zolie, moussiou; viens voir! pas cer! un talari! Zolie Arménienne! zolie Grecque!* Et, dans les yeux qui luisent, dans le rire mauvais de ces réprouvées, on aperçoit, en même temps que l'impatience du gain, la joie de livrer à des matelots avinés, à des lords congestionnés, à des prud'hommes en goguette, à tous les Perrichons qui rôdent là-bas, en quête du paradis de Mahomet, les jeunes chrétiennes qui ont eu le tort de ne pas faire assez d'économies pour payer leur loyer. Il est inutile d'ajouter que, si l'on propose une surenchère, ces mères vigilantes, non moins sensées que Mme Cardinal, permettent volontiers à leurs propres filles de se préparer à un mariage honnête en arrondissant convenablement leur dot.

L'autre marché, plus accessible celui-là aux familles vertueuses, c'est le bazar ou, comme on dit là-bas, le *tcharchi*, vaste et bruyante cité de trafic, propice au bavardage et à la flânerie, chère aux artistes curieux d'impressions rares et aux bourgeois avides de bibelots. Dans ces ruelles tortueuses, parmi les chameaux accroupis qui balancent la tête d'un air résigné de bonnes bêtes ou qui marchent d'un pas mélancolique, posant le pied avec précaution sur les pavés pointus, on se distrait un instant des soucis moroses en regardant les petites échoppes, creuses et contiguës comme les alvéoles d'une ruche, la face bronzée des marchands, l'étalage des couleurs joyeuses, un gueux déguenillé qui rôde, une boutique étrangement enluminée qui resplendit dans la fraîcheur humide, sous le jour qui passe à travers les planches disjointes des auvens. Ce pays est un rendez-vous de toutes les langues, un raccourci de la tour de Babel. On entend, de tous les côtés, des appellations câlines et pressantes : *Kyrie! Kyrie! Signor! Signor! Moussiou!.. Moussiou!..* Et le voyageur, un peu abasourdi par cette abondance de choses jolies à voir et ce vacarme de supplications désagréables à entendre, cède aux tentations dont il est entouré et assiégé; il s'assied de guerre lasse, près d'une boutique; il engage, par gestes, une conversation incohérente avec le marchand, vieillard vénérable et barbu; un *cafedgi*, qui semble sortir de terre, lui apporte une tasse de café turc; le marchand, avec un aimable sourire, l'encourage à boire, et, au besoin, lui tend le bouquin d'ambre d'un narghilé; l'étranger, pris au piège, se grise de couleur locale; il songe aux contes des *Mille*

et une Nuits; il pense aux féeries de Bagdad; il est sur le point de se croire grand-vizir ou calife. C'est le moment de faire reluire à ses yeux toute la pacotille. On décroche les babouches pailletées, les écharpes brodées de fleurs, les tissus de Brousse, les fez ornés d'un gland de soie, les défroques soutachées d'argent et d'or, les panoplies de vieux pistolets et de sabres rouillés. On déroule le chatoiement velouté des tapis. L'Européen, en achevant sa dernière gorgée de café, se laisse ensorceler par le charme d'un beau songe. Fou de pittoresque, il voit, dans son salon, bien loin, au pays des brumes, l'admiration jalouse de ses amis quand il rapportera ces merveilles. Sa maison prendra l'aspect d'un sérail : partout des yatagans, des pistolets damasquinés, des poignards de Damas, des tapis de Bokhara, des tentures de Karamanie! Lui-même se contemple dans un nuage d'aromates, chaussé de babouches, coiffé d'un fez, comme un pacha, comme un émir, comme un sultan! Et, si cet Européen n'est pas un homme tout à fait grave, les étoffes transparentes surtout l'attirent et le fascinent : il entrevoit, à travers la trame diaphane, toutes ces dames du harem... Oh! cette gaze si légère, si complaisante, quel cadeau, quelle idéale surprise, quel présent irresistible pour une gentille étoile des Bouffes!.. Tandis que le client, ainsi alléché, se réjouit et hésite, voilà que des gens qui ont l'air de passer là par hasard viennent s'asseoir auprès de lui, et lui disent, avec des mines affectueuses :

— *Boune* affaire, tu sais, moussiou. Ça pas cher. Bon tapis, bon tapis.

Finalement, après avoir interrogé sa conscience, visité sa bourse, consulté ses nouveaux amis, le voyageur permet aux interprètes complaisans qui l'entourent de héler un portefaix. Et, sur les épaules du pauvre homme, dont les jambes s'arc-boutent comme deux piliers fléchissans, on empile, à la hâte, une cargaison de turquerie, capable de satisfaire les plus forcenés lecteurs d'*Aziyadé*. L'acheteur, tout en vidant le fond de son porte-monnaie, demande ordinairement le nom du riche marchand qu'il vient de quitter pour retourner en son lointain pays. Déception. Il croyait avoir affaire à un Turc authentique, à un Mohammed, un Ismaïl ou un Moustapha. Il découvre que ses piastres ont tinté dans la main d'un Isaac, d'un Bohor ou d'un Abraham. Les Juifs du bazar de Smyrne, surtout depuis que l'antisémitisme est à la mode, se donnent volontiers pour des Osmanlis afin de mieux tromper les touristes naïfs: de même la belle Fatma, juive du trottoir de Tunis, se disait la fille du cheik Mohammed-ben-Mohammed, et les Parisiens, peuple charmant de badauds sédentaires, trouvaient qu'en effet elle avait l'air bien kabyle.

Malgré la mosquée qui dresse, au-dessus du fouillis des boutiques, le toit pointu de son minaret blanc, malgré les fontaines d'eau pure où les fidèles font leurs ablutions avant de se prosterner devant Allah, le *tcharchi* de Smyrne est vraiment le royaume d'Israël. Les Grecs ont abandonné peu à peu, pour les magasins de la rue Franque, les vieux caravansérails dont la porte est barrée, chaque soir, par des verrous et des chaînes. Les Arméniens émigrent de plus en plus vers les mêmes quartiers. Quant aux Turcs, ils viennent souvent à ce marché cosmopolite, mais c'est pour tirer quelque argent des Juifs, et donner, en gages, tout ce qui leur reste de leur ancienne splendeur. A l'encan, les sabres victorieux, dont la lame courbée flamboyait aux mains des fidèles, dans les guerres saintes contre les giaours! A l'encan, les vieux mousquets dont la voix terrible éveillait les échos de Lépante! Et, toutes ces reliques d'un passé mort, lampes ciselées qui brûlaient nuit et jour en l'honneur du Prophète, tentures de soie sur lesquelles brillent, en lettres d'or, des versets du Coran, tapis sacrés, que les croyans étendaient à terre avant de se tourner vers La Mecque, bijoux forgés, en des temps anciens, par les orfèvres de Damas, parchemins jaunis où les khodjas ont écrit des paroles saintes, robes d'argent et de soie où frissonnait le corps flexible et parfumé des sultanes, housses de pourpre et d'or qui faisaient se cabrer d'orgueil les chevaux des agas, toute cette défroque héroïque, voluptueuse et lamentable, voilà ce qui reste de ce peuple qui vivait de guerre, de religion et d'amour, et qui, maintenant que son élan est brisé, s'assied au bord du chemin, dérouté et un peu surpris par cette société nouvelle, où les hommes semblent perdre le goût du sang, l'instinct des grandes exaltations religieuses et l'habitude des luxures farouches. J'ignore si les descendans de ceux qui vinrent, avec le sultan Orkhan, assiéger la ville impériale de Nicée, sentent toute l'amertume de cette déchéance. Mais je ne sais rien de plus triste que de voir cette noble race de soldats, de moines, de bergers et de laboureurs, vendre à des brocanteurs ses meubles, ses armes, et jusqu'aux objets qui semblaient appartenir au domaine inaliénable de son culte.

Et pourtant, les Turcs sont officiellement les maîtres à Smyrne. *Ismir,* la fleur du Levant, la douce et nonchalante cité, la seconde ville de l'empire, appartient au padischah Abd-ul-Hamid-Khan, à celui dont les glorieux prédécesseurs s'intitulaient sultans des sultans, rois des rois, distributeurs des couronnes aux princes du monde, ombre de Dieu sur la terre, empereurs et seigneurs souverain de la Mer-Blanche et de la Mer-Noire, de la Roumélie, de l'Anatolie, de la province de Soulkadr, du Diarbékir, du Kurdistan, de

l'Aderbaïdjan, de l'Adjem, de Scham, de Haleb, de l'Égypte, de La Mecque, de Médine et de Jérusalem (1).

Le potentat, héritier de tous ces titres, dont la plupart, hélas! ressemblent fort aux dignités des évêques *in partibus*, est représenté à Smyrne par un pacha qui est *vali* (lieutenant) et qui commande à tout le vilayet d'Aïdin, vaste contrée qui enserre dans ses limites assez peu précises les pays que les anciens appelaient la Lydie et la Carie, le Sipyle, le Tmolus et les larges vallées du Méandre, toutes pleines de la légende des dynasties fabuleuses et de la terreur des antiques religions. Les vilayets de l'empire turc sont aussi mal délimités que l'étaient autrefois les satrapies du roi de Perse et les *thèmes* de l'empire byzantin. Pour administrer le chaos de races diverses qui remue dans ce cadre mal défini, le vali a besoin de l'assistance de tout un corps de fonctionnaires (2).

La besogne du vali de Smyrne, s'il entend son devoir d'une façon nette et complète, est fort difficile. Le gouvernement de ses coreligionnaires, l'entretien des mosquées, la surveillance des derviches qui, par leurs exaltations hérétiques, éveillent très souvent les défiances des ulemas, ne sont que la moindre part de ses soucis. Smyrne, comme autrefois Éphèse qu'elle a remplacée et annulée, est une ville internationale. Les étrangers, dès qu'ils ont quitté le paquebot des Messageries ou du *Lloyd*, font comme s'ils étaient chez eux. Les capitulations donnent aux consuls européens des droits et des pouvoirs si étendus, que leur autorité contrebalance, en beaucoup d'occasions, celle du gouverneur. Les récla-

(1) Voir le texte de la réponse de Soliman le Magnifique à l'envoyé de la comtesse d'Angoulême pendant la captivité de François Ier. (Hammer, *Histoire de l'Empire ottoman*, t. VI, p. 11.)

(2) Le *mouavin* (adjoint) remplace le gouverneur-général en cas d'absence ; le *defterdar* s'occupe de la comptabilité et des finances, choses encore plus mystérieuses en Turquie que partout ailleurs ; le *mektoubji* remplit les fonctions de secrétaire-général ; l'*edjnebi mudiri* s'intitule sur sa carte, en français, « directeur des affaires politiques ; » le *zira' at muffetichi* est préposé à la surveillance de l'agriculture et du commerce, source inépuisable de bakchichs ; le *bach muhendici* a les attributions de nos ingénieurs en chef ; le *defteri-hakaninin evraq mudiri* conserve les archives ; l'*emlak mudiri* est le chef des bureaux du cadastre et du recensement ; l'*okaf mudiri* s'occupe de l'administration des biens ecclésiastiques. Enfin, l'*alaybey* commande aux 300 gendarmes à cheval et aux 1,800 gendarmes à pied du vilayet. — Un conseil administratif assiste le gouverneur-général ; il se compose du *hâkim*, chef de la magistrature musulmane, du *moufti*, chef de la religion, du *defterdar*, du *mektoubji*, des représentans des communautés orthodoxe, arménienne schismatique, catholique, israélite et de quatre autres membres dont deux sont élus par la population non musulmane. — Ce n'est pas une tâche aisée que de diriger cette armée de fonctionnaires et de conseillers, dont la plupart, il faut bien le dire, sont très sensibles à l'appât du bakchich, pourboire presque officiel, que l'on reçoit et que l'on donne, en Orient, presque sans se cacher.

mations affluent dans les bureaux du konak. Si les brigands ont enlevé dans les gorges du mont Pagus une bande d'imprudens touristes, vite un drogman, escorté d'un kavas armé jusqu'aux dents, notifie au gouverneur-général des sommations comminatoires. Si une patrouille turque a ramassé dans quelque bouge des matelots en bordée, nouvelles doléances et nouvelles difficultés. Les plus menus incidens peuvent prendre des proportions inouies. On a vu, en un temps qui n'est pas très ancien, des bagarres d'ivrognes occuper les chancelleries et devenir presque des *casus belli*. Ajoutez que, depuis l'affranchissement de la Grèce, tous les Grecs raïas qui se sont mis dans un mauvais cas et qui veulent échapper au tribunal du Hâkim invoquent la protection du consulat hellénique. Depuis la conquête de l'Algérie et l'établissement de notre protectorat en Tunisie, on a vu des Arabes, émigrés de l'Yémen et du Fezzan, se draper magnifiquement dans leur burnous et se réfugier dans le jardin du consulat de France, quand le moment était venu de payer l'impôt. Le gouverneur-général du vilayet d'Aïdin devrait être à la fois un préfet de police, un gendarme et un diplomate. Le célèbre et malheureux Midhat-Pacha avait pris au sérieux ce rôle plein de périls et de déceptions. Il savait tout ce qui se faisait, tout ce qui se disait dans Smyrne. Il avait résolu de mettre fin, coûte que coûte, aux brigandages et aux meurtres qui ensanglantaient sa province. Dès qu'un crime était signalé, il lançait sa gendarmerie aux trousses des malfaiteurs, avec l'ordre formel de rapporter cinq têtes dans un sac. La consigne était fidèlement exécutée. Ces têtes étaient-elles toujours des têtes de brigands? Peu importe : on les piquait, pour l'exemple, aux pointes de la grille du konak; les puissances européennes étaient rassurées; la question d'Orient entrait, comme disent les diplomates, « dans une phase plus sereine; » tous les sacripans de la contrée frémissaient de terreur; et pendant trois mois, les Anglais et les Anglaises que l'agence Cook déverse incessamment sur l'Asie-Mineure pouvaient visiter les ruines d'Éphèse sans rien craindre pour leur bourse, pour leur vie ou pour leur vertu.

Les successeurs de Midhat savent, par son déplorable exemple, ce qu'il en coûte de dépasser de trop haut le niveau ordinaire des fonctionnaires turcs. Le temps des vizirs indépendans et justiciers semble fini. Depuis que les Turcs ont adopté les inventions des giaours, et que les fils du télégraphe entravent tous les mouvemens des gouverneurs de provinces, les konaks, autrefois princiers, mystérieux et redoutables, sont réduits, ou peu s'en faut, à l'état de simples préfectures.

Je me rendis dans les bureaux du vali de Smyrne, afin de repré-

senter aux autorités les lettres vizirielles dont j'étais muni et de me procurer les papiers nécessaires au voyage que je voulais entreprendre dans l'intérieur. Pour donner aux serviteurs du grand-seigneur une idée plus avantageuse de ma personne et de la nation à laquelle j'appartenais, j'avais pris à l'heure un landau qui errait nonchalamment dans la rue des Roses. Un kavas consulaire, magnifiquement moustachu, doré et armé, avait loué place sur le siège à côté du cocher; et, dans cet équipage, j'avais l'air suffisamment officiel. Aussi les portes du palais s'ouvrirent toutes grandes. Une demi-douzaine de baïonnettes rouillées me rendirent des honneurs naïfs et gauches auxquels je fus très sensible. Au bout de quelques instans, guidé par des gens galonnés et respectueux, je me trouvais entre quatre murs blanchis à la chaux, près d'un petit bureau d'acajou, en tête à tête avec son excellence Armenak-Effendi, personnage important, grosse tête rubiconde, barrée d'une épaisse moustache noire, et à qui les drogmans des consulats donnent le titre de « directeur des affaires politiques du vilayet d'Aïdin. »

M. le directeur, qui est Arménien, qui a toute la finesse de sa race, et qui n'oublie pas que les affaires qu'on lui soumet ont un caractère « politique, » disserte gravement, avec une solennité diplomatique, et une connaissance parfaite de la langue française, sur les difficultés de mon entreprise. Au fond, il est visible qu'il ne se soucie pas de voir un Français s'engager dans une expédition lointaine à travers les bourgs et les villages du vilayet. Ces promenades géographiques et archéologiques mettent toujours en défiance les Ottomans, qui ne comprennent pas qu'on se dérange pour des sujets si futiles, et qui supposent que des intentions malignes doivent se cacher nécessairement derrière ces vains prétextes.

Armenak, tout en me faisant offrir très courtoisement le café et les cigarettes de l'hospitalité, s'engage, en roulant ses gros yeux noirs sous ses paupières bouffies, dans de longues histoires. A l'entendre, Ali-Baba et les quarante voleurs tiennent la campagne sur toute la surface d'Aïdin, du Saroukhan et du Mentesché. Son excellence exagère, évidemment, pour me faire peur; cependant, il y a un fond de vérité dans ce discours. C'est surtout à cause des voyageurs étrangers que les brigands donnent du souci aux autorités ottomanes. En temps ordinaire, on les surveille de loin, avec une sérénité toute paternelle. Qu'ils enlèvent un Turc ou un troupeau de moutons, qu'ils emmènent dans les montagnes une génisse ou une jeune fille, qu'ils coupent l'oreille d'un Grec, pour l'obliger à payer rançon, ou le doigt d'un Juif pour avoir ses bagues, ce sont choses naturelles, presque autorisées par la coutume; d'ailleurs tout s'arrange en famille; quand les plaignans sont Turcs, on les calme en leur donnant de l'argent; quand ils sont chrétiens, on

les apaise en les menaçant d'une bastonnade ou d'une amende. Mais, quand un Européen est pris par les voleurs, quelle occasion de mortelles inquiétudes pour ceux qui sont chargés de la police des chemins! Les puissances occidentales ont le mauvais goût de se fâcher lorsqu'un de leurs « nationaux, » comme disent les consuls, est molesté par quelque roi des montagnes. On l'a bien vu, quand les brigands de Marathon commirent l'imprudence de vouloir détrousser des Anglais et des Anglaises. Sa majesté britannique envoya une frégate dans le port du Pirée, et son représentant exigea (ô comble d'humiliation!) que ces mauvais drôles fussent jugés par des juges anglais. On l'a bien vu aussi, plus récemment, lorsque le consul de France et le consul d'Allemagne furent égorgés par la populace dans un faubourg de Salonique : quelle affaire, grand Dieu! On ne se contenta pas de pendre, pour de bon, les principaux coupables. Que de fonctionnaires destitués! Que de pachas déchus! Combien de grands personnages expient, maintenant, sous le ciel torride de l'Yémen, ou dans les solitudes de la Mésopotamie, cet esclandre qu'ils ne purent, hélas! ni prévoir ni empêcher!

Je voyais que de vagues terreurs hantaient l'âme timorée d'Armenak. Je lui représentai que mon petit équipage ne risquait pas de tenter les chercheurs d'or, et que j'espérais bien traverser le vilayet sans rencontrer le capitaine Andréas, terrible aux Anglais, ni Manoli d'Adramytte, ni le redoutable Belial Balanga, qui se disait gouverneur de Monastir. Son excellence, voyant que ma décision était arrêtée, estima sans doute qu'il n'était pas utile d'insister davantage. Un scribe obséquieux accourut à l'appel d'un timbre, et griffonna quelques mystérieuses écritures. Puis, Armenak-Effendi m'emmena dans une autre salle, où son excellence le vali donnait ses audiences.

Ceux qui connaissent la Turquie par les *Orientales* de Victor Hugo, les tableaux de Decamps, les gravures du *Voyage* de Choiseul-Gouffier, et les récits relatifs aux guerres de l'indépendance grecque, sont disposés à voir, dans un Orient d'opéra-comique, des pachas affublés de hauts turbans, et prêts à faire voler des têtes dans l'éclair tournoyant d'un yatagan de Damas. Le Turc très considérable qui gouvernait Smyrne, et auquel j'eus l'honneur d'être présenté par le complaisant Armenak, ne ressemblait pas plus aux « dervis » du *Bourgeois gentilhomme* qu'aux « heyduques » dont le sabre nu protège la beauté de *Sarah la Baigneuse*. Depuis que le sultan Mahmoud a cru réformer l'esprit de ses peuples en réformant le costume de ses fonctionnaires, les aigrettes étincelantes de pierres précieuses, les robes fleuries, les pelisses de zibeline, insignes des plus hautes dignités, et les queues de cheval que l'on

portait autrefois devant les vizirs, ont rejoint, dans le pays de la légende et peut-être dans la boutique des brocanteurs juifs, les marmites des janissaires, les dolmans verts des bostandjis, les étendards des spahis, les casques des peïks, ornés de plumes de héron, et l'*Arbre d'or* des califes de Bagdad.

Le vali de Smyrne ne ressemblait pas aux cavaliers incendiaires, écorcheurs et empaleurs qui, au temps de Soliman le Magnifique et du grand-vizir Ibrahim, enlevaient, à quelques pas des murs de Vienne, les vedettes du saint-empire. C'était un petit vieillard, très gros, avec une grande barbe blanche et des lunettes. Il était assis dans un large fauteuil, et ses mains grasses étaient croisées sur sa redingote boutonnée.

J'avais déjà vu le pacha, de très loin, lorsqu'il faisait, sur le quai, sa promenade quotidienne en landau. Quatre gendarmes, la carabine au poing, escortaient son excellence sans parvenir à lui donner un aspect guerrier. Rifiat est un homme paisible et peu remuant. On ne lui connaît pas de harem et l'on prétend que son goût très prononcé pour les plaisirs de la table le délivre de toute autre passion.

Le vali me fit offrir une nouvelle tasse de café turc, épais et savoureux : décidément ce n'est pas en vain que le vieux cheik Eboul-Hassan-Schazeli, six siècles après la venue du Prophète, révéla aux Arabes les vertus éminentes du moka. Un esclave m'apporta des cigarettes, et, dans cette grande salle claire, à peine meublée, sonore comme une église, la conversation s'engagea, paresseuse et lente. Le vali ne savait pas le français. Il prononçait posément, d'une belle voix de basse, des syllabes cadencées et lourdes ; et Armenak, très obséquieux, traduisait les paroles, à mesure qu'elles sortaient de la barbe vénérable. Je compris qu'il s'agissait de Pasteur, de M. Carnot, de Sarah Bernhardt : ce digne pacha me citait, pour me faire plaisir, toutes nos gloires nationales.

Je retrouvai, dans la cour, mon kavas qui sommeillait, et mon cocher qui jouait aux cartes avec un zaptié. Je sortis du konak avec les mêmes honneurs qui m'avaient accueilli lors de mon arrivée, et, sans doute, plus d'un khodja, dans les petits cafés du quartier turc, apprit le soir à ses amis, accroupis en rond sous les rayons de la lune, que quelque chose d'important venait d'être conclu entre le lieutenant du padischah et la nation des Franks d'Europe.

— *Moussiou*, me dit Manoli, qui m'attendait à l'hôtel de Fra Giacomo, avez-vous fait lire votre *passaporto* par un drogman du seigneur consul ?

— Non, mais Armenak-Effendi m'a remis la traduction, et je sais ce qu'il y a dedans.

— Votre noblesse a raison ; mais, à la place de votre noblesse...

— Voyons, Manoli, veux-tu que je me défie du vali et d'Armenak ?..

— Oh ! *moussiou*, moi, je ne veux rien. Le vali est un bon homme (*kalos anthropos*) ; Armenak est un bon homme (*kalos anthropos*), mais enfin...

— Voyons, Manoli ; calme tes inquiétudes. Et fais préparer toutes les affaires. Nous partons demain.

— *Kala*, moussiou.

Le lendemain, dès l'aurore, je trouvai, à ma porte, mon bon serviteur, guêtré, sanglé, tout prêt pour les longues courses sur les chemins mal frayés de l'Asie.

Au moment de partir pour les pays merveilleux, les horizons inconnus et les surprises pittoresques, je regrettai Smyrne : j'en aimais les clairs matins, les heures de soleil où, sur la rade lisse et brillante, les petites barques, abritées d'un tendelet blanc, nageaient de toute la force de leurs avirons dont chaque mouvement dispersait des pluies d'étincelles. Je ne me lassais pas de ce pays, où l'imagination, sans cesse divertie par les couleurs et par les formes, devient enfantine et violente. J'étais tenté d'oublier tout dans cette langueur exaltée. La rêverie est délicieuse et la nonchalance est divine dans ce mol et caressant climat. La lumière chaude assoupit la raison et éveille tout un peuple de songes éclatans. Je perdais la notion de la durée. En traversant certaines rues des vieux quartiers, sous les toiles étendues pour apaiser l'ardeur du jour, parmi la cohue remuante des Turcs, des juifs, des nègres, je voyais la figure immémoriale, éternelle, de l'immobile Orient. Ces choses étaient telles qu'au temps de Jean Sobieski ou de Scander-Beg. Les races orientales ressemblent aux momies embaumées de l'Égypte : elles ne changent guère, parce qu'elles sont mortes ; et c'est faute de progrès et d'espoir que ce vieux continent, las de produire des hommes nouveaux et des peuples jeunes, conserve si fidèlement l'aspect matériel des siècles évanouis... J'aimais l'accablement des midis lourds, le réveil des crépuscules, la procession des caravanes le long de la mer endormie, les soirées fraîches au bord des eaux, et la tombée de la nuit sur le golfe, au moment où les ombres, éteignant toute couleur, effaçant toute ligne, laissaient flotter des visions chères, et prolongeaient l'essor du rêve, sous les étoiles, à travers la mêlée des vagues obscures, depuis les côtes levantines jusqu'aux rives de l'Occident natal.

GASTON DESCHAMPS.

LA

VIEILLE SORBONNE

Nos Adieux à la vieille Sorbonne, par M. O. Gréard, de l'Académie française.

La vieille Sorbonne va disparaître. Dans quelques mois, il ne restera plus rien d'elle que l'église; encore ne l'a-t-on gardée que par grâce, et avec l'arrière-pensée d'y loger des collections de géologie ou d'histoire naturelle, des ateliers, des laboratoires. J'espère bien qu'on lui épargnera cette profanation. Une église qu'on désaffecte est une église qu'on déshonore ; mieux vaudrait qu'elle périt tout à fait. Elle prend un air gauche, maladroit, presque ridicule quand on l'emploie à d'autres usages que ceux pour lesquels elle était faite. Il n'est pas vrai qu'on puisse impunément la transformer,

> Et qu'on respire encor dans un temple aboli
> La majesté du dieu dont il était rempli ;

pour être assuré que le poète se trompe, il suffit de jeter un coup d'œil sur « les temples abolis » dont on a fait, depuis un siècle, des magasins ou des écuries. La belle église de Richelieu ne mérite pas de subir un tel affront.

Puisqu'on a consenti à ne pas raser l'église, on aurait bien fait de nous laisser aussi la cour d'honneur ; tous les amis du passé la

regretteront. Elle était majestueuse, sans rien de théâtral, sévère, sans rien de triste, parfaitement appropriée à sa destination. On se rappelait qu'elle avait excité l'admiration des contemporains de Pascal et de Corneille ; les souvenirs se pressaient à l'esprit quand on la visitait. Personne assurément, si on l'avait conservée, n'aurait été choqué du contraste de ces vieux bâtimens et des constructions nouvelles. Il manque quelque chose aux monumens neufs, surtout quand ils doivent contenir une école, qui a besoin d'une autorité particulière pour s'imposer au respect des jeunes générations. Ces débris vénérables auraient donné à notre Sorbonne ce qu'elle ne peut pas avoir, malgré le talent de son architecte, la consécration du temps, et je suis convaincu que quelques pans de murs noircis auraient bien fait au milieu de nos pierres blanches.

Mais ces regrets sont superflus et la cour d'honneur est condamnée à périr, comme le reste. M. Gréard, qui n'a pas pu la sauver, a voulu au moins, avant que la vieille Sorbonne ne disparût tout entière, nous en rappeler l'histoire et lui adresser un dernier adieu. Personne n'était plus autorisé pour le faire ; depuis quinze ans qu'il l'habite, des liens étroits se sont formés entre elle et lui. Tous ses prédécesseurs, à partir de Robert de Sorbon, lui sont devenus familiers. A force de vivre chez eux, il lui a semblé qu'il vivait avec eux. Pour les mieux connaître encore, pour entrer plus avant dans leur intimité, il a compulsé les archives et fouillé les bibliothèques, il a regardé de près ce qui reste des anciens plans et des vieilles estampes, au besoin même il n'a pas hésité à dépouiller les actes judiciaires, les contrats d'achat ou de vente, les livres de compte. C'était un travail infini, mais qui ne lui a pas semblé pénible, tant il était soutenu par l'affection qu'il éprouve pour la glorieuse maison dont il est l'hôte. De tous ces documens réunis, il a composé un livre aussi intéressant que solide, qui nous présente, au moins dans ses grandes lignes, l'histoire de la Sorbonne. Je ne vois rien de mieux à faire que de me mettre à sa suite, de profiter de ses recherches et d'en communiquer l'essentiel au public.

I.

M. Gréard a très bien montré que la Sorbonne est sortie d'une pensée généreuse et libérale. Il me semble que ce souvenir doit plaider pour elle et la protéger un peu contre les reproches qu'on ne lui a pas ménagés. Si on l'accuse d'être devenue à la fin une sorte de citadelle de l'intolérance, il ne faut pas oublier non plus qu'à son origine elle a représenté l'esprit séculier qui essayait de se défendre contre l'envahissement des corporations religieuses.

L'Université de Paris était dans tout son éclat au milieu du XIIIe siècle. Les élèves y affluaient de tous les pays du monde; et, dans le nombre, les pauvres l'emportaient de beaucoup sur les autres. On n'a pas de peine à comprendre la raison qui attirait alors vers les fonctions ecclésiastiques les jeunes gens des classes inférieures, quand ils avaient de l'ambition et se trouvaient du talent. Être d'église était le seul moyen pour eux de faire oublier la médiocrité de leur condition et de prendre un rang honorable, malgré l'obscurité de leur origine, dans une société où l'on n'avait guère d'égard qu'à la naissance. Or, ce qui ouvrait surtout la route des dignités religieuses, c'étaient les succès universitaires, et voilà pourquoi on les recherchait avec tant de passion. L'Église, de son côté, avait intérêt à bien accueillir cette jeunesse pauvre et laborieuse, qui témoignait tant d'empressement à venir vers elle. Elle comprenait le profit qu'elle en pouvait tirer. Ces fils de paysans ou d'ouvriers, qui lui devaient la considération et la fortune, lui apportaient en échange, avec un dévoûment absolu, une force, une énergie, une jeunesse nouvelles. C'est à eux qu'elle doit d'être restée pendant tout le moyen âge la grande puissance morale du monde. Aussi était-elle fort occupée à leur rendre l'étude possible et facile. L'éducation des écoliers pauvres, ou, comme on les appelait, des « bons enfans, » était son grand souci. Quand ils étaient tout jeunes, elle les recevait dans les écoles cathédrales, où on les instruisait gratuitement. Ce premier enseignement achevé, — il ne durait guère, — si elle leur trouvait des dispositions naturelles, le goût d'apprendre et la capacité de savoir, elle les dirigeait vers quelque université, pour y conquérir la maîtrise ès arts et la licence. Mais là, les difficultés commençaient. Comment faire vivre, dans de grandes villes, loin de leurs familles ou de leurs connaissances, des jeunes gens qui n'avaient aucune fortune? C'est à Paris surtout qu'on voulait aller : la gloire de l'Université de Paris éclipsait toutes les autres; mais précisément l'affluence des étudians y rendait la vie beaucoup plus chère qu'ailleurs. Le prix des logemens avait beaucoup augmenté. Pour avoir un lit dans une cave ou dans un grenier, il fallait payer plus cher qu'autrefois pour une chambre convenablement meublée. En vain essaya-t-on d'établir une taxe des logemens et de menacer les propriétaires qui ne s'y conformaient pas de mettre leurs maisons en interdit; ils trouvaient toujours quelque moyen de se soustraire aux règlemens les plus formels. L'enseignement aussi ne pouvait pas se donner pour rien. Les maîtres, quoique disposés à se contenter de peu, étaient bien forcés de louer la salle où ils faisaient leurs leçons et de la meubler. Le mobilier était assurément fort élémentaire : un escabeau pour le professeur, quelques bottes de paille sur

laquelle s'étendaient les élèves (1), voilà tout; mais enfin un escabeau et de la paille coûtent quelque chose, et naturellement le maître, qui était chargé de les fournir, les faisait payer aux élèves. Si modique que fût le prix qu'il demandait, c'était toujours beaucoup trop pour des gens qui n'avaient rien.

Il leur restait une seule ressource : prendre le froc et se jeter dans un cloître. Depuis quelques années, les ordres religieux venaient de faire irruption dans l'Université de Paris. Les dominicains, les franciscains, les augustins, après s'être bâti des couvens dans le voisinage des écoles, y avaient institué sans bruit des cours de philosophie et de théologie et réclamaient le droit de conférer les grades à leurs élèves. L'Université résista vigoureusement à ces prétentions; ses docteurs, surtout l'ardent Guillaume de Saint-Amour, luttèrent pendant un demi-siècle pour défendre ses droits. Remarquons que cette lutte entre les moines mendians et l'Université de Paris est la première phase d'un combat qui dure encore. Nous le croyons d'hier; c'est une grande erreur : il existait déjà au XIIIe siècle, et plus vif peut-être qu'aujourd'hui. Rien ne commence ici-bas, tout se continue : sous des noms différens et des formes nouvelles, ce sont toujours les mêmes questions qui s'agitent, sans se résoudre jamais. Les moines, dans ce combat, étaient soutenus par la faveur du pape et l'autorité du roi; ils finirent par l'emporter et obtinrent la permission d'avoir des écoles dans leurs couvens. Dès lors, les écoliers pauvres affluèrent chez eux: ils étaient sûrs d'y trouver au moins un logis et des maîtres qui ne coûtaient rien; ils pouvaient y faire leurs études à l'abri des besoins de la vie.

Il y avait alors de bons esprits à qui ce succès des moines mendians causait quelques alarmes. Ce n'étaient pas des libres penseurs, — tout le monde à cette époque était croyant, — mais des gens sages, modérés, prudens, d'excellens prêtres, qui trouvaient les ordres religieux un peu envahissans, qui craignaient que l'enseignement de la théologie ne s'abaissât dans les cloîtres, qui pensaient que les séculiers y apportent un certain esprit d'indépendance favorable à l'étude, et que les cours qui se font en plein jour, devant tout le monde, offrent plus de garanties que les autres. Ils ne demandaient pas sans doute qu'on fermât les écoles des couvens, mais ils voulaient qu'elles ne fussent pas

(1) Dans le statut de 1366, il est ordonné à tous les étudians d'assister aux leçons, suivant l'ancienne coutume, assis à terre, sur le sol jonché de paille et non sur des bancs ou d'autres sièges qui pouvaient être pour eux une occasion d'orgueil, *ut occasio superbiæ a juvenibus secludatur*. En 1452, les bancs sont de nouveau défendus. L'Université semble dire en toute occasion que ses études sont surtout réservées aux pauvres et aux humbles.

seules : « Il faut, disaient-ils, que moines et réguliers travaillent chacun de leur côté, afin que l'on puisse voir à qui doivent appartenir la maîtrise des lettres et la direction des intelligences. »

L'homme à qui l'on prête ces fières paroles portait un nom qui fut célèbre au XIIIe siècle : il s'appelait Robert de Sorbon. C'était un Champenois, de bien petite naissance, « fils de vilain et de vilaine ; » ce qui ne l'empêcha pas de devenir chanoine de Paris, confesseur du roi et son homme de confiance. M. Gréard, qui a voulu savoir ce qui avait pu lui mériter sa renommée et sa fortune, a étudié les manuscrits qui contiennent ses sermons et ses livres. Ils n'ont assurément rien de remarquable. Robert n'est pas un grand savant ni un théologien profond. La langue qu'il parle est incorrecte et fruste, comme celle des gens de son temps, et pourtant il a parmi eux une sorte d'originalité. C'est un moraliste qui a étudié l'homme et connaît le monde. « Ses écrits, dit l'abbé Fleury, ne tendent qu'à l'utilité des âmes. » C'est ce qui explique l'ascendant qu'il prit sur le bon roi saint Louis et la place qu'il tint à sa cour. Cet homme aimable et fin était de plus un très habile homme, qui comptait et calculait bien, et que nous voyons sans cesse occupé d'achats et de ventes. Il faisait fort bien ses affaires, ou plutôt les affaires des pauvres, car c'était pour eux et non pour lui qu'il cherchait à s'enrichir. Il avait connu sans doute, à l'Université, les misères de la vie d'étudiant, et il s'était promis, autant qu'il le pourrait, de les épargner aux autres. Il voulait fournir aux écoliers pauvres quelque moyen d'étudier, sans qu'ils fussent forcés de s'enfermer dans un cloître.

Voici comment il s'y prit pour accomplir son projet. La partie de Paris qui descend de Sainte-Geneviève à Notre-Dame, après être restée longtemps inhabitée, s'était peuplée peu à peu de colléges et de couvens. Il y restait encore beaucoup de clos et de vignes, mais les maisons y devenaient tous les jours plus nombreuses, des maisons de faubourg et de village, habitées par les pauvres gens qui ne trouvaient plus à se loger avec les riches dans la cité ou le long du fleuve. Vers le milieu de cet espace à moitié vide, entre les Jacobins et les Mathurins, une rue s'était formée, qu'on appelait la rue Coupe-Gorge, et qui méritait sans doute son nom. Les maisons qui bordaient une rue aussi mal famée ne devaient avoir qu'une médiocre valeur ; Robert eut l'idée de les acquérir. Il est probable que saint Louis eut quelque part à la dépense : on sait qu'il avait grand souci de l'éducation des pauvres clercs, et son biographe nous dit « qu'il y en avait plus de cent auxquels il donnait des bourses pour leur permettre d'achever leurs études. » La reine, qui estimait aussi beaucoup Robert, et d'autres grands personnages joignirent sans doute leurs libéralités à celles du roi,

et quand, avec l'aide de tout ce monde, il eut recueilli l'argent nécessaire pour acheter les maisons qui lui convenaient, il y fonda l'établissement auquel il avait songé toute sa vie et qui a pris son nom.

L'originalité de la Sorbonne, c'est qu'elle n'était pas un couvent et qu'elle en tenait lieu. Les clercs, qui s'y réunissaient, n'étaient liés par aucun vœu particulier; ils ne prenaient d'autre engagement que de respecter les usages de la maison. On entrait dans la société et on en sortait librement, et, pendant qu'on y séjournait, chacun y gardait toute l'indépendance compatible avec la régularité des études. Si l'on songe que nous sommes au moyen âge, dans le plein épanouissement de la vie monastique, on sera d'avis que cette création n'était pas l'œuvre d'un esprit ordinaire.

« La communauté des pauvres maîtres étudiant en théologie, » c'est ainsi qu'on l'appelait, se composait d'une trentaine de membres, hôtes ou associés, qui n'étaient reçus qu'après avoir passé par une double épreuve, une enquête et un examen. L'enquête portait sur la moralité et le caractère; l'examen consistait en une thèse que, du nom de Robert, on appelait la *Robertine*. Les associés, une fois admis, ne vivaient pas tout à fait en commun; chacun avait sa chambre, où il pouvait recevoir ses amis du dehors; seules les femmes n'entraient jamais dans la maison: on se méfiait de ce qu'on appelait le sexe tentateur, *sexus insidiator*. On se réunissait au refectoire, à la bibliothèque et dans les salles d'exercice. Les études qu'on faisait à la Sorbonne étaient les mêmes qu'ailleurs: il n'y avait pas alors deux méthodes d'enseignement. On commentait la Bible et le *Livre des sentences*, de Pierre Lombard; on s'exerçait à la dispute et au sermon. Le plus grand nombre des écoliers cherchait à obtenir la licence, quelques-uns poussaient jusqu'au doctorat. Le séjour qu'on faisait dans la maison était de sept ans en moyenne, il ne s'est jamais prolongé au-delà de dix. Mais, en la quittant, les associés ne rompaient pas tout lien avec elle, et ils étaient fiers qu'on les appelât « docteurs de Sorbonne. » Tous portaient le nom de « pauvres clercs, » car tant qu'ils demeuraient ensemble, il ne fallait pas qu'il y eût de différence entre eux; mais ils n'étaient pas tous boursiers; on faisait payer ceux qui le pouvaient, et l'argent des riches servait à entretenir les autres. Ce n'était pas tout, et l'ingénieuse charité de Robert s'était étendue plus loin. Les économies qu'on pouvait faire sur les revenus de la maison, et qui provenaient d'une habile administration et d'une épargne rigoureuse, ne devaient pas être mises de côté; on les dépensait pour l'entretien d'autres clercs plus misérables encore, qu'on appelait « les bénéficiaires. » On leur avait ménagé un logement plus modeste, à l'extrémité de la maison;

on les nourrissait autant que possible avec les restes des repas, mais ils avaient droit à l'enseignement.

Voilà ce qu'était la Sorbonne, et ce qu'elle n'a pas cessé d'être jusqu'à la fin, car jamais institution humaine n'a moins changé qu'elle dans le cours des siècles. Et pourtant elle n'avait pas de constitution écrite ; son fondateur ne lui a laissé que quelques règles et quelques coutumes, mais ces coutumes et ces règles, pieusement conservées par la tradition, ont suffi à faire sa prospérité. Et elle n'en a pas profité seule ; tous les collèges qui se sont fondés à Paris à la fin du XIIIe siècle et pendant le XIVe les lui ont tour à tour empruntées. Elles ont eu enfin le même succès à l'étranger qu'en France ; quand l'abbé Morellet, un des derniers sorbonnistes, visita l'Angleterre, il n'eut pas de peine à constater que les établissemens qu'on appelle *fellowships*, à Oxford et à Cambridge, avaient été institués sur le modèle de la Sorbonne.

Il est très difficile de se faire une image exacte de la maison de Robert de Sorbon. L'éclat qu'elle a jeté pendant trois siècles nous dispose à croire que ce devait être un édifice superbe et que ses dehors répondaient à sa renommée ; il n'y a rien de moins vrai. Aujourd'hui, quand nous voulons fonder une école, nous commençons par construire un bâtiment de belle apparence. C'est un souci dont le moyen âge, qui était si fier des siennes, ne s'est jamais préoccupé. La grande affaire était alors d'avoir des maîtres ; ils enseignaient où ils pouvaient, dans le premier bouge venu, ou même en plein air. Nous savons ce qu'était cette rue du Fouarre dont on s'entretenait avec admiration dans toute la chrétienté, et la rue Garlande, si chère à ceux qui l'avaient fréquentée dans leur jeunesse que longtemps après ils s'abordaient en se disant : *Et nos fuimus simul in Garlandia !* Les gens de mon âge ont encore vu ce qui en restait, avant que le nouveau Paris n'ait achevé de les détruire. Ils se souviennent de ces maisons noires, avec leurs portes basses, leurs couloirs humides, l'escalier tournant étroit et raide, les chambres froides et obscures : on ne pouvait s'empêcher d'avoir le cœur serré quand on songeait à ces générations de maîtres et d'élèves qui les avaient habitées. Il n'est pas étonnant qu'en comparaison la Sorbonne ait paru belle aux gens du XIIIe et du XIVe siècle qui n'étaient guère gâtés ; mais que nous la trouverions laide et misérable aujourd'hui, nous qui bâtissons des palais pour nos écoliers ! Figurons-nous la vieille rue Coupe-Gorge, qui a perdu son vilain nom, et qui s'appellera désormais rue de la Sorbonne, fermée par des portes à ses deux extrémités : la nuit venue, les portes sont closes, et l'on dort tranquille. Jetons les yeux sur le plan de Paris qui a été trouvé à Bâle, pour avoir une idée des maisons qui bordent la rue. Il y en a une plus grande que les autres (*casa quadrata*), qui est flanquée de

tours et qui a un aspect de forteresse ; c'est le corps de logis principal, mais ce n'est pas le seul. D'autres maisons viennent ensuite, différentes de hauteur et d'aspect; elles sont restées telles que Robert les a trouvées, on les a tant bien que mal accommodées à leur nouvel usage et on les répare comme on peut quand elles tombent en ruines. La cour, au milieu de laquelle on a construit un grand bâtiment pour la bibliothèque, touche presque à ce que notre plan appelle « la grant rue Saint-Jacques. » Nous l'avons vue dans notre jeunesse, « la grant rue Saint-Jacques, » qui faisait l'orgueil de nos pères, et qu'il a fallu agrandir de tous les côtes pour qu'elle devînt une rue médiocre! La chapelle s'élevait à peu près à la même place que l'église de Richelieu; plus haut, sur l'endroit où se trouvaient il y a quelque temps encore les salles Gerson, on avait construit le collège de Calvi, pour des écoliers plus jeunes, qui se préparaient à l'Université, et le logement des béneficiaires. C'était, sur une assez longue étendue, un ensemble de bâtisses d'âge et de forme diverse, sans unité, sans caractère. Rien ne les distinguait des autres chapelles et collèges qui peuplaient la savante montagne, et quand l'étranger, qui « venait puiser à cette fontaine du savoir, » les visitait, il fallait qu'on le prévînt qu'il avait devant les yeux la Sorbonne.

II.

Il est aisé de comprendre comment la vieille Sorbonne, qui n'avait jamais été bien solide et qu'il fallait réparer sans cesse, après trois siècles de durée, tombait littéralement en ruines. Richelieu, qui venait d'en être nommé proviseur, conçut le dessein de la reconstruire. C'était une grande affaire, et il savait bien qu'elle lui coûterait très cher. Il n'hésita pas pourtant à prendre sur lui toutes les dépenses, et il mit toute son activité à pousser l'ouvrage. — Nous ne devons pas oublier, nous qui sommes si fiers de ce que nous avons fait pour nos écoles, que les deux plus grands ministres de nos rois leur ont consacré une partie importante de leur fortune personnelle. Richelieu a refait la Sorbonne, Mazarin a bâti le collège des Quatre-Nations, où siège aujourd'hui l'Institut. Tous les deux ont cru qu'ils n'avaient pas de meilleur moyen d'immortaliser leur nom. Ce n'est donc pas de nos jours qu'on a compris pour la première fois l'importance des établissemens d'instruction publique.

Richelieu procéda comme nous venons de le faire. De l'ancienne Sorbonne il ne laissa rien subsister, il commença par raser jusqu'au sol tout ce qui restait des masures de Robert. Les vieux sorbonnistes ne les virent pas disparaître sans quelques regrets. Par habitude,

ils s'accommodaient assez de leur misère. La magnificence des bâtimens nouveaux qu'on leur promettait ne les éblouissait pas ; ils se demandaient comment une si riche demeure pourrait encore être appelée « la maison des pauvres écoliers ; » ils avaient peur « que l'affluence des commodités ne relâchât l'ancienne discipline. » Richelieu n'entrait pas dans ces scrupules : il voulait faire grand. Déjà il avait étonné Paris par la beauté de ses constructions ; mais il entendait cette fois se surpasser lui-même, et que le nouvel établissement qu'il bâtissait fût préférable

Aux superbes dehors du palais Cardinal.

L'architecte du roi, Lemercier, le servit à souhait et construisit pour lui le plus beau des édifices scolaires qu'il y ait eu en France jusqu'à nos jours.

Je n'ai pas à décrire la Sorbonne de Richelieu ; elle existe, — au moins pour quelques mois encore, — et tout le monde peut la visiter. Seulement l'âge a fait son œuvre ; nous n'avons plus sous les yeux aujourd'hui qu'une Sorbonne noircie et vieillie. Ce n'est pas assez pour comprendre l'admiration qu'elle fit naître chez les gens du XVIIe siècle. M. Gréard, qui tenait à la revoir jeune et fraîche, s'est mis en quête des gravures du temps qui la montrent comme elle était quand elle sortit des mains de Lemercier. Il y a trouvé ce qu'il cherchait : « il en est une surtout, nous dit-il, qui m'a toujours fait une impression vive. Nous sommes en automne ; le ciel est à demi voilé. Dans la cour, dont le profil se détache, large et pur, sous l'ombre des nuages, quelques groupes sont livrés à une controverse ; çà et là un promeneur qui semble méditer ou chercher un souvenir dans un livre. Le sentiment qui se dégage du tableau est celui de la grandeur sereine. Et n'est-ce pas cela que nous retrouvons aujourd'hui ? Tous les monumens ont, pour être goûtés, leur heure propice. Jamais je n'ai mieux compris, quant à moi, le charme austère de la vieille Sorbonne que le soir, après que l'activité du jour a cessé, alors qu'au loin les bruits de la ville commencent à s'éteindre, et qu'avec le calme de la nuit qui s'annonce, la paix de cette solitude peuplée de tant de souvenirs enveloppe la pensée, la repose et l'élève. »

Il est remarquable que les vicissitudes par lesquelles a passé la Sorbonne depuis 1791 ne l'aient pas trop changée. Non-seulement les murs extérieurs sont restés comme Lemercier les avait faits, mais on retrouve facilement l'ancienne distribution des salles, les appartemens des associés, le réfectoire, la bibliothèque, et M. Gréard n'a pas eu trop de peine à en refaire le plan. Une chose pourtant a disparu, qui ne manquait pas d'importance. Derrière

l'église, le long de la rue Saint-Jacques, il y avait une promenade avec des allées bordées d'arbres. Elle existait encore en partie il y a quelque trente ans. Mais les laboratoires, — c'est-à-dire ce qu'il y a au monde de plus envahissant, — l'ont peu à peu amoindrie, puis tout à fait supprimée. C'est grand dommage, car cette promenade représentait le côté riant de la Sorbonne ; nous n'en avons plus que le côté sévère. Pour la voir comme elle était, il faut y rétablir, par la pensée, ces allées ombragées, avec les groupes des docteurs, qui venaient y prendre le frais et causer gaîment ensemble. Ils y faisaient bien autre chose, si l'on en croit l'abbé Morellet. « Je me souviens, dit-il, qu'à la fin de notre licence, plusieurs d'entre nous partant pour aller à leurs diverses destinations dans la carrière ecclésiastique, nous dînâmes chez l'abbé de Brienne, et que nous nous donnâmes rendez-vous en Sorbonne, en l'an 1800, pour jouer une partie de balle derrière l'église, comme nous faisions souvent après le dîner. Cette partie serait sans doute moins nombreuse ; car de quatorze ou quinze que nous étions en 1750, la plupart ne sont plus. Elle ne serait pas non plus jouée fort lestement, puisque j'aurais alors soixante-quatorze ans sonnés. Mais un autre obstacle qu'aucun de nous ne prévoyait aurait rompu notre partie de balle : la Sorbonne n'existe plus (1). »

L'église de la Sorbonne ne fut achevée qu'après tout le reste. Le cardinal avait voulu qu'avec son dôme et ses deux façades, l'une sur la rue, l'autre, plus ornée, sur la cour d'honneur, elle fût de beaucoup la partie la plus magnifique de l'édifice. Il la destinait à contenir sa tombe. Pour qu'elle eût une perspective, il fit jeter à bas vingt-cinq maisons et construisit une place en face d'elle. A la suite de cette place une rue fut percée, à laquelle on donna son nom, et qui mettait la Sorbonne en communication avec la rue de la Harpe. Toutes ces démolitions et ces reconstructions, comme on le pense bien, coûtèrent très cher. M. Gréard évalue les dépenses à plus de 5 millions de notre monnaie.

Dans cette belle maison, que Richelieu lui avait bâtie à si grands frais, les destinées de la Sorbonne n'ont pas été tout à fait aussi glorieuses que dans l'ancienne, et il me semble qu'elle a dû plus d'une fois regretter les masures de Robert. Son temps était passé ; le siècle prenait de plus en plus des routes différentes et qui l'éloignaient d'elle. Quoiqu'elle ne fût pas tout à fait ennemie du progrès, embarrassée dans ses traditions et ses souvenirs, elle ne

(1) Le bon abbé, comme on l'appelait par antiphrase, écrivait ses *Mémoires* en 1797, six ans après que l'assemblée nationale eut chassé les sorbonnistes de leur maison. Non-seulement il devait voir cette année 1800, où il s'était donné rendez-vous avec ses amis, mais il n'est mort qu'en 1819, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

marchait pas assez vite pour le suivre. La théologie, qui était déjà sortie fort blessée de ses luttes avec l'humanisme au XVIe siècle, perdait tous les jours de son importance. En 1637, au moment où s'achevait l'édifice de Richelieu, paraît le *Discours sur la méthode;* ce petit livre tire la philosophie de l'école et la jette dans le monde. Entre elle et la théologie, le conflit va bientôt éclater, et la Sorbonne sera bien forcée de prendre part à la bataille.

Par malheur pour la faculté de théologie de Paris, le roi lui fit, à ce moment même, un présent qui lui devait être très funeste : il ordonna qu'aucun livre ne serait publié sans son autorisation. Elle avait de plus conservé le droit de juger les doctrines qui lui paraîtraient dangereuses et en usait volontiers. On comprend que cette censure des ouvrages et des opinions lui ait fait beaucoup d'ennemis et que les auteurs qu'elle condamnait ou qu'elle empêchait de paraître aient été fort irrités contre elle. Mais ces colères auraient dû atteindre la faculté de théologie tout entière; comment se fait-il qu'elles soient retombées presque uniquement sur la Sorbonne? M. Gréard s'en plaint, et il a raison. La Sorbonne n'était qu'une partie de la faculté; il y avait en dehors d'elle les docteurs qui sortaient du collège de Navarre, ceux qui avaient été formés dans les couvens, et ceux qu'on appelait les *ubiquistes* parce qu'ils étudiaient un peu partout. Ils avaient tous le droit de voter : pourquoi, lorsqu'il est question d'une sentence à laquelle ils ont tous concouru, l'attribue-t-on uniquement à la Sorbonne? Elle n'en est pas plus coupable que les autres. La seule raison de cette injustice, c'est que la Sorbonne a fait pour la faculté de théologie ce que les Mathurins faisaient pour celle des arts; elle l'a recueillie chez elle, elle lui a prêté sa grande salle pour ses réunions solennelles; et voilà comment elle personnifia la faculté tout entière et finalement paya pour tout le monde.

La salle où la faculté de théologie tenait ses assemblées n'existe plus. Elle a été remplacée par celle où se faisait jusqu'à ces dernières années la distribution des prix du concours général. Mais nous avons une gravure du temps qui la représente, et que M. Gréard a reproduite dans son livre. De grandes fenêtres montant jusqu'au faîte et garnies de vitraux en occupent le fond. A l'autre extrémité, une balustrade de bois laisse un passage pour le service; tout le reste est garni de bancs, rangés en face les uns des autres. Au centre, les hommes importans siègent sous une estrade, les secrétaires sont rangés autour d'une table et occupés à écrire. La salle est grande; il fallait qu'elle pût contenir tous les docteurs, et ils étaient quelquefois plusieurs centaines. La gravure nous les montre gravement assis sur leurs sièges ; on distingue aux premiers

rangs, vêtus du camail et du rochet, ceux qui avaient déjà pris un rang important dans l'Église; derrière eux, la foule des docteurs ordinaires avec leur vaste robe, qui ressemblait assez à celle des professeurs d'aujourd'hui, et cet étrange bonnet pointu que portaient encore nos prêtres il y a cinquante ans et qu'ont banni les modes ultramontaines; vers le haut, on aperçoit quelques réguliers avec leur cagoule et leur robe de bure. C'est tout à fait le spectacle que devait offrir cette salle, au mois de janvier 1656, quand on y discutait les doctrines d'Arnauld. Tout Paris, et l'on pourrait presque dire toute la France, avait les yeux sur elle. Quoique le jansénisme soit un système étroit et dur, dont la plupart des personnes qui le soutenaient se seraient fort mal accommodées (1), les gens du monde, ceux qui font l'opinion, étaient pour lui. Aussi fut-on fort irrité contre les théologiens qui l'avaient condamné, et les *Provinciales* achevèrent d'ameuter contre eux le public.

Ce fut bien pis au siècle suivant. Dans la lutte tous les jours plus vive entre l'Église et les philosophes, la faculté de théologie, ou, comme on disait pour abréger, la Sorbonne, combat au premier rang avec ses armes ordinaires, qui deviennent de moins en moins efficaces, elle condamne sans broncher les livres qu'on lui défère; mais ces livres sont précisément ceux qui jouissent de la faveur générale, que le public dévore, que l'Europe admire autant que la France. En 1762, elle poursuit l'*Émile*, dont elle reconnaît que tout le monde fait ses délices. « Chacun veut l'avoir avec soi, la nuit comme le jour, à la promenade comme dans son cabinet, à la campagne comme à la ville. » Ce qui n'empêche pas l'incorruptible Sorbonne de prononcer contre ce livre enchanteur un arrêt qui n'a pas moins de cent trente-sept colonnes in-folio, où l'auteur est comparé tour à tour à Diogène, « le maître du cynisme et du libertinage, » à Érostrate l'incendiaire, à Catilina, à Néron, et signalé aux foudres du pouvoir civil. En 1767, c'est *Bélisaire*, l'innocent et ennuyeux *Bélisaire*, qui est traduit devant elle. On reproche à Marmontel d'avoir prêché la tolérance. « La vérité, a-t-il osé dire, luit de sa propre lumière, et l'on n'éclaire pas les esprits avec la flamme des bûchers. » Cette phrase indigne les théologiens, et ils proclament d'un commun accord « le devoir imposé à la royauté

(1) La Fontaine, qui avait tant besoin pour son compte de l'indulgente morale des jésuites, écrivait à Mme de Bouillon, dont la conduite était aussi fort relâchée, à propos des jansénistes :

Encor que leurs leçons me semblent un peu tristes,
Vous devez priser ces auteurs
Pleins d'esprit et bons disputeurs.

de réprimer les erreurs qui portent atteinte à la pureté de la foi. » On ne pouvait pas tourner plus résolument le dos à son siècle.

De ces fautes, la Sorbonne n'est pas seule responsable, mais elle en a sa part. Les reproches qu'on lui fait sur son enseignement l'atteignent d'une façon encore plus directe. Robert de Sorbon était un homme de bon sens, qui avait su lui assurer les avantages de la vie commune, en lui épargnant les inconvéniens du monastère : c'était alors une nouveauté. Mais nous avons vu qu'il n'était pas un savant; il ne changea rien aux méthodes dont on se servait dans les autres écoles pour apprendre la théologie; elle était enseignée chez lui comme ailleurs. On ne nous dit pas qu'il ait rien fait pour corriger ce qui fut toujours le grand défaut de l'Université de Paris, ce qui empêcha son enseignement d'être fécond. Les professeurs n'y professaient guère. Leurs fonctions consistaient à examiner les élèves, et les élèves n'avaient d'autre souci que de se préparer aux examens. Les leçons véritables étaient faites par des étudians un peu plus âgés, qui ne pouvaient pas être des maîtres sérieux. Ils enseignaient ce qu'ils venaient d'apprendre, et comme on le leur avait appris, c'est-à-dire d'après des cahiers, qui se passaient de génération en génération, ce qui condamnait les études à une éternelle routine. On a fait un grand éloge à la Sorbonne d'avoir été fidèle à sa première institution; c'est une qualité, mais qui peut devenir un défaut, quand elle empêche un établissement de suivre son époque et de se modifier à propos. La Sorbonne assurement n'est pas restée stationnaire, mais elle n'a pas su marcher assez vite, ce qui, aux yeux du public, produit le même effet que de ne pas marcher du tout. Unie à l'Université de Paris, elle s'était opposée de toutes ses forces à l'institution du Collège de France; elle se décida plus tard à l'imiter, mais avec quelle lenteur? un seul fait suffit à le faire voir : c'est seulement en 1741 qu'une chaire d'hébreu fut fondée chez elle par le duc d'Orléans; il y en avait deux au Collège de France, depuis 1530. Sans doute, à cette époque, l'enseignement y était devenu moins formaliste, plus large, plus philosophique qu'autrefois; et pourtant la dispute continuait à en être le principal exercice, comme au moyen âge. On disputait entre soi le samedi, dans l'intérieur de la maison, et c'est une dispute qu'on offrait au public, quand on le convoquait à assister aux examens solennels. Il se peut que cette dialectique à outrance aiguisât l'esprit; mais elle risquait de le rendre chicaneur, obstiné, plus sensible aux procédés de la logique qu'aux clartés du bon sens, plus ami du raisonnement que de la raison. De plus, comme dans la dispute, le principe d'où l'on part et celui où l'on arrive sont donnés d'avance, elle est stérile pour l'invention, et l'on

pourrait disputer pendant des siècles sans que la science fît aucun progrès sérieux. C'est peut-être ce vice d'enseignement qui a fait que la Sorbonne n'a jamais produit ni un grand écrivain, ni une grande œuvre. M. Gréard s'en étonne, et il y a lieu, en effet, d'en être surpris. Ce ne sont pas les occasions qui lui ont manqué; elle a été mêlée pendant trois siècles aux luttes les plus importantes; elle a essayé de tenir tête à la renaissance, aux jansénistes, aux philosophes; d'où vient qu'elle n'a jamais trouvé que des gens médiocres pour défendre sa cause? Qui se rappelle le nom des docteurs qui attaquèrent le grand Arnauld? Quelle autorité pouvaient avoir Riballier, Billotte ou Coger pour censurer Montesquieu, Buffon ou d'Alembert?

Mais, quelque effort qu'on fasse, on ne peut pas toujours résister à son temps. A la fin, l'esprit du XVIIIe siècle s'était glissé, même dans la Sorbonne; — où n'avait-il pas pénétré? — On s'y délassait de la théologie en étudiant l'histoire et la politique; on y lisait Locke, Bayle et Voltaire plus souvent que Tournely et Morin; et l'effet de ces lectures se faisait sentir jusque dans les exercices publics. En 1768, lors de la fête de sainte Ursule, patronne de la maison, le bachelier, qui avait été chargé de prendre la parole, prononça, au lieu du panégyrique de la sainte, un discours sur le bonheur de l'homme qui a reçu de la nature un cœur sensible. Dans l'intimité on se gênait encore moins. L'abbé Morellet raconte que, quand il se promenait avec Turgot et l'abbé de Brienne, ses amis, il leur arrivait souvent de causer d'une question qui était en ce moment fort discutée, de la tolérance. La conclusion de leur entretien était toujours « qu'un souverain pouvait être parfaitement convaincu que la religion chrétienne et catholique est la seule vraie, que hors de l'Église il n'y a point de salut, et cependant tolérer civilement toutes les sectes paisibles, leur laisser exercer leur culte publiquement, les admettre même aux magistratures et aux emplois, en un mot ne faire aucune différence entre un janséniste, un luthérien, un calviniste, un juif même, et un catholique, pour tous les avantages, devoirs, charges et effets purement civils de la société. » On remarquera que ces opinions sont justement celles qui furent proclamées dangereuses et coupables qnand on eut à juger *Bélisaire*. Ainsi dans les chambrées et les promenoirs on pensait tout autrement que dans la salle des actes. A huis clos, on était plein de feu pour les doctrines libérales, et l'on continuait à condamner solennellement les livres où elles étaient contenues. A la veille même de la Révolution, nous voyons la Sorbonne censurer les *Établissemens des Européens dans les Indes*, de l'abbé Raynal, *l'Éloge du chancelier de L'Hôpital*, par

Garat, et *les Principes de morale* de Mably. Il n'est pas étonnant que le public, qui n'assistait pas aux entretiens de Morellet et de ses amis et ne connaissait la Sorbonne que par les arrêts qu'elle prononçait, ait conçu pour elle une haine violente. Aussi ne dut-elle pas laisser beaucoup de regrets lorsqu'en 1791 un décret du gouvernement ferma ses écoles et supprima la société.

M. Gréard n'a pas négligé de nous dire ce que la Sorbonne est devenue depuis la fin du siècle dernier jusqu'à nos jours; seulement, comme les faits sont récens et mieux connus, il est entré dans moins de détails que pour le reste. Je passerai plus vite encore. En 1801, elle reçut quelques-uns des artistes qu'on venait de renvoyer du Louvre. Une quarantaine de ménages y furent tant bien que mal établis; on fit des ateliers dans la salle des actes et dans l'église; des peintres de fleurs obtinrent de petits coins du jardin pour y cultiver des roses. Parmi ces artistes, il y en a de célèbres, par exemple, les sculpteurs Dumont, Ramey, Roland, David d'Angers, et le peintre Prud'hon qui composa son chef-d'œuvre : *la Justice et la Vengeance divine poursuivant le Crime*, à l'endroit où se trouve aujourd'hui la bibliothèque. En 1821, la colonie des artistes fut renvoyée, et la Sorbonne fut rendue à son ancienne destination. On y logea les facultés de théologie, des sciences, des lettres, et l'administration académique. Dans cette dernière phase de son existence, elle a eu des jours glorieux. Le gouvernement de la Restauration, en veine de libéralisme, rappela dans leur chaire, en 1828, les professeurs qu'il en avait éloignés quelques années auparavant, et alors commencèrent ces cours de Villemain, de Guizot, de Cousin, dont le succès fut si retentissant. M. Gréard n'est pas de ceux que ce succès inquiète et qui voudraient éteindre l'éclat de ces grands enseignemens. Il n'en parle, au contraire, qu'avec l'admiration la plus vive. « Reproduits le jour même par la sténographie, nous dit-il, et multipliés le lendemain par la presse, ils étaient suivis sur tous les points du pays avec la même ardeur, la même âpreté d'intérêt que les débats des chambres. J'ai entre les mains l'édition *princeps*, devenue rare, des trois cours. Elle se ressent de la hâte avec laquelle l'impression en a été faite; mais elle est toute chaude aussi et comme vibrante de l'émotion des applaudissemens. » Ce n'était pas la France seule, mais l'Europe entière qui avait alors les yeux sur la Sorbonne. Goethe se faisait envoyer chaque leçon et la commentait avec Eckermann; l'Allemagne, en les lisant, se souvenait des premiers jours de l'université de Berlin, quand Fichte, Schleiermacher, Niebuhr, relevaient le courage de la Prusse et y ranimaient l'esprit public. L'éclat de ces cours n'en excluait pas la solidité. Ils renouvelaient

la critique, la philosophie, l'histoire, et donnaient aux esprits une impulsion dont toutes les sciences ont profité. C'est grâce à ces maîtres illustres, et à ceux qui enseignaient à côté d'eux, que nos vieilles études, s'enrichissant et s'étendant sans cesse, ont fini par faire éclater leurs cadres trop étroits et que, l'ancienne Sorbonne ne suffisant plus à les contenir, il a fallu en construire une nouvelle.

M. Gréard a eu l'heureuse idée de placer, à la fin de son livre, un plan comparatif de l'enceinte des deux Sorbonnes, celle qu'on va démolir et celle qu'on est en train de reconstruire. On y voit qu'elles diffèrent surtout entre elles par l'étendue. Richelieu, quand il la rebâtit, n'ajouta presque rien à l'espace qu'occupaient les maisons de Robert; la nôtre est trois fois plus grande que celle de Richelieu; cependant, bien des gens la trouvent déjà trop petite et annoncent qu'il faudra l'agrandir, tant les matières d'enseignement sont devenues plus riches, plus variées, plus abondantes! C'est en très peu d'années que ce progrès s'est accompli. Quand les facultés des lettres et des sciences ont pris possession de la Sorbonne, en 1821, elles s'y trouvaient presque à l'aise; au bout de quelque temps, elles n'y pouvaient plus tenir. Il avait fallu remplir les espaces vides de baraquemens en planches pour y loger les élèves et les professeurs. On comprend que la place ait manqué quand on songe que la faculté des lettres, qui avait autrefois sept ou huit chaires, en compte quarante aujourd'hui et que celle des sciences en a quarante-cinq, sans parler des cours libres. Cette richesse sans doute n'est pas sans offrir quelques dangers. On se demande ce que deviendront l'unité et la solidité de l'esprit dans cet éparpillement d'études, si ces études pourront facilement s'accorder entre elles, et comment on empêchera les plus nouvelles, que favorise l'opinion, de se substituer tout à fait aux autres. Ces problèmes inquiétans, c'est affaire à l'avenir de les résoudre. En attendant, qu'il nous soit permis d'éprouver quelque orgueil de voir que tant de sciences négligées jusqu'ici ou mal connues ont fait de tels progrès en soixante-dix ans qu'on peut et qu'on doit les introduire dans l'enseignement public. Cet accroissement de notre domaine intellectuel, dont l'immensité de la nouvelle Sorbonne est une image vivante, me paraît être un des plus grands titres de gloire du siècle qui finit.

GASTON BOISSIER.

LA

FRANCHE-COMTÉ

PREMIÈRE PARTIE.

Entre tant de pays que le génie de nos hommes d'État a conquis par la force ou la diplomatie, et, chose plus difficile, subjugués une seconde fois en satisfaisant les intérêts, en entraînant les âmes à la nouvelle patrie par une politique habile, par l'enivrement des dangers, de la gloire et de la puissance mis en commun, la Franche-Comté, l'antique Séquanie, Haute-Bourgogne ou comté de Bourgogne, occupe une place originale qui de bonne heure devait fixer l'attention des annalistes : terre pittoresque et nourricière qu'on a pu comparer à la Suisse, à l'Écosse, appeler l'abrégé de la France, qui renferme tous les genres de beautés, hautes et moyennes montagnes où prit naissance mainte industrie pastorale, où villes et villages tirent parti des moindres ressources du sol, épaisse couronne de forêts, plaines riantes et accidentées, propices aux cultures les plus diverses, grottes profondes, rivières et rus qui, dans leurs méandres infinis, apportent la vie à la terre, l'idéal à ceux qui savent admirer! Race singulière, formée par l'alluvion du Gaulois, du Franc, du Burgunde, du Romain, qui, pen-

dant des siècles, garde en même temps l'amour de l'indépendance, la fidélité à ses souverains; sorte de république aristocratique, religieuse et bourgeoise, dont les membres, « gens de gaillarde fierté et de furieuse résolution, » se montrent aussi rebelles au joug, frondeurs, prompts au redressement de leurs griefs qu'acharnés, hélas! dans leurs rivalités locales; — mais aussi race ingénieuse et subtile, au génie patient et souple, grande pourvoyeuse d'hommes de talent, qui fournit aux ducs de Bourgogne, aux princes de la maison d'Autriche et aux rois d'Espagne d'excellens capitaines, d'admirables diplomates, comme plus tard elle donnera à la France des savans, des jurisconsultes, des remueurs d'idées, des artistes, des lettrés de premier ordre : Cuvier et Pasteur, Valette et Bugnet, Fourier et Proudhon, Clésinger et Courbet, Charles Nodier et Charles de Bernard. « Notre Bourgogne est formée admirablement de difficultés propices à la défense, elle a des places très fortes et bien munies, elle est entrecoupée et comme retranchée de rivières et de forêts, armée de rochers et de montagnes, fournie très populeusement d'hommes bons à la guerre, opiniâtres au combat, résolus à la mort, et qui, par cy-devant, toujours ont fait profession que, pour leur religion, pour le service de leurs princes et pour la défense de leur pays, femmes, enfans, biens et tombeaux de leurs pères, ils ne craignaient pas de combattre, et, en combattant, de mourir. » Voilà les mâles paroles de notre vieil historien du XVIe siècle, Louis Gollut. Les Comtois du XVIIe siècle devaient justifier un tel éloge en balançant pendant dix ans la fortune de Richelieu, et, il est bon de le répéter, aujourd'hui que les trois départemens du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône, qui représentent à peu près l'ancienne Comté, demeurent un des boulevards de la France contre l'envahisseur, de ceux où l'amour de la patrie est le plus profond, où on l'aime sans jactance, avec une piété intelligente, comme une religion qui sortirait plus forte de l'écroulement des autres religions. Et, puisque cette province a couru tant d'aventures, tour à tour gauloise, romaine, burgunde, soumise aux Mérovingiens, aux Carlovingiens, vassale de l'empire germanique, féodale, française, bourguignonne, autrichienne, espagnole, puisque ses barons et ses comtes ont bataillé en terre-sainte et fondé des dynasties en Grèce, puisqu'elle fut ravagée par les Sarrasins et les Hongrois, possédée par Louis XI, envahie par Henri IV et les armées de Louis XIII, deux fois conquise par Louis XIV, et, puisqu'à travers ces métamorphoses elle a gardé vivace une physionomie personnelle, et, si j'ose dire, son génie intime, peut-être n'est-il pas inutile d'en rappeler quelques traits, de mettre en relief l'empreinte réciproque des événemens sur les

hommes et des hommes sur les événemens, ce qu'elle fut autrefois, ce qu'elle est maintenant. Histoires, légendes, us et coutumes, industrie, agriculture, voilà donc les principaux objets d'une étude où, avec les archives de nos villes, l'auteur a pris pour guides de nombreuses monographies éparses dans les mémoires de nos sociétés savantes, car s'il importe de rendre hommage aux ancêtres qui lentement, patiemment, dans une longue suite de générations, ont accru notre fortune réelle et idéale, il convient aussi de ne pas oublier leurs descendans, et en particulier ces penseurs, ces écrivains qui, satisfaits de renfermer leurs talens dans les limites de la province, scrutent pieusement nos annales, éclaircissent les points obscurs, portent partout la lumière, et, préparant d'admirables matériaux pour les histoires générales, donnent une base plus solide à la vérité, non sans doute à cette vérité absolue que nous poursuivons vainement dans le mirage du passé, mais à cette vérité relative et plus modeste, la seule que l'humaine myopie se puisse flatter d'atteindre (1).

I. — LA SÉQUANIE AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE ET JUSQU'AU XIe SIÈCLE.

Que messieurs les antiquaires discutent à perte de vue sur l'emplacement d'un camp romain, d'une ville très ancienne comme Antre, dont les ruines elles-mêmes ont péri, laissons-les quérir un grand peut-être, échafauder d'ingénieux systèmes, soutenir, par exemple, qu'une victoire de Jules César sur Vercingétorix aurait été remportée au Mont-Colombin, entre Avrigney et Gy (Haute-Saône), que la ville d'Alaise, où s'enferma le chef gaulois, était située dans le Doubs, affirment les uns, dans la Côte-d'Or, opinent les autres ; et, sans leur opposer Walter Scott ou l'auteur de *la Grammaire*, sans nier l'utilité de leurs doctes recherches, contentons-

(1) *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon, des Sociétés d'émulation du Doubs, de Montbéliard, Lons-le-Saulnier. — Annales franc-comtoises. — Bulletins des Sociétés d'agriculture du Doubs, de la Haute-Saône*, de *Poligny*. — Louis Gollut, *Mémoires de la république séquanaise*. — Dunod de Charnage, *Histoire du comté de Bourgogne et du diocèse de Besançon*. — *La Franche-Comté ancienne et moderne*, par Hugon d'Augicourt, 2 vol. in-8°; Besançon. — Clerc, *Essai sur l'histoire de Franche-Comté*, 2 vol. — Girardot de Beauchemin, *Histoire de dix ans*. — Rougebief, *Histoire de Franche-Comté*. — Castan, *la Franche-Comté et le pays de Montbéliard ; Besançon et ses environs*, 2 vol. — Tuefferd, *Histoire des comtes de Montbéliard*. — Jules Sauzay, *Histoire de la persécution révolutionnaire dans le département du Doubs*, 16 vol. — *Collection des manuscrits Hugon de Poligny à la Bibliothèque du chapitre de Besançon*, 14 vol. — Estignard, *Portraits littéraires*, 3 vol. — Henri Bouchot, *la Franche-Comté*. — Charles Roy, *Us et Coutumes de l'ancien pays de Montbéliard*. — Clément Duvernoy, *Montbéliard au XVIIIe siècle*, etc.

nous des données positives, constatons seulement avec Pline, Ptolémée, Strabon, que dès cette époque la terre séquanaise pouvait se passer des pays voisins, que son peuple marchait au premier rang de la confédération gauloise. Quand les Germains l'ont pour eux, remarque Strabon, ils sont forts contre l'Italie ; quand il leur manque, ils ne sont rien. César l'introduit dans l'histoire : Arioviste vaincu, la Gaule conquise au prix d'une lutte acharnée, il va, comme celle-ci, partager, quatre siècles durant, la gloire et la fortune du vainqueur. Rapide fut la transformation, rapide l'adoption des lois, de la langue, de la religion ; unis de cœur à l'empire, les Séquanais participent aux bienfaits de cette civilisation, de cette paix romaine qui apporte au monde ancien le plus de grandeur et de bonheur, paix troublée cependant par tant de guerres civiles et étrangères, comme pour nous enseigner la nécessité de l'éternelle rançon. Tandis qu'Auguste et ses successeurs établissent en Séquanie routes stratégiques, aqueducs, camps retranchés, que Vesontio (Besançon) se couvre de superbes édifices à l'image de Rome, devient le siège d'un vaste commandement militaire et rivalise pour ses écoles avec les villes les plus célèbres, tandis que de riches cités s'élèvent de tous côtés, *Luxovium* (Luxeuil), bientôt fameuse par ses eaux thermales, *Portus Abucinus* (Port-sur-Saône), *Ariolica* (Pontarlier), entrepôts de grains, de fourrages et de sapins, Salins, centre d'exploitation pour le sel et la culture de la vigne, la province reste une pépinière d'excellens soldats, et, la richesse marchant à la suite de l'industrie, ses vins, ses jambons obtiennent les suffrages des gourmets de la capitale. Les habitans se montrent en général fidèles sujets, et résistent à Sabinus qui s'était fait proclamer empereur chez les Lingons ; battu par eux, il se cache pendant neuf ans avec sa femme Éponine, dans une caverne que d'aucuns affirment être la Baume-Noire, entre Fretigney et Oiselay : mais auparavant ils s'étaient soulevés contre la tyrannie de Néron, à la voix du sénateur Vindex qui proclamait empereur Sulpicius Galba, général des légions d'Espagne. Près de Besançon, un furieux combat fut livré, où vingt mille Gaulois avec Vindex trouvèrent la mort. Déjà l'empire apparaissait une dictature militaire, tempérée par l'insurrection fréquente de légions jalouses de faire des Césars en mettant le pouvoir à l'encan ; et, comme on voit, les *pronunciamientos* espagnols ou américains peuvent se recommander d'une haute origine. Galba, successeur de Néron, accorda aux Séquanes, aux peuplades gauloises qui avaient suivi sa fortune, des accroissemens de territoire, des diminutions d'impôts, des libertés municipales. Claude avait permis aux Gaulois d'entrer au sénat, Vespasien réduisit le nombre des légions chargées d'occuper la province.

A la fin du règne de Marc-Aurèle, le christianisme fait son entrée en Gaule, et, tantôt persécuté, tantôt toléré, gagne sans cesse du terrain : l'évêque de Lyon, saint Irénée, avait envoyé en Séquanie Ferréol et Ferjeux ; mais l'ordre vint de réprimer avec énergie cette propagande, et, sommés de renier leur foi, les deux missionnaires subirent courageusement un supplice cruel, dans le théâtre de Besançon, devant le peuple assemblé (212). Longtemps le monde flotta entre le vieux et le nouveau culte, et, bien après le triomphe de celui-ci, de nombreuses superstitions attestaient encore l'empreinte vivace du paganisme, superstitions qu'il avait lui-même empruntées, en les défigurant, à des religions plus anciennes, dont on retrouve aujourd'hui encore mainte trace, et qui, faisant partie du fond commun de l'humaine ignorance, s'attachent aux symboles mystiques les plus élevés, comme le gui aux chênes, végétation parasite, rouille des âmes, d'autant plus abondante et difficile à extirper que celles-ci s'enfoncent davantage dans la matière et obéissent à l'instinct. Au VIIe siècle, saint Grégoire le Grand écrit à la reine Brunehaut : « Empêchez vos sujets d'offrir des victimes aux idoles, d'honorer des arbres, et de faire des sacrifices avec des têtes d'animaux. » Lorsque Constantin embrassa le christianisme, le clergé prit rang parmi les pouvoirs publics. Vesontio fut le siège de l'évêché métropolitain de la Séquanaise, avec plusieurs évêchés suffragans ; *Aventicum* (Avenches), *Augusta Rauracorum* (Augst, près de Bâle), *Equestris* (Nyon) et *Vindonissa* (Windisch). La mère de Constantin, qui séjourna quelque temps à Besançon, favorisa la construction des deux basiliques de Saint-Étienne et de Saint-Jean.

Au IVe siècle, surgit un fléau plus redoutable que les *pronunciamientos*, que les exactions de la fiscalité : l'invasion barbare dont les flots sans cesse renaissans viennent battre la frontière de l'empire et qui finit par faire brèche de tous côtés. La Gaule sera leur premier objectif et leur première proie : Germains, Vandales, Huns, Burgundes, fondent sur elle, avec des fortunes diverses. Établis vers 407 dans les pays situés entre le Haut-Rhin, le Rhône et la Suisse, les Burgundes s'insinuent plutôt qu'ils ne conquièrent, admis par Honorius comme auxiliaires et en qualité d'hôtes, bien accueillis des anciens habitans. Battus ensuite par Aétius et par les Huns, ils fournissent un contingent à l'armée qui vainquit Attila, obtiennent les plus larges concessions du patrice Ricimer, le maître réel de l'empire, dont le roi Gondioc avait épousé la sœur. En dépit des plaisanteries des petits-maîtres d'alors, qu'offusquaient l'odeur et les cris de ces géans frottés de beurre rance, nourris d'ail et d'oignon, à qui la cuiller d'Hercule n'aurait point suffi pour prendre leurs alimens, il est certain que, de bonne

heure, ils avaient emprunté aux Gallo-Romains la religion chrétienne, les arts industriels, les procédés agricoles, et que leur domination eut un caractère assez doux; tel ce Gondebaud (470-516), qui, arien lui-même, autorisait son fils à entrer dans le culte orthodoxe, vivait en bonne intelligence avec le clergé catholique, et publia un code, appelé loi Gombette, où vainqueurs et vaincus étaient placés sur un pied d'égalité parfaite. Soit politique, soit piété réelle, soit qu'il s'agisse d'expier des crimes commis contre leurs proches, les princes burgundes comblent de faveurs et l'Église et ces moines qui, selon l'expression de Montalembert, « s'étaient campés sur toutes les frontières de l'empire romain pour y attendre et gagner les barbares, se montraient au niveau de tous les besoins, au-dessus de toutes les terreurs, et, opposant la pauvreté, la chasteté, l'obéissance, ces trois bases éternelles de la vie monastique, aux orgies de la richesse, de la débauche et de l'orgueil, créaient à la fois un contraste et un remède. » L'un d'eux reçoit à Genève la visite de Lupicin, qui venait plaider la cause de pauvres Séquanais réduits en servitude par quelque tyranneau local; et non-seulement il lui donne raison, mais il lui offre pour son abbaye des champs, des vignes, ordonne qu'il lui sera tous les ans alloué trois cents mesures de blé, trois cents mesures de vin et cent pièces d'or. Sigismond, successeur de Gondebaud, ayant tué un de ses fils, dote le monastère d'Agaune (Saint-Maurice-en-Valais) de telle sorte qu'il renferma neuf cents religieux qui, nuit et jour, chantaient les louanges de Dieu et des martyrs (les salines de Salins étaient comprises dans cette libéralité); et ce prince vint lui-même à Agaune chercher un refuge contre le remords. Quant à l'abbaye de Condat (Saint-Claude), elle a pour fondateurs deux Séquanais, Romain et Lupicin. Romain, âgé de trente-cinq ans, quitte la maison paternelle, emportant avec lui la *Vie des pères du désert*, quelques semences, des outils, s'enfonce dans les hautes montagnes et choisit un emplacement. Son frère Lupicin le rejoint, des novices se présentent, et bientôt en si grand nombre qu'il faut bâtir de nouveaux établissemens, et qu'un vieux moine se plaignit de n'avoir même plus la place pour se coucher. Sur une roche voisine, la sœur de Romain et de Lupicin gouvernait cent cinq vierges, si sévèrement cloîtrées, qu'une fois entrées au couvent personne ne pouvait plus les voir avant leur mort. « Lupicin renchérissait en austérité sur tous: il couchait dans un tronc d'arbre creusé en forme de berceau; il ne vivait lui même que de potages de farine d'orge avec le son, sans sel, sans huile et même sans lait; et, un jour, révolté par la délicatesse de ses confrères, il s'en fut jeter pêle-mêle, dans une même chaudière, les poissons, les herbes, les légumes, que les moines avaient préparés à part et avec une certaine recherche. La

communauté s'en montra très irritée, et douze religieux, dont la patience était à bout, s'en allèrent. Là-dessus, une altercation éclata entre les deux frères. « Il aurait mieux valu, dit Romain à Lupicin, que tu ne fusses jamais venu ici, que d'y venir pour mettre en fuite nos religieux. » — « N'importe, répondit Lupicin, c'est la paille qui se sépare du blé; ce sont douze orgueilleux, montés sur de trop grands souliers, et en qui Dieu n'habite point. » Cependant Romain réussit à ramener les fugitifs qui devinrent tous, à leur tour, supérieurs de communautés. » Cinquante ans plus tard, Condat était la première école de la Séquanie, l'une des plus célèbres de la Gaule. L'étude des orateurs anciens alternait avec la transcription des manuscrits, sans cependant qu'on négligeât le travail manuel. Viventiole envoyait au célèbre saint Avit, évêque de Vienne, une chaise en buis fabriquée de ses propres mains; et son ami lui répondait prophétiquement : « Je vous souhaite une chaire en retour du siège que vous m'envoyez (1). »

Après la conquête définitive du royaume burgunde par les fils de Clovis (523-534), évêques et religieux jouent un rôle de plus en plus considérable : dans ces temps obscurs où les passions sont féroces, les mœurs farouches, les ambitions âprement tragiques, ils semblent les derniers représentans de la civilisation, et, seuls, font entendre parfois aux puissans la voix de la justice. Un moine irlandais, Colomban, tient tête au clergé gallo-franc au sujet de la célébration de la Pâque, entreprend de ramener le saint-siège lui-même à son avis, entre en lutte avec Brunehaut et avec son fils qu'il menace de l'excommunication parce qu'il a répudié sa femme et s'entoure de concubines, est exilé par eux à Besançon, conduit sous escorte jusqu'à Nantes. Colomban le pêcheur, s'intitule-t-il, avec une humilité que dément tant de hardiesse; Colomban, le roi des moines et le conducteur du char de Dieu, comme on l'appelait, écrit à son peuple monastique ces lignes qui éclairent cette âme indomptable d'apôtre : « Là où il y a lutte, il y a courage, vigilance, ferveur, patience, fidélité, sagesse, fermeté, prudence. En dehors de la lutte, misère et désastres. Ainsi donc, sans lutte, point de couronne! » Et il ajoute : « Sans liberté, point de dignité! » La lutte, il la cherchera partout : chez les Alamans qu'il essaie d'arracher à l'idolâtrie; en Italie, où il écrit contre les Ariens, fonde le monastère de Bobbio, adresse des remontrances hautaines à Boniface IV sur des questions théologiques qu'il confesse lui-

(1) Montalembert, *les Moines d'Occident*, t. II. — Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois, Tableau de l'empire romain.* — Augustin Thierry, *Récits des temps mérovingiens.* — Guizot, *Histoire de la civilisation en France et en Europe.* — Michelet, Henri Martin, etc. — *Vie des saints de Franche-Comté par les professeurs du Collège Saint-François-Xavier.* — Rousset, *Dictionnaire des communes du Jura*, 6 v.

même n'avoir pas étudiées à fond. Dans sa jeunesse, il avait, sous la protection de Gontran, institué trois couvens: Annegray (près Faucogney), Luxeuil, Fontaine. Empruntée à la rigide discipline des monastères d'Écosse et d'Irlande, la règle en était rude à l'excès: obéissance passive, absolue, silence perpétuel; comme nourriture des légumes, de la farine détrempée d'eau et un petit pain, jeûne, travail, prière et lecture quotidiens, et, sous le titre de pénitentiel, une sorte de code criminel qui prodigue la peine du fouet pour les omissions les plus insignifiantes. Les malades eux-mêmes doivent battre le blé sur l'aire. Colomban donne l'exemple, et prescrit à ses religieux de se mettre au lit si fatigués qu'ils dorment déjà en y allant, de se lever avant d'avoir dormi suffisamment. Et cependant, les nouveaux disciples, nobles et paysans, riches et pauvres, affluaient. A Luxeuil, six cents moines défrichent, labourent, fauchent, moissonnent, fendent le bois. Luxeuil, anéanti par les invasions barbares, renaît à la culture, à la vie, et son abbaye devient la capitale monastique des pays francs, une pépinière d'évêques, de prédicateurs, de missionnaires, et, pendant tout le VIIe siècle, la plus célèbre école de la chrétienté. L'évêque saint Éloi, ministre de Dagobert, allait souvent y faire des retraites; Ébroïn et Léger y furent enfermés ensemble quelque temps. Cette prospérité fut un instant menacée par les intrigues d'un faux frère nommé Agrestin, mais devant le concile de Mâcon (621), Eustaise, successeur de Colomban, justifia la règle de Luxeuil qui sortit intacte de l'épreuve. Toutefois son austérité extrême, et sans doute aussi la faveur spéciale des papes pour la règle de saint Benoît, eurent ce résultat que Valbert, troisième abbé de Luxeuil, élève lui aussi et compagnon de Colomban, dut se résigner à voir les deux règles figurer dans les statuts des colonies religieuses fondées par ses moines. En 670, le concile d'Autun ne reconnaît plus que la règle de saint Benoît, et, avant la fin du siècle, celle de Colomban avait subi une éclipse complète.

Un autre compagnon du moine irlandais, Desle, qui accompagnait son supérieur après l'expulsion de Luxeuil, sentant ses forces l'abandonner, demande la permission de ne pas aller plus loin, et, après avoir couru quelques hasards, obtient l'autorisation de s'établir sur le territoire qui forme la ville actuelle de Lure. Quelques années après, comme il avait déjà groupé autour de lui de nombreux disciples, le roi Clotaire II, chassant dans les environs, poursuivit un sanglier qui vint tout droit se réfugier dans la cellule de Desle. Celui-ci mit la main sur la tête de l'animal et dit: « Puisque tu es venu demander la charité, tu auras la vie sauve. » Le roi voulut contempler de ses yeux ce prodige, il interrogea le vieux moine, s'enquit de ses moyens de subsistance. « Il est écrit, ré-

pondit-il, qu'il ne manquera rien à ceux qui craignent Dieu ; nous menons une pauvre vie, mais elle nous suffit avec la crainte de Dieu. » Clotaire lui donna les forêts, pâtures et pêcheries qu'il possédait dans le voisinage, et la nouvelle communauté figura parmi les monastères les plus richement dotés. Comme Orphée, les moines d'autrefois avaient le don d'apprivoiser les bêtes sauvages, et, renchérissant encore sur les imaginations populaires, les chroniqueurs ont recouvert les annales authentiques d'une si épaisse couche de miracles et de légendes, que, sous cette rouille poétique, la vérité, déjà écartelée par les contradictions des Italiens, des Allemands, des Français, s'obscurcit étrangement, comme dans certains parchemins le grimoire indigeste d'un lourd commentateur efface le manuscrit original de quelque poète grec, dont les vers harmonieux auraient ravi le lecteur épris de beau et noble langage.

Autant et plus que les rois burgundes et mérovingiens, Pépin le Bref, ses successeurs (741-879), se montrent pleins de sollicitude pour le clergé, prompts à réparer les maux causés à notre province par l'invasion des Sarrasins : le siège de Besançon est occupé par un parent de Charlemagne, une table d'or léguée par celui-ci à la cathédrale, les abbayes de Condat, de Luxeuil restaurées, celle-ci exemptée d'impôts sous Louis le Débonnaire, parvenant au plus haut degré de prospérité avec Anségise et Drogon. Cependant les abus, ces compagnons ordinaires de richesse et puissance, cette quintessence de défauts humains, ont envahi beaucoup de monastères, et leur réforme devient un des grands événemens du IXe siècle. Mainte communauté renferme un mélange des règles de saint Benoît, saint Pacôme, saint Basile, de Cassien et de Lérins, et l'on y rencontre toutes les variétés de la vie ascétique ; d'autres revêtent la physionomie d'un camp de troupes matées par la misère, à peine disciplinées, qui brusquement rompent leur frein ; tels les moines d'Agaune qui blessent un évêque et saccagent l'église. Souvent aussi princes, leudes donnent l'exemple du scandale, et l'on vit la maîtresse d'un roi chasser les religieux de l'abbaye de Lure pour y tenir sa cour. A la mort de Louis le Débonnaire, l'empire ayant été partagé entre ses trois fils, la Séquanie tomba dans le lot de Lothaire Ier, avec l'Italie et les pays situés entre le Rhin, le Rhône, la Saône, la Meuse, l'Escaut ; elle échut ensuite à Lothaire II, contribuant à former un second royaume de Bourgogne ou Lotharingie, royaume indécis, errant, bientôt mis à néant, démembré par Charles le Chauve et Louis le Germanique. Cependant l'usurpation des deux oncles rencontre un vaillant adversaire en Gérard de Roussillon, comte de Provence et de Bourges, duc de Bourgogne, commandant la Savoie, le Lyonnais et le Viennois, qui appartient à la tradition populaire, à

l'épopée, à l'histoire par la grandeur morale et l'héroïsme de la fidélité (1).

Il était le plus grand qui fut en toute France...
Il avait cent chasteaux et dix cités pour somme.
De notre région que l'on appelle Galle,
Tenait-il presque autant que faisait le roi Challe.

Charles le Chauve comprit le danger, dissimula un temps, marquant de loin sa proie, et lorsque, ayant fait agir la ruse, l'or, les promesses, il se sentit prêt, il entra en campagne avec une immense armée. Le 30 octobre 870, il était à Champlitte et s'emparait bientôt de Château-Chalon, forteresse romaine importante, ancien séjour des patrices de Scoding. Vainement Gérard adresse-t-il à l'empereur Louis les messages les plus pressans, celui-ci combat en Italie pour le salut de la chrétienté mise en péril par les Sarrasins : réduit à ses seules ressources, affaibli par la trahison, Gérard livre bataille au pied de Château-Chalon, et, vaincu malgré des prodiges de valeur, on l'emporte sanglant dans son château de Poligny. Poursuivi par l'ennemi, plus que froidement accueilli à Besançon par l'archevêque Arduin, il gagne les montagnes du Doubs, rallie autour de son étendard la population guerrière de la contrée, prend position au pied des murs de Pontarlier. Là s'engage une nouvelle et plus terrible bataille, où le nombre eut encore raison de la valeur; mais l'impression en resta si profonde qu'elle se transmit de siècle en siècle; et, dit Gollut, les bonnes gens du pays montrent un lieu du territoire de Pontarlier où ils racontent que Gérard fut vaincu. On crut même qu'il avait péri dans le désordre de la déroute, et, il y a trois cents ans, les montagnards du Jura chantaient encore le vieux refrain

Entre le Doubs et le Drugeon
Morut Gérard de Roussillon.

Mais le comte de Bourgogne vivait encore : après s'être un instant reposé au fort de Joux, il s'était enfermé à Jougue, tandis que, traversant le comté de Scoding et le Lyonnais, l'armée du roi Charles venait assiéger la ville de Vienne que défendait Berthe, femme de Gérard, avec un courage égal à celui de son époux. La trahison ouvrit les portes de cette place et le roi y passa les fêtes de Noël de l'an 870. Deux mois avaient suffi pour terminer cette rude campagne. Privé de ses dignités et de ses honneurs, Gérard vécut désormais dans la retraite ; et, huit ans après la ba-

(1) Mignard, *Gérard de Roussillon;* — Clerc, *Gérard de Roussillon,* 1869.

taille de Pontarlier, on l'enterrait à Pothière, abbaye fondée par ses soins, au diocèse de Langres. Sa noble femme fut ensevelie à ses côtés, et pendant des siècles le respect public honora la modeste pierre sans inscription qui couvrait leurs restes mortels ; en 1343, un petit-fils de Jean de Chalon l'Antique choisit sa sépulture auprès de leur tombeau.

Charles le Chauve avait enseigné l'usurpation, la révolte des sujets contre leurs souverains, transformé les emplois en bénéfices héréditaires, préparé le régime féodal, l'affaiblissement indéfini du pouvoir déjà compromis par les partages des États entre les héritiers des rois ; ses leçons se retournèrent contre lui et sa race. Son fils Carloman se révolta, il lui fit crever les yeux ; tandis qu'il obtenait la couronne impériale en Italie, ses principaux leudes s'insurgèrent : Roger, son beau-frère, investi des dignités de Gérard, fait duc, archi-ministre du sacré-palais, voulut être roi, fut élu à Mantaille par les évêques de l'ancienne Burgundie (879), prit les armes contre la famille de son bienfaiteur. Ce troisième royaume de Bourgogne, ombre d'une ombre, entre dans l'histoire pour en sortir presque aussitôt ; un quatrième royaume se constitue avec Rodolphe de Stratlingen (880-888), et dès lors on tombe dans une nuit épaisse. *Et cette année changea en la suivante*, répétera comme un refrain monotone le chroniqueur : la monotonie de la douleur, de l'oppression et de l'épouvante. Quelques traits sillonnent cette obscurité, comme des étoiles sur un fond noir : notre Bourgogne, ravagée par les Normands et les Germains, livrée à l'anarchie, parce que, dit un contemporain, « il n'y avait ni roi ni juge » (889-937) ; — le comte Bernon relevant l'abbaye de Baume-les-Dames, créant ensuite Cluny, le monastère des monastères ; — l'invasion des Sarrasins et des Hongrois habilement excités les uns contre les autres par Conrad le Pacifique, qui tombe ensuite sur eux et les écrase (950-956) ; Adélaïde, sœur de Conrad, héroïne de sa race et de son siècle, qui eut pour panégyristes la religieuse Hroswitha et saint Adelon, abbé de Cluny, connut les fortunes les plus diverses : femme de Lothaire II, roi d'Italie, prisonnière de son compétiteur Bérenger, délivrée d'une façon presque miraculeuse par l'empereur Othon Ier, qui l'épouse et partage avec elle son autorité ; — Rodolphe III, le roi jurassien, *rex jurensis*, sollicitant contre ses vassaux l'appui des empereurs d'Allemagne qui le lui accordent à la condition que son héritage leur reviendra. Et Conrad le Salique le revendiqua par les armes, mais il se soumit à l'élection des prélats, des feudataires et du peuple qui à Payerne le proclamèrent roi. Cinq ans après, en 1038, une assemblée générale de la nation, tenue à Soleure, acclamait son fils Henri. Cependant que les grands s'efforcent de sauver les épaves de la nationalité bourguignonne, surtout de rendre aussi

fragile que possible le lien qui les rattache à la domination germanique, le peuple, des rameaux verts à la main, s'écriait joyeusement : *la paix engendrera la paix si le roi règne avec César.* Presque autant que lui, le clergé souhaitait la réunion des titres d'empereur et roi dans la même personne, car il savait par expérience quels dangers couraient ses biens au milieu des troubles, et, d'un bout à l'autre de la Gaule, on récitait alors cette prière, naïf témoignage de craintes si justifiées : « Nous venons à toi, Seigneur Jésus ; prosternés devant toi, nous poussons des cris, parce que les injustes et les superbes, confians dans leurs forces, s'élèvent de toutes parts contre nous. »

II. — LE MOYEN AGE, LES CROISADES, UN PARLEMENT DE DAMES AU XIIIe SIÈCLE.

Rien ne semblait changé, et l'horreur de l'an 1000, les fléaux de la nature et les fléaux des hommes coalisés vont lourdement, longuement encore peser sur le comté de Bourgogne et les pays voisins : évêchés, monastères tombés sous le joug des laïques ou de leurs concubines, détruits par l'ennemi, famine, servage, désordres dans l'église, prélats mariés et soutenant la validité de leurs mariages, conflits interminables entre les archevêques de Besançon, les comtes de la province et les empereurs d'Allemagne. Mais voici qu'un souffle d'espoir traverse le monde, la vie rentre dans le corps social ; la lumière, la paix alternent avec le désespoir et le chaos ; les croisades, la chevalerie vont faire une âme nouvelle à l'Europe chrétienne ; des grands hommes, l'archevêque Hugues Ier, Guillaume le Grand, ses successeurs, prennent la direction des événemens qui flottaient auparavant dans une sorte d'anarchie. La pierre, remplaçant insensiblement le bois, imprime aux monumens un caractère plus noble en les rapprochant de l'éternité ; la foi religieuse, toujours plus ardente, reconstruit les monastères ruinés. Simon, comte de Crépy-en-Valois, se fait moine, et, la hache du défricheur sur l'épaule, fonde le prieuré de Mouthe ; Raynaud III favorise la propagation des abbayes de l'ordre de Cîteaux et dix de celles-ci dans la Comté : Bellevaux Balerne, Acey, Theuley, Rosières, Bithaine, Clairefontaine, la Charité, la Grâce-Dieu, Buillon (1126-1139). Aux conciles de Verdun et d'Anse, les évêques et parmi eux l'archevêque de Besançon proclament la trêve de Dieu, un nouveau droit de la guerre et de la paix, avec des prescriptions minutieuses qui révèlent les habitudes de l'époque : sous peine d'excommunication, le cavalier qui porte des armes séculières jurera de ne pas attaquer ni tuer, de ne couper ni gâter les vignes d'autrui, de ne pas violer l'église, de ne pas faire butin du bœuf, du porc, du mouton, de l'âne... ni de leur charge, non plus que de l'oie, du coq et de la poule, excepté

pour les faucons : et si pour les faucons il en prend, il paiera la poule deux deniers. Béatrix, fille de Raynaud III, héritière de la Comté et femme de Frédéric Barberousse qui l'avait tirée des griffes d'un oncle avide de ses biens, est une gracieuse figure qui, au milieu des rudes batailleurs du temps, semble une fleur dans une lande. Les contemporains la célèbrent à l'envi : « Elle avait, disent-ils, une taille moyenne, des cheveux d'un blond doré, des dents blanches et bien rangées, un port droit, une bouche petite, la physionomie modeste, des yeux transparens, suaves et doux, le parler chaste, les mains délicates ; elle était pleinement soumise à son conjoint, le craignant comme son seigneur, l'aimant par-dessus tout comme son époux, lettrée et fidèle à la foi. » En ces temps où l'on n'avait pas encore de capitale, Frédéric résidait de préférence au château de Dôle ; il visita plusieurs fois la Comté, et, devant son tribunal de Besançon (1), il tranchait souverainement les difficultés entre évêques, abbés, feudataires et communes naissantes. C'est à Besançon même qu'il se fit proclamer roi de Bourgogne et d'Arles : tandis qu'il recevait les hommages de ses vassaux, deux légats du pape Adrien IV se présentèrent, et l'un d'eux, ayant eu l'audace de soutenir que la dignité impériale était un fief relevant de la papauté, faillit être mis à mort par les Allemands qui suivaient l'empereur. Plus tard, ce légat fut élu pape. Frédéric refusa de le reconnaître, provoqua l'élection d'un anti-pape avec un schisme qui troubla douloureusement la chrétienté et l'église de Besançon (1156-1159). Rêvant de domination universelle, aspirant à faire du pape l'aumônier de l'empire, il envahit six fois, mit à feu et à sang l'Italie ; d'ailleurs il institua beaucoup d'œuvres charitables en Comté, et par exemple un hôpital pour les femmes infirmes à Franchevelle (Haute-Saône.)

A l'appel de Pierre l'Ermite, de saint Bernard, rois, vassaux et peuples se croisent : notre noblesse bourguignonne prend une part active à ce grand mouvement qui, satisfaisant les goûts aventureux, la soif de l'inconnu, étendait indéfiniment le domaine de l'imagination, offrait les perspectives les plus hautes aux ambitions de l'âme et de l'esprit. Déjà, vers 1092, le comte Raymond était allé renverser un empire mahométan en Espagne, avait délivré Tolède et fondé une dynastie. Guillaume, frère de Raynaud III, est un des héros de la deuxième croisade. En apprenant la prise de Jérusalem par Saladin (1188), Frédéric Barberousse se croise, à l'âge de soixante-huit ans, et meurt dans son triomphe, au-delà du mont Taurus ; un de ses compagnons d'armes, Thierry de Montfaucon, archevêque de Besançon, commande des batailles

(1) Besançon, ville impériale, ne faisait pas partie de la Comté, à laquelle elle fut réunie, bien contre son gré, lors de l'échange de 1651.

rangées, invente des machines de guerre, périt à son tour devant Ptolémaïs. La prédication de la cinquième croisade par Foulques, curé de Neuilly, arrache le baronnage bourguignon à ses luttes intestines, entraîne la fleur de cette noblesse : Richard, chef de la maison de Montfaucon-Montbéliard (1) et son frère, Richard et Eudes de Dampierre, Eudes de Champagne-Champlitte, Othon de La Roche, Othon de Cicon, « et maintes bonnes gens dont le nom ne sont mie escrit ne embrieré en livres. » Chemin faisant, nos Bourguignons se montrent fort enclins aux entreprises imprévues : tel Renaud de Dampierre qui fausse compagnie à ses camarades pour s'en aller guerroyer en Pouille. A Corfou, nouvelles convoitises, nouveaux projets de débandade; cependant le marquis de Montferrat et ses fidèles réussirent à retenir leurs amis... « Mais alons à eus et leur chéons au piés, et leur prions par Dieu qu'ils aient pitié d'eus-mêmes tout avant et de nos après, et qu'ils ne honissent mie ni toillent la rescousse de la sainte mer d'outremer... ensi fu otroié et juré, et lors ot grant joie par tout l'ost. » L'entreprise eut pour résultat la conquête de Constantinople, le partage de l'empire (1204). Guillaume de Champlitte devint prince de Morée, Gauthier de Montfaucon épousa la fille du roi de Chypre et fut régent du royaume, Othon de La Roche eut Athènes et Thèbes, Othon de Cicon, qui s'empara de la principauté de Carithène, portait le titre hellénique de *Mégaskir* ou grand sire, il céda ces possessions lointaines à son neveu Guy de Ray, en échange des biens de Bourgogne; la maison de La Roche se maintint pendant un siècle et plus à Athènes et Thèbes. Petit à petit, le temps avait fait son œuvre d'apaisement : abbayes et châteaux se sont élevés un peu partout, des mariages politiques ont commencé la fusion des races, la Grèce est devenue une France nouvelle où joutes et tournois, jeux, costumes et langage rappellent, toujours vivante et triomphante, l'image de la mère-patrie, — et personne ne répétait plus le chant mélancolique du chevalier-poète Rambaud : « Nous avons fait des empereurs, des rois et des ducs ; je vois le marquis aussi honoré que le Champenois. Mais à quoi me sert d'avoir ici grandes terres et grand avoir ? Si ma puissance s'est accrue, le chagrin s'est accru aussi, puisque je suis éloigné de ma dame, et je sais que plus ne me viendra joie. » En 1259, la chevalerie de la Morée, trahie par Michel Commène, despote d'Arta, fut presque anéantie dans un combat inégal contre Jean Paléologue : pour obtenir leur liberté, les captifs avaient fini par consentir la cession des trois principales forteresses et la reconnaissance de la suzeraineté de l'empereur

(1) Académie de Besançon (1880), *un Parlement de dames au XIIIe siècle*, par le marquis Terrier de Loray.

grec. Mais il fallait faire ratifier la convention par la princesse de Morée et les nobles dames qui, en l'absence de leurs maris, gouvernaient la principauté et avaient opposé à l'ennemi la plus vigoureuse résistance. Elles se réunirent solennellement à Nichi pour délibérer là-dessus. Cependant Guy de La Roche, grand sire d'Athènes, vaincu quelques années auparavant dans un différend avec le prince de Morée, revenait de France, où il s'était soumis à l'arbitrage de saint Louis. En apprenant les conditions du traité, il s'indigna, et, prenant la parole devant le parlement féminin, il offrit de tenir prison en la place de son prince, ou de mettre en gage tout son patrimoine pour sa rançon ; mais, ajoutait-il, gardez-vous, dames qui m'écoutez, de céder les places, car si l'empereur les possédait, bientôt s'affranchissant de son serment, il enverrait des troupes nombreuses pour nous chasser de cette terre et nous dépouiller de nos biens. D'ailleurs, de quoi étaient menacés les captifs ? Si l'empereur les gardait en son pouvoir, pense-t-on qu'il les mangerait au sel ? Non, il aimerait mieux recevoir une bonne rançon. — Alors Geoffroy des Bruyères, député des captifs, prit la parole, et retraçant leurs dures souffrances, ces trois ans passés dans les fers, il peignit fortement les dangers qui menacent les peuples privés de leurs seigneurs, l'affront d'un refus, le sort qui les attendait s'ils demeuraient entre les mains de l'ennemi. Il obtint gain de cause, et, détail piquant, deux dames, la fille de Jean de Neuilly, maréchal de la principauté, la sœur de Calderon, qui fut plus tard grand connétable, allèrent à Constantinople servir d'otages et garantir l'exécution du traité. La prophétie de Guy de La Roche ne se réalisa point, la principauté continua de prospérer, se soutint longtemps encore après la conquête de l'empire par les Turcs. Un parlement de dames au XIIIe siècle, des châtelaines prononçant sur le sort de leur patrie, une Iliade comtoise en Grèce, l'histoire a de ces singuliers hasards, et l'on ne s'attendait peut-être pas à rencontrer ici un argument en faveur de l'émancipation du sexe féminin.

Malgré la diversité des races, lois et coutumes, la Comté de Bourgogne demeure terre d'empire par la puissance du lien historique et du droit public, par la gardienneté des abbayes, des grandes causes féodales portées au tribunal de Besançon. Droit plus nominal que réel, reconnu à plusieurs reprises par les princes de la maison de France, souvent disputé par les barons comtois. L'impératrice Beatrix étant morte en 1185, et son héritage de comté se trouvant dévolu à l'un de ses fils le comte palatin Othon Ier, la branche cadette évincée par Barberousse appelle les seigneurs aux armes, déchaîne une guerre des Deux-Roses qui se poursuit quatre-vingts ans avec des fortunes diverses : longue

tragédie terminée par un dénoûment de comédie, le mariage d'une sœur du comte Othon III avec Hugues, fils de Jean de Chalon, dit l'Antique ou le Sage. Un grand politique, ce Jean, figure de patriarche féodal, qui marie à propos la force et la diplomatie, aliène ses comtés de Chalon et d'Auxonne pour acquérir la baronnie de Salins et d'autres seigneuries, occupant une situation hors de pair dans notre province, avec ses immenses fiefs étendus partout comme les racines d'un chêne gigantesque, ni souverain, ni sujet, qui prend saint Louis pour arbitre de sa querelle avec son fils, achète les droits de suzerain et de monétaire à Besançon, accorde des chartes d'affranchissement ; un des premiers qui comprirent la nécessité de s'appuyer sur le peuple, l'éternel oublié, l'éternel meurtri qui demeure aussi l'éternelle source de résignation et de sacrifice. Après sa mort (1266), la querelle des deux branches, fomentée par Rodolphe de Hapsbourg, ne tardera pas à renaître, mais un fait nouveau va dominer l'histoire de la Comté, l'effort des rois de France pour l'attirer à eux ; et tandis que l'empereur bat les comtes de Montbéliard et de Ferrette, assiège Besançon, arrache à Othon IV la reconnaissance de sa suzeraineté, celui-ci, toujours prodigue et imprévoyant, vend le gouvernement et la perception des revenus de son comté à Philippe le Bel, puis, par un second traité, s'engage à marier sa fille Jeanne à l'un des Fils de France, abandonne en même temps la Comté au roi, comme administrateur des biens du fiancé. Et désormais il prend part à ses guerres, reçoit des honneurs, des subsides, des secours de tout genre. Philippe le Bel se hâta d'occuper militairement la province, mais, sous la conduite de Jean de Chalon-Arlay, une partie des barons comtois se liguèrent avec Rodolphe, le roi d'Angleterre, le comte de Flandre, et ils résistèrent cinq ans. Enfin ils mirent bas les armes. Comme plus tard Louis XI, comme Henri IV, Philippe le Bel achetait plus de villes qu'il n'en prenait (1295-1301). Jean de Chalon-Arlay, qui fit sa paix avec lui et, entre autres avantages, obtint une pension annuelle de mille livres, continua l'œuvre de son père : suzerain de Neuchâtel en Helvétie, il possédait la majeure partie du Jura actuel, avait à Besançon les tribunaux de vicomté et de mairie, multipliait les chartes d'affranchissement ; et les nouvelles communes s'empressèrent d'appeler des colonies de juifs qui répandirent le goût du commerce. « Nous avions pauvre pays, plein de déserts et de montagnes, manquant de tout, fors que de bêtes sauvages, mais le grand sire de Chalon nous a donné liberté et franchise. » L'influence française se traduisit par d'utiles institutions ; un parlement, une université fondée à Gray par Othon IV, ou plutôt ébauchée (car les lettres patentes restèrent à l'état de lettre morte), confirmée en 1285 par le pape, sous le nom

d'École générale en toute science et faculté licite (1). Les étrangers y étaient conviés en ces termes : « Nous accordons aux clercs qui viendront des pays situés hors de notre comté, de jouir des immunités, d'être exempts de tailles, d'exactions, de gardes, de milice, de chevauchée... » Et dans le préambule : « De même que tous les végétaux tirent la sève de leurs racines, de même que les rivières reçoivent leurs eaux de leurs sources, de même l'intelligence se fortifie et se perfectionne par l'exercice des lectures ou des cours publics. » Philippe le Bel, de son côté, créa une chambre des comptes à Dole, et partagea le comté en deux bailliages, celui d'Amont et celui d'Aval. On sait quel odieux traitement il fit subir à Jacques de Molay, simple gentilhomme de notre province, grand maître des Templiers.

Après la mort de Philippe V dit le Long, Jeanne, sa veuve, se contenta de gouverner la Comté, et s'en acquitta avec tant de sagesse qu'elle mérite d'être rangée parmi les femmes célèbres et les bienfaitrices de notre province, à côté de Clotilde de Bourgogne, Béatrix de Dole, sainte Odile, sainte Colette « la petite ancelle du Seigneur, » et sœur Marthe. Sa mère, la comtesse Mahaut d'Artois, princesse fort grand aumônière, apparaît comme une consolatrice des affligés. A Salins, par exemple, elle voulut que chaque année cent cinquante aunes de drap fussent distribuées aux pauvres et payées sur les revenus qu'elle percevait des salines. A Ornans, où elle séjournait souvent, elle fit une fondation destinée à acheter tous les ans étoffes, bas, chaussures et chapeaux. A l'entrée de l'hiver, elle distribuait trois cents robes de bure à des pauvres femmes du Comté, et vingt robes de *bloy* à autant de *gentilles femmes ;* ses bonnes œuvres furent acquittées pendant près de trois cents ans. Jeanne, sa fille, confirma les franchises des villes et bourgades en déclarant que la liberté accordée aux sujets les attache de plus en plus à leurs maîtres, augmente le bien-être des uns et des autres. A Gray, elle envoie des drapiers, des tisserands de Paris, leur avance de l'argent et accorde de grands privilèges ; cette ville ayant été brûlée en 1324, elle la relève, la dote d'un gouvernement municipal, d'une charte perpétuelle d'affranchissement, y attire une foule d'étrangers ; elle protège les lettrés comtois, Pierre de La Palu, Hugues de Besançon, Guy Baudet de Poligny, Simon de Gousans, etc., qui, grâce à elle, parviennent aux plus hautes dignités de l'église, du gouvernement. « Si cette bonne reine, écrit Gollut, n'avait laissé autre mémoire de soi, sinon

(1) Académie de Besançon, Fleury-Bergier : *Philippe le Bel et Othon IV, comte palatin de Bourgogne.* — Suchet, *les Femmes célèbres en Franche-Comté.*

le bâtiment et la fondation des escoliers boursiers du collège de Bourgogne, fondé à Paris, elle mériterait éternelle louange, et que tous les gens de bien, mais principalement ceux qui ont pris institution et nourriture en cette maison, publiassent ce beau fait. » C'est, en effet, son grand œuvre. Le collège occupait l'emplacement de l'École de médecine ; on y devait admettre gratuitement vingt étudians pauvres *capables de philosophie*, natifs du comté de Bourgogne ; sur la porte se détachait l'image de la reine « au plus près du naturel, comme l'on peut encore le voir, en habit antique et en face, qui porte une douce grandeur. » Le nombre des bourses s'éleva progressivement à quarante-six, mais en 1804 tout fut confisqué par le premier consul qui se servit des dotations pour créer le Prytanée militaire.

L'histoire des abbayes, de l'archevêché de Besançon pendant ces trois siècles, leurs démêlés avec les barons et l'empereur, font mieux comprendre une belle réponse de saint Bernard auquel on présentait une liste de candidats pour le gouvernement d'un grand monastère. Qu'est-ce que le premier? interroge-t-il. — *Sanctissimus* (le plus saint). — *Oret* (qu'il prie). Et le second? — *Doctissimus* (le plus savant). — *Doceat* (qu'il enseigne). Et le troisième? — *Prudentissimus* (le plus habile). — *Regat* (qu'il gouverne). — L'abbé, seigneur féodal, chef de ses moines (1) et d'une nombreuse population agricole, fournit au prince des hommes, des denrées ou de l'argent selon un tarif convenu; il est associé aux grands feudataires. La possession des principales chaînes de nos montagnes, les biens de son couvent, excitent la convoitise des voisins, et comme des guerres presque perpétuelles offrent de fréquentes occasions de pillage, la religion, la trêve de Dieu, l'excommunication même, le garantissent très imparfaitement. Combien de ménagemens, quelle dextérité ne fallait-il pas pour mener sa barque à travers tant d'écueils ! C'était bien pis pour les archevêques de Besançon, placés en présence d'une population indocile et fière, obligés de faire face au danger extérieur et intérieur, guettés par les comtes et l'empereur. Encore s'en tirait-on avec ceux-ci au moyen de quelque tribut, une amende ou des dons volontaires, un partage de suzeraineté; mais les habitans se montrent merveilleusement indépendans, et c'est un spectacle digne d'attention que celui de leurs luttes contre l'oppression. L'Allemand Hubert, protégé de l'empereur Barberousse, veut-il s'attribuer le monopole du commerce de l'argent, le peuple se soulève, met le feu aux mai-

(1) Au début du moyen âge, la desserte des paroisses se fait en général par des moines, le servage, la mainmorte personnelle ne se prêtant guère aux vocations ecclésiastiques.

sons de l'archevêque. Sous son successeur éclate une insurrection violente au sujet du droit de mainmorte. Barberousse intervient comme médiateur, et, moyennant une rente annuelle de 25 livres, l'archevêque renonce à l'héritage de ceux de ses hommes qui meurent sans postérité. Nouvelle révolte en 1220, constitution d'une commune, expulsion de l'archevêque, menaces formidables du pape et de l'empereur : il fallut capituler avec le successeur Jean Halgrin, qui, très féodalement et très peu chrétiennement, obligea cent des principaux habitans à venir, pieds nus, vêtus d'une simple chemise, recevoir de sa main le fouet dans la cathédrale. Jean de Chalon-Arlay, lieutenant de Rodolphe de Hapsbourg, assiège la ville rebelle en 1289, et la réduit par la famine; mais, sur la production d'une charte fausse, le conseil communal, toléré bon gré mal gré depuis assez longtemps, obtient la reconnaissance de franchises qu'il n'avait jamais possédées, et Besançon devient une espèce de république indépendante sous le protectorat de l'empire. N'est-ce pas aussi à l'un de ces prélats hautains et durs que le chroniqueur pensait quand il dit qu'il « laissa le service de Dieu tant altéré qu'il semblait plustôt de l'église une maison de lascivité, jeulx et tournois que maison de Dieu ni d'oraison. » L'histoire parle de ces châteaux-forts qu'ils construisaient afin de contenir leurs sujets indisciplinés ; la légende, cette caricature de l'histoire, a ajouté ses ornemens. Comme les bourgeois de Besançon démolissent chaque nuit l'ouvrage du jour, Eudes de Rougemont s'adresse au prince des ténèbres qui en quelques heures élève une forteresse inaccessible, au sommet d'une montagne voisine de la cité; et l'archevêque de se rengorger en se frottant les mains : « Avant que les Besançonnais viennent me chercher jusqu'ici, les roses croîtront sur les rochers. » Et c'est merveille d'apprendre comment, quelques jours après, sept paysans, grands et forts comme des géans, portant des roses à leurs chaperons, ayant obtenu la permission de lui présenter leurs hommages, à *condition de se déchausser et de porter souliers aux mains*, s'en servirent pour assommer les soldats gardiens de la porte, et d'une voix formidable crièrent : « Besançon, la ville libre! Besançon, la cité impériale! A la rescousse les sept bannières! » comment, à cet appel, les bourgeois de Battant, Charmont, Arènes, le Bourg, Saint-Quentin, Saint-Pierre, Chamars, accoururent, déployant l'étendard de la cité, et s'emparèrent de la garnison; comment enfin, les gouverneurs ayant fait évader Eudes sous un déguisement, celui ci se réfugia dans la tour du château de Gy, d'où il excommunia les rebelles et jeta l'interdit sur la ville. Mais voyez la malice des hommes : on n'était qu'en 1291, et déjà la passion de leurs franchises leur *a doublé le cœur*. Ces bourgeois commencent à ne plus trembler devant les

foudres ecclésiastiques, et, comme la religion leur tient à cœur autant que l'indépendance, ils forcent de pauvres moines à leur dire la messe : ainsi, au XVIIIe siècle, le parlement de Paris envoyait l'extrême-onction aux jansénistes entre quatre sergens.

« Les troubles n'étaient qu'à la surface de la société, ses bases avaient acquis une solidité étonnante, aucune commotion ne les avait ébranlées pendant les croisades. Le peuple tranquille et soumis jouissait de tout le bien-être que le temps comportait. Entre le Xe et le XIIIe siècle, l'esclavage avait doucement disparu ; les croisades, renouvelées coup sur coup, avaient, en partie du moins, purgé le pays des masses errantes et déclassées. Les familles s'étaient formées, constituées et fortifiées dans les basses classes autant que dans les hautes ; dans celles-ci florissaient la propriété, l'hérédité, les noms et armes, tout l'effectif et le réel de ce qui devait n'être que l'honorifique et le fictif des âges suivans ; dans celles-là s'était formé un état civil fondé sur les sacremens mêmes et sanctionné par le christianisme. Des mœurs agricoles donnaient le calme et l'économie domestique, des mœurs guerrières l'énergie et l'activité. Par une singulière providence, tous les domaines convertis en fiefs, relevant les uns des autres, formaient un tout invulnérable. L'origine des inféodations et des mouvances était visible à tous les yeux, et par conséquent incontestable. Les droits, les titres, les concessions sortaient directement de leur source. Ceux qu'en langage romain on appelait unanimement les princes du peuple étaient à la fois pères de famille, maîtres, seigneurs, capitaines et juges ; leurs hommes, dénomination plus libre et plus fière, introduite depuis la fin de l'esclavage, leurs hommes étaient colons, consitaires, fermiers, laboureurs, archers, cavaliers, serviteurs : les uns et les autres composaient une étroite et indissoluble communauté. Si le sol, abandonné de ses possesseurs pendant cinq croisades, n'a point tremblé, si la société a subi une épreuve à laquelle aucune nation moderne ne pourrait maintenant résister, si les mères, les femmes et les enfans des croisés n'ont eu au milieu de leurs vassaux d'autre sujet d'alarmes que les nouvelles apportées d'outre-mer, il faut chercher la raison de ce phénomène unique dans les ressorts si simples d'une jeune société toute rustique et guerrière, disciplinée sous ses chefs naturels et attachée à eux par l'affection et le respect. »

Ce tableau (1) d'un Eldorado féodal en Comté est séduisant et spécieux ; il est même vrai d'une certaine manière, de cette demi-vérité qui tantôt néglige les ombres et tantôt la lumière, selon que le peintre charge ses palettes de couleurs claires ou sombres. Les

(1) *La Franche-Comté ancienne et moderne*, par Hugon d'Augicourt, t. Ier, p. 280.

vérités historiques seraient-elles aussi des phares à feux changeans, ou faut-il accuser cette anémie intellectuelle qui nous rend semblables à un homme qu'on aurait enfermé depuis sa naissance dans une mine, et qui nierait le soleil, les fleurs, la mer, les montagnes? Ne se figure-t-on pas l'auteur, très moderne cependant, de cette page, sous les traits de ces naïfs chapelains du moyen âge, écrivant les faits et gestes des seigneurs du château qu'il habite, dans une de ces heures où la bataille a cessé de faire rage autour de lui, sans mettre jamais le nez à la fenêtre, sans que rien puisse déconcerter son parti-pris d'admiration? Ne rappelle-t-il pas un peu aussi ce grammairien endurci qui, apprenant les désastres des dernières années du règne de Louis XIV, se frottait les mains en disant : « Tout cela n'empêche pas que je n'aie dans ma cassette deux mille verbes français bien conjugués? » Comment donc oublie-t-il de mettre dans l'autre plateau de la balance tant de malheurs, rivalités sanglantes de suzerain à vassal, de barons contre barons, châteaux pillés, détruits, garnisons passées au fil de l'épée, femmes condamnées aux pires outrages, le droit de la guerre si féroce malgré le code d'honneur de la chevalerie, les routes peu sûres, infestées de bandits qui, à certains momens, forment des armées redoutables, les famines, les pestes si fréquentes; les habitans des villes à peine émancipés, le paysan, le vilain, comme on l'appelle, serf de la terre qui l'a vu naître, soumis au droit de mainmorte, pressuré de mille façons, mal nourri, pauvrement habillé, heureux d'un bonheur très humble, si son seigneur se montre miséricordieux, malheureux d'une misère fort noire, s'il a affaire à un batailleur, à un méchant; l'industrie presque nulle, l'agriculture vouée à la routine, la liberté méconnue, oppressée par les libertés, c'est-à-dire par les privilèges que chaque caste revendiquait si âprement; — la religion qui n'est pas toujours une mère, mais souvent aussi une marâtre, intervenant avec une minutie vexatoire dans les moindres actes de la vie, les peines juridiques atroces, les horreurs de la procédure criminelle, plus tard l'inquisition, les procès de sorcellerie, la pensée philosophique, toutes les velléités d'indépendance intellectuelle jalousement comprimées? De ces deux tableaux, lequel serait tout à fait ressemblant? Ni l'un ni l'autre sans doute, et le meilleur semblerait un troisième où l'historien placerait les contraires en présence, les premiers tempérant l'amertume des seconds, ceux-ci corrigeant la candeur de ceux-là, pour aboutir à cette conclusion consolante que les siècles qui ont précédé la révolution française ont, tout bien pesé, répandu dans le monde une plus grande somme de bonheur que les siècles du moyen âge, que le XIXe siècle a beaucoup augmenté

la douceur de vivre et qu'il est légitime de croire au progrès de l'humanité.

III. — L'AMIRAL JEAN DE VIENNE. L'UNIVERSITÉ DE DOLE ET LES DUCS DE BOURGOGNE.

C'est à la fin du XIVe siècle que le comté de Bourgogne commence à dépouiller son vêtement féodal, pour revêtir un costume plus moderne, c'est alors aussi qu'apparaît sa dernière dénomination, *Franche-Comté*, *France-Comté*, d'origine si incertaine, soit qu'elle ait été imaginée par ceux qui contestaient à l'empire ses droits, soit qu'on l'attribuât aux résistances des anciens comtes à l'autorité des Césars germaniques, ou à l'exemption d'impôts dont le peuple jouissait. Non moins obscure l'origine du surnom de *Bourguignons salés :* vient-elle du baptême qui de bonne heure les fit chrétiens, ou d'une expédition malheureuse pendant laquelle les corps de nos ancêtres furent salés dans une ville du Midi pour être renvoyés sans doute dans leur pays? On ne sait : quoi qu'il en soit, « leur donna-t-on ce très agréable brocard duquel jusques à oires nous nous glorifions, combien que les corrompus envermisselés et mal salés s'en mocquent. »

La comtesse reine Jeanne avait, au détriment de ses autres filles, institué héritière de ses États sa fille aînée, femme du duc de Bourgogne Eudes IV; toujours disposés à la révolte, les seigneurs comtois se liguèrent à plusieurs reprises, tantôt soutenus par le dauphin et le comte de Flandre, tantôt par l'archevêque de Besançon qui prétendait supprimer l'atelier monétaire que le comte-duc avait établi à Auxonne, tantôt par l'Angleterre. Battus en 1336, en 1345, Jean de Chalon-Arlay, petit-fils du lieutenant de Rodolphe, le comte de Montbéliard, les Montfaucon, les Neuchâtel-Comté prirent leur revanche après la bataille de Crécy. Philippe de Rouvres succéda à Eudes IV (1349), sous la tutelle de sa mère, Jeanne de Boulogne qui, pour se ménager un protecteur, épousa Jean le Bon, héritier du trône de France; mais la bataille de Poitiers entraîna l'invasion de la Bourgogne et de la Comté par les Anglais, et, le traité de Poitiers ayant rendu inutiles les bandes de routiers qui secondaient les troupes régulières, ces malandrins s'organisèrent en grandes compagnies, exercèrent d'atroces brigandages sur la plus large échelle; ils battirent une petite armée française, tentèrent de surprendre Besançon, Salins, incendièrent Lons-le-Saunier, et, défaits enfin par Jean de Vienne (1) à

(1) *Jean de Vienne, amiral de France,* 1341-1396, par le marquis Terrier de Loray, in-8. — Léonce Pingaud, *l'Amiral Jean de Vienne* (*Annales franc-comtoises*), 1869.

Chambornay-les-Bellevaux, consentirent à quitter la province moyennant une rançon de 24,000 florins (1360-1366). Quatre-vingts ans plus tard, les méfaits des grandes compagnies furent renouvelés par les Écorcheurs (1437-1445).

La mort prématurée de Philippe de Rouvres amena le démembrement de ses États : le duché de Bourgogne revint à la France ; l'Artois, la Franche-Comté, à une fille de la comtesse Jeanne. D'accord avec les Chalon-Arlay, les Neuchâtel-Comté, les Montfaucon et le comte de Montbéliard, celle-ci avait négocié le mariage de sa petite-fille avec un fils du roi d'Angleterre, mais le roi Jean ayant donné le duché de Bourgogne à son fils Philippe le Hardi et obtenu pour lui de l'empereur l'investiture de la Franche-Comté, la guerre éclata avec les barons comtois. Le duc l'emporta, Marguerite comprit cette leçon de choses, rompit le mariage projeté, et accorda sa petite-fille à Philippe le Hardi. Une nouvelle invasion du roi d'Angleterre en France trouva pour la première fois la noblesse comtoise rangée sous les étendards fleurdelisés, et, parmi ses membres les plus illustres, l'amiral Jean de Vienne, l'ami et l'émule de Duguesclin, de Clisson, négociateur habile, sage conseiller et grand homme de guerre, dont la gloire franchit l'enceinte de notre province, pour s'associer à celle des *Sires de fleurs de lis*, un personnage sympathique de l'histoire. Quelle vie accidentée, quelle brillante image des âpres existences du seigneur féodal! A vingt ans, il a guerroyé un peu partout, assisté à des sièges, s'est distingué à Cocherel, à Auray. La comtesse Marguerite l'ayant nommé capitaine général de la province, gardien des marches et frontières, il taille en pièces les malandrins ; puis, avec les sires de Chalon, de Granson, de Vergy, il fait aux Anglais une guerre implacable. A l'ancienne et imprudente tactique de la chevalerie, aux batailles, aux campagnes de parade succède une tactique nouvelle, embuscades, conquêtes faites sans bruit, pied à pied. En 1373, le roi de France confère à Jean de Vienne la charge d'amiral de France, l'appelle au conseil de régence institué en vue de la minorité de son fils ; bientôt il s'empare de Saint-Sauveur-le-Vicomte, après un siège de huit mois où il y eut de « vaillantes apertises d'armes, » ravage les côtes d'Angleterre, sert à table, suivant l'usage féodal, monté sur son destrier de guerre, au sacre de Charles VI, fait campagne en Flandre, s'empare de Gravelines qu'il livre au pillage et à l'incendie. Envahir l'Angleterre, donner la main au roi d'Écosse, un si hardi projet parut très pratique à cet amateur de difficultés, et il sut le faire agréer au roi de France ; on lui attribuait cette parole : « Il est difficile de vaincre les Anglais hors de leur territoire, et facile de les vaincre chez eux. » Mais l'armée de l'amiral était trop faible, il

se heurta à la défiance des Écossais, aux hésitations, à la mauvaise volonté de leur roi, qui « avait plus cher le séjourner que le chevaucher. » Ses alliés le laissèrent combattre seul, demeurant inertes « comme des statues de pierre ébahies; » il dut battre en retraite, et ayant à grand'peine instruit le roi de sa détresse, il resta quelque temps malgré lui à la cour d'Écosse, non toutefois sans s'inspirer des traditions galantes de la chevalerie, car le religieux de Saint-Denis affirme qu'il aima une princesse écossaise et fut payé de retour. Au surplus, bon courtisan, grandement apprécié du roi de France, des ducs de Bourgogne et du pape d'Avignon, rude jusqu'à la violence, ami fidèle et tenace ennemi, baron féodal dans toute la force du terme lorsqu'il rentre en Franche-Comté, prenant les armes à ses risques et périls pour les intérêts de ses parens, mêlé de son plein gré aux guerres civiles de la Provence. En 1388, le voici ambassadeur auprès du roi de Castille qui a signé la paix avec l'Angleterre, et il lui parle « par beau langage et orné, » et aussi le plus hardi qu'on puisse entendre; en 1390, il va, en compagnie de Coucy, de Guy de La Trémouille, et sous la conduite du duc de Bourbon, guerroyer contre les pirates de Tunis. En 1395, une ambassade hongroise étant venue implorer l'appui du roi très chrétien contre le sultan Bajazet, Philippe le Hardi lui promit une armée qui aurait pour chef son fils, le comte de Nevers; Jean de Vienne, son féal ami, consentit avec joie à guider le jeune prince, et il emmenait avec lui les premiers barons comtois, Henri de Montbéliard, Henri de Montfaucon, les sires de Chastel-Belin et de Ray, Guillaume et Jacques de Vienne. L'armée comptait environ mille chevaliers et autant d'écuyers; grossie de contingens d'autres nations, elle traversa la Lorraine, la Bavière, rejoignit le roi de Hongrie et entreprit le siège de Nicopolis. Mais l'indiscipline était extrême, les désordres et pilleries scandaleux, et, dans leurs folles espérances, les chrétiens ne parlaient de rien moins que d'entrer bientôt à Constantinople, de conquérir l'Asie-Mineure, Jérusalem; le roi Sigismond renchérissait encore sur cette jactance : « Si le ciel tombe, s'exclamait-il, nous le soutiendrons du poids de nos lances. » Cependant les Turcs approchant à l'improviste, les chefs français tinrent conseil précipitamment; Philippe d'Artois et les jeunes chevaliers opinèrent pour la bataille, tandis que Coucy, Jean de Vienne et les sages voulaient qu'on se réservât pour combattre le gros de l'armée ennemie. « Messires, dit Jean de Vienne, là où la vérité et la raison ne peuvent être ouïes, il convient qu'outrecuidance règne, et puisque le comte d'Eu se veut combattre et assembler ses ennemis, il faut que nous le suivions. » L'attaque des chevaliers français fut magnifique; ils rompirent l'avant-garde, un corps de cavalerie, mais emportés par leur élan, n'écoutant

plus Jean de Vienne et Coucy qui leur criaient de laisser à l'infanterie hongroise le temps d'arriver, ils poursuivirent leur folle chevauchée et soudain se virent enveloppés, forcés de se rendre ou de mourir, tandis qu'à la vue des fuyards, leurs alliés se débandaient de tous côtés. L'amiral voulut sauver l'honneur du nom français; entouré de quelques chevaliers, il les exhorta à ne point racheter leur vie aux dépens de leur dignité, mais à se recommander dévotement et avec un cœur contrit à la grâce de Dieu et à la glorieuse vierge Marie. Lors, se précipitant sur les infidèles, semant la mort autour de lui, six fois de suite releva l'étendard de la Vierge, et enfin tomba, écrasé sous le nombre. On l'a dit très justement, la fin légendaire du vaincu de Roncevaux était, grâce à lui, devenue une réalité, un admirable épisode de notre histoire. Pour racheter le comte de Nevers, la Franche-Comté dut fournir 12,000 livres, et Besançon 3,000.

Abaissée, humiliée par Philippe le Hardi et ses successeurs, l'aristocratie comtoise va, pendant le xve siècle, s'efforcer de retenir une influence qui décline de plus en plus, car l'idée moderne la pénètre insensiblement, et l'on commence à ne plus distinguer le noble d'avec le gentilhomme, le gentilhomme d'avec le grand feudataire. Dans ce dessein, elle se groupera, fondera par exemple la confrérie de Saint-George, instituée entre 1435-1440 par Philibert de Molans, simple gentilhomme habitant le bourg de Rougemont, qui, d'après la tradition, aurait accompli deux pèlerinages en terre-sainte, rapporté des reliques de saint George et servi le duc de Bourgogne en qualité de maître de son artillerie : ainsi s'expliquerait le prestige qui lui valut cette prééminence. Comme la Toison d'or et tant d'autres associations à cette époque, elle eut d'abord un but religieux : perpétuer l'enthousiasme des croisades, lutter contre le fléau du schisme (1). Sur les saints évangiles et sur l'honneur, on jurait et promettait de professer en tout et partout la foi catholique, apostolique et romaine. Saint George fut acclamé comme patron, parce qu'il avait été chevalier, et qu'on l'a d'*ancienneté* représenté à cheval, armé d'une lance et terrassant un dragon. Les membres s'intitulèrent pendant longtemps Confrères de Monsieur saint George, puis ils eurent la prétention de constituer un ordre de chevalerie militaire. Philippe le Bon les autorisa à porter leur décoration suspendue à

(1) *Aperçu succinct sur l'ordre des chevaliers de Saint-George du comté de Bourgogne, suivi de ses statuts et règlemens, et de la liste de tous les chevaliers qui ont été reçus depuis sa première restauration, de l'an* 1390 *jusqu'à ce jour*, par Charles-Emmanuel Polycarpe, marquis de Saint-Mauris; Vesoul, 1834. — Charles Thuriet, *Étude historique sur le bourg de Rougemont; la Chevalerie de Saint-George en Franche-Comté.* — Castan, *les Origines de la chevalerie de Saint-George en Franche-Comté.*

un ruban rouge, à l'instar de son ordre de la Toison d'or ; en 1651, ils s'adressent au roi d'Espagne pour « qu'ils soyent armés chevaliers par l'épée d'honneur et joïssent des prééminences appartenantes à semblables chevaliers. » Les rangs n'étaient ouverts qu'aux nobles de quatre lignées. A travers l'éclipse de la révolution et de l'empire, la confrérie se soutint jusqu'en 1830, reconnue à peu près officiellement par Louis XIV qui en exigea le serment, par Louis XV et Louis XVI qui lui envoyèrent leurs portraits en pied, avec cette inscription : « Donné par le roi aux chevaliers de Saint-George de son comté de Bourgogne. » Une ordonnance de 1824 la consacra légalement, et ils eurent le droit de porter ostensiblement leur décoration. Comme soldats, ils payaient largement leur dette à leur pays : sous Philippe le Bon, ils se distinguent aux batailles de Bar et de Gaure ; à Pavie, Jean d'Andelot blesse à la joue François Ier, et un autre Comtois, Jean, bâtard de Montmartin, le fait investir par sa compagnie ; beaucoup accompagnent Charles le Téméraire à Granson, à Morat, à Nancy, et mainte famille noble de notre province s'éteignit à cette époque. Quant à leur rôle politique, il commence à partir de 1630, avec la victoire du parlement sur l'aristocratie. A plusieurs reprises, la confrérie adressa des manifestes à la nation comtoise : une première fois, en 1673, pour désavouer officiellement cette entreprise de Listenois que sans doute la plupart de ses membres approuvaient individuellement ; — puis, sur la demande du gouverneur, pour recommander aux députés des villes de consentir l'impôt annuel établi par l'Espagne, démarche tout au moins maladroite, puisqu'en leur qualité de gentilshommes, les chevaliers demeuraient exempts de cette contribution ; — enfin, après la seconde conquête de Louis XIV, cette *sollicitation de la cause de la nation*, revendication aussi courageuse qu'inutile des vieilles franchises de la province, du droit de réunir ses représentans « toutes et quantes fois lui semble. » Dans une instruction laissée en 1754 à son successeur M. de Beaumont, par M. de Sérilly, intendant de la Comté, on lit cette hautaine appréciation d'une confrérie chevaleresque qui, à défaut d'autre mérite, sut rester debout, *plus moulue que ployée*. « La noblesse de ce pays est assez bonne, elle tire la plus grande partie son origine de la robe ; l'autre partie, la noblesse d'épée, est assez chimérique et imaginaire ; elle est autant fière qu'elle est pauvre, et elle est très humiliée en comparaison de ce qu'elle était autrefois. La politique n'est pas mauvaise de la tenir dans cet état de pauvreté, pour la mettre dans la nécessité de servir et d'avoir besoin de nous. Il y a une confrérie de cette noblesse, vulgairement et improprement qualifiée de chevalerie de Saint-George, parce que cet établissement n'est point patenté, il est simplement toléré. Cette confrérie s'assemblait autrefois dans

le village de Rougemont. Aujourd'hui ils tiennent leur assemblée, une fois par an, à Besançon, dans la maison des Grands Carmes : l'intendant doit s'y trouver. Le bâtonnier y donne un ample déjeuner ; l'on va ensuite à la messe ; le lendemain ils en font célébrer une à l'honneur des trépassés, ensuite ils s'en retournent dans leurs campagnes, les uns montés sur *leurs rossinantes*, les autres à pied ; M. de Beaumont verra le comique de ces assemblées. » En 1792, la plupart des chevaliers, au nombre de 81, quittèrent la France pour se joindre à l'armée du prince de Condé ; l'un d'eux, messire de Ponthier, comte de Saône et de la Neuvelle, était octogénaire et estropié d'un bras.

Plusieurs grandes créations honorent l'administration des ducs de Bourgogne, achèvent de battre en brèche la féodalité, de constituer la bourgeoisie affranchie : le parlement fixé à Dole par Eudes IV, investi de grandes attributions par Philippe le Hardi ; — les États, assemblées où les députés des bonnes villes concourent au vote, à la répartition de l'impôt ; — l'Université de Dole, instituée en 1423 par Philippe le Bon, alors que des guerres continuelles, enlevant toute sécurité aux chemins, empêchaient la jeunesse des deux Bourgognes d'aller chercher l'instruction à Paris, Orléans, Bologne, Avignon, Pavie, Montpellier et Toulouse. « Tous ceux, dit un des considérans, qui avoient enfans et parens habiles et souffisans pour estre ordonnez et disposez à l'estude, ne les osoient envoier estudier au dehors pour doubte des ennemis, et préféroient les appliquer ou faire vaquer en autres exercices comme en fait de marchandises. On pouvoit prévoir que dans brief temps n'auroit aucun juriste ne clerc souffisant au pays de Bourgoigne, au grand dommaige et lésion du bien publique d'icelui. » Dotée de cinq facultés, droit canon, droit civil, théologie, médecine, arts, avec des professeurs tels que Gattinara, Cornélius Agrippa, Stratius, Dumoulin, les Chifflet, fournissant bientôt à l'Europe entière des docteurs, des magistrats, des administrateurs, des hommes d'église éminens, l'université de Dole (1) conquit aux xve et xvie siècles une grande réputation. L'empressement des princes à s'entourer de savans légistes contribua largement à cette vogue : non que la recherche du droit pur, du droit idéal, les préoccupât beaucoup, mais

(1) Henri Beaune et Jules d'Arbaumont, *les Universités de Franche-Comté*, in-8° ; Besançon, 1870. — Jules Gauthier, *l'Université de Dole au comté de Bourgogne*. (*Annales franc-comtoises*. — Léonce Pingaud, *l'Enseignement supérieur à Besançon. L'Instruction publique à Besançon en* 1789. — J. Sauzay, *les Fondateurs de l'instruction populaire en Franche-Comté*. (*Semaine religieuse*, 24 juin et 1er juillet 1876.) — *Le recteur dans l'ancienne université de Franche-Comté*, par M. Maurice Lambert, Académie de Besançon, 1891. — Émile Longin, *la Nation flamande à l'université de Dole*, dans *le Messager des sciences historiques*, 1892.

ils comprennent quel parti l'on peut tirer de contrats habilement rédigés, de textes bien interprétés. Charles le Téméraire se fait suivre à l'armée de deux clercs de grande prud'homie ; Philippe le Bon s'aperçoit que favoriser la robe longue, c'est amoindrir la robe courte ; ainsi les légistes remplacent auprès des souverains les astrologues, les chercheurs de pierre philosophale. Le comte de Montbéliard, dont les affaires étaient fort embarrassées, attire par la ruse Dumoulin, le retient prisonnier pendant cinq mois, désireux de garder un jurisconsulte qui avait soulevé la Sorbonne, battu Théodore de Bèze en champ clos, réduit le pape à demander la paix au roi de France, un petit homme qui, selon le mot d'Anne de Montmorency, faisait avec un petit livre ce que trente mille lansquenets n'avaient pu obtenir.

Maîtres et élèves de Dole forment une sorte de république qui a ses lois et privilèges : à l'origine, les professeurs sont élus par le collège, en fait par les étudians, ou du moins proposés à l'agrément du souverain ; on leur demande seulement le grade de maître, licencié ou docteur ; mais, en 1503, l'archiduc Philippe confie le choix aux *distributeurs*, sous la « superintendance » du président du parlement qui peut opposer son *veto* à l'élu ; un édit de 1616 mit les chaires au concours afin de relever les études déjà « abastardies. » Petit à petit, ces distributeurs arrivent à gouverner l'Université ; administrateurs de son budget, ils sont près d'elle les agens accrédités du souverain, ses correspondans, ses conseillers. L'*Alma Mater* s'appelle fille du souverain, mère de ses sujets ; ses membres marchent à la gauche du parlement dans les processions et sont investis de privilèges étendus : exemption de toutes charges personnelles, comme la taille, le guet, la garde des murailles, le logement des gens de guerre, l'impôt du sel, la taxe d'entrée sur le vin. Deux régens prennent part chaque année à l'élection du *mayeur* de Dole ; docteurs et maîtres jouissent de la noblesse personnelle ; les professeurs de droit civil et canon, de théologie et de médecine reçoivent 200 livres par an, ce qui représente 1,100 à 1,200 francs de notre monnaie : — « L'ensemble des connaissances propres à développer la raison et étendre les limites de l'esprit humain, » voilà le cadre de leur enseignement, cadre très vaste assurément, si l'Université de Dole avait pu garder envers l'Église l'indépendance que revendiquait l'Université de Paris, si cette même Église, cette grande éducatrice des peuples, n'eût comprimé avec un soin jaloux le mouvement des âmes, fait de la philosophie l'humble servante de la théologie et de la scolastique, si la forêt d'Aristote, selon l'expression de Pierre de Celle, n'eût trop souvent étouffé l'autel du Seigneur.

Parmi les étudians de Dole, on rencontre les représentans des

premières familles de la province, des Vergy, des Ray, des Gorrevod, des Grammont, des fils de ducs, de princes et de puissans barons venus d'Allemagne, des Flandres, de Savoie, d'Italie même et d'Espagne. L'inscription est gratuite; mais, tandis qu'à Paris les élèves ne connaissent pas de distinction et, par exemple, doivent assister pêle-mêle aux leçons, sur le sol jonché de paille, non sur des bancs et des escabeaux, ceux de Dole se divisent en deux classes, nobles et roturiers; les premiers ont voix délibérative dans le collège, une place distinguée aux cours, ils prennent rang après les abbés, avant les licenciés dans les cérémonies publiques, composent les députations d'honneur envoyées aux souverains, ont deux docteurs pour maîtres d'armes, forment une véritable caste. Pour faire partie de la classe noble, il suffit, d'ailleurs, d'être *connu* ou revêtu de quelque charge : *gnotus, vel in dignitate vel in officio constitutus*, mais il faut avoir un appartement en ville, un compagnon d'études, deux valets destinés à suivre partout leur maître, à porter ses livres au cours. Au-dessous, les roturiers, *ignoti*, partagés en deux catégories, étudians du dehors ou étrangers, étudians de la cité ou indigènes : ils logent en ville et l'Université intervient pour la fixation des loyers ; docteurs et régens sont autorisés à loger et à nourrir les écoliers dans leur propre domicile. Cujas lui-même ne tenait-il pas pension à Valence? Et l'on rapporte à ce propos que les élèves quittaient trop volontiers son cours pour rendre visite à sa fille, qui était belle et un peu coquette; ce qu'ils appelaient assez joliment: commenter les œuvres de Cujas. D'après un article des statuts, lorsqu'un écolier ou un maître meurt sans testament, le recteur, le procureur-général, le syndic, dressent inventaire en présence du mayeur de la ville, et si, dans le délai de six mois, les héritiers avertis ne se présentent point, le collège s'approprie l'héritage mobilier du défunt. Tout est réglé à l'avenant, et de la façon la plus minutieuse : vêtement, nourriture, jeux et plaisirs, repas à l'occasion des grades de licencié ou de docteur; mais point de règlemens qui tiennent devant la fougue de la jeunesse, et, pour la turbulence, les écoliers comtois ne le cèdent guère à ceux de Paris. Un jour, ils distribuent force horions au bailli de Dole accouru pour apaiser une échauffourée; une autre fois, ils livrent bataille aux habitans d'Auxonne, ou bien encore ils présentent requête au parlement contre un professeur qui a traité l'un d'eux « d'oyson, d'enfant, de sot, d'impudent, » avec accompagnement de soufflets; — et ce fut toute une affaire. Le duc d'Albe ayant enlevé aux membres du collège le droit de participer à l'élection du recteur, une émeute véritable éclate; car, à Dole, comme dans la plupart des écoles de ce genre, la juridiction du recteur embrassait à la fois le civil et le criminel, ne pouvait être déclinée par un défendeur étranger à

l'Université, s'exerçait sommairement et sans procédure, *sine strepitu et figura judicii*, avec appel devant le collège et l'assemblée générale de l'Université. Toutefois, au criminel, le recteur ne pouvait connaître des délits ayant entraîné effusion du sang qu'avec l'assistance du bailli de Dole ; mais le code pénal de l'université était d'une extrême bénignité : le crime de blasphème, le plus grave de tous, n'entraînait qu'une faible amende, 10 sols pour la première fois, 20 pour la seconde, 40 avec trois jours de prison pour la troisième. On ne s'étonnera pas si élèves et maîtres défendirent avec acharnement des droits aussi précieux.

A côté de l'université, pour la seconder et étancher la soif de s'instruire, des écoles ecclésiastiques s'établissent d'un bout à l'autre de la province, à Besançon, Salins, Poligny, Lons-le-Saunier, Saint-Amour (1). Même dans de modestes bourgs comme Marnay, Pesmes, Gy, des recteurs d'école ambulans ouvrent des cours de grammaire et de latin, tiennent collège ; au XVIe siècle, les jésuites fondent leurs célèbres établissemens de Dole et Besançon, font à l'université une très vive concurrence, encouragés d'abord par les municipalités et les pouvoirs publics qui bientôt s'effraient de leurs progrès ; dès 1614, on s'efforçait de ralentir le mouvement qu'on voulait précipiter en 1582 : « Supplient les dits États vos altesses sérénissimes limiter le nombre des collèges des révérends pères jésuites. » La triple distinction de l'enseignement primaire, secondaire, supérieur, existe en fait, sinon en droit ; dans les statuts synodaux de 1559, on trouve diverses mesures pour l'institution d'écoles dans toutes les paroisses de Besançon ; sous le cardinal de Choiseul, apparaissent les écoles spéciales de filles, même les écoles de hameaux ; ceci, d'ailleurs, se fait un peu confusément, sans ordre, sans méthode, l'autorité et les sujets se souciant médiocrement de l'instruction élémentaire, la théorie de l'État enseignant étant encore inconnue. Au moment même où la Comté se montre sous un nouvel aspect, foyer de culture intellectuelle, foyer de beaux esprits et d'intelligences nourris de fortes études, l'université, qui avait favorisé cette renaissance, commença à déchoir. Une première fois atteinte par l'incendie de Dole en 1479 et par la malveillance de Louis XI, elle est encore menacée de voir s'établir une rivale à Besançon, création poursuivie pendant deux

(1) *Voyage en Suisse et en Franche-Comté*, par Mme Gauthier. — S. Droz, *Histoire du collège de Besançon*. — Près de la grotte légendaire des patrons de la province, à Saint-Ferjeux, les bénédictins fondèrent, en 1680, un collège qui dura plus d'un siècle ; il comptait 4 professeurs, environ 40 élèves, et avait 400 livres de revenus à peine. — Estignard, *la Faculté de droit et l'École centrale à Besançon*. — J. Meynier, *les Médecins à l'Université de Franche-Comté*. — L. Pingaud, *l'École bénédictine en Franche-Comté*. — Castan, l'*Ecole des Beaux-Arts de Besançon*.

cents ans et plus avec cette persévérance qui est un des traits du caractère comtois, obtenue du pape et de l'empereur, retirée par le saint-siège, octroyée de nouveau en 1580, puis encore interdite par les successeurs de Sixte-Quint, qui fulminent des défenses contre les cours de théologie, de philosophie, ouverts chez les minimes, les jésuites et les oratoriens. La querelle des deux villes, animées l'une contre l'autre d'une haine séculaire qui prenait sa source et son aliment dans des intérêts très disparates, persista, vivace, violente, fertile en épisodes de tout genre, pour aboutir au triomphe des Dolois, triomphe bientôt inutile, car la décadence de l'université ne cessait de s'accentuer, malgré leur dévoûment patriotique, malgré le zèle des professeurs. Dépouillée de ses plus précieuses libertés, réduite à solliciter son pain comme une aumône, forcée de faire appel à la générosité de ses souverains, générosité devenue plus verbale que réelle, la guerre de dix ans et ses conséquences, le dépeuplement, la ruine de la province consommèrent sa disgrâce. En 1558, d'après une enquête faite sur la conduite de Louis de Saint-Mauris, ce professeur, fort négligent, n'avait que quatre à cinq élèves. Il n'y reste plus que le nom d'université, remarquait, en 1578, le conseil de ville. Profitant de la détresse financière de ses nouveaux maîtres, Besançon renouvela ses instances, offrait de verser 150,000 livres à la caisse des fortifications, et, au mois de mai 1691, recevait solennellement dans ses murs l'université. Dès lors, l'école franc-comtoise, réduite aux trois facultés de théologie, droit et médecine, cesse de s'appartenir et son histoire se confond avec celle des autres universités du royaume; l'opinion se retire d'elle, elle s'affaisse dans l'abandon, l'esprit de routine, s'agite stérilement pour la défense de ses intérêts, de ses prétentions corporatives, absorbe son activité dans de petites questions d'étiquette; ainsi elle se prononce contre l'introduction de l'histoire dans l'enseignement, contre le conseil de l'instruction publique rêvé par Turgot. Le recteur prétend avoir le droit de marcher immédiatement après le premier président, réclame un salut spécial de premier ordre lorsqu'il s'avance en tête du corps professoral (1). Mais quelle était alors la ville où, selon la remarque de La Bruyère, « la querelle des rangs ne se réveillait pas à tous momens par l'offrande, l'encens et le pain bénit, par les processions et les obsèques! » Les étudians ne se montrent pas moins empressés de défendre les moindres débris des anciennes préro-

(1) A Besançon, une chaire de droit rapportait en moyenne 3,000 livres, une chaire de médecine, 2,400, une chaire de théologie, 1,600. Malgré tout, l'Université de Besançon faisait encore assez bonne figure, et Bullet, Jacques, pour la Faculté de théologie, — Dunod, Grappe, Courvoisier pour la Faculté de droit, — Lange, Athalin, Tourtelle, — beaucoup d'autres hommes très distingués témoignent en sa faveur.

gatives; ils s'insurgent quand les professeurs refusent d'offrir au vice-recteur la livre de sucre qu'on lui offrait à Dole lors de chaque examen. Aussi fiers, aussi indociles que ceux d'autrefois, figurant toujours au premier rang dans les manifestations publiques, fort peu sensibles à la défense qu'on leur avait intimée de ne point porter l'épée, des querelles éclatent fréquemment entre eux et les officiers de la garnison. Suard, futur secrétaire perpétuel de l'Académie française (1), alors simple étudiant en droit, assiste comme témoin à un duel mortel pour un officier, refuse de nommer son camarade, est arrêté, conduit en prison les fers aux pieds. Y en a-t-il aussi pour les mains? demande-t-il à son gardien. Le gouverneur le fit enfermer treize mois aux îles Sainte-Marguerite, et jamais on ne put lui arracher le secret de cette rencontre. Plus tard, l'épicurien Marmontel, ayant passé quelque temps à la Bastille, où on l'avait fort doucement traité, lui contait son aventure avec force détails, et comme Suard semblait peu ému, il ajouta: « Mais c'est que vous ne pouvez vous faire une idée de l'horreur dont on est saisi lorsqu'on entend de gros verrous fermant sur vous des portes de prison. — Mais, si fait, je puis m'en faire une idée. J'ai passé treize mois sous les gros verrous du fort Sainte-Marguerite. — Comment! s'écria Marmontel honteux, vous avez été en prison treize mois, et vous me laissez parler de ma prison de la Bastille! » Suard n'avait jamais raconté à ses amis cet épisode de sa jeunesse.

D'autres institutions venaient fort à propos renforcer le haut enseignement, entretenir la vie intellectuelle à Besançon: l'Académie des sciences, belles-lettres et arts, fondée en 1752, sorte

(1) Sauf un *Éloge de La Bruyère*, Suard n'a rien laissé d'intéressant, et cependant l'Académie française lui avait de bonne heure, et à juste titre, ouvert ses portes. La science du monde, une bienveillance et un tact parfaits, des connaissances très variées en littérature et en art, l'agrément de son salon, ses journaux, un langage dont l'élégance se faisait toujours sentir sans se montrer jamais, qui laissait plus remarquer les choses que la manière de les dire, voilà le secret de ses succès si prompts, si prolongés. Le monde s'étonne volontiers de l'influence de certains hommes que ne distinguent ni de grands talens, ni la puissance, ni la richesse: c'est un spectateur qui ne va jamais dans les coulisses, un lecteur qui ne lit jamais entre les lignes, et ne voit que ce qu'on lui montre à grand fracas. Il méconnaît l'utilité de ces esprits mixtes qui doublent au besoin les chefs d'emploi, remplacent les envolées du génie par la mesure, la proportion, le jugement, par un équilibre supérieur de facultés moyennes; vues de loin, isolées les unes des autres, celles-ci ne forcent point l'admiration; réunies, elles commandent la sympathie, inspirent la confiance. Le bonheur en ménage se compose de mille petits faits répétés, de mille délicatesses charmantes, bien plus que d'actes héroïques; il en va de même dans les assemblées littéraires ou mondaines : l'art de plaire, un bon sens orné de grâces, une âme saine, un caractère égal, sont souvent mieux appréciés qu'un talent fougueux qui mêle à ses magnifiques enchantemens des violences de langage, des écarts de conduite.

d'université extérieure, où magistrats, professeurs, hommes du monde se coudoyaient, qui, en dépit du mot de Voltaire, n'a cessé de faire parler d'elle et a fourni la carrière la plus honorable; alors, comme aujourd'hui, les lettrés du dehors recherchaient ses faveurs, et l'on compte parmi les candidats à ses concours Bernardin de Saint-Pierre, Mme Roland, Brissot, Parmentier; — le prieuré des bénédictins de Saint-Vincent, émules des érudits de Saint-Germain des Prés, adonnés surtout à la reconstitution des archives de notre province; — le Grand Séminaire, institué en 1670 par l'archevêque Antoine Ier de Grammont, assez richement doté en maisons, domaines, vignes et capitaux; — l'école de chirurgie, établie en 1773, avec ses professeurs démonstrateurs royaux, des auxiliaires recrutés parmi les licenciés en médecine; — enfin une école des beaux-arts, due à l'initiative du sculpteur comtois Luc Breton, et de Melchior Wyrsch, peintre d'origine suisse. « Tout de même qu'un corps qui aurait des yeux en toutes parties serait monstrueux, de même si on profanait les lettres à toutes sortes d'esprits, on verrait plus de gens capables de former des doutes que de les résoudre, et beaucoup plus propres à s'opposer aux vérités qu'à les défendre. » En Franche-Comté, au XVIIIe siècle, on offrait les lettres à toutes sortes d'esprits, et, si l'on compare le passé au présent, ce dernier, semble-t-il, dément assez péremptoirement la prophétie du cardinal de Richelieu.

Un siècle, et quel siècle! s'est écoulé : la Franche Comté reste fidèle à ses fortes traditions; sociétés savantes, écoles de tout genre, collèges se sont reconstitués et multipliés; au temps du Directoire, l'École Centrale était déjà une des plus prospères de la république. Deux Facultés des sciences et des lettres, octroyées en 1808, n'ont pas suffi aux Comtois; de 1816 à 1830 ils n'ont cessé de réclamer une Faculté de droit, et, en 1891, on a vu plus de sept cents communes de l'ancienne province s'unir dans un vœu commun, dans une sorte de plébiscite visant la restauration, et de la Faculté de droit, et de la vieille Université. Elles invoquaient non-seulement des capitulations signées par Louis XIV, mais le droit pour la Franche Comté de satisfaire sur place à toutes les ambitions intellectuelles de ses enfans, de reconquérir cette autonomie d'ordre moral et supérieur qui, loin de nuire à l'unité nationale, peut la seconder et la fortifier.

VICTOR DU BLED.

LES

FERMENS DE LA TERRE

II[1].

L'UTILISATION DE L'AZOTE DU SOL.

Quand on examine les comptes de culture d'une grande ferme de la région septentrionale de notre pays, là où la betterave couvre de larges surfaces, on voit que les dépenses d'engrais sont considérables. Si l'acquisition des superphosphates en forme une part, une autre et beaucoup plus considérable provient de l'achat des engrais azotés : sulfate d'ammoniaque et surtout nitrate de soude.

Et, en effet, malgré les apports de fumier que produisent les étables où, pendant tout l'hiver, les animaux consomment les pulpes des sucreries, la terre ne donne de copieuses récoltes qu'à la condition de recevoir ces engrais complémentaires. Est-ce donc que cette terre qui exige cet apport de matières fertilisantes ne renferme pas de matières azotées ?

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

Bien au contraire. Une terre cultivée de moyenne fertilité accuse, à l'analyse, par kilo, 1 gramme d'azote combiné; dans les terres riches, la teneur en azote, par kilo, monte à 2 grammes; elle s'élève encore plus haut dans les prairies; or, si on admet que les racines des plantes annuelles s'enfoncent jusqu'à une profondeur de 35 centimètres, ce qui est au-dessous de la vérité, on trouve, pour le poids de la terre qui couvre les 10,000 mètres carrés d'un hectare, 4,000 tonnes de 1,000 kilos; si enfin la terre renferme 1 millième d'azote combiné, un hectare en contiendra 4,000 kilos, et 8,000 si l'analyse avait décelé 2 millièmes. Une bonne récolte de betteraves ou de froment exige de 100 à 120 kilos d'azote, et la disproportion entre le stock de matières azotées du sol et les exigences des récoltes est telle, qu'on est stupéfait de voir qu'elles ne deviennent abondantes que lorsqu'on ajoute à cette énorme quantité d'azote les faibles proportions que renferment les 200 ou 300 kilos de nitrate de soude que les cultivateurs répandent au printemps sur chaque hectare de betteraves.

I.

Cette contradiction: nécessité d'ajouter des engrais azotés, sur des sols déjà très riches en azote, a été l'occasion d'une grosse querelle qui a divisé les agronomes, il y a une cinquantaine d'années.

La découverte de la haute teneur en azote combiné des sols cultivés est due à Liebig; elle arriva au moment où Boussingault et Payen, en France, essayaient de calculer la valeur des engrais d'après leur teneur en azote. Liebig attaqua vivement ce mode d'appréciation; son raisonnement était spécieux: « Une tonne de fumier, disait-il, renferme 5 kilos d'azote; l'épandage de 30 tonnes de fumier constitue une bonne fumure; c'est donc 150 kilos que vous apportez; quelle utilité peut-il y avoir à distribuer 150 kilos d'azote à un sol qui en renferme de 4,000 à 8,000? MM. Boussingault et Payen sont dans l'erreur, ce n'est pas l'azote qu'il renferme qui donne au fumier sa valeur; le fumier n'est utile que par les matières minérales: acide phosphorique et potasse qui y sont contenues. »

La question était nettement posée, elle pouvait être résolue par l'expérience. Dès 1844, MM. Lawes et Gilbert s'engagèrent, à Rothamsted, dans cette longue série d'essais qu'ils continuent encore aujourd'hui. Des parcelles de terre, bien homogènes, furent ensemencées des mêmes espèces végétales, les unes reçurent seulement des engrais minéraux : superphosphate de chaux, chlorure

de potassium, sulfate de magnésie; sur les autres on ajouta à ces sels du sulfate d'ammoniaque; les récoltes furent absolument différentes; l'influence de l'engrais azoté décisive; les rendemens des parcelles qui l'avaient reçu doubles ou triples de ceux des terres qui en avaient été privées.

M. Boussingault, de son côté, donna à l'expérience qu'il imagina pour combattre la théorie de Liebig une forme piquante qui lui assura une grande popularité. « Si, disait-il dans son cours du Conservatoire des arts et métiers, il faut en croire M. J. de Liebig, si les parties minérales des engrais sont seules utiles, nous sommes, il faut en convenir, nous autres cultivateurs, de bien grands maladroits. Depuis des centaines d'années nous transportons péniblement nos fumiers de la ferme aux champs, nos attelages nous coûtent cher; faisons mieux: brûlons nos fumiers; nous aurons ainsi une toute petite quantité de cendres et, pour le transport, une brouette fera l'affaire. »

L'essai fut disposé sur deux parcelles égales d'une terre appauvrie par la culture. On porta sur l'une les cendres obtenues de 500 kilos de fumier et on sema l'avoine; sur la seconde parcelle, on enterra 500 kilos du même fumier, on ensemença d'une même quantité de graine, puis on attendit la récolte. Dans le champ qui avait reçu le fumier, 1 kilo de graine rendit 14, dans le champ amendé avec les cendres, 1 kilo de graine donna 4.

Liebig, au reste, n'avait pu formuler sa *théorie* minérale que dans l'ignorance où il était de la teneur en acide phosphorique et en potasse de la majeure partie de nos terres cultivées. S'il avait su, comme nous le savons aujourd'hui, qu'elles ne renferment pas moins d'acide phosphorique et de potasse que d'azote, il aurait reculé. Si, en effet, la grande quantité d'azote combiné contenue dans le sol enlève toute utilité aux engrais azotés, le raisonnement s'applique à l'acide phosphorique et à la potasse; il faut s'abstenir de les employer, puisque, dans presque toutes les terres, l'analyse décèle leur présence... On arrive ainsi à cette conclusion inadmissible: les engrais sont inutiles.

Si l'expérience condamne l'hypothèse de Liebig, elle ne résout pas ce paradoxe: il est avantageux d'ajouter des engrais azotés à un sol riche en azote... Est-ce donc que cet azote combiné contenu dans le sol est inerte, inutile, sans action sur les végétaux?

Une très faible fraction de cet azote est engagée, en effet, dans des combinaisons assimilables; Boussingault en a donné une preuve décisive dans une expérience où, suivant sa spirituelle expression, il a voulu joindre à l'opinion des savans sur la matière azotée du sol « l'opinion des plantes. »

On forme un sol artificiel avec des cailloux, du sable et un peu de bonne terre renfermant assez d'azote pour alimenter une petite plante, si cet azote est assimilable. On sème ; la graine germe, la plante se développe... aussi faible, aussi chétive que si on n'avait pas ajouté la bonne terre; l'azote qu'elle renfermait n'a pas été utilisé.

A quel état est donc cet azote? Dans quelle combinaison est-il donc engagé? Ne pouvons-nous vaincre son inertie? N'est-il aucun moyen de tirer parti des richesses accumulées que renferment nos sols cultivés? Telles sont les questions que nous allons examiner.

II.

Les terres meubles dans lesquelles les végétaux enfoncent leurs racines sont habituellement formées de quatre matières différentes, de menus fragmens de roches: de sable; d'une matière plastique: l'argile, silicate d'alumine provenant de la décomposition des silicates qui constituent les roches primitives ou les roches éruptives; de calcaire; et enfin d'une matière noire très peu soluble dans l'eau, mais attaquable par l'action successive des acides et des bases: l'humus; c'est dans cet humus que se trouve l'azote, engagé en combinaison avec du carbone, de l'hydrogène et de l'oxygène.

L'humus est le résidu de la décomposition des matières végétales; il est formé soit par l'action des insectes, soit par celle des cryptogames. L'illustre Charles Darwin a insisté, il y a plusieurs années déjà, sur le rôle très curieux que remplissent, dans la formation de l'humus, les vers de terre, les lombrics: ils attirent, dans les galeries qu'ils creusent dans le sol, les feuilles mortes qui gisent à la surface et rejettent des matières noires mélangées d'une grande quantité de terre. Le savant naturaliste anglais cite une expérience curieuse, facile à reproduire, exécutée par M. Von Heusen: deux vers de terre furent placés dans un vase de 45 centimètres de diamètre, remplis de sable, sur lequel on étendit des feuilles sèches; celles-ci furent successivement entraînées dans les trous et, après six semaines, une couche de sable d'une épaisseur d'un centimètre était convertie en humus après avoir passé par les organes digestifs des deux vers.

Cette transformation de la matière végétale en substance noire, légèrement soluble dans les alcalis, paraît être avantageuse aux plantes qui se succèdent à la surface du sol. Un fonctionnaire anglais, qui a longtemps séjourné en Guinée, assure que les nègres

cultivent de préférence les terres qui ont été ainsi remuées, triturées par les vers et qui sont couvertes de leurs déjections.

Bien plus énergique encore est l'action des micro-organismes, champignons, bactéries, fermens de toutes sortes, qui pullulent dans le sol et y assurent la destruction de toute la matière organique accumulée par les végétations qui s'y succèdent chaque année. Cette destruction est leur œuvre. Si on les fait périr en élevant la température d'un lot de terre jusqu'à 120 degrés pendant plusieurs heures, toute transformation cesse ; la terre n'exhale plus l'acide carbonique, ainsi qu'elle le fait constamment dans les conditions normales.

On sait, en effet, depuis les admirables travaux de M. Pasteur, que l'intervention des micro-organismes est nécessaire à la transformation de la matière organique ; que les liquides les plus altérables, même le lait, n'éprouvent plus aucune modification, si, en élevant sa température au-delà de 100 degrés, on tue tous les fermens qu'il renferme. Le lait *pasteurisé*, l'expression est aujourd'hui usuelle, le lait qui a été débarrassé de tous les micro-organismes qui métamorphosent si rapidement ses élémens, peut être indéfiniment conservé. Une industrie se crée aujourd'hui pour substituer le lait conservé au lait frais.

Les micro-organismes attaquent les débris végétaux avec d'autant plus d'énergie que l'air a plus facilement accès dans la masse ; quand l'air fait défaut, la décomposition devient très lente. Cette notion est mise à profit par les cultivateurs qui *ensilent* leurs fourrages pour assurer pendant l'hiver une nourriture fraîche aux animaux. Le maïs qui, sous le climat de Paris, ne mûrit pas sa graine, est employé comme fourrage ; sec, il devient dur et les animaux ont peine à le consommer. Dans les climats humides, les secondes coupes des prairies naturelles ou artificielles sont difficiles à sécher ; souvent une averse intempestive arrive sur le foin prêt à être bottelé, il faut l'étendre de nouveau, car s'il est rentré humide, les champignons entrent en jeu, il moisit et n'a plus de valeur. On tourne ces difficultés en accumulant les herbes, le maïs vert, dans un silo maçonné, on le couvre de madriers, on les charge de façon à former une masse compacte ; la respiration des végétaux consomme bientôt tout l'oxygène emprisonné entre les assises des fourrages, il est remplacé par de l'acide carbonique et, dès lors, les destructeurs les plus actifs disparaissent du centre, ils ne travaillent que sur le pourtour, là où péniblement l'air se fraie un passage. Quand on examine un silo entamé, on voit très bien l'influence de l'air sur la destruction de la matière végétale ; à la partie supérieure, on trouve une zone déjà moisie,

profondément altérée, puis une couche de quelques centimètres d'épaisseur toute tapissée de blanches ramifications des champignons; la température en est assez élevée pour être très sensible à la main, la combustion y est active; au-dessous, là où l'air n'a pu s'infiltrer, le fourrage est intact.

Les débris végétaux ainsi attaqués par les cryptogames renferment des matières de trois ordres, des substances formées de carbone, puis d'oxygène et d'hydrogène dans les proportions de l'eau : les hydrates de carbone des chimistes, l'amidon, la cellulose, la gomme, appartiennent à ce premier groupe; des substances beaucoup plus chargées de carbone que les précédentes, constituant particulièrement les vaisseaux, et désignées sous le nom de vasculoses ; enfin des matières azotées. Le sort de ces trois ordres de substances est très différent, les hydrates de carbone sont complètement brûlés ; les champignons, s'en nourrissant, exhalent par leur respiration tout le carbone à l'état d'acide carbonique. Les matières azotées sont également la proie des cryptogames qui en constituent leurs propres tissus ; la vasculose persiste plus ou moins altérée. C'est son mélange avec les débris des champignons, qui meurent quand les alimens leur font défaut, qui constitue l'humus.

Il est beaucoup plus riche en azote que ne l'étaient les débris végétaux eux-mêmes, car toute la fraction de ces débris, constituée par les hydrates de carbone, a disparu; l'azote des albuminoïdes des végétaux se trouve donc disséminé dans une matière réduite, et sa proportion centésimale a augmenté ; c'est ce qu'a très bien observé récemment M. Kostytchef, dans ses travaux sur le *tchernoziem*, sur les terres noires du sud de la Russie, dans lesquelles l'humus est tellement abondant que depuis un temps immémorial ces terres donnent des récoltes de seigle et de blé, médiocres il est vrai, mais continues, sans recevoir d'engrais.

Ces débris des végétations antérieures, à des états de décomposition plus ou moins avancée, suivant que leur attaque par les cryptogames a été plus ou moins complète, les débris de ces cryptogames eux-mêmes, les cadavres des micro-organismes fixateurs d'azote, forment la matière organique du sol ; c'est là que gisent ces 4,000 ou 8,000 kilos d'azote que l'analyse décèle dans la terre, c'est là que puise la végétation spontanée, c'est dans cette masse que s'alimentent les maigres récoltes obtenues sans le secours d'aucun engrais.

L'humus ne persiste dans le sol, ne s'accumule parfois, en quantité énorme, comme dans les prairies humides, que parce qu'il est peu altérable. C'est une matière première qui lentement se transforme en substances propres à l'alimentation végétale, et c'est pré-

cisément parce que cette transformation est lente que l'emploi des engrais azotés est nécessaire, qu'il nous faut ajouter à nos sols riches en azote du sulfate d'ammoniaque ou du nitrate de soude.

Les nécessités des semailles et des récoltes nous forcent d'accumuler sur le même sol un grand nombre d'individus de la même espèce végétale; semés le même jour, ils atteignent ensemble chacune des phases de leur développement; tous ont, à la fois, les mêmes exigences; or les transformations de l'humus ne sont pas assez rapides, ne se produisent pas assez complètement en temps opportun, pour suffire à ces exigences, et nous sommes obligés pour les satisfaire d'acquérir des engrais azotés. Ils ne sont nécessaires que parce que nous ne savons pas amener au printemps et au commencement de l'été l'azote de l'humus à prendre les formes sous lesquelles il est assimilé, utilisé par les végétaux; ces transformations se produisent sous l'influence des fermens du sol. Il nous faut donc connaître, d'une part, les formes sous lesquelles les plantes assimilent l'azote, et de l'autre, suivre l'action des fermens travaillant sur l'humus et rendant solubles, assimilables, les élémens qu'il renferme.

III.

S'il existe des végétaux de grande culture, notamment tout le grand groupe des céréales, qui acquièrent un développement complet quand ils sont enracinés dans des sols pauvres en matières organiques, mais amplement fournis d'alimens minéraux, de nitrates ou de sels ammoniacaux, il en est d'autres qui ne paraissent prospérer que lorsque leurs racines rencontrent certaines matières organiques assimilables, dérivées de l'humus, matières complexes, difficiles à étudier et encore mal définies.

Sans parler des plantes à terre de bruyère, qui font l'ornement de nos jardins, en laissant de côté les azalées, les rhododendrons, les hortensias, etc., pour nous restreindre aux végétaux exploités par les cultivateurs, nous trouvons une profonde différence d'alimentation entre les céréales et les légumineuses.

On sait depuis longtemps qu'il est impossible de maintenir le trèfle, la luzerne ou le sainfoin indéfiniment sur le même sol comme on y maintient du blé, de l'avoine ou de l'orge; à cette notion courante parmi les cultivateurs, MM. Lawes et Gilbert ont ajouté à Rothamsted une démonstration éclatante. Tandis que depuis cinquante ans (la première récolte date en effet de 1844), ils sèment sur le même champ du blé et que les parcelles qui reçoivent des engrais salins : nitrate ou sels ammoniacaux, superphosphates et

sels de potasse, donnent des récoltes aussi abondantes, même un peu supérieures à celles qu'on obtient des parcelles qui reçoivent du fumier de ferme, c'est-à-dire à la fois des alimens minéraux et un ample approvisionnement de matières ulmiques, tous les essais de culture continue du trèfle ont échoué, aussi bien sur les terres sans engrais que sur celles qui reçoivent des engrais chimiques, que sur celles qui ont été additionnées de fumier. Quand on sème du trèfle sur ces sols déjà fatigués par les cultures antérieures de cette même plante, il germe, puis dépérit, et à sa place apparaissent des graminées variées, végétant avec d'autant plus de vigueur que les engrais ont été plus copieusement distribués.

A Rothamsted, un seul essai de culture continue du trèfle a réussi, dans une toute petite plate-bande du jardin voisin de la maison de sir J.-B. Lawes.

Quelle différence existe-t-il entre cette plate-bande et les champs voisins? C'est que la terre de jardin a reçu pendant une nombreuse suite d'années ces abondantes fumures de fumier de ferme que prodiguent les jardiniers, et que peu à peu ce fumier a subi les métamorphoses qui l'ont amené à un état tel, que sa matière organique azotée soit devenue assimilable par le trèfle. Ce n'est donc pas le fumier frais qui convient. C'est un produit intermédiaire entre la matière ulmique contenue dans le fumier et les sels ammoniacaux ou les nitrates qui en proviennent pas des dégradations successives.

J'ai exécuté moi-même sur ce sujet quelques expériences que je crois devoir rapporter; au moment où j'ai tracé en 1875 le champ d'expériences de Grignon, j'ai consacré quelques parcelles à la culture sans engrais. Il y a cinq ou six ans, leur épuisement était sensible, les récoltes de betteraves y devenaient misérables et celles du trèfle très faibles, on essaya en vain de les rétablir avec des engrais minéraux, et quand on analysa ces terres pour reconnaître quels élémens y faisaient défaut, on reconnut que la proportion d'humus avait beaucoup baissé, la matière organique avait aussi changé de nature. Les eaux de drainage qui s'écoulent de ces terres épuisées sont absolument incolores, celles qu'on recueille des terres en bon état présentent au contraire une légère teinte ambrée, due à la dissolution d'une combinaison de la matière organique avec la chaux. — Cette dissolution est très efficace, et les jeunes plantes qui la reçoivent en éprouvent une influence heureuse.

Pour mieux montrer, au reste, que les graminées et les légumineuses ne prennent pas dans le sol les mêmes alimens et que la matière organique, indifférente aux premières, est nécessaire aux secondes, j'ai rempli de grands vases, d'une capacité de 60 litres, de terres épuisées par la culture sans engrais. Les unes ont été ensemencées

de *ray-grass*, la graminée du gazon, les autres de trèfle. Dans les deux séries, quelques pots ont reçu des engrais chimiques, d'autres la matière ulmique, dissoute, qu'on extrait facilement du fumier de ferme, d'autres enfin restèrent sans engrais. Les résultats furent très curieux, le *ray-grass* fut luxuriant dans la terre enrichie d'engrais chimiques, et médiocre quand il poussa dans la terre amendée avec la matière ulmique, bien qu'on eût eu soin d'égaliser les quantités d'azote, d'acide phosphorique et de potasse introduites. Pour le trèfle, les résultats furent tout différens ; la fumure aux engrais chimiques n'exerça qu'une très faible influence, tandis que la terre qui avait reçu la matière ulmique porta une excellente récolte.

Tous ces faits militent dans le même sens. La matière ulmique azotée du sol, la matière noire du fumier, soluble dans les carbonates alcalins, est un aliment pour certaines espèces, notamment pour les légumineuses, quand, soumise pendant quelque temps à l'action de l'air et des fermens de la terre, elle a pris une forme que nous sommes encore incapables de définir nettement; mais, en revanche, pour la plupart des autres, elle n'est qu'une matière première qui ne deviendra assimilable qu'après avoir subi des métamorphoses plus complètes, après que son azote aura été amené soit à l'état d'ammoniaque, soit à celui d'acide azotique.

IV.

Ces métamorphoses se produisent sous l'influence de fermens contenus dans le sol. On fait deux lots de terre, et on y détermine l'ammoniaque, c'est-à-dire cette combinaison mal odorante formée d'hydrogène et d'azote, qui est le dernier terme des métamorphoses des matières animales, quand elles se putréfient à l'abri de l'air; puis on *stérilise* l'un des lots de terre, en le portant à une température de 120 degrés environ pendant plusieurs heures, on laisse l'autre lot à la température ordinaire, on tasse bien la terre, on la maintient très humide de façon que l'air y pénètre difficilement et que l'ammoniaque ne se détruise pas en s'oxydant à mesure qu'elle apparaît. Dans les lots de terre ainsi préparés, on détermine à diverses époques l'ammoniaque formée, et on trouve qu'après un mois, six mois, deux ans, la proportion d'ammoniaque n'a pas changé dans la terre stérilisée, tandis qu'elle a au contraire notablement augmenté dans le sol qui n'a pas été soumis à une température suffisante pour tuer les germes des fermens qu'il renferme.

MM. Muntz et Condom, qui ont établi récemment ces faits avec précision, ont reconnu que les êtres vivans qui transforment

la matière organique azotée en ammoniaque sont nombreux ; tandis que la plupart des transformations déterminées par l'activité des micro-organismes sont étroitement liées à la présence d'une espèce microbienne particulière, absolument spécialisée dans la production de certaines substances, d'autres métamorphoses sont au contraire provoquées par plusieurs espèces différentes. La production de l'ammoniaque est ainsi une fonction banale qui appartient à des organismes variés.

Le mécanisme de cette transformation nous échappe encore. L'humus de la terre très riche en carbone est constamment soumis à des actions oxydantes ; sa molécule complexe se dégrade peu à peu en perdant du carbone qui apparaît dans l'atmosphère du sol sous forme d'acide carbonique, et quand on dose simultanément dans un sol resté longtemps sans fumier le carbone et l'azote, on trouve que le poids du carbone n'est plus guère que quatre fois celui de l'azote, tandis qu'il est huit ou neuf fois plus fort dans des sols fumés régulièrement. Comment les micro-organismes réduisent-ils à l'état d'ammoniaque cette molécule déjà très riche en azote, c'est ce qui jusqu'à présent n'est pas éclairci. Si le détail nous est inconnu, le fait lui-même est de la plus haute importance. Quand la matière azotée complexe qui a fait partie intégrante d'un végétal s'est réduite à l'état d'humus, puis qu'enfin son azote apparaît sous forme d'ammoniaque, quand un tissu animal se décompose en produits putrides parmi lesquels domine encore l'ammoniaque, l'azote est arrivé à une de ces étapes où brusquement son éternel voyage change de direction.

Jamais les belles expressions de M. Pasteur, sur le rôle des micro-organismes dans les transformations de la matière, ne s'appliquent plus justement qu'à la métamorphose des matières azotées complexes en ammoniaque ; c'est par l'action des fermens que la matière morte reprend la forme sous laquelle elle va de nouveau pénétrer dans les êtres vivans : « Sans ces micro-organismes, la continuité de la vie serait impossible, car l'œuvre de la mort serait incomplète. »

C'est qu'en effet, une fois que l'humus dégage son azote à l'état d'ammoniaque, celui-ci est assimilé, entraîné dans les tissus de la plante où il se rétablit à l'état de matière organique complexe.

Le grand circulus dans lequel la matière est sans cesse engagée apparaît ici avec une admirable clarté.

L'animal périt, le végétal meurt, leurs cadavres deviennent la proie d'une légion d'insectes, puis une armée de bactéries leur succède, pullulant dans cette matière que la vie a abandonnée. le carbone et l'hydrogène s'échappent à l'état d'acide carbonique et

d'eau. L'azote qui émigre successivement d'un de ces organismes à l'autre, engagé dans des combinaisons de plus en plus simples, apparaît enfin sous forme d'ammoniaque ; mais ces trois matières, acide carbonique, eau, ammoniaque, qui proviennent des êtres vivans, n'en sont séparées que pour quelques instans, bientôt, elles sont reprises par la plante.

Son rôle dans l'économie générale de l'univers est précisément opposé à celui des microbes ; tandis qu'ils brûlent la matière organique et en forment des matières simples saturées d'oxygène : acide carbonique, eau et acide azotique, car ils brûlent également l'ammoniaque, la plante au contraire, appareil de réduction et de synthèse, reconstitue, à l'aide de ces formes simples, les matières organiques complexes. Par ses feuilles gorgées d'eau, elle saisit l'acide carbonique que le sol déverse constamment dans l'atmosphère, le réduit sous l'influence des radiations solaires, et forme la matière combustible qui, par des synthèses successives, devient sucre, amidon, cellulose, vasculose, huile, ou encore, quand à l'acide carbonique aérien se joint dans la cellule l'ammoniaque du sol, gluten, caséine, albumine, matières propres à l'alimentation animale, qui, oxydées de nouveau dans l'animal lui-même ou après sa mort, recommencent leur éternel voyage d'un être vivant à l'autre. On prétend que Voltaire a résumé les notions vagues que l'on avait de son temps sur la circulation de la matière par la phrase célèbre : « Nous mangeons nos aïeux. »

Il y a quarante ans, tous les agronomes professaient que l'ammoniaque est l'aliment azoté habituel des végétaux. Les sels ammoniacaux provenant de la distillation de la houille ou des liquides excrémentitiels sont, en effet, employés comme engrais ; ils ne peuvent être répandus cependant indifféremment sur tous les sols ; très efficaces sur les terres fortes, ils sont moins avantageux sur les terres légères, particulièrement sur les terres calcaires. Ces échecs, la facilité avec laquelle l'ammoniaque, introduite ou formée dans le sol, s'y brûle en se transformant en acide azotique, l'efficacité des azotates, ont déterminé il y a peu d'années un revirement aussi brusque que complet dans les opinions des physiologistes. On crut que l'ammoniaque ne pénétrait pas en nature dans les tissus végétaux et que son azote n'était utilisé qu'après avoir perdu son hydrogène, gagné de l'oxygène et une base et être devenu nitrate de chaux ou de potasse, de façon qu'il fallut entreprendre des expériences précises pour montrer qu'une part revient à l'ammoniaque dans la nutrition végétale.

Pour réussir à démontrer que les nitrates ne sont pas les seuls alimens azotés des plantes, mais que l'ammoniaque elle-même est

utilisée, M. Muntz sema des plantes d'expériences dans un sol dépouillé de nitrates par des lavages prolongés, et privé, par l'action du feu, des fermens capables de nitrifier l'ammoniaque. Il ne suffisait pas qu'au début les terres fussent incapables de transformer les sels ammoniacaux dont on voulait constater l'efficacité, il fallait, en outre, que cette transformation ne pût avoir lieu au cours de la végétation, car si, à un moment quelconque, l'analyse décelait la présence des nitrates, l'expérience perdait toute valeur. Or, les fermens nitrificateurs sont très répandus; très légers, ils sont entraînés de tous côtés, flottant dans les poussières de l'air. Il fallait donc mettre les terres à l'abri de ces poussières ; on logea les cultures dans de grandes cages de verre, dont les parois étaient enduites d'une matière visqueuse, la glycérine, très propre à retenir les poussières atmosphériques. Pour laisser cependant un libre accès à l'air, une des parois fut fermée avec un treillage métallique à mailles serrées, également enduites de glycérine. Du maïs, des fèves, de l'orge, des féveroles, du chanvre, furent élevés dans ces conditions, et, bien que jamais les nitrates n'eussent été constatés dans le sol, ces plantes acquirent un développement normal qu'on ne peut attribuer qu'à l'influence de sels ammoniacaux employés comme engrais.

V.

C'est cependant, il faut le reconnaître, sous forme de nitrates ou d'azotates, ces deux noms désignent la même classe de sels, que la plupart du temps l'azote pénètre dans les végétaux, et dès lors l'étude de leur formation présente pour la culture un intérêt de premier ordre.

Les salpétriers utilisent depuis longtemps les nitrates qui apparaissent spontanément sur les murs des lieux habités, des étables, des écuries, dans les caves des maisons habitées ; ces nitrates, mélangés au charbon et au soufre, constituent la poudre à canon, et leur recherche dans les maisons fut, au siècle dernier, l'occasion de terribles vexations.

On savait bien du temps de Lavoisier que le nitre ou salpêtre, que nous nommons aujourd'hui azotate de potasse, tire son origine de l'altération des matières d'origine animale, mais on ignorait encore sa composition; ce ne fut que plus tard, quand les progrès de l'analyse apprirent que les matières animales, l'ammoniaque et l'acide azotique, ont un elément commun : l'azote, qu'on comprit que la nitrification est due à l'oxydation de ces matières

animales ou de l'ammoniaque; quant au mécanisme même de cette oxydation, il resta longtemps ignoré.

Une expérience célèbre d'un chimiste bien connu, Kuhlmann, engagea d'abord les recherches dans une mauvaise voie. Le platine, récemment séparé d'une combinaison par l'action du feu, exerce sur les gaz une action curieuse; quand la température n'est pas excessive et que le platine ne fond pas, il se présente sous forme d'une masse grisâtre, faiblement agglutinée, qui est désignée dans les laboratoires sous le nom d'éponge ou de mousse de platine; si on place cette substance, tenue à l'extrémité d'un fil de platine, dans un courant de gaz hydrogène, le gaz se condense dans l'éponge métallique, elle rougit et bientôt l'élévation de température est suffisante pour déterminer l'inflammation de l'hydrogène. La mousse de platine provoque encore l'union de l'acide sulfureux et de l'oxygène en lourdes vapeurs blanches, irritantes, d'acide sulfurique; Kuhlmann découvrit enfin que, si on dirige un courant d'air et d'ammoniaque dans un tube renfermant de la mousse de platine, légèrement chauffée, l'ammoniaque se brûle partiellement et l'on recueille de l'azotate d'ammoniaque.

Cette expérience fut hardiment généralisée. On crut que, si le salpêtre apparaît sur les murs d'une étable ou d'une écurie, dans le sol d'une cave, c'est que l'ammoniaque y est brûlée par l'oxygène, sous l'influence d'un corps poreux, agissant à la façon de la mousse de platine; ces corps poreux auxquels on attribuait cette action comburante étaient les murs mal crépis, ou la terre elle-même. On vécut sur cette idée jusqu'au moment où, en 1862, M. Pasteur montra que presque toutes les combustions lentes sont provoquées par des micro-organismes; l'alcool, par exemple, ne se transforme, par oxydation, en acide acétique, en vinaigre, que lorsque la surface du liquide à acétifier est recouverte d'un léger voile d'une moisissure blanche du *mycoderma aceti;* l'oxydation de l'ammoniaque, sa transformation en acide azotique n'est-elle pas provoquée également par l'activité d'un ferment? Dès cette époque, M. Pasteur n'hésitait pas à dire que l'étude de la nitrification était à reprendre; chose curieuse cependant, quand Boussingault, en 1873, écrivit son remarquable mémoire sur l'action qu'exerce la terre arable sur la nitrification, il ne fit aucune allusion à cette nouvelle manière de voir (1).

Suffit-il qu'une matière azotée soit en présence d'un corps

(1) Boussingault y avait réfléchi cependant, je me rappelle très bien lui avoir entendu discuter l'influence que pouvaient exercer sur l'oxydation de l'ammoniaque les micro-organismes, qu'il appelait familièrement les *champignons de Pasteur.*

poreux et de l'air, comme l'avait enseigné Kuhlmann, pour qu'elle s'oxyde et se transforme en acide azotique? Pour le savoir, Boussingault introduit dans divers corps poreux : sable, craie, terre, des matières azotées essentiellement nitrifiables; il maintient ses mélanges humides et bien aérés pour favoriser la nitrification, puis après quelque temps recherche les nitrates formés. Dans le sable ou la craie, la matière azotée ne subit aucune transformation. dans la terre, au contraire, la métamorphose est rapide; les nitrates n'ont pas apparu dans les deux premiers corps poreux, ils sont abondans dans le dernier. Que renferme donc la terre qui manque dans le sable ou la craie? Boussingault se borne à exposer les faits sans les interpréter, et il fallut attendre quatre ans avant de savoir pourquoi la terre agit autrement que les autres corps poreux.

MM. Schlœsing et Muntz nous l'ont appris au cours des recherches qu'ils ont entreprises sur l'épuration des eaux d'égout. — Personne n'ignore que la ville de Paris jette dans la Seine, à Clichy, le flot noir de ses eaux d'égout, au grand détriment des populations qui utilisent en aval l'eau du fleuve. Bien des essais furent tentés pour purifier ces eaux, avant que, sous la pression des ingénieurs Mille et Durand Claye, on se résolût à essayer la filtration au travers d'un sol perméable. Il y a plus de vingt-cinq ans qu'on fit passer une petite quantité d'eau d'égout dans la presqu'île de Gennevilliers et qu'on commença les irrigations.

La quantité d'eau qu'une terre peut recevoir journellement sans que l'épuration soit compromise varie naturellement avec la perméabilité du sol. Celui de Gennevilliers est très filtrant; comme de plus la presqu'île n'offre qu'une surface restreinte, que le fleuve noir de Clichy roule un volume d'eau considérable, on fut conduit, pour tâcher d'épurer le plus d'eau possible, à exagerer l'épandage; le plan d'eau du sous-sol se releva, les caves, toutes les parties déclives du terrain furent envahies par des eaux infectes. D'énergiques réclamations, des plaintes, des menaces, se firent entendre. Il fallut procéder à une étude sérieuse et chercher quelle est la quantité d'eau maxima qui peut être répandue journellement, sans compromettre l'épuration. M. Schlœsing fut chargé des essais et s'adjoignit, pour ses recherches, M. Muntz (1).

On remplit de grands cylindres de deux mètres de haut, avec la terre de Gennevilliers, on y déversa régulièrement l'eau d'égout, en réglant l'epandage. Quand l'eau filtre lentement au travers du sol, elle lui abandonne toutes les matières solides qu'elle tient en sus-

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1892.

pension; l'eau bourbeuse déversée sort à la partie inférieure des cylindres absolument limpide; les matières dissoutes elles-mêmes ont subi une profonde modification. L'eau d'égout renferme des sels ammoniacaux, provenant de la fermentation des liquides excrémentitiels, l'eau filtrée n'en contient plus, mais elle est chargée de nitrates; pendant son passage au travers du sol, l'ammoniaque s'est brûlée, ses deux élémens se sont unis à l'oxygène; l'hydrogène pour donner de l'eau, l'azote de l'acide azotique. Les observations ainsi recueillies dans l'étude de la purification des eaux d'égout confirment simplement les observations de Boussingault sur l'influence nitrifiante de la terre arable, et il aurait été oiseux de les décrire si elles n'avaient été l'occasion de la découverte capitale qui a illustré les noms de MM. Schlœsing et Muntz.

Quelque temps auparavant, M. Muntz avait fait une observation d'un haut intérêt, il avait reconnu que le chloroforme, dont personne n'ignore les propriétés anesthésiques, agit sur tous les êtres de la série animale et que notamment il engourdit, endort, paralyse l'activité des fermens figurés. Rien n'est plus curieux que de le constater; quand on examine au microscope une goutte d'un liquide en fermentation butyrique, par exemple, fermentation provoquée par d'innombrables bactéries parcourant rapidement le champ du microscope, s'arrêtant brusquement pour repartir aussitôt, puis qu'on glisse entre les deux lames de la préparation une goutte d'eau chloroformée, on voit en quelques instans le repos absolu succéder au mouvement désordonné des bactéries. Tout s'arrête; les microbes, tout à l'heure si agiles, gisent immobiles; ils restent ainsi tant que persiste l'influence du chloroforme. Si on le laisse se dissiper en soulevant légèrement la lame de verre, on reconnaît qu'après quelque temps le mouvement reparaît, lent d'abord, puis de plus en plus rapide. Visiblement les fermens figurés perdent toute activité quand ils sont soumis à l'influence du chloroforme.

Profitant de cette intéressante observation, MM. Schlœsing et Muntz introduisent dans un des cylindres où se déverse l'eau d'égout une capsule renfermant du chloroforme; puis ils examinent jour par jour l'eau qui filtre au travers du sol. Cette eau est toujours limpide, mais bientôt les nitrates diminuent, puis disparaissent... Dans la terre chloroformée, la nitrification cesse de se produire; or le chloroforme n'agit que sur les êtres vivans. S'il a suffi de le faire pénétrer dans le sol pour lui faire perdre ses propriétés nitrifiantes, c'est que la nitrification est, comme l'avait pensé M. Pasteur, une véritable fermentation. Il est facile de con

trôler cette conclusion par d'autres essais ; les micro-organismes périssent quand ils sont soumis à des températures de 100 à 120 degrés ; en effet, une terre perd ses propriétés nitrifiantes, aussitôt qu'elle est chauffée, stérilisée, suivant l'expression consacrée, qui indique que tous les êtres vivans ont été tués. — Si, enfin, on réensemence cette terre dépouillée de ses propriétés nitrifiantes par cette température de 120 degrés, avec une terre qui les possède encore, avec quelques parcelles d'une terre non chauffée, les organismes nitrificateurs pullulent de nouveau, et les nitrates réapparaissent dans les eaux.

Si on se rappelle que la matière azotée du sol est inerte, qu'habituellement elle n'exerce aucune action sensible sur la végétation, si on se rappelle qu'au contraire les nitrates présentent une telle efficacité que les récoltes confiées à un sol stérile croissent en raison du poids de nitrate ajouté, on comprend quel retentissement eut la découverte de MM. Schlœsing et Muntz, et quelles idées nouvelles elle suscita aux agronomes : pour eux désormais, une terre fertile devient un *véritable milieu de culture* des fermens nitriques.

L'existence de ces fermens fut déduite des expériences précédentes et une dizaine d'années s'écoulèrent avant qu'ils eussent été isolés. Leur découverte appartient à un éminent physiologiste russe, M. Winogradsky, elle a été faite à Zurich. Après de nombreux essais témoignant d'autant de sagacité que de patience, M. Winogradsky réussit à isoler le ferment *nitreux* (1), c'est-à-dire l'être vivant qui amène l'ammoniaque à un degré d'oxydation inférieure. Cinq ou six jours après l'ensemencement d'un liquide ne renfermant par litre d'eau que 1 gramme de sulfate d'ammoniaque, 1 gramme de phosphate de potasse et du carbonate de magnésie, sans aucune matière organique, M. Winogradsky vit apparaître dans l'eau un léger trouble dû à des organismes ovales un peu fusiformes, se mouvant dans le liquide avec une grande activité ; cette activité n'est pas de longue durée : après quelque temps, les organismes tombent au fond du liquide et recouvrent le carbonate de magnésie d'une sécrétion glaireuse.

On a remarqué que les micro-organismes qui transforment l'ammoniaque ajoutée au liquide en acide nitreux qu'on retrouve uni à la magnésie, avaient été ensemencés dans un milieu dépourvu de matière organique capable de fournir le carbone nécessaire à leur

(1) L'azote s'unit à l'oxygène en plusieurs proportions : quand 14 d'azote prennent 40 d'oxygène, la combinaison formée est l'acide azotique ou nitrique ; quand 14 d'azote ne s'unissent qu'à 24 d'oxygène, c'est l'acide azoteux ou nitreux qui s'est formé.

multiplication. C'est qu'en effet les *nitromonades* possèdent une propriété fort inattendue; ces organismes croissent, se multiplient, augmentent leur masse pondérale en s'emparant du carbone de l'acide carbonique contenu dans le carbonate de magnésie.

C'est là un fait très curieux sur lequel il convient d'insister; il n'est pas besoin de rappeler que l'union du carbone à l'oxygène avec production d'acide carbonique, qui a lieu dans tous nos foyers, est accompagnée d'un puissant dégagement de chaleur; et on conçoit aisément que le phénomène inverse, la décomposition de l'acide carbonique en carbone et oxygène, la séparation en ses élémens de l'acide carbonique, exigera une consommation de chaleur précisément égale à celle qui est dégagée au moment de la combinaison.

Nous assistons journellement à cette réduction de l'acide carbonique. Elle a lieu dans les cellules des plantes vertes, dans les cellules à chlorophylle, comme disent les botanistes, mais elle ne se produit qu'en utilisant une énergie extérieure; c'est seulement lorsqu'elles sont éclairées par les radiations solaires que les feuilles émettent de l'oxygène. Quelques-unes des radiations, dont le mélange constitue la lumière blanche, sont retenues, absorbées par les cellules à chlorophylle et y exécutent ce grand travail de réduction de l'acide carbonique, origine de toute la matière organique qui existe à la surface du globe.

Aussitôt que la lumière fait défaut, les feuilles respirent à la façon des tubercules, des racines, des plantes sans chlorophylle, des animaux, en absorbant de l'oxygène et émettant de l'acide carbonique, consommant, par conséquent, de la matière organique; c'est là le régime de la grande armée des champignons. Ils vivent de matière carbonée déjà formée, ils sont parasites de plantes vivantes ou destructeurs de plantes mortes, mais ne vivent jamais que sur la matière organique.

Il en est habituellement de même des bactéries qui brûlent de la matière organique par leur respiration en même temps qu'elles s'en approprient quelques élémens. La nitromonade vit tout autrement, elle prospère dans un milieu privé de matière organique, elle emprunte son carbone à l'acide carbonique. On conçoit cependant que ce carbone ne sera séparé de l'oxygène qu'à l'aide d'une énergie extérieure, remplaçant, par exemple, celle des radiations solaires agissant dans les cellules à chlorophylle. D'où provient cette énergie? De la chaleur dégagée par la combustion de l'hydrogène de l'ammoniaque; quand, en effet, l'ammoniaque, formée d'azote et d'hydrogène, est brûlée par l'oxygène de l'air, sous l'influence de la nitromonade la combustion de cet hydrogène

développe une somme de chaleur considérable. Or toute cette chaleur ne se dissipe pas pendant la nitrification, une partie est utilisée à la réduction de l'acide carbonique, et le carbone provenant de cette réduction sert à la constitution des nouvelles cellules de nitromonade.

M. Winogradsky a reconnu, en outre, que la transformation de l'ammoniaque en acide nitrique comporte deux étapes successives. La nitromonade que nous venons de décrire ne donne que de l'acide nitreux, c'est-à-dire la combinaison acide la moins chargée d'oxygène que puisse fournir l'azote.

La transformation de l'azote est complétée par un autre organisme tout différent de la nitromonade; le ferment qui porte l'oxygène sur l'acide nitreux pour l'amener à l'état d'acide nitrique est formé de petits bâtonnets de forme anguleuse, irrégulière, n'exerçant que sa fonction spéciale de suroxydation, mais tout à fait incapable de provoquer l'oxydation de l'ammoniaque; il y a là une division du travail des plus intéressantes.

Quand on obtient dans un milieu de culture approprié des nitrates, c'est que ce milieu renferme deux micro-organismes différens, la nitromonade transformant l'ammoniaque en acide nitreux, les bâtonnets transformant à leur tour l'acide nitreux en acide nitrique.

Dans les sols cultivés, ils sont habituellement réunis, et c'est sous forme de nitrates que l'azote combiné est utilisé par les végétaux. Ainsi que nous l'avons dit déjà à plusieurs reprises dans le cours de cet article, les nitrates exercent sur leur croissance une influence tellement décisive que les cultivateurs n'hésitent pas à s'imposer de lourdes dépenses pour se les procurer et que 500,000 tonnes de nitrates sont introduites chaque année en Europe.

Ces engrais viennent s'ajouter aux nitrates qui se produisent spontanément dans nos sols quand les conditions favorables à la nutrification y sont réalisées.

Étudions donc minutieusement, les unes après les autres, ces conditions; nous serons récompensés de notre effort par la certitude que cette étude va nous donner des notions précises sur la fertilité des terres arables.

Ces conditions sont nombreuses, toutes doivent être remplies pour que la nitrification se produise; et, tout d'abord, il faut que le sol renferme la matière azotée à transformer. Or, dans les terres qui ne reçoivent pas d'engrais, cette matière est l'humus qui doit, à la résistance qu'il présente à l'action des fermens, son abondance dans la plupart des terres; cette résistance est telle que très souvent la quantité de nitrates formée en temps utile, par l'action qu'exercent les fermens, n'est capable d'alimenter que de faibles

récoltes. Pour qu'elles deviennent plus abondantes, il faut apporter des matières plus attaquables que l'humus, le fumier notamment, dont les sels ammonicaux se transforment rapidement, tandis que ses matières organiques n'entrent en jeu que plus lentement. On introduit encore dans le sol bien d'autres matières organiques azotées ; le Midi consomme en grandes quantités les tourteaux des graines oléagineuses que cèdent à la culture les huileries de Marseille. Parmi les engrais organiques azotés, les uns, tels que le sang, évoluent rapidement ; d'autres, la laine, le cuir, beaucoup plus lentement, et à ce titre conviennent surtout aux cultures arbustives, à celle de la vigne notamment.

Les transformations de ces matières complexes n'ont lieu, nous l'avons dit, que sous l'influence des fermens nitriques ; ceux-ci sont très répandus, MM. Muntz et Aubin ont pu constater leur présence non-seulement dans toutes les terres cultivées qu'ils ont examinées, mais encore dans des lieux déserts et même des stations élevées telles que le pic du Midi ; en revanche, les fermens nitriques paraissent être cantonnés dans les couches superficielles du sol ; à une certaine profondeur, ils deviennent rares, puis, plus bas, disparaissent.

Les fermens nitriques sont des agens d'oxydation ; par suite, on conçoit qu'ils ne travaillent qu'autant qu'ils se trouvent dans une atmosphère oxygénée. Cette condition est bien loin d'être toujours remplie ; si l'air circule aisément dans une terre ameublie par les instrumens, assainie par un sous-sol perméable, par des fossés d'écoulement ou par le drainage, il n'en est plus de même dans une terre plate, à sous-sol imperméable, non drainée. Un sol semblable se gorge d'eau pendant l'hiver, l'air n'y circule pas, la nitrification s'arrête. — Dans les terres fortes, argileuses, elle est parfois difficile à cause de leur compacité, elle est plus facile dans les terres légères et humides ; cet avantage des terres sablonneuses est compensé par leur facile dessiccation ; or, l'humidité n'est pas moins nécessaire à l'évolution des fermens que l'air lui-même ; dans une terre sèche, tout s'arrête, l'ammoniaque introduite persiste.

A ces conditions : présence des fermens, d'une matière nitrifiable, de l'air et de l'eau, s'en ajoutent d'autres encore. La nitrification ne se produit qu'entre des limites de températures comprises entre 10° et 45 degrés ; quand, en hiver, le froid sévit, les fermens nitriques ne fonctionnent pas, ils ne travaillent pas davantage dans les terres brûlées par les radiations solaires ; enfin, la production des nitrates n'est abondante que dans les terres où il existe du calcaire. Il arrive très souvent qu'un ferment vit mal dans un milieu renfermant en quantité sensible les produits formés par ce fer-

ment même; l'activité des fermens alcooliques s'atténue dans un liquide chargé d'alcool; les fermens qui transforment le sucre en acide lactique ou en acide butyrique cessent de travailler si le liquide, dans lequel ils ont été ensemencés, ne renferme pas de carbonate de chaux destiné à saturer les acides produits à mesure de leur formation. Il en est de même du ferment nitrique, il n'entre pas en jeu dans un milieu où les acides produits ne sont pas saturés par le calcaire.

De là, la grande utilité des apports de chaux ou de marne dans les terrains granitiques. Le Limousin, qui était misérable à la fin du siècle dernier, a été transformé du jour où les chemins de fer ont permis d'y faire arriver les chaux du Berry; de bonnes prairies, couvertes de légumineuses, ont remplacé les pâturages médiocres composés des plantes qui vivent dans les terrains acides; la culture du froment s'est substituée à celle du seigle. La nitrification est languissante cependant, aussitôt après l'apport de la chaux caustique; le milieu est trop alcalin pour que les fermens nitriques y prospèrent; mais très rapidement la chaux s'unit à l'acide carbonique aérien, la causticité disparaît, les nitrates se forment régulièrement, et le sol devient fertile.

Quand toutes ces conditions sont réalisées, la végétation des espèces végétales qui bénéficient davantage des nitrates est prodigieuse. Un des plus beaux exemples connus est fourni par les *marcites* de Milan, constamment arrosées par de l'eau mélangée d'eau d'égout. Elles fournissent annuellement six ou sept coupes d'herbe; ces terres sont louées 500 francs l'hectare.

VI.

La formation des nitrates est, nous l'avons dit plusieurs fois, la condition même de la fertilité. Il est, par suite, du plus haut intérêt de la suivre attentivement, non-seulement dans les expériences de laboratoire, mais aussi sur des sols en place, nus et cultivés. — Or, cette étude est facilitée par une propriété très fâcheuse que possèdent les nitrates : contrairement à ce qui arrive pour d'autres élémens de fertilité tels que l'acide phosphorique, la potasse ou l'ammoniaque, ils ne sont pas retenus par la terre; si on fait filtrer une dissolution de nitrate au travers d'un sol, on trouve que la dissolution est aussi chargée après son passage qu'elle l'était avant, tandis que, si on avait fait filtrer au travers du sol une eau chargée d'ammoniaque, de potasse ou d'acide phosphorique, on ne trouverait en général dans l'eau d'égouttage qu'une minime fraction des élémens dissous introduits.

C'est ce qu'il est facile de vérifier en étudiant les eaux de drainage. — On sait que lorsqu'une terre repose sur un sous-sol imperméable, il est de toute nécessité de provoquer artificiellement le départ des eaux quand celles-ci ne trouvent pas, dans la disposition inclinée du sol, un écoulement naturel; on procède alors au drainage en creusant dans le champ reposant sur cette couche imperméable une série de fossés, au fond desquels on dispose des tuyaux en terre poreuse fixés, bout à bout, à la suite les uns des autres; on recouvre les drains avec la terre, l'eau s'infiltre dans les tuyaux poreux et s'écoule dans un ruisseau. Ces eaux, très habituellement chargées de nitrate de chaux, ne renferment ni potasse, ni ammoniaque, ni acide phosphorique.

MM. Lawes et Gilbert ont donné un grand nombre d'analyses des eaux provenant du drainage du champ sur lequel ils ont établi la culture continue du blé. J'ai moi-même consacré plusieurs années à l'étude des eaux de drainage soit de terres maintenues sans végétation, soit plus récemment de terres portant des plantes variées. A l'imitation de ce qu'avait fait déjà M. Berthelot, j'ai adopté pour l'étude du drainage des terres nues une méthode qui permet de varier beaucoup les expériences. J'ai fait construire de grands vases en terre vernissée à l'intérieur; ces vases sont soutenus par un trépied en fer, au-dessus de flacons dans lesquels s'écoule, par un orifice muni d'un bouchon et d'un tube de verre, l'eau qui a traversé le sol; on place au fond des vases un lit de cailloux pour assurer l'écoulement, puis au-dessus la terre que l'on veut mettre en expériences. Les vases en renferment 60 kilos environ; ils se prêtent très bien, ainsi qu'il vient d'être dit, à l'étude des eaux de drainage provenant des terres sans végétation; mais quand il s'agit des terres cultivées, ils ne donnent plus que des indications incertaines. Nos plantes de grande culture vivent mal dans un cube de terre restreint où leurs racines ne s'étalent pas à l'aise. Le blé, l'avoine, les betteraves, le maïs, le chanvre, sont restés chétifs quand j'ai voulu les semer dans ces vases de faibles dimensions et j'ai dû opérer autrement.

J'ai fait construire au champ d'expériences de Grignon de grandes cases, en ciment imperméable; elles ont 2 mètres de côté en long et en large et 1 mètre de hauteur, elles présentent donc une capacité de 4 mètres cubes et renferment 5 tonnes de terre; les récoltes sont excellentes, analogues à celles qu'on obtient en pleine terre. Le fond de ces caisses est incliné d'arrière en avant, creusé en forme de rigole; à la partie la plus déclive on a ajusté un tuyau de plomb qui envoie les eaux dans de grandes bonbonnes où elles sont recueillies, mesurées et analysées.

Toute l'eau tombée sur une terre nue ne la traverse pas pour arriver jusqu'aux drains : si pendant l'hiver presque toute la pluie est évacuée par les drains, pendant le printemps une partie seulement de l'eau est recueillie ; une fraction importante est évaporée ; cette fraction devient considérable pendant l'été, la terre est échauffée par les radiations solaires et l'évaporation enlève presque la totalité de l'eau tombée. Il n'en est plus ainsi à l'automne ; à mesure que la température baisse, l'évaporation s'amoindrit et l'eau recueillie augmente.

Quand on analyse l'eau de drainage aux diverses époques de l'année pour déterminer les nitrates qu'elle entraîne, on n'en trouve qu'une faible quantité en hiver, la proportion augmente pendant le printemps, devient notable en été et à l'automne. — En multipliant le poids d'azote nitrique contenu dans chaque litre d'eau écoulée, par le nombre de litres recueillis, on obtient la quantité d'azote nitrique produite aux différentes époques. Si, enfin, on prend la moyenne des nombres obtenus par l'étude des eaux de drainage de terres très différentes les unes des autres, pendant les années 1890, 1891 et 1892, puis qu'on les rapporte à la surface sur laquelle portent toutes les comparaisons agricoles, à l'hectare de 10,000 mètres carrés, on arrive aux nombres suivans, singulièrement instructifs :

Azote nitrique produit par hectare :

Printemps	17 kil. 8
Été	26 kil. 4
Automne.	40 kil. 6
Hiver.	11 kil. 8

Nous avons déjà indiqué qu'une bonne récolte moyenne exige environ 100 à 120 kilos d'azote combiné. Or cet azote doit être à la disposition de la plante pendant le printemps et le commencement de l'été ; dès la fin de juin, le blé ou l'avoine n'assimilent plus ; la betterave, il est vrai, absorbe les nitrates formés plus tardivement, mais sans grande utilité ils s'emmagasinent dans la racine où ils sont singulièrement gênans, nuisant à la santé des animaux qui consomment ces betteraves ou entravant l'extraction du sucre. — En réalité, les nitrates du printemps et ceux du commencement de l'été sont les seuls utiles ; ceux qui se forment pendant la fin de l'été, l'automne et l'hiver sont habituellement entraînés par les eaux de drainage, jetés aux rivières, à la mer, perdus.

Les chiffres précédens montrent que la nitrification au printemps est absolument insuffisante. Il est facile d'en comprendre la raison :

à cette époque la terre est habituellement assez humide, mais la température est trop basse pour que les fermens entrent vigoureusement en jeu, et c'est pour compenser cette insuffisance de la nitrification de l'humus, que nous enfouissons dans le sol des engrais azotés, du fumier dont les sels ammoniacaux se transforment aisément, et surtout du nitrate de soude. C'est parce que la nitrification du printemps est insuffisante, qu'une flotte entière est sans cesse occupée à introduire en Europe le nitrate de soude qu'elle va péniblement chercher sur la côte du Pacifique; c'est à cause de cette insuffisance que l'Europe importe, ainsi que nous l'avons dit déjà, chaque année 500,000 tonnes valant de 200 à 300 francs la tonne, représentant par conséquent une valeur de 100 à 150 millions, presque entièrement payée par la culture.

Visiblement, les cultivateurs ne consentent à débourser une si forte somme que parce qu'ils ont reconnu que cet engrais était absolument efficace, et qu'ils n'obtenaient de pleines récoltes qu'à la condition d'ajouter aux faibles qualités d'azote nitrique qui se forment dans leur sol, 200, 300 kilos de nitrate de soude.

Ainsi, malgré l'abondance de l'humus que renferment tous nos sols cultivés, bien que la proportion d'azote qu'ils contiennent soit souvent cent fois supérieure aux besoins des récoltes, l'inertie de cet humus est telle, la résistance qu'il oppose aux fermens si énergique, qu'il nous faut faire des dépenses considérables d'azote combiné, qu'il nous faut importer à grands frais du nitrate de soude; cette importation est nécessaire, parce que nous ne savons pas déterminer dans nos terres, au printemps, une abondante formation de nitrates.

Cette résistance de l'humus est-elle invincible? N'existe-t-il aucun moyen de surexciter l'action des fermens? M. Schlœsing, il y a déjà plusieurs années, a remarqué que, si on triture une terre, dans laquelle la nitrification est faible, on l'active; il en donne une raison excellente; les fermens ne se déplacent pas dans le sol comme dans un liquide, ils restent fixés dans la très mince couche d'eau qui adhère à chaque molécule de terre. C'est dans ce domaine très restreint qu'ils opèrent, épuisant leur action sur les matières voisines, puis cessant leur travail quand ces matières ont été transformées, pour ne le reprendre que si d'autres substances viennent remplacer celles qui ont disparu sous l'action même des fermens.

J'ai reconnu que lorsque toutes les autres conditions favorables à la nitrification sont réunies, cette trituration du sol donne une prodigieuse énergie au phénomène et qu'il apparaît dans les terres bien remuées des quantités de nitrate formidables, bien supérieures

à celles qui sont nécessaires aux récoltes les plus abondantes. La réunion de ces circonstances favorables se rencontre parfois fortuitement. On reçoit dans un laboratoire de chimie agricole un envoi de terre, on le met en expériences ; il fournit des nitrates en telle abondance qu'on croit au premier abord que la terre a été additionnée de nitrates, et qu'il faut s'assurer que l'acide azotique est bien combiné à la chaux et non à la soude, pour comprendre que cette production exubérante est due à ce que la terre, au moment de son prélèvement, pendant le voyage et sa mise en expériences, a été remuée, secouée, intimement mélangée. Il est facile au reste de déterminer, au laboratoire, dans une terre, une formation de nitrate excessive, en la triturant avec beaucoup de soins et la maintenant humide ; si elle est sèche, la trituration ne produit aucun effet.

Ces notions récemment acquises éclairent singulièrement les pratiques agricoles. Que font les hommes qui travaillent la terre? Pourquoi ont-ils, depuis l'antiquité la plus reculée, attelé à un pieu durci au feu un bœuf, un cheval, un âne, et ont-ils chaque année, souvent plusieurs fois dans la même année, ouvert le sol? Pourquoi, à mesure des progrès de la civilisation, ont-ils apporté tous leurs soins à construire des charrues de plus en plus puissantes? Pourquoi à ce travail de la charrue ajoutent-ils aujourd'hui celui d'une herse à dents pointues et recourbées, qui, promenée sur les grosses mottes de terre qu'a laissées la charrue, les brise, les triture et les réduit en poudre?

Depuis des siècles, ce travail de la terre est l'occupation principale des cultivateurs; c'est le travail par excellence, le *labor*, et l'homme qui s'y livre, le travailleur, s'appelle encore *laboureur*. Que fait ce laboureur? Deux choses : il ouvre son sol et le rend propre à emmagasiner de l'eau, à la retenir, sans la laisser couler comme elle ferait sur un sol durci, pour que la terre saturée d'humidité puisse fournir à la plante, au printemps, l'eau qui lui est nécessaire; en outre, il dissémine, bien qu'il l'ignore encore profondément, le ferment nitrique.

On trouve souvent cent fois plus de nitrates dans un échantillon de terre remuée que dans un autre échantillon de même nature, maintenu dans les mêmes conditions d'humidité et de température, mais laissé en repos. Et ce n'est pas sans un amer retour sur la lenteur de la marche de l'esprit humain, qu'on songe qu'il a fallu attendre jusqu'à la fin du XIXe siècle que M. Pasteur ait dévoilé le rôle immense des micro-organismes, que MM. Boussingault et George Ville eussent découvert le rôle prépondérant des nitrates dans l'alimentation végétale, que MM. Schlœsing

et Muntz établissent que la nitrification est une fermentation, pour qu'on comprenne enfin la raison du travail auquel les hommes se livrent depuis la plus haute antiquité.

Visiblement, tels que nous les exécutons aujourd'hui, ces travaux sont insuffisans ; si nous sommes contraints, afin d'avoir d'abondantes récoltes, d'acheter du nitrate de soude, c'est à coup sûr parce que nous ne provoquons au printemps dans nos terres qu'une nitrification trop faible. La charrue, en effet, découpe le sol en tranches qui sont retournées, la bande tout entière est déplacée d'un bloc, chacune de ses parties fait une demi-révolution dans un même plan, et toutes ces molécules déplacées restent par rapport les unes aux autres dans la position qu'elles occupaient avant ce déplacement; ce premier travail, excellent pour ouvrir le sol aux eaux de la pluie qui doivent s'y emmagasiner, ne mélange pas les unes aux autres les diverses parties du sol ; la trituration, la dissémination des fermens n'a pas lieu.

La herse, ce cadre de bois ou de fer armé de dents, fait un peu mieux. Elle brise les mottes formées par la charrue, elle entraîne quelques particules de terre, elle les déplace ; son travail est efficace, aussi ne se borne-t-on pas à herser les terres nues, les cultivateurs hardis font passer cet instrument dans les champs de blé au mois d'avril, quand la jeune plante bien enracinée est capable de résister au dur travail qu'elle va subir. — Le proverbe dit : « Si tu herses ton blé, ne regarde pas derrière toi. » C'est qu'en effet l'aspect est lamentable, les tiges sont brisées, piétinées par les attelages ; à la place des lignes vertes, agréables à l'œil, que présente le champ qu'on attaque, on ne voit plus qu'un désordre qui semble irrémédiable ; quinze jours plus tard, tout est réparé, les tiges couchées se sont enracinées de nouveau, le blé a tallé. C'est l'effet visible, mais certainement aussi ce travail de trituration a pour effet de disséminer les fermens, de les répandre, de les mettre au contact de matières nitrifiables encore intactes, sur lesquelles ils peuvent exercer leur action.

Les constructeurs ont, au reste, imaginé des appareils d'un travail plus efficace que ceux que nous employons d'ordinaire. Je ne serais pas étonné notamment qu'un instrument à dents nombreuses disposées en chicane les unes par rapport aux autres, sur plusieurs rangées successives, variante du scarificateur, méritât d'être plus répandu qu'il ne l'est encore. Il n'est pas douteux que lorsqu'on sera convaincu qu'en opérant autrement qu'on ne le fait actuellement on peut sinon éviter, au moins beaucoup restreindre, les très lourdes dépenses qu'entraîne l'acquisition du nitrate de soude, on ne réussisse à construire des appareils pro-

pres à remuer le sol, à le mélanger et à y provoquer une nitrification de printemps assez active pour que l'emploi des engrais azotés autres que le fumier de ferme devienne inutile.

VII.

Il ne suffit pas de provoquer la nitrification au moment où elle est utile, il faut encore, sinon la restreindre à l'automne, au moment où la plupart des récoltes sont abattues, au moins empêcher les nitrates de disparaître. En moyenne, pendant les quatre dernières années, les pertes dues aux entraînemens par les eaux de drainage, que j'ai eu occasion de constater, ont été à l'hectare de 40 kil. 6 d'azote nitrique, ce qui correspond à 250 kilos de nitrate de soude, c'est-à-dire à une dépense comprise entre 60 et 70 francs par an, qui représente le loyer d'un grand nombre de terres passables de notre pays.

Ces pertes sont dues exclusivement à l'écoulement des eaux qui traversent le sol, quand il est nu, dépouillé de ses récoltes ; c'est là ce qui arrive dans toute notre région septentrionale, notamment dans la partie la plus riche et la plus prospère, celle du Nord-Est, où domine la culture de la betterave, qui revient tous les deux ans, alternant avec le blé. L'année où le sol porte des betteraves, les pertes sont minimes, la plante est arrachée tardivement, et son feuillage abondant couvre encore le sol pendant la plus grande partie du mois d'octobre, évaporant l'eau tombée, empêchant les drains de couler ; l'automne dernier, tandis qu'on recueillait la valeur de 6 millimètres d'eau de drainage échappée à une culture de betteraves, une terre qui avait porté du blé en laissait couler 35 millimètres. En moyenne, l'hectare de betterave n'a perdu que 6 kil. 6 d'azote nitrique, l'hectare de blé 54 kil. 6.

Pour éviter ces pertes, il faut empêcher l'écoulement de l'eau de la pluie par les drains ; rien n'est plus aisé : les végétaux sont de puissans appareils d'évaporation, aussi ne voit on l'eau traverser le sol qu'après la récolte ; tant que la terre est couverte, toute l'eau tombée est rejetée dans l'atmosphère par la transpiration végétale. Il ne faut donc pas qu'à l'automne la terre reste découverte, et aussitôt que la moisson est faite, il faut remplacer la récolte abattue par une culture *dérobée*. Presque toujours, immédiatement après la moisson, on fait passer sur les chaumes de blé ou d'avoine une charrue légère, un scarificateur qui entr'ouvre le sol ; c'est là ce qu'on appelle donner un labour de déchaumage ; cette opération est très utile. Par ce labour

on déracine les mauvaises herbes, on permet à la pluie de pénétrer le sol et de l'ameublir assez complètement pour que les labours profonds deviennent possibles ; mais si, entre ce labour de déchaumage d'août et les grands travaux de fin octobre, la terre reste nue, les pluies, habituellement abondantes en septembre, s'infiltrent dans le sol et lui enlèvent les nitrates formés pendant l'été et non utilisés. Presque toujours les eaux de drainage sont très chargées à l'automne, et on en conçoit facilement la raison. Si la pluie a été fréquente pendant l'été, les deux conditions favorables à la nitrification : humidité, élévation de température, se sont réunies, mais comme, en général, la plus grande partie de l'eau tombée pendant l'été a été évaporée, l'écoulement ne se produit qu'au moment où arrivent les abondantes précipitations d'arrière-saison. Si, au contraire, la pluie est rare pendant l'été, la terre reste chaude jusqu'à l'automne, et c'est seulement à ce moment-là que les nitrates se produisent. Ils apparaissent aussitôt que la pluie amène le sol à l'état convenable au travail des fermens, et comme la terre est nue, qu'elle ne porte aucune plante capable d'évaporer l'eau tombée et de s'emparer des nitrates formés, ils sont entraînés et perdus.

Ces pertes, considérables nous le répétons, des nitrates pendant l'automne, sont réduites ou même radicalement supprimées par les cultures dérobées. Au mois d'août 1891, on a semé au champ d'expériences de Grignon, soit une légumineuse : de la vesce, soit une autre plante à développement rapide : de la moutarde ; après quelques jours, les champs étaient verts, et tandis que les drains placés au-dessous des terres nues coulaient à plein tuyau, ceux qui assainissaient les terres ensemencées restaient secs. En 1892, les pluies ont été trop abondantes pour que l'évaporation des cultures dérobées pût rejeter toute l'eau tombée; mais cependant les eaux recueillies au-dessous des cultures de vesce n'ont pas entraîné au-delà du tiers ou du quart des nitrates perdus par les terres nues (1).

Que deviennent les nitrates qui se forment aussi bien dans les terres couvertes de cultures dérobées que dans les terres nues, mais qu'on ne retrouve pas dans les eaux de drainage des terres emblavées? Il importe de le savoir. Si ces nitrates restent en nature dans le sol, ils seront entraînés pendant l'hiver, la perte seulement retardée, et le bénéfice des cultures dérobés singulière-

(1) Perte d'un hectare de terre restée nue après blé, 54 kil. 6 d'azote nitrique.
— — ensemencée en vesce, 17 kilos —
— — — 13 kilos —

ment réduit. L'analyse des eaux de drainage d'hiver montre très bien qu'il n'en est pas ainsi; les nitrates d'automne ont été saisis par les jeunes plantes. Ils sont transformés en matières azotées, leur azote est pendant tout l'hiver soustrait à toutes les causes de déperdition.

A la fin d'octobre, au commencement de novembre, les récoltes dérobées sont enfouies; quand la culture a réussi, les plantes enterrées pèsent de 15,000 à 18,000 kilos; elles renferment de 60 à 80 kilos d'azote correspondant à 12,000 ou 16,000 kilos de fumier de ferme, c'est une petite fumure.

Les plantes enfouies ne se décomposent qu'au printemps suivant, où l'azote qu'elles renferment reparaît à l'état de nitrates. La décomposition des végétaux enterrés est lente; en effet, avant que leurs tissus aient été la proie des insectes, des champignons, des bactéries, un temps assez prolongé s'écoule, et il arrive même qu'on ne retrouve pas pendant l'année suivante, à l'état de nitrate, tout l'azote que la culture dérobée a maintenu dans le sol; on l'a enrichi en cet humus dont nous avons reconnu la stabilité.

Quoi qu'il en soit, la terre a conservé un élément de richesse qui est habituellement perdu; quand, ainsi que le recommandaient déjà les agronomes latins, ce sont des légumineuses qu'on sème à l'automne, à l'azote des nitrates vient s'associer l'azote de l'air fixé par les bactéries des nodosités, et l'opération devient ainsi plus profitable; il est vraisemblable que ce mode de culture, encore cantonné dans quelques-uns de nos départemens, s'étendra à mesure qu'on en connaîtra mieux les avantages.

Quand, dans un laboratoire, on soumet une terre qui dégage de notables quantités d'acide carbonique, dues à la respiration des êtres qui y pullulent, à une température de 120 degrés pendant plusieurs heures, tout dégagement d'acide carbonique cesse; on dit que cette terre est stérilisée, et l'expression dépasse la portée qu'on lui donne habituellement; cette terre est bien, en effet, devenue stérile : toutes les réactions qui assuraient sa fécondité ont disparu, son activité est éteinte, elle est devenue incapable de fixer l'azote atmosphérique, de transformer son humus en ammoniaque, son ammoniaque en acide azotique : ses fermens sont tués. Ce n'est plus qu'une masse inerte dans laquelle la végétation devient aussi languissante que dans du sable calciné; cet arrêt dans toutes les fonctions qui déterminent sa fertilité, aussitôt qu'elle est soumise à l'action du feu, justifie pleinement la belle expression de M. Berthelot : « La terre est quelque chose de vivant. »

P.-P. Dehérain.

VOYAGES D'EMPEREURS

Il y a trente-trois ans, en 1860, le comte de Cavour, une fois entre autres, fut prophète : « Si les Italiens, s'écria-t-il, en sont déjà à considérer la Prusse comme une alliée naturelle, les Prussiens ne tarderont pas à partager les mêmes sentimens. » Cavour poussait même plus loin. « Avec l'intuition qui caractérise les grands politiques, il semblait prévoir que, l'œuvre italienne achevée, la France pourrait bien faire un retour sur elle-même, s'apercevoir qu'elle avait sacrifié à de faux dieux les conditions de sa sécurité et de sa grandeur et qu'alors *la Prusse et l'Italie seraient nécessairement amenées à défendre en commun leurs principes et leur indépendance, quel que fût le côté d'où surgiraient les dangers et les complications* (1). »

A partir de ce jour-là, l'Italie, on peut le dire, était en route pour Berlin. C'est, depuis quelque temps, un sujet d'âpres polémiques entre les journaux dévoués au Vatican et ceux qui ont leurs attaches au Quirinal, que de savoir s'il y a plus de chemins qui « du pays de Luther conduisent à Rome » ou plus de chemins qui « de Rome conduisent au pays de Luther. » Historiquement, cette grave question ne se pose point; elle est tranchée. Sur le tortueux sentier de la politique internationale, l'Italie s'est mise en marche la première, mais l'Allemagne l'appelait; ensuite, elle a appelé l'Allemagne; non pas même ensuite, — tout de suite : l'Italie n'allait à Berlin que pour amener l'Allemagne à Rome.

Elle l'a attendue dix ans, mais enfin les empereurs sont venus : après dix ans, le *kronprinz* Frédéric; après quinze ans, César, le *kaiser*, l'empereur Guillaume II, qui revient pour la seconde fois,

(1) G. Rothan, *l'Allemagne et l'Italie*, 1870-1871, II, *l'Italie*, introd., p. 8.

vingt ans après que Victor-Emmanuel est allé chercher l'emperenr Guillaume Ier, son grand-père, à Berlin; de sorte qu'au lieu de compter par lustres à la manière antique, l'Italie moderne a le droit de compter par visites impériales : 1873, Victor-Emmanuel va à Berlin; 1875, Guillaume Ier vient à Milan; 1883, le futur Frédéric III vient à Rome; 1888 et 1893, promenades triomphales de Guillaume II.

I.

Dans ces voyages de souverains, comme dans les plus vulgaires voyages, c'est le premier pas qui a coûté. Victor-Emmanuel ne s'était pas décidé sans peine à prendre le train d'Allemagne ou plutôt on ne l'y avait pas décidé sans artifice. Une occasion se présentait : au mois de mars 1873, François-Joseph avait invité le roi d'Italie à se rendre à l'exposition de Vienne. Le ministère Lanza eût vu avec plaisir que Victor-Emmanuel acceptât cette invitation et poursuivît, après, jusqu'à Berlin. Mais le roi hésitait : il avait peur de l'effet que produirait en France une telle démarche, peur aussi parce qu'il était sûr qu'on n'ignorait pas à Berlin ses négociations de 1869 et de 1870, ses coquetteries avec Napoléon III.

En juin, M. Minghetti remplaça aux affaires M. Lanza. L'idée d'aller à Vienne et à Berlin lui souriait plus encore qu'à son prédécesseur; il lui prêtait une importance extrême « à cause de l'agitation des partis, en France, pour restaurer la monarchie d'Henri V » et du contre-coup que cette restauration pouvait avoir sur la position de l'Italie à Rome. Toute une intrigue fut nouée, afin de vaincre les résistances du roi. M. Minghetti était lié de longue date avec Michel-Angelo Castelli, ami personnel de Victor-Emmanuel et premier secrétaire de l'ordre des Saints-Maurice et Lazare, charge qui lui donnait ses grandes et ses petites entrées. Il s'empressa de le mettre dans son jeu, et voici la lettre qu'il lui écrivit (1) :

(*Confidentielle.*)

Livourne, 25 août 1873.

Mon cher ami,

Je suis en un moment difficile et j'ai recours à toi pour que tu me conseilles et m'aides. Tu sais que le roi a été, à plusieurs reprises, invité par l'empereur d'Autriche à se rendre à l'exposition de Vienne. Le roi a fait répondre, le 10 juin, qu'il déciderait à son retour des mon-

(1) Luigi Chiala, *Pagine di storia contemporanea*, dal 1858 al 1892. — Fascicolo 1°: *Dal convegno di Piombières al congresso di Berlino*, p. 155.

tagnes et que, ou bien il irait, ou bien, s'il ne le pouvait pas, il enverrait le prince Humbert.

Si le roi va à Vienne, il est *certain* qu'il recevra de Berlin une invitation et qu'il ne pourra s'y soustraire. . . . . .

Je crois que ce voyage est hautement politique pour les raisons suivantes :

1° Après nous être établis à Rome, après avoir fait la loi sur les corporations religieuses, le bon accueil de Sa Majesté apostolique consacre diplomatiquement ces faits. . . . . .

2° A Berlin, on désire beaucoup que le roi vienne et, s'il n'y allait pas, les défiances augmenteraient. Tu sais qu'on y connaît de point en point toutes les histoires de 1869 et de 1870. Les soupçons dont on n'a jamais pu se débarrasser tout à fait pulluleraient, deviendraient plus forts, et l'occasion de les dissiper ne s'offrirait plus aisément. . .

Les Italiens éprouvent le besoin de se serrer plus étroitement près de l'Allemagne, et le fait du voyage rassurerait les esprits.

Tels sont, à mon sens, les très graves motifs qui conseillent ce voyage. Et à toi, que t'en semble?

Si tu es de mon avis, je crois que tu pourrais efficacement aider à la bonne réussite. Le roi a pour toi beaucoup d'estime, il sait que tu es un interprète franc de l'opinion publique, que ton jugement est droit et que tu as non moins d'amour pour la patrie que d'affection pour sa personne et pour la dynastie. Si donc il te consulte, tes paroles pourront être plus efficaces que celles d'un ministre, qui ont toujours quelque chose d'officiel. Et si même tu n'arrivais point à lui parler en confidence, tu peux quand même exercer sur son esprit une influence d'autant plus grande qu'il ne suppose pas que tu le fais à ma prière, mais de ton propre sentiment.

Ton ami,
M. Minghetti.

Cette très fine et très habile épître de M. Minghetti trouva Michel-Angelo Castelli favorablement disposé et le disposa mieux encore, en le flattant comme il convenait. Castelli se fit un point d'honneur de prouver qu'on n'avait pas tort de s'adresser à lui: en deux jours, il acheva le siège et, le 28 août, il pouvait avertir en ces termes M. Lanza :

Je suis allé hier à Turin et j'ai pu, un instant, causer avec le roi. Minghetti m'avait écrit pour que je m'employasse de mon mieux à décider Sa Majesté au voyage de Vienne et de Berlin. Les choses paraissaient en bonne voie, mais le prince Napoléon étant arrivé avant-hier, je crains qu'il ne nous ait suscité des obstacles sérieux ; toujours est-il que le roi, hier, au départ pour Florence, était fort perplexe.

Tout le monde donne le voyage comme sûr et le désire : seuls, les cléricaux en sont irrités et cherchent tous les moyens de le faire échouer.

J'ai vu des dépêches de Vienne et de Berlin qui m'ont convaincu que, si le roi n'acceptait pas les invitations, s'il ne se rendait pas aux instances directes et indirectes, les conséquences d'un refus seraient plus graves qu'on ne croit.

Nous verrons si le ministère pourra triompher de cette épreuve : je le désire vivement, parce qu'il y a des occasions qu'il faut saisir sur le moment, qui, le moment passé, ne se présentent plus, et il ne reste plus de remède (1).

De Rome à Florence, Victor-Emmanuel réfléchit : il accepta l'invitation de François-Joseph, en attendant l'invitation « certaine » de ce Guillaume Ier, dont il avait été l'allié contre l'Autriche en 1866, qu'il avait failli combattre avec la France en 1870 et à qui l'Italie devait s'unir avec l'Autriche contre la France en 1882. A mesure qu'il monta vers le nord, ses inquiétudes se dissipèrent. On lui tendit les bras, il s'y jeta, et, de retour à Rome, quand il ouvrit la session législative, il dit sa joie dans le discours de la couronne :

Je suis heureux de vous assurer que nos relations avec toutes les puissances sont amicales.

Ces bonnes relations ont reçu une sanction solennelle dans la visite que j'ai faite récemment à l'empereur austro-hongrois et à l'empereur d'Allemagne. (*Très vifs applaudissemens.*)

Les démonstrations de cordiale sympathie, que j'ai reçues de ces souverains et de leurs peuples, s'adressaient à l'Italie ressuscitée, qui a su conquérir sa place parmi les nations civilisées. (*Applaudissemens.*)

L'Autriche et l'Italie furent autrefois adversaires sur le champ de bataille. La raison de ce long différend étant supprimée, il ne demeure que la confiance en de communs intérêts et dans les avantages d'une sûre amitié. (*Bien !..*)

L'Italie et l'Allemagne se sont constituées toutes les deux au nom de l'idée nationale; toutes les deux, elles ont su fonder les institutions libres sur la base d'une monarchie associée pendant de longs siècles aux douleurs comme aux gloires de la nation. (*Applaudissemens dans les tribunes* (2).

(1) E. Tavallini, *la Vita e i tempi di Giovanni Lanza.* Torino, Roux et Cie, 1887, t. II, p. 447.

(2) Discours de la couronne, pour l'ouverture de la 3e session de la XIe législature, 15 novembre 1873.

Par ces applaudissements, le peuple contre-signait les déclarations de Victor-Emmanuel. Quant au parlement italien, il ne fit sur la visite du roi aux deux empereurs qu'une seule observation : cette visite avait bien tardé; trois ans étaient déjà passés depuis 1870 (1).

II.

Mais M. Minghetti et ses collègues avaient en tête un bien autre dessein. Que Victor-Emmanuel allât porter à Vienne et à Berlin le salut de « l'Italie ressuscitée, » c'était bien, mais ce n'était absolument bien que si François-Joseph et Guillaume Ier venaient lui rendre son salut, s'ils venaient le lui rendre à Rome. Le voyage du roi était surtout, dans leur pensée, une invitation à d'autres voyages. Les élections générales étaient proches : il importait de frapper un grand coup sur l'esprit public; et le grand coup, pour lequel tout le ministère Minghetti, toute la cour italienne levaient le bras, c'était une entrée majestueuse du victorieux empereur allemand dans la capitale encore disputée.

Malgré la satisfaction officielle dont témoignait le discours de la couronne, le voyage à Berlin n'avait produit que la moitié des effets qu'on en espérait. M. de Bismarck s'était fait plus terrible, plus ogre que de nature. Et peut-être avait-il un peu enflé sa voix, roulé ses yeux, hérissé ses sourcils, parce qu'il avait beaucoup à obtenir et devinait tout ce qu'on lui allait demander. Il eût voulu traiter incontinent d'une alliance offensive et défensive, qui lui servît à l'intérieur et à l'extérieur, d'une alliance à deux faces et, pour ainsi dire, à deux lames : un tranchant contre la France, l'autre contre le pape. Il était engagé dans le Kulturkampf; où trouver un appui pour cette rude bataille, si ce n'est dans cette Italie qui venait d'enlever Rome à l'Église, dans ce roi chargé d'anathèmes, dans ces ministres dont la grosse préoccupation était de ménager avec la papauté un *modus vivendi*, mais dont toute la souple adresse ne pouvait de longtemps aboutir à rien de plus qu'un *modus gerendi bellum ?*

M. de Bismarck tenait donc et agitait d'une main le spectre noir, et, de l'autre, il tenait et agitait le spectre rouge : la république allait, comme jadis la révolution, tenter de déborder sur l'Europe; le vent fou de la revanche fouettait et gonflait les vagues de cette mer en furie; ce serait un printemps maudit que celui de 1875; il ramènerait fatalement la guerre, ainsi que d'autres réveillent,

(1) Discours de M. Miceli, 24 novembre 1873, sur le budget des affaires étrangères pour 1874.

dans le sol qui s'échauffe, les germes des vieilles épidémies. Les ministres de Victor-Emmanuel gardaient pourtant une certaine réserve. Ils ne payaient qu'avec des fleurs. Pour la lutte contre le pape, ils ne voulaient pas s'y jeter à corps perdu (ce qui n'est pas d'ailleurs du caractère italien) avant d'avoir épuisé toutes les chances de conciliation. Entre ces deux solutions : se faire les ennemis du pape ou se faire du pape un ami, c'était la seconde qu'on préférait, et seulement à défaut d'elle on adopterait la première, et encore doucement, avec prudence ; il faudrait voir. De même vis-à-vis de la France : sans doute, l'Italie ne serait pas de son côté ; chaque jour, depuis 1860, et chaque fait l'éloignaient d'elle ; mais, contre elle, il faudrait voir ce qu'on y gagnerait. M. de Bismarck avait demandé sans offrir ; l'Italie voulait bien offrir, mais elle avait quelque chose à demander.

M. Minghetti se dit, — il avait son plan, — qu'on serait mieux pour en causer à Rome, et c'est ainsi qu'à la veille des élections il fit sonder le ministre d'Allemagne, M. de Keudell : Est-ce que l'empereur ne pensait pas pouvoir rendre bientôt à Victor-Emmanuel la visite qu'il avait reçue? Et discrètement, timidement, presque en tremblant, il enfonçait la sonde : Ne serait-ce pas à Rome qu'elle serait rendue, cette visite? A ce point, nous voyons reparaître l'artisan laborieux de toutes ces besognes politiques, Michel-Angelo Castelli.

Dans une lettre datée de Turin, 28 septembre 1874 (1), M. Minghetti fait de nouveau appel à ses bons offices. Une conversation récente avec M. de Keudell l'avait confirmé dans son opinion, à savoir qu'il était « d'une extrême importance politique que sa majesté l'empereur d'Allemagne rendît sa visite au roi ; qu'il *fallait faire tous les efforts* pour que l'empereur vînt à Rome, parce que, là, cette visite aurait une pleine signification, tandis que, dans toute autre ville, elle perdait grandement de sa valeur. » Venir à Florence et pas plus loin, sous prétexte de santé, n'était pas admissible : en effet, l'empereur irait certainement chasser à San Rossore. Or, de San Rossore à Rome, il n'y a que sept heures. Rebrousser chemin pour sept heures, ce serait délier les langues ; les commentaires malins iraient leur train. Si la santé de l'empereur l'exigeait à toute force, il vaudrait mieux choisir Milan, ou même Vérone ; l'indispensable est de rendre au roi la visite qu'il a faite ; de Milan ou de Vérone, on s'expliquerait que l'empereur, âgé et souffrant, ne descendît pas jusqu'à Rome.

M. de Keudell, ajoutait Minghetti, en est persuadé, et il est allé à Varzin en faire part à Bismarck. Et le président du conseil des

(1) Luigi Chiala, ouvrage cité, p. 189.

ministres résume ainsi, pour Michel-Angelo Castelli et évidemment pour Victor-Emmanuel, d'après M. de Keudell lui-même, l'entretien du ministre d'Allemagne avec le chancelier impérial (1) :

Le prince Bismarck est dans les dispositions les plus amicales envers l'Italie. La contre-visite de l'empereur est, à ses yeux, non pas seulement affaire de courtoisie, mais une nécessité politique. L'empereur, de son côté, a le désir et la volonté de se rendre en Italie, et il espère un *oui* des médecins. Mais, dans ce cas, le prince Bismarck estime, après mûre réflexion, qu'il faudra renoncer à un séjour à Rome.

Le souverain doit des ménagemens à ses 14 millions de sujets catholiques. Aller (à Rome), ou passer près du Vatican sans voir le pape, serait interprété comme une offense à la personne de leur chef spirituel ; cela aurait l'air d'une provocation ; mais pour que cette lacune dans le voyage impérial ne soit pas commentée d'une manière contraire à la véritable pensée du cabinet de Berlin, il aurait soin de faire entendre et de répéter hautement qu'on ne reconnaît à l'Italie d'autre capitale que Rome et que, si ce n'est pas dans cette résidence même que l'empereur visite le roi d'Italie, il ne faut en rechercher le motif que *dans des considérations de la politique intérieure de l'Allemagne.*

Bismarck espère que vous voudrez bien tenir compte de ces raisons... Quant à Milan, le projet ne serait mis sur le tapis que si cela devenait nécessaire pour faciliter un assentiment des médecins.

M. Minghetti n'est qu'à demi satisfait et à demi convaincu. Il n'a qu'une foi médiocre dans les médecins de Berlin, vu que « les médecins, à Berlin, cheminent d'un pas égal avec les conseillers de la couronne. » En de pareilles conditions, il faut tâcher encore de savoir « si Rome est possible ; » il faut « *retenter* Rome » et, « s'il y a un fil d'espérance, différer plutôt le voyage que de le faire tronqué. » Si, au contraire, l'empereur et Bismarck sont inébranlables, il est, à tout prendre, plus utile que l'empereur vienne ainsi que de ne pas venir du tout : 1° parce que c'est une dette de courtoisie et d'égards envers le roi ; 2° parce que les Italiens aiment à se sentir liés avec l'Allemagne. « Certes, il ne plaira point que l'empereur n'aille pas à Rome. Nous voudrions que les autres pensassent là-dessus comme nous, et nous voulons que tout le monde traite le pape à notre gré. *Mais*, d'autre part, *il plaira de voir ce grand puissant de la terre en amitié étroite avec notre souverain et les deux gouvernemens unis.* » M. Minghetti, enfin, rassure Castelli, en des termes qu'il est bon de retenir, sur l'accueil réservé aux propositions allemandes :

(1) En français dans l'original.

Je ne crains pas la presse, dit-il, parce qu'il me semble que les Allemands pêchent bien dans notre presse d'opposition et lui font chanter la chansonnette qui leur plaît...

Au résumé, tout faire pour Rome ; si ce n'est Rome, Milan ou Vérone, mais loin de Rome ; n'importe où, sauf à Florence qui est trop près, mais quelque part : que l'empereur vienne. — La chansonnette que fait chanter à la presse italienne l'incomparable impresario de Varzin, aidé, du reste, à Rome par de bons régisseurs, c'est bel et bien l'antique chanson gibeline ; c'est l'appel passionné qui, jeté par Dante, a traversé les siècles : « Viens voir ta Rome qui pleure, veuve, seule, et qui crie nuit et jour : O mon César, pourquoi ne me tiens-tu pas compagnie (1)? » C'est l'apostrophe fameuse à l'empereur Albert : « Albert d'Allemagne, toi qui abandonnes cette cavale, désormais indomptée et sauvage, quand tu devrais enfourcher les arçons (2)!.. »

Or, au commencement de l'an 1311, l'empereur Albert entendit cette voix et vint à Milan ceindre la couronne de fer. Toute l'Italie alla au-devant de lui ; le poète lui-même, Dante lui-même y fut empressé. Lorsqu'en 1875 l'empereur Guillaume, à son tour, se rendit à Milan, ce ne fut pas pour poser sur sa propre tête la couronne royale d'Italie, mais pour l'assurer sur celle de Victor-Emmanuel et de ses descendans. Il ne dépassa pas Milan : son chancelier et ses médecins avaient été également inflexibles. François-Joseph, lui non plus, ne dépassa pas Venise. Qui sait? Peut-être qu'à l'invocation de la cour et du peuple, un autre tercet du poète divin s'éveillait dans l'âme des souverains : « Quiconque dépouille Rome ou la déchire offense en fait par un blasphème Dieu qui, pour son seul usage, la créa sainte (3). »

Depuis que Rome avait été prise, une sorte d'horreur religieuse retenait les princes à ses portes... Mais l'Italie reçut un dédommagement. Guillaume Ier et Victor-Emmanuel élevèrent réciproquement au rang d'ambassade leurs légations de Rome et de Berlin. On n'en était encore qu'aux visites « essentiellement personnelles, » d'où « le premier ministre et chancelier était obstinément ab-

(1) Vieni a veder la tua Roma che piagne
Vedova, sola, e di e notte chiama :
Cesare mio, perchè non mi accompagne ? (*Purgatorio*, VI.)

(2) O Alberto Tedesco, che abbandoni
Costei ch' è fatta indomita e selvaggia,
E' dovresti inforcar li suoi arcioni... (*Purgatorio*, VI.)

(3) Qualunque ruba quella, o quella schianta,
Con bestemmia di fatto offende Dio,
Che solo all' uso suo la creò santa... (*Purgatorio*, XXXIII.)

sent (1); » qu'aux « bonnes relations internationales; » qu'au « suprême plaisir d'avoir pour hôtes les deux empereurs; » qu'au « sentiment de la nation; » qu'aux « démonstrations de cordiale amitié, » mais déjà l'on y voyait le « gage d'une sympathie durable entre les peuples (2). » Pour tout cela, Milan suffisait. C'étaient les fiançailles : Rome ne devait venir qu'après le mariage consommé.

III.

Ici, il est bon de rappeler et de rapprocher quelques dates : en août 1878, M. Crispi, alors président de la chambre italienne, entreprit à travers l'Europe une tournée diplomatique; le 7 octobre 1879, M. de Bismarck signait avec le comte Andrassy le traité qui est devenu le fondement de la triple alliance; en 1882, l'Italie accédait à ce traité; en décembre 1883, le kronprinz Frédéric arrivait à Rome.

Mais M. de Bismarck avait arrêté le programme : « Le souverain doit des ménagemens à ses 14 millions de sujets catholiques; » le prince impérial ne passa pas si près du Vatican, sans aller voir le pape. Il y alla, sans éclat, sans tapage, presque en forme privée, mais la démarche n'en eut pas moins, — et à tous les yeux, — une claire signification. Ce fut la fin du *Kulturkampf* en Allemagne.

Pour cette visite du kronprinz Frédéric au saint-père, on hésita longtemps sur le cérémonial. Le pape ne pouvait admettre que le prince partît du Quirinal, terre ennemie ou camp ennemi : c'eût été reconnaître un état de choses qu'il ne reconnaît pas. On cherchait un expédient, on le trouva dans la fiction de *l'exterritorialité*.

Le droit des gens place hors du territoire national, hors des frontières et comme dans les pays qu'ils représentent, les palais ou hôtels affectés à la demeure des ambassadeurs. Le Vatican, habile à profiter de toutes les circonstances, se hâta de tirer parti de cette convention. Le kronprinz déjeuna, le jour de son audience, au palais Caffarelli, chez le baron de Keudell, ambassadeur d'Allemagne près le roi d'Italie, et après le déjeuner, M. de Schlœzer, titulaire du poste nouvellement créé de ministre de

(1) Discours du marquis Maurigi à la chambre des députés, 24 novembre 1876.

(2) Discours de la couronne, 6 mars 1873 : « L'Italie a eu une confirmation de ses bonnes relations internationales dans la visite de l'empereur d'Autriche-Hongrie et de l'empereur d'Allemagne. J'ai été extrêmement heureux de les avoir pour hôtes. Milan et Venise se sont montrées les dignes interprètes du sentiment de la nation. Dans ces démonstrations de cordiale amitié entre les souverains, il y avait le gage de la sympathie durable entre les peuples. »

Prusse près le saint-siège, l'envoya prendre dans des carrosses de gala. Les généraux de la suite du prince montèrent dans ces carrosses, le prince lui-même et M. de Schlœzer occupèrent un simple coupé, avec livrée noire, — pour marquer la forme privée. Ainsi en avait-il été préalablement décidé entre M. de Schlœzer et le secrétaire d'État de Léon XIII, le cardinal Jacobini.

Il y avait eu, à la lettre, une question des *carrosses*. Du côté du roi, on avait tout fait pour que les voitures de la maison de Savoie pussent monter d'une traite, du Quirinal, où logeait le kronprinz, à la cour Saint-Damase, au cœur même du palais pontifical. Tout ce qu'il y avait dans Rome de partisans de la conciliation s'en était mêlé : on eût dit que là-dessus se livrait un suprême assaut; c'était une véritable toile d'intrigues et de machinations, où mille personnages obscurs, mille officieux, mille entremetteurs politiques glissaient subtilement leur fil. Le Vatican ne répondit que par un refus catégorique. Les voitures du roi n'entreraient pas dans la cour Saint-Damase. Ce fut alors une bordée de sifflets : la presse jeta les hauts cris ou fit la dédaigneuse.

Diplomatie des quadrupèdes! dit-on. Et le mot était vrai de toute vérité, puisque la couleur des chevaux elle-même avait fait l'objet d'une discussion. Les chevaux ne devaient pas être blancs, parce que c'était sur un cheval blanc que le saint empereur romain des nations germaniques entrait, au moyen âge, dans la ville éternelle et qu'on ne voulait ni trancher ni renouveler la querelle du sacerdoce et de l'empire. Détail futile, s'il y avait, pour la curie romaine, quelque chose de futile; si, pour elle, le cérémonial ne changeait pas de nom et ne s'appelait pas le rituel; si, pour elle, les paroles n'étaient pas des textes ; si le moindre geste d'un pape ne s'imprimait pas, pour elle, sur le tissu des temps, comme la face de Jésus sur le linge de Véronique; si Léon XIII ne levait pas, pour bénir et pour condamner, les deux doigts que saint Pierre a levés, il y a deux mille ans; si l'Église, en un mot, n'était pas un bloc, dont toutes les parties, toutes les parcelles, toutes les molécules se tiennent; qui semble être tombé du ciel, ainsi que d'énormes blocs sont tombés de la voûte de la basilique de Constantin, d'un coup et d'une pièce, sans qu'un grain du ciment s'en soit désagrégé.

Par cette *diplomatie des quadrupèdes*, le saint-siège entendit montrer (et, qu'on le remarque bien, montrer en présence et au moyen du prince héritier de l'empire allemand) que sa résistance « aux faits accomplis contre lui » était la même qu'au premier jour. L'intention, peu à peu, fut d'autant mieux comprise que Léon XIII la souligna encore, lors de la visite que fit, à Rome,

non plus le kronprinz Frédéric, mais l'empereur Guillaume II, en 1888.

Les sévérités redoublèrent. On n'accepta même plus que l'empereur déjeunât au palais Caffarelli, chez son ambassadeur près le roi d'Italie, avant de se rendre au Vatican. Il déjeuna chez le ministre de Prusse près le saint-siège, au palais Capranica, à Sant'-Andrea della Valle. Les invités étaient : le cardinal Rampolla, secrétaire d'État du souverain pontife, le cardinal Hohenlohe, oncle de l'empereur, et d'autres dignitaires des cours pontificale et impériale. Guillaume II porta un toast à sa sainteté ; le cardinal Rampolla remercia par un toast à l'empereur. Après quoi, le cortège s'ébranla. L'empereur marchait en tête, avec M. de Schlœzer, dans une victoria découverte à deux places, garnie de blanc, qu'on avait tout exprès envoyée de Berlin. Les chevaux, les harnais, les postillons et les piqueurs avaient été, eux aussi, amenés tout exprès. L'empereur portait l'uniforme blanc du régiment des gardes du corps, les grosses épaulettes, la culotte de peau de daim, le casque doré, surmonté de l'aigle prussienne. M. Crispi, sans avertir personne, avait fait occuper militairement les rues. Depuis le palais Capranica jusqu'à la Porte-de-Bronze, il y avait une double haie de troupes : la circulation était interdite et le resta pendant plusieurs heures. Le ministère prétendait se conformer de la sorte aux prescriptions de la loi des garanties, qui veut que les honneurs souverains soient rendus au pape et aux souverains qui vont faire visite à ce souverain. Mais pour que l'empereur ne s'y trompât point et vît bien que cette souveraineté du pape ne commençait qu'à la Porte-de-Bronze, — au-delà de cette porte, — les cercles anticléricaux avaient eu soin d'orner d'inscriptions le pont Saint-Ange, de tapisser le Borgo, et c'est à peine s'ils n'avaient pas pavoisé la colonnade.

L'entrée de Guillaume II au Vatican fut attristée par un fâcheux présage ; les journaux le notent aujourd'hui encore, après cinq ans passés. Ailleurs, on n'y eût pas pris garde ; en Italie, même au Vatican, on en éprouva du malaise. Comme l'empereur voulait donner la main à Léon XIII qui s'avançait à sa rencontre, embarrassé qu'il était du présent destiné au pape, il laissa choir son casque : *accidente !* Léon XIII conduisit aussitôt Guillaume II dans son cabinet. Ils n'y étaient pas depuis dix minutes que le prince Henri de Prusse, frère de l'empereur, survint, en compagnie du comte Herbert de Bismarck. On sait le reste ; on sait comment le comte Herbert força la consigne et fit pénétrer de haute lutte le prince Henri dans le cabinet du pape, déclarant qu'un prince de Prusse ne doit jamais attendre. Obéissait-il réellement à une consigne reçue de son père, qui craignait « que l'empereur ne se laissât

peut-être impressionner par les raisonnemens que le pape ne manquerait pas de lui tenir entre quatre yeux (1)? » C'est possible. Mais, en tout cas, il y fallait plus de façons, et de meilleures. Guillaume II lui-même en fut choqué, et il paraît qu'il ne cacha pas son mécontentement. « Il est toujours déplorable, aurait-il dit à l'un de ses confidens, de mettre un homme grossier et brutal en contact avec un personnage d'esprit fin et délicat (2). »

Ce qui est certain, c'est que, le lendemain, le comte Herbert de Bismarck dut retourner au Vatican pour y présenter des excuses, lesquelles, on le vit à l'air qu'il avait au sortir de l'audience, furent assez froidement accueillies. Ce qui est plus certain encore, c'est que la visite interrompue de Guillaume II laissa chez le pape et dans son entourage un souvenir si mauvais que rien n'a pu l'effacer. L'empereur, nerveux à l'extrême, ne fit que traverser les musées et la basilique; puis il rentra tout droit au Quirinal, brûlant l'inutile étape du palais Capranica, où il était convenu qu'il quitterait ses équipages de gala.

Il ne manquait plus que de boire « à la capitale intangible; » ce qui fut fait. En faveur de ce *brindisi*, de ce coup des adieux, on pardonna beaucoup à Guillaume II, dans la famille du roi Humbert. Mais, quelque indulgence qu'on y mît, il restait encore à lui pardonner. N'avait-il pas piqué des deux, à la revue, et pris le pas, de cinq ou six longueurs de cheval, sur le maître de la maison? Le cheval était peut-être trop jeune, mais l'étiquette veut que, pour ces représentations souveraines, on ne mène avec soi que des bêtes bien dressées. N'avait-il pas, en outre, exprimé, sur le défilé, une opinion peu flatteuse: « Votre flotte, bon; mais votre armée, n'en parlons pas? » La foule, qui ne l'avait vu que de loin, une foule méridionale, vive, expansive, prompte à manifester, avait trouvé bien fier, bien roide, d'une tout autre race, ce blond héros des *Niebelungen*, impassible sous son haut cimier. Le Romain, bon enfant, sentait le mur entre cet empereur et lui, et même entre cet empereur et son roi.

Vêtu de ses plus beaux atours, heureux de chômer une semaine et de fêter, d'allumer des feux de joie, d'écouter des musiques, orgueilleux aussi de ce que « ce grand puissant de la terre, » comme disait Minghetti, sans peur du pléonasme, se fût dérangé pour lui; suivant la théâtrale procession du syndic et des assesseurs, promenés en style Louis XIV, avec des laquais à perruques, grisé du spectacle, grisé de soleil, de mouvement, de bruit, grisé

(1) Voyez *la Voce della verità* du mardi 25 avril 1893.

(2) *La Voce della verita* cite le texte allemand de la phrase attribuée à Guillaume II: *Einen groben und brutalen Mann mit einer fein und zartfuhlenden Persönlichkeit in Berührung zu bringen.*

de lui-même, un peuple entier attendait l'empereur à son arrivée. Guillaume II repartit, un matin, dans le silence des rues désertes.

Aux dures paroles qui étaient tombées de sa bouche, on n'avait répliqué que par des « paroles veloutées, » — le mot est du grand Frédéric, — car le velours est une étoffe d'origine et de fabrication italienne. Mais le résultat laissait à désirer. Le Vatican, soucieux des formes presque autant que de la substance, était blessé dans l'âme du mépris de toutes formes ; le Quirinal, en comptable forcé d'y regarder de près, comparait le doit et l'avoir et se demandait si les dépenses ne l'emportaient pas sur le bénéfice net.

IV.

Bien que le roi et la reine eussent, dans l'intervalle, goûté l'hospitalité de Potsdam, bien que ce fût toujours l'alliance, toujours l'union italo-allemande, la lune de miel avait été légèrement troublée : l'Italie avait invité aux fêtes de Gênes, en leur donnant une place d'honneur, des voisins qui ne plaisaient pas ; la triple alliance en sortait plutôt affaiblie, du moins pour ceux qui ne la voient que du dehors.

Le 22 avril 1893 ramenait le vingt-cinquième anniversaire du mariage d'Humbert, prince royal d'Italie, avec sa cousine Marguerite. Ils avaient eu d'abord la généreuse pensée de dédier aux pauvres leurs noces d'argent, et cette pensée généreuse, il est bien permis de le dire, était en même temps une pensée très politique : une communauté de fortune s'y affirmait entre souverains et sujets ; la nation croyait vivre avec la dynastie, qui semblait vivre pour la nation. Le roi et la reine célébreraient leurs noces d'argent à leur manière : par une fondation de charité. Pour eux, ils ne voulaient ni pompes, ni cadeaux.

Subitement, tout change : l'empereur s'annonce. Pourvu qu'il vienne simplement, bourgeoisement, en ami ! Le roi l'en prie entre les lignes du télégramme qu'il lui adresse : « Marguerite et moi, nous nous réjouissons de te revoir, toi et ta femme. » Le prince Ruspoli, syndic ou maire de Rome, ne se réjouit pas moins que le roi et la reine, d'une joie qui n'est pas sans mélange. L'empereur aux noces d'argent, l'empereur et l'impératrice, bonne nouvelle, mais pas de crédit au budget, peu de fonds en caisse ; où s'en vont les promesses d'économie ? Humbert et Guillaume correspondent ; point de ministres interposés. Que se passe-t-il ? Comment Guillaume II vient-il ? comme ami ou comme empereur ? Il n'y a pas de diplomates dans le secret : on l'ignore. On sait seulement, par des ouvriers trop bavards, qu'on bouleverse intérieurement toute une aile du Quirinal, qu'on y abat et qu'on y refait des cloi-

sons, qu'on a acheté, à Paris, pour l'appartement de l'impératrice, un millier de mètres d'une tenture rare ; maçons, menuisiers et tapissiers travaillent.

Sous les fenêtres mêmes du palais, de l'autre côté de la rue, les terrassiers font rage et remuent des montagnes. Il y avait là un couvent inoffensif, mais qui masquait la vue, comme le moulin de Sans-Souci, et qui, moins efficacement défendu, fut rasé, pour l'empereur, en 1888. Sur l'emplacement qu'il occupait, on devait dessiner un jardin; on avait même posé les grilles et semé le gazon. Puis, l'empereur parti, on avait laissé le gazon devenir de l'herbe folle ou disparaître, si bien que le jardin projeté s'était métamorphosé en un terrain vague. Il fallait lui faire la toilette, pour que Guillaume ne le vît pas, en 1893, moins avancé qu'en 1888. La ville elle-même, quoiqu'elle eût justement en ce mois, au dire des archéologues, deux mille six cent quarante-huit ans, se sentait en veine de coquetterie et, toute au plaisir jusqu'au lendemain, bénissait le jeune César, à l'intention duquel des architectes se disposaient à la débarrasser de la poussière des siècles et à la farder de badigeon.

Devant la gare, à Piazza Termini, afin que le coup d'œil de l'arrivée fût plus gai, on s'ingéniait à masquer, derrière des échafaudages, les pilastres et les murs, demeurés dans le même état qu'il y a cinq ans ; on revernissait les lions de la fontaine, lesquels, s'il faut s'en rapporter au *Diritto*, « coûtent plus cher pour leur entretien que s'ils mangeaient de bons biftecks ; » on plantait partout des candélabres et des mâts, pour y poser des lampes électriques. Le journal populaire, le *Petit Journal* de Rome, le *Messaggero*, faisait écho à son confrère ; il demandait que l'empereur allemand « fût nommé assesseur honoraire de l'édilité et du plan régulateur de Rome, » puisque pour lui se faisaient des miracles d'activité qui ne se seraient jamais faits sans lui.

Maintenant, on était fixé sur le voyage de Guillaume II : il serait accompagné de quatre-vingts personnes. Les noces d'argent perdaient leur caractère intime, leur caractère italien ; elles devenaient européennes. L'empereur d'Autriche ne venait pas, mais il envoyait l'archiduc Rénier ; le grand duc Wladimir, frère du tsar, venait ; la reine douairière de Portugal, Maria-Pia, fille de Victor-Emmanuel, et le duc d'Oporto y viendraient ; le prince régnant de Montenegro, le prince héritier de Grèce, d'autres encore seraient là. Les puissances accréditeraient des ambassadeurs extraordinaires, comme pour le jubilé pontifical. Et c'était, en effet, un autre jubilé, le jubilé royal, et dans la même ville, dans Rome même.

La vanite des peuples ne calcule pas. Fêtes, fêtes et fêtes ! Sous tant de fêtes, on découvrait un grand intérêt politique, qu'il plaisait

de rêver à la fois dynastique et national. Toute l'Italie se couvrait d'affiches; les compagnies de chemins de fer consentaient un rabais de 70 pour 100 sur le prix des places : il fallait n'avoir pas *cinquanta lire* devant soi pour ne pas courir à Rome, — et il est si pénible d'avouer qu'on ne les a pas! Les chemins de fer italiens ne sont pas accoutumés à de pareilles recettes : ce serait par centaines de mille que les curieux ont afflué (1). Il est vrai que bon nombre d'entre eux ont dû avoir la gratuité complète, car il paraît que plusieurs villes ont été, pour la circonstance, dégarnies, au profit de Rome, de gardes de la sûreté et de carabiniers.

Pourquoi ce déploiement de sbires? N'avait-on pas déjà la police romaine, les agens allemands qui suivent l'empereur et les Autrichiens spécialement chargés de surveiller les irrédentistes? Qu'y avait-il à craindre? N'avait-on pas arrêté, par précaution, les anarchistes et socialistes réputés dangereux; quarante, une nuit, soixante, l'autre, environ deux cents au total? Mais les méchantes langues assurent que la police réprime les manifestations, — et les organise, au besoin. L'Italie est le pays de l'enthousiasme spontané et de l'enthousiasme sans épithète. Les sociétés de tout genre y sont si nombreuses: cercles politiques et littéraires, associations ouvrières, provinciales, de quartiers, orphéons, vétérans, compagnons de Garibaldi, condamnés libérés des prisons pontificales, *reduci delle patrie battaglie!* Bannières, oriflammes, fanfares! Sans parler des municipalités rurales de *l'Agro romano*, ravies de figurer dans un tel apparat. On n'imagine pas à quel point tous et chacun ont rivalisé de zèle, ni combien ni comment ont été stimulés les retardataires ou les récalcitrans (2).

A la Spezzia, par exemple, on a inauguré un nouveau genre de socialisme municipal. La *Giunta* a loué à Gênes des lampions et des

(1) Une soixantaine de mille seulement, d'après les chiffres des Compagnies.

(2) La note suivante en donnera une idée : « M. R.., délégué municipal du quartier du Borgo, est en train de parcourir les différens magasins de la cité Léonine pour recueillir des offrandes destinées à fêter les noces d'argent des souverains d'Italie. »

La plupart des négocians n'osent pas refuser cette contribution, dans la crainte d'une contravention, car ceux qui ne veulent pas se soumettre à cette requête sont inscrits sur un registre portant l'indication officielle S. P. Q. R. (*Le Monitcur de Rome.*)

Il convient de remarquer que cet entrefilet est extrait d'un organe hostile. Mais il y a ou il y aurait eu autre chose, d'après un autre organe catholique, — de Modène, celui-là :

« Dans un bureau d'intendance du royaume, qui n'est pas celui de Modène, mais qui n'en est pas éloigné, un employé, touchant sa solde, s'est vu retenir 2 francs. Comme il s'informait du motif, il lui a été répondu que la *catégorie* à laquelle il appartenait était taxée justement à 2 francs pour concours à la souscription, etc. » (*La Voce della verità.*)

drapeaux qu'elle a distribués aux habitans, au prorata des portes et des fenêtres. Et, de même que, pour la revue, on a mobilisé une douzaine de mille hommes, que l'on a exercés pendant près d'un mois, tirant le canon pour y habituer les chevaux, de même, pour la réception de l'empereur, on a mobilisé fonctionnaires, sociétés, conseils municipaux, écoles et asiles. Après quelques répétitions, rendues aisées par un sens artistique réel, l'interprétation devait être excellente, et Guillaume II pouvait paraître.

Il a paru. A l'heure dite, chose faite pour surprendre les voyageurs à 70 pour 100 de rabais qui avaient subi, en moyenne, une demi-journée de retard et qu'on avait débarqués sans façon à la station du Transtévère, — qu'ils s'en tirent comme ils pourront, — le convoi impérial est entré en gare. Dès le matin, la via Nazionale, la place des Thermes, la via Venti-Settembre, étaient noires de monde, grouillantes et bruyantes. Ce n'étaient que régimens allant prendre leur poste ; infanterie, cavalerie, artillerie. Il est impossible que le comique soit absent des affaires humaines. Un de ces régimens défilait aux accens d'un air, populaire dans les Romagnes, vers 1848, et dont on nous saura gré de reproduire deux ou trois couplets qui se traduisent d'eux-mêmes :

Colla pancia dei Tedeschi
Dei tamburri vogliam far,

Colle gambe dei Tedeschi
Dei cavicchi vogliam far.

Fuoco contro fuoco !
S'ha da vincere o morir, etc. (1).

Sur le quai, le roi, la reine, les membres de la famille royale, les ministres, les délégations des grands corps de l'État guettaient. L'accès des salles avait été rigoureusement interdit. Seuls, les journalistes avaient pu pénétrer, en montrant cravate blanche, et entre deux rangs de gendarmes. Tout de suite, on a fait les présentations. Et, par l'itinéraire convenu, on s'est rendu au Quirinal. Un quart d'heure après, à Monte-Cavallo, au pied des chevaux de Phidias et de Praxitèle, éclatait la première ovation, la plus faible. Les autres sont allées *crescendo*. Pour la première fois, l'empereur a salué, du balcon. L'étincelle a jailli. Les têtes se sont montées, les mouchoirs se sont agités : on a chanté, on a crié tout ce qui se peut chanter ou crier, et il n'y a plus eu qu'une majesté dans la Rome royale : la majesté de l'hôte auguste du roi, de l'empereur allemand. Les noces d'argent ont été reléguées à l'arrière-plan. D'autres princes,

(1) *Osservatore romano.*

y a-t-il d'autres princes? L'archiduc Rénier? Un Autrichien, un vrai *Tedesco*. Le grand-duc Wladimir? Un Russe. — *Ave, Cæsar, imperator!*

On eût juré que tout le sang de Rome s'était transfusé dans ses veines et que le cœur de la ville éternelle, ce cœur qui bat depuis deux mille six cent quarante-huit ans, réglait son rythme sur les battemens de son cœur. Que faisait l'empereur? Qui recevait-il? Où allait-il? Quel uniforme portait-il, celui de hussard ou celui de cuirassier, le kolback ou le casque? Durant la semaine impériale, personne ne s'est souvenu que la reine d'Angleterre était à Florence et qu'elle ne venait pas à Rome. Les bals succédaient aux dîners, les excursions aux *garden-parties*, le tournoi à la revue. Les palais des grands patriciens, à l'ordinaire fermés comme des tombes, ont ouvert leurs portes sculptées et ornées de clous d'une livre. Le rayonnant et triomphant empereur a levé la pierre de ces sépulcres. Les Doria, les ducs de Sermoneta et de Ceri, se sont disputé l'honneur d'abriter une de ses heures. Ses éperons ont sonné sur les dalles de marbre et sur les marches des escaliers qu'ont balayés de leur traîne les soutanes des papes. Précédé de Suisses empanachés, escorté de gentilshommes qui portaient des flambeaux et de valets en costumes anciens, dans un murmure de soie et de brocart, sous les plafonds de cèdre à caissons, chefs-d'œuvre d'artistes inconnus, il a passé chez les Caëtani, et le buste de Boniface VIII a regardé avec étonnement le César germanique à qui ses petits-neveux rendaient hommage. En vain, par une fantaisie bizarre, dans les représentations d'*Ernani*, les chanteurs ont substitué le nom d'Humbert au nom de Charlemagne : à Rome, pendant ces derniers jours, Charlemagne, ce n'était pas le roi.

Le dimanche, l'empereur a repris, comme il l'avait pris en 1888, le chemin de la légation de Prusse près le saint-siège. A la table de M. de Bulow, successeur de M. de Schlœzer, il s'est assis entre le cardinal Mocenni et le cardinal Ledochowski. Qu'en pense, à Friedrichsruhe, le prince Bismarck? Qu'en a pensé M. de Lucanus, à Rome même? Le cardinal secrétaire d'État, malade, s'était excusé. De quoi Guillaume II et le substitut de la secrétairerie ont-ils pu s'entretenir? De chasse peut-être, car le cardinal Mocenni est un chasseur infatigable. Peut-être de cet étrange *diplomatie des quadrupèdes*, à laquelle le saint-siège est obligé de recourir. Le déjeuner fini, les décorations données, l'impératrice est venue rejoindre son époux; les carrosses allemands étaient prêts; on s'est dirigé vers le Vatican.

C'était bien un train de gala; coureurs, postillons, écuyers et heiduques; toute la suite de l'empereur, toute celle de l'impératrice : le général von Hahnke, chef du cabinet militaire, ancien précepteur

de Guillaume II et commandant de Potsdam, le conseiller intime von Lucanus, chef du cabinet civil de l'empereur, le baron Marschall von Bieberstein, ministre des affaires étrangères, — il remplace à Berlin, et à Rome, le comte Herbert de Bismarck, — le comte Eulenbourg, grand-maréchal de la cour et de la maison royale de Prusse, frère du président du conseil prussien, autrefois chef de l'office héraldique et grand-maître des cérémonies, le baron von den Bibran, brillant officier de marine, auquel on attribue la réorganisation de la flotte allemande, le général von Plessen, chef du quartier-général de sa majesté, colonel du 1er régiment de la garde à pied, de ce régiment qui porte encore les bonnets typiques et les buffleteries pittoresques du règne de Frédéric II.

Les cardinaux et les *monsignori* les avaient devancés. Le service d'honneur était fait par les gendarmes pontificaux et par la garde palatine, braves soldats bourgeois dont Guillaume II, beau connaisseur, a pu sourire, mais dont la fidélité n'est pas sans mérite, après vingt-trois ans écoulés. Sous la marquise, s'étaient rangés les titulaires de quelques-unes des vénérables charges pontificales, le grand-maître du saint-hospice, le secrétaire de la congrégation du cérémonial ; deux pas plus loin, sur le palier où, rayé de rouge, de noir et de jaune, tourne, comme automatiquement, un garde-suisse, la hallebarde à l'épaule, d'autres se sont joints au groupe des souverains et de leurs suites : le majordome, Mgr della Volpe, classique figure de prélat, profil allongé, qui fait invinciblement songer à son nom, *della Volpe*, le *renard*; avec lui, l'aumônier, le sacriste, le marquis Sacchetti, fourrier-major, le marquis Serlupi, grand-écuyer, le prince Massimo, grand-maître des postes pontificales, seize camériers ecclésiastiques et laïques. Et sur le dernier palier, avant la salle Clémentine, seize autres camériers et le maître de chambre, l'introducteur des rois, Mgr Cagiano de Azevedo. Le saint-père était venu jusqu'à l'antichambre secrète; il a tendu la main aux souverains, disant à l'empereur : *Je suis heureux de voir votre majesté*, puis à l'impératrice : *Et votre majesté*. — C'est tout ce qu'on sait sûrement de l'entretien du pape et de l'empereur.

On sait que trois fauteuils égaux avaient été placés sous un baldaquin, dans la salle jaune, que Léon XIII s'est assis dans le fauteuil du milieu, que l'empereur était à sa droite et l'impératrice à sa gauche, que l'impératrice est sortie au bout de cinq minutes, et que personne n'est entré, comme en 1888. A tout événement, un garde-noble, le sabre nu, défendait la porte. Ce qui s'est dit derrière cette porte, personne ne le sait et ne le saura probablement jamais. Toutes les hypothèses étant permises, risquons la nôtre.

L'empereur a commencé par faire part au pape de ses essais

pour endiguer ou détourner le courant socialiste, ce courant qui menace d'emporter les États et qui est une des vagues, la plus furieuse, la plus redoutable, de « la marée montante de la démocratie, » ce qui l'a conduit à parler au saint-père, — avec des périphrases, — de l'attitude du pape envers la République française, un des deux ou trois objets de sa visite.

Un secret à trois n'est jamais bien gardé. Le bruit courait à Rome, dans les cercles amis de la triple alliance, que Guillaume II porterait, comme monarque, à Léon XIII la protestation des monarchies; qu'il serait respectueux, mais ferme et que, déchirant, s'il le fallait, les voiles, il montrerait au pape le spectre de la guerre : guerre sainte pour les dynasties, qui n'avaient plus que cette chance de salut et se trouvaient mises, grâce un peu aux complaisances du Vatican, dans la nécessité de vaincre ou de mourir. Il présenterait au pape, liées en un faisceau qu'on ne pouvait rompre, les quatre idées de socialisme et de démocratie, de république et de révolution. C'était là le péril pour les trônes et pour les nations, pour l'Église et pour l'Europe. En face de ce péril, les monarchies se devaient à elles-mêmes et devaient au monde de ne pas capituler sans combattre, mais il fallait qu'on leur en donnât les moyens, et l'empereur passait ainsi au second objet de sa visite.

Le centre allemand se refusait en partie à voter les nouveaux crédits militaires : que ferait le pape pour le déterminer? Refuserait-il à l'empereur d'intervenir pour vaincre les hésitations? Ne dirait-il pas à M. Lieber, aux catholiques bavarois, prêts à se séparer de M. de Huene, le mot décisif qu'il n'avait pas craint de dire, presque du haut de la chaire, aux catholiques français?

Guillaume II a été pressant, éloquent; quand il a eu fini, il a regardé Léon XIII, interrogeant des yeux ce pâle visage, ce front pâle, et voici, je suppose, ce qu'a répondu le vieillard non armé, vêtu de blanc, *quel vecchio inerme, vestito di bianco :*

« Sire, je l'ai dit il y a bien des années, lorsque j'étais évêque de Pérouse; on ne peut pas, en vérité, ne pas s'émouvoir « de cette haine et de cette jalousie qui s'accroissent chaque jour davantage, qui envahissent l'âme de quiconque est petit et dépourvu de biens matériels contre quiconque est riche. » Je ne l'ignore pas et j'ai peur de « ces rugissemens de tigre. » C'est parce que j'en ai peur que j'ai écrit mon encyclique : *De conditione opificum.* Si la question sociale peut être résolue, elle le sera par les vertus que l'Église ne cesse de prêcher aux hommes, par un mutuel amour, un mutuel respect, des habitudes de justice et de charité.

« Vous dites : la guerre, sire, et moi, je dis la paix : la paix dans chaque nation et la paix entre les nations. Vous me reprochez ce que j'ai fait pour la République française, mais là encore je n'ai fait

que prêcher l'amour, le respect, la justice et la charité : je n'ai fait que prêcher la paix. Je n'ai pas exalté les formes démocratiques au détriment des monarchies. J'ai dit que le devoir était d'obéir aux gouvernemens établis ; à la république, si c'est elle ; au roi, s'il y a un roi. Je n'ai pas dit aux sujets d'un prince : renversez le prince et proclamez la république. J'ai dit aux Français : Vous êtes frères : aidez-vous, aimez-vous en frères.

« Vous venez me demander des armes, à moi qui ne dois pas savoir ce que c'est que des armes. Voyez; je n'ai que la croix du Christ et le bâton du pasteur. Sire, j'ai peur aussi de votre majesté. J'ai peur des apprêts belliqueux auxquels vous ne vous lassez pas de travailler, des soldats, des canons, de toutes ces matières inflammables que vous, et les autres princes, accumulez et d'où se propagera l'effroyable incendie qui mettra, sur la terre, l'humanité en deuil et affligera, dans les cieux, le père commun des hommes. Vous venez me demander des ordres pour que les catholiques secondent vos desseins ; je ne puis, comme chef des catholiques, que vous adresser ma prière et, comme vicaire du Dieu de paix, que vous faire entendre un avertissement. Je mets dans votre main cette main qui bénit le monde : prenez-y la paix, sire, et répandez-la. »

Mais la porte du salon était close, le garde-noble veillait au seuil, et ce n'est, répétons-le, qu'une hypothèse que nous ajoutons à toutes celles que l'on a faites. Pourquoi serait-elle la moins vraisemblable ? L'empereur était très ému quand il a pris congé du pape, et le pape était souriant. Dans ce cabinet, où, face à face, étaient seules « les deux moitiés de Dieu, » s'étaient-elles livré un duel sans témoins ? Alors, la crosse avait vaincu l'épée, et le crucifix, — soutenu à propos par une fine dague florentine, — la longue et forte rapière germanique.

V.

C'est, en réalité, sur cette visite de Guillaume II à Léon XIII que se sont terminées les fêtes des noces d'argent. On a pu ensuite promener l'empereur, lui faire voir dans un tournoi l'histoire incarnée et vivante de la maison de Savoie, d'Humbert Blanche-Main à Victor-Amédée, lui montrer des troupes choisies, le mener à Naples, dans le carillon clair des grelots et le galop effréné des attelages qui descendent la rue de Tolède ; on a pu faire, pour lui, danser la tarentelle et chanter le *Funiculi* ou *Santa-Lucia*, lui faire sillonner en tous sens le plus beau golfe que les mers aient creusé, et stopper pour qu'il prenne un croquis de cette Capri, vers laquelle ces mêmes

flots, dans ce même azur et sous ce même regard des choses, ont si souvent, jadis, porté d'autres Césars. On a pu déterrer pour lui un coin, encore enseveli, de Pompéi, intact depuis la catastrophe, lui faire toucher une amphore grecque, recouverte de lave et remplie de cendre; on a pu lui donner en spectacle, pour le distraire, ce peuple napolitain, bouffon qui n'a pas de rival, né d'un croisement hasardeux sur la grande route des races, fils d'on ne sait qui et père de Polichinelle : enfin, le roi Humbert a pu l'emmener à la Spezzia et le serrer dans ses bras devant un canon de 120 tonnes. Il a dit — au tournoi : « C'est curieux; » à la revue : « C'est bien; » à Naples : « Que c'est beau ! » ou « Que c'est drôle ! » à Pompéi : « C'est intéressant; » à la Spezzia : « C'est formidable. » — Mais, au fond, rien ne l'a tiré de sa rêverie, et la persistante vision qu'il a remportée en Allemagne, c'est celle de ce palais misérablement gardé et de ce vieillard vêtu de blanc, qui ne parle aux princes et aux peuples que de leurs devoirs.

Et maintenant que la dernière girandole est éteinte sur le Corso, tâchons de dresser le bilan politique des fêtes de Rome. Elles peuvent être, elles doivent être considérées sous divers aspects : du point de vue italien et du point de vue allemand, du point de vue dynastique et du point de vue international.

Du point de vue italien :

1° A l'intérieur, la force de la monarchie y est apparue comme réelle. Quoique le peuple ait été laissé un peu à l'écart, qu'il n'ait eu qu'une faible part à toutes ces solennités, qu'il ne les ait admirées que contenu par un cordon de troupes, qu'on ait élevé partout des barrières et posé partout des tourniquets payans, inabordables à ses faibles ressources, il a prouvé qu'il faisait corps avec les classes plus privilégiées, avec son roi et celle qui est, pour lui, la grâce même de la patrie, la « Marguerite des Marguerites. » Mais cette force de la monarchie ne sort pas, de la visite impériale, augmentée autant qu'on y comptait, parce que l'empereur a été, durant son séjour, comme le sommet sur qui se sont fixés tous les yeux, que le roi et la reine se sont presque effacés dans son ombre; quant au prince de Naples, que le tournoi devait mettre en évidence, il a passé inaperçu.

2° En ce qui concerne la triple alliance, elle sort des noces d'argent, maintenue, elle aussi, mais non renforcée. Elle n'est pas, même apparemment, devenue la quadruple alliance. On eût dit que la reine d'Angleterre n'était pas, en ce moment, à Florence. Rome n'a vu ni elle ni aucun de ses ministres. L'empereur ne s'est pas arrêté chez sa grand'mère, qui semble l'avoir évité (1). A tout peser dans

(1) Le départ de la reine Victoria a été, tout à coup, avancé de plusieurs jours.

la balance très sensible de l'impression et du sentiment, la ligue de l'Europe centrale paraîtrait plutôt diminuée : l'attitude décidée du grand-duc Wladimir a fait opportunément contrepoids, et il n'est pas possible que l'archiduc Rénier ne se souvienne pas de l'accueil glacial que les Italiens lui ont fait, accueil qui ne l'a pas dû surprendre, d'ailleurs, après les mesures énergiques prises par François-Joseph, au cours de la quinzaine précédente, contre les menées irrédentistes à Trieste et dans le Trentin.

3° Pour ce qui est de « la question romaine, » encore que les gazettes officieuses professent que le concours de tant de princes l'a, en fait, résolue et que la démonstration est acquise de la parfaite liberté dont jouit le saint-siège à Rome et de la coexistence paisible des deux pouvoirs, la conclusion qui s'impose à tout esprit non prévenu, c'est qu'elle demeure en l'état. En effet, l'empereur est allé au Vatican, le grand-duc Wladimir, le prince de Montenegro, le prince héritier de Grèce y sont allés, et si les autres se sont abstenus, c'est que le pape avait déclaré qu'il ne recevrait pas de princes catholiques, venus à Rome pour les noces d'argent. Le *dissidio*, le différend serait même devenu plus aigu, à en juger par le ton des polémiques qui n'ont jamais été aussi violentes.

4° Le prince de Naples est, assure-t-on, ou va être fiancé à la princesse Féodora de Schleswig-Holstein, sœur de l'impératrice Augusta-Victoria et belle-sœur de l'empereur (1). Mais les difficultés n'en seront pas aplanies, au contraire, car la princesse est protestante, et de deux choses l'une : ou elle le restera, ou elle se fera catholique. Le statut ne porte pas expressément que la reine doit être catholique, mais son article 1er proclame, en dépit des restrictions ou des explications postérieures (notamment de la loi du 19 juin 1848), que « la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'État. » — Or il se peut que les souverains italiens aient appris tous « les chemins, qui, de Rome, conduisent au pays de Luther ; » l'Italie telle qu'elle est, faite et forgée par l'Église catholique, ne les connaîtra pas de sitôt. Si, d'autre part, la princesse change de religion, l'Italie est le pays où, par la tyrannie des préjugés, on le lui pardonnera le moins.

Du point de vue allemand :

1° Ce mariage consoliderait l'alliance avec l'Italie et en ferait non plus seulement une métaphore, mais, dans la plénitude de l'expression, un pacte de famille. Il éterniserait l'alliance, mais faut-il dire la double ou la triple alliance? *Tu, felix Austria, nube.* L'Autriche, qui ne marie plus, ne se méfiera-t-elle pas? Ne se croira-t-elle pas exposée à faire, dans un temps plus ou moins rapproché, les frais de la dot?

(1) Jusqu'à présent, la nouvelle de ce mariage n'a pas été officiellement confirmée.

Le mieux qu'on puisse espérer d'elle, c'est qu'à cette union elle assiste sans déplaisir.

2° Il est probable que, l'empereur une fois rentré en Allemagne, le pape continuera avec prudence, mais avec décision, la politique qu'il a inaugurée. Et cela est probable, entre autres raisons, parce qu'il s'est si loyalement, si franchement engagé que l'on ne comprendrait pas un brusque changement de direction. L'Église catholique évolue, pour ce qui touche aux affaires du siècle, mais sagement, lentement, et il y a de la suite jusque dans ses évolutions. Une raison meilleure encore pour que le pape persévère dans sa politique, c'est qu'elle est la plus chrétienne que le saint-siège puisse adopter.

S'il a refusé ou non d'intervenir auprès du centre allemand, en faveur des crédits demandés, c'est une question secondaire. Il est probable, néanmoins, qu'il aura décliné l'invitation de l'empereur. L'expérience de 1887 n'était pas très encourageante, et si l'on voit tout ce qu'il pourrait perdre à intervenir, on ne voit pas ce qu'il y pourrait gagner. Prussiens et Bavarois, M. de Huene et M. Lieber (1) sont catholiques au même titre : il ne saurait, dans le cas présent, plaire aux uns sans froisser les autres. Loin d'empêcher la scission du centre, qui lui serait fort préjudiciable, il l'accentuerait et l'envenimerait. C'est un acte de conséquence, qui exige réflexion, et le temps manque pour les négociations.

Qu'on crée ou qu'on ne crée pas une nonciature à Berlin, c'est également une question secondaire : la créer n'implique pas un changement de politique. La Prusse a une légation à Rome, le pape a un nonce à Munich et l'Empire compte, — M. de Bismarck le rappelait, — 14 millions de catholiques, aujourd'hui plus de 18 millions. Quant à la retraite, annoncée certainement trop tôt, au congé temporaire du cardinal secrétaire d'État, ce serait un événement fâcheux, si ce congé devait se prolonger, fâcheux surtout pour Léon XIII qu'il priverait de son plus intelligent et de son plus dévoué serviteur (2).

Ainsi, sous quelque aspect qu'on l'envisage, la situation reste ce qu'elle était. Le court séjour de l'empereur à Lucerne n'introduit aucun élément nouveau. A l'horizon, une tête d'orage, un point noir : la misère. Il ne faut pas se laisser prendre à cette joie factice d'un jour : l'Italie qui s'amuse n'est qu'une façade, un décor de théâtre. N'appuyez pas, ne crevez pas la toile. Tout le Midi est dans les larmes. La sécheresse lui a déjà enlevé un demi-milliard ;

(1) Tout eût été à perdre, puisque huit ou dix catholiques seulement ont suivi M. de Huene, que le projet du gouvernement et le compromis ont été successivement repoussés et que le Reichstag a été dissous.

(2) Ces deux nouvelles, non plus, ne sont pas confirmées.

la menue monnaie a disparu ; pour l'or, il y a longtemps qu'il est mythologique. Les coupures de papier font prime : les banques chancellent ou sont en réparation. La Sicile, la Sardaigne, les Pouilles sont infestées de brigandage : « Que de pauvres, eût gémi le saint, s'en vont tout nus à vau la ville et n'ont pas de quoi se couvrir! » Pour les noces d'argent comme pour le carnaval, on a porté les matelas au mont-de-piété, et ce ne sont pas 500,000 francs qui les rachèteront, qui guériront des plaies aussi profondes. Le roi a reçu, à l'occasion de son jubilé, 22,000 demandes de secours. Comme son cœur a dû saigner! On a même imploré la pitié de l'hôte impérial, de Guillaume II, qui a charge du peuple, lui aussi.

Parmi les poésies inspirées par la circonstance, il en est de terribles dans leur concision. Si la sécheresse ne ruinait que les récoltes, mais c'est encore pour le trésor des États une année de grande sécheresse, et le songe de Pharaon en prévoyait sept. Atteindrons-nous la septième sans accident? C'est le poignant et angoissant problème. Ne précipitera-t-on pas la course aux abîmes, comme ces machines américaines, qui tentent de franchir à toute vitesse les ponts vermoulus?

On est bien contraint de l'avouer, s'il y a une logique au monde, de l'excès des armemens naîtra nécessairement la guerre. Et cependant, ne désespérons pas. Aux fêtes de Rome, ainsi qu'il est d'usage, on a, entre souverains, échangé de petits présens. Le roi a donné à l'empereur, pour le régiment des hussards hessois, un groupe qui représente un officier de lanciers italiens rendant le salut à un officier allemand. L'empereur a donné au roi une statuette qui figure l'Italie, avec cette devise sur le socle : « Toujours en avant, la Savoie! *Sempre avanti, Savoja!* » Le pape n'a donné que des bouquets de roses. Duquel de ces présens royaux sera-t-il fait largesse à l'Europe? Du bronze ou des fleurs, de la guerre ou de la paix? Si c'est des roses, nous le saurons quand viendra l'été. *Se sono rose, fioriranno.*

CHARLES BENOIST.

AU BAGNE

I.

LE RÉGIME DES FORÇATS EN NOUVELLE-CALÉDONIE.

Les récits de voyages ont eu, depuis dix ans, d'incontestables succès de librairie. Grâce à ces innombrables volumes de tous formats et de toutes couleurs, les traversées de Marseille à Yokohama, et de Bordeaux à Aspinwall, sont aussi connues que le trajet de Paris à Auteuil par « l'Ouest-Ceinture. » Un homme qui revient des antipodes n'excite pas plus la curiosité que s'il descendait de l'omnibus, et il n'est point désormais de concierge dans la rue Saint-Denis qui ne sache sur le bout du doigt, — quand même il n'aurait pas lu Pierre Loti, — parler *marin* comme un vieux corsaire.

Aussi ne vous infligerai-je pas le cruel supplice, dont je serais d'ailleurs la première victime, de vous raconter quand, comment et pourquoi je suis allé visiter la Nouvelle-Calédonie.

Soyez sans crainte : je ne citerai pas même le nom du navire qui a eu l'honneur de m'emporter ; je me garderai de vous initier à mes impressions personnelles en face des îles Seychelles et de leurs cocotiers, de Maurice et de ses multiples tombeaux de Paul et Virginie ; je ne soufflerai mot des Somalis, bien qu'ils soient plus curieux que les Caraïbes, et, quant aux Australiens, je me bornerai à leur tirer respectueusement mon chapeau, bien qu'ils se montrent, en général, peu sensibles à ce genre de démonstration.

Nous voici donc, si vous le voulez bien, au milieu de l'Océan-Pacifique, entre les 161e et 164e degrés de longitude est, et les

20e et 22e degrés de latitude sud, dans cette fameuse « Nouvelle » qu'on connaît si peu, et qui, cependant, présente un intérêt tout particulier.

Son beau climat, ses incalculables richesses minières, et, sur beaucoup de points, la fertilité de son sol, devraient la mettre au premier rang de nos colonies. Et pourtant, il serait puéril de le méconnaître, elle n'a pas, depuis vingt ans, fait un pas vers le progrès. Je dépasserais de beaucoup les limites dans lesquelles doit se renfermer cette courte étude, si j'abordais l'examen des causes nombreuses auxquelles il convient d'attribuer cette stagnation regrettable; je serais entraîné à discuter si le système d'organisation administrative et politique dont on l'a dotée est judicieux et pratique; à rechercher si ce système, — en admettant qu'il soit critiquable, — aurait pu être mieux appliqué, et si on n'a pas trop souvent, par défaut d'esprit de suite, gaspillé beaucoup d'intelligence et de bonne volonté. Tout cela, je le répète, m'attirerait loin du cadre modeste que je me suis tracé. Parmi les faits qui s'opposent au développement normal de la Nouvelle-Calédonie, je n'en retiendrai qu'un seul : l'insuffisance numérique de la population.

D'après les statistiques officielles, elle est d'environ 40,000 habitans (1), ce qui serait déjà bien peu de choses pour une superficie de 400 kilomètres de long sur 50 de large; mais si on retranche de ce total 25,000 indigènes (Canaques), — et leur nombre diminue chaque année, — plus 3,500 militaires, fonctionnaires ou employés, 400 commerçans, enfin près de 8,000 transportés, que restera-t-il pour cultiver le sol? Un peu plus de 3,500 colons libres, femmes et enfans compris, c'est-à-dire environ 800 familles.

Comment, dans de pareilles conditions, ne serions-nous pas tributaires de l'Australie? Comment la plus belle peut-être de nos colonies ne resterait-elle pas une lourde charge pour la métropole?

Vous pensez bien que tout cela n'a pas été sans préoccuper nos

(1) Exactement 41,606 habitans, ainsi répartis d'après le dernier recensement :

Population libre		9,061
Transportation		7,477
Indigènes		25,068
Total		41,606
Français	8,186	
Anglais	429	
Autres nationalités	446	

Les dépendances de la Nouvelle-Calédonie, île des Pins, île Loyalty, îles Belep, Chesterfield, Wablis, contiennent 17,000 Canaques.

gouvernans, car, soit dit sans irrévérence, le problème à résoudre aurait sauté aux yeux de La Palice lui-même. Aussi a-t-on fait, pour créer un courant d'émigration, de très grands efforts auxquels il convient d'accorder, comme à tous les insuccès honorables, le juste tribut de louanges mérité par le courage malheureux. Je me permets d'ajouter qu'il faudrait être armé d'un optimisme particulièrement rebelle à l'évidence des faits, pour prédire un sort meilleur aux tentatives futures, si elles sont faites sur les mêmes bases.

On a eu pourtant quelques bonnes idées : comme celle d'offrir, — souvenir classique de l'histoire romaine, — des concessions de terre à des soldats libérés du service militaire dans la colonie. La proposition a soulevé si peu d'enthousiasme, qu'à l'heure actuelle il ne reste pas plus de trois ou quatre colons de cette origine, dont un seul a réussi.

Riches et pauvres, légionnaires et civils, n'ont cessé de se montrer récalcitrans; soit que la distance les effraie, soit qu'ils redoutent le voisinage du bagne.

Le dernier essai de colonisation par l'élément libre n'est vieux que de deux ans : il me paraît topique.

Le ministère avait passé avec une société d'émigration un contrat aux termes duquel douze familles d'agriculteurs, avant-garde de toute une population, devaient être envoyées en Nouvelle-Calédonie aux frais de ladite société. Quant à l'État, le bon État, il s'était chargé de bâtir de jolies maisonnettes avec jardins et dépendances, de fournir six mois de vivres, de garnir les étables et les basses-cours : pour un peu, les émigrans eussent trouvé leur potage servi et leurs lits faits.

Au jour annoncé, les douze familles débarquèrent du paquebot *Yarra;* on les installa solennellement. Les autorités se transportèrent à l'entrée du coquet village, tout flambant neuf, pour y recevoir les « pionniers de la civilisation. » Le gouverneur officia lui-même et prononça un beau discours en manière de bénédiction laïque : puis les douze familles prirent possession de leurs douze maisons. On se retira avec la satisfaction de gens qui viennent, entre deux repas, de fonder une ville. Ce ne fut, hélas ! que le rêve d'une nuit ! Le lendemain, la petite république comptait déjà deux partis : au bout d'un mois, le chef de l'expédition, M. C.., avait perdu toute autorité; au bout de six mois, il était obligé de quitter le village auquel, modestement, il avait donné son nom ; et maintenant il enseigne le français à des petits Canaques, et se console de ses malheurs en jouant du cornet à piston, instrument sur lequel il est d'une jolie force d'amateur.

Peu à peu, malgré les encouragemens prodigués par l'administra-

tion, les colons, un à un, quittèrent leurs jolies maisonnettes : adieu, veau, vache, cochon, couvée! Perrette venait, une fois encore, de renverser son pot au lait.

Les expériences ultérieures ne firent qu'accentuer la signification de cet échec récent, car si j'examinais l'exode particulier de chacun des électeurs et éligibles qui forment actuellement le fond de la population, je vous montrerais celui-ci attiré en Australie au moment de la fièvre de l'or ; puis bientôt, sans pépites et sans illusions, se réfugiant en Nouvelle-Calédonie ; celui-là, venu à Nouméa en 1871, à la suite de quelques espièglerie politiques ; d'autres encore qui ont des raisons analogues de préférer les pays tropicaux à notre vieille Europe.

Donc, comme je le disais, la colonisation libre est à peu près nulle, et son extension vraisemblablement impossible.

Est-ce à dire que nous soyons, là-bas, voués à l'impuissance, et qu'il faille faire son deuil de voir prospérer un jour la Nouvelle-Calédonie?

Non pas. Le remède au contraire est des plus simples, et ce remède, — je n'hésite pas à l'affirmer, — c'est le bagne qui, seul, peut le fournir.

En d'autres termes, puisque les émigrans honnêtes et de bonne volonté se mettent en grève, adressons-nous à une autre catégorie de travailleurs, moins recommandables, je le veux bien, mais qui offrent cet incontestable avantage, n'ayant point de syndicat, de ne jamais pouvoir marchander leur concours. L'administration des colonies s'en est fort bien rendu compte lorsqu'elle institua la colonisation pénale. Malheureusement, on a tellement attaqué ses timides essais, on lui a opposé tant de phrases toutes faites, qu'elle s'est arrêtée net, et, découragée, se montra bien près d'abandonner une des œuvres les plus fécondes qu'on puisse entreprendre, une œuvre à la fois moralisatrice et utilitaire, née d'une juste compréhension des doctrines modernes, de la philosophie criminaliste, et capable en même temps de répondre à ces nécessités économiques sans lesquelles un pays ne saurait vivre.

Un séjour de cinq années en Nouvelle-Calédonie m'a fermement convaincu que la régénération du criminel par le travail et la vie de famille n'est pas une de ces idées dont on doive sourire comme de la rêverie généreuse d'un philanthrope maniaque : j'ai eu à ce sujet sous les yeux des résultats nombreux, évidens, et d'autant plus remarquables qu'ils ont été obtenus par des moyens très imparfaits. S'il m'était, malgré tout, resté un doute sur l'excellence de la théorie, ce doute se serait dissipé devant les merveilles réalisées en Australie par l'emploi intelligent des *convicts*. Il m'a paru que la question est de celles qui doivent retenir l'attention des per-

sonnes même que leurs goûts ne portent pas vers l'étude du droit pénal. De savans jurisconsultes l'ont magistralement traitée. Mais ils sont presque seuls à s'en préoccuper : il lui manque la propagande par le fait, et c'est à ce point de vue que les impressions d'un témoin sincère ne seront peut-être pas jugées indignes de quelque intérêt.

I.

Quelques mots, tout d'abord, sur le régime des forçats envoyés en Nouvelle-Calédonie.

D'aucuns se figurent que la transportation constitue pour messieurs les criminels une agréable villégiature qui n'a d'autre inconvénient que d'être un peu trop éloignée des boulevards extérieurs; une légende s'est formée à ce sujet, et nombre de bourgeois, — j'en étais, — s'indignent à la pensée que, de l'autre côté de la ligne, des assassins et des voleurs se gobergent insolemment, et vivent comme coqs en pâte aux frais du contribuable.

Rien n'est moins exact ; et je vous assure que les plaisirs champêtres réservés aux condamnés sont loin d'être enviables.

Prenons-les *ab ovo*, c'est-à-dire à Saint-Martin de Ré où ils attendent, avec une impatience bientôt regrettée, le départ du navire affrété à leur intention ; et voyons ce qu'on va faire d'eux. Au moment de leur embarquement, les voyageurs malgré eux sont pourvus d'un hamac et munis de deux « complets » en grosse toile grise. On les introduit dans de solides cages ménagées dans l'entrepont du navire à bâbord et à tribord, et séparées par un couloir dans lequel se promènent nuit et jour des matelots armés et des surveillans militaires. Deux petits canons braqués de chaque côté sont là pour leur rappeler, en style symbolique, que lorsqu'on ne peut se démettre, le mieux est de se soumettre.

Le *convoi* se composant d'environ trois cent cinquante hommes, on est quelque peu entassé dans ces cabines à claire-voie, et le confortable n'y fait pas compensation au mal de mer ; en revanche, la discipline y est sévère ; une réponse inconvenante, un refus d'obéir, et l'homme est descendu à fond de cale, au cachot, les fers aux pieds, pour un temps plus ou moins long.

Au bout de trois mois de cette navigation dont l'unique distraction a été la courte promenade hygiénique faite chaque jour, en silence, sur le gaillard d'avant, on arrive enfin en rade de Nouméa. Le navire stoppe, et les chaloupes à vapeur de l'administration pénitentiaire « accostent. » Le commandant du pénitencier-dépôt se présente pour prendre livraison de son troupeau humain. Les « sacs » sont pliés, et les cages s'ouvrent : on monte

sur le pont à la file indienne ; arrivés au haut de l'échelle, les forçats trouvent une double haie de Canaques armés de casse-têtes et de sagaies, la tête ornée de plumes, et le visage barbouillé mi-parti de bleu et de rouge. Ce spectacle inattendu provoque toujours chez eux un ahurissement extraordinaire qui les clouerait sur place, si on ne les avertissait par quelques bourrades que leurs momens, appartenant désormais à l'État, sont devenus précieux; il faut se hâter de gagner le *home* qui les attend et sera pour plusieurs le gîte définitif.

En peu de minutes, on est sur le quai de l'île Nou. C'est là qu'on a établi le pénitencier-dépôt, ensemble de vastes constructions, comprenant des cases de condamnés, un quartier cellulaire, de spacieux ateliers, des magasins, des casernes, un magnifique hôpital. — On peut y loger plus de deux mille hommes.

Une compagnie d'infanterie, destinée à prêter main-forte en cas de révolte, y tient garnison.

Pendant ce temps, les dossiers ont été transmis par le capitaine du navire au directeur de l'administration. Celui-ci les examine avec soin, et procède à un groupement provisoire, opération fort délicate et très importante, semblable à celle que ferait un jardinier chargé de séparer des fruits tombés, dont les uns sont entièrement rongés par les vers, alors que les autres, bien que tachés, peuvent néanmoins, avec quelques amputations, être utilement employés.

Ce classement est purement moral et n'a pas de rapport avec les catégories instituées par les règlemens, et dont je ferai mention tout à l'heure. On répartit ensuite les condamnés suivant leurs aptitudes ou leurs connaissances professionnelles.

Ces différentes formalités accomplies et les noms immatriculés sur un registre d'écrou, la peine des travaux forcés va recevoir son exécution : la porte de la géhenne s'est ouverte devant ces hommes, et s'est refermée sur eux.

Là commence à se dresser le point d'interrogation dont j'ai parlé plus haut : il s'agit de savoir si tout est désormais fini, si le galérien n'est plus qu'un numéro, un instrument à face humaine, qu'on fera travailler jusqu'à ce qu'il soit usé ou brisé, un misérable regardé avec horreur, qui n'a plus de famille, plus de patrie, et qui, écrasé sous le poids d'un inexorable mépris, s'enfoncera chaque jour davantage, le désespoir au cœur, dans une fange sans fond.

Tel était l'ancien bagne de Toulon, l'affreuse chiourme : et certes, il fallait l'imagination d'un Victor Hugo pour que Jean Valjean pût y devenir « monsieur Madeleine. » Eh bien, ce que le poète

avait rêvé n'est pas, je le répète, tout à fait une fiction, depuis que les jurisconsultes, tout en compulsant les articles du code, savent parfois entendre ce que la charité leur murmure à l'oreille.

La révolution a mis fin aux tortures qu'une ignorance barbare faisait souffrir aux fous, et maintenant quelques-uns de ces malheureux retrouvent la raison et redeviennent des hommes. On n'exorcise plus, on soigne.

Allant plus loin dans cet ordre d'idées, beaucoup de gens soutiennent que le criminel, cet autre possédé du diable, est, lui aussi, un malade quelquefois guérissable, et dont il est possible d'assainir l'âme, sans pour cela que l'idée de justice soit en rien méconnue, sans que la défense de la société soit le moins du monde compromise.

Je crois que leur méthode est bonne, l'ayant vue à l'œuvre, et j'espère vous le démontrer si vous ne répugnez pas à suivre avec moi le transporté dans sa *via dolorosa*.

Jusqu'à la fin de l'année dernière, les forçats étaient divisés en cinq classes, réduites désormais à trois. Dans la dernière classe sont compris, — mais groupés séparément, — les individus arrivant de la métropole, les hommes « rétrogradés » par suite de punitions, enfin les « incorrigibles. » Les travaux les plus pénibles leur sont, comme c'est naturel, exclusivement réservés. Couchant sur un lit de camp, enfermés pendant les heures de suspension du travail, ils sont, en outre, astreints au silence. Cette épreuve ne peut durer moins de deux ans, et ce minimum sera bien rarement obtenu.

Le passage à la deuxième classe commence à rendre visible cette petite lumière qui scintille là-bas, tout au bout du long chemin et qu'on appelle l'espérance.

Il va falloir marcher bien longtemps encore pour s'en rapprocher, car le second cercle de l'enfer ne sera franchi, pour les uns, que lorsqu'ils auront accompli la moitié de leur peine; pour les autres, — les forçats condamnés à vingt ans et plus, — qu'après dix ans de présence au bagne.

Que d'occasions de chutes, durant cette longue période! Que de pierres d'achoppement contre lesquelles risque, presque à chaque heure, de trébucher l'âme obscure du criminel!

Aussi, lorsqu'il aura atteint la terre promise qui est pour lui représentée par la première classe, croyez-vous que cet homme n'aura pas donné les marques d'une persévérance courageuse, et ne sera-t-on pas tenté de dire comme Figaro : « A la constance dans le repentir qu'on exige d'un condamné, connaissez-vous beaucoup d'honnêtes gens qui seraient capables d'un si long effort de volonté? »

Il ne devra pas seulement, en effet, réussir à éviter les punitions, mais encore, mais surtout, être armé de toutes pièces contre les tentations et les dangers d'une promiscuité pernicieuse.

Sigurd allant délivrer la Walkyrie a moins de luttes à soutenir que le misérable forçat qui s'escrime à traverser l'immonde cohue pour venir s'accouder à la barrière qui le sépare de la société.

Si on savait jusqu'où cette lèpre morale peut atteindre un caractère faible!

Il y a quelques années, la cour d'assises de la Seine condamnait aux travaux forcés un nommé P. de la C.., pour avoir tenté d'incendier le somptueux appartement qu'il occupait dans un des beaux quartiers de Paris.

Ce fut une cause célèbre; car P. de la C... appartenait à une excellente famille; c'était un homme intelligent, occupant une belle situation; très répandu. — Vous avez peut-être comme moi dîné à côté de lui. — On l'envoya en Nouvelle-Calédonie, et maintenant il a terminé sa peine; je l'y ai vu, je lui ai parlé. Eh bien, cet ancien gentleman, autrefois élégant et correct, est maintenant sale et dépenaillé; il boit, il vole, il a tous les vices, et passe sa vie en compagnie des libérés les plus abjects.

L'abbé K.., qui fut jadis vicaire-général d'un diocèse et qui a été condamné pour s'être approprié les fonds destinés à quelque œuvre charitable, libéré maintenant, lui aussi, ne pratique plus d'autre culte que celui du « tafia; » des yeux éteints, enfoncés dans une face glabre, les cheveux gris en désordre, la mine piteuse et louche, tel est aujourd'hui l'ancien chanoine dont on faillit faire un prélat.

On n'a pas tout à fait oublié, sur le boulevard, Mary Cliquet, notaire fashionable et auteur dramatique, politicien et financier : plus d'une jolie pécheresse doit posséder encore, dans un coin d'album, sa photographie, avec dédicace suggestive et conserver au fond de ce qui lui sert de cœur l'image de ce cavalier aimable, spirituel, bien tourné et surtout fort généreux.

Lugete Veneres! Cliquet, l'année dernière, poussait la brouette, le torse nu, hâlé par le soleil torride, la double chaîne rivée au pied, classé parmi les incorrigibles, couchant sur la dure avec les plus hideux gredins; et, deux fois par jour, des Canaques le déshabillent, retournent ses poches et vont, de leurs doigts crasseux, chercher s'il n'aurait pas caché dans sa bouche quelque instrument d'évasion ou de meurtre.

Voilà ce que la contagion de la perversité ambiante peut produire sur des individus ayant appartenu à un milieu social élevé; il me serait facile de multiplier ces tristes exemples; mais ceux-ci

sont topiques, n'est-il pas vrai? un homme du monde, un prêtre, un bourgeois lettré!

Dites-moi maintenant si un malheureux dont l'enfance a été flétrie, dont la misère a surexcité les appétits, chez qui le crime semble une résultante presque inéluctable, dites-moi si celui-là ne mérite pas quelque pitié, — j'allais écrire quelque bienveillance, — lorsque, précipité dans le gouffre, il essaie, pour remonter à la surface, de s'accrocher à la paroi glissante.

II.

Aux exemples funestes qui entourent le forçat, vient s'ajouter la terreur que lui inspirent ses sinistres compagnons.

J'ai eu à mon service un libéré qui avait subi cinq ans de travaux forcés pour bigamie : c'était un étrange petit homme que cette victime de l'amour légal ; pommadé, fardé, sautillant, prétentieux, d'ailleurs déplorable domestique ; un de ses ridicules consistait dans un goût exagéré pour l'euphémisme.

Ainsi, quand il était obligé de parler du temps où il portait la livrée de toile bise, il avait coutume de commencer par cette phrase : « Lorsque j'étais *à la pension*... » L'image, par hasard, était juste et la pensée m'en revenait l'autre jour en relisant un volumineux manuscrit et dans lequel un forçat raconte les « brimades » imposées aux « nouveaux » alors que, le soir, les verrous mis, la ronde faite, on entend s'éloigner le bruit des pas du surveillant de service ; brimades monstrueuses où l'on grince des dents, où l'on pleure, où l'on saigne.

Malheur à qui se révolte, à qui se redresse devant l'horrible tutoiement, à qui ne jure pas fidélité aux atroces lois du bagne, mort à qui les trahit, à qui les dénonce. Et si puissante est cette impression qu'elle garde toute sa force, même en présence de la mort.

Il arrive parfois qu'un matin on trouve dans le coin d'une case un homme râlant, la poitrine trouée de coups de couteau ; on relève le blessé, on interroge ses compagnons ; personne n'a rien vu, ni rien entendu ; chacun a dormi d'un sommeil tranquille comme sa conscience ; on questionne la victime qui répond d'une voix défaillante ne savoir qui l'a frappée ! Quel drame a dû se passer à la lueur de la fumeuse lanterne qui éclaire vaguement le sinistre dortoir? On peut difficilement concevoir une chose plus tragique que cet assassiné, étouffant ses cris de douleur pour ne pas compromettre ses assassins.

J'ai vu ceci : une escouade de forçats allait partir pour le travail ; ils étaient placés sur deux files ; on faisait l'appel :

— Un tel, tenez-vous mieux que cela! crie le surveillant; les talons joints et les mains dans le rang.

L'interpellé essaie d'obéir, mais, soudain livide, il s'affaisse; savez-vous pourquoi il n'avait pas pris la « position réglementaire? » pourquoi il cachait ses mains sous sa vareuse? C'est parce qu'il retenait ses entrailles qui sortaient d'une horrible blessure reçue quelques instans avant et dont les auteurs étaient peut-être ses voisins de hamac. Celui-là aussi est mort sans prononcer aucun nom, et, si l'on eut des soupçons, les preuves manquèrent pour atteindre le coupable. Je trouve que l'enfant spartiate avec son renard, dont, au collège, on nous a tant rebattu les oreilles, n'a pas fait mieux.

Le nommé Macé, ancien « correcteur » (forçat chargé autrefois de donner la schlague), fut gratifié de dix-huit coups de tranchet dont le moindre eût tué un honnête homme, mais qui n'eurent sans doute, par esprit d'antithèse, d'autre conséquence que d'ajouter à la férocité de sa physionomie l'appoint de quelques cicatrices. Jamais on ne put tirer de lui la désignation de ses agresseurs; cependant, comme il est de nature rancunière, il parvint à concilier sa fidélité à la foi jurée avec son légitime désir de vengeance; il est aujourd'hui le bourreau. On comprend combien, dans ces conditions, la police a de peine à recruter ce qu'elle nomme des « indicateurs » et que les condamnés appellent en leur argot des « moutons. »

Ces malheureux achètent bien cher quelques petites faveurs, quelques verres de vin avalés en cachette.

En 1889, un des condamnés internés au pénitencier-dépôt s'évada. Comme c'était un bandit fort audacieux et très redoutable, on mit tout le monde sur pied pour le rechercher; pendant plus d'une semaine, on battit les buissons, on explora les cavernes de l'île Nou; le drôle restait introuvable.

On commençait à croire qu'il avait gagné la grande terre, quand, un beau jour, le forçat affecté au service des religieuses de l'hôpital, vieil invalide chevronné, eut besoin d'aller chercher du fourrage pour son cheval; il s'approcha d'un grand tas d'herbe sèche qu'il avait préparé la veille. Mais au moment où il se disposait à y enfoncer sa fourche, l'herbe s'écarta et il en vit surgir un vigoureux gaillard, le couteau à la main, l'œil menaçant. A cette apparition inattendue, il laissa tomber sa fourche : « Cache-moi et tais-toi, » lui dit l'homme à voix basse.

Tremblant comme la feuille, il obéit, remit en place la botte de luzerne et s'éloigna au plus vite. Il sortit du jardin, referma la porte avec soin, mit la clé dans sa poche, et s'en fut conter l'aven-

ture à son surveillant. Cinq minutes après, le fugitif, dûment ligotté, était conduit en lieu sûr.

La supérieure, en apprenant cette capture, s'écria : « Notre pauvre jardinier est un homme mort ! » Elle connaissait bien, la vénérable sœur, le triste monde auquel depuis tant d'années elle consacre son dévoûment admirable, et sa prophétie fut bientôt réalisée : un mois ne s'était pas écoulé, que le cadavre du vieux galérien gisait la gorge coupée, à côté de son tas d'herbe.

Malgré les murs épais d'un cachot et la triple enceinte du quartier cellulaire, l'appel à la vengeance avait été entendu.

Moins implacable, je l'ai dit, est la vraie loi, celle du code; son bras n'est point toujours levé pour frapper, et devient même parfois protecteur, lorsqu'elle rencontre un repentir sincère. Cela ne l'empêche pas cependant de savoir remplir sans faiblesse son devoir de sévérité.

Il est utile que j'entre, à ce propos, dans quelques détails qui montreront sous son aspect véritable le fameux Eldorado après lequel soupirent, du fond des maisons centrales, tant d'âmes incomprises.

J'aborde donc, en vous promettant d'y stationner le moins longtemps possible, le chapitre de la répression, qui doit avoir et conserver toujours sa large place dans le traitement moral du criminel.

Un tribunal spécial, composé d'officiers, de magistrats et de fonctionnaires, statue sur les crimes et délits commis par les condamnés aux travaux forcés.

Les peines qu'il prononce sont : la mort pour les attentats contre les personnes; la réclusion cellulaire, pendant une durée de six mois à cinq ans, pour les tentatives d'évasion et les évasions. Autrefois, on attendait, pour dresser l'échafaud, que les bureaux de la rue Royale d'abord, la chancellerie de la place Vendôme ensuite, eussent examiné l'affaire; enfin que le Président de la République eût statué.

Les formalités étaient longues, comme bien on pense, et il s'écoulait parfois quinze mois, — quinze siècles pour celui qui se demandait chaque soir : « Est-ce pour demain ? » entre le prononcé du jugement et l'admission ou le rejet du recours en grâce. On a simplifié les choses, pensant avec raison que, s'il est malséant de forcer les gens à faire trop longtemps antichambre chez Pluton, il est non moins fâcheux que le châtiment suprême ne suive pas de près le forfait, et perde ainsi beaucoup de sa portée morale.

C'est pourquoi le chef de l'État a récemment délégué au gou-

verneur son pouvoir d'accorder la vie ou de permettre la mort. Toutefois, il a voulu que l'exercice de ce droit régalien fût subordonné à certaines conditions.

Quand un arrêt de mort est prononcé, le conseil privé se réunit et vote sur la question de savoir s'il y a lieu, ou non, de surseoir à l'exécution de la sentence. Que deux membres opinent dans le sens de l'affirmative, et le gouverneur ne peut passer outre : la Parque continuera à dévider jusqu'à nouvel ordre le mauvais fil qu'elle s'apprêtait à couper. Dans le cas d'un vote défavorable au condamné, la liberté de décision du gouverneur reste entière : toutefois, en pratique, c'est réellement le conseil qui décide.

Une exécution capitale au bagne ne ressemble en rien, sinon par le dénoûment, à ce qui se passe, en pareille circonstance, place de la Roquette : la porte de la prison qui s'ouvre, un être hébété qu'on soutient et qu'on pousse rapidement sur la planche sinistre, du sang par terre, puis un fourgon entraîné par des chevaux au galop, tout cela à peine entrevu d'une façon confuse, furtif comme ce qui se cache, causant au spectateur l'angoissante oppression d'un cauchemar et ne laissant après soi d'autre trace qu'un article banal dont les termes ne varient pas. Si « la justice des hommes, — suivant la formule classique des reporters, — est satisfaite, » après avoir accompli cette répugnante besogne, c'est en vérité qu'elle n'est pas difficile et semble avoir totalement oublié que le châtiment suprême a moins pour but de supprimer un individu nuisible, que d'être, pour les criminels à venir, l'énergique commentaire de cet aphorisme : Si tu ne crains Dieu, crains les gendarmes.

En Nouvelle-Calédonie, la méthode de l'échafaud visible seulement pour quelques journalistes ensommeillés serait particulièrement fâcheuse, car il ne s'agit pas là-bas de criminels à venir hypothétiques, mais de coquins ayant fait leurs preuves et gagné leurs grades, gaillards qu'il faut dompter à tout prix.

Couper les têtes qui refusent de s'incliner est un argument si péremptoire, que c'est le dernier, et la société a le devoir strict de ne lui rien ôter de sa valeur toutes les fois qu'elle se décide à l'employer vis-à-vis d'un révolté, entouré lui-même d'autres révoltés.

Voilà pourquoi, lorsqu'on assiste, comme cela m'est arrivé, au supplice d'un forçat, on n'éprouve pas la sensation du *déjà vu*. Vous décrire en quelques lignes ce tragique et imposant spectacle ne m'expose pas à rééditer un fait divers cent fois publié.

Les exécutions se font toujours à l'île Nou. L'emplacement choisi

est un vaste terrain en forme de rectangle allongé, qui sépare deux bâtimens massifs et sans fenêtres, affectés au logement des condamnés de dernière classe.

Cette espèce de cour est dominée, au sud, par le quartier cellulaire situé sur un monticule qui s'élève presque à pic, et auquel on accède par un chemin en lacet. En face, le mur d'enceinte percé d'une large et lourde porte de fer, gardée par deux factionnaires.

Tel est le décor; voici le drame.

Dès que les cases ont été fermées, on a disposé la guillotine sur quatre grosses pierres de taille enfoncées dans le sol, un peu en arrière du centre de la cour, au bas de la porte qui conduit aux prisons.

Le couteau triangulaire, chargé de plomb, a été tiré de sa gaine et placé en haut de la glissière. Dès que le bourreau et ses trois aides ont donné le dernier coup de maillet, un gardien les réintègre dans le local où ils couchent habituellement côte à côte avec leur funèbre machine.

Quels rêves leur donnera-t-elle demain soir ? Tout semble retombé dans le repos. Il fait une de ces nuits tropicales, tièdes, lumineuses, trouées d'étoiles scintillantes.

La guillotine est là toute seule, sur le sable blanc que la lune éclaire, l'ombre portée de ses montans leur donne l'aspect de bras immenses.

Trois heures sonnent. Quelques hommes précédés par un falot traversent la cour d'un pas rapide et se dirigent vers les prisons: c'est le commandant accompagné de l'aumônier, du commissaire de police et de deux ou trois surveillans. Ils pénètrent dans la maison cellulaire, traversent préaux et couloirs et arrivent devant la grille qui ferme la galerie sur laquelle donnent les cachots réservés aux condamnés à mort.

A peine la clé a-t-elle touché la serrure qu'un mouvement se produit d'un bout à l'autre du couloir : les condamnés ont entendu. Brusquement, ils se sont dressés sur leur lit de camp, et, haletans, l'oreille tendue, la sueur au front, attendent.

Quelle porte va s'ouvrir?

L'angoisse qui les secoue ne dure pas longtemps; on ouvre un cadenas; on tire une barre de fer; le commandant est entré dans l'une des cellules.

Le misérable qui l'occupe pâlit affreusement; il a compris *que c'est pour ce matin.*

Pour la forme, on le lui annonce ; puis on lui demande s'il désire s'entretenir avec l'aumônier. Presque toujours la réponse est

affirmative, car il sait que l'ecclésiastique n'aura pour lui que de douces paroles; c'est lui qu'il chargera de transmettre à sa mère, à ses enfans une pensée de tendresse; mais surtout, devant lui, il pourra pleurer, pleurer et gémir comme un petit enfant! Tout à l'heure, devant *les autres*, il va falloir se raidir et marcher sans faiblesse.

Le vénérable père David reste seul avec le condamné, mais le règlement ne permet pas, — en dépit des réclamations du courageux missionnaire, — que la porte soit refermée derrière lui. Des surveillans se tiennent à quelque distance de façon à ne point troubler la suprême conversation du prêtre et du forçat, mais à pouvoir prêter main-forte, en cas de besoin.

Bientôt, on vient avertir l'aumônier qu'il doit céder sa place au bourreau; il se retire les joues aussi blanches que ses cheveux, mais avec, parfois dans le regard, quelque chose qui ressemble à de la joie. A-t-il gagné sa cause? Peut-être?

Le condamné a repris son calme apparent; il n'oppose aucune résistance à son odieux camarade qui lui attache les mains derrière le dos et lui met des entraves aux jambes, de façon qu'il puisse marcher, mais à petits pas.

Le col de sa chemise est largement échancré jusqu'aux épaules.

Le voyageur est prêt à partir pour son terrible voyage!

Pendant que tout ceci se passe au fond de la cellule, la grande cour a changé de physionomie.

La porte du mur d'enceinte s'est ouverte. Le directeur de la transportation est entré, accompagné de quelques fonctionnaires, magistrats, chefs de service, médecins, etc., dont les règlemens exigent la présence.

Pas un invité : personne, sous aucun prétexte, n'est autorisé à prendre place dans la chaloupe officielle et défense est faite aux embarcations de s'approcher du warf.

Ils se placent à gauche; près du terre-plein faisant suite à ce groupe, une trentaine de surveillans se tiennent l'arme au pied.

Quelques instans après, une compagnie d'infanterie, commandée par un chef de bataillon et un capitaine, vient se former sur la droite, adossée au monticule.

Dès que les soldats ont pris possession de leur poste, on entend la sourde rumeur d'une foule qui se rapproche, étrangement mêlée à un bruit de chaînes traînées et entrechoquées : ce sont les forçats qu'on amène sur le lieu de l'exécution. Ils arrivent en colonne serrée, font « demi-tour à gauche » et se trouvent en face de la guillotine. Un commandement retentit; soldats et surveillans chargent leurs armes, et les fusils s'abaissent. Voilà, certes, pour ces hommes qui, dans un instant, regarderont mourir un des leurs, la

meilleure façon de leur dire : *Memento quia pulvis es.* Souviens-toi que tu es de ceux dont on fait ce que tu vas voir. — Le jour s'est levé tout à coup ; — dans les pays des tropiques, il n'y a pas d'aurore, — et le soleil brille déjà au-dessus de la mer. Le commandant fait un signe ; l'un des surveillans se détache, gravit le monticule, et tournant l'angle de la maison centrale, disparaît.

Un silence vraiment solennel pèse sur ces hommes réunis là. Plusieurs minutes s'écoulent ; puis on aperçoit, tout en haut du chemin, une sorte de procession qui s'avance lentement. Au centre est un homme qui semble vêtu de blanc. A mesure qu'ils descendent le chemin qui se déroule en serpentant, on les distingue mieux ; voici le condamné dont la face est couleur de cire ; à côté de lui marche l'aumônier récitant les prières des agonisans et tenant élevé un grand crucifix noir ; derrière, des surveillans, le revolver au poing. Quelques pas encore et ils seront dans la cour.

Une voix s'élève :

— Condamnés, à genoux! chapeau bas!

Les forçats se prosternent.

Le condamné est maintenant tout près de la guillotine : il la regarde avec assurance et sans un tressaillement sur son visage de cadavre. Le greffier s'avance et se place devant lui.

— Portez armes! commande l'officier.

Le greffier donne lecture de la sentence. Fonctionnaires et magistrats se découvrent.

A ce moment, on est saisi d'un sentiment en quelque sorte religieux, fait de terreur et de respect ; il semble que la loi, se matérialisant, vous ait frôlé en passant.

La lecture est terminée :

— Avez-vous quelque déclaration à faire? interroge le commandant.

— Je voudrais adresser quelques mots à mes camarades.

Et alors, d'une voix ferme, cet homme, qui n'a plus que deux minutes à vivre, fait tomber sur cette foule de misérables, agenouillés devant lui, des paroles de résignation, d'encouragement et de bon conseil (1) :

« Je mérite l'expiation. Je demande à l'instant de mourir. Qu'on me pardonne les forfaits pour lesquels je suis justement puni! Vous voyez où peut conduire l'abandon de soi-même ; tous vous avez pris un mauvais chemin ; n'allez pas plus loin ; que la vue de mon supplice serve à vous détourner du crime. Ne me plaignez pas. J'ai du courage. Adieu, camarades, souvenez-vous de moi! »

(1) C'est un fait très curieux, il me semble que, si les termes de cette allocution varient, le sens est toujours à peu près le même. J'ai entendu certains condamnés faire une espèce de profession de foi religieuse.

L'allocution n'est pas éloquente ; mais jamais orateur n'a cependant produit plus d'effet. Quand le condamné a prononcé les derniers mots qui sortiront de sa bouche, les forçats touchent presque le sol de leur front.

Il fait un pas, embrasse l'aumônier, et, de lui-même, se place devant la planche qui bascule. Un roulement de tambour se fait entendre ; le couteau tombe. Ceux qui ne détournent pas les yeux peuvent voir l'aide du bourreau saisir la tête au milieu d'un flot de sang, la montrer un instant, puis la rejeter dans le panier. C'est fini. Les forçats se relèvent et vont reprendre leur tâche quotidienne.

On ne peut savoir comment sont impressionnés ces cerveaux malades ; mais j'ai des raisons de croire que leurs réflexions ressemblent bien peu à celles du pâle voyou qui revient, au petit jour, de la Roquette, les mains dans ses poches, en sifflant un refrain de chanson obscène.

III.

J'ai dit que le tribunal spécial prononce la peine de la réclusion contre les transportés qui s'évadent ou qui tentent de s'évader.

Cette réclusion cellulaire consiste dans l'internement séparé, avec tout ce qu'il comporte de plus rigoureux : étroite cellule voûtée ; silence et travail obligatoire ; ration réduite comme ordinaire, et pain sec à la moindre infraction ; promenade solitaire d'une demi-heure dans un préau.

Combien de temps un homme pourra-t-il supporter ce régime sans être atteint de démence ou d'imbécillité ? On ne sait encore, la juridiction dont je parle ici n'étant mise en vigueur que depuis deux ans.

Cette façon de réprimer un crime, à tout prendre, conventionnel, — on ne saurait s'indigner beaucoup qu'un homme enfermé cherche à s'enfuir, — peut sembler excessive. Elle est cependant tout à fait nécessaire, et voici pourquoi : l'État a consenti de nombreux contrats de main-d'œuvre avec des sociétés industrielles qui remplissent peu ou prou certaines clauses, et remplissent particulièrement mal celles qui ont trait aux installations des camps ; de là, impossibilité d'assurer une bonne discipline. Dans ces centres miniers, de plus en plus peuplés, — il en est qui comptent près de 2,000 hommes, — il a bien fallu remplacer les grilles et les murs absens par une barrière morale suffisamment respectable (1).

(1) Ce n'est pas le lieu de discuter ici cette question des contrats, qui a soulevé de vives polémiques. L'honorable M. Léveillé, professeur à la Faculté de Droit de Paris,

Quoi qu'il en soit, le chiffre des évasions est assez élevé, malgré les efforts de l'administration; il est de deux cents en moyenne. Je vais ajouter à cette indication une remarque qui ne sera pas sans vous étonner: nulle part la sécurité n'est plus grande qu'en Nouvelle-Calédonie. Pendant plusieurs années, j'ai couché fenêtres et portes ouvertes; on ne m'a volé qu'un gigot, et encore ai-je toujours fortement soupçonné de ce larcin un gros bouledogue qui fréquentait dans ma cuisine. Le jour de mon débarquement à Marseille, pendant que je foulais d'un pas allègre, heureux de me retrouver parmi d'honnêtes gens, le pavé de la Canebière, on m'a pris ma bourse.

La plupart des évadés se trouvent fort sots quand ils ont cédé à l'instinct de la liberté, et surtout à celui de la paresse. Sans argent, l'estomac creux, obligés d'éviter les chemins et les endroits habités, ils en sont réduits à aller demander de l'ouvrage dans certaines mines où l'on ne regarde pas de trop près les livrets. Ils sont un peu plus mal nourris qu'au bagne et travaillent davantage. Ce bonheur très relatif est d'ailleurs de courte durée, car ils sont inévitablement repris. Voilà pour la masse. Quelques-uns, plus audacieux et plus intelligens, s'efforcent de quitter la colonie; mais c'est une grosse affaire; seize cents milles marins séparent Nouméa de Brisbane, qui est le point du continent le plus rapproché.

Avant tout, il est nécessaire de se procurer des vivres et de s'emparer d'une embarcation ; ensuite, il faut profiter d'un courant favorable, et louvoyer sans encombres au milieu de récifs qui font à la Nouvelle-Calédonie une double ceinture. Que la brise tombe avant qu'on ait franchi les passes, et l'on se fait prendre bêtement par une chaloupe à vapeur; une saute de vent ou une fausse manœuvre, et voilà le canot échoué sur un banc de corail: c'est procurer aux requins la bonne surprise d'un repas plantureux.

Supposons que les fugitifs soient parvenus à gagner la haute mer : c'est pendant quinze jours ou trois semaines se mettre à la merci des rafales et des vagues, d'autant plus que, neuf fois sur dix, ces navigateurs d'occasion ne savent pas hisser une voile, ni manier un aviron; qu'ils n'ont pas de boussole, ni de cartes. Ils s'en vont à l'aventure dans une coquille de noix, sans moyen de lutter contre la tempête. Bien des chances, par conséquent, d'être engloutis, s'ils ne meurent pas de faim et de soif avant d'arriver au port...

Tout cela pour se voir, les trois quarts du temps, happés par la police australienne, mis en prison, fustigés du fouet à sept lanières,

s'en est montré l'adversaire résolu, et je souhaite fort, pour l'avenir de la colonie, que sa croisade soit couronnée de succès.

et livrés aux autorités françaises. Aboutir à un tel résultat après tant de périls courus et une si extraordinaire somme de volonté déployée, avouez que ce doit être dur.

Il existe en ce moment, dans la prison de l'île Nou, un individu qui a accompli *trois fois* cette odyssée. Lors de sa dernière fuite, il a pu, grâce à sa connaissance approfondie de la langue anglaise et des mœurs locales, séjourner pendant quatre années dans le New-South-Wales et *s'y marier*. Au lieu de s'appeler tout bonnement Michelot, il devrait se nommer Rocambole.

Nombreuses sont les anecdotes de ce genre qui se pressent sous ma plume. En voici une, entre cent qui pourraient, comme elle, servir de thème à quelque roman-feuilleton.

Le héros, un faussaire émérite, véritable artiste en la matière, fut condamné aux travaux forcés après avoir longtemps dépisté la police.

Tantôt fils d'un amiral, tantôt neveu d'un académicien ou cousin d'un évêque, vicomte, marquis ou baron, changeant de style et d'écriture, comme il changeait de nom et de qualité, Grolet déploya dans ce jeu une virtuosité des plus remarquables.

Ses talens exceptionnels ne pouvant s'exercer derrière les murs d'un pénitencier, froissé d'ailleurs dans ses instincts aristocratiques par le mauvais ton de ses compagnons, il résolut de reprendre la vie d'aventures. S'échapper, se jeter à la mer, et, moitié nageant, moitié s'appuyant sur un tronc d'arbre, traverser la rade sans éveiller l'attention des sentinelles, tout cela fut, pour lui, chose facile.

Il s'était ménagé la complicité d'un libéré qui lui procura des vêtemens et une retraite bien choisie où il attendit que ses cheveux et sa barbe eussent poussé.

Il employa ce temps à se confectionner un état civil très complet : timbres, signatures, paraphes, rien n'y manquait. Ainsi pourvu d'un nouvel avatar, il s'installa tranquillement à Nouméa, se donnant comme chargé par un groupe de financiers d'étudier le pays, au point de vue de l'installation d'une industrie quelconque.

On ne lui en demanda pas plus long : la correcte élégance de ses manières le fit rechercher ; on l'invita, et un honnête commerçant, qui mariait sa fille, le pria même de servir à celle-ci de témoin à la mairie et à l'église. Cette circonstance l'ayant probablement mis en goût, il sollicita et obtint la main d'une jeune et jolie veuve, possédant, cela va sans dire, quelque bien au soleil d'Océanie.

Le chevalier d'industrie faisait sa cour, la petite veuve flirtait avec entrain pour le bon motif, lorsqu'un vulgaire accident le perdit.

Les deux fiancés s'étaient donné rendez-vous au gouvernement, où un bal devait réunir le « Tout Nouméa » des grandes occasions. Pimpant, la moustache en croc, une fleur à la boutonnière de son habit, Grolet traversait, pour s'y rendre, la place des « cocotiers » qui, par manière d'exception, est assez bien éclairée. Des gens étaient là, assis sur le gazon, en famille, et fumant. Malheureusement, — à quoi pourtant tiennent les destinées ! — il tira de sa poche un régalia ; n'ayant point de briquet, il avisa un surveillant militaire qui, son service fait, s'en retournait à la caserne, d'un pas tranquille, le cigare aux lèvres.

— Pardon, mon brave, dit-il en l'abordant, veuillez, je vous prie, me donner du feu.

Le sous-officier s'arrêta poliment et se mit en devoir de rendre à son interlocuteur le service demandé ; mais à peine le jeune gentleman eut-il approché son visage du sien, que deux mains vigoureuses le saisirent au collet : le surveillant avait reconnu Grolet à un signe très particulier que présente son œil gauche.

Entraîné au poste, force lui fut d'avouer ; on le rasa, on lui fit endosser la vareuse de toile, et, pendant qu'on l'emmenait, la brise lui apportait l'écho d'une valse joyeuse, au son de laquelle dansait, en l'attendant, la petite veuve.

Quand j'ai vu ce pauvre diable, il était enfermé depuis quinze mois dans une cellule qu'il va occuper trois années encore, à moins qu'il ne meure, ce qui est probable.

Je n'ai pu m'empêcher de le plaindre.

En dehors de ces peines qui ne peuvent plus être infamantes, mais qui sont sérieusement afflictives, le transporté est exposé à se voir infliger des punitions disciplinaires nombreuses, dont les principales sont, par ordre de gradation : la prison, la cellule, le cachot, le camp disciplinaire.

Mauvaise volonté, insubordination, ivresse, outrages aux agens et fonctionnaires, telles sont les fautes qui, suivant leur gravité et leur fréquence, entraînent ces diverses mesures de répression.

Dans les camps disciplinaires, la durée des punitions est doublée. Les infractions légères y sont punies de « salle de discipline, » ce qui consiste, dit le règlement, à marcher à la file indienne et en silence, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil ; la marche est interrompue toutes les demi-heures par un court repos, durant lequel les condamnés sont assis sur des dés en pierre.

Ces établissemens sont exclusivement affectés à l'internement des « incorrigibles, » définition d'ailleurs peu exacte, car elle

paraît être en contradiction avec l'esprit qui a si heureusement inspiré, comme je l'ai fait remarquer, notre législation pénitentiaire. Je n'en veux pour preuve que le texte même au-dessus duquel elle figure, et où on lit ceci (1) : « Les hommes qui sont restés trois mois sans punition et paraissent avoir mérité leur renvoi du camp disciplinaire peuvent en sortir sur la proposition d'une commission. » Qu'est-ce qu'un « incorrigible » dont on prévoit l'amendement?

Les camps disciplinaires, où l'on ne pénètre qu'avec des permissions difficilement accordées, ne sont point faits pour rendre le visiteur fier de sa qualité d'homme. C'est en effet, je vous jure, un spectacle lamentable que celui de ces êtres amaigris et pâles, aux faces patibulaires, le corps mal recouvert par de vieux sacs, tirant la jambe droite alourdie par le port de la chaîne, travaillant sans une seconde d'arrêt pendant toute la durée de la « séance, » sous la garde de nombreux surveillans que seconde une escouade de vigoureux Canaques bien armés ; le moindre mouvement pour fuir a, comme réplique immédiate, une balle de revolver, ou un coup de *sagaie* bien dirigé.

Aucune évasion ne s'y est encore produite. C'est tout dire.

Dans les intervalles du travail et au moment des repas, les habitans du camp sont enfermés dans leurs cases, où il leur est loisible de manger leur très maigre pitance et de s'étendre sur leur lit, qui se prêterait difficilement aux charmes de la grasse matinée, étant rembourré avec du béton ; le hamac ou les planches seraient ici du sybaritisme.

Vous me direz qu'ils ont la journée de huit heures ; mais assaisonnée ainsi, cette panacée des revendications sociales semble fade.

Elle est impuissante à empêcher les suicides, les mutilations volontaires, tous les actes abominables et insensés que peut inspirer à des natures perverses l'exaltation de la misère et du désespoir.

Par un phénomène assez curieux, ces attentats sont contagieux comme une épidémie. Je me souviens qu'il y a trois ans, au « camp Brun, » elle sévissait d'une façon inquiétante : c'était comme un vertige qui s'était emparé de tous ces cerveaux détraqués.

Le branle fut donné par un jeune forçat âgé de vingt-deux ou vingt-trois ans. Il n'avait qu'une peine assez courte à purger et devait être prochainement libérable. Mauvaise tête, s'il en fut,

(1) Art. 41 du décret réglementaire.

insubordonné et surtout invinciblement paresseux, ce garnement se vit infliger quelques mois de séjour au camp disciplinaire. Furieux d'être obligé de travailler durement et ne sachant comment s'y soustraire, il imagina de se crever les yeux avec des épines; la semaine suivante, quatre ou cinq de ses camarades l'imitèrent; puis, ce fut autre chose; il devint à la mode de se couper un pied ou une main, de se désarticuler un bras, etc. C'était effrayant! et on était menacé de voir le camp se transformer en une horrible réunion de mutilés volontaires.

On dut réagir. Le camp était, au moment dont je parle, commandé par un homme énergique, M. V... Il n'alla pas par quatre chemins; pour les aveugles, il fit établir une sorte de cirque fermé par des barrières à hauteur de la main, et il les obligea à s'y promener tous les jours, pendant huit heures, avec un sac de sable sur les épaules. Les manchots étaient attelés à des tombereaux, et ainsi des autres. Grâce à cette thérapeutique d'un nouveau genre, l'épidémie ne tarda pas à décroître.

Ne croyez pas que je prétende vous avoir, dans ce peu de pages, présenté autre chose qu'une esquisse fort incomplète du bagne moderne vu sous l'un de ses aspects les plus douloureux. Cela suffit, d'ailleurs, à mon ambition, car c'est le privilège des ébauches crayonnées d'après nature, que de laisser une sensation, peut-être trop générale, mais exacte.

Mon but était celui-ci : montrer par combien d'épreuves de tout genre aura passé le forçat depuis le jour de son débarquement jusqu'au moment où il parvient à entrer dans le groupe de la sélection : comme conséquences, faire admettre sa régénération possible au nombre des hypothèses acceptables. Le microbe du crime est « atténué » certainement; mais pourra-t-il l'être jusqu'à l'innocuité? a-t-on chance de le détruire? J'ose prétendre que oui. Par les mêmes procédés au moyen desquels on débarrasse maintenant le corps humain du virus rabique, on chasse parfois des âmes contaminées le virus moral. Cet autre institut Pasteur, dont les bienfaits méritent d'être décrits, s'appelle la « colonisation pénale. »

PAUL MIMANDE.

UN

PORTRAIT DE NAPOLÉON

Mes Souvenirs sur Napoléon, par le comte Chaptal, publiés par le vicomte A. Chaptal, 1 vol. in-8° ; Plon et Nourrit. Paris, 1893.

Toujours lui! Lui partout ! — Prenez les catalogues de librairie pour ces dernières années, et plus particulièrement depuis quinze ou dix-huit mois : mémoires exhumés ou travaux actuels, les livres d'histoire que nous offrent les éditeurs, et qui réussissent, tournent presque tous autour de Napoléon. Comme dans la ballade fameuse, l'Empereur mort manœuvre des troupes d'ombres, il arrache au repos ses vieux compagnons pour les faire encore servir. On a le sentiment qu'il livre une nouvelle bataille, quand on voit s'aligner sur les rayons ces soldats de papier ; soldats bleus, jaunes, gris, les uns dociles, d'autres accusateurs et révoltés, mais qui combattent tous pour lui, en somme, puisqu'ils chassent le pire ennemi, l'oubli. Besoin d'une enquête supplémentaire sur une époque mal étudiée, pense l'historien; engouement inexplicable comme toutes les modes, diront les gens peu enclins à la recherche des causes ; symptôme d'un état d'esprit et d'une attente, insinueront les prophètes politiques : n'est-il pas admis que l'encre d'imprimerie, miroir trouble, reflète et renvoie fortifiées les impressions changeantes de notre société? Laissons chacun se complaire dans ses conclusions ; pour l'observateur des faits contemporains, il suffit de constater qu'un courant existe, et que l'on demande du Napoléon en librairie. Ceux qui aiment l'histoire pour elle-même, et non pour la vendre aux partis, ont quelques

raisons d'être satisfaits ; les publications sur la période napoléonienne ne sont plus ce qu'elles furent si longtemps, des armes de combat forgées et faussées par les passions du jour. Certes, il est facile de discerner chez nos écrivains leurs antipathies ou leurs goûts personnels, et la fascination du modèle sur plusieurs d'entre eux. Du moins n'ont-ils plus, lorsqu'ils le regardent, un œil qui louche vers le gouvernement du quart d'heure. Ils cherchent de bonne foi la probabilité historique; je n'ose dire la vérité : le mot est trop ambitieux, trop décevant, quand on l'applique aux résultats de nos investigations sur le passé.

Elle est fort bien composée, la haute cour où l'on revise, comme faisaient les peuples d'Égypte, le procès du Pharaon défunt. Nous y voyons siéger à cette heure M. Vandal, avec ce livre hors de pair, *Napoléon et Alexandre;* M. Henry Houssaye, avec son récit entraînant du « vol de l'aigle » en 1815; M. Welschinger, le juge instructeur au criminel. M. Arthur Lévy apporte un dossier amusant, bourré de faits, à la décharge du *Napoléon intime;* M. Frédéric Masson, lui aussi, fouille dans le privé du grand homme, il sait que notre curiosité ne se lassera jamais de ces menus détails. Dans les cas difficiles, M. Sorel résume les débats avec une autorité devant laquelle nous nous inclinons tous. Je ne nomme ici que les derniers opinans; et parmi les témoins qui défilent, avec leurs dépositions neuves ou renouvelées, je ne citerai que les derniers appelés; des soldats, Marbot, Davout, Macdonald, Parquin, Boulart, Vigo-Roussillon; des émigrés et des adversaires, Rochechouart, Vitrolles, Hyde de Neuville, d'Antraigues; des serviteurs politiques, Talleyrand, précédant Pasquier annoncé pour demain, Chaptal enfin, qui a aujourd'hui la parole. Son témoignage était attendu comme l'un des plus considérables ; il mérite que nous nous y arrêtions quelques instans.

I.

Taine en avait déjà extrait la moelle ; il connut ce livre en manuscrit et s'en servit beaucoup pour son portrait de Napoléon. Il écrivait au-dessous d'une citation des *Souvenirs*, alors inédits : — « Quand ces notes seront publiées, on y trouvera nombre de détails à l'appui des jugemens portés dans ce chapitre et dans le suivant; la psychologie de Napoléon, telle qu'on la représente ici, en tire un surcroît de confirmation. » — A lire la biographie et les écrits de Chaptal, on s'explique le crédit qu'un pareil esprit devait trouver auprès de Taine; il avait le genre d'éducation et les qualités d'intelligence que l'historien philosophe prisait le plus. Un savant chimiste, formé par l'étude des sciences expérimentales,

toujours tourné vers leurs applications pratiques; un administrateur habile, collaborateur intime de Bonaparte, exerçant ses facultés d'analyse sur la tâche quotidienne et sur l'homme qui la commande; n'était-ce pas là l'informateur idéal, tel que notre regretté maître l'eût façonné lui-même pour les besoins de son enquête historique? Dans la notice écrite par M. le vicomte Chaptal, à qui nous devons la publication de ces souvenirs, une phrase en dit long sur la parenté des deux esprits : « Par suite de sa conception générale de l'univers, il a une tendance à appliquer à tous les faits qu'il étudie, de quelque nature qu'ils soient, les procédés de la chimie. »

Jean-Antoine Chaptal, comte de Chanteloup sous l'Empire, avait quarante-cinq ans lorsque le premier consul l'arracha aux laboratoires et aux fabriques. Issu d'une ancienne famille de cultivateurs, sur les plateaux de la Lozère, il garda toujours l'allure prudente et grave, un peu lourde, du montagnard qui assure chacun de ses pas dans la vie. Tout jeune, il avait étudié la médecine à Montpellier sous la direction d'un de ses oncles, praticien célèbre. Un voyage à Paris faillit l'entraîner à mal, je veux dire à la poésie; il délaissa l'amphithéâtre et s'attela à une tragédie tirée de l'histoire de Pologne. Heureusement, il s'arrêta au troisième acte, devant « le refus prononcé de Minerve ; » il retourna au cours d'accouchement de M. Baudelocque et se borna par la suite « à composer des vers de société. » La chimie, qui se transformait à cette époque, accapara bientôt toute l'attention du jeune étudiant en médecine; il comprit un des premiers le parti qu'on pouvait tirer de cette science pour les applications industrielles. Protégé par les États de Languedoc, il établit à Montpellier des teintureries perfectionnées pour les tissus, des ateliers où il fabriqua les acides et les préparations dont l'Angleterre et la Hollande avaient jusqu'alors le monopole. La fortune lui vint; elle s'accrut par les guerres de la Révolution, qui fermèrent aux concurrens étrangers le marché de produits chimiques créé par Chaptal dans le midi de la France. Je relève en 1792 une curieuse lettre de l'infant d'Espagne, prince de Parme, qui suivait les études du savant et correspondait avec lui : — « Votre Révolution vient de nous apprendre, mon cher ami, que le métier de roi ne vaut plus rien : jugez de celui d'héritier présomptif. Après y avoir bien réfléchi, je me suis décidé à conquérir mon indépendance, et je crois que je puis y arriver en formant des fabriques en Espagne, où elles manquent. Mais je ne puis y parvenir que par votre secours. Venez me trouver, nous travaillerons ensemble... Lorsque nous aurons fait fortune, nous irons vivre là où nous trouverons le repos, s'il en existe encore sur la terre. » — Cet héritier de Charles-Quint et de Philippe II était un prévoyant de l'avenir. Déjà trop tard : le legs de sa race l'empêcha de de-

venir un bon chimiste; des attaques d'épilepsie énervèrent sa raison.

La réputation du savant le signala au Comité de salut public ; il fut réquisitionné pour venir diriger à Paris la fabrication des poudres et salpêtres. Faute de poudre, les quatorze armées de la République étaient arrêtées dans leur marche ; en quelques mois, Chaptal mit ce service à la hauteur des besoins. Absorbé par ses travaux à la poudrerie de Grenelle, qu'il avait créée de toutes pièces, il se tint prudemment à l'écart des agitations révolutionnaires; et il échappa à l'effroyable explosion de son établissement, où cinq cents victimes disparurent sans laisser de traces. « L'étoile qui me protégeait contre les fureurs de l'anarchie voulut bien encore, par une espèce de miracle, sauver ma tête dans cette circonstance. » — Après les mauvais jours, il liquida ses usines de Montpellier et reprit ses études à Paris, où l'Institut l'avait appelé. La chimie agricole lui dut alors quelques-unes de ses plus utiles conquêtes, les principes appliqués aujourd'hui encore pour l'amélioration des vins, les premiers essais pratiques pour tirer le sucre de la betterave.

Ces grands services le désignèrent à l'attention de Bonaparte; « quand arriva, nous dit Chaptal, cet heureux événement qui releva le courage abattu des Français et fit concevoir les plus belles espérances. En ce moment, les armées ennemies, russes et autrichiennes, menaçaient les frontières du Nord et du Midi. L'armée française, peu nombreuse et découragée par des revers, ne pouvait ni arrêter, ni retarder la marche de l'ennemi. La nouvelle se répand que le général Bonaparte vient de débarquer à Fréjus. L'espérance renaît dans tous les cœurs, et chacun appelle par tous ses vœux le héros de l'Italie à la tête du gouvernement. Le 18 brumaire débarrasse la France d'une administration impuissante, le peuple place l'autorité dans les mains de l'homme qui faisait sa gloire et son espoir. Tout change : la force succède à la faiblesse, l'ordre remplace partout l'anarchie, et, en trois mois, on organise un gouvernement fort, éclairé ; on réunit dans les administrations les hommes instruits, zélés et courageux, que les factions avaient écartés ou oubliés. » — Voilà bien le sentiment que l'on retrouve chez tous les contemporains, chez ces hommes imbus comme Chaptal des principes de la Révolution, — et il l'était très fort, — mais préservés ou revenus du spasme terrible qui avait sauvé la France de l'invasion étrangère, qui finissait en râle de faiblesse devant le retour offensif de l'ennemi, devant la gangrène des organes internes.

Notre auteur avait d'ailleurs de bonnes raisons pour apprécier le sort fait aux « hommes instruits et zélés. » Nommé conseiller d'État, et bientôt ministre de l'intérieur en remplacement de Lu-

cien (6 novembre 1800), il devint d'emblée le premier collaborateur de Bonaparte dans l'œuvre de réorganisation universelle. Le département de l'intérieur avait à cette époque des attributions fort étendues : instruction publique, cultes, hôpitaux, spectacles, musées, palais et maison du souverain, commerce, industrie, droits réunis, travaux publics. L'homme d'État improvisé garda ces lourdes fonctions pendant les quatre années du consulat; le plus bel éloge que l'on puisse faire de son intelligence et de son activité, c'est de dire qu'il suivit durant tout ce temps, sans perdre haleine et sans plier sous le faix, l'initiateur avec lequel il fallait chaque jour remuer un monde. Je ne rechercherai point quelle fut la part personnelle du ministre, dans les travaux et les réformes dont il dresse la liste avec une juste fierté. On peut, du moins, lui reporter en propre tout l'honneur de la réorganisation des hospices.

Il nous dépeint l'état lamentable où il les trouva et les efforts que le relèvement lui coûta. Restait à refaire un personnel hospitalier. — « J'eus à peine formé le conseil-général et arrêté les règlemens et les principales améliorations, que je sentis la nécessité de rétablir les sœurs hospitalières... L'expérience venait de nous prouver, pendant dix ans, que les femmes les plus vertueuses, les plus charitables de la société, qui les avaient remplacées après leur suppression, n'avaient pas pu atteindre à ce haut degré de perfection... Le rétablissement des sœurs hospitalières n'était pas aisé; l'opinion existait la même : rétablir une corporation contrastait avec toutes les idées du temps. Cependant, comme je sentais la nécessité, pour couronner mon œuvre des hospices, d'y faire rentrer mes religieuses, je me décidai sans consulter ni Bonaparte ni le conseil d'État. Ces vertueuses sœurs s'étaient dispersées et classées dans la société. Je parvins à en trouver une que j'avais connue en qualité de supérieure à l'hôtel-Dieu de Montpellier; je lui proposai de rétablir son ordre et lui demandai si elle pourrait réunir huit à dix de ses anciennes compagnes pour établir une maison de noviciat... Bientôt, la maison se trouva trop étroite pour admettre toutes les aspirantes et on fut forcé de leur en donner une beaucoup plus grande. Cet exemple fut imité dans la province, et, peu à peu, ces institutions admirables furent partout rétablies. » — N'oublions pas que Chaptal, comme la plupart des hommes de sa génération, n'avait aucune religion ; il était haut dignitaire de la franc-maçonnerie et maugréait contre la corvée des cérémonies à Notre-Dame. Son témoignage d'administrateur n'en a que plus de poids, et l'on pourrait relire avec fruit les considérans remarquables de l'arrêté qu'il prit en cette circonstance.

La réforme des prisons, celle des établissemens d'enseignement

supérieur ne coûtèrent pas moins de peines au ministre. Sa sollicitude s'appliqua surtout aux objets qui avaient occupé toute sa vie, aux fabriques, aux métiers mécaniques, aux améliorations agricoles. Il put se vanter d'avoir donné à l'industrie française un essor qu'elle n'avait pas connu depuis Colbert. Je ne sais s'il faut lui attribuer le mérite des embellissemens de Paris. Chaptal nous présente comme siens les projets adoptés par le premier consul, entre autres la transformation du faubourg Saint-Germain, alors fort mal percé. Il ouvrit plusieurs des voies de communication qui le desservent actuellement; il allait prolonger de même la rue de Poitiers, quand l'outil lui tomba des mains. On va voir pourquoi nous sommes obligés, aujourd'hui encore, de tourner à droite ou à gauche lorsque ce tronçon nous amène à la rue de l'Université.

Le puissant ministre avait une faiblesse avouée pour une de ses administrées de la Comédie-Française, Mlle Bourgoin. Un soir de thermidor an XII, deux mois après la proclamation de l'empire, il travaillait avec Napoléon. Le valet de chambre Constant entra : il annonça à son maître que Mlle Bourgoin s'était rendue aux ordres de sa majesté. L'Empereur fit dire à la visiteuse d'attendre, avec le sans-gêne expéditif qu'il apportait à ces sortes de choses. Un bon courtisan n'eût pas entendu; mais il y a des réactions auxquelles la chimie ne prépare point. Notre savant ne sut pas contenir son ressentiment, et il l'en faut admirer. L'infortuné referma son portefeuille, sortit brusquement, rentra chez lui, et rédigea dans la même nuit sa lettre de démission. Il prétextait le désir de retourner à ses chères études. La démission fut aussitôt acceptée. Le ministre retomba sur un fauteuil de sénateur, d'où il ne bougea plus jusqu'à la fin du règne. Retiré dans la terre de Chanteloup, qui avait abrité la fastueuse disgrâce de Choiseul, il y occupa ses loisirs à des perfectionnemens agricoles, à des travaux scientifiques dont notre industrie retira de grands profits.

Devons-nous croire qu'une si brillante carrière fut brisée par un malheur si léger? Il y eut certainement à la séparation des motifs plus graves. Chaptal revient souvent dans ses notes sur la différence marquée entre le premier consul, docile aux avis de collaborateurs qui étaient un peu ses maîtres d'école, et l'Empereur, impatient de toute contradiction. Le montagnard de la Lozère ne sut-il pas plier à temps devant ces exigences nouvelles? Y eut-il quelque dissentiment resté secret? Chaptal fournit une explication qui ne soutient pas l'examen : la nécessité de placer Champagny au ministère de l'intérieur pour ne pas déplaire à l'empereur d'Autriche, quand Napoléon rappela de Vienne son ambassadeur. Fût-elle exacte, cette allégation n'expliquerait point la durée d'une non-activité que n'assombrit pas d'ailleurs la défaveur du maître. L'Em-

pereur garda à son ancien ministre affection et confiance : Chaptal l'affirme, et les apparences lui donnent raison.

II.

Tel était l'homme qui revient nous proposer « un tableau fidèle des qualités et des défauts » de Napoléon. — « J'ai pu l'étudier et l'apprécier durant seize années. Je l'ai pu avec d'autant plus de succès que j'ai constamment joué, auprès de lui, le rôle d'un observateur impassible. » — S'il ne fallait, pour bien remplir ce rôle, que la fréquentation intime du modèle, le long dressage de l'observateur par les méthodes expérimentales du savant, la maturité du jugement, une intelligence solide, sinon très fine, et une grande honnêteté de principes, Chaptal réunissait toutes ces qualités : tiendrions-nous enfin de sa main l'image qui a débordé jusqu'à ce jour toutes les toiles où l'on essaya de la fixer? — Je ne le crois pas. Le nouveau témoignage est intéressant, mais la valeur m'en paraît surfaite. On ne peut l'accepter qu'avec d'expresses réserves.

Je ne prendrai pas avantage contre Chaptal de ces petites infidélités du souvenir qui amènent sous la plume de l'écrivain des erreurs de fait. Il dit que son mariage fut béni en 1781 par *le cardinal* de Cambacérès. Ailleurs, une plus grosse inadvertance lui échappe : « l'Assemblée législative s'arroge le titre de Convention. » Il parle de la réunion du Piémont à l'*empire français* et des emportemens de l'*empereur* contre l'Angleterre qui retenait Malte, au lendemain de la paix d'Amiens, c'est-à-dire au printemps de 1802. Ce sont là des vétilles. Si je m'y arrête, c'est parce que l'on a voulu infirmer l'authenticité des *Mémoires* de Talleyrand avec des argumens de cet ordre. Voici un texte indiscutable, le manuscrit de Chaptal ; on y trouve ces *lapsus* que l'on retrouvera dans toute rédaction composée à quelque distance des événemens. Lorsque la critique les invoque pour ruiner des textes dont l'authenticité matérielle est moins bien établie, elle s'amuse à des puérilités.

Il y a des contradictions fréquentes dans les jugemens moraux de notre auteur sur Napoléon, et ceci est déjà plus grave. Chaptal rapporte cette exclamation de Bonaparte, à l'annonce de la mort de Louis XVI : « Oh! les misérables! les misérables! Ils passeront par l'anarchie! » Elle est conforme à tout ce que nous savions des sentimens intimes du jeune officier; elle est difficile à concilier avec l'allégation énoncée quelques pages plus haut : « Lorsque la Révolution éclata, Bonaparte avait vingt ans. A cet

âge, un jeune homme... compte pour rien les institutions qui ont subi l'épreuve du temps, et les habitudes sociales qui forment le caractère et la loi des peuples. Bonaparte entra donc avec ardeur dans la carrière de la Révolution, et il y porta cet esprit inquiet, frondeur et absolu qu'il avait manifesté jusque-là. » — La touche est ici trop crue : on nous avait toujours montré le lieutenant d'artillerie obéissant aux circonstances plutôt qu'entraîné par des convictions révolutionnaires. — « Napoléon, nous dit Chaptal, n'a jamais éprouvé un sentiment généreux ; c'est ce qui rendait sa société si sèche, c'est ce qui faisait qu'il n'avait pas un ami. » — « Personne n'était à son aise autour de Napoléon, parce que personne ne pouvait compter sur des sentimens de bonté ou d'indulgence de sa part. » — L'écrivain reproduit sous toutes les formes ce jugement absolu; pourtant il cite des traits qui en corrigent la rigueur, et cela dès le début de son récit ; le premier consul ordonne à son ministre de rechercher et de bien placer ses anciens maîtres de Brienne. — Je n'attache pas une importance exagérée à ces contradictions dans les termes ; personne ne les évite, ce sont les oscillations naturelles de la pensée, suivant qu'elle se reporte aux différens aspects du personnage qu'on étudie. Mon objection fondamentale contre l'ensemble des témoignages de Chaptal est tirée d'un autre motif.

Il a le désir d'être impartial et l'illusion qu'il l'est; cependant une rancune secrète, probablement inconsciente, pèse sur toutes ses opinions. Est-ce l'ami de Mlle Bourgoin qui en veut encore à son rival d'un soir? Cet exemple de constance serait trop beau. Est-ce le dépit du ministre remercié si tôt et qu'on oublia toujours de rappeler? La chose est plus probable. Quoi qu'il en soit, presque tous les éloges que Chaptal décerne à Napoléon s'achèvent par un *mais*, par un tournant de phrase chagrin, et, si j'ose dire, par une suppuration de la vieille blessure. A travers ses efforts pour voir et peindre exactement, la goutte aigrelette suinte sans cesse. Je citerai quelques lignes où le sentiment de l'écrivain se trahit tout entier. « Il faut avoir observé cette période de quatre ans pour bien juger des changemens qui se sont opérés chez le premier consul. Jusque-là, il cherchait à s'entourer des esprits les plus forts dans chaque parti. Bientôt le choix de ses agens commença à lui paraître indifférent. Aussi appelait-il indistinctement dans son conseil et aux premières places de l'administration ceux que la faveur ou l'intrigue lui présentaient, se croyant assez fort pour gouverner et administrer par lui-même. Il écartait même avec soin tous ceux dont le talent ou le caractère l'importunaient. Il lui fallait des valets, et non des conseillers... Une fois parvenu à con-

centrer en lui toute l'administration et à ne prendre conseil que de lui-même, Bonaparte conçut le projet de se former une génération de séides. Il disait souvent que les hommes de quarante ans étaient imbus des principes de l'ancien régime, et par suite ne pouvaient être dévoués ni à sa personne ni à ses principes. Il conçut de l'aversion pour eux, et dès lors forma auprès de lui une pépinière de cinq à six cents jeunes gens qu'il appelait successivement à toutes les fonctions... Tous ces jeunes gens n'avaient ni les lumières, ni la considération, ni les convenances nécessaires... » — L'entendez-vous, la plainte sourde du conseiller évincé ?

L'opposition entre le Consul et l'Empereur, toute à l'avantage du premier et au détriment du second, c'est l'idée maîtresse qui relie les *Souvenirs*. Nul ne songe à la contester, pourvu qu'on ne nous la fasse pas trop abrupte ; le poète regardait mieux, quand il voyait « le front de l'Empereur » briser peu à peu « le masque étroit. » Les préférences de Chaptal sont partagées par tous les hommes de bon sens : mais on en croirait plus volontiers un arbitre moins intéressé dans la sentence qu'il rend. Le malheureux! Sa conviction lui dicte une phrase qui reproduit presque la plaisanterie classique. Il dit, en parlant des entretiens familiers chez le Consul, à la Malmaison : « Bonaparte était alors estimé et considéré au dehors. Et s'il eût su borner là son ambition, il serait encore sur le trône de France! » — Cette phrase, ajoutons-le vite, on s'en moquera toujours, et toujours on tournera autour d'elle. Convenablement déguisée, elle reparaît sous les subtilités et les développemens du meilleur style; cocasse dans le raccourci d'une ligne, elle en impose par son sérieux quand on la file habilement à travers un volume; c'est toujours elle. L'historien revient y sombrer, peut-être parce qu'elle contient en germe tout le conflit du déterminisme et du libre arbitre ; ou, pour viser moins haut, parce qu'elle traduit le cri instinctif des Français aux jours d'embarras, parce qu'elle répond aux deux versets de la litanie chantée tout haut par les uns, murmurée tout bas par les autres : Seigneur, rendez-nous le premier Consul! Seigneur, préservez-nous de l'Empereur!

Averti du vice secret qu'il y a dans les jugemens de Chaptal, le lecteur y démêlera sans peine la note juste et la note forcée. En tant qu'ils portent sur le caractère et l'esprit de Napoléon, ces jugemens ne font guère que reproduire des accusations en partie justifiées, devenues aujourd'hui des lieux-communs : égoïsme, insensibilité habituelle, violences d'humeur, impatience de la contradiction, volonté réfléchie de se faire craindre, raideur maladroite avec les femmes, lacunes dans l'éducation, inintelligence des arts, prédilections exclusives et toutes politiques dans les lettres et

dans l'histoire. Sur ce côté de la figure, le peintre pousse les ombres, sans tenir compte des lumières et des clairs-obscurs qui nous donneraient mieux l'impression de la vie réelle. D'autre part, il met en saillie les puissances de l'esprit sur lesquelles on est unanime : mémoire prodigieuse du détail, des figures, des chiffres, capacité de travail sans limites, dans les séances du conseil d'État que le Consul prolongeait de dix heures du soir à cinq heures du matin; décision rapide, ordre et classement des idées, promptitude à les mettre en bataille comme une armée. Je ne sais rien de plus frappant à cet égard que l'anecdote rapportée par Chaptal. Un jour, le premier consul lui parle de l'École militaire qu'il voudrait former à Fontainebleau et développe les principales dispositions de cet établissement. Le ministre passe la nuit au travail et apporte le lendemain un projet détaillé. Bonaparte n'en est pas satisfait : « Il me fit asseoir et me dicta pendant deux à trois heures un plan d'organisation en cinq cent dix-sept articles. Je crois que rien de plus parfait n'est jamais sorti de la tête d'un homme. » — Même rapidité, même embrassement de tous les détails pratiques dans la création du port de Flessingue, telle que notre auteur la vit décréter sur place pendant une halte de voyage.

En résumé, je serais embarrassé de signaler, dans les *Souvenirs*, des vues neuves et fines sur l'homme qu'ils prétendent faire connaître. J'en rencontre d'excellentes, et fort bien dégagées pour l'époque où Chaptal écrivait (vers 1817), sur les actes, les conséquences des événemens, l'état général des esprits. Il voit à merveille que le grand coup de volonté de Bonaparte fut le rétablissement du culte. Poussé par l'opinion de son entourage dans ses autres entreprises, le consul dut la vaincre et l'entraîner sur ce seul point, pour aller satisfaire l'opinion muette d'en dessous. — « L'opération la plus hardie qu'ait faite Bonaparte, pendant les premières années de son règne, a été le rétablissement du culte sur ses anciennes bases. Pour bien juger de l'importance et de la difficulté de cette entreprise, il faut se reporter à cette époque où la haine la plus acharnée et le mépris le plus profond pesaient sur le clergé. L'idée de rétablir la juridiction du pape sur une classe de Français était tellement en opposition avec l'esprit public et l'opinion du temps, que lui seul pouvait concevoir et exécuter ce grand œuvre (1). » Chaptal, si peu suspect en ces matières, aper-

(1) A l'appui de ces assertions, voir entre autres anecdotes celle que raconte Fezensac, dans ses *Souvenirs militaires :* « En 1802, le 59e tenait garnison à Clermont-Ferrand, lorsque le nouvel évêque, Mgr de Dampierre, y fut installé solennellement en vertu du concordat. Nous ne pouvons pas comprendre aujourd'hui combien alors des cérémonies religieuses, des honneurs accordés à un évêque semblaient étranges. Aussi le

çoit avec la même justesse la suprême gravité du conflit de Savone et de Fontainebleau. — « Jamais, dans le cours de seize années d'un gouvernement orageux, Napoléon n'a rencontré autant de résistance ni éprouvé plus de chagrin que lui en a causé sa querelle avec le pape. Quelques jours lui suffisaient pour obtenir des premiers potentats de l'Europe tout ce qu'il désirait. Mais toute sa puissance est venue échouer contre l'évêque de Rome. Il n'est pas d'événement dans sa vie qui lui ait plus aliéné l'esprit du peuple que ses démêlés et sa conduite avec le pape. » — A ce propos, l'auteur relate un curieux exemple du fond de superstition fataliste qu'il y avait chez Napoléon. — « Dans le temps qu'il avait réuni les juifs en sanhédrin à Paris, j'assistai un jour à son dîner où il causait gaîment de diverses choses. Tout à coup, entre le cardinal Fesch, avec un air très préoccupé qui frappa l'Empereur. — Qu'avez-vous donc? lui dit-il. — Ce que j'ai, c'est facile à comprendre. Comment! Vous voulez donc la fin du monde? — Eh! pourquoi? repartit l'Empereur. — Ignorez-vous, reprit le cardinal, que l'Écriture annonce la fin du monde du moment que les juifs seront reconnus comme corps de nation? — Tout autre eût ri de cette sortie du cardinal. Mais l'Empereur changea de ton, parut soucieux, se leva de table, passa dans son cabinet avec le cardinal, en sortit une heure après. Et, le surlendemain, le sanhédrin fut dissous. »

Il y a une connaissance réfléchie de notre pays dans les lignes suivantes : « Un système de ruine pour les campagnes, joint à celui des réquisitions et de la conscription, aurait dû faire abhorrer l'Empereur du paysan. Mais on se trompe. Ses plus chauds partisans étaient là, parce qu'il les rassurait sur le retour des dîmes, des droits féodaux, de la restitution des biens des émigrés et de l'oppression des seigneurs. » Il n'y en a pas moins dans cette autre observation: « On peut dire de Bonaparte ce qu'on a dit successivement de tous les hommes qui ont pris part au pouvoir, pendant les périodes orageuses de la Révolution, c'est que la *liberté* n'était que pour eux et qu'ils pensaient que, pour faire prédominer leurs idées, il fallait comprimer ou étouffer celle des autres. Le changement de position opère seul cette métamorphose. Quand on se trouve placé dans les rangs inférieurs, on s'efforce de tout attirer à soi; lorsque l'on est élevé au rang suprême, on s'indigne de toute résistance; dans l'un et l'autre cas, on s'applique à faire pré-

capitaine de musique imagina de faire jouer à la cathédrale les airs les plus ridicules, tels que : *Ah! le bel oiseau, maman,* en choisissant de préférence le moment de l'entrée de l'évêque et de l'élévation. »

dominer sa *volonté*, et l'on tâche de renverser tous les obstacles qui s'y opposent. »

Je ne veux pas quitter Chaptal sans lui emprunter encore un paragraphe énigmatique. — « Bonaparte suivait rarement l'impulsion qu'on lui donnait, et j'ai vu combien il a fallu d'artifices pendant trois ou quatre jours pour le décider à ordonner la mort du duc d'Enghien; ceux qu'on accuse n'ont été que des agens forcés du crime; les vrais coupables ont trouvé le moyen de s'échapper de la scène. J'ai tout vu. » — C'est tout. Voilà une nouveauté considérable. Le témoin était admirablement informé à cette époque, et il n'est pas un séide de Bonaparte, au contraire. Que signifie cette insinuation? Qui vise-t-elle? Nous avions notre siège fait sur la catastrophe de Vincennes; va-t-il falloir rouvrir l'interminable procès? Et ne pourra-t-on jamais être tranquille, en histoire, avec une vérité à peu près établie?

III.

Nous possédons un crayon de plus dans la galerie napoléonienne, une silhouette reproduisant quelques traits, quelques mouvemens familiers du modèle; et nous ne l'avons pas encore, ce portrait total qui nous donnerait pleine sécurité. Serait-ce qu'il est impossible de le faire? Un grand peintre l'essaya naguère, il y mit sa passion du vrai, son parfait désintéressement, la force savante de son pinceau. Je me sens à peine le courage d'apprécier ici un livre de Taine; nos esprits sont encore tout noirs de l'irréparable deuil; mais je puis bien rappeler respectueusement les objections que nous lui présentions et qu'il acceptait volontiers. Son œuvre abonde en aperçus lumineux; soit qu'il rattache l'homme à la grande lignée italienne, non plus aux Castracani et aux Malatesta, mais à Dante et à Michel-Ange, à ce dernier surtout, intelligence sœur de l'intelligence napoléonienne; soit qu'il dégage le vrai principe de supériorité chez ce primitif de génie, le don de saisir toujours et partout les réalités concrètes, au milieu d'une société pourrie d'encre, enivrée de mots, où l'on a perdu de vue les choses elles-mêmes pour raisonner sur les abstractions et les signes accumulés qui brouillent notre vision du réel. Le mécompte de Taine lui vint de son procédé de travail, peu propre à donner un Napoléon tel que nous l'attendons, libre, vivant, marchant dans le monde. Il a couché le colosse sur une table d'amphithéâtre et l'a disséqué muscle par muscle. Nous avons peine à reconnaître Gulliver sous l'armée lilliputienne des petits faits qui le déchiquettent. Il semble que M. Arthur Lévy ait écrit son gros livre pour nous

rendre plus sensible le danger de la méthode. Livre amusant, je l'ai dit, apologie fantastique où l'Empereur apparaît comme un bon ange. Si M. Lévy croit réfuter Taine, il se trompe; mais il nous montre une parodie instructive, le procédé retourné à l'envers. Il a levé une autre armée de petits faits, moins bien ordonnée, moins bien conduite, tout aussi nombreuse et qui manœuvre contre la première. — Napoléon était dur et brutal, disent les uns. — Point du tout, répondent les autres, voyez comme il était bonhomme dans son intérieur; et les preuves de s'aligner, dociles. — Napoléon ne sut ni ressentir ni inspirer l'amitié. — Comment donc? Il a pleuré de vraies larmes sur Muiron, sur Desaix, sur Lannes, sur Duroc; et des âmes d'élite, Ségur entre tant d'autres, lui furent sincèrement attachées. — Napoléon n'avait aucun sentiment de famille. — Voyez quels sacrifices le pauvre officier fit pour ses frères! — Et les citations continuent de batailler, sur chaque trait de caractère, dans cette mêlée où la victoire reste indécise, parce qu'on la veut trop complète de part et d'autre.

L'heure n'est pas venue où l'on pourra loger dans un cadre portatif, avec l'assentiment commun, le personnage qui a rempli et passionné tout un siècle. Sa main est encore sur nous; des gestes magnifiques et furieux qu'a faits cette main, nous jouissons et souffrons par mille fibres; allez donc peindre avec le détachement requis celui qui vous tient par tous vos nerfs! Il nous déborde et nous échappe; on est réduit à dire comme Mme de Staël : « Son caractère ne peut être défini par les mots dont nous avons coutume de nous servir. »

Ceux qui veulent simplement le définir, sans prétendre le juger, demeurent accablés sous l'énormité et la diversité des manifestations du type, simultanément présentes à leur esprit. Si la complexité d'un homme ordinaire suffit à décourager un peintre consciencieux, qu'est-ce donc quand il s'agit de celui qui fut homme à la plus haute puissance, avec des oscillations d'une amplitude incommensurable? Pour les calculer, nos compas n'ont pas assez d'ouverture. On ne peut faire rentrer qu'un certain nombre de données dans une définition commune; ici, les données fournies par l'analyse sont trop nombreuses. Mais, dira-t-on, il faut choisir les principales, les lignes directrices. Sans doute; je constate seulement que personne n'a réussi ce tour de force à notre satisfaction, et que nous pouvons dire, comme Talleyrand à Erfurt : « Je n'ai pas vu une seule main passer noblement sur la crinière du lion. » Peut-être parce que Napoléon n'a pas rencontré son égal dans le monde de la spéculation, et parce que l'on n'est bien jugé que par ses pairs.

L'application de ce vieux principe de droit, infiniment sage,

épargnerait du temps perdu à ceux qui ont l'ambition de porter un jugement moral sur Napoléon. Tant que vous ne mesurerez pas l'action d'un homme à ses responsabilités, à ses nécessités de situation, votre justice sera boiteuse ; cela est vrai tout en bas, pour l'affamé qui a volé un pain, et tout en haut, pour le potentat qui a conquis des empires. Je sais que la justice égale et inflexible est indispensable au maintien du bon ordre matériel, comme tant d'autres pis-aller sociaux; mais les morts ne relèvent plus des magistrats et des gendarmes ; lorsque nous avons affaire à eux, nous pouvons donner carrière à l'instinct d'une justice plus intelligente qui est en nous. Jugé avec ses pairs, sinon par ses pairs, Napoléon fait meilleure figure morale ; on relève chez lui moins de monstruosités que chez la plupart des êtres exceptionnels à qui le monde fut livré comme un jouet ; et son effort pour mériter sa fortune apparaît plus grand que le leur. Si l'on estime trop aventurés les rapprochemens avec les héros des époques légendaires, il faut du moins comparer Napoléon aux grands souverains ses prédécesseurs immédiats, un Frédéric II, une Catherine. La comparaison morale n'est pas à son désavantage ; elle éclaire en outre un trait commun à ces esprits supérieurs. Ils reçurent la même éducation philosophique ; nourris dans les maximes du XVIIIe siècle, ouverts aux leçons courantes sur l'humanité vertueuse et sensible, d'accord en théorie avec les bons encyclopédistes, ils ne laissèrent rien filtrer de leur métaphysique dans leur rude maniement des hommes, dans leur « travail sur la peau humaine, » comme disait l'impératrice. Frédéric et Catherine gardèrent plus d'hypocrisie vis-à-vis des amis de Paris qui vantaient leur libéralisme ; Napoléon, plus franc, rompit avec les idéologues ; mais je ne crois pas que, dans la pratique, il les ait contristés beaucoup plus que feu son frère de Prusse et sa sœur de Russie.

Si les définisseurs et les moralistes sont embarrassés devant l'Empereur, que dire de ceux qui veulent le juger sur les résultats généraux de son règne ? Ils additionnent et balancent des gains et des pertes dont le compte n'est pas arrêté. Nous sommes enclins aujourd'hui à considérer la liquidation désastreuse plus que l'apport du début. Mais combien d'élémens on néglige dans le calcul ! Chaptal en signale un dans le domaine où sa compétence fait autorité. Il attribue les progrès rapides de l'industrie française au blocus continental et à la prohibition des produits étrangers. « C'est sous son règne qu'on a vu, pour la première fois, tous nos produits industriels rivaliser, sur tous les marchés de l'Europe, avec ceux des nations les plus éclairées en ce genre... Une vérité qui sera contestée par des hommes pré-

venus, mais qui n'en est pas moins une vérité aux yeux des gens éclairés et libres de préjugés, c'est que si la chute de Napoléon avait été retardée de deux ans, la France était à jamais affranchie du tribut qu'elle paie au Nouveau-Monde pour le sucre et l'indigo. » Le fervent économiste est intarissable sur ce chapitre; on sent que, pour un peu, il prendrait volontiers son parti des hécatombes et des lourdes misères qui ont favorisé selon lui la fabrication des tissus de coton et du sucre de betterave. C'est aller bien loin. Mais l'Angleterre n'a-t-elle pas versé beaucoup de sang pour obtenir des avantages de cet ordre? — A l'autre pôle des idées, qui chiffrera ce qu'on pourrait appeler le coefficient de prestige historique dans la force totale d'un peuple? Le ciel me garde de caresser un grossier chauvinisme, de faire rimer gloire avec victoire. Je dis simplement qu'on ne saurait omettre, dans le bilan le plus pratique d'un patrimoine national, ces souvenirs légendaires qui donnent à un pays conscience de sa noblesse et confiance dans ses destinées, qui resserrent et maintiennent l'unité de la patrie, qui lui assignent dans le monde un rang proportionné à la splendeur de son histoire. Nous pensons à cet égard comme des riches qui jouiraient d'une fortune gagnée par des ancêtres hommes de peine. Personne ne voudrait assumer la responsabilité d'augmenter cette part du patrimoine, au prix de douleur qu'elle coûte; mais on est bien aise que les pères y aient pourvu, on concède que les fils devront renouveler un jour le capital, sous peine d'appauvrissement et de déchéance.

Jugeons peu, prudemment; et renonçons à espérer de sitôt un portrait définitif de Napoléon. Il se fera beaucoup plus tard, quand la figure apparaîtra simplifiée dans le recul de la légende. Il sera faux, ou du moins la critique érudite le déclarera tel; la masse des hommes laissera dire et s'y tiendra, parce qu'il lui en faudra un. En attendant, nous devrons nous contenter de petites découvertes, de retouches incessantes à l'image qui se transforme sous nos yeux, de quelques éclairs projetés par de hautes pensées dans certains replis de la physionomie. Taine, et d'autres avant lui, eurent de ces éclairs. Les plus éblouissans nous viennent de Goethe. Entre les millions de phrases écrites sur Napoléon, je n'en sais pas de plus juste, de plus belle, et qui fasse plus longtemps songer que celle-ci : « C'était, dit Goethe, un être d'un ordre supérieur. Mais la cause principale de sa puissance, c'est que les hommes étaient sûrs, sous ses ordres, d'arriver à leur but. Voilà pourquoi ils se rapprochaient de lui, comme de quiconque leur inspirera une certitude pareille. » — En rappellerai-je une autre? On ne la passerait pas à des gens suspects d'obscurantisme, parce qu'ils se résignent à limiter notre pouvoir de connaissance; on l'acceptera de l'un des

esprits les plus scientifiques qui aient jamais contemplé l'univers. Goethe expliquait à Eckermann ce qu'il entendait par le *démoniaque*, au sens où Socrate eût pris ce mot : « Le démoniaque, c'est ce qui est insoluble par l'intelligence et par la raison. Il ne fait pas partie de ma nature, mais je lui suis soumis. — Napoléon, dit Eckermann, paraît avoir été soumis au démoniaque? — Énormément, répondit Goethe ; personne presque ne peut lui être comparé à ce point de vue. »

Le meilleur portraitiste de Napoléon, aujourd'hui, serait celui qui referait mieux que les autres la simple narration des faits et gestes de l'Empereur. M. Filon nous rappelait naguère une opinion de Mérimée qui donne beaucoup à penser. « Mérimée remarque avec vérité que le fatalisme des anciens leur interdisait non-seulement de découvrir, mais même de chercher les causes des événemens. » Et leurs écrits purement narratifs ont passé les siècles. Est-ce supériorité du talent? On ne me persuadera jamais que Michelet soit un peintre inférieur à Salluste ; et Quinte-Curce n'était qu'un Thiers antique, sous une toge à peine plus étoffée. Le *Discours sur l'Histoire universelle*, avec sa force de style et de pensée, la *Grandeur et la Décadence des Romains,* avec la finesse de ses vues, auront probablement la vie moins dure qu'un récit de Xénophon ou surtout de Thucydide. C'est que nos philosophies éphémères vieillissent vite nos écrits qu'elles surchargent. De nos jours surtout, hantés comme nous le sommes par l'obsession du déterminisme, rongés par l'esprit critique, nous nous épuisons à dérouler dans nos livres quelques anneaux de la chaîne infinie des causes. Les générations qui viendront après la dérouleront autrement. Ceci n'accuse personne ; c'est un *meâ culpâ* collectif. Ceci ne guérira personne ; comme la mer revient éternellement mordre la roche d'où elle n'arrache que d'insignifians atomes, nos intelligences affamées de comprendre s'acharneront à leur travail d'explications du passé. Nos écrits périront avec leurs solutions hasardeuses ; les anciens vivent, parce qu'ils offrirent aux hommes de simples images, et qu'ils laissèrent aux lecteurs de tous les temps le soin d'en commenter le sens au gré d'opinions changeantes.

Nous nous sommes approchés un instant du géant de ce siècle ; il nous renvoie avec une leçon de modestie. — Un aveu d'impuissance, dira-t-on. J'y consens. Si nous avons appris quelque chose des maîtres de notre âge, c'est à ne pas affirmer au-delà de nos connaissances exactes. Au-delà, en histoire comme partout, s'ouvre le domaine de l'intuition, du rêve, de la poésie. Les promenades y sont délicieuses et légitimes, à la condition de ne pas confondre ce vaste domaine avec le champ étroit de la certitude.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *la Reine Juana*, drame en 5 actes, en vers, de M. Alexandre Parodi.

Une translation de cadavre avec menace d'exhumation et d'autopsie; une reine séquestrée pendant quarante-neuf ans; la folie tantôt douce, tantôt furieuse, puis l'agonie et la mort de cette princesse, le tout avec accompagnement continu de glas, de torches et de cierges; le saint-office, des moines et des geôliers, un couvent, une prison, le trône et le cabanon; décors magnifiques, riches costumes et pauvres vers, voilà le spectacle historique et funéraire que nous a donné la Comédie-Française. Mais, comme disait feu Geoffroy dans la *Cagnotte*, drame moins sombre, « avant d'entrer dans les détails de cette ténébreuse affaire, qui ne tend à rien moins qu'à broyer sous son étreinte l'honneur d'une famille entière, » et d'une famille royale encore, il est bon de remonter aux sources.

C'est ici même qu'elle a jailli, la source où puisa M. Parodi. Dans un article publié le 1er juin 1869, et qu'on ne saurait trop recommander aux futurs spectateurs de la *Reine Juana*, M. K. Hillebrand, d'après des découvertes alors récentes, et les documens les plus authentiques, a raconté comme il suit la déplorable histoire de la mère de Charles-Quint.

Juana, fille de Ferdinand, roi d'Aragon, et d'Isabelle la Catholique, reine de Castille, naquit en 1479. De bonne heure, elle annonça un esprit de douceur et de tolérance qui n'était pas pour plaire à ses parens. Son peu de goût pour les autodafés lui valut des avertissemens et des corrections maternelles qui parfois allaient jusqu'à la torture. A dix-sept ans, la princesse fut heureuse d'épouser l'archiduc Philippe

de Bourgogne, Philippe le Beau, qu'elle adora toute sa vie, bien qu'il la rendît très malheureuse. Emmenée par lui en Flandre, et là, soustraite à l'autorité de sa mère, aux leçons et aux exemples de l'inquisition, ses idées libérales s'affermirent encore. Isabelle alors, craignant de laisser après sa mort le sceptre de Castille aux mains trop indulgentes de l'héritière légitime, confia par testament, avec l'assentiment des Cortès, la régence de Castille à Ferdinand, son époux. Elle mourut en 1504. Aussitôt Ferdinand se hâte de réunir la Castille à son royaume personnel d'Aragon, et, pour assurer sur son front les deux couronnes, il commence à répandre le bruit que sa fille Jeanne a perdu la raison.

Un parti, cependant, soupçonnant l'imposture, se forme en faveur de Jeanne, et de Philippe, son mari. L'archiduc en personne, à la tête d'une armée chaque jour grossissante, descend en Espagne et revendique les droits de sa femme. Que fait alors le fourbe Ferdinand? Il se porte au-devant de son gendre, essaie de lui persuader à lui-même que Jeanne est en démence, incapable de régner; pour attester son propre désintéressement, et le plus benoîtement du monde, il résigne entre les mains de Philippe ses droits sur la Castille, et, de peur de créer par sa présence des embarras à « son fils chéri, » il s'éloigne et se retire en Italie.

Quelques mois après, le « fils chéri » mourait d'un mal étrange, et le beau-père revenait pour recueillir le fruit de ses efforts. Aux divers princes qui briguèrent tour à tour la main de sa fille veuve, il répondait par des lettres pleines de tristesse, de remercîmens, de regrets, alléguant toujours la folie de sa pauvre enfant. Mais de cette folie qui finit par devenir légendaire, l'histoire ne devait jamais trouver d'autres preuves que cette paternelle correspondance.

Philippe était mort à Burgos, et son corps devait être transporté à Grenade. Le roi Ferdinand ayant décidé l'internement de Jeanne dans le donjon de Tordesillas, qui se trouvait sur la route, on résolut de faire voyager ensemble l'altesse morte et l'altesse vivante. Et par les plaines de Castille, chaque nuit, à la lueur des cierges, au chant des psaumes, on vit, on entendit passer, fantastique cortège, la litière de la reine suivant le cercueil de son époux. Le moyen était bon pour frapper l'imagination populaire et accréditer la folie de la sombre voyageuse. Un jour, les portes de Tordesillas se fermèrent sur la vivante et dans un couvent de la ville le mort aussi s'arrêta.

Durant dix années Ferdinand retint sa fille prisonnière. Quand il mourut en 1516, son petit-fils Charles, fils de Jeanne, hérita de son aïeul les deux royaumes, fondus en un seul, d'Aragon et de Castille. Élevé en Flandre et croyant de bonne foi à la folie de sa mère, il y pouvait croire encore lorsqu'il monta sur le trône. Après une visite qu'il fit à la captive, il ne le pouvait plus : la reine avait toute

sa raison. Mais alors il fallait la délivrer, lui rendre cette Castille, dont elle était légitime maîtresse, se contenter de l'Aragon, triste royaume, rompre l'unité de l'Espagne, consommée il est vrai par la fraude et la violence, mais consommée enfin. C'était quitter le long espoir et les vastes pensers, c'était s'éveiller des beaux rêves de César et de Charlemagne. Le sacrifice fut au-dessus des forces du jeune Charles-Quint, mais non pas le crime; et par la volonté de son fils, comme auparavant par celle de son père, la reine Juana demeura prisonnière.

Un instant pourtant, en 1520, la révolte des *communeros* la délivra. Liberté éphémère! L'insurrection fut réprimée, don Juan de Padilla son chef, puni de mort, et Jeanne après avoir failli redevenir reine, ne redevint que l'hôtesse plus malheureuse d'une plus rigoureuse prison. C'est alors, mais alors seulement, que sa raison s'égara. L'horreur redoublée de sa captivité, les mauvais traitemens, les supplices même qu'on n'épargna pas afin de lui arracher une abdication opiniâtrément refusée, la réduisirent à la folie, à la plus dégradante misère de l'esprit et du corps. Enfin elle mourut après une effroyable agonie, dont les cris s'entendirent au loin, âgée de soixante-seize ans, et depuis quarante-neuf ans recluse. Quelques mois plus tard, Charles-Quint se retirait à San-Yuste, troublé peut-être par les remords, et déposait la couronne payée d'un si long parricide.

Et dire qu'après cet indispensable résumé d'histoire, les cinq actes du drame restent encore à raconter!

Premier acte; La nuit, dans un cloître où sonne le glas, où devisent des moines, où passe et repasse, farouche, le grand inquisiteur, où doivent tout à l'heure se rencontrer la reine Juana, veuve depuis quelques mois, et son père. Sachez que le monarque n'a donné ce rendez-vous à sa fille que pour lui arracher une renonciation à la couronne de Castille, et si elle refuse, la faire arrêter et jeter en prison. La reine arrive la première, tout de noir vêtue; au bas de la colline elle a laissé son lugubre cortège et le cadavre adoré qu'elle conduit à Grenade. Son père tardant à venir, elle va l'attendre dans la chapelle. A son tour paraît le vieux roi. Avec l'inquisiteur qui fut son confident, et certain Mosen Ferrer qui fut son complice, il s'entretient du passé et de l'avenir: de son gendre qu'il a fait empoisonner, de sa fille qu'il donne pour folle et qu'il compte séquestrer ce soir même. Mais pourquoi n'est-elle pas ici? On l'appelle, on la cherche; elle a fui. Alors de nouveau nous entendons le glas, puis le chant lointain et se rapprochant peu à peu du *Miserere;* voici les pénitens, les pleureuses, le cercueil, et la reine. Ferdinand l'embrasse d'abord; puis avec une feinte douceur il la prie, la conjure de lui céder le sceptre castillan. Elle refuse; elle a juré de vivre et de mourir reine. Mais elle a juré aussi de

venger son époux, empoisonné par l'odieux Mosen. Sur le cercueil du mort, Juana dénonce le crime et le criminel; qu'on ouvre la bière et le cadavre témoignera. « Arrêtez, s'écrie le roi en toute hâte, ma fille est folle ; qu'on la conduise à Tordesillas, et qu'elle y soit enfermée. »

Second acte : Dix ans après; Ferdinand est mort; Carlos (bientôt Charles-Quint) lui succède; Jeanne est toujours captive. Mais deux jeunes seigneurs généreux, s'intéressent à son sort : l'un est don Juan de Padilla ; l'autre don Arias, fils du marquis de Denia, le gouverneur ou le geôlier de Tordesillas. « Sire, disent-ils au roi, on vous trompe; votre mère n'est pas folle. Allez vous-même vous en assurer. » Émoi du jeune prince et lutte cruelle entre l'amour filial et l'ambition. Carlos ira pourtant voir sa mère.

Troisième acte : Il la voit. La pauvre Juana croit que son fils vient lui donner la liberté; il vient la lui vendre au prix d'une abdication. Mais la reine refuse l'indigne marché, et choisit de rester prisonnière.

Quatrième acte : Don Juan de Padilla et ses amis ont tenté une insurrection ; vaine tentative, que le jeune chef a payée de sa tête. Quant à la reine, on a redoublé de rigueur envers elle; on menace de lui enlever sa fille, la petite infante Catalina, compagne de son triste sort, et comme aujourd'hui les délégués officiels des Cortès doivent venir constater l'état mental de la prisonnière, comme il faut qu'en leur présence elle soit folle ou le paraisse, on frappe un grand coup, plusieurs même : on lui révèle que son mari a été empoisonné par la volonté de son père, que par cette volonté encore et maintenant par la volonté de son fils, elle-même est retenue captive. De ces révélations, l'effet est foudroyant : la malheureuse perd enfin la raison et tombe dans une crise effroyable. Les délégués arrivent à point pour y assister ; ils en pourront témoigner sans mentir.

Cinquième acte : Trente ou quarante ans après. La vieille reine agonise, mais avant qu'elle expire, Charles-Quint, enfin repentant, a voulu la voir encore. Dans un intervalle lucide, elle accepte cette dernière entrevue et, recouvrant avec sa raison, sa fierté et sa colère, sous sa main décharnée elle courbe à ses genoux son fils pénitent. Elle lui arrache la promesse qu'en expiation de son crime, il descendra du trône. Il promet, elle pardonne et meurt; et la pièce finit au son du glas, comme elle avait commencé.

L'horreur d'un tel sujet avait de quoi tenter un poète tragique ; peut-être aussi de quoi le décourager, et cela pour deux raisons : d'abord la continuité de cette horreur, puis la continuité de ce sujet même, qui se répète, mais ne se développe pas. Rien de plus immobile que cette donnée : une reine séquestrée pendant un demi-siècle, victime indomptable d'infatigables bourreaux. On voit assez que depuis la fin du premier acte où la reine est conduite à Tordesillas, jusqu'à la fin du

cinquième, où la mort la délivre, l'action, et une action qui dure cinquante ans, tourne dans un cercle lugubre de folie et de mort qu'elle ne peut briser. Elle languit, elle étouffe au fond d'une impasse que ferme l'histoire elle-même.

Ce n'est pas tout, et *la Reine Juana* malheureusement a plus d'une faiblesse. Une chose manque à ce drame : l'étude des caractères ; une autre manque à ces vers : la poésie. Prenez les grandes scènes, ou du moins celles qui devraient être grandes, et qui, on le sent, voudraient l'être ; elles sont vides. Au second acte, le monologue de Carlos hésitant entre l'atroce raison d'État et la piété, ou plutôt la pitié filiale, est d'un penseur assez ordinaire ; rien que par les idées, sans parler encore du langage, la méditation du même Carlos, dans *Hernani*, semblerait un chef-d'œuvre de philosophie historique. L'entretien du troisième acte entre le fils usurpateur et la mère captive, ne témoigne ni de vues plus larges ni de plus profondes pensées. La situation pourtant était forte et digne de Racine : « Asseyez-vous, Néron, et prenez votre place. » Quelle Agrippine on pouvait peindre ! Et quelle Andromaque d'abord ! Car ici le modèle comportait, que dis-je, il exigeait tour à tour les deux aspects : la tendresse maternelle et le souverain orgueil. Le quatrième acte n'est pas plus que le troisième à la hauteur nécessaire. Il se traîne dans une interminable scène de folie. Et d'abord l'explosion de cette folie paraît assez mal amenée. Ce qui bouleverse la reine, c'est d'apprendre deux choses : d'abord que son père a fait empoisonner son mari, et je conçois cette première et terrible secousse ; c'est d'apprendre en outre qu'elle est retenue captive depuis quelque vingt ans par la volonté de son père et puis de son fils, et ici, on s'étonne un peu de son étonnement.

— A qui donc, jusqu'à présent la pauvre reine pouvait-elle s'en prendre, elle qui, au premier acte, s'était vu conduire en prison sur 'ordre du roi Ferdinand ; elle qui, au troisième acte, après la visite du roi Carlos, s'y était vu retenir ? Quant au développement de la scène, il suit les lois qui règlent la manifestation, aussi banale que pénible, de la folie au théâtre. Tout y est : les yeux fixes, puis hagards, les mains errantes et sur le front promenées, le petit rire niais et les intonations enfantines, enfin les suprêmes fureurs, les hurlemens sauvages et l'hallucination obligée : un chien rouge devant lequel Mlle Dudlay s'enfuit d'une fuite éperdue.

Pour le dénoûment au moins, l'auteur a trouvé, et trouvé lui-même, lui seul, en dehors de l'histoire, une situation vraiment puissante : l'entrevue entre l'empereur et sa mère à l'agonie. Apprenant que César va venir, la moribonde veut pour la dernière fois le recevoir en reine. Elle quitte son grabat ; sur ses haillons de misère elle jette le manteau de pourpre, et son front douloureux, son pauvre front de

folle, ceint le diadème d'or. L'idée est admirable, n'est-ce pas, et pouvait donner une scène sublime. Quel dommage que l'exécution l'ait gâtée, et que, même devant cette pensée ou cette vision grandiose, M. Parodi n'ait pas été poète! Il ne l'a pas été, et de là, plus que de la monotonie du sujet, plus que de l'insuffisance psychologique des personnages, de là vient qu'il n'a fait, au lieu d'une belle œuvre, qu'un bon devoir.

Cinq actes, songez-y, cinq actes rimés sans une image, un éclair, un frisson; partout l'insuffisance des mots, l'inexactitude ou l'inconséquence des métaphores; à défaut de la pensée profonde, pas même le verbe éblouissant! On le disait à côté de nous : ces vers ont des pieds, des chevilles même; il leur manque les ailes. En les écoutant, nous trouvions que décidément Buffon a eu tort, que le style n'est pas l'homme, et et que moins encore il est l'âme. L'auteur de *la Reine Juana* doit avoir une âme haute, jusqu'à laquelle malheureusement son style n'a pas su se hausser. Son œuvre trahit l'habitude et le goût de la pensée grave, des nobles curiosités, de l'art le plus désintéressé et le plus pur. Elle atteste la volonté, la conscience et le labeur, elle représente des années de recherches et d'efforts, un mérite enfin qu'il faut honorer... Le mérite, hélas! Pourquoi ce mot si beau, si glorieux dans l'ordre des choses morales, n'a-t-il pas de prix, presque pas de sens dans l'ordre des choses littéraires ou esthétiques? Pour nous tous, écrivains ou artistes, je parle des laborieux et non des inspirés, n'est-il pas amer que notre bonne volonté, notre peine, notre martyre parfois, ne nous soit pas compté, et que l'intention, qui fait presque toute la vertu, ne fasse rien pour la beauté!

La mise en scène de la *Reine Juana* est admirable. L'art des pompes funèbres ne saurait être poussé plus loin que dans le saisissant tableau (d'après une toile espagnole) qui termine le premier acte. L'interprétation est moins éclatante. Mlle Dudlay pourtant a beaucoup de mérite (pour ce mot, voir ci-dessus). M. Worms, sous les traits de Charles-Quint à différens âges, s'améliore en vieillissant; et M. Leloir, toujours en progrès, donne au roi Ferdinand une hypocrite et sombre grandeur. Mlle Brandès et M. Albert Lambert figurent agréablement un couple amoureux, touchant et secondaire, que notre analyse a pu négliger, et l'inéluctable petite Gaudy joue la petite infante avec l'accent faubourien d'une petite concierge.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai.

La journée du « premier mai, » chargée en 1889 de symboliser, dans les deux hémisphères, l'ensemble des revendications du travail, à l'encontre des prétentions surannées du capital, n'a pas fait preuve d'une très grande longévité ; car elle est morte d'anémie, à son quatrième anniversaire, dans toutes les capitales de l'Europe.

Ce n'est pas que l'ensemble des réclamations incarnées par ce premier mai disparaisse, ni que la question sociale soit enterrée, ou même endormie. Au contraire, nos assemblées délibérantes, nos pouvoirs publics, n'ont cessé de s'en occuper sous diverses formes durant la dernière quinzaine : tandis que le sénat examinait la loi sur l'assistance médicale gratuite et que le gouvernement publiait un règlement administratif sur la protection des enfans et des femmes dans les établissemens industriels, la chambre légiférait successivement, — point n'est besoin de dire avec quelle conviction et quelle méthode, — sur la participation aux bénéfices, sur les ouvriers étrangers, sur le crédit agricole et sur les sociétés coopératives. Il faut bien faire quelque chose pour combler les vœux d'électeurs que l'on va prochainement solliciter. Le courant d'ailleurs est général, puisqu'à la même heure le parlement d'Angleterre discutait la responsabilité des patrons vis-à-vis de leurs ouvriers et que le bill sur les huit heures de travail dans

les mines, repoussé l'année dernière à pareille époque, passait en première lecture, après une adhésion mélancolique de M. Gladstone. Il semble qu'après quelques douzaines de siècles d'existence, l'humanité, — j'entends cette fraction particulièrement civilisée de l'humanité à laquelle nous appartenons, — se soit tout à coup aperçue que les biens et les maux, dans l'ordre matériel, n'étaient pas équitablement répartis entre les individus et qu'une revision du partage naturel s'impose. Ce XIXe siècle qui, dans l'histoire, aura l'éternel honneur d'avoir procuré au plus humble des citoyens le pain blanc et le bulletin de vote, voudrait, avant de finir, faire davantage. Et, s'il est vrai que les hommes valent presque autant par les choses qu'ils entreprennent que par celles où ils réussissent, c'est déjà beaucoup, pour nos contemporains, d'avoir fait ce rêve admirable sinon d'appauvrir les riches, par voie législative, du moins d'enrichir un peu les pauvres. Loin de regretter la naissance de cette noble illusion, si peut-être c'en était une, notre temps peut s'enorgueillir à bon droit de l'avoir caressée. L'écueil, ce serait évidemment d'appauvrir à la fois, par des mesures intempestives, les pauvres et les riches, et les premiers plus encore que les seconds. C'est ce qui arriverait si, par exemple, comme le disait la semaine dernière M. le ministre des affaires étrangères, sous prétexte de protéger le travail national, on paralysait plus ou moins l'entrée en France des ouvriers étrangers, sans lesquels nous ne pourrions repiquer nos betteraves et récolter nos céréales. C'est encore ce qui arriverait si, par la création d'une « banque de crédit agricole et populaire, » qui n'existe pas encore, mais à laquelle avant sa naissance la chambre a cru devoir prêter une cinquantaine de millions, dont la Banque de France sera invitée à faire l'offre gracieuse, on leurrait le paysan et l'ouvrier de l'appât d'un crédit dangereux.

En ce qui concerne les classes populaires, on ne peut leur reprocher de se bercer d'illusions, en France surtout, puisque jusqu'ici les prôneurs des théories socialistes n'ont rencontré auprès d'elles qu'un médiocre succès, et que, dans une question où l'on se flattait de les entraîner, celle de la limitation de la journée de travail, elles ont laissé passer avec indifférence la fête qui avait soi-disant pour objet d'en hâter l'avènement légal. On ne peut, en effet, attribuer au gouvernement seul, aux mesures de précaution qu'il avait prises, le discrédit où ce 1er mai est si rapidement tombé dans l'opinion ouvrière; les précédens sont là pour prouver que des troupes consignées dans des casernes, et des sergens de ville postés aux coins des rues, ne garantissent pas d'une manifestation sérieuse, et qu'il faut en pareil cas en venir aux mains; c'est ici le bon sens des populations urbaines qui a lassé l'ardeur des politiciens voués, par carrière, à les exploiter.

La publication de quelques numéros spécimens de journaux révolu-

tionnaires, quelques draperies rutilantes et quelques emblématiques inscriptions, destinées à terroriser le bourgeois, sur un char qui n'a d'ailleurs pas pu circuler, enfin la gourmade d'un député, M. Baudin, avec les gardiens de la paix, tel a été le bilan de cette journée. On peut dire que, sans M. Baudin, nous n'aurions pas eu de 1er mai à Paris.

Le calme a été le même à l'étranger. En Angleterre, le travail n'a pas été suspendu, et la fête, — les ouvriers ne voulant pas perdre un jour de salaire, — a été renvoyée au dimanche, où M. John Burns, escorté de plusieurs milliers de bannières bleues et blanches, en a fait tous les frais. Quelques meetings, quelques périodes sonores de l'infatigable docteur Adler, à Vienne, de l'orateur populaire Pablo Iglesias, à Madrid, quelques bagarres en Hollande, quelques chansons à Pesth, un ouvrier blessé par des gendarmes dans une petite ville du nord de l'Espagne, il n'y a rien eu de plus en Europe. On aurait tort de croire que ce soient les excitations des anarchistes professionnels qui aient manqué : la veille de la « fête, » dans un congrès d'ouvriers des chemins de fer tenu à Paris, — singulier congrès, entre parenthèses, où, sur soixante délégués, il n'y en avait que trois qui fussent au service actuel d'une compagnie, — un membre conviait énergiquement les travailleurs à « secouer ce joug de fer qui les tient courbés sous l'exploitation des capitalistes. » Les auteurs des appels et des placards en ont été partout pour leurs frais.

Quant à M. Baudin, ancien soldat de la Commune, insurgé de naissance, qui, jusqu'ici, ne s'était fait connaître que pour avoir arrêté à Carmaux les patrouilles de gendarmes, en les menaçant de son revolver et surtout de son écharpe, les coups de poing qu'il a donnés et reçus ont eu pour premier résultat de consolider le ministère, en lui fournissant l'occasion d'obtenir un ordre du jour de confiance. Le président du conseil, répondant à M. Baudin qui, l'œil vif et la mine superbe, se venait plaindre d'avoir été littéralement assommé la veille, le président du conseil a déclaré « qu'il n'hésiterait jamais entre l'immunité parlementaire et le respect de la loi, » et que, « quand un collègue comme M. Baudin se promène d'un bout à l'autre de la France avec l'intention de se faire arrêter, il est mal venu à se plaindre qu'on lui donne satisfaction. » Le parlement, trouvant en effet que les représentans du peuple, chargés de faire les lois, sont aussi coupables que les autres citoyens quand ils s'appliquent à les violer, a donné gain de cause au ministre par une énorme majorité.

Cet ordre du jour n'aurait pas en lui-même grande importance, s'il ne servait à révéler l'état d'âme des divers partis politiques, à l'heure où les députés vont aller briguer un nouveau mandat. L'on a vu, à propos de cette question si simple du maintien de l'ordre dans la rue,

le dogme de la concentration républicaine, ce fondement de la politique des quinze dernières années, une fois de plus démenti, tandis que dans la chambre se formaient deux camps nouveaux: celui de la légalité, composé pour les deux tiers de gauche modérée et pour un tiers de droite raisonnable, et celui de l'agitation violente comprenant un quart de réactionnaires et trois quarts de radicaux. Si bien que M. Dupuy était conspué le lendemain, non-seulement par ces démolisseurs de droite qui rappelaient que « le ministère c'est l'ennemi, » et qu'une « opposition sérieuse a le devoir de le jeter bas, chaque fois qu'elle en trouve l'occasion, » mais aussi par les intransigeans de gauche, qui annonçaient gravement « qu'un ministère à poigne était né, » et que « la France était mûre pour brumaire. » Quant à M. Baudin, il doit être présentement enchanté; il avait demandé à grands cris « la lumière, » le ministère va la lui fournir sous la forme de débats correctionnels, puisque la chambre est actuellement saisie par le parquet d'une demande en autorisation de poursuites contre le député du Cher.

Jusqu'à présent, en fait de détaxes, de réductions ou d'abolitions d'impôts qui nous étaient promises l'année dernière, nous avons eu seulement par le budget de 1893 deux impôts nouveaux, sur les opérations de Bourse et les vélocipèdes, et l'augmentation de l'impôt ancien des patentes. C'est, il faut l'avouer, un mince résultat. D'autant que le budget de 1894, qui doit être déposé aux chambres du 15 au 20 de ce mois, ne se présente pas sous de meilleurs auspices. Les dépenses de cet exercice apparaissent au chiffre de 3 milliards 496 millions, tandis que les recettes n'atteignent que 3 milliards 365 millions. Évidemment cette insuffisance de 131 millions ne provient pas tout entière de dépenses nouvelles; il y a notamment 75 millions représentant, pour les années passées, la garantie d'intérêt des lignes en construction, que les compagnies de chemin de fer avaient fait figurer, jusqu'à ce jour, au compte de premier établissement.

Ce système avait pour effet de soulager le présent au préjudice de l'avenir, tandis que le système contraire impute aux années courantes des déficits qui n'ont qu'un caractère transitoire. Aussi le gouvernement propose-t-il, avec assez de raison, d'imputer ces 75 millions sur la dette flottante. Il faut y prendre garde cependant : la dette flottante a bon dos; elle porte assez gaillardement quelques centaines de millions, elle va même jusqu'à 8 ou 900; après quoi elle est épuisée, et il faut la soulager en consolidant, par un emprunt définitif, ce que l'on n'espère plus pouvoir rembourser.

Cette chambre finit mal en matière financière; elle avait reçu de la précédente une situation meilleure que celle qu'elle va laisser à la chambre qui la suivra. Si elle a accompli quelques réformes utiles, telles qu'un

abaissement des tarifs de grande vitesse, une réduction de l'impôt sur les propriétés non bâties, et l'incorporation au budget normal de ces chapitres du budget, dit extraordinaire, qui ont un caractère permanent, elle a, en revanche, notablement accru certaines dépenses d'intérêt électoral, tout en prétendant réaliser des dégrèvemens éclatans. Par suite, l'équilibre budgétaire que l'on avait obtenu, non sans peine, en 1890, s'est trouvé rompu, et nous nous voyons aux prises avec des déficits qui n'ont rien d'effrayant, il faut le dire, mais qui ne peuvent cependant pas être tolérés. Nos petits-neveux, auxquels nous léguerons une dette publique, accrue de 18 milliards en vingt-trois ans, voudront bien considérer que tout cet argent représente de grandes choses : la rançon de guerre, la reconstitution du matériel et des places fortes et une masse énorme de travaux publics dont quelques-uns, comme les chemins de fer, procureront dans un demi-siècle, au budget de l'État, 1 milliard peut-être de revenu par an. Néanmoins nous ne pouvons, pour mieux enrichir nos successeurs, commencer par nous ruiner nous-mêmes. Et c'est ce qui nous arriverait si nous accroissions sans cesse les charges du trésor. Il faut choisir entre les augmentations de dépenses et les diminutions de recettes ; nous ne devons pas prétendre faire les deux à la fois ; nous ne pouvons même, à bien envisager notre situation active et passive, faire pour le moment ni l'un ni l'autre, puisqu'avec économie nous joindrons seulement les deux bouts.

Il nous est loisible, toutefois, de remplacer un impôt médiocre par un meilleur, et c'est ce que l'on veut essayer de faire par la réforme des boissons. Mon éminent et regretté prédécesseur reprochait, il y a quelques mois, à la chambre, la façon téméraire dont elle avait voté cette suppression radicale de l'impôt sur les boissons hygiéniques (vins, cidres et bières), sans assurer suffisamment la contre-partie des 78 millions dont elle venait de priver le budget de recettes. Le gouvernement s'est engagé à introduire cette réforme dans le budget de 1894, et le sénat, par une louable initiative, a pris à tâche d'étudier tout seul cette transformation de notre fiscalité, sans attendre que le gouvernement ou la chambre le saisisse de nouveaux projets. L'affaire, on le sait, est très complexe ; on se heurte aux législateurs qui trouvent que le meilleur impôt est toujours celui qui existe, parce que le public y est habitué ; empiriques forcenés qui, s'ils avaient assisté à la création du monde, auraient dit au Seigneur : « De grâce, conservons le chaos, nous le connaissons. » Il faut ménager ensuite des intérêts respectables, tels que ceux des bouilleurs de cru ; enfin la majorité des sénateurs est surtout frappée de ce fait qu'en imposant une surtaxe à l'alcool, en augmentant par suite l'attrait de la fraude, ce serait folie d'énerver, de désarmer plus ou moins l'administration chargée de la réprimer, en abolissant une partie de la surveillance actuelle.

Un pareil budget, compliqué de réformes importantes, — on se propose de supprimer aussi l'impôt des portes et fenêtres, — peut-il être étudié et voté au pied levé par une chambre dont le mandat expire le 14 octobre prochain, qui, avant l'ouverture de la période électorale, doit être distraite de ses travaux par la session d'août des conseils généraux, et qui, par conséquent, n'aurait guère que quelques semaines de session à consacrer à un semblable travail? Le recueillement, l'indépendance nécessaire à la discussion de ces questions d'argent qui affectent la bourse de chacun de nous, peut-on l'attendre de députés à la veille de paraître devant le suffrage universel, talonnés naturellement par l'inquiétude des urnes; inquiétude qui parfois a été le commencement de la sagesse, mais qui, en fait d'impôts et de dépenses, serait un puissant aiguillon de folie ?

De bons esprits l'avaient pensé; aussi, dans les milieux parlementaires, l'idée d'une dissolution « amiable, » résultant d'un accord tacite ou exprimé entre le ministère et la chambre, avait rencontré quelque faveur. Le plan consistait à faire les élections en juin, et à réunir la nouvelle chambre en juillet, pour la vérification des pouvoirs, afin que la session d'automne pût être consacrée tout entière au budget de l'année prochaine. D'autres députés trouvaient, à la date où nous sommes, cette proposition inopportune; et le gouvernement ayant refusé de prendre parti pour ou contre, il est fort probable qu'elle sera abandonnée.

Si elle avait abouti, on eût vu, par une curieuse coïncidence, le suffrage universel fonctionner à la même heure en France et en Allemagne pour le renouvellement du parlement national, mais combien les conditions semblent différentes dans les deux pays! On raconte que l'empereur Guillaume, causant il y a quelques semaines avec un homme d'Etat français, lui aurait dit: « Nous avons nos socialistes, mais vous avez vos anarchistes, et les deux se valent.» Si le mot est exact, c'était, n'en déplaise à sa majesté allemande, mal juger la situation intérieure française. L'anarchisme chez nous est tout de surface, tout artificiel, c'est un état-major sans soldats, tandis que le socialisme ne cesse de pousser, au-delà du Rhin, de formidables racines et qu'il est fort à craindre, pour nos voisins, de le voir se développer encore lors des élections qui auront lieu, le 15 juin prochain, sur tout le territoire de l'empire.

A ce point de vue, comme à beaucoup d'autres, le rejet par le Reichstag de la loi militaire, à 48 voix de majorité (210 contre 162), demeure l'événement le plus notable en Europe durant la dernière quinzaine. Les lecteurs de la *Revue* ont été tenus au courant des péripéties émouvantes de la lutte, soutenue à ce sujet depuis cinq mois, par le chancelier de Caprivi, contre la majorité parlementaire que l'on savait depuis longtemps

hostile. Le projet primitif, en compensation de la réduction à deux ans du service militaire, dans l'infanterie, réduction problématique du reste, puisqu'elle était considérée comme un essai et révocable suivant le bon plaisir du souverain, augmentait les effectifs du pied de paix de 90,000 hommes environ et les dépenses de 70 millions de francs. L'empereur estimait sans doute, en accordant ce service partiel de deux ans, faire une concession importante, puisqu'il y avait toujours été opposé, et qu'un de ses ministres de la guerre, le général Verdy du Vernois, avait naguère perdu son portefeuille pour avoir préconisé cette réforme.

Toutes les fractions du Reichstag s'étaient cependant trouvées réunies au début contre la loi proposée : à droite, les agrariens blâmaient précisément cette réduction du service, dont ils jugeaient la durée nouvelle insuffisante pour l'éducation du fantassin ; à gauche, on refusait le surcroît de charges militaires qui, au dire de M. Richter, le chef des progressistes, devait se résoudre au budget prussien par une augmentation de 60 pour 100 de l'impôt sur le revenu. Lorsque la chambre partit en vacances, au moment de Pâques, les transactions successivement proposées par M. Lieber, au nom du centre, par M. de Bennigsen au nom des nationaux-libéraux, avaient toutes été repoussées. Les partisans de la loi n'avaient cependant pas perdu courage, les négociations continuaient avec le centre ; on prétendait même, malgré les démentis officiels, que l'empereur aurait profité de son entretien avec le pape pour leur donner plus de consistance. Quoiqu'il en fût, Guillaume II, après avoir traversé la Suisse, au retour de son voyage en Italie, se hâtait dans les premiers jours de mai de rentrer à Berlin, pour y appuyer M. de Caprivi de sa présence et montrer combien le vote lui tenait à cœur.

Bien que le chancelier eût longtemps déclaré qu'il voulait « tout ou rien, » il avait fini par se rallier à l'amendement déposé par un membre du centre, le baron de Huene, qui impliquait une économie de 11 millions de francs, et une diminution de 27,000 hommes sur le projet du gouvernement. Par cet amendement, l'armée allemande eût été portée de 445,000 hommes à environ 500,000 hommes (officiers compris). La droite et les nationaux-libéraux acceptaient le compromis de Huene ; les progressistes, après en avoir délibéré, émus par les dangers que de nouvelles élections pourraient faire courir au libéralisme, s'étaient scindés en deux fractions ; une vingtaine d'entre eux étaient allés grossir le parti ministériel. En revanche, on annonçait l'arrivée d'une quinzaine de députés protestataires d'Alsace-Lorraine, qui s'abstiennent en général de paraître au Reichstag, et que leurs voisins les Badois avaient décidés, disait-on, à y venir pour la circonstance. De fait, huit d'entre eux seulement ont voté contre le projet impérial, c'est là un point à retenir.

Leur présence était d'autant plus topique que toute l'argumentation de M. de Caprivi consistait à développer le thème suivant : l'Allemagne devait à tout prix être en mesure, non-seulement de se défendre, mais de prendre l'offensive dès le début d'une guerre, pour protéger « ses frères d'Alsace, » nouveaux-venus dans l'empire, que l'on ne saurait abandonner aux rigueurs des armées françaises.

Bref, l'issue du débat restait entre les mains du centre que l'on espérait convertir pour la majeure partie aux idées de M. de Huene. Déjà M. Richter, en présence de la défection de M. Hinze et de ses amis, avait annoncé que, tout en souhaitant le rejet de la loi, il ne prendrait pas la parole, et les amis du gouvernement semblaient triompher. Le lendemain, après une discussion orageuse, le centre catholique se prononçait, à l'écrasante majorité de 90 voix environ, contre le compromis de Huene, qui n'en reunissait qu'une dizaine, parmi lesquelles celle du président du groupe, le comte de Ballestrem. Et ce n'est pas une des conséquences les moins intéressantes de cette lutte, que la séparation en deux fractions, d'ailleurs très inégales, des deux élémens, — féodaux et démocrates du Sud, — d'un groupe demeuré jusqu'à présent si uni et si compact, durant les longues campagnes qu'il a poursuivies. Dès lors le rejet de la loi put être considéré comme certain ; tous les pointages étaient d'accord là-dessus ; il ne s'agissait que de savoir par quelle majorité le ministère serait battu. Néanmoins, et quoiqu'il eût en poche le décret de dissolution du Reichstag, pour le moment où cette éventualité se produirait, il semble que le chancelier de Caprivi ait, jusqu'au bout, conservé quelque espoir. Les démarches furent par lui prodiguées en vue d'obtenir le déplacement d'une quinzaine de voix qu'il estimait lui suffire : presque à la dernière heure on voyait surgir et échouer encore un nouveau compromis des nationaux libéraux, établissant le service *légal* de deux ans, au sujet duquel le gouvernement refusait de se lier les mains.

Dans cet assaut d'éloquence auquel, pendant quatre séances consécutives, se livrèrent les orateurs de tous les partis, depuis MM. de Manteuffel et le ministre de Kaltenborn-Stachau, jusqu'à MM. Lieber, Grœber et Bebel, il importe, à nous Français, de relever une opinion inexacte, que les défenseurs de la loi ont plus d'une fois formulée, dont M. de Bennigsen notamment s'est fait l'interprète : « Il n'y a qu'une chose, a-t-il dit, qui puisse forcer les Français, non pas à oublier les faits, mais à abandonner l'idée de la revanche, c'est la résolution inébranlable que nous prendrons de tirer complètement parti des forces dont nous disposons, et de nous donner ainsi une supériorité *à laquelle ils ne pourront jamais atteindre;* c'est le sentiment qu'auront les Français de ne jamais pouvoir disposer de quelque chose qui ressemble à notre armement. » Or, depuis déjà un certain nombre

d'années, l'effectif du pied de paix de l'armée française dépasse sensiblement celui de l'armée allemande; M. de Bennigsen est trop au courant des statistiques militaires pour l'ignorer. La disproportion entre les deux chiffres n'a peut-être pas l'importance qu'on pourrait lui attribuer tout d'abord, parce que l'Allemagne dispose, en landwehr de première ligne, de formations rapides qui ne sont pas exactement connues. Le fait de la supériorité numérique de l'armée française ne nous a pas cependant, l'Europe impartiale doit en convenir, rendus plus arrogans ni plus belliqueux.

La conscience de nos forces, unie à cet immense désir de la paix qui est chez nous le fond de l'opinion publique, nous fera assister impassibles aux événemens qui vont se dérouler de l'autre côté du Rhin. Le spectre de la France sera souvent évoqué, nous devons nous y attendre, durant la période électorale ouverte en Allemagne, par les candidats qui croiront en avoir besoin. Il a déjà passablement servi aux dernières séances de Berlin, où l'on a rappelé le siège de Dantzig, la campagne d'Eylau sous Napoléon, et, comme d'habitude, l'incendie du Palatinat sous Louis XIV. Déjà l'empereur allemand, par le discours qu'il a adressé à ses généraux après la parade de Tempelhof, est en quelque sorte entré personnellement dans la lutte, pour exhaler son mécontentement contre la majorité du Reichstag qu'il accuse de « sentimens peu patriotiques, » et pour affirmer qu'il était « en communauté de sentimens avec les princes confédérés, avec le peuple, avec l'armée. » Pour l'armée, on ne connaîtra pas son avis, puisqu'elle n'a pas la parole, et il est possible que Guillaume II ait raison ; pour les princes confédérés, la chose est beaucoup moins certaine, nous croyons savoir que ce n'est pas sans résistance que les cours de Bavière et même de Saxe ont adhéré au projet ; quant au peuple, dans un mois, il se sera prononcé.

Mais dût-on chercher à surexciter, dans un intérêt gouvernemental, le patriotisme des populations allemandes, allât-on même jusqu'à faire surgir, au moment opportun, quelque incident de frontières, notre premier devoir est de conserver, en face de cette mêlée des partis chez nos voisins, le sang-froid dont nous avons déjà fait preuve, en 1887, dans une circonstance analogue.

C'est avec la même placidité que nous devons envisager les débats du parlement britannique sur cette question brûlante de l'Égypte, revenue la semaine dernière devant la chambre des communes, grâce à une interpellation de sir Charles Dilke. L'ancien sous-secrétaire d'État au *foreign office*, qui faisait par-là une sorte de rentrée dans la vie politique, a rappelé l'obligation d'honneur pour l'Angleterre de ne pas manquer à une parole solennellement donnée, en son nom, par les hommes d'État des deux grands partis. Il a indiqué deux voies pour sortir de la situation actuelle : des négociations avec la Sublime-Porte,

ou une conférence des grandes puissances européennes. S'il était permis aux ministres anglais, comme à ceux du continent, de parler indifféremment dans les deux chambres, c'eût été à lord Rosebery, en sa qualité de chef du *foreign office* et surtout de maître à peu près absolu de la politique étrangère du cabinet, qu'il eût appartenu de répondre à l'interpellation. A son défaut, M. Gladstone s'en est chargé, et a réédité le discours auquel l'Angleterre, sur ce sujet, a habitué l'Europe, et que je résumerais, si je l'osais, en cette phrase vulgaire du débiteur récalcitrant à son créancier qui l'obsède : « Je vous paierai, soyez tranquille, d'ailleurs je vous devrais plutôt pendant toute ma vie que de nier une seule fois ma dette. » Ainsi l'Angleterre promet d'évacuer l'Égypte, mais sans nous dire le moment, et elle aimerait mieux y rester toujours que de nier une seule fois la parole qu'elle a donnée d'en sortir.

Situation délicate, non insoluble heureusement, — « nous n'avons rien fait, a dit M. Gladstone, pour décourager l'échange de communications amicales. » — Un ministère français, doué d'habileté et de résolution, pourrait trouver un arrangement qui satisfît les deux parties, s'il était appuyé par une majorité solide et sachant ce qu'elle veut. Il faut bien le reconnaître, nous ne montrons pas toujours beaucoup d'esprit de suite dans les détails de notre politique étrangère et coloniale. Cette Égypte, où nos intérêts sont si grands, nous avons laissé l'Angleterre y aller seule faire la police, à l'heure où nous aurions pu nous y rendre de concert ; nous sommes jaloux à juste titre de l'influence française dans les deux mondes, nous sommes glorieux des territoires nouveaux où flottent nos couleurs ; mais l'influence s'achète, les conquêtes se paient, et nous n'aimons pas mettre la main à la poche.

Nous redoutons aussi les complications lointaines et, toutes les fois que la plus légère surgit, c'est pour nous une contrariété excessive, comme on l'a vu cette semaine pour notre différend de frontières avec le royaume de Siam. Nous étions prêts à imputer le fait à la basse jalousie de nos voisins d'outre-Manche ou à l'incurie de notre propre gouvernement. Déjà l'on annonçait que les Siamois avaient commandé des fusils à l'Autriche, des navires à l'Angleterre, lorsqu'il a suffi, pour rétablir nos droits sur le Bas-Mékong, de l'envoi d'une canonnière et d'une compagnie de tirailleurs annamites.

Qu'il y ait dans ces contrées éloignées des rivalités nationales entre les Européens, la chose va de soi et il faut s'y attendre ; tandis que le général Dodds nous revient triomphant du Dahomey, ne continue-t-on pas à se disputer le centre de l'Afrique, et se passe-t-il un mois sans amener de ce côté-là quelque incident, témoin, à l'heure actuelle, les litiges anglo-belge, au sujet des postes du Haut-Nil, et belge-français,

relatif à la vallée du M'Bomou, au nord de l'État indépendant du Congo? Mais ce dont il faut demeurer persuadé, c'est qu'il est impossible d'étendre son domaine par le globe, sans accroître aussi ses chances de conflit, ses difficultés de tout genre. On doit en prendre son parti une fois pour toutes. L'Angleterre, qui tient le premier rang pour l'expansion coloniale, a sans cesse de nouvelles affaires sur quelque point du monde, auxquelles elle consacre philosophiquement sa peine et son argent. « Qui a beaucoup de terres a beaucoup de procès, » disait-on sous l'ancien régime ; le proverbe est aussi vrai pour les peuples que pour les particuliers.

Si l'on redoute les embarras extérieurs, il faut imiter les États-Unis, qui viennent de prouver une fois de plus qu'ils entendaient pratiquer une politique exclusivement continentale. C'est ainsi que le président Cleveland s'est habilement dégagé des embarras que lui léguait l'impatience annexionniste de son prédécesseur et que, sans attendre les récriminations des puissances maritimes, amenant la bannière étoilée imprudemment hissée sur une terre neutre, il a restitué les îles Hawaï aux Hawaïens. Il a eu d'autant plus de mérite à le faire que la proie semblait plus tentante, et que l'opinion publique, un moment égarée, s'était montrée favorable à l'annexion.

Cette présidence de Grover Cleveland débute, il faut le reconnaître, sous les auspices les plus favorables. A peine en possession du pouvoir depuis quelques semaines, le premier magistrat des États-Unis a reçu la visite des escadres de l'Europe dans les eaux américaines; quarante-deux navires de guerre, battant pavillons français, anglais, russe, allemand et italien, évoluaient le 26 avril dernier dans la rade de Hampton Roads, l'une des plus vastes du monde, aux applaudissemens d'une foule enthousiaste. Quels souvenirs cette rade et la côte de Long-Island qui l'avoisine, témoins des guerres sanglantes de l'indépendance, devaient remuer ce jour-là au cœur des patriotes américains! Et de quel honorable orgueil ne devaient-ils pas être envahis quelques jours plus tard, à l'ouverture de l'exposition de Chicago, — *Worlds Columbian Exposition,* — dans un cadre incomparable, en face de cette *White City,* ainsi qu'on a baptisé l'ensemble de ces constructions éphémères et gigantesques, où le chemin parcouru en un siècle par la jeune nation est rendu palpable par une énorme « leçon de choses! »

Si la présence, aux côtés du président Cleveland, du duc de Veragua, le onzième descendant de Christophe Colomb, rappelait aux assistans le nom du grand *descobridor* à qui ils devaient la terre qu'ils foulaient sous leurs pieds, la nation française, dont l'appui aida si fort à l'établissement de la liberté politique sur ce sol aujourd'hui débordant de vie, n'était pas, croyons-nous, oubliée. Nous n'en voulons pour preuve que le discours tenu, presque à la même heure, à l'Élysée, par M. James

B. Eustis, le premier ambassadeur des États-Unis qui, sortant volontairement, à l'occasion de la remise de ses lettres de créance, de la banalité ordinaire de ces sortes de réceptions, a tenu à rappeler que les liens d'amitié par lesquels le peuple français est uni au peuple américain, depuis les premières années de son histoire, se sont formés dans des circonstances qui ont produit sur l'esprit de ses compatriotes une impression ineffaçable.

Vte G. D'AVENEL.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le conflit budgétaire entre la chambre et le sénat s'est aplani durant les derniers jours d'avril à l'aide de concessions réciproques. La loi d'impôt sur les opérations de Bourse a été votée sous une forme qui laisse non résolue la question des relations du marché libre et de la compagnie des agens de change. La réforme de l'impôt sur les boissons a été ajournée et la loi de finances définitivement adoptée et promulguée. Quant à la journée du 1er mai, elle s'est passée dans un calme absolu à Paris, dans les départemens et à l'étranger. Les acheteurs ont profité de ces heureuses circonstances pour infliger une nouvelle leçon au découvert. Les livraisons de titres dont les ventes de la Caisse des dépôts et consignations menaçaient le marché ont été habilement esquivées, et la rente française a été portée d'un seul élan de 96.27 à 97.20, entraînant avec elle un assez grand nombre de fonds et de valeurs.

Ce mouvement a été enrayé par de nouveaux incidens du dehors, politiques ou étrangers, le rejet du projet de loi militaire à Berlin, la dissolution du Reichstag, la harangue de Guillaume II aux officiers d'état-major sur le champ d'exercices de Tempelhof, puis les inquiétudes causées à Londres par le krach des banques australiennes, des besoins d'or imprévus, l'élévation du taux de l'escompte de 2 1/2 à 3, puis à 3 1/2 pour 100 par la Banque d'Angleterre, la hausse du change en Espagne, en Autriche-Hongrie, en Italie, la sécheresse prolongée depuis plus de deux mois et suscitant déjà d'universelles doléances, la

rupture des négociations relatives à l'emprunt grec, la démission de M. Tricoupis et la baisse de cinq ou six points sur les fonds helléniques au Stock-Exchange.

Il n'en fallait pas tant pour ébranler l'optimisme le plus opiniâtre. A Vienne même, où la spéculation s'était bercée d'extraordinaires visions de prospérité et de hausse continue, fondées sur les bienfaits de la réforme de la *valuta*, le monde financier est obligé de compter avec les faits qui commencent à démentir ces illusions. La place de Berlin, qui depuis un certain temps jouait la baisse contre Vienne et avait subi de grandes pertes, pense qu'elle prendra bientôt sa revanche. Au Stock-Exchange, la liquidation de quinzaine a été difficile sous l'action de la forte baisse des fonds helléniques, de l'action De Beers, des valeurs brésiliennes, des Chemins américains, et sous la crainte d'une cherté plus accentuée de l'argent. La situation monétaire à New-York est toujours aussi indécise et troublée, et rien ne sera tenté avant l'automne pour mettre un terme à ces incertitudes. Un seul point lumineux apparaît dans cette brume opaque où une politique irrationnelle a jeté l'avenir monétaire des États-Unis : la déclaration faite par le secrétaire du Trésor qu'il paiera en or tous les engagemens du gouvernement, lors même qu'il lui faudrait faire une large brèche à la fameuse réserve de 100 millions de dollars, gage de la circulation des greenbacks.

La rente a énergiquement résisté à l'action de ces facteurs défavorables. Il est vrai que le mouvement des retraits de fonds aux caisses d'épargne s'atténue sérieusement; déjà la Caisse d'épargne de Paris a pu présenter un léger excédent de dépôts. Le 3 pour 100 a été ramené de 97.20 à 96.65 et il reste à 96.85, gardant encore une avance d'une demi-unité pour cette première moitié de mai. L'amortissable a été porté de 96.40 à 96.95. Le 4 1/2 finit à 105.90 après détachement d'un coupon trimestriel de 1 fr. 125. L'annonce d'un déficit considérable dans le budget de 1894 a rappelé l'attention sur la conversion du 4 1/2, qui va devenir légalement exécutable au mois d'août prochain. Le gouvernement n'a pas encore arrêté ses résolutions à ce sujet. La conversion d'une telle masse de rentes aura pour résultat une économie variant, selon le mode adopté et la faveur des circonstances, de 50 à 100 millions de francs. C'est donc une aubaine magnifique pour un budget en déficit. Mais combien il est fâcheux que cette opération apparaisse comme une nécessité budgétaire au lieu d'être une mesure exceptionnelle de dégrèvement d'impôts, ce qu'elle aurait pu être si nos finances avaient été gérées avec plus de prudence et de sagesse !

Le rouble a été offert à Berlin et l'emprunt d'Orient a reculé de 69.60 à 69.30. Les fonds or se sont bien tenus, le consolidé 4 pour 100

à 98.40, le 3 pour 100 1891 à 78.35 après une poussée jusqu'à 78.60. L'Italien, pendant toute la durée du séjour de Guillaume II à Rome, s'est traité aux environs de 93 francs; il a fléchi depuis à 92.40. Le change est à 104.30, et il est à craindre qu'il ne se tende encore, si la sécheresse contraint l'Italie à des achats de céréales de quelque importance à l'étranger. La rente hongroise a baissé de près d'une unité à 96.35. Les valeurs ottomanes ont baissé, sur les tendances générales du marché. La dette générale, dernière série, a été ramenée de 22.25 à 21.85, la Banque ottomane de 600 à 590. Les priorités et les douanes ont mieux résisté. Celles-ci se sont maintenues à 490, les premières n'ont perdu que 3 francs à 441. L'obligation unifiée d'Égypte s'était avancée à 515. Elle finit à 501.25 ex-coupon de 10 francs. Le gouvernement libéral en Angleterre ne songe nullement à évacuer l'Égypte, M. Gladstone en a donné l'assurance formelle dans une réponse à sir Charles Dilke.

La difficulté qui a fait échouer les laborieuses combinaisons auxquelles se livraient les participans à l'emprunt grec est le refus de la chambre, à Athènes, de ratifier aucune stipulation impliquant un contrôle de l'étranger. Il s'agissait de prêter de nouveau une centaine de millions à ce petit pays, pour lui permettre de relever le taux de son papier-monnaie, de faire le service de sa dette pendant quelques années et d'améliorer, à la faveur de ce délai, sa situation budgétaire. Une suspension de paiemens apparaît comme la conséquence inévitable de l'échec des négociations.

L'Extérieure valait, il y a peu de jours, 65 1/2, la spéculation craignait la multiplication des bandes insurgées dans l'île de Cuba. Des dépêches de l'île ayant annoncé que le mouvement venait d'être subitement supprimé, le 4 pour 100 espagnol a remonté à 66 1/2, puis fini à 65 3/4. Les relations entre le Trésor et la Banque d'Espagne ont été réglées pour une année, et toutes les avances renouvelées. Le dernier bilan accuse une augmentation de 10 millions dans la circulation fiduciaire; le change se tient entre 16 et 16.40 pour 100. Le projet de budget présenté par M. Gamazo n'a pas produit une bonne impression. On n'a qu'une médiocre confiance dans l'équilibre savamment présenté sur le papier.

Le Portugais ne s'est guère d'abord éloigné de 23, puis a fléchi brusquement à 21 3/4. Les Cortès se réunissent à Lisbonne le 15 mai. On ne sait rien des propositions que compte faire le gouvernement pour le règlement de la dette. Les obligations des chemins de fer portugais ont faibli à 108; tant de lenteurs dans l'établissement d'un *convenio* équitable lassent les porteurs. L'insurrection dans la province de Rio Grande do Sul tient en échec les forces régulières du Brésil. Le change est toujours très bas, 11 1/2 pour 100; le 4 pour 100 brésilien n'a

pourtant baissé que d'une unité à 66.75. Les fonds argentins se sont arrêtés dans leur mouvement de reprise, les comités anglais n'espèrent plus obtenir du ministre des finances à Buenos-Ayres qu'il porte au-dessus de 1,500,000 livres sterling le montant offert pour le service réduit de la dette extérieure jusqu'en 1898. La rente suisse, émise il y a peu d'années à 90 francs, vaut maintenant 98 francs.

La Banque de France a été portée de 3,890 à 3,935 sur les premiers symptômes du renchérissement de l'argent. La Banque de Paris a tenu son assemblée générale, le 9 courant. Le dividende, fixé à 30 francs pour 1892, a été entièrement prélevé sur les bénéfices de cet exercice, qui laissent en outre un report à nouveau de plus d'un million. Le Crédit foncier s'est tenu immobile et sans affaires à 961.25, le Comptoir national d'escompte de même à 487 ex-coupon, et aussi le Crédit lyonnais à 762.50. La Banque des pays autrichiens a tenu bon contre la faiblesse du marché viennois et se maintient à 525. Le Crédit foncier d'Autriche qui, à l'époque de l'assemblée, avait été porté au-dessus de 1,200, a été, depuis, ramené à 1,180.

Les Chemins français, actions et obligations, ont gardé leurs plus hauts cours. Les Lombards ont perdu 10 francs à 242.50. Les Autrichiens, le Nord de l'Espagne, le Saragosse et les Andalous, après quelques faibles oscillations, présentent exactement les cours de fin avril.

Au milieu de la stagnation générale, les actions de Suez n'ont pas seulement maintenu la hausse acquise le mois dernier ; elles l'ont encore accentuée de 2,663 fr. 75 à 2,690 francs ; quelques réalisations les ont ramenées à 2,685 francs. La moins-value des recettes depuis le 1er janvier est de 3,536,000 fr. Mais la comparaison s'établit pendant cette période avec les mois de 1892 qui avaient fourni les plus belles recettes, tandis que le rendement est devenu beaucoup moins brillant pendant le second semestre de l'année. Les moins-values vont donc prochainement s'atténuer, les perspectives de trafic sont bonnes, les récoltes de l'Inde donnent à cet égard de grandes espérances.

Les Voitures, après avoir reculé le mois dernier de 700 francs à 670 francs, se sont tenues entre ce cours et 665 francs. Le bénéfice net de 1892 a été de 2,652,312 francs, en diminution de 294,135 francs sur celui de l'année dernière, et les actionnaires ont été avisés à l'assemblée générale qu'il fallait prélever 415,000 francs sur la réserve spéciale pour maintenir le dividende à 35 francs. Les Omnibus ont des recettes très satisfaisantes, la plus-value depuis le 1er janvier est de 830,000 francs. Mais les charges de la Compagnie sont considérables et le dividende, quoique déjà réduit à 45 francs, semble destiné à diminuer encore plutôt qu'à se relever. Aussi le haut prix de l'action, 1,030 francs, n'est-il soutenu que par le petit nombre et l'excellent classement des titres.

Les Docks de Marseille ont baissé de 12 francs à 498 francs. L'assemblée des actionnaires a eu lieu le 29 avril. Le dividende a été fixé à 25 francs comme en 1892, mais là aussi il a fallu, pour maintenir ce chiffre, opérer un prélèvement sur le fonds de prévoyance. Ce fonds a dû donner 112,000 francs, et s'élève encore à 1,200,000 francs. L'année 1892 n'a pas été heureuse pour les entreprises de transports maritimes. La Compagnie transatlantique espère que l'Exposition de Chicago lui vaudra un surcroît de trafic ; il n'en faut pas moins prévoir pour 1893 la réduction du dividende à 25 francs. L'action se tient à 520 francs, n'ayant perdu que 5 francs dans cette quinzaine. Les Messageries se sont négociées entre 645 francs et 660 francs. Le dividende pour 1892 sera fixé à 25 francs, au lieu de 30 pour 1891, conséquence de pertes subies du double fait de l'épidémie cholérique et de l'abaissement du cours des frets. Les mêmes causes et la rupture des relations commerciales avec l'Espagne ont éprouvé la compagnie Havraise-péninsulaire au point que ses bénéfices sont tombés à un chiffre insignifiant et qu'aucun dividende n'a pu être réparti pour 1892. L'action a fléchi depuis la fin d'avril de 495 francs à 445 francs. Les Chargeurs-Réunis sont bien tenus à 1,250 francs.

L'inauguration du canal de Corinthe doit avoir lieu dans quelques mois; les titres de la Société hellénique du canal ont donné lieu récemment à un mouvement de hausse qui a entraîné même ceux de l'ancienne compagnie. Les cours atteints semblent fort exagérés, sauf peut-être pour les obligations de la Société hellénique, dont le service vient en première ligne sur les bénéfices éventuels de l'entreprise. L'obligation a valu de 455 à 452, l'action a fléchi de 388 à 372. Depuis la prorogation d'une année accordée par le gouvernement colombien, on n'a plus entendu parler d'aucun projet de reconstitution du Panama.

Les Téléphones ont reculé de 415 à 405, le Câble Paris-New-York n'a pas varié de 110 à 112.50. Les actionnaires des établissemens Decauville attendent toujours la réalisation des combinaisons que l'on fait miroiter depuis plusieurs mois devant leurs yeux pour la reconstitution de la compagnie. On assure que la situation industrielle est bonne; que les intéressés se hâtent donc d'exiger une régularisation de la situation financière. Les valeurs métallurgiques restent favorites, notamment les Forges et Aciéries du nord et de l'est, les Aciéries de France, Cail, Métaux, Fives-Lille, etc. Les mines de Carmaux ont fléchi quelque peu après le détachement du coupon. Le Laurium, le Nickel, ont peu varié, l'action de jouissance Malfidano a repris de 1,960 à 1,995. Les mines De Beers ont eu un marché très agité, à Londres surtout, où est le centre de la spéculation sur cette valeur. Après une hausse continue jusqu'à 540, une brusque reculade a ramené les prix à 485. Le Rio-Tinto s'est tenu entre 390 et 395.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

LES DUNES

1658 [1]

I.

« ... Et je suis persuadé que vous les verrez sortir de leurs lignes pour vous combattre avec un grand avantage, puisque c'est un poste d'infanterie que vous voulez occuper et qu'ils en ont beaucoup plus que vous. — Et moy, monsieur, respondit dom Juan, je suis persuadé que les ennemis n'oseront seulement regarder l'armée du Roy catholique. — Vous ne connoissez pas M. de Turenne, réplique le Prince. Jamais homme n'a si bien sceu profiter des occasions, et il est très dangereux de faire des fautes devant un si grand capitaine. » — Toutes les raisons du Prince ne purent vaincre l'opiniâtreté de dom Juan, qui plus que nul autre estoit enflé de la présomption naturelle aux Espagnols; on se mit donc en marche et on se posta à une lieue des lignes, entre le canal de Furnes et la mer, sur les dunes, où la cavalerie ne pouvoit agir. Deux jours après, le Prince ayant esté adverty par les gardes du camp, le 14 juin 1658, que l'on voyoit les ennemis sortir de leurs lignes, il voulut faire un dernier effort pour persuader à

(1) *Histoire des Princes de Condé,* liv. VI, ch. X. (Ce chapitre fera partie du tome VII et dernier.)

dom Juan de mettre l'armée en seureté : « Nous avons encore le temps, luy dit-il, de faire passer nostre infanterie au-delà du canal, et de nous retirer le long de l'Estran avec la cavalerie. — Nous retirer! dit alors dom Juan; oh! monsieur, voicy la plus belle journée qui éclairera jamais les armes de l'Espagne. — Elle sera en effet fort heureuse à l'Espagne, respondit le Prince, si vous consentez que nous nous retirions. » — Dom Juan voulut absolument donner la bataille. L'aisle droite, où estoient les Espagnols, fut d'abord mise en déroute. Le Prince, qui avec ses troupes, presque toutes de cavalerie, avoit la gauche, soutint longtemps l'effort des ennemis ; mais enfin il fut obligé de céder au nombre, et surtout à l'infanterie dans un pays fort coupé, qui l'enveloppa de tous costés et. . . . . .

. . . . . .

Dans cette page que le peintre de Chantilly (1) nous montre arrachée par Clio du livre de l'Histoire, l'inspiration de Condé se retrouve à chaque ligne, presque sous chaque mot; ce sont bien les paroles que le fils du héros a pieusement recueillies.

Tout y est, le site, le poste d'infanterie, le débat dans le conseil, l'engagement, les grandes lignes du combat, tout... sauf une omission, omission révélatrice : on ne peut douter que ce soit Condé qui tienne la plume, car elle tombe de ses mains au moment où il faudrait raconter ses prouesses, dire avec quel dévoûment, avec quelle audace, avec quelle habileté, au prix de quels périls il s'efforça de changer le destin de cette bataille livrée contre son avis, contre sa volonté, d'atténuer le revers qu'il avait prévu, comme il fit sous les murs d'Arras, de ramener la victoire qu'on lui dérobait, comme au secours de Valenciennes.

Mais cette justice qu'il dédaigne de se rendre, c'est de l'ennemi qu'il la reçoit; l'éloge qu'il se refuse à prononcer lui est décerné par son adversaire avec un laconisme dont aucune périphrase, aucune métaphore ne peut surpasser la force et la grandeur : « M. le Prince fit à son ordinaire (2)! »

(1) Ce tableau allégorique, connu sous le nom de *Repentir*, a été peint par Michel Corneille II en 1691. Nous ne saurions donner ici la description des toiles qui ornent « la galerie où sont peintes les actions de M. le Prince. » Qu'il nous suffise de dire, pour constater leur valeur historique, que, dès le 9 mai 1687, c'est-à-dire cinq mois après la mort du grand Condé, il en est fait mention dans nos archives. Les ordres avaient pu être donnés par M. le Prince. Les artistes furent dirigés dans tout le détail par son fils : on sait le culte que ce dernier avait pour son père, le soin avec lequel il avait recueilli ses moindres paroles. Le récit de la bataille des Dunes, écrit sous la dictée de Condé, est pleinement confirmé par les relations contemporaines et par les documens originaux que nous avons consultés.

(2) Turenne à Mazarin, 16 juin 1658. (*Affaires étrangères.*)

II.

Obéissant à un ordre formel, Turenne avait investi Dunkerque le 29 mai (1658). Nous avons exposé ailleurs (1) les difficultés de l'entreprise; le duc d'Anguien les avait surmontées en 1646; Turenne les connaissait, les jugeait aggravées; rentré dans son gouvernement, le vieil Antoine de Leede s'appliquait à multiplier les obstacles autour de lui; l'accès de la place, de tout temps si peu praticable, était presque intercepté par les Espagnols, maîtres de Gravelines, de Bergues et de Furnes. Mardick, que nous venions de reconquérir à grand'peine, isolé au milieu des sables, était difficile à garder, un embarras plutôt qu'un secours.

Aussi le maréchal n'avait-il rien négligé pour détourner Mazarin de ce projet, s'appuyant surtout du sentiment de l'homme le plus compétent. Clerville était accepté, sans conteste, comme le premier de nos ingénieurs (2); ses émules avaient disparu : Deville mort, Pagan aveugle. Celui qui devait jeter un tel éclat sur la profession et dont le renom devait effacer tous les autres en était encore à ses premiers pas.

Obscur gentilhomme de Bourgogne, — « le plus pauvre de France (3), » — Sébastien Le Prestre de Vauban entrait à dix-huit ans (1651) comme cadet au régiment de Condé. Avec la sûreté habituelle de son coup d'œil, M. le Prince jugea l'aptitude et devina le mérite du jeune officier d'infanterie; dès 1652, il le chargeait de relever les murailles de Clermont en Argonne et lui confiait la direction du siège de Sainte-Menehould. Blessé et fait prisonnier l'année suivante, Vauban fut aussitôt attaché par Mazarin au service du Roi; à l'attaque de Montmédy, il se plaça hors de pair. Clerville ne se méprit pas sur la valeur de ce précieux auxiliaire; mais s'étant heurté, dans quelques discussions techniques, à un caractère tenace et à une supériorité qui l'offusquait, il essaya de rejeter dans l'ombre cette rivalité naissante, et prit prétexte de l'urgence de certains travaux pour confiner Vauban dans Mardick (4). Clerville fut donc seul consulté sur l'opportunité

(1) Tome v, p. 95 et suiv.

(2) Clerville (Louis-Nicolas, chevalier de), successivement promu sergent de bataille et maréchal-de-camp, dirigeait tous les sièges importans depuis 1650. A sa mort, 1677, il avait la charge de « commissaire-général des fortifications et réparations des villes de France, » dans laquelle Vauban lui succéda.

(3) « La fortune m'a fait naître le plus pauvre gentilhomme de France... » (Vauban à Louvois, 15 décembre 1671. *Dépôt de la Guerre.*)

(4) Vauban fut bientôt connu dans l'armée sous le nom de « diacre de M. de Clerville, » malgré de fréquens démêlés qui remontaient au siège de Mardick (1657), et qui éclatèrent en 1668 avec une vivacité particulière lors de la construction de la cita-

du siège de Dunkerque, et son autorité donnait un grand poids au sentiment de Turenne.

Mazarin passa outre. Il était lié à Cromwell par un étroit traité; ni sur terre, ni sur mer, il ne pouvait se passer du concours que ce traité lui assurait; or, s'il refuse Dunkerque au Protecteur, les Espagnols mettront une surenchère : avec l'appui des « Côtes-de-fer, » don Juan proposera d'attaquer Calais pour le remettre à Cromwell. D'aucune façon, Calais ne vaut Dunkerque; mais rentrer dans une place possédée pendant plus de deux siècles, recouvrer ce coin du vieux sol de la France, quel appât offert à l'orgueil britannique! Ouvrir cette chance aux Espagnols, perdre le secours d'Angleterre et risquer Calais, c'était sacrifier tous les avantages recueillis pendant vingt campagnes. Certes il était cruel de courir tant de risques, de faire une si grosse dépense d'hommes et d'argent pour livrer à l'Anglais le grand port de la mer du Nord; c'était en quelque sorte le perdre une seconde fois; mais le succès serait un terrible coup porté au roi catholique, peut-être la fin de la guerre.

Donc le cardinal voyait juste, et Turenne se soumit; mais son anxiété restait grande, toute sa correspondance en témoigne. Il craint de manquer d'avoine et de poudre; il lui faudrait plus d'infanterie. Comment arriveront les convois, les renforts, louvoyant au milieu des places ennemies, au travers des sables, des marais?

Mazarin pourvoit à tout : les transports sont organisés, les approvisionnemens assurés, avec un luxe de prévoyance et de précautions jusqu'alors inconnu ; les lignes se garnissent d'infanterie amenée de toutes parts, et l'effectif de l'armée atteint le chiffre de trente mille combattans; depuis longtemps on n'avait vu une réunion de troupes aussi belles et aussi bonnes. Dans cette élite figuraient six mille Anglais distingués par l'éclat de leurs habits rouges (1), beaux hommes, robustes, peu habitués à remuer la

delle d'Arras, « la belle inutile. » Dans cette discussion, Vauban eut pour lui l'opinion de M. le Prince, son premier général. — Nous n'avons pas à retracer ici la vie de ce grand homme, de ce grand homme de bien. Tout le monde connaît son œuvre, les principaux sièges du règne de Louis XIV, et cette admirable ceinture de forteresses, qui, pendant plus de cent ans, a miraculeusement protégé la France. Vauban comptait déjà six blessures en 1658; l'emplâtre vint plus tard à la suite d'un coup de mousquet à la joue reçu au siège de Douai en 1667. Maréchal de France en 1703, chevalier de l'Ordre en 1705, Vauban mourut en 1707, « le premier des ingénieurs et le meilleur des citoyens. » (Voltaire.)

(1) *Red coat* (habit rouge), ainsi dit le général Morgan dans son récit de la bataille des Dunes. Il est hors de doute, n'en déplaise à certaines théories, que le rouge était, depuis plusieurs années déjà, la couleur portée par la plus grande partie de l'infanterie anglaise : le 16 octobre 1649, un contrat était passé pour la fourniture de 16,000 habits rouges destinés à l'armée parlementaire en Irlande (*Council of State proceedings. Calendar of State papers*).

terre, — ni eux, ni leurs officiers, formés dans les luttes civiles, n'ont l'expérience des sièges, — intempérans, enclins à se jeter sur les fruits verts, mais aguerris, fiers, confians dans leur force et leur valeur, ayant la ténacité et l'indomptable courage de leur race. Reynolds, qui devait les commander, s'est noyé pendant la traversée; le major-général Morgan (1) a pris sa place; mais la direction reste aux mains de l'ambassadeur accrédité près la cour de France, Lockhart, Écossais de vieille race, ancien officier de l'armée royale, rallié depuis à la cause du parlement, ayant et méritant la confiance du Protecteur, dont il a épousé la nièce (2).

Le maréchal est bien secondé : Clerville pour les travaux, et, pour commander les troupes, Castelnau, Ligniville, Créqui, homme nouveau qui égalera les autres ; nous ne nommons que les principaux.

Et cependant Turenne ne se rassure pas; il s'attend à quelque coup fourré de M. le Prince. On dit celui-ci hors d'état de rien entreprendre, presque mourant; mais que de fois ne l'a-t-on pas vu reparaître, ressusciter, quand il semblait perdu?

A peine relevé d'une grave maladie qui l'avait cloué cinq mois au lit, ne pouvant recouvrer ses forces, sans cesse repris de la fièvre, Condé se rapprochait lentement de ses troupes, cheminant en voiture, à petites journées (3). Ce qu'il voyait, ce qu'il entendait n'était guère propre à le ranimer : « Il enrageait qu'on n'eût pas mis meilleur ordre à la défense des passages de Bergues (4), » ces défilés, marais, rivières, dont l'Espagne tenait la clé et que l'ennemi avait franchis sans encombre. L'état des troupes était lamentable.

(1) Sir Thomas Morgan, colonel au service du parlement en 1645, major-général en 1654, débarqua en France le 29 mai 1657. A son retour (1659), il fut employé en Écosse et suivit l'évolution de Monk. La Restauration le récompensa par le don d'un domaine en Staffordshire. Vaillant et bon officier, mais d'une humeur et d'une vanité intraitables.

(2) La famille de l'ambassadeur florissait en 1150 et tirait son nom (*Lock heart*) d'une légende; un des chefs de la race, Siméon, aurait porté le cœur de Robert Bruce. — Né en 1621, sir William Lockhart eut une jeunesse agitée. Réfugié presque enfant en Hollande après une aventure d'écolier, il sert quelque temps en France, reparaît à la bataille de Worcester à côté de Charles II, puis se retrouve, deux ans plus tard, dans l'intimité de Cromwell, qui lui donne successivement sa nièce Robina Sewster, l'ambassade de France (1657), et le gouvernement de Dunkerque (1658). — La Restauration ramena sir William en Hollande. Rentré en grâce en 1671, il revint à Paris comme ambassadeur, et s'était encore une fois retiré en Hollande lorsqu'il y mourut en 1675. — Un de ses petits-neveux ou descendans, John W. Lockhart, éditeur de la *Quarterly Review*, a épousé la fille de sir Walter Scott et publié ses œuvres.

(3) M. le Prince quitta Bruxelles le 3 juin. Il était, le 8, à Ypres; le 9, à Nieuport; le 10, à Furnes; le 11, à Bergues.

(4) Mazarin à Turenne, 5 juin. A. E.

Facile de relations, beaucoup plus conciliant que son prédécesseur, le marquis de Caracena, capitaine-général (1), n'avait pas l'aptitude, l'application, l'énergie de Fuensaldaña. Fort mal secondé d'ailleurs par le gouvernement de Madrid, il ne recevait du vice-roi ni appui, ni direction. « Dom Juan est un homme sans action, négligent au dernier point, ne bougeant presque de son lit... Il se pique de venir à l'armée ; mais il agit si peu, si à contretemps et avec tant d'irrésolution, que cela fera manquer toutes les affaires (2). » En traçant ces lignes quelques mois plus tôt, Condé ne se montrait que trop bon prophète.

En somme, rien n'avait été créé, rien relevé ; toute l'organisation s'écroulait; tout manquait, recrues, solde, chevaux; pas un canon attelé. Une rapide inspection avait suffi à éclairer Condé. Il n'hésita pas. Au premier conseil tenu à Ypres, il insista pour qu'on renonçât à toute opération qui pourrait aboutir à une action générale.

Mais deux incidens récens avaient réveillé l'ardeur des Espagnols, gonflé leur vanité. Tandis que le maréchal d'Aumont, attiré dans un traquenard à Ostende, se faisait prendre avec cinq cents hommes (3), le maréchal d'Hocquincourt, après avoir si longtemps tergiversé, multiplié, désavoué, renouvelé ses promesses, pris de l'argent de toutes mains, choisissait, pour se décider, le moment le moins favorable, et passait à l'ennemi, livrant à Condé, avec la complicité du major de Fargues, la place de Hesdin (4).

(1) Voir t. VI, p. 428, et note p. 429.

(2) M. le Prince au comte de Fiesque, 11 octobre 1657. (*Archives de Condé.*) — « Je ne vous dis pas cecy par aucune animosité que j'aye contre luy, ajoutait Condé, car je suis son amy et nous vivons bien ensemble. »

(3) Le piège avait été imaginé et habilement préparé depuis plusieurs mois par un officier wallon nommé Spindeler, et les agens de Mazarin s'y laissèrent prendre. Il y eut même un traité signé : Ostende n'attendait que l'arrivée par mer d'un petit corps français pour se donner au roi très chrétien. Le maréchal d'Aumont fut chargé de l'expédition. Il s'embarqua, le 2 mai, à Mardick et mouilla le lendemain devant Ostende ; les conjurés n'étaient pas prêts; il fallut rester à l'ancre dans cette détestable rade. En ville, tout le monde était dans le secret, et chacun joua son rôle. Le 14 mai, au matin, profitant de la marée, le maréchal d'Aumont entra dans le port avec quelques navires et débarqua avec 500 hommes environ; on l'accueillit aux cris de : *Vive la France!* Soudain son petit corps fut enveloppé et fusillé à bout portant; tout ce qui avait débarqué fut tué ou pris. Les troupes restées en rade purent regagner Calais.

(4) Le gouverneur de Hesdin, le marquis de Bellebrune, étant mort le 16 février 1658, le major de la place, Barthélemy de Méallet de Fargues, refusa de recevoir le nouveau gouverneur envoyé par le roi. Le véritable instigateur de la rébellion était le maréchal d'Hocquincourt, qui, le 2 mars, se jeta dans Hesdin avec son régiment. Les prétentions exorbitantes des rebelles rendant impossible le retour au devoir, ils se tournèrent vers le prince de Condé, qui conclut avec eux un traité en règle et leur envoya

Ainsi, un maréchal de France, traîné captif de ville en ville comme un trophée vivant; un autre maréchal de France caracolant à côté du vice-roi espagnol; Condé mettant garnison de rebelles dans une vieille citadelle française, en arrière de nos lignes : voilà ce qui enivrait don Juan d'Autriche et lui faisait croire « que les ennemis n'oseraient seulement pas regarder l'armée du roi catholique. » Il en sera, répétaient les flatteurs, sur la dune de Dunkerque comme sur la plage d'Ostende; il n'y aura qu'à ramasser des prisonniers. Hocquincourt a plus d'un ami parmi les lieutenans de Turenne; maint officier français n'attend qu'une occasion pour trahir.

L'illusion sur ce point fut de courte durée. Le 12 juin, comme don Juan quittait l'abbaye des Dunes (1) pour s'établir à Zuydcoote, à deux lieues de Dunkerque, M. le Prince prit quelques cavaliers pour aller reconnaître les lignes françaises, s'avançant avec sa prudence ordinaire, se défilant de son mieux parmi les dunes, ne voulant ni engager une action inutile, ni attirer l'attention des patrouilles ennemies. Mais à peine eut-on aperçu un détachement français qu'Hocquincourt courut au-devant. En vain Condé le rappelle; le maréchal songe plus à se faire voir qu'à charger; fort empanaché, il envoie des coups de chapeau aux officiers français. On lui répond à coups de carabine, et c'est M. le Prince qui dut charger pour reprendre le corps du maréchal.

Ni l'issue de cette escarmouche, ni le rapport de Condé, sa chaude parole et son accent convaincu ne changèrent rien aux projets de don Juan.

III.

Le 13 juin, le vice-roi s'avance et range son armée en ordre de bataille, à une lieue environ des lignes françaises (2), présentant un

un détachement, commandé par Boutteville et Persan. Fargues logea ces troupes dans les faubourgs, sans vouloir laisser entrer personne dans la place; il relégua même Hocquincourt à un rang si effacé que le maréchal prit le parti de se rendre à Bruxelles, où il arriva le 30 mars. — Fargues resta maître de sa place jusqu'à la paix des Pyrénées, et fut compris dans le traité; mais le roi n'oublia pas le traître. Fargues fut arrêté, jugé et pendu au mois de mars 1665 : « La condamnation portait pour vol, péculat, faussetés et malversations commises au fait du pain de munition. » (Olivier d'Ormesson.)

(1) 3,000 mètres nord-ouest de Furnes; 11 kilomètres de Zuydcoote.

(2) Cette ligne de bataille devait passer par l'emplacement actuel du fort des Dunes C'est aussi l'opinion du colonel Bourelly.

front de 1,800 à 2,000 mètres, entre le canal de Furnes à Dunkerque et la ligne de haute mer qui recouvre la plage ou Estran.

Les Dunes! voilà bien le « poste d'infanterie » que Condé signale! Amas confus de monticules de sable, aux pentes raides et dénudées, séparées par des vallons sinueux et d'inégale largeur; la végétation se réfugie sur les sommets : des touffes d'herbe dure et de broussailles couvrent les plateaux dont les dunes sont généralement couronnées. Là l'infanterie peut se loger; chaque mamelon devient une redoute, et pour chacune de ces petites forteresses il faudra un assaut, à moins qu'un mouvement tournant ne les fasse tomber, car nul terrain ne se prête mieux aux surprises, aux embuscades. Sur la ligne choisie par don Juan, les sables ne s'étendaient pas jusqu'au canal et en étaient séparés par 300 ou 400 mètres de watregans, prairies marécageuses et coupées de fossés.

L'action de la cavalerie se trouvait ainsi fort limitée; elle ne pouvait se mouvoir que vers l'Estran avec l'aide de la marée, ou dans le dédale des watregans. L'infanterie d'Espagne ne peut donc compter ni sur le secours de la cavalerie, ni sur l'appui du canon absent. Déjà alors il était téméraire d'exposer l'infanterie aux boulets de l'ennemi sans lui donner le soutien de l'artillerie et la confiance qu'inspire le bruit de la riposte.

La disposition adoptée pour ranger l'armée d'Espagne (environ six mille hommes de pied et huit mille chevaux) ne corrigeait pas le vice de l'emplacement. Don Juan avait mal lu son terrain, mal pris ses distances. Séduit par la hauteur et la forme d'une grande dune sur laquelle se logèrent les vieux tercios, il s'était trop éloigné de la mer; sa droite dégarnie ne pouvait se prolonger à marée basse sur l'Estran, tandis que sa gauche (Condé), entassée entre les dunes et le canal, sur un sol coupé et incertain, manquait d'espace pour se déployer et agir. Jugeant bien la faiblesse de la position, M. le Prince eut la prévoyance de jeter des ponts sur le canal et d'envoyer de l'infanterie sur l'autre rive (1).

Dans les lignes autour de Dunkerque, l'armée française restait immobile. Turenne ne donnait pas signe de vie.

Nous avons déjà essayé de mettre en relief certains traits de ce robuste génie. Ici encore ils vont reparaître plus nettement accentués : la précision du calcul, la sûreté du jugement, le don d'apprécier le temps aussi exactement que la distance; la faculté plus rare encore de ne laisser échapper aucun indice de la résolution que le cerveau enfante. Au moment voulu, son plan sort tout machiné,

(1) Instructions de Condé à Guitaut pour les chemins et communications, etc., 13 juin 1658. (*Archives d'Epoisses.*)

inconnu de tous ; il échappe ainsi aux funestes contre-ordres de la dernière minute ; l'événement ne le surprend pas, et il ne devance pas l'heure, commençant à point nommé, au lieu, à l'instant qu'il a choisis, et alors la vigueur de l'exécution révélera la netteté de la pensée, la supériorité du caractère. Les impatiens qui ne voient pas venir l'ordre, trop longtemps attendu à leur gré, se méprennent sur cette sagesse, et quand enfin le chef ouvre la bouche, cherchant ses mots, le tour qu'il emploie, parfois concis jusqu'à l'obscurité, donne encore une fois le change ; cette parole hésitante semble trahir un esprit incertain. Beaucoup y sont pris.

Dans le récit qu'il a laissé de la campagne de 1658, le major-général Morgan, qui d'ailleurs ne dit de bien que de lui-même (1), a tracé un portrait grotesque de Turenne, s'enveloppant dans un majestueux silence et ne sortant de son mutisme que pour bredouiller des ordres inintelligibles. Cet observateur malveillant traduit en termes outrés une impression assez généralement répandue dans le camp français la veille de la bataille des Dunes. Rien n'indiquait que le maréchal voulût répondre au défi de don Juan. Il croyait encore à une feinte, ne pouvant pas admettre qu'un capitaine éclairé, conseillé par Condé, pût commettre une aussi lourde faute ; c'est ce qui ressort de ce langage, toujours un peu voilé : « M. le Prince a été à la tête du camp ; il a poussé la garde. Les ennemis veulent-ils marcher droit à nous ? ne veulent-ils pas plutôt faire des détachemens ? » C'est le siège dont le maréchal est en peine : on n'a pu se loger sur la contrescarpe... l'estacade a été rompue... la fatigue redouble ; « tout dépend (hors un combat dont les ennemis sont encore douteux) de la façon qu'ira le siège. Si l'on ne prend bientôt la contrescarpe, on commencera à manquer d'infanterie (2). » D'ailleurs les dépêches de Mazarin sont ambiguës : le cardinal ne défend pas de livrer bataille ; il préfère qu'on puisse l'éviter.

Mais survient un page de M. d'Humières ; fait prisonnier la veille, il s'est échappé à la faveur de la nuit. Les Espagnols ayant laissé cet enfant circuler librement dans leur camp, il a tout observé ; sa description est vivante ; pas de canons, il en est sûr.

(1) « A true and just Relation of Major-General sir Thomas Morgan's Progress in France and Flanders, with the six thousand English, in the years 1657 and 1658, at the taking of Dunkirk and other important Places, at it was delivered by the General himself. » (London, 1699.) — Morgan nous montre aussi Lockhart sous un jour ridicule, paraissant le matin de la bataille des Dunes avec un bonnet blanc sur la tête, pâle, défait, malade, et remettant le commandement à Morgan, puis se remontrant après la victoire, brillant de santé, superbe d'allures et de costume. Ces assertions du major-général sont démenties par tous les récits contemporains.

(2) Turenne à Mazarin, 12-13 juin. A. E.

Aussitôt Turenne se transforme; rapidement il donne les ordres qu'il a longuement médités; le siège ne sera pas levé; une partie des troupes restera à la garde des tranchées et du matériel; les autres marcheront à l'ennemi; les postes sont assignés aux officiers-généraux, les mouvemens préparatoires exécutés durant la nuit.

IV.

L'immobilité de Turenne n'avait pas moins frappé les Espagnols que les Français, et les conseillers de don Juan se demandaient si le maréchal oserait quitter sa circonvallation, abandonner ses travaux, son matériel, à la merci d'Antoine de Leede. On était là si rassuré que le 13 au soir l'ordre fut partout donné d'aller au fourrage. Et pendant que les fourrageurs se dispersent, le reste de l'armée dort.

Seul, Condé veille; à cheval avant l'aube (14 juin), il visite sa grand'garde, et, le premier, il aperçoit le mouvement de l'ennemi. Sortie des lignes pendant la nuit, l'armée française s'est mise en marche au point du jour. Elle s'avance en silence, à petits pas, à rangs serrés, déployée sur plusieurs lignes entre le canal et l'Estran. Les premières clartés du matin permettent à l'œil exercé de M. le Prince de compter 20 bataillons et 56 escadrons, que les vagues de cette mer de sable lui montrent ou lui dérobent tour à tour. Tandis que ses troupes se rassemblent, il court au quartier-général. Don Juan est levé, souriant. Condé veut tenter un dernier effort: « Il en est temps encore; masquez la retraite par un rideau de cavaliers déployés près des crêtes, profitez des ponts jetés sur le canal pour le faire rapidement franchir à l'infanterie; votre cavalerie se retirera le long de la mer, la mienne assistera l'infanterie. » C'est la manœuvre qui a si bien réussi au mois d'août 1655 sur les bords de l'Escaut (1).

Mais don Juan ne rêve que victoire; il accepte la bataille. M. le Prince pique vers la gauche pour rejoindre ses troupes. Sur le chemin, il rencontre le jeune duc de Gloucester, troisième fils de Charles Ier: « Vous n'avez jamais vu livrer de bataille? lui crie-t-il. Avant deux heures vous saurez comment on en perd une. »

Le canon français rompt le silence du matin. Les boulets s'enterrent dans le sable; quelques-uns ricochent de dune en dune; plus de trouble que de dommage. Bientôt de grandes clameurs s'élèvent; ce sont les *red coats* qui saluent Castelnau de leurs *hurrahs* au moment où ce preux, aimé, admiré de tous, passe devant

(1) Voir t. VI, p. 487.

leur front (1). A eux d'engager l'action. Lockhart et Morgan les conduisent à l'assaut de la grande dune. Les soldats des *tercios* reçoivent vaillamment le choc; mais ils ont affaire à des « bêtes enragées (2). » Repoussés à coups de pique, les Anglais reviennent à la charge, tombent, se relèvent; les piques se croisent et se recroisent; les Castillans ne reculent pas. On ne saurait dire qui l'eût emporté si la cavalerie française n'était venue prendre de flanc les *tercios*.

L'état-major espagnol avait inexactement calculé le mouvement de la marée, et comptait sur la protection du flot au moment même où le jusant commençait. S'avançant avec ses chevau-légers au milieu des ondes qui reculent, Castelnau aborde d'écharpe les escadrons qui couvrent la droite de l'armée d'Espagne. Dans leur retraite, ces escadrons entraînèrent l'infanterie wallonne, et les *tercios* se virent tournés au moment où les « Côtes-de-fer » donnaient un suprême assaut à la grande dune. Le coup fut décisif. Le centre de l'armée d'Espagne est bientôt rompu comme la droite.

Les troupes de Condé formaient la gauche; par suite de l'ordre dans lequel se présentait l'armée de Turenne, elles furent les dernières aux prises. Là aussi l'erreur de don Juan avait eu son contre-coup; hommes et chevaux se trouvaient entassés sur un sol mouvant, entre un labyrinthe de canaux, un fouillis de marécages et cet amas de redoutes naturelles que l'infanterie couronne, parmi lesquelles elle circule invisible. Il fallut toute la dextérité de Condé pour démêler ce chaos. Au milieu des bataillons qui ploient, des chevau-légers qui reviennent, il retrouve sa cavalerie fraîche. Par quelques mouvemens de flanc, par des charges limitées, il arrête les progrès de l'ennemi, couvre le ralliement des escadrons ébranlés et dégage son infanterie. C'est la dernière qui lui reste; il ne peut plus songer à la recruter, et, si médiocre qu'elle soit, il veut à tout prix en sauver les débris (3). Sans prendre le temps de reformer ses rangs, il lui fait franchir les ponts et la renvoie vers Furnes par l'autre rive du canal.

A peine sorti, comme par enchantement, d'un désordre qui semblait irréparable, M. le Prince conçoit toute une opération nouvelle que son génie lui inspire. « Il avait en pareilles rencontres des ressources que les autres n'ont pas, » a écrit Bussy, qui, de l'autre

(1) Sur Castelnau, voir t. IV, p. 325. — Blessé, le 19 juin, aux travaux de siège, Castelnau mourut quelques jours après. Le bâton de maréchal de France fut placé sur son lit de mort.

(2) « Joannes Austriacus ipse, cedere coactus, exclamasse fertur se victum a rabidis feris nulla periculi ratione habita saevientibus. » (Priolo : *De Rebus Gallicis*, 1665.)

(3) « J'ay sauvé mon infanterie... » (M. le Prince au comte d'Auteuil, 3 juillet 1658. A. C.)

côté, en face de lui, le voit faire et sent le poids de ses retours offensifs (1).

La bataille est perdue, perdue sans remède; mais le découragement, le dépit du donneur d'avis dédaignés sont des faiblesses inconnues à l'âme de Condé : il essaiera de ravir au vainqueur le fruit de la victoire. Sa cavalerie, rapidement rassemblée, ne laissera pas aux escadrons repoussés le temps de se rétablir. Condé va charger à fond, pousser droit devant lui, s'ouvrir passage. S'il peut donner la main à Antoine de Leede, le siège de Dunkerque sera levé; rappelé de la poursuite, Turenne trouvera les tranchées comblées, le corps de siège dispersé, les pièces enclouées, les communications coupées; et alors Dieu sait quel horizon pourra s'ouvrir au génie entreprenant de M. le Prince.

La fortune semble favoriser son audace; tout recule devant lui. « Il y eut un temps où les choses furent un peu en balance, » avoue Turenne dans ses *Mémoires*. L'épée haute, Condé se retourne vers ceux qui le suivent : « Nous coucherons ce soir à Dunkerque, » leur crie-t-il. — « C'eût été une des plus extraordinaires actions qui se fût jamais faite : secourir la place après avoir perdu la bataille (2). »

Mais la brigade des gardes françaises et suisses, qui avait refusé sa droite pour laisser passer ce torrent de cavalerie, se rallie derrière la dune voisine. Par un brusque changement de front, les gardes en couronnent la crête; et comme M. le Prince rassemblait son monde pour pousser outre, les mousquetaires des trois bataillons envoient une décharge générale à cette cavalerie massée. Pas un coup qui ne porte; tout tombe ou fuit. Vivement ralliés par un chef digne de croiser le fer avec Condé (3), les chevau-légers français reparaissent.

(1) Lieutenant-général et mestre-de-camp général de la cavalerie légère, Bussy n'avait pas de poste déterminé et accompagnait Turenne. Au moment de l'action, il se plaça à la tête du « régiment royal, » qui faisait partie de l'aile droite, commandée par Créqui. Il faisait donc face à Condé et eut à supporter son choc quand le Prince chargea pour dégager l'infanterie.

(2) *Mémoires de Bussy*.

(3) Le marquis de Créqui (François de Blanchefort), encore peu connu alors, jeune d'âge et de grade (lieutenant-général du 3 juin 1655). — « Turenne l'avait choisi pour commander l'aile opposée à M. le Prince sans avoir aucun égard à l'ancienneté des lieutenans-généraux » (Saint-Évremond; portrait de Turenne), et le maréchal avait eu la main heureuse. Par une coïncidence remarquable, c'était Boutteville qui, en face, conduisait la première ligne des Condéens. Ainsi débutaient, manœuvrant l'un contre l'autre, les deux capitaines, qui, formés celui-ci à l'école de Turenne, celui-là à celle de Condé, prendront la place de leurs maîtres et soutiendront la fortune de la France lorsque « Turenne sera à Saint-Denis et Condé à Chantilly. » — Élevé à la dignité de maréchal de France en 1668, Créqui, plusieurs fois victorieux, perdit la bataille de Consarbrück (11 août 1675) : — « J'en suis navré pour le Roi et pour la France, s'écria Condé à cette nouvelle; quant à M. de Créqui, il ne

M. le Prince va être cerné; sentant fléchir son cheval, il le rassemble par une puissante étreinte et le lance sur un grand fossé plein d'eau. Le généreux coursier franchit l'obstacle et tombe mort de l'autre côté. Un moment à couvert, mais froissé dans la chute, convalescent, encore faible, Condé se relève difficilement. Les balles pleuvent autour de lui; les chevau-légers français cherchent à le joindre; plusieurs de ses amis sont frappés ou pris en s'efforçant de le protéger. On le remonte à grand'peine. Une fois en selle, il se retrouve. Son œil d'aigle pénètre la manœuvre de deux escadrons français arrivés à la file par un détour pour lui barrer toute issue. A bride abattue, il pique droit à celui de gauche, et, le rasant ventre à terre, — juste au moment où ce coup d'audace avait une chance de réussir, — il est hors d'atteinte avant qu'on n'ait songé à le poursuivre.

Dans ce désastre de ses dernières espérances, il demeure calme; son visage ne trahit aucune émotion; son esprit est présent. Il donne avec lucidité les ordres pour la retraite, pourvoit à tout, et rejoint don Juan, Caracena, le duc d'York, qui avaient fait leur devoir de soldats. La poursuite ne fut pas vive; quelques prisonniers de plus n'auraient rien ajouté à l'éclat de la victoire, à la sévérité du coup porté au roi catholique et au prince de Condé. Turenne avait hâte d'achever le siège de Dunkerque, qui capitula le 23 juin. Antoine de Leede était mort le matin même (1).

V.

C'est la fin! Condé n'a plus rien à espérer de la guerre; mais l'honneur lui défend de déserter ses alliés, d'abandonner ses amis au lendemain de la défaite; il ne veut pas disparaître comme un joueur qui jette les cartes après avoir perdu la partie. De grands devoirs restent à remplir; il n'y faillira pas. Au moment de poser les armes, pressé par une nécessité impérieuse, il doit tirer parti des gages qu'il a entre les mains, de la force qu'il représente encore; il le doit à ses alliés, à ses amis, à sa propre gloire.

La tâche est difficile. Il demeure presque seul; « ses braves sont tués ou pris (2). » Compagnons ou lieutenans, tous avaient disparu ou étaient retenus au loin. Mort son ami d'enfance (3), le comte

lui manquait que cela pour devenir un grand capitaine. » — Les glorieuses campagnes de 1676 à 1679 justifièrent la prophétie de M. le Prince. Créqui commanda pour la dernière fois en 1684 et mourut le 4 février 1687, âgé de soixante-trois ans.

(1) Il avait été mortellement blessé dans la nuit du 19 au 20.

(2) *Lettres de Gui-Patin.*

(3) « Le pauvre M. de Meille, qui estoit à V. A. dès son enfance... » (Lenet à M. le Prince, 16 juillet 1658. A. C.)

de Meille, le troisième de l'illustre maison de Foix frappé à ses côtés (1); prisonniers Boutteville, Coligny, Guitaut (le chevalier), de Roches, Ricous; les autres, Marchin, Montal, etc., disséminés par les besoins du service. Condé n'a près de lui pour l'assister dans la conduite des troupes que Rochefort, Guitaut (le comte), Chamilly, et parfois le prince de Ligne (2). C'est avec deux ou trois lieutenans harassés qu'il retient et dirige une poignée d'hommes dont la désertion et la misère éclaircissent les rangs chaque jour, qu'il réussit à continuer au moins un semblant de lutte, à ralentir les progrès de l'ennemi. Pendant cinq mois encore, il tient la campagne aux avant-postes de l'armée du roi catholique qui reculait lentement, manœuvrant, secourant ici une place, là recueillant un parti repoussé, un détachement égaré, ne se relâchant pas, sans abattement et sans témérité inutile, l'humeur égale, sans amertume, sans récriminations (3).

Il est certain que la présence de Condé en imposait à Turenne et contraignit le maréchal à marcher pas à pas, de place en place, avec une prudence qui étonne Napoléon. L'immortel auteur des dictées de Sainte-Hélène ne s'explique pas que l'armée victorieuse n'ait pas rapidement et hardiment marché sur Bruxelles. Au fond du cœur, Condé s'attendait à cette marche hardie, qu'il eût probablement entreprise s'il eût été à la place de son heureux rival; aussi se tint-il toujours prêt à se jeter dans la capitale des Pays-Bas et à s'y enfermer avec toutes ses troupes.

Après avoir complété par la prise de Gravelines (27 août) ses conquêtes de la Flandre maritime, Turenne s'approche de la Lys. M. le Prince quitte les positions qu'il occupait entre Ostende et

(1) Henri de Foix, comte de Meille, mourut le surlendemain de la bataille : — « J'ay receu avec douleur la mort de M. le comte de Meille, perdant en sa personne un véritable amy. » — (M. le Prince à Caillet, 18 juin 1658. A. C.) — Son frère, le chevalier de Foix, venait d'être tué dans un combat livré par Montal en Champagne. — Il y avait douze ans que l'aîné, Gaston de Foix, comte de Fleix, était tombé aux côtés du duc d'Anguien sous les murs de Mardick.

(2) Officier de grande valeur, le prince de Ligne appartenait à l'armée espagnole et fut laissé à la disposition de Condé sur ses vives instances. Encore faut-il noter que Chamilly et le prince de Ligne furent faits prisonniers au mois de septembre. Il est vrai que Boutteville, Coligny, le chevalier de Guitaut et Chamilly lui-même furent rendus avant la fin de l'année à leur général par échange avec le maréchal d'Aumont. Quant à Ricous, il était encore en captivité au mois de mai 1659. (M. le Prince à Ricous, 18 mai 1659. A. C.)

(3) Sur certains points cependant il n'entendait pas raillerie. Comme on laissait entendre autour de don Juan que le plan de la bataille des Dunes était l'œuvre de Condé, et cette rumeur ayant trouvé un écho dans quelques publications, M. le Prince s'en expliqua ouvertement, et Caracena eut la loyauté de lui donner raison dans les termes les plus nets par une formelle déclaration. (Caracena à M. le Prince, 13 septembre 1658. A. C.)

Bruges, couvrant Anvers, le réseau des canaux et les communications essentielles. De Tournay, où il s'établit le 10 septembre, il menace le flanc de l'armée qui s'avance, et pourra secourir, sauver peut-être quelques-unes des places de la Lys, retarder le passage de cette rivière; sa retraite est assurée sur Bruxelles; enfin l'ennemi ne saurait tromper sa vigilance, lui dérober les partis poussés vers la Sambre et la Meuse contre les petites forteresses où il tient encore garnison et dont la possession a pour lui plus que jamais une importance inappréciable.

La fortune lui reste contraire. Chamilly est battu et pris au moment où il voulait se jeter dans Audenarde. Battu et pris aussi le prince de Ligne, que Condé avait appelé pour le relever à Tournay (septembre). Ces incidens, l'isolement où on le laisse, arrachent à Condé une protestation dont le tour mélancolique et le ton modéré ne ressemblent guère aux mercuriales d'antan; M. le Prince sait aujourd'hui qu'il faut avaler le calice jusqu'à la lie : « Il me semble que je ne devrois pas estre seul chargé de tous ces soins et que ceux qui ont entre les mains l'autorité du Roy (d'Espagne) s'en devroient aussy mesler. Il seroit à propos que l'on quittast le séjour de Bruxelles pour venir voir sur les lieux ce qu'il y auroit à faire dans ces occasions. Je veux croire qu'il y a des affaires importantes qui vous arrestent à Bruxelles; mais on pourroit, à mon avis, s'appliquer à ce qui est de plus pressé... (1) »

Malgré cette suite d'échecs, les suprêmes efforts de Condé ne furent pas perdus pour sa cause. Turenne s'arrête après la prise d'Ypres, ne franchit pas la Lys et met ses troupes en quartiers d'hiver. La campagne se termine sans avoir l'issue fatale que les premiers désastres pouvaient faire redouter aux vaincus des Dunes. L'épée de Condé s'est assez montrée pour peser encore d'un certain poids dans le plateau des négociations. Il a posé une limite à l'invasion française, et ses derniers services créent à ses alliés une véritable obligation morale. Lui-même conserve la possession des trois places de Rocroy, Linchamp, Le Catelet. Sa petite armée reste en corps, décimée, mais vivant par ses cadres, désignée avec une certaine ostentation sous ce nom de Sambre-et-Meuse que nos guerres de la révolution ont illustré, commandée par les lieutenans du Prince, et celui-ci fait un certain étalage des mesures prises pour rétablir ses troupes, propageant diverses rumeurs qui relèvent l'éclat de sa position, déguisent son dénûment.

On apprend l'arrivée prochaine d'un corps de dix mille hommes

(1) M. le Prince au marquis de Caracena, 18 septembre. (*Minute* A. C.)

envoyé par l'Empereur au secours du gouvernement des Pays-Bas; qui commandera cette armée, si ce n'est M. le Prince? lui-même l'annonce, d'un ton assez dégagé, il est vrai, et qui masque imparfaitement le peu de foi qu'il ajoute à la nouvelle : « Ce n'est pas que je veuille en faire mon capital; mais il y a toujours du plaisir à commander un corps considérable (1). »

Et pourquoi ne serait-il pas capitaine-général dans les Flandres, seul chef d'une armée relevée, renforcée? Don Juan est parti en disgrâce (mars 1659). L'archiduc Sigismond, qui devait le remplacer, ne vient pas (2). Fuensaldaña, dont on reparle, est « aujourd'hui bien amendé, reconnaissant le tort qu'il a eu de ne pas s'entendre avec V. A. (3); » assurément il ne disputera pas le commandement à Condé. Déjà Caracena, qui est encore là et qui peut-être restera en place, abandonne à M. le Prince la présidence des « juntes » (conseils de guerre), et « proteste qu'il n'aura pas de plus grande joie que de servir sous un sy grand capitaine (4). »

Voilà ce que Condé laisse dire, répand lui-même, fait savoir partout, à ses agens, à ses amis. Ce sont de beaux semblans, mais qui ne soulagent pas la profonde tristesse de son cœur. Le capitaine est désarmé. Son attention ne s'attache plus aux choses de la guerre que par un reste d'habitude et le sentiment du devoir; ce sont des opérations d'un autre genre qui fixent, retiennent aujourd'hui l'activité de son esprit. Il n'agit, parle, écrit que pour seconder les amis qui depuis assez longtemps, et non sans péril, travaillent, en France même, à son rétablissement, ou, si ceux-ci échouent, s'ils demeurent impuissans, pour défendre ses officiers, ses troupes, ses serviteurs, fournir des argumens aux négociateurs officiels ou officieux qui vont s'efforcer de le faire comprendre, — l'honneur sauf, — dans le traité de paix entre les deux couronnes, traité dont le prélude est la suspension d'armes conclue le 8 mai 1659 (5).

H. D'ORLÉANS.

(1) M. le Prince à Lenet, 18 janvier 1659. (*Bibliothèque nationale.*)

(2) L'archiduc Sigismond à M. le Prince; Insprück, 21 décembre 1658. A. C. Il annonce qu'il est désigné pour gouverner les Flandres. — Le 22 février 1659, Condé écrit à Lenet qu'on ne parle plus de l'arrivée de l'archiduc; en effet, il ne vint pas.

(3) Caracena à M. le Prince, 23 octobre 1658. A. C.

(4) M. le Prince à Lenet, 22 février 1659. B. N.

(5) Le 12 mai 1659, Condé ordonne à Guitaut de faire publier la suspension d'armes dans ses quartiers : — « C'est le premier acte de suspension qui fut fait du côté des Espagnols et de M. le Prince, » — écrivit Guitaut en marge de la lettre de Condé. (*Archives d'Époisses.*)

VIEILLE HISTOIRE

TROISIÈME PARTIE (1).

M. de Bionne, en sortant de chez Mme Legrand de Plancey, se rendit à l'hôtel de Mersan, et apprenant que tout le monde était parti pour la foire, résolut d'y aller aussi et renvoya sa voiture.

Il avait à peine dépassé les premières boutiques qu'il tomba dans un groupe de dames composé, à sa grande surprise, de Mme de Mersan et de Mme Hervier, dont la fille marchait un peu en avant, entre Anne et Lucile de Mersan.

Il ne put s'empêcher de s'écrier :

— Quelle surprise, mesdames !

— Mme Hervier a eu la bonté de nous faire une visite, et c'est elle qui nous a proposé un tour à la foire, dit Mme de Mersan.

— Il y avait longtemps, répliqua Mme Hervier, que je désirais avoir le plaisir d'une connaissance un peu plus intime avec vous. Ma fille vous ayant été présentée avant-hier, c'était un prétexte tout trouvé.

On continua de suivre la file des boutiques. A un moment, M. de Bionne s'approcha de Mme Hervier, et lui dit, presque avec émotion.

— Que vous êtes bonne, madame !.. Vous tenez à ne rien faire à demi. Vous avez voulu, précisément en ce moment, affirmer vos relations avec mes amis.

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 mai.

— Quoi de plus naturel? Nous autres, honnêtes gens, nous devons nous soutenir ; et ne serai-je pas toujours d'ailleurs votre obligée?

Mme Hervier eut, en parlant ainsi, un regard tout brillant de la plus touchante bonté. M. de Bionne s'inclina à demi avec une sorte de respect.

— Madame, quand les femmes se mettent à être bonnes, nul ne les peut passer!

— Croyez-vous? On dit cependant, monsieur de Bionne, que parfois vous traitez assez mal les femmes. J'ai entendu parler, par mon frère, d'une certaine sortie, très amusante du reste, que vous avez faite à la préfecture.

— Oh! mais, madame, il s'agissait là de méchantes femmes. Connaissez-vous un pire fléau qu'une méchante femme?

— Non, c'est vrai, c'est le pire de tous. Enfin je regrette, monsieur de Bionne, de n'avoir pas été dans un petit coin l'autre soir pour vous entendre : il paraît que vous avez une jolie littérature et très à la main encore.

— Madame, j'ai autre chose que cela : j'ai aussi des maximes tout à la louange de ce que j'appellerai les vraies femmes. Savez-vous quelle est la première règle que j'ai donnée à votre fils pour le cas où il se voudrait marier?

— Non, voyons. Cela doit être, pardonnez-moi ma franchise, cela doit être quelque chose de joli!

A son tour, M. de Bionne se mit à rire.

— Merci du mot, madame; eh! bien, je lui ai enseigné « que lorsqu'un jeune homme, sur le conseil de sa famille ou d'amis sérieux, veut rechercher une jeune fille, avant même de la voir, il lui faut d'abord voir la mère, parce que ce sont les mères qui donnent l'éducation morale et que, par suite, telle mère, telle fille. » Avouez, madame, qu'un homme qui se présenterait comme un parti pour Mlle Hervier ne ferait pas mal de vous connaître un peu d'abord, et qu'il arriverait vite à trouver que vous êtes la raison suffisante des belles qualités de Mlle Hervier et qu'ainsi on les peut considérer comme très réelles et très acquises.

— Oh! oh! monsieur de Bionne! Vous, un flatteur, je ne l'aurais jamais cru.

Malgré tout, l'aimable visage de Mme Hervier avait pris une teinte plus rosée. Mme de Mersan, qui venait de s'occuper d'un objet dans une boutique, se méprit sur la cause de cette rougeur, et intervint :

— Chère madame, n'écoutez pas ce que dit notre indigne ami, il vous en fera entendre de toutes les sortes.

— Chère madame, répondit Mme Hervier d'un ton de bonne

humeur, pour cette fois, pas de reproche à lui faire que d'être un peu trop un flatteur.

— Lui, un flatteur ! s'écria Mme de Mersan.

— Ah ! pour cela non, dit Anne de Mersan, M. de Bionne n'a pas ce défaut-là !

— Il en a assez d'autres, n'est-ce pas, Queen Anne ?

— Monsieur, si vous y tenez absolument !

— Que dites-vous de Mlle Anne de Mersan, madame, demanda M. de Bionne en riant, n'est-elle pas la plus charmante du monde ! Et moi qui allais lui acheter des sucres d'orge !

— Je ne pouvais pas m'en douter !

— Vous en aurez, Queen Anne, pour le cynisme de cet aveu.

— Je n'en veux pas ; je suis désintéressée.

Puis, prenant un petit air sérieux :

— Madame, dit-elle en s'adressant à Mme Hervier, je vous donne M. de Bionne pour une exception. Parmi ses qualités, il y en a une qu'il pousse d'une sorte qu'on pourrait presque l'accuser d'exagération, si l'honnêteté pouvait jamais être excessive. Il a, au suprême degré, la probité du langage et incapable d'altérer la vérité, il ne condescend même pas à faire un compliment non sincère.

— Par les dieux jumeaux ! que ne peut la gourmandise !

Et M. de Bionne, s'avançant vers l'étalage d'un marchand, saisit un superbe sucre de pomme ; mais Anne, étendant la main, s'écria très vivement :

— Pas pour moi ou je le jette ! Je prends tout le monde à témoin.

Elle était d'abord devenue rouge ; à ce moment elle pâlit ; ses yeux, si doux d'habitude, avaient pris une expression irritée ; le ton était tranchant, décidé.

M. de Bionne se retourna avec stupeur. Tous deux restèrent un instant à se regarder fixement. Enfin Anne détourna la tête et se remit à marcher.

— Ah ! çà, mais c'est une déclaration de guerre, Queen Anne ? Et il y a deux jours que vous la prépariez !

— Si vous voulez, monsieur !

Ceci fut répondu du même ton bref.

Mme Hervier prit le bras d'Anne de Mersan et proposa de voir une boutique en face.

— Ma foi, madame, dit M. de Bionne en continuant de marcher près d'elle, explique qui pourra l'humeur changeante des jeunes filles ; moi je renonce à comprendre Mlle de Mersan depuis deux jours.

On continua la promenade.

Comme on allait quitter la foire, on passa devant une femme très âgée, qui se tenait dans l'intervalle de deux boutiques, avec

l'attitude de quelqu'un qui mendie. Elle avait l'air si malheureux que ce fut à qui lui donnerait. M. de Bionne ne put voir ce que donnait Anne, mais à la façon dont elle ferma son porte-monnaie en poussant un petit soupir, il crut pouvoir conjecturer que ç'avait dû être bien peu de chose, et que le porte-monnaie restait vide.

Il ouvrit le sien et présenta à Anne le compartiment des pièces d'or :

— Donnez pour moi, dit-il, cela en sera mieux fait.

Elle fit un geste de refus.

— Les malheureux ne doivent pas souffrir de vos mauvaises humeurs injustes. Allons, prenez et donnez largement.

— Vous pouvez donner vous-même!..

— Mais je ne donnerai pas.

— Soit, je cède, mais uniquement pour ne pas priver une pauvre femme d'un secours nécessaire.

Elle tendit la main, mais M. de Bionne se recula :

— Au fait, vous avez raison, et je serais pire que vous-même si j'insistais.

Il s'avança vers la mendiante; puis, s'arrêtant encore, il revint sur ses pas, et avant qu'Anne eut songé à résister, il lui mit son porte-monnaie dans la main :

— Décidément, je veux vous laisser ce plaisir!

Ceci fut dit d'un ton ferme et cependant très doux, et son regard avait une expression de bonté contre laquelle il était malaisé de se défendre.

Anne de Mersan rougit et baissa la tête.

Quand elle rejoignit le gros des promeneurs, elle rendit le porte-monnaie et murmura à demi-voix : « Merci. »

Mme Hervier se mit à rire.

— Eh! bien, mademoiselle, voici déjà la paix faite?

— Ah! madame, que voulez-vous, M. de Bionne a le talent de faire que personne ne lui peut garder rancune!

Ceci avait été dit avec le plus joli regard.

M. de Bionne se mit à rire à son tour :

— Surtout, répondit-il, quand on n'a pas de sujet de lui garder rancune. Maintenant, en thèse générale, quand j'ai donné prétexte à rancune, je n'ai ce talent d'apaiser les gens que lorsqu'ils en valent la peine; ici c'eût été le cas.

Tout ceci s'était passé entre trois personnes, Mme de Mersan et sa fille cadette étant fort occupées à causer avec Claire Hervier qui les faisait rire de ses saillies.

On quitta la foire sans autre incident nouveau qu'un bon coup d'ombrelle donné par Mme de Mersan à un chien qui ne se rangeait pas assez vite, ce qui motiva cette question de M. de Bionne :

— Madame, est-ce qu'il est de la religion?

Le surlendemain, dans la matinée, M. de Bionne reçut encore la visite de George Hervier; cette fois, celui-ci avait un air triomphant.

— Maman, dit-il, veut vous parler; mais, d'avance, elle m'a chargé de vous dire qu'elle a de bonnes nouvelles.

M. de Bionne trouva Mme Hervier, non-seulement satisfaite, mais même tout heureuse. Quant à lui, il se sentait de la plus belle humeur, et ce fut la figure animée et souriante qu'il entra au salon.

Il avait rencontré dans le vestibule Claire Hervier qui venait de cueillir des fleurs au jardin.

Les bras embarrassés de sa moisson, elle lui fit une révérence pleine de grâce; il y avait sur son joli visage une telle expression de candeur, de joie aimable, que M. de Bionne en ressentit vraiment une impression de fraîcheur morale.

Les Mahométans prétendent que celui à qui sourit une belle femme, il ne lui saurait arriver malheur.

M. de Bionne connaissait le proverbe, et ce fut l'esprit rempli de l'apparition qu'il venait d'avoir, que, tout en s'inclinant sur la main de Mme Hervier, il ne put s'empêcher de lui dire :

— Ah! madame, quelle charmante jeune fille que Mlle Hervier! Quelle riche récompense pour vous des soins que vous lui avez donnés, et comme son aspect dédommage de la vue de tous les visages fanés et peints, des faces minaudières qu'on rencontre.

Mme Hervier était une personne de grand sens, mais après tout, c'était aussi une mère. Le compliment n'était pas mal tourné; elle y trouva quelque plaisir. Quoi de plus naturel?

Elle rougit un peu, de cette rougeur qui sied tant à un visage d'honnête femme, et accompagne si bien le brillant que donne au regard une émotion dont on peut dire qu'elle a pour origine une satisfaction méritée, ou un plaisir bien gagné, longuement gagné.

— Il est fort heureux pour vous, monsieur de Bionne, qu'il ne soit plus permis de vous taxer de flatterie.

— C'est vrai, madame.

— Mlle de Mersan y a mis bon ordre; vous parlez de jeunes filles dont le visage fait plaisir à voir, en voilà une! Et quelle bonne et aimable nature, avec une petite pointe d'originalité tout à fait séduisante même.

— Tout cela est très vrai, madame, et je vous remercie beaucoup pour mon ami et un peu pour moi, car je l'aime infiniment.

— Soyez sûre qu'elle vous le rend bien, monsieur, dit Mme Hervier, d'un ton sérieux.

— Je n'en sais trop rien, madame; ce qu'il y a de certain, c'est

qu'en ce moment nous disputons beaucoup ensemble; vous en avez été témoin avant-hier.

— Oui, et dans le premier moment, je ne comprenais pas bien...

— Tandis qu'ensuite? dit M. de Bionne, en souriant.

Mais Mme Hervier ne répondit pas, ou plutôt elle changea la conversation :

— Nous oublions ce qui vous amène, C'est un succès complet que je vous puis annoncer. Un moment j'avais eu des craintes. J'ai reçu avant-hier deux visites de cette femme. J'ai vu, c'était bien aisé à voir, qu'elle était fort mal à l'aise. Elle a abordé le sujet qui vous intéresse, mais en hésitant : en un mot, quand elle m'a quittée, il n'y avait rien de fait. A ma grande surprise, deuxième visite une heure après, et changement complet, tellement complet que je suis encore à en chercher l'explication.

— Voulez-vous me permettre, madame, je crois que je puis vous donner cette explication. Vous avez reçu la première visite de Mme Legrand vers quelle heure?

— Quatre heures et demie environ.

— Et la seconde?

— La seconde, je suis sûre de l'heure. Le professeur de chant de ma fille venait d'arriver. Or, son heure de leçon est cinq heures et demie, mais il est toujours un peu en retard. Il était donc cinq heures trente-cinq, à quelques minutes près.

— Voici, madame, l'explication cherchée. Entre cinq heures et cinq heures un quart, j'étais en train d'examiner chez l'armurier de la rue de Paris une paire d'épées qui me semblaient bien en main quand, en levant les yeux par hasard, j'ai vu, arrêtée devant la boutique, une dame qui semblait m'observer avec attention. Se voyant remarquée, elle s'est éloignée brusquement. Sur l'instant, le fait ne m'a pas frappé. Puis, presque tout de suite, ç'a été comme un trait de lumière dans mon esprit. J'ai ouvert la porte du magasin et suis même descendu sur le trottoir; il était trop tard, la dame avait disparu. Toutefois, je me rappelais bien sa taille, son aspect; elle avait une toilette fort élégante.

— Pouvez-vous vous rappeler un détail quelconque, quelque chose de particulier?

— Mon Dieu non. Ah! si : un oiseau des colonies, très en vue, posé sur le côté d'un chapeau à rubans de velours jaune.

— C'est bien cela. C'était Mme Legrand; je lui ai fait compliment sur ce chapeau, et après cela, pas de doute. Dans une petite ville comme celle-ci, tout se sait : il n'y a qu'elle qui ait ce chapeau.

— En tout cas, c'était bien sa taille et son aspect général : le

matin, nous avions eu un entretien assez animé ; elle savait que si dans les vingt-quatre heures tout mauvais bruit n'était pas démenti, j'irais... trouver son frère ; elle m'a vu en train de choisir les instrumens, et elle n'a plus hésité.

Mme Hervier donna alors à M. de Bionne tous les détails qui pouvaient l'intéresser et qui lui permirent de se bien assurer qu'il n'avait plus à s'inquiéter ni à s'occuper de rien.

Il la remercia avec chaleur et termina en disant :

— Je suis si peu habitué à recevoir des marques d'intérêt sincère que je suis vraiment touché, madame, de la façon dont vous en usez avec moi !

Mme Hervier eut un charmant sourire.

— Avant tout, n'avais-je pas, n'ai-je pas encore à l'heure actuelle à m'acquitter envers vous d'une dette ?

La figure de M. de Bionne se rembrunit légèrement : ce fut l'affaire d'un instant et il répliqua :

— Votre dette, madame, est largement payée, nous sommes quittes maintenant.

Mme Hervier fixa sur lui un regard sérieux et scrutateur, en même temps fort aimable.

— Si vous le voulez, monsieur, ma dette, strictement parlant, est payée : mais ce qui ne saurait s'éteindre, c'est la reconnaissance profonde que je vous ai pour avoir pris ainsi mon fils en sympathie. Ceci n'est plus, à proprement parler, une dette ; me reconnaissez-vous le droit, mère et à mon âge, de vous prendre en gré, et cela d'une façon toute désintéressée ?

L'œil de M. de Bionne brilla d'un éclair de plaisir :

— Madame, je suis trop flatté pour pouvoir refuser !

Mme Hervier poursuivit, toujours de la même bonne grâce :

— Ai-je bien compris ce qui vient de se passer en vous ? Ai-je bien lu sur votre visage ? Vous êtes de ceux qui ne veulent pas devoir la sympathie qu'on leur témoigne, à la reconnaissance : cela est trop ordinaire ; c'est vulgaire, et après tout, on ne vous donne alors que ce qui vous est dû ; c'est presque banal. Il vous faut quelque chose de plus : vous avez la fierté de votre valeur ; vous voulez, et somme toute c'est légitime, que les gens vous aiment ou vous recherchent pour ce que vous êtes seulement, et non pas pour ce qu'ils croient vous devoir, et qui pour vous est tout à fait sans importance. C'est le seul sentiment que vous veuillez inspirer et dans ces seules conditions. Encore une fois, vous ai-je bien, je ne dirai pas deviné, mais compris ?

— Si admirablement, si complètement, madame, que je ne reviens pas de mon étonnement.

— C'est cependant bien simple. Du reste, ce sentiment que vous avez en vue est peut-être la plus flatteuse des récompenses, quand on réussit à le faire naître. Mais il est de si haut prix qu'il n'est pas donné à tous d'y prétendre. Il est à la portée des seules natures d'élite.

Il y avait dans les paroles, dans le ton de Mme Hervier une éloquence simple, naturelle, sincère, qui touchait d'autant plus. Aucune intention de flatterie, cela paraissait d'abord; M. de Bionne le sentit et répondit :

— Je vous remercie, madame, des choses beaucoup trop flatteuses que la bienveillance toute seule vous suggère. Vous ne me dites pas ce qui est vrai, mais ce que votre parfaite bonté voudrait voir vérifié en moi. En faisant cette restriction, j'avoue que vous avez connu mon plus secret désir, et je m'étonne de cette faculté de divination.

— Bien moins remarquable que vous ne le croyez, monsieur. D'abord, comme mère, j'ai été habituée à saisir au vol pour ainsi dire, sur le visage de mes enfans, leurs impressions les plus fugitives. Cela m'a rendue habile déchiffreuse. Puis, ce sentiment dont nous parlons, il est possible qu'il m'ait été déjà donné d'y rencontrer une secrète aspiration chez d'autres que vous. Par suite, il ne m'est pas nouveau, et peut-être ai-je tout simplement reconnu en vous les symptômes qui l'annoncent.

— Au fond de tout ce que vous dites, madame, se trouve un sentiment unique, puissant, et d'où procèdent et toutes vos paroles et toutes vos actions. A mon tour, madame, ai-je deviné?

Mme Hervier rougit.

— Je ne sais pas, monsieur.

— Mais vous rougissez et votre modestie se rend compte que vous êtes, en effet, comprise. Ce sentiment où vous obéissez est le plus beau de tous, le plus haut, le plus touchant, c'est...

Mme Hervier le regardait, et malgré elle souriait.

— Dois-je le nommer, madame?

— Je ne sais ce que vous avez découvert, monsieur. Si vous avez découvert que je tâche, en toutes mes actions, à ne jamais être méchante aux gens, vous êtes tombé juste. Mais, c'est si naturel, que cela ne mérite pas d'être loué. Vous me semblez, d'après tout ce que je sais de vous, donner trop de prix à des choses fort simples, parce que la mauvaise opinion que vous avez du monde vous rend tout étonné de les rencontrer. Pourquoi ne pas prendre ce monde tel qu'il est, avec ses bons et ses mauvais côtés?

— Mais, madame, c'est précisément parce que je le prends tel

qu'il est, que je m'en tiens à quartier, ou du moins que j'admire les quelques beaux endroits que j'y puis encore trouver, et m'en étonne.

— Êtes-vous sûr que vous le voyez tel qu'il est?

— Je suis bien plus sûr, madame, que vous le voyez, vous, tel qu'il n'est pas, grâce à votre bienveillance.

— Ce sont des subtilités de dialectique. Il vaut mieux, ne fût-ce que pour nous-même, garder nos illusions.

— Et nous mettre dans cet heureux état d'un homme qui, au moment de franchir un pont étroit et sans parapet, prendrait l'excellente précaution de se faire bander les yeux.

— Est-on heureux à voir les choses comme vous le faites?

— Je ne prétends pas, madame, que je ne fusse pas plus heureux de vivre au milieu d'honnêtes gens que de coudoyer, dans la presse de la vie, une quantité de gredins. Tout compte fait, j'aime mieux les connaître pour ce qu'ils sont : je garde mes poches.

— Mieux vaut n'y pas penser.

— A ses poches, madame? J'ai un grand faible pour mes poches : ce sont mes plus fidèles, surtout mes plus utiles amies.

— Je ne saurais vous blâmer de les défendre, mais j'aimerais mieux pour vous vous voir dans des idées plus riantes.

— Je suis, madame, dans les idées les plus riantes du monde, des idées roses ou bleu de ciel, comme vous voudrez. Je ne sache pas de plus grand plaisir que celui de bien frotter un coquin. Les coups de bâton sont une belle chose; le tout est d'être celui qui les donne.

— Ne vous semble-t-il pas que le mépris soit une arme plus sûre?

— Cela dépend à qui il s'adresse. Sur les natures non encore complètement perverties, il produit parfois quelque effet; sur les natures tout à fait mauvaises, il s'émousse comme sur une carapace : il n'est pas même senti. C'est une des grandes erreurs de la sentimentalité moderne de ne pas comprendre que chaque arme doit être proportionnée à l'ennemi que l'on combat. Les appels à la conscience, aux sentimens d'honneur, ou de justice, sont bons, s'agissant de gens ayant encore un peu de conscience, d'honneur ou de justice. Avec ceux qui n'en ont plus, autant d'enfantillages. Je suis au demeurant très modéré, et me contente de peu. Platon demandait un bon tyran aidé d'un bon législateur. Je me passe du bon législateur, et dis : « un bon tyran aidé d'une bonne trique, » si vous me passez ce vilain mot.

— Comment donc, en faveur de la pensée! Vous êtes pour les traitemens doux.

— Je suis pour les traitemens effectifs. D'ailleurs, est-ce ma

faute? J'ai quarante-deux ans. Jusqu'à trente-cinq ou trente-sept ans, j'aurais pu prendre cette mélancolique devise d'un de mes ancêtres du xve siècle :

J'ai peu soupçonné,
Encore moins méprisé.

— Jolie devise.

— Oui, et bien digne du noble caractère qui l'avait trouvée. Depuis cinq ans, j'ai rattrapé le temps perdu. Les voyages, la connaissance plus complète des hommes m'ont amené...

— A tout soupçonner et à tout mépriser!

— Madame, oui, avec la variante de Voltaire : « tout et quelque chose de plus encore. » — Ah! j'en ai bien souffert!

Il fit un grand éclat de rire.

— Ceci, monsieur, est le rire du diable.

— Madame, sait-on comme le diable rit? Dans les opéras et les féeries, on le représente vêtu de rouge, grand, long, maigre et riant d'un rire strident. Qu'y a-t-il de vrai? Le costume même ne vaut pas : personne n'a jamais vu le diable. Nous le représentons sous une figure tout aussi peu justifiée probablement que celle que nous donnons aux anges. Connaissez-vous rien de plus comique que la paire d'ailes dont nous les affublons, et qui est placée de telle sorte que si elle pouvait réellement fonctionner, tout son effet serait de précipiter la chute de celui qui s'en servirait.

— En vérité, je n'y avais jamais songé.

— Au point de vue poétique, une paire d'ailes dans le dos me semble très contestable. Au point de vue du moyen de support ou du pouvoir propulsif, cela ne souffre pas l'examen, pas plus que les petites ailes de Psyché ou les talonnières et le pétase ailé de Mercure. Pauvre Mercure! Homère nous le représente gravement, mettant ses talonnières pour aller exécuter les ordres de Jupiter, — j'allais dire de Jupin. J'avoue que je ne puis me faire aucune idée du double mouvement de tête et de jambes qu'il devait exécuter en même temps pour se maintenir en l'air. Il devait à la fois donner des coups de tête en arrière et de furieux coups de pied sur les côtés : et je doute que lui qui était un des grands dieux, un des dieux *celestes*, suivant l'expression romaine, y ait beaucoup gagné en majesté ou simplement en harmonie d'aspect.

— Il faut avouer que vous avez une façon de représenter les choses où souvent elles ne gagnent pas beaucoup.

— Mais, madame, c'est de la philosophie positive. Et puis, encore un coup, rien de tout cela n'est de ma faute. Je ne fais que voir les choses comme elles sont, et tirer les conséquences logiques.

Je ne dirais rien des ailes des anges si elles étaient horizontales et placées aux hanches, au lieu d'être verticales et placées aux épaules. Telles qu'elles sont, tout ce que je puis faire, c'est de supposer qu'elles ne servaient pas aux anges à voler, mais que, comme ils habitent les chaudes régions de l'empyrée, ces ailes y faisaient l'office d'une sorte de « punkah » céleste, ou encore qu'ils les utilisaient en guise d'éventails, et s'en tenaient le dos frais.

— J'avoue que c'est la première fois que j'entends émettre une pareille supposition.

— Ma foi, madame, et moi aussi.

Tous deux se mirent à rire. Mme Hervier reprit.

— Je ne veux plus que nous continuions sur ce sujet : vous venez de me dépoétiser les anges, vous êtes un terrible homme, vous me dépoétiseriez tout le reste.

— Madame, ce sera le mot de la fin, n'ajoutez rien, cela gâterait la péroraison.

Il se leva, mais Mme Hervier lui dit :

— Vous ne vous en irez pas sans avoir causé un peu avec mes enfans, et vu le jardin. Etes-vous pressé au point de partir tout de suite?

— Non, madame, certainement non.

— Eh! bien, allons.

Le jardin était fort agréable, pas très grand, mais planté avec tant de goût qu'il semblait qu'on s'y pût perdre, et qu'il fût plus grand du double.

A peine Mme Hervier et M. de Bionne y furent-ils, que George et Claire Hervier arrivèrent comme s'ils n'avaient attendu que ce moment pour paraître.

Ils s'emparèrent de M. de Bionne pendant que leur mère s'éloignait pour donner quelques ordres.

George Hervier et sa sœur étaient charmans à voir ensemble. Presque du même âge, se ressemblant beaucoup, ayant tous deux ce beau charme de la jeunesse que rien ne remplace, et qui pare la créature humaine comme le duvet velouté d'un fruit pare ce fruit, il y avait, dans toutes leurs manières, cette fleur de bonne compagnie, ce je ne sais quoi qui ne se trouve qu'aux heureuses natures développées par une excellente éducation reçue dès l'enfance.

Sans rien de la gaucherie d'une pensionnaire, ou de la liberté d'allures exagérée si à la mode, Claire Hervier avait avec M. de Bionne les façons naturelles, la politesse simple, mais exacte, l'honnête abandon qui, tout en laissant à une jeune fille sa grâce complète de femme, n'excluent pas, si jeune qu'elle soit, cette dignité décente qui est peut-être le charme le plus irrésistible

d'une femme jeune, et est toujours, en tout cas, sa plus sûre protection.

George Hervier, très flatté de sa liaison avec M. de Bionne, subissait sans hésitation sa supériorité d'homme plus âgé, riait et divaguait à tort et à travers; et entre le frère et la sœur, c'était à qui couperait la parole à l'autre.

Tous deux traitaient déjà M. de Bionne en vieil ami; et comme si c'eût été chose allant de soi, ils l'avaient mis entre eux et la conversation ne tarissait pas.

Ce qu'il se fit de tours d'allée ne saurait être évalué, mais il y avait certainement fort longtemps que la promenade durait quand Mme Hervier de loin appela son fils. Celui-ci ne fut absent que quelques minutes, puis quand il revint, ce fut au tour de sa sœur de s'éloigner.

George Hervier avait un certain air de malice aimable et réjouie qui frappa M. de Bionne.

— Mon jeune ami, dit-il, je voudrais bien savoir ce qui diable vous rend si gai.

— Ma foi, monsieur, rien du tout.

Et pour preuve, George Hervier partit d'un éclat de rire, puis il proposa de rentrer à la maison, mais, au lieu de prendre la porte du milieu du perron, il ouvrit une autre porte à gauche, fit passer M. de Bionne, et celui-ci se trouva dans une salle à manger très simplement décorée, mais où l'on sentait les habitudes de confort d'une maison bien tenue.

La table était mise avec plusieurs couverts. Mme Hervier, debout près de la cheminée, désigna une place à M. de Bionne en disant :

— Vous ne nous refuserez pas, je l'espère, de vous asseoir à notre table?

Stupéfait, il allait répondre, quand, sans regarder, il vit dans la glace l'image de plusieurs personnes qui devaient se trouver derrière lui.

Il se retourna et se trouva face à face avec Claire Hervier, qui se tenait devant une autre dame qu'elle tâchait à cacher de son mieux.

Claire, écartant les bras et relevant sa robe de chaque côté comme pour la révérence, demanda :

— Qui devinez-vous, monsieur?

Il réfléchit un instant, puis avec tout le sérieux imaginable :

— Mme Legrand de Plancey!

Claire Hervier fut la dupe de ce sérieux, et laissant tomber ses bras de stupeur :

— Ah! par exemple, c'est trop fort! — Et derrière elle apparut la charmante, l'endiablée petite tête d'Anne de Mersan.

— Voilà ce qui s'appelle bien deviné, monsieur!

— Qui a bien deviné, Queen Anne, moi qui ai dit une chose que je savais impossible, ou vous, qui avez cru que je la disais tout de bon?

On se mit à table.

Mme Hervier plaça M. de Bionne à sa droite et Anne de Mersan à sa gauche, en sorte qu'ils se trouvèrent en face l'un de l'autre. Claire Hervier se mit de l'autre côté de M. de Bionne et son frère près d'Anne.

Ce fut un gai repas. Chacun se sentait heureux et disposé à sa causer. On riait, on mangeait, on s'arrêtait de manger pour conter quelque chose ou faire une réflexion : tous éprouvaient cette joie sans mélange qu'on trouve à se sentir entre gens qui se comprennent et ont les uns pour les autres une réelle sympathie. Mme Hervier surveillait ses convives de son bon regard attentif et plein de sollicitude; son fils se sentait aux anges, et Claire et Anne babillaient comme, — faut-il le dire? — des pies.

Quant à M. de Bionne, il dévorait, buvait, contait une histoire, s'amusait des propos des jeunes filles, et avait enfin un air si parfaitement ravi qu'Anne de Mersan ne put s'empêcher de lui dire à un moment:

— Monsieur de Bionne, je ne vous ai jamais vu de si belle humeur.

— Ma foi, Queen Anne, il y a longtemps que je ne me suis senti aussi heureux. En ce moment, tous les soucis, tous les ennuis de la terre ont disparu. Je me sens dix ans de moins sur la tête. Je me sens, c'est le mot, le cœur au large, et c'est à vous, madame, que je dois cette impression si précieuse que j'ai dès longtemps oubliée.

— Moins à moi, monsieur, qu'au printemps, aux fleurs, au grand soleil qui dore tout, et à ces gais propos de la jeunesse qui babille!

— Ils n'y nuisent pas, madame, mais sans votre aimable hospitalité, je ne serais pas en termes d'en jouir.

— Donc, vous le voyez, il faut parfois bien peu de chose pour qu'on se remette à aimer la vie.

— Bien peu de chose, madame? appelez-vous bien peu de chose de se trouver avec trois femmes dont on peut dire que toutes trois sont bonnes? Je goûte véritablement un plaisir complet. Voici une heure que nous sommes à table et depuis ce temps, pas encore une ombre au tableau, pas une disparate; une égale bonne volonté des uns pour les autres, et ce qu'il y a de mieux, en tout cela, le plus parfait naturel, rien de factice, d'artificiel; vous êtes bien vous-même à coup sûr, madame, et je jurerais que vous êtes toujours ainsi.

— Je crois que vous auriez raison, monsieur.

— Oui! oui! Certainement, c'est bien juste, crièrent à la fois Claire et George Hervier, maman est toujours la même, toujours bonne comme vous la voyez!

Les yeux des deux jeunes gens brillaient d'affection et d'enthousiasme.

M. de Bionne les regardait avec plaisir, puis il dit :

— Que ma présence ne vous gêne pas! je crois deviner que vous embrasseriez votre mère avec plaisir.

— C'est vrai! — Et tous deux, se levant, coururent à leur mère qu'ils embrassèrent en l'entourant de leurs bras. C'était un joli spectacle : Mme Hervier, malgré elle, avait les yeux un peu humides et les renvoya avec chacun un petit soufflet et en jurant qu'ils la décoiffaient.

— Maintenant, madame, dit Anne de Mersan, regardez la figure de M. de Bionne. Malgré la férocité dont il fait profession, voyez, n'est-il pas tout ému lui-même?

M. de Bionne sourit.

— Je suis plus bê-ête encore que mademoiselle et que monsieur!

— Merci, crièrent-ils en même temps.

— Avez-vous ces plaisirs-là à l'étranger, monsieur de Bionne, quand vous faites vos affreux voyages, et que vous tombez dans vos légions de femmes jaunes, noires, vertes, d'Allemandes, d'Américaines, de Russes, de Grecques?

— Non, ma foi, Queen Anne; mais les voyages ont du bon.

— Vous devez cependant, monsieur, vous y sentir bien seul?

— Non, madame, moins seul bien souvent qu'à Paris même.

— En vérité! — Puisque nous sommes sur ce sujet, vous devriez nous raconter quelques incidens ou quelques impressions de vos voyages.

— Madame, nos pères disaient: « A beau à gaber qui vient de loin. » Je n'aime pas beaucoup les récits que font les voyageurs dans la chaleur d'un repas. Ils perdent en vérité ce qu'ils gagnent en animation. Malgré soi, on se laisse entraîner.

— Je suis sûre qu'avec vous ce ne serait pas le cas, monsieur, dit Claire Hervier.

— J'y tâcherais, mademoiselle, mais il faut que ces sortes de choses viennent d'elles-mêmes.

— Cependant, monsieur de Bionne, dit Anne de Mersan, vous avez certainement dans vos souvenirs des incidens qui ne prêteraient à aucune exagération, mais seraient, au contraire, fort touchans.

— D'où par suite fort déplacés ici.

— De beaux sentimens ne sont jamais déplacés, témoin:

« Ah ! ne dites pas que les anges . . . . . .

. . . . . .

Mais M. de Bionne fronça légèrement le sourcil, et sans mauvaise humeur, mais en fixant sur Anne un regard sérieux, répondit :

— Pourquoi réveiller ce souvenir? Pour une fois que j'ai quelque plaisir, ne le troublez pas.

Anne rougit et baissa les yeux, puis au bout d'un instant :

— Avouez, monsieur de Bionne, que je joue de malheur: je viens d'avoir l'esprit de vous dire une chose qui vous a été désagréable.

— Désagréable, non; pénible serait le mot. A qui la faute? A vous qui ne pouviez deviner mes bizarreries d'humeur ou à moi qui ai le tort de les avoir ?

Anne releva et fixa sur lui ses beaux yeux si clairs, si limpides, et où se lisait une expression demi-triste, demi-souriante :

— Vous ne voulez pas que j'aie tort !

— Et vous, vous ne voulez pas que je n'aie pas raison, du moins aujourd'hui.

— A la bonne heure, dit Mme Hervier, voici une lutte comme on n'en voit guère, où chacun des deux veut prendre le tort pour soi.

— Je vous assure, madame, qu'ici j'ai lieu de prendre pour moi tout le tort. Mlle Anne de Mersan voulait, comme toujours, me dire quelque chose d'aimable, car l'idée de dire une chose qui pût faire de la peine à quelqu'un ne lui viendrait même pas, du moins en temps ordinaire; et moi, vieux garçon endurci, animal hirsute, je me dégage comme une sorte de sanglier, en froissant dans ma fuite les fleurs délicates de sa pensée. Que voulez-vous? Je me gâte à l'étranger; la main y devient lourde. J'ai besoin de me refaire aux plaisantes façons de parler de « doulce France. »

— Madame, n'en croyez rien ! M. de Bionne n'a qu'un tort... Je fais mieux de m'arrêter.

Elle sourit avec douceur.

— Mais je vais continuer pour vous, dit Mme Hervier. Voyons, M. de Bionne n'a qu'un tort... C'est d'avoir, sous des apparences tour à tour glacées ou caustiques, une délicatesse de sensations, une finesse de sensibilité qu'il cache tant qu'il peut, mais fort en vain et qu'il a tort de cacher, — voyez, voici un second tort, — parce qu'il a, aux occasions, toute la fermeté, toute l'énergie qui doivent former le fond d'un vrai caractère d'homme.

— Avouez, madame, que j'ai bien fait de vous laisser parler.

La figure d'Anne avait pris une expression de joie très visible.

George Hervier et sa sœur applaudissaient aussi. Le seul M. de Bionne avait ce qui se peut appeler « une figure de circonstance, » c'est-à-dire l'air fort gêné ; enfin il prit son parti et riant comme tout le monde :

— Madame, pour employer une formule célèbre, jusques à quand profiterez-vous de mon embarras?

— Je ne suis pas près de vous laisser échapper ainsi, monsieur. Nous vous tenons, n'est-ce pas, mesdemoiselles? et nous en profitons.

— A parler comme en Angleterre, vous m'avez mis en chancellerie, madame, et ne m'en laisserez pas sortir.

— Que le plus tard possible. Rassurez-vous; nous y mettrons des formes.

— Certainement, comme les gens qui, vous ayant laissé tomber un pavé sur la tête, se croiraient quittes de tout en disant : « Pardon de la liberté grande, » ou comme l'ange du jugement dernier avec son *so bitte schön.*

— Je ne sais pas ce que c'est que cette histoire.

— Je le crois bien! c'est une histoire qu'un de mes amis d'Allemagne nous avait racontée et où nous faisions souvent allusion, quand nous voulions à la fois dire qu'avec des formes tout est possible, et rappeler cette habitude des Allemands de dire à tout propos : *so bitte schön*, ce qui signifie surtout « s'il vous plaît » et « de grâce. »

Au surplus, la voici. Notre ami prétendait qu'une nuit il avait fait le rêve le plus étrange. On était au jour du jugement. Tout était bouleversé, en l'air ; mais, chose singulière, au lieu de la trompette, l'ange Istafil avait un sifflet: c'était au son du sifflet que les morts se relevaient, et l'ange commandait la manœuvre comme un quartier-maître. Mon ami avait pour voisin un gros docteur allemand. Un ange de belle venue, faisant la visite des tombes, l'aperçut qui ne se hâtait pas. L'ange fit un signe et le docteur répondit: *Augenblick!* ce qui signifie : « à l'instant. » Mais l'ange, un ange robuste et pressé, le saisit par la nuque et l'envoya à la volée dans l'espace, en lui disant poliment: *so bitte schön!*

Le docteur fit trois ou quatre culbutes si drôles que l'ange appela un camarade, et tous deux en tenaient leurs côtes célestes de rire, quand on cria : *Achtung!* et les deux anges tombèrent au port d'armes. C'était un de leurs officiers qui passait... Je vous prie de remarquer que je n'étais pas partie dans le rêve, et je dois m'en rapporter au récit de notre ami.

— Qui est au moins original; je vois les culbutes du docteur!

— Et moi donc! madame. Tenez, Queen Anne, vous qui avez

formé le ferme propos de n'épouser qu'un homme âgé, voilà un mari comme j'en aimerais un à votre place, si une résolution aussi sage m'était entrée à la pensée.

— Comment, mademoiselle, dit Mme Hervier, vous ne voulez épouser qu'un homme âgé. Ce n'est pas sérieux?

— Si, madame, et Mlle de Mersan a bien raison. Moi, si j'étais femme, je ne voudrais épouser qu'un homme âgé, sérieux, ce que j'appellerais un homme de « rapport! »

— Comme on dit une maison de rapport?

— Précisément, madame. Je vois d'ici, en imagination, celui que je choisirais, le type du genre. Quarante-huit à cinquante ans, plutôt petit que grand, assez gros, ou plutôt rondelet, les épaules larges, le cou court, la tête forte, le haut du crâne chauve, avec, par derrière, une couronne de cheveux un peu longs et tombant droit dans le cou, la face colorée, pas de moustaches, mais un collier de barbe, un double menton, le nez légèrement aplati, et sur ce nez une paire de lunettes d'or derrière lesquelles brille l'œil froid, digne, plein de majesté, de l'homme d'affaires sérieux, du père de famille irréprochable, du mari « de rapport. » Un tel homme est généralement douillet et gourmand, il aime les petits plats sucrés; au demeurant, facile à vivre, et pour peu que ses pantoufles soient chaudes et que le dîner ne se fasse pas attendre, le meilleur homme du monde et une véritable bête de somme au travail. La nature crée de pareils êtres! — Vive Dieu! Queen Anne, voilà le mari de vos rêves. Quand vous l'aurez trouvé, prévenez-moi où que je sois, que je puisse venir signer au contrat!

— J'y ferai tout mon possible, monsieur: vous venez de me faire le portrait d'un mari « de rapport. » Ce portrait a un défaut. Il est par trop horriblement bourgeois. A cette description, je répondrai par une autre. Je me suis dit parfois qu'il n'était pas impossible qu'un jour Dieu mît sur mon chemin, — car je suis de ces âmes naïves qui croient que les mariages se font dans le ciel, — qu'un jour Dieu mît sur mon chemin un homme de quarante-cinq, même de cinquante ans, qui eût cette grâce de manières, cette aménité de caractère, cette politesse de langage qu'on trouve surtout aux gens âgés: c'est une vérité qui n'est pas neuve que la politesse se trouve surtout aux vieillards. Vous aimez fort La Bruyère, monsieur, et le citez volontiers. Je l'ai un peu lu aussi, et l'aime tout de même que vous. Il se plaignait déjà que de son temps les vieillards seuls fussent polis.

Pour en revenir à mon idéal, j'aimerais presque qu'il eût des cheveux blancs et qu'il eût plutôt le teint un peu pâle qu'ont cer-

tains hommes âgés, que les joues rougeaudes d'un hobereau joufflu et grand chasseur. Je lui demanderais avant tout d'être bon, — ferme aussi, mais bon et doux, — un peu indulgent peut-être. Je ne tiendrais pas à ce qu'il eût un esprit brillant, mais simplement un bon sens réel, et une intelligence moyenne, cultivée par la lecture et l'usage du monde. Je voudrais non pas seulement l'estimer, mais qu'il pût m'inspirer du respect. Et s'il me traitait avec douceur, s'il me gâtait même un peu, tout heureuse, mieux que cela, toute fière qu'il me voulût bien confier l'honneur et le repos de ses vieux jours, je ne demanderais pas d'autre mission en ce monde que de passer mes jours près de lui, à lui alléger, à la mesure de mes forces, les soucis et les troubles de la seconde moitié de sa vie, aimée, protégée et gardée par lui, et l'entourant moi, en échange, de tout ce que mon instinct de femme et le sentiment de mes devoirs pourraient m'inspirer de soins, — et j'ajouterai d'affection!

Il y eut un silence que personne ne troubla. Tout le monde était devenu sérieux, M. de Bionne plus que personne.

Anne se tourna vers Mme Hervier :

— Voulez-vous me permettre, madame, de lire tout haut quelques passages de la traduction d'un poème de Longfellow, *Hiawatha* (1)? Je l'ai apportée pour Mlle Claire à qui j'en ai parlé. Je l'ai mise là sur la cheminée : vous me pardonnerez si l'héroïne en est bien belle et bien séduisante; j'ai pris l'histoire telle qu'elle est. Voici les passages en question :

« Jadis, en un temps qu'on ne se rappelle plus, en des âges plus rapprochés du commencement, lorsque les cieux étaient plus près de nous et que les dieux étaient plus familiers, dans la région du nord, vivait un chasseur avec dix jeunes et belles filles, grandes et souples comme des branches de saule ; mais Oweence, la plus jeune, l'opiniâtre et capricieuse jeune fille, la jeune fille taciturne et rêveuse, était la plus belle des sœurs.

« Toutes épousèrent des guerriers, prirent pour maris des hommes braves et fiers; mais Oweence, la plus jeune, rit et se moqua de tous ses jeunes et beaux prétendans ; et elle épousa le vieil Osseo, le vieil Osseo pauvre et laid, brisé par l'âge, épuisé par la toux...

« Ah! c'est que belle en lui était l'âme d'Osseo, le descendant de l'étoile du soir, étoile de la femme, étoile de tendresse et d'amour. Tous les feux de l'étoile du soir étaient dans son cœur, toutes ses beautés dans son esprit, tous ses mystères dans son

(1) *Hiawatha*, poème, par Longfellow; traduction avec notes, par M. H. Gomont. Paris, 1860.

être, toutes ses splendeurs dans son langage. Et les prétendans repoussés... montraient Oweence au doigt avec dérision, la poursuivaient de leurs plaisanteries et de leurs rires; mais elle disait : « Je m'inquiète peu de vous... je ne m'inquiète pas de vos plaisanteries et de vos rires; je suis heureuse avec Osseo. » Une fois, conviés à une grande fête, les dix sœurs marchèrent ensemble... avec leurs époux, à travers les humides ténèbres du soir; le vieil Osseo marchait lentement et le dernier, avec la belle Oweence à son côté... »

Je ne continue pas. Osseo, qui était victime d'un enchantement se jette dans un antre et en sort « jeune, grand, fort et beau. » Mais, hélas ! c'est au tour de la fidèle Oweence de devenir une vieille femme « ridée, usée et laide; » mais « Osseo n'abandonna pas la fidèle Oweence et lui prodigua les plus tendres attentions. »

Enfin, tous les charmes sont rompus : Oweence retrouve toute sa jeunesse et sa beauté, et Osseo et elle vont habiter la paisible étoile du soir, près du père d'Osseo.

Cette légende n'est-elle pas ravissante? Et n'admettez-vous pas que l'idée qui l'a inspirée puisse être bien séduisante?

Anne de Mersan s'était levée pour aller replacer le livre. Quand elle revint pour prendre sa place, Mme Hervier l'attira à elle avant qu'elle ne s'assît, et la baisa au front.

— Votre légende est ravissante, mon enfant, vous avez bien dit. Quant à votre idée, j'espère qu'elle vous changera.

Anne se rassit, puis s'adressant à M. de Bionne :

— Je n'oublierai pas votre requête, monsieur. Si loin que vous soyez, attendez-vous à recevoir un jour dépêche ou message, et si jamais un pigeon frappe à votre fenêtre, une lettre de faire part au bec...

— Ne continuez pas, Queen Anne, votre légende est si jolie qu'elle m'a fait rengainer tout d'un seul coup mes mauvaises, mes sottes plaisanteries.

— Bah! monsieur de Bionne, une simple lettre si vous voulez et peut-être elle ne sera pas suffisamment affranchie, et Dieu sait si vous me maudirez.

— Moi, dit Claire Hervier, j'aime mieux l'idée de l'oiseau une lettre au bec.

M. de Bionne murmura :

Et un oiseau vient en volant
Et se pose à mes pieds!

Il y eut un silence. Puis Mme Hervier se tournant à lui :

— Voilà qui a parfum de légende. Continuez, monsieur, je suis sûre que vous savez le reste et que c'est joli.

— Oh! madame, c'est bien court.
— Voyons toujours.
— Soit!

Et un oiseau vient en volant,
Et se pose à mes pieds,
Dans son bec un billet,
Un billet du bien-aimé!

O cher oiseau, vole plus loin,
Emporte un salut et un baiser,
Je ne puis t'accompagner,
Il faut ici que je reste.

C'est un des vieux chants de l'Allemagne d'autrefois, un chant que tout petit enfant apprend et qu'on répète le soir, assis en rond autour du poêle, l'hiver, près de l'aïeule qui sommeille à demi, assise dans son grand fauteuil de cuir. Ou mieux encore, une jeune fille le chante accoudée, vers la tombée de la nuit, à la large fenêtre de bois fauve aux petits carreaux.

Il faut pour cadre à ce chant le soleil rouge disparaissant derrière les montagnes, la large campagne couverte de neige, et, tout près de la maison, la verdure sombre des sapins du petit bois au-dessus de laquelle s'élève le clocher de village octogone, aux ardoises vertes.

Il faut que la chanteuse ait de belles longues tresses blondes, des joues fraîches et pures, une taille svelte, et que, tout en fredonnant, elle quitte la fenêtre et vienne frapper des accords sur le vieux clavecin un peu criard.

Alors il y a un silence et les clairs grands yeux regardent, rêveurs, la flamme du foyer, et quand ils se reportent vers la dernière traînée rouge du soleil qui a disparu, ils ont parfois, ces clairs yeux, de claires petites larmes, vraies perles tombantes, et la douce voix répète.

O cher oiseau. . . . .
Je ne puis t'accompagner,
Il faut ici que je reste!

Il y eut un nouveau silence. En récitant les vers de la fin, M. de Bionne, un peu ému, et dont la voix était devenue grave, regarda Anne de Mersan : mais celle-ci tint les yeux obstinément baissés, peut-être, — peut-être parce que...

Mme Hervier se leva, en disant :

— Il est temps d'aller au jardin : tout ceci nous attristerait.

Mme Hervier passa la première avec M. de Bionne, puis elle dit à ses enfans et à Anne de Mersan :

— Vous autres, jeune peuple, préparez le café, les liqueurs; toi, George, va chercher tes cigares, tes cigarettes, tout l'attirail. Nous allons nous promener en vous attendant.

Il y avait au bout d'une allée une table et des sièges. Mme Hervier s'assit sur un banc, M. de Bionne devant elle sur une chaise.

Après quelques propos indifférens, il y eut un instant de silence. Mme Hervier dont le visage était devenu sérieux, sans rien perdre d'ailleurs de son expression pleine de grâce, dit en fixant sur M. de Bionne un regard pensif:

— Vous n'êtes pas heureux, monsieur.

— Moi, madame? Vraiment si. Je me trouve l'homme le plus heureux du monde. Libre, pas un souci, et l'univers devant moi, c'est-à-dire...

Il s'arrêta en réfléchissant.

— Monsieur de Bionne, pardonnez-moi de traiter ce sujet avec vous. Avant tout, je tiens à vous bien déclarer, — à vous affirmer de la façon la plus sérieuse...

— Que ce n'est pas une vaine curiosité qui vous pousse; croyez-vous que je ne l'aie pas deviné, madame? Vous n'avez besoin d'aucune justification.

— Je vous remercie. Mon fils s'est pris pour vous d'une grande affection. Il n'y a rien qui puisse offenser votre modestie à vous dire qu'il ne jure que par vous!

— J'ai été comme lui, madame. C'est l'histoire de tous les très jeunes gens. Quand j'avais dix-huit ans, j'avais un ami qui en avait vingt-cinq : je ne saurais vous dire à quel point j'étais fier de sa société. Je « faisais l'homme, » comme on dit au collège, quand par hasard je sortais avec lui, le dimanche, et me montrais en public.

Mme Hervier reprit :

— Je sais ce que vous voulez dire, mais il y a mieux que cela chez mon fils. Je ne sais pas au juste ce qui s'est passé entre vous. Je sais que vous l'avez tiré de fort vilaines mains, mais il doit y avoir autre chose : cela seul, quelque important et méritoire qu'il fût, ne justifierait pas le sentiment extraordinaire de reconnaissance que je vois en lui. Il est certain pour moi qu'il me cache quelque chose. Jamais le cher enfant n'a été aussi affectueux avec moi. Souvent je le surprends à me regarder avec une singulière expression. Dernièrement, je ne sais pas ce que je lui avais donné, — une niaiserie qui lui avait fait plaisir. C'était dans ma chambre, au moment où il me disait bonsoir. Il s'est jeté à mon cou avec un élan que je ne lui ai jamais vu : il avait des larmes dans les yeux, et, au lieu de me remercier simplement, il m'a embrassée trois ou quatre fois de suite en disant :

— Oh! maman, que tu es bonne, que tu es bonne! vois-tu! nous n'aimerons jamais assez M. de Bionne!

M. de Bionne avait écouté tout ceci d'un air sérieux, avec une bonne expression de physionomie et un regard brillant.

— Brave jeune homme! dit-il, il exagère beaucoup.

— Je ne le crois pas, car, chose curieuse, sa sœur semble être dans le secret. C'est une vraie conspiration contre moi. Je vous assure que je n'ai nul besoin d'être poussée... à n'avoir aucune mauvaise volonté à votre égard : mais si cela était nécessaire, en vérité, elle le ferait fort bien.

— Quel rôle difficile cela me donne, madame, car enfin pour le soutenir, je ne vois pas trop ce que je pourrais faire ; si seulement vous pouviez avoir la bonté de vous jeter un peu à l'eau.

— Comment donc! à un moment où vous seriez là, n'est-ce pas?

— Naturellement, madame.

— Malheureusement, je suis bonne nageuse.

— Alors, nous pourrions trouver quelque chose d'autre?

— Grand merci. — Je vous quitte du reste. Ne compromettons pas ma précieuse personne, et en ce moment, ne songeons qu'à une chose, à l'entretien que je veux avoir avec vous. Redevenons sérieux, monsieur, traitons la chose sérieusement. Sans vous demander aucune confidence, sans vous faire la moindre question, laissez-moi causer un peu avec vous de la manière que peut se permettre une femme de mon âge, qui a quarante-cinq ans, et deux grands enfans, et qui, dans la conjoncture actuelle, voudrait vous amener à réfléchir un peu sur votre situation et vous pousser à songer à l'avenir.

— Madame, dit M. de Bionne, avec un sérieux comique, vous n'allez pas, au moins, me parler mariage?

Mme Hervier lui répondit avec un aimable sourire :

— Pas plus cela, ni pas moins cela qu'autre chose; mais avant d'aller plus loin, je tiens à savoir si cette conversation vous convient. Je n'ai pas la prétention de vous l'imposer : aucun droit de m'ingérer dans ce qui vous touche. Rien qu'une grande bonne volonté, et un désir bien sincère de vous servir en quelque chose, dans la limite de mes moyens, et cette limite est bien modeste. Je tiens à vous répéter surtout, monsieur, que je ne sache rien de plus ridicule, de plus odieux que le rôle des gens, surtout des femmes, qui veulent se faire de fête, jouent à l'Égérie, et se mêlent de ce qui ne les regarde pas.

Tout ceci avait été dit avec la plus grande simplicité, d'un ton sérieux, convaincu.

— Madame, répondit M. de Bionne, je suis si persuadé que

votre parfaite bienveillance vous fait seule agir, que je suis prêt à causer avec vous de tout ce qu'il vous plaira : j'ajouterai même que je vous suis on ne peut plus reconnaissant de la peine que vous allez prendre et que j'aurai à grand profit, car vous allez combler une lacune dans mon existence. J'ai d'excellens amis, dévoués même : mon ami de Mersan est la bonté en personne ; mais ce sont des hommes. Il y a des sujets que les femmes comprennent mieux que nous, de certains problèmes du cœur ou de la pensée si délicats, d'un ordre si relevé, qu'il faut, sinon à les résoudre, du moins à les comprendre, toute la finesse d'une nature de femme ; la ductilité de leur esprit les sert mieux pour les analyser, et lorsqu'elles ont cette sensibilité exquise, cette chaleur de sentimens que la nature a mise aux êtres bénis qui sont dans la vie des mères, des sœurs, affectueuses, tendres, dévouées, car merci à Dieu, il y en a encore, c'est à elles qu'il faut s'adresser de préférence aux hommes pour traiter à fond des questions d'un intérêt parfois vital.

— Pardonnez-moi cette réflexion. — Mais comme nous voilà loin de la petite conversation du fumoir de la préfecture!

— Je vous assure que non, madame ; nul ne croit plus que moi au noble cœur, à l'âme pure, élevée, pleine de hautes aspirations, de ce que j'appellerai les « vraies femmes. » Tout ce que je vous demande de m'accorder, et ici, je m'adresse à votre sincérité, répondez-moi, madame, sans dire oui par politesse, sans dire non par esprit de parti, tout ce que je vous demande de me dire, c'est, si aujourd'hui, avec la déplorable éducation moderne, avec la liberté trop grande des mœurs, avec les empiétemens de plus en plus fréquens de la mauvaise compagnie sur la bonne, vous trouvez que ces « vraies femmes » sont en grand nombre.

— Non! et je reconnais que le nombre va diminuant de jour en jour.

— C'est là tout ce que je pense moi-même. Les femmes dont il s'agissait l'autre jour, qu'il n'en soit plus question. Restons à parler de celles que vous et moi nous aimons, et laissez-moi vous faire la citation d'un passage de La Rochefoucauld auquel je pense souvent :

« Quand les femmes ont l'esprit bien fait, j'aime mieux leur conversation que celle des hommes : on y trouve une certaine douceur qui ne se rencontre pas parmi nous, et il me semble, outre cela, qu'elles s'expliquent avec plus de netteté, et qu'elles donnent un tour plus agréable aux choses qu'elles disent. »

Si j'ose parler en mon nom après un tel juge, je dirai, madame, que moi j'y trouve une délicatesse qu'on ne trouve pas à celle des hommes, mais que cependant celle d'un homme délicat me semble

encore supérieure. Mais où en trouve-t-on un? — Toutefois, retenez bien d'abord, que La Rochefoucauld dit : « quand les femmes ont l'esprit bien fait, » ensuite, que les femmes auxquelles il fait allusion et dont il pouvait faire sa société (en tête desquelles nous pouvons mettre une princesse du sang et une femme du plus grand état et qui fut un des bons écrivains de la langue), que ces femmes, qui étaient les vraies précieuses, appartenaient toutes au monde de la cour, c'est-à-dire à la société la plus polie, où se trouvaient les sentimens les plus relevés, qui non-seulement donnait le ton, mais fixait la langue. Maintenant, madame, abordons le sujet dont vous voulez bien me parler.

— Nous revenons de si loin que je ne sais où nous étions restés...

— Ce n'est pas de ma faute que j'ai été entraîné; le sujet y prêtait.

— Vous me disiez que vous étiez heureux, — que cependant...

— Il y a parfois une solution de continuité dans mon bonheur : c'est lorsque le souvenir de ceux que j'ai perdus me revient à l'esprit. Alors, je sens un vide dans mon cœur, le regret de n'avoir personne à aimer : je me demande ce qu'est ma vie et de quoi elle sert. Ces pensées me viennent lorsque j'ai l'occasion de voir des familles réunies et d'assister à ce qu'il y a peut-être de plus touchant au monde : « une fête de famille. » Si humbles que soient les gens, je les envie : je ne puis me défendre d'une émotion réelle, parfois même poignante, en les regardant. Puis, je tâche à oublier; j'y réussis et l'émotion cesse. C'est surtout dans les pays où la vie de famille est très développée que ces retours sur le passé se produisent, et vraiment, cela n'a pas lieu souvent, mais quand cela a lieu, j'en souffre.

— Si peu qu'ils se produisent, ne serait-il pas meilleur de les empêcher de reparaître?

— Madame, l'importance du mal ne justifierait pas la gravité, et les inconvéniens du remède.

— Mais ne croyez-vous pas que non-seulement vous pourriez supprimer ces retours de sensations... affligeantes, mais que la vie de famille franchement abordée ne pourrait pas être pour vous une source de joies très vives, très pures, très belles?

— Ceci est une autre façon d'envisager la question, madame, et j'y ai souvent songé. Évidemment il y a là pour moi une veine inexploitée. Puis quand j'y pense, je me rappelle quel est l'état vrai des choses, je me rappelle cette succession de querelles, de discordes, d'inimitiés qu'on trouve à tant de familles pour peu qu'on creuse, et qui font de ces intérieurs, si charmans d'apparence, ce que la nature fait de certains marais perfides qui semblent couverts de verdure et de fleurs, et où le malheureux qui s'y aventure s'empêtre à n'en pouvoir sortir, et parfois même laisse sa vie.

— On ne vous reprochera pas, monsieur, de voir la vie trop en beau!

— Madame, je la vois telle qu'elle est. La connaissance de l'être humain est la première qu'il faille acquérir, dit-on, pour se bien guider dans le monde. Elle est funeste, et au fond il serait à désirer qu'on s'en pût passer; mais c'est impossible, il faut se résigner à l'avoir, et alors elle intervient à tous les plaisirs pour les gâter.

— C'est ce que mon mari m'a bien des fois répété. Il y avait une grande différence d'âge entre nous, près de vingt ans. Mon mari était un homme d'un esprit sérieux et élevé. Ayant une grosse fortune, après avoir quitté la magistrature il s'occupait, à la fin de sa vie, à surveiller ses propriétés, et en dehors de cela, consacrait ses loisirs à la littérature et à l'archéologie. Il me disait souvent : « Tâchez de ne savoir de la vie que ce qui est absolument indispensable. Le reste, ignorez-le. Plus vous sauriez, plus vous creuseriez, plus le dégoût et l'écœurement vous prendraient. » J'ai suivi ses conseils.

— Vous avez bien fait, madame. C'est ce qui fait que vous êtes restée si jeune de cœur et si parfaitement bienveillante.

— En admettant que je sois tout cela. Pour revenir à notre propos...

— Si vous me conseillez d'aborder la vie de famille, ce ne peut être que d'une façon, et décidément il sent terriblement le mariage dans vos conseils.

— C'est la base de la famille, qui est elle-même la base de la société.

— C'est-à-dire de quelque chose de bien joli! Tenez, madame, au diable le mariage! C'est la source de tous les tourmens, pis encore, de tous les chagrins de la vie. Je suis bien : pourquoi chercher à être mieux? Le seul mariage possible à mon âge, c'est un mariage de raison : et je sais que ce sont les plus heureux. Je n'en vois pas dans mes entours.

— Pourquoi ne pas chercher à faire un mariage d'inclination?

— A mon âge!

— Mais quel âge vous croyez-vous donc? Vous paraissez à peine trente-huit ans, et encore, s'il faut en croire M. de Mersan, votre grande barbe vous vieillit beaucoup.

— Madame, celui qui fait un mariage d'inclination, c'est-à-dire qui épouse une femme parce qu'il en est épris, me fait l'effet d'un homme qui, ayant à faire à pied un voyage fatigant (ce voyage, c'est la vie), et aimant beaucoup une certaine mélodie, qui ne pourrait se jouer que sur le violoncelle, se déterminerait à emporter un violoncelle sur son dos, pour avoir le plaisir de se racler tous les

soirs à soi-même la chère mélodie. J'imagine que, le premier soir, il aurait le dos moulu, que le second jour il traînerait le violoncelle derrière soi sur la route, et que le troisième, pris de rage, il le mettrait en pièces sur le coin d'une borne ou le lancerait à la volée dans la première fondrière qu'il rencontrerait.

Mme Hervier ne put s'empêcher de sourire en disant :

— Il faut avouer que vous avez la spécialité des comparaisons heureuses!

— Tenez bien compte surtout, madame, qu'un violoncelle est un instrument auquel on n'a pas de devoirs à rendre, et qu'on en dispose comme on veut, tandis qu'à une femme on est lié pour la vie, et on a des devoirs, des devoirs sacrés même, à remplir.

— C'est trop certain.

— Et qu'enfin un violoncelle est inerte, ne parle que lorsqu'on l'interroge, n'a ni voix délibérative, ni caprices, ni mauvaises humeurs, ni nerfs, ni attaques de nerfs, par conséquent ni pleurs, ni grincemens de dents, et qu'un modeste étui de bois est sa seule toilette.

— Monsieur de Bionne, j'espère que vous ne mettez pas toutes ces jolies choses dans la tête de mon fils!

— Madame, je n'ai garde de les oublier!

— C'est fort mal fait à vous! Je tiens à ce que mon fils se marie et même se marie jeune.

— Madame, une question sérieuse au milieu de toutes ces bouffonneries. Vous avez dû remarquer que jamais les hommes ne se mêlent de mariage. Ce sont les femmes seules qui s'entremettent. Cela se comprend : chez elles, c'est tout à fait professionnel. Puis les unes le font pour l'amour de l'art, les autres pour rendre service; d'autres encore pour avoir de nouvelles toilettes, des soirées et des bals où danser : cependant, au fond, et quoique femmes, je les crois, là, à peu près sincères.

— Vous n'en êtes pas tout à fait sûr.

— Madame, non. Mais vous, s'agissant de votre fils, vous êtes d'une entière bonne foi, et le seriez même sans cela : donc, vous croyez travailler pour son bonheur.

— Vous l'avez dit.

— Êtes-vous bien sûre que vous ne vous trompez pas, et que votre qualité de femme ne vous aveugle pas, en ne vous permettant de saisir qu'un des côtés de la question? Femme, vous avez été habituée à ne voir de bonheur possible que dans le mariage, et comme femme vous étiez dans le vrai. Vous connaissez l'histoire de ce berger italien qui disait : « Si j'étais roi, je garderais les vaches à cheval, et je mangerais de la polenta quatre fois par jour. » Évidemment il ne s'abstrayait pas assez de la qualité de berger,

et c'était avec les yeux d'un berger qu'il voyait la situation de roi. Êtes-vous sûre de vous abstraire assez des sentimens de femme, et d'avoir toute l'impartialité nécessaire à bien comprendre ce qui peut être le bonheur pour un homme?

Mme Hervier réfléchit un instant.

— Il est possible, en effet, que, sans m'en rendre compte, je me laisse influencer par ma situation, mon état de femme. Cependant... non : mon mari lui-même était de cet avis. Il faut qu'un homme se marie, ait une famille, un intérieur.

— Madame, à Rome et à Venise, dans les grandes familles, un seul des fils se mariait, afin de perpétuer le nom. C'était toujours sur le plus jeune que la malchance tombait. Les aînés gardaient leur indépendance, et faisaient bonne vie. Parmi les populations qui habitent l'Himalaya... Bref, madame, je serai damné à toute éternité, mais ne me marierai certainement pas!

— Eh bien, dit Mme Hervier, d'un ton de bonne humeur, laissons là la question mariage. Ne vous ai-je pas promis que je ne vous en parlerais ni plus ni moins que d'autre chose. Me permettez-vous maintenant de vous signaler le danger que vous courez à passer votre vie en voyage? Vous savez le proverbe : « loin des yeux, loin du cœur. » L'homme, malgré tout, est fait pour la société. Celle où vous avez vécu perdra l'habitude de vous voir, s'accoutumera à votre absence, et peu à peu finira par vous oublier.

— Votre observation est fort juste. Cet inconvénient, j'en ai déjà eu l'idée : d'autre part, j'aime passionnément les voyages. C'est seulement dans le voyage que je vis; partout ailleurs, je végète.

— N'y aurait-il pas moyen et de contenter votre goût et d'empêcher de se relâcher les liens qui vous rattachent à vos relations?

— Si, mais cela me donnerait trop de mal : faire que mes voyages me procurent un avantage quelconque : ou de la réputation, ou une situation honorifique et officielle. Le plaisir de conserver un commerce avec un homme un peu en vue réchaufferait le zèle de mes amis et les empêcherait de me traiter comme un homme qu'on oublie. Shakspeare l'a dit, les hommes ferment leur porte au soleil couchant, et ne l'ouvrent qu'au soleil levant.

Il devint pensif : il y eut un silence.

— Quelle idée vient de vous venir? demanda Mme Hervier.

— Un souvenir évoqué par ces mots « soleil levant, » celui d'une anecdote qui jadis m'a beaucoup frappé.

— Peut-on la connaître?

— Certes, madame. Quand l'homme des temps anciens qui s'est peut-être le plus rapproché du type parfait du chrétien moderne, l'empereur Marc-Aurèle, sentit sa fin approcher, on dit qu'il soupçonna son fils Commode d'avoir hâté sa fin par le poison. Il ne dit

rien de ce soupçon, se prépara à mourir avec grandeur et sérénité, et au tribun militaire de jour qui venait lui demander l'ordre, donna comme mot cette phrase mélancolique : « Allez au soleil levant! »

— L'anecdote est jolie, touchante même.

Puis au bout d'un instant :

— Reprenons, dit Mme Hervier. Les voyages sont pour vous une distraction, une manière, intelligente d'ailleurs, d'employer votre temps. Pourquoi ne pas l'employer autrement? Vous êtes trop jeune pour ne plus essayer d'une carrière.

— Madame, je n'ai aucune spécialité; je ne connais qu'un métier, le métier militaire, et je ne pourrais y rentrer que dans le cas d'une guerre. A Dieu ne plaise que ce cas se présente. Je suis trop âgé pour tenter une nouvelle carrière, et quand je le ferais, je n'arriverais à rien. Quand je serai las de courre le monde, je prendrai à Paris un appartement présentable. Mon tapissier, une bonne cuisinière et des menus soignés mettront ordre à ce que ma maison ne désemplisse pas. Voilà ce que nous enseigne la sagesse des nations.

— Vous laisserez alors vos facultés sans emploi?

— Pourquoi, — et pour qui les mettre en œuvre? Les gens n'en valent pas la peine.

— Quelle triste chose de prendre la vie comme vous la prenez! J'en reviens toujours là.

— Encore un coup, madame, ce n'est pas de ma faute que j'ai des yeux pour voir et une mémoire qu'on m'accorde d'être assez bonne, et qui, de fait, n'oublie jamais rien. J'ai trop bien vu, voilà tout. M. votre mari vous le disait; au vrai, l'humanité est si méprisable qu'il faudrait éviter de la connaître à fond. Il faut garder quelques illusions. Moi homme et qui suis dans la force de l'âge, sincèrement, je voudrais ne pas savoir ce que je sais : j'en serais plus heureux. Une des découvertes les plus désolantes où mène l'expérience fortifiée de l'induction, c'est qu'il n'y a pas d'honnêteté absolue; il n'y a que des honnêtetés relatives : dans la vie, pas d'unité. Chaque créature humaine a sa passion favorite pour la satisfaction de quoi, non-seulement ses principes, mais même ses scrupules disparaissent. C'est un levier puissant à qui se veut servir des hommes : c'est l'objet des plus tristes réflexions à qui rougirait d'employer des moyens aussi bas; qui connaît les hommes arrive à leur préférer les animaux : leur société est plus saine et console. Comme le Timon de Shakspeare, comme le philosophe Schopenhauer, il se met à aimer les chiens.

— En sorte qu'avec une organisation point vulgaire, vous passerez comme l'herbe des champs qui a vécu un jour et meurt.

— Non, madame, — et M. de Bionne se mit à rire, — pas comme l'herbe des champs qui est une sotte et se laisse fouler, mais comme le chardon d'Écosse, qui a, lui, bonne devise : « Personne ne me froisse impunément. » Et cependant...

— Cependant? répéta Mme Hervier avec un accent de gravité mêlée de regret.

M. de Bionne était devenu songeur, il regardait droit devant lui dans l'espace. Il reprit d'une voix lente :

— Cependant,.. il y a des momens où je me dis qu'au fond... je voudrais ne pas passer sur cette terre sans laisser, après moi, une marque de mon passage! si petit que fût mon œuvre, sans apporter, moi aussi, ma pierre au grand édifice de la société humaine, afin de pouvoir me dire à mon heure ultime : — « C'est bien peu, mais, dans la limite de ma force, j'ai été l'ouvrier envoyé du père de famille, et je retourne à mon créateur ayant, au moins mal qu'il m'a été possible, achevé mon humble tâche!.. »

Ceci avait été dit d'un ton de tristesse profonde et avec une simplicité qui doublait l'effet des paroles. Le visage de M. de Bionne avait pris une expression d'élévation et de mélancolie.

Mme Hervier se sentait touchée; elle tourna la tête et dit :

— Eh bien! qu'avez-vous à dire à cette profession de foi?

M. de Bionne suivit son regard et se tournant lui-même, vit à deux pas Anne de Mersan et Claire Hervier, qui semblaient attendre et apportaient un plateau, des tasses, etc., et, un peu plus loin, George Hervier, muni de ce que sa mère appelait « tout l'attirail. »

La figure de M. de Bionne se détendit, et il s'écria :

— *Evviva! Evviva!* — Voici commencement de chère et de festin. A demain les affaires sérieuses!

— Non, dit Mme Hervier d'un ton très sérieux, mes enfans, allez faire un nouveau tour; j'ai encore à causer avec M. de Bionne.

Restée seule avec lui :

— Les voilà qui s'envolent comme une nichée d'oiseaux, dit-elle, et les suivant du regard : — Que cela est beau, la jeunesse!

— Oui, madame, — la dernière belle chose qui reste chez la créature humaine.

— Pauvre créature humaine!

— Bon, bon, madame, chacun sait qu'il y a beaucoup de mal et peu de bien à en dire. L'important est de s'en garer, de se tenir hors de portée : ainsi, par exemple, la première chose que je conseillerais de faire à un homme nouvellement marié et heureux dans son ménage serait de rompre avec un certain nombre des relations que sa femme et lui pourraient avoir; quelques obstacles qu'il pût rencontrer, et il est certain qu'ils seraient nombreux, pour obtenir ce résultat.

— Pourquoi cet ostracisme?

— Pour garder la paix dans son intérieur et par conséquent conserver son bonheur domestique. C'est un fait déplorable, mais hors de tout conteste, qu'on voit chaque jour des ménages, de bons ménages, troublés par les bavardages et l'ingérence des étrangers. Cherchez, madame, n'en connaissez-vous pas d'exemples?

Il y eut un instant de silence.

— Oui, dit enfin Mme Hervier, j'en connais plusieurs même.

— Or je ne dirai pas la sagesse, mais la plus vulgaire prudence ne nous dit-elle pas qu'il ne suffit pas de constater un mal, qu'il faut surtout aviser à y remédier?

— C'est vrai, mais c'est si horriblement difficile.

— Encore faut-il tenter : je ne sache rien de si légitime que de défendre son bonheur et le bonheur des siens.

— C'est vrai.

— Et, en réalité, comment les choses se passent-elles, non pas seulement dans ce cas, mais, chose incroyable, dans ce qui précède la constitution d'un intérieur, c'est-à-dire d'une famille? Que de précautions on prend dans la vie pour conserver ou amasser du bien! Que de renseignemens avant d'acheter même une petite propriété qu'on peut toujours revendre, ce qui rend l'affaire une simple question de différence d'argent à subir! Et quand il s'agit d'un mariage, d'un acte de quoi dépend le bonheur, le repos, la tranquillité de la vie tout entière, combien de gens agissent avec une légèreté faite pour stupéfier, jetant sur des renseignemens de salon les bases d'une union où tout devrait être approfondi! Pour en revenir aux relations, j'estime en un mot qu'il faut être extrêmement difficile dans le choix de ses connaissances, surtout de ses intimes, tenir impitoyablement à distance tous les suspects, hommes et femmes, et se borner à un petit cercle d'amis éprouvés et qui surtout, soit femmes, soit hommes, ne se trouvent pas dans des conditions où l'envie de mal faire leur puisse venir. En hygiène, on dit qu'il faut employer des soins préventifs : ils sont peut-être encore plus nécessaires en hygiène morale. J'ai à peine besoin de vous dire que si une des personnes suspectes mises ainsi à l'écart protestait et cherchait à se faire admettre à force d'instances et de prières...

— Vous seriez d'avis de ne pas être trop sévère et de laisser fléchir la règle.

— En aucune façon, madame : quoi que pût dire la personne dont il s'agit, j'y mettrais toutes les formes possibles, mais je serais inflexible : je suis de ceux qui pensent que la nature humaine ne change jamais : elle reste toujours constante à soi-même.

Mme Hervier demeura un instant songeuse, puis elle répondit :

— Jusqu'à présent, j'ai presque toujours resté d'accord avec vous : mais ici, je serais tentée de m'en séparer. Niez-vous tout progrès moral?

— Hélas ! madame, oui.

— Quoi ! pas la moindre amélioration ne serait possible?

— Madame, entendons-nous. Je crois parfaitement qu'un homme qui aurait la mauvaise habitude de distribuer des soufflets à tout propos, venant à tomber sur deux ou trois personnes peu endurantes dont chacune lui administrerait une verte correction, perdrait beaucoup de cette mauvaise habitude. Il deviendrait plus circonspect, il y aurait un progrès dans les effets. Mais je crois qu'au moral il n'y en aurait pas. L'envie de mal faire persisterait et serait uniquement refrénée par la crainte du châtiment; chez la plupart de ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont failli, je crois que c'est l'état habituel.

— C'est désolant, et je ne puis penser ainsi.

— Madame, loin de moi l'idée de vous amener à penser comme moi. Tout ce que je vous demande, c'est de songer quelquefois à la conversation que nous venons d'avoir et de ne jamais oublier le principe suivant. L'être humain ne change jamais : ses instincts ne se modifient pas, passé un certain âge. La surface seule change : le fond reste le même.

— Vous dites : passé un certain âge. Vous admettez donc qu'il y a un âge où le changement est possible?

— Sans doute, madame, je crois qu'une éducation très soignée, un soin continuel, exact, une vigilance de tous les instans et la suite dans l'éducation, peuvent en partie atténuer les effets de l'instinct. Ceci nous ramène à la vieille comparaison de l'arbre : avant que l'arbre ait acquis son développement, les branches, tendres, souples, peuvent être pliées aux formes que l'on veut. Plus tard la même tentative est inutile : les branches résistent, et, si on pousse l'expérience, se rompent. Sauf la rupture qui ne se produit pas chez l'homme, les choses se passent de la même façon.

— Cependant, monsieur, votre théorie est en opposition et avec les préceptes de la religion et avec ceux de la morale humaine.

— Madame, jusqu'à quel point le législateur religieux était-il sincère en nous présentant le progrès comme possible? Quelle que fût au fond sa pensée, il n'était pas tenu de nous la dire ; son but était de nous rendre meilleurs, et si petite que fût l'amélioration, elle valait pour lui la peine d'être procurée en nous conseillant l'effort, sans nous dire tout ce que cet effort avait peut-être d'illusoire.

— Ceci est possible et alors à plus forte raison vous expliqueriez de la même façon les préceptes de la morale humaine.

— Oui, mais ici je me sens bien plus au large, car, parmi les

hommes, il en est qui, ouvertement, ont affirmé leur foi dans l'immutabilité des instincts de la créature humaine. Gall, dont on a, à tort, dénigré le système en son entier, et qui était, dans tous les cas, un anatomiste de premier ordre et un habile observateur, affirmait nettement que l'enfant se retrouvait dans l'homme.

Je me rappelle qu'il y a plusieurs années, me trouvant, à un grand diner, placé auprès d'un médecin célèbre, professeur à la Faculté pendant plus de trente ans, je lui dis à un moment : « Bien des générations d'élèves ont passé sous vos yeux. Les avez-vous suivies dans la vie?

— Oui.

— Avez-vous jamais vu l'homme changer?

— Jamais, répondit-il avec énergie, — jamais!

C'était donc l'opinion d'un savant et d'un observateur. J'avais une raison pour faire cette question : moi, ignorant et humble, j'avais fait dans un petit cercle et poursuivi un certain nombre d'observations, et elles m'avaient donné le même résultat uniforme : permanence des instincts et de leur influence dans la presque totalité de la vie de la créature humaine.

— Bien, maintenant, concluons. Vous ne vous marierez jamais, monsieur de Bionne?

— Non, madame, que je sache.

— C'est bien arrêté dans votre esprit?

— Madame, oui.

— Alors, il faut partir tout de suite et reprendre vos voyages.

— Miséricorde! D'où vous vient cette idée?

— De l'estime que j'ai pour vous et de l'intérêt bien vrai, bien sincère que je vous porte. En doutez-vous? Ai-je l'air d'une personne qui plaisante?

En parlant ainsi, Mme Hervier fixa sur lui son beau regard si pur, si noble, si plein de je ne sais quelle flamme honnête.

— Non. Je sens que vous êtes convaincue : mais pourquoi faut-il partir?

— L'air de ce pays ne vous convient pas.

— Pas ou plus?

— Pas. — Partez. Je voudrais que vous pussiez lire en moi, pour voir combien, moi, la mère du fils que vous avez sauvé probablement de quelque grand danger, je suis sincère.

— Mais enfin, madame, la raison.

— Tenez, monsieur de Bionne, il y a de certains souvenirs qui sont sacrés. Croyez que je n'y ferais pas appel hors de propos. Si votre mère, votre chère mère, que vous admirez tant, que vous aimez tant, — et Dieu sait si je puis comprendre un pareil sentiment... si elle vivait encore, elle vous dirait comme moi, partez! —

Et si vous l'interrogiez, elle ne vous répondrait pas plus que moi... je vous... je vous le jure!

M. de Bionne resta un instant sans répondre, regardant Mme Hervier avec un étonnement mêlé de respect, puis il se leva, et dit :

— Madame, vous ne me tromperiez pas avec un tel souvenir. Sans rien plus vous demander, je partirai.

— Ah! c'est bien! c'est digne de vous!

Et, entraînée par son émotion, Mme Hervier lui tendit une main qu'il prit entre les siennes avec une courtoisie grave, et sur laquelle, sans la baiser, il s'inclina.

— Je sens, monsieur de Bionne, tout le chagrin que cela vous fait de vous éloigner. Moi-même cela me fait de la peine de vous voir partir. Tous ici, nous nous étions mis à vous aimer.

— Moi, madame... remarquez que je ne discute pas, j'obéis. Mais croyez-vous qu'il ne me soit pas bien pénible de partir, quand dans la maison de mon ami, je trouvais une sorte d'asile, d'oasis, où me reposer? Mon ami est un des rares êtres que j'aime, et est parfaitement bon. J'aimais déjà sa maison. Et puis, tenez, il y avait près de lui une jolie nature, une bonne petite créature, trop bonne, mais si gaie, si enjouée, un bon petit cœur de femme avec les grâces et les naïvetés d'un enfant. Je la regardais avec des yeux de grand-parent, c'était Mlle Anne de Mersan, et il me semblait que j'étais un oncle pour elle, un oncle bourru et grondeur; j'ai le double de son âge, et au fond, il est certain que la journée me semble toujours longue quand je n'ai pas eu querelle avec elle. Qu'elle entre, qu'elle sorte, qu'elle marche devant moi comme un jeune faon, je sens que je la suis toujours des yeux avec une sorte de ravissement. C'est au moment que je vais partir que j'y songe tout à coup.

Mme Hervier tenait fixé sur M. de Bionne son regard pensif et ne répondait pas.

— Voyez-vous, madame, je suis un peu un enragé contre les femmes, c'est vrai, mais encore un coup, contre les méchantes femmes seulement. Celles qui sont ce qu'elles doivent être, les vraies femmes en un mot, si vous saviez comme je les respecte, quel culte j'ai pour elles, comme du fond du cœur je les adore! Un grand poète, Alfred de Musset, parlant d'une goutte de lait tombée dans la plaine éthérée, y rattache la naissance de la femme, et dit : « Tout ce que nous aimons nous est venu de là. » Oui, tout ce que nous aimons, cela est bien dit, nos mères, nos sœurs; peut-être, je n'en suis pas bien sûr, mais enfin, peut-être quelquefois nos femmes!

— A la bonne heure! j'aime à vous entendre parler ainsi.

— Hé, madame, croyez-vous que je ne sache pas ce qu'est

l'homme? La nature a mis en nous les rudimens de toutes les affections. Nous tous, les humains, nous sommes faits pour aimer, pour trouver dans la société, dans l'affection de nos proches, des joies d'un ordre particulier que rien d'autre ne nous saurait donner. Les Arabes ont un joli mot pour les enfans. Ils disent, c'est même dans le Coran, que les enfans sont « la fraîcheur des yeux. » Non pas seulement des yeux, mais de l'âme. Quel calme, quel repos, quel délassement on trouve à s'abandonner aux sensations, aux impulsions de son cœur! Comment peut-on vivre sans aimer!

Mme Hervier regardait M. de Bionne avec une attention émue et une expression de bienveillance où il n'y avait pas à se méprendre.

— Vous le voyez bien, monsieur, vous n'êtes pas heureux. Nous autres mères, on ne nous trompe pas.

— Mais n'est-il pas cruel à vous, madame, d'habitude si bonne, de revenir avec cette insistance, à me faire constater que je ne suis pas heureux? Être heureux n'est rien, c'est croire qu'on l'est qui est tout!

— C'est que j'ai un autre but: j'ai pu être maladroite, mais je vous crois digne d'être heureux; me pardonnerez-vous, monsieur, si, forte, je le répète, de mes quarante-cinq ans, je me sens un vif désir de procurer votre bonheur?

— C'est pourquoi vous me renvoyez à tous les diables, à courir de nouveau les grandes routes de l'Europe, et cela sans appel, sans sursis!

— Sans sursis? dit Mme Hervier d'un ton d'hésitation, peut-être pas; vous autres hommes êtes si ondoyans et divers!.. On ne sait jamais.

— Enfin, madame, dois-je partir, dois-je attendre?

— En vérité, je n'en sais rien. — Voyons, ce malheureux café n'en peut mais, il va être tout à fait froid. Enfans, venez: verse le café, Claire; toi, offre tes cigares, George. Vous, mademoiselle, vous ferez les distributions de sucre et de liqueurs.

Comme on était en train de sucrer et de goûter ce fameux café, une femme de chambre vint parler bas à Mme Hervier. Celle-ci dit à sa fille:

— Claire, c'est la vieille Simonne, tu peux aller à ma place.

Mais Mlle Hervier revint au bout de cinq minutes et dit à sa mère que sa présence était absolument nécessaire aussi.

George Hervier était parti chercher d'autres cigares.

Mme Hervier dit à M. de Bionne:

— Je vous demande mille pardons. C'est presque sans excuse de vous laisser ainsi. Heureusement, pour quelques minutes, Mlle de Mersan vous tiendra compagnie; je reviens à l'instant.

M. de Bionne, resté seul avec Anne de Mersan, buvait son café

à petits coups d'un air réfléchi, sans mot dire. A la fin, Anne rompit le silence.

— Eh bien ! monsieur de Bionne, d'où vous vient cet air songeur ?

— Ma foi, je réfléchis et il y a de quoi. Je me trouvais très bien ici.

— Et vous songeriez à en partir ?

— Il faut bien !

Et il but une nouvelle gorgée.

Anne de Mersan pâlit très légèrement, mais elle sourit et dit :

— Le génie ou le démon des voyages vous appelle ?

— Peut-être, je ne sais pas.

Anne de Mersan ne répondit pas. M. de Bionne la regarda machinalement. Peut-être le sourire d'Anne était-il un peu forcé, pas très naturel, mais après tout c'était un sourire.

M. de Bionne s'y méprit, il posa sa tasse sur la table, et se levant, se mit à arpenter le terrain, les bras croisés.

— Il peut vous sembler fort plaisant, Queen Anne, de voir un homme qui n'a pour ainsi dire pas touché barre depuis trois ans, repartir au bout d'un mois de séjour. Pour moi, je vous assure, cela n'a rien d'agréable. Encore une fois, j'étais bien ici; je me sentais heureux toutes les fois que j'allais chez votre père. C'était une sorte d'intérieur retrouvé. Et puis, il n'y avait pas seulement mon ami, il y avait...

Il s'arrêta.

— Les chiens sans doute! dit Anne. — Vous-même m'avez fait vos confidences sur ce point; vous m'avez conté les angoisses de votre cœur.

Toujours un peu pâle, mais toujours souriante, elle fixa sur lui ses beaux yeux pleins d'une expression indéfinissable et cependant bien touchante. Un instant M. de Bionne arrêta son regard sur le regard d'Anne. Puis faisant un éclat de rire peut-être un peu trop sonore, trop nerveux :

— Personne n'a comme vous le talent de deviner mes plus secrets sentimens. C'est vrai, depuis trois ans, je n'ai plus de chiens, ce m'est un grand vide. Voilà tout ce que je regretterai ici.

Il reprit sa promenade.

— Je m'en doutais bien, monsieur, ç'a été chez vous le cri du cœur.

— Bah! tout comme chez vous, quand on a voulu vendre Rolf.

— Peut-être. A propos de Rolf, moi je ne pourrai pas m empêcher de vous regretter.

— Vraiment ? Soit dit sans reproche, je ne m'en serais pas douté

depuis trois jours. Ah! c'est que probablement vous avez peur que, moi parti, personne ne veille sur votre favori.

Il arrêta sur elle un regard froid, moqueur, puis il reprit, mais d'un ton où perçait la tristesse malgré ses efforts :

— Soyez tranquille, je vaux mieux que vous ne pensez. Présent ou absent, mes instructions seront données avec une telle rigueur, que pas un point n'en sera enfreint. Il aura une heureuse vieillesse, et vous le pourrez aller voir quand vous voudrez. Je n'oublierai pas même les flans que la fermière fera à votre intention. Tout se passera comme si j'y étais, vous n'avez donc plus à me regretter!

Mais Anne se leva les sourcils froncés et frappa du pied avec colère. Elle tremblait. Deux larmes lui jaillirent des yeux et d'une voix entrecoupée, elle s'écria :

— Vous êtes vraiment un méchant homme... un bien méchant homme!

Et, s'élançant dans une allée, elle se sauva en courant.

M. de Bionne resta un instant stupéfait, puis il prit sa course à son tour à la poursuite d'Anne.

Celle-ci remontait une allée sans issue. Se sentant poursuivie, elle redoubla de vitesse, mais l'allée finissait au mur; et de chaque côté une haie épaisse rendait toute évasion impossible.

Elle s'en aperçut : tout en courant, elle avait tiré son mouchoir; forcée de s'arrêter, elle s'essuya les yeux, et quand M. de Bionne ne fut plus qu'à quelques pas, lui cria, toujours avec colère :

— N'allez pas plus loin! Laissez-moi tranquille! Je ne veux plus que vous me parliez!

Tout essoufflée de sa course, rouge maintenant, les yeux brillans, jamais, il faut l'avouer, elle n'avait eu un plus ravissant, un plus délicieux visage.

M. de Bionne s'était arrêté : sans dire un mot, il contemplait Anne dans une sorte d'extase.

S'il avait fait un pas ou s'il lui avait parlé, peut-être, au risque de se déchirer les mains et la figure, elle eût essayé de se frayer un passage au travers de la haie.

Surprise de ce regard où se lisait une expression tout attendrie, elle baissa les yeux, confuse, et les releva ensuite en hésitant, devenue tout à coup timide.

Puis de nouveau, sous ce regard d'une mâle douceur, elle baissa encore les yeux et rougit. Toute trace de colère avait disparu. Il paraissait qu'elle se sentait heureuse.

M. de Bionne se tourna comme pour s'éloigner, et au moment

de faire le premier pas, avec un coup d'œil en arrière et lui présentant son bras :

— Mettez votre petite patte sous mon bras, Queen Anne, dit-il, et revenons ensemble comme deux bons amis.

Elle eut envie de refuser, mais cette voix grave et douce avait un charme où elle ne pouvait résister. Cela était dit avec autorité, et il y avait en même temps quelque chose de si affectueux dans le ton!

Elle mit son bras sous le bras de M. de Bionne que sa main effleura à peine; puis elle le retira tout de suite en disant :

— Je peux marcher seule.

Mais elle continua de marcher à son côté.

Ni elle ni lui n'avaient envie de parler. Au bout de quelques pas, Anne s'arrêta et se baissa pour enlever une ramille d'aubépine qui s'était accrochée au bas de sa jupe.

M. de Bionne ramassa la petite branche, l'éleva en l'air avec un sourire, et la mit ensuite à sa boutonnière en disant :

— Je l'emporterai en souvenir de vous!

Mais à ce mot si simple, les chères joues rosées pâlirent de nouveau.

Cette fois M. de Bionne le remarqua, et sans affectation, il ajouta :

— Si toutefois je pars.

— Cela n'est donc pas sûr?

— Non.

— Comment est-ce possible?

— Je n'en sais rien. Un pouvoir supérieur a ordonné mon départ, mais peut-être me sera-t-il accordé un sursis; je ferai ce que je pourrai pour cela, quoique je ne regrette ici que les chiens.

— Et mon père.

— Oui, votre père... et vous pas du tout!

Leurs yeux se rencontrèrent, et un instant ils prirent un étrange plaisir à plonger pour ainsi dire dans les regards l'un de l'autre.

Anne, il a déjà été dit, avait les plus beaux yeux du monde, de grands yeux noirs, doux, confians, si purs!

Il y a des momens où l'on ne songe guère à ce que l'on dit; et si cela est excusable chez quelqu'un, à coup sûr c'est chez une jeune fille, et Anne était une jeune fille, et même une bien charmante, bien gracieuse jeune fille, une vraie jeune fille, cela rend tout.

Elle dit donc à M. de Bionne :

— Est-ce que vraiment vous penserez à moi quand vous serez loin d'ici?

A son tour, M. de Bionne pâlit bien visiblement, et avec une énergie dont lui-même ne se rendait pas compte :

— Oui, je penserai à vous, toujours, parce que, Queen Anne, vous êtes une noble, une bonne, une brave jeune fille. Je me sens rajeuni à vous regarder. Quand je cause avec vous, tous les secrets de mon cœur me viennent aux lèvres. Si je ne me retenais pas, je vous les dirais.

— Pourquoi les retenez-vous? Ne me croyez-vous pas digne de votre confiance?

— Certes, je vous en crois digne, mais il est ridicule d'abuser de la patience des gens à leur conter mille balivernes qui n'intéressent que soi.

— Vous vous trompez. Croyez qu'elles m'intéresseraient.

— Je n'en veux pas faire l'épreuve.

— Vous manquez de confiance, et ici c'est moi, une enfant, qui vous donnerais l'exemple. Je ne sache pas de secret que je ne vous disse. Du premier jour, vous m'avez inspiré une confiance pleine, entière, sans bornes. Je jurerais que vous êtes incapable de tromper. Vous êtes au-dessus de toutes les petitesses, de toutes les mesquineries. Je ne sais pas pourquoi, quand je suis près de vous, je ne trouve rien à vous dire. Dès que vous êtes parti, je me fais des reproches : je cause sans cesse avec vous. Je vous dis ceci, je vous dis cela ; — vous me répondez ; — je vous assure que c'est délicieux. Puis, vous paraissez, — tout s'envole : j'ai tout oublié. Mais cependant, je suis bien contente d'être près de vous. Excepté quand vous me blessez. Oh! alors je vous déteste!

— Mais je ne vous blesse jamais, chère Queen Anne!

— Si, quand vous pouvez croire qu'il peut jamais y avoir chez moi quelque pensée intéressée. Cela me révolte et m'indigne. Je vous assure que je vous aime beaucoup, monsieur de Bionne. J'ai une vraie, une sincère amitié pour vous. Eh bien, je vous le jure, si j'en avais encore dix fois plus, je crois que je ne vous reverrais jamais si vous me blessiez fortement sur ce chapitre-là. J'aime bien ceux que j'aime, monsieur de Bionne, je leur sacrifierais tout, même ma vie, tout excepté... la fierté de mon cœur. C'est par cela, il me semble, que je vaux, que tous les êtres valent quelque chose. La confiance ne se donne qu'une fois; j'ai confiance en vous, parce qu'il me semble que vous me comprenez : je le crois, du moins. Si vous me blessiez, c'est que vous ne me comprendriez plus ou que vous ne m'auriez jamais comprise. Je n'aurais plus confiance, et cela me ferait tant de peine que je crois que je ne pourrais plus vous revoir.

— Et moi, Queen Anne, depuis longtemps, je n'ai rien au monde à aimer, j'entends d'une de ces affections qui prennent vraiment le cœur. Mais vous, il me semble que j'ai pour vous une de ces affec-

tions-là : quand je pense à vous, on dirait que cette idée remplit ma vie. Je ne m'en étais pas aperçu. C'est tout à l'heure quand j'ai songé au départ que j'ai connu que j'avais pour vous une réelle, une sincère amitié, puisque je me sentais le cœur si serré à m'éloigner. — Vous parlez de sacrifices ? J'en ai bien fait dans ma vie, je me suis souvent sacrifié pour des gens qui n'en valaient guère la peine. Je me suis promis que je ne recommencerais jamais. Mais vous, ce serait différent : car vous êtes un chaleureux et digne cœur de jeune fille.

— Prenez garde, monsieur de Bionne, vous allez me donner de l'amour-propre, vous me mettez trop haut.

— Non, simplement à votre place. Quand j'ai vu vos larmes pour ce pauvre vieux cheval, ce vieux serviteur que tout le monde abandonnait excepté vous, j'ai été bouleversé. Je me suis précipité hors de la maison, j'ai couru après le maquignon ; il ne voulait pas me le rendre ; je l'ai saisi par le poignet... Bref, il m'a rendu le cheval ; et quand ensuite je vous ai vue à l'écurie entourant de vos bras le cou de la pauvre bête en lui disant adieu, je me suis senti remué jusqu'au fond du cœur. J'aurais voulu pouvoir vous enlever dans mes bras comme un enfant dont on essuie les petites joues trempées de pleurs, tout en caressant sa tête blonde, et en apaisant les sanglots dont son cœur est encore plein et qui lui soulèvent la poitrine !

— Je l'ai deviné ! Vous aviez l'air si bon, et je vous sentais si fort, si généreux ! Quel regard vous aviez à ce moment ! Je vous entends encore me disant : « Mais vous irez le voir tant que vous voudrez, demain si vous voulez. » On eût dit que vous étiez prêt à bouleverser l'univers pour me consoler.

— Je crois que c'est un peu quelque chose comme cela en effet, qui se passait en moi.

— Vous voyez, je le sentais aussi. Comme votre mère a dû vous aimer, monsieur de Bionne !

— Queen Anne ! Queen Anne ! Pourquoi toujours réveiller ce souvenir ?

— Oh ! pardonnez-moi. — Quelle sotte je suis ! — J'oublie.

Et avec un joli mouvement de caresse ingénue et touchante, elle lui appuya très légèrement ses deux mains à l'épaule ; et les beaux yeux levèrent vers lui un si charmant regard et qui implorait si bien...

Ils étaient arrivés presque au commencement de l'allée.

M. de Bionne ne put s'empêcher de sourire un peu en regardant la mignonne figure, svelte, gracieuse, qui se trouvait près de lui. Puis il tourna la tête et dit :

— Cette allée est jolie, comme on y est bien !

— Voulez-vous que nous la revoyions, monsieur ? Il n'y a encore personne là.

— Revoyons-la.

Les pinsons faisaient entendre leur note de cristal : les fleurs embaumaient l'air ; à travers les feuilles d'un bouquet d'arbres, le soleil dardait ses flèches d'or ; dans le ciel d'un bleu clair, de petits nuages d'argent passaient lentement. Anne marchait les yeux baissés, les bras tombans, les mains entrelacées, la tête un peu penchée de côté : elle glissait lentement, sans bruit que celui du froissement de sa jupe de soie aux petites branches de la haie.

De nouveau, ni elle ni lui n'avaient envie de parler.

Ils arrivèrent ainsi jusqu'au mur, puis revinrent sur leurs pas, toujours dans le même silence. Plus un mot, plus un regard, et au fur et à mesure qu'ils approchaient du commencement de l'allée, insensiblement, ils s'écartaient un peu l'un de l'autre. Arrivés à l'endroit où l'allée rejoignait le jardin, ils ne s'arrêtèrent même pas, mais de la même allure tranquille regagnèrent leurs places près de la table ; ils évitaient que leurs yeux se rencontrassent.

Pourquoi ? Évidemment ils avaient leur raison ; il n'y a même pas à dire que chacun d'eux avait sa raison à soi. Il paraissait que tous deux avaient la même.

Ils étaient assis en face l'un de l'autre.

Peut-être pensaient-ils tout simplement qu'en quelques minutes ils venaient de se parler avec une effusion, une intimité tout à fait inaccoutumées.

De là à rouler dans sa tête des desseins extraordinaires, il y a fort loin. Il faut en général chercher aux choses les explications les plus simples et croire que, dans la vie, même les grands événemens ont souvent une très petite cause, loin que ce soit de profondes combinaisons et longuement méditées qui les procurent.

Mme Hervier revint presque aussitôt avec ses enfans. Elle jeta un coup d'œil sur M. de Bionne et sur Anne de Mersan, puis s'assit, causa de choses indifférentes ; l'après-midi s'avançait.

Claire Hervier témoigna le désir de reconduire Anne de Mersan. Mme Hervier approuva et dit qu'elle les accompagnerait elle-même. Elle emmena les deux jeunes filles pour se préparer.

M. de Bionne resta avec George Hervier. Puis Mme Hervier les appela du perron et tout le monde partit.

George Hervier et les deux jeunes filles marchaient en avant.

Mme Hervier et M. de Bionne les suivaient à dix pas, tout en causant.

Un peu avant d'arriver à l'hôtel du colonel, Mme Hervier dit :

— J'ai bien pensé à notre conversation ; j'estime que, tout bien pesé, ce que vous avez de mieux à faire est de partir.

— Tout de suite, madame? Sans sursis?

— Avez-vous, monsieur de Bionne, quelque raison de différer votre départ autre que l'ennui de commencer un nouveau voyage, de vous mettre en route?

— Non, je n'en ai pas. C'est-à-dire...

Il réfléchit un instant.

— Mon Dieu,.. non, après tout, je n'en ai pas d'autre. La raison que j'aurais, je crois qu'au bout de quelques jours je n'y penserai plus.

Ces derniers mots furent dits d'un ton décidé.

Mme Hervier le regarda d'un air fort sérieux, et de nouveau presque triste.

— Alors, monsieur de Bionne, partez et partez le plus vite possible, sans hésitation, sans revenir sur votre décision.

— Avouez, madame, qu'il faut que vous m'ayez inspiré une singulière estime pour que, vous connaissant depuis si peu de temps, je prenne une résolution assez sérieuse pour moi puisqu'elle me fait renoncer à un séjour qui m'était agréable, sans même savoir pourquoi vous me donnez ce conseil.

— Je conviens, monsieur, que cette confiance est aussi flatteuse pour moi que possible. J'avoue même qu'elle m'embarrasse beaucoup, me gêne presque, et si je n'avais pas la conscience d'obéir à des motifs d'un ordre tout à fait relevé, je ne prendrais pas la responsabilité de vous parler comme je le fais. Maintenant, ce que vous me venez de dire est si juste, que, sans me faire changer d'opinion, vous me faites cependant reprendre l'avis que j'ai pris la liberté de vous donner. Après tout, vous dites vrai, et il y a une sorte de témérité à moi à vous parler d'un ton aussi décisif, après une si courte connaissance. Je renonce, monsieur, à me permettre de vous donner un conseil. Tout ce que je puis faire encore, c'est de vous dire que ma conscience m'avertit que j'avais raison en vous engageant de partir et en regardant votre départ comme une chose bonne, nécessaire...

Elle s'arrêta.

M. de Bionne la regarda avec attention :

— Obligatoire même, peut-être, madame?

Mme Hervier répondit avec embarras :

— Je n'ai pas dit obligatoire, monsieur. Nous voici arrivés, et nous n'aurons plus à revenir sur ce sujet.

— Pardonnez-moi, madame, mais les choses ne peuvent rester en ces termes. Dans la meilleure intention du monde, vous m'avez conseillé de partir : je me fie en vous, je le ferai, mais je ne

puis partir sur-le-champ. Il me faut un prétexte. Que puis-je trouver? Je ne suis plus à l'âge des inventions de vaudeville, et je désirerais autant que possible ne me pas attirer le reproche d'être une girouette. Je ne vois rien qui puisse justifier mon départ avant six ou sept jours. D'ici là je vais le préparer : je ne peux rien faire de plus. Si vous avez une idée à me donner, je suis tout prêt à en profiter.

— Malheureusement, je n'en ai pas!

— Alors les choses suivront leur cours, et dès que j'aurai pu trouver un motif quelconque qui se puisse alléguer, je ferai mon exode.

Mme Hervier eut l'air un peu contrarié, mais ne répondit rien.

On était arrivé : Mme de Mersan fit naturellement l'accueil le plus empressé à la famille Hervier. Le colonel, qui y était par hasard, remercia Mme Hervier avec toute la bonne grâce possible des plaisirs qu'elle procurait à sa fille.

Mlle Lucile de Mersan, qui venait de passer la journée chez une de ses amies, eut un air moitié désagréable et dédaigneux, moitié poli, qui sembla faire la particulière admiration de Claire Hervier à qui rien n'échappait et qui, avec une sollicitude touchante, s'informa si elle n'avait pas eu quelque contrariété ou quelque sujet de préoccupation.

Après une visite assez longue, Mme Hervier se leva pour partir. Il semblait qu'elle eût envie d'entraîner M. de Bionne, mais celui-ci ne parut pas s'en apercevoir et la laissa partir seule avec ses enfans.

Quelques jours se passèrent où il n'y eut rien qui méritât d'être noté, si ce n'est que la famille de Mersan vit à peine M. de Bionne. Il avait annoncé au colonel et à Mme de Mersan qu'il avait reçu d'un de ses fermiers une lettre lui faisant prévoir un voyage, une absence probablement assez courte. Puis il avait commencé ses préparatifs de départ, fait quelques emplettes et ces courses qu'on a toujours au dernier moment, si bien muni qu'on soit pour le voyage.

D'habitude, tous ces soins divers à prendre lui plaisaient, ou le laissaient indifférent. Il n'en était pas de même cette fois et il était de fort mauvaise humeur. Le colonel et sa femme n'attachaient pas grande importance à ce voyage, le croyant de courte durée. Anne, qui savait à quoi s'en tenir, ne soufflait mot. Lucile, en apprenant ce départ, avait ouvert complètement, pour un instant, ses yeux d'habitude demi-clos; mais, cette marque d'attention donnée, elle n'avait plus paru y songer.

Anne savait très bien que M. de Bionne ne reviendrait pas : ce qu'elle pensait, nul n'eût pu s'en douter; rien n'était changé dans

sa manière d'être ; toujours gaie, rieuse, fort occupée de ses bêtes, elle était avec M. de Bionne de la même belle humeur.

Il semblait même qu'elle fût plus gaie qu'elle n'avait accoutumé, car à la moindre chose qu'on lui disait, elle répondait en riant.

Sa santé toutefois semblait moins également bonne : un peu plus pâle qu'à l'ordinaire, elle se plaignait depuis quelques jours d'une migraine persistante. Elle avait parfois des silences fort prolongés, dont elle sortait non pas en soupirant, mais en prenant une longue aspiration comme on fait lorsqu'on respire difficilement et qu'il faut un effort à le faire.

Une fois qu'elle venait de sortir d'une de ces rêveries, levant la tête par hasard, elle vit que M. de Bionne tenait son regard fixé sur elle : ce regard était pensif, sérieux. Elle détourna les yeux et rougit.

Certaines circonstances ont parfois de grands effets. Il est sûr, par exemple, que rien n'est si charmant que la vue d'un jeune visage où deux grands yeux limpides se baissent avec embarras derrière de longs cils soyeux, pendant qu'une légère teinte rose envahit les joues et même le front : et si à ce moment on voit la respiration se précipiter, la poitrine se soulever rapidement à plusieurs reprises... lorsque le spectateur est un homme jeune encore, il devient le plus sot du monde, mille pensées extraordinaires, mille souvenirs de soleil resplendissant, de brises tièdes et de parfums de fleurs, de chants mélancoliques jadis entendus, et d'arbres verts se mirant à des ondes claires, viennent se heurter dans sa tête, et s'il est à table, s'il tient de fortune la poivrière, il y a de très grandes chances pour qu'il mette une véritable couche de poivre sur le plus petit morceau de viande possible et en tousse cinq minutes, ce qui arriva précisément à M. de Bionne à la fin du mois de mai de l'an de Notre-Seigneur...

En sortant de table, on passa au jardin. Le soleil venait de disparaître à l'horizon, tout illuminé de riches teintes mélangées de pourpre et de jaune très clair au-dessus desquelles s'étalait une bande de ciel bleu, surplombée de grosses nuées d'un violet sombre. Une cloche se mit à tinter,

Sonnant le glas du jour qui se meurt,

a dit Dante.

M. de Bionne fumait son cigare au commencement d'une allée, attendant le colonel qu'on venait de demander. Lucile était montée à sa chambre, Mme de Mersan était occupée à l'office à passer de certaines inspections : pour un instant, lui et Anne étaient restés seuls.

Anne leva la tête et regarda le ciel :

— Comme cette cloche est triste, à cette heure! dit-elle.

— Ah! répondit M. de Bionne sans y penser, ce n'est rien pour vous, qui êtes ici au milieu des vôtres, c'est quand on est...

Il s'arrêta : comme toujours il avait parlé du ton le plus simple, mais sa voix, à son insu, avait pris un accent profond, grave : il s'était arrêté dès qu'il s'en était aperçu.

Anne, qui regardait en l'air, abaissa les yeux sur M. de Bionne : ce ne fut qu'un regard fugitif, mais si touchant d'expression!

— C'est quand on est au loin, à longue distance des siens, en pays étranger, n'est-ce pas?

Mais ceci fut dit d'un ton dont le calme, l'indifférence, contrastaient avec l'émotion que ses yeux venaient de trahir. Elle quitta l'allée, et se mit à cueillir les fleurs fanées d'une plate-bande où elle entra, en ajoutant du même ton tranquille :

— Après tout, vous avez des compensations, vous, de très belles même : le plaisir du nouveau; — comme ces fleurs se fanent vite! je n'en prends pas assez de soin.

— Je ne sais pas ce que devient le colonel, répondit M. de Bionne : il faut que j'aille le chercher.

Il s'éloigna et rentra dans la salle à manger; puis au moment de la traverser, il s'arrêta, sans raison, revint sur ses pas et regarda Anne.

Elle tournait le dos à la maison, très affairée avec ses fleurs.

Cependant, elle cessa de cueillir. M. de Bionne vit qu'elle tirait son mouchoir, et il lui sembla qu'elle s'essuyait les yeux.

Elle reprit sa ronde, passant d'une fleur à une autre. Au bout de quelques minutes, elle levait encore la main pour porter son mouchoir à son visage, quand elle sentit qu'on lui touchait l'épaule. Elle se retourna et se trouva en face de M. de Bionne qui lui dit en souriant :

— Queen Anne, voilà de bien belles larmes pour de bien vilaines fleurs!

Sans répondre, elle sauta légèrement dans l'allée, puis, fixant sur lui ce même regard colère qu'elle avait eu lorsqu'il l'avait rejointe dans le jardin de Mme Hervier :

— Monsieur, vous avez vraiment un talent particulier pour arriver là où l'on ne vous désire pas!

Et elle se sauva en courant.

CHARLES DE BERKELEY.

(La dernière partie au prochain n°.)

PROSPER MÉRIMÉE

D'APRÈS

DES SOUVENIRS PERSONNELS ET DES DOCUMENS INÉDITS

III[1].

SOUS L'EMPIRE. — MÉRIMÉE COURTISAN ET DIPLOMATE.

I.

Mérimée était-il dans le secret? Le mariage de l'impératrice fut-il pour lui une surprise? Sans jouer sur les mots, je crois pouvoir répondre qu'il n'y eut de secret pour personne et qu'il y eut une surprise pour tout le monde. On connaissait la passion du prince-président pour la comtesse de Teba. Cette passion était née dès l'année 1849, mais dans des circonstances qui n'éclairaient pas de leur vrai jour les caractères et les situations. Elle se réveilla plus forte, lorsque la jeune enthousiaste, en pleine bataille de décembre, avant que la fortune se fût prononcée, écrivit au prince pour mettre,

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril et du 1er mai.

en cas d'échec, tout ce qu'elle possédait à sa disposition. D'un séjour de Fontainebleau à un séjour de Compiègne, — c'est un témoin oculaire qui me l'affirme, — on vit grandir rapidement cet amour. Mais tant de gens étaient intéressés à le combattre! Et, dans le cœur du prince, la politique, la raison d'État n'était pas encore vaincue.

Je n'ai pas à raconter l'incident qui précipita la crise et amena le dénoûment, la scène de roman qui se passa aux Tuileries, dans la salle des Maréchaux, le soir du 31 décembre 1852. Ce soir-là, l'empereur se montra un homme différent de celui qui avait laissé partir Marie Mancini. Dans un de ces momens où l'on se sent également la force de renier ou de conquérir le monde pour une femme, il prit sa résolution, passa une seconde fois son Rubicon. Déjà s'ébauchait dans sa pensée cette page étonnante de simplicité et de hardiesse, cette confidence d'amour faite au peuple français, que les jeunes hommes liront avec un battement de cœur, les vieillards avec un sourire mélancolique, quand toutes les rancunes et toutes les colères de notre temps seront mortes avec nous.

Le lendemain, la comtesse de Montijo recevait la demande officielle. Mérimée s'employait à la rédaction du contrat où il veillait à l'énonciation correcte des titres de la mariée. Le 29 janvier, les nouveaux époux recevaient la bénédiction nuptiale à Notre-Dame. Moins de deux mois après la cérémonie, Mme de Montijo repartait pour l'Espagne. Mérimée l'escorta jusqu'à Poitiers ; après quoi, il revint en flânant, s'arrêtant toutes les dix lieues pour s'occuper des « choses de son métier. » De Paris, il écrivait à son amie, non pour la complimenter, mais pour la consoler : « C'est une terrible chose que d'avoir des filles et de les marier. Que voulez-vous? L'Écriture dit que la femme doit quitter ses parens pour suivre son mari. Maintenant que vos devoirs de mère sont accomplis (et, en vérité, personne ne vous contestera d'avoir fort bien marié vos filles), il faut songer à vivre pour vous-même et à vous donner du bon temps. Tâchez de devenir un peu égoïste (1). »

Tandis que Mme de Montijo méditait ce conseil, Mérimée assistait aux débuts de la jeune impératrice. En paraissant au bras de l'empereur, elle pouvait plus, pour le faire accepter, que n'aurait pu une très noble et très laide princesse, venue de loin avec une mine peureuse ou méprisante et apportant, dans sa corbeille de mariage, des alliances fragiles et des préjugés invincibles. Ce second coup d'État, qui faisait presque oublier le premier en donnant aux conversations un autre aliment, ce trône décerné comme un prix

(1) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, 28 mars 1853.

de beauté, cette couronne offerte à genoux par un souverain amoureux, avait à la fois le charme d'une très ancienne chose et le prestige d'une chose très nouvelle. C'était comme une féerie, dans un décor qui allait rajeunir toutes ses splendeurs. Au reste, je ne recherche pas ce qu'en pensa le public; je suis les impressions d'un seul spectateur, et d'un spectateur privilégié. Il n'avait rien rencontré de pareil, si ce n'est dans les contes. Plus d'une fois, pendant les premiers mois de l'année 1853, il dut se demander s'il rêvait, ou s'il jouait encore la comédie à Carabanchel. Cette petite fille qu'il avait promenée, grondée, amusée, dont les menus doigts, nerveux et timides, s'accrochaient, se confiaient aux siens, à travers les foules parisiennes, on lui disait maintenant, — et lui comme les autres, — « Votre Majesté. » Sur ce front où il avait vu naître les premières langueurs et les premières rêveries, étincelaient les joyaux célèbres qui racontaient quatre siècles de monarchie et d'empire: l'histoire de France en diamans. Il avait contribué à lui apprendre la langue de ce peuple sur lequel elle allait régner; les mots que, le premier, il avait mis dans sa mémoire, elle allait les répandre comme autant de faveurs, et ceux qui les recueilleraient en seraient comblés.

Certains hommes regardent si bien que regarder leur suffit. Les amis de Mérimée voulaient davantage pour lui; ils lui cherchaient un rôle à remplir. Mais quel rôle? On pensa à le faire secrétaire des commandemens. La place était probablement au-dessous de Mérimée puisqu'on la donna à Damas-Hinard. Il est vrai que Mérimée, s'il l'avait eue, l'aurait élevée à sa hauteur. Le 23 juin, il apprit sa nomination de sénateur et, par une délicatesse d'amitié que l'on comprendra, remercia la mère de ce qu'il recevait de la fille: « Vous avez fait un sénateur il y a deux ou trois heures. J... me dit que l'impératrice a embrassé son mari avec effusion lorsqu'il lui a annoncé la chose. Ce petit détail me fait, je vous l'assure, plus de plaisir que la chose elle-même, à quoi je ne suis pas encore parfaitement réconcilié. Il y a un an, jour pour jour, on me condamnait à quinze jours de prison pour avoir défendu quelqu'un que je jugeais innocent. Aujourd'hui je suis sûr que mes juges ont des remords, mais je voudrais retrouver mes amis tels qu'ils furent l'année passée, lorsqu'ils venaient me voir dans ma petite cage (1). »

M. d'Haussonville nous donne à entendre (2) que, si Mérimée s'était résigné à subir quelques bouderies et quelques épigrammes,

(1) Correspondance inédite, 23 juin 1853.

(2) Voyez la *Revue* du 15 août 1879.

il n'aurait perdu aucune des relations qui lui étaient chères. Il préféra une rupture définitive au stage de pénitence par lequel le faubourg Saint-Germain avait résolu, paraît-il, de lui faire acheter son absolution. Il eut beaucoup de consolations, entre autres celle de se trouver bonne mine dans son nouvel habit, un habit bleu et or, plus favorable au teint que le frac académique, « brodé d'estragon. » Ce qui le charmait, maintenant qu'il voyait les choses de tout près, ce qu'il était vraiment heureux de redire à Mme de Montijo, c'était la façon dont l'impératrice jouait son rôle, ou, comme il disait, « faisait son métier. » Ce n'était pas seulement la figure du milieu dans un admirable tableau vivant, c'était une véritable souveraine. Elle savait parler et se taire, voyait vite et juste parce qu'elle cherchait le bien, étudiait les devoirs de son état pour s'y dévouer. Il fut frappé de son bon sens lorsqu'on proposa, pour lui plaire, d'introduire en France les courses de taureaux. L'empereur inclinait à accepter l'idée parce qu'il y voyait comme une image des jeux de gladiateurs. « Les Français, pensait-il, veulent, comme les Romains, des spectacles émouvans, et il est bon de mettre parmi eux le courage à la mode. » L'impératrice comprit que les courses de taureaux, à Paris, seraient un scandale ou un fiasco, peut-être l'un et l'autre, et le projet tomba dans l'eau. Au moment de la guerre de Crimée, l'empereur, impatient de voir un champ de bataille, songea à aller prendre le commandement des troupes. L'idée n'étant pas bonne, quelques personnes de l'entourage impérial chuchotèrent qu'elle venait de l'impératrice. Mérimée le crut un moment, mais il fut vite détrompé. Cette fois encore, il se réjouit avec Mme de Montijo de trouver l'impératrice du côté de la prudence et du bon sens. Les ministres le confirmèrent dans cette opinion en lui parlant de l'attitude de l'impératrice au conseil et des heureux effets de sa présence. Lorsque la régence lui fut confiée pour la première fois, il la trouva en train d'apprendre par cœur la constitution. En effet, ceux qui la connaissent réellement savent qu'il n'y a point d'esprit plus attaché à la loi et plus opposé aux coups de force.

Quant à son courage, il n'en parle que pour s'en plaindre. A chaque nouvelle tentative contre la personne des souverains, il revient, en vieil ami grondeur, sur les précautions qu'il voudrait qu'on prît pour les protéger. « Si nous pensions à cela, lui répond un jour l'impératrice, nous ne dormirions pas. Le mieux est de n'y pas songer et de se fier à la Providence (1). » Le soir du 14 janvier, mettant le pied sur le trottoir de l'Opéra, après la pre-

(1) Correspondance inédite, 16 janvier 1858.

mière explosion, l'impératrice dit à ceux qui accourent vers elle : « Ne vous occupez pas de nous : c'est notre métier. Occupez-vous des blessés. » Mérimée répète ce mot sans commentaire. S'il l'admire, c'est malgré lui.

Dans un pays démocratique, la cour ne saurait être que le premier des salons. Le difficile est d'empêcher que ce salon ressemble au *reading-room* d'un grand hôtel cosmopolite. L'impératrice n'avait pas trop de toute sa grâce, de toute son intelligence, de tous ses amis pour l'aider à remplir ses devoirs de maîtresse de maison et de *leader* de la société. Mérimée s'y employa très complaisamment. Il se fit, à Fontainebleau et à Compiègne, directeur, auteur et acteur, comme il l'avait été à Carabanchel. Certaines personnes l'en estiment moins; d'autres ont la maladresse de l'en justifier.

Ce que j'admettrai, c'est que ces impromptus, ces canevas de charades, si j'en juge par l'aperçu qu'il en donne à la comtesse de Montijo, n'étaient pas des meilleurs. Mais il n'est pas démontré qu'il eût employé à écrire des chefs-d'œuvre le temps ainsi dépensé. Tout n'était pas pur dévoûment dans ces besognes mondaines, où il avait pour compagnons des hommes d'esprit qu'il aimait beaucoup et depuis longtemps, tels que Saulcy et Viollet-le-Duc. Elles étaient accompagnées de ces mille petits bonheurs auxquels il était le plus sensible et que donne la présence des femmes élégantes. Par là, il retrouvait l'illusion d'une seconde jeunesse, les beaux jours évanouis du secrétaire de M. d'Argout. Vieux et souffrant, altéré de repos et de solitude, les chaînes dorées se brisèrent d'elles-mêmes sans qu'il eût à les secouer.

En attendant, mille prévenances le payaient de sa peine, si c'en était une. Il était l'hôte des jours de gala ; il était aussi le commensal des intimités. Il arrivait qu'au sortir de quelque réception officielle, à travers une fenêtre entr'ouverte ou une porte entrebâillée, il s'entendait appeler par une voix familière, et il se trouvait tout à coup transporté dans les coulisses de ce pompeux théâtre de la politique où, comme dans les coulisses des autres théâtres, les visages reprennent leur air naturel. Lorsque, pendant la guerre d'Italie, ce joli groupe des dames d'honneur, peint par Winterhalter, était réuni à Saint-Cloud autour de la régente, Mérimée aidait ces doigts fins et chargés de bagues à déchirer la charpie pour les blessés, entre deux télégrammes de victoire. Dîner aux Tuileries n'était pas une faveur bien rare ; y déjeuner en tête à tête avec le souverain et la souveraine n'était accordé qu'à très peu, et Mérimée était l'un des plus favorisés parmi ce petit nombre. Il était partout le bienvenu, qu'il apportât à Madrid

les dernières nouvelles des Tuileries ou qu'il rapportât aux Tuileries les messages affectueux et les impressions toutes fraîches de Madrid et de Carabanchel. Ces jours-là, l'impératrice s'emparait de lui, le faisait asseoir à son côté, l'interrogeait impétueusement en espagnol, puis traduisait toutes ses réponses à l'empereur. Il est bien peu d'hommes dont une telle situation n'eût chatouillé l'amour-propre; pourtant je ne trouve aucune trace de ce sentiment chez Mérimée à ce moment-là; soit que son orgueil et sa bonne tête l'aient prémuni contre l'étourdissement des hauteurs sociales, soit que l'humilité fût, après tout, le dernier fonds de cet esprit pour qui tout n'était rien. Quoi qu'il en soit, il raconte ses gloires de cour d'un ton amusé, bonhomme, presque attendri, nullement vaniteux.

Dirai-je le mot? On le « gâtait. » Il ne s'en étonnait pas, ayant été gâté toute sa vie. Courtisan, il ne pouvait l'être; il ne l'a jamais été. Il n'a connu, de ce métier, d'autres inconvéniens que de veiller tard, de faire de trop bons dîners et de rester debout quelquefois plus longtemps qu'il ne convenait à des jambes de son âge. Il avait ses humeurs, qui se trahissaient par une respectueuse sécheresse, par certaine raideur silencieuse; au besoin, il donnait franchement son avis. Blaze de Bury, dans la préface des *Lettres à une autre Inconnue*, donne un exemple de sa liberté de parole et d'action qui ne me semble pas bien authentique, parce que, dans cette circonstance, Mérimée aurait manqué non-seulement de patience, mais d'esprit. Un Mérimée qui ne comprend pas la plaisanterie n'est pas notre Mérimée. Dans une lettre à Panizzi, écrite pendant un séjour à Biarritz, il se montre fort alarmé d'un voyage que l'impératrice songeait à faire en Espagne et qui lui paraît le comble de l'imprudence. Qui lui avait soufflé ces inquiétudes? Il faut avoir vécu auprès des princes pour savoir combien il y a, dans l'atmosphère qui les entoure, de plaintes fausses, d'anxiétés chimériques, de gémissemens affectés et ridicules. Mérimée y fut pris et se laissa pousser en avant. Il parla à l'empereur, lui exposa tous les périls de ce terrible voyage, qui eut lieu et se passa admirablement.

Bien entendu, je ne fais pas à Mérimée une gloire d'avoir souvent contredit l'impératrice. C'était si facile, si peu dangereux, même pour des hommes infiniment moins autorisés qu'il ne l'était! Avec l'empereur, le cas était différent. Ici j'arrive au plus délicat de mon sujet, aux sentimens de Mérimée pour Napoléon III.

Dans la seconde partie de ces études, on l'a vu montrer une sympathie médiocre pour celui qu'il appelait « notre pauvre président. » Le 2 décembre modifia sa manière de voir. Ses amis

l'invitèrent à pleurer avec eux sur la mort du parlementarisme : les yeux de Mérimée restèrent très secs. Avant trente ans, sa position auprès de M. d'Argout lui avait permis de « savoir exactement le prix de la conscience de chaque journaliste (1). » Chaque élection à laquelle il assistait, chaque discussion de la Chambre sous le régime de juillet, chaque crise ministérielle augmentait son scepticisme et son dédain. Le suffrage universel ne lui inspirait pas plus de respect que le suffrage restreint. Il lui semblait démontré qu'il faut un maître aux démocraties. Mais il ne s'ensuivait pas de là, pensait-il, qu'un peuple doive se donner au premier balayeur d'assemblées qui s'offre à lui. Il avait vu, en Espagne, certains hommes s'acquitter à merveille de cette grosse besogne, et se montrer ensuite fort impropres à gouverner. Louis-Napoléon n'était pas l'homme de paille, le figurant politique que ses amis avaient supposé. Qu'était-il donc? Mérimée se réservait.

Le mariage de l'empereur fut une révélation. Décidément, il se rapprochait de César, le héros favori de Mérimée. Lui aussi, il savait aimer, jouer sa popularité pour une femme. Et cela s'était fait franchement, brillamment, avec une bravoure et un élan superbe! Mais je suppose qu'à ce moment les yeux de Mérimée tombèrent sur l'inscription grecque de sa bague, et il continua de se méfier.

Il paraît, — c'est encore M. d'Haussonville qui nous l'assure, — que, la veille du jour où sa nomination de sénateur fut insérée au *Moniteur*, Mérimée, sortant d'une soirée orléaniste, reconduisit un de ses amis et que, dans le cours de cette conversation, il s'exprima sur l'empereur avec beaucoup d'indépendance. Et pourquoi pas? Il entrait au sénat à titre d'écrivain célèbre et comme le plus vieil ami de l'impératrice : il n'avait donc pas à payer son nouvel habit en bruyantes platitudes. Dans la correspondance avec la comtesse de Montijo, il y a, au début, en ce qui touche Napoléon III, une imperceptible nuance de doute et d'ironie. Cependant, sans qu'il le sût lui-même, sa séduction était commencée.

Prévost-Paradol, au moment où il combattait l'empire avec le plus de vivacité, a dit que Napoléon III était « un parfait gentleman, » et ce point n'avait pas moins d'importance pour Mérimée. Lorsqu'on paraissait devant l'empereur, le calme et la perfection de ses manières mettaient, d'abord et tout ensemble, les gens à leur aise et à leur place. Une attention profonde et bienveillante achevait la conquête du visiteur. Ceux qui sortaient de son cabinet étaient enchantés de lui parce qu'ils étaient enchantés d'eux-

(1) Correspondance inédite, 1868.

mêmes. Une longue habitude fortifiait cette impression. Il ne caressait pas les gens de lettres comme beaucoup de princes l'ont fait avant et depuis. Mais ceux qui le pratiquaient longtemps n'ont jamais senti en lui ce mépris secret de notre métier, que les grands déguisent mal sous leurs empressemens intéressés. En attendant que Mérimée en vînt à aimer dans Napoléon III un confrère qui partageait ses goûts et pensait comme lui sur les sujets essentiels, il suivait curieusement les moindres mouvemens du grand joueur politique dont un coup de fortune l'avait rapproché. Un joueur heureux, qui se fie au hasard parce qu'il s'en sait bien traité et auquel ses inadvertances mêmes réussissent : telle est la comparaison qui revient souvent dans les premières lettres et qui disparaît dans la suite de la correspondance. Peu à peu il s'avise que le joueur a un système. « Je commence, écrit-il, à connaître l'inflexibilité de votre gendre. » La première fois qu'il se risque à parler des affaires d'Espagne, il n'obtient d'autre réponse qu'un tortillement de moustache. Soit, cela doit être, et les Anglais ont raison de mettre cette inscription sur leurs paquebots : « Ne parlez pas à l'homme qui est à la barre. » Pour un souverain, le premier mérite est d'avoir une volonté, et le second de la cacher. La force de l'empereur réside surtout, pense-t-il, dans une sorte d'intimité mystérieuse avec l'âme de la nation. « Il a, dit-il, un tact incroyable pour deviner les mouvemens si singuliers de ce pays. Où diable a-t-il appris cela, et quel démon familier a-t-il à ses ordres pour le lui dire (1)? »

Malgré tout, l'inquiétude revient, parce qu'elle est dans le tempérament de Mérimée. Il pressent, dans chaque nuée qui passe, la foudre qui doit nous pulvériser. Le nuage s'éloigne sans avoir crevé et, de nouveau, il respire. A force d'être toujours heureusement déçu, il en vient à croire que l'empereur sait toujours où il va et peut tout ce qu'il veut. Lorsqu'il va prendre le commandement de l'armée, en 1859, Mérimée se rassure en se disant que « c'est le caractère qui fait les généraux. » Les événemens paraissent lui donner raison, et il écrit avec plus de confiance encore : « J'ai toujours pensé que l'art de la guerre s'apprend très vite, qu'un homme de génie est toujours un grand capitaine, témoin César (2)... »

C'est la première fois qu'il prononce le mot de génie, et qu'il compare Napoléon III à César. Ce mot et cette comparaison marquent l'apogée de son admiration pour l'empereur. Mais la sympa-

(1) Correspondance avec la comtesse de Montijo, 6 janvier 1855.
(2) *Ibid.*, mai 1859.

thie intellectuelle fait un pas de plus, la distance diminue encore entre le sujet et le souverain, lorsque le César moderne entreprend l'histoire de l'ancien et qu'il associe Mérimée à cette œuvre. M. de Loménie nous fait comprendre, dans son discours de réception, que la *Vie de César* de Napoléon III a coûté au public la *Vie de César* par Mérimée, que celle-ci, devenue un simple mémoire à consulter, a été absorbée par celle-là, au détriment de la postérité. Il croit même avoir tenu dans ses mains un fragment de l'œuvre inédite, trouvée aux Tuileries après le 4 septembre. Où serait donc aujourd'hui ce fragment? M. Tourneux l'a vainement cherché parmi les papiers que l'État a conservés, et je suis en mesure d'assurer qu'aucun manuscrit de cette nature n'a été remis par les liquidateurs de la liste civile à l'empereur ou à ses héritiers (1). M. de Loménie n'a donc tenu qu'un de ces travaux dont Mérimée parle fréquemment à Panizzi, soit l'étude sur la religion des Romains, soit l'analyse du travail de Hurtado sur la bataille de Munda, soit tout autre écrit de ce genre, et, si quelque chose excuse son erreur, c'est le soin, la conscience, le fini que Mérimée apportait en ces modestes besognes comme autrefois dans ses rapports administratifs, et qui en faisaient de véritables traités sur la matière.

Dans ses lettres, il raconte, avec un plaisir visible, certaine excursion archéologique, faite aux fouilles d'Alise-Sainte-Reine avec son impérial confrère, et où il put déployer sa sagacité et son expérience tout à loisir. En somme, cette collaboration ne lui laissa que des souvenirs agréables. Je suis probablement le dernier écrivain qui ait eu l'honneur de travailler pour l'empereur, et je puis lui rendre ce témoignage que rien n'égalait la bonne grâce et la bonne foi avec laquelle il accueillait soit des suggestions de détail, soit des vues nouvelles, même quand elles ne coïncidaient pas entièrement avec les siennes. J'ai eu l'infinie tristesse de l'assister dans la rédaction d'un plaidoyer personnel où il s'arrêta devant l'impossibilité de se justifier sans accuser autrui. Je garde une page qui racontait la bataille de Sedan, page émouvante à voir, hachée de ratures de sa main, dont chacune représente un effort pour couvrir un serviteur malheureux. Il y en eut tant, de ces généreuses ratures, qu'à la fin le récit a presque disparu. Mérimée, du moins, a eu ce bonheur, dans ses communes études avec l'empereur, de ne rencontrer d'autres noms de bataille que ceux de Thapsus et de Munda.

Au début de ce travail, l'empereur, qui savait le prix du temps pour un tel écrivain, lui donna à entendre qu'il serait largement

(1) Les notes de Mérimée, relatives à l'histoire de César, sont entre les mains de M. le baron Stoffel, qui, j'en suis convaincu, ne me démentira pas.

indemnisé. Mérimée sourit : « J'ai, dit-il, chez moi tous les livres nécessaires. Je calcule qu'avec deux mains de papier, une douzaine de plumes d'oie et une bouteille d'encre de la Petite Vertu, je suffirai à tout. Que Votre Majesté me permette de lui faire ce cadeau. » Ce fut au tour de l'empereur de sourire, et Mérimée interpréta ce sourire dans un sens peu favorable à l'humanité. Napoléon III n'avait pas encore été servi pour rien ; il pensa peut-être que ce désintéressement ménageait, pour l'avenir, quelque ruineux appel à sa reconnaissance, quelque grosse et insolite demande, ce que Mérimée appelle en style réaliste « une carotte. » Inutile de dire que la « carotte » ne vint jamais. Mérimée ne voulut, pour sa récompense, que l'estime du maître, plus rare que sa faveur, et le droit d'être franc. Il le fut. Il engagea l'auguste écrivain à ne point s'embarrasser d'une histoire complète de son héros et à se contenter de donner au public ses idées sur le sujet, d'expliquer César en s'expliquant lui-même par le rapprochement des deux époques et des deux situations. C'eût été la *Vie de César* réduite à la préface. Peut-être le conseil était-il bon. Il ne fut pas suivi. Mérimée apprécia l'œuvre, quand elle parut, en toute sincérité et en toute justice, non-seulement dans ses lettres, mais dans un article du *Journal des savans*, article agréable aux Tuileries et qui satisfit à la dignité de l'Institut, responsable de ce recueil. Il était de ceux qui, suivant l'expression de M. Lavisse, « plaisent sans flatter. »

Dans sa correspondance avec la comtesse de Montijo, il juge librement les discours de l'empereur, les approuve ou les critique sans embarras. Il en aimait la forme simple et forte et la préférait, je n'en doute pas, à la rhétorique, un peu charlatanesque, des proclamations du premier empire. Quand l'idée et l'expression étaient également de son goût, il était charmé et il lui échappait de dire : « Si l'empereur n'était pas le protecteur de notre Académie, je lui donnerais ma voix pour qu'il en fût (1). »

M. Louis Fagan, l'éditeur des lettres à Panizzi, se risque à dire que Mérimée n'était pas bonapartiste. Cela est vrai, mais il faut ajouter immédiatement qu'il était plus impérialiste que l'empereur. Si quelques gouttes du sang du grand homme coulaient dans les veines de quelqu'un qui ne lui plaisait pas, ce n'était pas un titre suffisant à son respect. De la légende, il se souciait peu, mais il tenait fort au système ; il s'y cramponnait, de toute l'aversion que lui inspiraient le parlementarisme et la révolution. Il était, proprement, un monarchiste du second empire. Tant que dura la pé-

(1) Correspondance avec la comtesse de Montijo.

riode ascendante, il accepta cette souveraineté fondée sur la grâce de Dieu et la volonté populaire, bien qu'il ne crût ni à l'une ni à l'autre. Aristocrate par tous ses goûts, mais sans rien attendre de l'aristocratie française, il pardonnait à Napoléon III ses tendances démocratiques comme une nécessité des temps. Mais quand l'empire se fit libéral, il entra dans la catégorie de ces dévoués mécontens, qui se font tuer en haussant les épaules. Il devint un « ultra, » avec l'esprit qui manque, d'ordinaire, aux ultra. Il eut des jugemens sévères, des mots presque durs dont l'amertume consolera un peu le lecteur, fatigué peut-être d'entendre dire si longtemps du bien des gens et des choses.

II.

Pourtant, à mon regret, je dois encore rapporter des actions louables.

Lorsque Mérimée fut nommé sénateur, il se vota à lui-même une loi contre le cumul et refusa de toucher les émolumens de ses anciennes places, mais non de les remplir. Il croyait devoir y mettre plus de zèle que jamais, maintenant que, comme il l'écrivait à Mme de Montijo, « il travaillait pour l'honneur. » Ce n'est pas mal, à ce qu'il semble, pour un homme qui « n'avait pas de cœur. » Tel de nos contemporains, dont le cœur est si grand qu'on a peur de le voir déborder de sa poitrine, n'eût peut-être pas songé à cela. Il n'y avait pas huit mois qu'il recevait son traitement de sénateur, qu'il imagina d'en distraire 100 louis par an pour faire une pension à un ami, ancien préfet de Louis-Philippe, tombé, — j'ignore comment, — dans le dernier dénûment. Pendant vingt ans, il ne cessa de chercher des commandes et des protecteurs à un jeune artiste auquel s'intéressaient les Stapfer, un sabotier protestant des environs de Mer, qui, un beau jour, s'était senti sculpteur en tailladant avec son couteau un tronc de poirier. La piété envers les morts ou la charité envers les vivans lui faisait colporter des manuscrits de Beyle pour les vendre au profit de sa sœur, et entreprendre une édition nouvelle des lettres de Jacquemont, afin d'aider un de ses neveux. Sans parler des nombreuses circonstances où sa souveraine le prit pour complice, — j'ai bouche close là-dessus, — sa correspondance m'a découvert beaucoup de bonnes actions dont il se cachait comme les hypocrites se cachent des mauvaises. On ne le trouvait légèrement refractaire que quand on attendait de lui une recommandation pour les prix de vertu. A un ami qui voulait le mettre en campagne pour un « sujet » de son choix, il révèle

les détails de l'officine. C'étaient MM. Dupaty et Pingard qui étaient « les grands faiseurs. » Quant à la difficulté d'obtenir le prix, « elle dépend du nombre et de la qualité des vertus en... (j'efface la date). Je ne sais comment ces messieurs s'y prennent pour soupeser cela. » Le mot prix et le mot vertu lui semblaient mal mariés ensemble; la vertu qu'on proclame et qu'on prime ne lui paraissait plus une vertu. Je ne lui infligerai donc pas une sorte de prix Montyon posthume, en révélant tous les secrets de ce cœur auquel il désirait qu'on ne crût pas.

Dès que l'empire lui eut fait une situation, certaines bonnes âmes s'occupèrent de le convertir et d'autres travaillèrent à le marier. Les premières avaient fort à faire, car il avait à revenir de loin, n'étant même point baptisé. Comme une dame de ses amies le pressait de se soumettre à cette cérémonie : « Soit, j'y consens, dit-il, à la condition que vous serez ma marraine. Je serai habillé de blanc et vous me porterez dans vos bras. » Sous Louis-Philippe, il avait grand'peine à se défendre contre les mondaines qui voulaient l'envoyer aux sermons du Père de Ravignan. Il répondait par le mot de M. Rossi : « J'ai de bien meilleurs sermons dans ma bibliothèque et je ne les lis pas. » Sous l'empire, les obsessions recommencèrent et il en raconte un épisode à son amie. Une dame mûre, le voyant bâiller dans un bal, s'était approchée de lui et, discernant dans ce bâillement de bon augure un signe assuré qu'il se détachait des pompes du siècle, avait paru disposée à entreprendre son salut. Quelques jours après, il recevait une petite boîte mystérieuse à l'intérieur de laquelle quelque chose sonnait. « Or, dit-il, depuis une quinzaine de jours, un inconnu s'amuse à m'envoyer des lettres d'impertinences, et je crus, à une certaine ressemblance dans l'écriture, que la boîte venait de mon correspondant anonyme. Aussi, j'ai pris les plus grandes précautions pour l'ouvrir, persuadé qu'il y avait dedans ou un pétard, ou, tout au moins, une douzaine de hannetons. Enfin, j'ai soulevé prudemment le couvercle et j'ai trouvé une médaille d'argent de la Vierge qui me paraît venir de ma dame de plus de cinquante ans (1). » Il se rappelle qu'on trouve dans l'église d'Atocha certains rubans sur lesquels est imprimée une prière et qui ont de grandes vertus : « Ne pourriez-vous m'en envoyer un pour rendre à cette âme charitable la monnaie de sa pièce? »

Il éluda de même les propositions de mariage. La comtesse de Montijo aurait voulu le voir en ménage, non-seulement à cause des dangers que l'Écriture prévoit pour l'homme qui vit seul,

(1) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, 10 mai 1854.

mais surtout parce qu'une femme est nécessaire à un sénateur qui aurait envie de devenir ambassadeur ou ministre. Cette ambition ne tracassait que bien faiblement Mérimée. Ce qui était plus puissant sur lui, c'était l'éternelle et dangereuse attirance, la fascination qu'exerce la jeune fille sur l'homme qui a passé le milieu de la vie. Cela semblerait si bon d'absorber les sensations d'un être jeune et pur, de recommencer la vie avec lui! Sorte de vampirisme inconscient où l'imagination jette la fougue désespérée de ses derniers désirs, cette violence joue si bien la passion que de pauvres enfans y sont prises et se donnent à des cœurs morts. La tentation passa sur Mérimée. Il y en eut deux surtout : l'une mourut presque subitement; l'autre, très belle, se fana, d'une année à l'autre, sans qu'on sût comment.

Les cancans matrimoniaux allaient leur train. Au retour de son voyage d'Espagne, en 1853, on le disait déjà marié et il faut bien croire qu'il y avait eu quelque chose : mais il sut s'échapper à temps. En 1857, comme on le pressait encore, il s'expliqua avec lui-même et avec son amie : — « Si vous me voyiez (il était grippé), vous ne penseriez pas à me marier avec les deux belles demoiselles dont vous me parlez. On guérit de la grippe, mais ce dont on ne guérit pas, c'est d'être vieux. » Il rappelait à Mme de Montijo le triste dénoûment du roman sur lequel il avait bâti son bonheur : « Je n'ai, ajoutait-il, ni le courage, ni la force d'essayer un nouvel arrangement de vie. Le seul avantage que le mariage, maintenant, pourrait m'offrir, c'est quelque douceur pendant les maladies et surtout au moment, toujours très désagréable, où il faut partir pour l'autre monde. Peut-être, en ne faisant qu'un calcul égoïste, cet avantage mériterait-il réflexion. Mais, d'un autre côté, la responsabilité d'une femme, les soins qu'il lui faut, l'avenir qu'on lui laisse, tout cela est effrayant. Lorsque j'avais un chat, j'aimais beaucoup à jouer avec lui, mais lorsqu'il avait envie d'aller voir les chattes sur les toits ou les souris à la cave, je me demandais si j'avais le droit de le retenir pour mon amusement personnel. Je me ferais cette question de conscience avec bien plus de scrupule à l'égard d'une femme. J'aimerais mieux, si j'étais sûr de laisser quelque chose après ma mort, avoir une fille que j'élèverais le mieux qu'il me serait possible, mais c'est une loterie bien chanceuse. Le mieux, je crois, c'est de s'habituer à vivre comme un arbre et à se résigner (1). »

Vivre comme un arbre! A la bonne heure! Encore les arbres eux-mêmes ont-ils parfois d'étranges aventures. Trompés par la

(1) Correspondance avec la comtesse de Montijo, 8 septembre 1857.

douceur de certains automnes, ils se risquent à fleurir hors de saison. La gelée vient, qui brûle tout. Quelques femmes traversaient alors sa vie. On les aperçoit, ou plutôt on les devine, dans la correspondance avec Panizzi, silhouettes rapides, furtives et voilées, romans dont les premières lignes seules sont jolies, sphinx qui finissent par donner, non la clé d'une énigme, mais la clé de leur chambre. Il en était plus honteux que fier. C'étaient, semble-t-il, de ces détraquées qui rôdent autour des gens de lettres, ou de ces nomades, qui parlent toutes les langues sans accent, intrigantes cosmopolites qui cherchaient une porte de derrière entr'ouverte pour se glisser dans le monde impérial. Misérables bonnes fortunes des hommes à cheveux gris, si misérables qu'on voudrait les voir y renoncer de bonne grâce pour leur dignité et leur repos ! Heureusement, Mérimée était fidèle, et plus que jamais, à ses habitudes de gourmandise élégante : il ne faisait que tremper ses lèvres à la coupe. On ne vit point ce sénateur dans la posture où Otway nous a montré le sien.

Ces maîtresses d'une heure ne venaient pas chez lui. Il n'y recevait que des curieuses, auxquelles il offrait une tasse de ce fameux thé jaune, grâce auquel on aurait digéré un éléphant. Cela se passait dans l'appartement qu'il occupait, 52, rue de Lille, au second étage, d'une maison qui appartenait à son cousin Dubois-Fresnel. Cette maison, brûlée sous la Commune avec tout ce qu'elle contenait, faisait le coin de la rue du Bac. Le modeste appartement de Mérimée comprenait trois pièces, quatre si l'on compte le vestibule. Ce vestibule donnait accès dans une salle à manger fort obscure; puis venaient deux chambres à coucher. Voici comment Mérimée lui-même décrit son logis à Mrs Senior, qui songeait à venir l'occuper pendant l'Exposition de 1855, mais qui éprouvait, ou feignait d'éprouver des scrupules à la pensée de s'installer « chez don Juan, » même en son absence. « Il n'y a point de trappes, ni de murailles recouvertes de tapisseries, cachant des issues secrètes. Il y a trois lits, dont un assez bon et deux très mauvais, deux chambres assez gaies, un assez grand nombre de bouquins, deux divans avec des pipes turques et autres (1). » Une des deux chambres devint le cabinet de Mérimée. L'alcôve, débarrassée du lit, formait une sorte de réduit intérieur, « garni de sofas et orné de tableaux, particulièrement d'études de Mérimée père, d'après Rubens. Deux fenêtres, prises sur la rue de Lille, éclairaient les livres entassés un peu partout. Sur la cheminée,

(1) Lettres à Mrs Senior, publiées par M. le comte d'Haussonville. (Voir la *Revue* du 15 août 1879.)

située à droite, se dressait une couple d'admirables cornets du Japon, d'un mètre de hauteur. En face de la cheminée, une très belle table de travail en bois de rose, avec cuivres dorés et ciselés, et deux vastes fauteuils, l'un très bas et recouvert de basane, où s'asseyait Mérimée, le plus souvent drapé dans sa robe de chambre d'étoffe persane (1). »

Il est maintenant aisé de se le figurer faisant les honneurs de ce cabinet à deux ou trois visiteuses, attirées bien moins par les mérites du thé jaune que par la mauvaise réputation de celui qui le versait. Ces visiteuses, en effet, n'avaient pas toutes la discrétion pudique de Mrs Senior : « Trois jeunes femmes, écrivait-il, sont allées chez un de mes amis, possesseur d'une belle collection de curiosités qu'il leur a montrées avec beaucoup de complaisance. Puis elles lui ont dit : — « Nous savons que vous avez des tiroirs secrets où vous mettez des choses drôles. Faites-les nous voir. » — Il a objecté qu'il y avait des choses un peu étranges qu'il n'oserait pas montrer à beaucoup d'hommes. A toutes ces objections elles répondaient : — « Nous voulons tout voir. » — Elles ont tout vu (2). »

Il est difficile de ne pas croire que « l'ami » était Mérimée lui-même, et que cette scène très suggestive s'est passée dans le cabinet où je viens de faire entrer le lecteur.

Maintenant que nous n'avons plus rien à faire rue de Lille, suivons Mérimée à l'Académie et au Sénat. Il eut, pendant toute la première partie de l'empire, une position à part parmi les quarante. Nisard et Sainte-Beuve s'étaient ralliés, comme lui, au nouvel ordre de choses ; mais ils ne pénétrèrent jamais dans l'intimité du souverain. Mérimée était donc le seul canal, resté ouvert, entre les Tuileries et l'Académie, et cela dans un moment où elle était le seul corps public qui pût ou osât faire de l'opposition. L'empereur aurait bien voulu reconquérir l'Académie ; l'Académie tenait à son rôle frondeur, mais n'entendait pas pousser les choses à l'extrême, parce que les gens d'esprit et de bonne compagnie n'aiment pas à briser les vitres et parce qu'il faut toujours ménager l'avenir. Par momens, cela ressemblait au *flirt* agressif de Béatrice et Benedict, voire à une scène du *Dépit amoureux* où les amans se regardent malicieusement par-dessus l'épaule. Mérimée représentait assez bien le valet de comédie, qui envenime ou raccommode les choses et s'en amuse.

La galanterie venait à propos tempérer les aigreurs de la politique ; tel qui affichait bruyamment son hostilité pour le mari se

(1) Maurice Tourneux, *Prosper Mérimée*, etc.
(2) Lettre inédite du 29 mai 1868

rachetait par une admiration respectueuse envers la femme. Lorsque M. Thiers s'entendit appeler par l'empereur « l'historien national, » sa vanité attendrit un moment sa rancune. Une parole d'émotion et de reconnaissance passa, par Mérimée, à l'impératrice. Mérimée était présent lorsque l'empereur annonça à M. Villemain la nomination de son gendre à une sous-préfecture et contraignit à un remercîment l'intraitable secrétaire perpétuel. Lorsqu'on éleva une statue à Froissart, l'Académie trouva bon que Mérimée fît, en son nom, un beau compliment aux souverains; elle fut très heureuse encore que, dans le *Journal des savans*, il se chargeât de louer, sans bassesse, l'auteur de la *Vie de César*. Ainsi, elle s'efforçait de faire oublier au maître, par quelques douceurs secrètes, l'amertume de ses épigrammes publiques.

L'Académie fut longtemps la seule qui sût dire des choses désagréables en bons termes, sans tomber sous le coup de la loi : elle perdit ce privilège quand tout le monde retrouva la parole. Sa mauvaise humeur la jeta dans le cléricalisme extrême, et Mérimée se sentit très isolé au milieu de ses confrères. Cousin fut un des plus ardens dans cette évolution religieuse, mais ne se laissa entraîner à aucun acte discourtois envers les personnes impériales. Bien loin de là : il rendait visite à la comtesse de Montijo, au château de Saint-Cloud; il offrit à l'impératrice ses études sur les femmes du XVIIe siècle, et il accompagna cet hommage d'une lettre où il suggérait à la souveraine de remettre à la mode, comme l'avaient fait par deux fois des reines espagnoles, les sentimens héroïques dont s'étaient autrefois inspirées notre littérature et notre société. L'impératrice répondit par une lettre que Mérimée trouvait très jolie et qui fut une des dernières joies du philosophe (1). Pendant toute la durée de l'empire, je ne vois Mérimée sortir qu'une fois de son indolence académique et entamer une lutte d'influence. Et contre qui cette lutte? Contre l'empereur lui-même, qui désirait faire nommer M. Haussmann à une place d'académicien libre, vacante à l'Académie des Beaux-Arts. Mérimée soutenait la candidature d'un de ses amis personnels avec une passion dont les plus violens adversaires du souverain étaient presque épouvantés. J'espère qu'on ne m'accusera pas de courtisanerie rétrospective, si j'ajoute que l'auteur de la *Vie de César* avait raison contre son collaborateur et que l'homme qui avait rebâti notre Paris n'était pas indigne d'un strapontin sous la coupole du palais Mazarin.

Au Sénat, il montra la même humeur. Il n'y ouvrit la bouche que trois fois en dix-sept ans, et toujours pour contredire

(1) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo. 16 mars 1866.

les ministres ou agacer la majorité. Ce fut d'abord la malheureuse affaire Libri qui le fit monter à la tribune à propos d'une pétition adressée au Sénat par Mme Libri, pour la revision du procès de son mari. Pétition impertinente et insensée, car M. Libri n'avait qu'à se présenter pour purger sa contumace. Mérimée avait donc tort de se charger encore une fois de cette mauvaise cause, et M. Libri qui, n'ayant point de sens moral, blessait sans cesse le sens moral d'autrui, s'arrangea pour lui donner deux fois tort en répandant des pamphlets aigres où il attaquait au lieu de se défendre. La pétition Libri s'étayait sur des certificats fournis par les sommités scientifiques de l'étranger, et Mérimée eut l'imprudence de s'y appuyer. Notre patriotisme, toujours ombrageux et quelquefois un peu sot, était, en cette circonstance, très bien fondé à engager les illustres bibliophiles de Londres, Rome et Berlin à se mêler de leurs affaires : c'est ce qui fut fait. Dans la séance du 6 juin 1861, M. Bonjean, chargé du rapport, fit voir que, si la pétition était renvoyée au garde des sceaux, la seule mesure à prendre serait, pour le gouvernement, de faire appel du jugement intervenu contre Libri. Cette démarche, à elle seule, eût été une censure sévère contre la magistrature française, si amèrement et si violemment dénoncée par le factum de Mme Libri. Ce rapport, très grave, très digne, très longuement et fortement motivé, concluait en priant le Sénat de passer à l'ordre du jour. Mérimée essaya de combattre ces conclusions dans la séance du 11 juin. Il apporta à la tribune cette figure de condamné à mort qu'il avait montrée au public académique le jour de sa réception. On écouta avec politesse ce froid discours qui n'entraîna et ne pouvait entraîner personne. Comme toujours, la joie d'en être quitte put seule faire croire à Mérimée qu'il avait bien parlé. Les magistrats, qui prirent ensuite la parole, dépecèrent Libri, non sans atteindre un peu son défenseur. Delangle et Dupin y mirent quelque discrétion, mais M. de Royer, qui parla le dernier, fut le plus rude de tous. Il accabla Libri d'un dernier coup, en apprenant au Sénat que ce personnage avait falsifié l'acte de décès de son père pour obtenir sa naturalisation. Il n'y eut pas de scrutin : un scrutin était une cruauté inutile. Mérimée, très froissé, alla se consoler à Fontainebleau, où son amour-propre fut délicatement pansé. Il eut seulement le tort de prendre ces égards de l'amitié pour une adhésion à sa thèse : aux Tuileries, personne n'a jamais cru à l'innocence de M. Libri.

Dans l'affaire des serinettes, il eut à combattre deux ministres, M. Rouher et M. Vuitry. Le gouvernement présentait une loi sur les instrumens de musique mécaniques. Tout en ayant l'air de ne

s'occuper que des orgues de Barbarie, elle touchait au fondement de la propriété littéraire et artistique. Mérimée était de ceux qui pensaient avec Alphonse Karr que la seule loi juste sur la matière serait composée d'un article unique, ainsi conçu : « La propriété littéraire est une propriété. » La loi des serinettes établissait, au contraire, le principe que la propriété littéraire est une concession. Le Sénat, dans un accès de sympathie pour les écrivains et les artistes qui, assurément, ne lui était pas coutumier, parut disposé à rejeter la loi et choisit Mérimée pour rapporteur. « Je passe mon temps, écrit-il (26 avril 1866), à faire des discours. J'en suis à mon quatrième. Tout cela dans ma chambre, bien entendu. Je ne veux pas lire, mais improviser par les procédés connus de M. Guizot et de M. Thiers. » Cela veut dire qu'il apprit par cœur sa harangue. La discussion eut lieu le 8 mai. « J'ai fait mon speech hier soir, sans la moindre émotion. On m'a écouté, et je n'ai pas trop ennuyé. » Malheureusement il s'était préparé pour une réplique et gardait dans son sac certaine citation de Cicéron destinée à aplatir comme des galettes les robins du Sénat, qui prenaient cette haute assemblée « pour un tribunal de première instance. » Mérimée dut garder l'accablante phrase pour une autre occasion, qui ne vint jamais ; il renonça à répondre au gouvernement et subit philosophiquement sa défaite. « Tout le monde, au fond, trouvait la loi détestable, mais on ne voulait pas donner un soufflet au corps législatif en rejetant, pour inconstitutionnalité, la loi qu'il avait votée, et on voulait dîner (1). » Cette fois, Mérimée avait le droit de dire qu'il « était battu en ayant raison. »

Un autre jour, il obtint au Sénat un vrai succès, non d'orateur, mais d'homme d'esprit. Il proposait d'ouvrir un crédit au ministre des beaux-arts qui était alors M. Walewski, mais il avait eu l'imprudence (était-ce imprudence?) de mêler à cette proposition un bel éloge de Fould que M. Walewski venait de supplanter. C'est pourquoi le ministre, d'un air bourru et « en assez mauvais termes, » repoussa la largesse qu'on lui offrait et que le Sénat paraissait disposé à ratifier. La chose tombait dans l'eau. Troplong se tourna vers Mérimée, assis à quelques pas de lui en sa qualité de secrétaire, et lui exprima un regret poli : « Que voulez-vous? dit Mérimée ; on ne peut pas faire boire un ministre qui n'a pas soif. » Le mot fit le tour des couloirs et charma tous les assistans, un seul excepté.

On vient de voir que Mérimée était secrétaire. C'est au début de la session de 1861 qu'on lui « joua ce mauvais tour, » comme il

(1) Lettres à Panizzi, t. II, p. 188-191.

l'écrit à Jenny Dacquin. Cette dignité le contraignait à une assiduité gênante et l'obligeait à dépouiller des scrutins : opération qu'il compare, pour le charme et l'intérêt, à celle d'écosser des pois. Il s'en dépêtra le plus tôt qu'il put. En somme, Mérimée fut un sénateur médiocre. S'il a joué un rôle politique de quelque importance, c'est ailleurs qu'il faut le chercher.

III.

Il avait gardé le goût des voyages, mais voyageait comme un homme d'autrefois, attentif aux maisons, aux plats, aux femmes, aux auberges, aux scènes de mœurs, indifférent à la beauté naturelle des lieux. En 1857 et en 1858, il visita l'Oberland bernois et fit plusieurs ascensions, à titre d'expérience, « pour mesurer ce qui lui restait de jambes. » Il ne paraît pas avoir trouvé sur ces hauteurs aucune sensation digne d'être relatée dans ses lettres. Il appelle cela « une vie de brute, » et considère comme un bienfait l'effroyable fatigue qui l'empêche de penser, lorsqu'il se retrouve, le soir, dans une chambre d'hôtel, en tête-à-tête avec lui-même. Il ne réussit même pas à écarter les « diables bleus, » et les lettres qu'il écrit en ces occasions semblent indiquer un état d'âme assez misérable. A Madrid, il est entouré de femmes ; à Vienne, on le « lionise, » on lui apporte des albums pour qu'il y laisse tomber une phrase. Bien que les adulations féminines l'affadissent et qu'il se prétende honteux de lui-même, on sent, au ton des lettres, qu'il est dans son élément. C'est surtout à Londres qu'il retourne avec plaisir, attiré par des relations d'amitié et par des affinités de nature, qui, du reste, n'ôtent rien à la liberté ni à l'acuité de son jugement. Mérimée n'est pas un « anglomane, » mais il est un des très rares Français de ce siècle qui ait un peu compris les Anglais et qui ait su en tirer quelque agrément.

Il séjournait volontiers à Glenquoich chez son vieil ami Ellice. Il était reçu avec beaucoup de sympathie à Holland-House, noble maison qui rappelait tant de souvenirs. Une personne fort remarquable qu'il voyait à Paris et à Londres était cette lady Ashburton qui inspira à la pauvre Mme Carlyle une jalousie un peu ridicule. Elle aimait à réunir autour de sa table les penseurs et les hommes d'action, persuadée que de leur rencontre et même de leur choc une étincelle jaillirait. Intelligence hardie, curieuse, froide et claire, quelque peu hautaine, à cinquante ans elle n'en paraissait que vingt-cinq et disparut, comme foudroyée, sans avoir été touchée par la maladie ni par la vieillesse. Deux jours auparavant, elle avait dit à Mérimée

en lui tendant la main : « A bientôt ! » Ce rendez-vous hanta quelque temps l'imagination de l'écrivain.

Mais le préféré, ce fut Panizzi qui, pour être venu tard dans l'amitié de Mérimée, n'y prit pas moins la première place, parce qu'il lui ouvrit un nouveau champ d'étude, d'amusement et d'action très convenable à sa situation et à son âge, et surtout parce qu'il donna à ce brillant esprit une impulsion qui le rajeunit. Dans toutes les correspondances de Mérimée, je remarque une première période où il a toute sa verve, comme si les liaisons d'esprit avaient une lune de miel à l'égal des liaisons du cœur. C'est de 1858 à 1862 que s'étend la partie vraiment intéressante de la correspondance avec Panizzi. Mais cette correspondance avait commencé dès 1851. Mérimée cherchait un acquéreur pour certains manuscrits copiés par les soins de Beyle à la bibliothèque du Vatican (alors qu'il était consul à Civita-Vecchia) et restés en la possession de sa sœur. Il s'adressa à Panizzi, qui était administrateur du *British Museum*, sur un ton qui me semble indiquer ou qu'ils s'étaient déjà croisés dans le monde ou qu'ils avaient des amis communs.

Quelques années plus tard (en 1855), Mérimée recommande à Panizzi M. de Lagrenée et sa fille qui se rendent en Angleterre. Deux ans s'écoulent, et, de nouveau, il lui écrit, avec une commission de Cousin pour lord Spencer qui possède un portrait de Julie d'Angennes par Mignard. La lettre est gaie et le « cher monsieur Panizzi » est déjà devenu « mon cher Panizzi. »

C'est à peu près vers ce temps qu'on tenta la reconstruction et la réorganisation de notre bibliothèque impériale. On voulait copier le *British Museum*, sans en avoir l'air, faire mieux si l'on pouvait. Mérimée devint la cheville ouvrière de la commission nommée dans ce but. Son travail était double. Il consistait d'abord à relever les imperfections de l'institution française : ingrate et triste besogne qui l'obligeait à morigéner des maîtres ou des amis. La seconde partie de sa tâche consistait à étudier le *British Museum ;* le concours cordial de Panizzi la rendit facile et charmante. Pour commencer, Panizzi l'installa chez lui, lui versa des vins rares, lui présenta des gens curieux, le choya, l'amusa, le fascina et lui fit tout voir en se jouant, sans un instant de fatigue. Jamais enquête administrative ne fut plus délicieuse. Mérimée en parlait avec une sorte de sensibilité comme on parle d'une bonne fortune inoubliable ; il s'attendrissait surtout à la pensée d'un admirable bœuf salé qui éveillait la soif en endormant la faim.

A part le bœuf salé, bien des choses rapprochaient ces deux hommes. *Eadem velle eadem nolle*, dit le Catilina de Salluste, *ea demum firma est amicitia.* Mérimée et Panizzi détestaient les

prêtres d'une haine joviale et rabelaisienne qui commençait à passer de mode. Tous deux ils considéraient l'Angleterre comme un gras pâturage pour des sensualistes intelligens. Tous deux ils aimaient en gourmands la table, l'esprit et les femmes ; surtout les femmes. Panizzi devait avoir, quelques années après, l'effroyable douleur d'être abandonné de sa maîtresse, à soixante-quatorze ans : catastrophe qu'il ne manqua pas d'attribuer aux jésuites et où Mérimée le soutint de sa philosophie, ayant traversé à une période moins avancée de sa jeunesse la même cruelle épreuve.

Avec des côtés ridicules, Panizzi a fait ce que feront bien peu d'entre nous : il a créé quelque chose, laissé derrière lui une œuvre qui lui survit, organisé cet admirable *British Museum* dont nous jouissons. Moins qu'un autre, j'ai le droit de me montrer ingrat, moi qui ai passé de si belles heures dans cette maison d'étude et de pensée. Aussi n'aurais-je jamais le courage de me moquer de Panizzi si je ne me rappelais qu'il s'est tant moqué du monde avec son compère Mérimée.

Tout en devenant très Anglais, il était resté très Italien ; il avait en lui du Machiavel et du Polichinelle. Polichinelle empêchait qu'on ne se méfiât de Machiavel, et Machiavel qu'on ne méprisât Polichinelle. A l'époque où Mérimée le connut, son œuvre de rangeur de livres et de faiseur de catalogues était finie ; il en rêvait une seconde, de politicien et de diplomate, qui eût été consacrée à l'indépendance et à l'unité de son pays. L'indépendance de l'Italie était un thème favori et comme un « morceau de concert » pour les orateurs du libéralisme anglais. Lord Palmerston l'avait joué plus d'une fois, non sans une certaine maestria, mais sans l'ombre de conviction, avec des variations que lui suggérait son ami du *British Museum*. C'était à l'Angleterre d'émanciper l'Italie. Pourquoi n'aurait-elle pas, en cette circonstance, le concours, l'appui de la France, comme elle l'avait eu dans la question d'Orient ? Il n'y avait rien à attendre des hommes qui s'étaient succédé à Albert-Gate comme les représentans de la France. L'un, exalté jusqu'à la folie, mettait de la fantaisie et de la violence dans la diplomatie, qui ne comporte ni l'une ni l'autre. Il s'était, d'ailleurs, déconsidéré en donnant à la société anglaise le spectacle du ménage le plus étonnant qui fut jamais. L'autre, soldat glorieux, voyait sa voiture suivie et acclamée par les gamins. Mais, ignorant son nouveau métier et le milieu où il devait agir, sa présence à Londres équivalait à une suspension amicale des relations diplomatiques. C'était à Napoléon III lui-même qu'il fallait s'adresser ; à l'ancien carbonaro, à l'insurgé des Romagnes, qui devait se souvenir de l'Italie comme on se souvient d'un amour de jeunesse. Ah ! si Panizzi, qui avait réfléchi trente ans à ces questions

et qui se savait un charmeur, puisqu'il avait amusé Abd-el-Kader et apprivoisé le maréchal Malakoff, s'il avait pu causer deux heures, en tête-à-tête, avec le sphinx des Tuileries!.. Et justement, un familier du souverain français, homme d'esprit et très discret, diplomate d'instinct en attendant qu'il le devînt par brevet, venait, à propos de bibliothèque, se placer sous sa main, lui offrir l'intermédiaire désiré. Comment n'eût-il pas saisi l'occasion? Mérimée ne vit en Panizzi qu'un délicieux compagnon qui le mettait en verve : c'est de quoi les hommes d'esprit savent le plus de gré. Souvent trompé par les femmes, il ne l'a été que cette fois par un homme, et si Panizzi n'avait point les traits de la femme, il ressemblait un peu, par les grâces ondoyantes et fascinatrices, à son vieil ami le serpent.

On s'était lié au *British Museum;* on se retrouva avec joie à Venise, au palais Lorédan, où les deux amis passèrent quelque temps avec les deux dames anglaises, miss Lagden et Mrs Ewers, qui formaient à Mérimée comme une demi-famille. D'abord Venise lui déplut. « Les palais sont sales, mal bâtis et mal tenus, les canaux sont bien étroits, les gondoles peu commodes; la Fenice est au-dessous du théâtre de Bordeaux, et les musées n'ont rien qui se puisse comparer à ce qu'on voit de la peinture vénitienne à Paris et à Madrid. Mais il y a dans cette ville un je ne sais quoi qui vous prend malgré vous (1). » Chaque jour, ce je ne sais quoi le tenait davantage. Jamais il n'avait vu « tant de jolies femmes à la fois. » D'ailleurs Panizzi, le magicien, touchait toutes choses de sa baguette. Les Vénitiens lui paraissaient des esclaves résignés et insoucians, sinon heureux. Ils ne savaient rien des choses de ce monde, « si bien qu'ayant appris la naissance du prince impérial, ils sont allés donner une sérénade au comte de Chambord, qui, pensaient-ils, devait en être bien aise, en sa qualité de prince français (2). » Mérimée, qui connaissait personnellement Daniel Manin, n'ignorait pas que toutes les âmes vénitiennes n'étaient pas plongées dans cette torpeur. Il sentait que les temps allaient venir. Cette Italie que Stendhal avait aimée, que l'art et la galanterie consolaient de tout, ses yeux étaient pour ainsi dire les derniers à la regarder. Encore quelques mois, quelques années, et elle entrerait dans le passé.

En effet, l'année suivante vit de grands événemens. Ce que Panizzi eût aimé à tenter, Cavour le fit à Plombières, mais de façon un peu différente. Pendant que lord Palmerston parlait de l'indé-

(1) Correspondance avec la comtesse de Montijo. Venise, 9 août 1858.
(2) *Ibid.*, même date.

pendance et de l'unité italiennes, Napoléon III les réalisa à coups de canon. Rien n'est plus plaisant que la mauvaise humeur d'un homme qui a longtemps prêché une idée et qui proteste contre elle lorsqu'il la voit accomplie par un rival, et, dans cette posture, les gouvernemens ne sont pas moins ridicules que les individus. L'Angleterre accentua ce ridicule par la formidable levée de boucliers des volontaires, prêts à mourir pour une patrie que personne n'attaquait. L'empereur ne donna pas plus d'attention à cette campagne de toasts qu'il n'avait fait, dix-huit mois plus tôt, à l'hospitalité protectrice offerte à ses assassins. Dans le temps où lord Palmerston donnait cours à ses rodomontades, Cobden, Rouher et Michel Chevalier, assis autour d'une table dans une maison de la rue de Poitiers, discutaient paisiblement les bases du traité de commerce.

C'est dans ce moment, peu favorable, on en conviendra, que Panizzi entreprit de négocier secrètement, à ses risques et périls, pour amener, dans les affaires italiennes, une action commune de la France et de l'Angleterre, action qu'il jugeait nécessaire à la constitution définitive de l'Italie. Mérimée remit à l'empereur une première lettre du diplomate improvisé, puis une seconde. Panizzi fut invité à Biarritz; c'était le terrain préféré de l'empereur pour la politique extra-officielle. L'administrateur du *British Museum* déploya tous ses talens de bouffon et de courtisan. Bien des années après, j'ai encore trouvé l'écho des drôleries et des gentillesses de ce maître amuseur, qui, de son côté, parut s'amuser beaucoup. Il prit part à plusieurs excursions dans la montagne ; il en fut l'âme et la joie. Il partit de Biarritz, radieux, enchanté de ses hôtes, et, si son voyage avait été un fiasco politique, nul n'en sut rien, pas même son visage.

La correspondance reprit ensuite, mais il ne semble pas que l'empereur s'en tourmentât beaucoup, car nous voyons qu'il garda huit jours une lettre de Panizzi sans l'ouvrir. Lorsque Mérimée était dans le Midi, les lettres passaient par M. Fould, et, après la démission de M. Fould, par le docteur Conneau. Qu'advint-il de tous ces efforts, prolongés pendant deux ou trois ans? Rien, absolument rien.

M. Louis Fagan, dans la préface des *Lettres à Panizzi*, compare le rôle de Napoléon III, en cette circonstance, à celui que le duc de Broglie fait jouer par Louis XV dans le *Secret du roi*. C'est, je crois, méconnaître la différence des caractères et des situations. Admettons un instant que l'empereur pût prendre plaisir à ce jeu dangereux, qu'il ne se sentît pas aussi parfaitement maître de sa politique étrangère avec des ministres comme Drouyn de Lhuys et Thouvenel qu'il l'était de sa politique intérieure avec un Billault ou un Rouher. Il connaissait trop bien l'Angleterre pour

penser qu'une politique personnelle et secrète fût permise et possible à un ministre de la reine. Ce n'était donc pas des plans de conduite, ni des ébauches de traités qu'il demandait, mais des renseignemens sur l'état de l'opinion, et, sur ce point, un numéro du *Times* lui en disait plus qu'une lettre de Panizzi. La plus élémentaire prudence lui conseillait même de n'accepter que sous bénéfice d'inventaire toute information qui lui parvenait par ce canal. Il ne crut jamais qu'un homme qui avait déjà deux patries, l'Italie et l'Angleterre, pût réserver à la France et aux intérêts français le meilleur de son dévoûment.

La vérité, c'est qu'il ne vit plus très clairement sa route dans la question italienne, à partir de 1860, après l'échec de la combinaison qui faisait le pape président de la confédération italienne et qui n'eut jamais d'autre partisan que son inventeur. Placé entre ses intérêts et ses sympathies, entre les catholiques qui l'avaient porté au trône et les révolutionnaires qui voulaient l'en faire descendre, donnant secrètement raison à ses ennemis contre ses amis, menacé de l'autre côté du Rhin par un péril que, le premier, il vit grandir, il chercha le salut dans la politique de bascule et de non-intervention, et mit autant de soin à cacher sa pensée qu'il avait mis, jusque-là, de vigueur à l'affirmer. Le ministère anglais, de son côté, vivait au jour le jour et dans la peur des élections. L'unité italienne se fit toute seule, moins par le talent de ses hommes d'État que par les sottises de ses aventuriers et de ses enfans perdus.

Donc, ces négociations prétendues ne furent que des conversations. Mérimée le sentit bien vite et s'en arrangea. Sa seule prétention était de comprendre l'Angleterre mieux qu'un autre, de s'y plaire et d'y être bien reçu. Depuis 1856, il avait pris l'habitude de passer à Londres une partie de la saison. Invité à un banquet du *Literary fund*, qui réunissait l'élite des écrivains (mai 1858), il répondit en fort bon anglais à un toast qu'on lui adressa. En 1862, il était membre du jury de l'Exposition universelle. « Comme j'ai beaucoup barbouillé de papier dans ma vie, tant avec la plume qu'avec le pinceau, on m'a chargé des papiers peints (1). » Il donne une idée assez amusante des séances de la commission : « Nous nous disputons beaucoup, nous ne faisons pas grand'-chose de bon, et souvent nous sommes très injustes. Nous avons pour président un Allemand qui parle un anglais absolument incompréhensible. Nous avons des Italiens et des Belges qui ne savent que le français. Enfin arrive un diable d'homme qui doit venir de bien loin, lequel ne parle aucune langue connue. Vous jugez de

(1) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, 3 juin 1862.

l'intérêt que présentent nos discussions (1). » Il servit de secrétaire à cette tour de Babel et s'en tira à son honneur.

Il dînait beaucoup en ville, se plaignait qu'on le fît trop manger et toujours le même dîner. Les cuisiniers de Londres manquaient d'originalité, de génie; leurs maîtres aussi. Sa première impression de lord Palmerston fut très complexe : « Il m'a paru un mélange très bizarre d'homme d'État et de gamin. Il a l'aplomb d'un vieux ministre et le goût des aventures d'un écolier. Je le crois très étourdi, confiant dans son étoile et parfaitement sans scrupules. Il bouleverserait le monde pour avoir un petit succès d'éloquence au parlement. Il a tous les préjugés et toute l'ignorance de John Bull, avec son opiniâtreté et son orgueil. Bref, je crois que c'est un des mauvais génies de notre époque (2). » Lord Palmerston, lui croyant encore plus d'influence qu'il n'en avait, se mit en frais de coquetterie, et lady Palmerston l'y aida de son mieux. Elle traitait Mérimée en intime et l'introduisit un jour dans son cabinet de toilette. C'était quelques jours après le fameux vol de diamans dont Sa Seigneurie fut victime. Ce qui exaspérait lady Palmerston, c'est que les voleurs, après avoir crocheté et vidé de ses richesses un petit Dunkerque bourré de bijoux, s'étaient lavé les mains avec un savon parfumé, fabriqué exprès pour elle, et s'étaient soigneusement fait les ongles avec un citron. Mérimée vit les meubles fracturés et les écrins ouverts. Il vit aussi dans ce cabinet une table couverte de papiers étiquetés et attachés avec des cordons rouges. « C'est évidemment à cette table, entre milord et milady, que se font les affaires de ce pays (3). »

Mérimée détesta, jusqu'au bout, cette politique égoïste et brouillonne qui sacrifiait tout à un succès oratoire ou électoral, qui caressait et soudoyait la révolution dans toute l'Europe, sans jamais se risquer elle-même, et étalait sa couardise systématique avec une sorte de forfanterie. Personnellement, Palmerston, comme M. Thiers, l'amusait. Tous les deux étaient des comédiens politiques qui savaient supérieurement leur métier. La vitalité enragée de lord Palmerston le frappait surtout : « Il est toujours jeune, écrivait-il, boit, mange, chasse, monte à cheval. Je ne sais ce qu'il ne fait pas (4). » Un procès scandaleux, où il apparut comme le héros d'une aventure galante, mit le comble à la gloire du vieux Pam.

« Après lord Palmerston, s'écrie un jour Mérimée, il n'y a plus rien. » Lord Derby est trop goutteux, et quant à lord Russell, il

(1) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, 13 juillet 1857.
(2) *Ibid.*
(3) *Id.*, sans date.
(4) *Ibid.*, 3 juin 1862.

fait échouer les combinaisons où il entre : « C'est le verjus qui fait tourner toutes les sauces. » Cependant, Panizzi l'a mis en relations avec certain commentateur d'Homère, qui a nom Gladstone. On admire déjà son habileté merveilleuse à fabriquer des budgets, mais il va bientôt passer au premier rang du parti, et son heure approche. Mérimée et lui se retrouvent dans ce monde des idées et des sentimens antiques vers lequel ils aiment tous deux à s'échapper : l'un par ennui des choses modernes, l'autre parce que rien n'étanche sa soif de savoir, rien ne lasse son universelle curiosité. En août 1865, Mérimée fut, pendant trois jours, l'hôte de M. Gladstone, dont il ne subit le prestige qu'à moitié. « M. Gladstone m'a paru, sous certains aspects, un homme de génie, sous d'autres un enfant. » Puis, se raturant par une seconde phrase qui rend mieux sa pensée : « Il y a en lui de l'enfant, de l'homme d'État et du fou. » Cela signifie que l'âme impulsive, entreprenante, enthousiaste de M. Gladstone lui échappait. C'est le grand côté de cette nature qui lui semblait le côté dangereux.

Il observait aussi le peuple anglais. Au cours d'un de ses voyages, il assista à une fort belle émeute, où l'on arracha, sur une longueur d'un demi-mille, les grilles d'Hyde-Park. Il pensa que nos réfugiés communistes, excellens professeurs de barricades, avaient dû passer par là et donner des leçons à leurs confrères de Londres. Il n'en fallait pas tant à cet esprit délié pour reconnaître l'approche des temps nouveaux, la transformation qui se préparait dans les idées et dans les mœurs. « Cela a commencé, disait-il, quand on s'est mis à aller en bottes à l'Opéra. » Il voyait venir la « démocratisation » de l'Angleterre et n'en augurait rien de bon, car elle allait, croyait-il, contre le génie individualiste de la nation.

Telles sont les impressions qu'il rapportait en France. Quelques jours, ou quelques semaines plus tard, sous les grands marronniers de Saint-Cloud ou sur la terrasse de Biarritz, l'empereur, appuyé sur la canne de son oncle (que surmontait un bec d'aigle, mâchant la boule du monde), faisait crier le gravier sous son pas lent et rythmé. Mérimée marchait à côté de lui, racontant ce qu'il avait vu de la haute société anglaise, mêlant l'anecdote mondaine à l'information politique et soulignant, çà et là, sa pensée d'un mot vif, qui faisait sourire Napoléon III.

Là se borne la politique de Mérimée. Son ami du *British Museum* eut des heures de fièvre et d'illusion ; lui, jamais. Sa susceptibilité, autant que son tact, le défendait contre ces excès de zèle qui perdent les diplomates amateurs. Il ne savait pas s'imposer ni s'insinuer, se rendre nécessaire ; il n'avait pas cette effroyable patience de l'ambition qui souffre tout, se sert de tout,

qui se couche plus tard que le vice et se lève plus tôt que la vertu. Il craignait « le tortillement de moustaches. » — « Vous savez, écrivait-il à la comtesse de Montijo, que vous avez un gendre qu'on ne fait pas parler comme on veut. » Il y avait des jours où il trouvait l'empereur fermé. Il cherchait à amener l'entretien sur la Rome papale de 1862, et on lui répondait en parlant de la Rome républicaine de l'an 50 avant Jésus-Christ. Ce refroidissement intermittent n'était peut-être que de la distraction. Mérimée l'attribuait à d'autres causes et se reculait plus loin qu'il n'eût fallu.

Il eût fait certainement bonne figure dans une de ces grandes situations où l'éloquence est un défaut et où le talent d'écrire est, au contraire, plus qu'une grâce et un ornement. Pourquoi donc ne fut-il jamais ambassadeur?

Je l'ai dit, il n'était pas marié. D'ailleurs, Napoléon III connaissait à fond cette nature d'homme de lettres, nerveuse, pessimiste jusqu'au dégoût, trop subtile ou trop indolente pour se plier à un joug régulier, pour s'appliquer à la fastidieuse continuité des affaires. Encore une fois, Mérimée ne fut pas déçu, parce qu'il n'avait rien souhaité. Le rôle qui lui convenait le mieux était celui de spectateur à 30,000 francs l'an. On trouve peut-être que c'est payer cher un spectateur; mais il s'est acquitté, je pense, envers la France en lui laissant ces fins portraits à la plume, ces pages de bon sens et d'ironie qui ont leur place, à la fois, dans notre littérature et dans notre histoire.

AUGUSTIN FILON.

CONSTANTIN HUYGENS

UN HOMME D'ÉTAT HOLLANDAIS AU XVIIe SIÈCLE.

I. *Constantin Huygens; Studien*, par M. Th. Jorissen; Arnheim, 1871. — II. *Mémoires de Constantin Huygens;* La Haye, 1873. — III. *Dagboek van C. Huygens*, publié par M. J.-H. Unger; Amsterdam, 1884. — IV. *Correspondance et Œuvres musicales de C. Huygens*, par W.-J. Jonckbloet et J.-P. Land; Leyde, 1882. — V. *C. Huygens over de Schilders van zyn Tyd*, par le docteur J.-A. Worp. *Oud-Holland;* Amsterdam, 1891, et *De Gedichten van C. Huygens*, par le même; Groningue, 1892 (en cours de publication).

On trouverait difficilement un petit pays qui ait eu, dans les temps modernes, une plus grande histoire que la Hollande. Ses gouvernans, ses capitaines, ses marins, ses philosophes, ses savans, ses lettrés et ses artistes lui ont mérité une place à part entre les nations. Parmi tous les esprits éminens qu'elle a produits, il n'en est pas, croyons-nous, qui résume aussi complètement que Constantin Huygens toutes ses qualités, ni qui ait été mêlé de plus près aux événemens et aux hommes qui ont fait sa grandeur. On comprend donc le soin pieux avec lequel, dans ces dernières années, ses compatriotes se sont appliqués à remettre en lumière les services qu'il a rendus à la cause nationale. Avec la publication d'une partie de ses œuvres et de sa correspondance, les études de M. Th. Jorissen, celles plus récentes de MM. J.-H. Unger, W. Jonckbloet, J.-P. Land et surtout celles de M. le docteur J. Worp, en nous faisant mieux connaître l'homme d'État, l'écri-

vain et l'artiste, nous ont permis de pénétrer aussi plus intimement dans la vie privée de Huygens. Je voudrais aujourd'hui profiter de tous ces travaux pour étudier, sous ses divers aspects, l'activité vraiment merveilleuse de ce Hollandais qui fut l'ami de Descartes et de Corneille et qui, pendant le cours de sa longue carrière, professa toujours une vive sympathie pour la France.

I.

La famille de Huygens jouissait d'une grande considération. Ses ancêtres, originaires du Brabant, étaient nobles et habitaient une espèce de château entouré de fossés. Cornelis Huygens, son grand-père, vivait avec sa femme à Terheyde, près de Breda, dans une certaine aisance. Le cinquième de leurs enfans, Christian, vint au monde après la mort de son père, et, comme il perdit également sa mère cinq ans après, des amis qui l'avaient recueilli surveillèrent ses études à Breda, puis à Douai, où il fut envoyé. Guillaume d'Orange appréciait son intelligence et sa sûreté et après avoir été chargé par lui de missions difficiles, Christian était devenu à l'âge de vingt-sept ans son secrétaire. Après l'assassinat du Taciturne, en 1584, il était nommé secrétaire des États, et, en 1592, il épousait Suzanna Hoefnagel, une jeune fille dont la famille avait quitté Anvers à la suite des persécutions exercées dans le pays par le duc d'Albe. Christian avait eu, comme son père, six enfans, dont les deux premiers seuls étaient des fils. L'aîné, Maurice, qui devait lui succéder dans sa charge, avait un an de plus que son frère Constantin qui, ainsi que lui, naquit à La Haye (4 septembre 1596).

Suivant une habitude du temps à laquelle la plupart des membres de la famille restèrent fidèles, les parens de Constantin tenaient un journal dans lequel étaient brièvement mentionnés, avec leurs dates, les principaux événemens de leur vie domestique. Si succinctes que soient ces notes, elles nous valent de précieux renseignemens sur la manière de vivre de cette famille, et nous y relevons de nombreux témoignages du soin que les parens prenaient de l'éducation de leurs enfans, de la précocité et de l'ardeur que ceux-ci apportaient à leurs études. Plus tard, Constantin, cherchant à rassembler ses souvenirs pour son autobiographie, empruntait à ce mémorial les indications qu'il contient sur sa première enfance, et ces détails naïfs montrent déjà l'esprit d'exactitude qu'il devait apporter en toutes choses. Comme son frère Maurice, il avait très facilement appris à lire et acquis la belle écriture qu'il conserva toute sa vie. Son intelligence et sa bonne tournure lui avaient, d'ailleurs, valu l'affection de la veuve du Taciturne, Louise de Coligny, qui le faisait quelquefois venir auprès d'elle. Dans la

société de cette femme distinguée, le jeune garçon prenait, en même temps que l'usage du monde, l'habitude de la langue française qu'on parlait toujours à la cour.

Christian apprenait lui-même la musique à ses enfans. A cinq ans, Constantin y joint l'étude de la danse. A six ans et cinq mois, il joue de la viole et, l'année d'après, c'est au luth qu'il s'exerce, « souvent près de la princesse. » Viennent ensuite des études plus sérieuses : le français pendant six mois ; puis les règles du latin, et au bout d'un an et demi, il arrive à le parler aussi couramment que sa langue maternelle. Sous la direction de Dedel, qui devenait plus tard son parent et son collègue dans les conseils du prince, il se met à la poésie, à l'étude de la rhétorique, à celle de la grammaire et de la littérature grecques. A l'occasion, son frère Maurice lui sert de maître pour les matières où il l'a devancé. Mais la plupart du temps, leur éducation se fait en commun : pendant six semaines ils montent ensemble à cheval, s'exercent à la gymnastique, au maniement de la pique et du mousquet, ainsi qu'à l'escrime. Leur père veut en faire des jeunes gens accomplis, qui ne soient étrangers à aucune culture. Il leur fait enseigner avec l'arithmétique et la physique, le dessin, la peinture, un peu de modelage et même la gravure. Ce n'est pas qu'il songe à en faire des artistes; mais il veut, ainsi qu'il le confesse très simplement, leur éviter les ennuis que plus d'une fois son ignorance des choses de l'art lui a causés. Chargé par le prince d'achats de tableaux ou d'encouragemens à donner aux artistes, il a eu trop souvent l'occasion de déplorer les erreurs qu'il a pu commettre et la difficulté qu'il éprouvait à se renseigner sur le mérite des œuvres soumises à son appréciation. La position qu'il occupait et les flatteries des intéressés l'empêchaient de s'éclairer sûrement à cet égard et dans les louanges qu'on prodiguait à son goût, il était trop fin pour ne pas démêler quelles réserves tacites ou quelles critiques légitimes se mêlaient aux approbations complaisantes de ceux qu'il consultait. Pressentant les destinées auxquelles seraient appelés ses fils, il désirait les mettre en mesure de juger par eux-mêmes les artistes et leurs œuvres. Aussi, pour développer et affermir leur goût naturel, il considérait que le moyen le plus efficace était de leur enseigner les élémens du dessin et de la peinture. Il leur faisait donc donner des leçons de dessin et de miniature par leur oncle Hoefnagel, par de Gheyn et par Hondius. Un autre de leurs oncles les initiait à la science du droit, et ils apprenaient successivement l'italien, l'anglais, puis les mathématiques élevées et la géométrie. Les progrès qu'ils firent dans cette dernière étude furent tels que Christian communiquait au prince Maurice les travaux de ses fils. De temps à autre, il les emmenait aussi avec lui

pour de courtes excursions en Hollande, à Zieriksée, à Utrecht, à Amersfort. Enfin, quand le moment fut venu, il n'hésita pas à se séparer d'eux afin de les envoyer à l'université de Leyde, où, en peu de temps, ils furent en état de soutenir une thèse de droit, à la grande satisfaction de leurs professeurs (1616). A vingt-deux ans, l'éducation de Constantin était entièrement terminée; mais pendant quelque temps encore, il allait, dans des situations un peu subalternes, acquérir bien des connaissances et des qualités nouvelles qui lui permettraient de servir plus utilement ses princes et sa patrie. Au milieu du mois de mars 1618, il part avec l'ambassadeur Dudley-Carleton pour l'Angleterre, où il est reçu chez un ami de son père, Noel de Caron, envoyé des États. C'est là pour lui une facilité de bien voir la contrée, les châteaux royaux, le collège d'Oxford qu'il visite avec deux amis et le peintre de Gheyn; Cambridge, où il a pour guide le chevalier W. Hide. Il se perfectionne dans la langue anglaise et noue des relations dans ce pays qui, traversant alors lui-même une crise redoutable, offrait avec la Hollande des analogies et des différences bien faites pour frapper l'esprit d'un observateur. La musique et la littérature charmaient les loisirs du jeune homme et tenaient déjà dans sa vie la place qu'elles y occuperont toujours. Le 2 novembre, il est de retour à la maison paternelle, où ses parens accueillent avec joie sa rentrée. Au début de l'année suivante (11 février 1619), il est présenté à Hooft, qui, nommé depuis 1609 gouverneur du Gooiland et bailli (*drossart*) de Muiden, faisait du château de ce nom le rendez-vous des beaux esprits et des femmes les plus distinguées de cette époque. Quelque temps après, le prince Maurice le conduit avec lui à Utrecht et il assiste ensuite avec son père aux dernières séances du synode de Dordrecht. On le voit, il ne néglige aucune occasion de s'instruire et de se renseigner sur la vie politique, religieuse ou littéraire de son pays. En 1620, il quitte de nouveau la Hollande, cette fois avec un autre ami de son père, le conseiller le plus influent du prince, François van Aerssen, qui l'a choisi pour secrétaire dans la mission qu'il va remplir à Venise et le 25 avril, Christian Huygens, fidèle à ses habitudes de consciencieuse exactitude, écrit sur son mémorial de famille : « Aujourd'hui, à deux heures de l'après-midi, mon fils Constantin part pour Venise. Dieu l'accompagne! *Amen.* »

Le voyage, fait par étapes, était long et difficile; mais le jeune homme prend un vif intérêt à tous les pays qu'il traverse : le Rhin, Cologne, Francfort, Heidelberg, où l'on complimente au passage l'électeur Palatin et la mère du roi de Bohême, puis les Alpes bernoises et leurs grandioses perspectives le captivent tour à tour. A Venise, où l'on arrive enfin, après un mois et demi de chevau-

chées, l'ambassadeur présente son secrétaire au vieux doge, Antonio Priolo, qui paraît fort surpris d'entendre celui-ci converser avec lui dans sa propre langue et en fort bons termes. A raison des engagemens qu'elles avaient déjà contractés l'une et l'autre, l'alliance projetée entre la plus jeune et la plus vieille des républiques de l'Europe ne put aboutir; mais le temps que Huygens passa à Venise avait été bien employé par lui, à voir la ville elle-même, ses arsenaux et ses monumens, à contempler ses œuvres d'art et à fouiller ses bibliothèques. Les négociations terminées, l'ambassade allait reprendre le chemin de la Hollande. Huygens sentait bien que c'était là une occasion de visiter l'Italie qui ne se représenterait plus pour lui; il avait donc écrit à son père pour lui demander de pousser jusqu'à Florence, Rome et Naples. L'autorisation lui ayant été refusée, il fallut revenir avec Aerssen, cette fois par Bâle et Strasbourg, dont la cathédrale excita son admiration. A son retour à La Haye, le 7 août, l'enfant chéri avait été accueilli avec joie par tous les siens, heureux de le voir rentrer sain et sauf au foyer de famille.

Constantin ne demeurait pas longtemps à la maison paternelle. Dès le 23 janvier 1621, il est attaché une fois de plus à une ambassade envoyée en Angleterre avec F. Van Aerssen qui, ayant sans doute apprécié les services qu'il lui avait rendus à Venise, le choisit encore pour secrétaire. Son séjour en Grande-Bretagne devait se prolonger un peu plus longtemps et Huygens y restait jusqu'en février 1623. Il en avait profité pour étudier la littérature contemporaine et il s'était même essayé à faire des vers anglais. Bien que la mission, qui avait trait surtout à des affaires commerciales, eût assez mal réussi et que le roi Jacques ne se fût même pas toujours montré courtois vis-à-vis des ambassadeurs, Constantin avait été distingué par ce souverain qui le faisait chevalier. Le 22 octobre, il recevait le brevet dans lequel étaient rappelés les bons souvenirs laissés par son père en Angleterre, et le 27 du même mois, on lui donnait l'accolade. Peut-être le cheval qu'il montait ce jour-là était-il assez fringant, car à la suite de la note où est rapportée cette distinction, nous voyons qu'il avait jeté bas son cavalier.

L'année 1624 devait apporter des changemens considérables dans la vie de Huygens. Christian, son père, souffrait de plus en plus de la goutte qui allait bientôt l'emporter. Il avait eu pourtant la joie de voir, au début même de cette année, le 7 janvier, son fils Maurice appelé aux fonctions de secrétaire du conseil des États. C'était là une première satisfaction et une récompense bien légitime des soins que ce digne père avait donnés à l'éducation de ses enfans. Quant à Constantin, s'il n'occupait pas encore de position officielle, du moins, grâce à son intelligence et à ses diverses

aptitudes, il était en passe d'aspirer aux postes les plus enviables. Mais les vœux que Christian formait à cet égard ne devaient être exaucés qu'après sa mort, survenue le 7 février suivant.

Malgré la douleur que lui causa une telle perte, dès le 26 février, Suzanna, sa mère, laissait repartir Constantin pour l'Angleterre avec Aerssen et Bas. C'était cependant pour elle un cruel déchirement, car il était son préféré, celui qui avait avec elle le plus de ressemblance. Mais ne voulant pas entraver son avenir, au lieu de s'apitoyer sur elle-même, elle cherchait à le rassurer. Il l'a quittée souffrante, il peut néanmoins être tranquille, elle ne songe pas à mourir : « Les frais occasionnés par les funérailles de leur père ont été trop considérables pour qu'elle apporte aussi vite une dépense pareille à ses enfans. » Tandis que Maurice, poussé par son affection fraternelle, voudrait hâter le retour de Constantin, car « sans lui, le temps paraît long à tous, » la tendre mère refoule ses ennuis. Elle se montre stoïque et mande à l'absent tout ce qui peut l'intéresser, en le conjurant de « ne faire que ce qui convient le mieux à sa carrière. » Ses lettres si cordiales, si pleines d'abnégation étaient un bonheur pour l'exilé et les amis qu'il avait à Londres ne lui faisaient pas oublier les tristesses de ce foyer désolé. Cependant, vers la fin de juin, la mission étant terminée, Constantin rentrait dans sa patrie. Il y retrouvait sa mère installée dans une autre demeure plus petite que cette maison du *Voorhout* où s'était passée sa jeunesse et dont il avait, dans une de ses premières poésies, chanté la situation, au centre de cette charmante ville de La Haye, proche de son bois, avec les aspects variés qu'il présente suivant le cours des saisons. La nouvelle habitation était située non loin de là et Suzanna avait bien pensé à son fils en l'aménageant ; elle lui avait choisi la plus grande chambre et l'avait ornée des plus précieux souvenirs de famille.

Pendant les longues absences de Constantin, des modifications profondes s'étaient aussi produites dans le cercle intime de ses relations. Au début de l'année 1624, Hooft avait perdu ses deux enfans, puis sa femme elle-même, peu de temps après. Les deux charmantes filles du vieux Roemer, Anna et Maria, cette dernière plus connue sous le nom de Tesselschade (1), la grâce et le suprême attrait du cercle familier de Muiden s'étaient mariées successivement. On conçoit l'émotion et le vide que ces deux unions, se suivant à court intervalle, avaient produits parmi les habitués de Muiden. Ces disparitions, qui d'ailleurs ne devaient être que momentanées, avaient

(1) Ce nom bizarre lui avait été donné par son père en souvenir du dommage (*Schade*) que lui avait causé une tempête survenue en 1593, près de Texel, et qui avait détruit plusieurs de ses vaisseaux de commerce.

attristé Huygens et par un mouvement de mélancolie bien naturel, il s'était reporté au souvenir des jours heureux et aux poésies dans lesquelles il les avait célébrés. Libre de son temps, l'idée lui était venue de recueillir ses vers en un volume qu'il publiait sous le titre de *Loisirs*, *Ledige Uren* (1). Il reçut à cette occasion les complimens les plus flatteurs des amis auxquels il avait envoyé des exemplaires de ce livre, de Hooft, de Reaal, de Vondel et surtout de C. Van Baerle, l'élite des écrivains hollandais de cette époque. Mais ce ne fut là qu'un court moment de repos dans la vie de Constantin, car le jour était proche où il allait mener une existence de plus en plus remplie.

Quelques semaines après la mort du prince Maurice (23 avril 1625), Frédéric-Henri, son frère, qui lui succédait comme stathouder, attachait Huygens à sa personne en qualité de secrétaire. Tout justifiait un pareil choix, l'honorabilité de la famille de Constantin, les services rendus par son père, ceux de son frère au conseil des États, la façon dont lui-même s'était acquitté des différentes missions qu'il avait remplies à l'étranger. Cette nomination avait donc été accueillie de tous côtés avec une grande faveur.

Le 18 juin 1625, Huygens fut installé par le prince dans ses nouvelles fonctions et cette année il n'eut guère à quitter La Haye. La lutte avait épuisé la Hollande et l'Espagne; toutes deux avaient besoin de se refaire un peu avant de recommencer la campagne. Le prince s'était donc occupé surtout de négociations diplomatiques avec la France et l'Angleterre. Mais en 1626, les hostilités ayant été reprises, Frédéric-Henri était parti le 20 juillet pour le camp. Par malheur, au moment de l'accompagner, Huygens tomba malade et se vit obligé de garder le lit. On peut penser l'ennui qu'il avait éprouvé de ce contre-temps et la hâte qu'il eut d'en abréger le terme. Ce ne fut pourtant que le 15 septembre qu'il put enfin rejoindre son maître. Malgré ce retard, il eut tout le temps de se familiariser avec son nouveau service, car l'armée ne reprit ses quartiers d'hiver que le 20 novembre. Le 23, au lieu de retourner avec le prince à La Haye, où l'attendait sa mère, Constantin se rendit à Amsterdam. Il y était attiré par la présence de sa cousine Suzanna Van Baerle dont son frère Maurice avait été plusieurs années auparavant fort épris et que Christian, son père, désirait vivement lui voir épouser. Mais la jeune fille n'avait pu s'y décider; peut-être avait-elle déjà une secrète préférence pour Constantin. Suzanna était une jolie brune, aux yeux pétillans d'esprit, qui peignait et chantait en s'accompagnant elle-même avec beaucoup d'agrément. Sans parler de sa richesse, sa beauté et l'en-

(1) *Constantini Hugenii equitis, Otiorum libri sex;* La Haye, Arn. Meuris, 1625.

jouement de sa conversation avaient déjà tourné bien des têtes, à commencer par celle du vieux drossart de Muiden. On l'accusait d'un peu de coquetterie, probablement parce que jusque-là elle était restée assez indifférente. Huygens avait alors trente ans passés; sa situation était faite et il était temps pour lui de se créer un intérieur. Depuis qu'il avait revu Suzanna, son image le poursuivait sans cesse. Absent, il la chantait dans ses vers auxquels se mêlaient à son insu quelques réminiscences des poètes italiens qui lors de son séjour en Italie l'avaient charmé. Après avoir passé deux jours à Amsterdam, il y était revenu à diverses reprises et malgré son ancien éloignement pour le mariage, il ne pensait plus qu'à associer sa vie à celle de sa cousine. Il lui avait sans doute inspiré des sentimens pareils, car peu de temps après les jeunes gens s'étaient fiancés et le 6 avril suivant, après les annonces légales, le mariage se faisait en présence du comte Justin de Nassau qui avait assisté en qualité de parrain au baptême de Constantin. Le 27 du même mois, ce dernier ramenait à La Haye sa jeune épouse, avec ses sœurs et sa mère chez laquelle il est probable qu'il habita jusqu'à ce qu'il eût acheté dans la *Lange Houtstraat* une maison qui appartenait auparavant à Louise de Coligny.

Vers le milieu de juillet, Constantin avait dû partir pour le camp où il resta jusqu'au 13 octobre, cherchant à tromper les ennuis de la séparation par la lecture et la poésie. Dès le lendemain de son retour, le ménage alla s'établir dans sa nouvelle demeure où il put enfin goûter quelques mois de tranquillité, le service du prince n'ayant retenu son secrétaire que peu de temps au dehors pendant l'année 1628. Le 10 mars était né son premier fils qui fut appelé comme lui Constantin, et il profita de ses loisirs pour faire avec sa femme, ses sœurs et ses frères, une excursion dans plusieurs parties de la Hollande où il avait des parens ou des propriétés. Comme on passait à portée de Muiden, les deux époux y firent visite et y couchèrent. Hooft s'était remarié à la fin de l'année précédente avec Léonora Hellemans, une veuve pleine de distinction et qui tenait à honneur de continuer les traditions de gracieuse hospitalité du châtelain. Les jeunes femmes firent connaissance et l'accueil fut de part et d'autre très affectueux. Sauf une très courte tournée avec le prince, du 4 au 19 septembre, Huygens n'eut plus à quitter son intérieur. L'année d'après, au contraire, du 1er mai au 25 octobre, il fut retenu à l'armée, près de Frédéric-Henri, qui se couvrit de gloire dans cette campagne marquée par la victoire de Wesel, la prise d'Amersfort et celle de Bois-le-Duc. Constantin avait mené une vie assez agitée, utilisant les moindres momens de loisir pour se livrer à ses chères études et notamment pour se perfectionner dans la pratique de la langue espagnole avec un juif

portugais nommé Rachon. De son côté, sa jeune épouse trouvait le temps long dans la maison vide et un beau jour, à bout de patience, elle s'était décidée à venir, avec ses deux belles-sœurs, surprendre son mari au camp, devant Crèvecœur, où elles demeurèrent du 14 au 20 septembre. C'était là une amusante équipée, qui ne laissait pas cependant d'offrir sinon des dangers, du moins quelque incommodité pour des femmes seules; aussi est-ce avec un sentiment bien naturel de reconnaissance que Huygens rendit grâce au ciel des succès du prince quand, la campagne étant terminée, il put enfin regagner son foyer.

Tous ces détails, nous les trouvons brièvement consignés dans le journal de famille, qu'après la mort de son père Constantin reprenait à son tour et qu'il devait continuer jusqu'à ses dernières années. On peut ainsi le suivre dans les actes les plus importans de sa vie publique ou privée, connaître toutes les étapes des campagnes, toutes les phases des négociations auxquelles il a pris part. C'est, par excellence, un homme d'intérieur, et cependant quand le service du prince l'appelle, il quitte les siens et reste tant qu'il le faut hors de chez lui. Il n'est pas de fatigue qu'il n'endure, pas de voyage qu'il n'entreprenne, en toute saison, sur mer par les plus gros temps, en hiver sur les canaux glacés, au milieu des froids les plus rigoureux. Pendant des mois entiers, chaque soir il doit changer de gîte. Lui, si aimant, si dévoué à sa famille, c'est au camp qu'il apprend la mort des siens, la naissance de ses propres enfans, le mariage de ses sœurs. En 1630, au mois d'octobre, il reçoit à Middelbourg la nouvelle d'une grave maladie de sa mère et, par une délicate attention, Frédéric-Henri l'informe en même temps de sa nomination comme membre de son conseil privé. Trois ans après, devant Rynberg, il est prévenu de la mort de sa mère, trop tard pour lui rendre les derniers devoirs et quand, en 1642, son frère, à toute extrémité, le fait mander, c'est à grand'peine qu'il arrive à temps pour serrer encore dans ses bras son bien-aimé Maurice. Les années s'écoulent ainsi, ramenant dans leur cours les obligations, souvent très diverses, d'une vie toujours très remplie.

Du moins, jusque-là, tout lui a souri. Coup sur coup quatre enfans lui sont nés que sa femme élève avec tendresse en son absence et dont il s'occupe lui-même avec la plus intelligente sollicitude quand il est auprès d'elle. En 1635, comme il a pu, grâce à l'habile gestion de ses affaires, accroître encore sa fortune, il juge convenable de se faire construire, sur un terrain que le prince lui avait donné l'année précédente, une demeure plus spacieuse et aussi mieux en rapport avec sa situation. Il en a lui-même étudié et revu les plans, et sa femme, bien qu'elle com-

mence une nouvelle grossesse, en a surveillé les travaux et vérifié les comptes. Les constructions étant finies, tout est prêt pour recevoir le ménage quand Suzanna, après être accouchée d'une fille, est brusquement atteinte du mal qui l'emporte en quelques semaines. Malgré le laconisme habituel de son journal, Constantin y laisse éclater sa douleur; avec cette femme chérie, il a perdu « son âme, tout le charme de sa vie, » et il lui faut entrer dans cette maison qu'il avait disposée pour elle, seul désormais avec cinq jeunes enfans. Le coup était terrible et le malheureux époux resta un moment effrayé de la tâche qu'il avait à remplir. Mais, sans retard, il devait s'occuper de ces pauvres enfans. Huygens confia leur éducation à l'une de ses cousines, une nièce de sa mère, Catharina Suarius, femme sûre et dévouée qui, pendant plus de trente ans, conserva la conduite de sa maison. Quant à l'instruction des garçons, après avoir mis auprès d'eux un précepteur, il se réservait de la suivre lui-même, s'intéressant, ainsi que l'avait fait son père, à toutes leurs études. Dès cette année, en effet, il avait appris à Christian, le second de ses fils, les élémens de la musique et les progrès de l'enfant y furent tels que l'année suivante il pouvait chanter indifféremment une partie de ténor ou d'alto et qu'il s'essayait à composer. On sait qu'avec une précocité pareille à celle de son père, Christian devait manifester de bonne heure sa vocation marquée pour les mathématiques. Il était avide d'apprendre et, à peine âgé de quinze ans, il s'assimilait les principes de la mécanique. Très adroit de ses mains, il exécutait avec une rare habileté les modèles de toutes les machines qu'il avait vues ou qui lui avaient été décrites; il trouvait lui-même des solutions ou des méthodes pour les plus hautes questions de cette science, et méritant du P. Mersenne, bon juge en ces matières, le surnom de *petit Archimède*, il préludait ainsi à l'invention du pendule et aux découvertes astronomiques qui ont rendu son nom à jamais célèbre.

De tels résultats témoignent assez de la sollicitude éclairée à laquelle ils étaient dus, et après avoir ainsi assuré la surveillance de ses enfans, Huygens avait pu reprendre son service auprès du prince presque aussitôt après la mort de sa femme. Soit que celui-ci ne pût se passer de l'aide de son secrétaire, soit qu'il voulût imposer à son chagrin l'utile diversion d'un travail forcé, Frédéric-Henri l'avait rappelé bien vite auprès de lui. Il fallut donc pour Huygens se remettre à cette vie active dont les occupations multiples apportaient quelque trêve à sa douleur. Mais il retrouvait avec tout son chagrin le sentiment de sa complète solitude en rentrant à son foyer. Ses amis avaient voulu le remarier; il ne s'était

point prêté à leur désir. Comme il le disait à van Baerle, devenu veuf comme lui : « Ce n'était pas une femme qui lui manquait, c'était la sienne. » Il entendait garder pieusement la mémoire de celle qu'il avait tant aimée et à qui, en 1639, « encore tout plein d'un deuil inconsolable, » il dédiait un de ses poèmes, le *Dagwerk*. Avant tout, il avait besoin de calme et, sans parler des soins qu'exigeait l'éducation de ses enfans, il se sentait assez de ressources en lui-même pour bien employer son temps. Aussi avait-il acheté aux environs de La Haye, près de Voorburg, un domaine, qu'il avait augmenté par l'acquisition de terrains contigus, son cher Hoofwyk, dont il dessinait lui-même le plan des constructions et le tracé des jardins. L'habitation, sans grand caractère, était décorée de termes et de statues ; mais sa situation au bord de la Vliet et la vue qui s'étendait de là sur les arbres du parc ou sur de riantes campagnes, semées d'autres villas, en rendaient le séjour très agréable à Huygens qui avait peine à s'en arracher.

Ses visites à Muiden étaient donc devenues de moins en moins fréquentes. Quand il y apparaissait, on fêtait sa présence, car on était heureux de le retrouver et parfois aussi de profiter de son influence auprès du prince. Mais le cercle des amis qui l'y attiraient allait toujours se rétrécissant. Parmi ses proches aussi il avait éprouvé bien des pertes et ses fils aînés avaient quitté la maison pour terminer leurs études. Eux partis, il n'avait plus d'autre consolation que sa fille Suzanna qui lui rappelait sa chère femme.

Cependant le prince Frédéric-Henri, dont la santé s'était depuis plusieurs années gravement altérée, s'éteignait au mois de mars 1647 et son secrétaire, en mentionnant avec sa précision accoutumée l'heure de la mort du prince, suppliait Dieu « de prendre son peuple en piété. » D'autres pertes, également sensibles à Huygens, suivaient de près cette mort ; d'abord celle de Hooft qui, déjà malade, avait voulu assister aux obsèques du stathouder et qui succombait quelques jours après à La Haye (27 mai 1647) ; puis celle de van Baerle qui ne devait pas survivre plus de six mois à son ami. Enfin Tesselschade ayant perdu le seul enfant qui lui restât, une fille de seize à dix-sept ans, était elle-même enlevée à l'affection de Huygens au mois de juin 1649.

Constantin retrouva près de Guillaume II et de Guillaume III la situation, un moment ébranlée, qu'il avait occupée auprès de Frédéric-Henri. Avec l'expérience qu'il avait acquise, ses conseils leur étaient de plus en plus nécessaires. En dépit de sa vieillesse, il continua de se consacrer entièrement à leur service. La confiance qu'ils avaient en lui était aussi absolue que légitime et, outre l'expédition des affaires publiques, il avait à surveiller l'administration de leur

domaine privé. C'est à peine si, de loin en loin, il pouvait prendre quelque repos ou passer, comme il le fit en 1654, une saison à Spa pour se soigner. En 1661, il avait été chargé de suivre en France les négociations relatives à la principauté d'Orange occupée militairement par Louis XIV, et après quatre ans de séjour à Paris et dans le Midi, il obtenait la restitution de cette principauté à Guillaume III. Au moment même où il quittait la France, il avait eu de plus la satisfaction d'y voir son fils Christian appelé par Colbert qui, jaloux d'attacher à notre pays un savant de ce mérite, lui offrait une pension considérable et un logement à la bibliothèque du roi.

Après tant de travaux et à son âge, Huygens aurait eu le droit de se reposer. Mais, dès son retour en Hollande, nous le voyons reprendre le cours de ses nombreuses occupations, s'acquitter jusqu'au bout, avec sa conscience habituelle, de tous les devoirs de sa charge. Au mois de novembre 1670, malgré la saison et le mauvais état de la mer, il accompagne Guillaume III en Angleterre où il demeure presque une année entière. En 1672, à son grand contentement, son fils aîné Constantin, étant nommé secrétaire du prince, devient le collègue de son père. Ce dernier, avec toute son intelligence, a conservé son goût pour la musique, son amour pour les lettres, et une poésie écrite de sa main, au mois de novembre 1644, atteste encore toute la vivacité de son esprit, en même temps que l'élégante fermeté de son écriture. Quand il mourut, le 26 mars 1687, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, il n'avait cessé que depuis deux ans de tenir régulièrement son journal, notant avec soin tous les événemens dont il croyait utile de conserver le souvenir.

II.

On a pu voir déjà quelle ardeur et quel dévoûment Huygens a montrés dans le poste qu'il occupait auprès des princes de la maison d'Orange. Ses *Mémoires*, publiés par M. Jorissen, nous permettent de mieux comprendre encore l'idée qu'il se faisait lui-même des devoirs de sa situation. L'un de ces *Mémoires*, en effet, a pour titre *la Secrétairie du prince*, et il a été écrit trois ans après la nomination de Constantin. Avec son intelligence si ouverte, il avait déjà pu se rendre compte de la nature des fonctions qui lui étaient confiées. Ce n'est pas sans appréhension qu'il les avait acceptées et la crainte de ne pas s'en tirer à son honneur « lui devenait effroyable. » Mais il voit clair maintenant et, loin de grossir les difficultés dont il a dû triompher, il ne les estime que pour ce qu'elles valent. Il a reconnu que le désordre avec lequel les affaires étaient traitées jusque-là « ne servaient qu'à jeter un faux éclat sur des travaux

très simples en réalité. » Suivant leur nature et leur importance, il classe d'abord méthodiquement les affaires et cherche quelle est la meilleure marche à suivre pour leur prompte et bonne expédition. A son avis, un de ses premiers devoirs, c'est d'exprimer aussi fidèlement que possible la pensée de son maître, dans une langue simple et correcte. Il expose, à ce propos, ses idées sur la manière d'écrire, « la diversité des individus étant aussi infinie que celle de leurs genres. » Mais, comme « aux écoles mêmes, où les longueurs et le fard ont une si belle réputation, c'en est une capitale d'avoir une sorte de briève et claire simplicité, à plus forte raison est-ce la maxime qui doit prévaloir et prévault en la dépesche des affaires de l'Estat, où la brièveté est utile, la clarté nécessaire et la simplicité requise pour l'une et l'autre. Cela est trop notoire pour avoir besoin de preuve. » Les choses étant ainsi, il n'y a pas grand mérite à se conformer à des préceptes aussi élémentaires, et pour quiconque est pénétré de ces vérités, « l'entrée de ces carrières est aussi peu terrible que si à l'apprentissage de la danse on advisait un nouvel escolier que, moins il ferait de caprioles et meilleure grâce il aurait, leçon à la vérité bien aisée. » Parlant du caractère propre aux différentes langues, Huygens s'élève ensuite contre ceux qui « prétextent l'impuissance et pauvreté de la langue nationale. » A l'entendre, elle a « de quoy fournir abondamment à l'administration des républiques qui s'en servent; mais il faut que l'exemple des princes y aide. » « Bien qu'il n'y ait pour tout compte en cette cour que deux langues en usage, la française et la nôtre, l'usage de la langue des Français ayant désormais pris le dessus dans la plupart des cours civilisées, comme la mode de leurs habits, il est cependant utile de n'ignorer ni l'entente, ni le caractère de celle des Allemands, leur langue étant la mère langue de plusieurs autres, notamment du hollandais. » Il fait d'ailleurs bon marché de cette connaissance des langues que pourtant il possède lui-même, comme aussi de la beauté de l'écriture, lui qui pourrait se piquer de calligraphie. Suivant lui, une des réelles difficultés de sa charge, c'est de comprendre vite et bien la pensée du prince et d'avoir « la promptitude nécessaire pour répondre au soudain commandement dont en chose pressée on peut être accablé. » Mais, tout en désirant qu'un peu de loisir soit accordé au rédacteur, il croit qu'au bout de quelque temps secrétaire et maître se connaissent si bien que « ce lui est, et à nous, un sujet de beaucoup d'avantage. » Pour ce qui le touche, nous pouvons assez l'en croire, lui qui est en ce genre un vrai modèle et qui, avec la concision requise, savait donner à l'expression de ses pensées autant de vivacité que de justesse. Quant aux tentations qui pourraient survenir de profiter d'une telle situation pour tirer

d'autrui un profit quelconque, il ne s'arrête pas à d'aussi indignes suggestions, « le vrai Dieu lui ayant fait ce bien de le former en cecy à l'exemple d'un honnête père qui, en lui recommandant toujours l'honneur, lui a imprimé une horreur naturelle de ces vilainies dont, pour ce regard, il pense n'avoir jusques ores donné sujet à homme qui vive de se mécontenter de lui en sa charge. »

Si Huygens par l'élévation de son caractère était à l'abri de semblables indélicatesses, elles n'étaient point rares cependant autour des princes et il devait plus tard l'éprouver lui-même. De fait, il appréciait ce noble métier où graduellement son mérite reconnu avait fini par lui assurer une grande autorité. Il « s'en ressent aussi honoré qu'indigne ; voire que pour témoigner sans fin la perpétuelle gratitude qu'il en doibt à celui qui l'y a daigné commettre, il n'épargnera rien à acheminer les enfans mâles que Dieu lui donnera, aux apparences de pouvoir hériter un jour l'honneur du même emploi. »

Cet écrit où Huygens traçait, comme d'après lui-même, le type accompli du secrétaire, il l'avait soumis à Frédéric-Henri. Si, sous une forme détournée, ce dernier pouvait y découvrir quelques conseils dont il avait à faire son profit, il ne trouvait d'ailleurs dans un tel programme que la justification de la confiance qu'il avait mise en Constantin. En plaçant la discrétion et le renoncement à ses propres idées au premier rang des qualités requises pour sa charge et en s'effaçant complètement devant son maître, l'auteur était assuré de prôner un des mérites que les princes apprécient le mieux chez ceux qui les servent. Sagace et réfléchi comme il l'était, il aurait pu cependant plus qu'aucun autre céder à la tentation d'intervenir personnellement par ses conseils dans la direction des affaires qui passaient sous ses yeux. Un mémoire rédigé par lui relativement à la conduite à tenir vis-à-vis des remontrans nous prouve qu'il en avait eu un instant la velléité.

On sait qu'après une lutte héroïque contre l'Espagnol, les Hollandais, à peine en possession de leur indépendance religieuse, avaient failli la compromettre dans l'ardeur de leurs disputes confessionnelles. En présence de la multiplicité des sectes et de la violence de leurs démêlés, le synode de Dordrecht avait eu pour but d'établir une sorte de *Credo* officiel qui assurât autant que possible l'unité des croyances. Aux persécutions exercées contre les remontrans une période d'apaisement avait succédé pendant laquelle quelques-uns des opposans avaient repris pied peu à peu et travaillaient de nouveau à repandre leurs idées. Constantin, dans un écrit qu'il intitule *Discours imparfait*, expose la situation dangereuse que peut créer l'indulgence à l'égard de ces factieux. Se mettant au-dessus de ses propres sentimens, il n'a en vue que la sécu-

rité publique et lui que son caractère, ses amitiés, sa vie tout entière nous montrent comme un apôtre de la tolérance, il prêche la sévérité et le maintien des mesures rigoureuses prises contre les arminiens. A son avis, tout fait un devoir au prince de ne pas revenir sur la ligne de conduite adoptée à la suite du synode. La prospérité actuelle du pays n'est qu'apparente et en face d'ennemis qui ne désarment pas, il faut raffermir la situation et rassurer les esprits. Ces gens, ajoute-t-il, « ne demandent le doigt que pour empoigner la main, » et si parmi eux il en est de téméraires, d'autres « plus avisés ont appris que les approches couvertes sont les plus sûres et qu'en lieu de beaucoup de résistance, la mine vaut bien la tranchée. » Posant nettement la question de conscience, tout ignorant qu'il soit de ce que sont au fond les convictions religieuses du prince, il pense que, sans s'être engagé, celui-ci est « content de croire simplement et sobrement à salut, de s'appliquer les enseignemens et exhortations à foy et repentance, sans faire distinction par qui elles lui sont offertes, pourvu que toutes se fondent en l'autorité de la parole du Dieu éternel. » Mais il ne s'agit pas, à dire vrai, des convictions personnelles du prince ; il y va du salut de l'État, de sa sécurité, des alliances qu'il faut se ménager au dehors, surtout celle de l'Angleterre, « naturellement bigote, et pour laquelle il n'y a matière si capable de l'ébranler que le fait de la religion. » Il est donc de l'intérêt du stathouder d'inspirer, à ses débuts, une telle confiance aux gens de bien que « les mauvais eux-mêmes, s'apercevant qu'il n'y a plus de finesse de mise que celle d'être homme de bien, voudront devenir tels, malgré qu'ils en ayent. » Quant à lui, il est certain que son maître ne faillira ni à l'honneur, ni aux devoirs de sa race. Quelles que soient ses croyances particulières, il verra à les accommoder avec les vrais intérêts de son peuple, « en faisant veoir au monde comme il s'est dépouillé entièrement de toute partialité. »

Malgré la sagesse et l'opportunité de ces idées, Huygens, après y avoir bien pensé, non-seulement renonça à les publier, mais le mémoire resta inachevé et par conséquent ne fut pas remis à son adresse. Ce n'est point par une ingérence qui, toute patriotique qu'elle fût, pouvait paraître déplacée que le secrétaire du prince Frédéric-Henri devait, avec le temps, prendre sur l'esprit de son maître une influence légitime. Cette influence, il la devait à son dévoûment, à sa sûreté, à ce zèle que rien ne rebutait et qui jusqu'à la fin de sa carrière ne se démentit pas un seul instant. Son intelligence et sa ponctualité dans l'accomplissement de toutes les missions dont il était chargé l'avaient rendu indispensable. Cependant, vers les derniers mois de la vie de Frédéric-Henri, cette confiance qu'il méritait si bien lui était tout à coup retirée. Un simple

commis, abusant de la faveur dont il jouissait auprès de la princesse Amalia de Solms, exploitait honteusement les personnes qui croyaient que sa situation lui permettait de les servir en haut lieu. Huygens avait dénoncé ce misérable, et celui-ci s'en vengeait par les plus basses calomnies. Indigné, Constantin avait réclamé justice. En vain son beau-frère essayait de le calmer, lui conseillant de dédaigner des attaques aussi méprisables et contre lesquelles il n'avait d'ailleurs aucun recours. La santé de Frédéric-Henri avait, en effet, rapidement décliné, et comme l'écrivait l'ambassadeur de France à Mazarin (décembre 1647) : « Ce bon prince deschet toujours, et son autorité avec lui... Ce n'est plus qu'une masse de chair animée par ce cœur qui lui reste encore. » Huygens s'était alors tourné vers Amalia de Solms pour obtenir satisfaction. Mais celle-ci, à ce moment, commençait à pencher vers l'Espagne et cherchait par conséquent à évincer Huygens, qu'elle savait disposé en faveur de la France. Après plusieurs tentatives inutiles, Constantin reconnut qu'il serait indigne de lui de l'importuner plus longtemps. Il trouve « plus raisonnable de céder à l'iniquité, » et avec le ton de l'honnête homme froissé d'être ainsi méconnu, lui qui a « surservi » plus par affection que par intérêt, il ajoute que, « si Son Altesse continue d'agréer ce désordre, il se reposera sur son innocence, portant la tête haute, comme le peut et le doit un homme de bien. »

Après tant de bons et loyaux services, Huygens avait été profondément blessé d'une offense aussi imprévue que gratuite. Ce souvenir resta longtemps gravé dans son esprit. Huit ans après, revenant sur ce sujet, il tient à s'en expliquer dans un mémoire non destiné à la publicité et qu'il adresse à ses fils, jaloux qu'il est de l'honneur du nom qu'il leur laissera. A l'occasion de la demande faite par lui d'une charge pour l'aîné de ses enfans, demande qui n'avait pas abouti, il s'épanche librement avec eux des ennuis qu'il a éprouvés pendant sa carrière, surtout de ceux qui lui sont venus de « Mme la princesse aujourd'hui douairière de Son Altesse. » Sans parler de ce qui constituait ses obligations propres, il énumère tout ce qu'il a fait pour elle, la tenant, sur sa prière, au courant de la santé de son mari pendant qu'il était à la guerre. Ce qu'on lui a rendu de ses lettres ne monte pas à moins de trois gros volumes in-folio et il y avait quelque mérite à ce surcroît de besogne en des momens où il était accablé d'ouvrage, car « il était chargé seul de toute la milice et de cette infinité de dépesches qui en dépendent. » Que de difficultés aussi pour faire parvenir ces lettres à leur adresse, « quand les dangers des passages se mettaient entre la Hollande et lui ! » Afin de les dissimuler, « il s'exerçait la vue sur une sorte de petite écriture, qui en fort peu d'espace contenait quantité d'histoire et, bien souvent pliée, n'excédait pas le bout d'une plume ou la gros-

seur d'un pois. » Et pour le payer de cette peine, il lui fut un jour mandé « qu'on se trouvait importuné de ses petites lettres. » Il a également mis en ordre toute la correspondance privée de la princesse, donné pour elle son temps et ses soins, jusqu'à se rendre malade ; se trouvant trop récompensé quand elle lui adressait un remercîment. Et « toujours un pied en l'air, comme le bon cheval de manège, il attendait gaîment quand on pourrait lui en demander davantage qu'il n'en avait fait. » Aussi usait-on de sa bonne volonté. C'est à lui qu'on s'adressait pour toutes ces « reparties à Roys et à Reynes et autres grands, qui, en effet, ne disent rien et doivent être enfilées d'une suite de paroles d'aussi difficile recherche que la matière en est vaine et stérile. » Avec quel zèle il s'est employé pour la famille du prince, bien que ce ne fût point là non plus sa besogne, « mais estant trop avant dans la possession de porter tout ce qu'on lui jetait à dos pour songer à se défendre! » Et de fait, il n'a jamais pensé à le faire, « quoique le tout ne lui ait pas profité la rognure d'un ongle. »

Malgré ces ennuis, après la mort du prince, il a préparé le texte et les illustrations des mémoires laissés par Frédéric-Henri, tâche difficile et qui nécessita de nombreuses « conférences entre quatre yeux, » avec la princesse. Il rappelle aussi la part qu'il a prise à la conduite du bâtiment élevé par Amalia de Solms en l'honneur de son mari, la *Maison du Bois*, près de La Haye, et « nommément des ornemens de cette glorieuse salle d'Orange d'où, par son avis, la maison eut le nom. » Il y a contribué par ses correspondances et ses entretiens avec les peintres, architectes et généalogistes qui y ont travaillé, composant lui-même « quelques inscriptions de sa façon qui font parler les choses muettes. »

Les services qu'il a rendus au sujet de la tutelle du dernier prince ne sont pas moindres, et cependant malgré tant de soins et de peines, on l'a éconduit dans les deux demandes qu'il a faites successivement pour son fils d'un emploi de receveur et d'un autre de conseiller; tout cela sans égard pour un homme dont la vie tout entière a été vouée à ses devoirs et dont la famille a depuis quatre-vingts ans servi sous quatre princes consécutifs.

Ce ne fut là, nous l'avons dit, qu'un nuage passager dans la longue carrière de Huygens, et sous Guillaume II et Guillaume III il avait retrouvé et accru la haute situation à laquelle il avait tant de droits. Nous en verrions, au besoin, la preuve dans le mémoire qu'il eut ordre de rédiger pour M. de Zuylestein, nommé gouverneur du jeune prince Guillaume-Henri, au moment où celui-ci allait s'installer à Leyde en 1659. Le premier, le principal soin du gouverneur sera d'inspirer à l'enfant « de vives impressions » de l'amour et de la crainte de Dieu. A cet effet, il devra lui lire tous

les jours quelque chapitre de la sainte Écriture, en lui expliquant familièrement les passages les plus obscurs. Il s'occupera soigneusement de lui inculquer, avec la connaissance des principes de la religion, la pratique des vertus chrétiennes et « la déférence que les seigneurs princes, ses aïeux, ont toujours témoignée à la république de ces provinces... et comme par là même ils se sont affermis dans l'autorité et le crédit qu'ils y ont acquis. » Pour y parvenir, il sera bon de « l'animer des beaux exemples domestiques qu'il peut trouver dans la vie de ses ancêtres, » auxquels il ajoutera ceux des grands hommes de tous les temps. M. de Zuylestein insistera sur la connaissance générale de la géographie au moyen de cartes « qu'il ait continuellement devant les yeux. » Il s'attachera avec le même soin à éviter les mauvaises compagnies et les mauvais livres à son élève. Que celui-ci soit affable envers tous, et « donne plutost dans un peu d'excès de courtoisie. » Il ne faudra pas laisser de rendre à Leyde « quelque contrevisite aux principaux du Magistrat ou de l'Académie, soit dans leurs maisons ou leurs jardins, » en habituant le prince à répondre avec convenance, mais toujours librement et de lui-même. A l'occasion, le gouverneur tâchera de corriger l'enfant « des petites promptitudes auxquelles sa complexion naturelle ou la liberté de sa première enfance le pourrait avoir rendu enclin... luy représentant la déformité de semblables faiblesses et les inconvéniens qui en pourraient résulter si de bonne heure il ne taschait de les surmonter, en s'accoutumant même à ne traiter ceux qui le servent qu'avec douceur et patience. » Pour cela, il est nécessaire de ne jamais perdre de vue son élève, et « sans luy rendre ses corrections odieuses, sans le faire rougir devant le monde,.. il faut que les exhortations de son gouverneur sentent toujours plutost le miel que le fiel. » La régularité des études est tout à fait nécessaire, et M. de Zuylestein devra y pourvoir. Il veillera à ce que le jeune garçon ait une bonne écriture, « d'un trait aisé et gracieux, bien séant à la main d'un prince. » Avant d'aborder l'étude du latin, il sera bon de lui en inspirer le goût par la citation de quelques proverbes ou passages de l'Évangile, de manière à lui donner l'envie de pénétrer plus avant dans cette langue, en le stimulant au besoin par l'exemple d'autres enfans de son âge et plus avancés que lui. Avant l'étude du latin, il conviendra « de le bien exercer aux deux langues qui lui sont le plus nécessaires, la flamande et la française, en lui conservant ce qu'il a déjà acquis de l'anglaise, et prenant garde qu'il se rende parfait en l'orthographe de toutes les trois et à les prononcer nettement. » A cet effet, il aura à rendre compte de ses lectures sans bredouiller, ni bégayer. Il devra aussi « être acheminé vers l'arithmétique, la vraye science des princes,

de laquelle ils ne sauraient se passer, ni en paix, ni en guerre. »

Quant aux beaux-arts, il ne sera initié à la musique qu'autant qu'il y montrera quelque disposition; mais il sera plus important de lui donner l'usage du crayon. Tel est « le sommaire des premières disciplines auxquelles il faut se borner pour le moment; pour la suite, leurs altesses qui sont proches » donneront leurs instructions. C'est à elles, du reste, que, sans les importuner, il sera bon de recourir dans les circonstances délicates, en leur laissant le soin de décider. Pour ce qui regarde la nourriture et les exercices du corps, le gouverneur tiendra la main à faire observer « le tempérament qu'il verra convenir à la complexion de l'enfant qui, n'étant pas des plus robustes, doit être ménagée discrètement. » Que la conversation à table soit toujours modeste et respectueuse « et toujours attrempée de quelque entretien joli, mais utile et avantageux. » Tous les momens de la journée étant ainsi bien employés, « s'il luy reste une petite heure devant celle du dîner, ce sera bien la plus propre à l'exercer à la danse, à laquelle il est nécessaire de s'appliquer dès cette première jeunesse pour luy façonner le port et le beau mouvement de tout le corps. » Les autres exercices plus violens, comme l'escrime, le manège, la paume, viendront après. En attendant, le billard et autres petits jeux suffiront à le divertir au logis et, au dehors, la promenade en carrosse, à pied ou à cheval, selon le temps et les saisons. Le gouverneur exigera la bonne harmonie entre les personnes attachées à son altesse, gentilshommes, précepteurs, pages et valets, maintenant chacun dans l'exacte observation de son devoir. De même, comme on s'est arrangé pour les équipages, le service des écuries et la dépense de la table avec des pourvoyeurs, il faudra veiller à ce qu'ils remplissent fidèlement les engagemens de leurs contrats. Enfin, pour les détails qui ne sauraient être prévus, leurs altesses s'en rapportent à la discrétion du sieur de Zuylestein, « croyant avoir donné assez de marque de la confiance qu'elles ont en sa prudhommie en luy mettant en main la conduite d'un prince qui leur est si cher et de la bonne éducation duquel dépendra le restablissement de sa maison et avec le temps, s'il plaît à Dieu, une partie du bien et service de cet Estat. »

Tel était, en résumé, ce programme qui, jusque dans ses moindres prescriptions, témoigne d'une raison si haute et d'une âme si paternelle. Sauf les rares dispositions qui concernent plus particulièrement les devoirs du prince, ce programme si sensé n'était, en somme, que celui dont Huygens avait pour lui-même apprécié le bénéfice et auquel il s'était conformé pour ses propres enfans. S'il en était nécessaire, une nouvelle preuve de son expérience

comme éducateur nous serait fournie par la courte instruction qu'il traçait à son troisième fils Ludewyk, le 2 décembre 1651, au moment où celui-ci allait passer en Angleterre avec une ambassade parmi laquelle nous relevons le nom de Cats. « Il se souviendra que ce n'est pas pour se divertir que son père lui laisse faire ce voyage, mais pour apprendre et revenir plus sçavant qu'il ne part. » Il s'appliquera donc d'abord à bien connaître la langue du pays, et « pour cet effet, esquivera la conversation flamande et s'intriguera dans l'anglaise, tant qu'il lui sera possible. » Viennent ensuite des conseils de tenue et de conduite vis-à-vis des ambassadeurs et des jeunes gens de leur suite ; Ludewyk évitera toute cause de désordre, « faisant paraître dans son aversion au mal de quelle maison il sort. » Il lui recommande la conversation des dames ; il se fera informer par elles de toutes sortes de ces minuties dont les dictionnaires ne font aucune mention et il se comportera comme tel « qu'il est né et élevé. » Dans ses lettres mêmes, il gardera la plus grande circonspection pour que personne n'en soit choqué si elles s'égaraient. Quand il possèdera à fond la langue, il ira visiter l'Académie d'Oxford et celle de Cambridge, en compagnie d'un ami ou deux, tout au plus, « et de tout ce qu'il verra et apprendra, il en tiendra journal et mémoire, encore plus amplement que n'a fait son frère en Italie, qui a plus soigneusement marqué des choses extérieures que celles d'État et aultres de plus d'importance. » Il ne manquera pas d'ailleurs de noter aussi très exactement sa dépense. Pour ce qui peut lui avoir échappé dans la hâte où il écrit ce mémoire, son père « s'en remet à sa prudence et au bon naturel qui a toujours paru en lui, priant Dieu, lequel il s'assure qu'il aura partout devant ses yeux, de le ramener en parfaite santé et avec les avantages qu'il se promet de sa diligence. »

Tous ces traits, bien d'autres encore que nous pourrions ajouter, marquent assez le caractère de l'homme, la noble idée qu'il se faisait de ses devoirs, le dévoûment avec lequel il servait son pays et celui qu'il voulait inspirer à tous les siens. Comme diplomate, non-seulement il avait été élevé à l'école de Van Aerssen dans la tradition de l'alliance française, mais il se sentait naturellement porté vers la France, où il comptait de nombreux amis. Il s'était même trouvé sur ce point en opposition avec un de ses beaux-frères, David de Leu, dans les conseils du prince et il y avait fait pour un temps prévaloir son opinion. Louis XIII, qui connaissait cette sympathie, lui avait envoyé par Beringhen la croix de chevalier de l'ordre de Saint-Michel en 1633 ; plus tard, sous Louis XIV, quand les statuts de cet ordre furent revisés et qu'on réduisit le nombre des chevaliers, Huygens fut des premiers maintenu dans cette élite. Mais le secrétaire des princes d'Orange entendait conserver son indépendance

tout entière, et il ne se laissait guider que par des considérations exclusivement patriotiques. A un courtisan qui, en 1647, semblait insinuer qu'il trouvait également quelque profit à soutenir ces vues, il pouvait fièrement répondre : « Je ne suis ni à vendre, ni vendu ailleurs qu'ici, et pour que j'obéisse à un maître et l'aide à procurer le bien d'un seul État, il n'y a ni Majesté, ni Éminence qui me puisse rien demander. »

III.

A voir le temps que Huygens consacrait aux devoirs de sa charge, on serait en droit de penser qu'ils suffisaient à remplir sa vie. Comme il le disait lui-même dans un mémoire qu'il adressait à la princesse de Solms, parmi « tous les domestiques » de la maison du prince, il ne croyait pas qu'il s'en pût trouver un seul qui eût aussi bien que lui fait « le chien d'attache et sans demander jamais aucune relasche. » Obligé parfois de négliger ses propres affaires et jusqu'au soin de sa santé, se refusant tout ce qui passe pour des plaisirs ou des distractions, choisissant exprès soit à la ville, soit à la campagne, la demeure la plus proche de celle de son maître afin de se tenir toujours « en lieu propre et en état d'accourir au premier commandement, » appelé fréquemment hors de son lit, Constantin, en dépit de tout ce zèle, ne pensait jamais qu'il en avait fait assez. Mais son activité était extraordinaire et dès qu'il avait un moment de liberté, dût-il le prendre sur les heures de la nuit, il savait comment occuper ses loisirs. Huygens était, en effet, un écrivain et un poète et, à ce titre, ses œuvres aussi bien que l'influence qu'il a exercée sur ses contemporains méritent d'attirer notre attention.

A la suite des luttes opiniâtres qui avaient assuré son indépendance, la Hollande était entrée dans une période de calme relatif. Des écrivains tels que Coornhert, Dirk Camphuysen, H. Spieghel et Roemer Visscher, en même temps qu'ils travaillaient à fixer la langue, préparaient cette pacification des esprits à laquelle Hooft surtout devait attacher son nom. On sait quelle haute situation le châtelain de Muiden occupait parmi les lettrés d'alors. Riche, avenant, honoré de la considération publique, bornant toute son ambition au poste de gouverneur du Gooiland, il avait su grouper autour de lui, dans sa résidence, un cercle de beaux esprits auquel les filles de Roemer Visscher, Anna et Tesselschade, ajoutaient ce charme souverain qu'ont célébré à l'envie tous les poètes qui les ont approchées. Avec son esprit élevé, ennemi de toute exagération, Hooft aimait à accueillir chez lui, sans aucune distinction de croyances, une élite d'hommes remarquables. Dans sa maison hospitalière, dont Christina van Erp et après elle Leonora Hellemans,

sa seconde femme, l'aidaient à faire les honneurs, catholiques libéraux, remontrans, orthodoxes, mennonites et israélites aimaient à se rencontrer.

Parmi les familiers de Muiden, comme L. Reaal, le docteur Coster, Van der Burgh et Wicquefort, qui étaient aussi ses amis, Huygens s'était aussi de bonne heure trouvé en relations assez intimes avec Caspar van Baerle. Après une existence assez agitée, ce dernier avait été appelé, en 1631, de l'Université de Leyde, où il était professeur de logique, à la chaire de philosophie d'Amsterdam, lors de la fondation de la haute école de cette ville. C'est une curieuse figure que celle de van Baerle et la consciencieuse étude, publiée par M. le docteur Worp dans *Oud-Holland* (1888-1889), nous donne d'intéressans détails sur cet écrivain qui fut mêlé de très près à la vie de Hooft et de Huygens. Comme Roemer et Spieghel, il appartenait à une de ces familles de réfugiés venus d'Anvers qui devaient, ainsi que plus tard les protestans exilés de France, contribuer d'une manière si efficace à la prospérité des pays où ils s'étaient établis et qui les avaient libéralement accueillis. Fidèle à ses convictions, — il était remontrant, — van Baerle s'était vu, au début de sa carrière, en butte aux tracasseries que lui valait son attachement à une secte condamnée par le synode de Dordrecht. Vers 1625, il s'était lié avec Huygens qui, dès sa nomination au poste de secrétaire de Frédéric-Henri, avait pu rendre quelques services à son ami en mettant sous les yeux de son maître des poésies ou des panégyriques composés en l'honneur de son frère, le prince Maurice. Par la suite encore, grâce à l'intervention de Huygens, le stathouder eut plus d'une fois l'occasion d'octroyer des secours ou des gratifications à van Baerle qui, besogneux et chargé de famille, ne tirait pas de sa position un gain suffisant pour subvenir à l'entretien de ses enfans. Comme la plupart des écrivains de cette époque, il cherchait à s'assurer les bonnes grâces des souverains et des grands afin d'obtenir d'eux des présens ou des pensions. Fécond, prolixe, en quête de patrons généreux, van Baerle était toujours prêt. En prose, en vers hollandais ou latins, il célébrait tour à tour, avec la même déplorable facilité, le prince Jean-Maurice du Brésil, l'électeur de Brandebourg, le prince Christian de Danemark ou le cardinal de Richelieu. Aussi, à raison de ses requêtes multipliées, un auteur de ce temps, Hendrick Bruno, l'avait-il surnommé l'*Archi-Mendiant*. Mariages, naissances, morts, hauts faits d'armes, van Baerle était à l'affût de toutes les occasions d'exercer sa verve et les interminables développemens auxquels il se complaisait lui permettaient d'étaler une érudition très réelle, mais souvent assez déplacée. C'est ainsi que, sans trop s'inquiéter de leur conve-

nance, les réminiscences mythologiques foisonnent sous sa plume, alors que, dans une lettre évidemment faite pour être montrée, il informe Huygens de la mort de sa femme. Il s'y compare longuement à Apollon sans Leucothoé ; il voudrait, comme Orphée, arracher son Eurydice à Cerbère; il noircit les marges de ses livres des réflexions que lui inspire son chagrin.., il ne peut arrêter ses larmes et il en couvre le seuil de sa maison, sa table, le lit nuptial. En le voyant ainsi pleurer pour la galerie, il est d'autant plus permis de suspecter la sincérité d'une douleur si bruyante et aussi expansive, que, six mois après, ce veuf trop facilement consolé songeait à se remarier et courtisait la belle Tesselschade.

Les sentimens de Huygens étaient plus profonds et ses douleurs moins littéraires. Sans tant parler aux autres de sa peine, nous avons vu qu'il y restait fidèle et conservait pieusement en son cœur ses affections et ses regrets. Très supérieur à van Baerle par l'éducation aussi bien que par les dons naturels, il dépassait également, comme valeur morale, ce petit cercle où les commensaux de Hooft échangeaient entre eux des admirations et des éloges trop complaisans. Chez lui aussi, sans doute, on retrouve quelque chose de la préciosité qui, en Hollande comme en Italie, en Angleterre et en France, régnait à ce moment dans la littérature. Constantin, dans ses écrits et surtout dans ses vers, n'est pas exempt de ces périphrases péniblement contournées, ni de ces jeux de mots hasardeux qu'on rencontre si fréquemment chez les beaux esprits de ce temps. Il se plaît à des allitérations qui ne sont, à vrai dire, que des calembours approximatifs et il a des formules de politesse tellement entortillées, qu'on se demande comment il en pourra sortir; on dirait de ces labyrinthes alors si en vogue dans les jardins. Mais c'étaient là, en somme, des défauts très répandus, et il convient de se rappeler que les poésies de Huygens n'étaient pour lui que le passe-temps d'une vie fort occupée. Avec une verve et une facilité excessives, il essaie tous les rythmes et s'exerce tour à tour dans toutes les langues. Tantôt c'est une suite de vers formés de mots d'une seule ou de deux syllabes; tantôt à des vers hollandais il entremêle, à intervalles réguliers, des vers latins, grecs, italiens, français ou anglais; mais il n'a pas d'autre prétention que de se distraire, de se détendre. Ce sont, en général, des pièces assez courtes, à peu près improvisées; ou de petits poèmes écrits pour la plupart, avant qu'il fût en possession de sa charge de secrétaire. Dans quelques-uns comme le *Voorhout* où il parle du *Bois* de La Haye, ou dans celui que plus tard il consacre à son cher Hoofwyk, on sent un amour sincère de la nature, malheureusement un peu déparé par d'assez nombreuses digressions scientifiques ou morales, et par les réminis-

cences trop fréquentes de l'*Aminta*, du *Pastor fido* ou des classiques grecs et latins, qui lui viennent involontairement à l'esprit.

Si goûtées que soient en son pays les poésies de Huygens, nous leur préférons de beaucoup ses écrits en prose hollandaise ou française, comme sa *Correspondance* et ses *Mémoires*. Nous avons appris de lui-même quelles étaient ses idées sur le style et le cas qu'il faisait de la simplicité, de la concision, de toutes les qualités qu'il vante dans ce *Traité de la Secrétairie*, dont nous avons cité de nombreux passages. On a pu voir comment il y donnait l'exemple de ces qualités dans un langage ferme, net, sobre et coloré, qui, par la vivacité de ses saillies et le tour très personnel de comparaisons aussi justes qu'inattendues, rappelle celui de Montaigne. Les mots sont toujours pris chez lui dans leur acception la plus forte et son style a cette saveur particulière que les étrangers donnent parfois à notre langue quand ils la savent bien. On pouvait à bon droit s'étonner que ce Batave possédât aussi complètement l'usage et les ressources du français, et Balzac, qui alors faisait autorité, se montre très surpris de rencontrer chez lui, avec cette curiosité des choses de l'esprit, toutes les finesses du bien dire : — « Il faut que vous me juriez, lui écrit-il dans une longue lettre, que vous êtes Hollandais pour me le persuader, et je ne puis croire que sur votre serment une vérité si difficile, car vous écrivez le langage que nous parlons avec autant de grâce que si vous étiez né dans le Louvre (1). » De son côté, Mazarin, remerciant Huygens de l'envoi qu'il lui a fait de ses *Momenta desultoria*, reconnaît « qu'il n'est pas moins homme de belles-lettres que d'affaires et que les fruits de sa méditation ne sont pas moins doux que ceux de son action. » — Mais nous avons pour garant de la valeur littéraire de Huygens un écrivain mieux en mesure de l'apprécier. Descartes, en lui accusant réception de ce même recueil de poésies, admire « qu'un homme aussi occupé, et de choses si sérieuses, ait trouvé le loisir de compositions si agréables et si faciles. » Les relations entre le secrétaire des princes d'Orange et le philosophe devaient, d'ailleurs, être aussi étroites que durables. La première fois qu'il avait vu Huygens, Descartes était resté émerveillé de son savoir, de son intelligence si ouverte et de sa sincérité : — « Véritablement, écrivait-il à la suite de cette entrevue où il lui avait lu une partie de sa *Dioptrique*, c'est un homme qui est au-delà de toute estime qu'on en sauroit faire et encore que je l'eusse ouy louer à l'extrême par beaucoup de personnes dignes de foy, si est-ce que je n'avois pas encore pu me persuader qu'un même esprit se pût occuper à tant

(1) *Dissertation sur l'Herodes infanticida de Heinsius*, dédiée à Huygens, par Balzac.

de choses et s'acquitter si bien de toutes; ny demeurer si net et si présent parmi une si grande diversité de pensées, et avec cela retenir une franchise si peu corrompue parmi les contraintes de la cour. » — Il trouve qu'un tel caractère et un si grand savoir commandent à la fois l'estime et l'affection (1). Aussi une grande intimité s'était-elle établie entre eux, et Descartes pendant le temps qu'il passa en Hollande adressait ou recevait sa correspondance sous le couvert de Huygens.

Ce n'était pas, d'ailleurs, le seul Français illustre avec lequel le lettré néerlandais devait se lier. Attentif à tout ce qui se faisait chez nous, il avait de bonne heure conçu une vive admiration pour Corneille et il avait contribué à répandre parmi ses compatriotes le goût des ouvrages du poète. Il est même probable que c'est grâce à son entremise que le *Cid*, traduit en hollandais, avait été représenté à Amsterdam dès le 2 mai 1641 (2). En 1645, Huygens exprime à Corneille les sentimens que lui inspire son génie dans deux épigrammes, l'une en français, l'autre en latin, publiées par les Elzevier en tête de leur édition du *Menteur*, imprimée à Leyde et que Corneille fit réimprimer en 1648 avec ses remercîmens personnels consignés dans son *Avis au lecteur*. Le 6 mars 1649, le poète remercie, de son côté, Huygens de l'envoi de ses *Momenta desultoria* et répond à cette politesse en lui offrant lui-même un exemplaire de ses œuvres, où il l'assure « qu'il ne trouvera rien de supportable qu'une *Médée*. » Constantin, en lui écrivant à son tour (31 mai 1649), parle de l'effet prodigieux qu'ont produit les représentations de ses pièces données en Hollande par la troupe royale que dirige le comédien Floridor. Il charge ce dernier d'être l'interprète de sa gratitude auprès de Corneille pour le présent qu'il lui a fait et de le louer d'avoir, dans cette nouvelle édition de ses œuvres, donné en tête de chacune d'elles *les Argumens*, c'est-à-dire l'indication de ce qu'elle contient de fable ou d'histoire. Il estime que, moyennant cette préparation, le lecteur pourra mieux en comprendre la donnée et ne sera plus exposé désormais « à eschapper tant d'excellentes pointes, ni à laisser tomber à terre tant de roses. » En lui adressant une poésie qu'il a récemment composée sur la mort de Charles Ier, « cette rencontre si hautement tragique que peut-être Corneille n'en a jamais traité de plus horrible, » il s'excuse de ces vers composés « non dans son cabinet, mais par boutades, dans l'embarras de la cour et de

(1) Lettre à Golius, professeur en mathématiques à Leyden; 6 avril 1635.

(2) L'histoire des relations de Huygens et de Corneille est exposée dans l'excellente étude de M. J.-A. Worp : *Lettres du seigneur de Zuylichem à Pierre Corneille*, brochure in-8°; Groningue et Paris, 1890.

ses charges ; et il y paraît assez, » ajoute-t-il. L'année d'après, Corneille dédie son *Sanche d'Aragon* « au seigneur de Zuylichem (1), » et, pour lui complaire, il fait encore précéder d'*Argumens* cette pièce et celle d'*Andromède*. Le 5 octobre 1650, nouvelle lettre de Huygens qui remercie Corneille « tout en le censurant d'avoir si mal choisy à qui vouer la plus achevée et la plus illustre pièce qu'il ait encore produite. »

Après un assez long intervalle dans ces relations, elles avaient repris, dix ans après, en 1661, quand Huygens fut chargé d'aller revendiquer, en France, les droits du prince d'Orange sur la principauté de ce nom. En 1663, il visitait Corneille, à Rouen, et, à la suite de cette visite, il lui écrivait un long *Mémoire* sur la nécessité qu'il y aurait à tenir compte dans la poésie française, non-seulement du nombre des syllabes et de la rime, mais « de la cadence des pieds, » c'est-à-dire de la quantité prosodique des mots et d'une répartition rythmée des longues et des brèves dans le vers. En transférant ainsi à notre versification les conditions de la prosodie grecque ou latine, Huygens ne faisait, en réalité, que reprendre une idée qu'avaient caressée avant lui plusieurs poètes de la Pléiade, Baïf, entre autres, qui, à l'exemple de Mousset, un de ses prédécesseurs, avait publié, en 1574, ses *Étrènes de poézie*, *les Besognes d'Hésiode* et d'autres poèmes en vers *mesurés*. Afin de faire consacrer cette réforme de la métrique, Baïf avait même institué une Académie de poésie et de musique reconnue par lettres patentes de Charles IX et qui avait duré jusqu'en 1584. Cette tentative, prônée par quelques-uns de ses adeptes, comme Denisot, Pasquier et même Bonaventure Desperriers, n'avait pas réussi. Mais nous ne devons pas trop nous étonner que Huygens ait songé à cette modification de la métrique qui avait préoccupé quelques-uns des poètes de la génération précédente, car les écrivains de la Pléiade étaient encore à cette époque très goûtés en Hollande ; même après que Malherbe eut évincé Ronsard, ce dernier y était considéré comme un des maîtres du Parnasse français et Vondel appelait du Bartas « le Phenix des poètes, l'immortel Gascon. »

Dans le mémoire qu'il adressait à Corneille sur ce sujet, Huygens avait fait application aux vers du poète de ces règles qu'il voudrait voir établies. Il semblait qu'ainsi rythmé, « le chant des vers serait plus modulé, leur musique plus harmonieuse. » Mais la détermination donnée par lui des brèves et des longues était absolument arbitraire, et Chapelain, qu'il avait mis au courant de la question,

(1) C'était le nom d'un domaine de Huygens.

tout en s'intéressant à son entreprise, remarque qu'il est bien difficile de s'entendre au sujet de la quantité des diverses syllabes dans les mots de notre langue. Loin de se rendre à ces raisons, Constantin revenait à la charge, et il est probable que son insistance à cet égard avait fini par lasser un peu Corneille qui, jugeant inutile de prolonger une discussion sans issue, n'avait pas répondu à sa lettre et laissait de même sans réponse une nouvelle demande qu'il lui adressait à ce propos. Huygens, cependant, ne devait pas cesser d'être un fervent admirateur de Corneille, et, en 1665, il célébrait son talent et l'élégance de ses poésies latines dans deux poèmes en vers latins.

L'opiniâtreté que Huygens avait mise en cette affaire de métrique tenait à une disposition très caractéristique de son esprit, naturellement porté aux combinaisons. Cette aptitude lui avait été précieuse dans son emploi, puisque, comme il le disait lui-même à la princesse Amalia de Solms, elle lui permettait de donner heureusement l'explication de toutes les dépêches ennemies tombées entre ses mains et de débrouiller le mystère des chiffres diplomatiques les plus secrets. Loin de s'en prévaloir, il pensait que « ce n'étoit point là besogne de si haut alloy qu'on lui fait honneur de la recevoir » et il estimait, au contraire, « qu'un homme de jugement, en s'y mettant, trouveroit que, là aussi, la vanité des pédans sert de faux masque à un artifice de peu de façon. » Nous avons vu, de même, avec quelle facilité il apprenait les langues et comment il s'en assurait la possession jusqu'à parler ou écrire dans chacune d'elles aussi facilement qu'il faisait pour la sienne propre. Très bon humaniste, le grec lui était aussi familier que le latin et il excellait à donner à une inscription ou à une épitaphe cette concision vraiment lapidaire qui dit beaucoup en peu de mots, aussi bien qu'à aiguiser dans un trait piquant les malices d'une épigramme. On conçoit qu'ainsi doué, il fût particulièrement habile à saisir le mécanisme de la versification dans toutes les langues et dans tous les modes. A chaque instant, dans sa correspondance, des vers latins se pressent naturellement sous sa plume. Il s'intéresse donc à toutes ces questions et jaloux aussi d'épurer et de fixer sa langue nationale, il cherche comment on a pu s'y prendre dans les différens pays pour atteindre un pareil résultat. Il se tient au courant des travaux qu'on poursuit chez nous à cet effet et dans une lettre à Conrart, le secrétaire du roi de France (29 janvier 1660), il s'informe de ce qu'on fait « à cette fameuse Académie, de ce qu'elle produit, et si un certain dictionnaire a vu ou verra jamais le jour. » Ce n'est pas d'aujourd'hui, on le voit, que le dictionnaire de l'Académie a le privilège d'exciter les plaisanteries du public.

IV.

Si lettré que fût Huygens, il était encore plus artiste. Conduite avec intelligence et surveillée de près par ses parens, son éducation avait puissamment développé ses dons naturels. Son père avait pris soin de lui faire apprendre les élémens de tous les arts. Dépassant même le programme qu'il s'était tracé, il avait rendu son fils capable non-seulement de juger les œuvres des maîtres, mais de se rendre compte par ses essais personnels des difficultés que pouvait offrir leur exécution. La curieuse autobiographie découverte et publiée par M. J. Worp (1) nous fournit à la fois des détails précieux sur l'instruction que Constantin avait reçue à cet égard et sur les artistes contemporains avec lesquels il s'était, dès sa jeunesse, trouvé en relations. Il y cite les maîtres auxquels son père s'était adressé pour enseigner le dessin à son frère et à lui. Jacques de Gheyn, auquel il avait d'abord pensé, paraît-il, était déjà trop en vue et sa vie était trop occupée pour qu'on songeât à en distraire les heures de ces leçons destinées à des commençans. Le vieil Huygens les avait donc confiés à Hondius; mais, de l'avis de Constantin, son talent comme graveur avait donné quelque raideur et quelque dureté à son exécution, et ce n'était pas l'artiste qu'il fallait pour mettre des jeunes gens à même de retracer fidèlement et vite tous les objets de la nature, paysages, animaux ou personnages en action.

Huygens professait pour les deux de Gheyn, le père et le fils, une très vive affection et il parle avec les plus grands éloges de leur talent et de leur droiture morale, de l'habileté à dessiner à la plume qu'avait acquise Jacques, qui, en ce genre, peut soutenir la comparaison avec Goltzius, son maître. Le peintre excellait d'ailleurs dans toutes les parties de son art. Ses connaissances en architecture le faisaient aussi rechercher par le prince Maurice, qui, vers la fin de sa vie, s'était pris de passion pour cet art et ne cessait pas de consulter de Gheyn sur tous ses projets de construction. Constantin avait également connu Goltzius, mais il était trop jeune alors pour l'apprecier à sa valeur. Il cite ensuite, en caractérisant d'un mot juste leur talent, des *marinistes* tels que H. Vroom et J. Porcellis; les paysagistes, van Goyen, Esaïas van de Velde; puis dans le groupe des italianisans : Bloemaert, Uytenbroëck, P. Lastman et les deux Pynas; enfin les portraitistes M. Mierevelt et Ravesteyn. Quant à Rubens, après avoir proclamé l'universalité de son génie, la prodigieuse culture de son esprit, son inépuisable

(1) *Oud-Holland;* 1891, p. 106 et suiv.

fécondité, il regrette que le malheur des temps ne lui ait point permis d'approcher, comme il l'aurait voulu, un homme qu'il faudrait égaler pour pouvoir le célébrer dignement.

J'ai déjà eu l'occasion de parler ici même (1) de la partie la plus curieuse de ces mémoires de Huygens, je veux dire celle où, avec une clairvoyance vraiment prophétique, applaudissant au génie précoce de Rembrandt et à sa puissante originalité, il lui prédit les plus hautes destinées (2). En sa qualité de secrétaire du prince Frédéric-Henri, Constantin eut bientôt l'occasion de témoigner au jeune artiste toute l'admiration qu'il éprouvait pour son talent en lui commandant une suite des tableaux de la *Passion*. C'est sans doute aussi grâce à son influence que Rembrandt avait eu à peindre les portraits de Maurice Huygens, son frère, et de l'amiral Van Dorp, son beau-frère. Quelques années après, alors que le maître était de plus en plus délaissé du public, il continuait à le patronner et augmentait graduellement le prix des acquisitions qu'il lui fit. Dans le poste qu'il devait occuper si longtemps, il s'employait de son mieux à servir les intérêts de l'art et ceux de ses maîtres.

Avec l'avènement de Frédéric-Henri et la prospérité croissante du pays, les arts commençaient à être en honneur à la cour. Le prince s'était construit plusieurs résidences et il s'appliquait à les orner. Sachant lui complaire, son secrétaire le tenait au courant de toutes les occasions qui pouvaient s'offrir de faire pour lui les achats les plus avantageux et les plus honorables. Mais Huygens est surtout pénétré de la responsabilité que lui impose sa situation, à raison des encouragemens officiels qu'il convient d'accorder aux arts. Malheureusement, à part Rembrandt, la peinture historique ou religieuse n'était plus guère en vogue à cette époque, et les noms de Dirck Bleker, des de Bray, des de Grebber et des autres italianisans qui la représentent à ce moment dans l'école hollandaise n'y font pas grande figure. Tout en les chargeant de commandes importantes, Huygens était bien obligé de se rabattre sur les artistes d'Anvers, mieux préparés à des travaux de ce genre. On comprend qu'il se tourne tout d'abord vers Rubens, pour solliciter son concours et renouer avec lui des relations interrompues. Vers le milieu de novembre 1635, au retour des opérations militaires qui s'étaient prolongées assez tard cette année, il lui écrit d'Arnheim pour lui exprimer le désir qu'il a depuis longtemps de le voir, « de jouir de sa belle conversation, »

(1) *Les Biographes et les Critiques de Rembrandt*, numéro du 15 décembre 1891.

(2) Cette autobiographie a été écrite vers 1629-1630. Rembrandt, qui vivait encore à Leyde dans la retraite, avait alors vingt-trois ou vingt-quatre ans.

et, comme en ce moment, il bâtissait lui-même à La Haye, d'avoir aussi ses avis « sur les ordonnances de deux petites galeries, bien qu'elles soient déjà exécutées. Il voudrait faire revivre là-dessus un peu de l'architecture ancienne qu'il chérit de passion; mais ce n'est qu'au petit pied et jusqu'où le souffrent le climat et ses coffres. » Plus tard, le 2 juillet 1639, du camp sous Philippine, il lui envoie des tailles-douces représentant cette maison qu'il a élevée à La Haye, avant la mort de sa femme, « alors qu'il vivait maritalement dans sa sainte compagnie et que la main de l'Éternel ne s'était pas encore appesantie sur lui. » Il adresse à Rubens les complimens du prince : « Son Altesse s'est réjouie de le savoir relevé d'une forte maladie et apprenant qu'il a encore ramené la main au pinceau, » elle s'informe s'il serait agréable à l'artiste de « luy embellir une cheminée dont les mesures lui seraient envoyées, de quelque tableau dont l'invention fust toute sienne, comme la façon; on ne le désirerait que de trois ou quatre figures pour le plus, et que la beauté des femmes y fust élabourée *con amore*, *con studio e diligenza* (1). » Mais le désir du prince ne put être exaucé, car Rubens, souffrant de plus en plus de la goutte, s'éteignait le 30 mai suivant.

Huygens avait été aussi en rapport avec Van Dyck qui peignit son portrait le 28 janvier 1632, et ainsi qu'il le note avec sa ponctualité habituelle, « le jour même où un arbre était tombé sur sa maison. » En août 1645, il décide un autre artiste flamand, Gonzales Coques, — avec lequel d'ailleurs il était en correspondance pour des achats de tableaux, — à se rendre d'Anvers à Breda pour y faire le portrait de la princesse d'Orange. Nous avons vu aussi que, malgré les ennuis que lui avait suscités Amalia de Solms, Huygens avait pris une grande part au projet de publication des mémoires du prince Frédéric-Henri et surtout à « la conduite du Bastiment du *Bois* » en 1647. Il semble qu'en cette occasion, en appelant Jordaens et van Thulden à concourir à la décoration de la grande salle avec des artistes hollandais tels que Honthorst, de Bray, C. van Everdingen et Lievens, Constantin ait voulu tenter une sorte de réconciliation artistique entre l'école flamande et l'école hollandaise, déjà nettement séparées à cette date.

On le voit, tout en s'appliquant à encourager les peintres de son propre pays, Huygens était surtout un éclectique. Il avait beaucoup voyagé, beaucoup vu et, sensible aux beautés de l'art comme à celles de la nature, il savait apprécier des œuvres de genres très divers. Mais l'Italie, dont il aimait la littérature et qu'il avait

(1) *Brieven van eenige Schilders aan C. Huygens*, par M. J.-H. Unger. — *Oud-Holland;* 1891, p. 187 et suiv.

entrevue à Venise, restait toujours à ses yeux la patrie des arts. Quelle que soit sa prédilection pour Rembrandt et quelque désir qu'il ait de lui voir conserver intacte son originalité, Huygens ne peut se tenir de lui reprocher son indifférence absolue vis-à-vis de cette contrée où les artistes d'alors allaient à l'envi chercher le complément de leur éducation. Cette indifférence qui, chez le jeune homme, va jusqu'à envisager comme perdus les quelques mois qu'il lui faudrait pour parcourir cette contrée, Constantin la considère « comme une de ces parcelles de folie qu'on retrouve parfois jusque chez les plus grands esprits, » et il le plaint sincèrement d'une disposition d'esprit qui le privera de si précieux enseignemens. Il ne laisse pas cependant de le louer de « son opiniâtreté au travail, qui le condamne à une vie absolument sédentaire et ne lui permet pas d'accepter aucune distraction à ses études, même la plus innocente. »

Si grandes que fussent les aptitudes de Huygens pour les arts du dessin, celles qu'il manifesta pour la musique étaient encore plus remarquables. Il professait pour elle une véritable passion que son père et sa mère, musiciens tous deux, avaient développée chez lui dès son enfance. Sa précocité à cet égard fut extrême et, à l'âge le plus tendre, il chantait déjà d'une voix très juste. Il avait aussi assez assoupli ses mains pour jouer avec habileté de plusieurs instrumens : l'épinette, l'orgue, le théorbe et la guitare. La musique devint dès lors et demeura toute sa vie son passe-temps preféré. Où qu'il aille, il emporte avec lui son luth pour charmer les ennuis des longues traversées. En voyage, il recherche et trouve partout des compagnies où la musique est en honneur et les relations qu'il noue pour satisfaire son goût comptent pour lui parmi les meilleures, car « il aime de passion les âmes musicales. » A Londres, lors de sa première ambassade, à peine arrivé, il se fait inviter chez l'agent du duc de Savoie, un sieur Biondi, qui avait un *collège* de musiciens, tous Italiens. On lui a promis aussi de lui faire entendre la musique de la reine, dont tous les exécutans, au contraire, sont Français, avec des voix admirables. Il prend un plaisir extrême à suivre les fêtes données par les Killigrew, chez lesquels on faisait d'excellente musique; la maîtresse du logis, bien que mère de douze enfans, était une chanteuse accomplie et toute sa maison, comme il dit, n'était qu'un *concert*. Lui-même, d'ailleurs, raconte, avec une évidente satisfaction, à ses parens les succès qu'il obtient comme virtuose en Angleterre. Un jour que Jacques II rendait visite à l'ambassadeur des États, Noël de Caron, chez qui Huygens était logé, ce dernier avait été présenté au roi, qui le pria de lui jouer un air de luth, et il s'en était si bien acquitté que « le prince l'avait beaucoup loué

d'exceller en un si bel art, sans être du métier. » A une autre visite, — c'était à Baghslot, la campagne qu'habitait Noël de Caron pendant l'été, — le roi, moins pressé, prit de nouveau grand plaisir à l'entendre, tout en jouant aux cartes « avec son grand mignon, le lord marquis de Buckingham, » et il complimenta ensuite le jeune exécutant, le laissant « assez esjoui de ses petites affaires (1). »

En 1622, Constantin avait aussi connu en Angleterre le luthiste du roi, Gaultier (Wouterus ou Gouterus) et il devait conserver toujours avec lui des rapports excellens. Il lui envoyait ses compositions et lui donnait même commission en 1647 de lui procurer un bon luth, proposition à laquelle l'artiste répondit en offrant de lui céder le sien propre qu'il avait reçu en cadeau du roi. Huygens recherchait avec ardeur, et par toute l'Europe, les instrumens des meilleurs facteurs. Il chargeait les amateurs en qui il avait confiance d'en acheter pour lui toutes les fois que l'occasion s'en présenterait. C'étaient tantôt des cordes qu'il faisait venir d'Italie; tantôt une guitare qu'il priait qu'on lui rapportât d'Espagne, ou bien un des derniers clavecins à deux claviers qu'eût fabriqués Jean Couchet, de la famille des célèbres Ruckers. Aussi, peu à peu, avait-il amassé une collection très nombreuse qu'il disposa dans une des ailes de son habitation, avec sa bibliothèque musicale, dont le catalogue contient quelques raretés.

Sans qu'il nous donne de détails à cet égard, il est permis de croire que les satisfactions musicales qu'il trouva en Italie ne furent pas moindres. En revanche, celles que lui offrait son pays étaient alors assez restreintes. Après avoir tenu son rang parmi les premières, l'école musicale des Pays-Bas était bien déchue de son ancienne splendeur. La Réforme, qui en Angleterre et en Allemagne avait contribué à répandre le goût de la musique, devait en Hollande paralyser son développement. Sous les prescriptions d'un calvinisme austère, non-seulement le corps des maîtrises d'église, dépositaire des grandes traditions, avait été aboli, mais il avait même été question d'interdire l'emploi de l'orgue dans les temples. Heureusement, à côté des ministres qui proscrivaient cet instrument comme un reste de papisme et l'auraient volontiers banni du service religieux, les magistrats, moins rigoristes, en permettaient l'usage à certains jours de la semaine, pour la récréation de leurs concitoyens (2). Peu à peu, sous la pression de l'opinion, ces tendances libérales avaient gagné du terrain. On avait reconnu que les chants religieux, quand ils ne sont pas sou-

(1) Lettre du 1er septembre 1618.

(2) C. Huygens, *Studien*, par Th. Jorissen, p. 267.

tenus par l'orgue, dégénéraient assez vite en cris discordans; mais les meilleurs esprits restaient encore divisés sur ce point. Ainsi, en 1634, tandis que Gisbert Voetius, dans le discours d'inauguration de la chaire qu'il occupait à Utrecht, combattait ce courant d'idées plus larges, le conseil de l'Église de Leyde leur prêtait, au contraire, l'appui de son autorité en approuvant l'usage de l'orgue pendant les offices, avant la prédication et pour accompagner le chant des Psaumes.

Huygens avait l'esprit trop ouvert et il était trop pénétré de l'influence salutaire que peut exercer la musique pour ne pas applaudir à cette innovation. Cependant, sa qualité de secrétaire du prince d'Orange l'empêchait d'intervenir publiquement dans le débat. C'est donc sans nom d'auteur qu'il fit paraître à Leyde, en 1641, un écrit sur l'*Usage ou l'interdiction de l'orgue dans les églises des Provinces-Unies*. Pour plaider une cause qui lui était chère, Constantin pouvait invoquer l'exemple de ce qu'il avait vu en Angleterre, à Londres notamment où matin et soir les fidèles chantaient accompagnés par l'orgue. Sans doute, il ne voulait pas que cette pratique autorisât les maîtres de chapelle à étaler leur virtuosité. Bannissant les fioritures et les vains ornemens qu'il jugeait à la fois contraires à la gravité de l'instrument et à la dignité du culte, il estimait que, dans ses manifestations les plus nobles, la musique peut être utilement associée aux prières des assistans et servir à leur édification, en contribuant à la beauté des cérémonies. Le ton élevé de cet écrit et la valeur des argumens donnés par Huygens étaient de nature à frapper des esprits non prévenus. Aussi, bien qu'il n'obtînt pas immédiatement le succès, son opinion cependant finit par triompher.

L'idée qu'il se faisait de la musique religieuse l'avait d'ailleurs préparé à un débat où il avait le droit d'intervenir, non pas seulement en amateur, mais en juge. Déjà avant 1627, il avait composé des chants pour un assez grand nombre de psaumes, mais il ne devait les publier que vingt ans après, sous le titre de *Pathodia sacra et profana*. Huygens s'y montre un sectateur fervent des doctrines nouvelles brillamment représentées par Monteverde et qui de l'Italie commençaient à se répandre en France. Dégagée des développemens du contre-point où elle était jusque-là noyée, la mélodie devait, suivant lui, se pénétrer profondément du caractère des paroles auxquelles elle s'adaptait, de manière à en rendre l'expression plus forte et plus saisissante, grâce aux ressources combinées de l'art musical. Dans son désir de conformer exactement l'inspiration au sens du texte, Huygens en vient même parfois à une interprétation un peu étroite qui, au lieu de viser libre-

ment une impression d'ensemble, est poussée dans le détail jusqu'à l'imitation figurative des mots. Il cherche à représenter chacun d'eux par un mouvement correspondant des notes, ascendantes pour *exaltans*, descendantes pour *De profundis*, prolongées pour *dilataverunt*, précipitées pour *furor* (1), etc. Malgré ces légers défauts qui, à le bien prendre, ne proviennent que de l'exagération d'une idée juste, le mérite de plusieurs des compositions de Huygens est très réel. Ainsi que l'indique le titre bizarre de son recueil, il y vise au pathétique. Ses récitatifs, d'un ton simple et soutenu, sont aussi d'un dessin très franc, et dans son harmonie assez variée il apprécie fort, comme il le dit lui-même, « ces belles dissonances qui font aujourd'hui les délices de l'Italie. »

A en juger par les tableaux des peintres de société, tels que les Palamedes, Dirck Hals, Ter Borch, Metsu et les Mieris, il semblerait que la musique profane tînt une plus grande place dans les distractions de la société bourgeoise ; elle n'était cependant guère moins délaissée alors que la musique religieuse en Hollande. Sauf les publications de Starter (1621) et de Valerius (1626) qui contenaient des airs notés, les recueils de chansons, bien qu'assez nombreux, ne renferment le plus souvent que les paroles de ces chants, et chacun d'eux était précédé par l'indication d'un thème emprunté généralement à d'anciennes chansons françaises bien connues dans le pays, comme : *la Gavotte d'Anjou*, *la Mostarde nouvelle*, *la Boisvinette*, *le Petit sot de Bordeaux* ou *Belle Iris* (2).

Le plus souvent, du reste, ces recueils n'étaient pas imprimés et se composaient de pièces manuscrites que les *dilettanti* se communiquaient entre eux. C'est en vain que des amateurs plus sérieux, comme Huygens, s'efforçaient de réagir contre l'indifférence croissante du public. Le poète J.-H. Krul, celui-là même dont Rembrandt peignit le portrait en 1633, avait essayé l'année d'après d'acclimater à Amsterdam un théâtre d'opéra qu'il inaugurait par une pastorale dont il était l'auteur ; au bout de peu de temps, sa tentative avait échoué. La cour, d'ailleurs, ne donnait aucun encouragement à l'art musical et c'est à peine si, dans les livres de comptes de la maison d'Orange, on rencontre de loin en loin quelques dépenses faites à cet égard par les princes de cette maison.

On comprend qu'en présence d'une telle pénurie, Huygens recherchât avec ardeur autour de lui les trop rares occasions qu'il

(1) *Musique et musiciens au XVIIe siècle*, par W. Jonckbloet et J. Land, p. 269.

(2) Nous relevons les noms de ces chansons dans un album appartenant à Gesina Ter Borch, la sœur du peintre bien connu.

avait de satisfaire sa passion pour l'art musical. Parmi ses compatriotes dont il vante la virtuosité, nous trouvons tout d'abord la savante Anne-Maria de Schuurman qui, à tous ses autres mérites littéraires ou artistiques, joignait le charme d'une belle voix et une véritable habileté à jouer du luth, du clavecymbale et de la viole. Constantin avait lui-même formé une demoiselle Oglé, dont la famille d'origine anglaise était fixée en Hollande, et qui y devait épouser le chevalier W. Swann, lui aussi grand amateur de musique et fort épris de son talent. Huygens, qui l'appelle « sa très digne et très docte écolière, » l'accompagnait sur le théorbe et jugeait que ses compositions gagnaient singulièrement « en ses belles mains et en cette excellente gorge, capables de rendre belles les choses les plus médiocres. » C'est à cette *Sirène, l'ornement du siècle*, qu'il dédiait en 1647 sa *Pathodia*, avec des éloges hyperboliques qui étaient bien dans le goût de cette époque. Enfin notre mélomane était également attiré vers une famille d'israélites portugais, les Duarte, qui habitaient Anvers, mais venaient assez souvent à La Haye. Le père était lui-même bon musicien; son fils aîné, qui possédait une importante collection de tableaux, jouait de l'orgue, et Francisca, la troisième de ses filles, était une chanteuse accomplie. Hooft, qui avait successivement épousé deux musiciennes, était très attentif à faire de Muiden un séjour attrayant pour ses hôtes et il y recevait les visites de Francisca, « son rossignol français, » qui vint plusieurs fois chez lui en compagnie de Maria Tesselschade. La maison des Duarte était fort agréable, et le père, en homme d'affaires avisé, s'ingéniait à rendre quelques menus services à Huygens, lui envoyant tantôt des pommades, tantôt des airs italiens, afin d'obtenir par son entremise des avantages plus solides, tels que la délivrance de sauf conduits pour ses marchandises ou le placement de pierres précieuses d'une grande valeur qu'il voulait faire acheter par le prince d'Orange.

Parmi les relations musicales de Constantin, nous trouvons également un des rares compositeurs que possédât alors la Hollande, un chanoine de Harlem, Jean-Albert Bann, qui s'occupait à la fois de la théorie et de l'histoire de la musique. Huygens l'avait mis en relations avec Descartes, puis avec le P. Mersenne, lui fournissant ainsi l'occasion de disserter sur son art favori. Mais l'inspiration n'était pas chez Bann au niveau du savoir, bien qu'il eût composé un assez grand nombre de pièces sur des poésies hollandaises de Hooft et de Tesselschade et sur des vers français ou latins. Il était, comme Huygens, partisan de cet accord intime du texte et de l'expression musicale, dont Glück et après lui

Wagner se sont un peu trop gratuitement attribué l'invention et dont les anciens eux-mêmes, ainsi que les maîtres florentins primitifs, avaient déjà proclamé la nécessité. Tout en partageant ses idées à cet égard, Constantin n'avait qu'une médiocre estime pour ses œuvres. Bann ayant, en 1640, envoyé ses écrits ainsi qu'une romance composée par lui à l'appui de ses théories au P. Mersenne, celui-ci l'avait mis aux prises avec Boisset, l'intendant de la musique de Louis XIII, qui composait aussi, de son côté, un chant sur les vers choisis par Bann. La pièce de Boisset ayant paru supérieure à Mersenne, qui avait expliqué dans une longue et pédante dissertation les motifs de sa préférence, Bann ripostait en soutenant assez vertement son œuvre. Dans l'interminable discussion qui s'était engagée entre eux à ce propos, il est piquant de voir le religieux et le chanoine épiloguer à outrance, avec une gravité tout à fait comique, sur le plus ou moins de passion que les deux concurrens ont montrée pour accompagner ces fades paroles : « Me veux-tu voir mourir, trop aimable inhumaine ! » Rabroué par Mersenne, Bann s'était retourné vers Huygens, et, pour le gagner à sa cause, il lui dédiait en 1642 un recueil de chants intitulé *Zang-Bloemzel*.

Si précieuses que fussent ces ressources, elles ne suffisaient pas à contenter un esprit curieux et avide de nouveautés. Aussi, tout en défendant ses compatriotes d'appréciations peu flatteuses au point de vue musical et qui tendaient à les assimiler « aux Moscovites pour la brutalité et la barbarie, » Huygens est forcé d'avouer que « c'est en ces matières le plus grand de ses déplaisirs de ne trouver à qui parler. » Si l'on veut bien lui reconnaître « quelque entente du métier... c'est comme à un roi borgne au pays des aveugles. » C'est donc du dehors, de la France surtout, qu'il attend ses meilleures jouissances. Il y a des correspondans nombreux qui le tiennent au courant de tout ce qui peut l'intéresser. Comme il n'a pu trouver en Hollande un éditeur pour sa *Pathodia*, il la fait imprimer à Paris chez Robert Ballart, et c'est Thomas Gobert, « le maistre de chapelle du Roy très chrestien, » qui se charge d'en surveiller pour lui l'impression et d'en corriger les épreuves. Dans les lettres qu'ils échangent entre eux à ce propos, Gobert témoigne à Huygens l'admiration qu'il a pour ses « psaumes, pleins de belles chordes et de beaux chants... production non de ses divertissemens, comme il le dit, mais plustost d'une méditation sérieuse. » Il l'informe des nouveautés musicales de chaque saison, notamment de la représentation de *l'Orfeo e Euridice*, de Luigi Rossi, qui doit avoir lieu au Palais-Royal, le 5 mars 1647, et pour laquelle le cardinal Mazarin a fait venir

d'Italie des musiciens, « quatre hommes et huit castrats. » C'est Gobert qui prend également soin d'envoyer à Constantin un maître de chant pour ses enfans, un certain M. Avril, « jeune, de bonnes mœurs et garçon de cœur, ayant du génie pour composer des airs » (17 juillet 1646). Huygens reçoit aussi chez lui (février 1653) la sœur de l'organiste du roi, de La Barre, engagée comme chanteuse par la reine Christine « sur des appointemens nobles et très royaux » et il la recommande chaudement à son ami, M. Chanut, ambassadeur de France en Suède.

On conçoit les satisfactions de toute sorte qui attendaient Huygens quelques années après, pendant le séjour qu'il fit à Paris, lors de sa mission en France. Il y fréquentait le meilleur monde : les comtes de Lionne et de Brienne, de Thou, le président Lamoignon, le duc de Montausier, l'abbé de Marolles, le graveur Nanteuil et le célèbre graveur en médailles Varin ; parmi les dames : Mme de Valavoir, Mme de Buzenval et Mme de La Fayette. C'est même à cette dernière, qui mettait quelque coquetterie à ne pas laisser paraître tout son savoir, qu'il adressait ce joli vers : *Nil te aiunt nescire; studes nil scire videri.* Les heures d'attente chez les ministres ou les longues courses en voiture, il les consacrait à son passe-temps favori, prétendant que « la secousse même du carrosse lui faisait sauter des épigrammes hors de la cervelle. » Mais il se plaisait surtout dans la société des amateurs de musique, entre autres du sieur de Beringhen, qu'il avait connu à la cour de Frédéric-Henri, et qui, après avoir joui de la faveur de la reine et de Mazarin, était devenu premier écuyer. En souvenir de l'accueil qu'il avait autrefois reçu en Hollande, Beringhen fit fête à Huygens, qui trouvait aussi, d'ailleurs, en son intendant, M. Tassin, un mélomane distingué. Chez M. de Lionne, chez le marquis de Grammont, chez Anna Bergerotti, une chanteuse italienne au service du roi et même chez Ninon de Lenclos, à laquelle il avait été présenté, dit-on, par Fontenelle, il eut aussi l'occasion d'entendre les artistes les plus distingués de ce temps, « comme le très illustre sieur de Chambonnières qu'homme du monde n'égale sur le clavecin, soit qu'on considère la composition ou le beau toucher. » Il pouvait également causer des théories qui lui étaient chères, car il connaissait les règles pour les avoir longtemps étudiées. Mais sur ce chapitre il ne se montrait pas intolérant ; là, comme en tout, il est plein de mesure, ennemi de toute exagération « religieux et non superstitieux. » Il aime les nouveautés, tout en pensant que « la variété dont les Français se tourmentent est un effet de cette maladie nouvellière dont nous voyons cette nation si agitée qu'il n'y a jamais mode qui tienne. » A l'occasion,

il ne manque pas, non plus, de communiquer ses œuvres à ceux qui peuvent les apprécier. En 1665, il adresse quelques-unes de ses pièces à une Mme de Gessan, abbesse de Montfleuri, pour qu'elle les fasse exécuter par ses religieuses. N'ayant rien reçu d'elle un an après, il écrit à un ami pour savoir « comment ses compositions auront été goûtées sur ce Mont-Parnasse. »

De retour en Hollande, Huygens s'efforce d'y attirer les artistes dont il admire le talent, et l'âge, sur ce point, ne refroidit point son ardeur. Il est ému quand il apprend, en 1676, que le maréchal d'Estrades a amené avec lui au congrès de Nimègue « un domestique, une des plus belles voix de France et sachant tous les airs nouveaux de l'Opéra. » Empêché de rendre visite au maréchal, il lui exprime du moins l'espoir que les musiciens qu'il a avec lui ne sortiront pas du pays sans pousser jusqu'à La Haye, et il insiste « pour qu'il se haste, pouvant juger combien peu de musique il lui reste encore à entendre à l'âge où il est. » Quelque temps après, Charles Hacquard, *ce grand maître de musique*, comme l'appelle Huygens, s'étant fixé à La Haye, Constantin écrit pour lui au prince Maurice de Brésil, afin d'obtenir qu'un jour par semaine, le samedi, l'artiste puisse donner des concerts dans la grande salle du palais de ce prince.

On le voit, rien ne lasse son ardeur quand il s'agit de cet art qui a été sa consolation dans ses peines, « ses divertissemens d'après souffrir et comme sa respiration après le travail de sa journée. » Il affirme que la musique a prolongé sa vie et que « beaucoup d'harmonie joint à quelque régime, ont fort contribué à le mener à tant d'âge où il se trouve à telle disposition que le monde semble le juger peu changé depuis une douzaine d'années ou deux. » De fait, son portrait peint par G. Netscher, en 1672 (1), et dont il existe une belle gravure de Blotelingh, nous le montre encore avec ses traits fins et distingués. On serait fort en peine de mettre un âge sur cette figure aimable et sereine qui semble celle d'un homme de cinquante ans bien plus que d'un octogénaire. En dépit de la vieillesse et quoique la goutte ait ôté la force de ses doigts, il se dit encore en mesure d'accompagner passablement sur le théorbe. Il a composé plus de 800 pièces dans les genres les plus variés, et quiconque voudrait juger de l'état général de la musique à cette époque ne saurait mieux faire que de consulter les lettres de ce vieillard si enthousiaste, qui a des correspondans dans toute l'Europe parmi les exécutans, les compositeurs, les collectionneurs ou les facteurs d'instrumens et « qui ferait encore

(1) Aujourd'hui, au Ryksmuseum d'Amsterdam; n° 1019 du catalogue.

des trente et quarante lieues pour trouver un auditeur et un juge à son gré. »

V.

Huygens, nous l'avons assez montré, était doué d'une activité extrême et chacune des occupations dans lesquelles il l'exerçait aurait suffi à remplir une vie tout entière. Mais si pour les étudier avec quelque suite nous avons dû séparer chez lui des aptitudes si diverses, il n'est pourtant guère d'existence qui présente autant d'unité que la sienne. Avant de prendre congé de lui, nous voudrions, en résumant ici les traits les plus caractéristiques d'une si riche organisation, tâcher de faire nettement ressortir les liens qui les unissent entre eux.

Et d'abord, Huygens est avant tout un homme religieux. Les croyances qu'il a reçues de sa famille, il les a faites siennes par le travail de son esprit et par les aspirations constantes de son âme. Dieu a été de bonne heure et il est resté jusqu'au bout l'objet de son amour et de sa foi, le centre de sa vie. Il le prie pour les siens et le conjure de les éclairer ; c'est à lui qu'il les recommande et qu'il les confie quand ils s'éloignent, et il le remercie de les lui ramener sains et saufs. Lui-même se recueille, s'examine et se reprend sous l'œil de Dieu. C'est en Dieu qu'il se réfugie dans ses afflictions, s'inclinant avec respect devant ses impénétrables desseins, bénissant même sa main quand elle le frappe. Chez lui, point de ces élans d'exaltation passagère, suivis, comme il arrive trop souvent, de longues défaillances. Ses convictions sont raisonnées, vivaces et profondes ; elles inspirent toutes ses actions et le poussent incessamment à se rapprocher de l'idéal de perfection dont il porte en lui l'image toujours présente. Aussi croit-il que le but principal de l'éducation, c'est d'inculquer à l'enfant le respect et la pratique de la loi divine ; et il insiste sur ce point, nous l'avons vu, dans les instructions rédigées pour le gouverneur du jeune prince d'Orange.

Comme homme d'État, Huygens est également très préoccupé de l'importance du sentiment religieux, de l'action bienfaisante qu'il peut exercer sur la valeur morale d'un peuple et sur ses destinées. Mais il pense que les devoirs des gouvernans et des sujets sont mutuels et que le plus sûr garant de l'autorité des princes, c'est une intelligence plus haute de leurs responsabilités et le choix de mobiles plus élevés pour leur conduite. D'ailleurs, c'est au nom de la liberté de conscience que la Hollande a conquis son indépen-

dance. Sous peine de perdre cette indépendance si péniblement acquise, il faut la défendre à la fois contre l'ennemi du dehors, le papisme, et au dedans contre les dissensions et les luttes des sectes rivales, prêtes à s'entre-déchirer. Dès sa jeunesse, Huygens a compris la nécessité des efforts entrepris pour créer et réglementer un culte qui puisse s'adapter à l'esprit de la nation. Maintenant que les décisions du synode de Dordrecht préparées par les princes de la maison d'Orange ont prévalu, au prix de violences et de cruautés qu'il n'eût sans doute point conseillées, il ne les juge plus, il les accepte. Il considère comme des ennemis de l'État ceux qui voudraient les remettre en question et croit qu'il convient de maintenir le régime de rigueurs établi contre eux. De même, dans les relations de société, il montre un esprit large, dépourvu de préjugés ; mais à la condition que ces questions de croyances soient tenues en dehors. Quand il s'aperçoit qu'elles sont agitées, qu'elles tendent à pénétrer dans les rapports amicaux, — ainsi qu'il arriva à propos de Tesselschade et de Vondel, qu'il crut un moment circonvenus par les Jésuites, — alors il se refroidit et devient de plus en plus réservé, parfois même agressif. Autrement, la forme du culte lui semble accessoire et comme pour les esprits les plus éclairés de son temps, l'essentiel à ses yeux, c'est tout ce qui peut rendre l'homme meilleur, plus maître de lui, plus dégagé de ses passions. Dans tout ce qu'il dit à cet égard, on sent, à certains accens, ce ton de sincérité absolue et de naturelle dignité que peuvent seules donner les habitudes d'une vie tout entière.

Avec son âme aimante, Huygens tenait les liens de la famille pour aussi sacrés que ceux de la religion. Il avait appris dès son berceau tout ce que vaut l'affection de parens tels qu'étaient les siens, tout ce que peuvent sur l'éducation d'un enfant la tendresse d'une mère et l'intelligente sollicitude d'un père. Dans cet intérieur où tout était en commun, les exemples ne lui manquaient pas. Il avait été à même de voir le précieux soutien que se prêtent, dans l'accomplissement de leurs devoirs, des époux unis par une mutuelle affection. Les traditions d'honneur, l'amour du travail, l'aisance et le nom respecté qu'il avait reçus d'eux, il les considérait comme autant de dépôts qu'il devait fidèlement transmettre à ses propres enfans et de son mieux il s'était employé à accroître un pareil trésor. De quelque soin que fût alors entourée la jeunesse en Hollande, Constantin pouvait reconnaître combien encore il avait été favorisé, avec quelle sagesse prévoyante avait été conçu le programme de ses études, si variées, si heureusement entremêlées pour éviter le désœuvrement aussi bien que la fatigue, pour faire la part du corps aussi bien que celle de l'intelligence. Grâce à des soins si vigilans,

Huygens était devenu un homme accompli ; mais il ne cessa jamais de témoigner son affection reconnaissante à ses parens et sa respectueuse déférence pour leur volonté. La plus étroite union régnait d'ailleurs entre tous les membres de cette famille et la mort de son père et de sa mère, celle de Christian, son frère aîné, causèrent à Constantin un profond chagrin dont il a consigné dans son journal la touchante expression. Quand il songea à s'établir, il avait rencontré chez sa compagne, avec les qualités solides qu'il recherchait par-dessus tout, un esprit vif, aimable et enjoué. Aussi, après s'être acquitté des devoirs de sa charge, avec quelle hâte il rentrait à son cher foyer ! Quelle affliction, aussi, lorsqu'il perdit cette épouse bien-aimée ! On sait avec quel dévoûment, fidèle à sa mémoire, il s'était ensuite consacré tout entier à l'éducation des enfans qu'elle lui avait laissés, cherchant à faire de tous des hommes utiles et distingués, cultivant en particulier chez son fils Christian les dons exceptionnels qu'il manifesta dès son plus jeune âge. Ses enfans, c'était l'honneur et la parure de sa vie, l'objet de ses constantes préoccupations. Un tableau du musée de La Haye (1), qui ornait autrefois sa demeure, nous montre son portrait peint en 1640, entouré, comme d'une gracieuse couronne, des médaillons de ses cinq jeunes enfans, avec l'inscription : *Ecce hereditas Domini*. Sans se faire illusion sur leur compte, il prépare de loin l'avenir qu'il juge le mieux en rapport avec les aptitudes de chacun d'eux. Il veut aussi qu'après lui ils connaissent les détails de son existence et il tient à leur expliquer les mobiles de ses actions ainsi que des déterminations les plus importantes qui les concernent.

Ses princes, du reste, lui sont presque aussi chers que sa famille, et nous avons vu avec quelle abnégation il les a servis pendant les soixante-deux ans qu'il a rempli auprès d'eux les fonctions de secrétaire. Son esprit d'ordre, sa ponctualité, sa connaissance de l'administration, des finances, de la politique extérieure, la précision, la netteté de son style, sa discrétion, toutes ses qualités naturelles ou acquises, il est heureux de les employer pour eux. Quoi qu'on attende de lui, il est prêt; toutes les tâches, il les accepte. On comprend dès lors quel froissement il ressentit lorsqu'il vit suspecter sa fidélité. Après un premier moment de douloureuse surprise, il reprit cependant, auprès même de celle qui l'avait ainsi offensé dans son honneur, sa place accoutumée, oublieux d'une injure si peu méritée, prolongeant jusqu'à l'extrême

(1) Ce tableau, qui pendant longtemps avait passé pour être de Van Dyck, est, en réalité, d'A. Hanneman, un élève d'Antoni Ravesteyn et de Mytens, mais qui subit à Londres l'influence de Van Dyck dans les dernières années de la vie de ce maître.

vieillesse l'exercice de sa charge, cherchant même à se préparer un successeur. Mais s'il est plein de zèle pour ses princes, s'il s'applique de son mieux à leur être utile, on chercherait vainement en lui l'étoffe d'un courtisan. Assurément il ne sépare pas dans sa pensée l'avenir de sa patrie de la maison qui l'a faite ce qu'elle est et à laquelle sont confiées ses destinées. Son dévoûment n'est pas aveugle pourtant, et l'on peut, à l'occasion, attendre de lui des conseils absolument sincères, dictés par une juste appréciation des circonstances, sur la conduite à tenir à l'intérieur, sur les alliances à l'étranger. Ces conseils, il les donne avec la réserve qui sied à sa position, avec l'autorité et la franchise que lui prête sa clairvoyance. Mais en dehors du temps de son service et des obligations de sa charge, il ne se montre guère à la cour. Il a mieux à faire de ses rares loisirs, et les heures dont il peut disposer, c'est, après ses enfans, aux lettres et aux arts qu'il les consacre. C'est bien là qu'est sa joie, sa délectation, la seule douceur de cette existence un peu austère, et ainsi qu'il le dit lui-même de ses divertissemens de musique : « de quoi se laver la bouche des amertumes de la journée. »

A ce titre encore, comme lettré et ami des arts, Huygens a pu utilement servir son pays. Désireux de perfectionner sa langue, il a contribué à lui donner la force et la souplesse qui lui manquaient, et par l'intelligent patronage qu'il a exercé sur les lettres et sur les arts, il a ajouté à la prospérité matérielle et morale de sa patrie cette auréole de gloire que les nobles études et les belles œuvres assurent à certaines époques aux nations les plus favorisées. En vérité, on chercherait en vain quels côtés ont manqué à cet homme de bien et l'on reste étonné de ce qu'il a su faire tenir de mérites divers dans cette vie si bien conduite et si bien remplie. Il n'est pas, en tout cas, de meilleur exemple de ce que peuvent le bon emploi du temps et l'effort persévérant de la volonté pour accroître encore les dons les plus riches. Si pour chaque peuple il est des types privilégiés dans lesquels semblent s'incarner en quelque sorte ses meilleures qualités, par son âme loyale et haute, par son solide bon sens, par son esprit net, posé, aussi pénétrant que pratique, surtout par ce désir continu de perfection qui justifiait si bien sa devise : *Constanter* empruntée à son nom, Huygens mérite d'être cité à la fois comme un des plus dignes représentans de la race hollandaise et comme un des hommes qui ont le plus honoré l'humanité.

ÉMILE MICHEL.

ÉTUDES SUR LA RENAISSANCE

LES LIVRES DE CIVILITÉ.

I.

L'étude de la vie privée chez nos aïeux est une recherche entièrement moderne; elle date à peine d'un siècle. Elle est contemporaine de la nouvelle école historique et la conséquence de son programme. Du jour où Augustin Thierry a poussé le cri d'alarme : « la croyance historique est toute à refaire, » une génération neuve, ardente, convaincue, s'est lancée à la découverte, rejetant les interprétations et les à-peu-près littéraires, et résolue à reprendre le passé dans ses fondemens, à fouiller le sol jusqu'au tuf, pour extraire enfin la vérité historique de ses élémens natifs, les documens originaux.

Et pendant que l'historien bouleversait les bibliothèques, les archives et les chartriers, l'amateur à son tour explorait les fermes, les châteaux, les sacristies, et faisait sortir de terre tous ces menus objets de la vie privée, meubles, armes, tapisseries, ustensiles de culte, de table ou de toilette, dédaignés par les chercheurs d'autrefois, et qui allaient devenir le commentaire saisissant et tangible des documens écrits.

La récolte fut abondante, les révélations soudaines, lumineuses. Quel charme d'entrer pour la première fois dans l'histoire vraie, authentique, prise sur le fait, de surprendre nos ancêtres dans leur intimité, de s'asseoir pour ainsi dire à leur foyer! Quelle mine féconde, non-seulement pour l'historien et l'amateur, mais encore pour l'artiste, pour l'industriel en quête de modèles et de procédés nouveaux, pour le romancier, le poète, le peintre, le décorateur, pour tous les amoureux de la couleur locale!

Le premier pas était fait, mais il fallait se garder d'aller trop vite et ne pas conclure avant l'heure. Car enfin les fouilles ne faisaient que commencer, et le sol, à peine effleuré, recélait des trésors inconnus, destinés à expliquer, à commenter les premières découvertes. Les nouveaux matériaux n'étaient pas encore dégrossis; on devait d'abord les trier, les comparer, les classer, tâche délicate et de longue haleine, que la jeune critique, malgré son zèle et ses bonnes intentions, n'était pas encore de taille à entreprendre.

Le romantisme faillit tout gâter. Naturellement, ses écrivains, ses peintres et ses poètes s'étaient jetés à corps perdu dans les voies nouvelles, entraînant à leur suite le public fanatisé par l'incontestable supériorité des chefs de file. Or, ceux-ci, qui faisaient œuvre d'artistes et non d'archéologues, avaient comme de raison choisi, dans leurs siècles de prédilection, les types et les scènes à leur convenance. Mais le public ne l'entendait pas ainsi : ébloui devant ces tableaux de la vie passée qu'on lui présentait pour la première fois, il s'empressa de les prendre au mot, de les généraliser; il imagina, pour son usage, un moyen âge et une renaissance de convention, faits de sensiblerie ou de truculence, peuplés de troubadours, de fidèles chevaliers, d'empoisonneurs, de bourreaux, de châtelaines gémissantes et d'affreux malandrins.

Cette conception singulière pouvait avoir des conséquences fâcheuses. Heureusement, le mal se réduisit à quelques erreurs sans grande importance. Elles n'en ont pas moins couru le monde, grâce à la naïveté de certains amateurs, et à l'ignorance du commerce toujours empressé de donner des noms sonores et des attributions illustres aux objets qu'il possède. Naguère encore, Jean Goujon avait sculpté toutes les armoires de noyer; Cellini avait fabriqué tous les bijoux d'or émaillé, Berruguete toutes les boiseries venant d'Espagne, et Jamnitzer tous les vidrecomes. Dans ma jeunesse, au musée de Cluny, on montrait aux visiteuses, en clignant de l'œil, — le *lit même de François Ier*, un lit qui datait de Charles IX. Une épinette de la fin du XVIe siècle passait pour *le piano d'Henri II;* une épée à deux mains devenait un *glaive*

de justice; une chaire à grand dossier, un *siège épiscopal;* un dressoir, une *crédence* pour faire l'essai et se garantir du poison. Le plus mince château montrait ses *oubliettes* qui n'étaient le plus souvent que d'anciennes fosses d'aisances ; et l'Allemagne fabriquait des instrumens de torture que la province, cette bonne province, achetait invariablement de confiance et les larmes aux yeux.

Nous n'en sommes plus là, Dieu merci. Depuis une vingtaine d'années surtout, l'éducation historique a fait des pas de géant : archivistes, bibliothécaires, conservateurs, écrivains, amateurs de livres, d'objets d'art, d'estampes, de monnaies, d'autographes, érudits et chercheurs de toute sorte, voire même les gens du monde, — tant la recherche du document authentique est entrée dans les mœurs, — chacun s'est mis en campagne. Les anciennes fouilles continuées et complétées, des fouilles nouvelles entreprises et menées jusqu'au bout avec suite et méthode, ont mis à jour des monceaux imprévus de documens. Une critique implacable et singulièrement subtile, mûrie par une longue expérience des textes et la pratique journalière des monumens, a tout contrôlé, analysé, comparé, mis en ordre.

Le travail est en bonne voie, et nous pouvons enfin jeter un premier coup d'œil chez nos aïeux. Déjà nous connaissons à peu près leurs maisons, leur costume, leurs meubles, leur art et leur industrie ; faisons un pas de plus en étudiant les *Livres de civilité* du XVIe siècle, c'est un bien petit chapitre de la grande histoire; mais il a son intérêt et nous ménage des surprises.

II.

Les *Livres de civilité* enseignent comment on doit se tenir à la maison, à table, dans la rue, dans le monde. Réunis à d'autres recueils du même genre, *Colloques* et *Dialogues* pédagogiques, ils forment le code complet du savoir-vivre à l'usage du jeune homme et de l'homme fait.

Ils datent réellement de la renaissance. Jusque-là, les règles de la bonne tenue sont encore informes et se réduisent aux *contenances de table.* On les trouve mêlées aux préceptes de morale et sous la forme d'aphorismes ; elles ne sont pas encore codifiées. A partir du XVIe siècle, la doctrine a pris corps et le *Livre de civilité* continue sans interruption sous le même titre ou à peu près, pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle, pour finir au commencement du XIXe.

Au point de vue historique et documentaire, nos petits manuels

ont cet avantage qu'ils nous apprennent l'ensemble des mœurs de la société contemporaine. Avantage précieux, soit dit en passant, aujourd'hui que la folie du document infinitésimal envahit toute la littérature. A force d'étudier au microscope l'humanité présente et l'humanité passée, on risque de n'en voir que les microbes et les vibrions; le moindre détail, le fait divers le plus imperceptible, grossissent outre mesure et prennent les proportions d'un état de mœurs général et permanent.

Avec nos manuels, l'écueil n'est pas à craindre. Ils ne racontent pas d'anecdotes; les usages qu'ils relatent sont pratiqués universellement et, comme ils prennent soin de nous dire le bien et le mal, ce qu'il faut faire et ne pas faire, on peut être sûr que le tableau est aussi complet que fidèle.

La *Civilitas morum puerilium* d'Érasme est le prototype du genre. Imprimée à Bâle en 1530, elle est dédiée à Henri de Bourgogne, fils d'Adolphe, prince de Vere. Le livre est bref et substantiel, écrit simplement, sans pédantisme et de bonne humeur, dans ce latin souple, concis, pittoresque, qu'Érasme manie avec une aisance très personnelle. Il comprend sept chapitres : de la *Décence et de l'indécence du maintien*, du *Vêtement*, de la *Tenue à l'église*, des *Repas*, des *Rencontres*, du *Jeu* et du *Coucher*.

Par son nom, ses relations dans le monde, ses antécédens, — il avait publié de nombreux livres de pédagogie, — par son tempérament même, Érasme était mieux que personne en situation de traiter la matière. C'était un délicat et un raffiné, souffreteux à l'excès et tellement impressionnable que « jusqu'à l'âge de trente ans, il lui suffisait d'entrer dans une chambre inhabitée depuis quelques mois, pour avoir immédiatement la fièvre. » Ses voyages en Angleterre, en Allemagne, en France et en Italie l'avaient mêlé à une société encore incertaine, à peine affranchie de l'indépendance un peu rude et sans gêne du moyen âge; pour faire son éducation et lui apprendre la politesse, il fallait autre chose que les notions sommaires qui couraient les écoles. Érasme le comprit : à l'âge de soixante-trois ans, retiré à Bâle, il recueillit le peu que l'on avait dit avant lui sur la matière, ce qu'il en avait dit lui-même, le compléta par ses observations personnelles et composa son traité de la civilité.

Le livre arrivait à son heure et devint populaire du jour au lendemain. Traduit en anglais par Robert Whytington (1532), en français par Pierre Saliat (1537), il fut remanié et vulgarisé en France par Mathurin Cordier, sous le titre de *Miroir de la jeunesse pour la former à bonnes mœurs et civilité de vie* (Poitiers, 1559). Aujourd'hui le *Miroir* de Mathurin Cordier est introuvable : les écoliers,

cet âge sans pitié pour les archéologues, l'ont usé et lacéré jusqu'à la dernière feuille. On ne le trouve ni à la Bibliothèque nationale, ni à l'Arsenal, ni à Sainte-Geneviève, ni à la Mazarine si riche en livres de ce genre, ni même à Poitiers, où il a été imprimé pour la première fois.

La même année, paraissait la *Civile honesteté pour les enfans avec la manière d'aprendre à bien lire, prononcer et escrire*, par C. de Calviac (Paris, 1559), qui serait, d'après Lacroix du Maine, la reproduction du livre de Mathurin Cordier. Ce livre rarissime (1) est imprimé avec les nouveaux caractères typographiques, imitant l'ecriture cursive, inventés par Robert Granjon. Ces lettres *françoises de main*, comme on les appelait à l'origine, ont pris le nom de *caractères de civilité* depuis qu'elles ont servi à l'impression de presque tous les recueils de ce genre.

La *Civilité puérile distribuée par petits chapitres et sommaires, à laquelle avons adjousté la discipline et institution des enfans, traduitz par Jehan Louveau* (Anvers, 1559), comme la *Civilité puérile* de Jean de Tournes (1569), et toutes les autres *Civilités* du XVIe siècle, sont encore des traductions ou des paraphrases d'Érasme; le plan, les divisions et les principes sont les mêmes à peu de choses près.

Quelle tenue on doit avoir dans le monde, quelles expressions, quels gestes il convient de corriger, comment on doit marcher, regarder, tousser, bâiller, s'asseoir, tenir la tête, le corps, les mains, les jambes, tous ces préceptes n'ont pas vieilli depuis la renaissance, et notre jeunesse ferait sagement de les méditer; elle n'y perdrait rien. Dans ce temps-là comme aujourd'hui, les gens à la mode adoptaient certaines attitudes, certains gestes particuliers qui constituaient le suprême bon ton, par exemple : « avancer les lèvres de temps à autre pour faire entendre une sorte de sifflement, habitude familière aux princes qui se promènent dans la foule; » — « jeter son manteau d'un seul côté ou le faire tomber en arrière jusque sur les reins; » — « se dandiner en marchant, claudication ridicule, dit Érasme, qu'il faut laisser aux soldats suisses, bien qu'elle soit du goût de certains courtisans; » — « se tenir debout, ou s'asseoir, une main appuyée sur l'autre (2), ce qui passe pour une posture élégante et qui sent son homme de guerre. » — « Chez les Italiens, dit encore Érasme, pour faire honneur à quelqu'un, on pose un pied sur l'autre et l'on se tient à

(1) L'exemplaire dont je me suis servi m'a été très obligeamment prêté par M. le baron Pichon.

(2) Comme sur le pommeau d'une épée.

peu près sur une jambe, comme les cigognes (1). » Ailleurs, il nous apprend que « jadis on trouvait gracieux de tenir les yeux demi-clos et de tendre les lèvres comme pour un baiser; les anciennes peintures en font foi (2). » Signalons ce détail en passant : il explique un trait de physionomie assez fréquent chez les primitifs, aussi bien dans leurs bustes que dans leurs portraits; le buste de femme du Louvre (École napolitaine du xve siècle) en offre un exemple bien caractérisé.

L'art de saluer est un point capital, — car on était alors fort chatouilleux sur l'étiquette, — et les *Civilités* ne manquent pas de l'enseigner minutieusement. Voyons d'abord ce que dit Érasme : « Pour ce qui est de saluer, quelques-uns fléchissent en même temps les deux genoux, les uns en maintenant le corps droit, les autres en le courbant un peu. Ceux qui trouvent ce salut féminin se tiennent droits et ploient d'abord le genou droit, puis le genou gauche, façon de saluer très appréciée en Angleterre chez les jeunes gens. Les Français ploient seulement le genou droit en faisant avec grâce un demi-tour de corps. » Voici maintenant la version de Calviac : « Il y a plusieurs façons de faire la révérence, selon les pays où on se trouve et les coustumes d'iceux, mais les Françoys ployent seulement le genouil droit, se tenant autrement plustost droictz que inclinés, avec un doux contournement et mouvement du corps, et ostans le bonet de la main droyte, le tenant ouvert par le dedans, l'abaissent au mesme côté droyt; » ou bien encore : « Ayant fléchi le genouil et osté le bonet de la main droyte, on le tiendra bas en la gauche, et la main droyte au bas de l'estomac avec les gans ou autrement; car de tenir le bonet ou chapeau et chose semblable sous l'aisselle, en saluant autruy, est chose rustique. »

Indépendamment du salut classique et cérémonieux, de la révérence proprement dite, il y a le salut de rencontre, dans la rue, en visite, etc. S'il s'agit d'un homme, on l'embrasse par accolade : « S'il est plus grand (d'un rang plus élevé) que soy, on l'embrassera (l'accolera) dessoubs les bras; et d'autant plus grand il sera, d'autant plus bas on l'embrassera, jusques aux cuisses mesmes. S'il est son pareil ou moindre, on l'embrassera d'un bras dessus l'une espaule d'iceluy, et l'autre dessoubs l'autre aisselle. » — « Le temps passé, dit Henri Estienne, on eust trouvé estrange et de mauvaise grâce, de faire des révérences les uns aux autres, appro-

(1) Voir certaines figures du *Roi sage*, de Burgkurair.

(2) De même Calviac recommande « d'avoir les lèvres estendues et comme prestes à baiser. »

chantes d'une adoration; maintenant cela est ordinaire et trouvé de bonne grâce, voire jusqu'à baiser la cuisse et le genou, tellement que je croy qu'à la fin il ne faudra plus aller jusqu'à Rome pour baiser la pantoufle ou le soulier, mais que cela se pourra faire sans bouger de France. » (*Dialogue du nouveau françoys-italianisé.*)

S'agit-il d'une femme, on l'embrasse non pas sur la joue, mais sur la bouche : « S'il advient que l'on fasse recueil à quelqu'un sien parent ou parente qu'on n'aura veu de longtemps, si c'est une femme et qu'il faille qu'on la baise, on la doit baiser sur la bouche. » (Calviac.) Cette façon de saluer les femmes était un usage de politesse générale, aussi bien dans le monde que chez le paysan. Un voyageur suisse (1552-1559) parle d'un bal à Montpellier où se trouvait une demoiselle fort jolie, « mais qui avait seulement le nez un peu trop long, et son danseur avait peine à l'embrasser sur les lèvres, comme c'est l'usage (1). » Claude Gauchet, à son tour, décrit ainsi un épisode de la *Feste de village* (2) :

Michault prend Marion, la tire de la dance,
Et après avoir faict la basse révérence,
Il la baise à la bouche, et, cliquetant des dois,
Monstre qu'à bien dancer il ne craint villageois.

Avec nos idées modernes, la coutume semble passablement singulière ; mais ce qui surprendra davantage, c'est qu'elle ait persisté jusqu'au commencement de ce siècle. En 1823, le *Coryphée des salons*, manuel de « la bonne compagnie, » dit en propres termes : « En Allemagne, l'usage est d'embrasser les dames sur la bouche. »

Pour compléter cet aperçu des différentes manières de saluer, je choisis dans Noël du Fail un de ces petits tableaux de genre où il excelle, et qu'on pourrait intituler *la Visite chez l'avocat* (3) :

« Lors entrans en l'estude, trouvèrent ce vénérable (l'avocat), assis en une chaire de bois, emmaillotté et fagotté dans une grosse robe fourrée, deux bonnets en un chappeau, avec ses lunettes entravées sur le nez, faisant semblant minuter quelque chose de haut appareil. Et, en sursaut, et comme ne sachant qu'il y fut survenu aucun, se détourna vers eux, les saluant d'un petit *clin de teste* seulement, *comme font les nonnains en leurs révérences claustrales*. Eutrapel, au contraire, luy fit *deux terribles et profondes*

(1) Platter, *Voyage en France;* Montpellier, 1892.
(2) Claude Gauchet, *Plaisirs des champs*, 1583.
(3) *Eutrapel*, p. 2.

révérences à deux estages... ayant cependant la teste découverte, et faisant bien le marmiteux (misérable). L'advocat, au contraire, les jambes croisées l'une sur l'autre, et se renversant sur sa chaire, advançoit à demi le bras, signifiant qu'il eût à se couvrir. »

III.

Quelles étaient les habitudes de propreté au XVIe siècle? Sujet délicat et difficile à traiter sans effaroucher le lecteur; mais, du moment qu'on entre dans la vie privée d'autrefois, la question s'impose, c'est une des moins connues, et, coûte que coûte, il faut l'aborder. L'occasion est bonne, nous avons sous la main les livres de civilité; essayons donc de nous renseigner le plus discrètement possible. Aussi bien le lecteur est prévenu : s'il a quelque inquiétude, libre à lui de tourner la page.

Nos aïeux de la renaissance passent pour des gens fort malpropres; c'est une opinion toute faite et j'imagine que le XVIIe siècle en est la cause; sa malpropreté étant bien avérée, on conclut, sans autre examen, que celle du XVIe siècle son voisin n'est pas douteuse. On cite au besoin quelques historiettes cueillies çà et là, les « discours libres et gaillards » du vieux temps qui disent les choses sans périphrases; on rappelle certains passages de Rabelais ou de Brantôme, et voilà tout un siècle bel et bien condamné. Si vous le permettez, nous n'irons pas aussi vite en besogne.

Mais d'abord il faut bien s'entendre ; les civilités *puériles* sont des manuels destinés à l'enfance ; *civilitas morum puerilium*, dit expressément Érasme qui dédie son livre à Henri de Bourgogne, « enfant de grande espérance, » pour en offrir un exemplaire « à tous ses petits camarades. » Une des traductions françaises les plus répandues est celle de Claude Hardy, « Parisien éagé de neuf ans. » Les civilités puériles sont donc les catéchismes du savoir-vivre, que l'enfant doit apprendre par cœur à l'école. Dès lors, tout en donnant des règles de conduite qui serviront plus tard au jeune homme et à l'homme fait, le moraliste est bien obligé de compter avec certaines fautes *spéciales aux enfans*. S'éplucher la tête pour jeter la vermine sur son voisin, cracher au nez d'un camarade, défaire ses chausses en public, se moucher avec son bonnet ou avec sa manche, sont des gamineries fort dégoûtantes, mais personne ne saurait en accuser la société tout entière.

Commençons par le chapitre de la toilette. Érasme prescrit, « dès le matin et avant toute chose, de se laver à grande eau le visage, les mains et la bouche. » Il est vrai qu'il ajoute : « Le faire sou-

vent est déraisonnable, » recommandation singulière dans la bouche d'un délicat comme Érasme; mais quoi, il s'agit d'un enfant, et combien en connaissons-nous qui, livrés à eux-mêmes, n'accompliraient même pas l'ablution matinale exigée par le maître! Mathurin Cordier, dans ses *Colloques* (1564), fait dire à peu près la même chose à son élève: « Je lave mes mains, mon visage, mes dents, mes yeux, et principalement le matin. » Louis Vivès nous fait entrer dans tous les détails de l'opération : « Apportez le bassin avec l'esguière; versez de haut, vuidez plus tôt peu à peu par le bec de l'esguière, que de verser tout d'un flot. Nettoyez cette crasse qui est aux jointures de vos doits. Lavez votre bouche et gargarisez. Frottez-moi bien les cils des yeux et les paupières; après, encore bien fort, les petites glandes de dessous les oreilles. Prenez un linge et vous essuyez. O Dieu immortel! il vous faut tout dire l'un après l'autre; ne sçauriez-vous rien faire de vous-même. » (*Colloquia*, 1532.)

Passons maintenant aux grandes personnes. Olivier de Serres, dans son *Théâtre d'agriculture*, consacre un chapitre à la bonne tenue du gentilhomme campagnard; j'en extrais quelques passages : « Pour la netteté du cuir. C'est une particularité très requise à la conservation de la santé, que de tenir nettement la personne. Pour laquelle cause, le principal ne sera oublié qui est la personne, se lavant souvent les mains, la bouche, *quelquefois la face*, avec de l'eau commune, du vin et d'autres liqueurs. Quelquefois le mois, les mains seront lavées avec eau et savon de bonne senteur, ou avec eau distillée de mie de pain, ou avec eau et son meslés, adjoustant à ces lavemens-ci quelques eaux odorantes. » La réserve que fait l'auteur au sujet de *la face* est confirmée par un passage de la civilité de Barthès (1645) : « Ils (les enfans) nettoyeront leurs faces et leurs yeux avec un linge blanc de lessive; cela descrasse, et laisse le teint et la couleur dans la constitution naturelle. Se laver avec l'eau nuyt à la veue, engendre des maux de dents et des catarrhes, appalit le visage, et le rend plus susceptible de froid en hiver et de hasle en esté. » Évidemment, ces gens concevaient la propreté autrement que nous; est-ce à dire qu'ils furent aussi malpropres qu'on le prétend (1)?

« Ne pas se peigner, dit Érasme, est le fait d'un paysan; que l'on soit propre, sans être luisant comme une fille; » et Calviac : « Il faut que tous les matins l'enfant se peigne en menant le

(1) A la vente de Claude Gouffier, faite en 1572, figure le mobilier complet de la chambre à coucher qui renferme, entre autres meubles, « une cuvette d'airain tenant deux seaulx ou environ, garnye de son pied de bois de noyer, » cuvette de dimensions respectables et qui suppose de larges ablutions.

peigne du devant au derrière de la teste, pour toujours renvoyer au derrière les humeurs qui descendent sur les yeux et le visage. »

Quant aux dents, Érasme veut « qu'on les tienne nettes avec grand soin ; les blanchir avec des poudres est efféminé ; les frotter de sel ou d'alun est nuisible aux gencives (1). » Olivier de Serres en dit beaucoup plus long : « Dès le réveil, à la première ouverture de la bouche, avant que parler, les dents seront frottées avec un linge net, un peu rude, aussi tout l'intérieur de la bouche... En lavant les mains et à l'entrée de table, de mesme les dents seront lavées d'eau fraîche, non froide... A l'issue du repas, les dents seront lavées fort curieusement, avec de l'eau et un peu de vinaigre parmi, ou avec du vin pur. Puis on frottera les dents avec cette poudre (suit la recette de plusieurs poudres dentifrices). » Voilà, si je ne me trompe, de quoi satisfaire les plus difficiles.

Pour les ablutions générales, on avait recours aux *baigneries*. La plupart des maisons de quelque importance possédaient une *chambre à bains* ou baignerie, disposée dans le sous-sol, lambrissée de bois et dallée. Elle contenait des cuves-baignoires en bois, des baquets pour les enfans et des bancs recouverts de plomb et percés de trous. Des tentures de toile blanche garnissaient la chambre, coupée par des rideaux mobiles isolant à volonté chaque baignoire qui devenait ainsi une sorte de cabine (2). A côté se trouvaient les étuves pour les sudations à la vapeur et les onctions. En outre, dans toutes les grandes villes, il y avait des étuves publiques avec bains et étuves chaudes, généralement garnies de rideaux séparatifs comme les baigneries privées.

Ces étuves étaient une tradition que le moyen âge tenait de l'antiquité, et qu'il avait léguée à la renaissance ; mais leur vogue ne dura qu'un temps. Proscrites par le clergé catholique et huguenot comme lieux de débauche, interdites par le médecin comme dangereuses en temps de peste, battues en brèche par la concurrence italienne qui substituait aux lavages à grande eau les pâtes, les onctions et les poudres parfumées, les étuves publiques disparu-

(1) Érasme ajoute une troisième recommandation que je reproduis en latin : *Idem lotio facere, Iberorum est.* Coutume espagnole signalée par Catulle (XXXIX, 17, 19) :

Nunc Celtiber in celtiberia terra,
Quod quisque minxit, hoc solet sibi manè
Dentem, atque rufam pumicare gingivam ;

par Strabon (*Geogr.*, III), par Diodore de Sicile (VI, 22), par Apulée dans son *Apologie : Spurcissimo ritu Hiberorum.*

(2) *Le Meuble en France au XVIe siècle*, p. 245.

rent peu à peu, abandonnées même de leur jeune clientèle que la guerre civile avait jetée dans les camps et sur les grands chemins.

Nous n'avons encore rien dit de la propreté des vêtemens : comme on le pense bien, les *Civilités* font, à ce sujet, toutes les recommandations nécessaires : « Il faut aussy que l'enfant s'estudie à entretenir ses accoustremens netz et sans aucune ordure, crottes, ou saleté (Calviac), — ne porte les habits sales, descousus, poudreux, ny pelés ; advise de les épousseter pour l'ordinaire une fois par jour (*Bienséance* de 1618). » Il n'est pas spécialement question du linge ; mais nous savons qu'on l'entretenait avec le plus grand soin. Le linge du corps, bien repassé et parfumé, se plaçait derrière la chaire, dans une armoire prise dans le mur et cachée par l'abatant mobile du dossier (1).

Chaire bien fermée et bien close,
Où le muscq odorant repose
Avec le linge delyé,
Tant souef fleurant, tant bien plyé (2).

Un contemporain parle même des élégans Parisiens, « tant bien godronnés, qui envoient exprès en Flandres faire blanchir leurs chemises. » Voici du reste un document qui vient à point pour nous renseigner sur la garde-robe d'un gentilhomme fin de siècle, fin du XVIe siècle, bien entendu : c'est le compte de sa blanchisseuse (3) :

— Prends premièrement ce linge blanc que la lavandière a apporté.

— Attendez que je regarde mon mémoire, pour voir s'il n'y manque rien : « Mémoire du linge de mon maistre que la lavandière a reçu le dixiesme de mars : Premièrement, quatre chemises garnies de leurs collets plissez ou fraises.

— Les voicy.

— Deux draps de lict, deux tayes d'oreillers, deux paires de calsons de toile, trois paires de chaussettes.

— Les voicy.

— Une douzaine de paires de chaussons (bas-de-chausse).

— N'en voicy que huict.

— Il en faut (manque) donc quatre ; j'en demanderay le compte à la lavandière et, si elle les a perdues, il faudra qu'elle les paye... item, deux coifles et quatre couvre-chefz, une demi-douzaine de

(1) *Le Meuble en France au XVIe siècle*, la *Chaire*.
(2) G. Corrozes, *Blasons domestiques*, 1539.
(3) *Dialogues fort plaisans*, de César Oudin, 1611.

mouchoirs. Deux nappes et dix serviettes. Trois touailles et un linge à couvrir le fruict, et deux colletz à fraises avec leurs manchettes.

— Tout est icy. Il n'y manque rien qui soit.

— Eh bien, plions-le, et le mettons au coffre. »

IV.

1530. — « Prends avec trois doigts les alimens. » 1618. — « Apprends à te servir de la cuiller et de la fourchette selon la mode des gens bien élevés. » Voilà, en deux préceptes, toute l'histoire de la bienséance à table pendant le XVIe siècle : on commence par manger avec les doigts, on finit par manger avec la fourchette.

Ce n'est pas que la fourche ou fourchette fût inconnue : de tout temps, le cuisinier a eu la sienne pour manier les viandes, l'écuyer tranchant, ou la personne chargée de ce soin, ont eu leur fourchette pour découper ; souvent même ils la laissaient dans le plat, pour permettre aux convives de saisir plus aisément les morceaux. Mais l'antiquité tout entière et le moyen âge ont passé sans avoir l'idée d'utiliser la fourchette pour porter les alimens journaliers de l'assiette à la bouche.

Jadis j'ai raconté cette histoire (1) ; je demande la permission d'y revenir, autant pour préciser certains points, que pour mieux élucider, à l'aide de nos manuels, ce chapitre peu connu de la vie privée.

Carpe cibos digitis; est quiddam gestus edendi:
Ora nec immundâ tota perunge manu,

disait Ovide aux élégantes de son temps : « Cueillez les mets avec vos doigts ; il y a une certaine façon pour manger, et n'allez pas vous souiller tout le visage d'une main malpropre. » Le moyen âge dit les choses plus crûment :

Ne touche ton nez à main nue
Dont ta viande est tenue (2).

(1) Dans *les Propos de Valentin* (Paris, 1886), p. 24, et dans *le Meuble en France au XVIe siecle* (Paris, 1887), p. 178. Depuis, M. Alfred Franklin a traité la question avec beaucoup de sagacité dans l'un des volumes les plus curieux de *la Vie privée d'autrefois* (*les Repas*, p. 26 et suiv.).

(2) *Contenances de table* du XVe siècle.

Mais comment s'y prenait-on pour manger avec les doigts? Les *Civilités* vont nous l'apprendre.

Une fois les mains lavées, cérémonie qui se pratique au moyen d'un bassin plein d'eau parfumée que l'on passe de main en main avec force politesses, un enfant dit la bénédiction et l'on se met à table. Devant chaque convive est le *tranchoir*, plaque de métal, de bois, ou de pain bis très épais, ronde ou carrée, sorte de coussin sur lequel on coupera la viande. « Le verre à boire se place à droite, ainsi que le couteau à couper la viande, bien essuyé ; le pain à gauche. La serviette sur l'épaule ou sur le bras gauches (Érasme). » On voit qu'il n'est question ni de fourchette, ni même de cuiller.

Les viandes se passent généralement toutes découpées ; chacun « prend avec trois doigts ce qui lui est offert, ou tend son tranchoir pour le recevoir (Érasme) ; » et Calviac ajoute : « On coupe la viande en menus morceaux sur le tranchoir. Il ne faut point porter la viande à la bouche tantost d'une main, tantost de l'autre ; mais que tousjours on le face avec la main droite, en prenant honestement le pain ou la chair avec trois doigts seulement. » Si la viande est grasse et pleine de jus, « il est grossier d'y plonger les doigts ; mais on prend le morceau que l'on veut avec son couteau, » pour le porter sur le tranchoir. Les gâteaux et les pâtés se prennent avec la cuiller posée dans le plat : « On renverse le morceau sur son tranchoir, et on rend la cuiller (Érasme). »

Si l'aliment est liquide, une sauce par exemple, — car les sauces se servaient séparément, dans des plats creux ou des écuelles, « on y trempe sa chair après les autres, si les autres y trempent leur pain, on pourra aussi tremper le sien honnestement, et sans le tourner de l'autre costé après qu'on l'aura trempé de l'un, ny le gadrouiller dedans le plat (Calviac). » S'il y a une cuiller dans l'écuelle, « on peut la prendre pour y goûter, mais on la rend après l'avoir essuyée à la serviette (Érasme). » Les potages sont également servis dans des écuelles. Un jeune Suisse, Platter, étudiant la médecine à Montpellier, raconte ainsi (1) le dîner chez son maître, le célèbre Catelan, où il était logé : « Les jours gras, à midi, on mange une soupe garnie de naveaux ou de choux ; elle est au mouton, rarement au bœuf ; ce bouillon est peu abondant. On mange cette soupe avec les doigts, chacun dans son écuelle. » Ailleurs, il dit encore : « Comme nous mangions la soupe à la mode du pays, c'est-à-dire en la prenant avec les doigts pour boire ensuite le bouillon, un des nôtres chercha noise bien gratuitement à l'hôtesse pour avoir une cuiller, car il n'en existait point dans la maison, et nous n'avions sur la

(1) Platter, *Voyage en France;* Montpellier, 1892.

table qu'un seul grand couteau attaché à une chaîne de fer, dont chacun se servait à tour de rôle. On ne connaît pas, comme chez nous (en Suisse), l'usage si commode pourtant des cuillers. »

Ces habitudes font comprendre pourquoi les *Civilités* exigent qu'on se lave les mains en commun, avant le repas : « Il faut laver à la vue de la compagnie, quoyque tu n'en eusses pas de besoing, afin que ceux en soient acertenés, qui mettent la main au mesme plat, où tu la mets (*le Galatée*) (1). »

Les *Civilités* s'occupent même de la manière de mâcher : « Les Allemans, dit Calviac, mâchent la bouche close et trouvent laid de faire autrement. Les Français, au contraire, ouvrent à demi la bouche et trouvent laide la procédure des Allemans. Les Italiens y procèdent fort mollement, et les Français plus rondement, et en sorte qu'ils trouvent la procédure des Italiens trop délicate et précieuse. Et ainsi chacune nation a quelque chose de propre et différent des autres. Parquoy l'enfant y pourra procéder selon les lieux et coustumes d'iceux où il sera. »

On essuyait les doigts à la serviette et, dans les petits ménages, à la nappe ; en hiver, quand on recevait quelque personnage d'importance, on avait même soin de lui donner une serviette qu'on faisait « un peu chauffer (2). » Dans les bonnes maisons, on changeait de serviettes à chaque service, usage qui commençait à tomber en désuétude du temps de Montaigne : « Je plains, dit-il, qu'on n'aye suivi un train que j'ai vu commencer à l'exemple des rois : qu'on nous changeast de serviette selon les services, comme d'assiette. »

En somme, on mange tout avec les doigts : les alimens solides, sur le tranchoir ; les alimens liquides ou mixtes, dans l'écuelle, soit que chacun ait la sienne, soit qu'elle serve à plusieurs convives ; dans ce dernier cas, on procède comme à la gamelle. On se sert beaucoup de son couteau, exceptionnellement de la cuiller ; pour la fourchette, il n'en est pas encore question.

Saint Bonaventure raconte l'histoire d'une princesse grecque du XIe siècle, épouse du doge Domenico Silvio de Venise, qui ne touchait jamais ses alimens avec les doigts, mais les portait à la bouche au moyen de « certaines petites fourches en or et à deux dents ; »

(1) La femme est, en effet, le potage de l'homme ;
Et quand un homme voit d'autres hommes parfois
Qui veulent dans sa soupe aller tremper leurs doigts,
Il en montre aussitôt une colère extrême.

(Molière, *l'École des Femmes.*)

(2) *Bienséance* de 1618.

et « voyez le châtiment de Dieu : subitement son corps fut atteint d'une maladie hideuse qui le changea tout en pourriture. » Une fantaisie de jolie femme, qui pouvait avoir de telles conséquences, ne devait pas faire école. Les rares fourchettes, signalées dans quelques inventaires du moyen âge, sont faites pour manger les mûres par exemple, ou les grillades brûlantes au fromage, tout ce qui peut endommager les doigts. Quant aux fourchettes d'argent, dont parle un chroniqueur, et qu'on voyait à Plaisance au XIVe siècle, nous ignorons si elles servaient à l'écuyer tranchant ou aux convives, ce qui est tout autre chose.

Quoi qu'il en soit, c'est le pays vénitien qui devait le premier introduire la fourchette en Europe. Le voyageur Jacques Lesaige, de passage à Venise en 1518, assiste à un repas chez le doge et signale comme une nouveauté « qui lui semble chose honneste, que cheux seigneurs, quand ils volloient mangier, prenoient la viande à toute (avec) une fourquette d'argent (1). » Quelques années plus tard, Sabba da Castiglione (2) parle d'un mangeur intrépide : « N'allez pas croire qu'il se serve de la pointe du couteau, ou de la fourchette *à la vénitienne*, il ne travaille qu'avec les doigts. »

En 1574, Henri III, revenant de Pologne et passant par Venise, qui lui fit une réception magnifique, ne manqua pas de remarquer la façon nouvelle pratiquée par ses hôtes et s'empressa de l'introduire à la cour de France. Le texte suivant détermine la première apparition de la fourchette en France : c'est le récit fait par un contemporain (3) d'un dîner à la cour d'Henri III : « Ils ne touchoient jamais la viande avec les mains, mais avec des fourchettes ils la portoient jusques dans leur bouche, en allongeant le col et le corps sur leur assiette... Il y avoit aussi quelques plats de salade ; ils la prenoient avec des fourchettes, car il est deffendu en ce pays-là de toucher la viande avec les mains, quelque difficile à prendre qu'elle soit ; et ayment mieux que ce petit instrument fourchu touche à leur bouche, que leurs doigts. Après ce service, on apporta quelques artichauts, asperges, pois et fèves escossées, et lors ce fut un plaisir de les voir manger cecy avec leurs fourchettes ; car ceux qui n'étoient pas du tout si adroits que les autres, en laissoient bien autant tomber dans le plat, sur leurs assiettes, et par le chemin, qu'ils en mettoient en leurs bouches. » Preuve que la fourchette est une nouveauté, puisque, même parmi les familiers du roi, plus d'un n'a pas encore eu le temps de s'habi-

(1) Voyez Gay, *Dictionnaire archéologique.*
(2) *Ricordi, Vinegia.*
(3) *Isle des Hermaphrodites,* p. 105.

tuer à manœuvrer « le petit instrument fourchu. » — « Et après qu'on eust tout osté, on apporta un grand bassin d'argent doré, avec un vase de mesme étoffe, et dedans de l'eau où on avoit trempé de l'iris, avec laquelle ils lavèrent leurs mains; toutefois, elles ne devoient pas trop sentir la viande, ny la gresse, car ils ne l'avoient pas touchée, ains (mais) seulement la fourchette. »

La mode nouvelle était entrée à la cour, mais il s'en fallait qu'elle fût acceptée partout, même chez les plus grands seigneurs. Les « dames galantes » se servaient encore tantôt de leurs doigts, tantôt de la fourchette : « Lorsqu'elles mangent des pastez et autres friandises chaudes, et y pêchent, elles mettent, dit Brantôme, la main dedans *ou* avec les fourchettes. » Et Montaigne confesse qu'il « s'ayde peu de cuiller et de fourchette, et mord souvent sa langue, parfois ses doigts, de hastiveté. » Il faut attendre le XVIIe siècle pour que les *Civilités* recommandent l'emploi de la fourchette, et même de la cuiller, comme nous l'entendons aujourd'hui.

Nous venons de voir quelle était la façon de manger; quant à la façon de boire, voici ce que les *Civilités* nous apprennent. Quand le verre se met sur la table avec le couvert, on le place à droite; mais, dit Calviac, « le plus souvent, en France, on ne tient pas le verre à table. » Si l'on a soif, on demande à boire, et le valet apporte un verre qu'il remplit suivant le désir du convive et remporte après que l'on a bu. Boire est l'occasion d'une foule de politesses; on échange des santés pendant le repas, et cet échange se fait avec beaucoup de courtoisie. Tantôt on vide son verre en saluant, tantôt on se borne à « saluer avec grâce, approchant le verre des lèvres et y goûtant légèrement pour faire semblant de boire; cela satisfera un convive de bonne compagnie. » (Érasme.)

Du temps d'Érasme, on admettait « qu'un convive offrît à un autre son propre verre pour y boire; » parfois aussi « tout le monde buvait dans le même verre; » et les traités de civilité recommandent, dans ces deux cas, de « s'essuyer soigneusement la bouche avant de boire. » Mais ces habitudes, qui se ressentent encore du sans-façon primitif du moyen âge, disparaissent complètement dans la seconde moitié du XVIe siècle. Montaigne, voyageant en Italie, raconte que, dans les repas officiels, « on luy presentoit un bassin d'argent sur lequel il y avoit un verre avec du vin et une petite bouteille, de la mesure de celles où on met de l'encre, pleine d'eau. Il prend le verre de la main droite, et de la gauche cette bouteille, et verse autant qu'il lui plaît d'eau dans son verre, et puis remet cette bouteille dans son bassin. Quand il boit, celui qui

sert lui présente ledit bassin au-dessous du menton, et lui remet après son verre dans le bassin. »

Le repas terminé, « les mets étant desservis, l'on recueille les restes pour la netteté dans un grand plat ou quelque jolye corbeille. L'on lève la nappe avec les reliefs de pain, si jà ils n'ont esté ostés. Cependant l'on porte les cure-dents dans un beau plat. Finalement, sur un linge de belle et fine toile estendue sur la table, se met le plat-bassin et se donne l'eau à laver, premièrement aux plus mettables de tous; s'il n'y en a qu'un de singulière prééminence, avec une serviette particulière, et puis aux autres avec la leur, approchant d'eux le bassin en telle façon qu'ils y arrivent deux ou trois par ensemble. » (*Bienséance de 1618.*)

Ainsi, on « lave les mains » avant et après le repas, coutume générale qui explique la quantité d'aiguières et de bassins qui sont parvenus jusqu'à nous, les uns en matières précieuses, en cristal de roche, en or, en argent ou en émail, les autres en cuivre, en étain ou en faïence. Les plats de François Briot, les grands plats creux hispano-moresques ou italiens, avec ou sans ombilics, sont des *bassins à laver les mains*, de même que les plats dits « à reptiles » imaginés par Bernard Palissy; quand on les remplissait d'eau, les poissons, les coquillages, les plantes et les animaux aquatiques, que l'artiste avait eu l'ingénieuse idée d'y représenter d'après nature, semblaient s'animer et vivre dans leur élément. Chez le paysan même, *laver les mains* avant de manger était obligatoire; seulement, au lieu de bassins, « tous alloient laver leurs mains au puits, à la pierre duquel aiguisoient leurs couteaux. » (Noël du Fail, *Du temps présent et passé.*)

A l'aiguière et au bassin mobiles, le XVIIe siècle substitue la fontaine fixée au mur, dont il nous reste de fort beaux modèles en cuivre et en faïence. Sous la restauration, la fontaine disparaît à son tour, remplacée par l'odieux rince-bouche, — une des innovations les plus fâcheuses du XIXe siècle, — que la renaissance proscrit hautement comme indigne d'un homme bien élevé : *Certè palam os colluere, elegantiæ alienum videtur.* (*Bienséance*, 1618.)

V.

Les Italiens n'ont rien qui ressemble aux petits traités d'Érasme et de Calviac; ils s'en tiennent au vieux formulaire, rédigé par Jean Sulpice de Veroli à la fin du XVe siècle et contenant quelques préceptes rudimentaires sur *les Contenances de table.* Quant à leurs moralistes, ce sont des lettrés, qui n'écrivent que pour les hommes

faits et traitent la question de haut, sans s'abaisser jusqu'aux vulgaires prescriptions de la civilité. Le Castiglione dépeint *le Parfait courtisan*, l'homme de cour accompli, comme Platon sa *République*, Xénophon son *Roi* et Cicéron son *Orateur*. Çà et là quelques traits de critique dans le genre de celui-ci qui dénote chez certains courtisans, voulant faire les « bons compagnons, » des coutumes au moins singulières : « Ils se poussent du haut en bas des degrez ; ils se frappent et donnent l'un à l'autre des coups de bâton sur les reins. Ils se jettent des pougnées de poussiere dedans les yeux ; ils font rouler leurs chevaux sur eux, ès fossés, ou au pendant de quelque montagne. Après, quand ils sont à table, ils se jettent au visage les potages, les sausses et gelées, renversent tout et puis se prennent à rire, de manière que celui qui sçait faire le plus de telles choses semble le meilleur courtisan et le plus gaillard. » (Traduction de Gabriel Chappuys, 1580.)

La *Civile Conservation*, d'Estienne Guazzo, est encore un traité littéraire de 800 pages sur les bonnes et les mauvaises compagnies, où l'auteur parle à peine de la civilité et se borne à renvoyer le lecteur, désireux d'en connaître les principes, au livre intitulé le *Galatée*.

La première édition du *Galatée* parut à Milan en 1559. L'auteur, Jean della Casa, distingue, parmi les manières d'agir dans le monde, celles qui peuvent choquer les sens ; ensuite, celles qui s'opposent à la volonté ; enfin, celles qui manquent de proportion et ne s'accommodent pas avec la personne, le temps ou le lieu. Tout cela paraît bien subtil et d'une ordonnance assez confuse. En passant, le moraliste signale les fautes principales contre la tenue ; en somme, sa dissertation, fort élégante, pourrait mieux s'appeler : *l'Art de plaire dans la conversation*, titre sous lequel elle a été traduite en français au XVIIIe siècle.

Sabba da Castiglione a moins de prétention et plus de bonhomie. Les *Ricordi* (1), recueil de leçons sur la conduite d'un gentilhomme dans le monde, parurent en 1546. Sabba ne se pique pas de littérature ; son style est diffus, plein de redites, ses phrases interminables et sa langue le pur lombard. Mais il parle naïvement et tempère la sévérité de ses conseils par une foule d'anecdotes qu'il raconte avec une saveur particulière. En voici une (2) qui touche de trop près à notre sujet pour ne pas lui donner une place : — « Il y a quelques années, quand la malheureuse Italie renfermait des cours plus nombreuses, plus magnifiques et plus honorées

(1) Voir *la Gazette des Beaux-Arts* (juillet 1884).
(2) *Ricordo*, p. 82.

qu'elles ne le sont aujourd'hui, au pays de Lombardie, il y avait deux serviteurs plus affectionnés que discrets de deux gentilshommes qui passaient pour les courtisans les plus renommés de toute l'Italie. Comme on demandait à ces serviteurs quelles étaient les habitudes de leurs maîtres, le premier, un peu naïf (*assai dolce di sale*), s'imaginant faire l'éloge de son seigneur, répondit : « Qu'il ne sortait jamais de chez lui sans rester une heure devant son miroir à se peigner les cheveux, qu'il se rasait au moins deux fois la semaine, qu'il avait des habits précieux, de drap, de satin, et de panne, de couleurs et de formes variées ; que, l'été comme l'hiver et le reste du temps, il se servait de savonnettes, d'huiles parfumées et d'eaux bien fleurantes, jurant que sa garde-robe contenait plus d'odeurs que les deux boutiques des plus célèbres parfumeurs de Naples... Personne, en Espagne, ni en Italie, ne savait mieux que lui porter le brodequin, lequel était alors très à la mode parmi les courtisans... Lorsqu'il se rendait à la cour, parfumé, peigné et brossé, sur sa mule, la houssine blanche à la main, et les patenôtres de pâte odoriférante au cou, tout le monde l'admirait et le regardait comme le plus brave, gentil et gracieux courtisan de toute l'Italie. Quant à sa propreté, je n'en dirai qu'un mot : pendant les douze ans que je suis resté avec lui, je ne l'ai pas vu une seule fois manger la salade sans gants, pour ne pas se souiller les doigts. »

L'autre, qui n'était pas plus fin, répondit à son tour : — « Mon maître n'est pas de cette façon ; c'est un franc compagnon, magnifique, splendide, gracieux, jovial et familier. Il n'aime ni les miroirs, ni les brosses. Chez lui, pas d'autre peigne que le râtelier qu'il a dans la bouche (1), avec lequel, quand il est à table, il frippe comme un paladin. Mais n'allez pas croire qu'il se serve de la pointe du couteau ou de la fourchette à la vénitienne ; il ne travaille qu'avec ses doigts et les manœuvre plus prestement que le meilleur joueur de luth de toute l'Italie, fût-il Giovan Maria Guido. S'il mange bien, par la grâce de Dieu, il boit encore mieux ; et s'il mange comme un paladin, il boit comme un géant. Il veut du vin juif et non du vin chrétien (baptisé), assurant que l'eau est faite pour les poissons et pour les bêtes, mais non pour les hommes de bien comme lui. Il boit si dévotement que les larmes lui en viennent aux yeux d'attendrissement, et le verre, quand il le détache de ses lèvres, est plus sec que s'il était resté au soleil du midi, sous le signe du Cancer ou du Lion. En tout temps, la nuit comme le jour, il dort également bien, Dieu le bénisse ! mais jamais moins

(1) Il y a là un jeu de mots intraduisible en français.

de seize heures... Des habits, il n'en a cure; des odeurs, il n'en parle pas; pour l'eau, il ne connaît que celle du puits; pour l'huile, que celle de sa lampe... S'il rentre chez lui, avant d'aller chez madame et les enfans, il passe à la cuisine et nous jouons ensemble à la mourre des saucisses et du cervelas frais; ou bien, nous chantons quelque gentil refrain de cabaret; ou bien encore nous jouons aux cartes... Bref, c'est un bon compère, franc, sans cérémonie et sans gêne, qui, à table et par gentillesse... » Mais je m'arrête : il serait impossible d'aller plus loin sans parler latin.

VI.

Comme les Italiens, les Espagnols n'ont pas à proprement parler de *Civilités;* mais, au lieu de philosopher sur la matière, ils affectionnent la forme du dialogue qui convient mieux à la tournure de leur esprit. Les *Colloques* de Louis Vivès, *Colloquia, sive linguæ latinæ exercitatio* (Nuremberg, 1532), sont le modèle du genre. Vivès (1492-1540), qui passa une grande partie de sa vie à Bruges où il mourut, était intimement lié avec Érasme. Comme lui, il composa de nombreux livres de pédagogie et, comme lui, il eut la pensée d'enseigner aux enfans le savoir-vivre; seulement il trouve moyen de le faire en insérant dans ses *Colloques*, composés pour exercer les enfans à la langue latine, la plupart des principes élémentaires de la bonne tenue.

Malgré la grande renommée de leur auteur, et bien que ces dialogues aient eu de nombreuses éditions, — la dernière traduction espagnole est de 1788, — ils sont fort peu connus. Ils fourmillent cependant d'indications précieuses sur la vie privée, qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Vivès entre dans les moindres détails, et sa précision minutieuse n'enlève rien à l'agrément de ses dialogues. Je regrette de ne pouvoir reproduire ici ces causeries familières, tableaux pris sur le vif et dont le sujet se passe tantôt à Valence, patrie de Vivès, tantôt à Paris, où il étudia dans sa jeunesse, tantôt à Bruges ou à Louvain.

Chez les Allemands, Pierre Schade (Mosellanus), Hegendorf, Cammermeister, Ulrich de Hutten, Pontanus et les autres ont enseigné le beau latin et les belles manières; quelques-uns de leurs ouvrages sont même imprimés à Paris et à Lyon, mais aucun ne vaut le *Grobianus*, aucun n'a eu sa popularité.

Grobianus et Grobiana est un poème latin en trois livres, vingt-sept chapitres et cinq mille vers. On se découragerait à moins;

mais avec de la patience, en procédant par gorgées, on arrive au bout et, tout compte fait, on ne regrette pas sa peine.

La première édition est de Francfort (1549); il y en a eu plusieurs, on connaît même une traduction anglaise du dernier siècle; c'est donc un livre à succès. L'auteur, Frédéric Dedekind, inspecteur des églises réformées du diocèse de Lubeck, était un original qui ne manquait ni d'humour, ni de finesse. J'imagine qu'il fut frappé de l'uniformité des manuels de civilité qui couraient l'Allemagne, ce qui lui donna l'idée d'en composer un de sa façon. Son Grobianus prend exactement le contre-pied des autres; il enseigne le savoir-vivre à rebours. C'est le manuel du mauvais ton, le code raisonné de l'homme mal élevé, du rustre (en allemand *grobian*). Le paradoxe, mené jusqu'au bout avec un sérieux et une conviction imperturbables, appuyé d'argumens débités le plus gravement du monde, arrive précisément au résultat cherché par l'auteur. Son apologie à outrance de la grossièreté est la meilleure critique que l'on en puisse faire.

Par exemple, il dira au jeune homme : « Ne perds pas ton temps à te peigner; une certaine négligence sied à la jeunesse et pas une femme ne te reconnaîtra pour son maître, si elle s'aperçoit que tu soignes ta chevelure comme elle. Laisse tes cheveux tels qu'ils sont, tout entremêlés de plumes; c'est leur plus bel ornement et la preuve la plus certaine que tu ne couches pas sur la paille. — Se laver les mains et la figure est une vraie honte, et l'hygiène s'y oppose; on a vu des gens en mourir. Que les autres se lavent, si bon leur semble, tu n'en prendras pas d'humeur. »

A la jeune fille il recommande « de boire de grands coups de vin; — de se décolleter hardiment, car on aime les belles choses que l'on voit, et personne ne se soucie de celles qu'il ignore et qui restent cachées; — de chercher ses puces, s'il le faut, devant tout le monde; entre les femmes et les puces, la guerre est à l'état permanent; il faut poursuivre l'ennemi dans sa retraite, séance tenante, l'en extraire et l'écraser sans pitié. »

Dans la rue, Grobianus doit « marcher les yeux égarés, de l'air d'un jeune taureau échappé; — bousculer les passans; éternuer et tousser dans la figure des gens, pour les rafraîchir en été; — ne saluer personne; le chapeau doit être rivé sur la tête, comme une tiare. » Grobiana « regardera partout, de manière à voir ce qui se passe devant et derrière; elle mangera des pommes en marchant, s'arrêtera devant les bateleurs, et découvrira la jambe aussi haut que possible. »

Quant à la toilette, il faut « taillader à fond le pourpoint, les souliers et les chausses; c'est la mode et cela vous donne un air

militaire et grand seigneur. La moustache sera longue et pendante, chose très utile à plusieurs points de vue : si quelque ordure est tombée dans le verre sans qu'on s'en aperçoive, les poils et la barbe l'arrêteront au passage et l'empêcheront de pénétrer plus avant; en outre, la moustache servira de filtre pour clarifier le vin qui coulera plus pur dans le gosier. » La jeune fille portera « des chaussures crottées, c'est la marque d'une fille laborieuse. Elle plantera sa coiffure de fleurs sur le nez; pour quel motif? innocente que tu es, ces fleurs parfumeront délicieusement tes narines, au lieu de s'évaporer dans l'air... »

Mais l'heure est venue de se mettre à table; grosse affaire pour nos bons aïeux, surtout pour les Allemands, mangeurs et buveurs déterminés. Dedekind est leur compatriote, il les connaît par le menu et n'avance aucun fait, — il a soin de le déclarer dans sa préface, — dont il n'ait été témoin. Son répertoire de préceptes ne laisse rien à désirer; j'en traduis quelques-uns au hasard, sauf à résumer les commentaires qui sont interminables.

« Choisir toujours la meilleure place; pourquoi la céder à un autre? Ne sommes-nous pas tous sortis du même limon, ombre et poussière les uns comme les autres? — Si l'on arrive en retard, il faut expulser un des convives de son poste; s'il hésite, l'arracher de force en le prenant par le cou; Caton lui-même ordonne de céder au plus fort; — lâcher la ceinture pour que le ventre se répande à l'aise, sans cependant débrider tout à la fois; on s'y prendra graduellement pendant le repas. — Plonger les deux mains dans les écuelles; nettoyer son assiette avec la nappe; — retirer son soulier pour repasser son couteau; à ceux qui s'étonnent, répondre que c'est votre habitude. — Si l'on tarde à servir, inventer des passe-temps ingénieux, par exemple, couvrir d'arabesques à la pointe du couteau les plats d'argent ciselés, piquer la nappe à coups redoublés, frapper bruyamment le réchaud avec son couteau; ce procédé a deux avantages : d'abord les oreilles délicates sont charmées d'une musique imprévue; ensuite le cuisinier et le maître de maison seront prévenus et se corrigeront à l'avenir. — Casser les noix avec le poing, d'un seul coup; la table tremble, la vaisselle saute en l'air, les verres se brisent, les bouteilles se renversent, et chacun est émerveillé de tant de puissance... — Avoir soin de déposer toujours les écales dans l'assiette du voisin. »

Le dîner terminé, voici le moment de montrer son caractère aimable et facétieux. Grobianus « se mêle à tous les groupes, intervient à tort et à travers, parle haut, critique, tranche sur les questions, ne cède à personne; *grandia de minimis movet certamina*

rebus, un rien lui suffit pour chercher une grosse querelle, » une querelle d'Allemand, c'est de tradition. « Il dérange tout le monde, lance l'écume de son verre dans le nez du voisin, lui souffle son vin à la figure. Que l'on se fâche, qu'on le contredise seulement, il prend sa grosse voix, sa voix de Stentor, vomit des menaces épouvantables et met flamberge au vent. » Pour être vieille de trois siècles, la caricature ne manque pas d'actualité.

Au demeurant, notre homme « casse les verres et les pots, défonce les vitres, — c'est un moyen d'inscrire ses armes sur les vitraux, comme fait la noblesse ; — il danse sur les chaises, les brise et s'empare des morceaux pour mettre le poêle en pièces. Dans la rue, il accoste les femmes, insulte les passans, les provoque l'épée à la main, lance des pierres dans les fenêtres, empêche les gens de dormir, et rosse sa femme en rentrant. »

Ainsi va Grobianus, triomphant et sans gêne, de la première à la dernière page. Chemin faisant, il formule quelques maximes judicieuses : « Ne cède à aucun, méprise tout le monde et n'aie cure de personne. Fais ce que tu veux et dis ce qui te plaît ; si l'on te blâme, ta conscience t'approuve et ses éloges te suffisent. Ne te soucie pas de plaire aux autres ; personne ne peut plaire à tout le monde, dès lors à quoi bon essayer? » C'est un cours complet de morale indépendante.

Le chapitre *De moribus puellarum* n'est pas moins riche en conseils pratiques, mais difficiles à faire passer dans notre langue. J'en dirai autant des articles *De ructu, vomitu, crepitu, screatu et aliis elegantiis ;* je les recommande à nos romanciers : ils y trouveront certains tableaux faisandés, d'une belle couleur, et des documens humains à combler de joie le naturaliste le plus difficile.

Dedekind méritait qu'on le tirât de l'oubli ; c'est un précurseur.

EDMOND BONNAFFÉ.

LA

NAVIGATION AÉRIENNE

Un savant des plus autorisés a exposé ici même (1) où en était, il y a quelques années, ce qu'on appelle la conquête de l'air. Il a rappelé les efforts persévérans, mais trop souvent mal dirigés, de tous ceux qui ont été à la recherche de cette nouvelle Toison d'or. Il nous a retracé les enthousiasmes de la première heure, à la suite de l'apparition de la première montgolfière, les essais infructueux souvent suivis de catastrophes dont la ruine des inventeurs était la plus ordinaire ; puis les déceptions, la lassitude après l'engouement, l'indifférence enfin, la morne indifférence, pire que l'hostilité, plus humiliante que la contradiction. N'étaient quelques tentatives mieux conçues, le judicieux écrivain se serait montré disposé à répéter le mot de Franklin et à dire encore de l'aérostation, un siècle cependant après la merveilleuse ascension d'Annonay : « C'est l'enfant qui vient de naître. »

En est-il encore de même? L'enfant est-il toujours dans les langes? Ou plutôt n'a-t-il pas grandi? N'a-t-il pas appris à se connaître? Ne saura-t-il pas bientôt se diriger, et, amoureux d'espace, de liberté, de grand air et d'idéal, ne sent-il pas lui pousser

(1) Voir, dans la *Revue* du 1er janvier 1885, *les Ballons*, par J. Jamin.

des ailes? C'est ce que je voudrais, si le lecteur le veut bien souffrir, examiner dans ces quelques pages.

I.

Le ballon, gonflé d'un gaz plus léger que l'air, déplace de celui-ci un volume dont le poids est supérieur au sien. La différence entre ces deux poids constitue sa force ascensionnelle. Par l'effet de cette différence, il éprouve une poussée de bas en haut, analogue à celle qui renvoie flotter à la surface une boule de liège immergée dans l'eau. Il est, à ce propos, assez remarquable qu'il ait fallu attendre vingt-deux siècles, et trouver dans une vallée de l'Ardèche un manufacturier doué de l'esprit d'observation, pour qu'on vît faire au fluide aérien application du principe d'Archimède.

L'aérostat s'élève donc : il monte et ne s'arrête que là où il rencontre une couche d'air assez dilaté pour que le volume déplacé n'ait plus qu'un poids exactement égal au sien. Jusqu'où peut-il aller ainsi? Peut-on fixer une limite à la hardiesse de ses ambitions? *Quo non ascendam* ne peut-il pas être sa devise? N'est-ce pas lui, par exemple, qui, plus entreprenant en son vol que le condor des Andes, ira chercher dans les hauteurs inconnues, au-delà, bien au-delà

De ces pics désolés que la tempête assiège,

le secret de la cause encore ignorée qui retient l'atmosphère autour de notre globe. Pourquoi toujours plus raréfiée et plus légère à mesure qu'elle s'éloigne de la surface terrestre, ne va-t-elle pas, subtile et impondérable, se perdre progressivement dans l'infini des solitudes interplanétaires? Le ballon, quelque jour, ne nous le dira-t-il pas? Non; de si hautes prétentions ne lui sont pas permises. Les aérostats ordinaires, comme ceux dont la marche tranquille amuse le regard de la foule les jours de fête, faits comme ils le sont généralement d'une étoffe peu résistante, ne pourraient pas dépasser la hauteur du Mont-Blanc sans courir de gros risques. Et l'on estime que l'atmosphère a une épaisseur de peut-être 200 kilomètres.

Cependant, on a voulu que ce léger sphéroïde, qu'on avait renoncé à diriger, ne fût pas seulement une sorte d'amusement, complément obligé du programme officiel des réjouissances publiques. Prenant pour sa construction les précautions qu'inspirait

le souci de leur sécurité, on l'a chargé de transporter dans les hautes régions de l'atmosphère les physiciens désireux d'y recueillir d'utiles informations. Les ascensions de Glaisher, de Robertson, de Gay-Lussac, de Barral et de Bixio, à des hauteurs supérieures à 7,000 mètres, ont vivement frappé l'attention des contemporains et facilité l'étude des problèmes délicats relatifs à la distribution de l'électricité atmosphérique, à la variation de l'intensité magnétique et à la composition du gaz complexe que nous respirons.

La téméraire ascension du *Zénith* à 8,600 mètres de hauteur, exécutée le 24 mars 1875, coûta la vie à Sivel et à Crocé-Spinelli. Ce funèbre événement marqua la limite supérieure que son organisation physiologique semble interdire à l'homme de jamais dépasser.

Cependant l'humaine curiosité n'est pas satisfaite. L'insatiable science veut connaître ces solitudes dépeuplées dont l'accès est défendu à tout ce qui a vie. Les conditions physiques des hautes régions de l'atmosphère sont encore inconnues, et il est permis de penser que les phénomènes ne s'y passent pas tous conformément aux lois qui régissent le milieu dans lequel nous vivons. Comment varient, avec l'altitude, la pression atmosphérique, et la température, et le magnétisme, et l'état électrique? La composition chimique reste-t-elle constante? La vapeur d'eau, l'acide carbonique, ne disparaissent-ils pas à partir d'un certain endroit? Quelle est dans ces couches dilatées, situées au-delà de l'écran protecteur des nuages, la puissance de la radiation solaire? Et ces terrifians météores, la grêle, la neige, la foudre, comment se forment-ils? N'est-ce pas en s'élevant qu'on pourra pénétrer les lois qui régissent l'ouragan et la tempête? N'est-ce pas là-haut, en cette mystérieuse immensité, que se trouvent peut-être les outres formidables d'Éole?

L'homme ne peut y atteindre. Il y enverra, exacts serviteurs, des instrumens chargés d'observer pour lui, de tenir registre des phénomènes, et d'en faire au retour le fidèle rapport. Une modeste et patriotique association (1), stimulée par la verve toujours jeune de son président, un des vétérans de la science aéronautique, s'occupe, avec un zèle digne d'encouragement, à pratiquer de temps à autre, au moyen de ballons non montés, munis d'appareils enregistreurs, ces sortes de sondages à longue portée dans les profondeurs de l'atmosphère. Elle a déjà recueilli ainsi plus d'une donnée intéressante pour la science.

Son ballon l'*Aérophile* a rencontré cette année, à 10,000 mètres

(1) L'Aérophile, présidée par M. Wilfrid de Fonvielle.

d'altitude, une température de 50 degrés au-dessous de zéro. Et cependant, la radiation solaire y était tellement intense que la légère nacelle, faite d'un blanc osier, redescendit brunie et basanée : elle avait eu un coup de soleil.

Mais, même dans ce cas, où la préoccupation de l'existence de l'aéronaute n'existe plus, on ne peut pas aisément construire un ballon pouvant s'élever indéfiniment. La nature des choses impose des limites à la curiosité scientifique. Un ballon de faibles dimensions, une centaine de mètres cubes par exemple, pourra, dans des conditions ordinaires, atteindre l'altitude de 12,000 mètres. L'Académie des Sciences a entendu, il y a peu de temps (1), le commandant Renard, dont le nom reviendra tout à l'heure plus d'une fois dans ce récit, exposer la façon dont doit être construit un ballon susceptible de s'élever à 20 kilomètres. La chose n'est pas aisée. Plus on s'élève, moindre est la densité de l'air, et moindre par conséquent la force ascensionnelle du ballon. Pour s'élever encore, il lui faudrait des dimensions croissant jusqu'à l'exagération. Un volume de trois millions de mètres cubes suffirait à peine à atteindre la hauteur de 50 kilomètres. Ce ne serait encore que le quart de la route. Autant dire que l'observation directe de ces déserts aériens, frontières de notre planète, nous est définitivement interdite.

S'il ne peut pas monter toujours, le ballon va-t-il donc rester indéfiniment, prisonnier résigné, au sein de la couche aérienne où son poids se trouve équilibré? Non, certes, il reviendra, ce messager des airs, apporter ici-bas des nouvelles d'en haut. L'équilibre rencontré n'a qu'une courte durée. L'étoffe dont est fait le globe aérien ne s'oppose qu'incomplètement, quelque soin qu'on prenne, à la transfusion des fluides, et on n'est pas encore parvenu, quoiqu'on y songe, à la remplacer par une enveloppe métallique imperméable, cuivre ou aluminium, composée de feuilles suffisamment minces et soigneusement soudées entre elles. A travers le tissu, l'air pénètre à l'intérieur tandis que s'échappe le gaz léger. Tout l'appareil s'alourdit. A ce premier effet s'ajoutent ceux de la rosée, de la pluie, de la neige ou du givre qui souvent viennent surcharger la vaste superficie du ballon. Et c'est ainsi qu'il redescend vers la terre d'où il était parti. Quelques kilogrammes de trop, il prend une accélération qui rend souvent dangereux, quand il porte des voyageurs, l'instant critique de l'atterrissage. Plus d'une ascension s'est terminée par de graves accidens.

Mais s'élever n'est pas le seul service qu'on veuille recevoir du

(1) Académie des Sciences. — Séance du 5 décembre 1892.

ballon. — Des explorateurs, émules peut-être de Binger et de Monteil, à l'heure même où l'apparition du *Dirigeable* semble consommer la disgrâce du sphéroïde primitif, veulent cependant faire concourir à leurs desseins ce serviteur dédaigné. Il ne lui faut, après tout, ni machine, ni combustible. Il sera le voilier de cette flotte aérienne dont son superbe rival va devenir le steamer. Au lieu de lutter, comme lui, contre les vents, il leur obéira. Mais il saura choisir son maître. L'étude des courans atmosphériques a donné à deux ingénieurs dont l'audace égale le talent une espérance, bientôt transformée en conviction, croyons-nous, par l'enthousiasme et l'amour d'un certain extraordinaire. Ils trouveront, assurent-ils, pour les porter d'un bord à l'autre des continens, par-dessus plaines, monts et vallées, des vents d'allure régulière, sorte d'alizés terrestres, soufflant à époques fixes, d'Orient en Occident. — Portés par un ballon armé et équipé pour de véritables voyages au long cours, ils se veulent confier à ces fleuves aériens dont ils auront été les premiers hydrographes. En quarante jours, ils auront traversé le continent noir et contemplé de haut ces sommets inaccessibles que Stanley ne voulut point gravir. Il leur faudra moins de temps pour franchir les Andes et de l'Atlantique arriver au Pacifique. Surprendre les richesses qui se cachent peut-être encore dans les déserts inhospitaliers de l'aurifère Australie ne sera pour eux qu'une affaire de quelques jours :

> Ils vont : l'Afrique plonge au gouffre flagellé,
> Puis l'Asie,.. un désert... Le Liban ceint de brume.
> Et voici qu'apparaît, toute blanche d'écume,
> La mer mystérieuse où vint sombrer Hellé.

L'entreprise n'est pas sans difficulté et offre plus d'un hasard. Mais ceux qui l'ont conçue sont gens de ressources. Ils croient avoir tout prévu. L'enveloppe de leur aérostat, faite d'une octuple baudruche, ne laissera se perdre en un jour que quelques grammes du gaz le plus subtil. Un long cordage en acier, ce que leurs confrères anglais appellent un *guide-rope*, et que, de la nacelle, on allonge ou l'on rentre à volonté, règlera en traînant sur le sol les oscillations verticales du sphéroïde, permettra d'économiser le lest. Les aéronautes pourront jeter l'ancre, mouiller quand le vent leur sera contraire, appareiller de nouveau aussitôt qu'il redeviendra favorable. Ils comptent faire quelques relâches et renouveler leurs provisions en troquant du haut de leur nacelle avec les sujets de quelque Behanzin,

Qui, voyant ces mortels voyager dans les cieux,
S'étonne, les admire et les prend pour des dieux.

Peut-être, nouveaux Pizarres, profiteront-ils du prestige dont ils seront à coup sûr entourés, pour conclure, du sein des nues, quelques traités qui feront rentrer des peuples nouveaux dans ce que le quai d'Orsay appelle notre sphère d'influence.

La possibilité d'une telle tentative soulève peut-être quelques objections. Mais à quoi bon? Les promoteurs n'ont-ils pas l'encourageant exemple du *Victoria*, dont Jules Verne nous conte la palpitante odyssée (1). Et puis, la triste désillusion vient toujours assez tôt. Laissons les âmes généreuses et les esprits entreprenans savourer, avant l'échec, les joies non déflorées que leur donne l'espérance (2).

Heureux qui voit de loin, dans l'arène infinie,
Courir son rêve devant soi.

II.

L'invention de Montgolfier, en dépit des utiles perfectionnemens que presque aussitôt après y apporta le physicien Charles, parut bien vite, à l'insatiable curiosité du public, un résultat insuffisant. Cet aérostat, *ludibrium ventis*, jouet des vents capricieux qui, au hasard de leur souffle incertain, le promenaient à travers les plaines éthérées, il fallait pouvoir le diriger, franchir avec lui les océans et les montagnes, et, libre comme l'oiseau, défier avec lui toutes les frontières. Dans l'enthousiasme de la première heure, on lui en demandait beaucoup plus qu'on n'en a encore pu obtenir. Rien ne paraissait impossible aux imaginations surexcitées. Ce fut l'imagination, en effet, beaucoup plus que la raison éclairée par la science, qui présida aux premières tentatives de direction des ballons. Il serait sans intérêt de les énumérer ici. Tenons-nous-en à celles qui marquent un progrès vers la réalisation de l'idée.

La première en date qui mérite d'être mentionnée est due à Meusnier, ingénieur militaire, général du génie à trente-cinq ans, à une époque où la loi des cadres n'avait pas encore réglé la monotone allure de l'avancement. Il mourut en 1793 en défendant héroïquement la place de Mayence contre les Prussiens et les Autri-

(1) Voyez *Cinq semaines en ballon*, par Jules Verne.

(2) Voyez *Revue maritime et coloniale* (mai 1892 et numéros suivans). — *Voyages aériens au long cours*, par MM. Leo Dex et Maurice Dibos.

chiens coalisés. Parlant de lui, le grand Monge, qui ne passait pas pour un donneur d'éloges, disait : — « C'est l'intelligence la plus extraordinaire que j'aie jamais rencontrée. » — Le premier, probablement, Meusnier abandonna la forme sphérique, qui est, en effet, un obstacle presque insurmontable à la direction de l'appareil. Son ballon, — qui, d'ailleurs, est toujours resté à l'état de projet, — devait avoir une forme ellipsoïdale et cuber 200,000 mètres. La propulsion devait lui être donnée au moyen d'ailes ajustées sur un axe horizontal auquel un mécanisme convenable, mû à bras d'hommes, imprimait un mouvement de rotation. En réalité, ce n'était autre chose que l'hélice qui devait être inventée plus tard par ce malheureux Frédéric Sauvage, mort fou et ruiné en 1855, l'un des plus tristes exemples des infortunes auxquelles conduit trop souvent l'esprit d'invention quand il n'a pas l'heureuse chance de s'emparer tout de suite de l'opinion publique. Pour être juste avec tout le monde, il conviendrait aussi de mentionner que des chercheurs laborieux ont cru reconnaître le tracé de l'hélice dans quelques croquis attribués à Léonard de Vinci. Si le fait est exact, il prouve, une fois de plus, qu'une longue gestation au sein de générations successives est souvent nécessaire pour préparer l'éclosion des inventions humaines.

Meusnier, d'ailleurs, avec les physiciens du siècle dernier, — la spécialité des météorologistes n'existait pas encore, — estimait que les courans aériens, comme ceux de certaines parties de l'Océan, — se superposaient, ayant chacun une direction différente. Il suffisait donc de pouvoir pénétrer dans tous ces courans successifs jusqu'à ce qu'on rencontrât celui ayant la direction désirée. Pour produire aisément les mouvemens de montée et de descente qu'imposait cette recherche, l'ingénieux officier imagina de loger à l'intérieur du ballon lui-même un ballonnet plus petit, sorte de vessie natatoire, dans laquelle, au moyen d'une petite pompe, l'aéronaute pouvait, à volonté, comprimer ou raréfier de l'air atmosphérique. C'était, par le fait, acquérir la faculté de faire varier la force ascensionnelle de l'appareil sans toucher au lest. C'était aussi pouvoir assurer la permanence de son volume, maintenir la tension de l'enveloppe malgré les pertes de gaz. Cette dernière conséquence, qui n'a sans doute pas frappé Meusnier, est celle qui, aux yeux des aéronautes d'aujourd'hui, constitue le principal mérite du ballonnet à air.

Il en fut de ce projet comme de tant d'autres. Dédaigné par le gouvernement d'alors, qui, il faut le reconnaître, avait ses préoccupations, le mémoire de Meusnier s'ensevelit, ignoré et poudreux, dans les archives de l'École d'artillerie de Metz.

La première tentative rationnelle qu'on ait à citer dans l'histoire de la direction des ballons est celle de Giffard, en 1852, soixante-neuf ans après le siège de Mayence. Ce n'était plus un ellipsoïde comme celui de Meusnier, mais un fuseau composé de deux parties, symétriques par rapport au plan médian vertical, et s'allongeant en pointes aiguës. La longueur totale était de 44 mètres. Du filet qui recouvrait toute la partie supérieure, descendaient ces cordages minces et solides que les aéronautes de profession appellent des *suspentes*, soutenant une quille en bois léger, longue de 20 mètres, au-dessous de laquelle pendait la nacelle. Cette disposition heureuse donnait à l'ensemble une rigidité fort utile pour atténuer, au moins en partie, les oscillations anormales, l'espèce de tangage, qui devait résulter des positions respectives du moteur et du principal centre de résistance. Un gouvernail, formé d'une toile mince tendue sur un cadre, était accroché à l'une des suspentes de l'arrière, et pouvait être manié de l'intérieur de la nacelle où se trouvait également la corde commandant la soupape située au sommet du ballon. Car Giffard n'avait pas eu l'idée du ballonnet à air. Pour monter, il devait jeter du lest; pour descendre, laisser s'échapper une partie du gaz. Par raison d'économie, ce ballon fut gonflé avec du gaz d'éclairage, lequel est beaucoup moins léger que l'hydrogène pur. La force ascensionnelle était diminuée d'autant. Mais, en 1852, Giffard n'était pas encore millionnaire, et l'hydrogène pur coûte beaucoup plus cher que le gaz d'éclairage.

L'intérêt principal résidait dans le moteur. L'inventeur y avait réalisé de nombreux progrès qui sont restés acquis à l'industrie. C'était une machine à vapeur de la force de 3 chevaux-vapeur, et cependant elle ne pesait que 150 kilogrammes. Elle actionnait, à raison de 110 tours par minute, une hélice à trois branches de $3^{m},40$ de diamètre. Il fallait une certaine dose de hardiesse pour s'en aller dans les airs, avec un appareil à feu, suspendu à quelques mètres au-dessous d'un ballon contenant 2,500 mètres d'un gaz facilement inflammable. C'était risquer peut-être la même aventure que celle qui coûta la vie à Pilâtre des Rosiers. Les amis de Giffard s'en inquiétaient. Mais il était de ceux dont le cœur est cuirassé de chêne et de triple airain. Il se contenta d'enfermer le foyer dans une enveloppe spéciale et de faire déboucher la cheminée au-dessous de la nacelle. Le tirage s'y produisait, comme sur les locomotives, au moyen de la vapeur, qui, sa besogne faite, s'échappe du cylindre. L'ascension eut le succès qu'en attendait l'intrépide inventeur. Il ne chercha pas à lutter directement contre le vent : « La force de la machine ne me l'eût pas permis, a-t-il

dit lui-même; cela était prévu d'avance et démontré par le calcul. Mais j'ai opéré avec le plus grand succès diverses manœuvres de mouvement circulaire et de déviation latérale. »

Encouragé par ce commencement, Giffard renouvela l'expérience. L'aérostat dont il se servit dans cette seconde ascension était de moindre capacité, mais plus allongé que le premier, toujours d'ailleurs en forme de fuseau symétrique. Il supprima la quille, ce qui était fâcheux au point de vue de la stabilité, déjà diminuée du fait de l'allongement. Une mauvaise chance fit, en outre, rencontrer à l'aéronaute dans les hautes régions de l'atmosphère un vent fort violent que rien, comme cela arrive souvent, ne faisait prévoir en bas. Il fallut redescendre. Comme la nacelle touchait terre, le ballon, subitement allégé, se redressa tout d'un coup et s'échappa du filet. C'était en 1855.

D'autres préoccupations occupèrent pour un temps l'esprit de l'inventeur.

Giffard fut, dans l'acception ordinaire de la locution, un fils de ses œuvres. Il ne sortait d'aucune école. Ce qu'il sut, il voulut le savoir, et l'apprit seul. On a dit de lui qu'il était réservé, solitaire, taciturne et même misanthrope. C'était plutôt un esprit méditatif et recueilli, ayant besoin de calme et de silence, et redoutant de perdre son temps en propos qui ne servaient pas sa pensée. Lorsqu'il fut devenu riche, — car, exception digne d'être notée, Giffard ne fut pas un de ces inventeurs que la fortune délaisse, — sa main comme son cœur s'ouvrirent largement. En annonçant sa mort à l'Académie des Sciences, J.-B. Dumas ajoutait : « ... Le noble usage qu'il faisait de sa fortune pour les autres, le peu de jouissance qu'il en réclamait pour lui-même, assurent à sa mémoire le souvenir reconnaissant de tous ceux dont il avait entendu les plaintes et soulagé les souffrances. »

Ce ne sont pas cependant les ballons qui ont enrichi Giffard. La fortune lui vint principalement de son injecteur, merveilleux instrument avec lequel, devançant toute théorie, l'inventeur remplaçait l'appareil encombrant et quelquefois capricieux des pompes d'alimentation des générateurs de vapeur. La chaudière elle-même pourvoirait désormais à ses besoins, sans qu'il y ait à mettre en mouvement aucun organe mécanique ; un jet de sa propre vapeur irait, actif pourvoyeur, chercher l'eau nécessaire, l'entraînerait avec lui, et, malgré la différence des pressions, la ferait pénétrer dans la chaudière. Cet effet singulier causa une vive surprise. Ce ne fut que plus tard, quand la théorie mécanique de la chaleur fut constituée, qu'on parvint à l'expliquer. Mais le fait n'en était pas

moins constant. L'injecteur, dès son apparition, fonctionna avec succès. Savans et ingénieurs se rendirent à l'évidence. Clément Sauvage, qui fut, parmi les illustres fondateurs de nos chemins de fer, l'un des esprits les plus pénétrans et les plus justes, l'appliqua le premier sur une locomotive du chemin de fer de l'Est. Peu après, Dupuy de Lôme en munissait les chaudières de la nouvelle flotte.

Ces exemples, venus de haut, furent rapidement suivis. Aujourd'hui l'injecteur Giffard se trouve sur toutes les locomotives et tous les steamers, et sur presque toutes les autres machines à vapeur du monde. En 1859, un an à peine après la prise de son brevet, l'Académie des Sciences décernait à Giffard son grand prix de mécanique. La fortune arriva avec l'honneur. Rapidement enrichi, l'heureux inventeur revint à l'aérostation, qui avait été la première maîtresse de son ardent génie.

Les ballons captifs qu'il installa aux Expositions de 1867 et de 1878 eurent un succès qu'on se rappelle encore. Mais ce n'étaient là que des intermèdes, des sortes de temps d'arrêt dans la marche de sa pensée, toujours obsédée du problème de la direction du navire aérien. Ses recherches semblent avoir abouti. Il avait préparé la construction d'un ballon de 50,000 mètres muni d'un moteur puissant, — avec deux chaudières. Dans le foyer de l'une on eût brûlé du charbon, à la manière ordinaire ; dans l'autre, — idée ingénieuse, — on eût, comme combustible, utilisé cette portion du gaz qu'à mesure qu'on s'élève la dilatation chasse du ballon. Tout était prêt, quand la perte de la vue contraignit Giffard au repos. Le désespoir s'empara de cette âme, qui ne pouvait vivre que dans l'activité. Il voulut mourir. Ses amis reçurent de lui la suprême confidence qu'il emportait, — ou du moins croyait emporter avec lui, le secret longtemps cherché. Ce secret, — on l'a dit, — il ne voulait pas qu'il lui survécût. « Il avait cru voir les airs ensanglantés par la guerre, comme déjà les flots et les plaines, et rempli d'horreur, il s'était tu (1). »

Cette guerre, dont la pensée soulevait l'émotion dans le cœur de Giffard, elle vint cependant. On sait les services que l'aérostation rendit à Paris assiégé. Soixante-quatre fois pendant la longue durée de ce siège inoubliable, les ballons, s'élevant au-dessus des lignes prussiennes, allèrent porter en province des nouvelles de

(1) M. de Comberousse, discours prononcé aux obsèques de Giffard au nom de la Société des ingénieurs civils de France et de la Société d'encouragement.

la capitale. Les voyant passer au-dessus de sa tête, hors de la portée de ses projectiles, celui qui allait être empereur d'Allemagne déclarait, avec un peu d'ironie dans le sourire, ces pauvres Parisiens vraiment fort ingénieux à sortir de l'étreinte. Sortir, oui : la chose fut possible, et encore au prix de quels hasards, ceux de cette époque néfaste s'en souviennent toujours. Plusieurs y perdirent la vie (1). Mais rentrer dans Paris assiégé, on ne le crut pas possible, nul aéronaute ne l'entreprit.

C'est qu'en effet les ballons des assiégés, comme tous ceux lancés depuis Montgolfier et Charles, étaient impuissans à diriger leur marche, à choisir leur point d'arrivée. Jouets de l'air, ils allaient où les portait le souffle incertain des vents. Partis de Paris avec l'espoir d'atterrir aux environs de Tours ou de Bordeaux, ils allaient quelquefois, sans pouvoir s'en défendre, tomber en Belgique ou bien même en Norvège, quand ils ne se perdaient pas dans l'immensité silencieuse de l'Océan.

C'est à ce moment que l'éminent ingénieur qui s'était illustré par la création des premiers navires cuirassés, et qui portait en lui, au plus haut degré, l'âme ardente de l'inventeur, voulut tenter de rétablir, par la voie des airs, les communications de la France avec sa capitale assiégée. Dans une de ces séances mémorables de l'Académie des Sciences que le bruit du canon ne parvenait pas à troubler, il s'offrit à construire un ballon dirigeable, dont il indiqua aussitôt les premières données. Plus renflé que celui de Giffard, le ballon de Dupuy de Lôme avait encore la forme d'un fuseau symétrique, indiquée par l'expérience autant que par de raisonnables présomptions comme favorable à la marche et à la direction. On y retrouvait le ballonnet à air. La suspension de la nacelle assurait au système la rigidité nécessaire. Enfin, heureuse innovation, le filet dont les mailles et les nœuds constituaient une surface inégale et rugueuse, accroissant sensiblement la résistance, était remplacé par une housse d'étoffe gommée lisse et unie. En revanche, moins hardi que Giffard, Dupuy de Lôme n'avait pas cru possible de se munir d'un moteur à vapeur, et l'hélice était mue à bras d'hommes.

Quelque pressant que fût l'intérêt que présentait l'utilisation du nouvel appareil, quelque désir qu'on en eût, il ne put être fait à temps. C'est seulement au commencement de 1872 qu'on l'expé-

(1) La reconnaissance publique a transmis à la postérité les noms de ces humbles héros. On peut lire dans la salle des Pas-Perdus de la gare du Nord et dans celle du chemin de fer d'Orléans les plaques commémoratives où sont gravés les noms de Jean-Émile Lacaze et d'Alexandre Prince, qui, partis de Paris en ballon pendant le siège, succombèrent glorieusement dans leur mission.

rimenta sur le champ de courses de Vincennes. Ainsi qu'on s'y attendait, la stabilité fut parfaite : le mouvement de huit hommes agissant simultanément sur le treuil de l'hélice n'imprima aucune oscillation à la nacelle. Mais on constata, du même coup, l'insuffisance de cette force motrice. A peine put-on faire dévier le ballon de quelques degrés sur la direction du vent. Dupuy de Lôme était trop avisé pour ne pas s'en rendre compte, et il s'en expliqua lui-même quelque temps après. « Si l'on parvenait, écrivait-il, à se mettre bien à l'abri des dangers que présente une machine à feu portée par un ballon à hydrogène, on ferait facilement une machine de huit chevaux avec le poids des sept hommes dont on pourrait diminuer le chiffre de l'équipage... On obtiendrait ainsi un appareil capable de faire route par rapport à la terre dans toutes les directions qu'il faudrait qu'il suive. »

Mais l'heure des moteurs électriques était proche. Dix ans après l'expérience de Vincennes, MM. Tissandier, les patriotiques promoteurs de l'aérostation militaire de 1870, commandèrent l'hélice de leur appareil aérien, au moyen d'une machine dynamo du type Siemens, actionnée par une pile ingénieusement combinée pour donner un grand débit, tout en n'ayant qu'un faible poids.

Ils conservèrent au ballon sa forme de fuseau symétrique et la housse imaginée par Dupuy de Lôme, mais n'apportèrent peut-être pas une préoccupation suffisante à assurer la stabilité. Quoi qu'il en soit, dans le courant de 1883-1884, ils effectuèrent trois ascensions, et ils ont eu le droit de dire que chaque fois, pendant quelques minutes, ils donnèrent à l'appareil une direction déterminée. Ce résultat, si minime qu'il paraisse, était considérable. Giffard, Dupuy de Lôme, n'avaient pu obtenir, à aucun moment, cette direction effective du ballon. MM. Tissandier, encouragés, auraient voulu continuer, renouveler leurs expériences dans des conditions plus favorables. Ils songèrent à construire un nouvel aérostat qui aurait eu 3,000 mètres, et qui, gonflé d'hydrogène pur, aurait pu emporter près de 3,500 kilogrammes, c'est-à-dire un moteur de grande puissance. Il fallait pour cela 200,000 francs. Ils s'adressèrent au public ; on leur en offrit 4,000.

D'ailleurs, au même moment, les capitaines Renard et Krebs réalisaient leur belle expérience du 9 août 1884. Parti des ateliers militaires de Chalais-Meudon, par temps calme, le ballon *la France*, monté par ses deux inventeurs, évolua avec la plus grande docilité. « Dès que nous eûmes atteint la hauteur des plateaux boisés qui environnent le vallon de Chalais, a dit M. Renard, en rendant compte de cette expérience, nous mîmes l'hélice en mouvement et nous eûmes la satisfaction de voir le ballon obéir immédia-

tement et suivre facilement toutes les indications du gouvernail. Nous sentîmes que nous étions absolument maîtres de notre direction, et que nous pouvions parcourir l'atmosphère dans tous les sens aussi facilement qu'un canot à vapeur peut évoluer sur l'eau calme d'un lac. » Les aéronautes, arrivés au-dessus de Villacoublay, à trois quarts de lieue de Chalais, effectuèrent un changement de direction, vinrent passer tout près du Petit-Bicêtre, et de là regagnèrent leur point de départ. Ils atterrirent doucement à l'endroit exact d'où ils étaient partis vingt minutes auparavant. Ils avaient parcouru 7,600 mètres; ce qui correspond à une vitesse de vingt-trois kilomètres à l'heure. Cette première expérience n'était qu'un essai; son succès n'en eut pas moins un retentissement très légitime et très naturel. Six autres, exécutées sur de plus longs parcours et dans des conditions atmosphériques moins favorables, suivirent à d'assez courts intervalles. La dernière eut lieu le 23 septembre 1885. De Chalais, *la France* vint jusqu'au Point-du-Jour, par un assez fort vent d'est, qui lui était directement contraire. Les fortifications franchies, le virage eut lieu. La modestie des inventeurs les arrêta au seuil de la capitale où les attendaient les acclamations de la foule enthousiaste. Aidés par le vent, qui d'ennemi devenait un auxiliaire, ils regagnèrent Chalais en quelques minutes. Cinq fois sur sept, docile à la main qui le dirigeait, *la France* est revenue exactement à son point de départ. Le ballon dirigeable n'est donc plus une utopie, et on peut prévoir le moment prochain où la conquête de l'air sera réalisée :

Nil mortalibus arduum est;
Cœlum ipsum petimus...

Comment ce résultat si considérable a-t-il été obtenu? L'honneur en revient en grande partie au moteur, à la fois léger et puissant, imaginé par M. Renard. Doué d'une force de neuf chevaux-vapeur, il ne pesait que 100 kilogrammes. De savantes recherches avaient en outre permis de quintupler, sous le même poids, l'énergie de la pile. Mais la légèreté, — c'est là le point faible, — était acquise aux dépens de la durée. Les approvisionnemens qu'il était possible d'emporter sans surcharger le ballon ne permettaient pas de faire fonctionner la pile pendant plus d'une heure et demie. La housse, soigneusement fabriquée, était plus légère encore, toutes proportions gardées, que celle de Dupuy de Lôme. Elle ne présentait aucune saillie de nature à créer une résistance, et dans le même dessein, les parois de la nacelle étaient

faits d'une toile lisse fortement tendue. Presque aussi longue que le ballon, qui avait 50 mètres de pointe en pointe, cette nacelle remplissait à peu près l'office de la quille si ingénieuse du premier ballon Giffard, et contribuait ainsi puissamment à la stabilité. Le ballon lui-même cubait 1,860 mètres; il était, bien entendu, muni du ballonnet à air, devenu un organe indispensable. Quant à sa forme, elle s'écartait des précédens suivis jusqu'alors. Ce n'était ni l'ellipsoïde de Meusnier, ni les fuseaux plus ou moins allongés, mais toujours symétriques, de Giffard, Dupuy de Lôme ou Tissandier. Renflé, à peu de distance de la pointe avant et allant en s'amincissant vers l'arrière, le ballon de MM. Renard et Krebs, — que les visiteurs de l'Exposition de 1889 se rappellent certainement, — avait assez bien l'aspect d'un gigantesque cigare de Manille.

Les inventeurs, qui paraissent être, comme l'était Giffard, de la tribu des silencieux, n'ont pas fait connaître les motifs qui les ont poussés à adopter cette forme quelque peu imprévue. Elle est l'objet d'ardentes discussions parmi ceux qui, par goût ou par profession, étudient ou pratiquent l'aéronautique. — Elle augmente la résistance, disent les uns. — Elle accroît la stabilité, répondent les autres. — Voyez la proue tranchante des navires, reprennent les premiers. — Et la tête du poisson, exclament les seconds, avez-vous jamais considéré où elle est placée? — Voire, réplique-t-on de l'autre côté : votre prémisse n'est pas complète. La tête est grosse, il est vrai ; mais la queue frétille, ce qui change bien les choses. En est-il de même de votre ballon? Puis, invoquant certaines hypothèses qui, nouvelles venues dans la science, ont encore besoin de vérification, on affirme que le Fabricateur Souverain se préoccupe plus de varier le nombre des espèces que d'en assurer la perfection. — Des argumens du même ordre sont produits par les tenans du gros bout. — Et gros-boutiens et petits-boutiens ne sont pas ici plus près de s'entendre qu'ils ne l'étaient aux merveilleux empires de Lilliput et de Blefuscu.

La vérité ici, comme en presque tout ce qui touche à la navigation aérienne, c'est que, faute d'expérimentations suffisantes, la science ne peut jusqu'ici fournir d'indications précises. Le fait qui aurait, dit-on, déterminé les gros-boutiens est connu sous le nom d'expérience des petits solides. Elle n'est rien moins que concluante. Ce n'est pas en projetant dans l'eau des figures géométriques en ébonite, mesurant quelques décimètres à peine, qu'on pourra déduire de l'allure qu'elles prendront, celle qu'aurait dans l'atmosphère un ballon de forme semblable, mais deux ou trois cents fois plus gros. Il semble donc que les petits-boutiens soient recevables à demander une autre expérience dans laquelle le ballon de Chalais

marcherait le bout effilé en avant. — Toutes choses égales d'ailleurs, on doublerait presque la vitesse, affirment-ils. — En aucune façon, répondent les autres. On n'irait pas plus vite, mais la stabilité de l'appareil serait gravement compromise. On verrait l'aérostat, protestant à sa façon contre ce changement de posture, rendre à chacun son rôle, et, par ce qu'on appelle dans les manèges un tête-à-queue, remettre le gros bout en avant. — On en est là. L'expérience seule peut faire voir qui des deux a raison.

Que d'autres questions, outre celles de la forme du ballon, restent encore à résoudre pour diminuer la résistance d'une part, et de l'autre augmenter non-seulement la puissance, mais encore la durée possible du fonctionnement! La forme de l'hélice, sa position à l'avant ou à l'arrière, la distance qui sépare son axe de celui suivant lequel s'exerce la résistance, le moteur, enfin qu'il faut non-seulement puissant et léger, mais encore approvisionné pour une marche d'une journée peut-être, tels sont quelques-uns des points encore fort obscurs qu'il faudrait élucider. C'est avec le *dirigeable* lui-même qu'on y arrivera, sans doute, le plus sûrement.

On sera d'ailleurs bientôt en possession de faits nouveaux. De tous côtés, en Amérique principalement, surgissent de nouveaux projets de *dirigeables*. La plupart, il est vrai, ne repassent jamais le seuil de l'office des brevets, dont les cartons, berceaux imposteurs, deviennent autant de tombeaux. Chez quelques-uns de ces projets d'outre-mer, apparaissent cependant des indications qui pourraient être utilement recueillies. Tels sont les ballons conjugués et avec eux la tendance à placer l'axe de l'hélice, — sinon en coïncidence complète avec l'axe de la résistance, — tout au moins en parallélisme dans un même plan horizontal, ce qui est, en effet, tout à fait rationnel.

Mais ce ne sont là que des projets. Ce qui nous donne un espoir plus certain, c'est que le savant et laborieux directeur de Chalais n'est pas resté inactif depuis huit ans. Les rares initiés qui savent ce qui se passe chez lui nous parlent de la prochaine ascension d'un nouveau « dirigeable. » Il sera, dit on, d'un volume double de celui de 1885 ; la dynamo et la pile, si excellentes cependant, mais d'un fonctionnement de trop courte durée, seront remplacées par un moteur à pétrole ou plutôt à gazoline, inventé tout exprès. Bien que pesant par cheval-vapeur une fois et demie moins que celle de *la France*, cette nouvelle machine sera capable d'actionner pendant une dizaine d'heures une hélice de 9 mètres de diamètre, laquelle, tournant à raison de deux cents tours à la minute, imprimera à l'appareil la vitesse, fort satisfaisante, de 40 kilomètres à l'heure. Nous avons encore des trains de voyageurs qui, tout compté, ne vont pas

plus vite. Or d'après les tables des météorologistes, il y a soixante-dix chances sur cent de rencontrer un vent d'une vitesse inférieure. Trois fois sur quatre, à peu près, le nouveau « dirigeable » pourra donc réaliser l'engagement qu'implique ce qualificatif, et s'avancer, avec certitude d'y atteindre, vers un but déterminé. Sa vitesse seule subira l'influence du vent, suivant que celui-ci sera plus ou moins violent, et plus ou moins directement opposé à la route suivie. — Le nouveau « dirigeable » portera le nom de *Général-Meusnier*, pieux et juste hommage rendu par son parrain à un ancêtre moins heureux que lui et trop longtemps oublié.

III.

Plus léger que l'air dans lequel il circule, le ballon a un rival qui se glorifie, lui, d'être plus lourd que l'air.

Bien avant Montgolfier, — et on peut remonter à ces temps lointains, où

> le ciel sur la terre
> Vivait et respirait en un peuple de dieux,

— l'homme, à l'exemple de l'oiseau, tenta de s'élever dans l'air et d'y progresser par le seul effort mécanique. On voulut d'abord voler.

> Expertus vacuum Dœdalus aera,
> Pennis non homini datis.

D'âge en âge, des tentatives se succèdent, toutes aussi infructueuses, quelques-unes aussi funestes que celle qui coûta la vie au téméraire Icare. Peut-être cette direction donnée aux idées a-t-elle pendant longtemps détourné les recherches de la voie dans laquelle elles eussent pu plus aisément aboutir. Non que le problème de l'*aviation* soit insoluble, mais il est singulièrement difficile, et les données à l'aide desquelles on pourrait en trouver la solution sont encore très incertaines et surtout fort incomplètes. Sans doute, il ne convient pas d'affirmer avec certain dicton, quelque peu terre à terre, que « pour faire son chemin ici-bas, des pieds valent mieux que des ailes (1). » Mais, d'un autre côté, il ne suffit pas non plus de dire, suivant la formule chère aux aviateurs : « L'oiseau vole, donc l'homme volera. » Pour cette réminiscence de *pigeon-vole*, on s'ex-

(1) *Journal des Débats*, 9 avril 1893, matin.

poserait à donner un gage. Rien ne prouve que l'homme, rivé au sol, est forcément impuissant à s'élever dans l'air. Mais sera-ce avec des ailes? C'est par des procédés très différens de ceux employés par la nature que l'homme jusqu'ici a pu rivaliser avec elle. Le grand Stephenson n'a jamais songé à faire un cheval à vapeur, et l'homme mécanique dont on annonçait qu'un artisan de Nuremberg, je crois, venait d'achever la construction, n'a été, au dire même du journal qui racontait le fait, qu'une fort pauvre machine. Il est donc probable que l'homme, s'il y parvient, se soutiendra et circulera dans les airs par d'autres moyens que ceux dont dispose l'oiseau. Le ballon dirigeable vient à l'appui de cette présomption; et ses partisans, satisfaits de ses progrès, seraient peut-être d'avis qu'on s'en tînt là, au moins pour quelque temps. Il n'en est pas moins intéressant de chercher comment un corps lourd peut se soutenir dans l'air, et de fournir à l'aviation quelques renseignemens sur les conditions auxquelles ses appareils devront d'abord satisfaire.

L'air, l'eau, tous les fluides en général, opposent une certaine résistance au mouvement des corps qui s'y meuvent. Tout le monde en fait chaque jour l'expérience. Bateliers et marins, — et aussi les bicyclistes, — l'éprouvent plus que personne. Des expériences récentes ont démontré que l'air oppose à la marche d'un train express une résistance qui, pour être vaincue, exige le travail de près de cent chevaux-vapeur. Ce qui, soit dit en passant, montre que la vitesse en chemin de fer est chose coûtant fort cher. Se mouvoir dans un fluide, c'est, en définitive, se frayer un chemin au milieu des molécules qui le composent, les refouler en avant, les contraindre à se disperser à droite et à gauche, à revenir enfin en arrière pour y combler le vide que laisse le sillage. Il faut détruire momentanément la cohésion qui tient en équilibre tous ces atomes, vaincre la puissance d'attraction qu'ils exercent réciproquement l'un sur l'autre. Et l'on comprend que l'effort à produire pour obtenir cet effet, pour s'ouvrir ainsi la route, ne va pas sans quelque travail.

Pour pouvoir poser d'une façon rigoureuse les conditions du problème de la navigation aérienne, il serait fort utile, disons plus exactement, il serait nécessaire de connaître à l'avance quel travail il faudra développer, ce qui permettrait de déterminer la puissance dont devra être armé le navire aérien. — Mais on n'en est pas encore là. — On sait bien que tout corps en mouvement dans l'air subit une pression sur la face avant; que cette pression augmente rapidement avec la vitesse; qu'elle se modifie avec les dimensions et les formes du corps en mouvement, avec le plus

ou moins de poli de sa surface, avec le plus ou moins d'inclinaison sur la direction suivie. Mais quant à avoir des formules précises, donnant des chiffres certains, desquels on puisse déduire le dispositif à adopter, la force à fournir pour qu'un corps plus lourd que l'air puisse s'y soutenir et s'y mouvoir suivant une direction et avec une vitesse déterminées, notre science n'en est pas encore là.

La découverte de la loi de l'attraction universelle avait, par une sorte d'induction assez plausible, conduit Newton à affirmer la simplicité des lois naturelles. Il n'éprouva donc aucune incertitude à poser comme une loi la proportionnalité de la résistance au produit de la multiplication par lui-même du nombre qui mesure la vitesse. C'est ce qu'on appelle abréviativement la loi du carré de la vitesse. Pendant longtemps, elle a suffi à tous ceux qui ont eu à se préoccuper de la résistance des fluides : ce n'est que dans la seconde moitié de notre siècle que les grands architectes de la nouvelle construction maritime ont été amenés à constater que la loi de Newton n'était qu'approchée et ne se vérifiait qu'imparfaitement pour certaines vitesses de navires. Ce fut bien autre chose quand on put, comme y sont arrivés les habiles et savans artilleurs des commissions de tir, mesurer, en un point quelconque de leurs trajectoires, les vitesses des projectiles d'aujourd'hui. Les résultats constatés furent en complet désaccord avec la loi du carré de la vitesse. Pour établir la loi vraie, — probablement fort compliquée, — à substituer à celle-ci, le calcul à lui seul est impuissant. Il lui manque son point de départ : la constatation exacte des faits qu'il devrait mettre en formule. C'est pour ce motif qu'en ce moment les préoccupations se tournent principalement du côté de l'expérimentation scientifique.

Les savantes et ingénieuses observations de M. Marey ont préparé la voie et fourni une méthode sûre. Tout au moins est-on averti des erreurs commises par nos devanciers et on n'y retombera plus. Navier avait trouvé que treize hirondelles en volant produisaient le même travail moteur qu'un cheval-vapeur, c'est-à-dire qu'unissant leurs efforts, elles auraient pu en moins d'une minute transporter au sommet des tours de Notre-Dame un homme de poids ordinaire. Le baron de Munchausen a essayé un tour de force de ce genre et y a réussi, dit le conte, avec des canards, il est vrai. Babinet, sans prendre autrement souci de tout ce qui était inconnu dans cette difficile question, crut pouvoir raisonner de la façon suivante : La pesanteur agissant sur l'oiseau le ferait tomber de $4^{m},90$ dans la première seconde. Il ne tombe pas : donc il dépense par seconde le travail nécessaire à élever son propre poids d'une hauteur de $4^{m},90$. Il suffit, pour être fixé sur

la valeur du raisonnement, de remarquer que pour la cigogne, par exemple, dont le poids moyen est d'un peu plus de quatre livres, l'effort prétendu équivaudrait à un peu plus de deux chevaux-vapeur.

Que des hommes, d'une si haute intelligence et d'une science mathématique aussi incontestable, aient pu commettre de pareilles erreurs, la chose en elle-même est assez surprenante. C'est une nouvelle preuve du danger que l'on court en donnant, comme point de départ aux déductions analytiques, des observations insuffisantes et surtout mal faites.

Il n'en est pas moins certain, cependant, que chaque fois où on a tenté de construire une machine volante, on a dû reconnaître qu'il faudrait y emmagasiner une force motrice considérable. Telle fut l'hélicoptère qui eut un moment de succès à l'époque où Nadar le prit sous son patronage. Avec sa verve éminemment parisienne, cet artiste, doublé d'un écrivain auquel ne faisaient défaut ni l'esprit, ni les mots à l'emporte-pièce, fit au « plus lourd que l'air » une popularité, qui dure encore. Mais en vain proclama-t-il « le droit au vol : » l'hélicoptère n'en sut pas profiter, et l'appareil ne réussit que tant qu'il resta à l'état de jouet d'enfant.

Cette hélice horizontale, lancée par un ressort brusquement détendu, s'élevait verticalement, planait quelques instans en arrivant à l'extrémité de sa course, et retombait lentement suivant une direction oblique, en glissant en quelque sorte sur l'air. Et là-dessus, Nadar de s'enthousiasmer : « Le ballon, s'écriait-il, est un obstacle à la navigation aérienne ; c'est tout au plus une bouée, un radeau... Pour lutter contre l'air, il faut être spécifiquement plus lourd que l'air. L'hélice mue par la vapeur, tel est l'organe mécanique qui nous promet une conquête vainement poursuivie jusqu'ici. » — Et Babinet, dont véritablement les opinions en matière de locomotion aérienne ne sont pas le plus sûr titre de gloire, insistait par des paroles encourageantes. « Un modèle en grand, disait-il aux partisans du « plus lourd que l'air, » est toujours bien plus avantageux qu'un appareil de faible capacité. Dès qu'on aura enlevé une souris, il sera prouvé *a fortiori* qu'on enlèvera un éléphant. Ce sera une question de technologie et d'argent, non de science. » — Le malheur est qu'on n'enleva pas la souris et que, bien mesurée, la force nécessaire à la modeste ascension de l'hélicoptère correspondait à un cheval-vapeur pour 15 kilogrammes enlevés. — Des constatations du même genre retirent peut-être beaucoup de leur intérêt d'avenir aux ingénieux appareils construits par M. Brearey en Angleterre, M. Penaud, M. Tatin, en France, à ceux aussi que M. Hureau de Villeneuve a fait voler

un jour en présence du congrès des aviateurs. Nous en dirons autant des gracieux petits modèles, exhibés en 1891 par M. Pichancourt et dont les ailes légères, semblables à celles d'un papillon, sont mises en mouvement par la torsion de cordons de caoutchouc, habilement dissimulés dans un tube qui figure le corps de la bestiole. Livré à lui-même, l'appareil vole droit devant lui, et franchit en cinq ou six secondes une distance de 20 à 25 mètres. C'est tout ce qu'il peut faire, et après calcul, on constate que le travail absorbé dans cette courte excursion est supérieur à la capacité de tout moteur connu.

Les machines de M. Lawrence Hargrave, en Angleterre, également mises en mouvement au moyen de bandes élastiques, sont plus grandes et, paraît-il, font plus de chemin. Mais elles n'échappent pas à la même critique que les appareils des inventeurs français : excès de force pour un mince résultat.

M. Trouvé, qui s'est fait connaître depuis longtemps en électricité par d'ingénieuses combinaisons, marques certaines d'une âme d'inventeur, a présenté à l'Académie des Sciences, dans le courant de 1891, un dispositif très original d'appareil volant, où le mouvement des ailes est produit par les contractions et les expansions successives d'un tube métallique, enroulé à la façon de celui qui constitue le baromètre Bourdon. Un petit moteur électrique, comme M. Trouvé seul était capable d'en construire, détermine par des explosions réitérées ces mouvemens alternatifs du tube. Il actionne en même temps une sorte de queue, qui sert à la fois de sustenteur, de propulseur et de gouvernail. Cet appareil, d'aspect bizarre, et qui rappelle certaines bêtes de la magie, a pu, dit-on, d'un vol régulier, franchir un espace de 80 à 90 mètres. Mais là encore l'effort est en disproportion avec le poids. Ce n'est, il est vrai, qu'un premier essai, et M. Trouvé est singulièrement habile et persévérant.

Mais, fragile esquif de l'air, l'oiseau n'agite pas continuellement ses ailes. Il ne rame pas toujours. Quelquefois, légèrement incliné sur l'horizon, il présente au vent l'étalage de ses pennes étendues, comme ferait le nautonier de sa voile : souvent aussi, les ailes éployées, sans mouvement apparent, il s'appuie sur l'air, et comme porté par le souffle d'Éole, il glisse sur la masse fluide en défiant l'attraction de la pesanteur ; il plane. Si le problème de la reproduction mécanique du vol ramé paraît se heurter à des difficultés jusqu'ici insurmontées, celui qui s'inspire de l'imitation du vol à voile et du vol plané paraît plus abordable. C'est aux partisans de l'*aéroplane* qu'est dévolu le soin d'en poursuivre l'étude, et ils s'y sont mis avec ardeur.

On a vu, sans doute, en un jour d'orage, une mince ardoise arrachée de quelque toit, d'abord courir horizontalement souvent à une assez grande distance, descendre ensuite obliquement, comme si elle eût glissé sur un invisible plan incliné, et venir, avec une vitesse ralentie, se poser sur le sol, souvent fort loin du point d'où elle était partie. Cette ardoise n'est pas autre chose qu'un aéroplane. Le cerf-volant en est un autre. Un plan lourd peut donc rester suspendu dans les airs, s'y appuyer comme fait l'oiseau quand il plane les ailes étendues. Si, par un procédé quelconque, on pouvait y adjoindre une source suffisante de force motrice, agissant sur des organes de propulsion convenablement installés, ne pourrait-on alors le mouvoir, le diriger, lui confier une nacelle? Que faut-il pour cela? Un moteur léger, une hélice d'une action efficace, comme pour le *Dirigeable*, et surtout la connaissance exacte des lois de la résistance de l'air et des réactions qui en résultent. C'est ce qu'en divers pays cherchent des expérimentateurs fort habiles qui consacrent à cette étude difficile beaucoup de temps, d'ingéniosité et d'argent. Il y en a en Allemagne : on dit que le tsar s'en préoccupe; plusieurs Français s'y sont adonnés, y compris M. Marey, dont les délicates méthodes et les merveilleux appareils, tout en ayant pour but principal l'étude du vol des oiseaux, serviront utilement la cause de l'aéroplane.

Mais c'est en ce moment des Anglo-Saxons que nous viennent sur ce point, je ne dirai pas encore des lumières nouvelles, mais les marques du zèle le plus ardent. Notre Académie des Sciences a entendu, il y a quelque temps, la lecture d'un savant mémoire de M. Langley, astronome et physicien du Smithsonian Institution de Washington. Dans des expériences installées avec un soin merveilleux, où tous les faits étaient enregistrés avec une minutieuse exactitude par des appareils d'une sensibilité raffinée, le savant américain a cherché à déterminer, autant qu'il pouvait le faire, les relations qui existent entre la forme, la superficie, le poids, l'inclinaison et la vitesse d'un aéroplane, et la pression qui, s'exerçant sur sa face inférieure, tend à le soutenir en l'air. Il s'est également occupé de déterminer l'effet utile de l'hélice en tenant compte de sa forme, de ses dimensions, du nombre de ses branches et de sa vitesse. — M. Philipps, en Angleterre, a fait, dans le même dessein, des expériences qui, en ce moment même, excitent fort la curiosité de l'autre côté du détroit : — « Nous avons eu la satisfaction de voir cet appareil s'élever en l'air à la hauteur de $0^m,60$ à $0^m,90$ et voler sur un espace de 45 à 60 mètres, » — disait, il y a quelques semaines, un témoin des expériences de M. Philipps (1). Mais consciencieux

(1) *Engineering*, 15 avril 1893.

et voulant être exact, il ajoute aussitôt que la roue de devant du léger chariot qui porte l'appareil n'a cependant pas quitté le sol. Il est vrai que cette roue ne supporte qu'une faible fraction du poids. M. Hiram Maxim, le savant et habile électricien, le célèbre inventeur et de la télégraphie en caractères chinois et de cette terrible mitrailleuse, qui, sous la main d'un seul canonnier, tire six cents coups à la minute avec une implacable précision, passe à bon droit pour l'un des spécimens les plus remarquables du génie inventif de sa race. Il consacre à étudier l'aéroplane une partie de la fortune qu'il doit à ses autres inventions. Retiré, — momentanément, — dans son domaine de Bexley, dans le Kent, il y poursuit une série d'expériences tendant au même but que celles de M. Langley. Mais tant par les grandes dimensions des aéroplanes, que par l'importance des poids soulevés et l'ampleur des moyens d'action, les expériences de Bexley apparaissent comme une grandiose amplification de celles de l'Institut Smithsonien.

Le premier résultat vérifié est que la puissance mécanique nécessaire pour entretenir le mouvement horizontal d'un aéroplane convenablement incliné est d'autant moindre que la vitesse est plus grande. Fait remarquable, mais qui était déjà connu : un mathématicien français l'avait, au congrès de 1889, déduit de ses calculs sur le vol des oiseaux planeurs. Et, dès 1875, dans un mémoire sur la locomotion aérienne, présenté à la Société des ingénieurs civils (1), on pouvait lire : — « Moyennant que l'angle d'un aéroplane soit maintenu au minimum nécessaire pour porter son poids, le travail de translation diminue à mesure que la vitesse augmente. » — C'est là sans doute la principale supériorité, et elle est capitale, que pourrait avoir l'aéroplane sur le ballon dirigeable, car pour celui-ci, au contraire, la résistance croît très rapidement quand la vitesse augmente.

Mais le principe vérifié, M. Langley et M. Hiram Maxim ont entrepris d'en mesurer la portée. Ils n'ont encore opéré que sur des plans de petite dimension. Ceux de M. Langley n'avaient que $0^m,45$ de long sur $0^m,10$ de large, quelque chose comme une lame de jalousie : — « Si, dit-il, en concluant, des plans de plus grande dimension jouissent des mêmes propriétés que ceux-ci, il résulterait de mes expériences qu'il faudrait moins d'un cheval-vapeur pour soutenir un poids de 50 kilogrammes et l'entraîner horizontalement à une vitesse de 60 kilomètres à l'heure. »

La prudente réserve du professeur de Washington, M. Hiram Maxim, avec sa fougue d'inventeur, ne la partage pas. Le fait est,

(1) Société des ingénieurs civils, Mémoires et comptes-rendus, année 1875, p. 105. — *Recherches sur la navigation aérienne*, par M. Duroy de Bruignac.

pour lui, avéré, et tout aussitôt, il a prétendu se mettre en mesure de le réaliser.

Dans une publication de date récente, il donne la description de l'appareil dont il a entrepris la construction. Son aéroplane aura une superficie de 500 mètres carrés. Il se composera d'une série de cadres formés de tubes d'un acier extrêmement mince; les uns sont tendus d'une étoffe de soie, les autres formés d'une série de petits tubes métalliques accolés, destinés à condenser la vapeur à sa sortie du cylindre. Les cadres, reliés les uns aux autres par de souples articulations, peuvent prendre des orientations indépendantes, ce qui doit être une façon d'assurer l'équilibre de l'appareil. La machine mue, non plus par la vapeur d'eau, mais par celle d'un naphte épuré, que la condensation régénérera indéfiniment, est extrêmement légère, quoique d'une grande puissance. Aussi pourra-t on confier à l'aéroplane une charge considérable. M. Maxim ne parle de rien autre que d'entreprendre un voyage de 1,600 kilomètres à la vitesse moyenne de 145 kilomètres à l'heure. « Je ne pense pas, ajoute-t-il modestement, pouvoir, pour cette fois, traverser l'océan. »

Mais la préoccupation de ce beau voyage n'absorbe pas toutes les facultés de M. Hiram Maxim. Les lauriers de l'inventeur de la torpille sous-marine troublent le sommeil de l'inventeur de la mitrailleuse. Maître des airs, il se propose de les peupler d'un nouvel agent de destruction. Aux belligérans de la prochaine guerre, il promet une torpille aérienne suspendue à un aéroplane et dont les mouvemens seront réglés avec assez de précision, pour qu'elle puisse à 30 ou 40 kilomètres de son point de départ tomber exactement à l'endroit marqué par les Furies, et y répandre, en éclatant, l'incendie et la mort.

Il y a certainement, — et fort heureusement pour la pauvre humanité, — dans tout cela une part à faire à l'imagination. M. Maxim est inventeur, et il se peut qu'il se laisse parfois entraîner loin de la réalité par la folle du logis. Cependant, il a déjà donné assez de preuves de la puissance de ses facultés, pour qu'on prête la plus sérieuse attention à ce dont il nous menace.

D'un autre côté, la recherche du moteur léger, qui intéresse autant le *Dirigeable* que l'aéroplane, fait chaque jour un pas en avant. Pour des excursions de quelques heures, les machines dynamos actionnées par des piles paraissent devoir conserver sur la machine à vapeur la supériorité que leur reconnaissent MM. Renard et Tissandier. Mais cet avantage se transforme en infériorité, aussitôt que l'on prétend, — comme c'est la tendance actuelle, — faire dans les airs un séjour prolongé, et employer une puissance

considérable. Dans ces cas, — qui sont ceux de l'avenir, — approvisionnemens compris, les appareils électriques sont sensiblement plus lourds que les machines à vapeur spécialement étudiées au point de vue de la légèreté.

La chaudière à vapeur de Félix du Temple fut primitivement destinée à un appareil d'aviation. Car du Temple, chez qui les facultés inventives étaient comme un privilège de race, avait tenté d'aborder par son côté le plus difficile le problème de la navigation aérienne. La puissance de vaporisation de sa chaudière, son peu de poids, son faible volume, l'ont fait placer à bord de nos torpilleurs, où, unie à une machine perfectionnée qui ne pèse pas plus de 17 kilogrammes par cheval, elle constitue l'un des moteurs les plus légers de l'heure actuelle. Peut-être, retrouvant sa destination primitive, ira-t-elle un jour porter, au sein des nues, le renom de son créateur (1).

La machine à vapeur voit, d'ailleurs, surgir de divers côtés des concurrences imprévues. L'air chaud, le gaz d'éclairage, les vapeurs d'hydrocarbures, veulent remplacer la vapeur d'eau. M. Hiram Maxim, qui ne redoute pas d'étonner son monde, ne se propose-t-il pas d'employer une machine au naphte qui, chaudière comprise, ne pèserait que 3 kilog. 1/2 par force de cheval? Ce sera là, dit-il lui-même, un résultat considérable, *a very high result*. Nous l'en croyons volontiers. Quoi qu'il en soit, les rapides progrès de ces nouveaux-venus de la mécanique industrielle nous promettent plus d'une surprise.

Mais si la question du moteur léger paraît en progrès, celle, autrement délicate d'ailleurs, de la résistance de l'air n'a pas encore, malgré les expériences dont nous avons eu occasion de parler tout à l'heure, reçu la satisfaction nécessaire. « On n'est pas encore, dit un ingénieur éminent, très au fait de la question, en mesure de

(1) Félix Du Temple mourut sans avoir joui du succès tardif de son invention. Cet homme de mérite est surtout connu du public par le rôle qu'il joua un moment à l'Assemblée nationale, où il était allé s'asseoir sur les bancs les plus élevés de la droite. Ceux même que froissait l'intransigeance de son attitude rendaient hommage à la sincérité de ses convictions. La politique ne fut, d'ailleurs, qu'un court accident dans sa vie. Marin et patriote dans l'âme, comme il convient à tout bon Malouin, Félix Du Temple était capitaine de frégate au moment de la guerre. Il fit la triste campagne, en qualité de général de brigade auxiliaire, et se fit remarquer par sa décision, son courage et son esprit fertile en expédiens. — Son frère, Louis, comme lui capitaine de frégate, et comme lui aussi promu pendant la guerre général de brigade auxiliaire, défendit avec une énergie et une ténacité dont on se souvient, les pentes septentrionales du Morvan. Il avait organisé et longtemps dirigé l'École des mécaniciens de la flotte, créée à Brest par Dupuy de Lôme. Très semblables intellectuellement, les deux frères se sont montrés particulièrement doués d'aptitudes mécaniques, dont, comme on le voit par ces quelques mots, leur pays a bénéficié.

calculer le sens et l'intensité des réactions qui s'exercent entre un corps et l'air dans lequel il se meut. Il faudrait pour cela des coefficiens numériques que l'expérimentation peut seule donner. » — Les recherches faites jusqu'à présent ne fournissent pas encore cette certitude scientifique, sans laquelle on ne peut établir la loi d'un phénomène. Cette insuffisance de données expérimentales préoccupe notre grande Société d'encouragement pour l'industrie nationale. Elle voudrait exciter le zèle des expérimentateurs : elle leur promet d'honorables couronnes. Souhaitons que son appel soit entendu.

Le problème de la navigation aérienne n'a sans doute pas reçu encore une solution définitive. L'imitation du vol des oiseaux n'a guère progressé depuis qu'on s'en occupe. Ce n'est pas non plus aujourd'hui ni peut-être demain que l'on peut dire que l'aéroplane,

> ... s'enlevant d'un seul bond,
> Bat l'air ébloui de ses ailes de flamme.

Mais son heure peut être prochaine. Le « Dirigeable » de Chalais-Meudon est, en attendant, une solution très satisfaisante, provisoire, pensera-t-on ; mais combien de temps dure le provisoire ?

Le savant M. J. Janssen, qui apporte depuis longtemps à l'aéronautique le concours de ses conseils et l'appui de sa sympathie scientifique, le disait, il y a un an : « ... Le XXe siècle auquel nous touchons, et dont nous pouvons dès maintenant saluer l'aurore, verra réalisées les grandes applications de la navigation aérienne. L'atmosphère terrestre sera sillonnée par des appareils qui en prendront définitivement possession, soit pour en faire l'étude journalière, soit pour établir sur le globe des communications qui se joueront des accidens de la surface. »

Un pareil événement aura pour la civilisation humaine des conséquences d'une telle grandeur qu'il n'est peut-être pas trop tôt pour y préparer les esprits.

J. Fleury.

LES

SALONS DE 1893

I.

LA PEINTURE AU SALON DES CHAMPS-ÉLYSÉES.

La crise que traverse, depuis quelques années, l'art de la peinture semble heureusement toucher à son moment critique. L'excès même des fantaisies sans raison et sans portée auxquelles s'est abandonnée, à son grand dommage, une bonne partie de la génération dernière, commence à inquiéter même les plus indulgens et les plus indifférens. La multiplication invraisemblable des expositions publiques ou particulières faites à tout propos ou hors de propos par les peintres, en accumulant les preuves de leur affaiblissement général, n'aura pas peu contribué à ce résultat désirable. Il n'y a rien de tel que la liberté laissée aux théories aventureuses et aux charlatanismes vaniteux pour prouver leur stérilité et leur impuissance. L'expérience faite au Champ de Mars où les sociétaires ont le droit d'apporter, mûrs ou avortés, tous les produits quelconques de leur veine, a été, sous ce rapport, des plus bienfaisantes. Telle médiocrité soi-disant méconnue ou persécutée, sur la valeur de laquelle on se pouvait abuser lorsque ses œuvres se révélaient une à une, presque clandestinement, dans un cabinet d'amateur paradoxal ou dans une arrière-boutique de marchand, parmi les applaudissemens naïfs ou intéressés que toute excentricité nouvelle récolte sans peine à Paris, apparaît dans tout l'éclat de son vide et

de sa misère lorsqu'elle saisit l'occasion de s'étaler abondamment au grand jour. Il serait cruel de citer des noms qui sont sur toutes les lèvres, mais, cette année encore, dans les deux Salons, que d'avortemens douloureux, que de chutes prématurées, toutes dues à l'insuffisance technique et à l'impuissance matérielle! On a, depuis un certain temps, si chaudement, si éloquemment prêché aux artistes, de toutes parts, l'inutilité des longues études, les dangers de la tradition, on leur a si bien inculqué le mépris de l'expérience et des maîtres, la passion infatuée de toutes les ignorances, la soumission à tous les caprices de la mode et à toutes les exigences de la réclame, que nous devions tôt ou tard en arriver au point où nous en sommes. Ce spectacle est-il assez lamentable pour que la génération nouvelle en retire un profitable enseignement et ne s'expose pas, par la même légèreté, à faire banqueroute à son tour? C'est ce qu'il est permis d'espérer. Les efforts visibles, bien que encore insuffisans, qu'un certain nombre d'artistes, jeunes ou vieux, ont faits, cette année, de part et d'autre, tant au Champ de Mars qu'aux Champs-Élysées, pour se ressaisir dans cette débâcle et reprendre un peu plus de tenue, semblent indiquer déjà quelques préoccupations dans ce sens.

A mesure que les années passent, la scission entre les deux groupes, au point de vue de l'art, devient d'ailleurs de plus en plus inexplicable. Cette scission, sans doute, en excitant l'émulation entre les deux sociétés rivales, a eu pour effet de hâter, dans l'organisation matérielle des Salons, certains progrès auxquels le public s'est montré sensible; peut-être même n'a-t-elle pas été sans utilité, comme nous venons de le dire, pour établir le bilan réel de nos forces disponibles, et pour amener des deux côtés de salutaires réflexions, ici, sur les inconvéniens d'une soumission excessive aux enseignemens scolaires, là, sur les dangers de l'inexpérience et de la précipitation dans la recherche des nouveautés. Quelque effort qu'on ait fait, toutefois, pour justifier théoriquement cette séparation, en lui attribuant pour cause une incompatibilité de principes, le visiteur impartial ne saisit plus guère, entre les deux Salons, de différences notables, au point de vue du système et des tendances. N'était que la grande quantité de toiles exposées par un même artiste au Champ de Mars y développe plus largement, et pas toujours à son profit, sa personnalité, et que les portes y sont plus grandes ouvertes aux excentricités hasardeuses, on y remarque, parmi les ouvrages de mérite, la même diversité dans l'esprit et dans l'exécution, qu'au palais des Champs-Elysées. Là comme ici, quelques maîtres, déjà mûrs, sans nous révéler rien d'inattendu, tiennent encore la tête, par ce seul

fait qu'ils possèdent à fond quelque partie au moins de leur métier; ici, comme là, de moins âgés qu'on avait pris trop vite pour des maîtres se débattent en des redites inutiles, parce que la forte éducation leur a manqué autant qu'une conviction soutenue; dans les deux camps, un certain nombre de jeunes gens intelligens, ardens, laborieux, cherchent à se dégager, sans parti-pris, de la foule avec une anxiété qui prouve leur bonne foi en même temps que leur incertitude. Dans les deux Salons, d'ailleurs, on pratique également le *vieux jeu* et le *nouveau jeu*; dans les deux Salons, l'élément international se fait une place de plus en plus considérable; dans les deux Salons, quand les peintures sont bonnes, elles le sont par les mêmes raisons, c'est-à-dire quand elles parlent clairement aux yeux, quand elles expriment avec sincérité, avec conscience, avec force ou avec charme, ce qu'elles ont l'intention de dire, et qu'elles l'expriment dans le langage propre qui est le leur, le langage des formes colorées.

Dans ce langage particulier, qu'on le parle clair, haut et ferme comme ont fait les vrais maîtres, ou qu'on le murmure en sourdine selon la mode des décadens, c'est toujours, fatalement, la forme qui est le substantif, c'est la couleur qui est l'épithète; l'artiste trouve le verbe qui les unit, mais, si l'un des deux termes peut quelquefois manquer, ce n'est pas certainement le substantif. Aujourd'hui comme hier, aujourd'hui comme demain, la meilleure des peintures sera donc toujours celle qui, sous l'accord le mieux approprié de colorations expressives, nous fera le mieux sentir l'exactitude, le mouvement, la vraisemblance des formes enveloppées, c'est-à-dire, en un mot, celle qui sera *la mieux dessinée*. Il va sans dire que nous entendons le dessin dans son sens le plus large et le plus complet, et que le dessin, pour nous, n'est pas la simple délinéation sèche et froide des contours telle que l'ont pu enseigner quelques pédans traînards, de l'école de David, mais le rendu, souple et libre, plein et vivant, des formes tel que l'ont compris tous les vrais maîtres de la peinture, depuis Raphaël jusqu'à Velasquez, depuis Léonard jusqu'à Rembrandt, depuis Titien jusqu'à Delacroix. Ceci entendu, on peut l'affirmer, c'est par la négligence du dessin que notre école française s'expose en ce moment à perdre la prépondérance que lui a longtemps assurée sa puissante éducation professionnelle; c'est par la pratique du dessin, c'est-à-dire par l'observation constante, scrupuleuse, émue, des réalités vivantes qu'elle peut relever de nouveau, si elle veut, le niveau de l'art. Tous les bavardages du monde ne sauraient modifier en rien cette situation, ni soustraire les peintres de l'avenir à cette nécessité.

I.

Le sentiment général est si conforme, sur ce point, à l'opinion des connaisseurs, que le succès du premier coup, dans les deux Salons, est allé aux artistes qui, sachant le mieux leur métier, donnent le plus d'intensité à leurs figures par l'exécution la plus précise, quels que soient d'ailleurs les procédés employés. Peu importe, et justement, au public que les uns, comme MM. Roybet, Bonnat, Henner, Jules Lefebvre, Carolus Duran, Carrière, s'en tiennent au système scolaire de l'isolement des formes éclairées dans un milieu neutre, ou que les autres, tels que MM. Roll, Dagnan, Léandre, Henri Martin, s'efforcent de leur donner la vie en pleine lumière; chacun des systèmes est également traditionnel et classique; si les premiers relèvent de Léonard de Vinci et de Rembrandt, les seconds se rattachent à Véronèse et à Velasquez; la filiation, pour tous, est honorable et indéniable, mais ce n'est qu'affaire de curiosité. Ce que le spectateur demande à tous, c'est de lui donner, par sa peinture, noire ou blanche, arrêtée ou fondante, une sensation décidée et particulière qui charme ou fixe sa vue et qui lui pénètre dans l'esprit. La sensation est d'autant plus particulière que l'artiste a vu et compris la nature avec plus de sincérité, elle est d'autant plus décidée qu'il sait mieux la représenter ou l'interpréter par la vérité de son dessin et l'expression de sa couleur, c'est-à-dire, en un mot, qu'il connaît mieux son métier. Il n'y a pas de style durable en peinture sans la justesse des formes, comme il n'y a pas de style durable en littérature sans la justesse des mots.

De là vient que, lorsqu'on rencontre tout à coup, comme on l'a fait cette année dans les tableaux de M. Roybet, une sûreté et une virilité d'exécution qui impliquent à la fois un œil assuré, une main hardie et de fortes études, on est justement disposé à toutes sortes d'indulgences pour le reste. Il est certain que sa grande toile où l'on voit l'impétueux Charles le Téméraire, entrant à cheval, cuirassé de pied en cap, visière basse, dans l'église de Nesles et faisant massacrer la population, ne présente point d'abord à l'œil un aspect satisfaisant. L'artiste qui a laborieusement acquis son habileté par une longue pratique des morceaux isolés, dans lesquels l'éclat des figures saillantes faisait oublier la monotonie des fonds obscurs, n'a pu se débarrasser, du premier coup, de ses habitudes d'antithèse violente entre le clair et l'ombre. Le noir, un noir triste et opaque, a envahi, plus que de raison, cette haute net à verrières peintes, non pas tel qu'une nuit tombante qui assombrirait également toutes choses sans altérer les rapports de leurs colorations (car, dans cette opacité générale, certains points

se détachent en vive lumière), mais comme un repoussoir voulu aux parties blanches. Ce parti-pris brutal et excessif trouble d'une façon fâcheuse l'unité d'une composition puissamment agencée, mouvementée et dramatique, et de laquelle jaillissent, de tous côtés, les morceaux brillans et vigoureux, têtes hurlantes et échevelées, torses dénudés et bras supplians, armures étincelantes et somptueuses étoffes, tout cela peint de main de maître, avec une sûreté et un entrain dont nous n'avions plus l'habitude, et qui nous reportent aux grands jours, aux jours oubliés, d'un art mâle et de la peinture héroïque. Quoi qu'il en soit, ce *Charles le Téméraire* nous révèle un talent expérimenté qui peut aborder sans peur les plus hautes entreprises. Pour devenir le peintre que nous rêvons, dont nous avons besoin, M. Roybet n'a plus qu'un progrès à faire, à nettoyer bravement et franchement sa palette. L'autre toile qu'il expose, un simple morceau de bravoure, mais d'une facture singulièrement ferme, et cette fois toute en lumière, les *Propos galans*, nous prouve qu'il n'a pas attendu pour travailler dans ce dessein. Les deux personnages en scène, dans une cour d'auberge, une maritorne épaisse, au teint hâlé, aux bras sales, la robe dégrafée, en train de plumer une volaille, et un trompette de mousquetaires, accoudé sur une table, suant la concupiscence, humant du nez et mangeant de l'œil ces appas débordans, n'ont assurément rien de distingué. On en trouve de semblables chez Hals et chez Jordaens ; la *Bohémienne* de la salle Lacaze pourrait être la fille ou la sœur de cette cuisinière. Mes bons amis, ne rappelle pas qui veut Hals et Jordaens ! Il ne faudrait vraiment à M. Roybet qu'un peu plus de fraîcheur et de jovialité dans ses colorations pour être tout à fait de la famille. Si ce n'est pas distingué, c'est bien portant, et, par ce temps de névrosisme agaçant, trouver quelque part encore de la santé et de la bonne humeur, cela fait grand bien.

L'énergie, parfois brutale, qui éclate dans le *Charles le Téméraire* fait quelque tort à la grande toile de M. Munkacsy, *Arpad ou la Fondation du royaume de Hongrie en 896*, vers laquelle se portent les yeux, en se retournant, dans le fond du salon d'entrée. Bien qu'il ne s'agisse plus là d'une composition dramatique et concentrée, mais d'une composition paisible et développée (les chefs des diverses tribus apportant leur soumission au conquérant hongrois), le premier aspect, même pour une procession solennelle, semble triste et froid. M. Munkacsy a parfaitement compris que, dans une scène de cette nature, régulière et toute en longueur, ses procédés antérieurs d'antithèses colorées (assez semblables à ceux de M. Roybet), qui lui avaient si bien réussi dans ses tragédies évangéliques, n'étaient plus cette fois de mise, car un milieu

architectural a de tout autres exigences que le Salon ou qu'un musée. Il a donc voulu tenir tous ses personnages, groupés en plein air, dans une tonalité claire, et ce n'est pas la clarté, en effet, qui leur manque ; malheureusement, cette clarté est une clarté sèche, jaunâtre, maussade, et sentant, ce semble, l'atelier plus que le soleil. Une fois en place dans une salle du parlement hongrois, cette grande toile, d'ailleurs bien remplie, reprendra, sans doute, un peu plus de corps. En tout cas, il ne faut pas que cette première impression empêche d'apprécier les grandes qualités d'observateur et de dessinateur que M. Munkacsy a déployées dans cet ouvrage, beaucoup plus peut-être que dans ses compositions antérieures. Ce n'est pas sans efforts qu'on s'élève de la peinture anecdotique à la peinture historique et monumentale. Il faut que les difficultés en soient bien grandes pour qu'un virtuose, habile et expérimenté comme M. Munkacsy, n'ait pas pu les résoudre haut la main et semble y avoir même affaibli, malgré son labeur, une personnalité autrefois plus marquée.

En dehors des deux vastes toiles de MM. Roybet et Munkacsy, l'art décoratif et l'art historique ne se présentent guère que sous la forme d'allégories plastiques ou d'épisodes anecdotiques. La légende du doux *Saint François* ne s'est point assez rajeunie sous le pinceau sage et froid de M. Joseph Aubert pour faire oublier les chefs-d'œuvre du passé, et le *Saint Pancrace* de M. Lehoux arrête plus les yeux par la pesanteur vulgaire de ses membres athlétiques que par l'expression de sa ferveur. Les dimensions extraordinaires de ces figures ne sont justifiées ni par la vigueur du style, ni par l'ampleur de l'exécution. On s'étonne, de même, que M. Du Mont ait déroulé une si vaste toile pour nous montrer les dominicains du conseil de Salamanque accueillant, par des moqueries inconvenantes, les propositions de *Christophe Colomb*. Ce n'est pas que la façon n'en soit habile et qu'il n'y ait de bons morceaux de peinture, dans les visages comme dans les robes, mais presque tous ces visages sont des caricatures, et cette scène grave et douloureuse est comprise comme une comédie burlesque. Quand MM. Vibert, Chevilliard, Frappa et autres innocens farceurs renouvellent quelques antiques plaisanteries sur la sottise des moines, ils n'y mettent pas, du moins, cette solennité. Ce qui est grave doit être traité gravement. La composition dans laquelle l'artiste semble avoir le mieux compris cette obligation fondamentale d'approprier l'allure de son dessin à la dimension de sa toile est le *Jésus* de M. Danger. Le jeune pensionnaire de Rome prend pour épigraphe ce verset de saint Jean : « Voici son commandement : que nous nous aimions les uns les autres, comme il nous l'a commandé. » Comment les hommes ont-ils appliqué ce commandement divin? En se tuant les

uns les autres. Lorsque Jésus revient sur la terre, au crépuscule, afin de voir son œuvre, c'est entre des rangs de cadavres qu'il descend la colline. La conception n'est pas sans grandeur, mais il fallait, pour la réaliser, à la fois un poète plus ému et un praticien plus puissant. M. Danger, malgré son talent, n'a qu'imparfaitement atteint le but. Son Christ reste une figure banale et connue; les morts et les mourans, épars aux pieds du Sauveur, mal groupés, mal caractérisés, forment un rassemblement de modèles académiques bien plus que de victimes tragiques. Comme envoi scolaire, le morceau est digne d'éloges. M. Danger nous montre qu'il n'a pas, comme tant d'autres, perdu son temps à Rome. C'est assurément quelque chose, et nous sommes bien éloignés de faire fi d'un pareil effort, mais il faut attendre M. Danger à quelque besogne plus libre pour estimer sa valeur d'artiste.

En tout cas, M. Danger, pour quelques parties, possède du moins son métier, il sait bien construire un corps humain, et pour peu qu'une bonne inspiration lui vienne et qu'il éclaire sa palette, il pourra faire œuvre vraisemblable et vivante; mais combien cela fait peine à voir des artistes intelligens, actifs, distingués, s'épuiser en des tentatives laborieuses, parce que cette première science nécessaire, cette science de la forme en mouvement, est restée chez eux incomplète! C'est le cas, il faut bien le dire, depuis l'abandon des études premières, pour les trois quarts de nos peintres historiques et décorateurs. Il y avait aussi une idée pittoresque dans la conception de M. Henri Delacroix, le *Combat pour la vie*, une lutte corps à corps d'hommes et de femmes nus, dans une barque désemparée, au milieu d'une mer furieuse. Vous imaginez-vous Michel-Ange, Rubens, Géricault, traitant cette scène tragique, tordant ces bras convulsifs autour de ces torses écrasés, échevelant ces têtes hurlantes, précipitant par-dessus bord ces blancs corps de femmes? M. Delacroix, qui, depuis longtemps, s'honore par de nobles ambitions, a bien vu et bien indiqué le parti qu'on pouvait tirer du sujet. Ses figures sont même vivement groupées, puissamment mouvementées, mais l'inconsistance de leurs formes et l'invraisemblance de leurs musculatures ne permet ni une longue attention aux yeux, ni à l'esprit une émotion durable. Des insuffisances de même nature compromettent la valeur des *Filles de Ménestho* et de la *Cueillette du mûrier*, par M. Lequesne, ouvrages dans lesquels l'artiste montre toujours un sentiment assez remarquable de la beauté plastique, mais s'en tient, pour le rendu, à des procédés par trop sommaires, et témoigne d'une indifférence pour la justesse des perspectives aérienne et linéaire qui, pour être à la mode aujourd'hui, n'en est pas moins regrettable. M. Franc Lamy, dont nous avons signalé depuis longtemps l'esprit poétique et les allures distinguées, ne fait pas non

plus, sous ce rapport, les progrès qu'on pouvait attendre de lui. Les jeunes femmes, blanches et fondantes, qu'il évoque sur des gazons bleuâtres, en des futaies vaporeuses, *Au pays des fleurs*, ne montrent pas toutes, dans leurs attitudes et dans leurs mouvemens, cette vraisemblance plastique qui semble devoir être au moins l'attrait obligatoire des plus fugitives apparitions. Le jeune couple qui rêve, dans la *Pastorale* antique de M. Bunny, un Australien, et qu'on y voit assis sur une branche surplombante au bord de l'eau, n'est peut-être pas d'une correction exemplaire, au point de vue des formes, mais son attitude est si naïve, et il se dégage de l'ensemble de la composition, tout imprégnée de poésie anglaise, un sentiment de quiétude si pénétrante qu'on y peut oublier les incertitudes de l'exécution.

On a quelque plaisir à trouver des membres mieux ajustés, un équilibre plus sûr, des carnations plus palpables dans les *Artémis* de M. Wencker et de M. Axilette. La déesse de M. Wencker est de grandeur naturelle, vue de profil, dans un bois, la main droite appuyée sur un talus, en train de remettre, de l'autre, sa sandale. Le mouvement n'est pas nouveau, ni l'accord du paysage et de la figure parfaitement établi, mais l'étude est bonne et poussée à point, au moins dans les parties supérieures. Celle de M. Axilette, de plus petite stature, est représentée debout, sur la pente d'une colline, accourant, de face, son arc à la main, dans un mouvement qui rappelle un peu celui des Dianes de M. Falguière. La figure est vive, souple, nerveuse, finement modelée dans une lumière de crépuscule, calme et tiède, qui baigne mollement son corps, ainsi que celui de ses compagnes plus éloignées, sans anéantir pourtant la fermeté des formes. C'est une œuvre agréable, dans un style assez français, comme décor et comme plastique.

Les huit jeunes filles de M. Bouguereau, drapées à l'antique, qui entourent, en d'aimables attitudes, dans l'*Offrande à l'Amour*, le petit dieu debout sur son piédestal, sont toujours les jolies personnes que nous connaissons et que l'artiste groupe toujours avec la même aisance dans leurs chastes nudités. Les *Amazones désespérées* que M. Luminais chasse devant leurs vainqueurs appartiennent toujours à cette race un peu dure de femmes blanches et robustes qui lui a déjà fourni ses Gauloises. Chaque peintre se fait ainsi un type de beauté féminine auquel il reste fidèle. Tout ce que nous pouvons lui demander, c'est que, si son goût ne change pas, sa peinture garde toujours aussi ses qualités coutumières. On regardera certainement la *Dormeuse* d'Henner, éclairant l'ombre environnante des clartés tendrement nuancées de ses chairs ivoirines, avec le même plaisir que toutes ses aînées, puisqu'elle est encore aussi belle; on regardera volontiers aussi la femme à mi-

corps, le *Sommeil*, de M. Raphaël Collin, puisqu'aussi bien ce peintre délicat et chaste n'a jamais modelé si tendrement un beau buste. Parmi les jeunes artistes qui font preuve d'un goût distingué dans ces études du nu qui seront toujours, pour tous les peintres du monde, l'exercice primordial et indispensable, MM. Calbet, Henri Royer, Bréauté, tous trois fort en progrès depuis leurs récens débuts, semblent tenir le meilleur rang. Leur peinture, encore incertaine et grisâtre, gagnerait sans doute à s'enhardir et à s'affirmer, mais ils ont tous les trois un juste sentiment de l'harmonie et ils recherchent, sous la brume à la mode, la justesse et la solidité des formes, avec une conscience et une loyauté qui les amèneront forcément quelque jour à une exécution plus ferme et plus résolue. Le grand panneau décoratif de M. Calbet pour le casino de Royan, la *Musique*, où sont assemblées en plein air plusieurs nymphes jouant d'instrumens divers, joint même, à l'agrément pittoresque et plastique, cette aisance enjouée dans le groupement et l'allure, qui était autrefois la marque de l'école française, mais qui, dans ces derniers temps de réalisme maussade ou de songerie enfantine, est devenue assez rare. La *Nymphe* de M. Henri Royer n'est, en réalité, qu'un modèle assez vulgaire et de proportions assez lourdes, mais le rendu en est si juste, si soigné, si délicat et mené d'un pinceau si souple et si attentif que cette simple étude devient un des morceaux les plus distingués du Salon. A côté de la *Nymphe*, une étude de paysan assis, le *Vieux*, montre la même justesse d'observation et la même sensibilité de vision; mais dans ce sujet réel, de grandes dimensions, l'insuffisance de cette facture diaphane et pâle, qu'il faut laisser aux rêveurs et aux impuissans, devient tout à fait choquante. Nous ne pensons pas non plus que M. Bréauté se soit dégagé suffisamment encore de ces vapeurs confuses dans lesquelles s'est longtemps exercée sa science très réelle et particulière du clair-obscur; néanmoins, à la différence de tel et tel qui s'y noient, lui s'efforce au moins d'en sortir. Son étude de femme nue, accroupie devant son foyer, le *Matin*, se différencie déjà singulièrement, par la précision ferme des modelés sous l'enveloppe lumineuse, de certaines études similaires par M. Besnard ou M. Carrière qu'elle peut rappeler. Dans cet ordre de recherches, nous pouvons signaler encore le *Bain de Leïlah* par M. Hippolyte Lucas, *Après le bain* par M. Gardenty, l'*Ève* de M. Kowalsky, etc.

Dans le portrait, nous avons un plus grand nombre d'œuvres excellentes ou intéressantes. C'est là encore, c'est là surtout qu'éclate la supériorité des artistes qui, sachant dessiner, savent asseoir une tête sur ses épaules, attacher des bras à un torse, analyser le caractère d'une attitude et l'expression d'un visage, placer

à leur gré une figure palpable et vraisemblable, soit dans un isolement qui met en saillie sa personnalité, soit dans un entourage d'êtres ou d'objets qui l'explique et qui la complète. Le goût croissant du public pour les représentations collectives de personnages contemporains offre, à nos peintres, sous ce rapport, un champ d'expériences et de tentatives singulièrement large. Il était naturel que les admirables tableaux de corporations dus aux Hollandais du XVIIe siècle, les chefs-d'œuvre de Ravesteyn, de Frans Hals, de Van der Helst, de Rembrandt, sans parler de vingt autres, servissent d'abord de modèles pour les ouvrages de ce genre ; aucun des peintres qui entreprendront pareilles besognes ne les pourra jamais oublier ; en effet, c'est en retrouvant leur sincérité devant la réalité infiniment variable, qu'ils ont chance de trouver à leur tour des expressions nouvelles et des accens inattendus. L'intervention résolue du paysage dans ces réunions de portraits groupés en plein air a déjà marqué un progrès dont tous les résultats ne sont pas encore acquis. Le grand tableau de M. Schommer, aux Champs-Élysées, celui de M. Roll, au Champ de Mars, tous deux représentant le président de la république entouré de nombreux personnages, l'un, à Boulogne-sur-Mer (*Voyage de M. le Président de la République, 4 juin 1889*) ; l'autre, dans le parc de Versailles (*le Centenaire de 1789*), indiquent le parti qu'on peut tirer du paysage pour agrandir, animer, poétiser dans une certaine mesure, ces cérémonies officielles dont le compte-rendu exact présente tant de difficultés à un peintre à la fois scrupuleux et ami de son art. Nous parlerons plus tard de l'œuvre de M. Roll. Quant à celle de M. Schommer, on peut regretter qu'il n'y ait pas apporté plus de fermeté et de vivacité dans le rendu des figures, surtout sur les premiers plans, où le groupe des pêcheuses en costumes lui offrait un superbe motif, car la disposition générale de sa toile est assez heureuse et la grande importance qu'y prend la perspective de la ville et du port est bien faite pour donner sa signification véritable à la fête. Sous prétexte d'une *Célébration du premier anniversaire de réunion à la Confédération helvétique en 1691*, M. Henri Pille a réuni, sur une place publique de Bâle, en un groupe de francs buveurs, quatre ou cinq de ses amis que leur accoutrement archaïque n'empêche point d'être d'une ressemblance criante. Toutefois, ce n'est point par ses qualités de paysagiste que M. Henri Pille a conquis et conserve sa juste réputation. Le soleil dont il s'éclaire n'est qu'un soleil d'atelier, froid, égal, un peu gris ; mais, pour la virtuosité de l'exécution, pour l'exactitude amusante des types, pour la vérité brillante des accessoires, cuirasses, brocs et verres, nous n'avons guère de praticiens à lui préférer.

C'est autour de la table que, de temps immémorial, parens ou

amis, princes ou chiffonniers, politiques ou savans, se sont toujours réunis pour échanger leurs sentimens ou leurs pensées. La table reste donc, chez nous comme chez les Hollandais, le prétexte le plus facile à grouper des personnages qu'unissent des liens quelconques, de famille, de professions, d'idées. Ce thème offre toujours à un artiste des difficultés séduisantes et nouvelles, tant pour le groupement des figures dans une action naturelle et commune que pour leur bonne installation dans un milieu plus ou moins éclairé et encombré. Bien que Frans Hals et surtout Velasquez aient déjà résolu à cet égard, dans leurs tableaux d'intérieurs, les problèmes les plus ardus, il en reste encore beaucoup d'autres à aborder et à étudier. M. Marcel Baschet a sans nul doute pensé à ces deux maîtres lorsqu'il a peint, après un repas, *M. Francisque Sarcey chez sa fille, Mme Brisson;* il pouvait le faire sans danger, car il possède une science personnelle de dessinateur dont il a déjà fourni des preuves; ce souvenir, sans l'écraser, lui a porté bonheur. La fillette, rose et blanche, j'allais dire, la petite infante, qui regarde, de face, toute naïve et souriante, est d'une fraîcheur vive que le noble Espagnol eût aimée; le vaillant ouvrier de Harlem aurait, de son côté, applaudi à la bonhomie bourgeoise et joviale du personnage principal, carrément enfoncé dans les flancs profonds d'un large fauteuil, ses mains croisées sur sa canne, car il aurait reconnu, dans cette franche, solide, joyeuse facture du visage haut en couleur, le souvenir de ses bons enseignemens. Peut-être eût-il fallu aux deux maîtres, pour les contenter tout à fait, plus de liaison entre les diverses figures, par une décoloration plus juste et plus nuancée du milieu atmosphérique. Mais M. Baschet qui, depuis quelques années, a tant appris, peut apprendre encore; la liste de ses bons portraits, femmes et hommes, est déjà longue pour un artiste de son âge, et le morceau, plus complet et plus hardi, qu'il expose, s'y ajoute comme un effort heureux vers un art plus varié et plus puissant. L'autre repas, un déjeuner, *une Réunion d'artistes*, par M. Léandre, a pour théâtre une salle vitrée, aux fenêtres ouvertes, éclairée par une lumière fraîche et abondante. Une jeune femme, en toilette d'été, s'y mêle aux peintres en veston, devant la nappe blanche couverte de porcelaines et de verreries brillantes, sous la présidence d'un patriarche en houppelande brunâtre. On cause au dessert, les coudes sur la table, tandis que, dans la porte du fond, apparaît une vieille servante, apportant le café. La tonalité générale est d'une harmonie douce et juste. Les figures, de grandeur naturelle, se meuvent avec aisance dans cette atmosphère claire et calme. Les types sont, en général, indiqués avec précision. Il ne faudrait qu'un peu plus d'accent dans le caractère et de solidité dans les formes pour que

ce tableau emportât tous les suffrages. En tout cas, pour M. Léandre, jusqu'à présent connu par des études de petites figures, délicates et un peu frêles, dans des intérieurs soigneusement étudiés, c'est là un témoignage de progrès décisif, et l'affirmation d'une intelligence active et ouverte qui, ne se laissant pas leurrer par les apparences, comprend à son tour la nécessité de soutenir ses harmonies par un fond plus sérieusement construit. Le *Concours des bébés à la mairie de Passy* et le *Jubilé Pasteur*, par M. Laurent-Gsell, montrent la même direction d'esprit; mais ici, plus encore, sous l'expansion agréable de la lumière, on désirerait une fermeté plus réelle et un caractère mieux défini dans les figures éclairées.

Les peintres de portraits isolés n'ont point à se préoccuper, autant que les peintres de groupes, de l'agrément du milieu dans lequel ils les placent. La monotonie d'un fond uni, opaque ou transparent, réel ou conventionnel, dégageant la figure de tout accessoire étranger, la fixant, par conséquent, d'une façon plus nette, dans l'œil et dans l'esprit du spectateur, sera même, selon les apparences, toujours chère aux artistes supérieurs, qui visent à exprimer le caractère intellectuel et moral de leur modèle plutôt qu'à reproduire ses apparences passagères et superficielles. Les deux plus beaux portraits du Salon, celui de *Mme Bonnat mère*, par M. Bonnat, et celui de *Mme veuve Émile Raspail*, par M. Jules Lefebvre, doivent, en partie, leur gravité saisissante à cette expressive simplification des fonds et des vêtemens qui permet aux yeux de se reposer longuement, sans distraction inutile, sur les physionomies noblement résignées et endolories de ces deux femmes en deuil. La première, assise, nu-tête, en robe de velours, est une personne âgée, et M. Bonnat, avec sa franchise accoutumée, n'a pas manqué d'accentuer, en elle, les signes de la vieillesse, par les procédés vigoureux dont il dispose; la seconde, d'apparence beaucoup plus jeune, se tient debout, coiffée d'un chapeau de crêpe, avec une ruche blanche, et M. Jules Lefebvre a défini son visage et ses mains avec l'extrême précision qui lui est particulière. Tous deux, l'un, le robuste manieur de pâtes, et l'autre, le chercheur attentif des contours, sont arrivés, par les chemins les plus divers, à se rencontrer dans la même façon élevée de sentir, sinon d'exprimer, et tous deux ont fait des œuvres supérieures, sur les tendances desquelles on peut discuter, mais dont on ne saurait contester l'égale excellence. Le portrait, vif et pénétrant, d'un homme âgé, maigre, distingué, nerveux, par M. Morot, est compris de la même façon, quoique avec moins de maîtrise. On a remarqué encore, dans cette catégorie, les peintures énergiques et graves, de M. de Pochwalski, de Cracovie (*Portraits de S. E. le Comte*

Vladimir Dzieduszycki, conseiller intime de S. M. l'Empereur, et de M. Stanislas Burzynski), un très délicat portrait de jeune femme, par M. Tony Robert-Fleury, les ouvrages de M. Pascal Blanchard (*Portrait de Mme B...*), de M. Chartran (*Portrait de M. Lozé, préfet de police*), de Mme Parlaghy, de Budapest, de MM. Braut, Emmanuel Benner, Salgado, Brido, Hartmann, de Bengy, Pomey, Aviat, Berteaux, etc. Parmi les portraits plus colorés, sur des fonds plus variés, le plus naturel et le plus vivant a semblé celui du *Père Didon*, par M. Cormon ; le plus curieusement et habilement poétisé, celui de *Lady Hélène Vincent*, par M. Benjamin Constant, qui a peint aussi une image très individualisée et très brillante de *S. E. lord Dufferin et Ava, ambassadeur d'Angleterre*, et on a regardé avec plaisir ceux de M. Desvallières (*Portrait de Mme F. de P...*), un coloriste savoureux, de Mme Beaury-Saurel (*Portrait de Mme Séverine*), de M. Paul Chabas (*Portrait de M. Robert Mitchell*). Ces trois artistes sont en progrès marqué.

II.

Nos paysagistes de 1830 ont été, dans notre siècle, les véritables novateurs. C'est à eux que doit aller notre plus vive reconnaissance, car ce sont eux qui nous ont rendu le goût de la simplicité et de la sincérité, ce sont eux qui ont rouvert nos yeux, non-seulement à l'infinie variété des choses vivantes, mais encore à la fraîcheur et au charme de la lumière, à la gaîté et à l'éclat des couleurs. Toutes les petites écoles contemporaines, dites écoles du plein air, décoratives, impressionnistes, avec leurs qualités et leurs défauts, procèdent d'eux, en réalité; les nymphes fugitives, qu'entrevoyait le père Corot, dans la buée crépusculaire des étangs, sont les mères coupables des apparitions vaporeuses devant lesquelles s'agenouille le symbolisme. Le paysage, maintenant, se mêle à tout, à la décoration, à l'histoire, à la scène de mœurs, au portrait, pour vivifier tout ou pour l'absorber. De la santé ou des infirmités de nos paysagistes, de leur sincérité ou de leur hypocrisie devant la réalité, dépend par conséquent, désormais, en grande partie la prospérité ou la décadence de la peinture contemporaine. Si ceux qui vivent en pleine nature, dans la vérité des êtres et des choses, ne conservaient plus le respect de cette nature et l'amour de cette vérité, n'y aurait-il pas lieu de craindre, à plus forte raison, que les artistes des villes, clôturés dans les ateliers, amollis dans les salons, anémiés par l'air vicié de bavardages et de flagorneries qu'ils respirent, ne s'égarent de plus en plus dans la recherche des bizarreries factices et des miévreries écœurantes?

Dieu merci! Nos paysagistes sont bien vivans, et l'*influenza* pestilentielle, caractérisée par l'horreur de l'exactitude, de la simplicité, de la force, de l'éclat, qui atteignit quelques-uns d'entre eux, circonscrit heureusement ses ravages. Par une sorte de réaction naturelle, et que nous avons déjà signalée, contre les fantaisies déliquescentes dans lesquelles la main joue un plus grand rôle que la réflexion, c'est avec une faveur marquée que le public accueille aujourd'hui certains maîtres qui, dans la période réaliste, lui avaient paru froids ou pédans, mais dont, mieux instruit par l'expérience, il apprécie aujourd'hui le bon sens, la force et l'habileté : M. Français, qui, toujours vert sous ses cheveux blancs, donne encore, dans ses études larges et calmes, des leçons de clarté et de style à ceux qui le savent comprendre ; M. Harpignies, dont les beaux paysages, solides et austères, le *Matin* et le *Soir*, impriment plus que jamais, dans l'âme, avec leurs silhouettes décidées et leur sobre lumière, des impressions graves et durables ; MM. Bellel même, Paul Flandrin, de Curzon, qu'on trouvait trop classiques autrefois, mais dont on comprend aujourd'hui la poésie, puis tous ceux qui, autour d'eux et après eux, ont recherché à la fois, dans le paysage, l'expression et la vérité ; M. Busson, avec une nouvelle étude d'automne, *une Matinée*, très émue et très colorée ; M. Lansyer, avec ses fines représentations d'architecture dans la lumière, *Santa Maria della Salute* et le *Golfe de Menton ;* MM. Émile Michel, Guillon, Rozier et bien d'autres sont examinés d'un œil moins rapide et moins dédaigneux. Tous ces artistes exercent une action visible sur une partie de leurs jeunes successeurs qui, sous l'influence d'un retour d'aspirations poétiques, combiné avec des habitudes d'observation, sont en train, nous l'avons déjà remarqué, de reconstituer un genre de peinture, naguère conspué, mais qui répond sans doute à un besoin permanent de l'esprit puisqu'on le retrouve à presque toutes les époques de la peinture, le *Paysage historique*.

N'est-il pas naturel, après tout, pour un artiste, de déterminer plus nettement l'impression que lui a fait éprouver tel ou tel paysage, en y plaçant un ou plusieurs personnages, dont l'attitude corresponde à cette impression? Que ce personnage soit réel, comme un berger de Troyon, imaginaire comme une dryade de Corot, historique comme un philosophe de Poussin, peu importe, à vrai dire. L'essentiel est que la figure augmente et fortifie, par sa présence, la sensation simple ou compliquée, pastorale ou tragique, qu'a éprouvée le peintre, à telle heure, en tel lieu et qu'il veut nous communiquer. Je chevauche donc volontiers avec le *Don Quichotte* de M. Demont, dans la plaine déserte, au bout de laquelle se lève la poussière d'une armée de moutons, bien que

cette plaine verdâtre, dans ce ciel gris, soit plus française qu'espagnole, mais don Quichotte n'est-il pas de tous les pays et cette solitude ouverte ne se prête-t-elle pas à toutes les rêveries d'aventures? Mon imagination flotte encore, sans peine, à la suite de l'apparition en robe blanche, la *Légende*, qui s'envole au-dessus d'une vallée humide. Dans les deux cas, il s'agit d'ailleurs, avant tout, de paysages bien définis, bien étudiés ; l'artiste n'y a introduit une figurine que pour mieux en accentuer la signification.

D'autres fois, au contraire, c'est le peintre d'histoire qui associe, dans une large mesure, un paysage explicatif à ses personnages pour préciser leur rôle et affirmer leur caractère. Les trois *Troubadours* en longues robes rouges que M. Henri Martin nous montre arrêtés et s'entretenant dans une sapinière, assez mal bâtis comme ils sont, nous demeureraient indifférens si, à travers les branchages supérieurs de la haute futaie, ne glissait une nappe de lumière d'or qui transforme toute la scène. Cette lumière, pénétrant les profondeurs des bois, en fait comprendre l'étendue, la solitude, le silence, et l'on s'explique l'éblouissement qu'éprouvent, sous cette splendeur divine, les poètes aux cœurs exaltés, éblouissement qui leur permet de deviner dans cette lueur d'en haut l'essor vague et harmonieux des muses en robes blanches. L'impression est extrêmement poétique, très juste et très observée. Pourquoi, hélas! faut-il toujours avoir à protester contre l'insuffisance avec laquelle M. Henri Martin continue à dessiner et à modeler ses figures et contre l'étrangeté mesquine de ses procédés d'exécution? Sa façon très personnelle de concevoir les choses mériterait d'être servie par un instrument mieux conduit, et il est à craindre, s'il persiste dans cette voie, qu'il ne produise que des œuvres éphémères dont l'avenir, moins indulgent, constatera seulement les pauvretés lamentables d'exécution, sans tenir compte, comme nous le pouvons faire, des excellentes intentions.

Le sentiment du paysage se manifeste encore dans quelques autres toiles d'histoire ou de genre historique, où son intervention est des plus heureuses. Dans le *Soir à Nazareth*, de M. Paul Leroy, où la figure de Marie est de grandeur naturelle comme celle des troubadours dans la toile de M. Henri Martin, le paysage est même presque tout. La jeune femme d'Orient qui rêve, assise, les pieds pendans, sur le parapet de sa terrasse, ne tient guère de place, en vérité, dans ce grand espace silencieux où les sommets plats des toitures en maçonneries blanchissent à perte de vue, çà et là nuancées par des ombres délicates qui tombent de leurs saillies légères ou que projettent quelques groupes de palmiers. Tout le charme de cette toile, d'ailleurs un peu trop grande, est dans le recueillement exquis de la lumière aux approches de la nuit que M. Paul

Leroy a rendu avec une rare sensibilité. Le nimbe qui entoure la tête de la Vierge pourrait disparaître ; il devrait même disparaître, car il n'y a rien de particulièrement évangélique et chrétien, ni dans la figure, ni dans le paysage, qui sont tous deux très réels et très modernes, mais d'un sentiment délicat dans leur réalité. M. Paul Leroy fait partie de ce groupe d'artistes, MM. Girardot, Dinet, Point, etc., que l'amour du soleil a poussés vers l'Algérie et l'Orient et qui en ont rapporté une affection décidée pour les effets de lumière subtils, violens ou extraordinaires. M. Paul Leroy est un de ceux qui apportent, dans ces recherches, le plus de goût et de sentiment. Nous trouverons ses camarades au Champ de Mars.

Cette intervention du paysage, dans les scènes de toute espèce, scènes de genre historique, scènes de mœurs rustiques ou mondaines, est si bien passée à l'état d'habitude, elle a si complètement modifié, en quelques années, notre façon de comprendre la lumière, la couleur, la peinture, que le public semble étonné lorsqu'il ne trouve pas, dans les compositions qui l'intéressent ou qui l'amusent, ce coin de verdure ou de fleur, cette fraîcheur ou cette vivacité de lumière, libre ou emprisonnée, que la jeune école lui offre presque toujours. C'est, sans doute, une des raisons qui, parmi les tableaux militaires, ont fait, dès le premier jour, remarquer et applaudir les *Défenseurs de Saragosse*, par M. Maurice Orange. Ce n'est pas seulement parce que la scène est présentée d'une façon pittoresque, et que l'artiste a fait preuve d'une certaine émotion dans sa manière de caractériser les Espagnols vaincus, défilant tristement, dans une longue rue, devant une haie de troupiers français, que les visiteurs se sont arrêtés ; la vivacité avec laquelle le soleil fait éclater toutes les guenilles glorieuses de ces pauvres gens dans la poussière d'un jour d'été a été pour beaucoup dans le succès. Rien de plus légitime en soi, et M. Maurice Orange n'a qu'à donner un peu plus de corps à ses figures pour être un peintre militaire très distingué. Qu'il ne dédaigne pas toutefois lui, non plus que ses confrères, les enseignemens qu'a laissés Meissonier ! Plus les figures sont nombreuses dans une composition, plus elles doivent y reprendre leur valeur par l'accentuation du caractère, la précision du geste, la vérité particulière de la physionomie. Que si les figures se rapetissent, on a le droit d'être plus exigeant encore ; c'est là surtout que l'expérience du bon dessinateur, vif et preste, devient nécessaire. Sous ce rapport, nous avons un excellent morceau, plein de mouvement et d'émotion, exécuté avec un entrain communicatif de dessinateur et de peintre, dans les *Grenadiers de la garde à Essling*, par M. Cormon ; l'effarement de la déroute chez les soldats de Lannes, qui viennent se jeter dans

les rangs de la garde, blessés et mutilés, le sang-froid des grenadiers qui saisissent aux collets les fuyards et les repoussent derrière eux, sont vivement rendus. On remarque plus de sécheresse dans la façon dont M. Morot nous représente la *Retraite de Saint-Jean-d'Acre*, avec Bonaparte en tête, suivi de Desaix, Lannes, Monge et de tout l'état-major, marchant à pied dans les sables de Syrie. Les figurines sont ressemblantes, d'une allure juste, mais sans tout l'accent qu'on y voudrait. Nous avons quelque peine à nous imaginer un soleil d'Orient si peu réchauffant, et des troupiers si propres, si indifférens, si réguliers dans ce désert poudreux. Les autres tableaux militaires, tels que le *Kléber à l'assaut de Saint-Jean-d'Acre*, par M. Sergent, *Ils n'iront pas le chercher là*, par M. Boutigny, la *Veille de la bataille de Craonne*, par M. Roussel, ne sont que des anecdotes plus ou moins prestement rendues. M. Grolleron, cependant, a fait un effort plus intéressant dans son groupe de grandeur naturelle, les *Frères d'armes*, étude dessinée avec soin, et le *Retour de permission*, par M. Neymark, est un bon morceau.

Le soleil d'Italie, chez M. Alma-Tadema, et le soleil de Gaule, chez M. Rochegrosse, sont aussi des soleils tempérés. La belle clarté n'est point cependant incompatible avec l'archéologie; M. Alma-Tadema nous l'a prouvé lui-même bien des fois, lorsqu'il asseyait ses élégantes Pompéiennes sur des bancs de marbre, devant la mer bleue. Il est vrai que la distraction à laquelle se livre, au dessert, l'empereur *Héliogabale*, celle d'enfouir une partie de ses convives sous une pluie de roses, est la distraction d'un triste sire, impliquant un état d'âme plus que maussade. Le misérable accomplit cette lugubre plaisanterie sans aucune joie, et le peintre ne semble pas en avoir éprouvé davantage à la peindre. Il va sans dire qu'on rencontre toujours, sous le pinceau de M. Alma-Tadema, ces fines têtes anglo-romaines dont la distinction archaïque est justement célèbre; mais ce dilettante ingénieux a été souvent mieux inspiré. Le *Pillage d'une ville gallo-romaine par les Huns* de M. Rochegrosse intéresse, comme toutes les œuvres de ce jeune maître, autant par la singularité et par l'exactitude des costumes et des types que par l'habileté ingénieuse de la mise en scène. M. Rochegrosse s'est sincèrement amusé à étudier et à accentuer toutes sortes de contrastes entre ces délicats Gallo-Romains, représentans efféminés d'une civilisation vieillie et impuissante, et ces horribles cavaliers asiatiques, aux faces camardes, missionnaires de la sauvagerie; il nous fait partager son amusement de bon lettré, sans nous effrayer outre mesure. On trouve dans cette toile des figures intéressantes et de jolis morceaux de peinture.

La lumière ne manque pas dans les deux tableaux de M. Jean-Paul Laurens, le *Saint Jean Chrysostome*, accusant publiquement

'impératrice Eudoxie, et la *Petite de Bonchamp* devant le tribunal révolutionnaire. Le premier sujet a été traité, il y a quelques années, d'une façon remarquable, par M. Wencker, qui avait réuni, au pied de la tribune où se tient l'impératrice et de la chaire dans laquelle vocifère le courageux évêque, une assistance assez nombreuse. M. Laurens a supprimé les spectateurs ; il dresse, simplement, dans l'espace vide, au premier plan, le vieux Chrysostome, debout, furieux, menaçant l'impératrice qu'on aperçoit, au fond, impassible, couverte de joyaux. C'est à probablement parler une étude de figure d'expression, plutôt qu'une composition, mais dans cette étude on retrouve la fermeté habituelle du peintre en même temps que son grand sens de l'histoire. La *Petite de Bonchamp*, fillette blonde, en robe rose, agenouillée, toute en lumière, sur une chaise de paille, entonne naïvement, pour remercier le tribunal révolutionnaire qui va gracier sa mère, la plus belle chanson qu'elle sache, une chanson royaliste; c'est une des plus jolies figures qu'ait jamais peintes M. Laurens. Les attitudes étonnées et les types rébarbatifs des membres du tribunal révolutionnaire sont étudiés avec cette recherche impartiale et intelligente du type qui donne toujours du prix aux personnages de M. Laurens.

MM. Tito Lessi et Flameng ont donné aussi de la vivacité et de l'intelligence à leurs figurines, soigneusement exécutées, dans leurs toiles anecdotiques, *la Visite de Milton chez Galilée à Arcetri, près Florence*, et *C'est lui! Campagne de France, 1814*. M. Lessi est d'une extrême habileté dans son métier; il campe, habille, anime ses petits personnages avec une dextérité remarquable; il fait mieux : il leur donne de l'expression et, au besoin, de la noblesse; s'il n'y a rien de bien nouveau dans cette manière de peindre, après Meissonier et Fortuny, on constate au moins que la succession est bien recueillie. M. Flameng, moins minutieux et moins lustré, mais plus vif et plus gai, représente à nouveau, avec esprit, Napoléon s'endormant, un soir de campagne, après un maigre repas, dans une ferme champenoise, et un groupe de paysans admirant le héros harassé sous l'auréole d'une chandelle fumeuse. Ces deux tableaux, comme ceux de MM. Rochegrosse et Laurens, fourniront à la gravure des thèmes faciles et amusans.

M. Tito Lessi est un Italien. M. Sorolla-Bastida, l'auteur d'une scène de sacristie, très vivante et très bien peinte, *le Baiser*, est un Espagnol. Parmi les étrangers, les Belges se distinguent toujours par leur ferme attachement aux traditions de leur race, par leur goût résistant pour un réalisme expressif et pour une facture solide et décidée. Quelques-uns s'en tiennent, sans doute, de trop près, à l'imitation des anciens procédés; tel est M. Leempoels, de Bruxelles, qui, sous des prétextes philosophiques assez peu com-

préhensibles, réunit dans ses deux tableaux *l'Histoire de l'humanité*, *les Vices*, un certain nombre de têtes d'expression, copiées sur le vif avec une rigueur méticuleuse et sèche qui n'est pas sans mérite, quoique assez ennuyeuse; tel est M. Brunin, d'Anvers, un exécutant d'une conscience et d'une habileté remarquables, qui peint les orfèvreries et les tapisseries comme les meilleurs ouvriers du XVIIe siècle, mais dont *l'Orfèvre* et *la Nature morte* ont déjà l'aspect jaune et fané de tableaux antiques. Toutefois, il en est d'autres qui, suivant le génie de leur race, cherchent leurs inspirations dans un naturalisme plus simple et plus actuel. Tous ceux qui ne demandent pas à l'art uniquement des impressions aimables ont remarqué l'étrangeté poignante des deux études, l'*Idiot* et l'*Ivrogne*, par MM. Larock-Evert et Mertens. Dans les deux cas, il s'agit de pauvres diables en guenilles, assis, l'air abruti, dans une cour de briqueterie, que regardent, du coin de l'œil, sans interrompre leur travail, quelques compagnons de misère. L'observation est franche et l'exécution d'une rigueur impitoyable, mais on sent, sous cette dureté de facture, une émotion simple et vraie. Les deux peintres sont d'Anvers, se ressemblent beaucoup par la manière de procéder et semblent avoir pris leurs modèles dans le même endroit.

L'Angleterre nous envoie un tableau assez important de M. Herkomer, le peintre célèbre des *Invalides de Chelsea*. M. Herkomer qui, on le sait, est d'origine allemande, nous représente, dans *Notre Village*, une place, couverte d'arbres, dans la campagne bavaroise, avec quelques figures de paysans et de paysannes. C'est une étude consciencieuse et sérieuse, dans une note sourde et triste, dont la gravité nous peut sembler un peu pesante, mais qui n'est pas sans intérêt. La même conscience de rendu, avec une austérité voulue d'exécution, se retrouve dans une collection de portraits insulaires, l'*Ordination des Anciens dans l'église nationale de l'Écosse*. C'est, au contraire, par un retour inattendu de caprice romantique que M. Frank Brangwyn, l'auteur d'un enterrement à bord très remarqué en 1891, nous affole les yeux, dans ses *Boucaniers*, par un tumulte pesant de couleurs éclatantes, plaquées à coups de couteau à palette, sans signification visible. Cette vaste pochade où l'indigo, le jaune et le vermillon se livrent une bataille amusante, nous prouve que le dilettantisme de M. Brangwyn est capable de se livrer aux divertissemens les plus variés. Ces exercices amusent la galerie; peut-être vaudrait-il mieux, pour M. Brangwyn, demeurer dans la voie plus simple qu'il avait d'abord suivie. MM. Lynch et Sinibaldi ne sont pas des Anglais; l'un est Péruvien, l'autre Parisien, mais tous deux travaillent sous l'influence anglaise des préraphaélites élégans et mondains. M. Lynch a plus d'acquit et de souplesse, sa *Madeleine*

et son *Floréal* sont des figures aimables. Malgré une certaine sécheresse, quelques-unes des jeunes demoiselles, sveltes et chastes, s'avançant en troupe sur une colline, pour saluer l'*Aurore*, dans le tableau de M. Sinibaldi, semblent une réminiscence heureuse des dessins de Kate Greenaway.

Comme toujours, les sujets de mœurs populaires se montrent en grand nombre. Nous constatons avec plaisir qu'on renonce peu à peu à cette mode absurde qui a sévi, pendant plusieurs années, de les traiter, en figures colossales, dans d'immenses toiles vides et ennuyeuses. Pour raconter un drame de famille, un roman d'amour, une anecdote de village ou de faubourg, un cadre énorme n'est pas nécessaire. Les proportions que M. Jules Breton donne à ses toiles, par exemple, suffisent amplement pour y renfermer une scène complète. Son *Chemin du pardon*, entre des talus boisés, avec une jeune paysanne bretonne en costume écarlate, au premier plan, et des mendians installés à la file, est une note de voyage, charmante et vive, dont l'exactitude ravit tous les voyageurs qui ont visité la pieuse Bretagne. Il eût été inutile de faire plus grand. Dans ce genre de rusticité agréable, les toiles de MM. Brozik (*la Rentrée des champs*), Adan (*A travers les champs*), Adrien Moreau (*l'Abreuvoir*), Guillou (*un Dimanche de procession*), Jolyet (*Lecture*) sont de celles qu'on regarde avec plaisir. Nous devons citer encore, pour l'arrangement simple des figures et l'étude délicate de l'effet lumineux, les jolies toiles de MM. Constantin Leroux (*les Crêpes en Bretagne*), Paul Thomas (*la Toilette des communiantes*), Morisset (*le Goûter*), et surtout celle de M. Sautai, *les Relevailles*

M. Enders, dans son banquet de paysans alsaciens portant un *Toast à la France*, M. Dantan, dans sa *Procession*, ont donné à leurs figures la grandeur naturelle; mais ils ont agrandi en conséquence leur manière de peindre, et leurs toiles, bien remplies, présentent l'aspect de peintures murales, mates et franches. On pourrait reprocher à M. Dantan quelques mollesses dans l'exécution de ses figures habillées de blanc, d'un sentiment d'ailleurs simple et élevé. M. Enders a singulièrement et heureusement éclairci sa palette; ses Alsaciens et Alsaciennes, peints d'une main ferme en pleine lumière, ont une gravité simple qui, par instans, avoisine le style historique. C'est plutôt par l'accent ferme du dessin que par la vigueur du coloris que Mme Demont-Breton justifie les grandes proportions données à une scène familière, le retour du marin, qu'elle intitule *le Foyer*; on y retrouve les tendances élevées dont l'artiste a déjà fait preuve dans une série d'épisodes rustiques du même genre. Je m'imagine, pourtant, que sa toile eût gagné à se rapetisser, ainsi que beaucoup d'autres, notamment celle de M. Le Sidaner (*l'Autel des Orphelines*) où d'insaisissables

fantômes bleuâtres flottent, épars, dans une buée blanche, et même les études toujours très émues de M. Geoffroy (*la Prière des humbles*, et *un Jour de fête à l'école*). Parmi les peintres qui étudient avec talent, les uns avec gravité, les autres avec esprit, les types et les mœurs populaires, nous retrouvons toujours MM. Buland (*la Richesse de la France*), Marec (*Au Rendez-vous des cochers*), Gueldry (*une Distribution de secours*), dont la manière est fixée. Nous devons signaler, à côté d'eux, les études intéressantes de plusieurs artistes moins connus, une petite toile, d'impression fort triste, mais d'un art distingué, *A l'Hôpital*, par M. Bellery-Desfontaines, et une très franche étude, *la Rue*, par M. Adler.

Ce n'est pas de la peinture gaie, mais c'est de la peinture très particulière et très ressentie. Du reste, les artistes de ce groupe ont souvent les idées tournées au noir et l'on pourrait remplir une entière galerie avec les enterremens, agonies, maladies, convalescences qu'ils nous apportent. Il est vrai que la plupart de ces scènes lugubres sont surtout des prétextes à études de lumière naturelle ou artificielle, soleil, lampe, veilleuse, lanterne ou chandelle, sur des rideaux ou sur des draps. Quelques-unes cependant sont traitées avec un sentiment de tristesse, profond et communicatif, notamment la scène mortuaire, dans laquelle on voit deux femmes agenouillées près du lit d'une agonisante et, au fond de la chambre, apparaître, sous la porte, transparente et lumineuse, la figure du Christ. Ce tableau que son auteur, M. Bondoux, appelle : *Je suis la Résurrection et la Vie*, est non-seulement exécuté avec habileté, mais empreint d'une émotion poétique et religieuse assez rare aujourd'hui, malgré l'énorme quantité de toiles dans lesquelles s'affiche aujourd'hui un mysticisme néo-catholique, d'une qualité fort douteuse. Parmi ces peintures où les légendes chrétiennes réapparaissent, plus ou moins naïvement renouvelées et rajeunies par le dilettantisme contemporain, il en faut cependant distinguer quelques-unes; celles, par exemple, de M. Buflet, la *Tentation du Christ;* de M. Brunet, le *Dernier cri du Christ;* de M. Paul-Albert Laurens, les *Saintes Femmes*. Nous remarquerons que, dans ces trois compositions, œuvres incomplètes, mais poétiquement conçues, d'artistes distingués, c'est encore le paysage qui est le véritable élément de rénovation.

Il faut donc en revenir à ce que nous avons déjà dit. C'est le paysage qui reste le grand attrait pour le public dans nos expositions actuelles, et tous les genres de peinture sont de plus en plus pénétrés et modifiés par ce goût dominant. Il importe donc grandement que notre école de paysagistes demeure dans la voie saine, franche, droite, où l'ont dirigée les maîtres observateurs et sincères, Jules Dupré, Théodore Rousseau, Troyon, Millet, Daubigny;

à ceux qui verront bien et qui seront de vrais artistes, le charme poétique viendra par surcroît, comme il est venu pour Corot; mais on ne rêve bien que lorsqu'on a récolté la matière de son rêve et il faut toujours commencer par l'étude et par l'observation.

Sous ce rapport, heureusement, nous pouvons être rassurés. Le Salon des Champs-Élysées abonde en études loyales, sérieuses. On n'a qu'à se tourner presque au hasard pour en rencontrer. Si l'on aime les paysages du centre, un peu plats, mais avec de beaux ciels, en été, gais, multicolores, chaleureux, voici les *Carrières-Charenton*, de M. Guillemet, *le Marais*, de M. Yon, *la Batteuse*, de M. Rigolot, les *Sainfoins*, de M. Quignon; si vous ne détestez pas l'hiver, vous avez des effets de neige puissamment exprimés, la *Ville-d'Avray*, de M. Simonnet, et l'*Effet de neige au coucher du soleil*, de M. Hippolyte André; s'il vous faut des verdures de printemps ou d'automne, vous avez MM. Saïn, Biva, Bourgeois, puis la troupe des Francs-Comtois, MM. Isenbart, Boudot, Japy, Gros, bonnes gens, ronds et francs, parmi lesquels M. Pointelin, avec ses *Côtes du Jura*, si délicatement entrevues, tient une place à part, celle du rêveur. M. Nozal travaille pour ceux qui ont le goût des effets nouveaux et compliqués; son étude des *Sables près Saint-Pair* est des plus curieuses et intéressantes. Aux âmes mélancoliques, ce sont deux étrangers qui parleront le mieux, M. Calderini, de Turin, avec une terrasse déserte et humide, *Tristesse d'automne*, et M. Denduyts, de Gand, avec un bois effeuillé et noir, *les Bûcherons*. Les Méridionaux, en particulier, ont joyeusement donné, et MM. Olive, Gagliardini, Allègre, Martin, Nardi, ont été rarement plus heureux. Une recrue étrangère qu'ils viennent de faire, M. Picknell, un Américain, travaillant aussi *en Provence*, leur fait honneur par la franchise de sa vision et la netteté de son exécution. Remarquons en outre que le plus grand nombre des bons morceaux de peinture, peints de main d'ouvrier, pouvant faire figure honorable dans des collections ou des musées, sont dus à des artistes faisant des animaux ou des natures mortes, c'est-à-dire s'exerçant dans des genres qui touchent au paysage; tels sont, par exemple, le petit cuisinier fumant, au milieu de ses cuivres, après *Besogne faite*, par M. Joseph Bail, le *Gras pâturage*, de M. Marais, *l'Appel* et la *Vallée du Mouzon*, de M. Barillot. Parmi tous ces artistes vivant en plein air, d'une vie simple et naturelle, parmi les paysans, le nombre est grand encore de ceux qui ne se sont pas laissé entamer par les théories nébuleuses dont se troublent les esprits inquiets des citadins. C'est par les paysagistes, une seconde fois, que nous reviendra la santé.

GEORGE LAFENESTRE.

FRANÇOIS OGIER

ET

SON JOURNAL DU CONGRÈS DE MUNSTER

Le manuscrit de François Ogier, que M. Auguste Boppe a retrouvé à la Bibliothèque nationale et qu'il vient de publier en l'accompagnant d'une excellente introduction, n'ajoute rien d'essentiel à l'histoire du célèbre congrès de Munster (1). Ce n'est, comme le dit M. Boppe, que « l'éphéméride d'un témoin de ce grand événement; mais ce journal apporte, au milieu des innombrables volumes publiés sur les traités de Westphalie, une note personnelle qui faisait défaut jusqu'ici. » François Ogier était un de ces hommes de lettres comme il y en eut beaucoup de son temps, qu'on peut comparer aux arbres qui n'ont que des feuilles. La postérité, qui ne regarde qu'aux fruits, l'a complètement oublié. Il eut cependant sa part de gloire et il avait su se faire une place honorable dans la société littéraire de la première moitié du XVIIe siècle.

Devenu l'aumônier de l'un des plénipotentiaires français, le comte d'Avaux, il fut emmené par lui en Westphalie et employé à beaucoup de choses. Il écrivait des lettres, rédigeait des brochures politiques, composait des vers de circonstance et dans l'occasion le scénario d'un ballet. Plus souvent, il prêchait; pendant que son patron négociait, il montait en chaire pour exhorter les empereurs, les rois et leurs ministres « à ouvrir enfin les yeux de leur pitié sur la désolation de

(1) *Journal du congrès de Munster*, par François Ogier, aumônier du comte d'Avaux, 1643-1647, publié par Auguste Boppe. Paris, 1893; Plon.

tant de provinces, sur la misère de tant de nations, sur les désordres effroyables que causait une si longue guerre. » Ses admirateurs l'avaient surnommé l'évangéliste de la paix, un Hercule gaulois, dont la parole était une chaîne d'or. Il aimait à se souvenir du sermon de la Passion qu'il avait prononcé le 30 mars 1646, dans l'église des Cordeliers, en présence de tous les plénipotentiaires et de leur suite. C'était, disait-il, la plus illustre assemblée qui eût jamais été. « Ces messieurs étaient toutes personnes choisies, instruites dans les sciences et les belles-lettres, et certes il fallait être ferré à glace pour tenir ferme contre eux dans la conversation ordinaire... Italiens, Français, Espagnols, Allemands, Danois, Transylvains, Suédois, catholiques, protestans, luthériens, calvinistes, juifs, anabaptistes, composaient mon auditoire. Car, en vérité, on peut dire que cette capitale de la Westphalie était pour lors le concours de toutes les nations et de toutes les religions de l'Europe qui, étant si différentes en intérêts, en opinion et en créance, s'accordaient toutefois en ce point de me venir écouter et de se piquer de parler et d'entendre notre langue. » Ses succès oratoires le réjouissaient sans l'étonner ; Tallemant des Réaux a dit de lui que, « pour l'éloquence, il se prenait pour le premier homme du monde. »

Né en 1597 ou 1598, François Ogier était le fils cadet d'un avocat au parlement de Paris. On l'avait destiné à l'église, mais on put douter longtemps qu'il eût la vocation. Il avait fait ses études au collège de Boncour où il se lia avec Colletet et avec tous les amis de Colletet, qui devinrent les siens, et ce fut d'abord dans les lettres qu'il tenta de se faire un nom. Il y avait trois choses qu'on apprenait alors dans les collèges. On y acquérait l'art de composer des *chries* ou dissertations, en les ornant d'allégories et de comparaisons mythologiques; on s'aidait à cet effet de dictionnaires qui étaient des recueils d'emblèmes et de citations, et à ces citations on ajoutait celles qu'on avait recueillies soi-même en classe sous la dictée du maître. On apprenait aussi à construire des syllogismes en forme, à aligner des argumens et à faire bonne figure dans une discussion littéraire ou philosophique. Enfin on s'initiait de bonne heure à la science du théâtre. L'Université avait conservé l'usage des représentations dramatiques, et nombre de régens faisaient jouer leurs pièces par leurs élèves. Les bergers enrubannés, les bergères à la bouche de cerise étaient à la mode et on trouvait dans tous les collèges « les décors et les accessoires de la pastorale, des masques de satyres, des trousses de Cupidon, des chapelets et des barbes d'ermite (1). » Ogier eut toute sa vie l'amour des citations, la passion des controverses, et quoiqu'il n'ait jamais composé

(1) *La Vie et les Œuvres de Charles Sorel, sieur de Souvigny*, p. 22-28, par Émile Roy. Paris, 1891 ; Hachette et Cᵉ.

de comédie, il prouva, dans son séjour à Munster, que c'était un jeu pour lui que de bâtir le scénario d'un ballet.

Avant de trouver sa voie, il s'était essayé dans plus d'un genre littéraire. Il avait projeté de traduire en quatrains les distiques des héroïdes d'Ovide. Il n'alla pas jusqu'au bout, il refréna ce qu'il appelait « ses fureurs poétiques. » Le père Garasse venait de faire paraître son fameux livre, son véhément réquisitoire contre le libertinage des gens de lettres. Ogier rompit des lances contre ce terrible jésuite, et il s'en trouva mal. Il s'attira une virulente réplique où Garasse le traitait « de débordé, de dépravé, de Pylade ou d'Achate de Théophile. » Des amis communs s'interposèrent, et cette méchante querelle se termina par une embrassade. Peu après, il écrivit son *Apologie* pour M. de Balzac, violemment attaqué par le religieux feuillant dom André de Saint Denis. Ce plaidoyer eut tant de succès que Balzac se l'appropria sans façons, s'en déclara l'auteur. Aussi quand on demandait à Ogier s'il ne ferait pas l'épitaphe de ce grand homme, qu'il avait si bien défendu, il répondait : « Je m'en garderai bien, j'aurais peur qu'il ne se l'attribuât encore. »

Il avait reçu les ordres, et tout en demeurant l'un des fidèles de Mlle de Gournay, tout en fréquentant Marolles, La Mothe Le Vayer, L'Étoile, Boisrobert, Ménage, Chapelain, il se fit sermonnaire et panégyriste des saints, et il fut bientôt en réputation. Le cardinal de Richelieu voulut qu'il prêchât devant lui. « La face du lieu, qui n'était pas une église, écrivait Ogier, m'était bien nouvelle. Une haie de mousquets faisait un cadre vide et d'un espace assez grand entre la chaire du prédicateur et celle du cardinal. Celle-ci, posée sur une estrade, était plutôt un trône qu'un siège ordinaire, autour duquel les ducs et pairs et les secrétaires d'État faisaient la presse. » C'était le capitaine des gardes qui l'installait dans sa chaire. « Un bedeau si qualifié m'embarrassait; mon surplis s'accrocha à l'arme d'un soldat; l'odeur des mèches et de la poudre me fut un parfum désagréable et inaccoutumé, qui me pénétra le cerveau. »

Richelieu fut si content de lui qu'il lui promit un évêché; mais il mourut quinze jours après sans avoir eu le temps de lui rien donner. Le 1er juillet 1643, Ogier prononça, « avec l'admiration et l'applaudissement de tout Paris, » l'oraison funèbre du roi Louis XIII, et la reine régente lui fit à son tour des promesses qu'elle ne tint pas davantage. Il était condamné à n'être jamais évêque; mais il avait la vogue; beaux esprits et badauds, tout le monde voulait l'entendre. Il est permis de trouver que non-seulement il valait un Coeffeteau, mais qu'il avait plus de goût, plus de discernement, que le soleil et la lune, les Assyriens, les Mèdes et les Perses tenaient moins de place dans ses harangues. Il avait lu, étudié Balzac, il avait appris de cet illustre rhéteur à donner du nombre et quelque dignité à la prose oratoire. Malheureu-

sement son éloquence était froide comme glace. Le temps des grandes inspirations n'était pas encore venu, et il est mort sans s'être douté que pour remuer les âmes, les artifices de rhétorique et les belles sentences ne suffisent pas, qu'il faut croire, sentir, aimer et haïr.

Les plénipotentiaires envoyés à Munster emmenaient avec eux une suite nombreuse, composée de gentilshommes, de diplomates, de prêtres lettrés. Le comte d'Avaux était bien aise de montrer à l'Allemagne le prédicateur qu'admirait Paris. Ce fut le 9 octobre 1643 qu'on se mit en route. Le dimanche 14, Ogier prêchait à Reims, à la profession d'une nièce de son excellence. Il ne manqua point « de faire comparaison du sacrifice d'Iphigénie à l'action de cette sainte fille, et d'en tirer les augures de la prospérité et du succès de leur voyage. » Ce voyage, en effet, s'accomplit sans incident fâcheux.

La Hollande lui plut; il constata avec orgueil que sa renommée s'y était déjà répandue. La princesse Élisabeth, fille aînée du duc de Bohême et petite-fille de Jacques Ier d'Angleterre, lui dépêcha à plusieurs reprises un gentilhomme pour lui témoigner son désir de le voir, et il ne fut point insensible aux complimens flatteurs que lui prodigua « cette fille de grand esprit, » qui comme son grand-père « faisait asseoir les muses dans le trône. » Quelques jours plus tard, il fit connaissance avec M. Descartes, qui lui conta ses disputes avec le fameux Voët d'Utrecht. Il vit à Leyde M. de Saumaise, et ils s'entretinrent *de militia Romanorum et Græcorum*. Il fut encore plus charmé de M. Heinsius, le célèbre érudit hollandais qui le reçut « avec des caresses extraordinaires. » — « Ce bonhomme ne pouvait se lasser de m'embrasser. Il nous fallut boire ensemble dans son verre, et pour clôture de notre conversation, il me promit une amitié sincère et me donna pour gage de sa parole un de ses livres sur la Poétique d'Aristote. » Amsterdam, son port et ses vaisseaux lui firent une vive impression; mais ce qui l'attirait surtout, c'étaient les bibliothèques et les cabinets de curiosités. Peintures, médailles, agates, pierres gravées, vases, cristaux, ouvrages des Indes orientales et occidentales, tout l'intéressait également, et il faisait autant de cas des horloges qui vont un an que des tailles-douces d'Albert Dürer et des dessins de Raphaël d'Urbin.

Il aimait les livres et les agates, il aimait aussi la dispute, les controverses, et chemin faisant, il eut maille à partir avec quelques docteurs protestans, qui avaient eu l'imprudence « de l'aboucher. » Pendant son court séjour à Dordrecht, il alla voir le ministre André Colvius, l'un des hommes les plus savans de son temps. On causa belles-lettres et on s'entendit; mais Colvius s'étant trouvé le soir chez l'ambassadeur, Ogier mit la théologie sur le tapis. La querelle ne tarda pas à s'aigrir, on s'échauffa, on cria, peu s'en fallut qu'on ne se prît aux cheveux ; au bout d'un quart d'heure, le ministre sortit en colère,

et se vengea « en faisant courre sur cette rencontre un écrit plein de faussetés et d'impostures, » auquel Ogier, cela va sans dire, s'empressa de répliquer. Il y avait à La Haye un prédicateur français nommé de Maury, « mieux disant que les autres. » Après s'en être longtemps défendu, Ogier se résolut à aller l'entendre. Le lendemain, l'église brûla, et il fit aussitôt un sonnet, où il exprimait la joie féroce que lui avait causée cet embrasement providentiel :

Prêcheurs sans mission, anarchiques ministres,
Voici de votre fin les augures sinistres;
Ce feu purge mon temple et brûle votre cœur.

Il est heureux, en vérité, qu'on ne l'eût pas chargé de négocier le traité de Westphalie. La politique de Richelieu et de Mazarin lui agréait peu, l'alliance de la France avec l'hérétique Suède lui inspirait une secrète horreur, et il eut peine à pardonner aux trois plénipotentiaires français le duc de Longueville, le comte d'Avaux et Servien d'avoir consenti à servir de parrains à une fille du résident suédois, laquelle fut baptisée chez lui par son ministre luthérien. « C'est là, écrivait-il en latin dans son journal, une action condamnable et perverse et du plus triste exemple. » Le comte d'Avaux paraît s'être amusé plus d'une fois des indignations de son atrabilaire aumônier, qui avait plus d'indulgence pour les libertins que pour les réformés.

Le mardi 15 mars 1644, on avait quitté Deventer; le 16, on couchait à Steinfort, dans une commanderie de Malte, dont le chapelain « était plus curieux de jambons que de livres, » et le jeudi 17, on s'en alla d'une traite à Munster. Ces dernières journées furent lugubres! « Il ne se peut imaginer un chemin plus mauvais que celui que nous eûmes ces trois jours, et principalement dès que nous fûmes dans la Westphalie, qui est l'image de l'ancienne Germanie, inculte, désagréable, pleine d'eaux dormantes et de fondrières. A cela il faut ajouter la saison d'hiver et le mauvais temps; la neige fondue nous pénétrait jusque dans les os. La moitié du temps, nous étions dans des chemins creux, où nos chevaux nageaient plus souvent qu'ils ne marchaient. Des chariots versèrent et se trouva force gens de bien mouillés jusqu'au collet. Mes papiers le furent, de sorte que celui que je voulais particulièrement conserver en portera les marques tant qu'il durera. » Il disait vrai, le manuscrit de la Bibliothèque nationale, retrouvé et déchiffré par M. Boppe, porte en effet les traces de cet accident, qui en a rendu en plus d'un endroit la lecture très difficile. Mais on fit grand accueil à ces gens mouillés et crottés. Munster avait été déclaré ville neutre pour toute la durée du congrès. Le gouverneur, qui était un général de l'empire, se porta à la rencontre du comte d'Avaux. « On lui fit une belle salve de canons et de mousquets, et étaient la garnison et les bourgeois en armes, les boutiques et les fenêtres pleines

de monde. » Toutefois la première impression d'Ogier ne fut pas favorable ; il trouvait que « ce monde n'approchait ni en politesse, ni en beauté, ni en richesse, de celui qu'il venait de quitter en Hollande. »

Quinze jours après, le clergé de Munster fit une procession générale pour la paix, où les ambassadeurs d'Espagne ne parurent point. L'évêque cheminait avec le saint-sacrement sous un dais, porté par les principaux bourgeois et entouré d'enfans vêtus en anges. Devant lui marchaient les vingt-quatre pages de MM. d'Avaux et Servien, tenant à la main des flambeaux de cire blanche, les cordeliers, les grands chanoines, tous gentilshommes, auxquels Ogier reprochait « leur mine soldatesque et leurs grands vilains cheveux. » Ils avaient pour satellites les chantres du dôme, qui formaient une singulière corporation. On n'y était admis qu'à la condition de savoir la musique et d'observer le célibat. Arrivait-il que l'un de ces chantres eût une liaison et devînt père, il était condamné pour toute amende à offrir un banquet à ses collègues et un tonneau de bière à l'accouchée. Ayant ainsi réglé ses comptes avec le ciel, il recouvrait son honneur, à moins qu'il n'eût fait la sottise de se marier, auquel cas il était mis à pied.

Si belle qu'eût été la procession du 10 avril, la paix désirée de toute l'Europe devait être lente à se conclure ; les chantres, les chanoines et les peuples proposent, ce sont les politiques qui disposent. Ogier ne se faisait point d'illusions ; on l'aurait cependant bien étonné si on lui avait annoncé que quatre ans plus tard il serait encore à Munster, sans que les affaires fussent beaucoup plus avancées que le premier jour. Il tâchait de prendre patience, tout en se plaignant que le séjour de la Westphalie lui offrît peu d'agrément. Garasse l'avait injustement traité de hanteur de cabarets ; il était ennemi des excès et reprochait aux Allemands d'aimer trop à boire. Il fallait tenir tête à ces intrépides videurs de pots et de bouteilles, et il maudissait la figure de leurs grands verres, semblables à de longues flûtes. On remarqua que presque tous les Français, après avoir passé quelque temps à Munster, eurent mal aux yeux. Des médecins s'en prenaient à l'air « épais et nubileux » de la Westphalie ; la vérité était « que le service du roi obligeait quelquefois les plus modérés à ne pas observer si sévèrement les règles de la tempérance. »

Il y avait dans les mœurs westphaliennes d'autres choses qui déplaisaient à l'aumônier du comte d'Avaux. Il assista un soir à une procession de pénitens, sous la conduite des pères capucins, et il éprouva plus de surprise que de plaisir à voir une trentaine d'hommes qui se fouettaient à tour de bras et jusqu'au sang, trente autres qui tenaient leurs bras attachés à une croix. Il trouvait qu'en général les Allemands abusaient des exercices de pénitence. Leurs cérémonies duraient parfois trois grosses heures, avec accompagnement de musique, de violes, de trompettes, de cornets, de sacquebutes et de poèmes ïambiques

récités par les élèves des jésuites à la louange du saint-sacrement et en faveur de la paix. Son excellence, disait-il, accoutumée à l'air du pays, dévorait tout cela avec une patience germanique; il pensait, quant à lui, comme l'ambassadeur de Venise, M. Contarini, que ces *Tedeschi* ne savaient rien abréger, qu'ils étaient longs en toute chose, mais surtout à l'église et à table.

On croira sans peine que cet homme d'humeur bilieuse, incapable de garder pour lui ce qu'il avait sur le cœur, ne resta pas quatre ans à Munster sans se faire plus d'un ennemi. En Hollande, il s'était donné le plaisir de dire leur fait aux ministres protestans; il piqua au vif les jésuites de Munster, en critiquant des anagrammes, dans lesquelles il avait relevé quelques impropriétés de langage. Le père Mulmann ne digéra pas cet affront, il répondit incontinent par un écrit intitulé : *Vindiciæ anagrammatum.* « Ces gens ne souffrent pas volontiers qu'on trouve a moindre chose à redire à leurs ouvrages; ils écrivirent donc leurs *Vindiciæ* comme si j'avais abattu les autels de la Vierge. » Qu'aurait-il dit lui-même si les jésuites avaient trouvé quelque chose à reprendre dans ses sonnets et ses sermons? Le colérique Trissotin n'a jamais compris que Vadius se fâchât. Est-il besoin d'ajouter qu'il se hâta de répondre au père Mulmann et à ses *Vindiciæ?* Il s'attendait à une réplique, à laquelle il eût sûrement riposté; mais je ne sais par quel miracle, l'affaire en demeura là, et on continua de se voir, de se faire bon visage, en se détestant.

Cependant, s'il se fit des ennemis, il sut aussi se créer quelques relations d'amitié. Il avait eu la bonne fortune de retrouver parmi les secrétaires et les conseillers des plénipotentiaires d'Espagne un Comtois, M. Brun, qu'il avait vu autrefois à Paris et qui comme lui avait hanté MM. de Vaugelas, Méziriac, Faret, et « ce cher M. Colletet. » — «Tandis que leurs excellences s'entretenaient, nous nous mêlâmes avec leurs gens dans tous les termes de civilité et de familiarité qu'on se peut imaginer, de sorte que l'on nous eût pris pour des amis qui se rencontrent après une longue absence. » Il sut aussi se gagner les bonnes grâces d'un des doctes de la Westphalie, Bernard Mallinkrot, doyen du chapitre de Munster, dont le savoir étonnait d'autant plus qu'il passait ses journées à régaler ses amis et ne donnait à l'étude qu'une partie de ses nuits. Ogier lui savait gré d'être seul exempt de la barbarie westphalienne, « et de mettre aussi souvent sur son nez le verre de ses lunettes pour étudier les bons livres que celui de son vase pour boire le vin du Rhin et de la Moselle. » Ils dissertaient ensemble sur les livres anciens et nouveaux, « sur ces étoffes de papier rayé qui arrivaient en abondance d'Amsterdam et de Francfort. »

Ogier était curieux, et c'est une grande ressource contre l'ennui. Mallinkrot le combla de joie en lui montrant « l'ancien et fameux original exemplaire du *Speculum humanæ salutis*, que l'on tient avoir été

le premier essai de l'imprimerie, et que les Hollandais attribuent à Laurentius Costerius, bourgeois de Harlem. » Il feuilleta ce livre « avec une vénération singulière de son antiquité et de l'inventeur d'un art admirable, qui a rempli le monde en un instant de savans et de livres. » M. le doyen lui fit voir aussi des lettres écrites de la propre main de Luther, qui lui causèrent la même émotion que s'il avait vu le portrait de Mahomet. Il lisait dans ses momens perdus l'histoire des anabaptistes, composée par un docteur de Cologne, Arnoldus Masovius, et dans ses promenades à travers la ville, il aimait « à suivre pied à pied ces âmes bacchantes dans tous les lieux où elles avaient fait éclater leur rage. » Il eut le bonheur de découvrir dans le chapitre des chanoines du Dôme une grande taille-douce qui représentait Jean de Leyde, le prophète-roi, avec sa chaîne d'or au cou et son globe impérial, et Knipperdolling, « le plus fameux exécuteur de ses furies, » vêtu d'un habit taillade à la suisse. Il constata « qu'ils avaient tous deux la mine de ce qu'ils avaient été, l'un d'un fanatique imposteur, l'autre d'un résolu pendard. »

Aux distractions que lui procuraient ses curiosités diverses, s'ajoutaient des joies d'amour-propre. Son ballet de *la Paix*, dansé par les gentilshommes de la suite du comte d'Avaux, fut représenté d'abord chez M. Servien, puis chez le comte de Nassau, chez le prince-évêque d'Osnabruck, et enfin à l'hôtel de ville, devant toute la bourgeoisie de Munster, « ravie en admiration d'un spectacle si nouveau. » Ce ballet, dont un exemplaire a été retrouvé par M. Lalanne à la bibliothèque de l'Institut, n'a pas d'autre mérite que d'avoir été composé par un prédicateur célèbre ; mais c'est bien quelque chose. Il se terminait par un compliment aux dames de Munster, qui prouve qu'Ogier se repentait de les avoir méprisées :

Quoique la France et l'Italie
Soient le pays de la beauté,
Nous aimons la simplicité
Des bourgeoises de Westphalie...
Adieu donc, beautés de la cour!..
Nous cherchons fortune autre part.
Les mouvemens de la nature
Passent les finesses de l'art.

Un an plus tard, il remportait un autre triomphe, il prononçait devant la plus illustre des assemblées son fameux sermon de la Passion, dont il avait sujet d'être fier. Il avait fait preuve de quelque hardiesse en représentant aux plénipotentiaires qui l'écoutaient que quoiqu'ils eussent « le caducée à la main, » ils s'appliquaient trop mollement à pacifier le monde, et semblaient quelquefois s'endormir comme les apôtres dans le Jardin des Oliviers, que depuis quatre ans

qu'ils étaient à Munster, ils s'étaient beaucoup remués pour ne rien faire, « qu'ils ressemblaient à un homme qui dort et qui cependant est travaillé d'un songe inquiet et laborieux qui le met tout en sueur, sans qu'il puisse espérer aucun fruit de tant de peines. » Il en prenait à son aise avec les souverains ; il s'écriait : « Une place de plus, une place de moins, peut-elle enrichir un grand roi de France, peut-elle appauvrir un puissant roi d'Espagne? » Et il comparait le roi très chrétien à un océan que tous les fleuves qui s'y répandent de tous côtés ne peuvent augmenter, le roi catholique « à un fossé d'une excessive longueur, à qui plus on le creuse, plus on lui ôte de terre, et plus on le rend grand et large : sa diminution fait sa grandeur et sa force, il croît de son dommage et peut servir quelquefois de précipice à ses adversaires. »

Je ne sais si les plénipotentiaires espagnols goûtèrent beaucoup cette audacieuse figure de rhétorique, s'ils trouvèrent bon que l'orateur comparât leur maître à un fossé. Il se rapprocha davantage de la véritable éloquence quand il parla du Turc, qui, mettant à profit les discordes de la chrétienté, bâtissait déjà ses mosquées sur les ruines de la misérable Candie, et lorsque, se souvenant que Munster n'était pas loin du lieu où des légions romaines furent massacrées par Arminius, il rappelait le cri d'Auguste et ajoutait : « Ah! messeigneurs, qu'il est à craindre que ce souverain devant qui les rois et les empereurs sont incomparablement moins que Varus devant Auguste, ne leur die un jour avec une voix tonnante dans sa divine fureur : *Ludovice, Philippe, redde legiones*, rendez-moi compte de mes armées, de mes légions et de mes peuples! » Ce discours est sans doute le meilleur qu'Ogier ait jamais prononcé, le seul où il ait mis un peu de son cœur, un peu de son âme, un peu d'amour et de colère, et où l'on sente quelque chaleur de conviction. C'est qu'il désirait sincèrement et ardemment la paix, car il commençait à sécher d'ennui à Munster, il frémissait à l'idée d'y laisser ses os, il avait le mal du pays. Les livres ne lui manquaient pas et Mallinkrot était le plus docte de tous les doyens allemands ; mais Mallinkrot buvait trop, et les livres ne sont pas tout. Il avait découvert en Westphalie « qu'il faisait plus d'état d'un honnête homme vivant et respirant que de toutes les librairies de la rue Saint-Jacques, » et il lui tardait de revoir ses amis. Si Mlle de Gournay, si Faret venaient de mourir, il lui restait Claude Joly, il lui restait Vaugelas et le cher M. Colletet, et il soupirait après eux. L'ennui fait des miracles ; faut-il s'étonner si, une fois dans sa vie, il fut presque éloquent?

Malheureusement ni ses ballets ni ses sermons n'avaient la vertu de stimuler le zèle des paresseux ou d'adoucir le caractère épineux des faiseurs de difficultés. « Monsieur, écrivait-il à Joly, le 11 novembre 1647, il ne faut point vous enquérir trop curieusement de ce qui se passe en ce pays-ci : on y fait les mêmes choses qu'on faisait l'an passé. Le

traité de paix se réchauffe toujours l'hiver et se refroidit au printemps. Médiateurs écoutent, plénipotentiaires proposent, secrétaires trottent, et force gens de bien en soupent à onze heures du soir. Cette inquiétude tiendra l'assemblée jusqu'environ la fin de février, puis nous reprendrons notre poste, je veux dire notre repos ordinaire, et les généraux d'armées se mettront en campagne et travailleront à leur tour. Ainsi gens de paix et gens de guerre ont leur emploi successivement, et personne ne peut se plaindre. » Ceux qui se plaignaient le moins étaient certains conseillers, certains secrétaires, tels que les docteurs Brun et Wolmar, qui touchaient de dix à douze mille francs d'appointemens, et n'étaient point impatiens de retourner chez eux. « C'est ici la plus favorable station où ils se puissent jamais trouver. Jugez par là, monsieur, lesquels d'eux ou de nous sont dans une prochaine disposition de déloger et si nous ne devons pas nous résoudre à mourir ici. »

L'ouverture des négociations n'ayant pas été précédée d'un armistice, pendant qu'on traitait à Munster, Impériaux, Suédois, Français, Espagnols, se battaient partout, au nord et au midi, à l'est comme à l'ouest. Chacun se flattant que le sort des armes lui serait favorable, les négociateurs se réservaient, pelotaient en attendant partie. On apprenait tour à tour que les Français avaient essuyé une défaite à Lerida, que Fribourg en Brisgau, assiégé par l'armée bavaroise, avait ouvert ses portes, ou que le duc d'Anguien avait pris Philippsbourg et que dans l'espace d'une semaine Spire, Worms, Mayence s'étaient rendues, que le général suédois Torstenson venait de mettre en déroute les Impériaux près de Tabor et que l'archiduc Léopold s'était retiré en hâte de Prague à Passau. Selon les nouvelles qu'on recevait, les uns devenaient plus souples, plus accommodans, les autres augmentaient leurs exigences, revenaient sur leurs concessions, et on recommençait à battre l'eau.

Au surplus, l'une des puissances belligérantes semblait résolue à traîner les choses en longueur et ne traitait que pour la forme. C'était l'Espagne. Dès les premiers jours du congrès, quand ses plénipotentiaires furent appelés à communiquer leurs pouvoirs, on s'aperçut qu'ils étaient tenus de ne rien faire, de ne rien conclure, avant de s'être mis d'accord avec d'autres plénipotentiaires qui étaient restés en Espagne et dont personne ne savait le nom. Ogier remarquait fort justement qu'il était difficile de travailler avec des gens qui ne pouvaient rien décider sans leurs collègues absens, lesquels ne viendraient peut-être jamais. Quatre ans plus tard, le comte de Penaranda, vivement pressé par le médiateur vénitien, lui confessa qu'il n'avait pas de pouvoirs en règle, et lui fit entendre que le courrier qui les lui apporterait n'avait pas encore donné l'avoine à son cheval.

L'Espagne avait eu l'adresse de faire sa paix particulière avec la Hollande. On avait appris avec étonnement « que les archicatholiques,

renonçant à la médiation du saint-père et de la république de Venise, se jetaient dans les bras de leurs rebelles archihuguenots. » On assurait que l'argent avait joué son rôle dans cette affaire, que les Espagnols avaient distribué 12,000 richsdales aux femmes des plénipotentiaires des États. « Quatre bourses de velours, écrivait Ogier, faites en un certain endroit par ordre d'un secrétaire d'Espagne et une notable somme partagée en quatre par un certain homme en donnent des conjectures bien fortes. » Si fâcheuse que fût l'insurrection de Naples, le cabinet de Madrid, n'ayant plus rien à craindre de la Hollande, était moins traitable que jamais. « Les Espagnols, écrivait encore Ogier, sont aussi froids que s'ils avaient gagné quatre batailles et se font rechercher comme s'ils tenaient encore les enfans de France en otage. Le comte de Penaranda prend les eaux de Spa à deux heures d'ici et ne voudrait pas interrompre son régime pour sauver Naples et la Sicile. Il doit venir pourtant la semaine qui vient; mais je crains bien qu'alors nos plénipotentiaires n'aillent aux champs pour prendre des eaux de Forges ou de Bourbon. »

A la vérité, entre la France et l'Empire, les affaires allaient mieux. Dès le 13 septembre 1646, un compromis avait été signé chez le comte de Trautmannsdorf, et les plénipotentiaires français s'étaient faits forts d'obtenir l'adhésion de leurs alliés les Suédois aux propositions des impériaux. Les Suédois, après une longue résistance, semblaient disposés à conclure, quand à leur tour les diplomates français se refroidirent. Ils s'étaient dit que du jour où l'Empire aurait fait sa paix séparée avec la France, les troupes allemandes licenciées se porteraient au secours de l'Espagne, qu'elle en deviendrait plus insolente. Renonçant cette fois à toute espérance, Ogier ne douta plus qu'il n'eût encore « quelques olympiades au moins » à passer à Munster. Il se trouvait à l'étroit dans l'appartement qu'il occupait chez son excellence ; il loua trois chambres de plain-pied chez un chanoine du Dôme, et il s'y installait pour le reste de ses jours lorsque survint un incident.

Ce n'était un secret pour personne que deux des plénipotentiaires français, Servien et le comte d'Avaux, s'aimaient peu. L'un était un mauvais coucheur, il avait le caractère sombre, tracassier, jaloux; l'autre, aussi fier que poli, était résolu à ne rien sacrifier de ses droits. Questions de préséance, politique, diplomatie, ils ne s'entendaient sur rien ; les zizanies dégénéraient en de vives altercations, et ces incessantes querelles contribuaient encore à retarder la conclusion d'une paix que désiraient toute l'Europe et François Ogier. Il s'en plaignait en prose et en vers :

Pourrait-on bien calmer les troubles de l'Europe
Avec deux députés qui se battent en flanc,
Qui veulent s'arracher et la vie et le sang,
Ne s'accordant non plus qu'Ulysse et le Cyclope?..

C'est inutilement qu'on en fait des souhaits;
Ces deux ambassadeurs qui sont toujours en guerre
Ne peuvent pas entrer au temple de la paix.

Il se souvenait à ce propos d'avoir lu, dans une lettre de M. d'Ossat, que le shah de Perse avait envoyé à Rome deux plénipotentiaires, l'un Anglais, l'autre Persan, lesquels vivaient comme chien et chat, et que ces deux hommes, qui ne s'accordaient sur rien, « étaient venus toutefois à dessein d'accorder les princes chrétiens pour faire la guerre au Turc. »

Servien, qui était fort bien en cour, sut desservir son rival. Le comte d'Avaux fut rappelé et ramena tout son monde avec lui. Ce fut une grande joie pour Ogier; mais il découvrit bientôt que ce n'est pas une situation enviable que celle de client d'un ambassadeur disgracié. Ses dernières années furent tristes; il mena une vie « chagrine et languissante. » Il avait rapporté de Munster des yeux malades, sa vue s'était affaiblie, et il devait la réserver, disait-il, pour lire son bréviaire et éviter les charrettes. Il ne tarda pas à renoncer à la prédication. Aussi bien les occasions lui manquaient, on ne lui avait jamais conféré aucune charge, aucun bénéfice, et quant aux panégyriques, il fallait les réciter, et il perdait la mémoire. Les auteurs tâchaient d'obtenir de lui une lettre, un sonnet, quelque pièce de vers latins, à mettre en tête de leurs ouvrages. Il leur faisait quelquefois cette grâce, mais son caractère naturellement violent s'était aigri. « Des amis dont vous me demandez des nouvelles, écrivait Chapelain, le docteur Ogier est tout docteur et n'entretient plus le monde que de la controverse et des Pères, *ad fastidium usque*, et je dirai même jusqu'à s'emporter contre le plus modéré des ministres qui se trouva avec lui chez moi. » Tallemant des Réaux l'accusait d'être « hargneux et grossier. » L'ingrat Balzac l'avait traité de « furieux » et prétendait que, s'il ne se pendait pas un jour de ses propres mains, ce serait grâce à une assistance particulière de son ange gardien.

Il eut cependant une joie avant de quitter ce monde: le roi Louis XIV le fit porter sur la liste des gens de lettres qui avaient part à ses libéralités. Il ne jouit pas longtemps de cette faveur, il mourut le 3 juillet 1670. « Il a toute sa vie étudié, disait Gui Patin; il est devenu fort savant et fort vieux, et puis, pour satisfaire la nature, il faut mourir. » Qu'on s'appelle André Colvius, Hiéronyme Mulmann ou François Ogier, c'est en effet par là qu'il faut finir. Est-ce bien la peine de tant disputer et batailler?

G. Valbert.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra : *la Walkyrie*, de Richard Wagner. — Théâtre de l'Opéra-Comique : *les Pêcheurs de perles*, de G. Bizet; *Phryné*, de MM. Augé de Lassus et C. Saint-Saëns.

Une vierge guerrière et fille d'un dieu, punie et déchue de sa divinité pour avoir, contre la volonté de son père, compati aux souffrances humaines et protégé d'humaines amours, voilà au fond tout le sujet de *la Walkyrie*. La vierge s'appelle Brunnhilde; son père, Wotan; Siegmund et Sieglinde sont les noms des deux amans. Il n'est pas besoin d'en savoir davantage pour comprendre et pour admirer ce qu'il y a d'intelligible et d'admirable dans le drame lyrique de Richard Wagner. Que *la Walkyrie* soit précédée de *l'Or du Rhin* et suivie de *Siegfried* et du *Crépuscule des Dieux*, n'en ayez aujourd'hui nul souci. Ne vous mettez en peine ni de la cosmogonie ni de la théogonie préhistorique et scandinave; ignorez la primitive répartition du monde entre les nains, les géans et les dieux. Que les deux Eddas, celle de Sœmund le sage et celle de Snorre Sturleson, vous demeurent également étrangères. N'allez pas vous embarrasser du Nibelung-Nôt, des Wälsunga-Saga, Nifflunga-Saga et Sigurdarkvida-Fafnirsbana. Dans *la Walkyrie* même, écartez les détails de mythologie, négligez les scandales de famille : adultères de Wotan, inceste de Siegmund et de Sieglinde; ce sont là mœurs des héros et des dieux, au nord comme au midi, dans le Walhalla comme sur l'Olympe. Enfin, pas plus qu'à tout admirer,

ne prétendez à tout comprendre; faites des sacrifices volontaires. On a déjà taillé dans l'œuvre touffue; pratiquez-y d'autres coupes en esprit. Ne retenez du sujet que les traits principaux, et cette idée essentielle que nous sommes ici en pleine légende, hors de l'humanité, ou plutôt au-dessus; « nous l'allons montrer tout à l'heure. »

Quant au système wagnérien, il est désormais assez connu pour que nous n'ayons pas à y revenir. On sait qu'il consiste essentiellement en trois procédés : la primauté de l'orchestre; l'usage, allant volontiers jusqu'à l'abus, du *leitmotiv*, et la continuité du discours musical, autrement dit la mélodie, et trop souvent la mélopée, infinie.

Et maintenant, plaira-t-il à nos lecteurs de suivre avec nous l'œuvre nouvelle, et de la suivre en totalité, drame et musique à la fois? Il convient peut-être de ne pas séparer ce que le dieu de Bayreuth a uni, et de juger d'ensemble, ainsi qu'il a créé. Aux spectateurs d'hier rappelons ce qu'ils ont entendu; annonçons à ceux de demain ce qu'ils vont entendre, trop heureux si les uns peuvent trouver dans notre pensée des points de contact; les autres, des points de repère.

Si nous enveloppons d'un seul regard le premier acte de *la Walkyrie*, il nous apparaîtra comme une progression constante, presque sans arrêt ni recul, comme un crescendo parti pour ainsi dire du néant, du silence et de l'immobilité, et qui atteint par degrés à un paroxysme de mouvement et de son, à la plénitude, voire au débordement de la vie. La musique jamais n'a mérité mieux qu'ici la définition que donne, je crois, Hernani de lui-même : « je suis une force qui va. » Tel le premier acte de *la Walkyrie*. Il est même la somme de deux forces : l'une musicale, l'autre dramatique ; car l'accroissement sonore ne fait que manifester un accroissement, chez les personnages, de sentiment et de passion, la conscience de plus en plus intense chez Siegmund et Sieglinde de leur vocation héroïque, la prise de possession par l'un et par l'autre d'une vie surnaturelle et d'un être presque divin. De cet acte, voilà la beauté générale, dont les belles pages forment les étapes ou les degrés.

Après les rafales de l'introduction, le rideau se lève sur une hutte primitive; un frêne occupe le milieu de la cabane et soutient la grossière toiture; un reste de feu meurt dans l'âtre. Brusquement la porte s'ouvre, un homme passe le seuil; épuisé de fatigue et ruisselant de pluie, il tombe auprès du foyer : c'est Siegmund. Sieglinde alors paraît, elle aperçoit l'étranger, l'interroge; il ne répond que par un gémissement : « De l'eau! » Sieglinde se hâte d'aller puiser à la source prochaine, revient et verse au malheureux la fraîcheur implorée. Ce début est plein de mystère : les notes rares, les phrases courtes et coupées de silences, les sonorités basses, tout y exprime la faiblesse,

la lassitude et l'attente. Mais l'orchestre bientôt dit avec effusion l'empressement de Sieglinde et le bienfait de l'onde aspirée à longs traits. Puis les yeux de Siegmund désaltéré s'arrêtent sur ceux de la blanche sommelière. Écoutez alors les violoncelles exposer pour la première fois le motif d'amour. Retenez bien ces quelques notes caractéristiques, cette courte inflexion. C'est un des germes, un des microbes générateurs de l'acte tout entier. Introduit ici dans l'organisme sonore, nous allons le voir s'y répandre et s'y multiplier. Quatre pages plus loin, nous le voyons déjà. Lorsque Sieglinde présente à Siegmund après l'eau pure, l'hydromel, le motif revient, s'accuse par des sonorités plus claires, par un plus ample développement. C'en est fait : entre le héros et la jeune femme, l'amour est né, comme il naît toujours chez Wagner, d'un regard, d'un geste, et d'une phrase d'orchestre; de ce qu'on appelait jadis une ritournelle. Le retour de Hunding, le mari; l'entretien pendant le souper; l'autobiographie de Siegmund; la découverte de l'inimitié des deux hommes, et le congé donné pour le lendemain matin par Hunding à son hôte, tout cela appartient au genre ennuyeux; mais ce qui suit : la muette sortie de Sieglinde, et surtout le monologue de Siegmund, au genre sublime. A pas lents, après avoir désigné du regard à Siegmund le tronc du frêne, la jeune femme se retire, et Siegmund resté seul s'étend sur le sol; la cabane n'est plus éclairée que par le reflet du foyer expirant. Le proscrit en sa misère rêve à de glorieux destins qui lui furent prédits, à une épée invincible que lui promit son père pour le jour du danger. Il est venu, ce jour, et l'orchestre en exprime l'horreur. Sous la pulsation continue des timbales on entend sourdre des notes sombres, les notes montantes d'un accord qui semble encore se chercher; le battement des timbales redouble, se précipite. « Mon père! s'écrie alors Siegmund d'un cri héroïque, où est ton glaive! » et le glaive apparaît. La poignée de feu jaillit de l'écorce, et de l'orchestre jaillit en notes de feu aussi le thème élaboré dans l'ombre et maintenant étincelant. Il brille, il brûle, et le frisson des violons environne d'un nimbe l'éclat aigu de la trompette. Le thème sonne, il sonne encore, tantôt attisé et comme rougi à blanc par l'instrumentation plus chaude, tantôt aminci, réduit à n'être plus qu'une ligne de feu par le timbre grêle du hautbois. Des cors l'enveloppent de douceur et de mystère ; les modulations fuyantes, les cadences évitées, lui prêtent la langueur et jusqu'au sourire charmant de la mélancolie. La poésie égale ici la musique. Rien de plus gracieux que l'illusion de Siegmund croyant trouver sur l'écorce illuminée du frêne un regard attardé de la femme qu'il aime déjà. A la signification pittoresque et matérielle du motif de l'épée s'ajoute encore la signification morale. Les variations dans l'incandescence du thème répondent aux alternatives d'espérance et de doute que traverse l'âme de

Siegmund. Le thème reprend et reperd courage avec le héros : il se fait vraiment son ami et son consolateur. Ce n'est pas tout encore, et dans l'incomparable page, Wagner est humain, comme toujours, lorsqu'il daigne l'être, au sens le plus large du mot. Avec l'humanité de son personnage, c'est la nôtre à tous qu'il interprète. D'un bout à l'autre du magnifique épisode, oublions Siegmund, le sauvage vêtu de peau de bête; nous tous qui connaissons les vicissitudes de l'âme, l'espoir aux lueurs changeantes et les rechutes dans la nuit, quand le thème symbolique vacille et quand il s'éteint, souvenons-nous de nous-mêmes, et nous nous reconnaîtrons. Enfin, après tant de beautés descriptives et psychologiques, il faut admirer ici les beautés essentiellement musicales : celle des idées ou des thèmes, celle des harmonies, celle de l'instrumentation, la vérité des mouvemens ou des élans lyriques, l'ordonnance surtout et la composition de la scène. Nous ne voulons pas dire : de l'air ; et cependant on pourrait presque le dire, tant il y a dans ce morceau d'unité et d'ordre, tellement il forme un tout, indivisible, soit, mais dont rien ne serait plus facile que de marquer le début, de suivre le progrès et de fixer le terme.

Sieglinde, après avoir endormi son époux d'un sommeil léthargique, est revenue trouver l'hôte mystérieux. A son tour, elle lui raconte sa destinée, sa jeunesse orpheline, son hymen sans amour, et l'épée plantée un jour dans le frêne par la main d'un dieu. Elle attend, cette épée, le héros qui la délivrera, et Sieglinde l'attend aussi, car il doit la délivrer elle-même. Or, ce héros, la jeune femme l'a deviné, c'est Siegmund. Ce récit, en sa seconde partie du moins, est emporté par un tourbillon instrumental, d'où s'envolent des fanfares de cuivre, des fusées de violons à la Weber, et quand Siegmund et Sieglinde tombent dans les bras l'un de l'autre, un coup de vent traverse l'orchestre ; non plus comme tout à l'heure, une rafale méchante, mais une bouffée de printemps. Elle abat les cloisons de la cabane et nous jette au visage, avec les accords des harpes, les souffles et les parfums de la forêt. Le célèbre *lied* de Siegmund est une jolie romance, un peu trop jolie peut-être, du Mendelssohn ou du Gounod plutôt que du Wagner. Mais bientôt se retrouve le Wagner véritable. Au lieu de conclure définitivement sur les dernières notes, le *lied*, à la faveur d'une cadence évitée, se dérobe, s'enchaîne avec une reprise orchestrale du motif d'amour, qui maintenant va se développer. Il a suffi d'une modulation furtive, d'un contact instantané, pour établir le courant symphonique. Il circule désormais entre les instrumens et les voix, et l'un des aspects du génie wagnérien apparaît ici à découvert : accroissement, fermentation d'un thème qui se renouvelle et s'engendre pour ainsi dire lui-même par une incessante et infatigable génération. On assiste alors à d'étonnantes éclosions, à des reprises, des renaissances, des résurrec-

tions inouies. Que l'orchestre en sa course effleure seulement une harmonie ou une note féconde, il en fait jaillir aussitôt de merveilleuses floraisons. Partout bouillonne la sève; les motifs se multiplient et se combinent; la vie est portée au comble comme si elle allait éclater. Elle éclate en effet, quand Sieglinde salue le héros enfin reconnu, de son vrai nom, Siegmund. Superbe l'apostrophe à l'épée encore plantée dans l'écorce; superbes ces notes de ténor, plantées aussi dans l'orchestre frémissant, dans les harmonies qui, de plus en plus, étreignent la voix jusqu'à ce que la voix s'arrache d'elles, en même temps que du tronc est arraché le glaive. Et voici l'explosion dernière, tous les thèmes déchaînés à plein orchestre, ivres pour ainsi dire d'eux-mêmes, et poursuivant de leur symphonie frénétique la fuite de Siegmund et de Sieglinde à travers la forêt.

Maintenant un désert s'ouvre devant nous. Qui veut connaître à fond l'ennui, la stupeur, l'hébètement, après l'enthousiasme wagnérien, celui-là doit écouter attentivement, paroles et musique, les quatre cinquièmes du second acte de *la Walkyrie*. Paroles d'abord : Wotan ordonne à sa fille Brunnhilde de protéger Siegmund, le ravisseur, contre Hunding qui le poursuit. Mais Fricka, femme de Wotan, la Junon du Nord, étant venue au nom de la morale sommer son époux de punir et non de sauver les coupables, Wotan cède après discussion et donne contre-ordre à Brunnhilde : c'est pour Hunding qu'elle devra décidément combattre. Vous savez la suite : Brunnhilde voit Siegmund et Sieglinde et s'émeut à leur vue; elle comprend l'amour, elle a pitié de la souffrance et, dans le duel, elle secourt Siegmund. Wotan lui-même est obligé d'intervenir; il frappe Siegmund (Hunding aussi, d'ailleurs), et Brunnhilde s'enfuit, emportant Sieglinde éperdue. Cet acte, encore une fois, est un abîme d'ennui. Il se passe presque tout entier en conversations : une de vingt-deux pages, entre Wotan et Fricka sur la morale conjugale; une autre, de trente pages, entre Wotan et Brunnhilde sur l'*Or du Rhin;* une troisième, entre Siegmund et Sieglinde, laquelle finit par s'endormir; une quatrième, entre Brunnhilde et Siegmund, et cette dernière est d'une très grande beauté. Mais les autres! Le récitatif wagnérien y sévit sans pitié; il y promène sa mélopée errante, que rien ne détermine et que rien ne fixe, sa perpétuelle tendance et ses formes fuyantes, qui deviennent toujours et ne sont jamais. « Si du moins, comme écrivait de Bayreuth, exaspéré par ce second acte, M. Paul Lindau, si, du moins, dans cet éternel dialogue, ou plutôt dans cet éternel monologue d'un personnage en présence d'un autre, on sortait une seule fois du domaine de la déclamation musicale! S'il ne fallait pas entendre toujours et toujours ces terribles *leitmotive!* Une seule fois, donnez-nous, je vous prie, ce que nous autres, gens dépourvus de goût, nous appelons une mélodie... Ma

foi tant pis, puisque cela m'a échappé! Si vous voulez nous priver de cette chère mélodie, eh bien, je préfère le premier pont-neuf venu! Donnez-moi quelque chose qui m'arrache à ce continuel bourdonnement ou susurrement. Donnez-moi une vraie et franche mélodie, si mauvaise qu'elle puisse être! Méprisez-moi tant que vous voudrez, mais ne me torturez plus avec votre mélodie infinie qui n'en est pas une. » Oh! les *leitmotive*, les *leitmotive!* les entendre toujours et toujours les attendre! Savoir que le nom seul de Hunding ramènera le motif qui lui appartient; que la moindre allusion aux amours de Sieglinde et de Siegmund éveillera les notes correspondantes, et jamais, jamais d'autres! Être pris, durant des heures, entre les deux rouages qui se commandent l'un l'autre, des idées et des thèmes! Oh! la musique qui veut lutter de précision avec les mots, la musique n'existant plus par elle-même, et comme son, mais seulement comme signe, la musique nominative, la musique chiffre, le drame lyrique traité selon les procédés du loto! Tout cela soi-disant au nom de la vérité, de la nature. Mais la nature ne met jamais le nom des objets sur rien, comme l'a remarqué finement Doudan. « Est-ce qu'elle écrit *femme* sur le front d'une jeune dame? Et pourtant, continue le spirituel écrivain, bien peu de gens s'y méprennent, sauf ce monsieur qui, se trompant de porte et entrant dans la salle de bains de Mme X... au moment où elle sortait de l'eau, lui dit avec un salut profond: « Est-ce à monsieur le comte que j'ai l'honneur de parler? » — Il est certain qu'avec le système des *leitmotive*, de pareilles méprises ne sont plus à redouter.

Dans la conférence qui précéda de quelques jours à l'Opéra la représentation de *la Walkyrie*, on nous a dit des choses singulières : on nous a notamment adjuré de ne pas considérer Wagner comme étant avant tout musicien. Or, en entendant *la Walkyrie*, on s'aperçoit justement que Wagner est le plus admirable là où il est le plus musicien, ou mieux le plus musical. De ce terrible second acte, par exemple, la seule belle scène est belle musicalement; c'est au contraire comme antimusicales que les autres scènes ennuient, fatiguent et désespèrent. Antimusicale, cette subordination de toute forme sonore un peu développée aux paroles, et à quelles paroles : fastidieux récits, conversations interminables. Antimusicale, cette déclamation rugueuse, où le courant mélodique incessamment se heurte et se brise.

Wagner est odieux quand il hérisse ainsi ses dialogues de tronçons ou de tessons de *leitmotive*, mais il redevient sublime dès qu'il déroule en nappe symphonique et chantante la scène où Brunnhilde prédit à Siegmund et la mort et l'immortalité. Deux motifs principaux alternent ici : celui du Walhalla et celui de l'annonce de la mort. Qui les connaît d'avance, éprouvera sans doute à les reconnaître un plaisir plus grand et pour ainsi dire plus précis; mais qui les ignore n'en comprendra

pas moins l'esprit général de la scène, parce qu'ici des formes largement et librement musicales rendent cet esprit sensible à l'oreille et à l'imagination la moins prévenue. En écoutant le triste et noble motif de la prédiction funèbre, nous nous souvenions du maître charmant auquel Wagner l'a pris, oh! comme on prend en pareille occurrence, sans le savoir. Il n'est autre, ce thème, que celui par lequel commence l'introduction de la symphonie en *la* mineur, de la symphonie rêveuse, de la symphonie *Écossaise*, de Mendelssohn. Là sans doute les doctrinaires de Bayreuth le méprisent; ils l'admirent ici. Ici et là pourtant il est bien le même. De cette rencontre, soit dit en passant, on se prévaudrait au besoin contre la doctrine célèbre, professée avec éclat par M. Hanslick, qui refuse à la musique purement instrumentale le pouvoir de traduire les sentimens. Peut-on nier que la première phrase de la symphonie en *la* mineur de Mendelssohn exprime la mélancolie, quand justement, pour rendre une situation mélancolique entre toutes, c'est cette phrase et non point une autre qui s'est présentée ou pour mieux dire imposée à l'imagination de Wagner?

L'admirable troisième acte de *la Walkyrie* a le malheur, inévitable, de venir après le second, et de trouver l'auditeur anéanti. Pris en lui-même d'ailleurs, il n'est pas sans défaut ou plutôt sans excès. Il fatigue un peu par la plénitude, comme l'autre par le vide. Il abonde en longueurs et en redites : les fureurs de Wotan, par exemple, se prolongent outre mesure, et je souhaiterais quelque relâche dans le sauvage caquet des piaillardes Walkyries. Mais en bloc ce dernier acte est magnifique; il forme une figure musicale contraire à celle du premier acte : au lieu de croître, il décroît, et parti de l'extrême violence, il aboutit à la suprême douceur. Une page comme la fameuse « Chevauchée » n'a pas, je crois, de précédens en musique. Wagner introduit ici le surnaturel dans la nature, qu'il grandit, comme il grandit ailleurs l'humanité. Surnaturelle par l'amplification des phénomènes extérieurs : du vent, de l'ouragan chassant les nuées; surhumaine par les clameurs inouies des vierges héroïques, cette musique est en quelque sorte suréquestre ou supra-hippique par tout ce qu'elle ajoute de colossal, de presque divin à l'idée, à l'image du cheval, de son galop ou de son vol. La Chevauchée des Walkyries, c'est l'équitation portée au sublime, l'idéal de l'équitation, de cette union dans la vitesse et la force de l'être humain et de l'animal noble entre tous. La musique plus que les autres arts est faite pour la représentation d'un tel sujet, parce que seule elle possède le mouvement, parce qu'elle est mouvement elle-même; mais jamais elle ne l'avait représenté avec tant de puissance. Auprès de la Chevauchée des Walkyries, la course à l'abîme de Berlioz fait l'effet d'une tranquille promenade.

Là encore c'est le grand musicien qu'il faut admirer : non-seulement le prodigieux manieur d'orchestre, mais le compositeur au vrai sens du mot. Rien de plus composé que cette cavalcade éperdue ; rien de plus ordonné que ce désordre ; la régularité des périodes rythmiques ou mélodiques y va jusqu'à la symétrie ; les cris qui d'abord se répondent finissent par se fondre en un formidable unisson, et si étranges que soient les accords lancés par la voix des sœurs farouches, c'est en pleine tonalité qu'ils retombent, à pic et d'aplomb.

Musicales encore, musicales toujours, les pages, magnifiques entre toutes, par lesquelles se termine l'opéra. Musicale et chantante, une phrase qui vivement s'enlève sur le fond trop uniforme des invectives de Wotan : « Hors du Walhalla je ne t'enverrai plus. Tu ne choisiras plus les héros ; tu ne les conduiras plus dans mes salles de fête... et je ne baiserai plus ta lèvre d'enfant ; de la famille des dieux, te voilà retranchée, arrachée à la lignée éternelle ; notre lien est rompu et de ma présence à jamais je te bannis. » Il est superbe, cet anathème, et si j'osais, je le comparerais à celui du cardinal dans *la Juive*... Mais je n'ose pas, craignant d'être honni. Qu'elle est belle aussi, humble et pénitente, la ritournelle d'orchestre précédant les excuses de Brunnhilde ! Avec quelle grâce douloureuse elle s'élève peu à peu du sol où gît la vierge accablée, jusqu'au visage implacable de Wotan ! Nous voilà loin du style haché du second acte et des dialogues à bâtons rompus ; tout ici se déduit et se développe. Des *leitmotive*, il est vrai, sont encore tissés dans la trame, mais si bien cachés et fondus, que la trame n'en paraît ni moins souple, ni moins unie.

Wotan a signifié ses volontés à Brunnhilde : il répandra sur ses yeux le sommeil, elle ne sera plus déesse, et du passant qui l'éveillera elle deviendra la femme. Mais Brunnhilde épouvantée à l'idée d'appartenir peut-être à un lâche : « Que du moins, s'écrie-t-elle, seul un vaillant puisse porter sur moi la main ; qu'un brasier s'allume et flamboie autour de ma couche, et qu'il en défende l'approche à qui n'a point l'âme d'un héros. » Alors, oh ! alors, c'est la splendeur suprême. Quel dommage que le chef d'orchestre ait compromis et dénaturé en la précipitant cette admirable fin ! M. Colonne croit peut-être que la hâte augmente l'émotion ; elle la tue au contraire. C'était pitié de voir rapetisser tant de grandeur, brusquer tant de majesté divine, et couper à cette volée de mélodies leurs gigantesques ailes. Le thème de la Walkyrie (celui de la Chevauchée) se dilate et s'élargit avec l'âme de la jeune déesse. Et le dieu, lui aussi, frémit de joie, voyant la fierté de sa fille, et dans la douleur même de la quitter, de la punir, son cœur déchiré se gonfle d'orgueil. « Adieu, s'écrie-t-il, adieu, ma vaillante, ma superbe enfant, » et la vaste courbe musicale ferme autour de la déesse noblement coupable l'étreinte du dieu no-

blement justicier. Voilà le Wagner colossal, humain et divin tout ensemble. Quand le Père céleste, non plus celui de l'Edda, mais celui de l'Écriture, ouvrit les bras au Fils qui, lui aussi par pitié, s'était fait criminel et punissable, c'est ainsi qu'il dut les lui ouvrir ; et dans cet embrassement s'accomplirent ensemble les deux lois souveraines : celle de la justice et celle de l'amour.

Elles règnent l'une et l'autre en cette scène, sublime deux fois : par la beauté morale et par la beauté de la musique. Wotan punit, mais il pardonne, et Brunnhilde se soumet sans s'humilier. Pas de révolte ni de honte en elle ; en lui, plus de colère. Que dis-je, presque plus de souffrance. Après l'étreinte suprême, après le spasme de la douleur et de la tendresse paternelle, tout se calme, tout se recueille dans la paix auguste des expiations nécessaires et des sacrifices acceptés. Quelques momens encore le dieu garde son enfant entre ses bras et l'endort. De quelle divine berceuse ! « Ces yeux resplendissans, qu'avec un sourire, dans l'ivresse des combats, j'effleurais de ma bouche, ces yeux qui me riaient dans les orages... avec un dernier baiser je leur dis adieu. Pour un mortel plus fortuné se rallumeront leurs étoiles, qui s'éteignent aujourd'hui pour un immortel malheureux. » Magnifiquement lente et sereine, la phrase vocale se déroule. Au-dessous, la berceuse ne cesse de murmurer ; elle circule à travers les accords qui s'éteignent ; avec la douceur d'une caresse errante elle effleure tour à tour les deux modes, le mineur mélancolique et le majeur souriant ; elle se perd enfin dans une suite descendante d'harmonies enchanteresses, où sous la lèvre de Wotan on croit sentir la vie divine se retirer lentement, et comme à regret, des beaux yeux qu'elle abandonne. Wagner a compris qu'il fallait finir non dans la violence, mais dans la douceur. Il a fait à dessein « l'incantation du feu » légère et voltigeante. Ce n'est pas au feu qui dévore, mais au feu qui protège, c'est à des flammes amies que Wotan remet la garde de sa fille ; le motif du sommeil se combine sans peur avec celui du feu, et sous la pluie des étincelles, la berceuse berce, berce toujours. Wotan s'éloigne, disparaît à travers la fumée, escorté par le thème des adieux. Tout se tait ; l'air embrasé brûle silencieusement, et très bas l'orchestre exhale une dernière fois le thème de la pitié de Brunnhilde, comme si la dormeuse divine rêvait encore de compassion, de sacrifice et d'amour.

« Et maintenant, concluait M. Paul Lindau, déjà nommé, après l'audition de *la Walkyrie* je dois prévenir mes lecteurs que j'écris sous l'influence d'un grand malaise physique. Je suis presque brisé par la représentation d'hier. » Les œuvres wagnériennes possèdent en effet une incomparable puissance d'anéantissement. Aucun art ne donne à l'esprit et à la sensibilité une telle courbature ; il enthousiasme, il énerve, il écrase. Le laid et le beau y sont également démesurés. Si de *la Walkyrie*

nous avons signalé surtout les beautés, c'est qu'après quelques jours écoulés, quand le cerveau n'est plus douloureux, on se souvient surtout d'elles. Le temps a fait son œuvre. Il la fera encore, et cette œuvre sera de consécration, mais de ruine aussi. Des parties colossales tomberont, et celles qui doivent à jamais rester debout, débarrassées alors, en sembleront plus belles. De la *Tétralogie*, par exemple, tout le fatras mythologique, théogonique, cosmogonique et autre, les allégories et les symboles, les hommes plus libres que les dieux et les dieux rachetés par les hommes, Freia, Fricka, les géans, les nains, les monstres, et les dragons qui chantent, et la voiture aux chèvres, toute la friperie et le bric-à-brac, tout cela s'en ira comme les vieilles lunes d'Henri Heine, dans quelque armoire allemande, *echtdeutsch*, purement allemande, et n'en sortira plus. « Maintenant, messieurs, vous avez un art, » a dit Wagner au public de Bayreuth après la représentation de la *Tétralogie*. Par certains côtés, odieux à nous, race latine : par la longueur, l'obscurité, la lourdeur, la puérilité même, il se peut que cet art soit en effet national. Par d'autres côtés, ceux que nous avons essayé de dégager, par la magie d'une poésie grandiose quand elle est simple, et d'une musique parfois portée à la plus haute puissance, cet art est universel, humain et même quelque chose de plus.

Le principal interprète de *la Walkyrie*, c'est l'orchestre. Nous en avons dit du mal ; nous pourrions en dire encore. Il a dénaturé presque tous les mouvemens, joué le premier acte sans passion et sans fièvre ; le troisième, sans largeur et trop vite surtout, beaucoup trop vite. Ce n'est pas à Mme Caron qu'on fera le même reproche. Nulle artiste ne possède comme celle-ci l'art des langueurs et des lenteurs superbes ; elle sait la puissance du calme, et, lorsqu'il le faut, de l'immobilité. Chez elle, jamais de hâte, de précipitation ; cette créature est toute noblesse, toute grandeur et toute sérénité. Elle émeut par un regard, un geste, un soupir ; belle quand de sa voix douloureuse elle chante, et quand elle se tait, belle encore de silence. Mlle Bréval nous a fait plaisir, et justement par des qualités de même ordre, par un charme profond et triste, par une « nature » comme disent les gens entendus, un peu analogue à celle de Mme Caron. Intelligent et zélé, M. Van Dyck a très bien dit plus d'un passage du premier acte. Par malheur, il chante toujours des lèvres plus que du cœur. Non pas du bout des lèvres, tant s'en faut, car il se désarticule la bouche pour articuler les mots. Il suit la méthode phonétique de Mme Moronval-Decostère (voir *Jack*, de M. Daudet), laquelle prononçait toutes les lettres et disait l'*estomack* et un *ouagon*. M. Delmas enfin est un Wotan admirable. Il déclame, ainsi que le veut la musique de Wagner, mais il chante, ainsi que toute musique le veut. Sa voix et son style ont même ampleur et même pureté. Voilà le jeune artiste devenu le grand artiste que nous avions prédit.

Les Pêcheurs de perles, premier opéra de Bizet, furent représentés en 1863. Le premier acte est agréable presque tout entier; le second renferme une chanson exquise. Le reste a vieilli, sans peut-être avoir jamais été très jeune, très personnel surtout. Mais en plus d'une page demeure un charme harmonieux, comme au fond d'une frêle coquille, sous la nacre pâlie, quelque chose survit toujours du secret des vagues et de l'âme chantante des flots.

Oui, c'est bien l'âme de la mer, de la mer orientale, tiède et claire, qui respire et qui soupire ici : dans le finale du premier acte, dans la sérénade de Nadir, dans ces deux ou trois marines sonores qui peuvent se détacher de la très inégale partition. Pour aimer des *Pêcheurs de perles* ce qu'ils ont de vraiment aimable, négligez les personnages pour écouter les choses : elles seules vivent, chantent, et du livret même la meilleure scène est un paysage seulement.

Chaque année, avant que les pêcheurs de Ceylan partent pour la pêche des perles, les plus anciens d'entre eux vont chercher une vierge étrangère; ils l'amènent silencieuse et voilée, et dès que les barques ont quitté le rivage, aussitôt que le soir tombe, des fanaux s'allument au bord de la mer, la jeune fille monte sur un rocher, et, laissant tomber ses voiles, elle chante, elle prie. Aux divinités des airs et des eaux, aux génies de l'un et de l'autre azur, elle recommande les jeunes hommes; et les vents retiennent leur haleine, et les étoiles sourient propices, et les flots sans colère se laissent dérober leurs trésors par les plongeurs pardonnés.

Tel est le « motif, » moins dramatique que pittoresque, dont le compositeur a tiré le plus heureux parti. Toute la scène, depuis l'arrivée de la jeune fille jusqu'à sa nocturne prière, a de la couleur et de la poésie : poésie sereine et rêveuse, couleur transparente avec des reflets bleus. D'abord, un chœur gracieux de bienvenue, où se mêlent aux voix des tintemens d'argent et de cristal, accueille la prêtresse voilée. Le chef de la tribu reçoit son serment, trois fois renouvelé sur des notes très douces et un peu craintives. Puis le soir vient et les pêcheurs s'en vont. On les entend au loin psalmodier : *Le ciel est bleu, la mer est immobile et claire;* avec quelques notes de harpe, leur mélopée expire sur les eaux. Alors, devant le temple, au sommet du rocher, paraît leur blanche protectrice. Elle invoque les dieux et les étoiles d'or, et son incantation s'élève d'abord impassible, hiératique, droite comme la fumée des parfums. Mais bientôt lasse des liturgies austères et d'une oraison trop grave pour sa jeunesse, voici que la chanteuse sacrée change d'accent. L'hymne sacerdotal s'amollit, se fond en nocturne, en barcarolle, et la vierge s'abandonne au charme de cette belle nuit où se joue sa belle voix. Elle se joue véritablement, la voix de la douce gardienne, en charmans détours,

en traits légers, en capricieuses arabesques, et là-bas les pêcheurs lui répondent, la priant de chanter encore, toujours, alors même qu'ils seront descendus sous les flots et ne l'entendront plus. Oh! je sais bien ce qu'on peut dire. Il n'y a là que des vocalises. Mais les vocalises quelquefois ont leur charme, leur beauté, je vais plus loin, leur vérité; rappelez-vous, par exemple, celles de la Reine de la nuit. Ils ne l'ont jamais contemplée, la nuit, la nuit d'été, ceux qui, dans les gammes étincelantes de Mozart, croient n'entendre que des roulades. De même les trilles, les fioritures sont à leur place en cette page de Bizet où les notes filent comme des étoiles. Et pour le motif du chœur lointain des pêcheurs, accompagnant le chant de Léila, il ne faut pas non plus être sévère; un peu banal peut-être, il a du moins quelque chose de tranquille, de confiant dans la voix tutélaire à laquelle il s'attache. Je voudrais seulement qu'on le prît au théâtre avec plus de lenteur et plus de mystère. Enfin, pour ce paysage musical et pour cet autre encore dont il reste à parler : la chanson de Nadir, je rêve une mise en scène idéale, ou plutôt naturelle, que le décor, hélas! ne peut donner : *Ma bien-aimée est enfermée dans un palais d'or et d'azur.* Oh! la ravissante mélodie, unique, je crois, entre tous les appels d'amour! Sérénade, non pas seulement de pêcheur, mais de plongeur, qui semble venir du fond des eaux, traverser lentement les nappes transparentes et s'épanouir à la surface comme une fleur humide. « Il y a des airs que je n'entends jamais sans trembler, disait à Paul Bourget un interlocuteur original; celui-ci, par exemple, » et il fredonnait le début d'une mazurka de Chopin. — Pourquoi? Parce qu'un soir, au clair de lune, il avait entendu jouer très doucement, très lentement, cet air par une jeune femme russe, à demi morte de consomption. « On ne peut cependant pas, lui répondit Bourget, vous louer des femmes poitrinaires à l'heure, comme des fiacres, pour vous jouer du Chopin. » — On ne peut pas louer non plus le navire, où naguère, sous un ciel criblé d'étoiles, nous entendîmes, comme jamais nous ne l'entendrons plus, la chanson exquise. « Des marchands de Cymé m'avaient pris avec eux... » Non, ce n'étaient pas des marchands, mais des marins, et nous ne partîmes pas de Cymé, mais d'un de nos grands ports de guerre. Et, le long des côtes africaines, chaque soir d'un radieux été, des flancs d'acier du vaisseau, s'élevaient des concerts. On avait coutume de se réunir autour d'un piano, médiocre d'ailleurs, dans le « poste, » formé par l'arrière du navire. A la brise très douce les hublots étaient ouverts; par le plus grand, celui qu'on appelle « l'œil » et qui, les jours de manœuvre ou de combat, livre passage aux torpilles, la lune quelquefois se montrait toute ronde, et dans l'orbite de métal comme dans une paupière de cuivre encadrait son globe d'argent. Pas un soir on ne manqua de saluer la mer et la nuit, si belles

toutes deux, par la marine et nocturne cantilène des *Pêcheurs de perles*. Toujours ce refrain le premier revenait errer parmi nous. Les arpèges de l'accompagnement suivaient le rythme des vagues; la mélodie flottait sur les eaux; le *grupetto* final couronnait chaque strophe comme d'un flocon d'écume, et ce paysage achevait si merveilleusement cette chanson, qu'elle ne paraissait plus l'inspiration d'un homme, mais pour ainsi dire la respiration des choses autour de nous, l'haleine de la nuit, du ciel et des eaux... Et voilà comment, de même qu'une mazurka de Chopin pour le mélomane de Bourget, pour nous, la sérénade des *Pêcheurs de perles* est demeurée un de ces airs qu'on ne saurait entendre sans tressaillir.

Vous parlerai-je, après cela, des décors de l'Opéra-Comique ou même des interprètes? Mlle Calvé, dans le finale du premier acte, a égrené des notes de cristal. Mais qui me rendra « mon beau navire, » comme dit la vieille romance, et sur la mer endormie toutes les étoiles de mai?

Si vous aimez, fût-ce après le plus beau voyage, à goûter la douceur du retour, à retrouver le ciel et surtout le parler de notre France, allez, un lendemain de la *Walkyrie*, entendre la *Phryné*, de MM. Augé de Lassus et Saint-Saëns. Sujet grec, chanteuse américaine, musique française. Dès les premières mesures, on comprend, on se sent à l'aise et chez soi. L'ouvrage commence bien : gentil prélude, joli chœur de femmes, charmant duo de ténor et de baryton. Ensuite, nous descendons un peu : « L'opérette nous guette. » Mais le second acte renferme une admirable chose : le récit de Phryné, terminé en trio. Cela est beau comme du Lucrèce, comme le *Centaure*, de Maurice de Guérin, comme les vers de Musset :

> Où Vénus Astarté, fille de l'onde amère,
> Secouait, vierge encor, les larmes de sa mère,
> Et fécondait le monde en tordant ses cheveux.

A quoi tient au juste cette beauté, nous essaierons, dans une prochaine chronique, de le déterminer.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai

Quatre mois nous séparent encore du renouvellement de la chambre, et déjà le souffle de l'esprit électoral fait éclore les comités et pousser les harangues politiques. Des discours, nous en avons eu passablement depuis quelques semaines, sur divers points du territoire. A commencer par M. Goblet pour finir par M. Calla, en passant par MM. Spuller, Lockroy, Lavertujon, Piou et autres, sans parler des membres du gouvernement auxquels leur situation impose plus de réserve, les représentans des divers partis ont tenu à afficher leur programme, à déployer leurs espérances.

Quelle sera cette chambre de demain? A quelles mains allons-nous, souverains d'un jour, confier à l'automne prochain, pour quatre nouvelles annees, l'exercice effectif de notre pouvoir? Il est permis de conjecturer, à plusieurs symptomes, que le groupement politique actuel touche à sa fin, que des courans nouveaux vont sans doute agglomérer, dans des combinaisons nouvelles, les molecules parlementaires. Peut-être ne sont-ce pas tant les hommes qui vont changer que les idées, les vieilles épithètes qui ont perdu leur sens originel et perpétuent des fictions imperceptibles ou des nuances légendaires. Cette modification dans les opinions est d'ailleurs bien plus désirable, bien plus importante pour l'orientation future du pays, que ne le seraient de simples changemens de personnes. L'homme qui se juge mal vêtu doit songer à réformer son habit, plus encore qu'à réformer son tailleur.

D'un côté, les radicaux annoncent leur intention bien arrêtée de rompre avec l'opportunisme : « Tout, dit M. Goblet à Amiens, plutôt que la continuation de ce regime, ce devrait être le mot d'ordre. » En même temps l'ancien président du conseil de 1887 n'hésite pas à rechercher l'alliance des socialistes, internationalistes et autres parti-

sans divers de la révolution, appelée par euphémisme l'évolution. « S'il fallait pour s'unir, ajoute-t-on, attendre qu'on fût d'accord sur toutes les questions, on ferait vraiment la part trop belle aux trembleurs, toujours prêts à se fédérer pour la résistance. » Ces trembleurs ne sont autres que nous-mêmes, bourgeois de toute envergure, qu'un autre député du même parti futur, M. Maujan, appelle les « libérâtres des centres conservateurs. » Et comment ne tremblerait-on pas pour les intérêts vitaux de la nation, lorsqu'on voit des hommes qui aspirent au gouvernement poser allégrement la question d'une substitution de la propriété collective à la propriété individuelle, comme si de semblables théories ne devaient pas se résoudre, en pratique, par de vulgaires spoliations? Maintenant, la fédération des trembleurs va-t-elle se faire?

Tandis que les radicaux sortent ainsi de la concentration républicaine, par la porte de gauche, les néo-républicains, les « ralliés, » si j'ose me servir de ce nom qu'on leur jette comme une injure, vont-ils y entrer par la porte de droite? Rien n'empêche de le penser. Le chef de ce groupe parlementaire, dont l'attitude, longtemps un peu timide, rappelait assez, au bord de la république, celle de la baigneuse de Falconnet au bord de l'eau, où cette nymphe pose modestement un pied, voire un bas de jambe, sans risquer le reste du corps, le chef de ce groupe a, depuis plusieurs mois, multiplié les déclarations énergiques et indiqué quelques-unes des bases sur lesquelles pouvait se faire un accord : « Je crois, a dit M. Piou, dans une réunion publique, qu'après vingt-trois ans l'expérience est assez complète, pour comprendre qu'on ne doit pas perdre son temps dans des protestations généreuses et stériles. Il faut jeter résolument sa barque dans le courant, et suivre le fil de l'eau en ayant soin de manœuvrer pour éviter les écueils. »

Ce langage de la droite républicaine sera-t-il entendu par les 150 députés actuels de la droite pure, et surtout par leurs électeurs? Cet appel à l'union sera-t-il entendu aussi par ces 200 et quelques membres de la gauche qu'on nommait jadis des opportunistes, et même par les 25 membres du centre gauche? Ces derniers, on ne peut se le dissimuler, sont méfians; leur isolement leur déplaît moins que des promiscuités dangereuses. Pour plusieurs d'entre eux, tous les gens de gauche sont trop à gauche, et tous les gens de droite sont trop à droite. A leurs yeux, M. Casimir Perier est déjà un peu avancé, M. Hély d'Oissel est encore trop réactionnaire. La méfiance pour les néo-républicains s'accentue bien davantage à mesure qu'on s'avance vers la gauche gouvernementale. Cette fraction est hantée des souvenirs du *Petit chaperon rouge*, elle ne veut pas laisser choir la bobinette qui ouvre sa porte. « Méfiance est mère de sûreté, disait la semaine dernière, à Troyes, M. Lavertujon. Enregistrons la soumission, le désarmement des

adversaires, mais gardons-nous de leur confier les postes de combat. » M. Spuller, aux fêtes agricoles de Mirebeau, ajoutait un trait de plus à la même pensée en disant : « Je n'ai jamais demandé que les conservateurs devinssent des nôtres ; j'ai simplement demandé, et je le désire encore, que nous devenions nos propres conservateurs. »

Les ralliés, que M. le président du conseil, dans son discours de Toulouse, a récemment appelés les « résignés, » ont le sort de la mission Maistre en Afrique, qui, « faute de marchandises d'échange, » dut faire de longs détours et livrer de nombreux combats aux sauvages, avant de pouvoir pénétrer dans l'Adamaoua. Les « marchandises d'échange, » pour M. Piou et ses amis, ce sont les électeurs, ce sont les collèges dont ils pourraient disposer, et qui leur permettraient de faire des conditions. Or, M. le ministre de l'intérieur, qui se déclare en mesure de le savoir, affirme qu'ils ne disposent d'aucune circonscription, que « le secret de la conversion de ces généraux, c'est qu'ils n'ont plus de soldats, » que leurs troupes se sont fondues dans l'immense armée républicaine.

Voilà ce qui n'est pas démontré. Il est fort possible que les ralliés soient au contraire battus dans quelques départemens par de simples réactionnaires ; et lors même que leurs électeurs, comme il faut l'admettre, sont passés avec armes et bagages à la république, on peut supposer que ces populations conservatrices du matin, devenues républicaines le soir, ne sont pas allées d'un extrême à l'autre, mais qu'elles représentent, dans la majorité officielle, une nuance extrêmement tendre. Par conséquent, il serait plus politique peut-être de laisser à ces électeurs des chefs qu'ils connaissent, et dont le ministère aurait tiré des engagemens formels, plutôt que de prétendre leur imposer des guides nouveaux.

Ces ralliés que l'on encourage si peu à gauche sont, ils devaient s'y attendre, conspués à droite, accablés des récriminations et des critiques de leurs anciens amis. Si l'union conservatrice est morte en effet, si son ex-président, M. de Mackau, en a conduit le deuil au dernier automne, dans un banquet rural, les « anciens partis, » comme on disait sous l'empire, entendent ne pas mourir tout entiers. Le programme du plébiscite et de l'élection directe du chef de l'État par le suffrage universel sert d'asile à quelques députés errans, qu'aucun des groupes actuels n'a jusqu'ici tenté. Le pur parti royaliste paraît renoncer à la tactique qui consistait à ne pas manifester tout haut ses secrètes ambitions, se figurant qu'ainsi ses adversaires ne les soupçonneraient aucunement et que ses amis interpréteraient assez son silence. Cette fois, il compte aller au combat le visage découvert. En attendant, il organise des bureaux, provoque des réunions et envoie à son chef des adresses dont plus de soixante ans d'efforts malheureux n'ont pas altéré le ton de sereine confiance.

Un si noble attachement à la monarchie est d'autant plus louable, à certains égards, qu'il est plus désintéressé et qu'il ne peut, dans les prévisions humaines, avoir en vue aucune récompense. Ceux d'entre nous qui sont nés au sein de ces illusions héréditaires et qui les ont perdues sur le grand chemin de la vie, ne sauraient jeter la pierre aux fidèles qui les ont précieusement conservées. Mais aussi ces fidèles qui, depuis le départ de Charles X pour l'exil, n'ont pas une seule fois regardé le ciel, la veille d'une fête nationale, — saint Philippe, 15 août, 14 juillet, — sans désirer qu'il plût le lendemain, ne peuvent blâmer ceux qui veulent enfin souhaiter le beau temps et s'en réjouir, mettre au vent quelques drapeaux et allumer quelques lampions, — sans croire pour cela que des lampions allumés fassent exclusivement le bonheur d'un peuple, — ceux qui ne veulent plus vivre dans une opposition systématique, triste état d'esprit qui amène à sans cesse supposer, prédire, hélas! espérer peut-être, quelque catastrophe prochaine.

Cet état n'est évidemment pas celui des générations nouvelles, et c'est sur leur adhésion à la république que compte le gouvernement pour balayer les bancs du côté droit. Mais qui donc lui garantit qu'il y fera asseoir ses amis? Ne sait-il pas que l'héritage de ces places qu'il s'attribue est ardemment convoité par les radicaux et les socialistes? Si cette concentration que tous les républicains ont jusqu'ici pratiquée, parce qu'elle était nécessaire, tout en la maudissant, parce qu'elle était immorale, si cette concentration doit se rompre, si cent vingt radicaux doivent suivre le panache rouge de M. Goblet sur le chemin des aventures, est-il prudent aux premiers personnages de l'État d'acculer à une résistance désespérée les hésitans de droite qui leur tendent la main et offrent de faire avec eux une alliance utile au pays? Il faut à tout prix empêcher que les MM. Lafargue de demain n'obtiennent des sièges, comme précédemment, par l'appoint des voix conservatrices.

Le gouvernement présent qui n'a ni tous les défauts que lui prêtent ses adversaires, ni toutes les vertus que lui supposent ses amis, a eu du moins ce double mérite de maintenir, depuis bientôt un quart de siècle, la paix à l'extérieur et l'ordre à l'intérieur. Ce respect de l'ordre qui a fait suspendre l'immunité parlementaire de M. Baudin et l'a livré à la police correctionnelle, c'est l'un de nos biens les plus précieux, et l'arrivée aux affaires d'une majorité radicale le mettrait certainement en péril. Notre premier ministre disait, il y a quelques jours, à des commissaires de police qui lui étaient présentés : « J'aime à vous donner le nom que vous portez; c'est un nom dont on ne rit plus... » Il a raison; mais il ne faudrait pas que la France laisse entrer au parlement un bien grand nombre d'amis de MM. Baudin, Dumay ou Ferroul, si elle veut pouvoir coffrer en toute liberté les anarchistes suspects, et si elle tient à ne pas voir, ailleurs qu'à Guignol, rosser journellement le commissaire.

Le besoin d'une majorité compacte et homogène ne se fait pas seulement sentir dans la politique générale ; il s'impose aussi pour l'achèvement de tant d'entreprises lointaines, commencées toutes à la fois, pour le règlement des questions économiques, soulevées toutes en même temps, et qui, les unes et les autres, demeurent irrésolues ou en suspens. On a vu, dans la dernière quinzaine, le sénat et la chambre discuter parallèlement deux propositions de loi relatives à l'administration des colonies, dues toutes les deux à l'initiative parlementaire, diamétralement opposées l'une à l'autre, et dont aucune d'ailleurs n'a abouti.

Le mal ici n'est pas bien grand, dira-t-on : il s'agissait de savoir, au sénat, si l'on rattacherait nos possessions d'outre-mer au ministère de la marine, à la chambre, si l'on créerait un ministère autonome des colonies, qui n'eût pas tardé sans doute à enlever aux affaires étrangères les pays de protectorat, à la guerre les troupes coloniales dont l'organisation soulève des problèmes si compliqués. Peut-être eût-il fallu donner une flotte à ce ministère nouveau, et nous aurions eu un troisième département militaire, amphibie, dont l'action eût été indépendante des deux autres. Le *statu quo* a été maintenu et le sous-secrétariat, confié à M. Delcassé, continuera jusqu'à nouvel ordre à fonctionner dans sa forme actuelle.

Quelques jours plus tard, l'action divergente, quoique mitoyenne, des deux fractions de notre parlement, a renvoyé aux calendes la mise en vigueur d'une loi qui n'est pas parfaite, — en est-il qui le soient ! — mais qui, du moins, eût apporté, dans les rapports du capital et du travail, ce coefficient d'humanité qui corrige la rigueur des lois naturelles. Je veux parler de la loi sur l'assurance obligatoire contre les accidens. Garantir les ouvriers, non pas contre les accidens dont ils sont victimes dans leur travail, cela est impossible, mais contre la misère à laquelle un accident peut les réduire, eux et leur famille, le souci de la solidarité, que possède aujourd'hui toute nation civilisée, ne peut rien engendrer de plus honorable. C'est bien, avouons-le, ouvrir une nouvelle brèche au socialisme d'État, dans le monument des doctrines économiques auquel on ne peut toucher sans péril.

Il appartenait à M. Léon Say de prémunir la chambre contre les excès de zèle du « socialisme bourgeois, » et il l'a fait avec son éloquence ordinaire. Mais le principal argument opposé à la loi nouvelle est un argument d'opportunité. En 1888, la chambre a déjà voté une loi sur ce sujet, le sénat l'a repoussée. En 1890, le sénat en a voté une autre qui a déplu au gouvernement et à la chambre. Lorsqu'il était ministre du commerce, M. Jules Roche en a présenté une troisième qui, amendée par la commission du travail, organise aujourd'hui le « risque professionnel » et l'assurance obligatoire, sur le modèle des législations allemande et autrichienne. Tous les patrons, grands ou petits, seraient

astreints au paiement d'une prime variable, qui leur éviterait les débours personnels, en cas d'accident de leurs ouvriers, et assurerait à ceux-ci une indemnité raisonnable. Malheureusement, cette loi, en admettant qu'elle soit votée au palais Bourbon avant la fin de la législature, ne le sera pas au Luxembourg ; et le projet qui, depuis si longues années, est à l'étude, n'entrera pas encore dans la voie de l'exécution. Si au contraire la chambre avait accepté le texte du sénat, la loi eût pu être mise immédiatement en vigueur, quitte à être remaniée à loisir, à mesure que l'expérience en aurait dévoilé les défauts.

Nos représentans ne montrent pas moins d'inconséquence dans la façon dont ils prétendent traiter les affaires coloniales ; l'interpellation de M. de Mahy sur Madagascar l'a une fois de plus démontré. La politique coloniale, à la mode il y a une douzaine d'années, et dont le Tonkin avait un moment dégoûté le pays, est heureusement redevenue en faveur. Tous, ou à peu près tous les partis, reconnaissent que la colonisation est une tâche qui s'impose, en notre période du monde, aux grands et riches États modernes. L'absence de colonies, dans un temps déterminé, avec l'esprit qui prévaut de nos jours, pourrait équivaloir à une sorte de séquestration du peuple qui aurait été assez inerte pour ne pas se créer des dépendances dans le monde, alors que le monde n'était pas complètement occupé.

Nous n'avons pas manqué à ce devoir, puisque notre domaine colonial comprend aujourd'hui une population de près de 40 millions d'habitans, répartis sur la surface du globe. Seulement ce domaine est tantôt un peu fictif encore, tantôt extrêmement vague. Notre ministre des affaires étrangères doit travailler à la fois dans le roman et dans l'histoire : l'histoire, ce sont les relations extérieures avec les pays civilisés ; le roman, c'est la diplomatie en pays perdu, au sud de l'Asie ou au centre de l'Afrique, les ambassadeurs s'en allant à tâtons sur les cartes géographiques, sachant à peine de quoi ils parlent, se disputant des territoires que nul pied européen n'a pour ainsi dire foulés. Aussi est-ce merveille comme jaillissent les difficultés de frontières, sur des points où les frontières n'ont jamais été relevées, comme dans ce royaume de Siam qui n'est limité, ni avec l'Angleterre du côté de la Birmanie, ni avec la France du côté du Cambodge. Ce pourrait être bien pis en Afrique, où l'une de nos barrières, jusqu'à ce qu'on en ait adopté quelque autre plus solide, est le quatrième parallèle qui naturellement ne se voit pas sur le terrain.

Cependant les parlemens, non-seulement à vrai dire celui de France, mais ceux de toute l'Europe, sont intraitables sur ces chapitres. Aucun ne veut céder un pouce des espaces mal définis qu'il pense lui appartenir. Les Anglais se sont récemment fort offusqués de ce qu'un poste français, voisin de la Gambie, ait enlevé un de leurs drapeaux, en-deçà d'une certaine zone de dix kilomètres qui leur a été adjugée ; mais,

comme personne n'a jamais mesuré ces dix kilomètres, il se peut qu'il y en ait cent. De temps à autre un article paraît dans un journal, une question est posée à la tribune : on nous a volé un sultanat, une tribu, une vallée, au nord ou au sud de l'Oubanghi ou du lac Tchad! Et, tandis que la majorité baisse la tête, confuse, l'opposition se lève, furieuse : Où est ce sultanat? je ne le sais pas très bien, mais il me le faut; puisqu'on m'a dit qu'il était à moi, je ne veux pas me le laisser prendre...

En ce qui concerne Madagascar, on se souvient que la France, le 17 décembre 1885, à la suite d'une campagne militaire dont les résultats étaient plutôt négatifs, a signé avec les Hovas un traité par lequel ils nous ont reconnu la possession absolue de la belle baie de Diego-Suarez, dont nous étendons chaque jour le territoire à notre gré et qui compte aujourd'hui 25,000 habitans. Ils ont admis aussi que nous ayons un résident général à Tananarive, lequel servirait d'intermédiaire entre la reine Ranavalo-Manjaka et les puissances étrangères. C'était un embryon de protectorat plutôt qu'un protectorat bien défini. Ce qu'on ignore en effet, c'est que la mauvaise foi du gouvernement hova, ou plutôt du premier ministre qui concentre en ses mains toute l'autorité, se fit jour dès le lendemain de la signature du traité. Ainsi la copie française de cet instrument diplomatique portait que la France « préside » aux relations extérieures de Madagascar. A ce mot, les Malgaches, dans la copie traduite en leur langue, en substituèrent un autre qui voulait dire seulement que la France *surveille* ces rapports de Madagascar avec l'étranger.

Depuis sept ans le ministre malgache n'a laissé passer aucune occasion de montrer qu'il se souciait fort peu de nos droits les plus élémentaires. Il prétend, par exemple, contrairement aux engagemens pris, s'aboucher directement avec le « corps consulaire, » qui ne se compose à la vérité que de deux membres, un Italien et un Anglais. Ce dernier, s'étant absenté il y a quelques semaines, en informa notre résident général, qui, à son tour, en fit part au gouvernement hova; à quoi ce gouvernement nous répondit par une lettre légèrement gouailleuse, dont le sens était celui-ci : « Je vous remercie de l'attention que vous avez de me l'apprendre, mais je le savais. » Ces menus détails, que M. de Mahy eût pu ajouter à son interpellation, et bien d'autres, ne prouvent rien, sinon que la « cour d'Emyrne » se moque de nous; mais que nous importe!

L'Angleterre, l'Allemagne, toute l'Europe, ont reconnu notre protectorat, autant dire notre domination effective, le jour où il nous conviendra de l'établir. Mais ce jour est-il venu? Lors même que le gouvernement hova serait à notre entière discrétion, ne sait-on pas qu'il est contesté lui-même, dans une notable partie de l'île, par exemple, sur la côte occidentale nord, par les populations sakalaves,

contre lesquelles il n'a jamais osé entreprendre une campagne en règle. Tous ceux qui ont quelque connaissance de Madagascar savent que, pour transformer l'état de choses actuel en une pleine possession, il faudra une grande expédition militaire. Ce n'est pas une poignée de gendarmes, fussent-ils à cheval, comme le demandait un député, qui pourraient changer la face des choses. On devrait envoyer une dizaine de mille hommes et dépenser une centaine de millions. Et pourquoi? Il n'y aurait pas un colon de plus. Partout où la colonisation se porte, il faut l'appuyer, comme à Fort-Dauphin et à Tamatave; mais il est impossible de la décréter à coups de fusil. Les parlementaires les plus enragés d'ailleurs à recommander une action énergique ne seraient-ils pas aussi les plus déterminés à refuser les crédits indispensables?

Question d'argent! question débattue aujourd'hui par tout le monde entre les peuples et les gouvernemens. C'est une question d'argent qui s'agite au fond des élections allemandes, et il se peut bien que ce soient des intérêts d'argent qui en procurent la solution. C'est aussi sur la question d'argent qu'a sombré le ministère Tricoupis, en Grèce. Comme l'Italie, l'Espagne et le Portugal, la Grèce connaît cette ignoble mélancolie qui naît des embarras pécuniaires. Comme eux, la Grèce doit solder, à l'aide d'emprunts extérieurs, le paiement des intérêts contractés en une monnaie n'ayant pas cours chez elle. De 1884 à 1893, la circulation fiduciaire, qui était dans ce petit pays de 88 millions de drachmes, a augmenté de 35 pour 100, et le change, qui était alors au pair, est aujourd'hui en perte de 30 pour 100 au préjudice de la Grèce.

D'autre part, le déficit moyen du budget a été de 45 millions, auxquels il a été pourvu par l'emprunt. Le gouvernement hellène, voulant s'arrêter sur cette pente, a demandé des conseils à Paris et à Londres. Les commissaires envoyés à Athènes ont cherché des remèdes et rédigé des rapports, où ils envisageaient toutes les solutions. La plus simple, c'était assurément la faillite, et il ne manquait pas de gens en Europe pour la recommander au roi George. Mais le peuple grec a de la fierté, il voudrait faire honneur à sa parole. Le souverain avait brusquement cassé, il y a un an, M. Delyannis; il avait dissous la chambre, et, après avoir confié le pouvoir pendant quelques semaines à un membre du tiers-parti, M. Constantopoulo, il avait appelé de nouveau aux affaires M. Tricoupis, dont le premier devoir paraissait être de rétablir l'équilibre dans le budget. Le passé de M. Tricoupis semblait le mal préparer à cette tâche. Il avait toujours voulu faire grand; le pan-hellénisme, — car il y a un pan-hellénisme comme il y a un pan-slavisme, un pan-germanisme et même un pan-serbisme, — avait été son rêve; il avait beaucoup sacrifié à sa propagande dans les Balkans.

Cependant il faut lui rendre cette justice que, depuis son retour au

ministère, il paraissait renoncer à la réalisation, au moins prochaine, de ses désirs politiques, et s'était exclusivement appliqué au soin des finances. La combinaison à laquelle il s'était arrêté consistait à effectuer un nouvel emprunt d'une soixantaine de millions, qui aurait servi à payer les coupons à l'étranger. Dispensé alors d'acheter des remises sur le marché, le gouvernement grec eût pu consacrer ses fonds disponibles à retirer du papier-monnaie et à rembourser les banques. Quant à l'emprunt, reconnu impossible à Paris, on était sur le point de le conclure à Londres ; de tous les hommes d'État de la Grèce, M. Tricoupis est du reste celui qui a, en Angleterre, le plus de relations personnelles. Cet emprunt une fois conclu, on devait fermer pour longtemps le grand-livre de la dette publique. Au dernier moment, les négociations ont été rompues. Les Anglais voulaient que le service de l'emprunt fût gagé sur des recettes dont ils auraient contrôlé le recouvrement par une administration et avec des fonctionnaires distincts. Le premier ministre hellene avait, bien qu'à contre-cœur, accepté ces conditions, mais il voulait faire sanctionner cet accord par la chambre; les banquiers britanniques refusèrent de rester aussi longtemps engagés; le krach australien survint dans ces entrefaites, et il est fort possible qu'il ait influé sur les décisions des prêteurs.

Bref, M. Tricoupis, devant l'échec de ses combinaisons, offrit sa démission au roi, qui l'accepta. Le nouveau ministère, présidé par M. Sotiropoulo, parlementaire économe, vieilli dans les affaires publiques, et composé notamment de MM. Rhallys, Contostlavos, le colonel Corpas et le capitaine de vaisseau Criezis, ce dernier fils du célèbre navarque des guerres de l'indépendance, le nouveau ministère a indiqué les moyens qu'il compte employer pour sortir de la situation difficile qui s'offre à lui : M. Sotiropoulo est convaincu qu'il pourra payer le coupon de juillet et que l'établissement du monopole du tabac et la revision du régime fiscal, ayant pour base l'impôt foncier, permettront à un gouvernement, gérant les revenus du trésor en bon père de famille, de donner au budget un équilibre stable. Quant aux travaux publics, il faudra nécessairement les réduire et les exécuter seulement avec les plus-values éventuelles de l'impôt. Le premier ministre hellène aura à lutter avec ses rivaux, MM. Carapanos et Constantopoulo, dont les systèmes financiers diffèrent radicalement du sien, — le second s'est résolument prononcé pour la faillite. Il se présente en outre devant une chambre resolument hostile, de laquelle trois seulement des membres du cabinet, sur sept, font partie, et qu'il sera à bref délai dans la nécessité de dissoudre avec le consentement royal, qui lui est dès à présent acquis.

Le chef du nouveau cabinet norvégien, M. Stang, serait heureux sans doute d'en pouvoir faire autant pour le Storthing, qui, depuis un mois, ne lui a ménagé ni les ordres du jour désagréables, ni les votes

malveillans sur toutes les questions. D'autant plus que, les radicaux norvégiens ne disposant que de 12 à 14 voix de majorité sur les 114 membres dont se compose l'assemblée, il ne serait pas impossible qu'une nouvelle consultation du pays modifiât la composition actuelle des partis. Seulement, la constitution ne permet pas au roi de dissoudre le Storthing. On sait que la crise a pour origine la question des consulats, actuellement communs à la Suède et à la Norvège et que cette dernière voudrait voir distincts pour chacune des deux couronnes.

Mais ce n'est là que la cause apparente du malaise dont souffrent dans leurs rapports les deux royaumes scandinaves. Il y a d'abord incompatibilité d'intérêts : le Norvégien est libre-échangiste, le Suédois est protectionniste; il y a ensuite différence de tempérament politique : le Suédois est traditionnel; toute institution qui existe a, par ce seul fait, à ses yeux un droit évident à l'existence. Si l'on y touche, que ce soit avec la lime, jamais avec la hache. Le Norvégien, au contraire, est novateur; il aime tellement le progrès et redoute tellemen la routine qu'il se méfie de tout ce que le temps a fondé. Les questions militaires ont aussi fourni, ces dernières années, matière à discorde : les Suédois voudraient supprimer cette clause du pacte d'union, qui défend au roi de se servir du Landvärn norvégien, hors des frontières de Norvège. L'armée suédoise, n'étant pas dans le même cas, pourrait être, disent-ils, appelée à défendre la Norvège, en cas de guerre, tandis que l'armée norvégienne ne serait pas astreinte aux mêmes obligations vis-à-vis de la Suède.

On ne voit pas bien à quelles éventualités belliqueuses la Scandinavie aurait à faire face; mais, dans notre temps de paix générale, personne ne croit avoir assez de soldats, et la prudente Belgique elle-même se réjouit de ce que son nouveau ministre de la guerre, le général Brassine, parle de la doter d'une armée de 300,000 hommes! Les Suédois ne refusaient pas de s'imposer aussi de nouveaux sacrifices; ils ont quelque peu augmenté l'an dernier la durée du service actif de leurs troupes. Même, dans la discussion qui est intervenue à ce sujet au Riksdag de Stockholm, le ministre du roi Oscar a laissé échapper un mot malheureux : « Avec l'augmentation de forces que nous vous demandons, a-t-il dit à la majorité, *nous pourrons parler suédois aux Norvégiens.* » Ce langage, qui contenait une menace peu déguisée à l'adresse du royaume-frère, fit une impression fâcheuse à Christiania. Nul, d'ailleurs, dans la presqu'île du Nord, n'a l'intention de dénouer jamais le conflit par les armes, dans le cas où il ne pourrait se terminer autrement. Bien au contraire; le roi a de tout autres projets, et, quant à la Norvège, le désir de la paix est si grand chez elle que le président radical du Storthing, faisant allusion aux visées que l'on prête à la Russie d'obtenir un port sur l'Atlantique, a pu pro-

noncer, avec l'approbation de ses collègues, cette phrase typique : « Si la Russie tient à avoir un port dans le nord de la Norvège, pourquoi ne le lui céderions-nous pas ? »

Le moment n'est pas venu d'envisager l'éventualité d'une semblable annexion, qui, nous le savons, sourirait beaucoup au grand état-major moscovite, et dont on s'est préoccupé déjà plusieurs fois à Saint-Pétersbourg. Aussi bien tout porte-t-il à croire qu'elle n'est pas près de se réaliser, et que le pacte scandinave de 1815, qui intéresse à un haut degré l'équilibre européen, et qui a donné à la Norvège comme à la Suède quatre-vingts ans de paix et de prospérité, n'est pas à la veille de se rompre.

Le ministère Stang se propose, aux premières élections, qui ne pourront avoir lieu qu'à l'automne de 1894, de prendre audacieusement comme plate-forme le maintien ou la dissolution de l'union. Il sait qu'aucune concession ne désarmera des adversaires qui l'ont invité, la semaine dernière, à prendre l'ordre du jour voté contre lui « comme un revolver pour se suicider ; » il sait qu'une satisfaction sur le chapitre des consulats, que la nomination même d'un ministre des affaires étrangères, alternativement Suédois et Norvégien, et la communication à la chambre norvégienne des documens diplomatiques, sont de petits palliatifs à une situation que des séparatistes républicains ont créée, et qu'il vaut mieux poser au peuple norvégien une question claire et précise. Il espère que, dans ces conditions, une majorité se prononcera pour le maintien de l'union actuelle, d'autant plus qu'il ne s'agira que d'un déplacement de 6 ou 7 voix. Jusque-là, il s'efforcera de vivre en paix et de gérer les affaires courantes, ce qui lui sera d'autant plus aisé, pensons-nous, que les radicaux norvégiens n'iront pas jusqu'à un refus positif des deux budgets qu'ils ont encore à voter.

Ce n'est pas seulement en Scandinavie que l'union, sous une même couronne, de nations distinctes, pour ne pas dire hostiles, suscite des difficultés constantes. La Hongrie, qui inaugurait solennellement la semaine dernière le monument des honveds, morts en 1849, pendant le siège de la citadelle de Bude, que défendaient les troupes impériales, prétendait faire jouer au gouvernement de l'empereur-roi, acclamé quelques jours avant dans la capitale par des *Eljen* bien nourris, le rôle du guillotiné par persuasion. L'extrême gauche nationaliste exigeait que les personnages officiels et les honveds d'aujourd'hui, c'est-à-dire une portion de l'armée régulière, défilassent en uniforme devant le monument élevé aux héros de l'indépendance. Ces héros, l'Autriche ne peut les admirer sans réserve, puisqu'en 1848 elle faisait pendre à Vienne, en effigie, les chefs du mouvement, parmi lesquels le comte Andrassy.

Pour tout concilier, le ministère proposa de rendre les mêmes honneurs au monument du général Henzi, le défenseur de la forteresse,

de façon qu'à dix minutes d'intervalle on eût successivement glorifié les deux idées contraires, l'insurrection et la réaction, la Hongrie et l'Autriche, le parti de la liberté et le parti de l'ordre. Cette demi-mesure fut qualifiée par les radicaux hongrois d'impiété nationale, et la fête, grâce à la dexterité du cabinet Wekerlé, put conserver un caractère semi-privé.

Quoiqu'il ait à vaincre une opposition moins redoutable, puisqu'il dispose d'une forte majorité, le ministère italien n'en vient pas moins de subir une secousse assez pénible, d'où il est sorti notoirement courbatu : la nouvelle session du parlement s'était ouverte dans le plus grand calme, un calme qui frisait même l'indifférence ; le président de la chambre, M. Zanardelli, avait été obligé de lever la séance deux jours de suite, au moment des votes, faute du *quantum* légal. La discussion du budget n'avait pas attiré plus de monde à Monte-Citorio ; quand vint le tour de la marine, il y eut un moment où le ministre et presque tous les orateurs se trouvèrent absens. Le budget de la justice ne fit pas davantage salle comble ; néanmoins, après cinq séances dans lesquelles la chambre italienne, — semblable en cela aux autres assemblées délibérantes, — avait été invitée par plusieurs membres, à tour de rôle, à augmenter le nombre et le traitement des fonctionnaires et à réaliser des économies, après que tous les articles du budget judiciaire eurent été votés l'un après l'autre, l'ensemble de ce budget fut repoussé à la majorité de 138 voix contre 133.

Le soir même, M. Giolitti remettait au roi la démission collective du cabinet. Depuis, un raccommodement a été opéré ; les opposans ont fait savoir qu'ils en voulaient au seul M. Bonacci, garde des sceaux, auquel son caractère autoritaire avait attiré des antipathies personnelles et que l'on a définitivement *débarqué*. Il a été remplacé par M. Eula, magistrat de carrière, jouissant d'une grande réputation d'intégrité. M. Giolitti a profité de cette occasion pour mettre fin à l'intérim de M. Grimaldi, aux finances, dont il a confié le portefeuille à M. Gagliardo, son ancien secrétaire du ministère du trésor. Ainsi remanié, et en supposant que le roi, selon toute vraisemblance, ait usé de son influence personnelle sur le ministre des affaires étrangères, M. Brin, pour améliorer les rapports assez tendus entre ce dernier et le président du conseil, le cabinet italien n'en a pas moins à résoudre plusieurs difficultés dont une seule peut suffire à amener sa chute irrémédiable.

Ceux qui, selon le mot de M. Giolitti lui-même, « ne sont pas contens d'avoir vu seulement sa mort, mais voudraient assister à son enterrement, » font remarquer que ni l'affaire des banques n'est terminée, ni la loi sur les pensions n'est votée au sénat, ni la situation budgétaire n'est éclaircie. Il y a des optimistes qui comptent sur la Providence pour tout arranger, et qui disent avec confiance, comme M. le

sénateur Cambray-Digny : « Des hommes viendront qui assureront l'assiette financière et économique... » Un système qui consisterait à attendre des « signes dans le ciel » serait indigne d'un grand pays, et cependant personne, en Italie, ne veut entendre parler de nouveaux impôts, ni proposer de nouvelles réductions dans les dépenses. La loi des pensions n'est qu'un expédient, un emprunt déguisé qui ne résout rien.

Depuis trois semaines, l'Europe entière a les yeux fixés sur l'Allemagne, où la période électorale est en pleine activité. Chacun se demande quel sera le résultat du conflit entre le gouvernement et le Reichstag; si la nouvelle assemblée votera les crédits militaires et si, dans le cas où elle ne les voterait pas, l'empereur Guillaume croirait pouvoir tenter, comme il l'annonce, une deuxième dissolution. Les personnages officiels de Berlin n'hésitent pas à dire, et en cela ils sont dans leur rôle, qu'on n'aura pas à en venir là, que le service de deux ans est populaire, qu'on ne peut l'établir *légalement*, parce que la constitution s'y oppose, mais que la promesse de l'empereur vaut une loi; ils ajoutent qu'une entente ne sera pas aussi difficile à aboutir qu'on le suppose généralement.

Cette opinion n'est peut-être que l'écho du désir intérieur de ceux qui l'expriment; quelques heures avant le vote du 8 mai, on nourrissait encore, dans l'entourage du chancelier, des illusions analogues. En tout cas, les manifestes dans lesquels les divers partis exposent successivement leurs programmes, avec une tranquille fierté, les montrent décidés à aller jusqu'au bout, sans que personne puisse dire au juste quel sera ce bout. On s'accorde à croire que les progressistes perdront des sièges, mais que les socialistes en gagneront, sinon autant qu'ils le disent, du moins en quantité redoutable. Il n'est pas d'assemblée pour laquelle il soit plus difficile d'établir des pronostics que le Reichstag allemand; attendu que d'une élection à l'autre, dans les huit scrutins qui ont eu lieu depuis 1871, la répartition des voix entre les différentes opinions a énormément varié. Par exemple, les libéraux-nationaux sont montés de 1 million à 1,700,000 suffrages de 1884 à 1887, pour retomber à moins de 1,200,000 en 1891.

Il faut aussi considérer que, parmi les adversaires du comte de Caprivi sur la loi militaire, il en est beaucoup, dans le centre et le parti progressiste, qui souhaitent son maintien au pouvoir; tandis que, parmi ceux qui l'ont appuyé de leur vote en cette circonstance, il en est également un grand nombre, agrariens et conservateurs du parti de l'Empire, qui verraient sa chute avec grand plaisir. D'autre part, plus de vingt-deux membres actuels du centre, dont quelques-uns des plus marquans, ne se représentent pas; l'autorité de M. Lieber, comme chef de ce groupe, est contestée. A gauche, la scission des progressistes, loin de prendre fin, n'a fait que s'accentuer. Malgré les efforts

faits par des amis communs pour les réconcilier, MM. Hinze et Richter sont plus éloignés qu'au jour même de la dissolution. Toutes les prédictions sur l'issue des élections, et ensuite sur le dénoûment de la crise, seraient donc quelque peu audacieuses et vaines. Le principal, pour la paix du monde, c'est qu'il ne paraît y avoir d'aucun côté, en Allemagne, une de ces idées « têtues et rudes, » comme on en a vu dans des élections antérieures. La politique est l'art des transactions, et les hommes sages d'outre-Rhin paraissent le comprendre. Guillaume II hésitera devant un coup d'État où il pourrait risquer la couronne impériale, l'opposition hésitera devant une résistance où pourrait sombrer la liberté allemande.

Vte G. D'AVENEL.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La rente française s'est relevée, depuis le milieu du mois, de 96.75 à 97.50, et, à 12 centimes près, conserve encore l'intégralité de cette avance. Elle était déjà alors en reprise sensible sur le dernier cours de compensation, mais les dispositions optimistes qui animaient notre place avaient été entravées dans l'expansion de leurs effets par le désarroi où la crise des banques australiennes avait jeté le marché de Londres.

Dès qu'une amélioration se fut esquissée à Londres, notre place, qui n'avait reçu qu'un très indirect contre-coup du choc, a suivi sa tendance à une progression nouvelle des fonds publics et des bonnes valeurs.

Le ministre des finances a présenté aux chambres le projet de budget de 1894. La commission qui devra en entreprendre l'examen sera nommée mardi 30 mai. Elle hâtera sans doute son travail afin que la législature puisse voter, avant de se séparer, cette dernière loi de finances et ne se présente pas devant les électeurs avec un aveu final d'impuissance.

Une crise ministérielle a éclaté en Italie. Mais M. Giolitti a été chargé par le roi de reconstituer un ministère, ce qu'il a fait en offrant à un sénateur le portefeuille devenu libre, et il peut espérer maintenant

que la chambre haute votera son projet sur les pensions. Devant les députés, M. Giolitti a enlevé à une forte majorité un vote de confiance. Cette solution a relevé la rente italienne de plus d'une unité, soit de 92 un peu au-dessus de 93.

M. Gamazo, à Madrid, a soumis aux Cortès un projet de budget pour 1893-1894 où figurent, sur le papier, des réductions de dépenses pour 32 millions, et des augmentations de recettes pour un montant à peu près égal. Le ministre demande en outre l'autorisation d'émettre un emprunt de 750 millions de pesetas, en rente 4 pour 100 intérieure, pour combler tous les déficits et consolider la dette flottante. Les conservateurs, aux Cortès, paraissent résolus à faire une énergique opposition aux propositions financières du cabinet Sagasta, surtout aux économies projetées sur les ministères de la guerre et de la marine. Les deux derniers bilans de la Banque d'Espagne ont accusé une diminution de quelques millions dans la circulation fiduciaire. Le change est stationnaire. Le 4 pour 100 espagnol, après avoir reculé de 66 1/2 à 65 3/4, s'est rapproché de 66 1/4.

Les deux chambres de la législature à Lisbonne ont voté rapidement, presque sans débat, la loi que leur avait présentée le gouvernement pour le règlement de la dette extérieure. Désormais, le 3 pour 100 portugais or touchera 1 pour 100 d'intérêt, soit 33 pour 100 du montant normal des coupons. Le gouvernement s'engage en outre à appliquer à une augmentation éventuelle de l'intérêt : 1° la moitié du bénéfice pouvant résulter d'une amélioration du change au-dessous de 22 pour 100 ; 2° la moitié de l'excédent du revenu des douanes (céréales et tabacs exceptés) au-dessus de 11,400 contos de reis.

Le comité des créanciers français du Portugal a immédiatement protesté contre cet arrangement imposé aux porteurs sans aucun assentiment de leur part. Il affirme, non sans raison, que la nouvelle loi constitue pour la rente extérieure un traitement moins avantageux que celui qui est fait à la rente intérieure. Celle-ci, en effet, reçoit 70 pour 100 en papier, ce qui correspond à peu près à 50 pour 100 en or, tandis que les créanciers étrangers doivent se contenter de 33 pour 100.

Le gouvernement de Lisbonne ne paraît nullement disposé à tenir compte de cette protestation. Il répond que, si les porteurs de rente extérieure ne sont pas satisfaits, il ne tient qu'à eux de convertir leurs titres en rente intérieure. La faculté d'opérer cet échange leur est ouverte jusqu'au 1er septembre prochain.

La démission de M. Tricoupis, à la suite de l'échec des négociations engagées entre Athènes et Londres pour un emprunt de 100 millions, a déterminé une chute violente des fonds helléniques. Le 5 pour 100, qui avait déjà beaucoup baissé, a reculé de 300 à 277 dans la seconde quinzaine de mai.

Les valeurs turques ont été négligées, faibles même un moment sur le faux bruit d'une maladie du sultan. Les fonds russes ont été invariablement fermes, comme le 3 pour 100 1891 à 78.65, ou plus que fermes comme l'emprunt d'Orient et le consolidé 4 pour 100, en hausse de plus d'une demi-unité à 68.30 et 99 francs.

Le Hongrois a été porté de 95.50 à 96 francs; toutes les valeurs austro-hongroises se sont raffermies, banques et chemins de fer. Depuis longtemps déjà le marché de Vienne s'est dégagé en grande partie de l'influence des autres Bourses européennes; il a, dans ces dernières semaines, subi sans broncher les tentatives de baisse de la spéculation berlinoise. Cette allure indépendante est justifiée par l'excellente situation économique de la monarchie, et, dans un sens plus étroit, par des conditions spéciales à la place viennoise. Celle-ci n'a été atteinte à aucun degré par le krach des finances argentines, par la chute du Panama et du Comptoir d'escompte en France, par la faillite du Portugal, par la dépréciation des fonds espagnols ou helléniques.

Les fonds argentins ont donné lieu à peu d'affaires, bien que le ministre des finances de la république, M. Romero, ait fait savoir à Londres qu'il consentait à porter de 1,500,000 livres à 1,575,000 le montant de l'annuité destinée au service de la dette extérieure jusqu'en 1901.

Le Brésilien a faibli, à 64 70 le 4 pour 100, par suite de la tension croissante du change à Rio-de-Janeiro.

La rente française s'est tenue avec fermeté au-dessus de 97.50; elle reste à 97.60 à la veille de la réponse des primes. Les actions des institutions de crédit n'ont pas été aussi favorisées et sont restées sensiblement aux cours du 13 courant : Crédit foncier 962, Banque de Paris 655, Comptoir national d'escompte 485, Crédit lyonnais 760. La Banque d'escompte a reculé de 20 francs à 148.75.

Les actions de nos grandes compagnies ne se sont guère négociées qu'au comptant, le Suez a monté de 26 francs à 2,707.50. Les offres ont dominé sur les Voitures à 645, sur les Omnibus à 1,040, sur la Compagnie transatlantique à 507.50, sur les Rio-Tinto et les De Beers, en baisse de 12.50 et de 10 francs à 377.50 et 470. Les Chemins étrangers, austro-hongrois et espagnols, ne présentent point de variations sensibles dans leurs prix.

Le 30 mai, deux faillites sans importance ont été signalées au Stock-Exchange. La liquidation de Londres eût été très difficile, désastreuse peut-être, si le marché de Paris n'eût prêté d'une liquidation à l'autre au marché voisin des sommes considérables dépassant, assure-t-on, le montant des 75 millions prêtés par la Banque de France à la Banque d'Angleterre, lors de l'affaire Baring.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

VIEILLE HISTOIRE

DERNIÈRE PARTIE (1).

Huit heures allaient sonner. L'église était dans une obscurité presque complète. Dans le chœur et dans les chapelles particulières, une lampe de verre de couleur tombait de la voûte, suspendue à des chaînes dorées, et sa vague lueur, d'un rouge sombre et profond, éclairait seule les approches de chaque autel et la grille basse qui l'entoure.

M. de Bionne entra et, laissant par oubli retomber la porte, le battant rembourré frappa lourdement le chambranle avec un bruit sourd et étouffé que prolongea au loin l'écho sonore des nefs.

Il trempa ses doigts dans le bénitier et, quoique tout fût désert, s'avança en marchant sur la pointe du pied, comme s'il avait eu peur de troubler le silence.

La fraîcheur des pierres, l'obscurité, la lueur tremblante des lampes, l'atmosphère particulière et si facilement reconnaissable, tout imprégnée des senteurs évaporées de l'encens, de la fumée des cierges, de la poussière des tapis, et du chêne ciré des vieilles stalles de chœur, éveillaient en lui mille souvenirs.

Il laissa flotter ses pensées. Que de fois, enfant, il était venu dans une église comme celle-ci, le dimanche, portant le livre de sa mère, près de laquelle il s'asseyait, trop petit pour prier, regar-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 mai et du 1er juin.

dant les gravures du livre, ou les images qui s'y trouvaient, parfois tournant le dos à l'autel; et souvent ses yeux se fermaient, et il s'endormait; puis la sonnette de l'enfant de chœur ou une parole plus forte du prédicateur le réveillait. Il entr'ouvrait les yeux, il voyait vaguement le cher visage, calme, doux et ferme, de sa mère, avec ses beaux yeux sereins levés vers l'autel, et il se rendormait à demi. — C'était là toute une évocation des premiers temps du passé, et à laquelle il eût pu dire ce que la douce romance qu'on chantait jadis disait si bien « au fil de la Vierge : »

Tu me rends d'autrefois les tranquilles soirées,
. . . . . .
Et ces temps d'innocence où l'âme est tout éprise,
Pour une fleur;
Quand l'orgue aux longs accords soupirait dans l'église,
Avec mon cœur;
Quand l'ombre de ma mère attentive et charmée,
Venait, le soir,
Écarter les rideaux de l'alcôve fermée
Pour mieux me voir!..

Et à cette pensée, il lui sembla que le sang bourdonnait légèrement dans ses oreilles; sa poitrine se gonfla, il s'accouda sur son genou, le front dans la main : ses yeux se fermèrent.

Il resta ainsi longtemps.., puis il tira son mouchoir et le passa sur son visage.

Un sentiment de paix du cœur, unie, mélange singulier, à un chagrin si intense et si vif qu'il semblait que ce fût encore un de ces chagrins de l'enfance qui grondent en nous avec des sanglots, s'était emparé de lui. Il se leva et alla s'agenouiller sur une chaise basse derrière une colonne, près de l'autel de la Vierge; au même instant, le bruit de pas légers, et un murmure de voix de femmes parvinrent jusqu'à lui. Les pas se rapprochèrent, puis s'arrêtèrent. Une voix un peu sèche, qu'il reconnut, dit très vite :

« Nous allons toujours dans la sacristie mettre les parties de chant en ordre : ne reste pas deux heures comme à ton habitude. »

Les pas s'éloignèrent, un léger froissement de robe de soie se fit entendre, et caché par la colonne, il put, en se penchant un peu, distinguer une figure jeune, svelte, élégante, qui vint s'agenouiller sur le degré de marbre, devant l'autel près d'un coin duquel il se trouvait, et la lueur de la lampe tomba alors à plein sur la forme prosternée d'Anne de Mersan.

Il la vit incliner la tête, et devina qu'elle priait, le visage dans les mains. Peu à peu il lui sembla que ses épaules se soulevaient

et s'abaissaient : il entendit des sons étouffés, — pas de doute, — un sanglot, — et suivi de plusieurs autres. — Enfin elle prit son mouchoir, s'essuya les yeux, se releva, puis s'éloigna de l'autel, lentement, sans y tourner le dos, et fit à la statue de la Vierge cette révérence naïve et touchante dans sa grâce, qu'il lui avait vu faire bien des fois ; elle s'éloigna alors définitivement.

M. de Bionne attendit quelques minutes, et à son tour il se leva, et il allait partir, quand il vit quelque chose par terre, devant l'autel, et s'étant approché, ramassa un gant de suède.

Il est fâcheux d'être obligé d'avouer que M. de Bionne se conduisit, en cette occurrence, de la façon la plus singulière. Il porta ce gant à ses lèvres, et aspira, avec une sorte de ravissement, le parfum de poudre d'iris qui s'en dégageait de l'intérieur. Ensuite, — l'obscurité était profonde, — autant qu'il est possible de distinguer, il mit ce gant sur ses lèvres, et le baisa longuement...

. . . . . .

Mme Hervier était seule, quand on lui annonça M. de Bionne. Elle lisait, interrompant sa lecture de longues pauses.

Après les premiers échanges de politesse, M. de Bionne lui dit :

— Je crois devoir vous donner part de la résolution où je m'arrête. C'est pour cela que je suis venu.

Puis il parla du colonel, de sa femme, fit quelques réflexions générales. Tous étaient en belle humeur, les jeunes filles aussi; c'est-à-dire, non, l'aînée, Anne, l'étonnait un peu en ce moment.

Il la trouvait changée, très changée, pâle, avec des accès de tristesse que tout le monde remarquait.

A ce moment, il regarda Mme Hervier dont la figure exprimait la plus grande attention et le plus vif intérêt. Elle ne répondait rien ; il reprit :

— Du reste, les jeunes filles sont des créatures capricieuses, et très journalières. Pour en revenir à moi, j'ai beaucoup pensé aux conseils que vous m'avez donnés. Plus que jamais, je suis décidé à garder ma liberté. Je suis déjà trop vieux pour modifier mes idées.

Il fit une nouvelle pause et attendit.

La figure de Mme Hervier s'était visiblement rembrunie. Elle se contenta de répondre : — Jusqu'à présent, je ne vois aucun changement dans vos résolutions.

— Non, madame, mais voici la fin. Je me trouve bien ici : vous ne m'avez donné aucune raison très probante de la nécessité pour moi de m'éloigner...

Il s'arrêta encore. Mme Hervier le regardait avec une sorte d'anxiété.

— Et alors? dit-elle.

— Alors, madame, je renonce à partir. La ville me plaît, la maison du colonel est agréable. Cela remplit ma solitude, et décidément je reste à ***.

Il s'arrêta.

Le visage de Mme Hervier prit, à ce coup, une expression toute nouvelle. Son regard, si doux d'habitude, devint sévère. Elle détourna les yeux, et après un moment de réflexion, répondit d'un ton presque sec :

— Après tout, monsieur, vous êtes libre.

Il y eut un silence de quelques minutes. M. de Bionne attendait, puis, voyant que Mme Hervier ne parlait plus, il se leva et dit :

— Madame, je craindrais d'abuser de vos instans. Je crois qu'il est déjà tard...

Il s'inclina. Mme Hervier s'inclina aussi, et fit un pas pour le reconduire, mais sans lui tendre la main.

M. de Bionne ouvrit la porte, puis, au moment de sortir, il la referma et regarda Mme Hervier en souriant.

— Madame, je ne puis cependant vous quitter ainsi, et sans même avoir le plaisir de voir votre main se tendre vers moi. Regardez-moi, madame. J'ai trop de respect, de haut respect pour vous, pour consentir, ne fût-ce qu'une soirée, à vous laisser de moi mauvaise opinion. Tout ce que vous voulez, et que vous ne m'avez pas dit, mais que j'ai deviné, sera fait : fait comme vous le désirez! Fiez-vous en moi, quittez cet air de sévérité, le souvenir m'en serait pénible. Je tenterai tout ce que vous voudrez; si je ne réussis pas, ce ne sera pas de ma faute; et alors, bien au vrai, vous n'aurez plus aucun reproche à me faire; aucun de tous ceux que je sens, découvre dans vos regards depuis cinq minutes, et qui grondent en vous comme un orage. Vous m'avez accusé d'antipathie, de haine pour les femmes; celles qui vous ressemblent, je m'honorerai toujours de les servir, et toujours ce me sera une douce récompense de mériter d'elles ne fût-ce que quelques mots d'approbation et de bon vouloir.

Et ce diable d'homme avait à ce moment dans les yeux quelque chose de si haut et de si vrai, que Mme Hervier se sentit fléchir, et le regardant d'un air presque attendri :

— Alors, ce retard à partir, cette résolution?..

— Madame, je voulais savoir de vous, n'avoir plus de doute. Il n'y a rien de plus décisif que les pensées qu'on devine sans qu'elles soient dites, car ce sont les plus sincères.

Il eut à ce moment un assez heureux sourire. Mme Hervier sourit à son tour.

— Je devrais vous en vouloir, monsieur, de vous être servi de

moi ainsi, à mon insu. C'est très mal; mais, enfin, j'ai confiance en vous.

Elle lui tendit la main.

— Est-ce de bon cœur, madame, que vous me tendez la main?

— Oui, d'aussi bon cœur que jamais!

— Tant mieux pour moi; heureuse nuit, madame! comme disent les Italiens; je vous tiendrai au courant.

Et prenant la main loyale qu'on lui tendait, très lentement, afin pour ainsi dire que ce ne fût pas une surprise, et que Mme Hervier la pût retirer si elle le voulait, M. de Bionne porta cette main à ses lèvres. Mais Mme Hervier ne la retira pas, et son beau regard avait repris son expression de confiance et de douceur d'auparavant.

M. de Bionne effleura à peine sa main de ses lèvres et d'un ton plein de respect:

— Merci, madame!

— De quoi, monsieur?

— De l'honneur que vous me laissez prendre de vous baiser la main.

Mme Hervier sourit encore, puis avec émotion:

— Réussissez, monsieur de Bionne, je le souhaite du fond du cœur, car j'ai fait tout ce que j'ai pu pour vous amener à partager ma... conviction. Maintenant, si, par malheur, vous ne réussissez pas, du moins j'aurai la joie de pouvoir toujours rester votre amie, et vous le prouver.

Le lendemain, M. de Bionne alla voir le colonel; il trouva tout le monde dans les meilleures dispositions. Le temps était superbe, et chacun se sentait en joie, Anne comme les autres, plus peut-être que les autres. On voulut le garder à dîner; il refusa, mais resta jusqu'au dernier moment de l'après-midi.

Le soir, après son dîner, il fit une grande promenade, lut ensuite et se coucha fort tard après avoir longtemps marché dans son salon en fumant.

Il lui fut impossible de s'endormir; une heure, deux heures sonnèrent. Il se leva, s'habilla à moitié, et se mit à la fenêtre. L'aube paraissait à l'horizon comme il se recouchait. Il finit dans la journée ses derniers préparatifs et, la maison mise en ordre, fit encore une longue sortie.

Le lendemain, il arriva chez le colonel vers dix heures et demie; il avait accepté une invitation à déjeuner, et il était entendu qu'il ferait du même coup sa visite d'adieu.

Le déjeuner fut très animé. Anne était pleine de verve, d'entrain; elle était cependant un peu pâle et, au milieu de ses éclats de gaîté, avait, par instant, des silences singuliers, pendant lesquels son esprit semblait être à cent lieues de distance.

M. de Bionne la regarda plusieurs fois, sans affectation; pas une fois elle ne le regarda.

Comme c'était un déjeuner d'adieu, on le prolongea fort.

Ni le colonel ni sa femme ne savaient encore que M. de Bionne partît d'une façon définitive. Ils croyaient à une courte absence. On plaisanta sur son besoin d'être toujours en route.

M. de Bionne, à ce moment, tourna les yeux vers Anne : à tort ou à raison, il lui sembla qu'elle était devenue un peu plus pâle encore.

Il faisait non-seulement beau, mais chaud. On décida que le café serait servi au jardin.

Le colonel semblait être seul à regretter le départ de M. de Bionne.

Tout en fumant, en attendant que le café fût prêt, il prit son ami sous le bras et se mit à remonter et à descendre avec lui une allée qui aboutissait à l'endroit où se trouvait la table autour de laquelle les trois femmes étaient assises.

Mme de Mersan et sa fille cadette étaient de profil par rapport aux promeneurs ; Anne, sans doute par hasard, de face.

M. de Bionne avait toute la longueur de cette allée à l'examiner; elle causait avec sa belle-mère et sa sœur, et ne s'occupait ni de son père ni de lui. Trois fois, en allant et en revenant, il fit la même remarque. Après la troisième fois, au moment où il se trouvait à peu près à mi-chemin en remontant, il se retourna brusquement, et vit que le regard d'Anne, un regard chargé de tristesse simple, naturelle, était fixé sur lui. Se voyant surprise, elle baissa les yeux et rougit visiblement.

Quand le café fut servi, le colonel et M. de Bionne vinrent s'asseoir; enfin, au bout de près d'une heure, le moment des adieux arriva.

Sans savoir pourquoi, le colonel était tout affecté; il donna à M. de Bionne plus de dix poignées de main. Celui-ci, toujours si maître de lui, était en proie à une émotion qu'il tâchait, et ne réussissait pas à cacher; on eût dit, en même temps, qu'il éprouvait une singulière hésitation. Mme de Mersan était polie, sèche, froide; sa fille Lucile, une assez exacte imitation de sa mère.

Anne, impassible, le front serein, l'œil riant, faisait une contenance admirable. Pas un muscle de son visage ne trahissait qu'elle ressentît une émotion quelconque. Mais elle était d'une pâleur de cendre et, quand elle tendit la main à M. de Bionne, cette main était tremblante et glacée. Il la regarda à ce moment avec une attention pleine d'anxiété, mais le visage d'Anne était impassible.

— Voyons, dit alors le colonel, tu n'oublies rien au moins? As-tu pensé à tout?

— Oui! — Attends, je crois que j'ai laissé dans le salon là-haut une petite gravure, un bois découpé dans un journal étranger, et que je t'avais apporté parce que tu désirais le revoir.

— C'est bien facile, on va aller te la chercher; où crois-tu que c'est?

— Sur la console, dans l'entre-deux des fenêtres.

— Lucile, monte chercher cette gravure.

— Mais, dit Anne, qui tout à coup devint fort rouge, voulez-vous que j'y aille, mon père?

— Du tout, c'est toujours toi qui fais tout : va, Lucile.

Lucile de Mersan redescendit sans avoir trouvé la gravure.

— C'est probablement la femme de chambre qui l'a enlevée, dit le colonel. On va la chercher et je te l'enverrai : y tiens-tu beaucoup?

— Oh! beaucoup, quoiqu'elle ait peu de valeur.

— Eh bien, sois tranquille, ou si tu as occasion de passer par ici...

— J'ai jusqu'à ce soir, sept heures.

M. de Bionne partit.

Il revint vers quatre heures, et au moment où il montait l'escalier, il se rencontra avec Anne qui descendait, et tenait la petite gravure qu'elle lui tendit.

— Tout le monde est parti, dit-elle, mais je ne suis pas sortie afin de vous la remettre. Je vous reçois ici parce qu'on arrange le salon.

Ils restèrent un instant sans parler, les yeux fixés sur les yeux l'un de l'autre.

— Merci, dit enfin M. de Bionne. Où était-elle donc?

— Est-ce bien la même? demanda Anne.

— Oui, c'est bien la même. Mais où était-elle donc?

Anne rougit de nouveau et baissa les yeux sans répondre.

— Eh bien, vous ne répondez pas?

— Mon Dieu, c'est si peu intéressant.

— Pour moi, c'est fort intéressant, je vous assure.

— En quoi? Pourquoi?

— Pour la même raison qui fait que vous ne voulez pas répondre.

Il y eut un nouveau silence.

— Pourquoi ne pas me dire la vérité? Cette petite gravure qui vient de l'étranger vous plaisait, c'était original, et vous comptiez la mettre dans un album.

Anne garda encore le silence. Il se livrait en elle un combat bien évident : tour à tour elle rougissait et pâlissait. Enfin elle fit un effort. Son regard prit une expression de noblesse et de décision

et, serrant ses deux mains l'une dans l'autre, rejetant les épaules en arrière, redressant la tête avec fierté, elle répondit d'une voix ferme :

— Je ne puis pas vous dire cela, ce serait un mensonge.

— Ce n'est pas vous qui l'aviez?

— Si, mais pas pour le motif que vous dites.

— Puis-je savoir pour quel motif?

Toute hésitation avait cessé chez elle. Son regard ne se baissa ni ne se détourna. Elle l'arrêta, résolu et doux, sur celui de M. de Bionne.

— Un jour, quand mon père m'a fait monter à votre chambre, je vous ai vu pleurer en regardant cette gravure, et j'avais lu, depuis, la traduction que vous aviez faite des vers qu'elle surmontait. A tort ou à raison, je vous ai toujours regardé comme un ami, et j'ai voulu conserver ce souvenir de vous.

L'œil de M. de Bionne brilla d'enthousiasme.

— Bien! c'est brave et beau ce que vous répondez là!

— Non, c'est vrai, et juste, car c'est mérité.

— Merci, — allons, — adieu, et peut-être au revoir!

Il s'inclina et descendit une marche, puis fixa sur elle un regard où il semblait que toute son âme fût passée.

— Queen Anne, reprit-il d'une voix grave, un peu basse, et qui contrastait avec le léger sourire de ses lèvres, je pars seul, et bien loin : au pays d'Italie, vous trouveriez à pleines mains des roses plus belles que celles que vous avez à la ceinture. La route est longue, et triste à faire seul. Voulez-vous venir avec moi chercher de ces roses blanches à Florence? Votre père, je le crois, vous accorderait à moi sans inquiétude, et sans inquiétude nous verrait partir pour ce voyage et pour bien d'autres, quoique ma fortune soit peu de chose! — Et ici il eut un sourire plus accentué. — Voyez, le temps est si beau, le ciel si bleu!

Elle pâlit de nouveau, et le front penché, devint toute tremblante : elle fit un mouvement en avant. — Puis... une ombre passa sur son visage... elle parut réfléchir... fronça le sourcil, releva la tête, hésita encore un instant, et enfin, calme, avec un son de voix singulier :

— Monsieur de Bionne, le soleil y est déjà trop ardent. Merci, j'y gâterais mon teint!

Il l'examina avec stupeur, — détourna les yeux, sembla chercher un instant, — et enfin un éclair, quelque chose non pas comme de la colère, mais comme de l'indignation, étincela dans son regard. Son visage prit en un instant une expression extraordinaire de dédain, de froideur, d'inébranlable résolution.

— Pauvre fille ! dit-il, que je vous plains ! et cette fois, adieu !

Il descendit une seconde marche.

— Non, au revoir.

— Non, adieu. En quelque endroit que vous soyez, cela suffira pour que je n'y aille jamais.

Il descendit lentement sans lui avoir tendu la main. Il était devenu, lui aussi, extrêmement pâle, mais sa voix était ferme, son pas tranquille.

Au moment où il passait le seuil de la porte, une rose blanche tomba sur son épaule, et de là, à terre. Il leva la tête, salua Anne, ramassa la fleur, et avec un sourire ironique, la mit sur un des vases de pierre qui se trouvaient de chaque côté de la porte ; puis il continua son chemin.

— Monsieur de Bionne !

— *Mademoiselle ?*

— Vous ne voulez pas me rapporter cette rose ?

— Je le regrette pour vous, mais je manque de dressage. Je ne rapporte pas encore les fleurs.

Et il s'éloigna sans se retourner.

Jusqu'au dernier moment, Anne, les yeux pleins de larmes, les mains crispées sur le balcon de fer de la fenêtre, toute penchée en dehors, le suivit du regard, espérant encore.

Quand il eut franchi la porte de la rue, elle poussa un gémissement, puis d'un pas chancelant, monta à sa chambre, se jeta sur son lit, et se cacha le visage dans son oreiller.

. . . . . .

M. de Bionne alla droit chez Mme Hervier. A l'aspect de son visage bouleversé, elle vint à lui inquiète.

— Eh bien ? qu'y a-t-il ?

— Peu de chose. Je viens vous voir parce que j'ai besoin de ne pas me sentir seul : il faut que je parle à quelqu'un, et je n'ai que vous.

Il lui conta sa courte conversation avec Anne.

Mme Hervier se leva et dit avec chaleur :

— Pardonnez-lui ! oubliez cela ! n'y pensez plus une seconde ! Si vous saviez comme nous sommes sottes quand nous sommes jeunes filles, capables de faire une maladresse qui ruine notre vie et nous réduit au désespoir !

— Je lui pardonne de tout mon cœur !...

— Mais restez, surtout, laissez-moi...

— Non, répondit M. de Bionne avec un regard découragé et cependant très ferme, je ne puis pas ! — Vous entendez bien : je ne puis plus ! — Il y a eu une pensée indigne... et que j'ai devinée : je me croyais compris, je ne l'ai pas été, tout est là.

Mme Hervier était retombée désolée dans son fauteuil. Elle pressa ses mains l'une contre l'autre avec angoisse et dit :

— Il y a ici un élément qui m'échappe, quelque chose que je ne comprends pas! Ce n'est pas naturel. Je vous en supplie, je vais y aller, je suis sûre, oh! bien sûre que vous êtes profondément aimé!

— C'est une affection comme tant d'autres, avec ses soupçons, ses défiances et ses méprises. Laissons les choses telles qu'elles sont : nous serions malheureux tous les deux, et moi, je ne pourrais plus le supporter.

Il parlait avec douceur, d'un ton triste et décidé. Mme Hervier insista, fit appel à tous les argumens et ne s'arrêta que lorsqu'elle vit qu'il était inutile.

Il y eut alors un silence.

— Au moins, reprit-elle, nous resterons en correspondance? ne fût-ce que pour moi et les miens.

— Je serai trop honoré, madame.

— Avez-vous un portrait de vous? Je sais que mon fils comptait vous en demander un.

— Je lui en enverrai un.

— Je voudrais aussi qu'il nous restât un souvenir de vous : — attendez-moi.

Elle sortit, et revint avec un album qu'elle mit sur la table.

— Voici une plume, de l'encre, écrivez quelque chose.

— Mais quoi, madame? En vérité, je ne sais; je suis peu en train, vous devez le comprendre.

— Mettez-nous une pensée, ou un souvenir, un épisode d'un de vos voyages.

— Un épisode? — Voyons. — Il réfléchit un instant, et reprit :

— Oui, un épisode! Auparavant, je voudrais écrire au colonel pour lui conter ce qui s'est passé.

— Voici papier à lettres et enveloppes.

Il fit une lettre assez courte, puis d'une écriture rapide, remplit deux pages de l'album qu'il ferma après avoir laissé sécher, et rendit à Mme Hervier.

— Voici, madame, vous lirez cela plus tard.

Il se leva et fit ses adieux : lui et Mme Hervier étaient aussi tristes l'un que l'autre.

Quand il fut parti, Mme Hervier s'approcha de la table, prit l'album et lut. A fur et à mesure qu'elle lisait, sa respiration s'écourtait et aux dernières lignes, elle porta son mouchoir à ses lèvres.

Au même moment, on frappa à la porte.

Elle fit un pas et ouvrit. Dans l'ombre du corridor, elle vit une forme svelte et jeune.

— Ah! chère enfant!

Anne fit un pas dans le salon et releva son voile.

— La femme de chambre m'a amenée! et...

Elle ajouta d'une voix faible ce seul mot :

— Parti?

— Il y a quelques minutes.., il était resté à écrire.

Et Mme Hervier désigna l'album resté ouvert.

— Oh! laissez-moi lire!

Mais Mme Hervier lui barra le chemin.

— Ah! — non — par exemple! — Plus tard, pas maintenant.

Alors, Anne se cachant le visage dans les mains, Mme Hervier, avec un mouvement de pitié maternelle, l'attira contre elle : Anne lui appuya son front sur l'épaule, et pleura librement.

. . . . . .

. . . . . .

Quand les premiers transports de chagrin furent un peu apaisés, Mme Hervier fit asseoir Anne auprès d'elle et lui dit :

— Maintenant contez-moi tout, sans rien oublier. D'abord, comment avez-vous pu agir comme vous l'avez fait? vous démentir en un instant?

La pauvre Anne, au milieu de ses larmes, lui répondit :

— J'ai cédé à une mauvaise influence, et ce n'est pas la première fois. A part mon cher père, je suis... mal entourée comme affection; ce que vous avez peut-être déjà remarqué d'extraordinaire dans ma conduite, cette défiance de moi-même, cette timidité à agir toutes les fois qu'il s'agit de mon intérêt, cet amour de la solitude..., tout cela a la même origine. Je ne voudrais pas.., je n'oserais pas me permettre de blâmer...

— Votre belle-mère.

— Précisément. Mais il n'y a aucune sympathie entre nous; j'ai fait tout ce que j'ai pu, ç'a été inutile; elle ne m'aime pas, et cela perce en tout. Quoi que je fasse, quoi que je dise, je suis toujours moquée, raillée, désapprouvée. Il y a chez elle un sentiment que je ne puis comprendre...

— Parce que vous êtes incapable de l'éprouver : vous êtes au-dessus d'une telle... — Bref, ma pauvre enfant, votre belle-mère est jalouse de vous, non point pour elle, mais pour sa propre fille. C'est l'éternelle histoire.

— Peut-être, madame; moi, je ne le sais pas. Ce qui est certain, c'est que, bien loin d'être un peu soutenue et encouragée, je me sens toujours abaissée et dépréciée. A la longue, vous ne sauriez croire quelle pression cela opère; on finit par se croire inférieur à tous, on n'a plus ni courage ni initiative. Je me réfugie dans la société des animaux : là, j'ai encore quelques joies. A part mon

père, M... M. de Bionne est le seul être qui m'ait comprise. Avec lui, je m'étais sentie renaître, ou pour dire mieux, naître à une nouvelle vie. Même sans qu'il me parlât, je devinais qu'il m'approuvait, je me sentais soutenue. Si vous saviez quelle force cela donne!

— Oui, chère enfant, je le sais. J'ai entendu conter bien des fois à mon mari l'histoire d'un de ses amis qui, des mieux doués, avait vu sa vie perdue, gâchée pour dire ainsi, parce qu'autour de lui, dans sa propre famille même, l'envie et la jalousie l'avaient toujours découragé, et, comme vous, rabaissé. Dépourvu, par suite, de toute initiative, il n'a fait que végéter dans un rang obscur, et quand il s'est aperçu qu'il valait quelque chose, n'était plus à temps pour en profiter. Le moment était passé. Une seule influence vous eût soutenue...

— Celle de ma mère, si je l'avais eue. Que de fois je l'ai senti! Il est impossible d'être meilleur que l'est mon père. Il prend mon parti en tout et toujours, mais ses devoirs l'appellent dehors une partie du temps. La vie d'intérieur lui échappe. Et quand ce pauvre père revient fatigué, parfois souffrant de ses douleurs, je n'ai pas le courage de troubler ses quelques momens de tranquillité et de repos. Je ne dis rien, ou plutôt, je ne dis plus rien. Autrefois, il m'était arrivé de me plaindre; mon père, qui m'aime beaucoup et qui est la droiture en personne, a pris de suite mon parti. Il y a eu des scènes à la maison. Il en a souffert malgré tout : je me suis promis de ne plus le rendre malheureux, et grâce à Dieu, j'ai tenu parole.

— C'est-à-dire souffert en silence!

Et Mme Hervier, avec un joli mouvement de bonté attendrie, se pencha et embrassa Anne de Mersan sur le front.

Un faible sourire éclaira un instant cette pauvre figure désolée et fatiguée.

— Comme vous êtes bonne, madame, et qu'ai-je fait pour mériter tant de sympathie !

— Deux choses, mon enfant. D'abord, vous êtes profondément bonne, et ensuite, je sais que vous êtes très aimée de quelqu'un envers qui j'ai contracté une grosse dette et que je voudrais bien payer.

— Cependant, madame, c'est aussi un peu pour moi?

— C'est beaucoup pour vous : ne recommencez pas à douter. Maintenant qui vous a amenée à avoir une vilaine pensée qu'il a devinée?

— Ainsi, il l'a devinée!

Et la pauvre Anne joignit les mains avec désespoir.

— Eh bien, d'où vous est venue cette pensée?

— D'une querelle que j'ai eue avec ma sœur quelques jours avant le bal à la préfecture. Lucile est une méchante fille, envieuse et capable de toutes les calomnies.

Ici, Anne, emportée par la colère, frappa du pied, — puis elle reprit :

— Elle m'a dit... c'est honteux à moi de répéter cela...

— Je vais vous épargner la peine. Que M. de Bionne songeait à une spéculation ; qu'il convoitait votre fortune.

— C'est cela.

— Et vous l'avez cru? de l'ami dont votre père vous avait si souvent parlé?

— Non, — non, en vérité, madame, — je ne l'ai pas cru un instant; et cependant Dieu sait, si elle m'en a dit et ce qu'elle a inventé! Seulement, cela m'a troublée, rendue plus circonspecte : même, le soir du bal, je n'ai pas été ce que j'étais d'habitude avec lui. Mais cela avait passé, j'étais redevenue la même. Oh! bien la même, même peut-être plus affectueuse. Ici, chez vous, dans le jardin, je lui ai témoigné une amitié sincère. Puis tantôt, ç'a été comme un moment de folie ; quand, en me parlant sur l'escalier, il a fait allusion à son peu de fortune, en souriant, toutes ces affreuses idées de ma sœur me sont revenues à l'esprit. Oh! ma sœur, cette fois je ne lui pardonnerai plus!

— Oui, dit Mme Hervier tristement, Psyché! toujours Psyché!

— Que voulez-vous dire, madame?

— Que le pauvre M. de Bionne, sans s'en douter, avait fait allusion à ce qui est arrivé. Il me parlait des sœurs de Psyché, et me racontait que, dans leurs basses jalousies, les femmes n'épargnent même pas leurs propres sœurs : moins même que d'autres peut-être, parce que, sorties de la même famille, les inégalités de mérite ou de destinée leur semblent une injustice commise à leur détriment.

La conversation continua encore quelque temps, puis Mme Hervier fit dire à la femme de chambre qu'elle pouvait partir et, ayant pris son chapeau et son mantelet, sortit pour reconduire Anne de Mersan elle-même.

Six heures sonnaient comme elles arrivaient à l'hôtel; la famille de Mersan ne dînait jamais avant sept heures. Mme Hervier avait donc le temps nécessaire pour faire une visite. Tout, d'ailleurs, se trouvait à souhait: le colonel y était, et sa femme et sa fille cadette n'étaient pas encore rentrées.

Après les premières politesses, Mme Hervier pria le colonel de lui permettre de passer avec lui dans son cabinet, et dit à Anne :

— Nous vous appellerons plus tard.

En quelques mots, elle raconta ce qui s'était passé, expliqua que M. de Bionne s'était décidé au dernier moment à une démarche qui n'avait été précédé d'aucun entretien, d'aucune conversation sur ce sujet entre Anne de Mersan et lui, et ajouta que le colonel allait recevoir, d'un instant à l'autre, une lettre où M. de Bionne le mettait au courant de tout.

Puis, regardant le colonel bien en face :

— J'ai, dit-elle, une telle estime pour M. de Bionne, que moi, mère, je crois que, s'il me demandait la main de ma fille, je la lui donnerais, malgré la différence d'âge plus grande encore qu'avec votre fille. Eussiez-vous mis obstacle à leur mariage ou eussiez-vous cru votre ami capable d'une vulgaire spéculation?

— Oh! cela, jamais, jamais en aucun cas! S'il y a au monde un homme que je connais, c'est Louis de Bionne; et une seule chose m'étonne, c'est que, rigide et fier comme il l'est, cela ne l'ait pas empêché de demander Anne. Quant à m'opposer à leur mariage, je n'en aurais pas eu l'idée et, d'après ce que vous me racontez, lui-même en avait bien le sentiment. J'aimerais mieux pour ma fille un mari qui n'eût qu'une douzaine d'années de plus qu'elle; mais Bionne, avec ses quarante-deux ans, n'en paraît pas plus de trente-cinq à trente-six. C'était autrefois notre plus élégant officier au régiment, et avec une vie moins nomade et un peu de bonheur, je crois, le diable m'emporte, qu'il redeviendrait jeune comme autrefois. J'ai connu son père; c'est une race magnifique, ces Bionne: ce sont des hommes d'autrefois. Puis, c'est la... toquade d'Anne d'épouser un homme âgé, et avec lui j'étais sûr de son bonheur. Et maintenant, comment a-t-elle pu avoir une idée aussi stupide?

Et Mme Hervier fut obligée de raconter les hauts faits de Lucile de Mersan. Aux premiers mots du récit, le colonel se leva et se mit à marcher dans son cabinet de long en large, les mains derrière le dos.

Mme Hervier avait pris son parti : elle glissa le plus possible sur les torts de Mme de Mersan; mais, tout en s'excusant de se mêler ainsi de choses qui ne la regardaient pas, elle se fit un devoir de conscience de dire ce qu'était la vie d'Anne. Ce fut fait avec modération, mais avec une fermeté digne, en atténuant un peu, mais sans rien cacher. Elle termina en disant :

— Pardonnez-moi, à moi étrangère, cette immixtion. Mais j'ai pour votre fille une très sérieuse sympathie; je la regarde comme la plus jolie nature, bonne, généreuse, désintéressée : si l'on ne prend pas son intérêt pour elle, presque malgré elle, elle sera malheureuse toute sa vie. J'ai cru que je n'avais pas le droit de me taire.

Mais le brave colonel vint à Mme Hervier et lui prenant les deux mains :

— Loin d'avoir à vous excuser, j'ai à vous remercier, et je le fais du plus profond du cœur. Vous avez bien agi en me parlant comme vous venez de le faire : c'était nécessaire, et vous m'avez rendu un service signalé.

Puis ouvrant la porte et faisant signe à Anne, qui, tout anxieuse, attendait dans le salon :

— Venez çà, petite masque ! dit-il en lui tendant les bras, et il l'embrassa avec une tendresse infinie. — C'est donc ainsi que tu fais des conquêtes, et la plus difficile de toutes ! Peste ! faire la conquête de Louis de Bionne et l'amener, pieds et poings liés, à demander ta main ! Mes complimens, bien sincères, seulement tu es comme Annibal, mignonne, tu ne sais pas profiter de la victoire. Le voilà parti, mais nous arrangerons cela.

— Le croyez-vous, mon père ? demanda Anne avec un regard plein d'émotion, et une rougeur des plus caractérisées.

— Je n'en suis pas sûr, mais j'ai bon espoir, n'est-ce pas, madame ?

Mme Hervier fit un signe de tête approbatif, mais qui, pour un observateur perspicace, était une pauvre affirmation.

— Sois tranquille, petite Anne, nous arrangerons cela : si tu y tiens, toutefois ?

Et il la regarda d'un air joyeux et narquois, puis voyant qu'elle rougissait encore plus :

— Allons, c'est bien, tu piques ton soleil dans toutes les formes, comme nous disions au collège : je n'en demande...

Il s'interrompit pour prendre une lettre que la femme de chambre apportait.

— Ah ! ah ! l'écriture de Bionne. Quand on parle du diable...

Il ouvrit la lettre, la parcourut d'un regard et la tendant à Mme Hervier :

— Je vous disais bien, madame, que je m'étonnais qu'avec sa fierté et son caractère rigide, il eût demandé la main d'Anne.

Mme Hervier se mit à lire, et Anne trouva tout naturel de se mettre près d'elle et de partager la lecture. La lettre commençait par quelques explications sommaires, après lesquelles arrivait le passage suivant, le plus important :

« Je n'ai jamais eu la pensée de te cacher mes intentions : je ne me suis décidé qu'au dernier moment. La seule chose que je t'ai cachée, et il faut me le pardonner, mais n'étant plus jeune, je voulais être sûr d'être aimé pour moi-même, c'est l'état réel de ma fortune, et, j'ajouterai, ma situation dans le monde. Mon

pauvre oncle Antenor est mort il y a dix-huit mois en me laissant toute sa fortune, qui était considérable, et, de plus, son titre, qui était dévolu à la branche aînée de notre famille et qui m'appartient aujourd'hui. Une Anglaise, miss Watson, avait failli me trahir au bal de la préfecture : heureusement, aucun des tiens ne s'en était aperçu. Je pouvais donc demander ta fille sans scrupule, du moment où elle avait quelque affection pour moi. »

Mme Hervier et le colonel se regardèrent.

— Allons, colonel, vous n'y teniez pas, mais, somme toute, cela ne gâte rien.

— Certainement! mais vous avez vu que je n'y songeais pas.

— Et moi, dit Anne, toute pâle en se levant, ceci est pour moi le coup de grâce : pourquoi ai-je eu le malheur de lire cette lettre! maintenant c'est moi qui ne puis plus songer à ce mariage. Du reste,.. du reste, il y a un *post-scriptum*.

Elle lut, et tendant la lettre à son père :

— C'est la fin! ajouta-t-elle, c'est complet!

Voici le *post-scriptum :*

« Je prends l'express de six heures qui se raccorde à la ligne d'Italie. Je pars pour Brindisi, et dans un mois, je serai dans l'Inde pour deux ans au moins. Je t'écrirai de là-bas. »

. . . . . .

Lorsque Mme de Mersan rentra avec sa fille, la femme de chambre accourut la prévenir que « monsieur attendait madame et mademoiselle tout de suite dans son cabinet. »

Elles s'y rendirent : Mme de Mersan, d'un air indifférent, Lucile, d'un air ennuyé et fatigué; en entrant, elle jeta nonchalamment son chapeau sur le bureau de son père, et se laissa tomber dans un fauteuil sans même se donner la peine de fermer la porte qui resta entre-bâillée. Le colonel, qui était debout, et s'était retourné en les entendant, prit sa cravache sur une table, et d'un coup donné en fouettant, envoya le chapeau de Lucile tomber dans un coin comme une loque. Il replaça la cravache, et dit à sa fille :

— Ferme la porte et reste debout. Vous, ma chère, asseyez-vous.

Lucile devint d'une pâleur livide, et, d'instinct, se mit à pleurer.

Mme de Mersan pâlit aussi, et faisant un pas vers son mari, lui dit d'un ton sec, d'autorité :

— Ah! çà, mon ami, que signifie cette scène, et cette façon de traiter ma fille!

— Votre fille? — Et que signifie cette liberté que vous prenez, chez moi, parlant à ma personne, de dire « ma fille » en parlant de notre fille? — Oubliez-vous que je suis son père? D'ailleurs...

Il fit un pas vers la porte, puis s'arrêtant :

— Non, — restez. Je désire que vous entendiez.

Tout ceci était dit sans colère, d'un ton très calme, très froid même, mais avec je ne sais quoi de tendu, de posé dans la voix qui n'en faisait que plus d'effet. Lucile s'était reculée jusqu'au mur. Le colonel, les bras croisés, la regarda un instant d'un regard dur et railleur.

— Toi, dit-il, tu es stupide et envieuse, et, par conséquent, méchante, l'un ne va pas sans l'autre !

— Mais, mon ami, cria de nouveau Mme de Mersan.

— Ma chère, vous me feriez plaisir de vous taire et de m'épargner la peine de vous le redire !..

Ceci fut accompagné d'un coup d'œil expressif. Le colonel reprit, s'adressant à sa fille :

— Tu n'as jamais eu un bon mouvement pour ta sœur, qui a toujours été pour toi bonne et dévouée, toujours prête à tout oublier pour un seul mot affectueux, que, d'ailleurs, tu ne lui as jamais dit. Elle n'est pas allée une fois à une soirée, à un bal, que tu ne l'aies fait pleurer auparavant par tes petites méchancetés et tes taquineries. Je dis tes petites méchancetés, parce que tout cela est fait sournoisement ; tu n'oses pas braver ta sœur en face. Tu en as peur : tu es comme la plupart des méchans, tu es lâche !

Mme de Mersan fit une exclamation. Le colonel la regarda et dit : « Encore ! » — Elle se tut.

— Le fond de ton caractère, c'est une jalousie basse. Je conviens qu'il est vexant d'être bâtie comme une planche, maigre et disgracieuse, quand ta sœur est jolie, bien faite et de si belle grâce que, bien qu'on s'arrange toujours ici pour qu'elle soit mal mise, elle a plus grand air avec ses vieilles robes que toi avec toutes tes toilettes neuves ! Mais, enfin, ce n'est pas de sa faute qu'il en est ainsi.

Il s'arrêta un instant, puis continua :

— Jusqu'à présent, cela n'avait eu trait qu'aux petites choses, mais il était bien certain qu'encouragée par l'impunité, tu arriverais aux grandes : c'est ce qui a eu lieu. Il y avait ici un homme de bonne maison, mon plus ancien ami. Il n'était plus très jeune, mais c'était un homme sûr, un parti honorable entre tous ; ta sœur l'avait pris en affection, lui-même aimait beaucoup ta sœur : probablement tu t'en étais aperçue, et, en ta qualité de femme méchante, tu as fait ce que font toutes tes pareilles ; impuissante à agir à vive force, tu as procédé en dessous par le mensonge et la calomnie. Tu as osé calomnier l'ami de ton père !

— Mon père, je vous jure !..

— Et tu mens, par-dessus le marché. De mieux en mieux! En sorte que, lorsqu'il a demandé ta sœur, la pauvre fille, l'esprit troublé par toutes tes infamies, a eu un moment d'égarement et l'a refusé. Maintenant, le mal est fait, et il n'est plus réparable!

Si abaissée que se sentît Lucile de Mersan, elle eut à ce moment, malgré tout, un éclair de triomphe dans le regard. Le colonel s'en aperçut, et toujours avec le même sourire :

— Tu as bien tort de te réjouir, car je ne sais pas encore au vrai ce que je vais faire de toi, mais je t'assure que je ne voudrais pas être dans ta place.

Ici, Mme de Mersan se leva :

— Vous avez tort, dit-elle, d'accuser ainsi Lucile. Lucile n'a eu en vue que le bien de sa sœur. C'était son devoir de la mettre en garde...

— Et de lui prêter le secours de son expérience, n'est-ce pas? Le grand cœur, le cœur si noble, si chaleureux de Lucile, n'a pu résister à l'idée du danger que courait sa sœur! Et c'est de sang-froid que vous osez me dire de pareilles... inepties, car, en vérité, vous me mettriez hors de moi!

— D'ailleurs, mon ami, à quoi bon discuter? Tout le monde ici a raison, excepté moi et ma pauvre fille!..

— Encore votre fille?

— Oui, et je le maintiens. Vous ne l'aimez pas, vous ne l'avez jamais aimée!

— Vous voulez faire une diversion; vous perdez votre temps et...

— Mais c'est une tyrannie insupportable!

— En voilà assez!..

Et s'adressant de nouveau à Lucile :

— Tu ne supposes pas que tu auras fait une mauvaise action dont les suites, je le répète, sont irréparables, et que tu en seras quitte pour une semonce? Il te faut un châtiment et tu l'auras. Va-t'en geindre dans ta chambre, et prépare tes affaires. Demain tu iras au couvent!

— Au couvent! mon père? au couvent!

Mais Mme de Mersan se leva et dit :

— Viens, ma fille. Ceci, je ne le permettrai pas! jamais!..

— Vous ne le permettrez pas? Mais vous souffrirez bien que je me passe de votre permission.

— Et les lois, monsieur, les lois!

— Les lois me donnent toute autorité sur ma fille mineure. Croyez-moi, ne regimbez pas trop, ou je ferme les portes du couvent sur elle pour trois ans, jusqu'à sa majorité!

— Mais, mon ami!..

— Encore un coup, en voilà assez!

Et cette fois, le colonel, pâle de colère, la voix vibrante, montra du doigt la porte à sa fille, et, Mme de Mersan voulant l'accompagner, dit à celle-ci d'un ton tel qu'elle n'osa pas résister :

— Restez, j'ai à vous parler.

Mme de Mersan s'assit de nouveau dans son fauteuil, pinça la bouche, fronça les sourcils et, rassemblant toutes ses forces, se prépara à une de ces explications comme elle en avait eu bien souvent, explication d'où elle était toujours sortie, sinon victorieuse, du moins armes et bagues sauves, et prête le lendemain à reprendre l'offensive.

Elle s'aperçut bientôt que cette fois il n'en irait pas de même.

D'habitude, le colonel commençait en homme mal à l'aise, qui ne sait comment s'y prendre, et elle n'avait qu'à le voir venir, répondant de monosyllabes, et gardant une contenance digne : il était bientôt las, et l'affaire durait peu.

Aujourd'hui c'était tout autre chose : aucune hésitation ; dès les premiers mots, il entra en plein dans le sujet.

— Ma chère Élisabeth, dit-il (Mme de Mersan s'appelait Élisabeth), j'ai eu depuis bien des années un grand tort dans notre intérieur, et ce tort, bien d'autres maris que moi l'ont également, ce qui explique, mais d'ailleurs n'excuse pas. Vous autres femmes, votre seule force réelle, c'est ce que j'appellerai la guerre d'intérieur, la guerre intestine, qui nous énerve, nous agace et nous use : quand nous rentrons fatigués de nos affaires ou de notre service, vous qui avez passé votre journée à vous reposer ou à faire des visites, vous nous attaquez avec des forces fraîches, vous nous lassez, vous ne nous laissez plus de tranquillité, et pour avoir de la tranquillité, nous cédons, pas toujours complètement, mais assez pour compromettre notre autorité et vous encourager à recommencer. Vous m'avez fait cette guerre à peu près depuis que nous sommes mariés, et bien souvent, j'ai eu la faiblesse de vous abandonner en partie le terrain, pour avoir la paix, pas pour autre chose. Insensiblement vous m'avez amené, non pas, grâce à Dieu, à négliger complètement mes devoirs vis-à-vis d'une de mes filles, mais du moins à ne les pas remplir comme je l'aurais dû faire. Ce qui vient de se passer, à propos de la demande en mariage de mon ami, aura du moins, au milieu du chagrin réel que cela me cause, ce côté utile que la situation dans mon intérieur va changer, que ma fille aînée va y prendre désormais la place où elle a droit, et qu'elle sera délivrée de cette espèce de pression que vous et mon autre fille exercez sur elle. Désormais ma fille aînée sera traitée comme elle le doit être : je lis dans vos yeux que c'est ce que nous verrons. Croyez-moi, ne m'obligez pas à des mesures de rigueur.

— Je voudrais bien savoir ce que seraient ces mesures de rigueur! En vérité, je crois rêver.

— Libre à vous de croire que vous rêvez, mais connaissez bien que vous ne rêvez pas, il s'en faut du tout.

— Et peut-on savoir ce que vous feriez?

— D'abord, j'envoie Lucile au couvent, mais ceci, vous le savez.

— Elle n'y est pas encore.

— Croyez-moi, elle en est si près que c'est autant de fait.

— Et si je m'y oppose?

— Vous ne le pouvez pas. Je ne vous parle pas du scandale, je m'en lave les mains : c'est sur vous qu'il retomberait.

— Et ensuite?

— Si je m'aperçois qu'Anne n'est pas heureuse, je l'enverrai chez ma sœur de Lussac, et vous resterez seule ici.

— Vous n'oserez jamais! Et le monde?

— Ah! que vous vous trompez! C'est là votre grande ressource, le monde, votre cheval de bataille, à vous et à toutes les femmes qui vivent en désaccord avec leur mari. Elles ameutent contre ce mari ce que vous appelez le monde, c'est-à-dire toutes les coteries de femmes. Il passe à l'état de monstre, de barbe-bleue, de tyran du moyen âge ou de despote d'Italie, et la plupart du temps recule effrayé devant cette conséquence, parce que cela gêne ses relations de société et rompt ses sorties ou ses réceptions. Est-ce bien cela?

— Mais oui; je pense du moins.

— Vous oubliez d'abord qu'il s'agit d'un cas spécial, puis que je suis moi-même dans une situation particulière. Vous pourrez percer le ciel de vos cris et me maudire avec toutes les imprécations antiques. J'ai tout naturellement mon régiment dans la main, et de ce côté, il me restera autant de société que j'en voudrai. Ensuite, il n'y aura rien dans ma conduite ou plutôt dans ses causes qui prête au ridicule ou au blâme. Tous ceux qui ont des enfans et qui les aiment prendront mon parti. Je vous laisserai seule dîner en tête-à-tête avec votre assiette, et j'irai à la pension du régiment. Cela me rappellera ma jeunesse.

— Et moi j'inviterai du monde.

— D'abord vous connaissez peu le monde, et je ne crois pas qu'une seule personne qui se respecte ose venir dîner chez moi en mon absence. Puis il me resterait toujours une ressource, ce serait de vous couper les vivres, mais cette fois, au propre, pas au figuré.

— Et ma fortune? Grâce à Dieu, nous nous sommes mariés séparés de bien.

— Mais vous ne pouvez toucher vos revenus sans ma signature.

Tenez, ma chère, une fois pour toutes, rendez-vous compte de la situation telle qu'elle est au vrai. Il n'y a que trois cas où une femme puisse rendre son mari malheureux : quand il est faible de caractère, ou quand il dépend d'elle pour sa situation, ou, quand ayant une sincère, très vive affection pour elle, il cède par pitié pour ne lui pas faire de chagrin. Nous ne sommes dans aucun de ces trois cas.

— Je vous remercie de cette déclaration que vous me faites de tendres sentimens.

— Je vous l'ai dit quelquefois : tout à votre service ! Vous m'avez rendu notre intérieur si peu agréable, que, sans la présence de ma fille Anne, je serais trop heureux de m'en absenter.

— Soit, mais de cette façon vous ne l'aurez plus, cette fille incomparable, cette huitième merveille !

— Bah ! qui sait ? Ma sœur de Lussac a une terre pas très loin d'ici. Elle y allait l'autre fois quand elle devait déposer Anne à la gare. Elle est bien femme, pour me faire plaisir et à Anne, à y venir passer les beaux jours, et moi avec le rapide, j'irais dîner chez elle tous les soirs.

— Allons, c'est tout un plan !

— Mon Dieu, on fait ce qu'on peut. Cela ne manquerait pas d'un certain charme. Du reste, vous réfléchirez, rien encore n'est fait.

— Que ma pauvre Lucile au couvent !

— Ah ! quant à cela, oui. Je ne veux pas chez moi d'une calomniatrice et d'une envieuse. Il lui faut une leçon, dure même, et elle l'aura. Et maintenant, croyez à tous mes regrets de vous avoir tenue ici en toilette de ville. Vous êtes une belle âme, et je m'assure que vous ne m'en voulez pas.

. . . . . .

Les derniers mots de Mme Hervier, en quittant le colonel, avaient été :

— En matière si délicate, je puis faire ce que vous-même ne pouvez pas faire. M'autorisez-vous à chercher M. de Bionne ?

— De tout mon cœur.

— Alors, au revoir.

Et se penchant pour baiser au front Anne de Mersan, elle lui dit :

— Bon courage et laissez tout, remettez tout dans les mains de la Providence. Oseriez-vous vous opposer à ses vues ?

— Non.

— Je n'en demande pas davantage.

En rentrant chez elle, Mme Hervier appela son fils.

— Ferais-tu vraiment quelque chose pour M. de Bionne si tu en trouvais l'occasion ?

— Oh! maman, comment peux-tu en douter?

— Monte avec moi.

Cette après-midi eût pu s'appeler l'après-midi des allées et venues.

D'abord une femme de chambre courut de chez Mme Hervier demander au loueur de voitures un coupé bien attelé pour faire des courses.

Puis, pendant que Mme Hervier, assise à son secrétaire, écrivait une longue lettre et après cela une dépêche, George et sa sœur s'en furent au grenier et en revinrent gris de poussière, mais portant en triomphe, chacun par une poignée, une valise, très légère d'ailleurs, qu'ils époussetèrent d'abord et montèrent ensuite dans la chambre du jeune homme où ils se mirent à y empiler du linge et des vêtemens dans un ordre si admirable qu'ils n'y firent certainement pas entrer le tiers de ce qui aurait pu tenir.

Alors, ces hauts faits accomplis, et la voiture étant arrivée, George Hervier, d'un air de grande fierté, s'en alla à la préfecture, de là à l'hôtel de la Cloche, de là à la gare, et enfin revint chez sa mère, avala une moitié de dîner et partit plus fier que jamais, toujours dans la voiture, comblé de tablettes de chocolat et d'éloges, portant d'une main la fameuse valise, et de l'autre une enveloppe qu'il mit ensuite dans sa poche et sur laquelle se lisait cette adresse : « Miss Grace Watson, » et une dépêche qu'il expédia de la gare même. A huit heures un quart, il montait dans un train. A neuf heures cinq, il en descendait à la gare de Vault, et ayant pris l'omnibus du chemin de fer, à neuf heures un quart et même quelques secondes faisait son entrée solennelle dans un petit salon où, autour d'une table garnie de sandwiches et de thé, miss Grace Watson se livrait à une conversation édifiante avec les deux filles d'un clergyman et la veuve d'un colonel jadis au service de la compagnie des Indes. Enfin, et pour clore dignement une aussi belle et fructueuse journée, un quart d'heure après, le garçon d'hôtel courait au télégraphe à toutes jambes avec une dépêche à destination d'Angleterre.

Le lendemain soir, George Hervier revenait à ***, apportant à sa mère une lettre de miss Watson.

Voici le passage important de cette lettre qui, au surplus, était courte, mais substantielle :

« J'ai reçu ce matin de Cook, la réponse. C'est l'*Asia* qui part le premier de Brindisi pour l'Inde. Je viens de télégraphier là-bas à l'agent de la P. O. en me recommandant de mon oncle, sir Wilfrid Watson. Soyez sûre que notre ami ne pourra pas quitter Brindisi sans savoir, par l'agent qu'il est forcé de voir, qu'on a pour lui une dépêche. »

Mme Hervier, la lettre lue, se dit : « C'est un peu de patience à avoir, quelques jours à attendre. »

Mais les jours passèrent, aucune nouvelle ne vint, et Mme Hervier commença de désespérer.

Quant à Anne de Mersan, elle n'avait jamais espéré un instant.

. . . . . .

M. de Bionne était parti pour traverser l'Italie et gagner Brindisi.

D'habitude, le seul moment du départ lui était difficile à passer, parfois même pénible. A peine en route, l'odeur de la fumée du chemin de fer, le bruit des roues, le mouvement du coupé évoquaient tout un monde de souvenirs où il se trouvait à l'aise; les vieilles et maussades impressions des mauvais jours passés disparaissaient, il s'enfonçait dans nn coin, ouvrait son sac, tirait deux ou trois volumes, et moitié les lisant, moitié regardant le paysage, s'abandonnait à une sorte de béatitude engourdie fort agréable en ce sens que la seule pensée qui e berçât était l'attente de l'imprévu, ou plutôt du non encore vu.

Cette fois, et c'était nouveau pour lui, ses sensations accoutumées ne s'éveillaient pas. Il s'était surpris se penchant à la portière pour donner un dernier coup d'œil à la ville, et au lieu de l'impression de soulagement que le voyageur le plus endurci éprouve toujours à se voir débarrassé des mille petits ennuis du départ et à sentir le train se mettre en route, son cœur à ce moment s'était serré et un sentiment de regret, presque de tristesse, s'était emparé de lui. Il venait de passer des jours heureux pendant lesquels il s'était souvent trouvé dans cet état d'insouciance, de douce nonchalance, de tranquillité sans mélange qui est, la plupart du temps, le bonheur le plus incontestable : en outre, il avait eu, et presque chaque jour, des sensations d'un charme, d'une fraîcheur, d'une délicatesse incomparables. Il semblait que tout d'un coup, âme et cœur chez lui se fussent remis à parler une langue délicieuse et d'un caractère si particulier, si séduisant, que, bien que dès longtemps il ne l'eût plus entendue, il l'avait reconnue d'abord et en avait retrouvé l'habitude. Et maintenant, devant soi, l'étendue du monde, la monotonie des rencontres de voyage habituelles, toujours ces mêmes formules stupides quand on se trouve et quand on se quitte : de nouvelles pierres à voir, de nouvelles peintures éteintes dans leurs cadres d'or, de nouvelles statues plus ou moins raccommodées, de nouvelles fatigues de visite et d'étude, et pourquoi? A qui avait-il à redire ce qu'il voyait ou pensait? qui prendrait part à ses admirations ou à ses joies? qui, et cela disait tout, s'intéresserait à ses actions? pourquoi allait-il s'imposer de nouvelles fatigues d'attention? Pour personne.

Il était seul au monde : quelques minutes de patience polie à écouter ce qu'il raconterait, des faussetés de convention pour lui dire le plaisir qu'on avait à le revoir, voilà ce qui l'attendait au retour.

« La curiosité n'est que vanité, a dit Pascal. Le plus souvent on ne veut savoir que pour en parler. »

Suis-je bien sûr, se demandait à ce moment M. de Bionne, que la pensée de pouvoir raconter plus tard ce que je visite n'est pas pour beaucoup dans mon soin à le visiter? Et à qui, encore un coup, le raconter? A des indifférens qui me couperont la parole pour dire des choses valant, suivant eux, mille fois mieux. (Ici il ouvrit une parenthèse en ces termes : n'est-ce pas chose étonnante que la façon dont les beaux esprits, ou les gens réputés tels, se disputent la parole dans les grands dîners? Ils font penser aux poulets qui picorent dans la basse-cour. Lorsqu'un d'eux a trouvé quelque chose d'un peu important, fût-ce de la valeur de la cuisse de sauterelle desséchée que la fourmi offrit jadis au grand roi Salomon, mais ayant, en tout cas, plus d'apparence, il n'a pas le loisir d'examiner ou de manger : tous les autres poulets lui courent sus, et ce qui lui reste à faire, c'est de s'enfuir tant qu'il peut, l'objet en question lui pendillant au bec. Si l'un des poursuivans parvient à le dépouiller, c'est après celui-ci que la chasse recommence. De même, le bel esprit de profession qui a la parole et fait un conte, voit, à table, autour de lui, tous ses confrères le guetter avec des yeux égarés, n'écoutant ni même n'entendant un mot de ce qu'il dit, mais prêts à profiter du premier coup bu mal à propos, ou de la première bouchée trop longue, pour lui ravir cette précieuse parole et le réduire au silence.)

La nuit venait : il trouva le coucher de soleil manqué. Cependant, le soleil avait bien fait les choses : l'horizon avait des tons d'or clair admirables, sur lesquels des nuages grisâtres se détachaient en échancrures plus ou moins grandes.

Le train s'arrêta à une petite gare. Parmi les têtes curieuses de jeunes filles qui regardaient par-dessus la barrière à claire-voie, il y en avait une dont les cheveux étaient blond cendré et les yeux noirs. Cela lui donnait une vague ressemblance...

Il se renfonça dans le coin, ferma les yeux, et essaya de dormir; en vain.

Que faisait-on en ce moment à *** ? Le mois de Marie n'était pas encore fini, et chaque soir les chants duraient jusqu'à neuf heures et demie.

Irait-elle s'agenouiller encore à l'autel de la Vierge? Oui, à coup sûr, plus que jamais.

Ici, il tira de son porte-monnaie un gant de suède roulé, et le regarda un instant d'un air d'indifférence. Puis il lui sembla qu'il dégageait encore quelque odeur d'iris ; il le porta à sa figure pour s'en assurer, et, dans ce geste, la peau moelleuse, parfumée, se trouva tout naturellement contre ses lèvres...

Il poussa une exclamation, serra les dents et remit le gant en place.

Il y avait un nécessaire dans son sac ; il prit la glace et se regarda : qu'était-il donc devenu? Jamais il ne s'était senti si faible. Il vit la figure fatiguée, pâle, contractée, d'un homme qui a du chagrin, et remit la glace dans le sac, en disant :

— C'est une dérision ; douleur, tu n'es qu'un mot!

Comme il était seul dans le wagon, il se mit à marcher d'une fenêtre à l'autre.

On venait d'allumer ; il prit un livre, et se força de lire. Il lut, et au bout de deux pages, s'aperçut qu'il n'avait rien compris. Il laissa le livre, alluma un cigare, s'étendit de son long, et dit tout haut : « Vous ne voulez pas me rapporter cette rose? »

A un balcon, au-dessus d'une cour, une gracieuse et touchante figure, toute pâle, toute frémissante, se penchait en dehors de la fenêtre...

Et qui donc en ce monde n'avait ses torts? Qui, plus qu'une jeune fille, avec une nature d'oiseau, primesautière, vive, toute à l'impression du moment, était excusable d'avoir cédé à une folle imagination qu'elle avait d'ailleurs regrettée sur-le-champ? Fallait-il demander à si jeune tête une si ferme raison?

Et ces larmes au jardin de Mme Hervier? Et ensuite, en cueillant les fleurs fanées? Et le soir à l'église, cette prière entrecoupée de pleurs?

Bah! affaire de nerfs. Dans huit jours elle n'y penserait plus. Oui, mais elle était bonne. Bonne, profondément bonne, d'une bonté simple, sans ostentation. Quel chagrin pour ce pauvre Rolf! Y avait-il au monde beaucoup de femmes capables d'avoir un pareil chagrin pour une telle cause? En avait-il jamais rencontré une autre? Dans toute sa vie? — Non, — jamais, jamais!

Oui, le cœur de jeune fille capable de se passionner ainsi pour défendre un pauvre animal, compagnon de son enfance, était vraiment un noble et bon cœur, — et si brave! Et si affectueux d'ailleurs, à part les momens de défense farouche et qui en disaient peut-être bien long!

Il regarda à sa montre...

Ce qu'elle avait fait là était bien touchant, bien beau, digne de tout!..

Il tenait toujours sa montre.

A ce moment, comme une bouffée de bonheur lui monta au cer-

veau. Il sentit que de nouveau le sang lui colorait les joues, que son œil devait briller; il se redressa comme un homme à qui on ôte cent livres de plomb de dessus les épaules; et sans s'en rendre compte, murmura : « O cher front d'enfant! cher doux visage, chers beaux yeux, si candides et si fiers, et dont le regard affectueux avait un tel charme et me prenait le cœur! »

. . . . . .

Lucile de Mersan était au couvent. Anne avait demandé sa grâce en vain : le colonel avait été inflexible.

Mme de Mersan, qui avait réfléchi, ayant, non pas en termes aigres, mais en paroles mesurées, sérieuses, intercédé pour elle, le colonel, sans montrer de colère, lui avait répondu : « Dans son intérêt même, il lui faut une leçon. Il faut que toute sa vie elle se souvienne, pour le regretter, de ce qu'elle a fait. » Mme de Mersan, il faut lui rendre cette justice, n'avait pas insisté. Elle n'en eût pas voulu convenir, mais, à part elle, elle admettait presque que son mari avait raison.

La paix régnait dans leur intérieur. Mme de Mersan s'abstenait de provoquer son mari, et celui-ci, par un fond de générosité, sans faire d'avances du reste, ne se prévalait pas de sa victoire.

Sur l'ordre formel de son père, Anne n'avait pas parlé à sa belle-mère de l'intervention de Mme Hervier. Mme Hervier elle-même avait été priée de n'en pas parler non plus par le colonel, qui lui avait dit avec beaucoup de raison :

— Je n'aime pas les cachotteries plus que vous, mais l'amitié que vous et Mlle Hervier témoignez à ma fille aînée lui est précieuse. Je vous prie, par égard pour moi, de ne rien dire qui puisse rendre impossible vos relations avec ma femme, et faire par suite de votre liaison avec Anne un brandon de discorde. Votre loyauté n'a rien à se reprocher, c'est moi qui vous prie de garder le silence.

Il eût été difficile d'être meilleure que ne l'était Mme Hervier avec Anne; d'être une amie plus charmante, plus affectueuse, que ne l'était, pour elle, Claire Hervier.

Les deux jeunes filles se voyaient tous les jours, et venaient tour à tour l'une chez l'autre. Anne ne se plaignait jamais, s'efforçait à être gaie, mais son visage de plus en plus pâle, ses yeux parfois rougis et gonflés le matin, disaient des nuits sans sommeil.

Quinze jours s'étaient écoulés quand un monsieur, qui faisait avec sa femme une visite à Mme de Mersan, lui dit : « L'autre matin, j'ai vu l'ancien cheval d'armes du colonel; il m'a paru magnifique; il était d'ailleurs supérieurement monté, et par un cavalier qui semblait le ménager. »

— Vous vous trompez certainement, répondit Mme de Mersan;

Rolf est à quinze lieues d'ici. N'est-ce pas, Anne, c'est bien quinze lieues?

Anne était devenue rouge, et resta un moment sans répondre. Enfin, d'un ton d'assurance forcée, elle répondit :

— Maman a raison, monsieur, de toutes les façons : Rolf est à quinze lieues d'ici chez un fermier.

Et malgré tout, son cœur se mit à battre terriblement, car elle n'avait rien vu, mais un matin, vers quatre heures et demie (elle avait même regardé l'heure à sa montre), elle avait cru reconnaître un certain hennissement de cheval particulier, dans le voisinage de l'hôtel, dans la petite ruelle qui longeait le bout du jardin.

— Madame, reprit le visiteur en souriant, pardonnez-moi d'insister, mais un matin que mon cheval de selle boitait et que je devais sortir avec le colonel, celui-ci m'avait prêté son vieux cheval d'armes que d'ailleurs je connaissais très bien. Il avait au front deux étoiles blanches, l'une au-dessus de l'autre, une balzane au pied droit de devant, et une autre...

Anne était de plus en plus émue. A ce moment, le colonel entra. On le mit au courant, et lui aussi conclut à l'impossibilité.

— Mais j'ai vu, je vous assure, répéta le visiteur, à telle enseigne que je dois avouer, d'autre part, que je connais à peu près tous vos officiers, et que je n'ai pas reconnu celui qui le montait ce matin.

— C'est incompréhensible. Et c'était un officier qui le montait? Quel grade?

— Oh! il était en bourgeois, mais il n'y avait pas à s'y tromper, tournure, tenue, l'assiette en selle d'un militaire homme du monde; — d'ailleurs, je le disais à ces dames, un cavalier admirable et qui semblait ménager le cheval, car il le caressait et lui parlait à chaque instant. Je monte passablement, mais je puis vous assurer que votre cheval, avec ce monsieur, avait un autre air qu'avec moi le jour où vous me l'aviez prêté. Ce matin il semblait un cheval de sang de 15,000 francs, tout vieux qu'il est!

Anne était allée ranger des magazines sur une table au fond du salon.

On parla d'autre chose : cependant, le colonel, le soir, écrivit au fermier où se trouvait le cheval. Et le lendemain, dans l'après-midi, il reçut la réponse, disant que la bête était dans une petite ferme, dépendance de la grande, à deux lieues de là.

Sans affectation, le colonel montra cette réponse au dîner : Anne la lut avec attention, à deux reprises, puis l'animation que son visage avait prise la veille tomba un peu. Elle avait vu

Mme Hervier dans la journée. Le lendemain, Mme Hervier vint avec sa fille; c'était le jour de celle-ci. Anne lui dit : « C'était un faux espoir. »

— Je m'en doutais, répondit Mme Hervier.

Mais le jour suivant, Anne, étant allée déjeuner chez Mme Hervier comme elle le faisait souvent, fut surprise de ne pas voir à table George Hervier et s'informa de lui. C'était à Claire qu'elle s'était adressée, et celle-ci devint fort rouge en expliquant que son frère avait une longue course à faire.

Ce même jour, George Hervier rentra assez tard dans la soirée, et à la première question de sa mère, répondit : « Je suis allé moi-même à la petite ferme : ces gens d'abord ne savaient pas ce que je leur voulais, mais on m'a conduit auprès du cheval, je l'ai vu, de mes yeux vu.

La première fois que Mme Hervier revit Anne, elle lui conta l'excursion de son fils et lui dit : « J'ai voulu en avoir le cœur net pour vous : et maintenant êtes-vous convaincue? »

Anne lui répondit :

— Je vous remercie de tout mon cœur de la peine que vous prenez pour moi; je suis touchée de cette bienveillance si persistante, que rien ne la lasse; et maintenant, pardonnez-moi; ce n'est pas par entêtement, — je ne sais pour quelle raison, je ne suis pas convaincue.

Et Mme Hervier, le soir, seule, réfléchissant dans sa chambre, se disait à soi-même :

— Et moi non plus, je ne suis pas convaincue. Niera qui voudra les instincts secrets : je pense comme Anne de Mersan en dépit de tout. Anne de Mersan dit que ce qui ne peut la tromper, c'est la bonté du cavalier avec le cheval; je suis de son avis : il y a là une réunion de circonstances qui ne peut être le résultat du hasard.

A partir de ce moment, Anne de Mersan reprit une partie, sinon de sa gaîté, du moins de son animation.

Elle était cependant sujette à garder parfois de longs silences, plongée dans ses réflexions, même quand elle était avec Mme Hervier ou sa fille, qui étaient, après son père, les personnes qu'elle aimait le plus.

Au commencement, Mme Hervier avait essayé de la divertir de ses pensées, mais elle y avait renoncé en voyant qu'Anne y trouvait du plaisir, et que même cette intervention lui était désagréable.

Une fois qu'elle se trouvait avec Mme Hervier, après être restée longtemps sans parler, elle lui dit :

— J'ai à vous demander quelques renseignemens, personne n'est plus à même de me les donner que vous. Grâce à Dieu, ici du

moins je vous donnerai peu de peine. Mon éducation intellectuelle et morale a été très soignée ; mon éducation de femme d'intérieur, de femme de ménage, n'est même pas ébauchée. J'ai quelquefois causé avec... avec M. de Bionne, du rôle, des occupations qui conviennent à une femme. Je voudrais vous demander ce que, avec votre expérience, vous pensez de ses idées et de ce qu'il m'a rapporté.

Il a beaucoup voyagé, et je l'ai souvent entendu vanter l'éducation des jeunes filles à l'étranger. Il disait qu'il y avait connu des filles de noblesse, des filles de colonels, et même de généraux qui non-seulement taillaient leurs robes, mais les faisaient entièrement de leurs propres mains ; qui ne savaient pas seulement ordonner un dîner, mais le faire elles-mêmes au besoin, et ne se croyaient pas déshonorées de ces soins de ménage qu'elles regardaient comme faisant partie du vrai rôle d'une femme. Il m'a souvent conté que là-bas, une femme titrée, qualifiée, trouvait tout naturel d'aller dans sa cuisine, le matin, vérifier les comptes de sa cuisinière, lui donner ses ordres, et que si une amie de son rang venait la voir par hasard à cette heure-là, elle la recevait tout simplement... dans cette cuisine, et que cela semblait la chose du monde la plus ordinaire, parce que c'était naturel et rentrait dans les fonctions d'une maîtresse de maison. Il ajoutait que l'habitude d'aller et venir, de s'occuper soi-même d'époussetер, de ranger, de voir tout par soi, était bonne à tous égards : qu'elle remplissait utilement la vie d'une femme, lui permettait de bien diriger et tenir sa maison, et enfin lui fournissait l'occasion de faire de l'exercice, chose aussi nécessaire à la créature humaine qu'aux animaux, disait-il. Est-ce que vous êtes de cet avis ?

— Entièrement, complètement, absolument. C'est Claire qui fait sa chambre elle-même et souvent une partie de la mienne, parce que je ne suis plus jeune et commence à être paresseuse. Je ne lui laisse pas faire ses robes habillées, parce que cela prendrait trop de temps, mais ses peignoirs et ses petites robes d'été du matin, elle les coupe elle-même et au besoin les coud. C'est elle qui dirige toute la maison, examine les comptes, inspecte le résultat du marché de la cuisinière et parfois le fait avec elle, époussette le salon, et même s'occupe de la cave : elle et son frère y sont tour à tour de semaine. J'ai tenu à ce qu'elle continuât les leçons de gymnastique, et elle en prend une tous les deux jours. Cela a cet immense avantage de maintenir le système musculaire, mais surtout le système nerveux en parfait équilibre, et c'est à quoi j'attribue la belle santé de mes enfans, car mon fils fait de l'exercice de son côté. Avec cela, pour ma fille, tous les jours le soin du jardin, puis des courses à pied par tous les temps.

— C'est admirable et me séduirait au dernier point : c'est bien son système ; il dit qu'une femme doit être une créature humaine agissant et s'occupant, et non un objet d'étagère.

— Je pense tout de même que lui.

Anne remercia beaucoup Mme Hervier, d'un air très sérieux, et en ajoutant qu'elle allait réfléchir à leur conversation.

Elle n'abordait jamais un certain sujet avec son père : elle préférait souffrir à tout renfermer en soi et lui épargner un retour pénible sur le passé. D'ailleurs, sur ce point, et sur ce point seul, ils n'eussent pu s'accorder. Pour le colonel, c'était un projet abandonné et où il n'y avait plus à revenir : pour elle, elle avait foi quand même. A partir de l'incident de la visite et du récit fait à sa famille, elle ne se considéra plus comme seule dans la vie (mettant à part le digne colonel qui la comblait et la gâtait de toutes façons). Une idée bizarre, extraordinaire, ne la quitta plus. Il lui semblait qu'un ami invisible était sans cesse à ses côtés : elle en sentait la présence occulte ; elle eût juré qu'une affection tutélaire, bien haute, bien belle, bien noble, l'entourait incessamment. Rien n'y donnait prétexte : c'était une pure imagination de jeune fille, une pure rêverie du cœur plus encore que de l'âme : encore un coup, elle avait la foi très vive.

Sa tristesse avait changé de caractère : elle n'avait pas repris sa gaîté, ses beaux rires d'enfant, mais son abattement avait disparu. Toute son énergie lui était revenue : elle eût bravé sans hésitation n'importe quel danger.

Comme tant de femmes, comme tant de nobles cœurs de femmes, elle avait mis toute sa vie dans un sentiment, et elle s'en sentait une telle force qu'il paraissait bien évidemment que rien ne l'effrayait plus.

Le colonel nota ces symptômes et s'y trompa. Il crut à ce que, malgré tout, il appelait « des idées plus raisonnables, » et en fut tout réjoui.

Mme Hervier, au contraire, devina la vérité et s'en effraya ; elle redouta un désenchantement, et s'en expliqua ouvertement avec Anne. Celle-ci, tout naïvement, avec une assurance pleine de candeur, lui répondit :

— N'ayez pas peur ; il reviendra, j'en suis sûre : je l'attends. Je souffre, mais c'est ma punition, je l'ai méritée. Un tel caractère...

Et ici, à cette pensée, toute sa fermeté l'abandonna et un sanglot lui coupa la voix.

Elle essuya ses yeux et reprit :

— Un tel caractère ne se dément pas ! Il ne vient pas parce que,

peut-être, il me veut mettre à l'épreuve; je penserais probablement et ferais comme lui. Loin de lui en vouloir, je l'approuve. Je ne ferais rien pour que ce temps d'épreuve fût abrégé; il le fera durer ce qu'il voudra. Je me soumets, je souffre et suis heureuse de souffrir!

Mme Hervier, à ce moment, l'attira vers elle, et, en la baisant au front, lui dit:

— Je vous aime comme ma seconde fille! Un jour, il saura tout cela!

Quand Anne fut partie, Mme Hervier resta un instant à penser, puis elle alla chercher l'album sur lequel M. de Bionne, le jour de son départ, avait écrit « Une page de souvenirs, » et relut lentement cette page. La voici:

« Il y a quelques années, au commencement de l'automne, un étranger qui séjournait dans une ville du Nord passait tous les matins par une rue déserte, devant une fenêtre de rez-de-chaussée, où, derrière la double vitre, végétait un rosier blanc encore en fleurs. Parfois, quand le soleil, perçant les nuages gris, parvenait jusqu'aux fleurs, une douce figure de jeune fille, mince, blonde et pâle, apparaissait derrière les vitres, cherchant, elle aussi, la chaleur des bienfaisans rayons.

« Chaque matin, l'étranger avait pris l'habitude de donner, en passant, un regard aux fleurs, et, lorsque la jeune fille y était, à la jeune fille; et ce regard était si courtois et si sérieux, qu'il n'était pas une hardiesse, encore moins une offense: il avait cette sorte de gravité qu'inspire une souffrance vue ou devinée. La jeune fille semblait l'avoir compris, et ses grands yeux bleus, doux et profonds, ne cherchaient pas à fuir ce regard d'un inconnu.

« L'automne s'avançait, le temps devenait plus dur et il semblait que, chaque jour, les blanches roses et la blanche jeune fille s'inclinassent de plus en plus, hélas! vers la terre, tombe des jeunes filles, — et des fleurs!

« Il arriva que pendant toute une semaine, la douce figure ne parut pas derrière les vitres; puis elle revint un matin à la place accoutumée, mais les joues paraissaient plus creuses et le regard plus triste.

« Et cependant l'étranger, en la voyant, eut un mouvement de joie qui lui mit un éclair dans les yeux. L'idée de faire le moindre signe, le plus léger salut, ne lui vint même pas, mais la joie de son regard avait parlé pour lui, et les joues pâles se colorèrent un peu.

« Le lendemain, comme il passait devant la maison, une vieille servante l'arrêta à la porte et le pria de monter au premier.

« Il entra dans une chambre où, près de la fenêtre, était assise

la jeune fille dans un grand fauteuil, la tête à demi renversée sur des oreillers.

« A côté d'elle était une dame âgée qui se leva, fit un pas pour recevoir le visiteur, mais ne put que porter son mouchoir à sa bouche sans lui parler.

« L'étranger s'inclina devant elle, et s'avança vers la malade. Celle-ci souleva sa tête et prit sur ses genoux un petit bouquet de roses blanches, nouées d'un ruban fané, et le lui tendit en disant : « Pour vous ! Il faudra le garder toujours ! »

« L'étranger n'était pas un homme sans quelque énergie ; pourtant, en se courbant au plus bas pour baiser la petite main qui lui tendait les fleurs, il ne put retenir deux larmes qui coulèrent sur ses joues... L'une d'elles même tomba sur la pauvre main amaigrie. Puis, d'une voix entrecoupée, il répondit :

« Oui, toujours! — et il sortit sans lever les yeux.

« Deux heures après, il quittait cette ville du Nord : il n'y est jamais retourné et n'y retournera jamais. »

Quand Mme Hervier eut fini sa lecture, elle resta longtemps pensive; puis elle ferma l'album et le serra dans son secrétaire en disant :

— En effet, un tel caractère ne doit pas pouvoir se démentir.

Insensiblement, toutes deux prirent l'habitude de parler du retour comme d'une chose non pas probable, mais assurée.

— Voyez-vous, madame, disait Anne, un détail ne pouvait me tromper, c'est, je vous l'ai dit, sa manière de traiter le cheval et le sentiment qui fait qu'il l'a pris avec lui. Ne pouvant me voir en ce moment, il a voulu du moins avoir quelque chose qui m'ait appartenu, que j'aie aimé. Je sentirais comme lui. Il est loin de moi, et cependant ne se sent plus seul : vous verrez si je me trompe!

— Mais, chère enfant, mon fils a vu votre cheval là-bas!

— Il ne le connaît pas, on lui en a montré probablement un autre, à peu près pareil, et il a cru voir le véritable. Je me rappelle maintenant avoir entendu un ami de mon père, qui avait voyagé dans la province de Malaga, raconter que les « sequestradores » espagnols, quand ils voulaient s'emparer d'un riche propriétaire, déguisaient les hommes de leur bande en bergers et les faisaient monter sur des chevaux de la même couleur que ceux de ce propriétaire, qui, trompé de loin par la ressemblance, s'approchait sans défiance et finissait par être pris. Son fermier lui est tout dévoué ; il lui aura fait acheter ou louer un autre cheval semblable. Je vous l'ai dit, je ne veux pas changer son plan : sans quoi j'irais là-bas moi-même, et moi on ne me tromperait pas.

Mme Hervier ne répondit rien, et, ce même jour, questionna son

fils, mais sans résultat. Les gens de la ferme s'attendaient à cette démarche, ou réellement tout ceci n'était qu'un effet de l'imagination d'Anne. Ils avaient paru surpris, mais nullement embarrassés ou hésitans.

Un jour, Anne dit à Mme Hervier :

— Madame, j'ai à vous faire une question sérieuse. Y répondrez-vous?

— Cela dépend sur qui ou sur quoi.

— Sur... sur M. de Bionne.

— Oui, je ne sache pas une question sur lui à quoi je ne puisse répondre, je ne dirai pas avec connaissance de cause, mais au moins sans aucune hésitation ou réticence.

— Merci : que pensez-vous de lui?

— Ma réponse, vous la connaissez déjà en substance. C'est moi qui vous ai invitée à venir déjeuner à ma table, afin de dissiper une sorte de malentendu qui semblait exister entre vous. C'est moi qui, depuis, ai demandé à votre père de m'autoriser à tâcher de le retrouver. J'ai une idée très stricte, presque rigoureuse, des devoirs de l'amitié, telle qu'elle peut exister, mon enfant, entre une mère de famille comme moi et une jeune fille comme vous. Croyez-vous que je me fusse avancée de la sorte si je n'étais bien fortement convaincue qu'il peut être le digne mari, le mari... enviable, je dirai même, d'une jeune fille honorable?

Les yeux d'Anne brillèrent de plaisir et de reconnaissance, et elle répondit :

— Merci, madame, vous me rendez bien heureuse, et...

Elle hésita : Mme Hervier fit un geste de la main qui voulait dire : « Ne craignez rien, je vous ai comprise, » et avec un aimable sourire :

— La vérité est que vous ne seriez pas fâchée d'entendre encore un peu parler de lui : c'est un désir si légitime et qu'il m'est si facile de contenter!

Anne rougit, et, sans baisser les yeux, les détourna, mais ne sembla nullement mécontente.

— Donc, continua Mme Hervier avec un regard plein d'une très douce malice, s'il vous faut conter mes plus secrètes pensées, je dois dire que, s'il avait un Sosie ou un frère jumeau qui fût exactement dans les mêmes conditions morales et intellectuelles, je n'hésiterais pas un instant à lui donner ma fille s'il me la demandait. Remarquez que c'est plus vous dire que si je vous parlais de moi-même, car je serais plus scrupuleuse et difficile à choisir pour ma fille que pour moi si j'étais encore jeune.

— Et n'est-ce pas, madame, cette différence d'âge ne vous effraierait pas?

Et Anne eut un regard qui sollicitait l'approbation.

— En aucune façon. Il y avait entre mon mari et moi une très grande différence d'âge. Loin d'en souffrir, j'estime que j'en ai toujours bénéficié. Mon mari m'a bien souvent répété, et ce n'était pas pour lui qu'il parlait, car c'était bien inutile, il savait combien je lui étais affectionnée : « Les âges, avec le genre de vie, se sont déplacés. On dit aujourd'hui que quarante ans sont la force de l'âge, parce que l'homme vieillit plus tôt. Autrefois, on la plaçait à cinquante ans, et quand Saint-Simon, le grand peintre de la nature humaine, surtout de la nature humaine telle qu'on la rencontre aux gens mêlés à la vie de politique ou d'affaires, veut parler d'un homme ayant toute sa vigueur de tête, il dit : « Et la tête comme à cinquante ans. » M. de Bionne, au vrai, est plus jeune que bien des jeunes hommes d'aujourd'hui, c'est une nature d'autrefois. — Êtes-vous contente?

— Oh! oui, madame!

— Mais je vois dans vos yeux que comme les enfans à qui l'on conte une histoire, volontiers vous diriez : « Encore! »

Et Anne, toute radieuse, s'écria :

— C'est vrai! Vous devinez toujours juste!

— Eh bien, je vois que vous voudriez avant tout savoir ce que je pense de lui, par le menu. J'estime donc qu'il a les trois qualités les plus nécessaires à un homme. Une belle intelligence d'homme, un cœur chaleureux et affectueux, et enfin, avant tout et surtout, un caractère honorable et énergique.

— Madame, un jour, il m'a dit que la femme devait se soumettre à une sorte de dépendance ou de déférence à l'égard de son mari. Approuvez-vous?

— Complètement. A laisser de côté la question de la direction et de la protection de la famille dans la vie, où, en aucun temps, le premier rôle n'a jamais été contesté à l'homme par personne, et à ne parler que du bonheur domestique qui seul nous occupe, dans l'intérêt même de ce bonheur, l'homme doit être le chef du ménage, de la communauté; c'est à cette condition seule qu'il s'assure l'affection et le respect de sa femme : car, sachez-le bien, l'homme vraiment digne du nom d'homme doit inspirer du respect à sa femme. J'ai été la plus heureuse des femmes; c'est que non-seulement j'aimais mon mari, non-seulement je l'estimais, plus encore, j'avais du respect pour lui.

— N'est-ce pas un sentiment bien grave?

— Cela dépend. Pour ceux qui prennent le mariage à la légère,

c'est peut-être, en effet, un sentiment bien grave. Pour ceux qui font du mariage une chose haute et sérieuse, presque sacrée, le bonheur possible de toute une vie, le respect est le plus noble et le plus beau des sentimens qu'un homme puisse inspirer. J'espère que ma fille, dont je désire le bonheur, aura du respect pour son mari. Il rend tous les devoirs faciles, et donne et à l'homme et à la femme un rôle si relevé qu'une fois qu'on a pu approcher d'un tel idéal et savourer cette approche, toutes les autres sensations en semblent fades et sans valeur. Croyez-vous que mon mari fût un tyran?

— Oh! je suis sûre que non.

— Le résumé de ma vie tient dans cette pensée : j'ai été la plus heureuse des femmes mariées!

— J'aime à vous entendre parler ainsi, madame, et vous me faites entrevoir de bien beaux horizons.

— J'ajouterai, mon enfant, que de toutes les qualités, celle que je regarde peut-être comme la plus nécessaire à l'homme et chez l'homme, c'est l'énergie. L'énergie est une des variétés ou peut-être, si vous voulez, une forme déjà plus parfaite ou plus complexe du courage : or le courage est l'honneur de l'homme, comme la chasteté est l'honneur de la femme. Je me rappelle qu'autrefois on n'a pas cru pouvoir faire un plus magnifique éloge d'une famille royale, qu'en disant que « tous les hommes y étaient braves, et toutes les femmes chastes. » Quoi de plus triste, quel rôle plus avili que celui d'un homme faible et mou? Remarquez-le bien, je ne parle pas d'un lâche, car aujourd'hui comme de tous les temps et chez tous les peuples, le lâche est une honte à lui-même et aux siens. Je parle simplement d'un homme faible. Un pareil homme n'arrive jamais à rien : abdiquant son rôle dans le ménage, il se fait, au fond, mépriser de sa propre femme, qui, heureuse en apparence du rôle de dominatrice, en souffre au fond, et lui veut mal de le lui laisser prendre. Tout au monde plutôt qu'un homme faible. Il n'est pas une femme qui ne vous le dît à son heure de sincérité.

Quelque temps après, Anne de Mersan dit encore à Mme Hervier :

— J'aurais un gros service à vous demander. Je voudrais mettre en pratique les bons conseils que vous m'avez donnés relativement aux devoirs d'une maîtresse de maison, d'une vraie femme d'intérieur. Je vous promets plus que docilité, obéissance complète. Mlle Claire est bien heureuse; vous avez fait d'elle une maîtresse de maison hors ligne. Voudriez-vous me guider un peu, m'aider à être moins ignorante?

— Bien volontiers, chère enfant, mais c'est Claire elle-même qui vous initiera : elle s'en fera une fête.

Et Claire Hervier, en effet, s'en fit une fête, et Anne de Mersan prit ce jour-là sa première leçon. Le lendemain matin, elle se leva de fort bonne heure : la femme de chambre fut toute surprise, en venant pour la chambre, de trouver qu'il n'y avait plus rien à faire.

Il était six heures quand Anne s'était levée. Il y avait à l'horizon cette sorte de brume roussâtre qui annonce la chaleur et le beau temps.

Anne céda un instant au plaisir de regarder les jardins tout frais et verts autour d'elle, et au-delà, la campagne.

L'hôtel qu'habitait la famille de Mersan était à une des extrémités de la ville, et dans chacun des jardins qui l'entouraient se trouvait une maison ou un petit hôtel. Tout était habité, sauf une villa qu'on avait surnommée la « maison verte, » parce que jadis le propriétaire l'avait fait peindre en vert très pâle, à la mode italienne, pour éviter la couleur blanche, éblouissante et aveuglante. Les volets en restaient toujours fermés.

Ce matin-là, Anne remarqua avec étonnement que ces volets étaient ouverts, et cela lui fit plaisir parce que, à cause du voisinage rapproché, cette habitation déserte lui avait toujours gâté le paysage de son aspect abandonné.

Outre les volets, deux grandes fenêtres étaient ouvertes aussi au second étage, et la chambre qu'elles éclairaient était inondée de clarté par le soleil levant.

Anne, ayant fini son inspection, se mit à l'ouvrage, et s'y donna tout entière. Rien de plus charmant que de la voir secouer par la fenêtre, en détournant la tête et en fermant les yeux, une serviette dont elle s'était servie pour épousseter les meubles avec cette gravité qui est le propre d'une longue expérience. Elle avait, en secouant cette serviette, des façons d'oiseau effarouché. Avec ses beaux cheveux blonds relevés à l'antique, en *krobylos* grec, une petite robe de chambre du matin serrant sa taille souple, une cravate de batiste nouée coquettement en « steinkerque » rappelant celle des Fils de France, et laissant voir un peu de son cou frais et blanc, et ses gants de suède fanés, découvrant ses poignets au-dessous de la manche de la robe, elle était jolie... à croquer, expression absurde, mais qui, pour des raisons tout à fait inexplicables, donne seule l'idée de la grâce mutine, tout à la diable, de l'élégance simple, naturelle, de cette délicieuse petite créature.

A un moment, il lui sembla entendre quelques accords d'une harmonie très riche, frappés à peu de distance : le piano devait être un instrument excellent, les sons en étaient magnifiques. Toute surprise, et sans y penser, elle se fit un abat-jour de sa

main pour promener un regard circulaire. Seule, la maison verte avait deux fenêtres grandes ouvertes : les sons devaient venir de là.

Anne regarda un instant comme regarde un enfant étonné, puis elle quitta tout naturellement la fenêtre et pensa à autre chose.

Le soir, elle monta à sa chambre à dix heures. Au moment où elle allait fermer ses volets, elle entendit qu'on jouait du piano à peu de distance. Ce qu'on jouait était une mélodie allemande qu'elle connaissait bien, *le Nuage*, de Mendelssohn. Au milieu de la nuit fraîche, obscure, silencieuse, cette mélodie d'une élégance si fine et si pure faisait le plus charmant effet du monde.

Elle écouta avec plaisir et laissa les fenêtres entr'ouvertes. Les sons venaient bien évidemment de la maison verte. La mélodie finie, Anne attendit, espérant qu'on jouerait autre chose; mais la musique cessa tout à fait.

Le colonel et même Mme de Mersan firent à Anne des complimens dont elle se sentit très fière. Le jour suivant, un peu devant six heures, elle était levée.

En ouvrant ses volets, machinalement, elle regarda la maison verte : les deux mêmes fenêtres étaient ouvertes; d'ailleurs, nulle part, on ne voyait personne.

Cette fois, Anne se mit tout de suite à sa chambre qu'elle fit avec soin et lenteur; cependant, à plusieurs reprises, elle lança un coup d'œil vers la mystérieuse maison.

Dans la matinée, quand elle revint s'habiller, son premier regard fut encore de ce côté, et cela, presque sans s'en rendre compte.

Les deux fenêtres étaient fermées, mais on voyait que les petits rideaux en étaient entièrement relevés.

A dix heures, le soir, Anne remonta chez elle comme elle avait accoutumé. Au dehors, le silence était complet. Elle s'assit à respirer la fraîcheur, il n'y avait pas clair de lune et l'obscurité était profonde.

Elle resta ainsi un certain temps, le front appuyé sur la barre d'appui; ensuite relevant la tête, elle se mit à regarder les étoiles. Le calme de la nuit avait un charme inexprimable. Anne laissa sa pensée voyager; elle y trouva un plaisir infini.

A peu de distance, la maison verte n'apparaissait que comme une masse carrée sombre; on n'y voyait aucune lumière.

Anne eut bien du mal à s'endormir, et ne le fit qu'à contre-cœur, tant les rêves qui la tenaient éveillée étaient absorbans et séduisans. Les jours suivans, tout se passa de même.

Elle allait fréquemment à l'église. Comme tous ceux qui vivent beaucoup par l'imagination, elle aimait à concentrer ses pensées, à se recueillir, et c'était là qu'elle le pouvait mieux faire, et goû-

tait des instans de repos et de calme absolu qui lui semblaient délicieux.

Elle aimait surtout à s'y isoler le soir, quand on ne fermait que très tard, la veille des fêtes, par exemple.

Pour la femme de chambre qui l'accompagnait, c'était un prétexte à sortir et à prendre l'air, et comme, à cette heure-là, on n'avait pas besoin d'elle, Mme de Mersan étant allée passer quelque temps au couvent de Lucile, elle ne manquait pas de prévenir Anne quand il y avait chance de trouver l'église ouverte.

Le samedi, c'était presque toujours le cas, à cause des confessions, et Anne en profitait.

Un de ces samedis soirs, elle venait d'arriver et s'agenouillait sur sa chaise, quand elle entendit venir de la partie sombre de l'abside le bruit d'un pas qui la fit tressaillir.

Immobile, retenant pour ainsi dire sa respiration, elle écouta avec une attention si profonde qu'il semblait qu'en elle la vie fût suspendue; elle n'eût pu, si elle l'avait voulu, faire un mouvement; elle se sentait paralysée.

Elle eût juré qu'elle reconnaissait, si léger qu'on le fît, ce pas allongé et en même temps rapide.

Le bruit cessa brusquement, comme si la personne qui marchait s'était arrêtée, au moment d'entrer dans le cercle de lumière que projetaient, à l'entrée du transept, deux lampes posées au mur sur des bras. Elle entendit qu'on s'éloignait sur la pointe du pied : alors elle se couvrit le visage de ses mains, et se plongea dans la prière.

Quand elle eut fini, elle quitta sa chaise, et se tournant vers l'abside, lança dans l'ombre un long regard; puis, sans faire un pas de ce côté, sans se retourner une seule fois, elle se dirigea vers la porte.

Rentrée dans sa chambre, elle jeta son chapeau au hasard, arracha ses gants, et se laissa tomber sur son petit prie-Dieu.

La nature reprenait ses droits. Anne avait été forte contre elle-même aussi longtemps qu'elle avait pu, et maintenant il ne lui était plus possible. Elle n'était pas malheureuse, oh ! loin de là, — mais elle était brisée; les émotions étaient devenues trop fortes, et depuis quelque temps ses pensées les avaient rendues trop fréquentes.

Goutte à goutte, l'amère rosée des larmes s'était amassée dans le calice de son cœur. Et maintenant, elle l'étouffait, il y fallait donner une issue, la laisser s'échapper.

Tout à coup... pendant que, non pas agenouillée, mais assise sur le coussin, la tête sur son bras replié au pupitre du prie-Dieu, elle pleurait à bas bruit, n'essuyant pas ses larmes, ses beaux

yeux demi-clos, sans un mouvement, sans une contraction du visage, tout à coup,.. dans le silence de la nuit, s'élevèrent les premières notes d'une mélodie bien connue d'elle, — ils en avaient parlé souvent, — la phrase musicale, si naïve, si pleine de grâce et de fraîcheur, que Faust adresse à Marguerite lorsqu'elle sort de l'église. — Puis, vint la réponse de Marguerite... Anne se redressa, courut à la fenêtre, poussa les volets déjà fermés, et sans souci qu'on la vît, se pencha en dehors avec ravissement.

N'était-ce pas un rêve!.. La maison verte, d'habitude si sombre, était éclairée: — les deux mêmes fenêtres étaient ouvertes, — laissant voir un salon aux riches tentures sombres, mais tout ruisselant de lumières, d'éclat de cristaux et de glaces; et, à si petite distance, cela se distinguait nettement, au piano, un candélabre l'éclairant à plein, était assis un homme qu'elle reconnut d'abord, bien qu'il fût si changé!..

Il n'avait plus la grande barbe qui le vieillissait, mais ses élégantes moustaches d'officier, et c'était bien lui!

Au bruit des volets claquant contre le mur, il tourna la tête, vit Anne, se leva, et s'approchant de la fenêtre, mit sa main sur sa poitrine et s'inclina d'un salut noble et lent qui disait tant!

Anne demeura un instant comme dans une extase, puis fit de la main un geste qui voulait dire :

— Restez, — je reviens.

Et elle se sauva en courant.

Le colonel, par hasard, n'était pas couché; il fumait, debout, le dos à la cheminée.

On frappa, il cria d'entrer.

Anne se précipita dans la chambre, courut à lui, lui passa ses bras autour du cou, et lui mettant sa tête sur la poitrine, ne put que dire d'une voix haletante :

— Oh! mon père!... mon père!

— Qu'y a-t-il, mignonne? Qu'y a-t-il, Anne? Es-tu malade? Arrive-t-il un malheur?

— Oh! si vous saviez! venez vite, — venez, mon père.

Elle l'entraîna.

Le colonel avait retrouvé ses jambes. Anne remarqua qu'il souriait en entrant dans sa chambre; elle le poussa vers la fenêtre, et lui montrant la maison verte :

— J'avais cru remarquer... j'aurais dû vous le dire, mais je n'étais pas sûre...

Et le colonel avec son bon sourire :

— Je savais tout, mignonne, depuis le premier jour!

Puis, se mettant à la fenêtre, il cria de sa voix forte :

— Tu ne viens pas?

Dix minutes après, on sonnait à la grande porte : le domestique prévenu attendait dans la cour.

Il fit une grimace de plaisir en ouvrant, et il allait refermer quand M. de Bionne lui parla à l'oreille.

— Oh! monsieur, dit-il, il n'y a pas de danger. Du reste, je vais laisser la porte entr'ouverte et je reviens!

Quand M. de Bionne entra au salon, son pas n'avait pas toute la fermeté désirable.

Le colonel, qui lui tendit la main, s'écria :

— Ah! çà! toi aussi! tu as les mains comme de la glace!

Et Anne et M. de Bionne se regardèrent. Quel regard!

Anne, blanche, froide, se cramponnait des deux mains au bras de son père. Ses yeux se fixèrent, tout brillans de l'éclat des pleurs, sur ceux de M. de Bionne avec une expression céleste de joie, de ravissement. Il s'approcha d'elle, les lèvres blêmes, crispées.., il ne pouvait pas parler.

Ce fut le colonel qui prit la main de sa fille, et la tendit à son ami, qui la saisit entre les siennes et la porta à ses lèvres avec un mélange touchant de bonheur et de souffrance. Il murmura d'une voix si étranglée : — Chère Anne! — que le colonel s'écria de sa plus grosse voix :

— Que le diable vous emporte tous les deux! — Vous me feriez braire avec vous!

Il passa la main sur ses yeux.

M. de Bionne avait repris son sang-froid; il ouvrit son portefeuille, en tira une rose fanée nouée d'une faveur, et la présenta à Anne :

— Je n'ai pas voulu vous la rapporter il y a un mois : mais je l'avais gardée. J'avais seulement fait semblant de la mettre sur le vase de la porte. La voici : que vouliez-vous me dire?

Puis se reprenant :

— Ne me dites rien. J'étais de beaucoup le plus âgé; j'aurais dû avoir meilleur caractère!

— Non! dit Anne, qui se redressa avec noblesse; en même temps, ses yeux s'enflammaient d'un éclat superbe : non! — C'est trop de générosité! — J'ai été une sotte petite créature! — mais vous pouvez me pardonner, — j'ai bien souffert! — Voulez-vous encore de moi?..

M. de Bionne l'arrêta d'un geste.

— Taisez-vous... marquise de Jussé! — ... si vous, vous voulez bien m'accepter!

— Et comment t'es-tu décidé aujourd'hui? demanda M. de Mersan.

— Ce soir, j'ai aperçu ta fille à l'église : j'ai vu sûrement qu'elle

avait deviné ma présence. — J'ai suivi son regard cherchant à percer l'obscurité du chevet. Puis je l'ai vue baisser la tête d'un air de résignation et sortir lentement, sans faire un mouvement pour se retourner. Elle avait pleuré, je le voyais à ses yeux. J'ai été tellement touché, j'ai trouvé cela si beau... Me suis-je trompé sur votre sentiment, Queen Anne?

— Non, c'était vrai. Je devais me soumettre.

A ce moment, le domestique entr'ouvrit la porte et dit, en regardant M. de Bionne :

— Monsieur, faut-il le faire entrer à l'écurie? Il a reconnu la maison et je ne peux plus le tenir.

Anne, avec sa mobilité de sensation ordinaire, frappa ses mains l'une dans l'autre, en faisant un demi-éclat de rire.

— Vous avez pensé à tout! Vous m'avez amené Rolf!

— Sans doute : c'est à lui que nous devons de nous être revus.

— Comment cela?

— Je vous l'expliquerai plus tard. Allons le voir.

... Lors s'en furent tous trois voir le bon destrier Rolf. Et eut ce soir-là, cestuy Rolf, pieça fleur de coursier, bonne et ample repue; et moult gentement hennissait, cependant que la blanche damoiselle le cajolait de doulces et bénignes paroles, frappant bellement son cou de sa tant petite main. Et luy, ayant bu deux grands et horrifiques traits d'eau, mangea trop mieux qu'il n'avait mangé depuis ung mois ou environ, force choses friandes (pour chevaux comme entendez), qui sont belle avoine bien vannée, belles et juteuses carottes, et grand planté de morceaux de sucre, qu'il avait curieusement chers!

. . . . . .

Le marquis et la marquise de Jussé habitent six mois de l'année un château qu'ils ont loué à une demi-heure de chemin de fer de ***; et voyagent le reste du temps.

Le marquis a fait aménager une bibliothèque heureusement choisie et où il passe chaque jour de longues heures. Il a eu le bonheur de voir s'ouvrir pour lui les portes d'une Revue célèbre. Il s'occupe en ce moment de recherches historiques. Il a d'ailleurs repris toutes ses allures élégantes d'officier, chasse beaucoup à courre et s'est arrangé une existence saine et bien remplie, qui fait que le temps passe sans le trop atteindre visiblement : à peine quelques fils d'argent se remarquent chez lui aux tempes

La marquise est toujours la ravissante petite créature à propos de qui M. de Bionne s'écriait :

« O cher front d'enfant! cher doux visage! chers beaux yeux si

candides et si fiers, et dont le regard affectueux avait un tel charme et me prenait le cœur! »

Plusieurs « amis » l'accompagnent chaque fois qu'elle sort, en tête Spark, un superbe dogue d'Ulm de couleur fauve.

Elle a, dans la bibliothèque, sa petite table et toute son installation, près du bureau de son mari qu'elle aide dans ses recherches, et dont, plus peut-être encore que la femme, elle est l'enfant bien-aimé, gâté, choyé, l'enfant vraiment adoré!

C'est une femme d'intérieur irréprochable : sa maison est célèbre à dix lieues à la ronde pour la tenue et l'ordre; elle porte, au côté gauche de la ceinture, deux trousseaux de clés, d'une horrible grosseur, polis par l'usage, et qui rendent des sons effrayans quand elle marche, pour ne rien dire d'une grande plume d'oie qu'elle se met, d'un air d'importance, derrière l'oreille, lorsqu'elle furète dans les rayons de livres, et qui en fait le plus grave, séduisant et gentil clerc dans le monde.

Les jours de beau temps, dans l'après-midi, quand le soleil a passé derrière le château et qu'il y a de l'ombre sur la pelouse, devant le perron, on amène Rolf qui vit toujours, et toujours est le favori. Pendant un instant, le grand vieux cheval retrouve un reste de vigueur sous les tapes amicales de la petite main qui lui caresse l'encolure, et joyeusement il hennit ou redresse la tête pendant que la chère voix, la même d'autrefois, lui parle. Puis on lui jette une couverture, on boucle un surfaix, et le marquis prend et lui met sur le dos une fillette de deux ans... toute mignonne... comme sa mère et où l'on retrouve tous les caractères de la beauté de sa mère, une beauté particulière qui, si l'on en croit saint Épiphane, a été celle de la Vierge elle-même : le teint de froment, les cheveux blonds, les yeux bruns et les sourcils noirs!

Parfois, le colonel de Mersan, dont le régiment est revenu à *** depuis un an, assiste à cette chevauchée ou y préside; et il arrive qu'il se surprend à cligner de l'œil et à mâcher sa moustache en disant :

— Mon pauvre Louis, quelle misérable créature que l'homme! Qui m'eût dit qu'un jour je trouverais, en ma qualité de grand'-père, de l'intérêt à voir trottiner une fillette sur mon vieux cheval? Qu'on devient stupide avec l'âge!

— Tu es bien heureux, répond le marquis, de ne le devenir qu'avec l'âge : moi je l'ai été de tout temps.

Mme de Mersan a vu fléchir un peu la dureté de son cœur. C'est Anne-Hélène, sa petite-fille (on l'appelle ainsi pour la distinguer de sa mère), qui a fait ce miracle. Il y a un progrès réel. Encore

une dizaine d'années, et si elle continue, ce sera peut-être une assez bonne femme.

Lucile de Mersan est mariée et habite le midi : son mari est magistrat à Aix.

C'est Mme Hervier qui a été la marraine de la petite Anne-Hélène : il semble qu'elle soit devenue de la famille; c'est à qui, du marquis ou de la marquise, lui montrera le plus de respect, d'affection et de confiance sans bornes.

Tous les dimanches, depuis deux mois, un grand jeune officier de bonne mine, en uniforme noir, et chaussant l'éperon de vermeil, vient, en descendant du train de Paris, passer l'après-midi chez Mme Hervier, où il est on ne peut mieux accueilli. C'est le lieutenant Dubois qui est maintenant à l'école de guerre, et y a les meilleures notes. On dit... il est certain que lorsque, ces jours-là, la famille Hervier va faire un tour de promenade, il marche généralement en avant avec Claire Hervier, qui est plus charmante, meilleure que jamais. Mme Hervier est une femme originale, et qui serait bien capable, à l'occasion, de ne pas regarder à la fortune chez un gendre. Le lieutenant Dubois est chaudement appuyé par son colonel, et surtout par ses amis, le marquis et la marquise de Jussé.

George Hervier, qui a quitté l'air de collège et de province, et pris, au suprême degré, celui de Paris, mais sans rien d'évaporé, est au ministère des affaires étrangères : il est sur le point d'obtenir une mission.

La dernière lettre de miss Grace Watson était datée de Christiania *on board the Ceylon*, en route pour le cap Nord.

Mme Legrand de Plancey a épousé M. le prince Ettore Ceccarini. Le mariage ne semble pas avoir été aussi heureux qu'il y avait tout lieu de l'espérer, étant donné que le prince est un des plus jolis hommes d'un pays, qui en compte beaucoup, on le sait. La nouvelle princesse semble avoir des soucis dont personne d'ailleurs ne connaît l'origine. Sa santé paraît altérée ; elle voit souvent son avoué ; elle a beaucoup réduit son train. Julie n'est plus à son service : c'est elle qui a demandé à partir.

Le prince fait de fréquentes absences, nécessitées par l'administration de ses biens de Sicile. Il est en ce moment à Bologne où il suit avec un particulier intérêt les dernières répétitions du ballet *la Regina delle Massagete* que doit danser la Martilla, premier sujet de Milan.

CHARLES DE BERKELEY.

FRAGMENS DES MÉMOIRES

DU

CHANCELIER PASQUIER [1]

I.

Le 4 décembre, Madrid était occupé par les troupes françaises, commandées par l'empereur. Pour qu'il pût s'avancer avec tant de rapidité, il n'avait pas fallu moins de trois batailles gagnées. Les victoires avaient été complètes, faiblement disputées, bien que les Espagnols eussent mis en ligne des masses énormes, preuve certaine de la part que prenait la population presque entière à une résistance dont le terme dès lors ne devait pas sembler très prochain. Dans la Catalogne, par exemple, il fallut toute l'habileté militaire et toute la vigueur du général Gouvion Saint-Cyr pour se maintenir et pénétrer jusqu'à Barcelone. En Aragon, la ville de Saragosse préparait cette mémorable défense qui a duré plus de neuf mois et qui devait, après plus de vingt siècles, rappeler celles de Numance et de Sagonte.

L'armée anglaise, accourue au secours de l'insurrection espagnole, ne tarda pas à battre en retraite jusqu'à la Corogne, poussée par le maréchal Soult auquel l'empereur avait laissé le soin de la

(1) Ces fragmens sont extraits des *Mémoires du chancelier Pasquier* (*Histoire de mon temps*) qui vont être prochainement publiés par M. le duc d'Audiffret-Pasquier dans la collection historique de la librairie Plon.

forcer à quitter le continent. Napoléon était parti pour la France; il se trouvait, dès le 23 janvier 1809, rentré dans son palais des Tuileries. Nous ne le reverrons plus de l'autre côté des Pyrénées, et, pendant cinq années de combats, Espagnols et Français souffriront également, sans qu'il daigne les secourir, tous les maux que peuvent entraîner les deux fléaux réunis de la guerre civile et de la guerre étrangère.

Quel était le motif qui avait pu le forcer, en janvier 1809, à un retour si précipité dans sa capitale, alors qu'il restait tout à faire pour soumettre l'Espagne? Malgré les assurances que l'Autriche lui avait fait donner à Erfurt, il n'avait pu ignorer longtemps que les armemens de cette puissance continuaient avec une activité qui annonçait des projets fort sérieux. Il avait été enfin informé que, cédant aux instigations de l'Angleterre, elle se disposait à profiter de son éloignement pour franchir ses frontières, envahir la Bavière, porter la guerre sur les bords du Rhin et opérer ainsi la délivrance de l'Allemagne. L'occasion était belle, pour tenter une si grande entreprise. La diminution des forces françaises dans les provinces allemandes n'était pas douteuse, puisque l'empereur avait dû conduire de l'autre côté des Pyrénées l'élite de ses bataillons. Tout, en effet, s'ébranlait dans les États de l'Autriche, lorsque Napoléon accourut pour faire face à ce nouveau péril. Ce moment dans sa vie est un de ceux où son âme a dû être en proie aux plus vives agitations.

Indépendamment de cette agression, il était encore fondé à concevoir les soupçons les plus graves sur des intrigues qui s'agitaient au sein de son gouvernement et qui devaient faire supposer de très mauvaises intentions. J'ai dit quelles avaient été les dispositions et les menées de M. de Talleyrand pendant son séjour à Erfurt. Le rôle qu'il y avait joué, bien qu'il eût affecté d'en être satisfait, ne l'avait pas rassuré, et il s'était aperçu que la grande influence, qui lui avait appartenu si longtemps dans les affaires et sur la conduite de Napoléon, était irrévocablement perdue.

Napoléon avait à peine franchi les Pyrénées et fait quelques pas sur la route de Madrid, que déjà l'aigreur et le mécontentement de M. de Talleyrand se manifestaient. Il me fut impossible d'en douter, lorsque je le revis, à mon retour de Mayence, dans la maison où j'avais l'habitude de le rencontrer. Les plus sinistres prédictions commençaient à sortir de sa bouche, et il était de ceux qui paraissaient croire que la personne même de l'empereur échapperait difficilement à la vengeance des Espagnols. Ce fut alors enfin que je l'entendis pour la première fois blâmer ouvertement la conduite qui avait été tenue à Bayonne. Toutefois il n'attaquait pas

encore, ce qui est fort remarquable, l'invasion de l'Espagne, mais seulement la manière dont elle s'était effectuée. « Qu'on ait voulu en chasser la maison de Bourbon, rien de plus simple, disait-il, rien de plus commandé peut-être pour le solide établissement de la dynastie napoléonienne; mais à quoi bon l'emploi de tant de ruses, d'artifices, de perfidies? Pourquoi n'avoir pas déclaré simplement une guerre, pour laquelle on n'aurait pas manqué de motifs? Dans cette guerre, la nation espagnole serait constamment demeurée neutre. Enivrée comme elle était alors par la renommée de Napoléon, elle aurait vu, sans le moindre regret, tomber une dynastie usée et, après quelques combats faiblement soutenus par l'armée régulière, la péninsule tout entière serait passée avec joie sous le sceptre d'une maison qui déjà remplaçait si glorieusement, en France, celle qui avait donné Philippe V à l'Espagne; c'est ainsi que l'héritage tout entier de Louis XIV aurait pu être facilement recueilli. »

Ce langage était certainement très plausible, et on en aurait difficilement contesté la justesse; mais, par cela même aussi, il devait blesser au vif celui dont la conduite se trouvait si sévèrement jugée, et par qui? par son ancien ministre, par l'un des grands dignitaires de son empire (1). Que si M. de Talleyrand ne s'était abandonné que chez Mme de Ré... et devant le petit nombre de personnes qui s'y rencontraient avec lui, le danger de l'indiscrétion n'eût pas été grand; mais il était trop animé et trop confiant pour tenir enfermée, dans un cercle aussi étroit, l'expression de ses pensées habituelles. Ses relations étaient nombreuses, composées

(1) Napoléon devait s'attendre d'autant moins à ce revirement, que rien ne le faisait pressentir dans la correspondance qui existait entre lui et M. de Talleyrand et dans laquelle il était impossible de découvrir la plus légère trace de blâme ou même d'avertissement. Loin de là, j'ai eu récemment sous les yeux (1829) une lettre de M. de Talleyrand, écrite après la nouvelle de l'affaire de Somo-Sierra, et que Napoléon a dû recevoir au moment de son arrivée à Madrid; il s'y répandait en présages heureux, et ne doutait pas que la prochaine entrée de l'empereur dans la capitale de l'Espagne ne fît, après tant de brillantes victoires, tomber les armes des mains de tous les Espagnols, qu'elle ne dût par conséquent assurer l'établissement de la dynastie napoléonienne sur le trône d'Espagne. Un passage de cette lettre, et ce n'est pas le moins remarquable, était relatif à quelques mécontentemens dont l'empereur l'avait apparemment entretenu au sujet du corps législatif. Il y exprimait le doute le plus prononcé sur la possibilité d'organiser jamais en France, d'une manière entièrement satisfaisante, l'existence des assemblées délibérantes et annuellement réunies. Le caractère de la nation lui semblait avoir quelque chose d'incompatible avec cette institution, et cependant il pensait qu'on ferait bien de respecter encore pour le moment ce qui existait, sauf à trouver dans le courant de l'année quelque moyen de le mieux accommoder avec l'esprit et les convenances d'un gouvernement monarchique. Or, c'était d'un corps législatif muet dont M. de Talleyrand trouvait simple que Napoléon se montrât si importuné.

de gens de toutes sortes et parmi lesquels beaucoup auraient dû lui inspirer une juste méfiance. On fut bientôt informé de ce qu'il pensait et, dès lors, ce ne fut plus un mystère dans Paris pour ces gens si nombreux qui sont au courant des nouvelles qui se disent à l'oreille. Ce qui devenait de cette manière presque public dans la capitale ne pouvait manquer d'arriver jusqu'à l'empereur; il fut donc averti, avant même d'arriver à Madrid, et de plus il apprit, fort peu de jours après, une circonstance qui dut le conduire à de très sérieuses réflexions sur ce qui pouvait se tramer en France pendant son éloignement.

La longue et persévérante division, qui régnait depuis tant d'années entre M. de Talleyrand et le ministre de la police Fouché, venait de cesser tout à coup. Tous deux, apparemment, s'étaient mis à envisager les choses sous le même aspect et s'étaient dit, perdant toute confiance en la fortune de Napoléon, que, s'il venait à manquer, ils étaient seuls en position de disposer de l'empire, et devaient par conséquent en régler la succession suivant leur plus grand avantage. Mais, pour arriver à ce but, il fallait s'entendre, il fallait unir ses moyens d'action et renoncer à une inimitié qui n'était plus de saison. Ils avaient été l'un au-devant de l'autre, et leur rapprochement définitif s'était opéré, si je ne me trompe, par l'entremise de M. d'Hauterive, chef de la division des archives aux affaires étrangères, en sa qualité d'ancien oratorien toujours en bons rapports avec M. Fouché. M. d'Hauterive n'avait sûrement point entrevu la portée de l'œuvre à laquelle il concourait, et avait seulement cédé au besoin, dont il ne savait guère se défendre, de se mêler un peu de toutes choses; il avait cru faire merveille en contribuant à une pacification qui lui semblait propre à assurer le repos de tout le monde et être très agréable à l'empereur.

Ce qu'il y eut de plus étonnant dans cet accord inattendu, ce fut l'éclat que deux personnes qui auraient dû être si prudentes jugèrent à propos de lui donner. Il fallait ou qu'ils se crussent bien forts par leur union, ou qu'ils se tinssent bien assurés de la perte de l'empereur. Je me souviens encore de l'effet que produisit, à une brillante soirée chez M. de Talleyrand, l'apparition de M. Fouché, le jour où il entra dans ce salon pour la première fois. Personne ne voulait en croire ses yeux, et ce fut bien autre chose, lorsque l'affectation de bonne intelligence alla jusqu'au point de se prendre par le bras, et de se promener ensemble d'appartement en appartement, tant que dura la soirée. Parmi les personnes qui avaient, à Paris, l'œil ouvert sur tout ce qui pouvait intéresser Napoléon, et qui entretenaient avec lui une correspondance suivie, se trouvait un de ses anciens aides-de-camp, M. de La Valette, auquel il avait fait épouser sa nièce, Mlle de Beauharnais, et qu'il avait depuis placé

à la tête de la direction des postes; homme de beaucoup d'esprit et doué d'une rare sagacité, M. de La Valette portait à son ancien général, à son bienfaiteur, l'attachement le plus sincère, et jugeait toujours d'autant mieux sa position que, malgré son admiration pour ses talens, il se faisait peu d'illusions sur ses fautes.

Or, il regardait alors la situation de l'empereur comme très critique, et dut par conséquent attacher une grande importance à ce qui se passait sous ses yeux, entre deux hommes qu'il jugeait capables de tout, dont l'un, M. de Talleyrand, ne lui avait jamais, malgré sa grande réputation, inspiré ni estime ni confiance, et dont l'autre, M. Fouché, avait toujours été l'objet de son aversion la plus prononcée (1). Il écrivit donc à l'empereur tout ce qu'il pensait d'une liaison qui n'avait pu se former que dans un dessein politique, fort opposé à ses intérêts, et bientôt les appréhensions qu'il avait exprimées se trouvèrent confirmées par un fait qui jetait les plus grandes lumières sur les mystères de l'intrigue et en dévoilait clairement la tendance.

Je n'ai point tenu entre les mains les preuves de ce fait, mais ce que j'ai recueilli plus tard de la bouche de M. de La Valette et de celle du duc de Rovigo ne me permet pas d'en douter. En cas de la mort de Napoléon, il fallait, dans le premier moment et quelque parti qu'on voulût prendre par la suite, un homme à mettre à sa place. Les deux nouveaux amis jetèrent les yeux sur Murat, qui venait d'être fait roi de Naples, et dont la folle vanité s'était montrée peu satisfaite de cette élévation, dans un moment où il comptait sur le trône d'Espagne, qu'il se croyait seul en état d'occuper, et auquel il pensait avoir des droits, attendu son énergique conduite à Madrid pendant les conférences de Bayonne. On doit se souvenir en effet de la révolte qu'il avait comprimée d'une manière si terrible, et qui contribua puissamment à décider l'insurrection de toute la péninsule.

(1) M. de La Valette connaissait mieux que qui que ce fût les hommes qui avaient joué un rôle pendant et depuis le Directoire. Quoique bon officier, il avait été beaucoup moins employé par Bonaparte dans les opérations militaires que dans le cabinet; mais pour ces dernières il s'était vu, à plusieurs reprises, investi de toute sa confiance, notamment à l'époque du 18 fructidor où il avait été envoyé à Paris pour tout observer, et avec mission de n'engager son général qu'autant que le succès paraîtrait assuré et dans la juste mesure qui pouvait lui convenir. Il s'était ainsi trouvé de fort bonne heure en position de juger par lui-même et d'apprécier M. de Talleyrand, car le 18 fructidor était un de ses faits les plus notables. Le mariage de M. de La Valette avec la nièce de l'impératrice Joséphine l'avait depuis tout à fait attaché, dans la cour impériale, au parti de la famille de Beauharnais. Il était particulièrement lié avec le prince Eugène de Beauharnais, vice-roi du royaume d'Italie et objet constant de la jalousie de la famille Bonaparte, de Murat surtout et de sa femme. Cette jalousie a eu plus tard de bien graves conséquences.

M. Fouché avait toujours été dans une liaison fort intime avec lui et se faisait fort de le gouverner. M. de Talleyrand le tenait pour plus facile encore à renverser qu'à élever, et était dans tous les cas parfaitement sûr que sa présence ne le gênerait pas longtemps. Quant à Mme Murat, sœur de l'empereur, elle avait une ambition si démesurée qu'on pouvait lui faire tout accepter. Elle l'a suffisamment prouvé depuis. On n'hésita pas à faire savoir au nouveau roi de Naples qu'il devait se tenir prêt à venir au premier signal, chercher en France les hautes destinées qui l'attendaient. La lettre ou le messager furent interceptés en Italie par le prince Eugène, bien averti sans doute par M. de La Valette de se tenir sur ses gardes et de tout surveiller avec un soin scrupuleux. Le prince ne perdit pas un instant pour faire passer en Espagne les détails de sa découverte, et elle contribua certainement à précipiter le retour de l'empereur. On ne put, en effet, s'empêcher de remarquer que la rapidité avec laquelle il franchissait ordinairement les espaces avait été plus grande encore que de coutume, et cela malgré les difficultés de la route. Il avait été obligé de faire à cheval plusieurs étapes.

Dans les premiers instans de son arrivée, personne ne douta qu'il n'eût été rappelé par la situation des affaires avec l'Autriche. Sa colère au sujet des intrigues de M. de Talleyrand et de M. Fouché n'éclata que cinq ou six jours après. Il avait voulu apparemment vérifier les faits par lui-même; encore eut-il soin de dissimuler avec le second de ces personnages, de le laisser de côté et de ne s'attaquer qu'au premier. Le ministère de la police est toujours difficile à changer de main, parce qu'il laisse nécessairement beaucoup de fils à la disposition de celui qui l'a occupé longtemps. Napoléon jugea donc qu'il ne devait remplacer M. Fouché que quand toutes les précautions nécessaires seraient assez bien prises pour que son ressentiment ne fût plus à craindre. Il prévoyait d'ailleurs une prochaine campagne en Allemagne, et ne voulait désorganiser, au moment de s'y engager, aucune partie de son administration intérieure. Il pensait sans doute qu'une fois sorti de ce nouveau péril, rien ne le gênerait plus pour faire autour de lui tous les actes de justice dont l'utilité lui serait démontrée.

Quant à M. de Talleyrand, qui se trouvait sans fonctions spéciales et n'avait ainsi aucune part active à l'administration ni au gouvernement, il n'hésita pas à faire tomber sur lui tout le poids de sa colère. Le premier avertissement fut donné par le *Moniteur* du 30 ; il annonçait que la place de grand chambellan passait à M. de Montesquieu, et était, par conséquent, retirée à M. de Talleyrand qui l'occupait depuis l'organisation de la cour impériale. Bien que ce changement fût motivé sur ce que, depuis sa promotion à

la place de vice-grand électeur, il n'avait rempli que provisoirement les fonctions de grand chambellan, la disgrâce n'en était pas moins évidente, et personne ne fut dupe d'un prétexte aussi peu plausible.

On sut d'ailleurs, presque aussitôt, que cet acte avait été précédé d'une scène des plus violentes, et dans laquelle, en présence de plusieurs grands officiers et de presque tous les ministres, l'empereur avait, dans la salle du Trône, traité M. de Talleyrand comme le dernier des hommes, lui avait prodigué tous les genres de reproches, on peut même dire d'injures. J'en fus informé dans la soirée par Mme de Rem... qui tenait, de M. de Talleyrand lui-même, le récit de tout ce qu'il avait eu à souffrir. Cette terrible scène m'a été encore racontée plusieurs années après et de la même manière, mais avec plus de détails, par M. Decrès, l'un des ministres qui en avaient été témoins et, comme c'est lui dont la conduite envers M. de Talleyrand fut alors la plus généreuse, comme ce fut lui enfin qui lui tourna le moins le dos, sa narration est digne de toute créance. Ce qui l'avait surtout frappé, ce dont il ne revenait pas encore, après un si grand laps de temps, c'était l'apparente insensibilité du patient, qui, pendant près d'une demi-heure, endura, sans sourciller, sans répondre une parole, un torrent d'invectives dont il n'y avait peut-être jamais eu d'exemple entre gens de cette sorte et dans un pareil lieu (1).

« Vous êtes un voleur, un lâche, un homme sans foi, vous ne croyez pas en Dieu ; vous avez toute votre vie manqué à tous vos devoirs, vous avez trompé, trahi tout le monde ; il n'y a pour vous rien de sacré ; vous vendriez votre père. Je vous ai comblé de biens, et il n'y a rien dont vous ne soyez capable contre moi. Ainsi, depuis dix mois, vous avez l'impudeur, parce que vous supposez, à tort et à travers, que mes affaires en Espagne vont mal, de dire à qui veut l'entendre que vous avez toujours blâmé mon entreprise sur ce royaume, tandis que c'est vous qui m'en avez donné la première idée, qui m'y avez persévéramment poussé. Et cet homme, *ce malheureux* (il désignait ainsi le duc d'Enghien), par qui ai je été averti du lieu de sa résidence? qui m'a excité à sévir contre lui? Quels sont donc vos projets? que voulez-vous? qu'espérez-vous? Osez le dire! Vous mériteriez que je vous brisasse comme un verre, j'en ai le pouvoir, mais je vous méprise trop pour en prendre la peine. »

(1) L'impassibilité de M. de Talleyrand, en cette occasion, fut dans le temps très généralement connue, et il n'y a personne d'un peu informé qui n'en ait entendu parler.

Voilà l'abrégé, la substance, de ce que M. de Tayllerand avait eu à entendre et à supporter pendant cette mortelle demi-heure qui dut être bien affreuse pour lui, si on en juge par ce qu'elle fit souffrir aux assistans; il n'en est aucun qui n'en ait parlé depuis en d'autres termes que ceux de l'effroi. Et cet homme cependant, si indignement traité, est resté à la cour, a conservé son rang dans la hiérarchie des plus hautes dignités impériales. Quoique moins rapproché de la personne de l'empereur, il n'a point été pour cela complètement étranger aux affaires d'État, et nous le verrons bientôt appelé de nouveau au conseil de son souverain dans une occasion de la plus haute importance.

En l'insultant ainsi, Napoléon devait sentir cependant qu'il s'en faisait un implacable ennemi, et comment alors n'a-t-il pas achevé de l'écraser? Une telle inconséquence ne se peut expliquer que par l'excès de sa confiance en sa force, en sa fortune, et aussi par son mépris pour l'être qu'il mettait ainsi sous ses pieds, et dont il a cru, bien peu de temps après, pouvoir faire encore, au gré de son caprice, un utile et même un docile instrument. On sait d'ailleurs qu'il entrait dans sa politique, et non sans raison, de ne jamais perdre entièrement aucun des hommes qui lui avaient rendu de grands services, qui s'étaient, de bonne heure, attachés à sa fortune, aucun de ceux qui avaient puissamment contribué à le porter jusqu'au trône (1). Toutes ces considérations, toutes ces combinaisons, ont été plus tard cruellement déjouées, mais on doit re-

(1) L'empereur avait donné peu de temps auparavant un grand exemple du soin qu'il apportait à ne pas s'écarter de cette règle de conduite. Ayant, dans le mois de novembre précédent, créé la cour des comptes, il avait, contre l'attente générale, appelé à la présidence de cette cour un homme qu'on croyait tombé dans la disgrâce la plus complète. Cet homme était M. de Barbé-Marbois. Malgré son mérite sous plusieurs rapports, malgré son austère probité et son honorable réputation, il avait fort innocemment rendu les plus mauvais services. Ministre du trésor pendant la campagne d'Austerlitz, ce trésor avait été si malhabilement conduit, avait été si follement abandonné aux spéculations de M. Ouvrard, que le service public avait été au moment de manquer, et cela lorsque les conséquences d'un tel malheur pouvaient être des plus graves. L'empereur, à son retour, fut donc obligé de renvoyer son ministre. Il le fit même assez rudement, après un examen de sa conduite qui mit au jour une des plus complètes incapacités qui se soient jamais vues pour les fonctions qui lui étaient confiées. Mais M. de Marbois avait été, à son retour de Sinnamari, un des premiers hommes dans cette classe honorable des proscrits du directoire, qui s'étaient donnés à Napoléon; il l'avait servi malheureusement, mais avec une droiture d'intention non douteuse. Il avait même été un moment dans son intimité assez particulière. Car Napoléon, dans les premiers temps du consulat, était venu plus d'une fois passer seul des soirées avec lui à l'hôtel du trésor, et c'était par ses soins qu'il s'était fait initier dans les détails de cette immense machine. Rien de tout cela ne devait être oublié, et le jour de s'en souvenir de la manière la plus favorable vint, en effet, au moment où on s'y attendait le moins.

connaître cependant qu'il a fallu de bien graves événemens et des chances impossibles à calculer pour amener la complète défection de M. de Talleyrand, et qu'il a eu la patience d'attendre longtemps, avant de donner un libre cours aux sentimens de haine et de vengeance dont son cœur était certainement rempli. L'histoire de ses hésitations à cet égard est presque aussi curieuse que celle de ses résolutions, et, en signalant plus tard une des précautions dont il s'est enveloppé au moment décisif, j'aurai occasion de montrer jusqu'à quel point il lui a été difficile de prendre son parti, et comment la terreur dont il était constamment obsédé le poussait encore à se ménager une excuse vis-à-vis de celui auquel il allait porter le dernier coup.

J'ai dû mettre quelque soin à faire connaître un incident resté secret, mais dont les conséquences ont été grandes. C'est surtout en éclaircissant de pareils faits que ceux qui racontent ce qu'ils ont vu peuvent rendre de véritables services à ceux qui, voulant un jour écrire avec conscience l'histoire, prendront le soin de recueillir et de comparer les documens épars dans les récits des contemporains.

II.

Napoléon, victorieux à Eckmühl, avait rendu vains tous les projets de l'Autriche. Cette bataille avait eu cela de remarquable que l'armée victorieuse se composait principalement de troupes bavaroises et wurtembergeoises ; sous ses ordres, les alliés devenaient aussi redoutables que les Français. Vienne était occupée, les positions les plus fortes enlevées et l'armée d'Italie, sous les ordres du prince Eugène, après avoir culbuté le corps commandé par un des archiducs, s'avançait pour rejoindre la grande armée dont il allait former la droite. Afin que rien ne manquât aux malheurs de l'Autriche, la Russie venait de lui déclarer la guerre, répondant ainsi à l'invasion du grand-duché de Varsovie.

Le 21 et le 22 du même mois eut lieu la bataille d'Essling. Les troupes furent engagées avant que le passage du fleuve fût complètement effectué. Le pont de bateaux construit sur le Danube se rompit; la fortune de l'empereur fut un instant compromise. Il perdit l'élite des vieux soldats de la garde dont l'intrépidité donna à l'armée le temps de regagner l'île de Lobau. Entre tous les braves qui succombèrent dans cette désastreuse rencontre, il en fut un surtout, le maréchal Lannes, dont la perte dut lui inspirer de bien vifs regrets. Son éclatante valeur, son habileté reconnue, et la sûreté de son coup d'œil au plus fort du danger, le plaçaient

hors de ligne. Nul n'inspirait plus de confiance aux soldats, c'était un de ces hommes qu'on ne remplace pas. Compagnon de fortune et de gloire de Napoléon, dès ses premiers pas dans la carrière, il était peut-être aussi, entre tous ceux qui avaient grandi à ses côtés, celui qui lui portait l'attachement le plus sincère. Sa perte ajouta donc beaucoup à la grandeur de l'échec. Je tiens du général Nansouty que, repassant avec sa division de cavalerie sur le pont qui communiquait encore à l'île de Lobau vers le milieu de la seconde journée, il trouva l'empereur arrêté à la tête de ce pont, et, lui ayant rendu compte de la triste situation des affaires sur le champ de bataille, il n'en put obtenir d'autre réponse que celle-ci : « Que voulez-vous? on n'a cependant jamais passé les fleuves autrement que sur des ponts. » Ces paroles suffisent pour dénoter les reproches qu'il se faisait à lui-même; mais, s'il fut un moment abattu, la force de son caractère ne tarda pas à le relever, et, comme après la bataille d'Eylau, il fut prodigieux par la fermeté de son attitude, la vigueur et la prudence de ses résolutions. L'audace de son campement dans l'île de Lobau fut, s'il est possible, plus admirable que celle de son hivernage sur les bords de la Vistule.

Par un décret daté de Vienne, l'empereur avait réuni les États romains à l'empire français. Le pape conservait seulement la faculté de résider à Rome avec un traitement de 2 millions. On lisait dans le préambule du décret, « que l'influence spirituelle, exercée en France par un prince étranger, était contraire à l'indépendance de l'État, injurieuse à son honneur, menaçante pour sa sûreté; que l'empereur ne faisait que révoquer les dons que Charlemagne, son illustre prédécesseur, avait faits aux évêques de Rome et dont ils avaient abusé, au préjudice de leurs devoirs spirituels et des intérêts des peuples placés sous leur autorité. » Que de chemin parcouru depuis le jour où le pape Pie VII était venu sacrer Napoléon! Cette spoliation était odieuse; c'était bien la force opprimant la faiblesse. Elle avait un caractère d'ingratitude qui révolta les plus disposés à tout approuver, à tout admirer. Je dois cette justice au conseil d'État qu'il en fut très visiblement affecté. M. Regnaud de Saint-Jean d'Angély lui-même, malgré son hostilité habituelle contre la puissance ecclésiastique, se montra très sévère pour un acte qui révoltait ses sentimens d'équité et de modération.

Pie VII avait répondu, le 17 mai, par une bulle d'excommunication, au décret qui le dépouillait de ses États. Cette bulle qui, sans nommer personne, atteignait à la fois les auteurs, fauteurs et complices de l'usurpation, se ressentait de l'indignation qui

l'avait dictée et répondait peu aux idées du siècle (1). Était-il sage, en effet, de faire entendre au monde nouveau ces téméraires paroles : « Les souverains doivent apprendre encore une fois qu'ils sont soumis, par la loi de Jésus-Christ, à notre trône et à notre commandement, car nous exerçons aussi une souveraineté, mais une souveraineté bien plus noble, à moins qu'il ne faille dire que l'esprit doit céder à la chair, et les choses du ciel à celles de la terre. » Nonobstant cette imprudence, une telle pièce pouvait encore causer beaucoup de trouble dans l'imagination des catholiques zélés, comme dans la conscience des ecclésiastiques qui avaient reçu les nouveaux pouvoirs, dont ils étaient revêtus, du pontife qui leur faisait entendre la voix de sa colère, qui les appelait à seconder sa vengeance. L'entrée de la bulle fut interdite avec le plus grand soin dans toute l'étendue de l'empire français. Mais ce qu'on pouvait empêcher de pénétrer en France, il était difficile d'en arrêter la circulation en Italie, particulièrement dans les États romains où tant de personnes, tant d'ecclésiastiques surtout, devaient s'y employer.

La fulmination pontificale fut donc assez promptement connue non-seulement à Rome, mais dans les provinces environnantes et jusque dans le royaume de Naples. La fermentation qu'elle causa ne tarda pas à prendre un caractère qui fut jugé très inquiétant par le nouveau roi de Naples, Murat, et par les autorités françaises préposées au gouvernement de l'État romain. Celles-ci se décidèrent, sans avoir reçu à cet égard aucune instruction de l'empereur, à enlever le pape de son palais et à le jeter dans une voiture qui, sous l'escorte de quelques gendarmes, le transporta avec la plus grande rapidité, en traversant les Alpes, jusqu'à Grenoble où il fut déposé. Un général Radet, commandant la gendarmerie, fut le principal agent de cette expédition. Il fit même la route sur le siège de la voiture. Le général Miollis commandait en chef les troupes françaises à Rome ; c'était un homme d'un caractère doux, timide même. Je n'ai jamais pu m'expliquer comment un semblable coup (car il est impossible de qualifier autrement cette violation des droits les plus sacrés du caractère le plus vénérable) avait pu être exécuté sous sa direction et avec son concours.

Quoi qu'on ait pu me dire, et malgré la créance qui semble due

(1) Cette circonstance, que personne n'était nommé dans la bulle, était très importante, parce que, pour en faire l'application à tel ou tel, à l'empereur lui-même, il fallait un nouvel acte de la puissance ecclésiastique, et que cet acte pouvait être ou suspendu ou arrêté par une foule de circonstances. On pouvait donc dire, après la bulle fulminée, que Napoléon avait encouru l'excommunication, mais non qu'elle l'eût encore frappé.

aux personnes dont je tiens mes renseignemens, j'ai donc toute la peine du monde à me persuader qu'il n'y eut pas d'instructions très secrètes qui n'ont point encore vu le jour et que le temps ne peut guère manquer de révéler. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que, non-seulement ni Radet ni Miollis n'ont éprouvé aucune disgrâce, mais que Miollis a conservé jusqu'à la fin son commandement; le seul désaveu qui ait eu lieu de leur conduite ne se peut induire que du retour assez prompt de Pie VII en Italie. On ne tarda pas à lui faire passer les Alpes, et la ville de Savone lui fut assignée pour résidence. On sait comment il y a été tenu, malgré quelques honneurs rendus à sa personne et à sa dignité, dans une véritable captivité qui a duré jusqu'au jour où il fut encore une fois transféré en France.

Le retentissement dans toute l'Europe d'un acte de violence aussi imprévu fut, heureusement pour Napoléon, atténué par la victoire de Wagram. Cette fois encore l'habileté du général, la vigueur de ses lieutenans, la précision des mouvemens et la brillante valeur française triomphèrent de tous les obstacles. Après deux journées des plus sanglantes entre celles dont l'histoire conservera le souvenir, l'archiduc Charles, mal secondé par son frère l'archiduc Jean, arrivant de Hongrie à la tête d'une division considérable et qui n'approcha du champ de bataille que quand tout était décidé, fut rejeté sur les frontières de la Bohême. Il avait fait cependant sa retraite en bon ordre et présentait encore un front si formidable que le vainqueur se crut heureux, le 12 juillet, de conclure avec lui un armistice. Il fut convenu que les négociations pour la paix devaient s'ouvrir immédiatement. Elle ne fut conclue que le 18 octobre et, pour l'obtenir, l'Autriche fut contrainte d'abandonner Trieste et tout ce qu'elle possédait sur le littoral de la mer Adriatique. Il lui fallut encore céder à la Bavière un territoire fort important, agrandir le grand-duché de Varsovie aux dépens de la Galicie, et accéder au système continental.

La Russie elle-même, pour prix de son insignifiante coopération, ne rougit pas d'accepter quatre cent mille sujets de plus qui furent pris sur les provinces polonaises appartenant à l'Autriche. Il était dans la politique bien entendue de Napoleon de la compromettre de plus en plus avec le reste de l'Europe. Toutefois et malgré cette habile combinaison, le but poursuivi ne fut pas atteint, car l'empereur Alexandre ne tarda pas à se montrer plus inquiet de la tendance indiquée vers le rétablissement du royaume de Pologne, que satisfait par un agrandissement du grand-duché de Varsovie. On verra, plus tard, à quel point ce germe de mécontentement se développa et influa sur les résolutions du cabinet de Saint-Pétersbourg.

L'empereur ne revint pas directement à Paris; il s'arrêta à Fontainebleau, où il séjourna jusqu'au milieu de novembre. L'affluence de tout ce qui avait le devoir ou le désir de faire sa cour fut très considérable. En ma qualité de membre du conseil, je ne pouvais me dispenser d'y paraître, et j'y vis le commencement de toutes les manœuvres qui allaient amener un des plus grands événemens de l'époque : la dissolution de son mariage avec Joséphine.

Depuis longtemps la plus considérable partie de ce qui l'entourait et sa famille, surtout, le pressaient de renoncer à une union qui ne pouvait lui donner d'héritier et qui l'empêchait de songer à des alliances fort avantageuses. Déjà, lors de son sacre, les plus grands efforts avaient été tentés pour l'empêcher de fortifier les liens qui l'attachaient à l'impératrice, en la faisant couronner à ses côtés; mais tous ces efforts avaient été rendus vains par l'ascendant naturel et très puissant d'une femme pleine de charmes et de grâces, qui s'était donnée à lui lorsque rien ne présageait encore sa haute fortune, dont l'esprit conciliant avait souvent aplani autour de lui d'assez grandes difficultés et lui avait ramené beaucoup de caractères aigris ou hostiles, qui semblait enfin avoir été constamment une sorte de bon génie, chargé de veiller sur sa destinée et d'écarter les orages qui pouvaient en troubler le cours.

Sous ce dernier rapport, il entrait dans l'attachement de Napoléon pour Joséphine un instinct superstitieux que les événemens n'ont que trop justifié. A l'époque de son couronnement, une circonstance, fort extraordinaire et très ignorée, montre à quel point il lui était difficile de résister aux désirs de l'adroite et séduisante compagne qui, malgré tant d'infidélités réciproques, restait toujours le premier de ses attachemens. Son mariage avec elle n'avait été contracté que civilement; le pape en exigea la consécration devant l'Église, comme un acte absolument nécessaire et sans lequel il lui serait impossible de couronner l'impératrice, en même temps que l'empereur. Napoléon repoussa cette demande presque jusqu'au dernier moment, soit qu'il la regardât comme une condamnation de sa vie passée, soit qu'il lui répugnât de rendre indissoluble un engagement que la politique pouvait un jour lui commander de rompre. Peut-être aussi soupçonnait-il Joséphine d'avoir inspiré l'exigence du pontife. Quoi qu'il en puisse être, il lui fallut céder, et j'ai la certitude que, dans la nuit qui précéda le sacre, il fut marié par le cardinal Fesch dans son cabinet et sans témoins. Le cardinal en donna l'assurance au pape. Je ne puis avoir aucun doute sur ces détails, car je les tiens de M. Portalis fils, dont le père, alors ministre des cultes, servait d'intermédiaire

pour toutes les négociations, pour tous les arrangemens avec sa sainteté.

Cinq années cependant s'étaient écoulées depuis l'époque du triomphe de Joséphine, et si d'un côté cette longue possession du rang supérieur semblait devoir ajouter beaucoup à ses droits, de l'autre aussi les événemens survenus durant cette période avaient plus d'une fois fait naître des doutes et des regrets dans l'esprit de l'empereur. Depuis plusieurs mois surtout, il était plus que jamais ébranlé par l'évidence des avantages que pourrait lui présenter un mariage contracté avec une des principales familles régnantes de l'Europe. Toutes les alliances politiques qu'il avait jusque-là contractées s'étaient rompues avec une effrayante facilité. En serait-il de même de celle qui se fortifierait par un lien de famille? La Russie, par exemple, qui l'avait aidé si faiblement dans sa dernière lutte, ne lui aurait-elle pas été bien autrement secourable s'il avait été l'époux d'une grande-duchesse? Lorsqu'il achevait d'enlever à la maison de Bourbon tous les États qu'elle gouvernait, n'était-il pas nécessaire qu'il rassurât les autres dynasties, en montrant le prix qu'il attachait à unir leurs antiques droits avec ceux qu'il tenait de la fortune et de la victoire?

Les membres de sa famille, qu'il avait placés sur des trônes, sentaient encore mieux que lui le besoin d'entrer dans la grande famille des rois, au milieu de laquelle ils n'étaient en quelque sorte que jetés par accident. Tous les ministres, tous les grands dignitaires partageaient cette opinion. M. Fouché et M. de Talleyrand se signalèrent dans cette occasion. M. Fouché prit même sur lui une démarche auprès de Joséphine et essaya de lui persuader d'aller au-devant de ce qu'on désirait d'elle. N'ayant pas réussi, il fut nécessairement désavoué, mais c'était un premier pas de fait.

Je me trouvais à Fontainebleau le jour où cette démarche eut lieu, et l'agitation de la cour me l'eut bientôt révélée. Je sus aussi, par mes rapports avec plusieurs personnes attachées au service de l'impératrice, que la scène entre elle et Napoléon avait été touchante, qu'elle espérait encore rendre vains tous les efforts tentés contre elle. Je ne partageai pas sa sécurité, et, comme j'avais trouvé en elle beaucoup d'obligeance lors de l'affaire des radiations que je sollicitais pour plusieurs des membres de ma famille, je ne pus m'empêcher de prendre une part sincère aux chagrins qui l'attendaient. Je revins donc à Paris avec la conviction que son sort était irrévocablement fixé, et que M. Fouché ne se serait pas autant avancé, s'il n'avait été sûr d'être très agréable à celui au nom duquel il avait en quelque sorte parlé; il ne fallut pas beaucoup de temps, en effet, pour que mes prévisions se réalisassent.

Les résistances de Joséphine ne tardèrent pas à être vaincues, et, dès le 16 décembre, le sénat reçut un message annonçant la résolution que Napoléon et Joséphine avaient prise, d'un commun accord, pour la dissolution de leur union. Le motif unique de leur résolution était tiré de la nécessité, pour la sécurité et le bonheur de l'empire, que Napoléon eût des héritiers directs, qu'il ne pouvait plus attendre de son épouse actuelle. On doit remarquer le cruel devoir imposé au fils de Joséphine, au prince Eugène. Il était aussi fils adoptif de l'empereur, et celui-ci jugea à propos de le faire entrer au sénat et d'exiger qu'il y siégeât, pour la première fois, le jour où devait avoir lieu la délibération qui allait si douloureusement changer l'état de sa mère. Il dut même provoquer cette délibération, en ajoutant au consentement qu'elle avait donné le poids de son adhésion personnelle et de celle de sa sœur, la reine de Hollande, dont il se porta garant.

Il fut aisé d'obtenir du sénat le sénatus-consulte qui devait prononcer la dissolution du mariage de Napoléon et de Joséphine. Mais tout n'était pas terminé; le lien civil se trouvait bien rompu, le lien religieux demeurait dans toute sa force, et, pour les projets ultérieurs de Napoléon, il fallait absolument s'en délivrer. On fut informé, par le *Moniteur* du 14 janvier 1810, qu'après avoir entendu les témoins et après une instruction où toutes les formalités en usage avaient été observées, l'officialité diocésaine avait, par sentence du 9, déclaré la nullité, quant au lien spirituel, du mariage de sa majesté l'empereur Napoléon et de sa majesté l'impétrice Joséphine, et que cette sentence avait été confirmée le 12 par l'officialité métropolitaine. On a su plus tard qu'elle était motivée sur ce que le mariage, n'ayant pas été contracté devant témoins, ni devant le curé de la paroisse, était radicalement nul, d'après les dispositions du concile de Trente.

Le pape a prétendu qu'à lui seul appartenait de prononcer sur le mariage des souverains ; il avait pour lui, à la vérité, l'exemple très solennel et peu ancien, dans l'histoire de la monarchie française, de ce qui s'était pratiqué pour la dissolution du mariage contracté entre la reine Marguerite de Valois et Henri IV. Mais on n'a jamais pu produire aucun acte de l'Église qui ait établi, en principe, que les souverains ne sont pas soumis, pour le jugement de leurs actes religieux, aux mêmes tribunaux spirituels que leurs sujets. Si plusieurs d'entre eux ont, en de semblables occasions, trouvé bon d'avoir recours au souverain pontife, la politique et non la religion le leur a commandé, et il est impossible d'en rien induire contre la valeur du droit commun.

Jamais peut-être il n'y a eu d'occasion où les courtisans aient

été, plus que dans celle-là, embarrassés de leur contenance. Il fallait approuver la résolution du maître. La maison de la future impératrice ne serait sans doute pas la même que celle de l'impératrice répudiée, ce serait l'occasion de faveurs enviées. Mais Joséphine conservait encore une grande situation. S'éloigner d'elle était un procédé peu honorable, et l'empereur, qui conservait pour elle une affection non douteuse, ne serait-il pas blessé d'un trop grand empressement à l'abandonner?

Je n'oublierai jamais la dernière soirée dans laquelle l'impératrice délaissée fit encore les honneurs de sa cour. C'était la veille du jour où devait se prononcer la dissolution de son mariage. Il y avait un grand cercle, un souper était, suivant l'usage, servi dans la galerie de Diane, sur un grand nombre de petites tables. Joséphine était assise à celle du milieu, et les hommes circulaient autour d'elle, recherchant cette inclination de tête toute gracieuse qu'elle avait l'habitude de faire aux personnes qu'elle connaissait. Je restai quelques minutes à peu de distance d'elle, et je ne pus m'empêcher d'être frappé de la parfaite convenance de son maintien en présence de tout ce monde qui l'entourait encore d'hommages et qui ne pouvait ignorer que c'était pour la dernière fois; que, dans une heure, elle descendrait du trône et quitterait le palais pour n'y jamais rentrer. Il n'appartient qu'aux femmes de surmonter les difficultés d'une pareille situation, mais je doute qu'on eût pu en trouver une seconde capable de s'en tirer avec une grâce et une mesure aussi parfaites; la contenance de Napoléon fut moins bonne que celle de sa victime.

Je fus enfin nommé conseiller d'État le 8 février. J'ai dit le peu de faveurs dont j'avais joui jusqu'alors. J'espérais cependant avoir bientôt l'avancement que je croyais mériter. Mon désappointement fut donc excessif, lorsque je lus, le 6 février, dans le *Journal des Débats*, que M. Mounier, auditeur et secrétaire du cabinet de l'empereur, était nommé maître des requêtes, que M. Alexandre de Lameth, préfet de Turin, était nommé conseiller d'État. Dans la vivacité de mon dépit, je courus chez l'archichancelier, décidé à donner ma démission. Il me calma et me dit qu'il en parlerait à l'empereur. Il se rendit aux Tuileries, ne fit comme de raison aucune objection contre les nominations qu'il venait d'apprendre, mais exprima sa sincère affliction de ne pas voir paraître en même temps celle de M. Pasquier, dont les droits n'étaient pas moindres que ceux de M. de Lameth. Il ajouta que cette omission serait pénible pour tout le conseil.

« Et qui vous a dit, répondit Napoléon, que j'ai fait un nouveau

conseiller d'État? — Les nominations, reprit M. Cambacérès, sont annoncées dans le *Journal des Débats* que voici. » Grande colère alors contre M. Maret, ministre secrétaire d'État, qui avait eu ordre de ne pas les publier de quelques jours; et, en effet, il n'en était pas question dans le *Moniteur*, mais M. Maret n'avait pas su les taire à M. Laborie, qui les avait fait insérer dans son *Journal des Débats*. « Qu'on aille chercher la minute du décret, » dit aussitôt Napoléon, et, lorsqu'elle lui fut apportée, il la déchira et la jeta au feu.

Le soir de ce jour il y avait cercle à la cour, je m'y rendis. A la fin de la soirée, me trouvant avec M. Portalis rangé contre l'embrasure d'une porte, quand l'empereur vint à passer, il s'arrêta devant nous et affecta de me regarder avec un air moqueur que nous ne sûmes comment expliquer. Rentré chez moi, je reçus, au milieu de la nuit, le décret qui me nommait conseiller d'État, et le lendemain matin je sus que M. Malouet avait obtenu le même avancement. Cette association fort honorable me fit grand plaisir. Il n'a plus été question de M. Mounier pour la place de maître des requêtes, ni de M. de Lameth pour celle de conseiller d'État, et leur promotion s'est trouvée complètement mise de côté; ils étaient encore l'un auditeur, l'autre maître des requêtes, quand l'empire a pris fin.

Depuis la rupture des liens qui l'attachaient à Joséphine, l'empereur n'avait pas manqué de jeter les yeux sur tous les États de l'Europe dans lesquels il lui semblait possible de chercher une nouvelle épouse. La Saxe et la Russie étaient les seules où il pût se flatter que sa démarche trouverait un accueil favorable; mais la Saxe, malgré l'antiquité de sa maison souveraine, ne lui offrait pas tous les avantages qu'il cherchait; elle était trop dans sa dépendance. Son acquiescement n'aurait pas paru suffisamment libre.

La Russie fut donc aussitôt le point sur lequel se dirigèrent ses démarches, et M. de Caulaincourt, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, reçut les instructions nécessaires pour demander la main de la grande-duchesse Anne, sœur d'Alexandre. Cette négociation semblait d'autant plus facile à conduire que, suivant toutes les apparences, il en avait déjà été touché quelque chose à Erfurt. Ajoutez que M. de Caulaincourt se trouvait dans la meilleure position pour la faire réussir; il était établi en Russie sur le plus grand, sur le meilleur pied, et avait à cet égard merveilleusement bien répondu aux intentions de son maître. L'empereur Alexandre avait pris pour lui un goût très marqué. Il fut donc écouté avec une faveur

non douteuse et d'autant plus nécessaire que la proposition rencontra, au premier moment, une opposition assez vive de la part de l'impératrice mère qui, avec la presque totalité de la cour et même de la famille impériale, se montra fort peu satisfaite de la perspective d'une telle alliance. La princesse Catherine, sœur aînée de la grande-duchesse Anne, et très avant dans l'intimité de l'empereur, se prononça comme lui en faveur de la proposition ; elle fut définitivement agréée, mais après de nombreux pourparlers, avec la demande de quelques délais, avec la restriction que la princesse Anne serait mariée suivant le rite grec et suivant le rite romain, et qu'elle serait libre de demeurer dans la religion grecque. Elle devait être à cet effet accompagnée de sa chapelle, ou au moins d'un prêtre de son culte. Que la grande-duchesse dût ensuite embrasser la religion de son époux, peu importait à l'empereur Alexandre, mais il croyait devoir à l'attachement du peuple russe pour le culte grec de ne pas mettre sa sœur dans l'obligation d'en abandonner immédiatement les pratiques. On ne pouvait guère supposer que cette précaution de sa part dût entraîner aucune difficulté sérieuse, mais cependant les paroles qu'il fallut échanger à ce sujet, et les démarches nécessaires pour vaincre l'opposition de l'impératrice mère entraînèrent, à Saint-Pétersbourg, une assez grande perte de temps.

La réponse n'arriva que le 5 février par une dépêche de M. de Caulaincourt en date du 21 janvier. Or, il s'était passé beaucoup de choses dans cet intervalle, de choses qui avaient complètement changé la face de l'affaire. Suivant en cela les conseils de M. de Metternich, qui avait été avant la dernière guerre ambassadeur d'Autriche en France, le cabinet de Vienne, laissant de côté les vains ressentimens, les imprudentes et malhabiles susceptibilités, avait reconnu qu'une alliance entre son plus redoutable ennemi et la famille impériale russe serait le plus grand des malheurs pour la maison d'Autriche ; que ce malheur pourrait aller jusqu'à consommer sa ruine, et que le seul moyen de le conjurer était d'offrir à Napoléon la main d'une archiduchesse. La détermination en fut aussitôt prise, mais comment arriver à produire cette offre ! Comment la faire accepter? Le temps pressait et tous les momens étaient précieux, car on savait que les négociations étaient déjà commencées à Saint-Pétersbourg.

Quelques insinuations furent d'abord faites à Munich à M. de Narbonne, aide-de-camp de l'empereur ; il avait été laissé en arrière pour observer de plus près tout ce qui se passait en Autriche, après la retraite de l'armée française. Les choses ne pouvaient aller assez vite par cette voie. Voici comment l'affaire se

trouva définitivement engagée. A cette soirée dans laquelle Joséphine tenait sa cour pour la dernière fois, le premier secrétaire de la légation autrichienne, M. de Floret, se trouvait à côté du sénateur Sémonville, qu'il avait quelques années auparavant beaucoup connu en Hollande et dont l'intimité avec M. Maret était notoire.

« Voilà donc qui est fini pour celle-là, lui dit M. de Floret; mais quelle est celle qui va venir? On assure qu'il est arrivé aujourd'hui un courrier de M. de Caulaincourt, et qu'il apporte les réponses les plus favorables; si cela est, les conséquences peuvent en être bien graves. Comment ne pas trembler, en voyant tant de puissance et de force se réunir dans une seule main! — Rien de plus vrai, répondit M. de Sémonville; mais, après tout, il joue bien son jeu, fait ce qu'il doit faire, s'adresse à qui le doit écouter, et d'ailleurs de quoi vous plaignez-vous, vous qui n'en auriez pas voulu? — Et qui vous dit cela? répondit aussitôt M. de Floret, c'est tout le contraire. — Vous parlez sans doute comme M. de Floret, et non comme le secrétaire de la légation autrichienne; c'est votre opinion personnelle et non les intentions de votre cour que vous exprimez à un ancien ami et avec une confiance dont vous êtes sûr qu'il n'abusera pas. — Ne craignez pas d'en abuser, je sais ce que je dis, et suis parfaitement sûr de ne pas me trop avancer; je connais le dessein de l'empereur, mon maître; il serait, ainsi que tout ce qui l'entoure, très satisfait que sa fille, l'archiduchesse Marie-Louise, devînt votre impératrice.

Cette conversation fut littéralement rendue avant minuit à M. Maret. L'empereur en fut informé le lendemain matin, et M. Maret eut ordre de chercher un intermédiaire convenable dont les mouvemens ne dussent pas trop éveiller l'attention, et qui fût en état de parler à peu près officiellement, mais sans trop se livrer, avec l'ambassadeur d'Autriche, prince de Schwarzenberg, sur l'ouverture que M. de Floret avait jugé à propos de faire.

M. Maret choisit M. Alexandre de Laborde; il avait durant son émigration servi avec distinction dans l'armée autrichienne, il fréquentait l'ambassade d'Autriche et était en relation habituelle avec toutes les personnes qui la composaient. L'empressement avec lequel furent accueillies les premières paroles qu'il prononça, pour faire comprendre la mission dont il était chargé, ne laissa aucun doute sur la facilité avec laquelle l'affaire pouvait se conclure, dans le cas où Napoléon voudrait y donner franchement les mains. Il ne lui restait qu'à prendre définitivement son parti. Il y avait là matière à de sérieuses délibérations. Au premier moment les avantages entre les deux combinaisons se balancèrent dans son esprit; cependant, il paraît que son hésitation ne fut pas longue.

La Russie lui offrait sans doute une alliance plus forte et qui mettait un plus grand poids dans la balance politique de l'Europe, mais son but principal était d'entrer dans la famille des rois, et, dans cette grande famille, la maison de Russie était nouvelle en comparaison de la maison d'Autriche. En choisissant une archiduchesse, il s'unissait à la plus antique race souveraine, après celle de France. Il épousait une petite-fille de Marie-Thérèse, dont Louis XVI avait épousé la fille. En France, il n'y avait aucun doute que cette alliance, tout à fait inespérée, ne dût frapper les esprits beaucoup plus que ne le pourrait faire l'alliance russe. Son choix ne fut donc pas longtemps douteux.

Pour garder dans une si grande occasion toutes les apparences d'une prudente délibération, il jugea à propos d'assembler un conseil extraordinaire où furent appelés le roi de Hollande, le vice-roi d'Italie, le cardinal Fesch, les grands dignitaires, les ministres, les présidens du sénat et du corps législatif. Le résultat de la délibération fut favorable au mariage avec l'archiduchesse ; cependant on sut que les avis avaient été partagés et que l'archichancelier et M. Fouché avaient exprimé leur préférence pour le mariage avec la grande-duchesse russe. On sut aussi que M. de Talleyrand, qui s'était déclaré pour l'Autriche, avait tenu dans cette discussion une place fort importante ; la raison de sa décision avait été principalement tirée de la solidité qui se rencontrait ordinairement dans les résolutions et la politique de l'Autriche. « Cette puissance, dit-il, est la seule qui ait en Europe un cabinet dont l'influence survive à la durée de chaque règne, qui soit par conséquent en état de concevoir, d'adopter et de suivre persévéramment un plan de conduite. Par la proposition qu'il fait aujourd'hui, ce cabinet prouve qu'il veut s'associer à la fortune de la dynastie impériale qui règne aujourd'hui sur la France ; il reconnaît l'iniquité, la folie du système contraire dans lequel il a marché depuis dix ans et dans lequel il vient de faire son dernier effort. Puisqu'il a pris cette résolution, il y persistera, si elle est accueillie comme elle me paraît mériter de l'être, et l'empereur Napoléon léguera à sa descendance tous les avantages de l'union qu'il aura contractée aujourd'hui. Je sais bien qu'on peut me dire que la Russie est dans les mêmes intentions ; mais voici la différence : dans ce pays tout tient à la volonté d'un homme ; il n'y a de politique que la sienne ; tout finit avec la durée d'un règne, tout prend sous le règne suivant un aspect nouveau. Je suppose donc que l'empereur Napoléon épouse la grande-duchesse et que nous sommes, au bout d'une année, assemblés dans ce cabinet autour de cette même table ; la porte s'ouvre, on annonce l'arrivée d'un courrier, et ce courrier apporte la nouvelle

de la mort de l'empereur Alexandre. Avec cette mort, tout a changé de face, plus d'alliance assurée avec la Russie; l'Autriche, la Prusse, l'Angleterre prennent le dessus à Saint-Pétersbourg, et tous les avantages du mariage sont évanouis. Prenons l'hypothèse contraire. L'empereur a épousé une archiduchesse, et, au bout d'une année, on apprend la mort de l'empereur François ; c'est un grand deuil de famille et rien de plus. Les intérêts politiques sont noués de part et d'autre et ne changent pas; le cabinet d'Autriche met à conserver l'alliance autant de soin que le cabinet de France en peut apporter lui-même. Cette considération est si puissante à mes yeux qu'elle ne me permet pas la moindre hésitation dans le conseil que je suis appelé à donner. »

Ce conseil fut en effet suivi, et, quand il fut connu dans le public, il eut d'autant plus de succès que ce qu'on désirait par-dessus tout dans le mariage qui allait s'accomplir, c'était d'y trouver le gage d'une paix longue et assurée. Il enleva donc les suffrages au dehors, comme il l'avait fait dans le cabinet de l'empereur. N'y avait-il rien cependant à opposer à cet entraînement? Voici ce qui m'est arrivé à ce sujet dans la semaine suivante. Me trouvant chez l'archichancelier, seul avec lui, en attendant l'ouverture du conseil du sceau, je lui parlais de la grande question qui avait tenu les esprits en suspens dans les jours précédens, et je me hasardai à lui témoigner quelque étonnement de l'avis qu'on assurait avoir été le sien et qui n'avait pas prévalu. « Cette dernière circonstance, me répondit Cambacérès, n'a rien d'étonnant : quand on n'a qu'une bonne raison à donner, et quand il n'est pas possible de la dire, il est simple qu'on soit battu. »

J'eus besoin de le presser beaucoup pour qu'il me fît connaître cette raison, et il ne s'y détermina que sur ma parole d'en garder le plus profond secret : « Eh bien, me dit-il, vous allez voir qu'elle est si bonne qu'il suffit d'une phrase pour en faire comprendre toute la force! Je suis moralement sûr qu'avant deux ans nous aurons la guerre avec celle des deux puissances dont l'empereur n'aura pas épousé la fille. Or, une guerre avec l'Autriche ne me cause aucune inquiétude, et je tremble d'une guerre avec la Russie ; les conséquences en sont incalculables. » Les événemens ont pris soin de faire connaître lequel de ces deux hommes d'État a le mieux compris la situation. M. de Talleyrand, dans cette discussion, n'était pas, ne pouvait pas être éclairé et guidé par un intérêt aussi sincère que celui qui animait M. de Cambacérès.

Napoléon, en sortant du conseil dont je viens de raconter l'issue, donna au prince Eugène l'ordre d'entrer sur-le-champ en négociation avec le prince de Schwarzenberg. Celui-ci était à la chasse ;

on l'envoya chercher, et, dès le soir, tout se trouva à peu près convenu. Afin d'abréger, on avait des deux parts jugé convenable d'adopter les conditions stipulées pour le mariage de Louis XVI avec Marie-Antoinette. La convention fut signée, le 7 février, par le prince de Schwarzenberg et le duc de Cadore. Il fallait les ratifications de Vienne, elles ne se firent pas attendre, et, le 27 février, l'empereur fut en état de communiquer au sénat sa convention de mariage. Il annonça en même temps que le prince de Neufchâtel était déjà parti pour demander la main de l'archiduchesse Marie-Louise, fille de l'empereur d'Autriche. Dès le 25, on avait fait paraître au *Moniteur* le décret qui nommait la maison de la future impératrice. La composition de cette maison mérite d'être remarquée par l'habileté avec laquelle toutes les convenances y étaient observées, tous les intérêts ménagés. La place de grand aumônier était donnée à un archevêque du nom de Rohan, un Beauharnais était nommé chevalier d'honneur. Parmi les dames, les noms de Mortemart, de Montmorency, de Bouillé, de Vintimille, de Canisy, se trouvaient mêlés à ceux de Bassano, de Rovigo, de Duchâtel, de Lauriston.

Les grandeurs nouvelles étaient ainsi rehaussées par les grandeurs anciennes, et la maison de Joséphine même avait aussi ses représentans. Mais toutes ces dames étaient précédées par une femme à laquelle personne n'avait pensé et qui sans doute était restée fort tranquille, alors que tant d'ambitions s'agitaient pour monter au rang de dame d'honneur qui lui fut réservé. Cette femme était la duchesse de Montebello, veuve du maréchal Lannes, tué à la bataille d'Essling.

Un tel choix était le plus éclatant témoignage de reconnaissance qu'il fût possible de donner à la mémoire d'un des plus braves et peut-être du plus regrettable pour Napoléon de tous les généraux que la guerre avait moissonnés à ses côtés. C'était la plus belle part qu'il pût faire à son armée, et toutes les prétentions étaient obligées de se taire devant une faveur ainsi justifiée. Elle tombait d'ailleurs sur une personne d'une conduite irréprochable, dont l'extérieur n'aurait déparé aucune cour et dont les manières, malgré son origine peu aristocratique, avaient un calme qui ne manquait ni de grâce ni de noblesse. Elle a eu, au suprême degré, le don de plaire à sa princesse.

La nouvelle impératrice arriva à Compiègne le 28. L'empereur attendait sa nouvelle épouse avec assez d'anxiété. Accoutumé à toutes les faveurs de la fortune, il aurait voulu que la princesse qu'elle prenait soin de lui amener joignît aux avantages de sa haute naissance celui d'un extérieur au moins agréable ; et il se fiait peu aux récits qui lui avaient été faits à cet égard, même aux por-

traits qui lui furent envoyés. Je tiens de M. de Laborde, qui avait accompagné à Vienne le prince de Neufchâtel, et dont le retour avait un peu précédé l'arrivée de l'impératrice, qu'il eut sur ce sujet un interrogatoire assez détaillé à subir de la part de Napoléon. Voici quel fut son résumé : « Sauvez, sire, le premier coup d'œil, et vous devez être un mari très satisfait. » Ce résumé était exact. Ce qu'elle avait de moins bien, c'était la figure ; mais sa tournure était belle, quoique un peu raide. Sa personne avait de l'agrément ; son pied et sa main étaient fort jolis.

L'empereur alla au-devant d'elle, la rencontra à deux lieues de Compiègne, monta dans sa voiture et rentra avec elle dans le palais. On assure que le soir même il se conduisit ainsi que Henri IV l'avait fait à Lyon, avec Marie de Médicis, et elle dut se prêter d'autant mieux à ses volontés que le cas avait été prévu, et qu'à Vienne, où on n'oublie rien, on avait pris soin de l'avertir qu'elle devait se regarder comme tout à fait mariée. Le 1er avril, le mariage civil eut lieu à Saint-Cloud, et le mariage religieux fut célébré le lendemain dans une des grandes salles du Louvre, celle qui fait suite à la galerie et qui fut arrangée en chapelle.

Quand l'empereur passa devant nous, nous fûmes frappés de l'air de triomphe qui régnait dans toute sa personne. Sa physionomie, naturellement sérieuse, était rayonnante de bonheur et de joie. La cérémonie célébrée par le cardinal Fesch, grand aumônier, ne fut pas longue ; mais quel ne fut pas notre étonnement, lorsque nous vîmes, au retour, cette physionomie, tout à l'heure si radieuse, devenue sombre et menaçante ! Que s'était-il donc passé dans un si court intervalle?

Des places d'honneur étaient réservées au Louvre, pour la cérémonie religieuse, aux cardinaux, qui, depuis que le pape avait été transféré à Savone, habitaient Paris. La première chose qui frappa Napoléon, en entrant dans la chapelle, fut qu'une partie de ces places restait vide, treize cardinaux ne s'étant pas rendus à l'invitation. Aucune insulte ne pouvait l'affecter plus sensiblement ; elle était d'autant plus grave qu'elle paraissait une sorte de protestation contre son nouveau mariage et qu'elle semblait l'accuser d'illégalité.

Je dois dire à cet égard que sa colère ne fut que trop justifiée, dans le courant de l'année même, par un bref que le pape trouva moyen de faire parvenir au chapitre métropolitain de Florence et qui avait pour but de lui défendre de donner des pouvoirs d'administrateur à M. d'Osmond, évêque de Nancy, nommé à l'archevêché de Florence. Dans ce bref, sa sainteté faisait entrevoir, au nombre des griefs formulés contre l'empereur, l'annulation de son premier

mariage par l'officialité de Paris ; et elle signalait cet acte comme irrégulier, comme s'étant accompli au mépris des droits du saint-siège. Il était difficile qu'un esprit aussi soupçonneux que celui de Napoléon ne vît pas dans semblable allégation, introduite dans une affaire tout à fait étrangère à d'anciens débats, l'intention préméditée de contester un jour la légitimité de ses enfans, et, par conséquent, leur droit à la couronne.

Quant aux cardinaux qui avaient refusé d'assister au mariage, ils furent arrêtés deux jours après, puis reçurent, avec l'ordre de partir pour différentes villes de l'intérieur, la défense d'y porter les marques extérieures de leur dignité et l'injonction d'être toujours vêtus en noir. Le séquestre fut apposé sur leurs biens et le traitement qu'ils avaient reçu jusqu'alors cessa de leur être alloué. Ce traitement fut remplacé par l'offre d'un secours de 250 francs par mois et payable dans le lieu de leur exil. Deux seulement acceptèrent ces offres ; les autres vécurent du produit des collectes qui se pratiquaient secrètement en leur faveur.

L'absence des cardinaux fut le seul nuage qui assombrit la belle journée qui vit s'accomplir dans toute sa pompe le mariage de Marie-Louise ; elle fut tout entière remplie par les scènes les plus brillantes et les plus variées ; d'abord une sorte de présentation que Napoléon fit de son épouse au peuple et à l'armée, en la conduisant sur le balcon situé au milieu du château des Tuileries ; elle y fut saluée à la fois par les acclamations de la foule immense, qui remplissait le jardin et par celles de la garde impériale qui défila sous ses yeux. Vint ensuite un banquet impérial dans la salle de spectacle accommodée à cet usage, puis un concert donné sur un immense amphithéâtre élevé entre le jardin et le château, puis enfin le feu d'artifice et l'illumination dont la beauté répondit à l'immensité des préparatifs auxquels on travaillait depuis plusieurs semaines et qui embrassaient tous les monumens publics dans tous les quartiers de la ville.

Je ne puis m'empêcher de donner place, au milieu de ces scènes imposantes, à un fait que le hasard rendit assez piquant. Pour les personnes qui avaient assisté à la cérémonie du mariage et qui voulaient ne rien manquer dans le programme de la fête, il était difficile de savoir où et quand elles pourraient prendre leur repas. M. Regnaud, président au conseil d'État de la section de l'intérieur, avait prévu cet inconvénient, et, pour y parer, il avait fait entrer au château un assez bon dîner, qu'il fit dresser dans la salle de sa section et auquel tous les membres qui la composaient furent invités.

Nous étions déjà à table quand vint à passer M. de Metternich,

se promenant avec plusieurs membres de l'ambassade autrichienne, sous une galerie ouverte qui se trouvait entre notre salle et le jardin. Il paraissait assez tristement résigné à ne pas dîner ce jour-là, lorsque M. Regnaud l'invita de fort bonne grâce à prendre place au milieu de nous; il accepta sans hésiter, et nous nous trouvâmes ainsi, dans cette journée mémorable, les seuls occupés du soin de traiter l'étranger qui méritait le plus d'égards, le premier ministre d'Autriche, enfin, celui qui, à partir de ce moment, était destiné à jouer, en tant d'occasions, un rôle fort important. Il fut, pendant tout le repas, d'une gaîté fort animée, et, au moment de quitter la table, ayant rempli son verre, il s'avança à une fenêtre donnant sur la galerie, qui, seule, nous séparait de la foule dont le jardin était rempli, et but, à haute voix, à la santé du *Roi de Rome*.

Cette santé, de bon augure, fut accueillie par les cris de joie les plus vifs, les plus éclatans. Presque au même instant vint à passer le prince Kourakine, ambassadeur de Russie, avec une partie de sa suite, qui, lui aussi, semblait avoir renoncé à l'espoir de rencontrer un dîner; les restes de notre table étaient peu présentables, on les rassembla cependant, on offrit de lui en faire les honneurs et il accepta. Nos hôtes précédens firent donc place aux nouveaux, et ceux-ci s'accommodaient en grande hâte de ce qui avait échappé aux appétits satisfaits. Cette scène assez étrange avait malheureusement une analogie frappante avec les situations respectives des diplomates que notre hospitalité avait successivement recueillis.

Deux mois auparavant, l'ambassadeur de Russie, qui venait de se tenir heureux d'accepter les restes de l'ambassadeur d'Autriche, avait partout le pas sur lui; tous les honneurs, tous les égards allaient à lui, comme au seul allié, au seul ami véritable de la France. Une loge particulière et au premier rang lui était réservée à tous les spectacles de la cour; on s'épuisait à son égard en soins, en recherches de tout genre. Quelle différence! L'ambassadeur d'Autriche, qu'on voyait d'un œil si peu favorable, était devenu l'ambassadeur de famille, il en avait tous les droits, et c'était à qui s'efforcerait de rendre sa position plus agréable, plus brillante.

Les justes susceptibilités de la cour de Russie avaient été bien peu ménagées. Avant de connaître sa décision, d'autres négociations avaient été engagées, et c'est deux jours après avoir reçu une réponse favorable que la préférence, donnée à l'archiduchesse d'Autriche, est rendue publique. Ainsi qu'il arrive presque toujours, l'empereur Napoléon, pour colorer les torts qui existaient de son côté, ne manqua pas d'en imputer au souverain avec lequel il rom-

pait. La lettre que son ministre des affaires étrangères, M. de Champagny, écrivait à ce sujet à M. de Caulaincourt, est curieuse à lire aujourd'hui. Le ministre, en annonçant à l'ambassadeur que le conseil extraordinaire, assemblé dans la nuit du 6 au 7, a voté presque unanimement pour que l'empereur épouse l'archiduchesse, donnait soigneusement les motifs de cette détermination, et on voit figurer parmi ceux qui avaient fait renoncer à la grande-duchesse l'allégation que l'empereur avait dû être blessé du peu d'empressement de la Russie, surtout quand il l'a comparé à celui de l'Autriche (1) : « Comment! dit M. de Champagny, l'empereur Alexandre avait reçu l'ouverture qui lui était faite pour placer la dernière de ses sœurs sur le premier trône du monde en lui donnant pour époux l'homme que toute la terre contemple, celui qu'il serait aussi difficile de caractériser qu'il est inutile de le faire, et cependant des délais multipliés semblent avoir été inventés pour servir de subterfuges, pour éviter de répondre! Tout ajournement n'était-il donc pas blessant lorsqu'il tenait en suspens l'accomplissement des vœux de 40 millions d'hommes et le bonheur du chef de l'Empire, de l'arbitre de l'Europe? Des délais, en de telles circonstances, pouvaient, à juste titre, être jugés pires qu'un refus. »

Quant à la condescendance demandée pour la religion de la grande-duchesse, elle était traitée aussi dans cette lettre comme soulevant les questions les plus graves. M. de Champagny disait à ce sujet que « la clause du prêtre grec, qu'il s'agissait d'autoriser à exercer ses fonctions dans le palais même du souverain de la France, pourrait être regardée comme impliquant une infériorité dont la nation française serait blessée. » — Cela est difficile à comprendre. — Il allait jusqu'à relever, comme un grave inconvénient, la différence qui existe entre le calendrier grec et le calendrier grégorien, différence dont il s'appliquait à faire ressortir les gênantes conséquences. La meilleure des raisons, pour la préférence accordée à la princesse d'Autriche sur celle de Russie, pouvait se tirer sans aucun doute du jeune âge de celle-ci. Elle n'avait que quinze années et n'était nubile que depuis fort peu de temps; l'espérance d'avoir promptement des enfans était donc moins fondée avec elle qu'avec l'archiduchesse, déjà parvenue à l'âge de dix-huit ans.

En dernier résultat, une telle manière de dénouer une affaire, où les amours-propres étaient nécessairement très engagés, ne pouvait manquer d'amener un commencement d'aigreur, dont la principale conséquence et la plus funeste peut-être a été que Napoléon,

(1) Cette comparaison est tirée d'une autre lettre.

jugeant des impressions d'autrui par les siennes, a dû supposer dans l'âme d'Alexandre un dépit qu'il aurait lui-même ressenti plus vivement que qui que ce fût; cette conviction a, dès lors, exercé une grande influence sur sa politique.

III.

Parmi les États qui avaient à se plaindre des rigueurs du blocus continental, la Hollande avait souffert plus que les autres; ses plaintes, son désir de s'affranchir d'une législation qui la ruinait, s'étaient traduits par des mouvemens populaires qui, chaque jour, devenaient plus difficiles à contenir. L'empereur, en décidant son voyage avec l'impératrice dans les provinces belges et hollandaises, avait le secret désir de se rendre compte par lui-même de l'état des esprits et de ce qu'il fallait faire pour maintenir des mesures auxquelles il ne voulait pas renoncer. Le 15 mai, il fit paraître une ordonnance, datée du château de Laeken, qui instituait une commission de huit membres choisis parmi les hommes les plus au fait de l'administration et des intérêts du pays. Cette commission, dont la présidence m'était confiée, devait se réunir à Paris. — « Elle était spécialement chargée de fournir les renseignemens, qui lui seraient demandés par les ministres, sur les mesures relatives à l'établissement des contributions foncières, au paiement de la dette des villes, à la formation de leurs budgets et revenus, *au moyen de concilier les règles des douanes avec les besoins de la navigation et les intérêts du pays* et à toutes les mesures tendant à éviter tout froissement d'autorité et d'intérêts dans le passage de l'administration ancienne à la nouvelle. Elle pouvait faire d'elle-même, sur lesdits objets, toutes les observations qu'elle jugerait convenables et devait rester en fonction jusqu'à ce que l'organisation définitive, pour l'année 1811, eût été arrêtée et publiée. » — Tant de ménagemens étaient fort inaccoutumés, et l'article surtout qui concernait les douanes n'avait pu être inséré que dans l'intention de calmer des inquiétudes dont la vivacité méritait d'être prise en considération.

Les membres avaient été bien choisis, ne manquaient point de lumières et jouissaient dans leur pays d'une véritable considération. Je mis tous mes soins à faciliter leurs recherches, à leur donner les renseignemens dont ils ne pouvaient se passer, et j'eus bientôt lieu de reconnaître combien l'esprit de cette nation hollandaise, si laborieuse, si sérieusement appliquée, est éminemment propre aux affaires. Avec ces hommes intelligens et sincères, point

de mauvaises et inutiles chicanes. Ils allaient toujours au fait, s'efforçaient de surmonter les difficultés et d'obtenir des adoucissemens au mal qu'ils ne pouvaient entièrement éviter, mais ne s'irritaient jamais contre les obstacles qu'ils jugeaient impossibles à franchir et cherchaient patiemment à tirer le meilleur parti possible d'une situation évidemment mauvaise.

Dans ces temps extraordinaires, on avait, sans sortir de Paris, le moyen d'étudier le caractère de plusieurs peuples et de saisir les nuances de leur esprit; car, excepté l'Angleterre, tous les pays de l'Europe, ayant dans la capitale de l'empire français ou d'importantes affaires à traiter ou de grands intérêts à défendre, avaient soin d'y envoyer leurs hommes les plus capables.

Le conseil d'État seul aurait suffi pour qu'on pût se livrer à cette étude, car l'étendue toujours croissante de l'empire nous amenait chaque jour de nouveaux collègues, et la différence était grande entre les manières, les habitudes, les inclinations d'un bourgeois des villes hanséatiques et celles d'un sujet du pape, d'un habitant de Rome ou de Florence.

Nous fûmes, nos commissaires et moi, pendant tout le mois de juin, persévéramment occupés du travail qui nous avait été confié; nous n'étions pas sans espérance d'obtenir quelques bons résultats; mais dans les premiers jours de juillet, de graves événemens vinrent interrompre nos travaux.

En France, on désirait la paix plus que jamais. L'obstacle, qui plus que tous les autres empêchait la réalisation de ce vœu, était l'Angleterre. N'y avait-il donc pas moyen de vaincre son obstination? L'empereur n'en voulait entrevoir la possibilité que dans la plus rigoureuse exécution de son système continental; beaucoup d'autres pensaient que des négociations, habilement conduites, pourraient faire comprendre à un cabinet, qui déjà une fois avait consenti au traité d'Amiens, que les circonstances présentes étaient encore plus graves que celles de 1802, et que, s'il y avait toujours moyen de susciter des embarras à Napoléon, l'entreprise cependant était plus difficile et plus hasardeuse que jamais. Parmi les hommes qui s'occupaient de cette question, et dont l'opinion devait avoir le plus de poids, se trouvaient M. de Talleyrand et M. Fouché. Mais M. de Talleyrand avait reçu des leçons de prudence, et, s'il a participé aux démarches dans lesquelles s'est engagé son impétueux collègue, rien à cet égard n'a jamais pu être prouvé. L'un et l'autre avaient un auxiliaire très zélé dans le roi de Hollande, qui était persuadé que son frère avait l'intention de le faire bientôt descendre du trône où il l'avait placé, et de réunir à son empire la Hollande tout entière.

La paix avec l'Angleterre pouvait seule détourner ce malheur. Le roi Louis était convaincu, et non sans raison, que le cabinet britannique devait craindre, par-dessus tout, que l'étendue des rivages hollandais ne vînt à passer sous la domination immédiate de la France. Il se décida à lui faire savoir que ce danger était imminent, et ne pouvait être conjuré que par une pacification prompte et générale, ou au moins par l'ouverture d'une négociation franche.

On était à la fin de janvier 1810. Le roi Louis se trouvait, contre son gré, retenu dans Paris, fatigué plus que jamais des exigences de Napoléon. Il prit le parti d'envoyer à ses ministres en Hollande l'ordre de faire choix d'un homme sûr, habile, discret, et de le faire partir sur-le-champ pour Londres avec des instructions basées sur les considérations que je viens d'exposer. Leur choix tomba sur M. de Labouchère, associé de la maison Hope, Français de naissance et tout à fait propre à bien remplir une telle mission.

M. de Labouchère se rendit à Londres et s'aboucha avec le marquis de Wellesley, ministre des affaires étrangères; mais, malgré quelques bonnes dispositions qui lui furent d'abord témoignées, il ne tarda pas à reconnaître que le cabinet anglais n'était nullement disposé à se départir, le premier, des mesures adoptées dans la lutte du blocus continental; que, de plus, il ne mettait pas une grande différence entre la réunion, formellement prononcée, de la Hollande à l'empire français et la sujétion où elle était tombée, en passant sous le sceptre d'un frère de l'empereur. M. de Labouchère fit promptement connaître ce triste résultat à ceux qui l'avaient envoyé, et ne tarda pas à repasser en Hollande.

A la même époque, M. Fouché faisait une tentative de même nature, mais par un intermédiaire beaucoup moins heureusement choisi. M. Ouvrard, toujours en conflit avec l'empereur, au sujet des répétitions exercées contre lui pour les opérations dans lesquelles il avait entraîné le trésor pendant la campagne d'Austerlitz, venait de quitter la prison de Sainte-Pélagie, où il avait été momentanément détenu, en vertu d'un décret qui le déclarait débiteur de plusieurs millions. Ayant besoin de faire un voyage en Hollande pour régler, disait-il, ses comptes avec la maison Hope, il s'adressa à M. Fouché pour obtenir un passeport. Celui-ci y mit la condition d'une négociation toute pacifique avec l'Angleterre. Du moins, c'est ainsi que M. Ouvrard a raconté le fait dans ses Mémoires. J'ai cependant lieu de croire qu'il avait été produit à M. Fouché par M. de Talleyrand, avec lequel il se trouvait depuis longtemps en rapport pour des spéculations de Bourse. Quoi qu'il en puisse être, M. Ouvrard assure qu'il avait consenti seulement

à s'efforcer « de découvrir si la disposition des esprits, en Angleterre, permettait de croire à la possibilité de négocier la paix. » Il partit donc, mais n'alla pas au-delà d'un des ports de la Hollande, où il rencontra M. de Labouchère revenant de Londres. Il ne tarda pas à découvrir le peu de succès des démarches de ce négociateur, dont il obtint en partie le secret en lui confiant le sien, et il prit fort sagement la résolution de revenir à Amsterdam.

M. Fouché avait alors un autre agent à Londres. C'était un colonel anglais, prisonnier de guerre, et qu'il avait relâché sous condition de le servir. M. Ouvrard ne parle pas de cet agent. Il dit seulement qu'il avait trouvé moyen d'établir, d'Amsterdam, une correspondance avec le marquis de Wellesley, et qu'elle avait pour intermédiaire, à Londres, la maison de banque de M. Francis Baring. Les documens qui lui arrivaient par cette correspondance étaient, dit-il encore, envoyés aussitôt à M. Fouché, et, s'il faut l'en croire, on pouvait, d'après ces documens, arriver à une base de négociation qui n'aurait pas été fort différente de l'*uti possidetis*. Il est probable que M. Fouché a partagé cette confiance, car il fit alors proposer à M. de Labouchère de retourner à Londres. M. de Labouchère refusa, convaincu qu'il n'y avait rien à faire pour le moment. L'empereur alors arrivait en Belgique, et c'est là qu'il eut, pour la première fois, révélation des démarches faites à son insu.

Le roi de Hollande, que l'insuccès des démarches de M. de Labouchère n'avait pas découragé, profita du passage de son frère à Anvers, et se hasarda à lui confier ce qu'il avait entrepris, ce qui se poursuivait encore, et mit tout en œuvre pour le convaincre que, cette porte étant ouverte, il était de son intérêt de ne pas la laisser se refermer ; qu'il fallait, au contraire, en profiter pour établir définitivement une négociation dont on pouvait attendre de fort bons résultats.

Nul doute que le roi Louis n'eût agi fort légèrement et qu'il n'eût étrangement méconnu le caractère de Napoléon, dont il devait avoir cependant une si grande habitude. Quoi qu'il en soit, la colère de l'empereur fut portée au dernier degré aussitôt qu'il sut qu'on avait eu l'audace, sans prendre ses ordres, de s'immiscer dans une affaire de si haute importance, et qu'on n'avait pas craint de l'exposer à voir repousser avec mépris des avances auxquelles on ne croirait jamais qu'il eût été complètement étranger. Pendant tout le reste de son voyage, il fut occupé de cette pénible découverte et du soin de réunir tout ce qui pouvait y jeter de nouvelles lumières. Arrivé à Saint-Cloud, il ordonna à M. Fouché de lui remettre tous les documens transmis par M. Ouvrard, puis les

confia, avec ceux qu'il s'était déjà procurés, à M. d'Hauterive, conseiller d'État, garde du dépôt des archives étrangères, auquel il intima l'ordre d'en faire l'examen le plus approfondi, et de présenter à bref délai un rapport sur la conduite des personnes qui avaient trempé dans cette intrigue.

Sans attendre la remise du rapport, il n'hésita pas, dès le premier conseil qui se tint à Saint-Cloud, à faire tomber sur M. Fouché tout le poids de son mécontentement. Entre les reproches dont il l'accabla, on remarqua celui de s'être entendu avec M. de Talleyrand pour conduire ces coupables manœuvres; puis, ajoutant l'ironie au reproche : « Vous vous croyez bien fin, lui dit-il, et vous ne l'êtes guère cependant; c'est Talleyrand qui est fin, et dans cette occasion il vous a joué comme un enfant, il a fait de vous son instrument. » M. Fouché n'hésita pas à tout prendre sur lui et déclara qu'il n'avait été inspiré que par son ardent désir d'être utile à l'empereur, au pays, et par la conviction qu'il pouvait leur rendre le plus grand des services. Pendant que ce conseil se tenait, le duc de Rovigo, aide-de-camp de l'empereur, commandant la gendarmerie d'élite, avait été chargé d'arrêter M. Ouvrard, qu'on savait de retour à Paris depuis quelques jours. Pour arriver à le joindre, on fit proposer par Mme Hamelin, femme galante et intrigante, avec laquelle ils étaient l'un et l'autre assez liés, une entrevue chez elle, sous prétexte d'arranger les différends survenus entre le général Rapp et sa femme, fille de M. Vanderberg, ancien associé de M. Ouvrard. Celui-ci se laissa prendre à ce piège, et, à peine arrivé chez Mme Hamelin, il se vit environné de gendarmes qui le conduisirent à l'Abbaye. Le lendemain, M. de Rovigo fut nommé ministre de la police, et M. Fouché, duc d'Otrante, gouverneur de Rome.

L'empereur avait beaucoup hésité sur le choix de ce nouveau ministre, et M. de Sémonville avait pu se croire préféré. On a même su qu'étant venu dîner à Saint-Cloud chez M. Maret, qui s'agitait beaucoup en sa faveur, et s'attendant à prêter serment avant la fin du jour, il avait eu le soin d'apporter son habit de sénateur. Mais, dans le cours de la matinée, les résolutions de Napoléon avaient changé. Il avait fait appeler le duc de Rovigo et lui avait annoncé sa nomination, toutefois avec defense d'en parler à qui que ce fût. Lui aussi dînait ce jour-là chez M. le ministre secrétaire d'État, où il rencontra M. de Sémonville ; le soir même, M. Maret eut le déplaisir d'avoir à rédiger le décret qui mettait son ami de côté, et ce fut le duc de Rovigo qui prêta serment à sa place. Napoléon avait évidemment redouté la finesse et les habitudes un peu cauteleuses de M. de Sémonville, qu'il connaissait

de longue main. Il avait craint de rencontrer en lui un ministre dont il lui faudrait, sous d'autres rapports, se défier presque autant que de M. Fouché, et, voulant un homme qui ne fût, en toutes circonstances, qu'un docile instrument, il s'était décidé pour l'aide-de-camp dont il avait, en tant d'occasions, éprouvé le dévoûment.

Lorsque ce choix fut connu, il causa un grand étonnement. Le duc de Rovigo était généralement considéré comme toujours prêt à exécuter au moindre signe les volontés de son maître, quelque rudes qu'elles fussent; or, on se disait qu'un tel maître aurait eu besoin, au contraire, de rencontrer, dans celui qui était appelé à lui rendre la nature de services que comporte le ministère de la police, des dispositions modératrices. J'aurai bientôt à dire ce qui advint de cette crainte qui eut tant d'influence sur ma destinée.

M. d'Hauterive fut promptement en état de présenter le travail qui lui avait été demandé. Il n'hésita pas à établir que les démarches faites par M. Ouvrard, d'après l'ordre de M. Fouché, étaient de la dernière indiscrétion, et que cette indiscrétion, qui pouvait entraîner pour celui qui se l'était permise la perte de toute confiance, serait encore justement traitée de criminelle dans le cas où on y rencontrerait la moindre apparence de mauvaise intention ; il affirma en même temps qu'il lui avait été impossible de découvrir cette apparence, et ajouta que rien ne lui avait indiqué, d'une manière qui méritât la moindre créance, que M. de Talleyrand eût été de connivence avec le ministre de la police. En concluant ainsi, le rapporteur n'avait évidemment parlé que d'après les pièces dont l'examen lui avait été confié, et en mettant de côté ses renseignemens personnels, car je tiens de lui-même que, peu de jours auparavant, il avait vu entre les mains de M. de Talleyrand un des documens que Fouché avait été obligé, depuis, de remettre à l'empereur. Celui-ci ne fut nullement content du travail de M. d'Hauterive, si peu même que son impatience éclata au milieu de la lecture et qu'il lui arracha le cahier des mains en lui disant que ce n'était pas la peine de continuer, qu'il n'avait rien compris à cette affaire.

M. d'Hauterive, s'il faut l'en croire, car presque tous ces détails m'ont été fournis par lui, eut, en cette occasion, plus de caractère qu'on ne lui en aurait supposé ; il insista pour qu'on voulût bien achever de l'entendre, reprit son cahier et poursuivit sa lecture. A la fin, Napoléon se radoucit et, voyant bien qu'il lui serait impossible d'obtenir plus de lumière, laissa éclater sa colère contre M. Ouvrard, en déclarant que, puisqu'il le tenait en prison, il l'y garderait longtemps. « Ce misérable, ajouta-t-il, me coûte déjà deux ministres. » Le regret pouvait être sincère à l'égard de M. de

Marbois, qu'il lui avait fallu renvoyer pour toutes ses malheureuses combinaisons pendant la campagne d'Austerlitz (1), mais ne l'était certainement pas à l'égard de M. Fouché, dont il avait depuis plus d'une année impatience de se débarrasser (2) et contre lequel il nourrissait de vifs ressentimens.

Pendant que cette investigation se poursuivait à l'égard de M. Ouvrard, l'empereur faisait écrire en Hollande pour qu'on lui envoyât M. de Labouchère, dont il voulait tirer tous les éclaircissemens que lui seul était en état de donner. Je tiens, au reste, de la bouche de M. de Labouchère, que le roi de Hollande, en lui faisant part de cette injonction, lui laissa la plus complète liberté de ne pas y obtempérer, lui faisant observer qu'un voyage à Paris, dans de telles circonstances, pourrait n'être pas sans péril, qu'il se terminerait peut-être par une réclusion dans le château de Vincennes, dont lui, roi, malgré la protection qu'il devait à ses sujets, n'aurait aucun moyen de le faire sortir.

Il est assez difficile de concilier cet avertissement avec le passage de ses Mémoires où le roi Louis affirme qu'il n'avait entamé, au mois de février, la négociation dont M. de Labouchère fut chargé que sur l'ordre exprès de Napoléon, lequel avait voulu tenter cette voie détournée. M. de Labouchère m'a formellement dit que l'allégation manquait de vérité et que son voyage en Angleterre avait eu lieu à l'insu de l'empereur. Si, en effet, l'assertion du roi Louis était exacte, comment aurait-il pu craindre pour la sûreté de l'homme qui n'avait fait qu'exécuter un plan ainsi concerté? Quelle opinion avait-il donc de son frère, s'il pouvait en attendre une violence aussi odieuse?

M. de Labouchère, fort de sa conscience, ne se laissa point intimider, arriva à Paris, se transporta aussitôt chez M. de Champagny et eut avec ce ministre une longue conférence dans laquelle il ne

(1) M de Marbois, ministre du trésor pendant la campagne d'Austerlitz, avait été tellement trompé et connaissait si peu sa situation, que je tiens de son successeur, M. Mollien, que le tableau de cette situation, tel qu'il le reçut de ses mains, portait M. Ouvrard comme débiteur du trésor pour une somme de 40 millions. Une commission, qui fut chargée d'examiner ce compte, porta la dette à 60 millions, que M. Ouvrard ne nia pas, et M. Mollien, ayant voulu revoir lui-même et vérifier tous les calculs, fit monter le débit à plus de 100 millions, à 130 millions, si je ne me trompe. M. Ouvrard ne récusa pas davantage cette dernière fixation.

(2) M. d'Hauterive m'a encore raconté que, sortant après cette scène du cabinet de l'empereur avec M. de Champagny qui y avait assisté, il ne put s'empêcher de lui dire : » Quel homme, bon Dieu! que votre empereur! On achète bien cher l'honneur de travailler avec lui! — Vous êtes difficile, répondit M. de Champagny, si vous n'êtes pas content de la manière dont les choses se sont passées. Avec nous, cela commence souvent aussi mal, et il est rare que cela finisse aussi bien. »

dissimula rien de ce dont il avait été chargé, de ce qu'il avait été dans le cas de faire et de dire. L'empereur, de son côté, sur le compte qui lui fut rendu de cette conférence, reconnut que M. de Labouchère, n'ayant fait qu'exécuter les ordres de son souverain, était entièrement irréprochable, et M. de Champagny eut pour instructions de le traiter avec beaucoup d'égards, même avec distinction.

C'est ici le lieu de dire qu'une mésintelligence toujours croissante s'était établie entre lui et son frère, depuis le jour où celui-ci était monté sur le trône, et qu'il était impossible qu'elle n'amenât pas d'un moment à l'autre les plus graves conséquences. Le caractère de Louis-Bonaparte est une des bizarreries de cette époque, et il mérite que je m'y arrête quelques momens. Cet homme avait, il faut en convenir, d'estimables qualités; il joignait à un sens droit un grand fonds de moralité, mais il était défiant et d'une prodigieuse susceptibilité, qu'accroissaient encore les souffrances d'un tempérament maladif. Marié avec la fille de Joséphine, la pente de son esprit jaloux l'avait promptement conduit à concevoir, sur la conduite de sa femme, les soupçons les plus offensans, justifiés bientôt par les manières beaucoup trop libres de celle qu'on lui avait donnée pour compagne. Il y eut, entre Hortense et lui, des scènes extrêmement vives, et, si quelque chose a pu l'étourdir sur le malheur de monter au trône et d'arriver à une situation dont il prévoyait toutes les amertumes, ce fut, avec l'avantage d'enlever sa femme à la cour beaucoup trop libre de son frère, la pensée qu'il pourrait l'assujettir, en Hollande, à un genre de vie plus conforme à ses goûts et à ses convenances particulières.

Il en fut donc pour lui de la royauté comme du mariage. Il en prit les devoirs beaucoup plus que les jouissances. Il se fit Hollandais, se dévoua à ses sujets, prenant la défense de leurs intérêts, sans même regarder s'il avait chance de le faire avec succès. Napoléon l'avait envoyé régner à Amsterdam pour s'assurer que la Hollande serait constamment soumise à ses volontés et qu'il y commanderait aussi absolument que si elle eût été rangée au nombre de ses provinces. Le roi Louis, au contraire, voulut être un allié de la France, mais un allié dont les intérêts seraient compris et comptés pour quelque chose. La lutte devait se trouver bientôt engagée. Napoléon s'en irrita d'autant plus qu'il ne tarda pas à s'apercevoir que son frère devenait chaque jour plus agréable, plus cher aux Hollandais, tandis que lui, par une conséquence nécessaire, leur devenait de plus en plus odieux.

Il faut lire, dans les Mémoires du roi, les pièces et les détails relatifs à ce malheureux débat entre les deux frères. Appelé à Paris

à la fin de 1809, le roi de Hollande n'avait cédé qu'avec la plus grande répugnance à une invitation qui ressemblait à un ordre ; il s'attendait aux désagrémens qui lui étaient réservés et aux attaques qu'il aurait à supporter. Sa fermeté fut mise à de rudes épreuves. La négociation entre lui et Napoléon n'était pas un simple débat diplomatique, c'était une affaire de famille et elle avait toute l'aigreur qui se mêle habituellement aux dissensions domestiques. Madame mère intervenait souvent entre ses fils, et ce fut à cette occasion que parut pour la première fois, sur la scène politique, un homme que, depuis, nous avons vu appelé à y figurer d'une manière fort brillante. M. Decazes, attaché au cabinet de Madame, avait été, à plus d'une reprise, envoyé par elle en Hollande pour porter des paroles au roi, et il avait gagné à ces missions d'être nommé secrétaire des commandemens de ce prince. Il paraît qu'il sut se rendre agréable et utile aux deux parties. Enfin le malheureux Louis fut obligé de consentir au traité qui le dépouillait d'une partie de ses États, l'astreignait, pour le reste, à conserver une garnison française destinée à surveiller l'engagement qu'il venait de prendre d'empêcher tout commerce entre la Hollande et l'Angleterre. Or cet engagement était impossible à tenir, surtout si on prétendait le faire exécuter en toute rigueur.

Le roi Louis s'était flatté, il le prétend du moins et on ne sait trop pourquoi, qu'on userait de ménagemens. Ce fut le contraire qui arriva. Les troupes françaises qui, lors de l'invasion anglaise, étaient entrées dans le royaume pour en assurer la défense, non-seulement ne se pressaient pas de l'évacuer, mais resserraient de plus en plus la capitale, qu'elles investissaient en quelque sorte et dans laquelle on s'attendait, à tout moment, à les voir entrer. Une armée de douaniers français concourait aussi à ce blocus.

L'ambassadeur fut remplacé par un simple chargé d'affaires. Le roi de Hollande reçut une lettre de son frère dans laquelle on trouva ces phrases : « *Je ne veux plus* d'ambassadeur de Hollande à Paris. *Je ne veux pas* que vous envoyiez de ministre en Autriche. *Je ne veux pas* non plus que vous renvoyiez les Français qui sont à votre service; ne m'écrivez plus vos phrases ordinaires : voilà trois ans que vous me les répétez, et chaque instant en prouve la fausseté. *C'est la dernière lettre de ma vie que je vous écris.* »

Enfin le roi Louis, fidèle en cela à ses engagemens, était à Harlem, occupé à surveiller tous les préparatifs qu'il faisait alors contre l'Angleterre, et l'armement de la flotte qu'aux termes du dernier traité il devait équiper, lorsqu'il apprit la demande d'occupation d'Amsterdam formée par le commandant des troupes françaises. Son indignation ne connut plus de bornes, et, s'il faut

l'en croire, son premier mouvement fut de défendre sa capitale jusqu'à la dernière extrémité. Mais, quand il vit qu'il ne lui restait aucune espérance d'être secondé dans sa téméraire détermination, il s'arrêta à la résolution d'abdiquer et de mettre son fils à sa place. Puis il partit dans la nuit du 1er juillet, prit la route des États d'Autriche et se rendit aux bains de Tœplitz en Bohême; sa conduite, en cette occasion, fut, on ne saurait le méconnaître, pleine de générosité et de désintéressement. Il avait vendu, avant de partir, une petite terre qu'il possédait près d'Utrecht et n'emporta, outre 10,000 francs en or, que quelques diamans qui étaient sa propriété personnelle. Il laissait, pour subvenir aux premiers besoins de la régence, le revenu intact du mois de juin. La reine, sa femme, était alors en France, aux bains de Plombières; elle ne l'a jamais rejoint.

Le parti de Napoléon fut bientôt pris. Il envoya un aide de camp chercher en Hollande le jeune prince, son neveu, le fit grand-duc de Berg, et lui retira définitivement le royaume de Hollande qu'il réunit par décret à l'empire français. On n'a pas assez remarqué l'allocution qu'il fit à l'enfant, lorsque celui-ci lui fut présenté à Saint-Cloud, et que le *Moniteur* ne manqua pas de publier: « N'oubliez jamais, dans quelque position que vous placent ma politique et l'intérêt de mon empire, que vos premiers devoirs sont envers moi, vos seconds, envers la France. Tous vos autres devoirs, même ceux envers les peuples que je pourrais vous confier, ne viennent qu'après. » Ces paroles, adressées au fils, contenaient l'explication et le commentaire de la conduite qui avait été tenue avec le père; elles renfermaient aussi la plus complète justification de ce dernier. Louis, de Tœplitz où il était encore, protesta contre l'acte qui dépouillait son fils, remit lui-même, un peu plus tard, cette protestation entre les mains de l'empereur d'Autriche, la fit tenir à l'empereur de Russie, et l'adressa enfin au sénat de France.

Malgré la vigueur et l'hostilité d'un tel acte, toutes les démarches possibles furent tentées auprès de lui pour l'engager à rentrer sur le territoire français et à y fixer son séjour. L'ambassadeur de France à Vienne, M. Otto, eut ordre de pousser ces instances jusqu'à la menace, et lui signifia par écrit, au nom de l'empereur, que, comme prince français et grand dignitaire de l'empire, il eût à y rentrer au plus tard pour le 1er décembre suivant, sous peine d'être considéré comme désobéissant aux constitutions de l'empire et traité comme tel. M. Decazes lui fut envoyé deux fois pour obtenir de lui, par des voies plus douces, cette condescendance tant désirée par son frère; tout fut inutile; il brava les menaces et résista à toutes les sollicitations. Il était cependant réduit au plus

grand isolement; les personnes qui l'avaient accompagné, à la sortie de la Hollande, l'ayant quitté l'une après l'autre, il se trouvait seul et malade à Grætz en Styrie, lorsqu'il rejeta pour la dernière fois les propositions apportées par M. Decazes. Les Bonaparte, il faut en convenir, étaient d'une trempe peu commune; leurs qualités et leurs défauts, leurs vertus ou leurs vices sortent des proportions ordinaires et ont une physionomie qui leur est propre. Ce qui les distingue surtout, c'est l'obstination dans la volonté, c'est l'inflexibilité dans les résolutions.

L'empereur avait quatre frères et trois sœurs. Déjà cette indomptable obstination avait soustrait à sa puissance deux de ses frères. Le premier, connu sous le nom de Lucien, plus tard, prince de Canino, titre qui lui fut donné par le pape, avait une âme ardente; il était ambitieux, avide d'argent; les affaires devaient s'offrir à lui avec d'autant plus d'attraits qu'il y avait joué un rôle important, au 18 brumaire, et pouvait se dire que sa fermeté dans cette périlleuse journée avait beaucoup contribué au succès. Il déserta la cour alors que son frère touchait au faîte des grandeurs et pouvait promettre les plus hautes destinées à tous les membres de sa famille. Devenu veuf, on ne put jamais le faire renoncer à ses projets de mariage avec une femme divorcée qui était depuis quelque temps sa maîtresse, et, plutôt que de céder, il s'imposa un exil dont il n'est revenu qu'après mille traverses qui l'ont conduit jusqu'en Angleterre, au moment des derniers désastres de 1815. Pendant le séjour qu'il fit en Italie, il parut mettre son honneur à se montrer fidèle et dévoué au gouvernement pontifical, dont il s'était fait le sujet.

Joseph, l'aîné de la famille, était arrivé au trône d'Espagne, après avoir occupé celui de Naples. Spirituel, voluptueux, efféminé, quoique brave, rien ne l'étonnait dans son incroyable fortune. Je l'ai entendu, au mois de janvier 1814, émettre cette singulière prétention que, si son frère avait bien voulu ne pas se mêler de ses affaires, après sa seconde entrée à Madrid, on le verrait encore gouverner l'Espagne. Ceci s'explique par un autre trait fort saillant de leur caractère. Du moment où chacun d'eux eut mis le pied dans la carrière qui mène aux honneurs souverains, il n'y a point d'intimité qui ait vu se démentir un seul instant le sérieux avec lequel ils ont accepté les positions les plus élevées; ils ont fini même par s'y croire inévitablement appelés. Ils avaient l'instinct de leurs grandeurs. Joseph montre, dès le commencement de l'élévation de son frère, une si grande impatience de se voir en possession d'un rang qui fût digne de lui que Napoléon disait alors assez gaîment : « Il me semble que Joseph est quelquefois tenté de

croire que j'ai dérobé à mon aîné la succession du roi notre père. »

Quant à Jérôme, lorsqu'il sortit du collège, son frère avait déjà fait les plus grands pas vers la toute-puissance ; par conséquent, il se crut né sur les marches du trône. Cette illusion a suffi pour lui donner largement les défauts que produit trop souvent l'éducation des princes. Il n'a guère eu le temps de se signaler que par l'audace peu commune de ses débauches et, cependant, il a su encore tenir attachée à sa fortune et à sa personne la princesse que le sort lui avait donnée pour compagne.

Des trois sœurs, l'aînée, sous le titre de grande duchesse, a presque régné en Toscane ; elle s'y est fait aimer ; cet heureux pays lui a dû des ménagemens que n'a obtenus aucun des États alors réunis à la France. Le souvenir qu'on y garde d'elle est bon, malgré les désordres d'une conduite privée où les apparences n'étaient pas suffisamment sauvegardées. La princesse Pauline, épouse du prince Borghèse, a peut-être été la plus jolie personne de son temps ; elle n'a guère songé à faire valoir d'autre avantage que celui-là. Elle avait accompagné à Saint-Domingue son premier mari, le général Leclerc ; le soleil des tropiques avait été, dit-on, étonné de son ardeur dans les plaisirs ; les fatigues de cette vie ont détruit sa santé ; nous l'avons vue longtemps portée en litière ; elle n'en était pas moins belle, en dépit de cette infirmité.

Il me reste à parler de Caroline, femme de Murat, reine de Naples ; elle ressemblait beaucoup à l'empereur. Moins belle que Pauline, quoique douée des charmes les plus séduisans, elle avait l'art, sans être plus scrupuleuse que ses sœurs, de respecter beaucoup mieux les convenances ; d'ailleurs, tous les goûts chez elle s'effaçaient devant son ambition. Elle avait bien trouvé la couronne de Naples un peu petite pour sa tête, avait fort envié celle d'Espagne, mais enfin elle s'était résignée, et elle a porté avec bonne grâce celle qui lui était échue ; on peut même dire qu'elle y a fait preuve d'assez de dignité. Elle a eu la folie de croire que sa fortune pourrait résister à une catastrophe qui entraînait celle de Napoléon. Dans cette étonnante race, les engagemens les plus sacrés, les affections les plus vives s'évanouissaient aussitôt que les combinaisons de la politique paraissaient les conseiller ; cependant, chacun de ses membres avait au plus haut degré l'esprit de famille. Caroline a participé à la ruine de son frère, auquel elle devait toutes ses grandeurs ; elle lui a porté peut-être le coup décisif.

PROSPER MÉRIMÉE

D'APRÈS

DES SOUVENIRS PERSONNELS ET DES DOCUMENS INÉDITS

IV[1].

DERNIÈRES ŒUVRES ET DERNIÈRES AMOURS. — MÉRIMÉE A CANNES. — LE 4 SEPTEMBRE 1870.

I.

Mérimée n'était pas perdu pour la littérature. On a vu par quelles raisons il se fit l'éditeur des œuvres de Beyle et de Jacquemont. Il donna aussi au public une édition de Brantôme et en prépara une d'Agrippa d'Aubigné. Il sema de nombreux articles dans la *Revue des Deux Mondes*, dans le *Moniteur*, dans *le Journal des savans*, principalement sur des auteurs ou sur des sujets étrangers. Mais le meilleur de son temps, il le donna à la littérature russe, dont il a commencé chez nous la popularité. Il écrivait à Albert Stapfer : « La langue russe est la plus belle langue de l'Europe, sans en excepter le

(1) Voir la *Revue* des 1er avril, 1er mai et 1er juin.

grec. Elle est bien plus belle que l'allemand et d'une clarté merveilleuse. Vous savez qu'on peut comprendre tous les mots d'une phrase allemande sans se douter de ce que l'auteur a voulu dire. Mon ami Mohl, Wurtembergeois de naissance, s'excusait de ne pouvoir me traduire une phrase d'un de ses compatriotes, parce que cette phrase était dans la préface et qu'il aurait fallu lire les douze volumes pour en bien pénétrer le sens. Cela n'arrive pas en russe (1). » Il ajoute que « la langue est jeune ; les pédans n'ayant pas encore eu le temps de la gâter, elle est admirablement propre à la poésie (2). » C'est cette idée qu'il développa dans un article très étudié sur Pouchkine. Il traduisit, comme il savait traduire, deux nouvelles saisissantes de l'écrivain russe, *le Coup de pistolet* et *la Dame de pique ;* il y mêla sa fine raillerie à l'angoisse sans nom qui plane sur ces deux récits. Il fit connaître aussi au public *l'Inspecteur-général*, la terrible satire de Nicolas Gogol, et analysa, dans un article, *les Ames mortes*, mais je ne pense pas qu'il ait vu jusqu'au fond de Gogol. Dans l'amertume du conteur slave, il critiquait, un peu mesquinement, l'abus d'un procédé littéraire, au lieu d'y voir l'incurable tristesse d'une race et le mal religieux qui torture, là-bas, jusqu'aux incroyans. Son étude sur Tourguénef manque aussi d'ampleur. Pourtant, il connaissait et aimait l'auteur de *Pères et Enfans*, avec lequel il se lia dès le premier séjour de Tourguénef en France, peu après la paix de Paris et l'émancipation des serfs. Dans l'automne de 1867, il revisait les épreuves de *Fumée*, que traduisait, pour *le Correspondant*, le prince Auguste Galitzine. Une lutte très amusante s'engagea entre le traducteur et le reviseur. A mesure que la pudeur du premier supprimait un passage, la malice du second le rétablissait. Mais le prince revisait à son tour, supprimait encore, et, de nouveau, Mérimée réclamait. Je crois que le prince eut le dernier mot : ce qui gâta quelque peu l'œuvre du grand charmeur. Quant à Mérimée, quelle chose l'attirait dans Tourguénef, et, par exemple, dans *Fumée ?* Est-ce la peinture poignante de cette impuissance qui fait de la vie du Slave un long rêve déçu ? Ou n'est-ce pas plutôt l'art contenu et suggestif du peintre, son coup de pinceau sobre et fin ? Mérimée a dit quelque part : « Les Russes sont sortis de l'ornière classique sans tomber dans la fondrière du romantisme ; » et il les aimait pour cela.

Il n'a pas terminé son histoire de Pierre le Grand, mais il nous a laissé une double étude sur deux héros cosaques, Bogdan Chmielnicki et Stenka Razine. C'est de l'histoire mixte, moitié documentaire,

(1) Correspondance inédite avec Albert Stapfer. Cannes, 10 février 1869.
(2) *Id., ibid.*

moitié dramatique, entremêlée de harangues à la façon de Tite-Live ou de Saint-Réal. Bien qu'il se borne à raconter, Mérimée donne plus d'idées que tel historien qui disserte ou qui procède par tableaux surchargés et par énumérations infinies, en vidant tous ses tiroirs sur notre tête. Quand on a lu les *Cosaques d'autrefois*, on a une vue très claire de cette démocratie militaire, des raisons qui la rendirent un moment redoutable et de celles qui l'empêchèrent de former un empire cosaque. Ce fut une Rome condamnée à ne pas grandir.

Rien n'inspira mieux Mérimée que l'aventure du faux Démétrius qui se donna pour le fils du Terrible, régna un moment, périt d'une mort affreuse, et dont d'autres imposteurs prirent ensuite la place. Mérimée a abordé le sujet deux fois : comme historien et comme dramaturge. Le premier semblait frayer la route et déblayer le terrain pour le second qui, malheureusement, n'acheva point sa tâche. Mérimée tenait, dans son livre, à séparer la personnalité mystérieuse et attirante de Démétrius et celle du moine vulgaire, impudent et ivrogne qui lui servit de précurseur et que l'on confond souvent avec lui. Cela fait, il put inventer librement, et il retrouva quelque chose de cette puissance d'évocation et de divination qu'on avait reconnue dans la *Guzla*, de cette imagination presque shakspearienne qu'on avait admirée dans *Clara Gazul*. Je ne me lasse pas de voir ces quatre hommes assis à table et buvant dans une arrière-boutique : le prince suédois exilé, le marchand d'Ouglitch, le moine Otrépief et le jeune Youril, qui sera bientôt le faux Démétrius. J'écoute les choses qu'ils disent, si différentes de nos pensées à nous et pourtant si semblables. Ainsi auraient parlé et pensé ces quatre personnages si, par fortune, ils s'étaient rencontrés, en 1603, dans ce coin perdu de l'Europe, à l'ombre de l'église où reposaient les os du tsarowitz assassiné. Voilà bien leurs sentimens, leurs peurs, leurs doutes, leurs ignorances et leur savoir, leur religion et leur philosophie, toute leur âme barbare tremblant d'angoisse et de curiosité sur le seuil du monde moderne. Et, encore, quelle progression, quelle métamorphose lentement suivie que celle de ce Youril, d'abord enfant brave et espiègle, qui devient le plus consommé des comédiens et apprend à parler en prince, même à celle qu'il aime ! Pas de monologues, pas de confidens et pourtant aucun trait ne manque à sa psychologie. C'est par ses mensonges que nous connaissons la vérité. La scène avec Marine Mniszek est très belle. Mais combien eût été plus belle celle où l'imposteur se serait rencontré en tête-à-tête avec l'impératrice-mère Marfa ! Quelle épreuve pour l'aventurier et quel combat dans l'âme de cette mère ! Fut-elle trompée,

séduite, intimidée? Crut-elle embrasser son fils vivant? Crut-elle venger le mort tout en le reniant? Cédait-elle à une ambition personnelle? Pensa-t-elle, femme humble et croyante, qu'une haute volonté conduit tout, et que se soumettre aux faits, c'est se courber devant Dieu? Nul ne sut ce qui s'était passé entre eux. Un auteur russe a tenté la scène sans y réussir; Mérimée n'a même pas essayé. Il a abandonné son héros à la première étape de cette route longue et sanglante qui le conduisit au trône et à la mort. Telle qu'elle est, l'esquisse vaut mieux qu'un tableau.

« Je ne voudrais pas mourir, disait Mérimée, sans avoir écrit encore un roman. » Il se donna satisfaction en composant deux nouvelles, *la Chambre bleue* et *Lokis*. « Elles m'ont fort amusé, écrivait-il à son ami Stapfer, mais elles ne verront pas le jour (1). » Le manuscrit de *la Chambre bleue* fut remis par lui à l'impératrice, avec une illustration à la plume qui a la sécheresse élégante des gravures de la fin du XVIIIe siècle. Trouvé aux Tuileries le 4 septembre, ce manuscrit a été publié peu après, et M. de La Rounat en a tiré une petite comédie. Au fond, Mérimée n'en pensait pas grand bien. Suivant lui, elle était contraire à l'esthétique du genre. Traitée légèrement, elle aurait dû aboutir à une surprise tragique. Du moment que le dénoûment est une surprise gaie, il aurait fallu accentuer la terreur dans l'histoire elle-même. Voilà une recette à discuter pour ceux qui croient encore à la vertu des recettes en littérature. Dans l'espèce, le cas peut être proposé ainsi. Deux amans, enfermés dans une chambre d'hôtel où ils tremblent à chaque instant d'être surpris, voient filtrer sous la porte de la chambre voisine, où un voyageur anglais est couché, un ruisseau de vin de Porto qu'ils prennent pour un ruisseau de sang, et ils s'épouvantent jusqu'au moment où le quiproquo s'explique. Retournez l'hypothèse : ils prennent un ruisseau de sang pour un ruisseau de porto et s'en égaient jusqu'au moment où l'erreur est découverte. Dans le premier cas, c'est un homme gris qui a renversé sa bouteille, et, dans le second, il y a mort d'homme. J'essaie de me figurer ce qu'aurait été *la Chambre bleue*, récrite en sens inverse, et je la trouve toujours médiocre.

Lokis est une œuvre longtemps caressée par son auteur. L'ours qui donne son titre à la nouvelle, attaque, pendant une chasse, une dame lithuanienne qui se trouve en état de grossesse. Elle devient folle et accouche d'un fils en qui sommeillent des instincts féroces, mal combattus par l'éducation. La nuit de ses noces, le malheureux déchire à belles dents la charmante créature qu'il vient

(1) Correspondance inédite avec Albert Stapfer, 10 février 1869.

d'épouser. C'est une conséquence du phénomène que le vulgaire appelle « un regard. » Mérimée avait rêvé quelque chose de plus, et il interrogeait assidûment non-seulement ses dictionnaires, mais ses collègues de l'Académie des Sciences pour savoir jusqu'où pouvait bien se porter la galanterie des plantigrades. Ces messieurs (pas les ours, les académiciens) s'amusèrent à lui fournir des exemples. Il soumit la première version de *Lokis*, où sa pensée était fort claire, à Mlle Dacquin, qui s'indigna; il la lut à Panizzi qui s'endormit. C'est alors qu'il se décida, sinon à ramener son ours au bien, du moins à jeter prudemment, sur toute l'aventure, un voile qui autorisait les interprétations différentes.

Je crois voir Mérimée s'installant avec son petit cahier relié pour lire *Lokis* devant l'impératrice. C'était pendant l'été de 1869, au château de Saint-Cloud, dans le salon qui occupait le milieu du premier étage, au fond de la cour d'honneur, salon contigu à cette originale bibliothèque, si ingénieusement arrangée par Louis-Philippe et dont Jules Sandeau était le gardien nominal. La soirée était chaude, mais on ferma les fenêtres par égard pour le lecteur. Les portes des salles voisines, éclairées, mais désertes, demeurèrent ouvertes, et bientôt il n'y eut que la voix de Mérimée qui résonnât dans cette quiétude et ce recueillement du grand palais ensommeillé. L'impératrice était assise à une table ronde placée dans un coin de la pièce, devant un buste en marbre du roi de Rome à vingt ans. A sa gauche, Mérimée. Autour de la table, les deux dames du palais, qui faisaient le service de semaine, les demoiselles d'honneur, Mlle de Larminat et Mlle d'Elbée, et les nièces de l'impératrice, Marie, Louise, avec la femme très aimable et très distinguée qui dirigeait alors leur éducation (1). Une lourde lampe éclairait le cahier blanc où *Lokis* était écrit d'une écriture large et ferme, les éventails qui battaient l'air lentement, les broderies qu'agitaient sans bruit des doigts agiles et menus, enfin ces fronts penchés et ces yeux de jeunes filles qui se levaient quelquefois vers le lecteur avec une expression de curiosité et de rêverie. Deux ou trois hommes, assis un peu plus loin, complétaient le petit cercle. Mérimée lut de sa voix indifférente et monotone, interrompu seulement par des sourires ou par de légers murmures d'approbation dont l'impératrice donnait le signal.

Lokis est un petit roman, très bien fait, très vigoureux d'exécution, très habilement varié de ton et où l'ironie se soutient à la hauteur voulue pour ne point gâter la couleur sombre du sujet. En le relisant ces jours-ci, il m'a semblé que c'était une des meil-

(1) Mlle Redel, aujourd'hui Mme Victor Duruy.

leures œuvres de Mérimée. Mais, ce soir-là, son ingrat et malheureux débit m'empêcha de m'en apercevoir.

Un peu après avoir fini, il se leva et me dit à demi-voix, d'un ton assez brusque :

— Avez-vous compris, vous ?

Je dus avoir l'air assez niais. J'aurais peut-être fini par trouver une réponse encore plus niaise, mais il ne m'en donna pas le temps.

— Vous n'avez pas compris, c'est parfait !

Et il me laissa complètement abasourdi. En effet, je n'ai compris que longtemps après, en lisant les lettres à *l'Inconnue*. Il l'informa qu'il avait lu *Lokis*, à Saint-Cloud, « devant des petites filles qui n'y avaient vu que du feu. » Il n'avait plus aucune raison de le refuser à M. Buloz, et *Lokis* parut dans la *Revue*.

Malgré les heures qu'il donnait à la cour, au monde, aux voyages, à ses correspondances, à l'Académie et au Sénat, il lui en restait beaucoup, l'insomnie aidant, pour la lecture. Mais il se plaignait que les livres lui manquassent et était obligé de descendre quelquefois à de misérables romans anglais, écrits par de petites demoiselles. Cependant il me semble, sauf erreur, qu'il y avait alors en France des livres et des écrivains. Je crois même que cette période du second empire fera bonne figure dans notre histoire littéraire, et si je la désigne ainsi, c'est pour la dater et non pour essayer de lancer un « siècle de Napoléon III, » que les faits ne soutiendraient pas. L'empereur n'eut de part à cet épanouissement, peut-être final, de l'esprit en France qu'en assurant des loisirs à la nation pour assister, sans trouble, aux jeux brillans de la littérature. Le mouvement procédait de diverses causes où notre état politique n'avait rien à voir. C'était le retour inévitable du réalisme après les excès du romantisme que Victor Hugo avait fini par tuer sous lui après l'avoir enfermé dans une formule étroite et fausse. Mais ce retour était aidé par les tendances générales de la société européenne, par les victoires de la science positive, l'attiédissement des croyances religieuses, la prédominance de l'utilitarisme dans le gouvernement des affaires humaines, le début d'une nouvelle ère économique caractérisée par l'avènement de la vapeur et de l'électricité. Ce mouvement, qui s'accommodait mieux avec la nature française que celui de l'âge précédent, trouva surtout son expression dans notre critique et dans notre théâtre.

Mérimée, qui en était, sous certains rapports, un des précurseurs, eut-il conscience qu'il traversait une grande époque? Je suis obligé de dire que non. Les arbres, dit-on, empêchent de voir la forêt et le voyageur n'en juge l'étendue qu'après l'avoir

quittée. Des deux grands talens dramatiques de ce temps-là, Dumas et Augier, le second entretenait avec Mérimée des relations très amicales et voulut faire une pièce avec lui. L'entreprise échoua, parce que Mérimée, avec quelques dons éminens pour la scène, n'avait pas tous ceux qui sont nécessaires à l'homme de théâtre. Aucun refroidissement ne résulta de ce petit accident. Merimée s'intéressait fort à ce pauvre Giboyer, suspendu entre les griffes de la censure, et conseilla peut-être à Augier de s'adresser en haut lieu. « Sire, dit Augier, en entrant dans le cabinet impérial, M. Walewski est trop occupé pour me recevoir : je viens à vous, qui n'avez rien à faire (1). » L'empereur rit et prit Giboyer sous sa protection. Mérimée en fut ravi, mais il n'étendait pas cette bienveillance à tout le monde. Je m'étonnais de le voir, dans une lettre à Panizzi, montrer le plus tendre intérêt pour la santé de Ponsard. Le mystère s'est vite éclairci. Il présidait alors l'Académie, et si l'un des immortels s'était avisé de mourir sous sa présidence, il aurait eu à prononcer son éloge et à recevoir le successeur. Le trimestre écoulé, Ponsard pouvait mourir.

Quand on lui parlait d'Octave Feuillet, il répondait que, pour sa part, il aimait fort Ponson du Terrail. Quand on lui faisait l'éloge de Renan, il lui reconnaissait un joli coup de pinceau, un agréable talent de paysagiste idyllique, mais préférait « pour le sérieux » Peyrat et Charles Lambert. *Salammbô* paraît : il s'excuse de l'avoir feuilleté. « En tout autre lieu, où il y aurait eu seulement *la Cuisinière bourgeoise* à lire, je n'aurais pas ouvert ce volume. » Parmi les nouveaux-venus, il ne s'humanise, ne s'entr'ouvre qu'avec About et Taine. Prévost-Paradol, qui, de loin, lui inspirait un peu de méfiance, lui plut, lorsqu'il le connut à Cannes, par une charmante simplicité à laquelle il ne s'attendait point. La fille de l'écrivain des *Débats* l'intéressa et fit revivre en lui, comme il le raconte dans une lettre à la comtesse de Beaulaincourt (2), le désir qu'il avait eu d'adopter une enfant pour l'élever et, jouir, en délicat, de sa grâce naissante et de son progrès intellectuel. C'eût été sa dernière volupté d'âme : il y renonçait à regret.

Quelqu'un, qui voulait l'agacer, lui prêta un volume de Baudelaire : il pensa en devenir enragé. Mais c'est à Victor Hugo qu'il réserve les épithètes les plus désobligeantes. Après avoir lu les six premiers volumes des *Misérables*, il donne son impression à la comtesse de Montijo : « Cela semble avoir été écrit en 1825... Aujourd'hui ce style-là n'étonne plus, mais assomme... Hugo n'a

(1) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo.
(2) Lettre inédite.

pas un moment de naturel. Si ce livre était moins ridicule et moins long, il pourrait être dangereux. Tel qu'il est, il me semble inférieur de tous points aux romans socialistes d'Eugène Süe (1). » La question qui se pose pour lui est celle-ci : « Victor Hugo a-t-il toujours été fou ou l'est-il devenu ? » Et il écrit à Mlle Dacquin, toujours à propos des *Misérables :* « Quel dommage que *ce garçon*, qui a de si belles images à sa disposition, n'ait pas l'ombre de bon sens, ni la pudeur de se retenir de dire des platitudes indignes d'un honnête homme (2) ! » Voilà où l'on va quand on fait de la critique avec la bile et les nerfs : on en vient à traiter Victor Hugo de « garçon ! »

Pour se remettre, disait-il, au diapason de la vraie prose, il relisait les lettres de Mme de Sévigné. Il relisait aussi ses maîtres favoris, Aristophane, Cervantes, Rabelais, Shakspeare. Il était là en bonne compagnie, dans ce monde des beautés acceptées et définitives, que n'agitent plus les vilaines petites colères des gens de lettres. Mais c'est un mauvais signe que de se refuser à des impressions nouvelles et de revenir aux premiers livres qu'on a aimés. C'est le symptôme de la fin ; c'est l'esprit qui retourne mourir au gîte.

II.

Mérimée jugeait la société avec la même sévérité que la littérature, mais cette disposition défavorable n'apparaît d'abord que par accès, dans sa correspondance, pendant les premières années de l'empire. C'est d'abord de son ancien ton, moitié amusé, moitié moqueur, qu'il raconte à son amie de Carabanchel ces folies mondaines dont il prenait encore sa part. Parmi beaucoup de récits de ce genre, je détache celui d'une soirée qui est restée célèbre, du bal costumé qui fut donné à l'hôtel d'Albe au mois d'avril 1860 :

« Je vais vous parler de la fête donnée chez vous et où vous manquiez beaucoup. En avant de votre maison et du côté de l'avenue on avait fait une galerie en bois ; derrière la maison, dans le jardin, une immense salle à manger où l'on descendait par des escaliers ; tout autour une galerie, qui pourtournait la table. Quand, à deux heures, on a ouvert les portes, le coup d'œil était magique, surtout quand les salles, les escaliers et les galeries ont été couvertes de femmes en costumes brillans, et tout cela inondé de

(1) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, 3 juin 1862.
(2) *Lettres à une Inconnue*, 27 septembre 1862.

lumière électrique. Vous savez qu'il y avait une entrée de seize femmes représentant les quatre élémens. Elles étaient presque toutes très jolies, très décolletées, avec des jupes fort courtes. Mme de Labédoyère et Mlle Errazu étaient à croquer. Seulement, les naïades étaient poudrées avec des paillettes d'argent qui, tombant de leurs épaules, ressemblaient à des gouttes d'eau. Les mauvaises vues, comme la mienne, les croyaient trempées de sueur et on avait envie de les bouchonner comme des chevaux de course. La comtesse Walewska avait beaucoup de perles et de diamans très beaux; Mme de Bourgoing était en Mme Polichinelle, la princesse Mathilde en Nubienne, peinte couleur de bistre, si bien que personne ne la reconnaissait. La fille cadette de lord Cowley était en Muse, en Grâce, ou je ne sais quoi. Il m'a semblé qu'on montrait bien des choses; surtout les pieds et les bas de jambes, qu'on n'avait pas vus depuis 1825, produisaient beaucoup d'impression. Après la réapparition des pieds, le fait le plus important me paraît être la niaiserie des dominos. Rarement savaient-ils dire autre chose que : « Je te connais. » Cette bêtise prouve en faveur des mœurs. Il y a eu un scandale, pourtant. Mme de S... a été embrassée par un domino mâle et s'est fâchée outrageusement en nommant le coupable. Heeckeren a été embrassé aussi, mais par sa fille, à ce qu'on prétend. Il y avait deux femmes en hommes, Mme C... et Mme W... et, malgré des bottes à l'écuyère et des basques tombant jusqu'aux genoux, cela me semblait un peu scandaleux. J'ai causé un instant avec l'impératrice, très peu et très simplement déguisée, qu'on reconnaissait d'une lieue à sa main et à sa marche, ainsi qu'un domino bleu qui tortillait la barbe de son masque, quand il ne tenait pas son pouce dans sa main. Nieuwerkerke était un très vilain Henri IV, Edgar Ney un très beau Suisse, avec un pourpoint tailladé rouge, jaune et bleu, d'une exactitude à réjouir tous les antiquaires. Le plus amusant était le duc de Dino en arbre, accrochant tout le monde avec ses branches, et derrière lequel les gamins faisaient semblant de le prendre pour un vrai arbre. Il y avait aussi quelques Anglaises en nymphes, en Grecques et en marquises Louis XV, qui ressemblaient à des chiens savans. Je suis fâché de dire que miss B... était du nombre des plus cocasses. Somme toute, c'était très beau, très riche et très en train (1). »

Peu à peu, à mesure que les années viennent, apportant avec elles les infirmités, sa plume se fait chagrine et boudeuse. Les couleurs du brillant tableau qu'il aimait tant à regarder et qu'il ne se lassait pas de décrire se brouillent et se ternissent sous l'ombre

(1) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, 28 avril 1860.

envahissante. Aux Tuileries, sauf une figure, celle de l'impératrice, tout lui paraît changé. Il se plaint de mille petites choses. On mange trop, on se tient trop debout. Il y a trop d'Allemands. La cour n'est pas assez « littéraire; » on y fait trop de farces. Il se plaint aussi de ne pas savoir les nouvelles : Biarritz, Fontainebleau, Saint-Cloud, lui semblent les lieux du monde où on est le moins au courant de la politique. Le reproche est amusant; il surprendra tout le monde, excepté ceux qui ont vécu à la cour sous Napoléon III. Les personnes de l'entourage, auxquelles on supposait une familiarité et une influence de tous les instans, guettaient pendant des semaines l'occasion de placer un mot et quittaient leur service sans l'avoir placé. Ceux qu'on croyait des favoris tout-puissans, après avoir déjeuné, dîné, s'être promenés toute la journée avec le maître de la politique européenne, attendaient *le Figaro* pour savoir ce qui se passait.

Pendant longtemps, Mérimée fut le seul à voir des nuages à l'horizon politique. Il connaissait les rivalités implacables, les haines furieuses qui séparaient entre eux certains serviteurs de Napoléon III. L'amitié de M. Fould le faisait pénétrer dans le secret des drames intérieurs du conseil. Tel ministre, hors de la présence de l'empereur, ne saluait plus un autre ministre, feignait de ne pas le connaître. Un jour, le duc de Morny, pour ne pas s'asseoir avec Walewski dans la même voiture, grimpait sur le siège à côté du cocher. Certains membres du cabinet gardaient toute leur sympathie aux dynasties déchues : « Si vous entreteniez une meute, écrivait il à la comtesse de Montijo, aimeriez-vous avoir des chiens qui s'entre-battraient au lieu de poursuivre le gibier? Si vous aviez parmi eux des animaux sans nez, sans courage, sans autre goût que celui de grappiller, les garderiez-vous? Si vous chassiez ceux qui vous ont servi et si vous preniez ceux qui vous ont mordu, croyez-vous que ce serait un encouragement à vous bien servir? »

Peu à peu ces jalousies et ces haines se groupaient à l'abri de principes différens, et deux politiques se dessinaient autour de l'empereur, les uns le poussant à achever son œuvre en Italie, avec ou sans le concours de l'Angleterre, les autres à maintenir l'indépendance et la suprématie papale. Mérimée sympathisait avec les premiers, tout en reconnaissant que ses amis faisaient le jeu des révolutionnaires, comme les autres servaient, plus ou moins consciemment, les intérêts légitimistes. Il ne prit aucune part aux mémorables discussions du sénat, si ce n'est celle d'un auditeur très pénétrant et très attentif. Le prince Napoléon, qui épuisa auprès de lui ses coquetteries sans l'entamer et à l'égard duquel il garda l'attitude d'une défiance admirative, lui semblait « un homme d'es-

prit qui casse des vitres pour s'amuser et qui se moque parfaitement de ses cliens, italiens et polonais. » Sainte-Beuve prononçait des discours, où il épanchait sa bile et son mépris; il parlait non pour convaincre, mais pour blesser, faisant à chaque phrase une nouvelle victime et un nouvel ennemi. Seul, Dupin s'exprimait en homme politique et en juriste constitutionnel. Inutile de dire ce que Mérimée pensait des champions du parti adverse, des Ségur d'Aguesseau, des La Rochejaquelein et des Bonnechose.

Lorsqu'il proposait d'enfermer Pie IX et Garibaldi dans une île déserte, afin que « les deux vieux entêtés » pussent s'entre-manger comme les fameux chats de Kilkenny, dont on ne retrouva que les queues sur le champ de bataille, il n'imaginait pas, sans doute, que cette boutade fût une solution. Que souhaitait il? Que l'empereur fît sentir sa volonté, comme autrefois. Mais les temps étaient changés; la politique de l'empereur était maintenant l'équilibre, l'immobilité qui résulte de deux forces égales, se mouvant en sens contraire. Au moment où parurent les décrets du 24 novembre, Mérimée était à Cannes : aucun renseignement, aucun commentaire ne l'aida à deviner la pensée impériale. Il crut d'abord que Napoléon III, en restituant le droit d'adresse aux corps délibérans, avait voulu montrer la France partagée, sur la question de Rome, entre deux opinions contraires et se faire conseiller par les uns comme par les autres la politique de non-intervention que les sourdes menaces de la Prusse et les criailleries anglaises rendaient opportune et prudente. Bientôt Mérimée reconnut qu'il s'agissait d'un plan plus vaste et qu'on était entré dans une phase nouvelle. Il eut horreur de cette chose qu'on appela l'empire libéral et dont le nom seul lui paraissait une antinomie. Il caractérisait la situation par une comparaison : « Arlequin donne à ses enfans un tambour et une trompette, en leur disant : « Amusez-vous, mais ne faites pas de bruit. » Il prévoyait que le pays, après avoir reçu des libertés qu'il ne demandait pas, en réclamerait qu'on ne voudrait pas lui accorder.

Lorsque l'empereur voulut remplacer l'adresse par le droit d'interpellation et qu'un sénatus-consulte, en ce sens, fut présenté au Luxembourg, Mérimée vit dans cette mesure le retour aux pires erremens du parlementarisme, sans aucune des précautions qui en limitent et en règlent le fonctionnement. Il mit ses inquiétudes raisonnées dans une lettre qu'il adressa à l'impératrice et attendit le résultat de sa hardiesse, qu'il jugeait grande. La lettre fut montrée à l'empereur qui semble en avoir tenu compte, car le sénatus-consulte fut profondément remanié. Bientôt M. Rouher fit savoir à Mérimée qu'on se disposait à lui offrir la croix de

grand-officier pour lui montrer le cas que l'on faisait de son indépendance et de sa franchise. Il engagea M. Rouher à dissuader le souverain de cette largesse. « Cela ne changera rien à mon dévoûment, disait-il, et cela pourra en donner à d'autres. D'ailleurs, je suis le plus oisif et le plus inutile des hommes. Je passe toutes mes soirées au coin du feu. Voulez-vous que je mette une plaque sur ma robe de chambre? » On ne l'écouta pas et il fut grand-officier pour avoir critiqué une pensée de l'empereur. Mais il n'y avait point de plaque qui pût le réconcilier avec la liberté. Si, du moins, on était allé jusqu'à la responsabilité ministérielle, la dynastie, pensait-il, eût été hors de question. Il oubliait les souvenirs de 1848, qu'une autre révolution allait confirmer. Nous le savons aujourd'hui : chez nous, la responsabilité des ministres ne couvre pas le souverain; c'est tout juste si elle donne un peu d'ombre à un président de république. Lorsqu'enfin l'année 1870 apporta à la France pour ses étrennes la responsabilité ministérielle, Mérimée, ne se souvenant plus qu'il l'avait souhaitée, se voila la face.

Qu'aurait-on pensé de l'empereur s'il était parvenu à fonder en France la monarchie constitutionnelle? La question a dû tenter quelquefois ces calmes esprits pour qui le présent est déjà de l'histoire et qui ne demandent aux événemens de la politique qu'un spectacle ou un problème. J'imagine qu'on trouverait aujourd'hui la seconde partie de son règne fort supérieure à la première. On louerait le prince d'avoir choisi pour commencer l'essai des libertés et l'éducation du peuple une heure de gloire et de paix, d'avoir compris que les seules réformes viables sont celles qui ne sont point arrachées par la menace et la violence. Les écrivains et les professeurs feraient ressortir cette patiente et quotidienne abdication d'un souverain absolu qui se dessaisit de ses droits pour les remettre à la nation, après lui en avoir appris l'usage : phénomène sans précédent, expérience unique, à moins qu'on ne la compare à l'œuvre imparfaite de Guillaume III. Celui-là a été, lui aussi, méconnu et abreuvé d'amertume. On a voulu le réduire au rôle humiliant de mari de la reine ; il a vu sa parole reniée au bas d'un traité, ses meilleurs amis au pilori et ses idées combattues par ses propres ministres jusque dans le conseil. Mais la postérité lui a été clémente parce que son œuvre a réussi et vécu. Différent a été le sort de l'autre « Taciturne. » Il a eu le tort d'échouer dans un pays où le malheur est un crime. Ses ennemis n'ont pas désarmé, ses amis ne l'ont pas suivi ; puis, quelqu'un est venu de l'autre côté du Rhin et, d'une main brutale, a renversé la table et les joueurs, avec leurs combinaisons, et nul n'a su qui aurait gagné la partie.

En cette hasardeuse entreprise, Mérimée pouvait, moins que personne, rendre justice à Napoléon III. Il était devenu le type du parfait réactionnaire, ou plutôt il constituait à lui seul une espèce à part, car il haïssait également l'Église et la révolution. S'il ressemblait à quelqu'un, c'était aux grands seigneurs voltairiens d'autrefois, qui ne croyaient même pas à l'aristocratie et dont le nihilisme épouvante quand on vient à le regarder de près. Il prévoyait l'écroulement de tout, et rien au-delà. Après cette nuit qu'il sentait venir, le jour se lèverait-il jamais?

III.

Il était arrivé à cet état de corps et d'esprit où tout offusque, inquiète et déplaît. L'idée de la fin s'était déjà présentée à lui, d'abord comme un léger frisson, une douleur qui traverse et passe. C'était en voyage, le soir, dans la solitude maussade des chambres d'auberge, surtout quand un anniversaire importun, comme celui du 27 septembre (date de sa naissance), l'obligeait à compter avec le temps. Ces anniversaires, comme il les redoutait! Une fois, voyageant en Espagne, il revint en hâte à Carabanchel, se réfugia chez son amie. Il pensait que le bruit des violons, le salon plein de lumières, les femmes parées, au visage souriant, empêcheraient le fantôme d'entrer; mais le fantôme savait trouver son heure et se faisait escorter de douleurs chaque jour plus tenaces. Or, s'il voulait bien mourir, il s'efforçait de souffrir le moins possible. « Je suis, disait-il, comme un pendu pendant le premier centième de seconde de sa pendaison. » Il essayait toutes sortes de remèdes, tâtait de tous les docteurs et même des empiriques. Il avait un médecin à Londres et deux à Cannes, sans compter les sommités parisiennes. Il écrivait : « Trousseau me nourrit d'arsenic. » Plus tard, il se rendit à Montpellier pour prendre des bains d'air comprimé, mais il s'endormait sous la cloche. Puisqu'il ne pouvait éviter de souffrir, il eût souhaité de souffrir sans témoins. Il songeait à imiter l'exemple des chats (encore les chats!) qui, par une pudeur ou une vanité suprême, cherchent un coin de grenier inaccessible pour dérober leur agonie.

Lorsqu'il vit Cannes pour la première fois, dans l'automne de 1857, il crut découvrir le paradis. Il se persuada que, sous ce soleil, au milieu de ces fleurs, on devait vieillir moins vite, mourir plus tard. Je ne veux pas médire du Cannes moderne, de ses hôtels, de ses villas et de ses boulevards. Mais j'aime à me rap-

peler l'ancien, que j'ai vu en 1865, huit ans après la première visite de Mérimée. Un vieux village provençal serrait ses rues étroites, pour s'abriter du mistral, au pied de son promontoire dont le profil seul est resté le même. A droite et à gauche, deux plages de sable, deux golfes solitaires où le flot mourait doucement dans la langueur et le silence, comme aux premiers jours du monde. Quant aux habitans du pays, comment ne pas se sentir porté à la confiance envers des gens qui « vivent de parfums et de fleurs? » Depuis, ils ont appris d'autres industries ; ils s'y entendaient déjà. Ils expliquèrent à Mérimée que, grâce aux hautes montagnes qui entouraient la plaine de Cannes, il n'y pouvait jamais souffler qu'un vent tiède, venu de l'est. Le premier jour de mistral dut le détromper. Lorsque la pluie, la gelée, la neige, firent leur apparition, ils semblèrent plus étonnés que lui : « Il y avait cinquante ans qu'on n'avait vu pareille chose. » Il répéta d'abord ce mot, puis cessa d'y croire, en le voyant revenir d'année en année. Mais le pli était pris, et il était trop tard pour s'en dédire.

Cannes adopté, il s'agissait d'y trouver un « trou à lapin » pour s'y terrer, et passer, en se chauffant au soleil, les quelques années qui restaient. Deux anciennes amies de sa mère, miss Lagden et mistress Ewers, dont l'une, si je ne me trompe, avait été l'élève de Léonor Mérimée et, par conséquent, un peu la camarade de Prosper, vinrent s'établir avec lui, chaque hiver, rue du Bivouac-Napoléon, veillèrent à sa vie matérielle, duvetèrent avec intelligence et dévoûment le nid du vieil oiseau frileux. Les fenêtres de Mérimée donnaient sur la mer. Il ne se contentait pas de la regarder et se laissait souvent tenter par des promenades sur le golfe. Son goût pour le dessin et la peinture s'était ranimé dans un pays qui offre de si beaux sujets d'étude. A plus de soixante ans, il ne désespérait pas de faire des progrès et prenait des leçons d'aquarelle avec un maître habile, frère d'Édouard Grenier, le poète délicat, avec lequel il entretenait, à Paris, des relations d affectueux voisinage. Les ciels de Cannes, par leur beauté même, le désolèrent : ils n'avaient pas assez de nuages pour ses aquarelles. Ce n'est pas une palette, mais un écrin qu'il eût fallu pour rendre le coucher de soleil qu'il essaie de peindre avec sa plume dans une lettre à Mme de Beaulaincourt : « Prenez des turquoises et des lapis-lazuli : voilà pour le fond du ciel. Mettez-moi dessus de la poudre de diamans avec des feux de Bengale : ce sera pour deux ou trois petits nuages au-dessus de notre montagne. Quant à la mer, prenez... ou plutôt ne prenez pas autre chose que le chemin de fer pour venir la voir. »

Un médecin lui conseilla de tirer à l'arc, et il s'adonna à cet exercice avec une passion méthodique. Taine, qui l'a visité à Cannes dans les dernières années de l'empire, le vit avec étonnement se promener dans la campagne, suivi à quelques pas de ses fidèles Anglaises dont l'une portait la boîte à couleurs, l'autre l'arc et les flèches de leur ami. Minutieux en tout, curieux d'aller au fond des choses, il étudia l'histoire de l'arc, sa portée à diverses époques et chez différens peuples. Peu s'en fallut qu'il n'écrivît son *Toxophilites*, comme avait fait le bon Roger Ascham, le précepteur d'Élisabeth, entêté du même exercice. Ayant appris que les arcs les meilleurs dont se servissent les Anglais pendant la guerre de Cent ans étaient faits d'un bois très dur, que l'on tirait d'Espagne, il écrivit à Mme de Montijo pour se procurer des matériaux semblables. Il devint fort adroit à abattre des pommes de pin et voulut persuader à Cousin de se livrer au même passe-temps, mais ne put former en lui qu'un détestable élève.

Bien entendu, Cannes n'était qu'une fausse solitude, un « bout du monde » de fantaisie à l'usage des ermites parisiens qui ne peuvent pas vivre vingt-quatre heures sans conversation et sans journaux. On trouvait à qui parler dans ce désert. C'était, outre Cousin, M. Barthélemy Saint Hilaire, le docteur Maure, Édouard Fould, qui amenait avec lui sa cuisinière, « artiste du plus grand mérite ; » c'était Panizzi, toujours entre ses deux patries, acceptant de l'une le titre de chevalier, de l'autre le poste et les émolumens de sénateur, et arrêté comme à mi-chemin entre le *British Museum* et les Cascines ; c'était la colonie anglaise, ayant à sa tête le vieux Brougham enfoui dans sa cravate aux cent tours, et dont Mérimée célèbre chaque année, en termes nouveaux, la momification progressive, lord Brougham, qui se plaint de tout, des gens et des choses, jusqu'au jour où la seconde enfance lui rend la sérénité, et qui accueille la nouvelle de la mort de sa femme par cette parole optimiste : « Espérons que ce ne sera rien. » C'étaient aussi des passans curieux et illustres, oiseaux de passage qui se posaient à Cannes un instant avant de reprendre leur vol : la duchesse Colonna, le général Fleury, Cobden, Jenny Lind, qui chanta devant lui et lui rendit pour une heure des sensations oubliées, la princesse royale de Prusse, qui lui montre ses dessins et ses enfans, « fort bien faits les uns et les autres. »

Oserai-je dire, après avoir cité ces grands noms, qu'il s'intéressait encore, et plus que jamais peut-être, à ses humbles amis, à ses bêtes favorites ? Il avait découvert, dans une masure déserte aux environs de Cannes, un chat abandonné, et fit tous les jours, pendant longtemps, un trajet considérable pour lui porter à manger.

Le chat, du plus loin qu'il l'apercevait, bondissait à sa rencontre, et cet accueil le charmait, bien qu'il en connût la cause. Il éleva aussi un petit lézard, et lui qui trouvait « le monde tous les jours plus bête, » il était émerveillé de l'intelligence et des progrès de son *pricadiou*. Il attrapait des mouches pour le nourrir, sans s'aviser que sa tendresse envers le lézard était cruauté envers les mouches. Mais les plus petites existences recevaient à leur tour une part d'attention et de sympathie : témoin le jour où, semblable à La Fontaine attardé chez les fourmis, il passa une demi-journée à suivre de microscopiques escargots à la recherche de la meilleure des carapaces. Il ne parlait pas de ces choses à Panizzi ni à la comtesse de Montijo. Mais il les contait avec une grâce charmante à Mlle Dacquin ; avec elle, le vieillard osait être enfant. N'était-elle pas la seule avec laquelle il eût quelquefois rêvé?

C'est à ce moment que l'amour vint le tenter une dernière fois sous les traits d'une très jolie femme qu'il avait rencontrée à la cour en 1864. Cet été-là, on imagina de faire revivre les Cours d'amour, de discuter des cas de conscience amoureuse et de rendre des arrêts, comme faisaient les belles précieuses du XIVe et du XVe siècle. Le divertissement parut un peu froid et suranné à certaine partie de la jeunesse, qui fit un schisme et alla fonder sur une pelouse, au fond du petit lac de Fontainebleau, une colonie très « moderne, » qu'on baptisa le Club des bébés. La cour d'amour n'en siégea pas moins avec Mme Przedzieçka pour présidente et Mérimée pour secrétaire. Leurs relations continuèrent, et ce commencement leur imprima comme un caractère d'afféterie galante que je ne trouve pas dans les autres correspondances de Mérimée. Elle lui écrivait souvent, lui faisait de petits présens, venait le voir à Cannes, et il alla la voir à Nice. Elle ne voulait de lui qu'un flirt épistolaire, des « lettres d'homme célèbre » et peut-être un meilleur pied à la cour. Mais elle était coquette, même sans le vouloir. Elle le consultait sur sa coiffure, sur la couleur de ses bas. Lequel valait mieux, sur un bas de soie, des raies verticales ou des raies horizontales? Question étrange à discuter, entre deux spasmes. Burns mourant faisait la cour à sa garde-malade, mais Burns était jeune et la maladie d'un jeune homme a encore des droits auxquels doit renoncer l'infirmité du vieillard. Qu'y avait-il de commun entre Mérimée et « ce beau papillon fait pour le soleil, » qui s'obstinait à venir battre des ailes dans sa chambre de malade et à hanter son insomnie? « Madame, j'ai peur de vous! » Voilà le seul mot parfaitement vrai que j'aie rencontré dans cette correspondance. Il ne retrouvait son courage que quand elle était en Podolie. A la fin, il se déroba.

Il ne dormait plus, ne mangeait plus, ne marchait plus. Le beau temps, qu'il avait longtemps considéré comme un remède, n'apportait plus aucun changement à ses souffrances. Dans l'hiver de 1869, il eut une crise si terrible que tous les journaux annoncèrent sa mort. M. Guizot crut devoir en informer l'Académie et prononça une sorte d'oraison funèbre. Ce singulier plaisir d'assister à ses funérailles qu'une légende prêtait à Charles-Quint, il l'eut réellement; il sentit tomber sur le bout de son nez, à travers la banalité du drap mortuaire, la goutte d'eau bénite, encore plus banale. Cela le ranima : il écrivit à tous ses amis sur un ton assez gai. « Vous avez peut-être lu dans les journaux que j'étais mort. J'espère que vous n'en avez pas cru un mot, pas plus que moi, du reste... Le fait est que, pendant quelques jours, j'ai pu donner de grandes espérances aux candidats à l'Académie, mais j'ai tenu bon, et me voici en convalescence (1). » — Ce mieux ne dura guère. L'hiver suivant, il crut mourir à Nice, où il était allé déjeuner chez un de ses amis, et, quand M. Émile Ollivier lui écrivit une lettre « fort bien tournée, » pour lui demander sa voix à l'Académie, il lui répondit « qu'il n'était plus de ce monde. » Il se sentait perdu sans ressource lorsqu'il revint péniblement à Paris, au commencement de l'été de 1870. L'impératrice n'avait cessé de le combler de prévenances délicates. Elle le voulait, malade, à Saint-Cloud, promettant de soigner elle-même son vieil ami. Comme il ne pouvait guère venir à elle, elle serait allée à lui; mais, en pareille circonstance, la visite des souverains, c'est l'extrême-onction des courtisans. Après eux, on n'attend plus qu'un hôte encore plus « royal, » une majesté plus grande que les majestés de la terre. Songeant tristement à cette superstition, l'impératrice s'abstint. Mérimée en était là de son agonie lorsque la guerre éclata.

IV.

Confusément, il l'avait pressentie et la redoutait d'autant plus qu'il ne la séparait pas de la Révolution. Lui qui connaissait si bien les Anglais, les Espagnols, les Italiens et les Russes, il n'avait sur les Allemands que des idées vagues et, pour ainsi dire, de seconde main. A la veille de Sadowa, il répétait, sur le témoignage d'autrui, que la landwehr prussienne était une garde nationale et refusait de marcher. Combien fallait-il de pipes fumées ensemble et de verres de bière bus à la patrie pour que les Allemands se missent

(1) Correspondance avec la comtesse de Montijo, 14 mars 1869.

en branle? Vieilles plaisanteries qui dataient peut-être du temps de Pappenheim et de Montecuculli : nous y avions encore foi il y a trente ans!

Dès 1865, Mérimée avait connu personnellement Bismarck. Il était à Biarritz lors de ce fatal séjour où le ministre prussien vint étudier l'empereur, comme autrefois Cavour à Plombières, mais en sens inverse. Car l'un avait voulu savoir ce qu'on pouvait faire *avec* lui, l'autre ce qu'on pouvait faire *sans* lui et *contre* lui. Un matin, Mérimée se promena pendant trois heures sur la terrasse de Biarritz avec Bismarck, et il put prendre la mesure de l'homme. Après 1866, il ne faisait plus un projet à quelques mois de distance sans ajouter : « Si M. de Bismarck le permet. » Mais la puissance même et le génie du personnage le rassuraient. Il le croyait déjà repu de gloire et désireux d'assurer les résultats acquis ; il comptait sur l'envie qu'ont les joueurs heureux de faire Charlemagne. Il comparait le vague malaise de la France, après Sadowa, à « l'angoisse étrange qui saisit les spectateurs du *Don Juan* de Mozart, lorsqu'ils entendent les mesures qui préludent à l'entrée du commandeur. » Et, quand le commandeur parut, il eut envie de rire comme les autres : « Rien de plus comique, écrit-il en 1867, que M. de Bismarck en casque et en cuirasse! »

Le 7 juillet, lorsqu'il apprit la candidature d'un prince de Hohenzollern au trône d'Espagne, il écrivit à Panizzi : « Il n'y aura point de guerre, à moins que M. de Bismarck ne le veuille absolument. » Pour lui, si on l'avait appelé au conseil, il eût proposé la dépêche suivante : « Si le prince de Hohenzollern est élu roi, je laisse entrer en Espagne alphonsistes et carlistes, fusils, poudre et chevaux. » Quelques jours se passent; la guerre est déclarée. Il sent la gravité de la partie. « Une défaite nous met en république d'un coup. » On répète autour de lui « que nous avons, pour l'armement, la même supériorité que les Prussiens en 1866, » mais il craint « que nos généraux ne soient pas des génies. Ils ont grande confiance : moi, je meurs de peur! Je viens de verser 500 francs pour les blessés, je vais en donner mille pour tuer des Prussiens. » L'empereur part pour l'armée. L'enthousiasme populaire se maintient, les hautes classes donnent l'exemple du dévoûment. Mérimée constate que les « cocodès » s'apprêtent à faire leur devoir : « Un Rothschild est parti, ces jours passés, avec son sac et son pain sur le dos, dans un wagon de troisième classe de ce chemin de fer du Nord dont sa famille possède 20,000 actions. Il s'est fait montrer par son valet de chambre comment on cire les souliers et on fait de la soupe (1). »

(1) Correspondance avec la comtesse de Montijo, 6 août 1870.

Dans cette même lettre, adressée à la comtesse de Montijo, il lui parle de son petit-fils, le prince impérial, qui vient de recevoir à Sarrebrück le baptême du feu : « On me dit, ajoute-t-il, qu'il a envoyé à M. Filon une relation de l'affaire, très claire et très bien tournée. » Cette lettre fut, en effet, le dernier rayon de joie qui éclaira ce palais de Saint-Cloud, bientôt abandonné en hâte et dans la nuit, et voué à un sinistre destin. On y sentait, — j'y cherche encore quelquefois, quand la vie m'accorde un répit pour relire et me souvenir, — l'entrain, tout français, et comme le battement de cœur du brave petit soldat de quatorze ans qui croyait revenir d'un vrai champ de bataille. Joie courte et payée bien cher.

Mérimée eut une syncope en apprenant le combat de Wissembourg. Le double coup de Wœrth et de Freschwiller dut l'écraser. Le 9 août, il se traîna aux Tuileries et vit l'impératrice. « Elle est ferme comme un roc, écrivait-il à Panizzi, bien que, certes, elle ne se dissimule pas l'horreur de sa situation. Je ne doute pas que l'empereur ne se fasse tuer, car il ne peut rentrer que vainqueur, et une victoire est impossible !.. Rien de prêt chez nous. Tout manque à la fois... Si nous avions des généraux et des ministres, rien ne serait perdu, car il y a bien de l'enthousiasme, mais, avec l'anarchie, les meilleurs élémens ne servent de rien. » Un seul mot sur sa santé : « Je suis retombé pour être allé au sénat hier et avant-hier. » Dans la lettre suivante, il s'écrie : « C'est une agonie ! » Ce n'est pas de la sienne qu'il parle, mais de celle de la France. Il revient sans cesse sur l'énergie de l'impératrice. Sa consolation est de l'admirer. Il répète à Mme de Montijo le mot qu'il a écrit à Panizzi : « Ferme comme un roc ! » — « Elle m'a dit qu'elle ne sentait pas la fatigue. Si tout le monde avait son courage, le pays serait sauvé. Malheureusement il y a la quatrième armée de M. de Bismarck, et celle-là est à Paris. » Cependant Mérimée essayait de croire à un retour de fortune ; il recueillait avidement ces folles rumeurs de victoire qui couraient dans l'air, déchirant le cœur à ceux qui savaient, et préparant un furieux réveil pour le moment de la désillusion. C'était Bazaine qui avait « donné la main » à Mac-Mahon ; c'était Canrobert qui avait jeté les Prussiens dans les carrières, tristement légendaires, de Jeumont et en avait fait un carnage terrible. Mérimée questionnait et l'impératrice secouait la tête. Le dernier jour qu'elle le vit, elle lui dit : « J'espère que mon fils n'aura pas d'ambition et qu'il vivra heureux dans l'obscurité (1). »

C'est ici que se place la démarche ou, si l'on veut, la mission de Mérimée auprès de M. Thiers. Il était resté en relations amicales

(1) Correspondance avec Mme de Montijo, 8 septembre 1870.

avec celui qu'il appelle, dans une de ses lettres, « le futur président de la république. » Les discours de M. Thiers lui semblaient impolitiques et passionnés, mais il l'avait quelquefois trouvé un peu plus sage dans ses conversations particulières. Il risqua donc un suprême effort, non pour émouvoir sa pitié, mais pour tenter à la fois son ambition et son patriotisme.

M. Thiers a raconté cette entrevue aux membres de la commission d'enquête du 4 septembre. Il s'était, leur dit-il, promené sur les quais et sur le pont de Solférino jusqu'à une heure avancée de la nuit en compagnie de M. Jérôme David, qui sortait avec lui du Comité de défense et qui l'avait mis au courant de la capitulation de Sedan. Après un court repos, il était parti à cinq heures du matin pour aller visiter les fortifications de Paris et n'était rentré qu'à midi. C'est alors qu'il lut une lettre de Mérimée, apportée dans la nuit, et qui lui annonçait sa visite pour le jour même. En effet, il parut peu après. « Il était mourant, » dit M. Thiers, et on peut facilement s'imaginer l'entrée de ce tragique orateur pour qui toute parole était une souffrance, de ce moribond qui apportait le message d'une souveraine déjà à demi détrônée. Je laisse parler M. Thiers :

— Vous devinez pourquoi je viens, me dit-il.

— Oui, je le devine.

— Vous pouvez nous rendre un grand service.

— Je ne puis vous en rendre aucun.

— Si, si... Je connais votre manière de penser. Les questions dynastiques ne vous occupent pas. Vos pensées sont tournées surtout vers l'état des affaires. Eh bien, l'empereur est prisonnier; il ne reste qu'une femme et un enfant. Quelle belle occasion de fonder en France le gouvernement représentatif!

— Après Sedan, il n'y a plus rien à faire, absolument rien.

Mérimée n'insista pas. Il demanda seulement à M. Thiers s'il refuserait ses conseils à l'impératrice. M. Thiers répondit, « avec tout le respect dû à la situation et au malheur de la princesse au nom de laquelle parlait M. Mérimée, » qu'il n'avait pas de conseils à donner. Soutenir ou remplacer le ministère, il ne le voulait à aucun prix. Quant à l'abdication de l'empereur, c'était à un serviteur dévoué comme l'était Mérimée qu'il appartenait de prendre l'initiative d'un pareil avis. Restait la direction à donner aux affaires militaires : « Si j'en étais chargé, je tâcherais de me mettre en rapport avec le maréchal Bazaine, de lui demander son avis, de lui donner le mien ; et, si nous n'étions pas d'accord, c'est son opinion que je suivrais, parce qu'il est sur les lieux, et chargé d'exécuter les opérations que je pourrais ordonner... »

« M. Mérimée me quitta fort malheureux. Quelques heures après, il m'écrivit que l'impératrice appréciait ma réserve respectueuse, mais ne renonçait pas à mes conseils. Le lendemain, le prince de Metternich vint faire auprès de moi une démarche à peu près pareille à celle qu'avait faite M. Mérimée... Je répétai qu'après Sedan, je ne savais quels conseils donner. »

Je ne m'arrêterai pas à tout ce que M. Thiers met sur les lèvres de Mérimée. Une question impérieuse, vitale, domine tout. Quel jour a eu lieu cet entretien? M. Daru, présent à la déposition de M. Thiers, insiste pour qu'on précise les heures, et, chose incroyable, la date du jour reste incertaine. M. de Loménie affirme bravement que l'entrevue de Thiers et de Mérimée est du 4 septembre. Il n'a donc lu ni ce qui précède ni ce qui suit. Tout le monde sait que le 3 septembre au soir, M. Thiers n'était pas au Comité de défense, mais à la chambre; qu'après la séance de nuit, il ne s'est pas promené à pied avec Jérôme David, mais qu'il est retourné chez lui, dans sa voiture, avec Jules Favre. Qui croira que Mérimée ait pu écrire le soir du 4 septembre à M. Thiers, pour le « remercier, » au nom de l'impératrice et lui dire qu'elle ne renonçait pas à ses conseils? Qui croira que, le lendemain 5 septembre, l'ambassadeur d'Autriche soit venu implorer M. Thiers en faveur d'une dynastie renversée depuis vingt-quatre heures? Donc, l'entretien a eu lieu le 2 ou le 3. Mais ni dans la nuit du 1er au 2, ni dans celle du 2 au 3, Jérôme David ne pouvait annoncer à M. Thiers la capitulation de Sedan, que les députés de la gauche soupçonnèrent seulement le matin du 3 et que Jérôme David, comme tous les autres ministres, connut par voie indirecte dans l'après-midi du même jour, entre trois et cinq heures. Je dis : par voie indirecte, car la dépêche officielle de l'empereur à l'impératrice m'a été remise, le 4, à quatre heures moins dix, alors que la souveraine avait déjà commencé la première étape de l'exil. Je suis sorti des Tuileries, avec cette dépêche dans ma poche, sans avoir eu le temps de la déchiffrer.

Ainsi, M. Thiers n'a pu parler de Sedan à Mérimée; il n'a pu lui opposer cette écrasante fin de non-recevoir. Que reste-t-il de sa déposition? Rien que ce fait : l'impératrice l'a appelé à son secours, et il lui a « respectueusement » tourné le dos. Elle lui a dit : « Que faut-il faire? » et il a répondu par cette plaisanterie cruelle : « Entendez-vous avec Bazaine! » Je ne crois pas que M. Thiers eût consenti à lever le petit doigt pour sauver l'empire. L'eût-il voulu, il ne le pouvait pas. Il ne pouvait rien. Un courant plus fort que toutes les volontés emportait les hommes et les événemens.

Le soleil du 4 septembre se leva, un de ces beaux soleils qui

mettent Paris en joie quand ils éclairent un dimanche d'été. Je le vois encore, caressant, à travers la brume du matin, les cimes bleues des marronniers, dans le jardin des Tuileries, d'où montait, allègre et pure, la chanson des nids. Ce soleil-là devait voir la fin de la féerie dont Mérimée avait tant aimé les premières scènes, et dont le dénoûment lui brisait le cœur. Il alla, péniblement et silencieusement, prendre sa place au Luxembourg. Il ne lui eût pas déplu peut-être de mourir sur sa chaise curule, mais l'émeute dédaigna le sénat. On s'ajourna au lendemain, un lendemain qui n'est jamais venu.

Quatre jours après, Mérimée partait pour Cannes. Avec quelle difficulté et au prix de quelles souffrances, les amies dévouées qui veillaient sur lui, jour et nuit, auraient seules pu le dire. Croyant Panizzi capable d'aimer encore des vaincus, il le pria de se mettre à la disposition de l'exilée qui venait d'atteindre, après de terribles épreuves, le sol anglais. Il songeait sans cesse à elle; il la voyait « avec une auréole, » telle qu'il l'avait vue pour la dernière fois et il se disait que la postérité la verrait ainsi. Un jour viendrait où des hommes qui n'étaient pas encore nés auraient le cœur rempli d'elle et rendraient à son souvenir un culte passionné (1). Mais il songeait encore plus à la France, et, de cette plume sceptique qui allait bientôt tomber de ses mains, s'échappait un étrange aveu : « J'ai toute ma vie cherché à me dégager des préjugés, à être citoyen du monde avant d'être Français, mais tous ces manteaux philosophiques ne servent à rien. Je saigne aujourd'hui des blessures de ces imbéciles de Français, je pleure de leurs humiliations, et, quelque ingrats et absurdes qu'ils soient, je les aime toujours... » C'est le 13 septembre qu'il écrivait ces lignes à Mme de Beaulaincourt. Elles ont paru ici, pour la première fois, il y a quatorze ans. Je ne puis résister à la tentation de les citer encore. Par elles, Mérimée conclut lui-même l'étude de sa vie, et avoue une âme qu'il avait cachée pendant soixante ans. Ce fut sa dernière ou, si l'on veut, son avant-dernière pensée. Jenny Dacquin reçut la lettre que sa main traçait deux heures avant la mort, et elle avait droit à ce triste bonheur. Il expira le 23 septembre, presque subitement, si un tel mot ne surprend pas, appliqué à un homme que la maladie avait ruiné jusqu'au fond. Il fut enterré dans le cimetière de Cannes; il y repose encore. Il n'a pas été baptisé, et il n'avait pas de croix sur sa tombe. Il a vécu et il est mort en dehors du christianisme.

Vivant, tous les journaux de l'Europe avaient annoncé sa fin;

(1) Correspondance avec la comtesse de Montijo, 8 septembre 1870.

mort, Paris ignora longtemps sa disparition. L'Académie recula jusqu'aux dernières limites du possible et du décent, peut-être un peu au-delà, le jour où il lui fallut entendre son éloge; soit timidité, soit rancune envers un homme qui avait vu des personnages très vains en de très humbles postures. Dans un discours qui rendait mal justice aux mérites littéraires de Mérimée, M. de Loménie se fit pardonner sa tiède bienveillance envers le mort par un brûlant panégyrique de M. Guizot et de M. Thiers. On loua sur sa dépouille les ennemis implacables de ceux qu'il avait aimés, et on jeta en rougissant un voile sur cette partie de sa vie qui l'honore le plus, parce qu'elle montre la hauteur et la constance de son caractère.

Je ne sais si les impressions de lecture, semées dans ces pages, pourront aider en quelque chose les historiens de la littérature à préparer les considérans d'un jugement définitif. C'est surtout la psychologie de Mérimée que j'ai éclairée de mon mieux. Je ne pense pas être tombé dans le défaut ordinaire des biographes qui admirent et justifient tout de leur héros. Je me demande même si je n'ai pas quelquefois abusé de la liberté que ce grand railleur nous a laissée de le railler à notre tour. Mais j'ai prouvé, je crois, qu'il possédait, au plus haut degré, la franchise, l'unité de vouloir, la fidélité à soi-même et à ses amis.

L'impression qui domine, quand on le quitte, c'est celle de l'élégance. Élégance de mœurs, d'esprit, d'expression. Cousin disait de lui que « c'était un gentilhomme. » Or Cousin s'y connaissait; il comprenait et aimait les gentilshommes pour avoir beaucoup pratiqué les cuistres. Quand on y songe, la vie intellectuelle et l'intimité avec les idées devraient faire naître une aristocratie; c'est l'homme de lettres qui devrait être le gentilhomme moderne. Par malheur, il n'en est rien. Mérimée est un des rares qui donnent l'idée d'un marquis de la plume. Il est gentilhomme par les petits et par les grands côtés. Il en a les préjugés, les affectations, les dédains; il a aussi la simplicité de manières, la bonté envers les petits et ce délicat sentiment de l'honneur, parfum qui survit à une société évanouie. Il était très fier; je souhaite à ceux qui servent aujourd'hui la majesté populaire de ne jamais se courber plus bas que n'a fait ce courtisan et de ne point placer plus mal que lui leurs respects et leur dévoûment.

Je devrais peut-être m'arrêter ici, le laisser sous le bénéfice de cette phrase attendrie qui l'a montré, à quelques jours de sa mort, pleurant sur les malheurs de la patrie. Mais ce serait fausser son portrait et presque offenser sa mémoire, en lui attirant des hommages ou des pitiés dont il n'eût pas voulu. Laissons-lui, je vous

en prie, devant l'avenir, l'attitude de hautaine sécheresse qu'il avait choisie. Ceux qui l'ont le mieux connu ont pu me dire que c'était un « faux sceptique. » Faux sceptique en amour, je l'ai prouvé. Mais, en tout le reste, sceptique véritable, sans atténuation et sans compromis.

Veut-on savoir sa conception de la vie ? Il l'enfermait dans une farce profonde qu'il a répétée plusieurs fois dans ses lettres. Arlequin tombait du cinquième étage. Comme il passait à la hauteur du troisième, on lui demanda comment il se trouvait. — « Très bien, répondit-il ; pourvu que cela dure. » La vie est une chute. D'où tombons-nous et où tombons-nous ? On ne sait. Dans une seconde, nous aurons les reins cassés, mais on est si bien en l'air ! C'est là une dure philosophie : souhaitons que l'humanité en trouve une meilleure. Quoi qu'il en soit, Mérimée est à peu près le seul, dans notre pays et dans notre siècle, qui, loin de s'envelopper de réticences et de métaphores, ait voté la mort de l'Être suprême « sans phrase, » avec la destruction de tous les systèmes idéalistes qui s'y rattachent. Nihiliste sans défaut, il n'a eu ni un mot de regret pour les doux symboles du passé, ni une parole d'admiration pour le *magnum opus* de la science, pour le temple immense de l'avenir qu'il voyait sortir de terre autour de lui. Il s'est tenu droit et debout, toute sa vie, sur cette crête étroite et vertigineuse de la négation absolue où il est affreux de monter. Bien que la mode soit ailleurs, il me semble que cette attitude ne manque pas de grandeur. Grand ou non, il a été sincère envers tous, dans un temps où la plupart des hommes se mentent à eux-mêmes. Il a aimé, à la façon de jadis, la bravoure, l'esprit, le plaisir et l'art. En sorte que cet homme, qui s'est tant moqué des Français, demeure le type du Français d'autrefois. Sera-ce un titre à l'estime, ou seulement à la tolérance, des Français d'aujourd'hui et de demain ?

AUGUSTIN FILON.

LES

GRANDES MÉMOIRES

RÉSUMÉ D'UNE ENQUÊTE SUR LES JOUEURS D'ÉCHECS

I.

Il n'y a pas longtemps encore, quand un psychologue voulait traiter la question si importante des grandes mémoires, il allait chercher dans sa bibliothèque les recueils d'anciennes histoires et d'anecdotes curieuses. Les livres d'Abercrombie, de Brierre de Boismont et de quelques autres, étaient vraiment utiles à consulter. Pour la mémoire visuelle, on citait l'exemple connu d'Horace Vernet, capable de peindre un portrait en pied, après avoir vu une seule fois le modèle ; pour la mémoire auditive du musicien, on reproduisait l'histoire de Mozart notant, après deux auditions, le *Miserere* de la chapelle Sixtine ; pour le calcul mental, l'usage était de parler de Henri Mondeux.

La psychologie contemporaine, sans dédaigner ces documens historiques, mais les jugeant parfois suspects et toujours incomplets, se tourne plus volontiers vers l'observation et l'expérience. Si nous désirons connaître le mécanisme de la mémoire des chiffres, nous préférons à la lecture des ouvrages admiratifs de Jacobi sur son élève, le pâtre Mondeux, deux heures d'expériences passées au laboratoire avec Jacques Inaudi. Si nous sommes curieux de con-

naître l'étendue de la mémoire musicale, nous entreprendrons, à l'exemple de M. Courtier, professeur de l'Université, une étude sur la mémoire des solistes, qui pourraient jouer, sans partition, pendant plus de vingt-quatre heures. Combien ce genre d'études n'est-il pas plus intéressant, plus instructif, plus fécond que celui de l'historien! Au lieu d'avoir affaire à un document inerte et mort, on analyse une personne vivante.

Me conformant à cette tradition nouvelle, j'ai fait, et je veux résumer ici, une étude de psychologie sur la mémoire des joueurs d'échecs qui sont capables de jouer sans voir les échiquiers; voici comment j'ai été amené à m'occuper de cette question. Il y a un peu plus de deux ans, en février 1891, j'appris par hasard qu'un jeune Alsacien, M. Goetz, venait de jouer au café de la Régence huit parties sans voir. J'eus un entretien avec M. Goetz, je lui demandai de m'expliquer les moyens d'action dont il se servait. Me rappelant une observation bien connue que M. Taine a publiée dans son livre sur *l'Intelligence*, je supposais qu'un joueur se sert de la mémoire visuelle pour jouer sans l'échiquier. M. Goetz voulut me convaincre que le jeu sans voir n'a aucun rapport avec la mémoire visuelle. Je ne compris pas bien son explication. Dérouté dès le début, j'interrompis mon étude.

Je l'ai reprise, il y a huit ou dix mois, sous la forme d'une enquête. Un questionnaire, qui a été publié d'abord en français, puis traduit en quatre ou cinq langues, et lancé dans les cinq parties du monde des échecs, m'a mis en relations avec tous les maîtres de l'échiquier; ceux de Paris ont bien voulu se rendre au laboratoire de psychologie de la Sorbonne pour répondre à mes questions et se soumettre à quelques expériences directes. Je me fais un devoir de reproduire ici, par ordre alphabétique, les noms de tous ceux qui ont contribué à m'éclairer. Ce sont MM. Annosof, Cunnock, Courel, Formstecher, Fritz, Forsyth, Goetz, Janowski, Heydebrand von der Lasa, P. Howel, Lochard, Moriau, Néron, Place, de Rivière, Rosenthal, Schallopp, Sittenfeld, Tarrasch, Taubenhaus, Tolosa y Carreras, Vazquez. J'ai échangé avec quelques-unes de ces personnes jusqu'à cinq ou six lettres. Enfin, je n'aurais garde d'oublier M. Preti, le sympathique directeur du journal d'échecs *la Stratégie*, qui a tenu dans mon enquête le rôle de celui que les Anglais appellent en politique le *whip*. Je connais peu d'hommes aussi aimables, aussi modestes et aussi obligeans.

Avant d'entrer en matière, disons un mot du monde des joueurs, afin de renseigner le lecteur sur le milieu particulier où nous le menons. Nous nous en tiendrons à l'essentiel, n'ayant nullement l'intention d'écrire un article d'anecdotes.

Les joueurs d'échecs sont de deux sortes, amateurs ou profes-

sionnels ; ces derniers seuls, comme le nom l'indique, ont trouvé dans le jeu d'échecs un moyen d'existence ; ils prennent le titre de professeurs ; quelques-uns donnent des leçons qui se paient fort cher ; mais c'est le petit nombre : la plupart cumulent avec la qualité de professionnel un autre emploi plus lucratif ; d'autres, moins heureux, se tiennent dans quelques cafés connus, où ils attendent le client amateur qui veut bien leur payer vingt sous une partie d'échecs.

Les cafés et les cercles sont les lieux ordinaires des tournois et des matches. A Paris, on joue aux échecs au café de la Régence, au Grand cercle de l'Union latine, au cercle Magenta, etc. Les échecs sont cultivés dans le monde entier, depuis Saint-Pétersbourg jusqu'à La Havane ; et les plus forts joueurs ont pu se mesurer ensemble, grâce aux nombreux matches qui se font par correspondance, et même par télégraphe.

Dans quelle partie du monde les échecs sont-ils le plus en honneur ? Avant la fin du siècle dernier, les forts joueurs étaient exclusivement des Latins, Italiens, Espagnols ou Portugais ; ils s'appelaient Greco, Lucena, Salvio, Carrera, Damiano, Lopez, etc. Les bibliothèques de France et d'Allemagne renferment une grande quantité de traductions de leurs ouvrages.

Après avoir tenu le sceptre des échecs pendant plusieurs siècles, la race latine l'a perdu, et ne semble pas avoir quelque chance de le reconquérir ; les Germains, les Slaves, les Anglo-Saxons, les Juifs surtout nous ont largement dépassés. Dans une liste de célébrités qu'a bien voulu dresser pour moi M. Preti, je compte dix-huit Juifs sur soixante-deux joueurs ; parmi ces Juifs une moitié est de la Pologne, l'autre de la Hongrie ; presque tous les forts joueurs juifs sont des « professionnels, » ce qui montre bien le caractère sérieux de cette race. En Allemagne, il n'y a pas de professionnels, et, fait digne de remarque, les forts joueurs sont presque toujours des hommes dont la position sociale a exigé des études sérieuses ; M. Berger est professeur, M. Fritz est magistrat, M. Goetz, Alsacien, est docteur en philosophie, M. von der Lasa est ministre plénipotentiaire, M. Tarrasch est médecin. Les Germains étudient les échecs scientifiquement ; c'est parmi eux qu'on trouve le plus grand nombre de joueurs de première force.

Les Anglais considèrent plutôt le jeu d'échecs comme un délassement d'esprit ; ils n'en font pas une étude approfondie, mais le pratiquent beaucoup ; c'est la nation où ce jeu est le plus en honneur, et qui compte le plus de joueurs de force moyenne. Quant aux Latins, ils semblent vouloir prendre au pied de la lettre la maxime d'après laquelle les échecs sont trop frivoles pour une étude, et trop sérieux pour servir de délassement.

Je voudrais maintenant essayer de présenter ici un portrait fidèle du joueur d'échecs, et principalement du fort joueur, c'est-à-dire de celui qui porte au plus haut degré de perfection tous les caractères de sa profession. D'abord, qu'est-ce qu'un fort joueur? C'est celui qui possède une grande puissance de combinaison. Le jeu d'échecs est une bataille que deux adversaires se livrent sur un échiquier de 64 cases, au moyen de deux armées qui se composent chacune de 16 pièces; le but du jeu est de s'emparer du roi de l'adversaire, de le faire *mat*. Ce qui donne à ce combat une grande complexité, c'est que chaque pièce a une marche particulière, et que le nombre de combinaisons possibles est pratiquement indéfini.

Quand un joueur est sur le point de déplacer une pièce, il doit passer en revue, mentalement, tous les coups possibles, et choisir le meilleur; son choix fait, il doit prévoir les ripostes possibles de son adversaire, et se rendre compte des modifications qui en résulteront pour la position sur l'échiquier; l'avantage appartient à celui qui a la faculté de prévoir le plus de coups possible, et qui raisonne le mieux sur ces prévisions. Les maîtres de l'échiquier, nous dit-on, ne risquent jamais un mouvement sans de mûres réflexions, et passent en revue jusqu'à quatre et cinq cents coups.

Cette analyse sommaire laisse supposer qu'il existe une analogie entre le jeu d'échecs et la science des calculs; l'analogie me paraît réelle. J'ai demandé à un grand nombre de joueurs d'échecs de première force des renseignemens sur leurs aptitudes mathématiques; la plupart, environ neuf sur dix, m'ont répondu qu'ils sont d'excellens calculateurs mentaux. Cette réponse est assez significative; il est vraisemblable qu'on n'en obtiendrait pas d'analogue en s'adressant à d'autres catégories de personnes, et notamment aux peintres; ceux-ci se vantent trop souvent de ne pas savoir faire une addition, pour qu'il n'y ait pas quelque vérité dans leur fière déclaration d'ignorance.

D'autre part, les mathématiciens se sont souvent intéressés aux échecs, et l'on a constaté que dans l'armée, c'est l'artillerie, la marine et le génie qui fournissent le plus grand nombre d'abonnés aux journaux d'échecs; mais peu de mathématiciens éminens ont été joueurs de première force.

Quelques grands mathématiciens ont écrit sur les échecs : d'abord, Euler, à qui l'on doit une théorie de la marche du cavalier; mais je ne sache pas qu'il ait été un fort joueur. De nos jours, un Russe, le major Jaenisch, a publié un *Traité des applications de l'analyse mathématique au jeu des échecs;* cet ouvrage est, paraît-il, si savant que peu de personnes sont capables de le lire. Le seul exemple d'un mathématicien qui ait été grand

joueur est Anderssen, l'auteur de la « Partie immortelle ; » c'est le cas typique, et il est à peu près le seul.

On voit combien il serait difficile de faire la synthèse de ces différens documens; j'admets, pour ma part, assez volontiers qu'il existe une analogie entre les mathématiques, spécialement entre le calcul mental, — et les échecs, mais ce n'est point une identité d'opérations mentales. M. Arnous de Rivière porte sur la question un jugement intéressant : « Les échecs et les mathématiques, dit-il, sont des lignes parallèles. » En d'autres termes, ces deux genres d'étude ont une direction commune, elles supposent un même goût pour des combinaisons à la fois abstraites et précises, et une forte dose de patience et d'attention.

Les femmes ne brillent point aux échecs ; on cite une dame qui a composé un problème ; une autre, que l'on considère en ce moment comme la meilleure joueuse de Paris, ne dépasse pas une force moyenne d'amateur ; un professionnel lui ferait avantage de la tour.

Le jeu d'échecs présente un second caractère distinctif, qui manque aux mathématiques ; c'est qu'il est un combat; les deux adversaires luttent l'un contre l'autre d'intelligence, de sang-froid, de prudence et d'adresse ; il y a dans une partie d'échecs tout ce que l'on trouve à la guerre, les fausses manœuvres, les embuscades, les ruses, les menaces, les charges à fond de train ; le joueur heureux possède, je ne dirai pas des qualités guerrières, mais une certaine aptitude pour le combat des idées, et en somme autant de qualités morales que de qualités intellectuelles. Ajoutons aussi la vigueur physique. Le joueur de première force a besoin d'un tempérament vigoureux, pour pouvoir lutter dans les tournois, qui sont souvent d'une longueur interminable. Enfin, une dernière qualité, c'est la jeunesse. On donne de vingt-cinq à quarante ans son maximum de force ; à partir de cet âge, il est rare que le jeu se perfectionne ; le contraire, sauf exceptions, paraît être la règle.

Cet ensemble de qualités intellectuelles qui font le grand joueur peut être inné, et se développer de bonne heure, avant toute étude sérieuse. Le plus bel exemple de précocité qu'on puisse citer est celui du célèbre Paul Morphy ; c'était un Américain de la Nouvelle-Orléans ; à l'âge de douze ans, il gagnait tous les forts joueurs de son entourage. En 1858, âgé de vingt ans, après avoir subi avec succès des examens de droit, il vint en Europe, où il battit les plus forts joueurs, en faisant preuve d'une supériorité écrasante. On le considère comme le Mozart des échecs ; en effet, il a vaincu des joueurs qui avaient plus de vingt ans de pratique, lui qui n'a pas connu les longues et pénibles études auxquelles les

maîtres de notre temps sont obligés de se soumettre. La plupart des joueurs allemands célèbres ont débuté sur les bancs du collège. Le docteur Tarrasch, le champion actuel de l'Allemagne, qui n'a encore que trente ans, a commencé à jouer au collège. Neumann, autre fort joueur, mort aujourd'hui, a raconté à M. Preti père qu'au collège, tout en suivant les explications de ses professeurs, il jouait une ou deux parties sans voir avec ses camarades; il écrivait les coups sur un bout de papier, qu'il passait à ses voisins, et ceux-ci lui renvoyaient la réponse de la même manière.

Passons aux Français. Même précocité encore chez La Bourdonnais, le plus grand joueur que la France ait produit. Son père, gouverneur de la Guadeloupe, l'avait envoyé à Paris pour ses études; le jeune homme, au lieu de suivre les cours, fréquenta le café de la Régence et devint bientôt sans rival. C'est à dix-huit ans que Philidor jouait sans voir. M. Moriau, un Français établi à Londres, qui est actuellement le champion du *City of London Chess Club*, nous écrit qu'il a débuté aux échecs à onze ans. M. Goetz nous apprend qu'il a débuté vers le même âge. Incontestablement, ce sont de beaux exemples de précocité, bien que cette précocité ne puisse être nullement comparée à celle des mathématiciens tels que Gauss et Ampère, qui, dit-on, ont commencé à calculer entre trois et cinq ans. Le développement plus tardif de l'aptitude aux échecs tient en partie à des circonstances particulières, telles que la nécessité d'apprendre des règles complexes, ou de posséder un jeu d'échecs, etc.; il n'en est pas moins vrai que certains individus privilégiés arrivent, presque sans études, à être de première force, ce qui indique un véritable don de nature.

L'action de l'hérédité n'a pas encore pu être constatée nettement dans le monde des échecs : on ne connaît point de familles de joueurs comparables aux familles de musiciens ou de savans; les grands joueurs du siècle n'ont point laissé leur talent à leurs descendans.

Quant aux maladies auxquelles les joueurs sont sujets, elles n'offrent rien de particulier; on n'en cite que deux qui soient devenus fous, Morphy et Neumann. Pour Morphy, on ne saurait accuser les échecs de lui avoir fait perdre la raison. Son père possédait de grandes propriétés dont l'exploitation se faisait par des esclaves; à la suite de la guerre de sécession, lorsque la liberté des esclaves eut été proclamée, les domaines de Morphy furent liquidés avec de très grandes pertes; ce fut la ruine. Morphy aurait pu facilement tirer profit de sa réputation et de son talent aux échecs, pour gagner des sommes considérables, mais il ne le voulut pas; aux États-Unis, on considérait alors le *gambler*, c'est-à-dire celui qui joue pour de l'argent, comme un homme

méprisable. Il y avait plusieurs années que Morphy ne jouait plus quand il devint fou.

Zukertort, un très fort joueur, le seul qui ait conduit simultanément seize parties sans voir, est mort à quarante-cinq ans d'une congestion cérébrale qui le frappa devant l'échiquier. Cependant la partie qu'il jouait n'était pas sérieuse; son adversaire était un amateur faible, à qui il faisait avantage. Deux ou trois ans avant sa mort, Zukertort avait perdu un match contre Steinitz, alors qu'il se croyait sûr de la victoire. Cette défaite l'avait profondément affecté, et à partir de ce moment, on le voit décliner peu à peu.

A part ces quelques exceptions, l'immense majorité des joueurs, même des forts, est soumise à la règle commune; on rencontre parmi eux de robustes constitutions et de beaux cas de longévité.

II.

Le jeu sans voir a son histoire (1); de vieux livres racontent que les Arabes y ont excellé; mais c'est Philidor, le compositeur de musique bien connu, qui est le véritable initiateur de ce genre de sport. Vers la fin du siècle dernier, en 1783, il joua à Saint-James Chess Club deux parties sans voir et une partie en voyant. Ce tour de force de mémoire souleva l'enthousiasme des contemporains, et fut enregistré par l'Encyclopédie. Il ne fut recommencé que longtemps après. La Bourdonnais s'y essaya, mais ce jeu le fatiguait horriblement; Kiezeritzky montra quelques brillantes aptitudes. En 1859, Paul Morphy vint en Europe et joua à trois reprises, à Manchester, à Londres et à Paris, huit parties simultanées sans échiquier; il les gagna presque toutes; on a conservé le procès-verbal de ces parties; ce sont, à ce qu'on assure, de véritables modèles de profondeur et d'élégance, qui restent un sujet d'admiration pour les connaisseurs. A peu près vers la même époque, Paulsen joua en Amérique dix parties sans voir; et à Londres, en 1861, à Simpson's Divan, il en joua douze. Le nombre de parties le plus élevé appartient au médecin Zukertort, qui, le 21 décembre 1876, à Saint-George's Chess Club, à Londres, lutta, le dos tourné, contre seize adversaires.

Tous ces grands joueurs d'échecs sont morts aujourd'hui; mais ils ont eu des successeurs qui possèdent la même faculté merveilleuse, et ces derniers sont si nombreux qu'on doit renoncer à les comp-

(1) Nous empruntons quelques-uns des détails qui suivent à un article de M. Bird dans le *Chess Magazine;* les autres renseignemens nous ont été fournis en partie par MM. Goetz et Preti. Pour avoir un historique plus complet, il faut lire un article tout récent et très bien informé de M. Béligne dans la *Revue encyclopédique* du 1er avril 1893.

ter. On admet généralement dans le monde des joueurs que tout amateur de première force peut jouer sans échiquier au moins une partie. Cela se comprend d'autant mieux que, pour jouer avec l'échiquier sous les yeux, il faut, — cela semble extraordinaire, — jouer sans voir.

« L'amateur qui dresse un plan dans sa tête, écrit Selkirk, est obligé de se représenter les positions des pièces après quelques coups supposés; à ce moment, la vue de l'échiquier ne servirait qu'à l'embrouiller. » Cette observation nous paraît très juste et elle nous a été présentée spontanément par un grand nombre de nos correspondans. « Tout le jeu d'échecs, nous écrit le docteur Tarrasch, se fait en partie sans voir. Toute combinaison de cinq coups, par exemple, s'exécute mentalement, avec la seule différence que l'on a l'échiquier devant soi. Les pièces qu'on regarde gênent bien souvent les calculs. » Il faut cependant ne pas exagérer l'importance de ce rapprochement. Dans le jeu devant l'échiquier, on n'a à se représenter que la position future, tandis que dans le jeu sans voir, il faut se représenter à la fois la position présente et la position future, chose d'autant plus difficile que le futur n'est qu'une modification du présent. Quoi qu'il en soit, la principale difficulté du jeu sans voir réside dans le nombre des parties qu'il faut mener simultanément sans les confondre. Quand ce nombre est de 6, de 8 et même de 10, l'effort à faire exige une amplitude de mémoire qui reste toujours le privilège d'un petit nombre. Parmi les joueurs vivans, les plus célèbres sont MM. Blackburne, Fritz, Goetz, Rosenthal, Tarrasch, Tschigorine, etc.

Existe-t-il une relation exacte, mathématique, entre la force de combinaison pour les échecs et le développement de la mémoire? En d'autres termes, les joueurs les plus forts sont-ils ceux qui peuvent mener à l'aveugle le plus grand nombre de parties? Je soulève, en passant, cette question, parce qu'elle a été souvent posée en psychologie, sous une forme un peu différente; on s'est demandé quelle relation existe entre la mémoire et l'intelligence, ou entre la mémoire et le jugement.

Conçu dans ces termes généraux et vagues, le problème échappe à toute solution précise, et chacun peut y répondre à son gré; les uns, pour montrer à quel point la mémoire est indépendante du jugement, citeront les idiots qui, incapables de se nourrir seuls, ont parfois une mémoire étonnante, récitent sans faute la liste des papes ou répètent, sans oublier un mot, une page qu'on leur a lue une seule fois; en faveur de l'opinion inverse, d'autres personnes invoqueront la biographie de quelques hommes éminens, comme Victor Hugo, dont la mémoire était si puissante qu'elle conservait

non-seulement les faits importans, mais les incidens les plus frivoles. En réalité, aucun de ces exemples n'est convaincant, ce sont des documens incomplets et disparates, dont on ne peut tirer que des conclusions contradictoires. Si l'on veut savoir bien exactement dans quelle mesure une grande intelligence suppose une grande mémoire, il faut ne pas se contenter d'observations isolées et étudier des groupes d'individus du même genre chez lesquels l'intelligence varie d'amplitude, en cherchant en même temps quelles sont les modifications correspondantes de la mémoire.

L'étude des joueurs d'échecs satisfait à cette première condition; de plus, cette étude n'est point arrêtée par une difficulté que l'on rencontrerait nécessairement si l'on soumettait à la même analyse des hommes de génie, choisis parmi les savans et les artistes. Pour ces derniers, il paraît assez difficile, presque impossible, de mesurer le degré de l'intelligence; les manifestations de leur génie sont si variées, et en même temps dépendent si étroitement de circonstances accidentelles qu'on ne peut pas les réduire à une commune mesure, et la précision qu'on voudrait y mettre serait un trompe-l'œil. Malgré l'abus que la rhétorique a fait des parallèles, qui pensera à comparer Victor Hugo et Napoléon? Et même si l'on prend des hommes appartenant à la même catégorie, ne sera-t-il pas embarrassant souvent de comparer l'intelligence stratégique de deux généraux qui se sont trouvés aux prises avec des circonstances absolument différentes? Pareille difficulté ne se présente pas pour les joueurs d'échecs; l'échiquier donne leur mesure exacte; l'échiquier est comme un champ de bataille idéal, où le hasard ne prend aucune place, car la lutte ne se poursuit qu'entre des idées, dont les pièces sont les signes matériels.

On connaît aujourd'hui la force de tous les joueurs qui ont joué en public et dont les parties ont été imprimées. Chacun a son nom sur une cote, qui n'est écrite nulle part, mais que tous les connaisseurs ont dans la mémoire. Pour montrer à quel point les idées sont précises, nous rappellerons la classification que l'on fait habituellement entre les joueurs.

Sont considérés comme de première force ceux qui luttent à égalité contre les plus forts; un joueur lutte à égalité ou à but, quand on ne lui fait aucun avantage, et on ne lui en fait aucun, parce que le moindre de ceux qu'on lui concédérait lui assurerait infailliblement la victoire. Les joueurs de première force, évidemment, ne sont pas tous de force égale; nous n'essaierons pas d'établir une hiérarchie entre eux, pour ne pas froisser inutilement leur amour-propre; disons seulement que, du consentement de tous, on place au premier rang un Américain, M. Steinitz, qui tient depuis vingt-

cinq ans le sceptre des échecs et auquel on a donné le beau titre de champion du monde.

Les joueurs de seconde force sont ceux auxquels les joueurs de première force rendent un pion et accordent le trait, c'est-à-dire la faculté de jouer le premier; et l'on caractérise de même les joueurs de troisième, quatrième et cinquième force, suivant qu'on leur rend la tour, le cavalier ou la dame.

Ces différences de force entre les joueurs tiennent moins, m'assure-t-on, à l'influence de l'exercice qu'à l'inégalité des intelligences. La maîtrise aux échecs est un don de nature. Sans doute, tout le monde peut apprendre les échecs; toute personne intelligente et appliquée peut arriver à jouer convenablement; quelques-uns seulement sont marqués pour devenir de première force; on devient bon joueur; on naît joueur de première force. C'est si vrai que chaque personne, après avoir atteint par la pratique et l'étude un certain degré de force, ne dépasse plus guère ce degré; c'est la limite naturelle de son esprit. Prenons des exemples célèbres; voici MM. Blackburne et Steinitz, deux grands maîtres. Depuis vingt ans, ils se sont bien souvent mesurés ensemble, toujours M. Steinitz a eu le dessus; sur une dizaine de parties jouées, M. Steinitz a toujours gagné la majorité, au moins six. La constance de cette supériorité est d'autant plus curieuse que l'inégalité de deux joueurs de ce genre est extrêmement petite; c'est une nuance; si M. Steinitz faisait le moindre avantage à son adversaire, fût-ce d'un pion, il serait sûr d'être battu.

Ces distinctions étant établies, il nous sera facile de rechercher si le nombre des parties jouées sans voir présente quelque relation avec la force du joueur. Deux propositions nous paraissent résumer assez fidèlement les faits que nous avons recueillis.

D'une part, il est à peu près certain que tous les professionnels et amateurs forts sont capables de jouer sans voir, au moins une partie. Il existe donc une relation directe entre la mémoire du joueur et sa force de combinaison; on ne saurait du reste s'en étonner, puisque même devant l'échiquier on joue dans une large mesure sans voir et que les combinaisons se font de tête.

D'autre part, et cette seconde proposition corrige un peu l'effet de la première, il n'existe aucune proportion exacte entre le nombre de parties jouées de mémoire et la force du joueur. Sur ce point, les témoignages abondent. M. Steinitz, dont nous venons de citer le nom, et qui est le premier joueur de notre époque, n'a jamais joué que quatre parties sans voir, ce qui est un assez médiocre tour de force de mémoire pour lui; des adversaires qu'il battrait avec facilité lui sont bien supérieurs à ce point de vue. Un jeune magistrat d'Allemagne, M. Fritz, qui a joué sans voir

jusqu'à treize parties, n'est pas de la force de M. Steinitz. M. Bird, joueur anglais, qui depuis plus de quarante ans tient tête d'une manière honorable aux plus célèbres joueurs, n'a jamais fait ou laissé publier une partie sans voir. M. Gunsberg, qui a joué vingt-quatre parties à la fois contre de très forts adversaires en moins de deux heures, les trois cents premiers coups occupant trente minutes, et qui dans ces circonstances a gagné presque toutes les parties d'une manière correcte et souvent brillante, est loin de conserver les mêmes qualités dans le jeu sans voir.

Ainsi se trouve éclaircie une question importante. Il y a certainement, dans la plupart des cas, une coïncidence entre la mémoire nécessaire pour le jeu d'échecs, et la puissance de combinaisons; la plupart des forts joueurs peuvent jouer sans voir; mais cette relation entre les deux facultés n'est point nécessaire; la règle posée offre, nous l'avons montré, de nombreuses exceptions; et en outre, il n'existe aucune relation proportionnelle entre le nombre des parties jouées sans voir et la force de calcul. Cette dernière observation, la plus importante de toutes, montre combien on aurait tort de chercher en psychologie à établir dans les relations des diverses facultés la rigueur des proportions mathématiques.

III.

Nous avons assisté à plusieurs séances de jeu sans voir; M. Rosenthal a donné, le 23 février de cette année, une séance de huit parties, au Grand Cercle des échecs de Paris; et plus récemment, le 26 mars, M. Goetz a donné au Cercle artistique de la rue Volney une séance de dix parties. Voici comment ces séances sont arrangées. Le fort joueur est assis loin des échiquiers. Une personne de bonne volonté, sorte de maître de cérémonies, va d'un échiquier à l'autre, et dit au joueur : « l'échiquier numéro 1 joue tel coup; que répondez-vous? » La réponse donnée, on passe à l'échiquier numéro 2, on recommence la question et la réponse, et ainsi de suite pour toute la série des échiquiers; puis on revient au numéro 1. Jouer simultanément plusieurs parties consiste donc à passer successivement à chaque coup d'une partie à l'autre. Pour rappeler au joueur la position qu'il a laissée sur chaque échiquier, on lui donne deux indications, le numéro de l'échiquier et le dernier coup de l'adversaire.

C'est dans cet ordre que se passent les séances; il faut cependant noter que certains joueurs prennent la liberté de crayonner les noms de leurs adversaires avec le numéro des échiquiers, et même les noms des ouvertures, et que cette liste, qu'ils consultent souvent, leur sert à ne pas confondre les parties simultanées : c'est

ce que faisait Zukertort, c'est ce que font encore M. Schallopp et M. Rosenthal. Le joueur trouve également un certain appui pour sa mémoire dans l'emploi de la notation allemande, qui n'indique pas seulement la case où une pièce est portée, mais la case que cette pièce quitte; ainsi, dans la notation allemande, on ne dit pas seulement : Tour trois Dame, ce qui signifie que cette tour est placée sur la case désigné par les mots « trois Dame ; » — on dit : Tour de cinq Dame à la case trois Dame ; par conséquent, le joueur sans voir apprend à la fois où va la Tour, et d'où elle vient; comme M. Heydebrand von der Lasa me l'a fait remarquer, cette notation double est un grand secours pour la mémoire.

C'est avec ces indications sommaires que le joueur doit se représenter la position des pièces sur chacun des échiquiers; pour apprécier la difficulté de ce travail, il faut se rappeler que l'échiquier est composé de soixante-quatre cases, que sur ce terrain manœuvrent trente-deux pièces, et que, par conséquent, le joueur est obligé de connaître exactement, à tous les momens de la partie, la place de chacune de ces pièces. Et il ne faudrait pas croire que le joueur se contente d'un à-peu-près. Si on déplace une pièce sans le lui dire, comme cela peut arriver par oubli ou inadvertance dans les séances publiques, le joueur reconnaît l'erreur quand la pièce entre de nouveau en mouvement, et il la fait remettre où elle devait être. La difficulté du problème à résoudre par la mémoire dépend d'un grand nombre de circonstances : la durée de la séance, le nombre des parties, la force des adversaires. Disons un mot de ces différens points.

La durée des séances est assez variable. En général, une séance de huit parties, conduite jusqu'à la fin, dure de cinq à six heures. Ce temps comprend deux choses : le rappel de la position et la combinaison des coups nouveaux; en d'autres termes, la part de la mémoire et celle du raisonnement. Dans les séances de parties simultanées, où un joueur lutte contre plusieurs adversaires en regardant chaque échiquier, l'exécution de trente parties dure seulement de quatre à cinq heures. On voit que les séances de jeu sans voir sont beaucoup plus longues, ce qui tient à la lenteur de la mémoire et à son infériorité sur la perception visuelle de l'échiquier. J'ai remarqué, dans les séances auxquelles j'ai assisté, qu'il se produit une perte de temps bien appréciable au moment où l'on dit au joueur le dernier coup de son adversaire.

J'ai entendu à ce moment M. Goetz, par exemple, murmurer à voix basse : « Je ne comprends pas! Qu'est-ce que cela veut dire? » Puis au bout de quelques secondes d'hésitation, la position de la partie se dessine et tout devient clair. Un grand nombre de

mes correspondans m'ont signalé cette même lenteur à retrouver une position.

Le nombre de coups joués par partie, dans le jeu sans voir, est assez difficile à indiquer; dans les séances de huit à dix parties, on ne publie que les plus remarquables, et les autres sont jetées au panier. D'autre part, quand une des huit ou dix parties menace de se prolonger, celui qui la tient, voyant qu'il reste seul, abandonne prématurément le combat ou demande la nullité, par simple politesse, pour éviter toute fatigue inutile au joueur. Il n'y a qu'un seul maître dont on ait conservé intégralement toutes les parties, c'est Morphy; la moyenne des coups, calculée sur vingt-quatre de ses parties, a été de trente.

Comme la longueur de ces combats peut paraître fastidieuse pour le public, souvent ignorant et frivole, qui forme la galerie, on cherche à en relever l'attrait par quelque diversion; ainsi les joueurs ont l'usage de réciter à un certain moment tous les coups joués sur l'échiquier depuis le commencement de la séance, et les secrétaires contrôlent sur leur procès-verbal l'exactitude de la répétition. On nous écrit qu'au milieu d'une séance M. Goetz a pu répéter presque sans hésitation les trois cent trente-six coups qui venaient d'être joués.

Le nombre des parties menées simultanément augmente grandement la difficulté; nous avons dit que beaucoup d'amateurs sont capables de jouer sans peine une partie, et que les professionnels ont pu en jouer dix, quinze et seize; le nombre de seize, atteint une fois par Zukertort, n'a pas été dépassé. Cette limite dépend de la force physique des joueurs, au moins autant que de l'étendue de leur mémoire; le jeu sans voir exige une concentration de l'attention, qui, au bout de six à huit heures, devient douloureuse et fatigante; aussi comme il faudrait prolonger la séance davantage pour terminer quinze parties, on a renoncé à dépasser ce chiffre. Cependant, M. Rosenthal, M. Goetz, M. Blackburne et bien d'autres pensent qu'on pourrait jouer trente et quarante parties à l'aveugle, à la condition de le faire en plusieurs séances avec des repos; on ne jouerait que quelques heures par jour; pendant les intervalles des séances, les joueurs seraient surveillés assez étroitement pour qu'il leur fût impossible de se servir d'aucune note.

Laissons là le nombre des parties jouées simultanément, et indiquons une question connexe qui présente un grand intérêt; la mémoire des joueurs peut montrer sa puissance sous une autre forme, par l'annonce des mats; il est des cas où il est plus difficile d'annoncer le mat d'une seule partie que d'en jouer six simultanément, sans rien annoncer. Voici en quoi consiste l'annonce du mat.

Un joueur peut prévoir, dans certains cas, que, quel que soit le coup joué par son adversaire, celui-ci sera obligé de laisser prendre son roi et de perdre par conséquent la partie; on prévoit alors le mat en un coup, c'est-à-dire qu'on reconnaît que l'adversaire, en jouant un coup unique, ne peut pas défendre son roi. Il est plus difficile de prévoir le mat en deux coups ou en trois ; car il faut pour cela se représenter toutes les séries possibles de deux coups que l'adversaire peut jouer et en calculer les effets. Ce travail sera rendu encore plus difficile par le jeu sans voir. On nous rapporte que M. Blackburne, en jouant sans voir, arrive souvent à annoncer le mat en trois coups; il y a mieux. M. Vazquez, dans une lettre qu'il nous écrit, nous dit que M. Maczuski a joué en 1876, à Ferrare, en Italie, une partie sans voir où, au moment du dix-septième coup, il a annoncé le mat en onze coups; la partie est bien connue, elle a été publiée dans le journal *la Stratégie* de la même année. Les personnes compétentes que nous avons consultées sur ce point nous ont fait remarquer qu'il y a mat et mat; quand il s'agit d'une position simple, quand l'adversaire a des réponses forcées, on peut, à la rigueur, prévoir ces réponses onze coups d'avance et annoncer le mat. Il en est tout autrement quand il y a des variantes, c'est-à-dire quand l'adversaire a le choix entre plusieurs coups; alors l'annonce d'un mat en onze coups est considérée comme impossible ; dans la partie de M. Maczuski, la position était compliquée, c'est vrai; mais le mat qu'on prétend avoir été annoncé en onze coups comportait une série d'échecs successifs, ce qui rendait l'opération un peu moins difficile.

Un tel déploiement de la mémoire représentative doit porter, ce nous semble, quelque préjudice à la faculté de combinaison, et c'est une question intéressante de rechercher si une même personne joue mieux avec ou sans échiquier. M. Rosenthal, à qui nous avons posé la question, nous racontait que pendant le fameux match qu'il soutint contre Vienne, par télégraphe, en 1884-1885, il avait une semaine pour combiner un de ses coups; il pensait à ce coup pendant toute la journée, non-seulement devant l'échiquier, mais à table, dans la rue, en voiture, et c'est sans voir qu'il a trouvé ses combinaisons les plus profondes. Ceci n'est possible que pour une seule partie ; il est évident que lorsqu'on joue plusieurs parties simultanément, le dos tourné, la puissance de combinaison s'affaiblit de tous les efforts que l'on donne à l'acte de mémoire; comme nous le dit justement M. de Rivière, ce que l'on gagne en surface, on le perd en profondeur. Supposons deux joueurs de force rigoureusement égale; si l'un d'eux seulement joue à l'aveugle, il est probable que celui-là perdra la partie, et s'il faut faire un pari, le mieux est de parier pour celui qui joue en voyant. M. Schal-

lopp, qui a joué jusqu'à huit parties sans voir, m'écrit qu'il y a renoncé, parce qu'il a cru s'apercevoir que cet exercice produisait une influence défavorable sur « l'intensité de son jeu, » c'est-à-dire sur la profondeur de ses combinaisons.

Du reste, on est arrivé à mesurer exactement, ou à peu près, ce qu'un joueur perd de sa force en cessant de voir l'échiquier; cela dépend du nombre de parties; en général, on admet, — et on admettait déjà du temps de Philidor, — qu'un joueur sans voir doit choisir des adversaires auxquels il pourrait rendre le cavalier, ou, comme on dit encore, des joueurs *au cavalier*. Il battrait de tels adversaires en un clin d'œil, s'il jouait devant l'échiquier; mais pendant le jeu à l'aveugle, il éprouve plus de peine parce qu'il ose moins; il ne risque pas de ces coups hardis et vigoureux, qui sont considérés comme admirables selon l'esthétique des joueurs; il ne fera pas, par exemple, le sacrifice de la dame pour amener un beau mat; se défiant de sa mémoire, craignant d'avoir oublié quelque pièce ou d'avoir une image trompeuse de la position ou de tomber dans un piège qu'il n'aura pas découvert, il temporise; sans doute, il attaque toujours, parce que c'est plus facile que de se défendre, mais il se borne à faire le coup à peu près juste qui ne compromet rien et permet d'attendre la faute de l'adversaire. Ceci rend plus facile de jouer sans voir un grand nombre de parties; mais il est bien évident que la valeur d'une séance dépend moins du nombre des parties que de la beauté des combinaisons.

Insensiblement nous sommes amenés à dire un mot d'une question délicate : la part de la fraude dans le jeu sans voir. Puisqu'on ne peut pas éluder cette question, dans une recherche qui doit être scientifique, il faut l'aborder franchement. Dans mon questionnaire j'ai demandé aux joueurs d'échecs : « Connaissez-vous les trucs et *ficelles* qui peuvent être employés pour jouer sans échiquier ? » Les uns ont répondu négativement; les autres m'ont indiqué beaucoup de procédés illicites et j'en ai dressé une liste assez longue. Certaines supercheries sont grossières; des joueurs à l'aveugle ont un petit échiquier peint sur leur manchette; d'autres regardent un plafond divisé en cases qui rappellent celles du damier; l'examen de ces cases peut rendre beaucoup plus facile la représentation d'une partie; il est probable, m'écrit M. Vazquez, que Philidor « le subtil, » qui jouait deux parties à l'aveugle et une en voyant, se servait de l'échiquier visible pour combiner les coups des deux autres parties. On a encore vu des joueurs réciter des parties apprises d'avance avec un homme de paille. Toutes ces fraudes sont triviales, assez rares et en somme faciles à démasquer. Ce qui est plus fréquent, c'est que le joueur ait près de lui une

personne bienveillante, qui, en annonçant les coups, l'avertit discrètement d'une erreur, l'encourage pendant une défaillance, ou lui tend la perche quand il se noie. Cette collaboration ne peut mener loin; je crains davantage, je l'avoue, les fraudes qui proviennent de la complicité inconsciente du public. Le public ne porte dans ces séances aucune disposition d'esprit propre à l'observation; il a ses idées toutes faites sur le joueur, il ne demande qu'à admirer et à applaudir: répandu autour des tables d'échecs, il n'a ni le sang-froid, ni la persévérance nécessaires pour surveiller sérieusement la partie, de sorte qu'il ne sait rien de ce qui se passe sous ses yeux à deux mètres. Quant aux commissaires du jeu, leur position me paraît bien embarrassante; si, au moment décisif où le joueur sans voir répète les coups joués sur le damier, des erreurs se commettent, il y a peu de commissaires qui élèvent la voix; gâter le triomphe du joueur, troubler une fête où l'on est simple invité ne serait guère poli; on laisse passer les erreurs en baissant la tête, un ami enthousiaste crie : « Bravo ! » et la foule innocente applaudit de bon cœur, en ayant l'illusion qu'elle a été témoin d'un prodige de mémoire.

On ne saurait évidemment appliquer le même jugement à toutes les représentations publiques; il en est de frivoles, il en est de sérieuses; ce qui est vrai des unes ne l'est pas des autres; et nous laissons d'ailleurs de côté tous les grands joueurs sans voir qui, comme MM. Blackburne, Tschigorine, Goetz, Rosenthal, ont fait leurs preuves dans des tournois réguliers, sous l'œil vigilant de leurs rivaux; mais, prenant la question en elle-même, au point de vue de la méthode scientifique, on peut dire que l'observateur scrupuleux ne saurait assez se méfier des représentations données pour l'amusement du public; qu'il s'agisse des échecs ou de l'hypnotisme ou de tout autre chose, la représentation publique multiplie les chances d'erreur et rend les observations exactes bien difficiles.

IV.

Toute personne qui a assisté à une séance de jeu sans voir s'est demandé comment celui qui joue simultanément huit à dix parties peut emmagasiner tant de faits dans sa mémoire sans désordre et sans confusion. Plusieurs joueurs d'échecs,— et des plus fameux,— ont déjà pris la plume pour répondre à cette question; et leur sentiment général paraît être que le jeu sans voir ne repose pas sur une faculté unique, mais sur un ensemble de facultés qui collaborent ensemble pour produire ce merveilleux résultat. Le joueur a besoin d'abord d'avoir une grande force physique et ensuite un

grand pouvoir d'abstraction; le joueur doit pouvoir s'abstraire du milieu extérieur et ne pas être troublé par le bruit des conversations; quelques-uns sont si bien maîtres de leur pensée qu'ils sont capables, dit M. Taine, de faire des parties d'échecs en parcourant des rues fréquentées, — et même à cheval. Les autres qualités requises sont l'érudition, la mémoire et l'imagination. Nous ne pouvons pas songer à décrire en détail toutes ces qualités de l'esprit du joueur; nous devons nous borner à l'essentiel: le jeu sans voir, que cela soit dit une fois pour toutes, suppose une mécanique mentale extrêmement compliquée; nous n'en étudierons que deux ou trois rouages principaux.

Parlons d'abord de l'érudition. En lisant avec soin les lettres de nos correspondans, un fait nous a frappé. Presque tous s'accordent pour donner une importance majeure à une condition que nous n'avions pas prévue dans notre questionnaire; et cette condition, c'est une grande pratique. Pour arriver à se passer de l'échiquier, nous a-t-on dit et répété dans tous les termes possibles, il faut avoir longuement pratiqué l'échiquier, il faut le connaître à fond; un bon joueur sans voir est toujours un fort théoricien. « Si je puis me rappeler la position, nous dit M. Rosenthal dans un langage familier et clair, c'est parce que je connais les échecs comme chacun connaît son métier, comme vous-même connaissez vos appareils de psychologie. » M. Tolosa y Carreras, un de ceux qui m'ont le mieux fait comprendre la complexité de la question, insiste aussi sur la part de l'érudition et de l'exercice dans le jeu sans voir. Il cite cet exemple : « Un amateur à qui on viendrait d'apprendre les règles du jeu serait incapable de jouer sans échiquier, quelle que fût l'étendue de sa mémoire. »

En cherchant à nous faire une idée de l'avantage que peuvent présenter l'érudition et la longue pratique pour le jeu sans voir, nous sommes arrivés à reconnaître que ce qui permet de graver dans la mémoire une série de coups ou une position, c'est la faculté de donner à ces coups et à cette position une signification précise. Ce point est très important; expliquons-le avec quelque détail.

Qu'un ignorant essaie de retenir une partie dont il entend annoncer les coups, — ou qu'il regarde directement; quelle que soit la sûreté de sa mémoire, on peut être certain d'avance qu'il n'y parviendra pas ; à moins de passer des journées à se répéter les mots bizarres qui servent de notation aux coups, ou à faire repasser le tableau de l'échiquier devant ses yeux. C'est précisément parce qu'il ne comprendra pas le sens des coups qu'il aura tant de peine à les retenir; il est dans la même situation d'esprit qu'un illettré qui voudrait se souvenir d'une ligne imprimée, de manière à reproduire fidèlement la forme de lettres qu'il ne comprend pas;

pour nous, il suffit de jeter un simple coup d'œil sur la ligne, et nous retenons toutes les lettres qui la composent. Pourquoi? parce que nous comprenons le sens des mots, — les mots ne sont pas simplement des figures noires sur fond blanc, visibles pour nos yeux, mais encore des signes d'idées visibles pour notre esprit ; et la suggestion d'idées qu'ils provoquent sert à les retenir. C'est là un curieux paradoxe de la mémoire ; on allège le poids de sa charge en l'augmentant. Si je ne me trompe, cette comparaison des lettres et des mots rend un compte exact de ce qui se passe dans le jeu sans voir; si le joueur peut retenir les coups joués dans cinq, dix parties, ce qui fait un total de plus de cinq cents coups, c'est parce qu'il a en même temps conscience des raisonnemens qui ont amené ces coups, et qu'il se rend compte de la genèse psychologique de la partie; en un mot, c'est parce que, pour son esprit, la partie n'est pas simplement une lutte entre des poupées de bois, mais une lutte entre des idées.

Quelles idées? demandera-t-on. Les idées que peuvent susciter les manœuvres des pièces ne sont-elles pas peu nombreuses et peu variées? Les personnes qui n'ont pas approfondi le jeu d'échecs s'imagineront peut-être que les raisonnemens qu'il éveille sont courts et rudimentaires, et peuvent s'exprimer dans des phrases comme les suivantes : « Si je vais ici, je prends; si je vais par là, je suis pris. » Ceux-là ne connaissent pas les ressources, nous dirons même la philosophie du jeu d'échecs, qui présente pour ses adeptes un attrait si vif, qu'il a, dit-on, le pouvoir de faire oublier toutes les douleurs. Écoutons parler quelques joueurs ; voyons comment ils décrivent une position, essayons de comprendre ce qu'ils ressentent.

M. Goetz écrit : « Aussi bien dans la partie vue que dans la partie jouée sans voir, chaque position que je crée ou que je vois se former devant moi parle au-delà de mon raisonnement, à ma sensibilité, elle me fait une impression *sui generis*... Je la saisis comme le musicien saisit dans son ensemble un accord. » Plus loin, M. Goetz ajoute : « Je suis souvent porté à résumer dans une épithète générale le caractère d'une position. » Sur ma demande d'explications, relativement à ce mot d'*épithète*, il ajoute : « En fait d'épithète, il me serait aussi difficile de caractériser une partie qu'un morceau de musique. Cela vous a l'air simple, familier, ou bien original, excitant, suggestif, et l'on éprouve du plaisir à voir cela comme si l'on revoyait une ancienne connaissance ; mais aussitôt que vous tentez de préciser votre épithète, le charme s'évanouit, la chose s'épaissit, s'alourdit, et vos impressions s'effacent. »

C'est donc grâce à une foule de suggestions d'idées qu'elle éveille qu'une partie devient intéressante et se fixe dans le souvenir.

Ajoutons un nouvel élément qui entre en ligne de compte, la personnalité de l'adversaire. Plusieurs joueurs dignes de foi, par exemple M. Arnous de Rivière, m'ont affirmé qu'à travers le jeu de leur adversaire, ils peuvent discerner sa nature et son tempérament. Il y a une façon de jouer qui est simple, franche, droite; d'autres sont plus compliquées, plus entortillées, plus hypocrites. Il y a des modes d'attaque et de défense qui révèlent un esprit têtu; d'autres ont de l'ironie, ou sont franchement comiques. Les auteurs compétens ont pu déterminer le caractère du jeu de chaque grand joueur. On dit de Cochrane, par exemple, que son jeu impétueux et aveugle rappelait la charge des mamelouks venant, à la bataille des Pyramides, se faire empaler, hommes et chevaux, sur les baïonnettes françaises; comme contraste, on cite le style sévère et froid de Popert, et la finesse de M. Heydebrand von der Lasa. On connaît aussi l'ardeur et la fierté du jeu de La Bourdonnais, se mesurant avec la patience et la persévérance de M'Donnel, son adversaire habituel; M. de Rivière dit qu'il y a la même différence entre le jeu noble et simple de Paul Morphy et le jeu savant, mais entortillé et tortueux de quelques joueurs modernes, qu'entre Raphaël et Quasimodo. S'il est vrai que le jeu reçoit avec ce degré de netteté l'empreinte de la personnalité du joueur, le joueur sans voir doit y trouver une aide puissante pour sa mémoire; évidemment il sera d'autant plus facile de se rappeler une partie qu'elle présentera une physionomie plus distincte.

Cette physionomie change avec les temps comme avec les races. Les joueurs exercés et instruits reconnaissent, à la simple forme des combinaisons, les parties d'un autre temps; celles de Philidor et de ses élèves, qui datent de la fin du siècle dernier, ont toutes un air de famille. Aujourd'hui, on joue aux échecs sur tous les points du globe, en Amérique, aux Indes, en Chine; les milieux, les races, tout ce qui influe sur la nature des hommes influe aussi sur la nature du jeu; il paraît même qu'on ne joue pas de la même façon en Angleterre et en Amérique. M. Arnous de Rivière, qui a bien saisi l'intérêt philosophique de ces questions, pense qu'on pourrait arriver à distinguer les parties anglaises et américaines, en opérant sur un grand nombre.

Mais laissons là ces considérations anecdotiques. Pour le grand joueur, ce ne sont pas des faits de cet ordre qui marquent d'un caractère spécial une partie; ce caractère dépend du type même des combinaisons. Il faut savoir que l'art des échecs est aussi une science, et que l'on a écrit sur ce jeu plus de mille volumes d'analyses. Le plus célèbre de ces volumes est un gros manuel allemand, le *Handbuch des Schachspiels*, dans lequel se trouve analysé le genre d'attaque ou de défense qui caractérise chaque

partie; c'est le résumé d'un travail qui dure depuis plusieurs siècles : « L'ensemble de ce travail, nous écrit M. Goetz, s'appelle la théorie des débuts. La théorie enseigne, en deux mots, le développement rationnel de nos forces et l'exploitation des fautes ou erreurs de l'adversaire pendant la phase primordiale de la partie. Ces débuts se divisent en deux grandes catégories. Par une série de subdivisions, on arrive à classer dans sa mémoire de joueur tous les débuts qui sont reconnus bons, et les coups qui ne rentrent pas dans ces subdivisions sont classés *ipso facto* comme devant être inférieurs. Il n'est pas toujours certain que ces coups soient inférieurs; on découvre encore aujourd'hui de nouvelles lignes et formations de combat, auxquelles personne n'avait songé; tandis que d'autres façons de jouer, fort usitées dans le temps, tombent en désuétude. Mais on peut supposer, avec beaucoup de chance de tomber juste, qu'un coup qui sort des lignes tracées par la théorie est inférieur. Résumons : ou bien la partie se classe dans un département connu, ou bien elle s'en sépare à un moment donné; similitude ou diversité, deux points de repère pour la mémoire. » Ajoutons que la plupart des débuts importans et bien caractérisés portent un nom; on appelle gambit (de *gambio*, croc-en-jambe), un début où l'on sacrifie une pièce pour acquérir, en échange, une belle position; le gambit Evans est celui où l'on sacrifie un pion; le gambit Cunningham, où l'on sacrifie trois pions; le gambit Muzio, où l'on sacrifie un cavalier, etc.

Ces différens débuts sont si familiers à un bon théoricien que, si on le met en présence d'une partie régulière, il pourra le plus souvent en indiquer le début, auquel il n'aura cependant pas assisté. La connaissance des débuts, ainsi que la connaissance de toutes les ressources de l'échiquier, en un mot une somme considérable d'érudition, voilà, d'après l'opinion des personnes compétentes, la condition primordiale du jeu sans voir.

M. le docteur Tarrasch nous décrit en termes frappans ce qui se passe dans son esprit quand il joue sans l'échiquier. On saisit là sur le vif tout le travail psychologique qui accompagne le mouvement des pièces : « J'entends le rapporteur annoncer par exemple : — Partie quatre, roi à la case de la dame. » En ce moment, rien autre ne se montre dans mon esprit qu'un grand chaos. Je ne sais pas même de quelle partie il est question, ni quelle peut être la signification ou la portée du coup annoncé. J'entends seulement l'expression du coup fait par mon adversaire. Je commence alors par me demander quelle est cette partie quatre. « Ah! c'est ce gambit du cavalier, dans lequel la partie adverse s'est défendue d'après les règles jusqu'au moment où elle fit le coup extraordinaire du pion du fou de la dame un pas, par lequel du reste elle se

procura une bonne position. Par bonheur, cependant, bientôt après mon adversaire commit la faute de permettre que je fisse le sacrifice du fou à la deuxième case du fou de son roi. Maintenant il n'a pas pris mon fou, mais il a joué le roi à la case de la dame, comme il me l'annonce. » Ainsi, ajoute le même correspondant, « une bonne partie d'échecs peut être racontée comme une série de faits liés les uns aux autres. » Et cela est si vrai, pouvons-nous ajouter, que lorsque des joueurs ont bien voulu, au laboratoire, nous réciter par cœur quelques parties anciennement jouées, — de préférence des parties gagnées, car on retient mieux les parties gagnées, — nous avons constaté qu'ils oubliaient plus facilement les coups isolés, ne se rattachant pas au reste; ils retenaient l'ensemble des coups faits sous l'influence d'une idée directrice, comme on retient un ensemble de raisonnemens bien liés.

Bref, le joueur arrive à retenir une partie en gravant dans sa mémoire non-seulement le spectacle changeant du mouvement des pièces, mais encore les idées, les raisonnemens et les désirs qui ont accompagné ces manœuvres et les souvenirs stratégiques qu'elles éveillent.

A ce point de vue, on peut dire avec M. Goetz que la mémoire déployée dans le jeu sans voir est avant tout une mémoire de raisonnemens et de calculs; quand on revient à une position, c'est le souvenir du raisonnement qu'on a fait qui met sur la voie du coup joué; on se rappelle, non qu'on a déplacé son roi dans tel sens, mais qu'à un moment donné, on a eu tel projet d'attaque et de défense, et que par conséquent on a déplacé son roi; le coup n'est qu'une conclusion d'un acte de pensée, et c'est en retrouvant sa pensée première qu'on retrouve le coup qui l'a manifestée. Il n'y a guère d'exception à cette règle que pour certains coups de l'adversaire; souvent, dans une partie, l'adversaire fait un coup qui étonne, parce qu'on ne l'a pas prévu et qu'on n'en comprend pas le but; alors il peut arriver que ce coup même, avec le sentiment d'étonnement qui en a accompagné l'annonce, se grave dans la mémoire; mais c'est assez rare.

Ainsi chaque partie se retient d'autant mieux qu'elle représente un ensemble d'idées mieux définies. Cette explication convient non-seulement au souvenir d'une partie isolée, mais à celui de plusieurs parties simultanées; pour empêcher leur confusion, une seule condition est suffisante, c'est qu'on donne à chacune d'elles une physionomie aussi différente que possible; plus elles sont bien individualisées, moins on aura chance de les confondre. N'est-ce pas une vérité de bon sens? Plusieurs joueurs nous ont fait part des procédés par lesquels ils réussissent à éviter toute confusion; ils s'arrangent pour orienter différemment chaque partie; en

termes plus précis, ils donnent à chaque partie ce qu'on appelle une « ouverture » différente, ce qui leur est d'autant plus facile qu'ils jouent les premiers. Pour distinguer les six parties qu'il mène à l'aveugle, le joueur habile essaiera par exemple de faire de la première un Lopez, de la seconde un gambit Evans, et ainsi de suite, et il associera le nom de chacune au numéro de l'échiquier ; chacune ayant dès lors sa physionomie propre, — et c'est toujours là que nous en revenons, — il ne sera pas plus difficile de distinguer la partie numéro 1 de la partie numéro 2, qu'il n'est difficile pour l'œil de distinguer le rouge du jaune ; cela n'a rien de commun. La vraie difficulté ne commence que du moment où deux parties présentent des positions presque identiques ; je ne sais pas si on pourrait jouer sans voir huit « siciliennes. »

Puisqu'une partie d'échecs a pour le fort joueur un sens aussi défini qu'une page de roman ou de poésie, on comprend qu'il existe beaucoup de joueurs qui trouvent du plaisir à apprendre par cœur des parties célèbres, et les montrent à droite et à gauche pour faire preuve d'érudition. Ce petit exercice est aussi facile que de réciter une pièce de vers ; la succession logique des coups les enchaîne dans la mémoire, comme la cadence des vers. Beaucoup d'érudits peuvent reconstituer sur l'échiquier au moins une douzaine de parties célèbres. A plus forte raison se souvient-on mieux de celles qu'on a jouées soi-même. Il est incontestable que les joueurs d'échecs de bonne force se rappellent pendant fort longtemps des parties jouées en voyant ou sans voir, surtout si elles offrent une combinaison remarquable ou curieuse. Quand M. Preti père voulut publier les parties de Paul Morphy, il en réunit un certain nombre et les soumit à l'auteur. Celui-ci lui répondit : « Vous n'avez pas telles et telles parties que j'ai jouées contre telles et telles personnes. Écrivez, je vais vous les dicter. » Et sans échiquier, il dicta huit à dix parties jouées huit mois auparavant. Il serait assez difficile au joueur sans voir de dire exactement ce que sa mémoire contient. Quand une partie a quelque mérite, celui qui l'a faite la montre souvent à ses amis sur l'échiquier, et de cette façon rafraîchit ses souvenirs. Mais d'une manière générale, on peut affirmer que toute série de coups qui offre quelque intérêt reste longtemps dans la mémoire.

A ce propos, qu'on me permette une courte comparaison entre les joueurs d'échecs, et les calculateurs prodiges, comme M. Inaudi, dont j'ai étudié ici même les curieux exercices. J'ai montré comment ce jeune calculateur a été amené à adopter cette singulière profession qui consiste à retenir chaque jour plus de deux cents chiffres ; c'est la ration quotidienne de sa mémoire, et voilà plus de dix ans que cette mémoire subit sans défaillances un pareil entraînement. Combien de chiffres M. Inaudi a-t-il retenus, jour par jour,

depuis sa naissance? Certainement, près d'un million. Et combien lui en est-il resté ? Je lui ai posé la question, un jour, à l'improviste, en vue d'une conférence que M. Charcot m'a demandé de faire à la Salpêtrière sur la physiologie de la mémoire. M. Inaudi, ce jour-là, n'a guère pu citer que trois cents chiffres, provenant de la veille et de l'avant-veille ; tout le reste avait disparu. Je ne doute pas que M. Inaudi, averti d'avance et faisant un effort de volonté, aurait pu en rassembler un plus grand nombre. Toujours est-il que sa mémoire présente un caractère transitoire ; c'est celle de l'écolier qui apprend très vite, pour un examen, et l'examen passé, oublie tout; c'est aussi celle de l'avocat, qui s'assimile avec rapidité, pour une affaire, des détails techniques, et ne se souvient de rien après les plaidoiries. Le caractère éphémère de ces souvenirs paraît tenir à ce qu'ils portent sur de simples sensations. Il en est bien ainsi pour M. Inaudi; les chiffres qu'il cherche à retenir sont sans signification et sans intérêt; ce sont des sensations pour son oreille, rien de plus; ils sont assemblés sans raison; ils représentent le hasard, le chaos, l'incompréhensible, c'est pour ce motif qu'ils ne se fixent pas profondément dans la mémoire ; de même, l'écolier qui apprend vite oublie vite parce qu'il apprend sans comprendre et ne cherche à emmagasiner que le bruit des mots et non leur sens. Le joueur d'échecs emploie une mémoire toute différente, moins rapide peut-être, mais plus durable ; ce n'est pas une mémoire des sensations, c'est une mémoire des idées.

V.

Nous venons de comprendre comment un joueur arrive à ne pas perdre le souvenir des coups joués, et à posséder avec une grande sûreté l'historique d'une partie quelconque, si bien qu'il peut la réciter sans faute, depuis le commencement jusqu'à la fin. Cette faculté de récapitulation est nécessaire au jeu sans voir, mais n'est pas suffisante; un joueur ne doit pas seulement être capable de parcourir dans sa mémoire l'ordre successif des coups, il faut encore qu'il se représente l'échiquier et la position des pièces tels qu'ils sont au moment où il va jouer, et qu'il ait par conséquent une vision simultanée et dans l'espace.

Dans les comptes rendus que les journaux d'échecs publient, les coups sont indiqués par leurs noms; puis, quand la position devient intéressante ou compliquée, on met sous les yeux du lecteur un diagramme qui lui permet d'avoir une vue d'ensemble de la partie ; le diagramme montre aux yeux les relations respectives des pièces, en un mot la position. C'est un diagramme de ce genre qu'un joueur sans voir doit savoir retenir dans son souvenir ou

construire avec son imagination, avant de risquer un coup nouveau. Il faut qu'il ait la perception simultanée des pièces capables d'agir les unes sur les autres et voie leurs rapports; sans cela, il ferait ses combinaisons au hasard. En d'autres termes, il faut que, ne voyant pas l'échiquier par les yeux du corps, il le voie par les yeux de l'esprit.

M. Tarrasch m'écrit à ce sujet : « Pour me représenter la position, je la tiens présente à mon esprit comme un objet plastique. Je me figure l'échiquier très distinctement, et pour ne pas entraver la vue intérieure par des sensations visuelles, je ferme les yeux. Ensuite, je garnis l'échiquier de ses pièces. La première de ces opérations, c'est-à-dire la représentation de l'échiquier, est ce qu'il y a de plus essentiel. Quand on est arrivé à pouvoir, l'œil fermé, voir nettement l'échiquier, il n'y a plus de difficulté à se représenter aussi les pièces, d'abord dans leur position primitive, qui est familière à tout joueur. Maintenant la partie commence. Supposons que c'est moi qui fasse le premier coup. Je le vois immédiatement s'exécuter sur l'échiquier qui est distinctement présent à mon esprit. L'image que j'ai devant moi est un peu changée par ce coup; je cherche à la retenir dans sa condition ainsi transformée. L'adversaire répond de son côté, et modifie de nouveau l'image, dont je retiens de suite la nouvelle forme, comme la plaque du photographe reçoit l'impression de l'objet éclairé. »

Nous avons tenu à mettre sous les yeux du lecteur cette description vivante, parce qu'elle fait bien connaître ce qui se passe dans l'esprit du joueur. Du reste, l'opinion commune est que la mémoire visuelle sert de base au jeu d'échecs, et cette opinion paraît partagée par beaucoup de joueurs; les uns parlent de mémoire visuelle, les autres d'imagination; mais vraisemblablement ils accordent à ces deux mots un sens analogue, et leur pensée est que, pour combiner les coups sans échiquier, il faut avoir l'image visuelle, la photographie mentale de la manière dont les pièces sont posées.

Ont-ils raison? On ne peut répondre ni par oui, ni par non, car dans les deux cas la réponse serait incomplète et inexacte. La question est beaucoup plus compliquée qu'on ne l'a dit. En ce qui me concerne, j'ai cru au début de mes recherches que la mémoire visuelle est le seul procédé du joueur sans voir, et que cette explication est simple et définitive. Les nombreuses observations que j'ai recueillies m'ont amené à une conclusion bien différente; je crois que le jeu à l'aveugle repose sur une alliance de deux mémoires, la mémoire visuelle et la mémoire verbale. Parlons d'abord de cette dernière.

La psychologie moderne s'est beaucoup occupée de la mémoire verbale, et elle a bien montré l'importance du mot dans notre vie intellectuelle. On sait que nous possédons tous un langage intérieur, qui accompagne fidèlement la plupart des actes de notre pensée, les précise et les achève. Chaque fois que nous faisons avec intérêt et avec conscience un raisonnement, une voix s'élève en nous qui formule ce raisonnement en mots, en phrases; de même, chaque fois que notre attention se fixe sur un objet intéressant, pour nous rendre compte de sa couleur, de son contour ou de ses usages, notre langage intérieur s'éveille, et cherche à définir par des mots la sensation éprouvée. En présence d'une belle étoffe de soie rouge, qui ravit notre œil, nous nous surprenons parfois à penser au nom de la nuance, et à nous la décrire, comme si nous avions un entretien avec nous-même. Il y a des personnes chez lesquelles l'entretien se fait à haute voix, et tout le monde a entendu dans la rue ces passans solitaires qui gesticulent, et s'arrêtent parfois sur le trottoir pour dire avec un geste violent : « Jamais je n'y consentirai! » Leur langage intérieur devient externe : ils crient ce que nous pensons à voix basse. Toutes nos opérations psychiques, de quelque nature qu'elles soient, sont accompagnées de langage; et par conséquent, lorsqu'on cherche à se rappeler un souvenir quelconque, un tableau qu'on a vu, une émotion qu'on a éprouvée, ou une décision qu'on a prise, ce souvenir peut nous revenir sous deux formes distinctes, en sensation ou en mot. Cela est vrai pour les échecs comme pour tous les objets susceptibles d'être analysés par le langage. Chaque pièce du jeu ayant un nom, et chaque case de l'échiquier ayant également un nom, on peut, pour se représenter une pièce ou une case, choisir entre deux procédés : l'image visuelle et le nom.

Notre intention est de montrer comment ces deux mémoires collaborent, souvent à l'insu du joueur, qui a surtout conscience de l'image visuelle et se doute moins des services que lui rend son langage intérieur. Nous allons voir comment les mots peuvent remplir les lacunes de la vision mentale et masquer ses défaillances.

Tout d'abord il est à remarquer que la représentation visuelle de l'échiquier, telle que peut se la donner le joueur sans voir pendant une séance, n'est point le résultat d'un acte de mémoire; c'est une création de son esprit, un acte de son imagination; le joueur construit l'image visuelle, et il le fait au moyen de renseignemens qu'on lui annonce à haute voix; il traduit en termes visuels les notions qui lui sont fournies par l'audition; à mesure qu'on lui apprend un coup nouveau, il change un peu son image visuelle, ainsi que M. Tarrasch nous l'a si bien décrit, et cette traduction est parfois difficile, par exemple, pour les mouvemens du cavalier,

qui sont plus compliqués que ceux des autres pièces. Cette faculté de reconstruire l'échiquier par l'imagination visuelle est, d'après de bons juges, la plus nécessaire pour le jeu à l'aveugle : — « Je ne regarde pas, dit M. Tarrasch, la mémoire comme la condition indispensable, mais plutôt la faculté imaginative. Tout joueur possède assez de mémoire pour se rappeler l'historique d'une partie. Mais ce n'est pas le premier venu qui peut mettre les pièces en rapport convenable dans une bonne représentation visuelle. »

Le souvenir auditif des coups annoncés, une fois la traduction faite, n'a-t-il plus aucune utilité et peut-il disparaître sans inconvénient? Tous les joueurs disent clairement le contraire; ils remarquent que l'image visuelle est toujours vacillante et incertaine; la position des pièces dans cette image n'a pas de précision rigoureuse; de temps en temps, le joueur a des doutes sur l'exactitude de son cliché photographique; par exemple, comme dit M. Schallopp, il ne sait pas au juste si une ligne diagonale est libre, ou si quelque petit pion ne s'y est pas glissé; il fait alors un appel à la mémoire verbale, c'est-à-dire qu'il récapitule rapidement dans sa tête, sous la forme de mots, toute la série de coups joués, en suivant l'ordre où ils ont été annoncés, pour vérifier son image visuelle, la préciser et même la corriger, si c'est nécessaire. Ce besoin de récapituler devient d'autant plus impérieux pour certains joueurs qu'ils font un plus grand nombre de parties simultanées. M. Tolosa nous écrit une remarque bien intéressante : — « Lorsque je joue une seule partie sans voir, la position m'apparaît tout de suite, à chaque coup, comme un tableau; récemment j'ai essayé de jouer trois parties sans voir. Eh bien, lorsque je voulais retrouver la position de l'échiquier n° 3, il fallait toujours récapituler les coups précédens; je prononçais leurs noms à voix basse, et cette récapitulation verbale évoquait dans mon esprit l'image visuelle de la position. »

Le langage intérieur fournit également à l'imagination visuelle un secours efficace pour la représentation mentale de l'échiquier vide. L'échiquier est composé de soixante-quatre cases alternativement blanches et noires, dont chacune a un nom spécial; c'est un tableau que le joueur sans voir a dans la tête, comme un bon capitaine qui doit connaître à fond toutes les ressources du terrain sur lequel il livre bataille. *A priori*, on peut supposer que la représentation de l'échiquier est affaire de mémoire visuelle et que seule la mémoire visuelle peut le reproduire exactement. On se tromperait. J'ai fait sur plusieurs joueurs, et M. Preti a répété sur d'autres une expérience bien simple : on les prie de dire la couleur d'une case nommée au hasard. La plupart, on pourrait même dire tous, quoiqu'ils possèdent l'image visuelle de l'échiquier vide, ne perçoivent pas d'une manière directe la couleur de la case indiquée; ils sont

obligés de raisonner et d'employer des procédés détournés de mnémotechnie, qui prouvent l'intervention du langage intérieur. On ne saurait croire à la variété de ces procédés; chacun a le sien; quelques-uns de ces procédés sont volontaires, d'autres inconsciens. Citons quelques exemples : M. Taubenhaus, qui voit mentalement l'échiquier pendant le jeu, ne peut cependant nommer la couleur des cases qu'après le petit raisonnement suivant qu'il exécute très vite : « Les colonnes TD, FD, R et CR, en partant des blancs, ont en noir leurs cases impaires et en blanc leurs cases paires; c'est le contraire pour les autres colonnes. » M. Tolosa y Carreras a associé inconsciemment, par suite d'une longue pratique, la couleur de chaque case avec son nom. M. Janowski a pris la peine d'apprendre par cœur la couleur des cases, suivant la notation algébrique ou allemande; il répond instantanément que telle case est noire, telle autre blanche; il sait cela comme la table de multiplication; mais si on le questionne suivant la notation française, qu'il comprend, il répond tout de travers. M. Sittenfeld a un procédé mnémotechnique comme M. Taubenhaus : « Dans la notation allemande, la première colonne à gauche des blancs est la colonne *a*, la deuxième s'appelle *b*, puis vient *c*, etc.; or toutes les cases paires des colonnes *a*, *c*, *e*, *g* sont blanches. » M. Goetz ne voit pas davantage la couleur de la case qu'on lui nomme; cependant il répond instantanément, parce que son esprit a établi une corrélation entre la case indiquée et les pièces qui peuvent l'occuper; ainsi 5 CR des blancs est la case où le FD blanc cloue le CR adverse, elle est noire; 5 TR et 4 TD sont les cases où la dame blanche fait échec au R noir, elles sont blanches; 5 R, le CR blanc y va en deux coups, elle est noire; la grande habitude qu'il a de l'échiquier lui permet de faire ces raisonnemens très rapidement. Ajoutons que MM. Rosenthal et Blackburne, de leur aveu, ne voient pas plus que les autres joueurs la couleur des cases dans leur image visuelle.

Il faut avoir tous les faits de ce genre, et beaucoup d'autres que nous passons sous silence, présens à l'esprit, pour apprécier la valeur de la mémoire visuelle dans le jeu sans voir; cette mémoire, on peut la comparer à une lumière qui éclaire l'échiquier intérieur de celui qui joue à l'aveugle; lumière, ou plutôt lueur pâle et vacillante, qui s'éteindrait bien vite si elle n'était pas entretenue par toutes les autres ressources de l'esprit du joueur.

VI.

Une dernière question nous reste à examiner. Qu'est-ce au juste que cette mémoire visuelle dont se servent les joueurs? De quelle

étoffe est-elle faite? A quoi ressemble-t-elle? Nous venons de voir qu'elle représente souvent d'une manière confuse et inexacte la position; dans les cas où elle est exacte et précise, comment la représente-t-elle? Peut-on dire qu'elle est une répétition des sensations reçues par l'œil quand on regarde un échiquier pendant le combat? La vision mentale du joueur ressemble-t-elle à la vision réelle comme une copie, comme une peinture exacte, comme une photographie en couleur?

On l'a cru. Pendant longtemps, le seul document qui existait dans la science était l'observation publiée par M. Taine. M. Taine écrivait au sujet de la mémoire visuelle des joueurs : — « Il est clair qu'à chaque coup la figure de l'échiquier tout entière avec l'ordonnance des diverses pièces leur est présente, comme dans un miroir intérieur, sans quoi ils ne pourraient prévoir les suites probables du coup qu'ils viennent de subir et du coup qu'ils vont commander. » — Parlant de l'ami dont il a pris l'observation, M. Taine ajoutait : — « Il voit la pièce, la case et la couleur exactement telles que le tourneur les a faites, c'est-à-dire qu'il voit l'échiquier qui est devant son adversaire, ou tout au moins qu'il en a une représentation exacte et non pas celle d'un autre échiquier. »

Cette observation, comme nous avons eu l'occasion de le montrer à M. Taine, notre éminent maître, n'a point une portée générale; elle n'est pas vraie de tous les joueurs; et si l'on veut se rendre un compte exact de leur façon de procéder, il faut établir entre eux plusieurs catégories.

La première catégorie comprend des joueurs, en général simples amateurs, dont les explications sont conformes à celles de M. Taine. Ces joueurs nous apprennent qu'ils se représentent l'échiquier exactement comme s'ils le voyaient, avec tous ses détails; souvent, avant de commencer la partie, ils regardent avec attention l'échiquier et les pièces; ils retiennent de la sorte une véritable photographie mentale dans laquelle l'échiquier apparaît nettement avec ses cases blanches et noires, et toutes les pièces se présentent avec leur couleur et leur forme caractéristiques. Quelques joueurs qui usent de ce procédé se représentent l'échiquier particulier dont ils se servent habituellement; s'ils emploient des figures du type régence ou du type Staunton, ce sont ces figures qu'ils retrouvent dans leur imagination; bien plus, ils peuvent porter à ce point l'individualisation de leur image mentale qu'ils perçoivent jusqu'aux particularités, aux défauts et aux ébréchures de leur jeu. M. Place, un amateur, se représente constamment un petit damier de voyage avec sa charnière. Un général russe, M. Schabelsky, qui est devenu aveugle depuis quelques années et joue

aux échecs, continue à se représenter la forme des dernières pièces dont il se soit servi quand il voyait encore.

En rendant compte de leurs impressions, ces joueurs se laissent parfois aller à une exagération de langage dont il ne faut pas être dupe. Volontiers ils comparent la vision mentale qu'ils ont de l'échiquier à une vision réelle ; nous doutons fort que le parallèle soit juste ; l'image visuelle diffère de la réalité ; elle en diffère comme un portrait diffère d'une photographie, par l'effacement semi-volontaire de détails sans importance ; la plus belle mémoire visuelle ne retient pas les choses telles qu'elles sont pour l'œil, mais opère un choix intelligent qui dépend du but que l'on se propose en évoquant un souvenir.

M. Taine en a fait la remarque à propos du jeu d'échecs. Regardons un moment un échiquier et ses pièces en position : que de détails insignifians nous apercevons ! La forme bizarre des ombres portées, la réflexion de la lumière sur le damier, et une foule d'autres choses qu'il n'est nullement nécessaire de se rappeler pour jouer sans voir, parce que ce sont des accidens. Quand on presse de questions le joueur, même celui qui se vante de copier dans son imagination le spectacle des yeux, on n'a pas de peine à se convaincre que cette copie n'est point servile, mais intelligente, et repose sur un choix ; ainsi le joueur ne voit pas mentalement l'ombre des pièces pendant qu'il joue. C'est un premier degré d'abstraction.

Dans notre seconde catégorie de joueurs, l'abstraction prend une plus grande importance ; la représentation de l'échiquier reste visuelle ; le joueur a conscience de le voir mentalement ; mais il remarque en même temps que cette vision mentale n'a point la netteté de la vision réelle ; c'est une vision un peu dégradée et diffuse. Les couleurs cessent d'être franches ; ce n'est plus du blanc et du noir, c'est un gris nuancé, plus clair pour les pièces d'un camp, plus sombre pour le camp adverse. Même atténuation pour la couleur des cases. « L'échiquier, nous dit M. Sittenfeld, ressemble dans ma vision mentale à un transparent grisâtre, présentant des points plus ou moins foncés. »

De même, les bords de l'échiquier s'effacent. La forme des pièces devient également confuse. Cette forme reste encore perceptible dans l'imagination ; c'est bien par la forme que le joueur reconnaît le fou et le distingue par exemple du roi ; mais il n'arrive pas à attraper un contour net, bien dessiné. Le plus souvent la perception de la forme est remplacée par celle de la grandeur de la pièce. M. Fritz dit que la forme des pièces n'est point visible dans sa représentation mentale ; les diverses pièces diffèrent par

leur taille, le pion est plus petit que le cavalier, et celui-ci plus petit que la reine. M. Cunnock, essayant de fixer avec précision l'apparence mentale des pièces, m'écrit que le roi est pour lui un cylindre surmonté d'une couronne, que la reine est un cylindre surmonté d'une tête plate, et ainsi de suite. Ce sont encore des formes, mais bien simplifiées. Quelques-uns de nos correspondans, en nous décrivant avec le plus grand soin ce genre de vision mentale, qui est le leur, le considèrent comme défectueux et pensent que les erreurs de leur jeu proviennent de leur impuissance à imaginer clairement la couleur et la forme des pièces. Certainement, ils commettent ici une erreur. Cette vision mentale particulière n'est pas toujours et nécessairement d'un caractère inférieur, et nous pouvons en donner une preuve péremptoire, c'est que des joueurs qui, comme M. Fritz, jouent jusqu'à treize parties sans voir, n'usent pas d'une autre vision mentale; ils ne perçoivent nettement ni forme ni couleur.

Une troisième catégorie de joueurs paraît encore plus habile dans l'art de l'abstraction; leurs images visuelles se dépouillent de tous les caractères matériels et concrets que nous avons notés; ils conservent le sentiment de *voir* la position quand ils tournent le dos à l'échiquier; mais cette vision intellectuelle diffère énormément de la vision réelle. D'abord toute couleur disparaît, le joueur cesse de distinguer par leur couleur les pièces des deux camps. Il sait qu'une pièce lui appartient, non parce qu'il s'aperçoit, dans sa vision mentale, qu'elle est blanche, mais parce qu'il a le sentiment qu'il peut en disposer. « Les figures ne sont ni blanches ni noires, dit M. Anosoff, elles se divisent en figures hostiles et figures alliées. » Quant à la silhouette des pièces, elle n'est plus perçue; et, en tout cas, ce n'est pas à leur forme que le joueur les distingue. « La forme des pièces et leur couleur n'importent point, nous dit M. Arnous de Rivière; dans le jeu sans voir, les principaux élémens qui servent aux combinaisons sont la ligne de direction que doit suivre la pièce et le chiffre de la case où la pièce doit s'arrêter; le joueur sans voir se donne, dans son esprit, la représentation de lignes mobiles qui s'entre-croisent; c'est de la géométrie de situation. » Même opinion a été recueillie de la bouche même de M. Blackburne. M. Goetz, de son côté, écrit : « Si, en jouant sans voir, je pouvais distinguer devant mon œil intérieur toute la partie aussi clairement que si elle tombait sous mes yeux, je dédaignerais ce moyen, qui n'est pas dans l'esprit de la chose... qui n'est qu'une solution de parade. » Sur nos demandes directes, M. Goetz a bien voulu revenir sur quelques-unes de ses affirmations et les préciser. Il peut, s'il le désire, nous apprend-il, *visualiser*

une partie, c'est-à-dire se représenter l'échiquier comme s'il le voyait; c'est ce qu'il a fait au laboratoire de la Sorbonne, où il a joué sans voir contre M. Beaunis. Quand il joue simultanément six à huit parties, il abandonne ce moyen, qui ne lui est d'aucun secours, et qui n'aurait d'autre effet que de le fatiguer. Il ne se représente donc ni la forme des pièces ni leur couleur. « Je peux toujours dire, m'écrit-il encore, si j'avais les blancs ou les noirs, parce que la position des pièces est asymétrique. Il en résulte que l'un des joueurs a son roi dans la moitié droite de l'échiquier, tandis que l'autre a le sien dans la moitié gauche. En dehors de cela, je ne vois aucune différence. » Voilà pour la couleur. M. Goetz n'est pas moins explicite sur la perception des formes. « Quant aux pièces, je ne vois pas leurs formes, mais pas du tout; je joue mes parties tantôt avec des pièces forme Régence, tantôt avec des pièces anglaises dites forme Staunton. Or il me serait impossible de dire si je vois des formes Staunton ou des formes Régence en jouant sans voir. Je ne vois que la portée, l'action des pièces. Ainsi, par exemple, la tour marche en ligne droite. Une tour postée quelque part me fait l'effet que doit faire à l'artilleur son canon dont il devine plutôt qu'il ne voit l'emplacement derrière un rempart. C'est l'action, la portée du canon qu'il doit envisager. Ainsi, un fou n'est pas pour mon œil intérieur une pièce tournée plus ou moins baroquement, c'est une force oblique. »

M. Percy Howel écrit aussi que les pièces n'ont point de forme dans sa mémoire: il les reconnaît par leurs mouvemens possibles; il voit un peu moins bien les mouvemens réciproques de l'ensemble des pièces. Un élève distingué du laboratoire de la Sorbonne, M. Victor Henri, s'est essayé à jouer sans voir une partie qu'il a menée jusqu'à la fin; ses impressions ressemblent un peu à celles de M. Goetz; pendant le jeu, il voit nettement les cases, il ne se représente à aucun degré les pièces; il sait qu'elles occupent une certaine position et il ne pense pas à leur forme, mais à leur portée, et surtout à leur nom. Le mot devient, dans ce cas, le substitut de l'image. M. Moriau, joueur distingué, à qui je dois une foule de renseignemens, s'exprime aussi dans des termes analogues. Si je cite encore ce témoignage, c'est pour montrer comment peuvent s'accorder des personnes différentes sur un point aussi délicat. M. Moriau remarque qu'un joueur qui analyse profondément une position devant l'échiquier regarde les pièces vaguement sans en percevoir la forme et la couleur; et notre correspondant ajoute que ce qui est vrai de la perception l'est également de la mémoire.

M. Tarrasch développe la même idée : « En jouant devant l'échi-

quier, un novice peut seul voir en détail l'échiquier et la forme particulière des pièces, parce qu'il ne saisit pas leur signification intrinsèque. Au contraire, l'amateur dont les pensées sont absorbées par les combinaisons du jeu ne voit pas une pièce de bois à tête de cheval, mais une pièce qui possède la marche particulière du cavalier, et qui équivaut à peu près à trois pions, qui, pour le moment, est peut-être mal placée au bord de l'échiquier, ou qui est sur le point de faire une attaque décisive, ou que l'adversaire menace de clouer sur place, etc. Enfin, il ne voit pas une poupée de bois, il n'en voit pas la matière, il voit la valeur de la pièce comme cavalier. Plus la pensée s'engage dans les combinaisons, moins les yeux s'aperçoivent de la matière de l'échiquier et de ses pièces. L'attention tout entière du joueur se concentre intérieurement en lui-même, et son regard, qui tombe encore instinctivement sur les accessoires extérieurs, ne se rend pas compte de leur nature. Voici quelques exemples à l'appui. Je ne saurais dire si les échiquiers employés lors du dernier tournoi à Dresde (en 1892) étaient en bois ou en carton, mais je sais par cœur presque toutes les parties que j'y ai faites. Bien plus ; si à Dresde même, et au moment où je quittais ma table de jeu, quelqu'un m'avait demandé sur quelle espèce d'échiquier j'avais joué la dernière partie, j'aurais été incapable de répondre. Voici un autre exemple. La dame blanche des échecs dont je me sers à la maison a perdu sa pointe, et ma femme la colle à sa place seulement de temps en temps avec de la cire d'Espagne. Après la partie, je ne saurais dire si la pièce avait, cette fois-ci, sa pointe ou non.

« Au jeu ordinaire, on n'aperçoit donc pas les objets, ou du moins on ne les voit que très imparfaitement. Comment les apercevrait-on en jouant sans voir? Je puis seulement dire que je me représente l'échiquier assez petit, à peu près de la grandeur d'un diagramme (c'est-à-dire de huit centimètres de largeur), pour mieux embrasser la totalité, et pour faire passer le regard mental plus vite d'une case à une autre. Je ne vois pas les cases distinctement noires et blanches, mais seulement claires et foncées. Pour la couleur des pièces, la différence est encore beaucoup moins marquée. Elles se montrent à moi plutôt comme ennemies ou alliées. La forme des pièces ne m'apparaît qu'indistinctement ; je considère principalement leur faculté d'action. »

Si les joueurs que nous venons de citer se servent de la mémoire visuelle, il faut bien reconnaître que cette mémoire diffère profondément de celle d'un peintre ; ce n'est pas une mémoire pittoresque, c'est-à-dire concrète, c'est une mémoire visuelle abstraite, à laquelle on peut donner, suivant une suggestion de M. Charcot, le nom de *mémoire géométrique*.

Quelques joueurs, portant à un degré plus élevé encore ce travail d'abstraction, perdent le sentiment de voir mentalement l'échiquier; ce fait est rare, tout à fait exceptionnel, et en somme assez difficile à comprendre; nous n'en avons trouvé que deux exemples authentiques, M. David Forsyth et M. Rosenthal. M. Rosenthal nous écrit que, pendant le jeu sans voir, il ne voit ni l'échiquier ni les pièces : « Je ne procède point par vision, mais par calcul mathématique raisonné. Il y a des joueurs qui jouent par vision; leur jeu est incertain, et ils perdent la majorité des parties. » Au laboratoire de la Sorbonne, M. Rosenthal a développé oralement sa manière de voir et l'a appuyée de quelques expériences directes. En définitive, il reconnaît qu'il voit peut-être mentalement la position, mais d'une manière extrêmement vague, comme on voit les magasins d'une rue connue que l'on traverse l'esprit préoccupé, ou les rayons d'un placard qu'on ouvre pour chercher un objet. Même image est choisie par M. Blackburne, qui compare la vision mentale d'un échiquier à celle qu'il peut se donner de sa chambre à coucher. M. Forsyth emploie aussi une comparaison familière. « Quand une personne, nous dit-il, a longtemps vécu dans une maison, elle en connaît bien toutes les pièces, les cabinets, les couloirs, les étages, et elle peut facilement se transporter partout sans voir; un joueur d'échecs n'a pas plus de difficulté à transporter son esprit d'une case dans l'autre et à savoir les cases qu'il traverse et celles dont il approche. »

Au fond, ces dernières descriptions concordent, malgré la différence des termes employés, et des tendances d'esprit; on comprend ce que veulent dire les joueurs d'échecs quand ils affirment qu'ils n'ont pas une représentation visuelle nette de l'échiquier. Leur mémoire ne fait que répéter leurs perceptions ordinaires. En jouant devant l'échiquier, ils ne songent pas à regarder curieusement la forme et la couleur des pièces; ils n'en ont qu'une perception semi-consciente; de même, quand nous ouvrons notre piano pour jouer, nous ne regardons pas avec attention les touches, et quand nous prenons notre fusil pour aller à la chasse, nous ne songeons pas à examiner les détails de la crosse; notre œil, familiarisé avec certains objets, n'en prend que ce qui lui est nécessaire; utilitaires avant tout, nous percevons dans l'objet les détails nécessaires à l'usage que nous en faisons; ce sont des objets simplifiés, des schèmes d'objets, des espèces de fantômes que nous percevons; c'est de cette manière abrégée que nous percevons les pièces de notre appartement, et souvent aussi les personnes qui vivent avec nous. MM. Rosenthal, Blackburne et Forsyth emploient donc une comparaison très heureuse, quand ils disent qu'ils voient l'échiquier du même regard vague avec lequel on voit son appar-

tement ou sa rue; l'attention est orientée de la même façon, pour saisir les élémens essentiels et négliger le reste. La mémoire visuelle qui suit ces perceptions abstraites est abstraite aussi. Le joueur regarde mentalement l'échiquier comme il a l'habitude de le regarder avec ses yeux ouverts, c'est-à-dire en négligeant tous les élémens qui ne sont pas nécessaires aux combinaisons de pièces. Tout cela est simple, clair, logique; et l'on comprend que les joueurs exercés laissent aux simples amateurs la vision concrète de l'échiquier, vision inutile et naïve, pour ne pas dire plus. Il est certain que, d'une manière générale, ce sont les forts joueurs qui usent de la mémoire abstraite.

Ceci nous rappelle une particularité bien intéressante que M. Galton a rencontrée au cours de sa remarquable enquête sur les images mentales (1). M. Galton demandait aux personnes si, quand elles cherchent à se représenter un objet quelconque, par exemple l'aspect d'un déjeuner servi, elles en ont une vue intérieure comparable dans quelque mesure à une vision réelle. Ce sont, paraît-il, les femmes et les enfans qui ont le mieux compris la question; les personnes habituées à l'analyse intellectuelle, et particulièrement les savans, ont rarement de « belles images visuelles pleines de couleurs; » ils font plutôt usage d'images visuelles abstraites qui diffèrent profondément des sensations de l'œil. On peut en conclure que ces images abstraites résultent d'un perfectionnement intellectuel, et sont en quelque sorte plus élevées en dignité que les images visuelles concrètes.

Je m'arrête; il faut mettre un terme à cette analyse; du reste, toute analyse reste superficielle; on a beau fouiller les choses et les examiner à la loupe, on ne peut pas arriver à rendre exactement la complexité de l'activité intellectuelle. Il y a de tout dans le jeu sans voir, de la force de concentration, de l'érudition, de la mémoire, de la vision intérieure, sans compter la faculté de calculer, la patience, le sang-froid, et bien d'autres facultés encore; si l'on pouvait regarder ce qui se passe dans la tête d'un joueur, on y verrait s'agiter tout un monde de sensations, d'images, de mouvemens et de passions, un fourmillement infini d'états de conscience, auprès duquel nos descriptions les plus attentives ne sont que des schèmes d'une simplicité grossière.

ALFRED BINET.

(1) *Inquiries into human faculty*, p. 83.

COUSINE DU COLONEL

I.

On discute encore au 50e d artillerie pour savoir si Mme Le Quen a été la maîtresse du colonel d'Emblé. Les femmes des officiers affirment que oui, et que les maris sont bien naïfs ; les officiers, au contraire, nient la chose, et déplorent que les bavardages de ces dames mettent la zizanie dans la garnison.

Tout d'abord, on lui en voulait, à cette inconnue, de sa hardiesse à prendre pour elle un lieutenant ancien dans la ville, ce beau René Le Quen, sur la tête de qui tant d'espérances locales étaient en conjonction. Le savoir de cet officier éminent, son mérite physique, le charme de son esprit souple et curieux, l'élégance de son buste mince, cambré, qui, porté par les rues au dos d'un pur sang, jetait sa silhouette aux fenêtres des rez-de-chaussée, toute cette personne enfin mâle et gracieuse qu'admiraient derrière leurs rideaux cent jeunes filles fortes en piano : cela s'en allait à cette péronnelle sans fortune, dont tout l'avoir était une couronne comtale au-dessus d'un blason inconnu. Bien plus, René rentrait dans la garnison avec un goût subit de solitude et des intentions manifestes de vie recluse : invisible au cercle, et serrant en hâte les mains dans la rue, pour au plus vite rentrer chez soi. Elle, au contraire, faisait des mines et des sourires, parlait de petites soirées qu'elle organiserait, de tasses de thé qu'on trouverait toujours chez elle. Vainement, car on lui rendit sa visite sans hâte aucune, et même la femme d'un capitaine déclara qu'elle reculait la sienne jusqu'au 1er janvier.

Puis, René vendit ses chevaux; on comprit alors la vérité : il était gêné, manquait d'argent pour se meubler. Ce changement de condition écarta encore de lui.

Mais un commandant qui prit sa retraite à Nemours fit une autre révélation.

— Mlle d'Esteu? chercha-t-il, quand on lui eut conté l'accident survenu à René.

Il parla d'un capitaine d'Esteu, autrefois rayé de l'annuaire pour indélicatesse, affligé d'une kyrielle de filles. Il donna même le nom des trois aînées : Yvonne, Laure, Madeleine. Cette Thérèse avait dû naître ensuite...

A ce moment, le colonel entra pour faire sa journalière partie de dominos et reçut à bout portant cette question :

— Mon colonel, n'étiez-vous pas en 1862 à ***, en même temps que le capitaine d'Esteu?

— J'y étais, répondit-il, d'un ton qui coupait court à l'enquête.

Il se souvenait avec précision du grattage ingénieux qu'Esteu pratiquait sur la masse de ses hommes ; mais il était de cette opinion, qu'il faut faire le silence, dans l'armée, sur de semblables malheurs.

La déclaration du colonel et le commentaire qu'on fit de ses réticences coururent d'un bout à l'autre du régiment : on s'étonna qu'il eût exposé ces dames à prendre pour amie une femme sur qui pesait une telle tare militaire. Dès lors, tout ce que Mme Le Quen entreprit fut jugé mauvais : ridicule, l'accoutrement de son petit griffon, caparaçonné d'une couverture qui montrait en double la fameuse couronne ; prétentieuse, la livrée de cet ordonnance qui la suivait au marché, portant le panier aux provisions ; saugrenue, l'habitude qu'elle avait prise de cavalcader avec son mari, au gré de ce vieux voltigeur dressé au galop à droite, qu'elle croyait une bête fringante. Tous les plaisirs gratuits dont elle savait se rendre heureuse, toutes les peines qu'elle prenait dans son ménage, sans compter, on les lui tournait à crime.

Elle invita à une soirée d'intimité. Tout était prêt : elle allait inquiète, de la salle à manger au salon, et demandait à son mari, plongé dans une lecture : — Dis, René... Crois tu qu'il y aura de la place pour tout le monde? — Mais son samovar ne débita qu'une seule tasse de thé : pour un gros lieutenant sans conséquence, qui, tiré des histoires du régiment et de ses souvenirs de service, ne savait rien dire. René la consola de phrases banales et de baisers chauds : il savait la cause et ne voulait pas la dire. Quant à y remédier, il était trop heureux de garder pour lui seul ce joli être aimant et gai, de le garder là, dans cette cage d'amour où s'exerçaient sans cesse ce sautillement câlin, cette tendresse chantante.

Elle hésita deux jours, eut cent fois la langue levée pour de-

mander conseil à son mari, et se tut pourtant, oppressée de plus en plus par ce projet conçu et mûri à elle seule. Enfin, soudainement résolue, impatiente, elle s'habilla, se fit belle, belle de cette robe de soie noire longtemps enviée en ses jours virginaux, portée maintenant avec orgueil, comme un attribut de mariage.

René, sortant du quartier avant l'abreuvoir, s'étonna qu'elle ne fût pas venue à sa rencontre.

Elle alla frapper au marteau. Comme le son se prolongea gravement sous la voûte! C'était devant ce vaste hôtel dont le colonel n'occupait que le rez-de-chaussée, les fenêtres de l'étage restant, en toute saison, fermées. Un ordonnance bien rasé la reçut en domestique de bon style : il dit que le colonel était sorti, d'un ton qui signifiait plutôt quelque sieste ou quelque fumerie d'après-midi. Puis, comme cette dame était gentille, il s'en alla voir si le colonel, à l'improviste et sans qu'on l'entendît, ne serait pas rentré par le jardin.

Il s'agissait bien d'une sieste! Le colonel rédigeait justement les notes de ses officiers, grave travail d'avant l'inspection générale auquel il consacrait d'ordinaire toute une après-midi, sans répit. Il appelait cela se mettre au diapason, se mettre dans un état d'âme bien égal et point troublé, qui permît d'apprécier avec exactitude les intervalles insensibles par lesquels tous ces « bons officiers » se haussent pourtant les uns au-dessus des autres.

Quand il sut qu'une dame le demandait, il pensa d'abord que ce devait être Clara. — Clara, les délices de la promotion 56, à Metz; Clara, la durable erreur de ses premières garnisons. Somnambule à Paris, elle venait fréquemment à Nemours : le colonel était toujours à la manœuvre, mais l'ordonnance remettait à Madame un pli que le colonel avait laissé pour madame.

— Alors, c'est une jeune femme, Jantoux?.. Diable! Une jolie femme!..

Il en venait encore quelquefois...

— Fais entrer dans le salon d'en haut, ouvre les fenêtres, n'oublie pas de parler à la troisième personne... Et le colonel, se levant, ajusta sa veste de flanelle sur sa taille convexe, arrangea sa moustache, puis grimpa l'escalier, oubliant cette influence qu'avait toujours eue sur lui une jolie femme : de fausser son diapason.

II.

Assise au bord du large fauteuil Louis XIV, elle se tenait roide et silencieuse, sentant pour la première fois ce que sa visite à ce célibataire avait de singulier.

Elle ne l'avait jamais vu qu'en tête de son régiment, portant l'ai-

grette, et voilà qu'il entrait, tenant à la main ce béret à rubans... Lui, au contraire, avec force sourires, s'excusait de sa veste de travail, célébrait l'honneur de « cette gracieuse visite : » un parlage poli, au fond duquel il y avait un attendrissement ; converser avec une femme est si doux pour un vieil officier, cela le repose si bien de cette contrainte puriste nécessaire le reste du temps pour que les ordres énoncés soient concis, précis, propres à entraîner l'obéissance. Un rictus de complaisance haussait sa moustache jusque vers son sourcil, son œil étincelait au fond d'une cavité poilue : œil fixe, hardi, pétillant, œil de colonel.

Elle dit que son père avait souvent prononcé devant elle ce nom d'Emblé : il protesta alors qu'il avait gardé « un parfait souvenir » de son ancien camarade.

— Et madame votre sœur aînée, celle qui avait un si joli nom, mademoiselle?..

— Yvonne... Elle est prieure au carmel de Moulins.

— Ah! prieure... Vraiment, prieure?

Il souriait et se balançait avec un ploiement de jarret; elle les énuméra toutes : « Laure, Madeleine, Fernande et moi, Tésette, je veux dire : Thérèse... »

Elle, Tésette, la cadette en cette pauvre maison gouvernée par de vieilles filles, elle, longtemps détenue au Sacré-Cœur, élevée par charité à cause du nom, elle, si heureuse maintenant d'être une dame, pour qui ces dames étaient si méchantes.

Elle rougit, sentant tout à coup que les larmes allaient lui venir avant les mots, et le colonel se troubla lui-même au point de demander :

— Madame, vous souffrez!.. Madame, qu'avez-vous?

C'est que dans toute cette maison si vaste et si luxueuse on eût cherché vainement un flacon de sels anglais. Alors, quel cordial offrir? Un peu de champagne, peut-être?

— J'ai, j'ai... que dans ce régiment-ci personne ne m'aime!..

Elle fondit en larmes et se renversa sans forces au fond du fauteuil. Sa bouche mobile, où jouaient tout à l'heure toutes sortes de sourires, tombait droite, d'un trait chagrin. Le colonel prit dans ses gros doigts, un peu noués par la goutte, cette main fine qui pendait désemparée, et la baisa, au hasard, sur le gant.

— Madame! Mais je proteste... Mon régiment, au contraire, colonel en tête, vous aime bien!

Il essaya de rire : mais elle tourna vers lui des yeux tels qu'une envie soudaine de pleurer le prit lui-même, lui, colonel d'Emblé. Cette propension aux larmes, il en avait souffert toute sa carrière : au moins l'avait-il si soigneusement cachée que personne, dans

l'armée, ne s'en doutait. Il se raidit, steppa d'un coup de talon qui emporta la frange du fauteuil à la molette de son éperon.

Elle reprit, sentant qu'elle l'avait touché, et par là, plus forte :

— Mon père m'avait dit : l'armée, c'est une famille ; entre camarades, on vit comme entre frères. Il serait bien resté au service, lui, papa, sans ces raisons d'argent...

Sans ces raisons d'argent! Elle croyait que l'insuffisance de la solde avait seule déterminé le capitaine d'Esteu à prendre cette petite place dans une compagnie d'assurances. Et le colonel, toujours silencieux, baissa la tête devant ces yeux bleus, pleins d'une insoutenable candeur.

— Et moi, tout enfant, j'en rêvais la nuit, d'épouser un officier, mais pas le jour, je n'osais pas y penser. Colonel, vous ne savez pas ce que c'est, d'être une petite à qui tout le monde dit qu'elle ne se mariera pas. Colonel, vous n'avez pas été élevé au couvent...

Elle le poignait par son simple discours ; et, ne pouvant demeurer en repos, il se levait, se cambrait, s'appuyait à la cheminée, — aussi emprunté que si, de quarante ans plus jeune, il l'eût aimée, cette petite femme.

Puis, comment lui rendre la chose perdue qui ne se retrouve pas, l'honneur d'un nom? Toute sa maison, avec l'argenterie, avec la cave, il la lui eût volontiers donnée pour joujou, et le régiment, en tenue de campagne, ou en grande tenue, à pied ou à cheval, il l'eût rassemblé tout de suite, pour lui faire plaisir. Mais lui promettre qu'il forcerait cette abstention de ses officiers, légitime, après tout ; lever cette grosse difficulté qu'elle ignorait, qu'il ne fallait pas qu'elle sût...

Il essaya d'observer que, dans le régiment, ces dames étaient bien occupées de leurs enfans ; que le voisinage de Paris nuisait beaucoup aux relations. En fait, ses officiers lui extorquaient des permissions sans nombre. Mais elle hochait la tête : elle savait bien, elle avait bien vu...

L'échappatoire manquait, il ne restait plus qu'à sauter pieds joints hors de l'impasse : le colonel offrit son bras à Tésette pour faire avec elle le tour de l'hôtel.

— Le beau bal qu'on donnerait ici! s'écria-t-elle en entrant dans le grand salon. Puis elle admira les tapisseries, et contempla longuement les portraits d'ancêtres.

— Celui-ci, c'est un Laujac, dit-elle ; je le reconnais au nez.

Et, s'approchant, elle lut : *Rieudor de Laujac, mestre-de-camp*, 1710.

— Nous lui sommes parens, ajouta-t-elle avec réflexion. Ça doit être par les Monthermé.

— Par les Monthermé! Mais j'ai ce nom-là dans mon arbre. Alors, nous sommes cousins, vous et moi!

Elle promit qu'elle éluciderait à quel degré...

— Il faudrait que ce fût au moins au septième, dit-il en souriant.

— Et pourquoi, colonel?

— Parce qu'au septième degré, on hérite!

— Oh! colonel! fit-elle avec une moue qui se termina par un rire. Et lui-même rit largement, en songeant à cet événement lointain, si lointain, de sa propre mort.

Ils descendirent au parterre. Un ordonnance, derrière eux, offrait le sécateur et portait les roses. Parmi les allées d'un jardin qui voulait être anglais, mais qui, ramassé sur un court espace, n'était que chinois, ils se promenaient, composant la botte de fleurs; des canards bigarrés, parqués là entre des treillages, se dodelinaient vers eux.

— Ce sont mes mandarins, dit le colonel. J'aurais voulu en goûter cette année. Mais à peine sont-ils grands et bons à mettre aux petits pois, crac! les rats me les mangent.

L'ordonnance, par derrière, rougit jusqu'aux oreilles.

Six chevaux, dans l'écurie, allongeaient leurs têtes hors des boxes; un cartouche, au-dessus de leurs mangeoires, rappelait leurs noms et leurs origines; tout luisait, tout était fourbi, verni; on se voyait ridicule dans les boules de cuivre posées sur les poteaux. Et le colonel continuait :

— Celle-là, c'est Gambade. Vous pouvez la faire manger dans votre main; elle est très gentille. Voulez-vous que je vous la donne à monter?.. Prenez garde à Tambour, il mord!.. Ces gredins-là me dévorent un pain de sucre par mois.

— Un pain de sucre par mois! fit Tésette avec effroi, sans remarquer la confusion de l'ordonnance. Un pain de sucre, dans son ménage, eût duré trois mois, avec un entremets tous les jours.

Ils traversèrent encore la galerie, puis le cabinet de travail déjà sombre, et Tésette s'échappa par la grande porte, toute joyeuse : elle avait gagné son procès, puisque le colonel était pour elle. En passant, elle posa des cartes chez la sous-préfète : visite toute démonstrative, derrière laquelle elle pourrait cacher son autre importante démarche.

René l'attendait, un peu grognon : « Je sors de la sous-préfecture, mon gros René, » lui dit-elle, et vite elle l'embrassa dans sa fossette, au coin de la moustache, là où il était le plus joli. « Tu ne devinerais jamais ce qu'on me disait cette après-midi... Les chevaux du colonel, figure-toi, ils lui mangent un pain de sucre par mois! »

Le colonel, ayant demandé sa lampe, se remit à son travail et contrôla d'abord les notes du lieutenant Le Quen. « Officier de valeur; a bien dirigé l'instruction à cheval de sa batterie, » cela n'était pas suffisamment élogieux. Il ajouta entre les lignes : « homme du meilleur monde, » — puis, effaça et mit « homme du monde, rehaussé par un brillant mariage. » Mais il avait l'esprit ailleurs... Penser qu'il aurait pu être le père d'une enfant pareille à cette Tésette, s'il s'était marié à l'âge de Le Quen, au lieu de traîner Clara à Tarbes, à Avignon!.. Son diapason ne vibrait plus. C'était plutôt une chanson très vieille, et même éternelle, qu'il entendait au fond de lui. Il remarqua : « Comme cela sent bon ici! » et vit sur la console, dans une des potiches, cette botte de roses cueillie tout à l'heure. Tésette l'avait plantée là en l'ébouriffant par quelques brins de syringa. Il mit une des fleurs à sa boutonnière, et réfléchissant à la manière dont il pourrait imposer Mme Le Quen à son régiment, se promena longtemps dans le parterre où les canards, posés sur une seule patte, dormaient déjà.

III.

Il y avait bal chez le général : fête pompeuse où le maître voulait dépenser en une fois tous ses frais; fête prévue, officielle, nécessaire, vrai mascaret de la vie mondaine à Nemours, un de ces bals à six lustres et à toilettes neuves, de ces bals dont il n'y a qu'un par an. La grossesse de Mme d'Ajagne avait retardé l'échéance ; mais la date, cette fois, était irrévocable, en dépit d'un deuil fort court qui affligeait Mme Dubois.

Dès neuf heures, cinquante fiacres vaguaient par la ville, rabattant vers le centre les invités de la périphérie; chacun prenait en hâte un ménage, souvent deux, les vomissait devant la porte illuminée, malgré la foule pressée aux portières, s'en allait, revenait. Et les filles des petits bourgeois, sursautant dans leur lit au passage des voitures, ne pouvaient pas s'endormir : il y avait bal chez le général.

Tout fonctionnait à merveille : on a de si grandes ressources en matériel et en personnel, dans une brigade d'artillerie! Le large escalier était tapissé de verdure, parmi laquelle des panoplies. Aux deux bouts de chaque marche se dressaient des cuirasses d'un modèle ancien. Qui sait le soir de quelle bataille on les avait ramassées, gisantes dans la boue et le sang, bouclées sur des cadavres? Maintenant étincelantes, miroitantes, à peine indiquaient-elles d'une légère bosselure le point où la lame s'était brisée, la balle amortie.

Sur le palier, le lieutenant préposé au vestiaire indiquait le che-

min et n'accompagnait pas; puis les lieutenans-commissaires offraient leurs bras, sachant toujours à quel point du salon se trouvait le général, perdu dans la foule grandissante.

On entendit d'abord un pianiste du Conservatoire, actuellement musicien de l'école, et qui, dans son habit d'emprunt, ne trompa personne : on le reconnut pour la grosse caisse. Puis, des mesures de valse marquèrent l'ouverture du bal : des noyaux qui ne se mêlaient pas entre eux se formèrent aux quatre angles du salon; les traînes des danseuses balayèrent les joueurs de whist jusqu'à la pièce contiguë : la fête commença, hiérarchique et vertueuse.

Un lieutenant inconnu, non présenté, invita Tésette. Elle lui fit une moue, puis personne ne vint plus.

Elle s'éventait avec une feinte indifférence, mais regardait souvent vers le colonel : attentif à ne pas loger son aigrette dans les yeux des gens, il souriait décorativement sur l'autre rive, séparé de Tésette par le flot des valseurs. « Vous voyez bien comme c'est vrai, que personne ne m'aime, » disaient les yeux de Tésette. « Pauvre petite! » répondit la moustache du colonel, remuée soudain d'un sourire moins lointain, presque paternel. L'aigrette offensivement braquée vers l'avant, il se jeta dans la foule et sortit du salon.

« Quelqu'un! » cria-t-il de sa voix de commandement, en entrant au vestiaire.

« Dévissez mes éperons! »

Deux canonniers s'y attelèrent, y cassèrent des lames de canif, n'ayant vu de leur vie des éperons aussi fermement attachés à des chaussures, impressionnés aussi par cette responsabilité : retrousser le pantalon du colonel, boutonner le sous-pied du colonel.

La valse finissait. Il marcha rapidement vers Tésette et l'atteignit sans peine, car on lui faisait place, à lui. Elle s'était déjà levée, posant son léger bras nu sur la manche largement galonnée, quand on entendit le dernier coup d'archet. La mine de la jeune femme laissa voir un désappointement brusque et dont l'ingénuité prêtait à rire. Mais plusieurs officiers coururent vers l'orchestre : « Jouez donc! Le colonel veut danser. »

Et le chef gratta son pupitre.

Ils partirent : lui du pied droit, comptant attentivement : un, deux, trois, quatre, cinq, six, car il ignorait ces nouveautés de la valse à trois temps, à deux temps, et ces bostons dansés en poursuite sur de tout petits espaces. — Elle, se pliant à sa cadence ancienne, si légère autour de lui qu'il se demandait par momens : « Où est-elle? » ne sentant pas sur son corps résistant l'appui de ce corps sans pesanteur et n'en percevant pas la fuite rythmique, sous

cette ébouriffure blonde où se mouraient quelques fleurs, sans le moindre bijou.

Elle lui dit : « Je suis si fatiguée! » pour qu'il pût souffler un peu, et lui raconta n'importe quelle histoire pour le dispenser de parler. « Vous jouez trop vite, » dit alors le capitaine-instructeur au chef d'orchestre, et la mesure devint brusquement si lente qu'un petit nombre de danseurs, lancés sur les brisées du colonel, s'arrêtèrent découragés, refirent place nette.

Ils repartirent, un, deux, trois, quatre, cinq, six; lui moins maladroit, elle plus confiante. Longtemps elle le retint dans cet angle où, sur trois rangs, une cristallisation de toilettes et de bijoux s'était faite autour de la générale; puis, longeant la diagonale, ils atteignirent le pôle négatif du salon. Elle l'arrêta alors, reprit son bras. Ils allèrent au buffet, ils allèrent dans la salle du whist, sous prétexte de voir le cotillon exposé; et partout, sur leur passage, des conversations s'étouffaient dans le fond des képis, ricochaient sur l'écran des claques :

« Le colonel se lance. — Ce n'est pas lui qu'il lance. — Mon Dieu! il a raison. — Assurément, à quoi bon ces quarantaines? Les enfans ne sont pas responsables. — D'ailleurs, elle est si gentille! »

En cinq minutes, Tésette eut son carnet rempli; elle dansa comme une petite folle, fut couverte d'accessoires, au cotillon, et plut tellement à tout le monde, que le général lui-même vint lui faire sa cour sur le tard : il l'invita pour le souper, à sa propre table, — à la table du général!

IV.

C'est alors que ce bruit commença à courir, le bruit d'une liaison entre Tésette et le colonel.

La femme du capitaine d'habillement énonça d'abord la probabilité de la chose : elle avait souvent l'humiliation de voir sous ses propres fenêtres, dans sa propre rue, à son propre jour, le colonel, se rendant chez Mme Le Quen. Les ordonnances passaient aussi, portant des bouquets. Autre signe : le capitaine-instructeur avait Gambade à dresser, il la montait en dame dans le manège, enveloppé d'une couverture qu'il lui fallait s'attacher au corps avec des ficelles...

Des soupçons coururent donc, puis aux observations souriantes et discrètes succédèrent, sans qu'on pût saisir la transition, des affirmations nettes, évidemment fondées sur des renseignemens précis.

Le régiment alla au camp de Châlons pour y faire ses écoles à feu.

Le colonel s'étant installé lui-même sous la tente, personne ne songea à profiter des baraques. Il était au centre, il avait rectifié son alignement, que d'autres régimens prolongèrent ensuite, si bien que, levant le matin sa porte, il découvrait à perte de vue des officiers qui faisaient leur barbe. Non moins imposante s'étendait sa table, dans le mess n° 4; grave et copieuse au centre, elle se dégradait, s'amincissait jusqu'à des sous-lieutenans de réserve, morfondus dans les bas bouts.

Mais, bientôt, des désertions rompirent cet ordre de bataille. C'est que plusieurs, suivant l'exemple de Le Quen, n'avaient pas craint d'installer leur femmes dans des hôtels, au Mourmelon. Ils s'en allaient dîner en famille, sans même demander la permission du maître de maison. Les autres avaient beau s'étendre, faire enlever d'avance les couverts, la disparition des convives n'échappait pas au colonel : « Oh! ces gens mariés! » disait-il.

Et il riait.

Mais ces transfuges de la vie campante eurent un contre-temps dont les autres se gaussèrent : on fit autour du camp des manœuvres et le régiment, abandonnant ses tentes, dut se transporter aux cantonnemens de Suippes, de Cuperly. Vainement, les programmes de chaque jour annonçaient : « Une division marche, par la voie romaine, vers Mourmelon-le-Petit, avec ordre d'en déloger l'ennemi; » ou bien : « Trois batteries de l'artillerie de corps sont lancées sur Mourmelon le-Grand pour observer le village et s'en emparer au besoin. » On n'atteignait jamais ces buts utopiques. Arrivés à la Pyramide : demi-tour, et l'on s'en allait dans un morne silence, que troublaient seuls les commandemens : point de direction, l'arbre... point de direction, le clocher.

Tésette, toute seule dans sa chambre aux rideaux de percale, décorée d'une république, languissait d'un ennui chaque jour aggravé : elle alla une fois à Reims, entreprit une brassière pour un petit pauvre, et finit par rester oisive, sans autre plaisir de vivre que ces dépêches lancées toute la journée par René. Il lui avait procuré, avant de partir, *Monte-Cristo* et les œuvres complètes de M. de Tinseau; mais, depuis son mariage, — c'était singulier, — elle n'aimait plus les romans.

La cinquième soirée de son veuvage, elle était accoudée à sa fenêtre, se rappelant ce jardin de la tante Isaure, où René lui avait dit qu'il l'aimait; elle ne songeait point à dormir : il l'avait habituée à se coucher si tard, avec sa rage de veillées studieuses. Incessamment passaient des troupes; des képis enveloppés d'une coiffe blanche, qui signalaient le parti ennemi, s'apercevaient dans l'ombre. Les fourgons suivaient lourdement, puis leur bruit décroissait, se perdait dans le soir silencieux.

Tout d'un coup, le pas rapide d'un cheval s'entendit, un cavalier s'arrêta devant la porte, et c'était lui, René, son mouchoir à la coiffure, revenu de la Cheppe au galop pour embrasser sa Tésette...

Quelle surprise et quel bonheur! Il était là, à l'improviste, sur son cheval, à cette heure de nuit! Elle se pendait à lui avec des éclats de rire. Ils attachèrent Tromblon, et pendant que René le dessellait, elle lui chercha du fourrage. — « Gentil, Tromblon! Gentil ! » disait-elle. Mais le cheval, encore pantelant de sa course nocturne, la regardait de ses yeux effarés et couchait ses oreilles, doutant que ce fût elle.

Les heures passèrent sur eux, rapides : un brouhaha continu d'hommes en marche et de voitures en roulement accompagnait leurs paroles. Elle cherchait, riait et frémissait, heureuse, infiniment heureuse. Lui, montrait sa joie avec plus de gravité, cette joie d'après les longs désirs à laquelle se mêle quelque chose d'amer, comme aux alimens goûtés après un jeûne.

Ils descendirent et rattrapèrent Tromblon, qui, lâché, ronflait de peur devant une charrette. Il la prit dans ses bras, sa Tésette, fraîche statue de chair dont il sentait les formes sous le peignoir de nuit; jamais il n'avait tant chéri ce petit corps immatériel, jamais il ne l'avait couvert de baisers aussi chastes, jamais tant désiré de le lier à son âme par des liens éternels : ils s'embrassaient, ils se souriaient; comme ils étaient près l'un de l'autre!

« Il n'y aura plus jamais de guerre? » demanda-t-elle, car une inquiétude plus précise et l'intelligence de leur vie à venir la poursuivaient, elle, dans l'extase commune. « Non, mon petit ange, plus jamais, » répondit-il gravement, et il s'en alla, lui laissant aux lèvres la douleur d'amour mâle que la femme peut bien consoler, mais non pas comprendre.

Elle se mit à la fenêtre pour le voir et pour l'entendre; le pas de Tromblon sonnait clair par les rues; tout à coup il cessa. Peut-être un factionnaire, en croisant la baïonnette, arrêtait-il René aux portes du cantonnement. Elle voulut courir, crier : « Ne le prenez pas, sentinelle,.. c'est René! » Mais elle l'entendit trotter vers Saint-Hilaire, et, revenant à sa prière retardée par la veillée d'amour, presque confondue avec la prière du matin, elle s'endormit en sainte Thérèse, la priant qu'il n'y eût plus de guerre, plus jamais.

Les écoles à feu commencèrent : Tésette suivait René heure par heure dans son service et l'y aidait comme elle pouvait : « Pourquoi sors-tu en selle nue? lui demandait-elle, le colonel a dit qu'on prendrait le manteau sur les pointes,.. » et vite, on roulait la capote qu'il fallait que Tromblon portât.

Quand René observait au point de chute, Tésette l'accompagnait : elle relevait les éclatemens à sa manière : « Très bien ! » s'écriait-elle, quand un coup venait à renverser un des panneaux du but, peut-être par l'effet d'une erreur de pointage. « Est-ce celui qui vise ou bien le capitaine qui a le mérite, quand le boulet touche? » René lui répondait qu'on n'en pouvait rien savoir et qu'il en est souvent ainsi dans l'armée : il avait quelquefois de ces idées qui la dépassaient un peu. « Alors, reprenait-elle, vous faites tout par le calcul, dans l'artillerie? » — « Oui, par le calcul, » répondait-il brièvement en jouant avec ses fins cheveux. Elle insistait : « Que tu es bête de ne pas vouloir m'expliquer! Je comprends tout quand tu m'expliques... »

Elle comprenait la lune, les étoiles, le télégraphe et les canons : elle avait plus appris avec lui, en trois mois de mariage, qu'au couvent, en dix ans d'études. C'est que l'habitude d'initier ses hommes aux choses techniques rendait René plus apte à déformer la science jusqu'aux moules de cette petite âme : « Quel dommage, seulement! songeait-elle, qu'étant si savant, il résiste si fort pour m'accompagner à la messe. Mais le bon Dieu lui pardonnera à cause de son bon cœur, car ce que Dieu regarde, c'est surtout le cœur. »

Son désir était de voir tirer sur le village : le village, objectif pittoresque, dont les panneaux figuraient un clocher, des maisons, des arbres, — œuvre ancienne d'un capitaine directeur du parc, célèbre dans toute l'arme pour cet impressionnisme sur bois. Mais, depuis longtemps, on ne tirait plus sur le village. On l'avait tant de fois rafistolé après les tirs, repeint après les pluies, que cette colonie chimérique avait acquis là droit de cité. Le village, donc, ne servait plus que comme point de repère ; et quand un ricochet s'égarait vers lui, on criait au pointeur : « Malheureux! mais vous tirez sur le village! » Les choses deviennent si vite absolues dans ce métier...

On agitait la question des fêtes que le régiment donnerait avant de partir : après de longues discussions, on convint d'un rallye. Les cotisations étant réglées au *prorata* du grade, le colonel fixa sa part à deux mille francs. Ce fut charmant. Et qui remit au vainqueur la cravache enrubannée? Tésette, jolie à ravir dans une toilette blanche, mais un peu trop complimentée par le colonel, qui l'empêchait de danser... On se les montrait avec des sourires, et René en souriait avec les autres ; son bonheur le rendant inapte à percevoir les méchancetés d'autrui.

On était à la veille du départ; René, rentré dans son logis de plein vent, examina son paquetage, rassembla ses règlemens et ses papiers en désordre sur sa table et commença à se débotter. Les notes de la sonnerie : « Extinction des feux » tombèrent,

vagues et lentes, pareilles aux mots que prononce un homme endormi; les tentes, lanternes pâles posées à terre, s'effaçaient l'une après l'autre.

Tout d'un coup un frôlement insensible anima la toile, comme d'une chauve-souris qui l'eût touchée dans son vol irrégulier, ou d'un grand papillon, attiré par la lumière, qui s'y fût brisé. Puis la même ondulation courut vers le sommet du cône, et René, attentif, perçut un froufrou en même temps qu'un souffle, qu'une ombre de voix murmurait son nom :

— Gros-René! Gros-René!

— Tésette! folle! imprudente! vilaine! répondit-il sans colère, baisant cette petite main malhabile à déboucler l'auvent, qui paraissait par la fente.

Elle portait cette robe blanche qui lui seyait si bien et rien qu'une dentelle sur ses cheveux : son costume, sous ce plafond de grosse toile, parmi ces meubles communs, détachait en clair sa grâce féminine et faisait d'elle une évidence coquette.

Elle vint s'asseoir sur les genoux de René :

— Tu comprends, j'ai voulu te rendre ta visite d'il y a quinze jours. Tu as été si gentil!

— Parle bas, parle bas! répondit-il, et ils se caressèrent en silence dans le logis transparent aux parois de qui se projetaient leurs ombres imprudentes.

— J'ai eu si peur! reprit-elle. J'avais compté les tentes, en commençant par le bas du camp. Quand je suis arrivée à douze, je me suis arrêtée... Mais ton ombre est si laide! Elle ne te ressemble pas du tout, mon René. Alors, j'ai gratté tout doucement, et tu m'as bien reconnue, toi...

Quand il l'eut déshabillée, il vit en effet comme son cœur battait fort. Il la coucha, la couvrit de tout ce qu'il possédait de manteaux, et s'assit auprès d'elle en la tenant par la main, manière sûre de l'endormir. Bientôt, il entendit la respiration brève et régulière qu'elle avait dans ses sommeils, et, s'enveloppant dans la couverture de son cheval, s'endormit à son tour.

Il s'éveilla le premier, tout roide; la lueur d'avant l'aurore glissait par l'auvent disjoint; on entendait des cris de chevaux, des claquemens de fouet, le bruit sourd des piquets d'attache renfoncés à coups de masse. Il embrassa sa femme ; elle lui murmura des mots inintelligibles, tourna la tête et se rendormit. Puis des alouettes commencèrent à tirelirer dans les avoines, le jour parut, une sonnerie éclata. Alors, elle se dressa sur le lit avec épouvante :

— Ce n'est rien, dit René, on sonne pour le café; mais il faut que tu t'en ailles!

Il la vêtit, tout engourdie de froid et de lassitude. Dès qu'elle

sentit sur elle cette robe humide de rosée, elle se mit à grelotter : « Je n'aurais pas dû... me déshabiller toute,.. mets-moi... mes bas... »

Elle en avait rabattu de son enthousiasme militaire et de son vœu, maintes fois exprimé, d'être une cantinière, portant un petit baril : dans l'armée, décidément, il faut se lever de trop bonne heure.

La porte relevée, ils virent un factionnaire dans le sentier entre les tentes et les champs, et le trompette de service, debout dans l'allée centrale, son instrument en sautoir. Il fallait écarter l'un au moins de ces hommes et s'enfuir au plus vite. Rene héla le trompette :

— Allez me chercher mon ordonnance, lui dit-il ; Houdard... à la première batterie... Puis, la sentinelle arrivant au bout de son élongation, le couple sauta hors de la tente. Tésette marchait roide comme un soldat ; René avait jeté sur elle, pour qu'on ne vît pas la robe claire, un manteau de caoutchouc.

Houdard trouva la tente vide :

— Eh! Lantoine, cria-t il au factionnaire, t'as pas vu mon lieutenant?

— Ton lieutenant, il s'en est allé par là avec un petit curé...

Alors, Houdard s'assit accablé sur le coffre au harnachement. Son lieutenant le faisait appeler avant le café, puis, il s'en allait avec un petit curé...

Deux heures après, le régiment défila. Tésette entendit de loin ce roulement de canons qui la remplissait toujours de crainte et d'admiration; elle ouvrit d'abord sa fenêtre, puis, descendit dans la rue; car n'importait-il pas que René l'embrassât encore une fois? Elle fit quelques pas hors du village, et s'arrêta, distinguant déjà la moustache du colonel. Lui, galopant aussitôt vers elle :

— J'ai l'honneur de vous présenter mon régiment, dit-il avec la déférence qu'il eût pu témoigner à quelque général inspecteur.

La colonne s'écoula devant lui et devant elle : il s'était campé à sa gauche, sur le bas côté. Comme elle ne voyait pas les défauts de tenue et d'ajustage, il trouva tout parfait.

L'avant-garde atteignait le village : les trompettes se mirent à sonner.

— Oh! la jolie fanfare! s'écria Tésette, la même que dans l'*Abbé Constantin!*

Il n'y avait pas deux mois que son mari l'avait menée au Gymnase entendre cette admirable pièce où se voyait un officier loyal et désintéressé, tout pareil à René.

— Ils la jouent bien, c'est vrai, répondit le maître. — Il aimait particulièrement qu'on louât ses trompettes.

Enfin, Le Quen parut, devant la dernière batterie : Tésette monta sur une borne, il l'embrassa sans descendre de cheval.

Le colonel s'en était allé, tout songeur : ces deux enfans, avec leur amour, lui remettaient toujours en tête son célibat. Être vieux et n'avoir pas de famille, c'est dur : pas de famille, si ce n'est les mille gaillards juchés là sur ces chevaux et sur ces coffres, grands enfans mal élevés, avec qui l'on ne doit pas s'attendrir.

Oui, se marier, être père... Au fait, est-ce que Le Quen n'allait pas avoir des bébés, à la fin?

Au lieu de remonter la colonne au petit galop, il lui rebroussa soigneusement le poil, en allongeant simplement le pas de son cheval. Il signalait au passage les défectuosités du paquetage et de la tenue. Deux officiers qui causaient ne l'entendirent pas venir.

— Non, mon capitaine; d'abord, le colonel est incapable.., puis, René n'est pas assez bête...

— Pas bête, en effet! Sa femme plaît au colonel, il en profite. Franchement, où voulez-vous que la petite prenne l'argent de ses toilettes?..

Le capitaine vit alors le colonel à deux pas derrière lui; sa mine atterrée acheva de traduire sa pensée. Le bras cinq fois galonné était levé à demi, la voix rauque du chef balbutiait :

« Vous dites?.. Vous dites?.. » tandis qu'il éperonnait son cheval et se ruait à son adversaire. Mais il se heurta au lieutenant qui avait nié. Ce retard lui permit de se reprendre.

— Vous êtes mon inférieur, dit-il en laissant tomber verticalement son bras, le poing en arrière de la cuisse...

« Cet officier est mon inférieur, » répéta-t-il à haute voix en s'éloignant; et il se lança au galop, dégoûté de cette colonne où s'énonçaient de telles infamies, impatient d'être seul sur la route.

Ceux qui n'avaient pas de commandement pour la marche du jour partirent à sa suite, mais il s'en allait d'un train si exagéré, si désuni, qu'on se lassa de cette allure. Les lieutenans avaient, du reste, pour ne pas suivre, le prétexte de leurs travaux d'été : des reconnaissances à faire, des études de mises en batterie et de bivouacs, toute la marche au combat d'une artillerie d'armée, avec couronnement d'une crête où devait se faire la grande halte.

Le colonel y fut avant personne, avant même le cantinier, parti pourtant à trois heures du matin. Il arpentait rageusement la route; la poussière s'agglomérait sur ses éperons, rouges de sang.

Bientôt, parut un lieutenant qui avait brûlé ses positions :

« Bonjour! » lui dit le maître, d'un ton propre à le faire rentrer sous terre.

Heureusement le cantinier commençait son déballage ; le nouvel arrivant put courir au découpage des victuailles, comme c'était son devoir. Tous ceux qui se montrèrent ensuite, sentant de l'orage dans l'air, vinrent se former à l'écart; ils tenaient en mains leurs lorgnettes et prenaient de furieuses notes sur les débouchés d'avant et d'arrière, sur la nature du terrain. Lui, disait en passant devant eux : « Belle position! beau champ de tir! » Et l'on vit paraître les colonnes.

Les officiers, apercevant de loin sa silhouette ovoïde toute noire hormis les manches chevronnées d'or, se redressaient, s'époussetaient; les canonniers se mettaient à scander leur pas, réveillaient leurs chevaux.

Mauvaise, la marche des hommes à pied; mauvaise, la tenue des hommes à cheval ; mauvais, tout. Et quant au parc, mal formé, mal torché, mal bouclé, parc de sapeurs, parc de fantassins. Puis, comme le côté gauche de la route était bien dégagé, que les faisceaux étaient alignés : « Belle troupe, tout de même!., » ajouta-t-il, car il est aussi impossible à un colonel de ne pas admirer son régiment, qu'à une femme éprise, son amant.

On se mit à table sans l'attendre ; c'était son ordre : à dix heures et demie, le commandant le plus ancien donnait le signal de s'asseoir. Lui, restait debout sur la route, giguant de la jambe, comme un cheval qui souffre d'éparvins : « Est-ce sa goutte? » demanda-t-on au médecin-major, qui ne répondit que d'un haussement d'épaules, car le maître, enfin, s'avançait.

Il taquina d'abord sa côtelette d'une fourchette désintéressée, puis son appétit se développa. Il demanda les asperges : deux plats convergèrent aussitôt vers lui. Il était difficile de se soustraire au rayonnement de bonne humeur que dégageaient, sur tout le périmètre de la table, les digestions heureuses; la conversation devint familière entre ces hommes d'intelligence et de bonne compagnie, qui savaient reprendre et déposer à volonté leur pratique d'obéissance passive. Le colonel expliqua la manière de disposer un bagage d'officier dans le volume réglementaire. Si grand qu'on eût le pied, il affirma que la cantine pouvait contenir deux paires de chaussures. Puis, quelqu'un évoqua ses souvenirs de l'école d'application, et le colonel rappela cette vieille infirmerie de Metz, où il avait séjourné une seule fois, pour bronchite, avec des camarades qui avaient, — il s'esclaffa, — ils avaient reçu des coups de pied...

Un trompette venait de sonner : *Garde à vous*, chacun reprit sa place normale de marche, hâtant la combustion de son cigare. On entendit alors la sonnerie : *aux officiers*.

Le groupe se forma, bien à l'écart de la troupe : les commandans étaient sur un demi-cercle, les capitaines s'épanouissaient derrière, doublés eux-mêmes par leurs lieutenans.

— Messieurs, commença le colonel de sa voix nette, j'ai quelques communications de service à vous faire. Je prie monsieur le lieutenant Le Quen de monter à cheval et de se rendre au gîte d'étape; il examinera l'abreuvoir, qui est à gué, et me demandera, s'il y a lieu, des hommes pour exécuter des aménagemens.

Le capitaine de logement fit un mouvement, réprimé d'un geste sévère.

— Monsieur le lieutenant Mésinger prendra le service de jour, comme adjudant-major.

René, hélant pour qu'on amenât son cheval, s'était éloigné en courant. Le colonel reprit :

— Le Quen est parti, bien. Mon cher Rodard, je ne doute pas que vous n'ayez reconnu l'abreuvoir, mais je voulais écarter Le Quen... Messieurs, un officier de mon régiment m'a gravement offensé. Je ne veux pas le nommer devant des camarades moins anciens que lui; mais le lieutenant Mésinger sait de qui je veux parler, il vous renseignera. Cet officier a dit, ou du moins, il a pensé que j'étais l'amant de Mme Le Quen. Il a pensé que j'avais pris pour maîtresse la femme d'un de mes officiers...

Il étouffait de colère, sa voix s'était haussée; il s'en aperçut et, maître de son indignation, attentif à ce que pas un homme de troupe ne pût entendre, il reprit tout bas :

— J'inflige mon blâme à cet officier. Rompez le cercle.

V.

Les soirées que Tésette donna l'hiver d'après furent très suivies. Il se trouvait toujours quelqu'un pour faire remarquer après le dîner, au cercle : « Mais c'est mercredi aujourd'hui... Venez-vous chez Mme Le Quen? » Et l'on y allait en foule. Manquaient seulement les lieutenans de ronde, ou ceux qui préparaient un cours pour le lendemain. Quand on arrivait après neuf heures, on trouvait le colonel, bien sanglé dans son habit.

Tout était gentiment prévu et réglé : l'ordonnance se débrouillait très bien, ayant eu maintes répétitions, où René et Tésette jouaient le rôle d'un monsieur et d'une dame qui sonnent, entrent, déposent leurs manteaux. Des lampes, coiffées de coquets abat-jour, présidaient aux conciliabules que tenaient par avance les fauteuils; des photographies, arrangées sur de petites tables,

causaient entre elles comme des personnes. Une portière relevée laissait le passage libre vers la salle à manger. Là, le dressoir portait les préparatifs du thé; l'eau chantait dans le samovar. Deux tables de whist fonctionnaient ensemble, entre lesquelles une autre se glissait au moment, si légère celle-là que le colonel la chavirait presque en y posant méditativement le poing au besoin devant ses dominos.

Tout d'un coup, un silence se faisait à côté, coupé de petites toux : signe que quelqu'un allait réciter quelque chose; et c'était Mésinger qui déclamait émotivement des vers, ou Salvat, imperturbable comme un acteur de profession, qui débitait de ses monologues : l'École à feu, l'Embarquement en chemin de fer, etc. La tête du colonel s'épanouissait sous la portière ; les autres joueurs, faisant le tour, venaient se coller à la porte du corridor.

Le programme musical était réglé d'avance, de manière à tirer parti de tout le monde et même des personnes qui ne savaient que de vieilles valses. Il fallait à la fois plaire à des lieutenans très wagnériens, et ne pas déplaire au colonel, qui en était resté à Offenbach. D'abord, Tésette chantait, de *Madame Favart* :

Allons, papa, un bon mouv'ment.
C'est l'affaire d'un p'tit moment...

ou de *la Fille du tambour-major* :

Gentil Français, petit Français,
Viens délivrer notre patrie...

Puis elle cédait la place à quelque pianiste de belle humeur, qui tapait une czarda, un bolero, une marche. Elle se méfiait de Mésinger, qui, une fois mis en place, ne cédait plus le tabouret. Livré à ses réminiscences et à sa fougue improvisatrice, il développait d'interminables suites, le long desquelles le colonel, mystifié, battait la mesure à contre-temps. Tesette faisait un imperceptible geste : aussitôt, s'intercalait dans la suite un air d'opérette auquel répondaient des battemens de mains : le colonel approuvait, réjoui subitement, pareil à ces automates qui se détendent et gesticulent quand on les touche en un certain point. Puis par des transitions impromptues, la mélodie revenait à quelque *leitmotiv* expressif et triste : et le contraste était grand de ces jeunes gens réfléchis à ce vieillard badin, de ce colonel, façonné dès longtemps par le rabot militaire, à ces lieutenans neufs au service, différenciés encore par l'excellence de l'esprit et l'étendue de la culture, de lui, l'ancienne armée, à eux, la nouvelle, qui sera sitôt vieille...

On sut au régiment que le colonel n'était pas maintenu pour les étoiles par la commission supérieure de classement : lui-même en répandit la nouvelle avec une extraordinaire bonhomie ; il voulait apprendre à ses officiers qu'on ne doit pas bouder quand une chose attendue, à laquelle on a droit, vient à manquer. Il se disait aussi : « Ce n'est qu'un an de retard ; je vais préparer de suite mon inspection générale, et j'enlèverai le morceau. » Mais une attaque de goutte le cloua au lit quinze jours ; encore ne le rétablit-on que par supercherie : « Du salicylate, grognait-il, merci bien, monsieur le médecin-major. Je n'ai pas le moindre rhumatisme. Je vous dis que ce que j'ai aux jambes, c'est un coup de fouet, une douleur du muscle ; et dans les doigts, je souffre d'un manque de circulation causé par le froid. »

Il avait annoncé une grande revue : la veille au soir, il se résigna à la retarder d'une huitaine « pour la commodité des capitaines commandans. »

Une semaine après, il se montra en effet à son régiment, tout pâle, et quoi qu'il fît, boitant un peu : l'inspection fut courte, élogieuse.

Il alla le soir chez Tésette, mais René, le voyant souffrir si fort, vint lui parler à l'oreille : il avait depuis quelques semaines un bon prétexte pour congédier les gens. Le colonel fit mystérieusement le tour du salon : « Messieurs, allons-nous-en. Mme Le Quen est un peu souffrante. — Souffrante, pas gravement ?.. » demanda-t-il ensuite à René, qui lui enfilait son pardessus. L'autre sourit avec orgueil, et l'ami de Tésette s'en alla, boitant et glissant sur le verglas. « Enfin ! elle est enceinte ! Enfin ! » Esteu allait donc devenir grand-père, tandis que lui, Emblé, continuerait à vivre sa pauvre vie triste, sans seulement pouvoir se remettre de ce coup de fouet. Rentrant dans son cabinet, il prit le calendrier sur lequel il notait d'avance les besognes qu'il réservait à son régiment : il compta sept mois, huit mois... cela arriverait vers la deuxième inspection semestrielle d'armement ; et sur une ligne encore intacte, il écrivit : *naissance de l'enfant.*

Ce fut au nouvel an que le colonel reçut, par la voie de l'*Officiel*, le coup mortel : on lui donna la croix de commandeur. Ainsi, on ne cachait plus le parti-pris de le retraiter avant les étoiles : encore un an et demi, et la limite d'âge le faucherait brutalement. Le comité le considérait comme bon à rien : autant valait s'en aller tout de suite et céder la place à un plus malin. Il courut au cabinet du général-directeur et demanda sa retraite immédiate ; on lui résista faiblement, le commandement du 50e étant déjà promis à un autre. Il rentra alors à Nemours, fit repeindre son casernement

et reconstituer les collections de guerre : il importait que son successeur eût dès l'abord une opinion favorable du régiment.

Vint le jour de son dernier rapport et de sa dernière décision ; il inscrivit au bas de l'*Ordre :* « Le colonel a l'honneur d'inviter les officiers à passer avec lui la soirée, en son hôtel. Tenue du jour. »

Les deux salons du premier étage étincelaient de lumières ; les potiches étaient fleuries, comme pour un bal les parquets glissans ; au point de compromettre les équilibres.

On fumait avec recueillement, on jouait en silence; le bruit des jetons d'argent se mêlait au « top » des bouchons de champagne qui sautaient dans la pièce voisine. Le colonel passait de table en table, louait, souriait, et déplorait de ne voir personne au buffet : il avait pour tous une parole polie et juste, car il savait les emplois spéciaux de chacun, les rapports préparés, les cours professés, et jusqu'aux manies d'art ou de littérature, soigneusement dissimulées, secrètement satisfaites. Quand il avait assez parlé, étant donnés le grade et le mérite de l'officier, il passait à la table contiguë avec aisance, sans rien de cette gêne qu'on éprouve parfois à détacher les yeux d'autres yeux tournés vers soi : son habitude étant de regarder par-dessus les gens.

Il était onze heures; les domestiques entrèrent avec des plateaux. On comprit que le colonel allait porter son toast, et le silence devint pénible. On le regardait, debout devant la cheminée, les talons joints, portant haut son col cravaté du ruban rouge. Les officiers supérieurs, par une sorte d'instinct, s'étaient groupés autour de lui ; chacun tenait son verre, et lui, laissait déborder le vin de sa coupe tremblante. Il cherchait à se souvenir du petit discours qu'il avait préparé ; mais pas une syllabe ne lui en restait, cela avait sauté hors de sa mémoire. Alors, il improvisa d'une voix douce que personne ne lui connaissait, d'une voix de jeune homme et d'amoureux.

« Mes chers camarades, je vous ai réunis pour vous remercier et vous dire adieu. Je ne vais pas me plaindre comme une femme ; mais j'ai servi trente-neuf ans ; vous comprenez bien ce que j'éprouve en ce moment. Servez avec zèle, vous aussi, quels que soient vos grades. Faites votre devoir là où Dieu vous a mis, et ne comptez que sur votre conscience... » En ce point, il fléchit, mais reprit aussitôt avec force :

« Officiers du 50e d'artillerie, je suis encore votre colonel ! Les colonels passent et les régimens restent. Je bois à mon régiment ! »

L'émotion était grande; c'est qu'on s'était habitué à l'aimer, ce père d'Emblé, depuis six ans qu'il incarnait aux yeux le type de l'officier chevaleresque, loyal et bienveillant. Il ignorait

bien des choses : le tir, par exemple, et les nouveaux principes de manœuvre; son erreur était de croire qu'avec des troupes bien vêtues, bien nourries et bien traitées, on peut venir à bout de toute guerre. Mais, enfin, nul ne commande à ses sentimens : tel qu'il était, on l'aimait; et de le voir là ravaler ses larmes et regretter son régiment, on en avait un sentiment de gêne, auquel se mêlait une inquiétude ; car quelle nouveauté apporterait cet autre, auquel on obéirait demain? Sur quelle idée fixe de ce prochain maître le 50e allait-il mettre le cap? On continuait à se taire. Le médecin-major observa à ce moment, sur la joue du colonel, un frémissement singulier qui venait jusqu'à la lèvre, puis repartait de la pommette; la moustache en resta désorientée, et le docteur pensa *à parte* un mot plus grave que goutte et que rhumatisme.

Le commandant Vaperon répondit, comme le plus ancien; on heurta quelque peu les verres; puis le salon commença à se vider. Il ne restait plus que quelques officiers subalternes ; le maître s'opposait à leur départ, mais il était bien impossible qu'ils demeurassent, les commandans ayant disparu. Ils durent, du moins, faire mine de s'arrêter au buffet. Le dernier à prendre congé fut un aide-vétérinaire de réserve, un timide, qui ne savait plus comment partir. Il faisait des courbettes gauches et saluait militairement, de la main portée à hauteur du front. — Vous me quittez aussi, mon cher monsieur? demandait l'hôte avec un accent de regret ou de reproche ; car pourquoi ne serait-il pas resté une heure encore, ce vétérinaire, à causer hygiène des chevaux, fourrage, ferrure à glace? — Prenez au moins un cigare (il lui mit sous le bras la boîte de havanes), — et dormez bien, cher monsieur.

La porte cochère se ferma une dernière fois, retentissante; un écho répondit sous la voûte et dans l'escalier, puis se traîna par tout l'hôtel, puis mourut; le maître resta seul dans la maison vide.

C'en était fait. Il n'était plus colonel... Fini, ce droit de commander qui donne à l'âme cette verdeur et cette hardiesse; finie, cette servitude militaire, si douce aux gens de cœur. Finis, les rapports, les revues, les marches, les défilés ; finies, les colonnes à pied et les colonnes à cheval, et les traversées des villages, au son des fanfares, et les entrées dans les villes, musique en tête! Il ne tirerait plus son sabre du geste majestueux qui marque un temps d'arrêt, la pointe en l'air; il ne serait plus regardé par les yeux des femmes, si doucement posés sur ces hommes qui passent à cheval, venant de loin...

Le bruit que faisaient les domestiques, occupés à desservir, l'agaçait : il cria qu'on le laissât en repos ; puis, passant entre les tables, dérangées maintenant de leur bel ordre géométrique,

il vint s'accouder à la fenêtre. Un certain vertige troublait son cerveau. La nuit était froide et constellée; un ciel lointain, lointain, montrait ironiquement d'inaccessibles étoiles; le cadre du parterre, du pavillon, des toits de l'écurie, enserrait de l'obscurité. Et ce qui s'étalait à ses yeux sous cette fenêtre n'était pas l'ombre de cette nuit, mais bien ce néant devant qui l'homme se retrouve face à face, aux grands détours de sa carrière.

Son mal de tête ne passait pas. Il comprit qu'il ne pourrait pas dormir; l'idée lui vint d'écrire son testament.

Que d'autres nuits blanches, dans toute sa vie! nuits de travail d'avant l'École polytechnique, nuits de fête, à l'École d'application, — Clara chantait des choses si impayables quand elle était grise, — nuits de bal des premières garnisons, escapades, escalades, périlleuses folies au souvenir de qui se mêlaient des figures de femmes, douces encore et qui, du fond de ce passé, lui souriaient: celles qui avaient duré un an et celles qui n'avaient eu qu'un soir. Puis, ces nuits soucieuses prolongées ou de durs services, nuits de grand'garde, en Italie, sous le ciel lacté; nuits de bivouac, en Lorraine, les pieds au feu et la tête au vent...

Et rien ne resterait de tout cela : pas d'exploit de ses veilles de guerre, pas d'œuvre de ses veilles de travail, pas de famille de ses nuits d'amour...

Quelle faute avait-il donc faite pour que la main de Dieu s'abattît si lourdement sur lui? N'était-il pas resté chrétien, en somme, et juste, et charitable? Avait-il mal usé de sa fortune, lui à qui ce camarade prêt à se brûler la cervelle pour cinquante mille francs perdus sur parole ne s'était pas adressé en vain? Tout cet argent, dont il ne savait plus que faire, qui irait à n'importe qui, ne l'avait-il pas employé sans cesse à sauvegarder ou à réparer l'honneur d'autrui? Et dans le commandement, avait-il manqué à sa tâche, lui, si soucieux de grouper ses officiers, de les connaître, de leur apprendre la dignité de porter les armes? Alors, que lui reprochait-on en haut lieu? Quand avait-il résisté à un ordre, abusé d'une confiance, décliné une responsabilité?

Il repassait, sans y trouver de fautes, sa vie d'efforts gratuits et de peines impayées, et, perdu dans un doute sur la justice et sur la Providence, se tournait vers ses portraits d'ancêtres, vers tous ces morts, qui, maintenant, savaient le secret.

Ses yeux tombèrent sur Rieudor de Laujac, celui-là même dont Tésette était parente, et par les Monthermé, justement. Elle lui réapparut, la fraîche jeune femme; il l'évoqua, l'enfant loyale venue à lui dans la droiture de son cœur et qu'il avait faite son enfant.

— Je n'ai jamais aimé qu'elle, se dit-il.

Et, singulier contraste, devant cette idée très douce, il pleura, il laissa couler en larmes de tendresse son chagrin viril. Car pourquoi se fût-il interdit de pleurer, maintenant qu'il n'était plus officier, maintenant qu'on l'avait laissé seul dans cette nuit noire où nul ne le voyait, que Dieu?

VI.

Les ordonnances le trouvèrent étendu sur le tapis, sans connaissance : à quelle heure de la nuit était-il tombé, c'est ce qu'ils ne purent dire, s'étant allés coucher vers minuit, un peu ivres. Sa main gauche était inerte au bout de son bras ployé, la droite faisait un vague geste de brandir; il disait d'une voix de polichinelle : « A l'étendard!.. à l'étendard!.. »

Le prêtre arriva à temps, le médecin-major trop tard...

Jantoux, qui ne savait guère lire, comprit pourtant que la page écrite là, sur la table de jeu, était le testament du colonel; il porta le document à l'adjudant-major de semaine, qui le transmit hiérarchiquement. On y lut une infinité de legs; les uns étaient destinés à améliorer les locaux du régiment : la salle d'honneur, l'infirmerie des hommes, la bibliothèque des sous-officiers; les autres devaient corser les primes distribuées chaque année au concours de conduite des voitures, au concours de pointage; un prix de fascinage était institué. Enfin venait ce paragraphe :

« Quant au reste de ma fortune, consistant : 1° en mon hôtel de la rue Marion, en les objets d'art et d'ameublement, bijoux, argenterie, vaisselle qui y sont contenus; 2° en mes chevaux et mes armes; 3° en les valeurs déposées soit dans mon coffre-fort, soit à la banque Dreyfus, à Paris, valeurs dont la liste est aux mains de mon notaire, maître Rameau, — je lègue ces biens à ma cousine, Mme Le Quen, née Thérèse d'Esteu.

« Une fortune n'est jamais inutile à un officier, quand même il saurait s'en passer : ma cousine comprendra bien ceci.

« Quant à la reconnaissance qu'elle croira peut-être me devoir, qu'elle sache que je la remercie et que je la bénis.

« Qu'elle aime ses enfans, qu'elle aime son mari, je la recommande à Dieu, et je la prie de se souvenir quelquefois avec amitié du premier colonel de son premier régiment. »

ART ROË.

LE REICHSTAG

L'EMPEREUR ET L'EMPIRE ALLEMAND

Le samedi 6 mai dernier, après une discussion orageuse, le Reichstag allemand rejetait successivement l'article premier du projet de loi militaire présenté par le chancelier et l'article premier du compromis introduit par M. de Huene. Cinq minutes après, M. de Caprivi, au nom de l'empereur, déclarait l'assemblée dissoute. Le président levait aussitôt la séance sur ces quelques paroles d'adieu : « Maintenant, messieurs, que l'empereur qui nous a appelés, qui nous renvoie et que nous devons servir avec notre corps et notre âme, à la vie, à la mort, que l'empereur vive ! » Avec les habitudes de discipline, l'instinct militaire hérité, l'obéissance passée dans le sang qui sont le propre du Prussien, même socialiste, et que l'Allemagne, depuis vingt ans, a peu à peu empruntées à la Prusse, les députés ont applaudi d'un seul mouvement ce petit discours du saint homme Job et se sont écriés d'une seule voix : « Qu'il vive ! — Le Seigneur nous a tout donné, le Seigneur nous a tout ôté. Que le nom du Seigneur soit béni ! »

A la vérité, le Seigneur, l'empereur Guillaume II n'a jamais montré pour le parlement grande tendresse ; ni pour le parlement en général, ni pour celui-là en particulier : « Il n'y a, dans le pays, qu'un seul maître, avait-il dit, à Dusseldorf ; je n'en souffrirai pas d'autre à côté de moi. » Le Reichstag qui vient de disparaître était à peine en fonctions que Guillaume II le jugeait sévèrement, s'il faut en croire les *Nouvelles de Hambourg,* journal officieux de M. de Bis-

marck : « Ce sera un mauvais parlement, mais un mauvais parlement ne saurait arrêter la marche de l'histoire du monde. » Car le monde est, comme une meule, ébranlé par l'effort d'un hardi et puissant ouvrier, il tourne en écrasant l'obstacle : des pierres du chemin, il fait des grains de poussière, et des parlemens qui résistent, l'empereur, tournant la formidable meule, fait des éclats de fausse souveraineté.

I.

Voilà donc, encore une fois, le Reichstag allemand mis en morceaux. Peut-être commence-t-il un peu à s'y accoutumer. Il ne faut pas être un bien vieux député pour se souvenir au moins d'une aventure semblable. Le 12 janvier 1887, — il n'y a que six ans, — à la suite du rejet par le parlement d'un autre projet de loi militaire, le projet dit du septennat, M. de Bismarck fit justement ce que M. de Caprivi vient de faire. Il en appela du Reichstag au pays. M. de Bismarck, on peut le croire, n'avait pas, avant de prendre cette résolution énergique, tant négocié que M. de Caprivi, ni recouvert d'un gant de velours sa poigne de fer. Point de compromis : il avait voulu tout ou rien. Il ne demandait pas, il exigeait; ce n'était pas lui qui avait tenté une conciliation, mais ses adversaires. Et quels adversaires? Doux, traitables, s'offrant au sacrifice, jusqu'à un certain point. Mais, passé ce point, ils s'entêtaient, de toute l'obstination dont sont capables plusieurs têtes allemandes réunies dans le même bonnet. M. de Bismarck y mit, de son côté, toute son opiniâtreté habituelle. Le Reichstag ne contestait pas sur le principe; il ne se refusait pas à augmenter les effectifs; il voterait le budget militaire, tel quel, accru si on le désirait, mais il voulait le voter annuellement, comme les autres dépenses. L'empereur y tenait-il absolument, l'opposition ferait une concession encore : on accorderait pour trois ans les cinquante mille hommes que le chancelier estimait nécessaires; mais pour sept ans, non pas, c'était s'imposer un trop long silence, se condamner soi-même à une trop longue inutilité.

Et c'est ici le joint; c'est ici que la question devenait une question politique. Il ne s'agissait plus de savoir si l'Allemagne aurait ou non cinquante mille hommes de plus sous les drapeaux, mais bien s'il y avait un Reichstag allemand ou si, dans l'empire, il n'y avait que l'empereur avec son chancelier. Et puis, quand il aurait ajouté ces cinquante mille hommes aux quatre cent cinquante mille qu'il avait déjà, quand M. de Moltke les aurait façonnés et se les sentirait en main, qu'est-ce que M. de Bismarck en ferait? Hanovriens, Bavarois et Saxons, à quoi emploierait-il tous ces Allemands pour le roi de

Prusse? Le prince Bismarck, il est vrai, n'épargnait pas les déclarations pacifiques. Mais que de sous-entendus dans ses discours et comme cette paix, dont il se disait gros, paraissait fragile et peu viable!

La paix, je la veux plus que jamais ; c'est précisément pour la conserver que nous devons accroître nos forces, nous rendre plus redoutables à tous. Nous nous sommes unis à l'Autriche et nous lui restons fidèles ; mais, à côté de nos intérêts communs avec cette puissance, l'Autriche en a de p rticuliers ; la question d'Orient laisse l'Allemagne indifférente. Avec la Russie, nous n'avons point de traité, mais nos relations sont bonnes... Le danger pour nous, c'est la France, qui ne se console point d'avoir perdu deux provinces et dont l'esprit guerrier se réveillera dès qu'elle trouvera de force à s'attaquer à nous. Nous ne voulons point de conquêtes nouvelles, mais nous voulons garder celles que nous possédons et, pour ne les point exposer aux hasards des batailles, il faut qu'à tout prix nous continuions à entretenir chez les Français la conscience de notre supériorité militaire ; c'est le seul frein qu'il soit possible de mettre à leurs ambitions.

Une si rude manière de rassurer le Reichstag l'effraya : il eut peur pour la paix de l'Europe et peur pour son autorité. Par peur, il fit comme les jeunes chevaux : il se cabra, croyant désarçonner le lourd cavalier qui lui ensanglantait les flancs ; ce fut le cavalier qui, d'une secousse brusque, l'abattit. Les élections furent fixées au 21 février et, pendant six semaines, personne ne respira plus. Ce ne furent qu'alertes sur alertes, incidens et coups de pistolet. M. de Bismarck ouvrit tous les registres de son grand orgue, surtout ceux qui imitaient l'orage : il fit hurler le vent, gronder le tonnerre, mugir la mer et souffler la tempête, dans les journaux à sa dévotion. Un beau matin, le *Daily News* annonçait que le gouvernement allemand allait sommer la France d'expliquer pourquoi elle construisait des baraquemens, vers sa frontière de l'est. Un autre jour, c'étaient les réservistes allemands qui étaient convoqués pour le 7 février (renseignemens pris, on n'appelait que 72,000 hommes et tout se réduisait à une mobilisation électorale). Mais soudain, *la Post* jetait la note aigüe, son fameux article : *Sous le tranchant du couteau*, tandis que *la Gazette de Cologne*, chargée de répéter le refrain, chantait en basson les péchés de la France et en petite flûte ou en harpe éolienne les vertus politiques de la Prusse. « La France crée une menace de guerre perpétuelle, elle donne l'exemple des armemens à outrance ; la paix n'est garantie que par le génie de M. de Bismarck et la ferme volonté qu'a la nation allemande de donner jusqu'au dernier homme pour repousser une agression. »

Heureusement, la France n'en fut pas émue ; elle entendit, mais elle comprit et elle sourit presque, tout en suivant de l'œil les fils au bout desquels dansait l'épouvantail. Cependant, la Russie se hâtait davantage et massait des troupes en Pologne ; l'Autriche appelait d'avance le contingent, et l'on parlait de réunir les délégations pour obtenir d'elles un supplément de crédits militaires ; la Belgique poussait fiévreusement les fortifications de la Meuse. Tout cela, pour que le prochain Reichstag allemand fût plus docile que l'ancien aux desseins de M. de Bismarck. L'urne électorale était l'antre d'où se déchaînait ce furieux ouragan. En Allemagne même, il fit beaucoup de ravages ou du moins beaucoup de bruit. Le prince saisit d'une main les conservateurs, de l'autre les nationaux-libéraux, les contraignit à s'embrasser, flattant ceux-ci, gourmandant ceux-là, déracinant les vieux partis, les transplantant, comme on change de terre un arbuste qui a épuisé tous les sucs du petit coin où il vivait.

S'il le fallait, il se faisait câlin et pastoral : à ses pipeaux, MM. de Bennigsen et Miquel étaient accourus. Il essayait aussi sur le centre catholique le charme des inflexions caressantes. Les deux lettres du cardinal Jacobini, alors secrétaire d'État de Léon XIII, à Mgr Aloïsi Masella, nonce apostolique à Munich, semblaient n'avoir pas triomphé des hésitations du centre. Le chancelier ne rougissait pas d'être allé à Canossa, encore qu'il eût juré de n'en jamais connaître le chemin, mais il entendait n'y pas être allé vainement. Il s'indignait de voir si rétifs aux invitations venues de Rome, M. Windthorst et ses amis. Eh quoi ! c'était ainsi que ces fils soi-disant pieux écoutaient les conseils du saint-père ! M. de Bismarck était maintenant plus catholique que le centre. Le souvenir tout frais du *Kulturkampf* ne l'embarrassait nullement. Pour les besoins de sa cause d'aujourd'hui, il tenait, prompt aux volte-face, un langage contraire à celui qu'il avait tenu pour les besoins de sa cause d'hier.

La presse était peuplée de théologiens, dûment stylés à la Minerve de la Wilhemstrasse, qui enseignaient au centre ses devoirs. Quelques pointes de feu, au moment opportun, et quelques traits de corde enfonçaient dans les chairs ces exhortations. Tantôt le charbon ardent, tantôt l'huile ; tantôt *suaviter*, tantôt *fortiter in modo*, mais toujours *fortiter in re;* six semaines durant, M. de Bismarck pétrit et tritura sa pâte. Les élections eurent lieu à la date choisie. Le premier tour donna 193 partisans du septennat, contre 139 adversaires ; il y avait soixante ballottages : au second tour, les progressistes et les socialistes purent regagner quelques sièges, mais, en somme, l'opposition était battue, et, dès lors, une majorité imposante était acquise au septennat. Le nouveau Reichstag se composait pour les deux tiers de nationaux-libéraux et de conservateurs, hommes-liges du chancelier, qui l'auraient suivi dans le gouffre ; le centre gardait, ou à peu

près, ses positions ; les progressistes et les socialistes, *Reichsfeinde*, les « ennemis de l'empire, » revenaient affaiblis de moitié. Le 3 mars, M. de Bœtticher ouvrait solennellement la session, par la lecture du discours du trône : variation d'usage sur le thème ancien : Si tu veux la paix, prépare la guerre. « La politique extérieure de l'empereur tend continuellement à maintenir la paix avec les autres puissances et en particulier avec les États voisins. Le parlement pourra appuyer de la façon la plus efficace cette politique pacifique en adoptant avec promptitude, empressement et unanimité, les projets de loi ayant pour but d'augmenter immédiatement et d'une manière durable les forces défensives de l'empire (1). »

La promptitude, l'empressement qu'on réclamait de lui, le Reichstag ne les marchanda pas ; et quant à l'unanimité, elle y fut presque : le 11 mars 1887, la loi dite du septennat fut adoptée par 227 voix contre 31 ; le centre catholique s'abstint. Il en résultait pour l'Allemagne un surcroît de charges de 373 millions de marks, dont 176 millions à trouver sans retard. Tant de millions de marks, où les prendre? De quel rocher faire jaillir la source? Le gouvernement proposait une surtaxe sur l'alcool ; les progressistes préféraient un impôt d'empire sur le revenu; le mois d'avril s'écoula sans que rien fût fait. Mais quand on se sépara, en juin, M. de Bismarck avait à sa disposition plus de 200 millions de ressources. L'effectif de présence sous les drapeaux était porté à 468,409 hommes pour une période de sept ans, à partir du 1er avril 1887. Le chancelier, néanmoins, n'était qu'à demi satisfait; le Reichstag s'était permis de laisser entendre que le sacrifice était assez grand et qu'il n'en consentirait pas d'autres, au cours de la même législature. Le prince Bismarck, tout irrité, menaçait de recourir, dans ce cas, à telles mesures fiscales qu'il jugerait utiles.

Il n'avait pas, du reste, caché ses intentions. Si le nouveau Reichstag faisait le difficile, comme l'ancien, il se passerait de son avis. Ce que le parlement fédéral ne lui accorderait pas, il l'obtiendrait, sans parlement, des princes confédérés. Et la preuve qu'il était homme à le faire ainsi qu'il le disait, c'est qu'il l'avait déjà fait une fois, en Prusse, sous le même Guillaume Ier, de 1862 à 1866. On se rappelait encore les caricatures du *Kladderadatsch*, du *Punsch* de Munich, du *Figaro* de Vienne, M. de Bismarck, vêtu de noir, le col étranglé par la haute cravate, la pointe du casque vissée au crâne, déchirant la constitution, à la page qui porte ces mots : *Die Kammer hat das Recht...* « La chambre a le droit;.. » M. de Bismarck, en uniforme brodé, culotté de peau de daim et

(1) Voyez André Daniel, *l'Année politique*, 1887.

chaussé de bottes fortes, debout derrière le roi qui, la couronne en tête, le globe dans une main et le sceptre dans l'autre, s'apprête à entendre lecture d'une adresse du Landtag prussien, lui bouchant les oreilles de ses larges paumes et coupant la parole à l'orateur : « Il existe une limite aux choses que peut écouter un roi de Prusse. » Ou bien c'était, sur une place publique, le chapeau de Bismarck au bout d'un bâton, gardé par de solides fusiliers : les députés passaient et saluaient tout bas. Ou bien encore, c'était le Landtag, figuré par un gros poisson recroquevillé dans un baquet étroit, et le premier ministre s'appliquant à le persuader : « N'est-ce pas, c'est ce qui s'appelle tourmenter les animaux ? Il faut ou que je te tue ou que je te tire de ton élément naturel. Ne vaut-il pas mieux te résoudre de bonne grâce à la mort ? » Ou bien enfin, c'était M. de Bismarck, en Mignon, exécutant la danse des œufs. Les œufs s'appelaient *constitution*, *droit*, *élections*, *réformes*, *libertés*, *lois sur la presse*, et M. de Bismarck tournait et virait et montrait ses grâces, les effleurant tous, n'en cassant aucun. N'en cassant aucun serait trop dire : il faisait bien un peu craquer la coque. Mais le succès justifie tout, et Sadowa, en 1866, avait été pour M. de Bismarck une absolution générale. La Prusse, au résumé, ne s'était pas mal trouvée de ce qu'il avait donné quelques chiquenaudes à la constitution.

Aussi menaçait-il de recommencer. Il en menaçait le Reichstag allemand comme le Landtag prussien et le Reichstag de 1890 comme celui de 1887. Les députés avaient eu beau, depuis 1887, se retrancher derrière le septennat, protester qu'ils ne feraient point un pas de plus ; qu'un pfennig de plus, ils ne le voteraient pas, le chancelier n'en tenait nul compte et tranquillement, le poing sur la hanche, déposait ses demandes de supplément de crédits : il lui fallait, pour l'artillerie, 3,000 hommes et 4,000 chevaux ; il lui fallait aussi de l'argent pour la marine, peu de chose au total, 27 millions. Huit mois après, c'était six millions de marks qu'il fallait pour l'armée et 2,500,000 marks pour la marine, sans préjudice de 34 millions de marks une fois payés pour la marine et, pour l'armée, de 140 millions une fois payés (1). Dans tous les camps on se lamentait : les plaintes de M. Windthorst faisaient écho à celles de MM. Bebel et Richter. M. Richter poussait des cris désespérés : « C'est le système de la vis sans fin, que l'on serre toujours. » A quoi le ministre de la guerre, le général Bronsart de Schellendorff, répondait sans en être touché : « On a parlé d'une vis à pression continue ; mais, en Allemagne, cette vis est plus facile à tourner qu'ailleurs. » De concession en concession, le

(1) *Archives diplomatiques*, années 1888, 1889, 1890.

Reichstag de 1887 arriva au terme de ses jours. Le Reichstag de 1890, — celui qui vient d'être dissous, — était à peine né que l'empereur, en lui souhaitant la bienvenue, ajoutait:

« On ne saurait tarder plus longtemps à augmenter l'effectif de présence en temps de paix, ainsi que l'effectif des corps de troupe et, en particulier, de l'artillerie de campagne. Vous serez saisis d'un projet de loi portant que l'augmentation nécessaire de l'armée sera réalisée le 1er octobre de cette année. »

L'augmentation projetée devait être de 18,574 hommes, soit, au budget des dépenses, de 18 millions de marks. L'armée allemande atteindrait de la sorte un effectif réel de 486,983 hommes. Un grand changement s'était produit dans la vie de l'empire; M. de Bismarck était allé, sous les sapins de Friedrichsruhe, se reposer des fatigues de l'Allemagne et de l'Europe. M. de Caprivi l'avait remplacé à la chancellerie. Mais, si ce n'était plus le même ton, c'était pourtant le même discours. Ces 18 millions, il les fallait tout de suite et le gouvernement ne s'engageait à rien pour 1894, quand expirerait le septennat. Les protestations redoublèrent. M. Windthorst se résignait à voter « le cœur saignant » et platoniquement recommandait, pour la paix, l'arbitrage plutôt que les armemens à outrance. M. Richter et M. Bebel ne se lassaient pas d'opposer l'antistrophe à la strophe guerrière de M. de Caprivi. Mais le chef du chœur, le chorège et le stratège, était M. de Moltke. Il descendait, enveloppé de sa gloire, de la haute cime où ses victoires l'avaient placé ; il sortait du silence pour dire le bonheur des peuples qui ont un gouvernement fort.

Déjà, dans le Reichstag, s'ébauchait le groupement nouveau des partis ; on voyait poindre le germe des dissensions futures. M. Rickert, M. Hænel, parmi les progressistes, préparaient ou laissaient prévoir leur prochaine évolution. M. Bebel n'était pas seul à reprocher à M. de Huene, membre très influent du centre, de se conduire beaucoup plus « en ancien major » qu'en député soucieux de son mandat. Et l'on pouvait soutenir déjà que M. de Caprivi imitait à l'excès M. de Bismarck.

Ne croyez pas que cela fasse plaisir au gouvernement, disait-il, le 24 juin 1890, de demander des hommes et de l'argent, mais c'est son devoir. Si nous vous disons que ces sacrifices sont nécessaires, vous auriez tort de ne pas nous aider. Je ne veux pas dire où nous en arriverions dans le cas contraire. Je veux vous dire qu'au point de vue extérieur, il serait déplorable que nous ayons entre nous un conflit pour une question d'armement national. Il faut qu'on sache au dehors que, lorsqu'il s'agit de guerre, toute la nation marche ensemble.

Non, M. de Caprivi ne voulait pas dire où le gouvernement impérial en viendrait et personne ne pouvait croire, le prince de Bismarck n'étant plus là, que ce serait où il en est venu. Ce n'est qu'à son dernier jour que le Reichstag a vu clairement tout ce qu'il y avait en M. de Caprivi de « bismarckien » ou mieux de prussien, tout ce qu'il y aurait inévitablement de prussien dans le chancelier de l'empire, quel qu'il fût. M. de Caprivi, comme l'avait fait à deux reprises M. de Bismarck, comme l'eût fait tout autre que lui, a brisé le Reichstag dès qu'il l'a trouvé en travers du chemin : « Un mauvais parlement n'arrête pas la marche de l'histoire du monde. » La dissolution du Reichstag, l'appel de l'empereur à l'Allemagne, n'est pas un acte de politique personnelle; la crise présente n'est pas un accident, si, dans le calme profond où tout se passe, on peut dire que ce soit une crise; sa véritable cause, celle qu'il faut aller chercher plus loin que ne va l'observateur hâtif, mais qui seule est vraie et seule agissante, en fin d'analyse, c'est la fatalité du développement national de l'Allemagne, sous la direction et sur le modèle de la Prusse.

II.

Ce « mauvais parlement » renvoyé, le Reichstag qui lui succédera sera-t-il meilleur ou plus souple? Que va-t-il sortir des élections? On ne tardera pas à le savoir, mais Dieu nous garde d'émettre un pronostic. Vaticiner est toujours ridicule et c'est quelquefois dangereux lorsque l'événement peut, le soir, démentir la prédiction du matin. D'autre part, pourquoi s'en mêler? M. de Bismarck, par ses provocations et ses machinations, faisait du renouvellement du Reichstag une affaire européenne; M. de Caprivi, plus sagement, n'en fait qu'une affaire allemande. Laissons l'Allemagne régler comme elle l'entend cette affaire allemande.

Du point de vue même de l'art pour l'art, de la pure curiosité, il serait imprudent de prendre et d'indiquer des favoris. Les élémens d'appréciation manquent trop. Il y a trop peu de courant pour qu'on puisse suivre le fil de l'eau. Tout au plus serait-il permis de risquer quelques conjectures d'après les expériences précédentes. On sait comment se répartissaient les 397 sièges dans le Reichstag de 1890. Les conservateurs purs en avaient 68; les conservateurs libres, 24; les nationaux-libéraux, 40; le centre, 106; les progressistes, 70; les socialistes, 36; les démocrates, 10; les Polonais, 16; les Guelfes, 10; les Alsaciens-Lorrains, 14; les Danois, 1; les antisémites, 4, et les indépendans, 2.

Par ordre d'importance numérique, venait d'abord le centre;

puis les conservateurs, puis les progressistes, puis les nationaux-libéraux, puis les socialistes. Le gouvernement disposait de 132 voix fermes et fidèles; l'opposition, de 265 voix. Le centre était l'arbitre de la situation; selon qu'il se déplaçait à droite ou à gauche, il déplaçait du même coup la majorité. La mort de M. Windthorst, son orateur, son tacticien, le créateur et l'éducateur du parlementarisme en Allemagne, avait été pour lui une rude épreuve; mais, le chef disparu, il restait ses lieutenans. Ce sont, aujourd'hui, les lieutenans d'Alexandre. Le baron Huene, M. de Ballestrem, tirent d'un côté, du côté des conservateurs, avec lesquels ils ont, d'ailleurs, plus d'une affinité de nature; M. Lieber, M. Porsch, le comte Preysing, deviennent, dans la fraction de beaucoup la plus nombreuse, des personnages consulaires. Au demeurant, la scission, la cassure n'est pas aussi nette; bien des fascines peuvent encore être jetées sur le fossé. Il est probable que, malgré tout, le centre reviendra, aux élections du 15 juin, à peu près intact et compact. Parmi les progressistes aussi, une scission s'est opérée : M. Rickert, M. Hinze, ont dit adieu ou au revoir à M. Richter. Il en résultera une nuance de plus dans l'arc-en-ciel, déjà chargé de couleurs, des partis, un petit groupe intermédiaire entre les progressistes intransigeans et les nationaux-libéraux, qui défendront probablement avec succès leurs positions, ainsi que les conservateurs.

Épuisons la série des probabilités : il est probable que les socialistes n'auront pas perdu de terrain; peut-être même en gagneront-ils, pas autant toutefois qu'ils s'en flattent. — Dans les huit élections auxquelles il a été procédé depuis vingt-deux ans, les conservateurs libres sont partis de 54 sièges en 1871 pour s'établir finalement aux environs de 70; les conservateurs libres ont été ramenés de 38 à 27; plus entamés encore, les nationaux-libéraux se sont vu graduellement réduire de 119 à 40; rien ne pouvait les retenir sur la pente. Pendant ce temps, le centre était en ascension droite, de 58 à 106; de même, les progressistes passaient de 45 à 70. Les socialistes montaient d'un mouvement lent, mais régulier; de 1, en 1871, à 36, en 1890.

Maintenant si, au lieu de prendre pour base le nombre des sièges, on s'arrête au nombre des voix obtenues, comment ne pas remarquer que, tandis que les conservateurs purs se maintiennent, avec des alternatives de hausse et de baisse, aux environs de 900,000 voix, les conservateurs libres aux environs de 450,000, les nationaux libéraux presque constamment aux environs de 1,100,000, le centre a doublé ses voix en vingt-deux ans (1,420,000 en 1890 contre 718,000 en 1871); que les progressistes les ont quadruplées (1,150,000 contre 348,000); que les socialistes

les ont plus que décuplées (1,340,000 en 1890 contre 100,000 en 1871)? Le hasard des circonscriptions peut bien faire que les opinions ne soient pas très exactement représentées et qu'il n'y ait pas un rapport mathématique entre le nombre des voix et celui des sièges, mais l'écart ne saurait jamais être énorme.

On voit en quel sens vont, suivant toutes les probabilités, et sauf l'imprévu auquel il faut toujours laisser sa part, se faire les élections pour le nouveau Reichstag. Est-ce à dire que le conflit actuel, qui a provoqué ces élections, s'aigrira et se perpétuera? Le plus probable, quel que soit le Reichstag élu, si forte que revienne l'opposition, c'est que l'on s'entendra sur un compromis dont la rédaction est à trouver, mais dont le fond reproduira le compromis de Huene. La paix sera signée, pour cette fois, ou du moins une trêve, jusqu'au prochain conflit, qui est plus ou moins éloigné, mais certain. Ce conflit, la situation le contient en germe, soit parce que le centre, les progressistes, les socialistes, les partis d'opposition, avancent, avancent sans cesse, soit, pour y regarder de plus près, parce que l'empire allemand est un État d'une espèce particulière.

Le conflit est latent sous la constitution; le droit public et l'histoire le rendent en quelque sorte inévitable; il découle, comme une conséquence logique, de tout un état d'esprit et de tout un état de choses. — C'est là un fait qui n'enlève rien de sa vérité au mot de M. de Caprivi : « Il faut que l'on sache au dehors que, lorsqu'il s'agit de guerre, toute la nation marche ensemble. » Assurément, lorsqu'il s'agira de guerre, si, par malheur, il s'agit de guerre un jour, l'Allemagne entière marchera du même pas, du pas sonore et cadencé de la Prusse. Mais que l'empire porte en ses flancs un continuel conflit, qu'il n'y puisse pas échapper de par l'histoire, de par son droit public, de par la composition de son parlement, de par sa constitution, de par sa configuration même, ce fait, qui n'est pas contestable, vaut la peine d'être étudié.

III.

La crise, dont nous attendons le dénoûment, n'offre d'intérêt que par rapport à ce trouble caché, si invétéré, si enraciné au plus vif du corps allemand, qu'il est comme une condition de son existence : les peuples et les hommes sont bien forcés de vivre avec leurs maux. Ici, le mal est congénital : l'empire l'apportait en naissant. On peut bien, quand on est César, jeter les nations dans le creuset, mais elles ne s'y mêlent et ne s'y fondent qu'avec le temps, un temps qui se compte par générations et par siècles. Autant il serait puéril de nier que l'unité politique de l'Allemagne est accom-

plie, autant il serait vain de prétendre que l'empire est si parfaitement unifié qu'il ne s'y rencontre même pas une espèce de particularisme moral, de dualisme psychologique.

Issu, dans des circonstances tragiques, du mariage du nord et du sud, l'empire allemand est comme Hamlet : il y a deux âmes en lui. Il y a l'âme féodale et militaire de la Prusse ; l'âme rêveuse, poétique, artistique, des pays au-delà du Mein ; une âme impérieuse et rude, une âme molle et chantante. De là, deux tendances distinctes et, ce n'est rien exagérer, deux conceptions de l'être. Être fort, être craint, être le maître, premier cri de l'âme prussienne ; avoir ses aises, *sich bequem machen*, dernier soupir de l'âme allemande. Le voilà, le particularisme, le dualisme irréductible ; la voilà, la cause permanente et toujours active du conflit.

Ce n'est point par l'effet du hasard, par une inspiration subite que les théoriciens politiques d'outre-Rhin ont inventé la *Völkerpsychologie*, la « psychologie des peuples ; » elle devait éclore et se développer, comme en un milieu exceptionnellement propice, dans l'Allemagne contemporaine : le professeur y avait le sujet sous la main. Au surplus, les théoriciens jouissent d'un assez grand crédit en Allemagne, ils ont eu une assez grande part à la fondation de l'empire, à force d'en répandre l'idée, d'en dessiner l'image, d'en construire le système, pour qu'il soit instructif et curieux de les consulter. Or les savans, les philosophes, les juristes, que disent-ils ? Comment jugent-ils l'œuvre de la Prusse ?

« L'État prussien, écrit Bluntschli (un Suisse devenu Allemand), a noblement rempli sa mission historique, et le nouvel empire a remplacé l'ancienne confusion. L'esprit allemand essaie enfin, pour la première fois, de réaliser ses plans politiques dans une forme nationale et moderne (1). » — Cette forme ne pouvait être servilement copiée d'aucune autre, importée de nulle part, car « le peuple allemand a réellement sa mission et son idéal politique à lui. » Elle était, du fond de l'histoire, déterminée par l'ensemble des circonstances : « Les élémens dynastiques, les traditions, l'esprit, les mœurs, la culture, les besoins de l'Allemagne demandaient à la fois la monarchie et les libertés publiques. » Bluntschli ne se fait pas scrupule de l'avouer : « Il n'est guère de peuple plus tourmenté de contradictions que le peuple allemand. »

La première de toutes, la plus grave est celle-ci : l'Allemagne veut être une, et l'esprit allemand est essentiellement particulariste. « L'esprit particulariste a toujours paru l'emporter dans la race germanique sur le sentiment de l'unité de l'État. » Le Ger-

(1) *La Politique, le Droit public général*, traduction française de M. de Riedmatten, *passim*.

main était particulariste, l'Allemand l'était au moyen âge, — les libertés publiques sont nées dans les forêts de la Germanie. « La variété et l'indépendance des territoires, des districts, des villes, des communes, sont pour les Allemands d'invincibles besoins. » Ce n'est pas tout. Diverses confessions religieuses se partagent l'empire. Deuxième contradiction : le nord est luthérien, le sud est catholique. De nombreux israélites, disséminés partout, engendrent l'antisémitisme. L'État allemand doit, par suite, être neutre. Troisième contradiction : il y a, dans l'empire, des peuples alliés et des peuples soumis; ceux qu'en Allemagne même on appelle « les étrangers, » Polonais, Danois et « Français » (Alsaciens-Lorrains) sont des « soumis, » c'est-à-dire des mécontens. L'empire a, de leur part, peu de chose à redouter, puisqu'ils sont noyés, perdus dans la masse allemande. « On ne saurait avoir avec eux de véritable communion. » La quatrième contradiction réside dans l'opposition, très accentuée en Allemagne, entre l'élément aristocratique et l'élément démocratique ; opposition qui se fait jour, qui est marquée, non-seulement dans chaque État, mais entre les deux parties de l'empire, le nord aristocrate, le sud démocrate ; qui n'est, à cet égard, qu'une face, un aspect de l'opposition radicale, primordiale, entre l'Allemagne du Nord et l'Allemagne du Sud.

Certes, entre le nord et le sud, « les angles les plus vifs se sont fondus au feu des batailles de 1870, puis ont été vigoureusement battus par les hommes d'État de 1871. » Mais, pour s'être émoussés sous l'épée et le marteau, les angles n'en subsistent pas moins. « L'État prussien est trop nord allemand pour donner pleine satisfaction aux Allemands du Sud. Ceux-ci, plus favorisés par le sol et par le climat, sont peut-être disposés à se faire la vie douce (c'est ce qu'enseigne leur dicton : *Sich bequem machen*) ; ils ont besoin de la dure école prussienne pour accomplir pleinement leurs devoirs publics. Mais il faut aussi que le nord se complète et s'ennoblisse par les aimables qualités de l'Allemagne du Sud. L'union intime, la fusion de ces deux Allemagnes morales fera l'Allemagne. Tant que l'opposition, tant que la contradiction n'est pas mieux effacée, « le droit constitutionnel allemand ne saurait la méconnaître. » L'empire a devant lui un problème difficile : respecter les besoins et les habitudes « sans porter atteinte à l'unité nationale et à la puissance publique. » Ce problème difficile, la Prusse l'a-t-elle résolu? Oui, pour les Allemands du Nord. Pour le peuple entier (*für die ganze Nation*), pour l'Allemagne entière, elle a seulement « préparé la solution. »

Soit donc : la Prusse « a grandement rempli » sa mission allemande; en quoi consiste cette mission, comment se la représente-t-elle? quel en est le principal objet, quels sont ses moyens

principaux? A la question ainsi posée, un autre théoricien, Holtzendorff (1), nous aide à répondre. Le premier devoir de tout État, la première mission de l'État, c'est « d'assurer la puissance nationale (*der nationale Machtzweck*); il doit garantir l'existence indépendante de la nation vis-à-vis et à l'encontre des autres nations. » Mais ce devoir devient plus pressant, plus prédominant, en raison de certaines circonstances, notamment de la situation géographique de l'État, entouré d'États ennemis. Il en ira tout autrement de l'Allemagne, par exemple, et des États-Unis d'Amérique; l'une, serrée entre les deux branches d'un étau, entre la Russie et la France; les autres, librement épanouis sur tout un continent où ils sont presque seuls. Et c'est pourquoi leurs constitutions diffèrent, d'abord dans la manière de définir le rôle de l'État américain ou de l'État allemand. L'État américain se propose pour but « d'amener une union plus parfaite, d'organiser la justice, d'assurer la paix intérieure, de pourvoir à la défense commune contre les ennemis du dehors... » La guerre vient, aux États-Unis, incidemment, en troisième lieu; l'État allemand, lui, pense tout de suite à la guerre : en premier lieu, « la protection du territoire national, » puis « la protection du droit en vigueur sur le territoire de l'empire, » puis, si faire se peut, « le développement de la prospérité publique en Allemagne. »

Et il faut bien que « la défense du territoire national » soit le gros souci de l'Allemagne : « Ses frontières, vers les quatre points cardinaux, sont discutées ou menacées par les Scandinaves, les Latins ou les Slaves. Champ de bataille de toutes les armées de l'Europe, englobée entre trois grandes puissances militaires, l'Allemagne, si elle n'étalait pas sa force, serait, — l'histoire du passé le démontre, — hors d'état de jouir de la paix. Dans la situation qui lui est faite, l'Allemagne n'a qu'une alternative : ou se laisser mépriser, ou convaincre tous ses voisins que, sur le champ de bataille, elle serait au moins, mais sûrement, leur égale. » Le baron Franz de Holtzendorff soutenait *ex professo*, dans sa chaire d'Université, ce que M. de Bismarck et M. de Caprivi, en praticiens de la politique, M. de Moltke, en praticien de la guerre, ne se lassaient pas d'affirmer à la tribune du Reichstag. Mais M. de Holtzendorff, Prussien de naissance, était Bavarois d'adoption, et voici que s'éveille en lui l'autre esprit allemand.

« On se tromperait beaucoup si l'on voulait rigoureusement mesurer la puissance de l'État au chiffre de l'armée permanente ou au calibre des canons de marine. Tout excès de militarisme est pour l'État une cause d'affaiblissement à l'intérieur. Il arrive, dans

(1) *Principes de politique*, traduits par M. Lehr, p. 135 et suiv.

ce cas, ce qui arriverait à un jeune homme dont on entraverait la croissance et le développement par des exercices corporels exagérés; au lieu de former un athlète, on n'aurait élevé qu'un malheureux atteint de consomption. »

Le voici, qui fait ses réserves, l'esprit plus doux de la Haute-Allemagne, plus amie de ses aises : l'esprit prussien le pénètre, mais il réagit contre lui : « A l'ancien adage : *Si vis pacem, para bellum*, on pourrait opposer aujourd'hui, à bien meilleur droit, la formule inverse. Si vous voulez pouvoir faire la guerre, ménagez avec soin les forces de la paix; ou, en d'autres termes, le succès d'une guerre nécessaire ou prévue dépend beaucoup des ressources dont on a su faire provision pendant la paix. » *Si vis bellum, para pacem*, voilà ce que souffle à l'esprit prussien l'esprit de l'Allemagne du Sud.

IV.

C'est la Prusse qui a fait l'Allemagne, et l'Allemagne est faite à l'image de la Prusse. Or, l'armée prussienne a été le plus efficace instrument de la grandeur prussienne, et elle est devenue l'armée allemande, instrument efficace de la grandeur allemande. Toute l'Allemagne, du Nord et du Sud, en est légitimement fière, l'aime d'un orgueilleux amour, et s'admire en elle. Mais comme il y a, par-deçà et par-delà le Mein, deux esprits, deux conceptions de l'être, ne peut-on pas démêler aussi deux façons de penser, quant à l'organisation de la puissance militaire de l'empire, quant à cette « défense du territoire national » qui est l'objet essentiel de la constitution ?

Pour le Nord, l'armée est « le bras, au service de la tête, l'outil de la politique; » par elle, la royauté prussienne « prend une figure énergique. » L'armée allemande est « une véritable école publique; en même temps que la stricte obéissance, l'homme du peuple y apprend les lois, l'ordre, le devoir envers le prince et la patrie, le sentiment de sa dignité. » D'après la conception prussienne, l'armée est bien plutôt royale que nationale. Il faut que l'armée soit tout entière dans la main de l'empereur-roi; que, « mue par le chef de l'État, elle reçoive de lui l'impulsion et la direction suprême. »

Au sud du Mein, on ne nie pas que le chef de l'État doive être le chef de toute l'armée, mais on la concevrait plutôt nationale qu'impériale ou royale. On y pose franchement « les principes d'une nouvelle politique militaire; » on demande : 1° le service militaire obligatoire pour tous; 2° la réduction au minimum des effectifs en temps de paix, jointe à l'organisation de réserves aussi nombreuses

que possible et à une rapide mobilisation en cas de guerre ; 3° une instruction intellectuelle et technique des corps de troupe, aussi complète que possible dans le moins de temps et avec le moins de dépenses possible.

Ainsi, peu de soldats en temps de paix, un service léger et court, de très nombreuses réserves, formant le noyau de l'armée, tel serait le régime militaire préféré. Telle est, par excellence, la conception allemande de l'armée : non pas seulement sud-allemande, mais allemande.

La nation armée, le Nord la veut comme le Sud, et la Prusse comme la Haute-Allemagne, avec cette différence toutefois que la Prusse voit l'armée d'abord, la nation ensuite, et que le reste de l'Allemagne songe d'abord à la nation et ensuite à l'armée. Le Nord entend par là tous les hommes valides au régiment, et le Sud tous les citoyens exercés comme une sorte de garde nationale. Peu importe à la Prusse ce que coûtera la force, tant qu'elle trouvera de la force à développer ; il importe beaucoup à l'Allemagne. Elle conserve la tradition d'un temps où, à bien moins de frais, on pouvait vivre heureux et respecté. Alors l'Allemagne, elle le sait, n'était pas l'empire des Hohenzollern, mais elle était quand même l'empire. C'était le temps où l'on pouvait dire de l'empereur Maximilien Ier : « En trois choses où les autres princes sont obligés de dépenser, lui ne dépense pas un sou, parce qu'il n'entretient pas de gens d'armes, ne paie pas de gardes de forteresses, ni d'officiers dans les terres : les gentilshommes s'entretiennent armés à sa place ; les forteresses, le pays les garde, et les terres ont leurs bourgmestres qui les administrent (1). » Et malgré elle, bien que les siècles et les destinées aient marché, l'Allemagne, sous l'hégémonie de la Prusse, continue, dans le fond de son âme, à concevoir la nation armée, à la concevoir comme autrefois.

Toute cette tradition revit, avec d'autres souvenirs, dans un mot échappé naguère à M. Windthorst : « Je ne crois pas bon, en face de l'étranger, de discuter sur des relations internationales. Mais jadis un tel armement, ce militarisme n'était pas nécessaire. » M. Windthorst, « le cœur saignant, » finissait par voter le crédit. Mais vainement le chancelier adresserait des remontrances au Reichstag : « Il serait déplorable que nous eussions entre nous un conflit pour une question d'armement national. » Ni lui, ni personne n'empêchera rien. Le conflit est fatal, et sur cette question même, entre l'esprit allemand du Nord et l'esprit allemand du Sud.

D'ici à très longtemps encore on traitera, on transigera ; on vou-

(1) Machiavel, *Ritratti delle cose della Magna.*

dra montrer au dehors que, « lorsqu'il s'agit de guerre, toute la nation marche ensemble. » Où le conflit deviendrait sérieux, c'est si, l'un et l'autre des adversaires étant arrivés au bout de leurs concessions, l'esprit prussien, après avoir froissé l'esprit allemand, le heurtait violemment, si la Prusse ne pouvait plus obtenir de l'Allemagne un soldat, ni l'Allemagne un peu de répit de la Prusse; en ce cas, le conflit latent éclaterait sous deux formes : dans le parlement et dans l'empire; dans la constitution et dans la confédération allemande.

V.

Conflit parlementaire grave et, pour tout dire, conflit constitutionnel, plus semblable à celui qui, de 1862 à 1866, brouilla M. de Bismarck et le Landtag prussien qu'à celui de 1887, tranché par une dissolution et un renouvellement de la chambre : particulièrement grave pour le Reichstag, s'il se produit sur une question de crédits militaires. — Aux termes de la constitution, en effet, l'empereur, chef de l'État allemand, est le chef de l'armée allemande. Son pouvoir, qui n'a pas de limites en temps de guerre, n'en a que d'assez vagues en temps de paix. Le roi de Bavière et, à un degré moindre, les rois de Saxe et de Wurtemberg restent nominalement les chefs des armées bavaroise, saxonne et wurtembergeoise. Mais l'empereur dispose et commande.

A côté de lui, un peu au-dessous, le *Bundesrath*, le Conseil fédéral, et au-dessous, le *Reichstag*, qui représentent, l'un les princes, l'autre, les peuples confédérés.

Le Reichstag tient-il l'empereur, constitutionnellement, par le vote du budget? Il ne le tient que si l'empereur le veut bien, puisque les recettes et dépenses publiques sont réparties en deux catégories : les unes, que le Reichstag peut refuser de laisser engager par le gouvernement; les autres, considérées comme permanentes, qui sont ressort et rouage de l'État, dont l'empereur est le mécanicien. Cette catégorie commode est élastique, et le gouvernement l'élargit par l'usage. De sorte que, un conflit s'élevant, le Reichstag aurait toujours tort. L'empereur continuerait à percevoir légalement les impôts établis par des lois permanentes, qu'il regarde comme obligatoires. Conclusion : « La volonté des représentans de la nation reste subordonnée à celle du souverain; elle est annihilée (1). »

Est-ce, au moins, une garantie qu'il faille à l'empereur, pour briser le Reichstag, l'assentiment du conseil fédéral? Cet assentiment

(1) L. Sentupéry, *l'Europe politique en 1892*. Fascicule 1er, *l'Allemagne*, p. 38. L'expression est un peu forcée peut-être, mais la pensée est juste.

ne paraît pas devoir lui être de longtemps refusé. Le conflit constitutionnel, tant qu'il demeurera parlementaire, tant qu'il sera ouvert entre les peuples et leurs représentans, d'une part les gouvernemens et l'empire de l'autre, se résoudra, en conséquence, par la défaite du Reichstag, qui est, de toutes façons, condamné à perdre de son autorité, soit de lui-même, parce que les partis s'y désagrègent, soit par la résistance de l'empereur, si l'opposition y devenait trop gênante.

Mais le conflit restera-t-il purement parlementaire? Et l'opposition n'est-elle pas régionale autant que politique? Ne peut-on pas la localiser, en dresser la carte par provinces? Est-ce comme Bavarois ou comme catholiques que les députés du centre ont en majorité repoussé la loi militaire? On a noté que c'est dans la Prusse royale que le projet a eu le plus de voix, et que le nombre des voix diminue à mesure qu'on va vers l'ouest ou le sud-ouest. Au cours de la campagne électorale, M. Lieber s'écrie déjà : « Il ne s'agit pas du militarisme et de ses constans progrès. Il s'agit de savoir si l'idée prussienne ou l'idée nationale allemande l'emportera dans l'empire » et il ose ajouter : « C'est une lutte entre le particularisme prussien et le nationalisme germanique. » Remarquez que les termes sont renversés et que c'est, à présent, la Prusse qui est accusée de particularisme en Allemagne. Nous ne croyons pas, quant à nous, que les choses en soient là, mais le jour où elles en seront à ce point, si jamais elles y viennent, le conflit changera de terrain et de nature. Et ce ne serait plus un conflit, une crise, ce serait la crise.

L'empire allemand est, comme monarchie constitutionnelle, d'une espèce à part. Lors des derniers incidens d'Allemagne, on a été, chez nous, frappé de ce fait que l'échange d'explications entre le chancelier et les groupes parlementaires, que toute la discussion affectait les allures d'une négociation diplomatique. C'est que l'empire allemand n'est pas un État ordinaire. C'est un « État fédératif » (*Bundesstaat*), un système, un règne d'États (*Staatenreich*). Il est sorti d'une « confédération d'États », *Staatenbund*, de la confédération de l'Allemagne du Nord, sortie elle-même, non sans des vicissitudes diverses, de la confédération germanique de 1815.

La confédération de 1815 avait été fondée neuf ans après l'abdication du dernier empereur germanique de la maison de Habsbourg, après l'abdication de François II, en 1806, « pour rendre un corps aux nations germaniques et satisfaire leurs aspirations. » L'objet de la confédération était, suivant l'acte fédéral, de « maintenir la sûreté extérieure et intérieure de l'Allemagne, l'indépendance et l'inviolabilité des États confédérés. » Elle était investie,

comme confédération, du pouvoir général ou central. Comme confédération, elle déclarait la guerre, elle défendait contre les agressions chaque État et l'Allemagne entière; aucun de ses membres ne pouvait, en dehors d'elle, traiter de la paix et, pour les traités d'alliance, aucun de ses membres n'en pouvait conclure qui fût préjudiciable soit à la confédération, soit à l'un des États qui en faisaient partie. Mais les États ne perdaient pas, dans son sein, leur personnalité propre. Elle n'était que leur enveloppe, pour ainsi dire, leur forme de droit international, l'intermédiaire entre chacun d'eux et les puissances étrangères. Elle arrangeait leurs différends entre eux et avec le dehors. Une diète fédérale siégeait à Francfort. Chacun des confédérés y était représenté par un plénipotentiaire. Ce n'était plus l'ancienne diète du saint-empire, composée de trois collèges, dont chacun était indépendant des deux autres et dont les décrets avaient, pour être valables, besoin de l'assentiment de l'empereur. « La diète fédérale était une assemblée *souveraine collective*, un souverain collectif, qui exerçait ses fonctions dans une indépendance absolue de toute autorité politique supérieure (1). » Chaque plénipotentiaire votait selon ses instructions qui le liaient. L'Autriche présidait de droit. La diète votait en deux formes : en assemblée permanente ou conseil secret, et en assemblée plénière, *plenum*. Le conseil secret discutait et ne décidait pas, le *plenum* ne discutait pas et décidait. La confédération était limitée et fermée. Nul n'en pouvait sortir, nul n'y pouvait entrer sans le consentement de tous les États confédérés; nul ne pouvait, sans ce consentement, aliéner une parcelle quelconque du territoire national au bénéfice d'un État qui ne fît point partie de la confédération.

La confédération germanique de 1815 était une sorte de « compromis entre les États secondaires et les deux grandes puissances de l'Allemagne. » Elle a duré plus de cinquante ans, malgré la rivalité de ces deux grandes puissances. L'article 4 du traité de Prague, par lequel s'est terminée la guerre de 1866, a rejeté l'Autriche hors de la confédération et du même coup hors de l'Allemagne. Il a incorporé à la Prusse le Hanovre, la Hesse-Cassel, le duché de Nassau et la ville libre de Francfort. La Prusse avait déjà enlevé le Holstein au Danemark, rejeté de ce fait, lui aussi, hors de la confédération germanique. Il était institué deux confédérations, au lieu d'une : la confédération de l'Allemagne du Nord que présidait la Prusse; une confédération de l'Allemagne du Sud dont le lien avec l'autre était à chercher et fut bientôt trouvé après les communes victoires de 1870-1871. La constitution de la confédé-

(1) Voyez, sur tout ce sujet, sir Travers Twiss, *le Droit des gens ou des nations en temps de paix*, p. 75 et suiv.

ration de l'Allemagne du Nord avait été promulguée le 14 juin 1867. C'est, en réalité, l'acte préparatoire d'une union plus complète des États allemands à une confédération plus étroite. Ont été également admis les États germaniques situés au sud de la ligne du Mein. Cette union étroite et perpétuelle porte le nom d'empire allemand.

La présidence en appartient au roi de Prusse, sous le titre d'empereur. L'empereur représente l'empire au point de vue international, il déclare la guerre, conclut la paix, contracte des alliances, signe tous autres traités, reçoit et envoie des ambassadeurs. (La Bavière seule a su garder une demi-autonomie diplomatique.) La personne de l'empereur s'est substituée à l'ancienne personne morale de la confédération germanique. Il est la confédération vivante. Sa présidence n'est pas honoraire ni lointaine comme était celle de l'Autriche. Elle est effective, présente, de tous les jours et de toutes les affaires.

Sans doute, il y a le *Bundesrath*. Le Conseil fédéral ressemble sous certains rapports au *plenum* de l'ancienne confédération de 1815. Il se compose des représentans des membres de la Fédération impériale, et les votes y sont partagés de telle façon que la Prusse, avec les royaumes, duchés ou villes libres annexés de Hanovre, Hesse électorale, Holstein, Nassau et Francfort, a 17 voix sur 58. Le *Bundesrath* élit sept comités, sept commissions permanentes pour les divers départemens des affaires intérieures et, de plus, un comité des affaires étrangères où figurent de droit les représentans de la Bavière, de la Saxe, du Wurtemberg et, pour le groupe des autres États, deux représentans, renouvelables chaque année. Ce comité, la Bavière le préside de droit. Chaque membre du Conseil fédéral a, dans le Reichstag, droit de séance et droit de parole, même si les vues de son gouvernement n'ont pas été adoptées par la majorité du Conseil.

Mais ne saisit-on pas pourquoi les théoriciens allemands font de l'empire un être politique ou juridique à part, le distinguent d'une confédération d'États, opposent au *Staatenbund*, à la ligue d'États, le *Staatenreich*, ou plus volontiers encore le *Bundesstaat*, l'État uni? « Dans la Confédération d'États, observent-ils, le pouvoir et même l'action politiques appartiennent principalement aux États particuliers. L'ensemble forme plutôt une association d'États qu'un État organisé ; il ne renferme pas une nation, mais des nations. » Dans la Confédération, point d'unité réelle de la volonté ni de l'action. La Confédération ne peut marcher qu'avec le concours des gouvernemens particuliers ; leur refus la rend impuissante. A l'intérieur, elle n'a ni organe central de législation, ni lois fédérales proprement dites. Pour parer aux besoins communs, elle n'a d'autres res-

sources que des traités ou des concordats. « Pas de gouvernement fédéral, qui élabore et exécute la volonté de l'ensemble. » Au temps de la confédération de 1815, l'Autriche, par sa présidence, la Prusse, par sa force militaire, jouaient le rôle de puissances dirigeantes (*Vormächte*) ; la Bavière venait ensuite, dans une position intermédiaire. Mais ce n'était pas le droit fédéral, c'est le fait qui avait créé cette situation : les gouvernemens de Vienne, de Berlin, de Munich étaient plus puissans à eux trois que la diète de Francfort. » De cette absence d'unité résultaient la faiblesse dans l'armée, la gêne dans les finances, et l'inégalité dans la justice. Les intérêts particularistes menaçaient et entravaient à chaque instant la politique de la confédération.

Il n'en est pas de même dans l'État fédératif. A l'État général, la politique générale ; à chaque État sa propre administration intérieure. La confédération n'existait que pour ses membres ; dans l'État fédératif, ce sont les divers États qui existent surtout pour l'État général. Le principe est que le pouvoir fédéral a qualité pour agir toutes les fois que la vie ou la sécurité de l'ensemble est en péril. « C'est ce que l'empire allemand a le mieux compris, et l'on a vu souvent déjà le Reichstag et le conseil fédéral édicter des lois et des décrets qu'aucun texte précis ne plaçait dans leur compétence, mais que légitimait l'intérêt général (1). » Et l'empire allemand est le type de l'État fédératif. Ses pouvoirs sont plus « étendus, » plus « énergiques » que ceux des autres États de ce genre. « Mais la différence la plus remarquable est dans la *méthode*. En vue de prévenir tout conflit, les Américains se sont efforcés de définir les droits du pouvoir central avec autant de précision que possible. La constitution allemande, au contraire, évite de limiter exactement la compétence de l'empire. Elle laisse un certain vague entre les deux domaines du tout et des parties. » L'empire peut légiférer sur toutes matières ; ses lois dérogent toujours à celles des États particuliers. « Aussi l'autorité de l'empire va-t-elle croissant et s'étend-elle, à chaque loi nouvelle qu'il édicte. »

On vient de mettre le doigt au point faible, au défaut de la cuirasse de l'État fédératif. La plaie de cet État, c'est le conflit, sans cesse imminent. Tout l'art consiste, pour ceux qui gouvernent cet État, à s'efforcer de maintenir la bonne entente des deux souverainetés. C'est dire que la politique y est plus compliquée que dans un État unitaire. « Il faut souvent transiger, là où l'on aimerait à appliquer les conséquences rigoureuses d'un principe. » Encore « la prévoyance la plus grande ne saurait-elle empêcher tous les

(1) Bluntschli, *la Politique*, p. 260.

conflits. » Alors, comment faire pour les résoudre? Dans l'empire allemand, « le conseil fédéral essaie d'abord de résoudre le conflit diplomatiquement, en s'entendant avec l'État intéressé. S'il échoue, la législation impériale, émanée des deux conseils, prononce et l'on sait que l'empire peut faire exécuter lui-même ses décisions. »

VI.

Deux faits sont à retenir : 1° le vice organique de l'État fédératif, c'est le conflit toujours imminent; 2° l'empire allemand, l'État fédératif allemand est issu d'une confédération qui était comme « un compromis entre les États secondaires et les deux grandes puissances de l'Allemagne. » Si le conflit éclatait avec violence, devenait aigu et ne pouvait être résolu diplomatiquement, il y aurait trois solutions possibles. Ou les États particuliers reprendraient chacun sa liberté, ou l'on retournerait à la confédération pure et simple, ou l'État fédératif actuel s'achèverait, se transformerait en État parfait.

Croire sincèrement à la première solution suppose un peu de naïveté et l'ignorance totale de ce que sont les Allemands et de ce qu'à leurs yeux est l'Allemagne. Pour si forts qu'on tienne les sentimens particularistes, — et l'on est trop porté à les dire très forts, — quel que puisse être l'antagonisme entre l'esprit allemand du Nord et l'esprit allemand du Sud, il y a pourtant un esprit allemand et quelque chose de plus fort que les sentimens particularistes : le sentiment de la grande Allemagne. Une Allemagne moins surmenée, financièrement et militairement, beaucoup peut-être la désirent; une Allemagne en miettes, personne n'en voudrait et n'en veut.

Quant à revenir à la confédération de 1815, ce serait aller au rebours de l'histoire. Le système des confédérations est vieilli et abandonné. « La confédération est une forme ancienne et désormais impraticable. Au moyen âge, elle se dissolvait parfois en États pleinement indépendans, comme celle des villes hanséatiques. Aujourd'hui, elle resserre ses liens et devient un État fédératif. »

Mais écoutez encore les théoriciens. L'État fédératif lui-même n'est qu'un « compromis, » qu'une forme transitoire. « La logique des choses est naturellement si puissante qu'elle pousse l'État confédéré vers l'unité pleine et entière du pouvoir et de la souveraineté. » La destinée de l'État fédératif, « c'est de passer à l'unitarisme par la réduction des États particuliers en provinces d'un seul État. » L'empire allemand n'échappe pas à cette loi. « Plusieurs considèrent l'opposition de l'*Empire national* et des *États*

particuliers comme une transition entre l'ancienne confédération particulariste et l'absorption future dans l'État unitaire allemand-prussien. »

Dans cette hypothèse, où l'empire actuel ne serait encore qu'un compromis, qu'un acheminement vers l'État parfait, combien de temps durerait la période de transition? « Elle peut durer longtemps, la vie d'une couple de générations peut-être, si les princes particuliers se pénètrent de leurs devoirs envers leurs États et savent être fidèles à l'empire. Sinon, leur chute ne tarderait guère. » Bluntschli ne se met pas en peine de chercher une périphrase : « La fidélité des dynasties princières à l'empire est la condition de leur sécurité. En se soulevant contre lui par une fausse gloire ou un faux point d'honneur, elles iraient à leur perte. L'empire n'est possible que par la paix et l'amitié des États qu'il rassemble. La révolte de l'un d'eux ou même de tous, sauf la Prusse, aboutirait certainement au triomphe de l'empire, et les dynasties imprudentes subiraient irrévocablement le sort des princes de Hanovre, de la Hesse électorale et de Nassau, en 1866 (1). »

Par la politique, la psychologie, le droit constitutionnel, le droit public, l'histoire, par la théorie, l'Allemagne contemporaine s'éclaire d'une lumière plus vive. La politique nous montre un parlement dissous deux fois à six ans d'intervalle pour avoir repoussé des crédits militaires, le Reichstag de 1887 accordant ce que le précédent Reichstag avait refusé, les partis se désagrégeant et l'opposition grandissante, le conflit toujours à l'état latent, souvent ouvert, presque chronique. La psychologie nous révèle deux esprits, deux âmes en Allemagne, esprits divers, opposés même, dans leurs façons de penser en toute matière et d'abord sur cette question militaire où se condense et se résume la vie allemande. Le droit constitutionnel nous apprend qu'il y a dans l'empire un parlement, un Reichstag, mais que, s'il est récalcitrant, l'empereur peut quasi-légalement se passer de lui et a les moyens de le faire. Le droit public nous prouve que l'empire allemand est un État d'une espèce particulière, l'État fédératif, où le pouvoir central ne cesse pas de s'accroître, même par le conflit, toujours imminent, là aussi. L'histoire ajoute que l'empire est issu de l'association de plusieurs États, issus auparavant d'une multitude de principautés, de duchés, de communautés libres, et la théorie insinue que l'État fédératif actuel n'est peut-être à son tour qu'une forme transitoire, qu'un jour ou l'autre les alliés s'absorberont dans l'alliance, et les petits

(1) Bluntschli, *la Politique*, p. 240 et suiv.

États dans un grand État, dont ils ne seront plus que les provinces.

Une Allemagne marchant de la variété à l'unité; il n'y a pas, en ce siècle, d'autre Allemagne; les autres sont de fantaisie. L'empire allemand est fondé si solidement, qu'une révolution même ne le disjoindrait pas; l'unité allemande est si avancée, l'Allemagne y tend si bien de toutes ses forces qu'une crise intérieure pourrait la consommer, loin de la détruire. Pour tous les Allemands, l'Allemagne impériale est « une création de l'âge moderne, munie d'organes modernes, animée du souffle moderne. » Elle satisfait tout ensemble et leur patriotisme et leur philosophie. Gardons-nous de voir en surface une nation qui est en profondeur. Ceux qui parlent d'empire défait, d'Allemagne défaite, ceux qui rêvent d'une Allemagne ramenée à une confédération, ne savent ni ce qu'est l'Allemagne, ni ce qu'est la Prusse, ni ce qu'est l'empereur dans l'empire, ni ce que sont en Prusse les Hohenzollern.

L'Allemagne est l'œuvre de la Prusse; la Prusse est l'œuvre de son armée; son armée est l'œuvre de ses rois. Hohenzollern est le sommet qui, de la plaine à la mer, domine toute l'Allemagne. Qu'il y ait deux âmes dans l'empire, cela est sûr, et c'est pourquoi l'unification absolue, l'assimilation est lente, c'est en quoi elle n'est pas achevée. Mais les Hohenzollern eux-mêmes n'auraient-ils pas deux âmes, et ne peuvent-ils pas trouver en eux quelque chose qui corresponde à ce dédoublement moral, à ce dualisme psychologique? N'y a-t-il pas en eux le margrave de Brandebourg et l'antique comte de Zollern, beaucoup de Poméranie et un peu de Franconie, l'âme du nord et l'âme du sud? Si Frédéric-Guillaume Ier a dit que « la souveraineté du prince est un rocher de bronze, » le grand électeur n'avait-il pas dit avant lui : « Je dois gouverner mes États comme une propriété du peuple, et non comme une terre à moi : *Sic gesturus sum principatus, ut sciam rem esse populi, non privatam?* »

Guillaume II veut, et c'est, de sa part, une noble et pieuse ambition, être pleinement un Hohenzollern. Mais le devoir des rois varie avec la fortune des royaumes. Il se peut que la tâche des Hohenzollern ait été, dans le passé, de faire la Prusse, puis l'Allemagne, par la guerre. Celui-là sera, de nos jours, le Hohenzollern le plus accompli, le meilleur serviteur que puisse avoir l'empire, qui rassemblera dans sa main et fermera sur sa couronne les deux moitiés du globe impérial; il fera, par la paix, pour l'unité allemande, plus qu'il ne pourrait faire par la guerre, s'il réunit et marie en son âme les deux âmes de l'Allemagne.

CHARLES BENOIST.

LES

ANGLAIS AU MAROC

I.

Jusque dans ces derniers temps, l'Angleterre s'est vue si peu molestée en Égypte par ceux qui ont le plus d'intérêt à l'en voir sortir, qu'il est permis de craindre, pour peu que les événemens s'y prêtent, qu'elle ne caresse l'espoir d'y perpétuer son intrusion. Un fait si monstrueux se produirait-il, qu'il n'est pas nécessaire d'être grand prophète pour prédire ce que, en cas d'une rupture avec la Grande-Bretagne, deviendraient pour l'Espagne les îles Philippines; pour la Hollande les Indes néerlandaises; pour l'Italie les établissemens de la Mer-Rouge; pour la France, Obock, Madagascar, la Réunion, les Comorres, et le jeune empire qu'elle s'efforce d'édifier en extrême Orient. Ce serait la ruine pour plus d'une métropole; or que faudrait-il pour qu'un tel désastre se produisît? Un tour de clé aux portes du canal de Suez par ceux qui s'en constituent les uniques gardiens.

Gibraltar, vieille place forte espagnole, devenue pour jamais anglaise; les îles de Malte et de Chypre, enlevées de gré ou de force à leurs légitimes possesseurs, justifient, et au-delà, nos appréhensions. Le flegmatique sans-gêne des Anglo-Saxons peut encore leur réussir. Encouragés par l'indifférence avec laquelle les nations d'Europe leur laissent la faculté d'obstruer le canal de Suez à leur heure et à leur guise, ils songent depuis quelque temps à s'insinuer au Maroc.

Cet empire, presque aussi fermé que le furent la Chine et le Japon avant 1860, était autrefois considéré comme la clé de l'Afrique centrale. A ce point de vue, il a perdu toute son importance, mais comme appoint pour une action dominatrice sur la Méditerranée, comme aussi pour fomenter contre la France des révoltes à l'est de l'Algérie et du Sénégal, l'occupation du plus petit port marocain serait pour qui voudrait nous nuire d'un avantage considérable.

Laisserait-on faire nos voisins, parviendraient-ils à donner la main du haut de quelque promontoire africain à leur forteresse de Gibraltar, que nous verrions bientôt la mer bleue, qui baigne nos beaux rivages du sud, se transformer en un lac anglais, de même que sur leurs cartes de l'Amirauté nous avons vu la Manche se métamorphoser en un *English Channel*.

Le Maroc, par bonheur, n'est pas d'une aussi facile composition que le sont certains États ; sentinelle fièrement campée au nord-ouest du noir continent, elle intime l'ordre de passer au large à quiconque s'attarde sur ses côtes. Dans ces derniers temps, l'Angleterre en a su quelque chose, et puisque des tentatives d'un accord secret ont été faites par elle auprès du sultan africain, et que ces tentatives vont se renouveler, notre intérêt est de veiller. Qui peut affirmer qu'un peuple pour lequel des coups de hardiesse ont toujours été des coups de fortune ne rêve pas de prendre pied sur ce point du noir continent et que, maître déjà de l'une des colonnes d'Hercule, il ne convoite pas la seconde ? Mais par quels moyens ? Sa diplomatie a échoué une première fois, et, avec d'autant plus d'éclat, que le *foreign office* avait envoyé en qualité d'ambassadeur auprès du sultan marocain l'homme le moins fait, semble-t-il, pour amener à une entente le fier descendant du Prophète.

Cet ambassadeur n'est-il pas, en effet, ce fin diplomate qui a si bien allégé le sultan de Zanzibar du fardeau de ses États pour en donner les parties les plus fertiles, d'abord à son pays, puis à l'Allemagne, à nous le gros lot de ces régions sablonneuses que M. le commandant Monteil vient de parcourir avec autant de courage que de bonheur ? Sa réputation d'homme habile à se faire la part bonne dans un royaume qui croule a dû le précéder à Fez, et il n'est plus surprenant qu'on l'ait tenu en défiance.

L'histoire se répète. Un autre chargé d'affaires anglais, du nom de Douglas, avait eu jadis maille à partir avec l'un des prédécesseurs du souverain actuel au sujet de deux navires capturés dans le détroit de Gibraltar par des corsaires de Salé. M. Douglas, outragé par le sultan, avait répondu par des paroles injurieuses ; il fut jeté dans une prison d'où il ne sortit qu'après avoir juré de ne point quitter le Maroc sans autorisation. Entre temps, sa majesté

chérifienne faisait écrire à Londres qu'elle était loin de se croire en guerre avec les Anglais, et que, pour le prouver, elle allait leur faire restituer les deux navires indûment capturés, ainsi que leurs équipages. Puis elle ajoutait qu'il était malheureux pour l'Angleterre d'être représentée par un « fou ; » qu'elle consentait volontiers à lui rendre cet « infortuné » dans l'espoir que, par un meilleur choix, une réelle harmonie s'établirait entre les deux peuples.

Certainement que l'honorable sir Evan Smith, l'ambassadeur de la Grande-Bretagne, qui vient de faire buisson creux à Fez, n'est pas plus fou que ne l'était M. Douglas; mais il est bon dès à présent que l'on sache la façon impertinente dont les sultans de ces régions prennent parfois plaisir à éconduire ceux des représentans des puissances qui leur déplaisent.

Le nouvel ambassadeur d'Angleterre au Maroc, sir West Ridgeway, a cru devoir, avant de rejoindre son poste à Tanger, s'arrêter à Madrid pour y présenter ses hommages à la reine régente, et s'entretenir avec les ministres espagnols de l'objet de sa mission. Cette attention à l'égard d'un gouvernement dont il y a peu d'années l'Angleterre suspendait brutalement la marche victorieuse sur Tétuan, est d'une politique habile ; elle a peut-être le désavantage de l'être trop. Les Anglais n'ont jamais été obséquieux vis-à-vis des peuples qu'ils considèrent comme leurs inférieurs et dont ils n'ont rien à espérer. Est-ce que jamais aussi, ils s'occupent du droit des nationalités avec lesquelles ils se trouvent en contact, du moment qu'il s'agit de leur enlever quelque avantage matériel ? Et quelle souplesse ! En ce moment, aux prises avec les Dacoïts de la Birmanie, qui sont pour eux ce que les Pavillons-Noirs sont pour nous au Tonkin, ils songent à envoyer au Fils du Ciel des présens pour que les « Braves » ne passent plus les frontières birmanes journellement violées. Ce faisant, ils commettront la maladresse de reconnaître au Céleste-Empire des droits de suzeraineté en quelque sorte préhistoriques sur l'Indo-Chine, sur l'Annam, le Tonkin, sans en excepter la Birmanie. On va jubiler à Pékin devant cet inutile abaissement, car c'est par des hommages semblables à ceux que les Anglais vont lui rendre que les royaumes d'Asie témoignaient jadis de leur vassalité.

Quant à la visite de sir West Ridgeway à la cour de Madrid, tout porte à croire qu'elle sera sans effet sur une nation aussi fière que l'est l'Espagne ; celle-ci eût-elle oublié le passé, — ce qui est impossible, — que le présent, c'est-à-dire l'occupation sans fin de l'Égypte par les soldats de la Grande-Bretagne, lui servirait encore d'enseignement. Actuellement, l'ambassadeur anglais est à Tanger, à son poste d'observation, et il est permis de supposer qu'il y

attend avec une patience toute féline que la proie à saisir se découvre. Pour atteindre le but qu'elle vise, l'Angleterre emploiera-t-elle la force ? Un ultimatum fort sec envoyé cette année au sultan par le consul anglais de Tanger, — ultimatum auquel il devait être répondu de Fez dans un délai de vingt-quatre heures, — indique assez qu'elle y aura recours. Comme en Chine, aux Indes, et plus récemment comme à Alexandrie, elle saura faire naître une querelle d'Allemand, servant d'excuse à un bombardement précurseur d'une descente à terre de ses *Royal-Marines*. Le souvenir d'une escadre anglaise ouvrant le feu de ses puissans cuirassés sur une ville d'Égypte que son passé illustre devait préserver d'un tel sacrilège ne s'effacera point de sitôt. L'histoire vengera l'antique cité d'Alexandre, en unissant, au nom du barbare qui brûla sa bibliothèque, ceux des ministres de la Grande-Bretagne qui, sans nécessité, sans péril, sans gloire, la criblèrent d'obus et incendièrent ses monumens.

A ceux qui ne croiraient pas aux visées que nous attribuons à l'Angleterre sur le Maroc, nous dirons de méditer les lignes suivantes extraites du discours que lord Rosebery a prononcé à Londres, le 2 mars de cette année, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Institut colonial : « Deux écoles appréhendent l'accroissement de l'empire britannique : l'une se recrute à l'étranger ; elle est composée de ces nations qui, s'étant mises tard en campagne, ont le chagrin de constater que la Grande-Bretagne possède quelques-uns des meilleurs morceaux qu'il y eût à prendre. A cette école-là, je rappellerai que, si nos colonies sont riches, c'est en partie parce que nous les avons faites telles. Tous les pays qui après avoir été occupés, puis quittés par d'autres puissances, ont été ensuite cultivés et enrichis par nous, nous avons à leur possession des titres indisputables. L'autre école, dont les représentans sont dans le sein même du peuple britannique, est d'avis que notre empire est assez grand comme il est. Ce serait bel et bon si le monde était élastique, mais comme il ne l'est pas, ce nous est une nécessité de travailler pour l'avenir...

« Mettons la question de responsabilité impériale en dehors et au-dessus des partis, et faisons notre possible pour que le monde, dans la mesure où il peut être modelé par nous, porte l'empreinte anglo-saxonne et non une autre... »

II.

Les naïfs qui caressent l'utopie d'une fraternité universelle et d'un embrassement général n'ont qu'à franchir le tout petit bras

de mer qui sépare l'Espagne du nord-ouest de l'Afrique, pour tomber dans une décevante réalité. Jamais ils n'arriveront à se figurer, s'ils n'en font pas eux-mêmes l'expérience, qu'un si mince filet d'eau puisse produire les contrastes qui s'offriront à leurs yeux dès qu'ils auront passé de Gibraltar à Tanger. Certes, la Manche, l'*English Channel*, a creusé une profonde démarcation entre les usages de deux peuples bien voisins pourtant, mais jamais comme celle qui s'est produite entre les États d'Europe et l'empire du Maroc.

Lorsque, peu à peu, trop lentement sans doute, l'Algérie s'assimile à la France; que la Tunisie accepte sans un mauvais vouloir déplaisant nos colons et leurs cultures; que la Tripolitaine, à ce voisinage d'une immigration chrétienne frayant avec un monde musulman, s'adoucit au point d'accueillir sans démonstration hostile nos explorateurs africains, le Maroc seul, l'antique Moghreb, persiste dans son isolement. Sa haine farouche pour tout ce qui est directement ou indirectement européen est restée aussi vivace qu'au temps où ses corsaires infestaient les deux mers qui baignent ses côtes. Il n'est guère de jour, même en ces temps-ci, où, par haine et, en quelque sorte, par habitude, les Espagnols de Ceuta et les indomptables montagnards du Riff n'échangent des coups de fusil.

Ce n'est pas seulement par des préventions impossibles à déraciner, par son ignorance et son antipathie religieuse, que le Maroc se distingue de nous. Il en est resté à ce qu'était l'Europe au moyen âge, c'est-à-dire intolérant, ignare, et c'est un sujet continuel d'étonnement pour ceux qui peuvent pénétrer jusqu'à Fez et Méquinez, d'y constater une organisation politique et sociale des plus surannées. Plus des deux tiers de l'ancien Moghreb n'obéissent que par la force aux ordres de leur empereur; au nord, son autorité est reconnue tant bien que mal; mais au sud, sur l'autre versant de l'Atlas, la rébellion est permanente.

Est-ce que tous les jours nous n'apprenons pas que l'armée impériale entre en campagne, non pour conquérir ou combattre l'étranger, mais tout simplement pour faire rentrer dans l'obéissance des sujets révoltés ou bien encore pour remplir les caisses vides du trésor par le recouvrement d'impôts arriérés? Que le sultan actuel vienne à mourir, que son successeur soit proclamé à Méquinez par les ulémas et ses habitans, et nous verrons le nouvel élu envoyer des troupes dans toutes les directions pour se faire accepter en cette qualité, heureux s'il n'est pas contraint d'aller lui-même imposer son autorité jusqu'aux confins du Sahara ou dans les régions montagneuses de son empire. Tout ceci, l faut

se hâter de le dire, sont choses du Maroc, comme il y a *cosas de España*. Quelques tribus châtiées, des centaines de têtes coupées, et tout rentre dans l'ordre. Aussi faut-il se défier des télégrammes d'agences suspectes qui, depuis peu de temps, annoncent qu'on assassine tous les jours au Maroc, et que des villes entières, surprises dans leur sommeil, sont égorgées par des brigands. Il serait si avantageux d'être appelé pour y rétablir l'ordre, comme en Égypte, comme en Birmanie! Présenter le Maroc dans un tel état d'anarchie, qu'une intervention soit nécessaire, voilà ce que les agens anglais voudraient bien persuader à l'Europe.

Comment expliquer une si persistante hostilité des Marocains contre nous, un mépris si vif de notre civilisation, ce manque d'homogénéité entre peuples d'une même croyance religieuse et qui, tout en faisant acte de révolte, finissent toujours par obéir à un seul et même despote? Les raisons abondent et s'offrent d'elles-mêmes dans un rapide coup d'œil jeté sur le passé.

Vers l'an 800, l'Afrique septentrionale fut le théâtre d'immigrations musulmanes qui se succédèrent jusqu'au XIe siècle. Deux énormes vagues humaines s'étaient formées; l'une partant de l'Égypte et se déroulant par Tripoli, Tunis, Constantine et Tlemcen jusqu'à Fez, au nord de l'ancienne Mauritanie. L'autre, venant d'Arabie, franchissant le désert, atteignant Tafilete, Suse, et se brisant sur l'une et l'autre rive de la Morbeya, au sud, là où se trouve actuellement la ville de Maroc. Entre ces flots d'émigrans, l'Atlas majestueux s'élevait ; ils le tournent, s'entremêlent un moment, puis chacun prend la place qui convient le mieux à ses goûts et à son origine. Les conquérans venus d'Égypte restent au nord, se forment en tribus agricoles, lesquelles, au besoin, sauront devenir guerrières; ceux venus d'Arabie, plus doux, nomades, et qui accueilleront plus tard en frères proscrits les Maures chassés d'Espagne, se font pasteurs. Ils sont méprisés, traités de lâches aujourd'hui par leurs coreligionnaires du Maroc ; de leur côté, ceux du sud traitent de barbares et de forbans ces tribus qui les insultent.

Lorsque les lieutenans du Prophète, pour bien montrer qu'il ne leur restait plus un pouce de terre à conquérir dans le nord africain, firent entrer leurs chevaux jusqu'au poitrail dans l'Atlantique, ils se mirent à fonder des royaumes et à créer des villes. Agbar, le plus grand des guerriers convertisseurs, édifia la cité sainte de Kairouan, et, pour en embellir la mosquée, il dépouilla de leurs magnifiques colonnes de marbre les monumens païens et les églises chrétiennes. Plus tard, Génois et Vénitiens devaient, eux aussi, piller les marbres de Carthage, et ils le firent si con-

sciencieusement qu'il n'en reste plus un seul bloc. Le chef arabe Zairi construisit Alger, la couronnant d'une citadelle du haut de laquelle, comme de l'aire d'un vautour, les deys futurs devaient surveiller la mer et les corsaires chargés de leur apporter des riches cargaisons, de peupler leurs sérails de femmes blanches. Edriss, l'un des descendans directs d'Ali, fuyant les meurtriers de sa race, fonda Fez qui, par la suite, devint la plus célèbre ville du Moghreb, grâce à ses universités, à ses tombeaux vénérés, et à la culture intellectuelle de ses habitans. Alfin bâtit la ville de Maroc; elle eut, en 1670, l'honneur de donner son nom à l'empire, en dépit des compétitions jalouses de Fez, de Tafilete et de Suse. Et, pendant que Tunis, Alger, Tripoli, seront gouvernés par des beys et des deys dépendant de la Sublime-Porte, le Maroc aura des empereurs.

Quant aux Maures, dans un temps qu'il serait téméraire de fixer, tellement il semble incertain, ils seraient venus d'Asie jusqu'au nord de l'Afrique. Campés sur la lisière du Sahara et le versant occidental de l'Atlas, ils s'inquiétèrent fort peu, paraît-il, des guerres qui se succédaient entre Rome et Carthage. Les populations autochtones de la Mauritanie-Tingitane se cachaient dans les grottes de l'Atlas aussitôt que les Vandales ou autres hordes errantes venaient échouer sur leur littoral. C'est encore au VIIIe siècle que des Maures guerriers, abandonnant l'Afrique, vinrent envahir le sud de l'Espagne, et, pendant qu'un voile épais d'ignorance couvrait l'Europe, ils firent de Grenade et de Cordoue des centres d'une lumière d'autant plus éclatante qu'autour de ces villes régnaient d'épaisses ténèbres. Leur architecture en Andalousie sera toujours ce qu'il y aura au monde de plus idéalement oriental; en poésie, en géographie, en astronomie, en médecine, ces Maures, avec lesquels se confondaient des Arabes d'un rare savoir, excellèrent. Il semble même que la noblesse de leurs sentimens, inspiratrice de Lope de Vega, de Corneille et d'autres illustres tragiques, se soit conservée en ce qui survit dans les Castilles de la grandesse d'Espagne.

D'autres Maures abandonnèrent à leur tour les frontières du Sahara pour venir se joindre aux Arabes du littoral africain; ils les dominèrent, et, tout en s'assimilant à eux, ils fondèrent des dynasties jadis célèbres: celles des Almovides, des Almotrudes et des Mérinides, dynasties glorieuses et sous lesquelles on vit le croissant triompher des rives de l'Èbre au Soudan, et des rives du Niger jusqu'aux Balkans. On leur reproche de n'avoir pas eu ce culte des arts et cet amour des sciences que leurs ancêtres portèrent si haut en Andalousie. Et pourtant, des républiques ita-

liennes et diverses puissances européennes entretinrent avec ces premiers souverains du Moghreb des rapports pleins d'urbanité. Des chevaliers, cadets de famille, venaient d'Europe tenter la fortune auprès d'eux. Raguse y envoyait des bateaux qui débarquaient à Alexandrie les pèlerins de La Mecque. Les papes d'alors correspondaient avec les califes d'Occident. Il y avait à Fez, à Maroc, à Méquinez, des églises, des évêques recevant l'investiture directement de Rome. L'université de Fez, ses bibliothèques, étaient fréquentées par d'illustres Arabes, dont un des plus célèbres, Averroès, médecin et philosophe, vit ses commentaires sur Aristote condamnés par l'Université de Paris et le saint-siège. Enfin, si dans cette partie privilégiée de l'Afrique du Nord le souvenir des croisades était loin d'être effacé, ce souvenir n'en excluait nullement ce que la lutte entre croisés et Sarrasins avait eu de chevaleresque.

Au XVIe siècle, avec l'avènement de la dynastie d'Hassan ou d'Haschan, dont l'un des rejetons règne actuellement à Fez, le Moghreb retomba dans la barbarie, dont il n'est plus sorti. Haschan était un descendant du Prophète, et c'est tout dire : le fatalisme musulman, joint à la haine du chrétien, s'étendit ainsi qu'une gangrène malfaisante sur tout l'empire. Comme les esprits, les terres n'eurent plus de culture. Autrefois, les îles Canaries, l'Andalousie, échappèrent à plus d'une famine grâce au blé que le Maroc était en mesure de leur envoyer, et, de son côté, l'Espagne, reconnaissante, venait secourir le Maroc quand la peste décimait ses villes et ses campagnes. Rien de tel ne pourrait se reproduire aujourd'hui. Depuis des siècles, les deux tiers du territoire africain sont en friche ; comme en Tunisie, — d'où elles commencent à disparaître, — ce ne sont qu'immenses plaines où croissent les tristes asphodèles, les mauves et autres fleurs des champs.

C'est du jour où l'agriculture cessa d'être en honneur que commença le brigandage sur mer des corsaires d'Afrique. Les courses durent suppléer à ce que la terre abandonnée à elle-même ne donnait plus. Les deys d'Alger, les beys de Tunis et de Tripoli, les rois de Maroc et de Salé s'imaginèrent de faire payer un tribut annuel à ceux des gouvernemens dont les navires naviguaient dans leurs eaux. Malheur aux sujets de ceux qui s'y refusaient! Malheur surtout aux marins, aux pêcheurs qu'un gros temps jetait au large : l'esclavage les guettait. Pour mieux ruiner la marine des puissances qui se montraient récalcitrantes à une redevance, les despotes des États barbaresques faisaient construire dans leurs arsenaux des galiotes, des galères, des chébecs à deux mâts montés par 200

ou 300 hommes d'équipage. Les corsaires avaient avec eux des renégats européens ou des captifs chrétiens, anciens marins, sachant distinguer un navire de guerre d'un navire de commerce et pouvant dire à quelle nationalité il appartenait. Trop lâches pour affronter l'abordage d'un vaisseau de guerre, ils n'attaquaient que les navires marchands, qui, hors d'état de se défendre contre des équipages nombreux et bien armés, se rendaient à merci. Pour mieux tromper ceux qu'ils guettaient, les forbans déployaient des pavillons européens en ne laissant voir sur le tillac de leurs chébecs que les faces blanches de quelques renégats. Le navire capturé, il était conduit au port le plus proche où son capitaine devait donner le détail de la cargaison, et où on le menaçait de mort s'il en omettait une partie. Le bacha auquel était faite cette déclaration demandait à l'équipage s'il lui convenait d'abjurer, lui promettant, s'il se faisait musulman, la liberté et un brillant avenir. Refusait-il, ce qui était presque toujours le cas, on le conduisait en présence du souverain, lequel, pour chaque captif, payait aux corsaires 50 ducats. Ceux-ci avaient encore droit à l'argent de poche des matelots et à leurs hardes. Le navire, la cargaison et les pauvres gens qui le montaient restaient la propriété des beys. A Maroc, on conduisait les captifs dans le quartier juif, où ils trouvaient toujours d'autres prisonniers comme eux. Il y en avait de toutes les nationalités; chacune d'elles formant un groupe que commandait un captif chrétien et dont il répondait sur sa tête. Le devoir de ce chef était de faire régner la paix entre les prisonniers, de leur donner une tâche à remplir, d'empêcher que les argousins, c'est-à-dire la chiourme marocaine, ne les frappassent par haine religieuse et ne leur prissent par violence la paie de 3 sous 4 deniers que le sultan, dans sa munificence, leur donnait journellement pour rémunérer leurs travaux. Ce qui est singulier, c'est l'obligation pour les Juifs de nourrir gratuitement les captifs et de leur donner tous les ans, au mois d'octobre, une somme de 15 francs qui devait leur servir à acheter des vêtemens. On peut supposer, sans crainte de diffamer les israélites du Maroc, qu'une grande partie de la paie impériale rentrait dans leurs poches et que la nourriture de leurs cliens était des moins lourdes. Si, parmi les équipages prisonniers, il se trouvait des jeunes gens de belle prestance, on les « rasait, » puis on les abandonnait aux passions contre nature que saint Paul, dans une de ses épîtres, reproche aux Romains. Quant aux jeunes captives, des Andalouses et des Provençales pour la plupart, elles entraient dans des harems d'où ni menaces, ni prières, ni rançons, ne pouvaient les arracher.

En 1630, Richelieu fit racheter à Salé un certain nombre de

nos compatriotes qui s'y trouvaient détenus. On paya d'abord à leurs propriétaires le montant de leur entretien, puis à titre de bénéfice 40 pour 100 en plus; ce paiement se fit en toiles de Bretagne. Les captifs étaient au nombre de 141 et leur délivrance représenta une valeur de 13,360 ducats. Six ans avant ce rachat, Richelieu avait encore fait partir pour le Maroc une ambassade dont les aventures méritent d'être racontées. Elle se composait de 30 personnes dont 3 religieux de l'ordre des capucins envoyés par l'Éminence grise, le père Joseph, capucin lui-même; il espérait que ces trois confrères fonderaient à Maroc une église. Le cardinal, malavisé, cette fois, avait confié la direction de la mission à un personnage du nom de Bazilly, commandeur, lequel ignorait absolument de quelle façon un envoyé des cours d'Europe devait se présenter chez un forban couronné. A peine débarqué à Saffi, le commandeur fut interrogé sur l'objet de son voyage, et comme il n'avait avec lui ni cadeaux, ni ducats à offrir en échange du traité et des captifs qu'il demandait, il fut prié de repartir pour la France afin d'aller y chercher ce qui lui manquait. Sa suite fut chargée de chaînes, conduite sous bonne garde à Maroc, et jetée dans une prison où se trouvaient d'autres malheureux qui, depuis plusieurs années, attendaient qu'on vînt les racheter. Les trois capucins partagèrent leur sort; toutefois, on leur laissa la liberté de prêcher, de chanter la messe, à la condition que tout se passerait dans l'enceinte de la geôle. Les dimanches et les jours fériés, leur embarras était grand, car les captifs travaillaient même ces jours-là. Ces religieux périrent tous les trois de la peste dans la prison où ils avaient été mis.

Le commandeur de Bazilly se garda bien de revenir dans un pays si peu hospitalier, et ce ne fut qu'en 1635 qu'un sieur du Chalard, envoyé du roi de France, reparut à Saffi avec les cadeaux et les rançons réclamés par les rois de Maroc et de Salé; 380 Français furent rendus par lui à la liberté, et, par la suite, rapatriés; 333 autres captifs de diverses nationalités étrangères se virent, grâce à notre bienveillante intervention, délivrés de leurs chaînes.

L'ordre de Notre-Dame de la Merci, institué, en 1218, pour le rachat des prisonniers par saint Pierre Nolasque, eut, pendant quelques années, des représentans à Fez et à Méquinez. Quand ils furent contraints d'abandonner ces localités, ce fut de la Péninsule espagnole que des religieux, après avoir quêté dans toute la chrétienté, venaient à Ceuta traiter avec les autorités marocaines du rachat des Européens capturés.

Comprend-on, d'après ce qui précède, les regrets amers des sultans actuels du Maroc lorsque, devant leurs ports, où ni galères,

ni galiotes, ni chébecs ne se balancent sur les eaux, un tel passé revit dans leur esprit? Ils ont encore un souvenir autrement fait pour les rendre arrogans et entretenir leur morgue, celui des tributs que la plupart des puissances européennes leur payèrent annuellement jusqu'au jour où une armée française s'empara d'Alger.

III.

Quiconque a vécu en pays musulman n'a pas manqué d'observer la rapidité avec laquelle s'y propagent les nouvelles. Les informations les plus précises ne manquent jamais aux disciples d'Allah, et s'ils n'ont pas l'électricité pour les transmettre jusqu'aux oasis du Sahara, ils n'en ont pas moins des messagers d'une allure rapide et sûre. C'est ainsi que le sultan des Marocains n'ignore rien de ce qui se passe sur son continent si vivement attaqué de tous côtés, et, de quelle façon, sous prétexte de civilisation et d'humanité, Stanley, et, à sa suite, d'autres exploiteurs, y ont pénétré et s'y comportent. Il sait la quantité de millions de francs et tout le sang que nous coûte l'Algérie, et, quoique notre conquête l'ait rempli de crainte, — surtout depuis Isly, — il n'est pas sans reconnaître qu'elle fait grand honneur à notre armée, à notre persévérance, et que son intérêt est de vivre en paix avec de puissans voisins. Il peut dire à quelle condition nous avons un résident en Tunisie, mais ce qu'il sait par-dessus toute chose, c'est qu'il est de par le monde des gens officieux dont il est impossible de se dépêtrer dès qu'on commet l'imprudence de les prendre pour conseillers ou protecteurs. L'Égypte, le pays du calme par excellence, là où la vie politique diffère si peu du sommeil de ses momies, n'est pas éloignée de son empire, et ce qui s'y passe est bien fait pour lui inspirer une crainte salutaire. S'il ne l'avait pas, cette sage terreur, M. le comte d'Aubigny, fraîchement débarqué du Caire à Tanger, n'aurait, pour la lui donner, qu'à raconter sous quelle tutelle indiscrètement prolongée se trouve, depuis dix ans, le pays des Pharaons.

Ce n'est pas, d'ailleurs, sans motifs sérieux que l'empereur du Maroc, — Moghreb-el-Aksa, son titre devant Allah, — conserve à l'égard des Européens une attitude réservée et altière. Il se dit le successeur des rois maures d'Espagne, tout honnis et dépossédés qu'ils aient été, et il en conserve précieusement les parchemins; il est le chef spirituel de son peuple en même temps que son chef politique, moins obéi toutefois que le tsar, et c'est la première de ces qualités qui constitue sa plus grande force. Il a la prétention

d'être le calife de l'Occident, le vicaire d'Allah, le pape de l'un des quatre grands rites orthodoxes, le malékite, l'un des plus répandus en Afrique. Pour milice, quand il fait appel à la guerre sainte, il a les adeptes de confréries sans nombre, adeptes, qui, par millions, ne demandent qu'à devenir au prix de leur vie, les hôtes de ces oasis célestes où coulent toujours des eaux fraîches et limpides, où des houris idéalement blanches et belles n'ont d'autre préoccupation que celle de ne rien leur faire regretter des voluptés terrestres. Ce sultan ne peut ignorer non plus que les Carthaginois et les Romains, les Vandales et les Byzantins, les Espagnols et les Portugais, n'ont jamais bâti que sur le sable dans cette partie nord du continent d'Afrique où, tant bien que mal, il gouverne aujourd'hui. Seuls, les Arabes ont conquis le Moghreb en s'aidant du glaive et du Coran, et seuls, ils y ont fait souche, mais en se distinguant toujours, par leur amour de la vie pastorale, des Maures qui aiment mieux les villes, et des Berbères fidèles à leurs belles montagnes.

En 1859, l'empire du Maroc fut pendant un moment attaqué et menacé sérieusement par une armée espagnole, très vaillante, pleine d'entrain et supérieurement commandée. Le maréchal O'Donnell, qui s'était emparé de Tanger, marchait en vainqueur sur Tétuan, lorsque l'ambassadeur de la Grande-Bretagne à Madrid se présenta au ministère des affaires étrangères de cette capitale. Par ordre de son gouvernement, il y laissa la déclaration simple, mais catégorique que voici : 1° aux yeux du cabinet de Saint-James une occupation définitive de Tanger par les Espagnols était absolument incompatible avec la sécurité de Gibraltar; 2° le gouvernement espagnol était prié d'acquitter, dans le plus bref délai possible, une dette de plusieurs millions de pesetas contractée d'ancienne date avec l'Angleterre, et dont celle-ci, jusque-là, avait négligé le recouvrement.

Un gouvernement fort et habile devrait toujours avoir des arriérés de ce genre avec les nations qui lui sont inférieures en puissance, afin de pouvoir s'en servir au besoin. Le maréchal O'Donnell fut créé duc de Tétuan; son armée, bénissant Dieu, mais maudissant l'Angleterre, rentra dans ses quartiers d'Espagne, on devine dans quelles dispositions d'esprit.

Ce qui ne peut manquer d'accroître l'orgueil des empereurs du Maroc, leur conviction d'une grande supériorité sur nous, leur force par suite d'une position exceptionnelle sur la Méditerranée et l'Océan, c'est, dans le présent, cette retraite d'une armée espagnole victorieuse; c'est, dans le passé, le souvenir des redevances que l'Europe consentit à leur payer, pendant près d'un siècle, pour

ne pas en être molestée. Le relevé de ces redevances paraîtrait incroyable s'il n'était emprunté à des sources officielles. En y jetant les yeux, on reste interdit devant un abaissement dont il était impossible que n'exultassent pas des barbares.

La Hollande, nation maritime par excellence, afin d'assurer à ses bateaux marchands le libre passage du détroit, consentit en 1732 à payer au Maroc un tribut annuel de 75,000 francs. Un sultan, l'un des meilleurs, Sidi Mohammed, apprenant que cette somme était inférieure à celle que recevaient les Algériens, déclara aussitôt la guerre aux Hollandais. La paix se fit en 1778, et les tributaires en profitèrent pour importer dans les ports barbaresques des toiles communes.

En 1815, le roi Guillaume Ier, devenu roi des Pays-Bas, déchira la convention, la trouvant par trop humiliante. En 1755, la cour de Danemark, conseillée par un ambassadeur juif que le Maroc lui envoya, entama des négociations pour un traité de commerce et de libre navigation. Elle consentit à payer une somme annuelle de 25,000 douros. Trompés par l'ambassadeur en question, les Danois se crurent autorisés à fonder des comptoirs sur les côtes marocaines de l'Océan-Atlantique. Dès que le sultan apprit que ses alliés s'y installaient, il fit jeter en prison le consul danois et sa suite, les déclarant de bonne prise et, de plus, ses esclaves. La fourberie du juif entremetteur ayant été découverte, la paix se fit. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que le Danemark n'avait aucun intérêt capital à traiter. La Suède s'exécuta en 1763; elle offrit de payer 20,000 piastres annuellement, mais dans l'espoir qu'elle s'en acquitterait en fournissant des mâtures et des bois de construction dont elle est riche et pour une valeur égale à cette somme. Le sultan s'y refusa et exigea des espèces sonnantes et trébuchantes, en y ajoutant l'humiliante condition que le versement des fonds serait fait en public et en plein jour. Gustave III rompit le pacte. La république de Venise se soumit à un tribut annuel de 100,000 francs. La Toscane, Gênes, le Portugal et les États-Unis, sans être tributaires, firent des dons, pour que leurs marines ne fussent pas attaquées par les corsaires. Deux bâtimens toscans ayant été saisis par les forbans, le grand-duc Léopold envoya devant Tanger une forte escadre qui, les réclamant impérieusement, réussit à les reprendre. L'Espagne ne consentit jamais à payer de tribut; la grandeur de son passé et sa vieille inimitié à l'égard des Maures s'y opposaient. Elle consentit pourtant à signer un traité de bonne amitié avec le Moghreb en 1767. Pour être agréable à son allié, le sultan empêcha que de Tanger il fût envoyé des vivres à Gibraltar, les Espagnols ayant l'intention de reprendre

cette place aux Anglais. Il autorisa également leurs vaisseaux qui surveillaient les escadres ennemies, à mouiller dans les ports marocains. Grâce à cette facilité, les Espagnols, par des signaux, communiquaient du haut du cap Spartel en terre africaine avec les villes d'Andalousie. Un si parfait accord entre de tels rivaux ne pouvait durer longtemps, et, plus d'une fois, Maures et Castillans se prirent de querelle. Le nombre des Espagnols capturés fut toujours supérieur à celui des autres nationalités.

La Grande-Bretagne, en raison de ce que beaucoup de ses bateaux passaient le détroit, fut la première contrainte de s'aboucher avec le Maroc. Son premier traité porte la date de 1681 et fut fait pour quatre ans. En ce temps-là, l'Angleterre était en possession de Tanger, par suite du mariage de Charles II avec Catherine de Bragance. Elle dut l'abandonner pour Gibraltar, car les Marocains en harcelaient la garnison quand ils ne l'affamaient pas. Comme c'était de Tanger que nos voisins d'outre-Manche se fournissaient de vivres frais, on devine tout le parti que les sultans tiraient de cette nécessité. Le sultan, alors régnant, en voulait surtout aux Anglais de ce que, en se retirant de Tanger, ils en avaient fait sauter les fortifications. Mouley-Ismaël, — il se nommait ainsi, — était un vrai monstre, livrant à des tortures atroces, ou donnant en pâture à ses lions, ceux des captifs chrétiens qui avaient le malheur de lui déplaire. Nous avons une lettre de ce despote, datée du 26 août 1684, et adressée à un capitaine Clodesly-Shovel, de la marine royale britannique; c'est un document suggestif s'il en fut jamais, car il montre à quel degré d'arrogance les rois, beys et deys des États barbaresques en étaient arrivés en s'adressant à des Européens. On en jugera par ces fragmens :

« ... Je veux désormais faire construire des vaisseaux aussi gros que les vôtres et peut-être davantage; j'espère aller en course sur vous dans vos mers d'Angleterre, comme vous y allez sur nous dans nos eaux, et prendre à mon tour vos vaisseaux et vos capitaines.

« J'ai écrit au roi d'Angleterre des lettres dont il doit être content; je n'ai point encore reçu de réponse; j'espère que celles que je recevrai de sa part m'assureront d'un bon accommodement entre nous... Vous avez pris plusieurs de nos vaisseaux et vous en avez fait périr d'autres; vous avez croisé sur nos côtes : ce n'est pas là le moyen d'établir une bonne paix entre nous; et ce n'est pas un procédé d'honnête homme. Grâce à Dieu, vous avez quitté Tanger, car il nous appartenait. Nous allons y faire travailler et aussi au pays d'alentour, car c'est le meilleur de nos États... Quant aux esclaves que vous avez faits, vous en userez comme il

vous plaira. Vous pouvez les jeter à la mer, et en faire ce que vous voudrez; mais vous pouvez compter que dès que les marchands anglais qui sont dans nos États auront payé leurs dettes, je les en ferai tous sortir. »

La réponse du capitaine Shovel déguise mal le regret qu'ont les Anglais d'avoir abandonné Tanger. Voici cette réponse :

« En qualité de capitaine au service du roy d'Angleterre, je fais mes humbles remercîmens à votre majesté des bons sentimens qu'elle a pour la nation... Des cinquante-trois esclaves qui sont ici, il n'y en a que deux ou trois qui ne soient pas Mores. Il n'y a qu'à voir tous les autres pour juger qu'ils le sont; si, parce qu'ils sont pauvres, Votre Majesté ne veut pas les reconnaître, que Dieu leur soit en aide! Votre Majesté nous dit que nous pouvons leur faire sauter le bord. Nous le savons bien, mais nous sommes chrétiens, et ils sont hommes : ce nous en est assez pour ne pas le faire.

« Pour ce qui est de Tanger, notre maître l'a gardé vingt et un ans; et tout le monde sait que s'il avait voulu, il l'aurait gardé malgré vous jusqu'à la fin du monde; car il a démoli vos murailles, comblé votre port, abattu vos maisons, aux yeux mêmes de votre alcade et de son armée. Enfin, sans perdre un seul homme, il a abandonné votre pays stérile et désert, afin que votre peuple y mourût de faim... Mais longtemps avant notre départ, nous ne doutions pas que vous fussiez fâchés que nous quittassions le pays. A l'égard de ces gros vaisseaux que votre majesté prétend faire construire pour aller en course sur nos côtes, elle nous excusera si nous nous croyons plus capables d'en juger que personne, car nous savons ce que vous savez faire en fait de marine et de vaisseaux.

« Si votre majesté juge à propos de racheter les esclaves, ses sujets, pour cent écus chacun, ils sont à son service; et on lui enverra gratuitement les autres. Si vous aimez mieux nous donner autant d'esclaves anglais en échange, vous nous ferez plaisir, mais nous croyons que votre majesté aura peine à prendre ce parti; car les plus pauvres captifs que notre maître ait jamais rachetés de vos États lui ont toujours coûté deux cents écus, et il y en a qu'il a payés cinq fois autant. C'est que sa charité s'étend généralement sur tous ses sujets et qu'il n'a garde de les oublier et de les regarder avec indifférence parce qu'ils sont pauvres. Nous sommes surpris que votre majesté taxe d'injuste ce procédé, parce que nous avons pris vos vaisseaux en temps même de trêve. Elle peut se souvenir que pendant le temps que votre ambassadeur était en Angleterre, vos corsaires firent environ vingt prises sur les sujets de mon maître. L'année dernière, vous avez mis en mer tout ce que vous aviez de bâtimens, et vous nous en avez pris

plusieurs des nôtres, tandis que vous nous parliez de trêve pour parvenir à la paix. Quelques-uns de ces vaisseaux ont déjà payé leur mauvaise foi, et quand les autres iront en mer, nous ne doutons pas que le Dieu tout-puissant ne les fasse tomber entre nos mains.

« Je prie Votre Majesté de m'honorer d'une prompte réponse, car je ne compte pas rester longtemps devant Salé. »

Pendant de longues années, entre l'Angleterre et le Maroc, les traités succédèrent aux ruptures et les ruptures aux traités. En somme, si la première ne paya jamais de tribut aux Marocains, elle fut par la suite très prodigue de dons de toute sorte ; de 1787 à 1814, elle leur fournit en subsides seulement, pour une valeur de seize mille cent soixante-dix-sept livres sterling, soit près d'un demi-million de francs.

Disons en passant que c'est de Gibraltar qu'Abd-el-Kader tirait ses poudres et ses armes pour combattre nos soldats, et qu'après le bombardement de Tanger et de Mogador par une flotte française que commandait le prince de Joinville, les Anglais s'empressèrent de fournir au sultan Muley-Abd-er-Rhamman des ingénieurs pour en relever les fortifications. De bons alliés ne l'eussent pas fait ; mais il serait puéril de s'en étonner. Est-ce que les représentans des maisons de Birmingham à Hong-Kong ne vendaient pas des munitions de guerre aux Célestes au moment où des flottes anglaises bombardaient les ports chinois? Tout en recevant journellement des injures des Marocains, les Anglais ne leur en vendaient pas moins des gros draps, des serges, des toiles, de l'étain, du plomb, du fer et des merceries ; en échange, ils en tiraient des gommes, des huiles, des cires, des dents d'éléphant, des cuirs en poil et des laines; ils y trouvaient aussi des mules pour leurs colonies de l'Amérique du Nord.

IV.

Dès 1577, un consul français s'établit au Maroc. Un traité de commerce fut conclu avec la France sous Louis XIV en 1699. Un peu avant, en 1684, si on se le rappelle, nous avions eu des rapports d'une nature peu cordiale, car ils avaient pour objet le rachat de captifs. Nous avons raconté ce qu'il advint à un envoyé du cardinal. Au commencement du XVIIIe siècle, nous avions des colonies et une marine marchande en voie de développement. Nos consuls avaient fait bonne figure au Moghreb jusqu'au jour où le néfaste duc d'Orléans, régent de France, sacrifiant le consulat

de Salé aux désirs de George Ier d'Angleterre, nous y fit perdre l'influence acquise depuis Louis XIV. Les Marocains, d'accord en cela avec les Algériens et les Turcs de Tripoli, ne pouvant se décider à nous laisser naviguer dans les eaux de la Méditerranée, capturaient journellement des bateaux portant notre pavillon et trop faibles pour se défendre. Il fallut, quoique bien tardivement, se décider à mettre un terme à de tels méfaits. En 1765, une flotte composée d'un vaisseau de ligne, de huit frégates, trois chébecs, une barque et deux bombardes, partit de France pour le Maroc. Elle ouvrit le feu sur Rabat et Salé, qui répondirent avec vigueur; à Larache, nos frégates firent échouer un corsaire et, ce qui est mieux, elles incendièrent la flotte ennemie à l'ancre dans le port. La paix ne se fit pas, et nos pertes dans cette affaire furent très sensibles, car elles se soldèrent par deux cents hommes tués, et quarante marins tombés vivans aux mains des Moghrabins. Ce ne fut que deux ans après, en 1767, que le comte de Breugnon, capitaine de haut bord, en se rendant à Saffi avec une flotte puissante et de riches présens, obtint un nouveau traité avec le Maroc. Sous la foi d'asile dont jouissaient les consuls européens dans les États barbaresques, des traitans français s'établirent dans ces dangereux parages; ils y importaient des toiles de Bretagne, quelques balles de soie, un peu de draperie et des fers de Biscaye. Ils achetaient des Arabes les mêmes produits que ceux dont trafiquaient les Anglais.

Les derniers démêlés que nous ayons eus avec le Maroc eurent pour cause les limites de nos frontières d'Afrique; ils se dénouèrent sur le champ de bataille d'Isly, et par le bombardement où s'illustra le prince de Joinville : celui de Tanger et de Mogador. Nous eussions pu alors modifier à notre grand avantage notre ancien traité, mais c'était le temps où les ministres d'un roi pacifique déclaraient que « la France était assez riche pour payer sa gloire. » Le second empire qui, à la suite du discours de Napoléon III à Bordeaux, devait être le règne de la paix, ne fut qu'une succession de guerres avec la Russie, la Chine, le Mexique, l'Autriche et l'Allemagne. On suppose bien de quel poids devait être le Maroc pendant de telles luttes. L'Angleterre ne s'en désintéressa pas. Nous apprîmes, en 1856, que M. Drummond Hay, représentant de la reine Victoria à Tanger, avait obtenu du sultan Abd-el-Rhaman de grands avantages pour ses nationaux. A cette époque, le commerce du Maroc s'élevait à 50 millions de francs. Notre voisine, grâce à sa présence à Gibraltar, en accaparait les deux tiers. L'autre tiers se divisait entre les puissances européennes et les deux régences, Tunis et Tripoli. On a dit, dans

ces derniers temps, que M. le comte d'Aubigny était fort bien en cour marocaine et qu'il y avait obtenu des avantages sur nos éternels rivaux. Dans l'opinion des Anglais, ces avantages seraient tellement légers, qu'ils ne leur causeraient aucune jalousie. Nous ne pouvons qu'être heureux de ne pas leur faire envie. Ils savent ceci aussi bien que nous : la pauvreté de l'agriculture du Maroc, les révoltes qui en rendent l'intérieur inhabitable, sa haine toujours vivace du chrétien, son mépris du luxe, n'en feront pas de sitôt un champ bien riche d'exploitation. Ainsi que nous l'avons dit dès le début, ce pays, comme voie de transit avec l'intérieur de l'Afrique, n'est plus, avec les projets de pénétration qui forcent dans tous les sens l'accès de ce continent, qu'une quantité négligeable. Son importance est dans le danger qui menacerait l'Algérie et le Sénégal, si l'un de ses ports venait à tomber aux mains d'une puissance qui, un jour, deviendrait notre ennemie. Un seul régiment étranger y débarquant pour nous combattre soulèverait aussitôt tout ce qu'il y a de musulman dans nos possessions. Là est le secret de la prépondérance que l'Angleterre cherche à conquérir à Tanger.

Pour nous résumer, disons que le Maroc des temps présens a été visité par divers personnages qui y sont allés en mission temporaire et y chevaucher, encadrés dans une troupe de cavaliers officiels leur servant plutôt de garde que d'escorte d'honneur (1). Mais ce que l'on sait de l'intérieur des terres et des villes a été surtout rapporté par des Espagnols échappés des bagnes de Ceuta ou de Melilla, par ces misérables qui se hâtent de renier leur dieu et leur patrie pour éviter le châtiment qui les frapperait s'ils étaient reconduits à leurs présides par les autorités du sultan. Depuis deux cents ans, aucun Marocain n'a fourni sur son pays la moindre note, pas plus qu'un aperçu des revenus et des transactions. Il existe bien, à la bibliothèque de la rue de Richelieu, la traduction du récit d'une ambassade envoyée de Fez en Espagne vers 1632, mais son auteur, — et encore est-ce un Arabe, — tout en décrivant ce qu'il voit à la façon des *Lettres persanes*, ne songe nullement à faire ressortir la différence des mœurs castillanes avec celles de son pays. Ce qui reste debout et se continue de l'ancien Moghreb, c'est un sérail impérial qui, par le nombre de ses femmes, ferait prendre en pitié celui du grand Salomon ; c'est l'esclavage en ce qu'il a de plus avilissant et s'y étalant en plein jour avec son cortège d'eunuques, de noirs muets et de meurtres occultes. C'est le ghetto ou le quar-

(1) Voyez, dans la *Revue* de 1886, une série de récits, intitulée *Une Ambassade au Maroc*, par M. Gabriel Charmes, et dans la *Revue* du 1er août 1888, *Un Voyageur français au Maroc*, par G. Valbert.

tier des Juifs; ceux-ci y cachent, sous des dehors sordides, des richesses acquises par l'usure, jusqu'à l'heure où un shérif besogneux les fasse dégorger sous le bâton. C'est l'agitation pleine de mystères qui commence dans les villes du Maroc dès que tombe la nuit, quand l'habitant, comme attardé, se glisse dans les rues étroites et sinueuses, un falot tremblant à la main. C'est une population malpropre et grouillante dans les cités; farouche dans l'Atlas, nomade et douce dans les plaines, mais parmi laquelle se distinguent toujours trois classes de parias : les esclaves noirs, les fils de Sem et les renégats. Avant 1830, il y avait un paria de plus : le captif chrétien. On croit rêver lorsqu'on songe à la date si rapprochée de sa délivrance. Les Arabes, toujours moins nombreux au Maroc que les autres races, sont restés ce qu'ils sont par nature, errans et éleveurs de troupeaux ; les Berbères continuent à vivre de préférence hors de la portée des shérifs, dans cette région du Riff d'où il sera toujours impossible de les déloger ; les Maures, très dégénérés par suite de leurs trop intimes rapports avec les Soudanais, vivent indolens dans l'intérieur des villes et dans l'attente du retour de la piraterie. Salé, Rabat et Mogador sur l'Atlantique, Ceuta, Rabat et Tanger sur la Méditerranée n'ont plus qu'un mouvement de rade des plus restreints. J'oubliais Larache, une ville voisine de ce jardin des Hespérides dont Atlas dérobait les pommes d'or pendant qu'Hercule portait complaisamment le monde sur ses robustes épaules.

Tant que les empereurs du Maroc se tiendront sur une farouche réserve vis-à vis des puissances d'Europe ; tant que leurs peuples se montreront rebelles à notre civilisation et ne sentiront pas renaître en eux cette flamme qui jadis illustra leurs ancêtres en Andalousie, nous n'avons qu'à nous croiser les bras et à veiller. Ayons toutefois la pudeur de reconnaître que ce sont nos mesquines rivalités qui, en vue de l'Europe, vont entretenir une barbarie, honte de notre époque. A qui la faute ? Aux hommes, qui, mus par des visées purement mercantiles, emploient, pour les faire prévaloir, la ruse et la force ; à ceux qui se rient des nationalités dès qu'il s'agit de lucre, et d'étendre sur mer comme sur terre une domination qui, si on la laissait faire, deviendrait bientôt universelle.

EDMOND PLAUCHUT.

A RAVENNE

Journées de mai passé.

... La mer meurt doucement, sur des terres basses, au bord de la route, d'Ancône à Pesaro, de Pesaro à Rimini. La vie se fait rare; des petits havres de pêcheurs, où quelques familles nettoient leurs filets sur la grève. Des hommes, plongés à mi-corps dans la vague, vont rejeter ces filets au large. Devant eux, les voiles rouges, brûlées par les soleils, se hissent le long des mâts, s'envolent dans l'éveil du matin. Les premières levées fuient déjà là-bas, au fond bleu de l'Adriatique, vers la Grèce qui les appelle sous l'horizon. La pensée fuit de conserve, allègre aux jeunes lumières de l'aube, oublieuse des lourdes ancres engagées ailleurs; et je continue de les suivre, les barques disparues, dans les profondeurs de la mémoire où se prolonge cette mer, sur ces eaux grecques où j'ai perdu tant d'anciens jours.

A Cesenatico, la ligne s'écarte de la plage. Les terres riveraines de l'Adriatique ne porteraient pas plus loin une voie ferrée. Au-delà, le limon charrié des vallées lombardes et romagnoles a gagné sur les flots une vaste maremme, jusqu'aux embouchures des grands fleuves, du Pô et de l'Adige. Francesca dépeint dans une belle et forte image ce sol aventuré parmi les eaux; elle montre à Dante « sa terre natale assise sur la *marine*, là où le Pô descend avec ses tributaires pour trouver enfin la paix dans la mer (1). »

(1) Siede la terra, dove nata fui,
Su la marina dove 'l Po discende
Per aver pace co' seguaci sui. (*Inferno*, v.)

La voie coupe des canaux, entre des rizières et de grasses moissons, à travers un pays plat, une sorte de Flandre verte, humide. Au loin, les hautes cimes de quelques pins parasols, échappés à la destruction de la Pineta, rappellent seules l'Italie. Le train s'arrête, on descend sur une place déserte. Roulée dans ce linceul de verdure, une petite ville aux tons rouillés, vide, silencieuse, émerge comme un objet antique et hors d'usage, avec l'air d'une vieille de l'autre temps qu'on oublia d'ensevelir. C'est Ravenne, la douce morte, la Byzance occidentale.

Ici vinrent expirer, s'anéantir et reposer enfin les plus grandes âmes que l'humanité ait connues, l'âme de Rome, l'âme de Dante; ici elles ont trouvé la paix, comme le fleuve voisin dans la mer. Par un caprice inattendu de l'histoire, la vie civilisée s'est concentrée un instant sur ce point, avant sa longue éclipse en Europe. C'était au moment de la confusion barbare, du déchirement entre l'Occident et l'Orient, pendant la carence d'un pouvoir universel; la Rome impériale agonisait, la Rome chrétienne élaborait lentement ses destinées futures. Les formes vaines de l'ancien empire se maintinrent dans ce dernier refuge; Ravenne fut capitale de l'univers, la préfecture délaissée au bord du Tibre lui obéit. Les aigles se posèrent un jour sur ce rivage, comme de lourds oiseaux émigrans qui battent de l'aile et tournoient, avant de prendre leur vol par-dessus la mer. Ce qu'on voit ici, est-ce un débris latin ou un promontoire avancé de l'Orient? On ne sait, on se demande de quel côté du golfe il faudrait situer historiquement cette ville hybride. Je l'appelais plus haut, on l'a appelée mille fois : la Byzance occidentale. Ce nom implique un choix arbitraire entre les deux mondes qui se mêlèrent dans le creuset. Tout y raconte des transformations d'élémens : l'art païen devenant chrétien, l'Auguste italiote devenant Grec, les rois barbares s'essayant au rôle de Césars, ébauchant le saint-empire de Charlemagne et de Barberousse. De quelque nom qu'on la nomme, Ravenne demeure aujourd'hui ce qu'elle était à cette heure indéfinissable; on y revit le VIe siècle de notre ère.

Tout s'est retiré d'elle, la vie et la mer. L'Adriatique est à 10 kilomètres du faubourg que ses flots baignaient sous Justinien. L'histoire a quitté de même l'abandonnée. Les siècles ont monté sur elle avec ces terres d'apport étranger, où il faut chercher à deux mètres de profondeur l'ancien sol et les socles des colonnes. Enlisée par ce double travail de la nature et du temps, la ville des exarques s'est conservée presque intacte, pareille aux cités pharaoniques dans les boues du Nil. Gardienne de mausolées fameux, Ravenne est la tombe des tombes. Néanmoins, je ne comprends

pas de quels yeux l'ont vue tous les voyageurs qui écrivent : Ravenne est lugubre, désolée... Ravenne n'est pas lugubre. C'est la douce morte. Il n'y a pas d'horreur autour d'elle, parce qu'il n'y a point lutte de la vie contre la dissolution normale; parce qu'il n'y a presque rien de réel, dans ce fantôme d'un moment historique très lointain, et si étrange. Il n'y a que de la paix, avec un charme infini, sur ces cendres si peu troublées.

Dix-huit mille âmes, me dit-on, en comptant l'agglomération rurale. Sur le cailloutis des rues étroites, on entend pousser l'herbe. Entre dix heures du matin et cinq heures du soir, à peine si vous croisez quelques passans; ils frôlent les murs roussis des églises, des cloîtres, des palais aux fenêtres aveuglées. Ces demeures seigneuriales, hautes et vastes comme les aimait l'Italie de la Renaissance, sont veuves d'habitans. Mais quelles ombres y reviennent! Voici le palais de Guido da Polenta, où fut recueilli Dante; le palais Guiccioli, où fut recueilli Byron. Un voile de poésie recouvre ce qu'il y a de farouche dans la mine de ces forteresses; comme le grand pied de vigne vierge qui tapisse de haut en bas l'une d'entre elles, mettant à ce coin de rue un sourire de grâce sur la face pâle de Ravenne. Par les porches béans, le regard plonge dans les cours; au fond, quelque triton de marbre s'ennuie sous les pariétaires, il ne pleure plus l'eau de sa fontaine. Chétives sont les autres maisons; de pauvres boutiques sous les arcades du marché, — les Ravennates doivent se fournir à Bologne pour tout ce qui n'est pas article de consommation populaire, — un port où trois ou quatre caboteurs dorment allèges sur le canal maritime, une station de deux fiacres, sans plus, créée l'autre semaine par un arrêté du syndic. Des capucins, des mendians, seuls maîtres de la rue durant les heures chaudes du jour; ils s'attroupent comme un essaim de mouches dès qu'un pas retentit sur le pavé; ils font un cortège imposant au promeneur, riant de bon cœur avec lui de leur nombre et de leur importunité; on en voit des grappes pendues le matin aux grilles des quelques familles aisées, à la façon des cliens dans l'ancienne Rome; quand la dame du logis sort, ils l'accompagnent processionnellement à l'église. Dès que l'on s'éloigne du marché et des deux cafés où se brasse la politique locale, solitude, silence, sensation d'être dans un lit de pierre où le torrent humain a coulé, et qui demeure à sec, avec de minces filets d'eau stagnante.

Pour retrouver la vie, une vie chimérique, à la vérité, mais d'une extraordinaire puissance d'illusion, il faut la rechercher aux siècles où elle s'arrêta dans Ravenne; il faut entrer dans les basiliques, les baptistères, les mausolées. Là, sur les murs revêtus de

mosaïques, se relève un peuple nombreux, avec ses princes, ses prêtres, avec les particularités de son existence. J'avais vu en Orient le peu qui reste du premier âge byzantin : des ruines, quelques figures échappées au crépi de chaux du Turc ; mais l'Orient, trop bouleversé, a mal gardé les souvenirs de cette époque, la plus mal connue, la plus radicalement effacée de l'histoire. A Ravenne seulement, on revoit au complet cette société de transition, encore maîtresse de la ville qui fut son berceau; dans le vide et le silence ambians, elle tire l'esprit hors du présent, elle le reporte d'un saut brusque à l'heure qu'elle marque. Nulle part, sauf en Égypte, on ne ressent au même degré cette impression fantastique : la résurrection d'un morceau lointain d'humanité.

Chacun connaît au moins de nom les édifices fameux de Ravenne : San Vitale, Sant'Apollinare Nuovo, et l'autre temple du même vocable, Sant'Apollinare in Classe. Ce dernier, perdu dans les champs à cinq kilomètres de la ville actuelle, était jadis l'église du port et du faubourg maritime de Classis. Le faubourg a disparu, la mer a fui ; la basilique, épave désemparée, est échouée dans une prairie au milieu des blés. Les restes de l'ancien hospice des pèlerins lui tiennent compagnie. Cet hospice reçut au moyen âge un hôte singulier, d'après l'inscription que je relève dans la nef sur une plaque commémorative. L'empereur Otton III, le plus romantique des Césars allemands avant ceux de notre temps, y vint de Rome pieds nus et y jeûna quarante jours sous le cilice. Attiré à Ravenne par son maître Gerbert, alors archevêque de la ville, et par les préférences de sa mère, la Grecque Théophanie, Otton y conçut peut-être, devant les représentations de la splendeur byzantine, il y caressa certainement son cher projet, la reconstitution de l'empire romain d'Occident avec les lois et les usages de la cour de Justinien. En lisant sur le marbre l'inscription où Otton raconte son voyage, il me semblait reconnaître, dans chacun de ces mots ardens et mystiques, le son d'une haute parole d'aujourd'hui, familière à nos oreilles.

Les deux Sant'Apollinare offrent les dispositions classiques de la première basilique chrétienne. A San Vitale, ébauche de la sainte Sophie de Constantinople, un type nouveau apparaît sous l'influence orientale; partout la forme circulaire, coupole sur une rotonde, arcatures qui s'engendrent et se supportent. Entre la symétrie harmonieuse du rectangle païen et l'aspiration désespérée qui va tendre vers le ciel l'arceau et la flèche gothiques, Byzance intervient avec ses courbes trapues, avec le cercle où sa pensée maniaque et subtile tourne perpétuellement sur elle-même. L'âme antique se po-

sait paisiblement à terre; la nôtre fuyait à tire d'aile dans l'espace; l'âme byzantine ne monte un instant que pour se recourber et s'enchevêtrer dans ses replis.

D'autres monumens des Ve et VIe siècles arrêtent le visiteur, à chaque pas qu'il fait dans Ravenne : les deux baptistères, celui des orthodoxes et celui des ariens, si bien conservés que l'on s'attend à voir les sectes ennemies sortir des portes pour en venir aux mains; la chapelle archiépiscopale; le mausolée de Galla Placidia, qui repose avec son frère Honorius et son époux Constance dans ce bijou funéraire; les ténèbres y sont réchauffées et illuminées par le rayonnement de la mosaïque : sous cette voûte, le sombre azur constellé d'or reflète la douceur d'une vraie nuit d'Italie. Les architectes de Théodoric ont travaillé pour lui dans le même style. Le palais du grand roi goth montre encore quelques colonnes sur sa façade; Charlemagne transporta les autres à Aix-la-Chapelle. Le tombeau de Théodoric se cache à quelque distance de la ville, dans un joli nid de verdure; la lourde rotonde ressemble à une énorme carapace de tortue, tombée là sur le sol, à demi envasée dans le limon qui cède sous le poids de cette masse. La chapelle est vide; l'inquisition se souvint au XVIe siècle du monarque arien et fit jeter aux quatre vents les cendres de l'hérétique. Un vieux gardien cultive des œillets et des roses devant le sépulcre profané; nous lui demandons à voir la tombe du roi; il nous reçoit avec cette phrase, dite d'un ton solennel et navré : *Fu tomba, ma non è più tomba.* C'est un bon révolutionnaire romagnol; il enrage, comme si son trésor eût été volé d'hier, contre l'inquisiteur qui lui déroba, trois cents ans d'avance, un cadavre aussi illustre que fructueux.

Le *Dôme* moderne suffit à la population ravennate; elle a déserté les basiliques, on y rencontre rarement quelque femme en prière. Pourquoi de nouveaux fidèles? La foule des anciens est là au complet, incrustée dans la mosaïque; elle se déroule partout, au cintre des voûtes, dans la corbeille des absides, sur les longues frises des nefs. Sous des noms de saintes et de confesseurs, chacune de ces figures est un portrait de l'époque; les plus reculés en date gardent un indiscutable accent de vie. On voit ici comment ce bel art atteignit son apogée et commença de décliner, durant une période de cent ans, de 450 à 550 environ. Au début, la chaude harmonie des tons et la vérité individuelle des personnages ne laissent rien à désirer; bientôt, la différenciation des visages apparaît moins prononcée, les corps se raidissent et s'ankylosent; on sent approcher le temps où ils ne seront plus que des cadavres pétrifiés, reproduits pendant une longue suite de siècles, jusqu'aux transcriptions machinales que j'ai vu faire encore dans les monastères du Mont-Athos.

Les plus anciennes compositions nous montrent franchement des modèles antiques revêtus d'attributs chrétiens; au tombeau de Galla Placidia, le Bon Pasteur gardant ses brebis a la tête classique de l'Apollon Musagète. Aux deux baptistères, où le sujet central représente l'immersion de Jésus dans le Jourdain, le dieu du fleuve assiste à la scène; il faut bien nommer ainsi ce vieillard mythologique, avec son urne dans une main, son sceptre de roseaux dans l'autre. Peu à peu, le Christ vainqueur se débarrasse de cette gangue païenne. La semaine dernière, je regardais dans les catacombes de Rome les symboles timides sous lesquels le Dieu persécuté se dérobe aux yeux de l'orante: Jonas, Melchisédech, le sacrifice d'Abraham. Une pieuse habitude maintient dans les mosaïques de Ravenne ces figurations; mais, au-dessus d'elles, le Dieu triomphant prend aux clés de voûte sa place d'honneur et la figure rituelle que l'Orient lui conservera. Cependant, le roi du ciel doit partager l'empire avec le roi de la terre, l'héritier du divin Auguste; le personnage du Cosmocrator, trônant au milieu de ses cubiculaires, a presque autant d'importance que celui du Sauveur. La pensée de Constantin, l'équitable répartition de l'univers entre les deux divinités, inspire la main respectueuse du mosaïste.

Dans cet art qui n'a pas encore d'individualité bien acquise, tout parle d'élémens en fusion; idée païenne, idée impériale, idée chrétienne; beauté classique et goût barbare de l'Asie. Le dessinateur se ressouvient parfois de la Grèce, quand il trace un profil humain; il recueille des motifs d'ornementation et des couleurs dans tout l'empire de son maître, de Pompéi à la Perse. La décoration qu'il met au fond de ses coupoles, avec ce fouillis d'arabesques d'or entre les paons bleus et les palmiers verts, ressemble déjà à un tapis de Chiraz plus qu'à une draperie classique; follement somptueuse toujours, et admirable de coloris.

Nous avons deux portraits de Justinien, d'époques différentes; l'un à San Vitale, l'autre dans une chapelle de Sant'Apollinare Nuovo. Le premier est d'un homme en pleine force, alerte, aux traits durs et accusés; dans le second, le Basileus aux joues pesantes, au regard éteint, est devenu un vieux légiste, un bureaucrate avachi sur ses dossiers. On pense aux deux types si connus que nous ont laissés les peintres de Bonaparte, le maigre consul, l'empereur alourdi. Vis-à-vis de son époux, Théodora se dirige vers un temple, entourée de ses femmes; les patriciennes portent leurs costumes de cour, des étoffes précieuses très variées de nuances, de tissu et d'ajustement. Les trois rois mages sont brodés sur un lé de la tunique de Théodora. On les voit représentés partout, dans les mosaïques de Ravenne, en tête des processions achemi-

nées avec des offrandes vers le trône de la Vierge. Les rois Gaspar et Balthazar, majestueux, bien drapés, munis de nobles barbes et de hauts diadèmes, ont la suffisance tranquille de personnages qui apportent l'or et l'encens, deux présens toujours bien reçus. Le roi Melchior, imberbe, chétif sous son petit manteau vert, est de mine plus naïve et un peu déconfite; comme il sied à un Arabe qui n'a trouvé dans son désert que ce maigre cadeau, la myrrhe, le parfum amer.

Ces tableaux nous rendent les usages et le mobilier de l'époque byzantine, dans les scènes bibliques figurées avec les accessoires de la réalité contemporaine. Nous pouvons étudier à Sant'Apollinare Nuovo un plan détaillé du palais impérial; et, en face, une vue du port de Classis; des bateaux s'y balancent; ils ne diffèrent ni par la coupe, ni par la mâture, des barques qui attendent à cette heure leur chargement de riz sur le canal Naviglio. Pour le mobilier, les indications des mosaïques se vérifient sur les reliques conservées dans les sacristies : chaires de marbre et d'ivoire sculpté où s'assirent les premiers évêques de Ravenne, croix d'argent émaillé que l'on portait devant eux.—On peut sonner l'office, dans la tour isolée qui servait de clocher; les saints évêques Apollinaire et Maximien peuvent redescendre dans leurs basiliques et monter aux autels ; l'empereur est prêt ; rien ne manquera à la cérémonie. Le peuple est là pour remplir les nefs; soit qu'il se précipite de ces frises où on le voit en effigie, soit qu'il ressorte de ces sarcophages rangés le long des murs, disséminés partout, dans les chapelles, au musée, à la Bibliothèque, et jusque sur la voie publique. Il y a autant de sarcophages que de maisons à Ravenne, tous du même type : le grand coffre byzantin, au toit de pierre massive, avec les premiers symboles chrétiens sculptés sur les quatre faces : la vigne, les brebis, les colombes buvant dans le calice. On lit sur le couvercle des inscriptions emphatiques ou touchantes; celle-ci, par exemple, répétée en grec et en latin sur le tombeau de l'exarque Isaac : « Suzanne, la compagne de sa vie, privée désormais de l'époux, soupire fréquemment à la façon d'une chaste tourterelle. »

Quittons les basiliques; je me suis promis d'être sobre sur l'archéologie. Ravenne a été mainte fois décrite et commentée dans les publications des savans, mon bref rappel n'apprendra rien aux gens instruits en cette matière. Je voudrais retenir et rendre ce que les savans n'ont pas toujours aperçu, l'âme de la douce morte; ils l'ont étudiée comme un fossile, sans se laisser gagner au charme de la calme enchanteresse. Ah! que les poètes l'ont mieux regardée, Dante, Byron, et les autres; eux qui ne peuvent parler d'elle sans que le mot de douceur revienne à chaque instant dans

leurs vers. Je voudrais fixer l'impression dominante qui demeure dans le regard, au sortir des basiliques. Il revoit passer ces interminables théories, comparées souvent aux Panathénées, de saintes, de vierges, de docteurs, de martyrs; personnes réelles d'autrefois, cheminant à la file sous les palmiers d'où pendent les fruits mystiques. Les blanches saintes, surtout, uniformément drapées dans leurs tuniques de lin aux plis raides, portant leurs couronnes dans les mains tendues d'un même geste, marchant de côté, le col penché, regardant de face le visiteur avec ces grands yeux dilatés... Ces femmes blanches qui se meuvent du même rythme, ces yeux immobiles qui convergent de là-haut sur les nôtres, leurs prestiges créent une obsession que l'on ne peut plus dissiper. Elles me poursuivaient partout, dans la solitude des rues muettes, dans l'atmosphère moite et vaporeuse qui baigne l'horizon des plates campagnes. La perpétuité du même rêve s'établit d'autant mieux que rien ne la trouble à Ravenne. Pendant les quelques jours que j'y ai passés, un journal ne m'est pas tombé sous la main; le monde turbulent, actuel, avait reculé très loin, son bruit n'arrivait plus; rien ne détonnait sur le murmure affaibli de ce passé. Une fois seulement, à San Vitale, le sacristain, après qu'il eut débité son boniment sur Justinien et Théodora, crut être agréable en ajoutant: « Et Mme Sarah Bernhardt est venue ici, pour copier la robe; mais je ne l'ai pas vue, malheureusement je ne la connaissais pas... » L'information « bien parisienne » de ce curieux de gloire rendit une fausse note sous ces voûtes; comme si la grille du chœur eût grincé, en s'ouvrant, contre le marbre du bas-relief antique où un Neptune supporte le grand arc peuplé d'apôtres.

... L'autre soir, on m'a mené au théâtre de Ravenne. Une de ces jolies salles italiennes, claire, toute en loges du parterre au cintre. La troupe, nombreuse et fort convenable, donnait dans un décor de quatre sous *I Pagliacci*, l'opéra à la mode qui fait son tour d'Europe; comme M. Mascagni, M. Léocavallo relève contre Wagner le drapeau de la musique nationale, simple, bonne enfant, tantôt bouffe et tantôt sentimentale. Le théâtre était plein, les loges garnies de femmes parées, les petites places bourrées de peuple; un public *appassionato*, amusé, applaudissant à tout rompre. Théâtre, troupe et public, nous ne voyons pas mieux dans une de nos grandes villes, à Marseille ou à Bordeaux. Décidément, on ne changera pas cette race, amoureuse de plaisir et de musique; elle peut se priver de tout dans un pauvre endroit, suspendre toutes les fonctions de la vie; il lui faut sa joie favorite, elle se l'arrangera avec rien et en fera quelque chose. — Mais d'où sortait tout ce monde? Quel miracle avait fait jaillir du désert ce flot bouillonnant?

La petite morte, que j'avais vue dans le jour dépeuplée, indigente, taciturne, comment avait-elle tiré de ses retraites tant d'élégances et d'êtres vivans? Mystère. Hallucination peut-être, cette Ravenne réveillée, et si invraisemblable, qu'il ne l'était guère plus d'y substituer la hantise accoutumée. Le peuple des mosaïques descend le soir dans cette salle; le cortège des femmes blanches s'est égrené dans ces loges. Elles reviennent là se remémorer les jeux du cirque; elles applaudissent le mime de leurs mains tendues; le plaisir ranime leurs prunelles immobiles, les fleurs d'offrande refleurissent à leur corsage. — Cependant, on me présente à des personnages qui semblent réels, M. le sénateur, M. le préfet, M. le syndic; ils tiennent des propos contemporains, ils parlent de la sécheresse inquiétante, des affaires locales et des générales, ils raisonnent les intérêts des princes. — Illusion. C'est le logothète, les curopalates, les compagnes de Galla Placidia; spectres échappés des sarcophages, larves attirées aux lueurs de la rampe pour jouir d'une fable, vaines et sensibles un instant, comme le son qui fuit du creux des violons. Nul autre moyen d'expliquer cette apparition; puisque je n'ai pas retrouvé trace de ces êtres nocturnes, le lendemain, dans la ville aux maisons closes...

Elle ne distrait même pas l'attention, comme toutes les autres cités d'Italie, avec ces chefs-d'œuvre enfouis dans la moindre bourgade par plusieurs siècles de peinture. Le seul peintre de la région, Luca Longhi, a laissé dans les églises des redites banales sur les thèmes de la décadence. Quelques autres ouvriers du temps ennuyeux passèrent ici, le Guerchin, Daniel da Volterra; des choses vues d'avance, partout. Je n'ai découvert au musée qu'un trésor, l'effigie tombale de Guidarello Guidarelli, guerrier ravennate. Je doute qu'après Donatello la première Renaissance ait rien produit de plus beau. L'homme de marbre est couché sur son suaire, le corps emprisonné dans la cuirasse et la cotte de mailles, la tête dans le heaume à la visière relevée. Il a trop combattu; indicible est l'expression de lassitude dans le sommeil, sur cette face monacale autant que militaire; elle dort, les paupières lourdes, la bouche entr'ouverte. La visière, les arcades des yeux et la puissante ossature des joues portent de tristes ombres sur les dépressions du visage. La tête penche de côté; par un artifice naïf du sculpteur, le gorgerin obéit à la flexion du col, son fer se plisse avec la chair qu'il maintenait; comme si le métal de la cuirasse, lui aussi, était las de son dur service. Sur la poitrine, les fortes mains de soldat étreignent la croix de l'épée; la lame nue se glisse entre les jambes, serrée au corps, fidèle. Cette figure, admirable de naturel et d'austérité

pensive, n'est ni connue ni reproduite, que je sache. Qui l'a faite? On l'ignore. A peine soupçonne-t-on qui était ce Guidarello Guidarelli; les chroniques ravennates signalent rapidement plusieurs partisans de cette famille, au xve siècle.

Ce fut l'époque où Ravenne parut se ranimer; la vie italienne, si farouche alors, lui mit au cœur quelques battemens violens. Ils sont attestés par des inscriptions qui racontent sur les murailles les anciennes mœurs. Je lis sur une plaque, au coin d'une rue : « Ici François de la Rovère, duc d'Urbin, férit mortellement, dans un accès de colère, le cardinal Alidosio. » François était général des troupes de Jules II, et Alidosio légat de ce pape. Au sommet de cette société, le sang impulsif de l'Italie agissait alors comme il agit encore chez les *popolani*, quand ils s'entr'égorgent au sortir de la taverne, pour un mot. Et l'Italie tenait en ce temps la première place dans la politique, dans les lettres, dans les arts. Mauvaise leçon de morale. Il faut prêcher quand même la tolérance et le respect de la légalité, mais convenir que ces vertus ne laissent pas de lustre. A la Bibliothèque, tandis que je regardais la précieuse copie d'Aristote qui est la gloire de cette collection, le bibliothécaire m'apporta le crâne d'Alidosio, échoué là; il me fit remarquer la belle profondeur des deux entailles de l'épée dans la paroi de l'occiput; et ses mains jouaient gaîment avec le crâne du cardinal assassiné, sur le vénérable manuscrit du sage grec. — De nos grandes batailles sous Ravenne, il reste peu d'indices. Dans la campagne, au bord du « merveilleux fossé » dont parle *le Loyal serviteur*, une colonne entre des cyprès désigne la place où tomba Gaston de Foix. Dans la ville, nul souvenir de notre passage. Si, un seul; une signature française, très belle. En entrant au baptistère de San-Giovanni, je remarquai, sur la porte du monument de Justinien, une brève sentence gravée dans la pierre qui fait linteau : *En espoir Dieu.* Personne ne put m'expliquer l'origine de cette devise française, ni me dire par quelle singularité elle avait subsisté là. Mais le tour vieilli du langage et la forme des caractères ne permettent qu'une supposition : c'est la signature de quelque compagnon de Bayard, au temps où les nôtres furent maîtres de la ville. Il me plaît que nos exploits aient laissé cette trace unique sur le front de la morte : trois mots, entre les milliers d'inscriptions pompeuses qui couvrent en d'autres langues les pierres de Ravenne; le cri de notre race, vibrant et chantant clair sur toutes ces ruines : *En espoir Dieu.*

Une seule ombre lutte ici de pair avec la grande ombre de l'empire romano-byzantin, un seul nom contre-pèse tant de noms illustres; l'ombre et le nom d'un homme; mais cet homme fut Dante.

Le petit édifice où il repose, assez banal d'architecture et de décoration, s'élève à l'angle du cloître des Franciscains, près de la maison hospitalière de Guido da Polenta. Le poète qui se comparait, lui et son maître Virgile, à deux frères mineurs marchant l'un derrière l'autre sur le chemin, voulut être enseveli dans ce cloître, sous l'habit de saint François ; ce cœur si fier éprouva l'humble et ardent désir des religieux mendians : être foulé aux pieds dans sa couche par les frères survivans. Ses os furent trouvés par hasard dans une excavation, en 1865, l'année même du jubilé dantesque. On montre au musée la petite caisse de bois qui les contenait, avec cette mention du XVIe siècle : *Ossa Dantis*. J'ai parcouru un gros volume où sont racontées par le menu les tribulations de ces pauvres os. Pourchassés d'abord par la haine, ensuite par l'admiration, perdus, découverts, reperdus, retrouvés, déménagés sans pitié, il semble que le bien des morts, la paix, leur soit à jamais refusé, et qu'un décret unique les condamne à poursuivre éternellement les voyages souterrains entrepris lorsqu'ils vivaient. Florence, la marâtre, a vainement revendiqué la dépouille du fils qu'elle avait voulu brûler vif. Ravenne l'a gardée, elle a bien fait. Nul lit d'oubli n'est plus sûr et plus profond. C'est ici que le grand lutteur a enfin détendu ses ressorts ; poète, soldat, politique, diplomate, il les avait fatigués à toutes les peines. Lui qui les comparait si bien, ces ressorts de l'âme, à la cime des forêts, quand elle se relève par sa vertu propre après le passage des vents (1), il renonça, chez la douce morte, à les bander de nouveau ; il n'y trouva que la force de bien finir. Ici lui apparurent les visions sereines ; il composa dans Ravenne *le Paradis*, plein d'allusions aux particularités locales ; il y vécut parmi les bienheureux, avec sa Dame. Ici, dit-on, sa fille fut élevée dans un couvent de la ville ; la rue qui mène à cette maison s'appelle encore *via Beatrice Alighieri*.

Comme j'étais dans la chapelle du poète, une jeune femme y entra ; une personne de condition très modeste, à juger par l'apparence, étrangère à la ville où l'appelait quelque affaire, et qui en profitait pour accomplir ce pèlerinage. Elle m'interpella avec son rire sonore d'Italienne, mais en mettant dans ses paroles toute la conviction sérieuse que pouvait comporter sa nature : « *Signor inglese*, — tout voyageur est un Anglais, — savez-vous où vous êtes ? Au centre de l'Italie ! » Je répondis, comme je le pensais,

(1) Come la fronda, che flette la cima
Nel transito del vento, e poi si leva
Per la propria virtù che la sublima... (*Paradiso*, XXVI.)

qu'elle se trompait, et que nous étions au centre de l'humanité. Car je crois bien qu'ici plane l'âme la plus forte et la plus tendre (1) qui ait jamais parlé un langage humain. Rien n'est touchant comme la dévotion de ce peuple pour cette mémoire ; rien n'est raisonnable comme l'instinct avec lequel il discerne, entre toutes ses gloires, la plus efficace pour la patrie. Son origine, son vrai lien national, la légitimité de ses droits à l'existence, il rapporte justement tout cela aux écrits de l'homme qui a créé l'idiome, l'esprit, l'idéal politique de la race. Les plus pauvres gens le sentent confusément, ils viennent à cet autel comme ils vont à celui de la Madone. Un registre de souscription pour le monument de Dante est ouvert sur une table ; il se couvre de petits noms, suivis de petites sommes, les oboles du cœur.

Car Ravenne est un peu honteuse du médiocre abri qu'elle offre à son grand mort. Elle voudrait y substituer un mausolée digne de lui. Tout récemment, en 1888, la ville lança un appel au monde entier, en commençant par les souverains. Un seul répondit aussitôt, le plus pauvre, le prince dépouillé : Léon XIII envoya 10,000 francs pour Dante. Les autres monarques ne répondirent pas. Cela se conçoit, ils ont des soucis plus pressans. Les particuliers ne répondirent pas davantage. Je suppose que l'idée n'a point été présentée d'une façon très pratique ; autrement l'indifférence du monde serait incompréhensible. Il y a des Anglais originaux et des Américains richissimes qui servent de tous leurs moyens des gloires bizarres. Il y a des financiers opulens qui se servent d'elles, au prix d'un sacrifice. Il y a des testateurs qui imaginent des legs importans pour les fondations les plus inattendues. Il y a des célibataires épris de littérature qui multiplient les prix aux Académies ; lesquelles, je le dis en cachette, sont quelquefois plus embarrassées qu'heureuses de certains dons mal affectés. Et il ne se trouverait point, parmi les affligés de richesse que Dante a consolés, des bienfaiteurs reconnaissans au suprême bienfaiteur des esprits ? Si ces lignes pouvaient passer sous les yeux d'un donateur perplexe, en quête d'un bon placement sur une gloire sûre, si elles avaient le bonheur de l'intéresser au vœu de Ravenne, je n'en aurais jamais écrit de moins inutiles. — Faute de mieux, je me suis demandé pourquoi la ville ne consacre pas à l'Alighieri le tombeau vide de Théodoric. Le monument est antique, illustre, imposant ; la paix et la poésie y tombent des massifs d'arbres environnans ; le parfum des œillets

(1) ... Io mi son un che quando
Amore spira, noto ; ed a quel modo
Ch'ei detta dentro, vo significando. (*Purgatorio*, XXIV.)

et des roses y monte du jardin qui en ouvre l'accès. Et s'il était permis d'inscrire sur la tombe de Dante d'autres vers que les siens, on pourrait graver au bas d'un pilier le vers que ces mêmes lieux suggéraient à Byron : « Les tombeaux héritent des tombeaux. »

Celui-là aussi vint s'abattre à Ravenne, au bout de son vol,

Pâle, et déjà tourné du côté de la Grèce.

Pendant les derniers temps de son séjour, nous disent les biographes, « Byron n'attendait plus rien de sa destinée... Tout en lui portait l'empreinte de la résignation de caractère, de ce muet découragement de l'homme qui finit par s'abandonner à son sort. » Il ne tenta plus de frivoles aventures; il ne passa l'Adriatique que pour aller chercher en Morée une occasion et une raison de mourir, avec l'illusion d'être utile à de nobles idées. Il avait respiré cet air qui sollicite l'homme à se détacher du monde. Après une retraite dans ces limbes, où tout parle de la dissolution lente des plus fortes créations humaines, un Dante se persuade qu'il est bon de s'y coucher, pour s'endormir dans un bienheureux rêve ; un Byron ne s'accorde un sursis, il ne rentre une dernière fois dans la vie, que pour aller se sacrifier à quelque grande cause désespérée.

J'ai parcouru la campagne aux portes de Ravenne. Elle complète ce qu'on peut appeler l'atmosphère morale de la ville. Elle a peu de caractère ; on ne reconnaît plus l'Italie, avec ses paysages accidentés et individuels, avec la lumière nette qui les précise ; on ne sait pas où l'on est, sous quelle latitude. Un ciel souvent opaque, une terre grasse, aqueuse, qui produit et dévore, des marais tièdes, semblables à la Hollande et au delta du Nil ; partout des canaux où croupissent les herbes et les fleurs d'eau, des nymphées, comme ils disent, des bouquets d'iris et de nénufars jaunes. En terre ferme, quelques riches métairies bien cultivées. Je visite une grande exploitation ; on y a installé un atelier de dentelles pour les petites filles. Ces enfans brodent leur point de Venise en chantant de concert le refrain traînant d'une chanson romagnole. Savent-elles l'origine de leur travail délicat? Une Vénitienne avait reçu de son amant, matelot qui partait sur la mer, une algue marine qu'elle devait garder en souvenir de lui. Le navigateur ne revenait pas, la frêle plante séchait et s'émiettait ; pour en conserver au moins quelques vestiges, la Vénitienne imagina de fixer sur une étoffe les fibrilles de l'algue avec le fil de son aiguille. Son cœur avait inventé la dentelle.

La couronne forestière dont Ravenne s'enorgueillissait, la célèbre Pineta, s'étendait naguère encore de la ville à la mer, couvrant de

ses masses sombres dix lieues de côtes. Là aussi une grandeur historique s'évanouit : la forêt s'est dépeuplée comme la cité. Les vieux pins parasols ont succombé à quelques hivers trop durs. Il en reste de beaux rideaux déchirés, çà et là, sur les dunes ; des fûts isolés se dressent à l'horizon, pareils aux colonnes épargnées dans la ruine d'un temple antique. Un sous-bois d'essences plus humbles a grandi à l'ombre des géans disparus. Pendant ces journées de mai, le hallier de chênes-verts et d'arbustes épineux n'est qu'une immense corbeille de fleurs : aubépines, églantines, romarins, chèvrefeuilles emmêlés aux branches ; genêts d'or rampant sur le sable, orchidées tapies dans l'herbe, nymphées flottans sur les mares obcures où les sources s'égouttent dans les fraîches retraites du fourré. L'odeur d'Italie, ce fort parfum des buis en sève qui domine tous les autres, se mêle aux senteurs marines et aux salubres effluves des pins. L'enchantement de la Pineta ravagée suffit encore à justifier le choix de Dante ; c'est là qu'il a placé l'entrée du Paradis terrestre; c'est elle qu'il dépeint, « l'antique, la divine forêt épaisse et vivante, où le sol embaumait de toute part, où l'air doux, sans changement, touchait le front comme les coups légers d'un vent suave... Les oiseaux pleins de joie recevaient entre les feuilles les premiers souffles du jour, qui faisaient la basse de leurs chansons; tel ce murmure court de branche en branche dans la Pineta, sur le rivage de Chiassi, quand Éole lâche au dehors le siroco. » C'est le lieu que le poète assigne à sa première rencontre avec Béatrice ; la Dame marchait sur l'autre bord d'un de ces longs fossés qui coupent en droite ligne la futaie, « où l'eau coule sombre, sombre, sous l'ombrage perpétuel (1). »

Quand le promeneur perdu dans ce labyrinthe regagne la lisière et s'élève sur les dunes d'où l'on découvre l'horizon, un spectacle magique l'y enchaîne. Entre les arcades des grands pins, immobiles et noires sur l'étendue lumineuse qu'elles encadrent, une plaine indéfinissable, steppe, tourbière, marécage, déroule sa nappe vide jusqu'aux lignes incertaines de la mer ; nul accident, nul mouvement sur ce désert, sauf une apparition fantastique : de larges voiles, aux tons vifs d'orange et de safran, se déplacent

(1) Voir toute la première partie du chant XXVIII, *Purgatorio :*

Vago già di cercar dentro et dintorno
La divina foresta spessa e viva...
. . . . . .
Tal, qual di ramo in ramo si raccoglie
Per la Pineta in sul lito di Chiassi,
Quand' Eölo Scirocco fuor discioglie.

lentement à ras de terre, sans que l'on aperçoive les barques qui les portent dans les tranchées des canaux; mirage de plus, entre ceux que le rayonnement d'un air brûlant fait trembler sur les plans lointains de cette solitude.

Elle n'est habitée que par des mirages, la forêt où l'on peut errer des jours entiers sans rencontrer un être vivant; elle appartient aux créatures chimériques des poètes. Complices de cette nature favorable aux illusions, ils se sont emparés d'un lieu réservé aux seuls personnages de rêve. On ne s'étonnerait guère de rencontrer dans la Pineta la compagnie que Boccace y assemble, durant la cinquième journée du *Décaméron*, autour de Messer Nastagio degli Onesti; ce jeune homme avait amené ici sa hautaine maîtresse et d'autres inhumaines, pour leur faire voir la chasse de la dame trop cruelle. Un cavalier désespéré par cette dame s'était tué pour elle; en punition de l'inhumanité qui avait causé un si grand péché, la coupable était condamnée à fuir éternellement dans la forêt devant son amant, qui la chassait comme une bête fauve, avec une meute de chiens. Chaque vendredi, le chasseur atteignait sa proie dans le même lieu, les chiens enfonçaient leurs crocs dans les chairs de la victime et la déchiraient en lambeaux; elle ressuscitait ensuite pour fuir à nouveau devant son persécuteur, nue, pantelante, telle que Nastagio l'avait rencontrée, un jour qu'il songeait tristement dans le bois. Aussi s'empressa-t-il de convier toutes ses connaissances au spectacle de cette torture instructive; elle inspira une terreur salutaire aux dames de Ravenne, et, par la suite, à toutes les lectrices de Boccace qui manquaient de condescendance, défaut dont on avait d'ailleurs rarement à se plaindre en ce temps-là.

Byron est le dernier qui ait suscité des fantômes sous ces arbres, durant les longues chevauchées où il se plaisait dans la Pineta. Il y a trouvé quelques-uns de ses accens les plus émus; les vers, entre autres, où il dépeint la beauté des soirs de Ravenne, telle qu'il put l'admirer souvent; telle qu'elle m'apparut aux dernières heures de mon séjour, à la place où le Naviglio côtoie la forêt. Sur la gauche, l'orbe rouge du soleil tombait dans les crêtes des pins; à droite, la lune s'allumait, errante sur ce plateau de terres désertes où toute la paix de l'univers semble s'être doucement posée. Devant, à la perte de la route, on devinait le voisinage de la mer, invisible, endormie; l'air immobile, saturé de clarté, tardait à s'obscurcir; le silence des choses descendait jusqu'au fond de l'âme. Durant l'instant de lumière blanche et froide où il fait encore jour, où rien ne fait plus d'ombre, la douce morte se profilait là-bas, sur la campagne, comme un Campo-Santo très ancien; avec

le poids de sommeil amoncelé sur elle par les siècles, avec son peuple de spectres, les femmes blanches, libres à cette heure dans l'espace, plus présentes sur ce paysage, plus obsédantes que jamais. Tout était conforme à la peinture du poète, elle me revenait à la mémoire :

Heure si douce du soir! Dans la solitude des forêts, sur le rivage silencieux qui borne le bois mémorable de Ravenne, dont les racines s'entre-croisent où jadis flottaient les ondes de l'Adriatique, jusqu'à la dernière forteresse de César; forêt verdoyante que les contes de Boccace et les vers de Dryden rendaient pour moi un séjour consacré; combien j'aimais et le crépuscule et tes ombrages!.. *Ave Maria*, bénie soit cette heure charmante, bénis soient le temps, le climat, les lieux chéris où j'ai si souvent senti l'influence de ce moment se répandre sur la terre avec tant de charme et de douceur! *Ave Maria*, c'est l'heure de la prière. Ave Maria, c'est l'heure de l'amour (1).

Quelques tours de roue de la locomotive, et la douce morte, ses forêts, ses basiliques, ses femmes blanches, tout s'efface derrière un voile de verdure. Les reliefs arrêtés des montagnes d'Imola rappellent aux réalités. Évanouissement soudain d'une improbable vision! D'ordinaire, si lointaine que soit la ville où le hasard nous a poussés, fût-ce aux confins de l'Asie ou de l'Afrique, le voyageur se dit, avec cet instinct humain qui lutte contre l'irrévocable : J'y reviendrai peut-être. — Au sortir de Ravenne, ces mots paraîtraient insensés. On ne la quitte pas, elle vous quitte; c'est elle qui s'enfuit dans son passé; la vision légère n'aurait pas le pouvoir de se renouveler. Pour réagir contre ce doute du réel, contre ce sentiment d'évanescence et de fluidité qu'elle insinue dans l'esprit, il faut emporter dans le dernier regard la seule pierre qui parle de vie parmi ces tombeaux : la pierre française du baptistère, avec sa devise de réconfort: *En espoir Dieu !*

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

(1) *Don Juan*, ch. III.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique : *Phryné*, opéra-comique en 2 actes; paroles de M. Augé de Lassus, musique de M. C. Saint-Saëns.

Phryné, au cours de sa brillante carrière, eut deux succès mémorables entre tous : l'un, d'ordre judiciaire; l'autre, d'ordre religieux. Le premier lui fut ménagé par son avocat, on sait comment, et je ne crois pas que les *Causes célèbres* relatent un autre exemple ni de cet effet d'audience, ni de cet audacieux emploi de l'argument *ad... homines*. Et voici le second triomphe de la belle hétaïre, tel qu'elle le rapporte elle-même devant son amant Nicias et son esclave Lampito, dans l'opéra-comique de MM. Augé de Lassus et Camille Saint-Saëns. C'est à Vénus, sa patronne et sa déesse, que s'adresse la courtisane :

Un soir, j'errais sur le rivage,
Rêvant de vivre en ton doux esclavage,
Près d'un temple où tu fais séjour,
O Reine de beauté! Je te sentais présente,
Si doux était l'adieu de l'heure finissante,
Si pur était le ciel aux feux mourans du jour.
Bientôt, tranquille et dédaigneuse,
Folâtrait la baigneuse.
Mes longs cheveux flottaient, des zéphirs caressés;
Les alcyons passaient, alanguis et lassés.
Tout à coup retentit ton grand nom : Aphrodite!
Ainsi me saluaient, étonnée, interdite,
Les pêcheurs abusés dont les dieux s'égayaient.
Excuse leur démence!
Ils m'avaient aperçue et c'est toi qu'ils voyaient,
Comme en ce premier jour où dans ta gloire immense,
Ton beau corps ruisselant des pleurs du flot amer,
Tu t'élevais superbe au-dessus de la mer!

M. Saint-Saëns a fait, avec cette vingtaine de vers, le plus beau tableau peut-être qui soit en musique, de la naissance de Vénus. Tout y est exprimé : non-seulement le paysage et l'apparition de la déesse, mais le sens mystérieux et sacré du mythe païen. Le paysage est décrit par la période musicale qui correspond aux six premiers vers. La basse, arpégeant lentement et jusqu'à dix-sept fois de suite le même accord, étend partout un calme profond, que de mesure en mesure seulement traverse un frisson d'attente. Sur cet accompagnement descriptif, la voix de Phryné pose tout bas un chant de longue haleine, une mélodie mollement déroulée et tombante, où flotte la douceur du soir, et d'où se répand sur la promeneuse solitaire et déjà vaguement émue, l'influence nocturne des dieux. Bientôt se croisent des gammes agiles; aux notes claires de la voix répondent, claires aussi, des notes de flûtes éparpillées en gouttelettes sonores, en arpèges chromatiques par degrés évanouis. « Néère, ne va pas te confier aux flots. » Elle s'y confie, la blonde baigneuse, et la voilà saluée déesse. Oh! l'admirable salutation païenne ! Avec quelle ampleur retentit le grand nom d'Aphrodite, par-dessus la vibration à peine perceptible d'un trémolo presque silencieux ! A s'entendre ainsi nommer, l'orgueil, l'enthousiasme envahit la belle créature. L'orchestre bouillonne et se soulève, comme si réellement la vie, que dis-je, l'immortalité affluait au cœur de cette mortelle, que vient de sacrer déesse la glorieuse méprise des nautoniers. Si nous citions l'autre jour les vers de Musset, c'est que la représentation par les sons égale ici en beauté plastique la représentation par les mots. L'apparition de Vénus naissante est aussi sensible, aussi éclatante dans la musique que dans la poésie. L'accompagnement serre et fouette l'harmonie comme l'écume; la basse gronde sourdement, s'enfle en houles profondes, et finit par jeter sur le rivage la forme radieuse. « Le flot qui l'apporta recule » non pas épouvanté, mais enorgueilli, et bien après que Phryné s'est tue, l'orchestre célèbre encore, en quelques mesures d'une acclamation magnifique, le miracle et le bienfait de la beauté apparue au monde pour la première fois.

De la déesse évoquée, la courtisane et les deux jeunes gens ont cru sentir la présence; quelque chose d'elle a passé, qui flotte sur les pages suivantes, sur le petit trio pieux. C'est un bijou que cet unisson des trois voix dans la méditation, la prière et l'extase : bijou mélodique par la pureté de la ligne, l'inflexion exquise des contours; bijou harmonique par la couleur de l'accompagnement, où tinte une note répétée à des hauteurs différentes, où se joue une élégante arabesque. A cette note fixe, le chant est suspendu; il dit l'émoi religieux devant le secret un instant surpris de l'amour et de la vie, de la vie qu'on croit entendre circuler sous le réseau léger des sons. Et peu à peu se dissipent les mystérieux effluves; ils s'évaporent comme les dons

divins que le centaure de Maurice de Guérin rapportait de ses courses errantes, et qui ne se retiraient de lui qu'avec lenteur, à la manière des parfums.

Voilà la page maîtresse de l'œuvre; la seule où le musicien ait rendu par les sons (avec quelle grandeur!) et la forme sensible, et le fond métaphysique et sacré de l'idée païenne. Mais autour, ou plutôt au-dessous de cette chose admirable, il y a dans la partition de M. Saint-Saëns de toutes charmantes choses. Ce n'est pas le vulgaire finale du premier acte que je veux dire : on eût souhaité ne pas entendre au pied du Parthénon ce refrain de guinguette. Puisqu'un Saint-Saëns comprend l'antiquité (il l'a prouvé tout à l'heure) autrement qu'un Offenbach, la Grèce de *Phryné* n'aurait pas dû ressembler, fût-ce un instant, à celle de la *Belle Hélène*. Heureusement cet instant est court, et le premier acte, sauf le finale, a beaucoup d'agrément. Le chœur d'introduction est franc sans rien de trivial ou de banal seulement. On subit, dès les premières mesures, le charme facile et pourtant délicat du rythme bien marqué, de la tonalité brillante, des mélodies spontanées et immédiatement intelligibles, d'une orchestration où l'air et la lumière se jouent. On reconnaît et on comprend tout de suite la langue de son pays. Qu'il l'écrit bien, le grand écrivain, même en de petits sujets! De quoi s'agit-il ici? D'abord d'une cérémonie civique, l'inauguration d'un buste; à demi lyrique, à demi railleuse, voici la cantate de rigueur. Puis surviennent de jeunes esclaves, apportant à Phryné les dons de ses adorateurs, corbeilles et guirlandes fleuries. Aussitôt le style un peu massif du premier chœur s'allège, le rythme s'alanguit, les accords s'éparpillent, et dans l'orchestre comme au seuil de la courtisane, se tendent aussi des guirlandes. Phryné paraît à travers les sonorités et les parfums, et la foule lui rend hommage. Hommage d'admiration, presque d'adoration, qu'on murmure à voix basse, à l'unisson, un peu comme une prière. Et c'est bien d'une prière, en effet, qu'il sied à ce peuple d'artistes de saluer cette femme. Devant la courtisane antique, devant l'élue de la beauté et la dispensatrice d'amour, on s'explique la solennité de cette bienvenue, ce recueillement et cet émoi presque religieux. Par une association d'idées et de sensations contraires, rappelons-nous une autre entrée fort différente, celle de Juliette, au premier acte de l'opéra de M. Gounod, et l'aimable petit chœur : *Ah! qu'elle est belle!* L'accueil alors était d'une grâce exquise, mais toute mondaine : on s'inclinait devant une enfant; on s'agenouille ici comme devant une déesse. La nuance du sentiment est finement rendue, et le plus musicalement du monde, par l'effet de l'unisson et du *pianissimo*. La musique en cela ne fait qu'imiter la nature : plusieurs personnes, émues d'une émotion religieuse, parleront toujours très bas, et, parlant très bas, parleront de même.

Enfin, si vous ne saviez depuis longtemps quel grand classique est M. Saint-Saëns, le duo du premier acte entre le ténor et le baryton suffirait à vous l'apprendre. Il est fait, ce duo (nous parlons de facture et non d'inspiration), comme les duos de Mozart, avec une pointe d'archaïsme en plus. On goûte à l'écouter, à le suivre, le plaisir exempt de trouble et d'inquiétude, la sécurité de l'oreille et de l'esprit que donnent les œuvres d'autrefois, les œuvres précises et formelles. La tonalité, le rythme, la phrase chantante, partagée en périodes symétriques qui se balancent et se répondent, les modulations, toujours bornées aux notes prochaines, tous les élémens enfin de la musique, sont ici aisément et immédiatement saisissables. C'est beau, n'est-ce pas, la mélodie infinie, la mer immense et tempétueuse. Mais un fleuve coulant entre ses rives, mais la mélodie définie, n'est-ce pas que c'est beau? Sans compter que la psychologie n'y perd rien. Entre les deux personnages ici l'opposition est exquise : en bas, les bassons grondeurs et les séniles remontrances; en haut, quelques notes claires, une effusion de jeunesse et de printemps; il n'en faut pas davantage à M. Saint-Saëns pour faire avec un duo musical un duo de caractères; avec un duo de baryton et de ténor, le duo d'un oncle et d'un neveu, l'éternel duo des soixante ans moroses et des gais vingt ans.

Le public, que la *Walkyrie* transporta d'enthousiasme, ne dédaigna pas *Phryné*, et le public n'eut pas tort, n'en déplaise à qui voudrait toujours l'enfermer dans un camp ou dans une école. A l'opuscule de M. Saint-Saëns, venant après l'œuvre colossale de Wagner, le hasard donne un peu le sens, oh! non pas d'un manifeste, mais d'une modeste réclamation. C'est le génie classique, latin, notre génie, qui réclame et tout bas nous avertit. Il est trop certain que le livret de M. Augé de Lassus manque de poésie et de gaîté. Mais, du moins, il y est question de Vénus, que toujours nous préférerons à Fricka; pour le flocon d'écume d'où naquit la déesse, nous donnerons toujours l'arbre généalogique des Wälsungen; toutes les nuées du ciel scandinave pour un coin de l'azur d'Ionie. Quant à la forme musicale dont la partition de M. Saint-Saëns est un exemplaire, non pas éclatant sans doute, mais plus d'une fois agréable et spirituel, elle n'est pas près de disparaître. Le mot de Victor Hugo n'est pas toujours vrai. Ceci ne tue pas cela, quand cela est la clarté, la proportion, la convenance et la mesure, parce que cela ne peut mourir.

Les trois principaux interprètes de *Phryné* sont MM. Clément et Fugère et Mlle Sybil Sanderson. Les uns ont le talent; l'autre, la beauté. On ne peut tout avoir.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin.

Il y avait naguère un prince chevaleresque, qui, par la grandiloquence de son style, par la noblesse empoignante de ses phrases, eût été un admirable entraîneur de foules si ses appels au pays n'avaient presque toujours contenu quelques-uns de ces mots malheureux qui refroidissent les sympathies et paralysent les bonnes volontés. De sorte que l'on disait de ce prétendant qu'il savait mieux que personne parler au peuple, mais qu'il ignorait ce qu'il fallait lui dire. Ce n'est pas le reproche que l'on pourra adresser à M. Constans; le discours prononcé par lui à Toulouse la semaine dernière, — chaque quinzaine a, depuis quelque temps, son discours de Toulouse, — n'a rien de l'enflure et de l'apprêt qu'ont parfois ces sortes de morceaux; mais il a précisément ce mérite de dire clairement et au bon moment ce qu'il fallait, de tenir le langage que voulait entendre la plèbe intelligente, travailleuse, libérale et pacifique que nous sommes.

C'est pourquoi il a eu, en France et à l'étranger, un succès que depuis longtemps aucune harangue n'avait atteint; il a été sacré programme. Il va servir d'évangile aux candidats républicains modérés, qui, dans quelques mois, — quelques semaines peut-être, puisque l'on parlait de fixer au 26 août la date des élections, — vont briguer les suffrages. Évangile, « bonne nouvelle, » en vérité, serait pour la France celle de l'arrivée au pouvoir de la « majorité de gouvernement, » dont le discours de M. Constans a tracé les frontières politiques. « La période de la conquête est finie! a dit l'ancien ministre de l'intérieur, celle de l'organisation commence... » La république n'est plus discutee, ses adversaires ont déposé les armes. Ils avouent eux-mêmes, quand ils se présentent devant les électeurs, qu'ils ne veulent pas renverser le gouvernement établi, mais simplement l'améliorer. On ne crie plus : « Vive le roi et vive l'empereur! » que dans les intervalles des périodes électorales et dans les locaux clos et couverts. « La vic-

toire donne des avantages, mais elle crée des devoirs ; » ces devoirs, M. Constans les passe en revue : le premier de tous, c'est le maintien de l'ordre, qu'obtient « la main douce et ferme du pouvoir ; » non pas seulement de l'ordre matériel, mais de l'autre, auquel l'orateur n'a pas osé donner l'épithète de « moral, » sans doute pour ne pas paraître chausser les pantoufles du duc de Broglie, mais qu'il définit en termes suffisamment clairs pour qu'on ne puisse s'y tromper, lorsqu'il dit que le premier résultat de cet ordre, pour lequel « le rôle de l'armée est inutile, » c'est « la paix sociale qui s'obtient par la tolérance pour les idées. »

Il ajoute : « Les républicains doivent donc être tolérans, » — c'est ici de la tolérance religieuse qu'il s'agit, — et il se hâte de définir cette tolérance, « un respect bienveillant de la liberté d'autrui, même lorsqu'elle nous gêne. » « C'est presque une vertu, aussi la pratique en est-elle difficile. » Elle l'est même davantage pour les foules que pour les hommes d'État. Les masses ne se plaisent pas dans cet état moyen, aussi éloigné de la persécution que de l'indifférence, qui est l'apanage de quelques esprits élevés. Elles passent sans transition d'un extrême à l'autre, tuant les incrédules quand elles sont dévotes, persécutant les prêtres quand elles sont incrédules ; elles n'arrivent souvent à la liberté de conscience que par le scepticisme, parce qu'elles ne supportent la contradiction que sur les sujets qui ne les intéressent pas.

M. Constans, tout en rendant hommage à l'action conciliante du pape qui a séparé la politique de la religion, et tout en déclarant qu'il se réjouit de voir cesser les hostilités anciennes avec les catholiques ralliés, met pour condition au bon accueil qu'il propose de leur faire l'acceptation par ces derniers « des lois démocratiques qui sont le patrimoine » du régime actuel. Là est, en effet, la pierre d'achoppement de la réconciliation, si souvent tentée, si souvent échouée, des hommes raisonnables de droite avec les hommes raisonnables de gauche. Pourtant la question a fait de grands pas depuis quelques mois. Pour la loi militaire, tout en regrettant quelques-unes de ses rigueurs, les ralliés n'en contestent plus le principe égalitaire; ils voudraient seulement que, puisque les ecclésiastiques doivent en temps de guerre être employés comme infirmiers, on utilisât les douze mois que les séminaristes passent sous les drapeaux à en faire des infirmiers habiles, plutôt que des soldats sans utilité probable. Il y a trois ans que les républicains modérés réclament cette application de la loi, qui peut se faire par décision administrative, sans rien modifier du texte. En ce qui regarde la loi scolaire, les ralliés acceptent le principe de l'école laïque, pourvu que la laïcité de l'école primaire soit entendue comme celle des lycées et collèges où l'État entretient des aumôniers, avec la liberté, bien entendu, pour les familles, d'user ou non de l'instruction religieuse. C'est aussi une des réformes que beau-

coup de républicains ont demandées et demandent encore dans un dessein de pacification. Mais lors même que cette réforme ne serait pas inscrite dans la loi, lors même que le curé n'obtiendrait pas cet accès périodique dans le local scolaire, *en vertu d'un texte*, qu'importe s'il en jouissait *de fait*, dans toute la France, comme il en jouit aujourd'hui dans un grand nombre de communes, où l'influence de députés de la gauche, respectueux de la volonté de leurs électeurs, a fait pénétrer dans l'école la robe noire du prêtre et maintenir l'enseignement du catéchisme.

Quant à ceux des néo-républicains qui croiraient manquer à leur honneur en acceptant le principe des lois « scélérates, » longtemps et violemment combattues par eux, qu'ils regardent, de l'autre côté de la Manche, ce pays dont nous sépare un étroit bras de mer et tout un monde d'idées ; ils verront qu'en Angleterre où existe pourtant une Église officielle, un clergé d'État, l'école primaire est absolument laïcisée, comme en France, et l'enseignement religieux remis aux seuls *clergymen*, sans que pour cela la nation britannique se soit déchristianisée.

Qu'ils réfléchissent aussi, ces néo-républicains, que les lois scolaires, votées, il y a plus de dix ans, ont servi par deux fois à l'opposition de plate-forme électorale, que deux fois le suffrage universel s'est en majorité prononcé en faveur de ces lois ; que par conséquent ils ne peuvent, après avoir été vaincus dans des scrutins répétés, demander à leurs vainqueurs, pour prix d'une réconciliation nationale, l'abandon d'une législation à laquelle ces derniers attachent une si particulière importance, qu'ils en font le critérium de l'adhésion vraiment loyale au régime présent. Ils doivent songer en outre que l'esprit dans lequel une loi est appliquée, l'air ambiant où vivent ceux qui sont chargés d'interpréter les textes, sont pour beaucoup dans l'usage que l'on en peut faire.

S'ils viennent tardivement à la république et sont dans l'intention de la défendre après s'être efforcés jadis de la détruire, c'est qu'ils ont reconnu qu'il n'y avait aucune honte pour un galant homme à changer d'opinion et qu'un Français du XIXe siècle, citoyen d'un pays qui en cent ans a aimé de cœur et acclamé cinq ou six régimes, en a non-seulement le droit, mais le devoir, lorsqu'il croit rendre ainsi quelque service à sa patrie. C'est l'enseignement de l'histoire qu'en politique il n'y a pas de principes fixes, rien d'absolument vrai, ni d'absolument faux. Personne ne trouve mauvais, par exemple, que le saint-siège, après avoir, au temps des croisades, armé l'Occident pour reprendre Jérusalem aux « infidèles, » échange aujourd'hui avec le successeur des califes des politesses et de petits cadeaux : le pape envoyant au « Grand Turc » une collection de manuscrits arabes qui l'intéressent, le « Commandeur des Croyans » décorant un cardinal français du grand cordon de l'Osmanié.

Nous sommes un singulier peuple. Nous élevons partout des tribunes et nous fondons des journaux, nous prononçons des discours et nous

écrivons des articles dont le but avoué et honorable est de nous convaincre les uns les autres. Cependant, lorsque par hasard quelques-uns d'entre nous se rendent enfin aux argumens de leurs adversaires de la veille, dont ils se préparent à devenir les amis, bien des gens n'hésitent pas à les traiter de « renégats » et « d'ambitieux vulgaires. » Quant aux couches successives de républicains qui ont tour à tour, depuis vingt-trois ans, adhéré à la forme du gouvernement, et ont peu à peu formé, en s'agglomérant autour d'un noyau, d'abord fort réduit, l'immense majorité actuelle, de quel droit prétendraient-ils fermer derrière eux la porte de la république, semblables en cela à ces émigrés de Coblentz, qui mesuraient leur fidélité par les dates, et traitaient toujours de jacobins les arrivés de la dernière poste et du dernier mois?

Ce sont là des vérités tellement évidentes que personne n'y peut contredire; mais il faut souvent beaucoup de courage pour dire tout haut ce que la plupart de nos contemporains pensent tout bas, — je n'en veux pour exemple que M. Dupuy qui n'a pas osé tenir un pareil langage à Toulouse, et qui, dans un second discours à Albi, sorte de post-scriptum du premier, ne l'a tenu qu'avec bien des réticences. — M. Constans a parlé avec plus de crânerie, et il en a été récompensé par une approbation quasi-unanime. Nous en sommes heureux pour lui, mais il n'est qu'au début de sa tâche s'il veut la mener à bien et jouer, durant les élections prochaines, le rôle de directeur officieux de l'opinion officielle, que Gambetta avait gardé pendant quelques années avec une souveraine autorité.

Il faudra préciser davantage la politique que l'on entend suivre, non pas vis-à-vis de tel député actuel ou de tel candidat nouveau de la droite républicaine, mais vis-à-vis des électeurs de la nuance modérée. L'évolution importante en ce moment, ce n'est pas celle des députés, mais celle des électeurs. Il faudra dire par exemple si, au second tour de scrutin, on entend faire pour la première fois l'alliance entre les ralliés et les républicains modérés, ou entre ces derniers et les radicaux, comme on l'a fait jusqu'à ce jour. Et pour que cette alliance soit possible, il faudra, dès à présent, s'occuper de l'établissement d'un programme commun à ceux que M. Lockroy appelle les tories de la république: opportunistes, libéraux et ralliés. Pour cela, il faudra regarder en avant et non en arrière, laisser de côté ce qui nous a divisés hier et nous préoccuper de ce qui demain doit nous unir : le maintien du concordat, une loi libérale sur les associations, l'établissement d'un sévère équilibre financier, le rôle de l'État, dans les questions sociales, limité à la conciliation possible du capital et du travail.

Il y aurait beaucoup à dire à ce sujet sur certaines promesses chimériques que M. Constans a faites et que personne ne serait en mesure de tenir. Il n'est pas défendu de dire à l'ouvrier : *Aide-toi, la république t'aidera..*, mais il faudrait savoir jusqu'à quel point et sous quelle

forme cette subvention de tous à tous doit se produire; on ne peut notamment doter dès aujourd'hui d'une pension de retraite ceux qui n'ont pas versé un centime pour y avoir droit. Il est clair qu'il y a un socialisme possible et, à prendre le mot dans son sens le plus étendu, il n'existe pas de société civilisée qui puisse être construite sans une certaine dose de socialisme; mais on ne saurait non plus reprocher à l'économie politique de n'avoir pas d'entrailles parce qu'elle a remarqué que l'impôt ne créait pas la richesse, et que la loi de l'offre et de la demande était un phénomène aussi naturel que la périodicité des saisons.

Or la part du capital et celle du travail dans les profits sont réglées par la loi de l'offre et de la demande, et il ne paraît pas que l'on puisse sérieusement diminuer la première et augmenter la seconde par voie législative. Dans les siècles précédens, la législation était plus favorable à l'employeur qu'à l'employé; elle était même notoirement injuste pour ce dernier : il est des ordonnances d'il y a cent cinquante ans qui, tout en défendant à l'ouvrier de quitter son patron sans l'avoir prévenu un mois à l'avance, permettent au patron de renvoyer son ouvrier sans aucun délai de rigueur. De nos jours, non-seulement l'égalité s'est rétablie, mais encore, comme il est dans la nature humaine de tomber volontiers d'un excès dans l'autre, un esprit de méfiance et d'hostilité à l'égard du capital tend à se glisser dans les lois.

Il est cependant nécessaire, dans l'intérêt des ouvriers autant et plus que dans celui des patrons, d'empêcher ceux-ci d'être opprimés à leur tour; c'est pourquoi nous félicitons le ministre de l'intérieur, au lendemain du débat qui a eu lieu à la chambre sur les bureaux de placement, — débat qui avait pour but d'obtenir la suppression de ces bureaux, au moment même où l'on glorifiait, par l'érection d'une statue, Théophraste Renaudot, leur fondateur primitif, — d'avoir fait mettre en demeure les syndicats ouvriers, illégalement constitués, de régulariser leur situation. La commission exécutive de la Bourse du travail a immédiatement répliqué à ce qu'elle appelle une « provocation, » en invitant les syndicats qui se trouvent dans une situation illégale à y rester et ceux qui se trouvent dans une situation régulière à en sortir, en se mettant volontairement en dehors de la législation de 1884. Ceux qui auront la faiblesse de respecter la loi doivent prendre garde à eux, ils risquent d'être exclus du bâtiment municipal, comme le syndicat de la gravure qui a fait jusqu'ici d'inutiles efforts pour obtenir sa réintégration. Cette attitude des directeurs de la Bourse du travail n'a pas de quoi surprendre, puisqu'ils publient, avec les fonds des contribuables parisiens, un *Bulletin officiel*, dans lequel se trouvent des phrases comme celle-ci : « On peut affirmer hardiment que chaque prolétaire est assassiné peu à peu par les bourgeois oisifs, qui lui volent sa vie de toutes les manières, journée par journée,

heure par heure, et que, contre ces irréconciliables ennemis de son existence, le prolétaire doit employer tous les moyens, quels qu'ils soient; il est perpétuellement vis-à-vis d'eux dans le cas de légitime défense... »

C'est contre cette institution malfaisante et contre les syndicats qu'elle abrite que le gouvernement est parti en guerre, et il faut espérer qu'il poursuivra sa campagne avec d'autant plus d'énergie que les violences compromettent plus gravement le succès des lois ouvrières, de pitié humaine, de fraternité qui nous font honneur, comme celle qui a été votée cette semaine par la presque unanimité de la chambre des députés sur l'assurance pour les accidens du travail. Il n'est pas tolérable que des particuliers, lors même qu'ils appartiennent à ce « quatrième État » pour lequel on réclame des privilèges, se mettent systématiquement au-dessus d'une loi parce que, disent-ils, « ils la désapprouvent. »

Nous avons la liberté des grèves, des congrès et des syndicats, mais nos syndicats doivent être facultatifs et non despotiques. Et ce despotisme syndical a d'autant moins le droit de s'exercer que les syndicats actuels, tant réguliers qu'irréguliers, ne comptent que 208,000 membres, c'est-à-dire moins de 2 pour 100 de la population ouvrière et industrielle des villes et des gros bourgs. Nos ouvriers-souverains d'aujourd'hui sont des adultes récemment émancipés que guettent des agens d'affaires véreux, désireux de s'approprier, par le vote, leur fortune qui est celle de la France. Il appartient au gouvernement d'empêcher cette exploitation, qui aurait pour résultat de ruiner les travailleurs en appauvrissant le pays. Les mesures répressives des excès de la Bourse du travail, si singulièrement détournée de son but primitif, ne devront être qu'un premier pas dans la voie de la protection du travail libre, contre les fauteurs de désordre, ses mortels ennemis.

S'il est vrai que ceux qui ont raison huit jours avant les autres passent pendant huit jours pour n'avoir pas le sens commun, M. Gladstone et la majorité actuelle de la chambre des communes ne devront pas s'émouvoir outre mesure des attaques d'une extraordinaire violence dont ils sont l'objet dans la presse et dans les salons unionistes de Grande-Bretagne et d'Irlande. Tandis que la discussion en seconde lecture du *home-rule* bill se poursuit au sein du parlement, les manifestations hostiles ou favorables se succèdent sans interruption : les membres du Stock-Exchange se sont rendus en masse au meeting du Guildhall, en chantant le *Rule britannia* et en agitant de petits drapeaux anglais, à quoi les libéraux ont répondu quelques jours plus tard, au nombre de 15,000 environ, par une démonstration à Hyde-Park, accompagnée d'autres drapeaux, d'autres musiques et d'autres discours. Au même temps, lors Salisbury allait à Belfast porter aux unionistes la bonne parole, c'est-à-dire la parole de combat, que son neveu, M. Bal-

four, avait déjà fait entendre, le mois précédent, aux orangistes de ces parages. Pour diriger la résistance contre le *home-rule*, les conservateurs de l'Ulster se préparent à élire une sorte de parlement privé, lequel nommera dans son sein un conseil exécutif, chargé de « prendre les mesures que pourront requérir les événemens. »

Et dès à présent les adversaires du bill ne dissimulent pas quelles pourraient être ces mesures. Ce ne serait plus à coups d'épingle, ou par des plaisanteries plus ou moins humoristiques, comme celles dont M. Labouchère a été depuis quelque temps la victime de la part d'un « ami inconnu, » qui a envoyé chez le leader radical, « pour emporter son cadavre, » un cercueil, des croque-morts et un corbillard, que l'on entretiendrait la lutte. Il se trouve à Londres des gens sérieux pour affirmer que le *home-rule*, même voté, ne pourrait être mis à exécution, parce que l'armée n'obéirait pas, que ses chefs lui donneraient l'exemple de l'insoumission, avec l'assentiment tacite de la reine, et l'on désigne même, dans les *garden-parties* de la saison, quelques-uns des futurs colonels de « l'armée de la rébellion. »

De pareils propos dénotent l'état d'esprit où se complaisent les centres d'opposition en Angleterre. Il importe peu de se demander quant à présent ce qu'il adviendrait du *home-rule*, le jour où il aurait reçu force de loi, mais bien de savoir s'il arrivera jamais à porter un numéro parmi les *Acts* du règne de Victoria. C'est là ce qui paraît improbable, si l'on envisage la longue enfilade des barrières que le projet actuel a encore à franchir. Chacune l'arrêtera assez longtemps pour que ce bill, dont le résultat le plus clair a été jusqu'à présent de modifier de fond en comble la politique intérieure de l'Angleterre, faisant *vire-volter* les anciens partis et en édifiant de nouveaux, reste peut-être à l'état d'ébauche. Six cents amendemens environ ont été déposés par les conservateurs ; la plupart seront défendus avec conscience. Aussi, depuis cinq semaines que la délibération se poursuit, n'a-t-il été voté encore que trois articles de la loi. Comme elle en compte quarante, plus, sept clauses complémentaires, M. Gladstone aura besoin de toute son expérience et de sa dextérité pour arriver à la troisième lecture du projet de loi durant la session actuelle. Sa tactique et celle de ses partisans consistent à ne pas répondre aux unionistes. Il a déclaré dès le début que le gouvernement ne prendrait part à la discussion que lorsqu'il le jugerait convenable : « Nous ne nous laisserons pas attirer, a-t-il dit, dans le piège tendu par mon très honorable ami (M. Chamberlain). Nous nous tairons ou nous parlerons selon notre jugement et non selon celui de mon très honorable ami, et, en revendiquant cette très raisonnable liberté de faire notre choix, je crois que nous prenons le meilleur moyen de faire notre devoir envers le pays. »

Que la loi d'ailleurs passe quelques jours plus tôt ou plus tard, cela

ne tire pas à conséquence; on sait qu'elle passera en seconde lecture à quarante voix de majorité, ni plus ni moins, et cela suffit. Quant à la troisième lecture, ce n'est qu'une assez vaine formalité. Ce n'est qu'après le vote du bill par la chambre des communes, suivi, on le sait d'avance, du rejet par la chambre des lords, que commenceront pour l'illustre « premier » les véritables difficultés. Que fera-t-il? S'il a recours à une dissolution immédiate, et si les élections se font par conséquent sur la question du *home-rule*, il est presque certain que M. Gladstone sera battu. Personnellement, il ne serait sans doute pas réélu dans son collège actuel du Midlothian, ce qui ne l'empêcherait pas d'en trouver un autre; mais le parti hybride dont il est le chef ne résisterait certainement pas à une nouvelle consultation du pays, dont l'opinion, sur ce sujet, n'est déjà plus ce qu'elle était l'année dernière.

Nous savons qu'on ne se fait là-dessus aucune illusion dans le cabinet britannique; aussi évitera-t-on à tout prix d'en appeler aux urnes. M. Gladstone et ses lieutenans préféreront, afin de mettre la chambre haute dans son tort, la montrer rebelle à tout progrès, en lui donnant l'occasion de repousser quelques projets de loi démocratiques, qui lui arriveront fraîchement adoptés par la chambre des communes. Pour mener à bien cette campagne, le cabinet libéral peut compter sur la discipline de sa majorité aux communes, et il n'aura que le choix entre les lois pour lesquelles l'hostilité des pairs est connue : tel sera, par exemple, le bill relatif au « désétablissement » de l'église anglicane, c'est-à-dire à la séparation de l'État et de l'Église, dans le pays de Galles et en Écosse, tels les bills ayant pour objet le paiement des députés ou la revision de la loi électorale, — un vote par personne, — qui empêcherait le même individu d'exercer plusieurs fois de suite son droit de suffrage.

On sait que la loi de 1884, actuellement en vigueur, contient de curieuses anomalies : elle tient pour électeurs tous ceux qui possèdent un domicile personnel, et exclut de l'électorat toute personne vivant sous le toit d'autrui, si bien qu'un ancien ministre, membre influent du parlement, comme le marquis de Hartington, domicilié à Londres jusqu'à l'an dernier chez son père, le duc de Devonshire, n'avait pas le droit de vote, tandis que le portier de son hôtel, dont la loge est un bâtiment séparé, de l'autre côté de la cour, est inscrit sur les listes électorales. La même loi permet à tout citoyen de voter dans chacune des circonscriptions où il réunit les conditions requises pour avoir la qualité d'électeur. Comme le fait remarquer le comte de Franqueville, dans son livre sur le *Gouvernement et le parlement britanniques*, un négociant votera dans la cité de Londres où sont situés ses bureaux, dans le quartier de Kensington où se trouve son domicile, dans celui de Battersea, où est placée son usine, dans le comté de

Surrey où il possède un cottage, et en toute ville ou comté dans lesquels il est propriétaire.

Depuis quelque temps déjà la réforme de ce droit de suffrage multiple est à l'ordre du jour du parti démocrate, mais elle a les plus grandes chances d'être repoussée par les pairs. Une dissolution survenant à la suite du rejet par les « nobles lords, » de plusieurs bills à eux envoyés par les « fidèles communes » d'Angleterre, aurait le caractère d'un appel au pays contre l'obstruction de la chambre haute. Ce serait, non pas l'existence peut-être, mais à tout le moins une réforme radicale de la pairie britannique qui servirait de terrain de combat; et, comme cette réforme s'impose, comme les membres distingués de la chambre haute en sentent eux-mêmes l'impérieux besoin, pour se débarrasser des collègues indignes, auxquels leur naissance ne saurait donner ni la capacité, ni même parfois l'honorabilité qui leur manque, ainsi qu'on l'a vu dans des procès récens, M. Gladstone serait presque sûr de la victoire.

Il aurait aussi, pour vaincre l'obstination de l'aristocratie, le moyen classique de la nomination d'une fournée de pairs, auquel ses prédécesseurs ont eu plus d'une fois recours. En général, quand les lords sont ainsi menacés d'une adjonction en masse de nouveaux barons et qu'ils savent le souverain décidé à signer la liste, ils cèdent. Mais est-il vraisemblable, étant données les relations tendues du premier ministre avec la reine, que celle-ci consente à se prêter à cette mesure extrême avant une nouvelle dissolution ? Il faut compter ainsi, quelle que soit la procédure employée pour faire aboutir le *home-rule*, sur beaucoup de lenteur et sur beaucoup d'aléas. Un doute subsiste aussi, ou plutôt un mystère : jusqu'à quel point M. Gladstone tient-il personnellement à voir réussir le projet en discussion ? Personne ne peut le savoir. Sa campagne, loyalement menée, n'a-t-elle d'autre but que de satisfaire les alliés irlandais, indispensables à sa majorité ? Ou bien est-elle le résultat de la conviction intime d'un grand homme politique qui veut, avant de mourir, doter sa patrie d'une loi de pacification intérieure ? Quelles que soient en effet la santé superbe et la merveilleuse activité de M. Gladstone, on ne peut oublier son âge avancé sur lequel spécule ouvertement le parti unioniste. Il est difficile, à quatre-vingt-quatre ans, de s'approprier avec succès le mot de Mazarin : « Le temps et moi. »

Pour être moins grave que le séparatisme irlandais ne l'est en Angleterre, la campagne autonomiste poursuivie depuis quelques années par la Bohême est cependant inquiétante pour l'Autriche. A Prague, malgré les négociations entamées le mois dernier entre les jeunes-Tchèques et les démocrates socialistes, il règne encore, dans toutes les classes de la population, un loyalisme, un attachement à la dynastie que l'on est loin d'avoir à Dublin. Les ministres de sa majesté apos-

tolique ont toutefois à se préoccuper de ces tendances à l'émiettement qui, si elles recevaient une entière satisfaction, aboutiraient à refaire, d'une monarchie déjà fort disparate, une sorte de confédération analogue au saint-empire romain d'autrefois.

En attendant, une guerre sourde existe entre Vienne et Prague, et le sentiment national, impatient de s'affirmer, accepte les occasions les plus futiles, telle que celle d'une pièce de théâtre qui est sifflée ou acclamée, selon la langue dans laquelle elle est représentée. A la dernière session de la diète de Bohême, la délimitation territoriale des tribunaux a fourni le prétexte de séances orageuses, où les députés, après avoir pris d'assaut le bureau des sténographes, en sont à peu près venus aux mains. Les jeunes-Tchèques, en minorité dans le parlement vis-à-vis du parti féodal, des vieux-Tchèques et du groupe qu'on appelle « allemand, » plutôt en raison de ses sympathies que de son origine, paraissent avoir pour eux la majorité du peuple de Prague. Celui-ci, soit qu'il voulût venger ses représentans, dont les grands seigneurs de Bohême, tels que les princes Schwarzenberg et Lobkowitz, se sont désormais nettement séparés, soit qu'il eût été réellement excité par les harangues de quelques députés radicaux, a tourné sa colère contre la statue de François Ier, que l'on aperçut un matin, victime de dégradations peu diplomatiques et la corde au cou, comme si l'on eût voulu la mettre au pilori. Le soir même, à minuit, le comte Taaffe ordonnait, au nom de l'empereur, la clôture de la diète.

Quant à François-Joseph, en apprenant l'injure ainsi faite à la mémoire de son aïeul, il se contenta de soupirer tristement; mais, quelques jours plus tard, à la réception officielle des délégations qui se réunissaient à Vienne, le souverain affecta d'adresser la parole aux délégués de toutes les portions de l'empire, excepté aux jeunes Tchèques Hérold, Pacak et Mazaryck. Le fait, dans la cour la plus formaliste de l'Europe, n'a pas laissé d'être fort remarqué, d'autant plus que l'empereur s'entretenait pendant plus d'un quart d'heure avec M. de Plener, le chef des Allemands au Reischrath. L'attitude de sa majesté a été suivie et soulignée, dans le sein des délégations austro-hongroises, par une exclusion systématique des représentans de cette fraction bohême, avec lesquels les Allemands ont déclaré qu'aucun parti ne voulait plus entretenir de relations, en raison des scandales de Prague, qui les avaient mis « en dehors des convenances. »

Cette rigoureuse mise à l'index parlementaire a, comme on devait s'y attendre, provoqué d'énergiques protestations de la part des Tchèques qui, payant après les Allemands plus de contributions en hommes et en argent qu'aucune nationalité de l'empire, ont fait remarquer qu'il était odieux de les empêcher de participer aux débats sur les dépenses communes de la monarchie. Il est d'ailleurs un autre motif qui devrait engager le cabinet de Vienne à passer l'éponge sur

les gamineries dont la populace de Prague s'est rendue coupable, et à ménager les représentans de l'idée d'autonomie, c'est celui de la succession au trône. On n'ignore pas qu'en vertu de la constitution locale, où la loi salique est inconnue, c'est actuellement l'archiduchesse Élisabeth, fille de feu l'archiduc Rodolphe, qui doit hériter de la couronne de Bohême comme de celle de Hongrie, et que, si le mariage projeté entre cette princesse, âgée de dix ans à peine, et son oncle l'archiduc Ferdinand, successeur de l'empereur actuel, n'aboutissait pas, les États de la maison de Habsbourg seraient en péril, ou d'être partagés ou d'être la proie d'une guerre civile. Ce sont là des éventualités qui méritent bien quelques concessions.

Au point de vue européen, cette session des délégations autrichiennes, qui va se clore dans quelques jours, a eu la plus heureuse influence, en raison des trois discours qui y ont été prononcés par le comte Kalnoky. On avait déjà remarqué que l'empereur, dans son discours d'ouverture, n'avait fait aucune allusion à la triple alliance. Le ministre des affaires étrangères, chargé de commenter les paroles de son maître ou plutôt d'expliquer son silence, a fait, en faveur de la paix, la manifestation la plus importante de cette année en envisageant, quoique pour la repousser, l'idée d'un désarmement général, — mais c'est déjà beaucoup de prononcer un mot pareil dans un pareil moment. — Il s'est en outre félicité de ce que « les bonnes relations que l'Autriche entretient avec la Russie s'améliorent, » et, a-t-il ajouté, « cet état de choses constituera une des raisons dominantes pour lesquelles la tension militaire qui règne en Europe doit prendre fin. »

Pour nous, à qui suffit parfaitement l'entente cordiale existant entre la France et la Russie, et qui n'avons aucune jalousie des autres amitiés de l'empereur Alexandre III, nous avons enregistré avec le plus grand plaisir ces déclarations favorables à la paix du continent. Il n'en a pas été tout à fait de même en Allemagne, où cette prétention du comte Kalnoky de servir d'arbitre et de pivot à la politique des cours de Berlin et de Pétersbourg a fortement déplu, à l'heure où précisément on se prépare à un accroissement de forces militaires et où le résultat des élections du 15 de ce mois inspire de sérieuses inquiétudes. Aussi, pour satisfaire aux réclamations de son allié germanique, le ministre autrichien a-t-il été amené à atténuer ses déclarations précédentes. Le commentaire embarrassé qu'il leur a donné n'a toutefois servi qu'à les fortifier encore, en faisant ressortir le caractère purement « défensif » de la nouvelle triple alliance. Or les alliances défensives, nous les avons vues à l'œuvre : l'empereur Napoléon en avait de toutes semblables, en 1870, avec l'Autriche et avec l'Italie.

Vte G. D'AVENEL.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le 30 mai dernier, la rente française était à 97.60, l'amortissable au même cours, le 4 1/2 à 105.92. Aujourd'hui les trois fonds sont cotés respectivement 98.50 98.60, et 106.15. L'unique raison de cette hausse est la chasse faite, en liquidation, au découvert qui s'était formé le mois dernier sur de prétendus événemens défavorables, tels que la crise monétaire aux États-Unis, la crise banquière en Australie, l'élévation du taux de l'escompte à Londres, la déroute des acheteurs au Stock-Exchange et à Berlin, des difficultés ministérielles en Italie et en Espagne, etc.

Ces prétendus événemens fâcheux ont tous bien tourné, ou tout au moins n'ont pas produit les malheurs attendus. M. Cleveland, à Washington, a déclaré d'un ton de bonne humeur qu'il n'y avait rien à redouter et qu'il ferait intervenir le Congrès le jour où les choses paraîtraient arrivées au pis. La crise australienne s'est apaisée soudain et toutes les banques qui avaient suspendu leurs paiemens sont en voie de reconstruction. Le taux de l'escompte à Londres a été ramené de 4 à 3 pour 100. A Berlin, les fonds russes et les valeurs locales ont recouvré leur ancienne fermeté. La hausse est redevenue le mot d'ordre à Vienne. En Italie enfin et en Espagne, les gouvernans ont vaillamment tenu tête à l'opposition.

Comme l'argent continue d'être très abondant et inoccupé chez nous, que l'épargne ne cesse de s'accroître et de se porter sur les valeurs de premier ordre, que les élections allemandes n'inspirent aucune appréhension, que les ventes de rentes par la Caisse des dépôts et consignations se ralentissent au fur et à mesure de l'affaiblissement des excédens de retraits aux caisses d'épargne, la hausse effectuée en liquidation ne s'est heurtée à aucune résistance sérieuse et a été facilitée au contraire par les rachats empressés des vendeurs. Il est probable même que le mouvement aurait pris un peu plus d'ampleur si la loi frappant d'un impôt les opérations de Bourse n'était entrée en vigueur le 1er juin et n'avait en quelque sorte arrêté toutes transactions.

Cet impôt est une des inventions les plus malencontreuses de la législature qui traîne en ce moment ses derniers jours. Elle l'a voté sous l'impulsion d'un sentiment irréfléchi de haine contre l'esprit de

spéculation que des orateurs, bien intentionnés sans doute, mais peu au courant des conditions essentielles du crédit public et de la vie économique d'une grande nation moderne, sont venus dénoncer à la tribune. Il est juste de reconnaître que les intéressés, absorbés dans une vaine querelle de coteries, n'ont rien fait de ce qui était nécessaire pour éclairer la religion surprise des législateurs sur les inconvéniens et les périls qui allaient découler de la mesure en discussion. Au lieu de faire front à l'impôt dans un effort commun, ils ont essayé d'en tirer un parti avantageux pour leurs intérêts personnels, au détriment des intérêts de la partie adverse. Les agens de change voyaient surtout dans le futur impôt un moyen de rendre la vie impossible à la coulisse; les coulissiers crurent qu'une organisation habile de la perception de l'impôt conduirait à la suppression du privilège des agens de change et à la reconnaissance du marché libre.

L'impôt voté, on s'aperçut que l'application en serait très difficile. Le texte de la loi n'était pas suffisamment explicite; le règlement d'administration publique, élaboré par le conseil d'État, n'a pas rendu ce texte plus clair, et les questions soulevées ont été tout à fait obscurcies par la publication de l'instruction adressée par le directeur-général de l'enregistrement aux agens de son administration.

Effrayés par l'appareil si compliqué des déclarations préalables, de la tenue du répertoire et du sens de l'expression « commerce habituel, » appliquée à la réception et à l'exécution des ordres de Bourse, les banquiers et les spéculateurs se sont mis pratiquement en grève. Plus d'opérations au jour le jour, plus d'arbitrages. Le grand marché de Paris a présenté pendant plusieurs jours l'aspect d'une très petite Bourse de province.

Les chefs de plusieurs grandes maisons de banque se sont réunis pour délibérer sur la situation qui leur était faite par certains termes ambigus de la loi nouvelle, et ont résolu de présenter leurs observations au ministre des finances. Celui-ci les a reçus le 13 courant, et leur a donné de bonnes paroles, promettant que la loi serait appliquée dans un esprit libéral. Il est certain que banquiers, agens de change et coulissiers préféreraient de beaucoup qu'elle ne fût pas appliquée du tout. Mais la loi est la loi, et supposer que l'on puisse faire revenir la législature, à un mois de date, sur une mesure par laquelle elle croit fermement avoir porté un coup terrible à l'esprit malsain de spéculation, ressemble fort à espérer contre toute espérance.

La fermeté a prévalu sur les marchés de Londres, de Berlin et de Vienne. L'emprunt d'Orient, par exemple, a été porté de 68.25 à 69.65, le Consolidé russe 4 pour 100 est en hausse de près d'une unité à 99.70, le Hongrois, de 96.25, s'est élevé à 97. La rente italienne, sur la reconstitution du ministère Giolitti, s'est établie au-dessus de 93 et a

même atteint 93.25. L'Extérieure, après avoir oscillé durant quelques jours entre 65 3/4 et 66 1/4, s'est avancée à 66 13/16, sur la nouvelle que le ministre des finances à Madrid, M. Gamazo, renonçait à émettre exclusivement en rente intérieure le grand emprunt de 750 millions de pesetas dont le produit doit servir au rétablissement de l'équilibre du budget et à la consolidation de la dette flottante. L'accord s'est établi entre le ministre et la commission des Cortès sur la convenance de réserver la question d'opportunité pour une émission éventuelle de rente extérieure.

Les fonds helléniques 5 et 4 pour 100 ont reculé dans les premiers jours du mois jusqu'à 250. Les 5 pour 100 ont repris ensuite à 260, les 4 pour 100 à 277.50. Le ministère qui a succédé au cabinet Tricoupis a décidé d'adopter pour le service de la dette extérieure, pendant deux années et demie, le système argentin qui consiste, on le sait, à payer les coupons en titres d'un emprunt spécial créé à cet effet. L'emprunt nouveau sera du type de 5 pour 100 et émis à 67 pour 100 au minimum, un syndicat garantissant ce cours. L'emprunt 4 pour 100, ayant des gages spéciaux, n'est pas affecté par cet arrangement et ses coupons resteront payables comme par le passé, ce qui explique la vivacité de la reprise de ce fonds.

Les nouveaux ministres de la République Argentine ont notifié à Londres leur intention de confirmer les propositions de l'ex-ministre des finances, M. Romero, pour le règlement de la dette extérieure. Une annuité de 1,565,000 livres sterling sera pendant cinq années affectée au service de cette dette. Sur ce total, 690,000 livres serviront à payer respectivement 4 et 5 pour 100 sur les deux emprunts privilégiés 5 pour 100 1886 et 6 pour 100 Funding Loan de 1891, et 875,000 à payer 60 pour 100 du montant nominal des coupons sur les autres emprunts. Le service intégral sera repris après cinq années, si la situation financière de la République Argentine le permet.

Les valeurs ottomanes ont été en faveur, la Dette générale a été portée de 21.90 à 22.15; la Banque ottomane, de 593.75 à 600. La priorité vaut 450, l'obligation Douanes 499.

Une forte reprise s'est produite sur le Crédit foncier, de 962.50 à 986.25. La Banque de Paris a été portée de 655 à 663.75; le Nord, de 1,895, à 1,907.50. Le Suez a fléchi de 30 francs à 2,675, après l'assemblée générale des actionnaires tenue le 6 courant. Des achats anglais ont relevé le Rio-Tinto à 385.

Sur le marché du comptant, les demandes ont été actives sur toutes les catégories d'obligations ayant un coupon à détacher en juillet.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT DIX-SEPTIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LXIIIe ANNÉE.

MAI. — JUIN 1893.

Livraison du 1er Mai.

L'Essor extérieur de la France, par M. René MILLET. 5

Prosper Mérimée, d'après des souvenirs personnels et des documens inédits. — II. — Mérimée académicien, la Révolution de 1848, par M. Augustin FILON 35

Vieille histoire, première partie, par M. Charles de BERKELEY. 79

Les Fermens de la terre. — I. — La Fixation de l'azote dans le sol, par M. P.-P. DEHÉRAIN, de l'Académie des Sciences. 118

L'Exploitation des chemins de fer de la Prusse depuis leur rachat par l'État, par M. Alfred MANGE. 142

La Sédition du 1er décembre 1789 a Toulon, dernière partie, par M. George DURUY. 169

La Princesse Atzimba et le capitaine Villadiégo, par M. Lucien BIART. . . 198

La Ligue démocratique des écoles, par M. le vicomte Eugène-Melchior de VOGÜÉ, de l'Académie française. 214

Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 226

Mouvement financier de la quinzaine. 238

Livraison du 15 Mai.

Vieille histoire, deuxième partie, par M. Charles de BERKELEY. 241

En Turquie. — Smyrne, par M. Gaston DESCHAMPS. 281

La Vieille Sorbonne, par M. Gaston BOISSIER, de l'Académie française. . . 321

La Franche-Comté. — I. — Les Origines et l'histoire, par M. Victor DU BLED. 337

Les Fermens de la terre. — II. — L'Utilisation de l'azote du sol, par M. P.-P. DEHÉRAIN, de l'Académie des Sciences 370

Voyages d'empereurs, par M. Charles BENOIST 398
Au Bagne. — I. — Le Régime des forçats en Nouvelle-Calédonie, par M. Paul MIMANDE. 422
Un Portrait de Napoléon. — *Les Souvenirs* de Chaptal, par M. le vicomte Eugène-Melchior de VOGÜÉ, de l'Académie française. 443
Revue dramatique. — *La Reine Juana* a la Comédie-Française, par M. Camille BELLAIGUE. 459
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 465
Mouvement financier de la quinzaine. 476

Livraison du 1er Juin.

Les Dunes (1658), par M. le Duc d'AUMALE. 481
Vieille histoire, troisième partie, par M. Charles de BERKELEY. 497
Prosper Mérimée, d'après des souvenirs personnels et des documens inédits. — III. — Sous l'empire, Mérimée courtisan et diplomate, par M. Augustin FILON. 541
Constantin Huygens. — Un Homme d'État hollandais au XVIIe siècle, par M. Émile MICHEL, de l'Institut de France. 569
Études sur la Renaissance. — Les Livres de civilité, par M. Edmond BONNAFFÉ. 610
La Navigation aérienne, par M. J. FLEURY. 633
Les Salons de 1893. — I. — La Peinture au Salon des Champs-Élysées, par M. George LAFENESTRE, de l'Institut de France. 658
François Ogier et son Journal du congrès de Munster, par M. G. VALBERT. 680
Revue musicale. — Opéra, *la Walkyrie*, de Richard Wagner. Opéra-Comique, *les Pêcheurs de perles*, de G. Bizet; *Phryné*, de MM. Augé de Lassus et C. Saint-Saëns, par M. Camille BELLAIGUE. 692
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 705
Mouvement financier de la quinzaine. 718

Livraison du 15 Juin.

Vieille histoire, dernière partie, par M. Charles de BERKELEY. 721
Fragmens des Mémoires du chancelier PASQUIER. 764
Prosper Mérimée, d'après des souvenirs personnels et des documens inédits. — IV. — Dernières Œuvres et dernières Amours. Mérimée a Cannes. Le 4 Septembre 1870, par M. Augustin FILON. 802
Les Grandes mémoires. — Résumé d'une enquête sur les joueurs d'échecs, par M. Alfred BINET. 826
Cousine du colonel, par M. Art ROË. 861
Le Reichstag, l'Empereur et l'Empire allemand, par M. Charles BENOIST. . 883
Les Anglais au Maroc, par M. Edmond PLAUCHUT. 906
A Ravenne, par M. le vicomte Eugène-Melchior de VOGÜÉ, de l'Académie française. 925
Revue musicale. — Opéra-Comique, *Phryné*, de MM. Augé de Lassus et C. Saint-Saëns, par M. Camille BELLAIGUE. 941
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Mouvement financier de la quinzaine. 956

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 0745